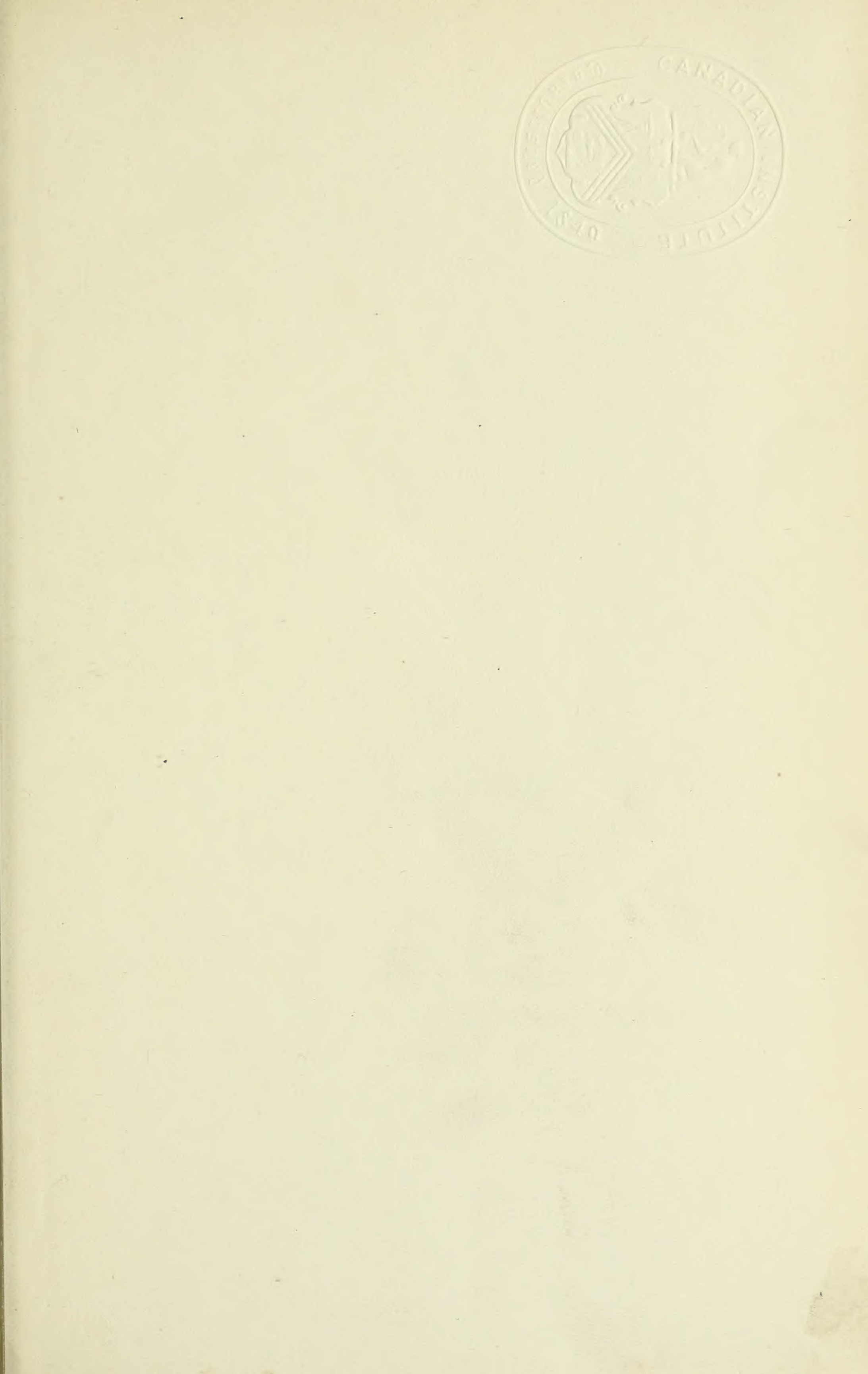



CANADIAN INSTITUTE



BULLETINS

ET MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

Beaugency. — Imp. R. Barrillier.

BULLETINS

ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

TOME DIXIÈME. — Ve SÉRIE

1909

PARIS-VIe

A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 15

ET CHEZ MM. MASSON ET Cie, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

(FONDÉE EN 1859, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1864)

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15

BUREAU DE 1909

Président	MM. D'ÉCHÉRAC.
1er *Vice-Président*	MAHOUDEAU.
2e *Vice-Président*	WEISGERBER.
Secrétaire général	MANOUVRIER.
Secrétaire général adjoint	PAPILLAULT.
Secrétaires des séances	ANTHONY. PIÉRON.
Conservateurs des Collections . .	DELISLE. A. DE MORTILLET.
Archiviste	RABAUD.
Trésorier	LEJEUNE.

COMITÉ CENTRAL

MM. ANTHONY. — AZOULAY. — COLLIGNON. — DAVELUY. — DELISLE. — DURDAN. — DUSSAUD. — D'ECHÉRAC. — Maximilien GEORGES. — HUGUET. — LAPICQUE — LAUNOIS. — LAVILLE. — LEJEUNE. — MAHOUDEAU. — MANOUVRIER. — A. DE MORTILLET. — PAPILLAULT. — PAUL-BONCOUR. — PIÉRON. RABAUD. — RAYMOND. — RIVET. — E. RIVIÈRE. — SCHMIDT. — TOPINARD. — VINSON. — VIRÉ. — H. WEISGERBER.

Comme anciens Présidents : MM. BORDIER. — CAPITAN. — Edouard CUYER. — CHERVIN. — D'AULT DU MESNIL. — DENIKER. — YVES-GUYOT. — HERVÉ. — POZZI. — Paul SÉBILLOT. — THULIÉ. — VERNEAU. — ZABOROWSKI.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. PAUL SÉBILLOT. — ZABOROWSKI. — EDOUARD CUYER

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

MM. VINSON. — VERNEAU

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

MM. (1859) Martin-Magron. — (1860) Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.— (1861) Béclard. — (1862) Boudin. — (1863) de Quatrefages. — (1864) Gratiolet. — (1865) Pruner-Bey. — (1866) Périer. — (1867) Gavarret. — (1868) Bertrand. — (1869) Lartet. — (1870-71) Gaussin. — (1872) Lagneau. — (1873) Bertillon. — (1874) Faidherbe. — (1875) Dally. — (1876) de Mortillet. — (1877) de Ranse. — (1878) Henri Martin. — (1879) Sanson. — (1880) Ploix. — (1881) Parrot. — (1882) Thulié. — (1883) Proust. — (1884) Hamy. — (1885) Dureau. — (1886) Letourneau. — (1887) Magitot. — (1888) Pozzi. — (1889) Mathias Duval. — (1890) Hovelacque. — (1891) Laborde. — (1892) Bordier. — (1893) Ph. Salmon. — (1894) Dareste. — (1895) Issaurat. — (1896) André Lefèvre. — (1897) Ollivier-Beauregard. — (1898) Hervé. — (1899) Capitan. — (1900) Yves Guyot. — (1901) Chervin. — (1902) Verneau. — (1903) d'Ault-du-Mesnil. — (1904) Deniker. — (1905) Paul Sébillot. — (1906) Hamy. — (1907) Zaborowski. — (1908) Edouard Cuyer.

ANCIENS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

MM. Broca (Paul), 1859-1880.
Topinard (Paul), 1881-1886.
Letourneau (Charles), 1887-1902.

PRINCIPAUX DONATEURS

MM.

1862. — Ernest Godard (Prix).
1881. — Madame Paul Broca (Prix).
1882. — J.-B.-A. des Roziers (Legs).
1885. — Adolphe Bertillon (Prix).
1853. — Jules Delahaye (Legs).
1895. — Jules Fauvelle (Prix).
1897. — F.-J. Audifred (Legs).
1900. — Auguste Dethorre (Legs).
1901. — Pierre Ernest Lamy (Legs).
1902. — Charles Letourneau (Legs).
1903. — A.-J.-E. Louet (Legs).

LISTE DES MEMBRES

ANNÉE 1909

ABRÉVIATIONS : T, membre titulaire. — T R, cotisation rachetée[1].

MEMBRES HONORAIRES

Guyot (Yves), ancien Ministre – 95, rue de Seine, Paris, VI. — 1894.
Haeckel (Prof. Ernst) — Ernst-Hæckel-Strasse, 1, Iéna (Allemagne). — 1902.
Sée (Marc), Membre de l'Acad. de Méd., Agr. à la Fac. de Méd. — 123, Bd St-Germain, Paris, VI. — 1859.

MEMBRES TITULAIRES

Albert Ier de Monaco (S. A. S. le Prince), Corresp. de l'Inst. — 10, avenue du Trocadéro, Paris XVI. – 1883. **T.**
Amar (Jules), Lic. ès-sc. — 62, boulevard St Germain, Paris, V.— 1903. **T**
Anthony (Raoul), D M et docteur ès sciences — prép. au Muséum d'Hist. nat. — 12, rue Chevert, Paris, VII. — 1899. **T.**
Aranzadi (Telesforo de), D M, Catedratico en la Faculdad de Farmacia — Barcelona (Espagne). 1893. – **T**
Archambault (Marius), Fonctionnaire colonial. — 1909. **T.**
Arnaud (F), Notaire, Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. — Barcelonnette (Basses-Alpes). — 1888. **T.**
Atgier (Emile), Méd. de la Poudrerie Nationale — 20, rue de Paris, Livry (Seine-et-Oise. — 1878. **T.**
Ault-du-Mesnil (G. d') — 228, rue du faub. St-Honoré, Paris, VIII. — 1881. **T.**
Avelot, Capitaine au 153e Rég. d'Infanterie — Toul (Meurthe-et-Moselle). — 1906. **T R.**
Aya, D M. — Fusagasuga (Colombie). — 1885. **T R.**
Azoulay (Léon) D M — 133, rue Blomet, Paris XV. — 1890. **T R.**
Bacot (Jacques), explorateur — 31, quai d'Orsay, Paris, VIIe. — 1908. **T.**
Bar (E.-F.-L. de) — 45. rue Boissière, Paris, XVI.— 1903. **T.**
Barret (Paul), D M — villa Mesléan, Juan-les-Pins (Alpes-Marit).— 1889. **T.**
Barthélemy (François) — 2, place Sully, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise). — 1894. **T.**

---

[1] MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien signaler au Secrétariat les lacunes ou inexactitudes relatives aux noms, prénoms, professions et adresses.

Baudouin (Marcel), D M — Secrétaire général de la Société Préhistorique de France — 21, rue Linné, Paris, V. — 1901. **T**

Baye (Baron Joseph de), Corresp. du Min. de l'Inst. publ. — 58, av. de la Grande-Armée, Paris XVII. — 1873. **T R**.

Beaunis (H.-E.), Prof. hon. à la Fac. de Méd. de Nancy — Direct. hon. du Lab. de Psychol.-physiol. de la Sorbonne — Villa Printemps, Le Canet Alpes-Marit.). — 1863. **T**.

Beauvais, Vice-Consul de France à Hoi how (Ile de Haïnan (Chine) *vià* Hong-Kong. — 7, rempart de l'Est, Angoulême (Charente). — 1896. **T**.

Bello y Rodriguez (Silvestre), D M — 17, Calle del Prado. — Madrid (Espagne). — 1908. **T**.

Bernard (Noel), D M, Médecin Major de 2e classe des Troupes coloniales — 2, rue Pascal, Paris V. — 1907. **T**.

Bertholon (Lucien), D M, Corresp. du Min. de l'Inst. publ. — 14, rue Saint-Charles, Tunis (Tunisie). — 1896. **T**.

Bertillon (Alphonse), Chef du service anthropométrique à la Préfecture de police — 36, quai des Orfèvres, Paris, I. — 1880. **T**.

Bertrand (Georges), Doct. en Droit — 8, rue d'Alger, Paris, I. — 1883. **T R**.

Bianchi (Mme M.) — 6, rue Jean-Goujon, Paris, VIII. — 1900. **T**.

Binet (Edouard), D M — 33, Bd Henri-IV, Paris, IV. — 1884. **T**.

Blanchard (Raphaël), D M, membre de l'Acad. de Méd. Prof. à la Fac. de Méd. — 226, Bd St-Germain, Paris VII. — 1882. **T R**.

Bloch (Adolphe), D M — 24, rue d'Aumale, Paris, IX. — 1878. **T**.

Boisjoslin (J. de) — 5, rue de Fleurus, Paris, VI. — 1893. **T**.

Bonaparte (Prince Roland), Membre de l'Institut — 10, av. d'Iéna, Paris, XVI. — 1884. **T R**.

Bonifacy (Auguste L. M.), Commandant au 1er Tirailleurs Tonkinois — Hanoï (Tonkin). — 1906. **T**.

Bonnard (Paul), Avocat, Agr. de Philos. — 66, avenue Kléber, Paris, XVI. — 1883. **T R**.

Bonnet (André), Paléontologue — 186, Boulevard Pereire, Paris, XVII. — 1889. **T R**.

Bordier (Arthur), D M, Direct. de l'Éc. de Méd. — Grenoble (Isère). — 1876. **T**.

Bosteaux-Paris (Charles), Maire de Cernay-les-Reims (Marne). — 1890. **T**.

Boudier (Victor) — Anglet, Villa Bon Joly, par Bayonne (Basses-Pyr.). — 1894. **T**.

Bourgois (E.), Commis de 1re classe des Affaires Indigènes — 6, rue des Marais, Viroflay (Seine-et Oise). — 1909. **T**.

Boutegoy, D M — Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). — 1878. **T**.

Breteuil (Mis de) — 10, avenue du Bois de Boulogne, Paris, XVI. — 1906. **T**.

Broca (Auguste), D M, Agr. de la Fac. de Méd., Chirurg. des Hôp. — 5, rue de l'Université, Paris, VII. — 1880. **T R**.

Cabred (Domingo), D M, Prof. à la Fac. de Méd. — Hospicio de los Mercedes Buenos-Ayres (Rép. Arg.). — 1888. **T**.

Cambillard (A.), D M — 17, rue Lemercier, Paris, XVII. — 1897. **T**.

Camus (Paul), professeur, 15, rue Elzévir, Paris, III. — 1907. **T**.

Cantacuzène (Prince Georges), 13, rue de La Trémoille, Paris, VIII. — 1908. **T**.

Cantacuzène (Jean), Prof. à la Faculté de Méd. de Bucarest. — 1908. **T**.

Capitan (Louis), D M — Prof. à l'Ec. d'Anthropologie, chargé de cours au Collège de France — 5, rue des Ursulines, Paris, V. — 1881. **T**.

Capus (Guillaume), Direct. de l'Agriculture — Saïgon (Cochinchine française) et 18, rue Nicole, Paris, V. — 1888. **T R**.

Cartailhac (Emile) — Correspondant de l'Inst. — 5, rue de la Chaîne, Toulouse (Hte-Gar.). — 1869. **T**.

Cazalis de Fondouce (Paul), Lic. ès-Sc., Ingénieur, Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. — 18, rue des Étuves, Montpellier (Hérault). — 1865. **T**.

Chaillou, D M, de l'Institut Pasteur — 4, rue de Luynes, Paris, VII. — 1909. **T**.

Chanteaud (Georges), D M, 76, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris, XVII. — 1908. **T**.

Chaplin (William), Ingénieur — Place J. Laborde, Tananarive (Madagascar). — 1903. **T**.

Charvilhat, D M — 4, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — 1903. **T**.

Chatellier (Paul du), Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. — Kernus, par Pont-l'Abbé (Finistère). — 1890. **T**.

Chaumet (Edmond), D M — 98, rue Chardon-Lagache, Avenue de Versailles, Paris, XVI. — 1906. **T**.

Chauvet (Gustave), Notaire, Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. — Ruffec (Charente). — 1875. **T**.

Chervin (Arthur), D M, Direct. de l'Institut des bègues — 82, av. Victor-Hugo, Paris, XVI. — 1877. **T R** — *Démographie*.

Choquet, Prof. à l'École Dentaire — 49, Avenue de la Grande-Armée, Paris, XVI. — 1906. **T**.

Closmadeuc (G de), D M — Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. et de l'Acad. de Méd. — Vannes (Morbihan). — 1884. T.

Collignon (René), D M, Méd.-maj. de 1re cl. au 25e d'inf., Correspond. du Minist. de l'Inst. Publ. — 6, rue de la Marine, Cherbourg (Manche). — 1880. **T**.

Colocci (Mis) — Catane (Italie). — 1905. **T**.

Comont (Pierre), Publiciste — 23, rue Corot, Ville d'Avray (S.-et-O.) et 19, rue d'Uzès, Paris, II. — 1908. **T**.

Costa-Ferreira (Antonio A. de), D M — Museu anthropologico — Rua Sa da Bandeira, Coïmbra (Portugal). — 1902. **T**.

Courty (Georges), Prof. géol. app. École Sp. des Travaux Publics. — 35, rue Compans, Paris, XIX — à Chauffour, par Etréchy (S.-et-O). — 1901. **T R**.

Créqui-Montfort (Comte de) — 58, rue de Londres, Paris, VIII. — 1903. **T**.

Cuyer (Édouard), Prof. suppl. à l'Éc. des Beaux-Arts — 8, quai Debilly, Paris, XVI. — 1886. **T**.

Daleau (François), — Bourg-sur-Gironde (Gironde). — 1875. **T**. *Préhistorique, ethnographie*.

Daveluy (Charles), Direct. gén. hon des Contributions directes et du Cadastre, Sous-Directeur de l'Éc. d'Anthropologie — 107, Bd Brune, Paris, XIV. — 1889. **T**.

David (Mme) Alexandra) — 29, rue Abd-el-Wahab, Tunis (Tunisie). — 1900. **T**.

Dechelette (Joseph), Conservateur au Musée de Roanne (Loire) — 1905 **T**.

Deglatigny (Louis) — 11, rue Blaise-Pascal, Rouen (Seine-Inférieure). — 1897. **T R**.

Delisle (Fernand), E. M., Prépar. au Lab. d'Anthropologie du Muséum d'Hist. nat. — 4, rue Saint-Aubin, Vitry-sur-Seine (Seine. — 1883. **T.**

Demonet (E.), D M, Méd. Chef Hôpital Bou Sâada (Alger). — 1904. **T.**

Deniker (Joseph), Doct. ès Sc., Bibliothécaire du Muséum d'Hist. nat — 8, rue de Buffon, Paris, V. — 1881. **TR**.

Descamps (Auguste) — 1, Bd Beauséjour, Paris XVI. — 1897. **T.**

Despréaux (P.), D M — 11. rue Littré, Paris, VI. — 1895 **T R.**

Deyrolle Lic. ès-sciences. Méd. major au 1er zouaves — Fort de Nogent-sur-Marne (Seine). — 1904. **T.**

Diamandy (Georges). Député au Parlement roumain — Bucarest (Roumanie). — 1892. **T R**

Doigneau (Albert) — 45, Boulevard Thiers, Fontainebleau (S.-et-M.). — 1898. **T**. *Palethnologie*.

Douglass (Andrew E.), de New-York, chez M. Leroux, Éditeur 28, rue Bonaparte. Paris, VI. — 1887. **T R**.

Dublancq-Laborde, Commissaire des Colonies en retraite — Fort-de-France (Martinique). — 1907. **T**.

Dubreuil-Chambardel (Louis). D M — 3, rue Jeanne-d'Arc, Tours (Indre-et-Loire). — 1905. **T**.

Duportal (Henry), Inspecteur Gén. des Ponts et Chaussées — 4, villa Montmorency, Paris, XVI. — 1868. **T**.

Dupuy (Eugène), D M, 53, Avenue Montaigne, Paris, VIII. — 1908. **T**

Durdan. — 13, rue du Bouloi, Paris. I. — 1906. **T**.

Dussaud (René), Prof. adj. à l'École d'Anthropologie — 133, avenue Malakoff, Paris, XVI. — 1900. **T**.

Echérac (M. d'). Ancien secrétaire général de l'Assistance publique, 29, rue de Condé, Paris, VI — et 6, chemin des Coutures, Sèvres (S.-et-O.). — 1880. **T**.

Eichthal (Louis d') — Les Bézards, par Nogent-sur-Vernisson (Loiret). — 1881. **T**.

Enjoy (Paul d'). Substitut du Procureur de la République — 19, rue du Chilou, Le Havre (Seine-Inf.). 1894. **T R**.

Essling (Prince d') — 8 rue Jean-Goujon, Paris, VIII. — 1871. **T**.

Fallot (A.), D M, Prof. à l'Éc. de Méd. — 167, rue de Rome, Marseille B.-du-Rh.). — 1879, **T**.

Fauvelle (René), D M — 11, rue de Médicis, Paris, VI. — 1893. **T**.

Fiaux (Louis), D M — 22, rue Tocqueville, Paris, XVII. — 1878. **T**.

Firmin (A.), Avocat — Cap Haïtien (Haïti). 1884. — **T R**.

Fischer (Henri). Chef des Trav. géolog. à la Fac. des Sc. — 51, Bd St-Mlchel. — Paris, V. — 1893 .**T**.

Flamand (G. B. M.), chargé de cours à l'Éc. Sup. des Sc. — 6, rue Barbès, Mustapha Alger (Algérie). — 1900. **T**.

Fouju (Gustave), Palethnologue, 33, rue de Rivoli, Paris, IV. — 1896 **T R**

Fumouze (Victor), D M — 78, rue du Faub. St-Denis. Paris, X. — 1872. **T**.

Gadeau de Kerville (Henri), Homme de sciences — 7, rue Dupont, Rouen (Seine Inf.). — 1886. **T**.

Gallard (Frank), D M — Biarritz (Basses-Pyr.) — 1892. **T**.

Garcia Lopez (Eduardo) — Abogado, Calle 63, n° 518, Merida (Mexique). — 1903. **T**.

Gauraud (Jean), D M, Médecin de l'Assistance Indigène — Conakry (Guinée Française). — 1909. **T**.

Geoffroy (Jules), D M — 15, rue de Hambourg, Paris, VIII. — 1879. **T**.

Georges (Maximilien), Architecte — 148, rue Lecourbe, Paris, XV. — 1893. **T**.

Giovanetti (Nobile Giulio) — 7, place Marcellin-Berthelot, Paris, V. — 1902. **T**.

Girard (H.), Médecin principal à l'École d'application — Toulon (Var). — 1902. **T**.

Giraux (Louis) — 9 *bis*, av. Victor-Hugo, Saint-Mandé (Seine). — 1898. **T R**.

Girod (Paul), Prof. à la Fac. des Sc. et à l'Éc. de Méd. — 26, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — 1900. **T**.

Godin (Paul), D M, Méd.-Major des Hôpitaux, en congé — Villa Henri-Victor, Saint-Raphaël (Var). — 1896. **T**.

Gorodichze (Léon), D M — 35, rue de la Bienfaisance, Paris, VIII. — 1902. **T**.

Gourari (David), D M — Stanitza Kovenovskaja, district de Kouban (Russie). — 1899. **T**.

Guébhard (A.), Agrégé de Fac. Méd. — St-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes). — 4, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, V. — 1902. **T R**. *Géologie*.

Guelliot (Octave), D M, Chir. des Hôp. — 9, rue du Marc, Reims (Marne). — 1899. **T**.

Guibert, D M — St-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 1888. **T**.

Guimet (Emile) — 1, place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), — et Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris, XVI. — 1877. **T R**.

Hanotte (Maurice), D M — 5, rue Montaigne, Paris VIII. — 1899. **T**

Hennuyer (A.), imprimeur-éditeur — 7, rue Darcet, Paris, XVII. — 1881. **T R**.

Herbert (Joseph-Amand), Commandant du génie en retraite. — 19, rue Hautefeuille, Paris, VI. — 1901. **T**.

Hernandez (Fortunato), D M. Inspecteur des Consulats. — Calle Zuleta. 4, Mexico (Mexique). — 1903. **T**.

Herpin-Pietkiewicz (Alexandre), D M — 79, Boulevard Haussmann, Paris, VIII. — 1909. **T**.

Hervé (Georges), D M. Prof. à l'Ec. d'Anthropologie — 8, rue de Berlin, Paris. — 1880. **T**.

Heurtematte (Ernest) — 37, rue de Ponthieu, Paris VIII. — 1908. **T**.

Holbé, Pharmacien — Saïgon (Cochinchine française). — 1903. **T**.

Hounsfield, Ingénieur — 32, rue Michel-Ange, Paris, XVI. — 1909. **T**.

Hovelacque (Mme veuve Abel) — 38, rue du Luxembourg, Paris. VI. — 1896. **T R**.

Hovelacque (André) — 38, rue du Luxembourg, Paris, VI. — 1901. **T R**.

Hoyos y Sainz (Luis de), Catedratico del Instituto — Silleria, 1, Toledo (Espagne). — 1892. **T**.

Hubert (Henri), Conservateur-adjoint du Musée Saint-Germain — 31, rue Saint-Jacques, Par-s, V. — 1900. **T R**. *Préhistorique*.

Huguet (J. J. A.), D M, Prof. adj. à l'Ecole d'Anthropologie — 11, rue Violet, Paris, XV. — 1902. **T R**.

Jarricot, D M, Chef du Laboratoire de la Clinique Obstétricale de l'Université de Lyon — 9, cours Gambetta, Lyon (Rhône). — 1906. **T**.

JOURDAN (Emile), D M — 3, rue Ampère, Paris, I. — 1897. **T R**.

JOUSSEAUME (F.), D M — 29, rue de Gergovie, Paris, XIV. — 1866. **T R**.

JUGLAR (Mme Joséphine) — 58, rue des Mathurins, Paris, VIII — 1881. **T R**.

KELLER, Ingénieur — 77, rue du Montet, Nancy (Meurthe-et-M.) — 1900. **T**.

KESSLER (Fr.), manufacturier — Soultzmatt (Alsace). — 1883. **T R**.

KOVALEWSKI (Maxime) — Villa Batava, Beaulieu (Alpes-Maritimes). 1894. **T**.

LABADIE-LAGRAVE (Frédéric), D M. Méd. des Hôp — 8, avenue Montaigne, Paris, VIII. — 1869. **T**.

LANNELONGUE (O. M.), memb. de l'Acad. des Sc. et de l'Acad. de Méd., Prof. à la Fac. de Méd. — 3, rue François-Ier, Paris. VIII. — 1877. **T**.

LAPICQUE (Louis), D M, Maître de Conférences à la Fac. des Sc. — 6, rue Dante. Paris, V. — 1892. **T**.

LA TOUR (de), D M — 16, rue Cortambert, Paris, V. — 1902. **T**.

LAUNOIS — 12, rue Portalis, Paris, VII. — 1904. **T**.

LAVILLE (André), Préparateur à l'Ec. des Mines. — 39, avenue des Gobelins, Paris, XIII. — 1897. **T R**.

LE COIN (Albert), D M — 15, rue Guénégaud, Paris, VI. — 1873. **T**.

LE DOUBLE (A. F.), D M, Prof. d'Anatomie à l'Ec. de Méd., Membre Associé National de l'Acad. de Méd. — 29, rue Nicolas-Simon, Tours (Indre-et-Loire). — 1876. **T**.

LEHMANN-NITSCHE (Robert), D M et D. et Sc. nat. et en médecine. Chef de la section anthropologique du Musée de La Plata, Professeur d'anthrop. à l'Univ. de Buenos-Aires — La Plata. Musée (République Argentine). — 1897. **T**.

LEJARS (Félix), D M. Agr. de la Fac. de Méd., Chirurg. des Hôp. — 96, rue de la Victoire, Paris, IX. — 1889. **T**.

LEJEUNE (Charles), Avocat — 12, rue Soufflot, Paris, V. — 1896. **T R**. — *Religions et Sociologie*.

LEROY (Eugène-Bernard), D M, Médecin consultant à la Salpêtrière, 51, rue de Miromesnil, Paris, VIII. — 1907. **T**.

LETOURNEAU (Gustave), Avocat — 56, rue N.-D.-des Champs, Paris, VI. — 1902. **T**.

LEVASSEUR (Emile), membre de l'Institut, Prof. Administrateur du Collège de France. — Paris, V. — 1881. **T**.

LOUBAT (duc de), 53, rue Dumont-d'Urville, Paris, XVI. — 1895. **TR**.

LOUYS (Pierre) — 29, rue de Boulainvilliers, Paris, XVI. — 1900. **T**.

LUGOL (Edouard), Avocat — 11, rue de Téhéran, Paris, VIII. — 1866. **T**.

MAC AULIFFE (C.), D M. Rédacteur en chef de *La Clinique* — 43, Boulevard Haussmann. — 1909. **T**.

MACQUART (Emile) — 32, rue Denfert-Rochereau, Alger-Mustapha. — 1900. **T**.

MAC CURDY (George-Grant), Lecturer of Prehistoric Anthropology, Curator Anthr. Collections, Peabody Museum Yale University — 237, Church Street, New Haven, Conn. (U. S. Am.) — 1896. **T**.

MADROLLE (Claudius). — 95, avenue du Roule, Neuilly (Seine). — 1907. **T**.

MAGALHAENS (José de), D M — 8, rue de la Sorbonne, Paris, V. — 1903. **T**.

MAGNAN (V.), D M, Membre de l'Acad. de Méd., Médecin de l'Asile Sainte-Anne — 1, rue Cabanis, Paris, XIV. — 1876. **T**.

Mahoudeau (P.-G.), Prof. d'Anthropologie zoologique à l'Ec. d'Anthropologie — 188, avenue du Maine, Paris, XIV. — 1887. **T.**

Manouvrier (Léonce), D M, Directeur du Lab. d'Anthropologie de l'Ec. des Hautes Etudes, Prof. d Anthr. physiologique à l'Ec. d'Anthropologie — 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VI. — 1882. **T R.**

Marie (A)., Médecin en chef des Asiles de la Seine — Villejuif. — 1909. **T.**

Marin (Louis), Député — 13. av. de l'Observatoire, Paris, VI. — 1898. **T R.**

Marmottan (Henri), D M — 31, rue Desbordes-Valmore, Paris. XVI. — 1875. **T.**

Marty (J.), D M, Méd. princ. à l'Hôp. Mil. — Toul (Meurthe-et-Moselle) — 1899. **T R.**

Masbrenier (Jean), D M — 24, avenue Thiers, Melun (Seine-et-Marne). — 1902. **T R.**

Massignon (F.) — 93, rue Saint Honoré, Paris, I. — 1883. **T.**

Masson (Pierre), éditeur — 120, Bd St-Germain, Paris, VI. — 1900. **T.**

Maurel (Edouard), D M., Prof. de pathol. expér. à l'Ec.de Méd — 10, Bd Carnot, Toulouse (Haute-Garonne). — 1877. **T.**

Mauss, Prof. à l'Ecole des Hautes-Etudes (section des Sciences Relig.) — 3, rue de Cluny, Paris, V. — 1905. **TR.**

Mayet (Lucien), D M, D. Sc., Chargé de cours à la Faculté des Sciences de Lyon (Cours d'Anthropologie). — 15, rue Emile-Zola, Lyon (Rhône) — 1900. **T** *Préhistorique, Anthropologie physique.*

Mazelière (Marquis de La). — 40, rue Barbet de-Jouy, Paris, VII. — 1904. **T.**

Medéa (Eugène), D M, — 3, Palescapa, Milan (Italie). — 1903. **T.**

Médina (Gabriel) — 9, rue d'Oran, Tunis (Tunisie). — 1896. **T.**

Menard (Saint-Yves), D M, Membre de l'Acad. de Méd., Direct. de l'Institut de vaccine animale. — 8, rue Ballu, Paris, IX. — 1887. **T.**

Meyer (Théodore) — 98, rue de Neuilly, Gagny (Seine-et-Oise — 1900. **T R.**

Minovici (Nicolas), D M, Direct. adj. de l'Institut médico-légal. — Bucarest Roumanie) — 1902. **T.**

Mireur (Hypolyte), D M, — 1, rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône). — 1890. **T.**

Mohyliansky (Nicolas) — Injénernaïa, 4 Musée Russe de l'Empereur Alexandre III, Saint-Péterbourg (Russie). — 1897. **T.**

Moncelon (Léon) — Ygrande (Allier) — 1886. **T R.**

Mondésir — 9, rue Flatters, Paris, V. — 1907. **T.**

Mortillet (Adrien de), Prof. à l'Ec. d'Anthropologie, Président d'honneur de la Société Préhistorique de France. — 22, av. Reille, Paris, XIV — 1881. **T R.** *Préhistorique, ethnographie.*

Novikoff (J.) — 6, rue de la Poste, Odessa (Russie) — 1891. **T.**

Oppenheim (Mlle Stéphanie) — Gloriastrasse, 55, Zurich V (Suisse) — 1906. **T.**

Outes (Félix F.), Secrétaire général du Musée. — La Plata (Rép. Arg.) — 1907. **T.**

Papillault (Georges), D M, Direct. adj. du Lab. d'Anthropologie de l'Ec. des Hautes-Etudes, Prof. à l'Ecole d'Anthropologie — 2 *bis*, av. Frochot, Paris, IX — 1893. **T.**

Parîs (Gustave), D M — Luxeuil — (Haute-Saône) — 1880. **T.**

Parlier (J.), Capitaine d'Artillerie — 17, rue d'Angivillers, Versailles (Seine-et-Oise) — 1906. **T.**

Paul Boncour (Georges), D M — 164, rue du Faub. St-Honoré, Paris, VIII — 1894. **T R**.

Pechdo (J.) D M — Villefranche (Aveyron — 1878. **T**.

Pene (X.) – Ozon Park Woodaven, New-York. L. I (U. S. Am.) — 1884. **T**.

Pennetier (Georges), D M, Prof. de physiologie à l'Ec. de Méd. — 9, impasse de la Corderie, barrière St-Maur, Rouen (Seine-Inf.) — 1868. **T**.

Piéron (Henri). Maître de conf. à l'Ec. des Hautes-Etudes — 96, rue de Rennes, Paris, VI. — 1902. **T**.

Pietkiewicz (Valérius) — 79, Bd Haussmann, Paris, VIII. — 1878. **T**.

Pokrovski (Alexandre), Lic. ès-Sc. nat., Privat-doc. à l'Univ. — Kharkov (Russie) — 1894. **T**.

Pornain (Léon). D M — Arnage (Sarthe). — 1888. **T R.**

Poutrin, D M, Médecin Major en mission. — 1908. **T**.

Pozzi (Samuel), D M, memb. de l'Acad. de Méd., Prof. à la Fac. de Méd., Chirurg. des Hôp. — 47, av. d'Iéna, Paris, XVI. — 1870. **T**.

Prouteaux (Maurice). Adjoint de 1re classe des Affaires indigènes à Lahou Côte d'Ivoire) — 1, rue de la Cathédrale, Poitiers (Vienne). — 1907. **T**.

Rabaud (Etienne), D M, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences, Prof. adj. à l'Ecole d'Anthropologie – 3, rue Vauquelin, Paris, V. — 1902. **T**.

Raffegeau (Donatien), D M — 9, av. des Pages. Le Vésinet (S.-et-O.) — 1889. **T**.

Raymond (Paul), D M, Agrégé à la Fac. de Méd. de Montpellier — 34, av. Kléber, Paris, XVI. — 1892. **T**.

Regnault (Félix), D M, anc. Int. des Hop. — 18, rue des Bruyères, Sèvres Seine-et-Oise). — 1888. **T R**

Reynier (Paul), Agr. à la Fac. de Méd., Chirurg. des Hôp. — 12 *bis*, place Delaborde, Paris, VIII. — 1883. **T**.

Ribbing (Læennard de — Lund (Suède) — 1898. **T**.

Ribemont (Alban). D M, membre de l'Acad. de Méd., Prof. à la Fac. de Méd. Accoucheur des Hôp. — 10, Bd Malesherbes, Paris, VIII. — 1876. **T**.

Ribot (Th.). Prof. au Collège de France, Direct. de la *Revue philosophique*. — Librairie Alcan, 108, Bd St-Germain, Paris, VI. — 1880. **T**.

Richet (Charles), D M. Membre de l'Acad. de Méd., Prof. à la Fac. de Méd. — 15, rue de l'Université, Paris, VII. — 1877. **T**.

Rivet, D M, Assistant d'anthropologie au Muséum — 61, rue de Buffon, Paris, V. — 1902. **T R**.

Rivière (Emile), Direct. de Labor. au Collège de France — 2, Boulevard de Strasbourg, Boulogne-sur-Seine (Seine). — 1874. **T**.

Robin (Paul) — 5, passage du Surmelin, Paris, XX. — 1881. **T R**.

Robin-Massé (Paul) D M, Chirurgien de l'Hôpital Péan — 6, rue Castellane, Paris, VIII. — 1901. **T**.

Roche (Jules), Député — Square Monceau, 84, Bd des Batignolles, Paris, XVII. — 1899. **T**.

Rothschild (baron Edmond de), Membre de l'Institut — 41, rue du Faub. St-Honoré, Paris, VIII. — 1875. **T**.

Rothschild (baron Gustave de), Consul général d'Autriche — 23, av. Marigny, Paris, VIII — 1875. **T**.

Roudanovsky (B.) — Consul de Russie à Malte — 1905. **T**.

Rousselet (Louis), Archéologue — 126, Bd St-Germain, Paris, VI. — 1872. **T R**.

Roux, D M, Méd. Major, 12, Bd Henri-IV, Paris, IV. — 1901. **T**.

Saint-Martin, D M, Médecin-Major de 2e classe au Train des Equipages — Nantes (Loire-Inférieure — 1906. **T**.

Saint-Paul (G.), D M, Méd. major au 24e Bon de chasseurs. — Villa Laups, Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). — 1902. **T**.

Salomon (Paul), D M — Port-au-Prince (Haïti). — 1905. **T**.

Saville (Marshall H.) American Museum of natural history — 8th. av. & west 77th street. New-York City, (U. S. Am.) — 1895. **T R**.

Schleicher (Adolphe), libraire-éditeur — 61, rue des Sts-Pères, Paris, VI, — 1891. **T**.

Schleicher (Charles), libraire-éditeur — 61, rue des Sts-Pères Paris, VI — 1897. T.

Schmidt (Oscar), palethnologue — 86, rue de Grenelle, Paris, VII. 1895. T.

Schmit (Emile, Pharmacien — 24, rue St-Jacques, Châlons-sur-Marne (Marne) — 1892. **T**.

Schrader (Franz), Prof. à l'Ec. d'Anthropologie — 75, rue Madame, Paris, VI. — 1892 **T**.

Schwerz (François) — Neuhausen am Rheinfall. Bahnhofstrasse, 429 (Suisse) — 1906. **T**.

Sébillot (Paul). Membre de la Comm. des Monum. mégal. — 80. Bd St-Marcel, Paris, V. — 1878. **T**. *Littérature, folklore, traditions populaires*.

Séglas (J.), D M. Méd. des Hôp. — 96, rue de Rennes, Paris, VI. — 1884. **T**.

Segond (Paul), D M, Prof. à la Fac de Méd., Chirurg. des Hôp. — 4, quai Debilly, Paris, XVI. — 1872. **T**.

Selys-Longchamps (baron Walther de) — Château d'Halloy, Ciney (Belgique). — 1877. **T R**.

Sérieux (Paul), D M, Méd. de la maison de santé de Ville-Evrard — Neuilly-sur-Marne (S.-et O.). — 1891. **T**.

Siffre (Achille), D M — 97, Bd Saint-Michel, Paris, V. — 1906 **T**.

Sinety (comte Louis de), D M — 14, place Vendôme, Paris, I. — 1884. **T**.

Soury (Jules), Direct. d'Etudes à l'Ec. des Hautes-Etudes — 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, VI. — 1903. **T**.

Stephenson (Franklin-Bache), D M, Medical Inspector in the U. S. Navy — Portsmouth, N. H. (U. S. Am.). — 1878. **T R**.

Stoenesco (Nicolas), D M. Institut médico-légal — 32, rue Isvor, Bucarest (Roumanie). — 1902 **T**.

Syamour (Mme Marguerite), statuaire — 6, rue de Val-de-Grâce, Paris, V. — 1888. **T**.

Tarnowski (Mme Pauline), D M — 1, Hôtel Flora, via Veneto, 95, Roma (Italie). — 1890. **T**.

Taté, paléo-ethnologue — 9 *bis*, rue Michel-Ange, Paris, XVI. — 1897. **T**.

Testut (Léo). D M, Prof. d'Anatomie à la Fac. de Méd., Corresp. de l'Acad. de Méd. — 3 av. de l'Archevêché, Lyon (Rhône). — 1883. **T R**.

Thieullen (Adrien) — 72, rue d'Assas. Paris, VI. — 1883. **T**.

Thorel (Clovis), D M — 1. place d'Eylau, Paris. XVI. — 1876. **T**

Thulié (Henri), D M, Directeur de l'Ec. d'Anthropologie — 37, Bd Beauséjour, Paris, XVI. — 1866. **T**.

Tocilescu (Grégoire), Prof. d'archéologie à l'Univ. — Bucarest (Roumanie). 1898. **T**.

Tommasini (André) — Avapesa, par Nuro (Corse). — 1902. **T R**.

Topinard (Paul), D M — 28, rue d'Assas, Paris, VI. — 1860. **T R**.

Valenzuela (Théodore), anc. Ministre plén. de Colombie — Bogota. — 1875. **T R**.

Van Gennep — 56, rue de Sèvres, Clamart (Seine). — 1904. **T**.

Varigard (Mme) — 4, Bd Flandrin, Paris, XVI. — 1905. **T**.

Variot (G.), D M, Médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades — 1, rue de Chazelles, Paris, XVII. — 1888. **T**.

Vauchez (Emmanuel) — Les Sables-d'Olonne (Vendée). — 1888, **T R**.

Vauvillé (O.), Archéologue — 17 rue de Christiani, Paris, XVIII. — 1890. **T**.

Verneau (R.), D M, Assistant au Muséum d'Hist. nat. — 48, rue Ducouëdic, Paris, XIV. — 1875. **T**.

Viasemsky (Prince), Secrétaire de l'Ambassade Impériale de Russie — 79, rue de Grenelle, Paris, VII. — 1905. **T**.

Vielle (Alexandre), Juge de paix Ecouen (S.-et-O.). — 1885. **T**.

Vignon (Louis), Prof. à l'Ec. coloniale — 4, rue Gounod, Paris, XVII. — 1904. **T**.

Vihirlef (Voldemar), Explorateur — 4, rue Tournefort, Paris, V. — 1908. **T**.

Vinson (Julien), Prof. à l'Ec. des langues orientales vivantes — 58, rue de l'Université, Paris, VII. — 1877. **T R**.

Viré (Armand), Doct. ès-Sc. nat — 8, rue Lagarde, Paris, V. — 1892. **T**.

Vivanco (Luis), Prof. de Chirurgie à la faculté de Quito (République de l'Equateur) — viâ New-York — 1907. **T**.

Vogt (Victor) — 75, Bd St-Michel, Paris V. — 1890 **T**.

Volkov (Th.), Doct. ès-Sc. nat. — Musée d'Imper. Alexandre III. Section d'Ethnographie — St-Pétersbourg (Russie). — 1895. **T**.

Wehlin D M — 91, rue de Paris, Clamart (Seine). — 1884. **T R**.

Weisgerber (Ch.-Henri), D M — 62, rue de Prony, Paris, XVII. — 1880. **T**.

Wissendorff (Henry) — Serguievskaïa, 83, St-Pétersbourg (Russie). — 1886. **T R**.

Worms (René), Doct. ès-Lett. Agr. des Facultés, Direct. de la *Revue Intern. de Sociologie* — 115, Bd St-Germain, Paris, VI. — 1893. **T R**.

Zaborowski (S.) — Thiais (Seine). — **T R**. *Ethnologie*.

Zeltner (Franz de), Kayes (Soudan). — 1897. **T**.

MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

Andrian-Werburg (Freih. Ferdinand von), Präsident der Wiener Anthropolog. Gesellsc. — 7, Burgring, Wien I (Autriche) — et villa Mendiguren, Nice (Alpes-Maritimes. — 1901.

Anoutchine (Dmitri N.), Prof. d'Anthropologie — Musée polytechnique, Moscou (Russie). — 1893.

Antonowitch (Wladimir), Prof. à l'Univ. — Kiev (Russie). — 1899.

Aristoff, Médecin de la marine russe. — 1893.

Aspelin (Prof. Johan-R.) — Helsingfors (Finlande). — 1899.

Avebury (Lord) — 6, St James Square, London. — 1867.

Bajenoff (Dalgoraukowsky), pérécoulok, maison Labatcheff — Moscou (Russie). — 1905.

Beddoe (John), Esq., Vice Président of the Anthropological Institute of G.-B. — The Chantry, Bradford-on-Avon, Wilts — Angleterre. — 1860.

Bellucci (Comm. Prof. Giuseppe), Rettore dell' Univ. — Perugia (Italie).— 1893.

Bénédikt (Moriz), D M, Prof. für Nervenpathologie an der Univ. — 5, Franziskaner Platz, Wien (Autriche).—1893.

Bobrinskoy (Comte Alexis A.) — Président de la Commission archéologique, 58, Galernaïa, St-Pétersbourg (Russie). — 1901.

Brabrook (E.-W.), Esq. Président of Folklore Society — 178, Bedfort Hill. Balham, London, S. W. (Angleterre). — 1880.

Buschan (Georges), D M — K. Marine Stabsarzt — 18, Friedrich-Carlstrasse, Stettin (Allemagne). — 1891.

Capellini (Giovanni), Prof. di geologia all' Univ. — Bologna (Italie). — 1874.

Carr (Lucien), Peadoby Museum — Cambridge, Mass. (U. S. Am.). — 1879.

Castelfranco (Pompeo) — Inspettore degli scavi e monumenti d'antichità — 5, via Principe Umberto, Milano (Italie). — 1884.

Cocchi (Igino), Prof. à l'Institut des études supér. — Firenze (Italie). — 1872.

Collingwood (J. Frederik), Esq. — 5, Irene Road, Parson's Gren London, S. W. (Angleterre). — 1864.

Cora (Prof. Guido), Dirett. del *Cosmos* — 181, via Nazionale, Roma (Italie). — 1873.

Cumont (Georges), Avocat — 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles, Bruxelles (Belgique). — 1901.

Cunningham Prof. of Anatomy in the University of Edinburg. — 1905.

Donner (Otto), Prof. à l'Univ.) — Helsingfors (Finlande). — 1899.

Dupont (Édouard), Membre de l'Acad. des Sc. de Belgique, Direct. du Musée d'Hist. nat. de Bruxelles — Villa du Lac, Boitsfort (Belgique). — 1872.

Fenerly-Effendi, D M. Prof. à l'Éc. de Méd. — Constantinople (Turquie). 1865.

Fraipont (J.), D M, Membre de l'Acad. des Sc. de Belgique, Prof. de paléonthologie à l'Univ. — 35, Mont Saint-Martin, Liège (Belgique). — 1891.

Garson (John-G.), D M Esq. Instructor on the metric system of identification — 14, Stratford Place, London, W. (Angleterre). — 1893.

Giglioli (Prof. Enrico H.), Direttore del R. Museo zoolgico (animali vertebrati) — 4, Via Farinata degli Uberti Firenze (Italie). — 1882.

Giuffrida-Ruggeri (V.). D M, Prof. Direttore de l'Instituto Antropologico della R. Universita di Napoli. — 1901.

Gross (Victor), D M — Neuveville, canton de Berne (Suisse). — 1882.

Guida (Salvatore), Lieut.-colonel, médecin — Roma (Italie). — 1894.

Haddon (Alfred-Cort). — Prof. F. R. S. Inisfail, Hills Road — Cambridge (Angleterre). — 1901.

HILDEBRAND (Hans-O.), D M, Riksantikvarie, K. Vitterhets-Historie och Antickvitets Akademien — Stocklom (Suède). — 1874.

HOERNES (Prof. Moriz), Custos-adjunct am K. K. Naturhistorichen Hofmuseum — Ungargasse, 27, Wien, III (Autriche). — 1901. *Préhistorique.*

HOLMES (W. H.), Prof., Head Curator National Museum Anthropology — Washington. — 2905.

HOUZÉ (E.) D M, Prof. d'Anthropologie à l'Univ. — 89, Bd de Waterloo. Bruxelles (Belgique). — 1893

HRDLICKA (Ales), D M. Sous-direct. du Lab. d'Anthropologie U. S. National Museum — Washington. — 1904.

ISSEL (Arturo), Prof. di geologia all'Univ. — Genova (Italie). — 1901.

JACQUES (Victor), D M, Prof. à l'Univ. — 36, rue de Ruysbroeck, Bruxelles (Belgique). — 1893.

KATE (Hermann ten), D M — aux soins du Consul des Pays-Bas, à Kobé (Japon). — 1879.

KOLLMANN (Julius), Prof. de Zoologie à l'Univ. — Bâle (Suisse). — 1893.

LEITE DE VASCONCELLOS (Jose). — Director do Museu Ethnologico portuguès — Biblioteca nacional, Lisboa (Portugal). — 1899.

LIVI (Ridolfo), D M. — Medico Ispettore — Via Salaria, 90, Roma (Italie). — 1894.

LUMHOLTZ (Carl), aux soins de M. le Consul général de Norvège — New-York (U. S. A.). — 1889.

LUSCHAN (Prof. Félix von), Abt — Direktor am Kgl. Museum für Völkerkunde — Begasstr., 9, Berlin-Friedeneau (Allemagne). — 1878.

MALIEF (N.-M.), Prof. d'Anatomie à l'Univ. — 41, Souvaroswky prospect, St-Pétersbourg (Russie). 1882.

MANTEGAZZA (Prof. Paolo), Direttore del Museo Nazionale d'Antropologia Firenze (Italie). — 1863.

MATHEWS (Robert-H.), Hassall Street, Parramatta (N, S. W.) — 1899.

MEYER (A.-B.), Conseiller intime — Berlin W. 10 Hohenzollernstrasse, 17. — 1890. *Anthropalogie générale.*

MONTELIUS (Oscar), D M, Conservateur du Musée royal d'archéologie — Stockholm (Suède) — 1874.

MORÉNO (Francisco P.), Directeur du Musée de La Plata (Rép. Arg.) 1893.

MORRIS (J.-P.) — Ulverston (Angleterre) — 1867.

MORSELLI (Enrico), Prof. di Neuropatologia nella Univ. — 46, via Assarotti, Genova (Italie) — 1874.

MUCH (Dr Matthäus), Reg.-Rat, Konservator der Kunst.-u. histor. Denkmale — Penzingerstrasse, 84, Wien (Autriche). — 1878.

MULLER (Sophus), Directeur du Musée des Antiquités — Copenhague (Danemark). — 1899.

MUNRO (Robert), Esq., Secretary of Society of Antiquaries of Scotland — 48, Manor Place. Edinburgh (Ecosse). — 1899

NIEDERLE (Lubor, D M, Prof. d'Anthropologie à l'Univ. — Taborka ul. 1044 II, Prague (Bohême) — 1893.

OBOLONSKI (Nicolas), D M. Prof. à l'Univ. — Kiev (Russie) — 1889.

OUVAROFF (Comtesse), Présidente de la Société archéologique de Moscou — Musée historique, Moscou (Russie) — 1899.

Pétrini (Michel, D M — Direct. du Service de Santé, Bucarest (Roumanie) — 1874.

Pic (Dr J.-L.), Directeur du Musée Archéologique — Prague (Bohême) — 1905.

Pigorini (Prof. Luigi), Dirett. del Museo nazionale preistorico ed etnografico — Collegio romano, Roma (Italie) — 1881.

Putnam (Prof. F.-W.), Curator of the Peabody Museum — Cambridge, Mass, U. S. Am.). — 1882.

Ranke (Johannes), Prof. de Zoologie à l'Univ. — 25, Brienner Strasse, München (Allemagne) — 1882.

Read (Charles H.), Esq. Keeper of British and Mediæval Antiquities and Ethnography, British Museum — 22, Carlyle Square, Chelsea, London (Angleterre) — 1901.

Regalia (Ettore), R. Instituto di Studi Superiori — 3, via Gino Capponi, Firenze (Italie) — 1893.

Retzius (Prof. Gustaf) — Stockholm (Suède) — 1878.

Rivett Carnac (le Colonel J. H.), aide de camp de S. M. le Roi d'Angleterre — 40, Green street. Park Lane, London (Angleterre) — et château de Rougemont, Aargau (Suisse) — 1883.

Schenk (Alexandre), Prof. agr. d'Anthropologie à l'Univ. — 60, avenue de Rumine, Lausanne (Suisse) — 1899.

Schmidt (Waldemar), Prof. d'Egyptologie à l'Univ. — Copenhague (Danemark) — 1875.

Schwalbe (G.), D M, Prof. Direktor des anatomischen Instituts des Universitäts — Schwarzwaldstrasse, 39, Strassburg (Alsace) — 1901.

Sommier (Comm. Stephen), Segretario della Soc. italiana d'antropologia — 3, via Gino Capponi, Firenze (Italie). —

Stieda (Ludwig), Prof. d'Anatomie à l'Univ. — Kœnisberg (Allemagne) — 1879.

Thomson (Arthur), Esq., Prof. of human Anatomy in the Univ. — The Museum, Oxford (Angleterre). — 1895.

Török (Aurel von), D M., Prof., Direktor des Anthropologischen Museums Budapest (Hongrie). — 1893.

Turner (sir William), Prof. of Anatomy in the Univ. — 6, Eton Terrace, Edinburg (Ecosse). — 1878.

Tylor (Edward-B.), Prof. of Anthropology — Museum House, Oxford (An-Angleterre). — 1880.

Waldeyer (Prof. W.), D M — G. Méd. Rat. — Lutherstr, 35, Berlin, W (Allemagne). — 1904.

Weisbach (Augustin), D M. General-Stabsarzt — Sparbersbachgasse, 41, Gratz II, (Autriche).

CORRESPONDANTS

I. — *Correspondants nationaux.*

Aubert (Louis), Méd.-maj. de 1re cl., Hôp. mil. Villemanzy — Lyon (Rhône. — 1887.

Bestion, D M, Méd. de 1re cl. de la Marine — rue St-Roch, Toulon (Var). — 1879.

CARRIÈRE (Gabriel), Corresp. du Min. de l'Inst. Publ. — 5, rue Montjardin, Nîmes (Gard). — 1894.
CELLE (Eugène), D M — San-Francisco, Cafornie (U. S. Am.). — 1862.
CHASSIN, P M — Vera-Cruz (Mexique. — 1870.
CLAINE (Jules) — Consul de France à Rangoon (Birmanie). — 1891.
CORNE, Consul au Japon. — 1879.
DESPLAGNES (Louis), Lieutenant d'Infanterie coloniale — 13, quai de l'Est, Lyon (Rhône). — 1906.
DUHOUSSET (Colonel E.) — 6, rue de Furstenberg, Paris, VI. — 1833.
DYBOWSKI (Jean), Direct. du Jardin d'essai colonial — Vincennes (Seine). — 1894.
FONTAN (Alfred) — Mazamet (Tarn). — 1860.
GODEL (Paul) — Grenoble (Isère). — 1892.
HAGEN (A.), D M — 2 *bis*, place Gambetta, Toulon (Var). — 1894.
JALOUZET, vice-consul de France — Belfast (Irlande). — 1883.
JOURON (L.) — Avize (Marne). — 1901.
LACASSAGNE (A.). Prof. à la Fac. de Méd., Corresp. de l'Acad. de Méd, — 1, place Raspail. Lyon (Rhône). — 1869.
LAGRENÉ (de), Consul de France — Moscou (Russie). — 1879.
LALOY (L.), D M, Bibliothécaire de la Faculté de Méd. — Bordeaux. — 1902.
LÉCUYER, D M — Beaurieux (Aisne). — 1887.
MARTIN (A.), D M — Alger (Algérie). — 1879.
MOLINIER, Pharmacien. — 1878.
MONTANO (Joseph), D M, — Gémil, par Montastruc (Hte-Gar.) — 1879.
NEIS (Paul), D M, Méd. de 1re cl. de la marine — Saïgon (Cochinchine française — 1881.
PICARD, Lieutenant d'Infanterie Coloniale, détaché à l'Etat-Major de la Place de Paris. 4, avenue de La Tourelle, Saint-Mandé — 1907.
PIGNÉ, D M — San Francisco, Californie (U. S Am.) — 1863.
PRENGRUEBER (A.), D M, Méd. de colonisation — Palestro (Algérie). — 1881.
RAMADIER, D M, Direct. de l'Asile des aliénés — Rodez (Aveyron) — 1891.
ROCHER (Emile), Corresp. du Min. de l'Inst. Publ., Consul de France — Liverpool (Angleterre) — 1881.
ROUVIÈRE (lieut.-colonel de), au ministère de la Guerre, — Paris, VII. — 1867.
RUELLE D M, Médecin de l'Armée Coloniale, en mission — 1905.
VÉRON (Mme veuve Eugène) — chalet de l'Epée, chemin de Puits à Antibes (Alpes-Maritimes). — 1891.
VILLARD, D M — Verdun (Meuse). — 1897.
WIENER (Ch.) — Ministre plénipotentiaire, 6, rue Margueritte, Paris, XVII. — 1878.

II. — *Correspondants étrangers.*

AMBROSETTI (Juan B.), à l'Institut géogr. — Buenos-Aires (Rép. Arg.) — 1899.
ARBO (C. O. E.) D M, Brigadlakare. — 55 bis, Munkedamsvei, Christiana (Norwège), — 1880.

BALFOUR (Henry), Esq. Anthropological department Museum — Langley Lodge, Headington Hill, Oxford (Angleterre). — 1899.

BARBER (E.-A.), Maître ès-arts de l'Univ. — 4007. Chesnut st, Philadelphia, Pa. (U. S. Am.). — 1886.

BOAS (Franz), Prof. Natural History Museum Anthropology — New-York (U. S. Am.). — 1899.

CALONGE (Belisario), D M — Truxillo (Pérou). — 1861.

CARROW, D M — Canton (Chine). — 1879.

CHOUDENS (Joseph de), D M — Porte-Rico (Antilles). — 1861.

CLODD (Edward), Esq. — 19, Carleton road, Tufnell Park, London N. (Angleterre). — 1901.

COSTA-SIMÕES (A. A da.), Prof. à l'Univ. — Coïmbra (Portugal). — 1866.

COURIARD (Alfred). D M — Grande-Koniuchenui, St-Pétersbourg (Russie). — 1875.

DALTON (Ormonde M.) — Esq., British Museum. — Bloomsbury, London. W. C. (Angleterre). — 1901.

DARLING (W.), Prof. d'anatomie aux Univ. de New-York et Vermont — New-York (U. S. Am.) — 1877.

DELMAS (Louis H.), D M — La Havane (Cuba). — 1878.

DERIZANS (Benito), D M — Larangeiras (Brésil). — 1876.

DORSEY (George A).) — Curator Field Colombian Museum Ethnologie. Chicago. — 1904.

DUCKWORTH (W. L. H.) Esq. Lecturer ou Physical anthropology. Jesus College — Cambridge (Angleterre). — 1901.

DUNANT (P.-L.), D M — Genève (Suisse). — 1868.

ENGERRAND, Professeur au Muséum de Mexico Popotla (Mexique). — 1908.

FERNANDÈS (A.-F.), D M — Rio-deJaneiro (Brésil). — 1861.

FRYER (Major), Commissaire du gouvernement anglais — Calcutta (Indes anglaises). — 1877.

GALDO (Manuel J. de), Presidente della Academia Medico-Quirurgica Española — Madrid (Espagne). — 1865.

GORDON (Antonio de), D M, Président de l'Acad. de Méd. et Sc. phys. et nat, — Habana (Cuba). — 1897.

GROMOFF (Mme Anna) — Petrovka, maison Korovine. — Moscou (Russie). 1900.

HAYNES (Henry-W.), Prof. à l'Univ. — 239, Beacon street, Boston, Mass. (U. S. A.). — 1878.

HEGER (Franz), Reg.-Rat, Direktor der anthrop. — ethnogr. Abeitlung des Natur.-histor. Hofmuseums — 1, Rasumoffskygasse, Wien, III (Autriche). — 1901.

HEGER (P.), D M, Prof. de Physiologie à l'Univ. — 35, rue des Drapiers, Bruxelles (Belgique). 1884.

HEIERLI (Jakob) — Dozent für Urgeschichte an der Univ. — Zurich (Suisse). — 1901.

HEIKEL (Axel. O.) — Helsingfors (Finlande). — 1899.

HOUGH (Walter), Curator of the U. S. National Museum (Ethnology) — Washington (U. S. Am.). w 1899.

HOVORKA (Oskar v.), D M—Haciecva ulica, 19, Agram (Hongrie). —1899.

INGERSOLL (Smith), Sous Direct. des Collections Anthropologiques et du Lab. d'Anth. Natural History Museum — New-York. — 1905.

IVANOVSKY (Al.), Secrétaire de la Section d'Anthropologie de la Société des Amis des Sciences, Musée historique. — Moscou (Russie). — 1879.

KEANE (Augustus H.) — Esq Late Vice-President Anthropological Institute G. B. et Ir. — Aram Gah, 79, Broadhurst Gardens, South Hampstead, M. W. (Angleterre). — 1902.

KHANENKO (Bohdan) — Kiev (Russie). — 1902.

LALAYANTZ (Ervand), Séminaire Nersissian — Tiflis (Russie). — 1895.

LANDRY, Prof. à l'Univ. — Québec (Canada). — 1861.

LAUFER — Colombia University, New-York (U. S. Am.), — 1907.

LEBOUCQ (H.), D M, Prof. d'Anatomie à l'Univ. — Gand (Belgique). — 1884.

LESQUIZAMON (D. Juan-Martin), Ministre du gouvernement de la province de Salta (Rép. Arg.). — 1877.

MAJEWSKI (Erazm), Directeur et éditeur de Swiatowit — 61, rue Zlota, Varsovie. 1907.

MARTIN (Rudolf), D M. — Prof. für Anthropologie an der Univ. Zurich (Suisse). — 1901.

MATIEGKA (Henry), Prof. à l'Univ. — Prague (Bohême). — 1901.

MINKOV (Théodore), Ingénieur, ancien Secrétaire de la Section asiatique de l'Exposition russe de 1900 — 28, boul. St-Marcel, Paris, V. — 1901.

MORENO Y MAIZ (Th.), D M. — Lima (Pérou) — 1864.

MYRES (J.-L.), Lecturer in classical Archæology, Esq. Secretary of Anthropological institut of G. B. and Ir. — Christ church, Oxford (Angleterre) — 1901.

NICOLAÏEVSKY (Constantin) — 95, av. de Versailles, Paris, XV — 1900.

NOVARO (Bartholomeo), D M. Prof. à la Fac. des Sc. — Buenos-Aires (Rép. Arg. — 1878.

PAGLIANI (Luigi), Prof. à l'Univ. — Torino (Italie) — 1877.

PERERA (Prof. Andrews) — Slave Island, Colombo (Ceylan) — 1882.

PICHARDO (Gabriel) — La Havane (Cuba) — 1878.

PINOT (abbé), missionnaire — Fort Good Hope, Rivière Mac-Kensie (Canada). — 1872.

PITTARD (Eugène), Prof. au Collège de Genève, — 30 Florissant,

POSADA ARANGO (prof. A.), D M — Médelline (Colombie). — 1870.

POUTIATINE (prince Paul) — Ligofka, 65. St-Pétersbourg (Russie). — 1896.

PROFILLET (R. P.), missionnaire en Haïti. — 1864.

RANGABÉ (Alexandre), membre de la Soc. d'archéologie — Athènes (Grèce) — 1865.

RASZWETOW (W.), ancien Prof. de chirurgie — Moscou (Russie) — 1888.

REGNY-BEY (DE) Chef du serv. de Statistique — Alexandrie (Egypte) — 1874.

RIPLEY (William Z.), Lecturer on Anthropology at Columbia Univ. — New-Vork (U. S. Am.). — 1901.

RIPOCHE Y TORRENS (Diego), Fondateur du *Museo Canario* — 148, rue Broca, Paris, XIII. — 1895.

ROWE (Leo Stanton), Prof., Univ. of Pennsylvania — Philadelphia (U. S. Am.. 1891.

RUDLER (F.-W.), Esq., Vice-Président of the Anthropological Institute — 25, Mornington Crescent, London, N W. (Angleterre). — 1881.

Rutot (A.) — Conservateur du Musée d'hist. natur. — 177, rue de la Loi, Bruxelles (Belgique). — 1901.

Sakhokia (Théodote), Homme de lettres. — 1905.

Seeland (N.), D M, Médecin en chef de la province de Semirietschensk — Viernyi (Russie) — 1886.

Sigerson (G.), D M, Prof. d'hist. nat. à l'Univ. — 3. Clare st., Dublin (Irlande. — 1887.

Stanley(Davis-Charles-Henry), D M — Meridon, Conn. (U. S. Am.) — 1878.

Starr (Fréd.), Prof. à l'Université — Chigago Ill. (U. S. Am.). — 1899.

Stolyhwo (Casimir), Directeur du Laboratoire d'Anthropologie, près le Musée de l'Industrie et de l'Agriculture de Varsovie — Faubg. de Cracovie. 66, Varsovie. — 1907.

Sumangala. Principal du collège de Vidyodaya. — Columbo (Ceylan) — 1882.

Szombathy (Josef), Custos am kk. naturhistorichen Hofmuseum. — 8, Sigmundsgasse, Wien VII (Autriche). — 1901.

Tavano, D M — Rio de Janeiro (Brésil). — 1878.

Thane (Georges D.), Prof. of anatomy in University Collège — Gover street, London W C (Angleterre). — 1901.

Thomas (N. W.), Curator of the Library of the anthropol. Institute of G.-B. and Ir. — London (Angleterre). — 1909.

Thurston (Edgar), Superintendant Madras Government Museum — Egmore, Madras (Indes Anglaises). 1894.

Tichomirov (V.-A.), Prof. de Zool. à l'Univ. — Moscou (Russie). — 1879.

Torres (Melchior), Agr. à l'Ec. de Méd. — Buenos-Aires (Rép. Argent.) — 1879.

Troutovsky (Wladimir C.), Conservateur du Musée des Armes — Moscou (Russie). — 1888.

Vasconcellos Abreu (G. de) — Coïmbra (Portugal). — 1875.

Vianna, D M — Pernambuco (Brésil). — 1877.

Wateff, D M — Sofia (Bulgarie). — 1907.

Zograf (N. de), D M, Professeur de Zoologie et Anatomie à l'Univ. — (Russie). — 1879.

Sociétés savantes, Bibliothèques et Recueils scientifiques

qui reçoivent les publications de la Société.

** envoi direct du Ministre de l'instruction publique.
* envoi par l'intermédiaire du Ministère (service des échanges).

PARIS

** Académie de Médecine — *,16, rue Bonaparte.*
Anthropologie (l') — *Masson et Cie édit., Bd St-Germain.*
Association générale des étudiants — *41, rue des Ecoles.*
** Bibliothèque de l'Arsenal — *1, rue de Sully.*
** — Mazarine — *23, quai de Conti.*
** — Ste-Geneviève — *Place du Panthéon.*
** — de l'Université.
** — des Sociétés Savantes.
Comité de l'Afrique Française, 21, rue Cassette.
* Commission des monuments mégalithiques — *3, rue de Valois.*
Ecole d'Anthropologie — *15, rue de l'Ecole de Médecine.*
Ecole des Hautes-Etudes — Laboratoire d'anthropologie — *15, rue de l'Ecole-de-Médecine.*
* Ecole normale supérieure — Laboratoire de zoologie — *rue d'Ulm.*
Institut psychologique international — *14, rue de Condé.*
* Ministère des Colonies. (Annales d'hygiène et de médecine coloniales).
* Ministère de la Guerre. (Archives de médecine et chirurgie militaires).
* Ministère de la Marine. (Archives de médecine navale).
* Musée d'Ethnographie — *Trocadéro.*
* Musée Guimet — *Place d'Iéna.*
** Museum d'histoire naturelle (Bibliothèque). — *8, rue de Buffon.*
* Muséum d'hist. nat.. Laboratoire d'anthropologie — *61, rue de Buffon.*
Progrès médical — *14, rue des Carmes.*
Revue de psychiatrie — *Dr Toulouse, Villejuif (Seine).*
Revue des Etudes ethnographiques et sociologiques — *68, rue Mazarine.*
Revue des traditions populaires — *M. P. Sébillot, 80, Bd St-Marcel.*
Revue du traditionnisme français et étranger. — *M. de Beaurepaire-Froment, 60, quai des Orfèvres.*
Société des Américanistes — *61, rue de Buffon.*
* Société nationale d'acclimatation de France — *41, rue de Lille.*
* Société anatomique — *15, rue de l'Ecole de Médecine.*
* Société des Antiquaires de France — *Musée du Louvre.*
* Société de biologie — *15. rue de l'Ecole de Médecine.*
* Société d'ethnographie — *28, rue Mazarine.*
* Société d'Excursions scientifiques — *9 bis, av. Victor-Hugo, St-Mandé. (Seine).*

* Société géologique de France — *28, rue Serpente.*
* Société de géographie de Paris — *184, Bd St-Germain.*
Société de spéléologie — *34, rue de Lille.*
* Société zoologique de France — *14, rue de Condé.*

DÉPARTEMENTS ET COLONIES

Abbeville	**	Société d'émulation.
Agen	**	Bibliothèque.
Angers	**	Société d'agriculture, sciences et arts.
—	*	Société d'études scientifiques — *place des Halles.*
Arras	**	Académie des sciences, lettres et arts.
Autun	**	Société éduenne.
—	*	Société d'histoire naturelle.
Auxerre	*	Société des sciences Historiques et naturelles.
Beauvais	**	Société acad. d'archéologie, sciences et arts.
Belfort	*	Société belfortaine d'émulation.
Besançon	**	Société d'émulation du Doubs.
Bône	*	Académie d'Hippone.
Bordeaux	**	Académie des sciences, belles lettres et arts.
—	**	Société archéologique de la Gironde.
—	*	Société de géographie commerciale. — *à la Bourse.*
—	*	Société de médecine et de chirurgie.
—	*	Société des sc. phys. et naturelles. — *Palais des Facultés.*
Boulogne-sur-M. ..	**	Société académique.
Bourg	**	Bibliothèque.
Bourges	*	Société des antiquaires du Centre.
Caen	*	Société des antiquaires de Normandie.
Chalon-sur-Saône	*	Société des sciences naturelles de S.-et-L.
Chambéry	*	Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Châteaudun	*	Société dunoise d'archéologie, sciences et arts.
Cherbourg	**	Société des sciences naturelles et mathématiques.
Constantine	*	Société archéologique.
Dijon	**	Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
—		Revue Préhistorique illustrée de l'Est de la France.
Douai	**	Bibliothèque.
Draguignan	**	Bibliothèque.
Dunkerque	*	Société dunkerquoise.
Epinal	*	Société d'émulation des Vosges.
Evreux	*	Société normande d'études préhistoriques (*M. Lambert, archiviste à l'Hôtel-de-Ville*).
Gannat	*	Société des sciences médicales,
Grenoble	**	Académie delphinale.
—	**	Bibliothèque.
—	*	Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie.
Guéret	*	Société des sciences naturelles et archéologiques.
Hanoï (Tonkin) ..	*	Ecole française d'Extrême Orient.
Havre (Le)	*	Société havraise d'études diverses.

Laon.............. * Société académique.
Lyon.............. * Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— .... Archives d'Anthropologie criminelle — *1, Place Raspail.*
— .... ** Muséum d'histoire naturelle.
— .... * Société d'anthropolopie — *Palais St-Pierre.*
Mâcon............ ** Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Mans (Le)........ ** Société d'agr., sciences et arts de la Sarthe.
Marseille......... ** Académie des sciences, lettres et beaux-arts.
— .... * Muséum d'histoire naturelle.
Montbéliard...... * Société d'émulation.
Montpellier...... ** Bibliothèque.
— ...... ** Société archéologique.
— ...... ** Société de médecine et chirurgie pratique.
Moulins.......... * Société d'ém. et des beaux-arts du Bourbonnas.
Nancy........... * Académie de Stanislas.
Nantes........... ** Société de Médecine.
— .... ** Société académique.
— .... * Société des sciences nat. de l'Ouest de la France.
Nîmes.... ...... ** Académie de Nîmes.
— .... ** Bibliothèque.
— .... * Société d'études des sc. nat. — *6, quai de la Fontaine.*
Niort............ ** Société historique.
Poitiers.......... ** Bibliothèque.
— .... * Soc. des antiquaires de l'Ouest — *rue des Grandes-Ecoles.*
Reims........... ** Académie nationale.
Rouen........ ... ** Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— .... * Société des amis des sc. nat. — *10 bis, rue St-Lô.*
— .... ** Société de Médecine.
St-Denis (Réunion). * Société des sciences, lettres et arts.
St-Omer.......... ** Soc. des antiquaires de la Morinie — *5, rue Caventou.*
St-Quentin....... * Société académique.
Senlis........... * Comité archéologique.
Sens............ ** Bibliothèque.
Soissons......... * Société archéologique, historique et scientifique.
Sousse (Tunisie).. Société archéologique.
Toulon........... ** Bibliothèque.
Toulouse......... ** Société d'histoire naturelle.
— .... * Société archéologique du Midi de la France.
— .... ** Société de médecine, chirurgie et pharmacie.
Tours.. .... * Société de géographie.
Troyes........... * Société académique d'agric., sciences de l'Aube.
Tunis........... * Institut de Carthage — *rue de Russie.*
Vannes......... * Société polymathique du Morbihan.
Vendôme.. .. .. * Société archéologique et scient. du Vendômois.
Versailles.... ... * Commission des Antiquités de Seine-et-Oise.
Vienne.......... ** Bibliothèque.

ÉTRANGER

Allemagne

Berlin...........	* Zeitschrift für Demographie und statistik der Juden. Berlin-Halensee, Georg.-Wilhemstrasse, 22.
Berlin (*S. W.*)....	* Berliner Anthropologische Gesellchaft (*Zeitschrift für Ethnologie*) — *120, Kôniggrätzer Strasse.*
Braunschweig....	* Deutsche Gesellschaft für Anthropologie (*Archiv für Anthropologie*). — *F. Vieweg und Sohn, édit.*
Dresden.	* Verein für Erdkunde — *Kl. Brüdergasse, 21.*
Koenigsberg......	* Physikalisch-Œkonomische Gesellschaft — *Lange-Reihe, 4.*
Leipzig..........	* Verein für Erdkunde — Grossi-Museum
München.........	* Münchener Gesellschaft für Anthropologie (*Beiträg. zur anthropologie*).
—	* Bayerische Academie der Wissenschaften.
Nürnberg........	* Naturhistorische Gesellschaft.
Stettin (*I*)........	Internationales Centralblatt für Antropologie — D[r] *G. Buschan, Friedrich-Carlstrasse, 7.*

Alsace-Lorraine

Colmar	* Société d'histoire naturelle.
Strasbourg.......	Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie. — *Prof. G. Schwalbe, Schwarzwaldstrasse, 39.*

Angleterre et colonies

Dublin...........	* Royal Irish Academy — *19, Dawson street.*
Edinburgh	* College of Physicians.
—	* Society of Antiquaires of Scotland — *Queen street.*
—	* Royal Society — *Mound-Princes street.*
London...........	* Anthropological Institute of Great Britain and Ireland — *3, Hanover square.*
—	Journal of Anatomy and Physiology — *Griffin, édit., Exeter street, Strand.*
—	Nature — *Macmillan and C°, édit., St-Martin's street. W. C.*
Bombay (*India*)..	* Anthropological Society.
Calcu —	* Asiatic Society of tta Bengal — *57, Park Street.*
Madras —	* Madras Government Museum.
Sydney (*N. S W.*)	* Anthropological Society of Australasia — *7, Lincoln's Inn Chambers, Elizabeth street.*
—	* Royal Society of New South Wales — *5, Elizabeth street North.*
Toronto (*Canada*)	* Canadian Institute — *58, Richmond Street East.*
New-Plym. (*N. Z.*)	* Polynesian Society.

Autriche-Hongrie

Agram (*Zagreb*).	* Jugoslavenska Akademija Znanosti.
Budapest.........	* Ethnographische Abtheilung des Ung. National museums *Csillag-utcza, 15.*

Cracovie .... * Académie des Sciences. (Materialy anthropologiczmo-archeologiczné).

Kojetin na Hané. *Pravěk (J-L. Cervinka).

Lemberg (Lwow) . * Towarzystwo Indoznawcze — *ul. Zimorowicza, 7.*

— .... * Société scientifique de Chevtchenko. — *26, rue Czarnecki.*

Prag (Praha)..... * Narodopospiné Museum Ceskoslovanské — *Prikopy, 12.*

— .... * Museum Kralovstvi Ceského (*Pamatky archaeologicke*).

Sarajevo.......... * Bosnisch-Herzegovinisches Landes-Museum.

Trieste........... * Museo civico di Storia naturale.

Wien (I) .... * Anthropologische Gesellschaft — *Bargring, 7.*

— .... Geographische Gesellschaft—in *Wien Wallzeile, 33.*

Belgique

Bruxelles........ * Académie royale de Belgique — *Palais des Académies.*

— .... * Musée de l'Etat indépendant du Congo, *10, rue de Namur.*

— .... * Société d'anthropologie.

— .... * Société d'archéologie. — *11, rue Raveinstein.*

— .... * Société de géographie. — *116, rue de la Limite.*

— .... * Société de géologie. — *Palais du Cinquantenaire.*

Brésil

Rio-de-Janeiro ... * Museo nacional.

Chili

Santiago......... * Société scientifique du Chilli — *Casilla 12 D.*

Corée

Seoul .... * Asiatic Society, Korea branch.

Danemark

Copenhague...... * Société royale des antiquaires du Nord.

Égypte

Le Caire......... * Institut Egyptien.

Espagne

Madrid........... * R. Sociedad geografica — *21, Calle del Leon.*

États Unis

Andover (Mass.).. Phillips Academy. Department of Archæology.

Berkeley (Cal.)... University of California (American Archaeol and Ethnology.

Boston (Mass.).... * Boston Society of natural History — *Berkeley, Boyleston street.*

Cambridge (Mass.)	* Museum of Comparative Zoology.
—	* Peabody Museum of american Archæology.
—	The American Naturalist.
Chicago (Ill).....	The American Antiquarian.
New-York........	* American Museum of Natural History.
Philadelphia (Pa.).	* Academy of natural Science — *Logan square.*
—	* American Philosophical Society — *104, South Fifth st.*
—	* Free Museum of Science and Art.
—	* Numismatic and Antiq. Society, W. Longstreth, 427 Wlanut street.
St-Louis (Mo.)....	* Academy of Sciences — *Corner street* 16.
Salem (Mass.)....	* Essey Institute.
Washington (D.C.)	American Anthropologist. *M. F. W. Hodge 1333 F. Street.*
—	* Bureau of American Ethnology.
—	* Smithsonian Institution.
—	* U. S. Geological Survey.
—	Institution Carnegie.

Grèce

Athènes.........	* Société historique et ethnologique.

Hawaï

Honolulu.........	* Bernice Pauahi Bishop Museum.

Hollande et Colonies

Amsterdam	* K. nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap.
Leiden.....	Internationales Archiv für Ethnographie — *Rapenburg*, 69.
Batavia (Java)...	* Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Norvège

Trondhjem	Société de Videnskaber Selskabs.

Italie

Firenze..........	* Società italiana d'antropologia — *3, via Gino Capponi.*
Milano...........	* Società italiana di scienze naturali. — *Nuovo Museo civico, Corso Venezia.*
Napoli......	La Scienza sociale — *Prof. Fr. Cosentini, Via Speranzella*, 69.
—	* Società reale.
Roma............	Bulletino di Paletnologia italiana. — *Prof. L. Pigorini, Collegio Romano.*
—	Cosmos di Guido Cora — *181, via Nazionale.*
Roma............	* Societá geografica italiana — *102, via del Plebiscito.*
—	* Società Romana di antropologia — *26, via del Collegio romano.*

Torino .... * Academia di medicina.

Japon

Tokyo .... * Anthropological society — 5, *Rokuchome Hongo.*
— .... * Asiatic society of Japan — *17, Tsukijy.*
— .... * Imperial University (Teikoku Daigaku) *Hongo.*

Mexique

Mexico .... * Museo nacional.

Portugal

Lisboa .... * Sociedade de geographia — *rua de Santo Antão.*
— .... O archeologo portugués — *Bibliotheca nacional.*
Porto .... Portugalia — *rua do Conde, 21.*

République Argentine

Buenos-Aires ..... * Instituto geografico — *Florida*, 150.
— ..... * Museo nacional.
Cordoba .... * Academia nacional de Ciencias.
La Plata .... * Museo de la Plata.

Roumanie

Jassy .... * Société des médecins et des naturalistes.
— .... * Societatea sciintifica si literara.

Russie

Ekaterinbourg ... * Société ouralienne des naturalistes.
Helsingfors (*Finlande*). * Société finno-ougrienne.
— .... * Suomen Muinaismuistohdistys.
Kazan .... Société archéologique, histor et ethnographique.
Kiev .... * Université impériale de St-Vladimir.
— .... * Archéologitcheskaïa Liétopis Yujnoï Rossii — *M. Bielachewsky, directeur.*
Miechow .... Bibliothèque et musée universel — *M. St-Gzarnovski, directeur.*
Moscou .... * Société des amis des sciences naturelles.
— .... * Rousskiy anthropologhitcheskiy Journal.
— .... * Etnografitcheskoié Obozrienié — *Musée polytechnique.*
— .... * Société impériale des naturalistes.
Nova Alexandria. Annuaire géologique de la Russie — *M. N. Krychtafovitch, directeur.*
St-Petersbourg .... * Société impériale de géographie.
— .... * Société d'anthropologie — *Académie de Médecine militaire.*
Varsovie .... Swiatowit — *E. Majewski, rue Zlota 61.*

Suède

Stockholm ...... * K. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien.
— .... * Svenska Sällskapet för Anthropologi och Geografi.

Suisse

Basel.............	Naturforschende Gosellschaft.
Genève............	Société de géographie — *à l'Athénée.*
Lausanne.........	Société vaudoise des sciences naturelles.
Neufchâtel........	Société neuchâteloise de géographie.

Syrie

Beyrouth	Mélanges de la Faculté orientale.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES COMMUNES
AUX PRIX GODARD, BROCA, ET BERTILLON

Les membres qui composent le Comité central de la Société d'anthropologie sont seuls exclus des concours.

Tout travail qui aura été couronné par une autre Société, avant son dépôt à la Société d'anthropologie, est exclu des concours.

Le jury d'examen comprendra cinq membres élus au scrutin de liste par les membres du comité central, choisis dans son sein et à la majorité absolue membres qui le composent.

Ce jury fait son rapport et soumet son jugement à la ratification du Comité central.

Le jury d'examen sera élu quatre mois au moins avant le jour où le prix doit être décerné.

Tous les travaux, imprimés ou manuscrits, adressés à la Société ou publiés après le jour où le jury d'examen aura été nommé, ne pourront prendre part au concours que pour la période suivante.

Dans le cas où, une année, le prix en concours ne serait pas décerné, il serait ajouté au prix qui serait donné au concours suivant.

DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX DIVERS PRIX

PRIX GODARD

FONDÉ EN 1862 PAR LE DOCTEUR ERNEST GODARD

Extrait du testament. — « Ce prix sera donné au meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à l'Anthropologie ; aucun sujet de prix ne sera proposé. »

RÈGLEMENT

1. — Le prix Godard sera décerné, tous les deux ans, le jour de la séance solennelle de la Société.

2. — Ce prix est de la valeur de 500 francs.

3. — Tous les travaux, manuscrits ou imprimés, adressés ou non à la Société, peuvent prendre part au concours.

Voir les dispositions communes à divers prix.

Le prochain concours aura lieu en 1909.

PRIX BROCA

FONDÉ EN 1881 PAR Mme BROCA

« Ce prix est destiné à récompenser le meilleur mémoire sur une question d'anatomie humaine, d'anatomie comparée ou de physiologie se rattachant à l'Anthropologie. »

RÈGLEMENT*

1. — Le prix Broca sera décerné, tous les deux ans, le jour de la séance solennelle de la Société.

Ce prix est de la valeur de 1.500 francs.

3. — Tous les mémoires, manuscrits ou imprimés, adressés à la Société, peuvent prendre part au concours ; toutefois les auteurs des travaux imprimés ne pourront prendre part au concours qu'autant qu'ils en auront formellement exprimé l'intention.

Voir les dispositions communes à divers prix.

Le prochain concours aura lieu en 1910.

PRIX BERTILLON

FONDÉ EN 1885 PAR MM. BERTILLON FRÈRES
CONFORMÉMENT A LA VOLONTÉ DE LEUR PÈRE, ADOLPHE BERTILLON

« Le prix Bertillon sera décerné sans distinction de sexe, de nationalité ni de profession, au meilleur travail envoyé sur une matière concernant l'anthropologie, et notamment la démographie. »

RÈGLEMENT

1.— Le prix Bertillon sera décerné, tous les trois ans. le jour de la séance solennelle de la Société.

2. — Ce prix est d'une valeur de 500 francs.

3. — Tous les mémoires, manuscrits ou imprimés, adressés à la Société, pourront prendre part au concours : toutefois, les auteurs des travaux imprimés ne pourront prendre part au concours qu'autant qu'ils en auront formellement exprimé l'intention.

Voir les dispositions communes à divers prix.

Le prochain concours aura lieu en 1910.

PRIX FAUVELLE

FONDÉ EN 1895 PAR LE Dr FAUVELLE (LOUIS-JULES)

RÈGLEMENT

1. — Le prix Fauvelle sera décerné tous les trois ans, au mois de décembre.

2. — Ce prix consiste en une somme de 2.000 francs.

3. — Toute personne, sans exception, pourra concourir.

4. — Les mémoires susceptibles d'être couronnés devront traiter un sujet d'*anatomie ou de physiologie du système nerveux.*

5. — La Commission d'examen sera composée de cinq membres élus par la Société au scrutin de liste et choisis dans son sein, à la majorité des membres présents, quatre mois au moins avant la proclamation du résultat. Les auteurs des mémoires ne pourront pas faire partie de la Commission.

6. — Le rapport sera rédigé par écrit et soumis à la Société, qui jugera le concours, et distribuera, s'il y a lieu, les récompenses ou les encouragements.

7. — Les travaux adressés à la Société par leurs auteurs devront être déposés au secrétariat avant le jour de la nomination de la commission.

Toutes les œuvres, manuscrites ou imprimées, adressées ou non à la Société et traitant un sujet conforme aux conditions de l'article 4, pourront être admises au concours par la Commission.

9. — Si le prix en concours n'était pas décerné, la somme non distribuée ferait l'objet d'un autre concours l'année ou les années suivantes.

Le prochain concours aura lieu en 1911, mais un prix de 1.700 francs, reliquat de 1908, est mis en concours en 1909.

877e SÉANCE. — 7 Janvier 1909.

INSTALLATION DU BUREAU POUR 1909

Allocution de M. Edouard CUYER, président sortant.

Mes chers collègues,

L'année qui vient de s'écouler a été pour moi particulièrement agréable, car, à l'honneur de présider vos séances, est venue, à chacune de nos réunions, s'associer la constatation de la sympathie avec laquelle vous avez bien voulu me faciliter les fonctions dont votre confiance m'avait investi. Aujourd'hui, ma mission prend fin et je vais rentrer dans le rang.

Je devrais peut-être, auparavant, énumérer devant vous les faits qui se sont passés dans notre Société pendant l'année 1908. Mais je ne le ferai pas, puisque c'est à notre Secrétaire général qu'incombe le devoir de vous faire cet exposé, exposé que, je tiens à le déclarer, nous sommes tous impatients d'entendre.

Mais il est une tâche que personne, et je m'en félicite, ne peut remplir pour moi, c'est de souhaiter la bienvenue au successeur que vous m'avez choisi. Or, cette tâche est des plus facile. car, je le dis en toute sincérité, en désignant notre excellent collègue M. d'Echérac pour présider nos réunions en 1909, votre choix a été absolument parfait.

Ses qualités d'administrateur seront précieuses pour nous. Puis, s'il est anthropologiste, M. d'Echérac de plus est artiste, et l'art, à mon avis, tient une grande place dans l'anthropologie. Administrateur, anthropologiste, artiste, ayant l'expérience des affaires, un tact parfait, un dévouement qui ne nous fera jamais défaut, telles sont les raisons pour lesquelles je vous félicite de lui avoir donné vos suffrages et de l'avoir appelé à la présidence de notre Société.

Après avoir, ainsi que je le désirais, exprimé des sentiments qui sont, j'en suis certain, partagés par vous tous, je ne veux pas plus longtemps occuper une place qui n'est plus la mienne; je vous prie donc, mon cher Président, en vous présentant mes plus respectueux hommages, de bien vouloir prendre la direction de nos travaux.

Discours de M. d'ÉCHÉRAC, Président pour 1909.

Je vous remercie cordialement, mon cher collègue, des bonnes paroles que vous venez de m'adresser. J'y répliquerai simplement en constatant le zèle et le clair esprit avec lequel vous avez présidé nos séances au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Que pourrais-je ajouter de plus flatteur? C'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan, et l'œuvre a été excellente. Je me borne donc à vous remercier au nom de la Société des services que vous lui avez rendus en 1908. Ces services, vous serez à même de les prolonger dans une certaine mesure pendant une partie de l'année qui s'ouvre, car vous restez Président de la commission souveraine chargée de régler toutes les choses relatives au cinquantenaire, et il

faudrait bien peu vous connaître pour se figurer qu'elle restera inactive sous votre impulsion directrice.

Messieurs,

J'ai grande hâte de vous dire ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à ce fauteuil; et je veux que vous sachiez combien je me sens touché de ce témoignage d'estime et de bienveillance.

Croyez bien, Messieurs, que je ne me méprends en aucune façon sur le sentiment qui vous a guidés.

Ce que vous avez voulu récompenser en moi, c'est uniquement le vieil et fidèle amateur lequel, depuis près de trente ans, suit avec un intérêt toujours égal vos savantes discussions.

Il vous a plu de montrer ainsi que vous teniez en quelque considération ceux mêmes de vos collègues qui ne jouent ici que le simple rôle d'auditeurs, et rien qu'à cause du plaisir qu'ils témoignent à s'instruire de vos leçons.

Je ne figure donc, à cette place, qu'au titre d'un de vos plus fervents disciples.

Le fait est, Messieurs, que j'ai toujours eu pour la science que vous cultivez une particulière inclination; et que, si la vie n'avait pas disposé de moi à l'envers de mes goûts, c'est vers elle que se seraient portés mes efforts.

Tout ce qui touche à l'humanité m'intéresse suprêmement; or vous êtes, par excellence, ses chroniqueurs et ses historiens. Vous n'êtes pas seulement les historiens universels de ses mœurs, de ses habitudes, de ses langues, de ses religions, de ses formes, de ses races et de leur filiation, mais aussi de ses origines, de ses tendances, de ses états successifs et des étapes qu'elle a parcourues pour s'élever et se perfectionner.

Vous avez assumé la tâche difficile de l'aller chercher à pied d'œuvre, de la surprendre jusque dans son berceau, de la déterminer et de la reconstituer à l'aide des vestiges qu'elle a laissés épars en des temps si lointains qu'ils ne se peuvent nombrer que par des centaines de siècles.

De la nature, de l'aspect de ses dépouilles poursuivies à la surface aussi bien qu'au plus profond du sol, vous inférez toutes les conditions de sa vie. Et à force de rassembler des documents; par les pierres taillées ou polies; par les foyers et les mobiliers des grottes, des tumulus et des dolmens; par la gravure des os; par la mutilation des crânes, vous parvenez à rétablir, avec des probabilités très voisines de quasi-certitudes, la physionomie, la physiologie et la pathologie même de nos ancêtres les plus reculés. Grâce à vous, nous les entrevoyons parmi les brumes du passé avec les caractères vrais que leur assignent vos conjectures basées sur des rapprochements purement scientifique. Vous procédez, comme les investigateurs les plus scrupuleux, cherchant à définir loyalement la portée de toutes vos découvertes, n'attribuant à chacune que l'importance qu'elle mérite, lui assignant sa place vraie, tout prêts à remener en arrière ceux d'entre vous qui seraient tentés d'en exagérer la valeur.

C'est ainsi, Messieurs, que vous avez posé les bases respectées d'une science qui, quoique toute nouvelle encore, a retenti dans tous les coins du monde.

Savoir d'où nous venons, ce que nous fûmes et comment nous nous comportâmes en des temps où la nature n'avait encore produit que des expressions inférieures de ses facultés créatrices, peut-on imaginer problème plus passionnant ?

Hier encore, nous apparaissions, ici bas, dans la cruelle posture de misérables enfants trouvés ignorants de leur origine, de leurs ascendances et de leur passé : c'est vous qui avez établi le lien qui nous rattache aux âges les plus reculés : c'est vous qui avez constitué notre *pedigree* ! Grâce à vous, l'arbre généalogique de l'humanité pousse, dans un sol ferme, de solides et puissantes racines.

Sans doute, avant vous, bien des hypothèses avaient été risquées. Mais on ne peut leur reconnaître d'autre valeur qu'un effort d'imagination dérivé de très intéressantes facultés intuitives. Vous les avez passées au crible de vos investigations, et celles-là seules persistent que vous avez fixées par des preuves. Sans votre zèle persévérant, sans le haut esprit scientifique dont vous avez marqué vos travaux, tout cet arsenal de suppositions serait resté lettre morte, et nous nous débattrions encore dans le vague troublant que n'avaient dissipé ni Buffon, ni Lamarck, malgré l'ampleur de leur génie et la hardiesse de leurs vues.

Il est bon de dire, d'affirmer et de proclamer bien haut le mérite que vous avez eu à labourer le champ obscur, aride, incertain, semé d'embuches qui s'offrait à votre exploitation, et je saisis avec bonheur l'occasion qui m'est offerte d'y insister.

Les vieilles sciences réputées exactes, si elles ne peuvent aboutir à d'absolues certitudes, ont du moins l'heureuse chance d'évoluer sur une aire explorée et tassée de longue main. Sous la lunette de l'astronome le ciel s'ouvre avec franchise ; la mathématique opère sur des chiffres infaillibles ; l'anatomiste trouve dans le cadavre qu'il dissèque une matière homogène qui lui livre tous ses secrets ; les bases d'opération du chimiste et du physicien ne le trahissent jamais. Mais pour vous, Messieurs, combien la tâche est plus rude et plus malaisée ; et quelle foi persévérante elle exige pour être poursuivie sans découragement ? Car tout est enfoui, caché, disséminé, lointain, des choses à la recherche desquelles vous vous consacrez ; et il n'a pas fallu moins que vos qualités divinatrices pour les dégager des ténèbres dont elles étaient tout d'abord environnées. Certains ont pris jadis prétexte de ces qualités mêmes pour vous accuser d'avoir trop d'imagination. Singulier reproche en vérité. Comme si nous n'étions pas toujours, conduits à la découverte des trésors scientifiques par la richesse et la variété des hypothèses. Celles que vous avez si courageusement émises, Messieurs, se voient chaque jour, pour votre plus grande gloire, confirmées par les événements successifs : et la récente découverte du squelette de la Chapelle-aux-Saints vient, à son tour, affirmer de la plus éclatante façon le triomphe de vos hardies conceptions.

Je n'aurais pas relevé, croyez-le bien, Messieurs, ces insignifiantes et puériles insinuations qui n'ont jamais eu le don, ni de vous émouvoir, ni même de vous irriter, si elles ne me fournissaient le prétexte de proclamer encore une fois, en terminant, vos mérites de protagonistes sagaces, votre conscience, votre sincérité, l'excellence de vos procédés de contrôle auxquels vous devez de recueillir, venant de vos collègues de tous les pays, le plus précieux des hommages, celui qui consiste à vous imiter, à calquer vos méthodes, à marcher dans la voie que vous avez tracée et à vous y suivre avec confiance.

« Fais ton faic et te cognois » dit quelque part notre vieux Montaigne.

Ce conseil, vous n'avez pas, pour le mettre en pratique, attendu qu'il vous fût donné. Mais il pourrait être votre devise, Messieurs, à vous qui consacrez

votre vie et vos forces à la mission ardue de mettre l'homme en lumière, et je le verrais volontiers inscrit ici en bonne place.

J'ai fini : mais je ne m'asseoirai pas avant de vous avoir dit encore combien le frelon superflu que je suis est reconnaissant aux infatigables abeilles que vous êtes de l'avoir traité en collaborateur utile, ni plus ni moins que s'il eût fourni sa part effective aux récoltes laborieusement emmagasinées dans la ruche commune.

Votre geste si flatteur pour moi prouve qu'on se montre facilement indulgent à ceux de qui on sait être aimé.

Le disciple, le compagnon, l'ami vous a fait oublier l'amateur improductif. Il a suffi de son dévouement pour voiler son insuffisance ; cela le touche infiniment, et il vous rend grâce de tout son cœur.

Me sera-t-il permis, en terminant, d'émettre un vœu ?

Il est impossible, Messieurs, que vous n'ayez pas été douloureusement frappés du délaissement dont pâtissent nos séances. Déjà, l'un de nos collègues a fait, ici même, entendre, dans ce sens, un vibrant cri d'alarme.

Lorsque je vins parmi vous, pour la première fois, conduit par l'ami cher et regretté qu'Abel Hovelacque fut pour moi, pas une place ne restait inoccupée sur ces bancs : on sentait courir dans cette salle un superbe frisson scientifique.

Pourquoi ce relâchement : pourquoi cette indifférence apparente, cette sorte de désertion dont je gémis quand nous sommes entre nous, mais dont je rougis lorsque des étrangers nous visitent ? Je ne veux pas en rechercher les causes, et, sans m'y arrêter, je vous demande simplement de reprendre les bonnes habitudes d'autrefois.

Redevenons, Messieurs, assidus à nos séances ; regarnissons ces bancs étonnés d'être vides : soyons de nouveau nombreux ici, afin qu'on ne se méprenne pas sur nos sentiments, et qu'on ne puisse pas dire, avec quelque semblant de vérité, que la génératrice glorieuse de tant de filiales prospères va se mourant d'inanition par la faute des membres les plus intimes de sa famille.

Non, vous ne voudriez pas risquer d'encourir cet opprobre.

A la veille du cinquantenaire de notre fondation que nous nous apprêtons à célébrer glorieusement, vous vous réveillerez de cette dangereuse somnolence ; vous réchaufferez cette tiédeur qui n'est que de surface et que je sais si loin de votre cœur ; vous redeviendrez actifs, zélés, militants, et vous rendrez ainsi à notre chère Société, pour l'honneur et la joie de tous, sa noble tenue, sa féconde impulsion et sa pleine vitalité triomphante.

CORRESPONDANCE

La Société d'Anthropologie de Vienne transmet l'expression de ses regrets pour la mort de M. Hamy qui était un de ses membres d'honneur.

Le ministère de l'instruction publique fait part à la Société de la réunion du Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra cette année à Rennes pendant les vacances de Pâques.

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth demande à échanger ses publications : *Mélanges de la faculté orientale* contre celles de la Société.

PRÉSENTATIONS

M. Laville. — J'ai l'honneur de présenter à la Société les numéros 920 et 921 de *l'Agriculture Nouvelle*, qui contiennent un intéressant article de M. Jho Pale, sur les deux petites îles de Houat et de Hœdic, situées en face du département du Morbihan, à l'est de Belle-Isle. Ces deux îlots dépendent de la commune de Bangor-du-Palais, arrondissement de Lorient. L'une, Hœdic, ne possède que 238 habitants; l'autre, Houat, un peu plus.

Population. — En général, les habitants sont simples, extrêmement désintéressés, sales. Aucun, sauf le curé, l'instituteur, et un habitant qui a servi de guide à l'auteur, ne parle le français. Tous, dit l'auteur, parlent le celte. Le premier habitant rencontré par l'auteur avait les pieds nus, n'était vêtu que d'une culotte effilochée, d'un bourgeron, sans chemise. Il portait une barbe et des cheveux rouges incultes. La figure était noire de poussière, de crasse ou de charbon. Le guide de l'auteur était à peu près kif-kif, ainsi que la plupart des autres habitants.

Tous les hommes sont pêcheurs et mangent à l'auberge tenue par des femmes du pays et dirigée par le curé. Les bénéfices de cette auberge, vraie coopérative, qui est en même temps un magasin d'épicerie, denrées, etc., sont partagés tous les ans entre les habitants. La salle commune est repoussante par les odeurs de poisson pourri, de graisse, de tabac, d'alcool, de vin et d'une couche sur le sol de un centimètre d'épaisseur de débris de poissons, de carapaces de crabes, de soupe, etc... Chaque consommateur, avec sa soupe et son poisson, a droit à sa chopine et à un verre d'alcool. Mais les Hœdicais, comme de grands enfants, rusent de toutes les façons pour s'en procurer davantage.

Sur la terre ferme, les hommes, lorsqu'ils vont au cabaret, ne fréquentent pas les autres hommes étrangers à leurs îles. Revenus du service militaire, ils reprennent leurs habitudes, oublient le français et fument la pipe dans une patte de homard. Les femmes s'occupent du ménage, des travaux des champs, font la moisson, récoltent le goémon, les varechs, les algues dont elles font de la soude. Elles ne sortent presque jamais des îles. Elles mangent chez elles. Si les hommes sont bien en général, les femmes et les enfants sont chétifs.

Habitations. — Il n'y a pas de rues dans le village; les maisons, jetées au hasard, sont bien bâties en pierre, granit et torchis; elles sont peu propres.

Animaux. — Les chevaux sont petits, trapus et ornés de moustaches et de barbe. Ils sont souvent employés par les femmes pour labourer les champs et dépiquer le blé.

Il y a un troupeau à demi sauvage de bœufs, vaches et taureaux vivant en liberté.

Chaque ménage élève un cochon, que l'on tue en commun le jour de la *Saint-Cochon*, fête qui a lieu dans la première quinzaine d'octobre.

Végétation. — Une partie de l'île est tapissée de superbes iris, qui transplantés ne reprennent pas. Dans d'autres parties il y a de très grandes

fougères. A Hœdic, dans un lieu appelé le Marais, il y a des osiers et des joncs, réservés pour la fabrication des paniers. Ces marais contiennent de la tourbe que l'on brûle lorsque l'on manque de combustible ; ordinairement, on se chauffe avec de la bouse de vache et des épaves. Il y a dans un petit îlot, un pré commun aux deux iles dont chacune, à son tour, profite de la récolte. Le champ de blé est la propriété commune, ensemencé, fauché et labouré par corvées auxquelles nul ne peut se soustraire. Après mise à part de la semence, il en est fait distribution à chacun selon ses besoins et le reste, s'il y en a, mis à part pour les années de disette.

A Hœdic, il y a une source qui ne tarit pas et est vénérée à l'égale de la Vierge.

Les femmes lavent le linge à la mer, puis le rincent à l'eau fraîche dans une toile à voile enfoncée en poche dans le sable.

Sépultures. — Dans le cimetière, il n'y a pas de tombes ; les tumulus de sables sont rasés par le vent, à l'exception de la tombe de l'ancien recteur qui a une dalle et une croix de pierre.

L'Église d'Hœdic est quelconque, et dans l'Ile il y a un menhir haut de six mètres, large de quatre, qui est surmonté d'une niche contenant la Sainte Vierge en plâtre.

Administration. — Il y a quelques années, le recteur était tout dans l'Ile ; il dirigeait tout sous le contrôle bénévole des dix plus anciens du village. Le curé tient les médicaments et est un peu médecin.

Discussion.

M. Anthony. — Au cours d'une croisière scientifique que je fis l'été dernier sur les côtes sud de Bretagne, j'eus l'occasion de passer près d'Hœdik et, je voulus m'arrêter quelques jours sur cette petite île dont, comme tout le monde, j'avais beaucoup entendu parler et probablement le plus souvent par des gens qui ne la connaissaient pas.

Houat et Hœdik prolongent, dans la direction du sud-est, la presqu'île de Quiberon. Les communications avec la terre ferme y sont extrêmement difficiles et, pour l'étranger qui ne dispose pas d'une embarcation, le seul moyen de s'y rendre est de profiter ou du passage du courrier qui se fait à des intervalles de temps éloignés et quand l'état de la mer s'y prête, ou de se faire transporter par une barque de pêcheurs. Il en résulte qu'Hœdik et Houat ne sont pas l'objet de visites fréquentes et que les touristes les ignorent encore à peu près complètement.

Je n'eus le loisir de m'arrêter qu'à Hœdik, celle des deux îles qui est la plus distante de la pointe de Quiberon, et comme l'on m'assura que Houat lui ressemblait à tous points de vue, je me résignais plus aisément à ne pas y atterrir.

L'île est habitée par une petite population de pêcheurs bretons. Ce sont des gens affables et hospitaliers, et, sans vouloir les calomnier, l'on peut supposer que leur isolement contribue à entretenir chez eux ces

précieuses qualités. Au moment où je débarquais, plusieurs d'entre eux étaient groupés en curieux sur la plage, et l'un d'eux, un ancien maire du pays, m'offrit immédiatement de descendre dans sa maison ; je le fis et n'eus point à m'en repentir.

Le breton que parlent les Hœdikais est celui du pays de Vannes ; mais tous aussi, les vieillards comme les enfants, les femmes comme les hommes, parlent le français avec même une certaine pureté de langage qu'on ne trouve pas d'habitude dans les populations bretonnes du continent. Cette facilité de s'exprimer en français est surtout appréciable chez les hommes qui, pour la vente des produits de leurs pêches, sont plus que les femmes en contact avec les habitants de la terre ferme.

L'accusation de malpropreté que l'on a souvent voulu faire peser sur eux est une pure calomnie ; ils ne sont nullement d'une saleté repoussante et les intérieurs des maisons n'ont rien de répugnant ; bien plus, beaucoup d'entre elles ont même cet aspect propret qui caractérise généralement la demeure des marins. Seules les rues, si l'on peut appeler ainsi les espaces étroits et tortueux qui séparent les maisons agglomérées en un point de l'île, ont l'apparence ordinaire de celles des villages de Basse-Bretagne avec les poules et les cochons circulant en liberté et les traditionnels tas de fumier devant les portes.

Il n'y a pas à proprement parler d'auberge dans l'île, mais une sorte de *cantine* où l'on peut se procurer de l'eau-de-vie, du vin, des articles d'épicerie. C'est le Curé qui en est le propriétaire et qui l'exploite par l'intermédiaire d'une femme à ses gages.

Fait à noter : je n'ai pas trouvé de cidre à Hœdik. L'île, d'ailleurs, qui en fait d'arbres possède deux ou trois figuiers en tout et pour tout, n'en produit pas. La boisson ordinaire est le vin rouge. Les Hœdikais ne sont pas ivrognes, et si à tout moment de la journée la salle basse de la cantine est pleine d'hommes attablés, il faut bien songer que toutes leurs nuits se passent en mer et que la cantine est le seul endroit où ils peuvent se réunir et se délasser de leurs rudes travaux.

Ils laissent aux femmes le soin de cultiver la terre, et, cela non pas par esprit de paresse égoïste et de despotisme, mais simplement parce que, battant la mer sans cesse, ils n'ont le loisir de s'occuper en rien des choses terrestres si l'on peut dire.

C'est aussi aux femmes qu'incombe le soin de la fabrication de la soude, industrie qui rapporta ces dernières années aux Hœdikais un peu d'argent sur lequel ils ne comptaient pas ; aussi en parlent-ils avec un enthousiasme un peu comique comme d'une immense source de richesses. Dans les fours en pierre sèche, bâtis au ras de terre tout le long de la côte, des femmes au teint bruni par le feu du brasier brûlent sans cesse les algues brunes que la mer laisse en se retirant et que d'autres femmes vont chercher par charretées. Et je garderai longtemps le souvenir de ces landes d'Hœdik mornes et silencieuses d'où s'élevaient de loin en loin, par un tiède soir de Septembre, de lourdes colonnes de fumée épaisse et blanche qui toutes droites montaient lentement dans un ciel sans nuage, dominant

une mer calme comme un lac. Ce spectacle, familier à tous ceux qui ont parcouru les côtes de Bretagne, reçoit ici de son cadre un caractère particulier de mélancolique majesté.

Jadis les Hœdikais vivaient en parfait communisme, et cela leur constituait une originalité intéressante de plus ; aujourd'hui cet état de choses tend peu à peu à disparaître ; mais, tels qu'ils sont, les Hœdikais et les Houatais méritent encore qu'on aille leur rendre visite.

M. Sébillot. — Je ne suis pas allé à Houat et à Hœdic, mais je m'en suis occupé à diverses reprises, entre autres, au moment où le Dr Letourneau faisait des recherches sur la propriété communautaire. J'ai interrogé l'abbé Lavenot qui y fut longtemps recteur, et les renseignements qu'il m'a donnés concordent avec ce que vient de dire le Dr Anthony. Il serait intéressant de consulter, au point de vue de l'état ancien de ces îles, l'ouvrage de Delalande, *Houat et Hœdic*, 1850, que j'avais donné au Dr Letourneau, et qui se trouve peut-être dans la Bibliothèque qu'il a léguée à l'École d'Anthropologie.

M. Marcel Baudouin. — En ce qui concerne les îles d'Houat et d'Hœdic, je demande la permission de rappeler les travaux anciens et nouveaux, émanant des savants nantais ; surtout en ce qui concerne la *botanique*, il ne faut pas oublier les recherches de l'abbé Delalande de Guyonwarch, Viaud-Grand-Marais, Lloyd et Gadeceau. Ces vaillants chercheurs ont dit tout ce qu'il y a à dire sur la flore. Au point de vue *zoologique*, il y a beaucoup d'analogie entre les animaux de ces îles et ceux des autres îles bretonnes et vendéennes (comme l'Ile d'Yeu), en particulier pour les petits *chevaux*, dont j'ai déjà parlé ici [1], et les petites *vaches* d'origine bretonne.

En ce qui concerne la *Préhistoire*, il y aurait là des recherches capitales à faire. En effet, on connaît, dans ces îles, un certain nombre de *Mégalithes*, d'autant plus intéressants qu'ils ont subi le contre-coup de *l'affaissement du rivage breton* depuis Quiberon jusqu'à la Loire-Inférieure, affaissement qui est *postérieur* à l'époque romaine [2].

On connaît [3] entre autres :

Houat : Menhir du Parc (*Parc-er-Menhir*, le Champ du Menhir), haut de 2 m. 23. Dolmen de *Bod-lau-Bihan*.

---

[1] Marcel Baudouin. — *Le cheval à l'Ile d'Yeu*. — *Bull. et Mém. Soc. Anthr.* Paris, 1908, 1, 9 janvier, p. 8.

[2] Entre Houat et Quiberon, il y a une *voie romaine* submergée (Aveneau de la Grancière).

[3] Abbé Delalande. — *Ann. Soc. Roy. Académique*, Nantes, 1850, p. 263.

Abbé Lavenot. — *Les Iles d'Hœdic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Étude géographique et archéologique. Bull. Soc. Polym. du Morbihan*, 1885, p. 97, 111, 2 plans. — Rosenzweig. *Dict. topogr.*, etc., etc. — Barrois. *Ann. Soc. Géol.*, *Nord France*, 1897. — Marcel Baudouin [*L'Ile de Houat*]. — *Int. des Ch. et Cur.* Par., 1900, XLII, p. 523.

Hœdic : 2 *Menhirs* au moins.

Il est probable qu'il y a aussi dans ces îles, sinon des tumulus, du moins des *Galgals* avec Cistes néolithiques, des Kjökken möddings, et surtout des *Rochers gravés* (comme à l'Ile d'Yeu), car la roche qui domine est, comme à l'Ile d'Yeu, du *Gneiss granulitique*, roche très favorable aux cupules.

Il y aurait lieu d'envoyer dans ces îles une *Mission préhistorique*, car il en en est grand temps !

Les plantes *caractéristiques* d'Houat et d'Hœdic ont été énumérées par Gadeceau (*Belle-Ile*, p. 360) ; elles manquent à Belle-Ile : ce qui indique qu'elles sont pour la plupart des représentants de la flore dite *méridionale*.

J'en conclus que la plante indiquée par M. Anthony doit être, soit le *Pancratium maritimum*, plante qui m'est très bien connue, [1], parce qu'elle est fréquente sur les rivages vendéens (ces îles doivent [2] être évidemment la station la plus septentrionale de cette belle fleur) ; soit plutôt le *Narcissus reflexus* Lois ou *cathalinus*, signalée depuis longtemps aux Glénans (Bonnemaison), qui semble une plante du Nord.

Découverte de Rochers gravés et de Pierres à cupules à l'Ile d'Yeu (Vendée). Paris, Librairie Schleicher, 1908, in-8°, 10 pages.

M. MARCEL BAUDOUIN. — Enumération de Rochers naturels fixes, de pierres libres, et de Mégalithes. — sur lesquels l'auteur a trouvé des Cupules, des Bassins, des Rigoles, des Cavités pédiformes — situés dans l'Ile d'Yeu (Vendée), où jamais personne n'avait songé avant lui à rechercher des gravures de cette sorte.

L'auteur a fait une ample moisson en quelques jours de recherche seulement, puisqu'il a découvert 26 Rochers naturels à Bassins et à Cupules, 3 magnifiques Pierres libres à Cupules et à Bassins, et un ensemble de 300 cupules, et de 8 Cavités pédiformes, sans compter les bassins.

A l'Ile-d'Yeu, on observe plus d'une Cupule par hectare de rochers : ce qui est une proportion énorme !

C'est en se basant sur ces trouvailles que M. Marcel Baudouin a fait ses recherches techniques sur les Cupules, recherches qui ont apporté de nombreux faits nouveaux et fait remonter ces gravures au début de l'*Époque Mégalithique*, c'est-à-dire au moins au milieu du Néolithique.

---

[1] MARCEL BAUDOUIN. — [Anomalies de la Fleur du *Pancratium maritimum*]. — *Arch. prov. des Sciences*, Paris, 1902.

[2] LLOYD l'a signalée pour Houat et Hœdic, il y a longtemps. Delalande l'appelle *Le Lys d'Houat !*

SUR UN CRANE MAURE

PAR M. LE D[r] FERNAND DELISLE.

(Mémoire présenté dans la séance du 5 novembre 1908.)

En son nom et au nom de M. Audan, commis des affaires indigènes à Selibaby, Mauritanie, M. le D[r] Neveux, médecin de l'Assistance indigène en Afrique Occidentale, offre à la Société un crâne fort intéressant que je présente à l'examen de nos collègues.

Ce crâne est celui d'un indigène, dit Maure de Selibaby, Mauritanie, de la tribu des Oulad-bou-Laya. Il est de sexe masculin, accompagné de la mandibule: le sujet était adulte et l'usure de ses molaires montre qu'il tendait peut-être déjà à la vieillesse.

Selibaby se trouve au nord du Sénégal, à environ 60 kilomètres, presque en ligne droite du poste de Bakel, par conséquent, sur la rive droite, dans le Guidimaka, et à l'ouest du Marigot de Karakoro, affluent du Sénégal, qui forme la séparation de la Mauritanie d'avec le Soudan.

Ce crâne reproduit certains caractères anatomiques de l'une des races humaines préhistoriques de notre Europe occidentale, race dont on a retrouvé les survivances en différents points de l'Afrique du Nord, je veux dire la race de Cro-Magnon. Depuis longtemps déjà, on a signalé l'existence dans toutes les parties du Maghreb, du Sahara et de la Mauritanie, de tribus Berbères qui ont tant d'affinités avec la race de Cro-Magnon et M. le D[r] Verneau a retrouvé ce type aux Canaries.

Je n'insisterai pas ici sur la désignation de Maure ; elle n'a pour moi aucune valeur ethnologique, c'est un mot dévoyé de son sens primitif, depuis une époque très ancienne, d'autant que dans les populations désignées sous ce terme il y a des types fort différents et complexes.

Dans la région qui confronte au Nord du Sénégal, depuis l'Atlantique jusqu'à une distance variable, mais considérable jusqu'au Sahara, il y a des tribus nombreuses désignées sous le terme de Maures et dont les origines et les caractères physiques sont encore mal définis. Ces Maures sont-ils les mêmes que ceux qui sont ainsi désignés dans le Maghreb? Ces derniers sont-ils les mêmes que les Mauri des Romains, les Mauroi des Grecs, les Maurousioi ou Mahouarin des Phéniciens? Sont-ce les Leuco-Éthiopiens? des Berbères ou des Peuls?

On sait que sous des influences multiples, une portion importante des anciens occupants du Maroc, à la fin de l'époque romaine et byzantine, émigrèrent vers le Sud, au moins jusqu'au cours du Sénégal et que le fond ethnique principal se composait de Berbères, c'est-à-dire de blancs. C'est donc des émigrés berbères que descendent les Maures actuels de notre colonie de la Mauritanie, située au Sud de la colonie espagnole du Rio-de-Oro.

Il est probable que les Berbères s'étaient étendus dans ces mêmes régions, au Sud du Maroc actuel, à une époque antérieure à l'émigration qui suivit la fin de la domination romaine dans le Nord de l'Afrique, soit sous l'influence de l'invasion des Vandales ou des premières invasions arabes, dont les remous, allées et venues, les pénétrèrent, leur imposant l'Islam, en même temps que des éléments nègres, déjà anciennement répandus dans ces régions, provoquaient des mélanges plus ou moins importants. Mais l'élément berbère paraît avoir, jusqu'aujourd'hui, conservé la prépondérance ethnique.

C'est de ces émigrants Maghrebins que descendaient les fameux Almohades qui jouèrent, un moment, un rôle important dans l'histoire de l'Islam occidental au XIIe siècle.

La localité de Selibaby se trouve située dans la région occupée par les Douaich. Au milieu des tribus maures se trouvent des groupements fort importants de Foulbés qui auraient conservé la langue foul plus correcte et moins altérée que la plupart des autres sociétés de même race, ainsi que me l'affirme M. le chef de bataillon Gaden, commandant le cercle de Boutlimit, dans sa correspondance.

Le crâne offert à la Société d'Anthropologie par MM. Audan et Neveux, de sexe masculin, reproduit certains caractères de l'antique race quaternaire de Cro-Magnon, en même temps qu'il est possible de reconnaître, de façon évidente, les marques du métissage par l'influence de l'élément négritique.

Ce qui frappe d'abord, c'est la forme des orbites, basses, rectangulaires, aux angles simplement arrondies, enfoncées sous des arcades sourcilières aux bords amincis, descendant en avant fort au-dessous de la paroi supérieure de l'orbite, ce qui paraît donner à l'œil une défense supérieure, en même temps que la paroi inférieure est plane et quelque peu en retrait.

La face est courte, ramassée, plus étroite que dans le crâne de Cro-Magnon dans la région zygomatique, et vu la longueur du crâne assez considérable, il y a une déphormonie nettement caractérisée.

La région frontale inférieure est fortement développée, tourmentée même, mais ce crâne ne présente pas le surbaissement de la voûte du vrai type de Cro-Magnon, et de plus il est très étroit, ce qui fait paraître combien il est relativement haut, car il est nettement hypsicéphale. Quant à la région postérieure du crâne elle s'éloigne de la forme de celui de Cro-Magnon et rappelle surtout celle du crâne nègre.

La région incisive est peu élevée mais fortement projetée en avant. Le maxillaire inférieur est très nigritique et resserré.

Les indices céphaliques sont intéressants à ces points de vue. Le céphalique horizontal à 69,47 est d'une dolichocéphalie un peu forte, et le transverso-vertical hypsicéphale 98,48 alors que pour Cro-Magnon on trouve seulement 88,59, soit dix unités de différence.

En somme, sans poursuivre plus loin la comparaison entre ce crâne maure et celui de Cro-Magnon, on arrive à cette conclusion que le premier

présente seul un des caractères typiques de la race du second et qu'à tous les autres points de vue il est essentiellement nègre.

Principales mesures du crâne maure de Selibaby.

Capacité cranienne approchée	1.350 c. c.
Diamètre antéro-postérieur max.	190
— transverse max.	132
— bi-temporal	128
— bi-auriculaire	120
— bi-mastoïdien	108
— frontal max	102
— — min.	93
— occipital max.	108
— vertical basilo-bregmatique	130
Courbe horizontale totale	520
— — pré-auriculaire	246
— transverse totale	420
— — sus-auriculaire	280
— frontale cérébrale	105
— — totale	132
— pariétale	133
— occipitale	106
Ligne naso-basilaire	100
Indice céphalique horizontal	69,47
— — vertical	68,42
— — transverso-vertical	98,48
— — frontal	70,45

Principales mesures de la face.

Diamètre bi-orbitaire externe	107
— inter-orbitaire	25
— bizygomatique max.	126
— bi-maxillaire max.	58
Orbite. Largeur	39
— Hauteur	28
Nez. Largeur supérieure des os nasaux	71
— — minimum —	71
— — maximum de l'ouverture	28
— Longueur méd. des os nasaux	17
— — totale du nez	46,5
Hauteur sous-cérébrale du front	23
— inter-maxillaire	18
— totale de la face	89
— de la pommette	24
— orbito-alvéolaire	42
Voute palatine. Longueur	58
— Largeur, 2e mol.	37
— Distance au trou occipital	43

Indice facial	70.63
— orbitaire	71,79
— nasal	60.22

SUR UN CRANE NÉGROIDE TROUVÉ AU CARREFOUR DE REVELON PRÈS D'ÉPÉHY (Somme).

Par M. le Dr Fernand Delisle.

(Mémoire présenté dans la séance du 15 octobre 1908.)

En procédant au classement et au numérotage des collections de la Société, j'ai été frappé par l'aspect d'un crâne qui figure dans les vitrines depuis un très long temps. Il a été donné en 1865 par M. Henri Lempereur, et cette donation est mentionnée à la séance du 23 février de ladite année. Ce crâne a comme numéro 406, au nouveau catalogue.

Ce qui caractérise au premier aspect cette pièce, c'est sa forme générale et plus spécialement son prognathisme, qui le distingue de toutes les pièces voisines. Il figure parmi les crânes trouvés dans le nord de la France, mais ne ressemble en rien aux crânes des races blanches. Il a été trouvé au lieu dit Revelon, près Epéhy (Somme), sous les décombres d'une porte romaine.

M. H. Lempereur, propriétaire à Epéhy, le donateur du crâne en question, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, a communiqué à cette Société un mémoire dans lequel il nous apprend que la localité d'Epéhy se trouvait placée le long de la voie romaine conduisant de Lyon à la région boulonnaise par Reims et Arras [1]. « Epéhy est situé aux limites extrêmes des départements de la Somme, de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais. En suivant la voie à sa sortie d'Epéhy, à l'extrémité nord de son terroir, vers Hendicourt, au lieu dit le *Carefour de Revelon*, on trouve l'emplacement d'une importante bourgade gallo-romaine où depuis longtemps on recueille une quantité d'objets antiques : médailles et monnaies depuis Jules-César jusqu'au bas empire, objets en verre, poteries, sépultures très nombreuses ; les cercueils étaient en pierre de Noyon. Très souvent les sépultures placées sur les points culminants du pays renfermaient en nombre des groupes de squelettes humains et faisaient penser qu'on avait procédé à des massacres.

La colonie romaine d'Epéhy était placée sur le trajet de la voie romaine en un point de croisement de plusieurs chemins allant les uns vers la côte les autres vers l'intérieur.

M. Lempereur s'est beaucoup occupé des antiquités de cette région, et habitant Epéhy, il nous apprend dans le numéro cité plus haut, qu' « *il*

---

[1] H. Lempereur. — Notice sur la voie romaine qui passe à Epéhy (Somme), etc. Amiens, in-8°, 1864.

avait réuni dans son jardin un grand nombre d'objets anciens pour les protéger de la destruction : blocs de pierre, sarcophages, etc. Les ruines romaines de Revelon étaient une mine exploitée depuis longtemps déjà pour se procurer les matériaux nécessaires pour l'édification des constructions usuelles. Il n'est nullement question des récoltes de pièces ostéologiques, par conséquent du crâne offert à la Société en 1865.

Dans une note publiée par M. Hamy sur la mâchoire de Smeermaas dans les Bulletins de notre Société, il est question de la mâchoire romaine d'Epéhy dont les canines inférieures seraient bifides. C'est une autre pièce que celle qui nous occupe.

Le crâne dont nous nous occupons est du sexe féminin, en bon état de conservation : seule la mandibule est incomplète, la moitié gauche manque, ce qui n'a pas permis de prendre les mesures habituelles sur cet os.

Ce qui frappe de façon spéciale quand on examine cette pièce, ce n'est pas seulement l'aspect général du crâne, ni son volume, ni l'atténuation des caractères généraux, comparativement à ceux des crânes de cette époque en Gaule, mais bien son aspect facial, et plus spécialement son prognathisme, caractère qui frappe, à mon avis, dès l'abord qu'on l'examine.

Lorsque ce crâne fut donné à la Société d'Anthropologie, en 1865, il fut simplement inscrit au catalogue sans avoir été autrement examiné. On ne soupçonnait pas encore à cette époque qu'il pourrait être trouvé, dans des régions différentes de l'ancienne Gaule et pour des époques bien distinctes, des crânes présentant des caractères nettement nigritiques comme ceux étudiés par M. le docteur Hervé, crânes du Conguel et de Toul-Bras, et par M. le docteur Verneau, crânes des Grottes des Enfants, Baoussé-Roussé.

M. Hervé, dans son mémoire « Crânes néolithiques armoricains de type négroïde », nous dit qu'il hésita longtemps avant de présenter les crânes de Conguel et de Toul-Bras sous leur vrai jour. Et je suis surpris qu'il n'ait pas vu quelques rangs plus loin le crâne d'Epéhy qui est non moins caractéristique au même point de vue.

Cependant ce dernier a été trouvé dans des conditions de sépulture bien autres que ceux étudiés par MM. Hervé et Verneau.

Les pièces provenant des Grottes des Baoussé-Roussé où ils avaient été inhumés, pendant un moment éloigné des temps quaternaires ; ceux de M. Hervé remontant, à la période des dolmens ou néolithique sont relativement récents par rapport au premier et celui d'Epéhy, ayant été trouvé sous les décombres d'une porte de la période gallo-romaine, semble remonter seulement au IIIe ou IVe siècle après Jésus-Christ.

Dans ces conditions, il est possible de faire au moins deux hypothèses. La première c'est qu'un indigène de cette région présentait par atavisme cette survivance négroïde, se rattachant par là aux négroïdes néolithiques et quaternaires ; la seconde, étant donné qu'il a été découvert dans les ruines d'une ville romaine détruite, permet de penser que c'est le chef de quelque serviteur nègre tué au moment du pillage de la ville.

Etant donnée l'indication manuscrite qui se trouve sur le crâne et les conditions de la trouvaille, on peut admettre, toujours hypothèse, que c'est le crâne d'une femme esclave originaire du nord de l'Afrique, Egypte, Vallée du Nil ou Maghreb, qui avait suivi en Gaule un maître et que par une cause difficile à préciser, elle avait terminé son existence à Epéhy. Pareille hypothèse est absolument admissible. Les Romains, venus en Gaule comme fonctionnaires de la métropole, ont très bien pu, sans invraisemblance, conduire des serviteurs ou esclaves pris dans leur précédent lieu de séjour, ainsi que font actuellement nos fonctionnaires coloniaux.

Vu l'immense étendue de l'empire romain, on pouvait introduire en Gaule par exemple des types de l'Egypte, sujets des deux sexes, fellahs, nilotiques, éthiopiens, nègres soudanais ; du nord, des individus de toutes les races : Berbères, Lybiens, Maures, Peuls et aussi des nègres.

Faut-il voir dans la présence de ce crâne nigritisé à Epéhy le cas d'un esclave importé ou un fait de survivance atavique ; il est difficile de se prononcer, principalement parce qu'il faut tenir grand compte de ce que cette pièce ne provient pas d'une sépulture datée exactement.

Ce crâne peut être comparé, à tous les points de vue, type général, caractères, forme, dimensions, aux pièces trouvées dans la Grotte des Enfants aux Baoussé-Roussé, Conguel et Toul-Bras ; nous avons réuni les mensurations de ces quatre pièces sur un même tableau afin de faciliter les comparaisons.

Il a été question plus haut du prognathisme du crâne d'Epéhy, et à ce point de vue, il reproduit de façon frappante ce qui s'observe sur celui du Conguel.

Le prognathisme n'est pas seulement incisif et dentaire, il affecte aussi la face en grande partie.

La capacité crânienne, calculée par l'indice cubique est de 1.370 c. c., sensiblement égale à celle du crâne de la vieille femme de la Grotte des Enfants, 1,375 c. c. mais fort inférieure à celle des crânes masculins de Conguel et de Toul-Bras.

L'indice céphalique horizontal 73,33, dolichocéphale, est plus élevé que celui de la vieille femme 68,58 et du Conguel 70,81, et presque égal à celui de Toul-Bras 73,77. On voit qu'en somme le crâne d'Epéhy se rapproche beaucoup de ses devanciers.

Les indications numériques fournies par l'indice céphalique vertical concordent avec les précédentes. Ici encore la vieille femme présente l'indice le plus faible 67,54, Epéhy 72,62 intermédiaire avec ceux du Conguel 74,59 et de Toul-Bras 75,41.

Pour le transverso-vertical, il y a égalité entre la vieille femme 98,47 et Epéhy 98,48, ils sont légèrement hypsicéphales, tandis que les crânes de Conguel 103,81 et de Toul-Bras 102,22 le sont de façon indiscutable.

Le crâne est fortement ellipsoïde et régulier.

L'indice frontal est très remarquable dans cette petite série par ce fait qu'à un petit nombre de centièmes près il y a presque égalité. Les varia-

tions de longueur des diamètres maximum et minimum du frontal de chacune des pièces sont très faibles.

Si on considère la face, on voit que le frontal est assez grand, arrondi, avec des bosses frontales bien marquées. Les arcades sourcilières sont peu volumineuses et les tissus frontaux peu saillants ainsi que la glabelle au-dessus de la racine du nez.

Le nez est assez long et ne présente pas l'aspect du nez franchement nègre. L'indice nasal est à la limite de la mésorhinie pour le crâne de Toul-Bras, 52,27 et de la platyrhinie la plus faible pour le crâne d'Epéhy-Revelon 54,34, alors que le Conguel à 57,14 et la vieille femme à 63,63 sont nettement platyrhiniens.

Il nous semble inutile de continuer ces comparaisons entre les quatre pièces qui figurent sur notre tableau. Elles confirment les unes les autres leurs caractères communs.

Principales mesures du crâne d'Epéhy[1].

		Vieille femme grotte des enfants	Conguel	Toul-Bras
		—	—	—
Capacité cranienne approchée...	1.370	1.375	1.470	1.520
Diamètre antéro-postérieur max.	179	191	185	183
— transverse max	132	131	131	135
— bi-temporal	126	121	»	»
— bi-auriculaire.........	114	117	»	»
— bi-mastoïdien.........	98	103	»	»
— frontal max	113	120	113	121
— — min...........	96	95	»	98
— vertical basilo-bregmat.	130	129	136	138
Courbe horizontale totale.......	500	522	519	512
— — pré-auriculaire.	237	240	»	»
— transverse totale........	415	421	421	»
— — sus-auriculaire.	295	296	»	»
— frontale cérébrale.......	106	109	131	132
— — totale	123	132	»	»
— pariétale...............	127	134	123	129
— occipitale	104	120	110	103
Ligne naso-basilaire...........	95	101	100	104
Indice céphalique horizontal	73,33	68,58	70,81	73,77
— — vertical	72,62	67,54	74,59	75,41
— — transv.-vertical.	98,48	98,47	103,81	102,22
— frontal..................	72,72	72,52	»	72,59

[1] Les mensurations des crânes de la vieille femme de la Grotte des enfants, du Conguel et de Toul-Bras auxquelles je compare celles du crâne d'Epéhy sont prises dans l'ouvrage de M. le Dr Verneau « Les grottes de Grimaldi. »

Principales mesures de la face.

	Epéhy	Vieille femme de Grimaldi	Conguel	Toul-Bras
	—	—	—	—
Diamètre bi-orbitaire externe ...	104	109	»	400
— inter-orbitaire	26	26	28	24
— bizygomatique max...,	125	129	»	»
— bi-maxillaire min......	60	58	65	63
Orbite. Largeur..............	41	38	40	36
— Hauteur..............	33,5	27	31	31
Nez. Longueur totale..........	46	44	49	44
— Largeur max. de l'ouvert...	25	28	28	23
Hauteur sous-cérébrale du front.	»	29	18	15
— inter-maxillaire........	19	»	19	18
— totale de la face.......	82	82	84	77
— de la pommette........	21	22	21	20
— orbito-alvéolaire.......	36	38	38	33
Indice facial..................	65,60	63,57	»	»
— orbitaire................	81,70	71,03	77,50	86,05
— nasal..................	54.34	63,63	57,14	52,27
Angle facial alvéolaire	»	60°	61°	62°
Projection faciale.............	»	21	13	11

A l'heure actuelle commence sérieusement la mise au point de la question ethnologique dans la vieille Gaule ; peu à peu se fait le classement des races humaines qui se sont succédé, dans les régions, aujourd'hui tempérées, de notre occident européen depuis le début des temps quaternaires.

A la base des dépôts quaternaires les plus anciens, M. le Dr Verneau trouve inhumé, dans des couches à faune chaude, un type humain absolument imprévu, ne ressemblant en rien à ceux précédemment découverts, ailleurs, franchement négroïde, dont il fait le type de Grimaldi, type nouveau.

Au dessus, dans les mêmes régions, c'est le type de Cro-Magnon qui affirme sa présence et sa persistance sur la côte nord de la Méditerranée. Dans les grottes des Baoussé-Roussé c'est tout. L'intermédiaire ethnique de Néanderthal-Spy y fait défaut jusqu'à présent.

Les recherches de M. le Dr Verneau en Suisse, en Italie, en France, montrent que même à l'heure actuelle on trouve des sujets présentant plus ou moins accentués et bien conservés les caractères de cette race négroïde primitive ; atavisme bien ancien qui vient rappeler l'existence des ethniques disparus depuis de nombreux millénaires.

Combien nombreux ils doivent être ces ataviques, si M. le Dr Verneau a bien vu, et c'est mon opinion ; ayant eu moi-même l'occasion de faire des rencontres analogues dans nos régions françaises.

Viennent ensuite les observations de M. Georges Hervé et d'autres, enfin la présente note.

Cela impose l'obligation impérieuse d'une revision de toutes les collections crâniennes préhistoriques d'abord, proto-historiques et modernes ensuite pour rechercher les preuves de l'extension et de la durée du type négroïde de Grimaldi dans l'Occident européen et ses rapports avec les régions nord-africaines. Il y aura lieu de reprendre les vieilles traditions, mythologies, etc., qui permettront des rapprochements fort utiles au point de vue de l'Ethnologie la plus reculée.

Discussion

M. MARCEL BAUDOUIN. — Je demanderai à M. Delisle à quel sexe il rattache ce crâne? Pour moi, la *forte largeur des incisives médianes supérieures* me fait penser, suivant la loi que j'ai citée déjà ici [1], à un sujet du *sexe féminin*.

M. DELISLE. — En effet, il s'agit du sexe féminin.

L'un des secrétaires : ANTHONY.

878e SÉANCE. — 21 Janvier 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ÉCHÉRAC

CORRESPONDANCE

M. RAYMOND prie M. le Président d'informer les membres de la Société que le samedi, 6 février, aura lieu de 3 à 6 heures, une exposition de Pierres-Figures, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, sous les auspices de la *Revue Préhistorique*. A 4 heures, M. le Dr Raymond fera une conférence sur cette question.

M. CUYER, comme président de la commission du cinquantenaire, donne connaissance de nouvelles lettres d'adhésion.

PRÉSENTATIONS

Mme DUBARD-HAMY offre à la Société le manuscrit des *Archives de la Société des observateurs de l'homme*. Cette société fondée en l'an VIII, fut la première société d'anthropologie et compta parmi ses membres de Gerando, Pinel, Cuvier... Ses papiers furent longtemps égarés. M. Hamy a eu la bonne fortune de les retrouver. Et il a plus d'une fois exprimé le désir qu'ils fussent inventoriés et publiés au moins en partie.

---

[1] MARCEL BAUDOUIN. — [*Caractère sexuel des incisives médianes supérieures*] *Bull. et mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907, n° 4, p. 306.

M. ZABOROWSKI en donnant connaissance d'une nouvelle lettre de M. Engerrand, présente en son nom quelques cartes postales fort bien venues, qui représentent des femmes métisses du Mexique.

M. HERVÉ, à cette occasion, propose qu'il soit fait un achat d'albums pour le classement de cartes postales de ce genre, nombreuses aujourd'hui, et dont l'intérêt ethnographique n'est pas discutable.

M. LE PRÉSIDENT propose à la Société l'adoption d'un vœu, motivé par le départ hors de France de documents préhistoriques de la plus haute importance. Il le résume en ces termes : « Que les pouvoirs publics, sans attenter aux droits des propriétaires ni de leurs représentants, et sans s'opposer à la continuation des fouilles prennent des mesures pour que tous les objets relatifs aux sciences anthropologiques extraits du sol français par des fouilleurs quelconques, nationaux ou étrangers soient, avant de devenir leur propriété définitive, soumis à une commission régionale qui sera chargée de décider, s'il y a lieu, de les retenir en vertu d'un droit de préemption, ou s'il convient d'autoriser leurs propriétaires à s'en défaire à leur gré et suivant leur convenance. »

Ce vœu serait transmis au Ministre de l'Instruction.

M. DE MORTILLET s'oppose à son adoption. La liberté de fouiller dans les stations de la France doit être laissée à tous, même aux étrangers. On n'a du reste rien à reprocher au savant qu'il vise.

M. HERVÉ et M. ZABOROWSKI tout en rendant hommage au sentiment qui l'inspire, lui font aussi des objections de principe.

M. LE D[r] RAYMOND l'appuie vivement, et, sur la proposition de M. Dussaud, il est renvoyé à une commission composée de MM. Raymond, Zaborowski, Hervé, Guyot et Roche.

Compte-rendu du Secrétaire général pour 1908

M. MANOUVRIER. — Messieurs et chers Collègues,

Pendant sa 49e année, comme précédemment, notre Société a pu accomplir son travail scientifique d'une façon convenable. Toutes ses séances ont été occupées par des lectures ou présentations dont le nombre et l'intérêt donnent, ce qui n'est pas sans importance au début de la 50e année, une impression d'ensemble assez satisfaisante sous ce rapport capital.

Au point de vue du recrutement, nous en sommes toujours à cette période, déjà longue, où il faut se demander à la fin de chaque année si le nombre des membres titulaires s'est maintenu au chiffre de l'année précédente.

Voici le bilan des entrées et des sorties pour 1908.

La mort nous a enlevé six de nos Collègues, tous anciens dans la Société : l'antiquaire Eugène Boban, entré en 1881, les docteurs Trumet de Fontarce, Jules Reboul entrés en 1882 et 1893, le professeur Cornil, membre titulaire depuis 1867 et le professeur Félix Terrier depuis 1871, enfin un ancien président, le professeur Hamy entré en 1867. Quelle pénible énumération !

A ces six décès s'ajoutent trois démissions, ce qui porte à neuf le nombre des pertes en 1908.

Le nombre des membres titulaires nouveaux est également de neuf :

MM. Jacques Bacot, explorateur, le docteur Bello y Rodriguez, le prince Georges Cantacuzène, Pierre Comont, publiciste, le docteur Georges Chanteaud, le docteur Eugène Dupuy, Ernest Heurtematte, le docteur Poutrin, médecin major en mission, Voldemar Vihiref, explorateur.

Le nombre des entrées compenserait donc exactement celui des disparitions. Mais le Comité central ayant décidé de rayer quatre membres en raison de leur persistance à ne pas payer leur cotisation, il s'ensuit une accentuation, cette année comme l'année dernière, du mouvement de baisse qui était devenu presque nul pendant plusieurs des années précédentes, après avoir été beaucoup plus considérable pendant une longue période. Il n'y a certainement point là de quoi s'alarmer, mais ce n'en est pas moins un motif, pour chacun des membres de la Société, de voir s'il n'y aurait pas autour de lui quelque adhésion à recueillir en faveur de l'Anthropologie.

Il est vrai que la surface de dispersion des bonnes volontés est très grande, et il faut reconnaître que le chiffre de la cotisation auquel se joint, la première année, le droit de diplôme, est relativement élevé. Mais la dépense totale d'un nouvel arrivant est largement couverte par la valeur des six volumes du Bulletin que la Société délivre gratis à tout membre qui les demande ; c'est une sorte de prime instituée occasionnellement il y a une dizaine d'années, un usage utile à plusieurs points de vue et qui mériterait de devenir constant.

L'assiduité aux séances n'a pas sensiblement augmenté ni diminué en 1908. Il serait à souhaiter qu'elle fût plus grande, comme l'a très justement fait observer notre nouveau président. Plusieurs d'entre nous se rappellent, en effet, comme M. d'Echérac, un temps où le nombre des membres présents à chaque séance dépassait d'un tiers, peut-être, la moyenne actuelle. Mais il faut être un ancien pour avoir observé la diminution, car elle n'est plus guère perceptible depuis une dizaine d'années. L'assiduité aux séances n'en a pas moins été recommandée avec raison dans plusieurs discours présidentiels, et l'on peut voir dans le rapport du Secrétaire général sur l'année 1905 que celui-ci insistait également sur les multiples avantages de cette assiduité.

Il ne faudrait pas, cependant, que le fréquent rappel du desideratum en question pût devenir une cause d'inquiétude au sujet de notre Société pour ses propres membres résidents et, *a fortiori*, pour ses membres éloignés ou les étrangers. C'est pourquoi il me paraît utile d'y revenir ici à ce point de vue.

Voici d'abord un fait qui va immédiatement mettre la chose au point bien qu'il n'ait été constaté que pour six séances successives à partir de novembre dernier.

C'est que le nombre des membres présents à chacune de ces séances a généralement dépassé 20 et n'a jamais été inférieur à ce chiffre. Or nous connaissons d'excellentes sociétés scientifiques de Paris qui s'estimeraient heureuses de l'atteindre. Mais il n'est peut-être pas atteint chez nous au moment de la canicule ou à l'approche des vacances.

C'est au début et vers la fin des séances que notre vaste salle offre souvent un aspect un peu triste. Les séances durent, en effet, de 3 h. 1/2 à 6 heures, ce qui est beaucoup. Il n'est pas étonnant que les exigences professionnelles ne laissent qu'à un nombre très restreint de nos collègues, aux médecins praticiens par exemple, la possibilité de consacrer à une séance scientifique, si intéressante qu'elle soit pour eux, une importante portion de l'après-midi. Il est évident que les membres assidus sont très particulièrement favorisés

sous ce rapport. Plusieurs d'entre eux, malgré cela, ne disposent pas d'un temps suffisant pour assister à une séance entière.

Ces considérations expliquent le petit nombre actuel des présences, mais non la diminution de celles-ci depuis l'époque prise comme terme de comparaison, époque à laquelle les causes d'absence ci-dessus existaient également. Sans doute, mais s'il y avait environ un tiers de présences en plus à cette époque, cela s'explique fort bien par le fait que le nombre des membres de la Société était également supérieur d'un tiers. Rien n'indique que la proportion du nombre des présences des membres ait varié ni que la Société d'Anthropologie ait particulièrement à se plaindre sous ce rapport.

Le desideratum dont il s'agit n'est donc pas le moins du monde un symptôme de décadence. Il n'en reste pas moins bon de le signaler de temps en temps, si cela peut stimuler le zèle de quelques membres parisiens disposant des facilités nécessaires.

En plus de ses séances ordinaires, la Société a tenu comme d'habitude deux séances supplémentaires pour les conférences annuelles. La conférence Broca a été faite par M. René Dussaud qui a traité des origines de la civilisation dans le Bassin oriental de la Méditerranée. M. Henri Piéron a fait la conférence transformiste sur les problèmes actuels de l'Instinct.

Le prix Broca a été attribué à M. le Dr Rivet pour ses recherches anthropologiques dans la République de l'Equateur.

Pour le prix Fauvelle, le jury a attribué seulement une mention honorable avec une somme de 300 francs à M. le Dr Moutier pour son ouvrage sur l'aphasie de Broca.

Le prix est remis au concours en 1909 avec la somme restante de 1.700 francs.

La Société est intervenue en 1908 en faveur de la protection des gisements préhistoriques contre les fouilles plutôt dévastatrices que scientifiques. Sur la proposition de M. Paul Raymond elle s'est adressée à plusieurs ministres qui ont répondu favorablement et ont adressé à plusieurs catégories de fonctionnaires publics des circulaires conformes à notre vœu.

Cette action administrative a eu pour premier effet, presque aussitôt, le signalement d'une découverte dans la Lozère, et notre collègue M. Baudouin a été délégué pour l'examiner.

En terminant ce compte rendu, Messieurs et chers collègues, je tiens à remercier bien vivement la Société pour l'honneur qu'elle m'a fait en me confiant de nouveau pour trois ans le poste de secrétaire général. Parmi les devoirs inhérents à cette charge et que je continuerai à remplir le mieux possible, il s'en trouve un très exceptionnel en 1909 et dont l'extrême importance me préoccupe particulièrement. La tâche d'exposer l'œuvre accomplie pendant un demi-siècle par la Société d'Anthropologie et d'en mettre en relief toute la valeur est assurément difficile. Mais elle me sera facilitée par des sentiments profonds dont l'expression sera particulièrement douce à un élève de Broca.

L'ORIGINE AFRICAINE DES MALGACHES

PAR M. GABRIEL FERRAND.

La théorie généralement admise pour le peuplement de Madagascar[1] a été récemment exposée en ces termes :

« Si, dit M. A. Grandidier, tout le monde est à peu près d'accord pour rattacher à la race malaise les habitants de la province de l'iMerina auxquels on a donné et on donne encore, à tort, le nom de Huva et dont, sinon tous, au moins une classe, celle des nobles et conquérants, présente des caractères physiques qui ne laissent aucun doute sur leur origine mongolique, les uns, et c'est le plus grand nombre, considèrent, à cause de la proximité de l'Afrique, la masse de la population (de Madagascar) comme composée de nègres africains ; d'autres, se fondant sur leur croyance et certaines particularités de leurs mœurs, sans tenir compte de leur aspect physique, les font descendre d'une colonie soit juive, soit arabe, ou d'immigrants mongols ; enfin j'ai émis, en 1872, l'opinion, acceptée aujourd'hui par beaucoup d'anthropologistes, que l'île de Madagascar a été peuplée par des immigrations successives, remontant à des temps fort éloignés, de nègres indo-océaniens ou orientaux, que je désignerai sous le nom d'Indo-Mélanésiens pour rappeler que la branche orientale du tronc nègre existe non seulement dans les îles de l'Asie et de l'Océanie, mais aussi sur le continent. Comment ai-je été amené à relier les Malgaches, hormis les *Andriana* (nobles) de l'iMerina et des familles des chefs des principales tribus, aux nègres de l'Extrême-Orient plutôt qu'à ceux du continent africain, comme le faisaient tous les auteurs et même les anthropologistes ? C'est que, pendant mes voyages à travers les différentes peuplades, j'ai été non moins frappé de l'unité de langue parlée dans l'île entière que de la grande uniformité des mœurs et des traits physiques de la masse de sa population. Il y a longtemps que les marins et les voyageurs ont constaté que les habitants de Madagascar parlent une seule et même langue, d'origine malayo-polynésienne, mais ils n'ont pas attaché à ce fait, cependant si remarquable, l'importance qu'il a, et ils ont cru l'expliquer en en attribuant l'introduction à la poignée de Malais venus il y a quelques siècles[2]. L'existence dans cette grande île d'une

---

[1] La présente note est un résumé de l'article sous le même titre, paru dans le *Journal Asiatique* de mai-juin 1908, p. 353-500, que je désignerai par l'abréviation *Origine*.

[2] M. Grandidier donne comme ancêtres aux Andriana de l'iMerina, tantôt des Malais (p. 9, 77), tantôt des Javanais (p. 71 note 1re colonne, p. 76 note 2, p. 77), tantôt des Malais et Javanais (p. 67 notule *a*), tantôt « des Javanais ou en tout cas des Malais » (p. 66), tantôt enfin « des Javanais ou plutôt des Sondanais » (p. 18). Il fait arriver ces Malais Javanais sur le plateau central, entre 1555 et 1560 (p. 79). A peine est-il besoin de dire que cette date est inexacte. Pour la migration indonésienne qui a pénétré jusqu'à Tananarive, voir à la fin de cette note.

seule et même langue, purement malayo-polynésienne ou plutôt indo-mélanésienne, par conséquent de provenance orientale, aurait dû cependant fixer davantage leur attention. N'est-il pas en effet extraordinaire que des peuplades ou plutôt des familles, qui n'ont eu jusque tout récemment aucun lien politique ni commercial, qui ne se connaissaient même pas de nom au commencement du XIXe siècle[1], qui vivaient dans l'isolement le plus complet et n'avaient entre elles d'autres relations que les razzias et les pillages auxquels elles se livraient sans cesse entre voisins immédiats, parlent toutes la même langue et que les invasions nombreuses et successives des Arabes et des nègres africains ne l'aient que peu ou même point altérée ? Je ne sais vraiment pas comment on a pendant si longtemps accepté, sans discussion, l'assertion qui eût dû paraître à tous inacceptable, comme elle l'est en réalité, qu'en quatre ou cinq siècles quelques milliers ou plutôt quelques centaines d'étrangers aient imposé leur langue à tous les anciens habitants du pays, d'autant plus qu'emprisonnés dans un petit canton au milieu des montagnes et honnis de tous leurs voisins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ils n'avaient et ne pouvaient avoir aucune autorité ni aucune influence sur les autres tribus, avec la plupart desquelles du reste ils n'ont point eu jusqu'à ce jour de relations. La langue malgache existait certainement, telle qu'elle est aujourd'hui, longtemps avant la venue des Malais qui sont les ancêtres directs des *Andriana* ou nobles de l'iMerina, et il n'est pas douteux qu'elle a été apportée par les nègres indo-mélanésiens, dont les immigrations successives ont peuplé Madagascar.

« Si le caractère malayo-polynésien, ou plutôt indo-mélanésien, de la langue malgache a été reconnu dès la découverte de l'île, la parenté de la masse de ses habitants avec les nègres orientaux, qui ressort aussi pleinement de l'étude de leur aspect physique et de leurs mœurs que de celle de la linguistique, n'avait jamais été affirmée, ni même soupçonnée jusqu'à mes voyages. Il n'est pas facile en effet de débrouiller le chaos des races qui se sont accumulées et croisées à Madagascar : nègres indo-mélanésiens, Malais et surtout Javanais, Makoas *(sic)*, Arabes, Soahilis *(sic)*, Indiens, peut être même Chinois et, plus récemment, Européens ; les individus de race pure y sont très rares et on peut dire qu'à quelques exceptions près tous les Malgaches sont, à des degrés divers, des métis. Néanmoins, à travers ce métissage très complexe, les caractères fondamentaux de la race qui a originellement formé et qui forme encore aujourd'hui le fond de la population, et sur laquelle se sont successivement greffées les autres races ci-dessus nommées, nous révèlent, comme l'étude de la langue, l'origine indo-océanienne *(sic)* des premiers immigrants.

---

[1] Cette assertion est inexacte. Les Huva étaient connus depuis longtemps des Malgaches du sud-est. Le ms. 5 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque nationale en fait mention au fol. 22 verso. Cf. également les renseignements fournis par Drury sur leurs relations avec les indigènes de Matatana et les Antanosi.

« En effet, si, dans la population de Madagascar, nous laissons de côté, d'une part, les Andriana de l'iMerina, dont l'origine malaise est incontestable, et leurs nombreux métis qui habitent cette même province, et, d'autre part, les chefs des principales tribus tant des côtes que de l'intérieur et leurs familles qui, tous, sont d'une race différente de celle de leurs sujets, il n'est pas douteux que les Malgaches sont noirs et méritent l'appellation de Nègres, sous laquelle les anciens navigateurs les ont désignés. Mais la couleur noire de leur peau n'implique pas nécessairement une origine africaine, comme l'ont admis tous les auteurs qui, jusqu'à mes voyages et même depuis, ont parlé des habitants de Madagascar. Il existe, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, des nègres en Asie et en Océanie tout comme en Afrique, mais très différents les uns des autres. Or, les traits physiques et les mœurs et coutumes des diverses peuplades malgaches, toujours abstraction faite des familles de leurs chefs ainsi que des Andriana de l'iMerina et de leurs métis, ont une grande uniformité, que cachent à la première vue les modes de coiffures si variées d'une province à l'autre, leur différence de vie et les mélanges très fréquents qu'elles ont eus avec les immigrants des différentes races, venus postérieurement, mais qui n'en existe pas moins et qui démontre leur origine orientale.

« Une des raisons principales, outre la couleur, qui ont amené tous les auteurs à admettre que ce sont les nègres africains qui ont peuplé Madagascar, c'est, d'une part, la proximité du continent noir, qui n'en est distant que d'une centaine de lieues et, d'autre part, le grand éloignement des terres orientales, qui en sont séparées par une étendue de mer de plus de mille lieues. Mais les nègres de la côte Sud-Est d'Afrique sont et ont toujours été peu adonnés à la navigation, et les courants, qui sont contraires pour venir du continent à la grande île, rendent difficile la traversée du canal de Mozambique de l'Ouest vers l'Est, tandis que les nègres indo-mélanésiens sont d'excellents marins et que le grand courant équatorial leur est favorable. Du reste, si l'opinion du baron d'Eckstein sur le pays d'origine des nègres océaniens (Mélanésiens et Négritos) est exacte, si l'Inde primitive et la presqu'île malaise ont été le point de départ d'où ils se sont répandus en Océanie, comme semblent l'attester les îlots ethniques qu'on trouve encore dans les montagnes de l'Himalaya et de Vindhya, dans les Nilghiri et le Dékhan, ainsi que dans l'Indo-Chine, il est tout naturel qu'une branche se soit portée vers l'Ouest, pendant que d'autres sont allées dans l'Est, fuyant les invasions mongolique et caucasique qui eurent lieu dans le Sud de l'Asie plus de 2.500 ans avant Jésus-Christ. Il est en tout cas certain que l'immigration des nègres indo-mélanésiens a précédé l'ère chrétienne, car le malgache, contrairement aux langues de l'archipel asiatique, ne contient pas de mots d'origine sanscrite ; il est à remarquer qu'il n'y en a pas non plus dans les langues de la Polynésie.

« Les premiers nègres indo-mélanésiens que les courants ont amenés sur les côtes de Madagascar, et dont les descendants forment le fond de la population de toute l'île, ont-ils trouvé cette île occupée par des habi-

tants d'une autre race, issue d'immigrants africains ? C'est ce que l'on ne saurait dire dans l'état actuel de nos connaissances. S'il y avait des aborigènes, ils devaient être en bien petit nombre et dans un état de civilisation très inférieur, puisque, ni dans les mœurs ni dans la langue des Malgaches actuels, on ne trouve de traces de leur influence. Il n'est pas malaisé de voir que les mots d'origine étrangère, africaine, arabe ou autre, qui surnagent au milieu des mots mélano-polynésiens *(sic)*, ont été greffés sur la langue au fur et à mesure des besoins et de l'introduction d'objets inconnus, de connaissances nouvelles ou de coutumes étrangères. En plusieurs régions de l'île, on a trouvé, mêlés à des ossements d'animaux aujourd'hui disparus, des fragments de poteries qui ne sont pas l'œuvre des habitants actuels, mais probablement celle d'anciennes colonies de race inconnue, qui ne devaient plus, du reste, exister à Madagascar lors des premières immigrations indo-mélanésiennes, car ces poteries dénotent un état de civilisation assez avancé, et les peuplades capables de les fabriquer n'eussent certainement pas été absorbées par les nouveaux venus que leurs *praos* ou jonques amenaient en petit nombre, à moins que, d'abord cantonnés dans une région, ceux-ci ne s'y soient multipliés et aient ensuite fait la guerre aux premiers occupants et les aient détruits. Toutefois, il est difficile de concevoir la disparition totale d'une population déjà civilisée et, si cette population a été réduite à l'esclavage ou au servage, elle aurait, dans une certaine mesure au moins, marqué de son empreinte les mœurs et le langage des conquérants ; il n'est pas douteux qu'il eût survécu quelques tribus que la différence de leurs mœurs et de leur langage eût signalées dès longtemps à l'attention des voyageurs. Telles sont, en résumé, les notions que nous possédons aujourd'hui sur l'origine des Malgaches [1]. »

La théorie de M. A. Grandidier se résume donc en ceci : les Malgaches modernes descendent des nègres indo-mélanésiens, plus exactement des Mélanésiens proprement dits (*loc. cit.*, p. 17, note), dont les migrations successives ont peuplé Madagascar, et il est certain *(sic)* que ces migrations sont antérieures à notre ère, car le malgache, contrairement aux langues de l'archipel asiatique, mais comme les langues polynésiennes, ne contient pas de mots d'origine sanscrite.

En ce qui concerne l'absence de mots sanscrits dans le vocabulaire malgache, l'affirmation de M. A. Grandidier est absolument contraire à la réalité. Tous les dialectes de Madagascar, sans exception aucune, contiennent un élément sanscrit qui nous est attesté par :

I. Les noms théophores *Zana-Hari*, le dieu Soleil (le Soleil divinisé) ; *Ana-Hari*, le Soleil (divinisé) ; *Tayradey*, le dieu du mal ; *Rau*, le monstre mythique qui est censé causer les éclipses en essayant de dévorer le soleil ou la lune.

II. Les titres protocolaires royaux *Buruto*, *Dria*, *Roha*.

---

[1] *L'origine des Malgaches*. Paris, 1901, in-4°, p. 2-15.

III. Les noms de mois de la série *Asara*, *Vatravatra*, *Asutri*, *Hatsiha*, etc.
IV. Une trentaine de mots usuels [1].

Les dialectes malgaches font indiscutablement partie du groupe occidental des langues malayo-polynésiennes. Ils sont plus spécialement apparentés à certaines langues de Sumatra. Les travaux de Brandes, Brandstetter, Kern, Schmidt, Van der Tuuk, ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne peut donc être question de rattacher le malgache au groupe mélanésien [2].

J'ai reproduit dans le *Journal Asiatique* les renseignements fournis sur le type somatologique des Malgaches par les relations de voyage du commencement du XVI[e] siècle à la fin du XVIII[e], et les publications des fonctionnaires, officiers, missionnaires et voyageurs qui ont résidé à Madagascar pendant ces dernières années [3]. Je ne rappellerai que les suivants, extraits d'une relation portugaise de 1613 :

« Les noms de Madagascar et de Saint-Laurent, dit le Père Luiz Marianno, sont tous deux d'origine étrangère. Jusqu'à maintenant les indigènes n'ont pas de nom pour l'île entière; ils se contentent d'avoir un nom pour leur propre pays et celui de leurs voisins. Il n'y a pas à faire état du nom de Menuthias par lequel la désigne Ptolémée, pas plus que celui de Cerne par lequel (la désigne) Pline; ils inspirent d'autant moins de confiance qu'ils sont plus anciens; il en est de même des antiques histoires sur les premiers qui l'ont peuplée. Il est seulement certain (*sic*) que les premiers immigrés venaient de Malaka et de la Cafrerie. Ils ont été suivis par quelques Maures originaires de l'Inde ou de l'Arabie et, en dernier lieu, par quelques Portugais. Du reste, nous avons trouvé des survivances très nettes de ces différents peuples dans la langue et les coutumes des Malgaches [4].

« En ce qui concerne la couleur et les traits, les Buki (Malgaches) présentent des différences notables. Les uns sont couleur de jais comme les Cafres de Mozambique et d'Angola avec les cheveux également crépus; d'autres sont noirs mais avec les cheveux lisses; d'autres sont comme les mulâtres les moins noirs; on en trouve (même) quelques-uns qui sont presque blancs (autant que) n'importe quel métis, ce sont ceux qu'on amène du royaume des Uva (Huva) qui est loin dans l'intérieur de l'île, et qu'on vient vendre à Mazalage (baie de Majunga) aux Maures de la côte de Malindi. Parmi (ces Malgaches) blancs, les uns ont les cheveux crépus comme les Cafres, ce qui est vraiment étrange; les autres les ont lisses comme nous; mais, en réalité, la plupart sont basanés avec des cheveux crépus ou lisses. Ils sont généralement bien faits, corpulents, de belle taille et assez forts pour le travail. A ce dernier point de vue, ils sont in-

---

[1] Pour ces mots sanscrito-malgaches, Cf *Origine*, p. 361-366.

[2] Cf. *Origine*, p. 360-368.

[3] *Origine*, p. 368-412.

[4] *Exploracão portugueza de Madagascar em 1613. relação inedita do Padre Luiz Marianno* in *Bol. Soc. Geog. de Lisboa*, 7e série, n° 5, 1887, p. 315.

férieurs aux Cafres de notre Cafrerie, mais ils leur sont très supérieurs pour l'intelligence, l'habileté et le bon caractère [1] ».

« Sur toute la partie de la côte (occidentale de Madagascar) comprise entre Mazalage et Sadia — il y a environ 130 lieues d'un de ces royaumes à l'autre —, sur le bord de la mer, on parle une langue cafre semblable à celle de Mozambique et de la côte de Malindi. Ses habitants sont de même couleur et ont les mêmes traits que les Cafres dont, paraît--il, ils descendent. Cependant, dans l'intérieur de l'île et presque partout ailleurs (qu'à Mazalage-Sadia), on ne parle que la langue Buki qui est spéciale aux indigènes, diffère entièrement de la langue cafre, mais ressemble beaucoup au malais. (Cette dernière particularité) montre, de façon à peu près certaine, que les premiers habitants (de l'île) sont venus des ports de Malaka [2] ».

Toute l'histoire du peuplement de Madagascar est contenue dans les extraits précédents. L'auteur de la relation à laquelle ils sont empruntés, le jésuite portugais Luiz Marianno, avait résidé sur les deux côtes de Madagascar et à Mozambique. Il connaissait les Malgaches et les Bantous africains, leur type somatologique et leur langue ; son opinion a donc un très grand poids. Elle est très nettement indiquée : la population de Madagascar se compose : 1° de nigritiens à cheveux crépus ; 2° de nigritiens à cheveux lisses et 3° de mulâtres à teint clair. Parmi ces derniers, quelques-uns ont les cheveux crépus comme les Cafres. Les Malgaches de la première catégorie qui habitent la côte occidentale de l'île, parlent « une langue analogue à celle des Cafres », c'est-à-dire un dialecte bantou. Les indigènes des deux autres catégories parlent, au contraire « la langue buque = buki », c'est-à-dire le malgache. L'origine de cette dénomination reste obscure. Ce phonème ne semble pas être bantou ; les Swahilis l'emploient comme nom étranger, pour désigner Madagascar qu'ils appellent *Buki* ou *Bukini* = *Buki* + locatif *ni*. Le sens que lui donne le Père Luiz Marianno n'est pas douteux : il s'agit des Malgaches parlant une langue malayo-polynésienne par opposition aux Malgaches parlant bantou qu'il qualifie généralement de Cafres. L'auteur portugais montre, du reste, qu'il se prononce en connaissance de cause : les indigènes de la côte ouest, dit-il, ressemblent aux Cafres et parlent une lange identique à celle « des Cafres dont, paraît-il, ils descendent ». Les autres indigènes « ne parlent que la langue buki qui ressemble beaucoup au malais. Ceci montre de façon à peu près certaine, que les premiers habitants de l'île sont venus des ports de Malaka ». Les nigritiens à cheveux lisses et les mulâtres à teint clair sont des métis d'Indonésiens occidentaux et de nigritiens malgaches d'origine africaine Dans le premier cas, l'apport de sang indonésien a peu modifié le type somatologique des nigritiens malgaches. Dans le second cas, — il s'agit alors des Merina —, la pratique

---

[1] *Ibid.*, p. 318.
[2] *Ibid*, p. 323-324.

de l'endogamie a conservé ce teint clair à tous les indigènes de caste noble qui constituent à peu près la moitié de la population de l'iMerina.

La théorie du Père Luiz Marianno est également celle de Bucquoy [1] (XXXVII) et de Le Gentil (XL) qui fait observer en outre, que « les noirs de Madagascar sont moins corpulents, moins forts et moins vigoureux que ceux de la côte d'Afrique voisine ». Le phénomène de dégénérescence des nigritiens amenés de gré ou de force hors de leur pays d'origine, a été depuis longtemps établi par des observations probantes [2].

A propos des Bezanozanu, le Dr Lasnet (XLIX) prend nettement parti contre le rattachement des Malgaches aux Papous et se prononce en faveur de leur origine africaine. Cf. également LXIII pour les Sihanaka, LXXI pour les Bara et LXXVI pour les Sakalava de Makaraiñga.

Dans leur ensemble, les extraits reproduits dans le *Journal Asiatique* (p. 368-412), sont insuffisants pour attester l'existence à Madagascar d'une ancienne population de nigritiens africains. Quelques auteurs sont très affirmatifs ; mais leurs observations ne concernent qu'un nombre relativement restreint d'indigènes, elles ne peuvent donc constituer un argument décisif. Si l'origine africaine des Malgaches ne me paraît pas démontrée par leurs témoignages, il ne s'ensuit pas qu'elle soit infirmée par les autres citations. En somme, toutes ces indications ne constituent qu'un seul élément de l'enquête ethnographique. Pour les interpréter avec quelque certitude dans un sens ou dans l'autre, des recherches sont nécessaires dans le domaine de la linguistique. Les résultats obtenus permettront alors de prendre position dans la question qui se pose : les caractères somatologiques des nigritiens de Madagascar doivent-ils faire rattacher les Malgaches aux nègres de l'Afrique voisine ou aux négritos orientaux, ainsi que le propose M. A Grandidier ?

« S'il y avait (à Madagascar) des aborigènes (africains), dit M. A. Grandidier, ils devaient être en bien petit nombre et dans un état de civilisation très inférieur, puisque ni dans les mœurs, ni dans la langue des Malgaches actuels, on ne trouve de traces de leur influence [3]. » Cette affirmation est absolument contraire à la réalité des faits. Il existe en malgache ancien et moderne des survivances très nettes d'un élément bantou dans le vocabulaire, dans la toponomastique et dans les noms tribaux.

Les survivances bantous constatées dans le vocabulaire se divisent en trois catégories bien distinctes :

a. Les mots empruntés au swahili que cette dernière langue a empruntés à l'arabe. Ils sont d'introduction relativement récente et usités seulement

---

[1] Les chiffres romains entre parenthèse renvoient à des citations de l'article du *Journal Asiatique*.

[2] M. E.-F. Gautier me signale le fait suivant qui a été observé par des fonctionnaires coloniaux dont il le tient : lorsque les nègres nés et élevés aux Etats-Unis vont à Liberia, ils y sont sujets à l'impaludation comme les Européens.

[3] *Vide supra*.

sur la côte nord-ouest, dans la région fréquentée par les marins musulmans de Zanzibar et des Comores. Les mots de cette catégorie ne constituent en aucune façon un argument en faveur de ma thèse, en raison même de leur inscription récente dans le vocabulaire des dialectes malgaches du nord-ouest. Exemple : Malg. *dzasimini*, jasmin, Swah. *yasmini* de l'arabe *yasmin*[1].

b. Les mots de la seconde catégorie sont des phénomènes swahilis, mais ils ne sont usités que sur la côte nord-ouest. On peut donc supposer que, comme les précédents, ils sont d'introduction récente. Rien ne témoigne, en tout cas, qu'il ont été inscrits de longue date dans le vocabulaire des dialectes occidentaux. Je ne les cite également qu'à titre documentaire. Exemple : Malg. *kamba*, espèce d'écrevisse ; Swah. *kamba*[2].

c. Les mots de la troisième catégorie sont, au contraire, usités dans tous les dialectes malgaches anciens et modernes ou dans les dialectes du centre et de l'est, par conséquent hors de la zone fréquentée par les marins de la côte orientale d'Afrique et des Comores. Les mots en question que je ne donne ici qu'en traduction française, sont : chien, pintade, âne, bœuf, mouton, fable, lémurien, madame, cour, cabane, matelas, couteau, bourse, punaise, palétuvier, perroquet, crocodile (*mamba*), œil, manioc, pain, sorcellerie, poison, variole, viande (*nufutra*), chèvre, milan, espèce de serpent (*pili*), navire, offrande propitiatoire (*sikafara*), chaux, melon (*tangu*), étranger (*vahini* et *vazaha*), palais royal (*zumba*) ; soleil, jour (*zuva*). La plus grande partie de ces mots sont mentionnés dans les manuscrits du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale de Paris et dans les relations de voyage du XVIIe siècle ; ils nous sont ainsi attestés à date relativement ancienne[3].

La toponomastique malgache ancienne et moderne présente un certain nombre de noms de villages maritimes et de rivières débouchant à la mer, qui sont très nettement bantous. Il en est de même de quelques noms tribaux, *Antambahwaka, Valambu, Vazimba,* par exemple[4].

Les caractères somatologiques nigritiens africains de certains Malgaches et particulièrement des tribus de l'ouest sont généralement attribués au croisement de ces indigènes avec les esclaves importés de la côte orientale d'Afrique. On a sans doute introduit à Madagascar des Makua du Mozambique en nombre appréciable, mais nous ne possédons aucune donnée statistique sur cette immigration forcée. Elle est, en tout cas, de date récente. Les relations anciennes rapportent, en effet, qu'au XVIIe siècle on exportait des esclaves de Madagascar ; il n'y est pas fait mention d'importation.

1613. « On en trouve (même des indigènes de Madagascar) quelques-

---

[1] Cf. *Origine*, p. 415-417.
[2] Cf. *Origine*, p. 417-418.
[3] Cf. *Origine*, p. 418-421.
[4] Cf. *Origine*, p. 422-426 pour la toponomastique ; p. 426-489 pour les noms tribaux.

uns, dit le père Luiz Marianno, qui sont presque blancs, autant que n'importe quel métis : ce sont ceux qu'on amène du royaume des Uva (Huva), qui est loin dans l'intérieur de l'île, et qu'on vient vendre à Mazalage (baie de Majunga) aux Maures de la côte de Malindi [1]. »

1667. « J'ai entendu dire maintes fois, dit le père Manuel Barreto, à Bartholomé Lopes, homme de grand jugement et de plus grand esprit (encore), très expérimenté dans les voyages de Saint-Laurent (Madagascar), que si le roi (de Portugal) lui donnait six navires du royaume, armés et équipés avec des troupes portugaises, en y comprenant sa patache et quelques bateaux qu'il armerait avec des Cafres de l'autre côte (de la côte d'Afrique), il se ferait fort d'empêcher tous les bâtiments des Maures qui de la Mekke, de Brava, de Mogadicho, venaient dans cette île (de Madagascar) acheter des Buques (Buki = Malgaches). Les Maures en achetaient plus de trois mille chaque année. Ils ont à cet effet, dans plusieurs ports, des prêtres musulmans qui, dans le cours de l'année, vont les acheter et les catéchiser (dans l'Islâm), à la grande honte du renom chrétien..... [2]»

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les navires européens qui font escale à Madagascar y achètent et en exportent des esclaves ; aux XVIIIe et XIXe siècles, les colonies voisines de l'île Maurice et l'île Bourbon en tirent également de nombreux esclaves pour leurs travaux agricoles[3]. A cette même époque, des traitants arabes introduisent, il est vrai, des nègres africains sur la côte occidentale de Madagascar et jusqu'à Tananarive[4] ; mais, d'une façon générale, Madagascar exporta beaucoup plus d'esclaves indigènes qu'on n'y importa de nègres africains. Dans ses pourparlers avec l'agent britannique Hastie pour la conclusion du traité anglo-malgache abolissant la traite des esclaves, le roi Radama Ier base ses demandes de compensation sur ce fait qu'il tire ses principales ressources de la vente et l'exportation des esclaves malgaches, esclaves de naissance ou prisonniers de guerre[5].

---

[1] ... *Moçambique e Madagascar. Informação do estado e conquista dos rios de Cuama vulgar e verdadeiramente chamados rios de Ouro, ao Conde Viso-Rei João Nunes da Cunha pelo padre Jesuita Manuel Barreto, 11 de dezembre de 1667*, d'après le ms. 33 du fonds portugais de la Bibl. Nat. de Paris, in *Boletim Soc. Geogr. de Lisboa*, 4e série, n° 1, 1883, p. 55.

[2] Cf. J.-B. Fressange, *Voyage à Madagascar en 1802-1803*, in *Annales des voyages*, t. II, 1808, p. 22 : « Le chef du nord et celui du sud (de la province d'Ankova) sont éternellement en guerre, et de ces guerres résultent le grand nombre d'esclaves qui refluent vers les bords de la mer ; tous les deux despotes, ils font massacrer leurs sujets pour satisfaire leur ambition, et les prisonniers qu'ils se font servent à entretenir leur luxe en les vendant aux Européens. »

[3] Cf. *Le voyage de Tananarive en 1817, manuscrit de James Hastie*, in *Bulletin trimestriel de l'Académie malgache*, p. 181, 186 du vol. II, n° 3, 1903 ; p. 245 et 252, vol. II, n° 4, 1903.

[4] Cf. le texte du traité du 23 octobre 1817 in H. d'Escamps, *Histoire et géographie de Madagascar*. Paris, 1884, in-8°, p. 99 et suiv., et le ms. de James Hastie (voir la note précédente).

[5] *Histoire de la grande isle Madagascar*, p. 17.

En somme, l'importation de nigritiens africains à Madagascar a été relativement peu importante et n'a eu lieu qu'à date récente. Au témoignage des Pères Marianno et Barreto, les Arabes de la côte orientale d'Afrique viennent acheter des esclaves malgaches dans la baie de Majunga au XVIIe siècle ; c'est une preuve manifeste qu'on n'en importait pas à cette époque. On ne peut donc attribuer aux esclaves africains amenés ultérieurement les caractères somatologiques nigritiens constatés chez les malgaches du XVIe siècle. Quant aux survivances bantous relevées dans le vocabulaire et la toponomastique malgaches, il est bien évident qu'elles ne peuvent pas être dues à des esclaves africains.

CONCLUSIONS.

La théorie de M. A. Grandidier est nettement infirmée par les deux faits linguistiques suivants : contrairement à son affirmation, tous les dialectes malgaches, sans exception aucune, ont des mots sanscrits dans leur vocabulaire ; le malgache est étroitement apparenté non pas aux langues mélanésiennes qui ne présentent pas de trace d'hindouisme, mais au groupe occidental des langues indonésiennes et particulièrement aux langues de Sumatra. Ces deux faits excluent toute possibilité de rattachement des Malgaches aux Papous ou aux « Mélanésiens proprement dits ». Si M. A. Grandidier avait eu une notion plus exacte du degré culturel des Mélanésiens modernes, il n'aurait sans doute jamais songé à leur attribuer le peuplement de Madagascar antérieurement à notre ère et « par immigrations successives ». En faveur de la thèse opposée, c'est-à-dire de l'origine nigritienne bantou des Malgaches, je crois avoir apporté quelques arguments probants. Les survivances constatées dans le vocabulaire de toutes les tribus et dans la toponomastique des tribus maritimes, me paraissent tout à fait décisives. Au témoignage de Flacourt, par exemple, le nom tribal Zafi-Kazimambu date de la fin du XVe siècle. Le chef des Arabes immigrés à cette époque, dit la légende indigène [1], « se maria à la fille d'un grand seigneur, prince du pays de Matatane (Matatana), et Nègre (c'est-à-dire dans la langue de Flacourt, un malgache non métissé d'étranger à teint clair), à la charge que la lignée qui en proviendrait se nommerait du nom de cette fille, qui se nommait Casimambou (Kazimambu). Car c'est la coutume que, dans toute cette île du côté du Sud, le nom de la lignée se prend du côté de la femme [2] ». L'exactitude de la notation du vieil historien français, *Casimambou*, nous est confirmée par plusieurs textes indigènes. *Kazi-mambu* est un titre bantou féminin qui est usité, au masculin, sur la côte d'Afrique voisine. « Apre- « sentamos aos nossos leitores, dit M. Augusto de Castilho, o *muanamambo*

---

6 C'est une preuve incontestable de l'existence du matriarcat au XVIe siècle. Je reviendrai sur cette question en fournissant d'autres témoignages identiques.

7 *O Zambeze* in *Soc. de geogr. de Lisboa*, 1880, p. 42-43.

« Domingos, mas nao lhes explicamos a significao d'este titulo. Faça-« mol-o... o nosso Domingos era o *muanamambo* ou *grande* da divisao do « Sul do praso Luabo, e era reconhecido por um lenço de ramagem vis-« tosa amarrado em volta de cabeça e que era quasi todo o seu uni-« forme[1] ». *Muanamambo*, ou plutôt *mwana-mambo*, est l'exact équivalent masculin du titre féminin bantou-malgache *kazi-mambu*. Si, à la fin du xve siècle, une indigène de la côte sud-orientale de Madagascar porte un titre bantou qui deviendra le nom éponyme de sa descendance, il est bien évident que ce titre africain conservé dans un pays où la langue est depuis longtemps malayo-polynésienne, est une survivance d'une période bantou antérieure. Aucune immigration partielle de nigritiens africains n'a pu l'importer et le faire adopter dans le sud-est de Madagascar. Les noms du chien, de la pintade, du bœuf, du mouton, de la chèvre, usités dans les dialectes des côtes et de l'intérieur, ne sont pas moins caractéristiques : noms et animaux sont également africains. Parmi les noms tribaux que j'ai étudiés, *Vazimba*, *Vahwaka*, *Valambu*, pour ne citer que ceux dont l'identification est certaine, sont incontestablement les formes malgachisées du bantou *wa-Zimba*, *wa-Kwakà*, **wa-Lambu*.

Les caractères nigritiens constatés dans différentes tribus, du XVIIe siècle à nos jours, sont donc des témoignages somatologiques de l'origine africaine des Malgaches. A dire vrai, l'argument somatologique n'a pas à mes yeux grande valeur, après les nombreux métissages qu'a subis le type primitif dans l'île entière, les castes nobles de l'iMerina exceptées. Du reste, les formules qu'on tient pour des lois somatologiques, n'inspirent qu'une confiance médiocre. Mgr Le Roy, dans son étude sur les pygmées, rappelle que, de l'aveu de Quatrefages, le fameux indice céphalique réunit dans un même groupe « les Allemands, les Lapons, les Péruviens, les Auvergnats et les Indo-Chinois. Les nègres du Gabon égalent sur le tableau les Français de l'époque de la pierre polie, et les Parisiens y coudoient les Javanais[2] ». Mais il y a mieux encore. « MM. de Quatrefages et Hamy (*Crania ethnica*, 1882, p. 383 et 9), dit M. A. Grandidier, regardent les Sakalava et les Sihanaka comme très proches parents des Bantous (Cafres de Mozambique) et les Betsimisaraka et les Antakarana comme d'un type encore plus franchement nègre. — Les Sakalava sont des Africains (HAMY, *Science et Nature*, 12 janvier 1884)[3] ». « Quatrefages, ajoute le même auteur, qui, en 1882, regardait les Sakalava comme appartenant à la race bantou, les met, d'après mes indications, dans le rameau papou (*Introduction à l'étude des races humaines*), p. 343, 359, 395 à 398)[4] ... Le Dr Hamy (*Les races humaines*, *Revue scientifique*, 1895) dit, en s'appuyant sur mes travaux et sur les collections du Muséum d'histoire naturelle, que

---

[1] *Les Pygmées, négrilles de l'Afrique et negritos de l'Asie.* Tours, gr. in-8°, s. d., p. 74-75.

[2] L'*Origine des Malgaches, loc. cit.*, p. 4, note *i*

[3] *Ibid.*, p. 8, note *f*.

[4] *Ibid.*, p. 8, note *h*.

Madagascar tout entier possède un fond commun ethnographique et linguistique qui n'a rien d'africain et qui reproduit les langues, les mœurs et les usages des Indonésiens (c'est-à-dire de ces peuples qui forment dans le vaste ensemble malayo-polynésien un groupe aux contours nettement arrêtés et dont les limites s'étendent du pied de l'Himalaya oriental aux dernières îles de la Sonde). Toutefois, ajoute-t-il, les croisements opérés pendant des siècles avec des peuples d'origines diverses masquent en partie les caractères asiatiques, qu'on ne retrouve que péniblement, en particulier, chez les Sakalava[1] ». Ainsi, en 1882-1884, les Sakalava et les Sihanaka, sont très proches des Bantous ; les Betsimisaraka et les Antakarana, encore plus franchement nègres. Dix ans après, les Sakalava sont des Papous et les Malgaches n'ont plus rien d'africain. Les critères de ces anthropologistes manquent décidément de précision scientifique. Le fait de pouvoir rattacher les Malgaches tantôt aux nigritiens bantous, tantôt aux négritos orientaux en est une preuve évidente. Quatrefages et Hamy ont adopté dans leurs plus récents travaux l'opinion de M. A. Grandidier ; on vient de voir qu'il n'y a rien à en retenir ; c'est, au contraire, la théorie exposée dans les *Crania ethnica* qui est exacte.

En dernière analyse et pour préciser ma pensée, voici comment peut être reconstitué soit avec certitude, soit avec une vraisemblance voisine de la certitude, le peuplement de la grande île malgache :

I. — Période pré-bantou. — L'île est habitée par une population dont le type somatologique, culturel et linguistique nous est inconnu. En réalité, rien ne nous atteste l'existence de cette population initiale ; mais les migrations bantous paraissent être de date relativement récente, il n'est donc pas impossible qu'elles aient trouvé Madagascar déjà habité.

II. — Période bantou. — Importante immigration de Bantous antérieurement à notre ère.

III. — Période indonésienne pré-merina (= pré-huva). — Importante immigration d'Indonésiens hindouisés venant de Sumatra, vers le IIe-IVe siècle. Ils se répandent dans l'île et, de gré ou de force, imposent leur suprématie aux nigritiens bantous qui sont progressivement absorbés par ces immigrés de civilisation supérieure.

IV. — Arrivée des Arabes de la fin du VIIe au IXe siècle. — Islamisation des Malgaches.

V. — Seconde immigration de Sumatranais vers le Xe siècle. — C'est la migration dont Ramini, le Sumatranais, est le chef. Son fils aîné, Ra-Hadzi, donne naissance aux Zafin-dramini, les descendants de Ramini, de la côte orientale ; le fils cadet, Ra-Kuba, s'enfonce dans l'intérieur, atteint le plateau de l'iMerina où il épouse une femme vazimba. Ra-Kuba est l'ancêtre des Huva qui portent son nom : Kūba > Hūva.

VI. — Migration persane.

---

[1] *Journal Asiatique*, novembre-décembre 1907, p. 433-566.

VII. — Flacourt mentionne une migration arabe qui serait arrivée vers 1500 et a donné naissance aux Zafi-Kazimambu de la côte sud-est.

A propos de l'étymologie de Vahwaka, je n'ai pas rappelé les Vàkwàk des géographes arabes. L'article où il en a été question [3], et celui-ci seront utilisés dans un prochain travail d'ensemble sur les migrations indonésiennes, arabes et persanes. On y trouvera l'historique de la migration de Ramini et de son expansion dans le sud-est et l'ouest qui est indiquée ici (V) à titre de postulat. Enfin, je n'ai pas mentionné les opinions antérieurement émises sur le peuplement de Madagascar; on les trouvera rappelées au complet dans l'*Origine des Malgaches* (p. 3-9).

Discussion.

M. Anthony. — Sans vouloir prendre parti pour ou contre la thèse de M. Ferrand, il me paraît intéressant de signaler ici un fait d'ordre zoologique qui pourrait peut-être servir d'argument aux géologues qui admettent la possibilité d'une réunion à l'époque quaternaire de Madagascar au continent africain à travers le canal de Mozambique.

Les Aethériidæ dont je crois être le premier à avoir fait connaître en détails l'anatomie [1] sont des mollusques acéphales d'eau douce, très voisins par leur organisation des Anodontes et des Unios de nos pays, mais qui, fixés à la surface des rochers, à la façon des huîtres, ont acquis de ce fait un aspect très particulier qui en font les véritables Rudistes de notre temps; jusqu'à ces dernières années, les Aétheries avaient été exclusivement rencontrées dans les fleuves de l'Afrique équatoriale et tropicale. En 1907 M. L. Germain, du laboratoire de Malacologie du Muséum me signala que M. Perrier de la Bathie avait rapporté de Madagascar (Rapides de la Mahavavy) un lot d'Aethéries que j'eus le loisir d'examiner et que je reconnus en tout semblables, même dans leurs détails anatomiques, à celles des fleuves africains.

Il convient de faire remarquer qu'on ne connaît pas d'Aethéries antérieurement à l'époque quaternaire.

Quelle peut être l'origine des Aethéries malgaches? Trois hypothèses sont à envisager :

1° Celle d'une réunion de Madagascar au continent africain à l'époque quaternaire.

2° Celle d'une adaptation de certains Unionidès des fleuves malgaches à la fixation pleurothétique adaptation dont le résultat eût été la constitution d'un type d'Aethérie en tout semblable à celui de l'Aethérie africaine.

3° Celle du transport d'Aethéries d'Afrique à une époque plus ou moins récente à travers le canal de Mozambique jusqu'à Madagascar.

A la réflexion, cette dernière hypothèse ne peut être que très difficile-

---

[1] E. Anthony. — *Etude monographique des Aetheriidae. Ann. Soc. royale zoologique et malacologique de Belgique,* 1906.

ment admise; et, étant donnée d'une part, la solidité du mode de fixation des Aethéries, d'autre part, le fait qu'une eau douce absolument exempte de tout mélange avec l'eau de mer est nécessaire et indispensable à leur existence, on se rend malaisément compte des conditions d'un tel transport.

Restent donc les deux autres hypothèses : il me paraît difficile de choisir entre elles, mais il convient de faire remarquer que la première est très plausible et est extrêmement favorable à la thèse de ceux qui admettent la possibilité d'une réunion à l'époque quaternaire de Madagascar au Continent africain.

SUR LES BASSARIS

PAR M. LE Dr NEVEUX,
Médecin de l'Assistance indigène en Afrique occidentale.

J'ai l'honneur d'offrir à la Société d'Anthropologie de Paris l'étui de verge et le pantalon des Bassaris que j'ai rapportés du village de Séguéko, cercle de la Haute-Gambie, colonie du Sénégal. Malheureusement, je possède des renseignements très insuffisants sur ces indigènes, n'ayant fait que traverser, en juin 1907, leur village sans m'y arrêter.

Séguéko est situé sur la rive droite (nord) de la Gambie, à quelques heures de marche de ce fleuve, entre Sibikili et Gamon, villages Malinkés. On y trouve des cases perdues dans la forêt et assez éloignées les unes des autres ; il existe cependant au même endroit un village de culture, ramassé et entouré d'un tata, appartenant à des Malinkés de Sibikili qui viennent l'habiter à la saison des pluies pour faire leurs lougans à côté de ceux des Bassaris.

Le chef cantonal de Badon, malinké dont ils dépendent administrativement, ne parle pas leur langue et se sert d'un interprète ; celle-ci serait un mélange de mandingue et de peul, d'après le Dr Rançon [1] qui a visité le pays en 1891-92.

Ces indigènes vont nus. La verge est enfoncée dans un étui qui, écrit le Dr Rançon [2] est en feuilles de Rôniers tressées, d'où le nom de *Sibo* que lui donnent les Malinkés (sibo, cébé, Rônier en Malinké). Chacun fabrique les étuis dont il doit se servir personnellement. On peut aussi les confectionner avec d'autres matières, de la paille de mil, certaines parties des enveloppes du bambou. Le Dr Rançon suppose que le port de cet objet a pour but de protéger la verge contre les piqûres des moustiques. Cela

---

[1] *Dans la Haute-Gambie*, par le Dr RANÇON. — *Société d'Éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris. 1894. — Entre les pages 316 et 317, se trouve intercalée une photogravure qui représente des Coniaquiès, voisins des Bassarés (Bassaris) en différant très peu.

[2] Dr RANÇON. — *Dans la Haute-Gambie*, p. 326.

n'est certainement pas exact, parce que les moustiques piquent aussi facilement par les interstices de l'étui.

Il serait plus vraisemblable d'admettre qu'ils s'en sont munis, à l'origine, pour se préserver de la bilharziose. Cette affection, qui se manifeste par de l'hématurie, règne, en effet, dans la province voisine, dans le Boundou, et l'on y croit qu'elle est due à l'introduction de vers ou d'insectes par le canal de l'urèthre pendant le sommeil.

Mais ce n'est là encore qu'une hypothèse. Il est plus simple de n'y voir qu'un ornement faisant le pendant au vêtement des femmes dont je parlerai tout à l'heure. En tout cas, les Bassaris ne l'enlèvent jamais en présence de quelqu'un, car ils éprouvent de la honte à montrer leur verge nue, tandis que c'est pour eux absolument naturel de laisser voir le scrotum.

Le second vêtement est constitué par un morceau triangulaire en peau de bête, rejeté sur leurs fesses ; c'est ordinairement le collet de la peau ; les pattes de devant se fixant sur les hanches avec de la ficelle, et le cou pend librement sans être attaché entre les jambes. Tel est le pantalon primitif.

Les Bassaris ont aussi des bracelets en peau d'éléphant, et plusieurs attachent à leur ceinture en trophée des queues de ces animaux.

Mais s'ils sont chasseurs, ils sont aussi cultivateurs pendant la saison des pluies, et m'ont ravitaillé en mil, alors que les villages voisins malinkés avaient épuisé leurs réserves et ne vivaient plus que de fruits sauvages.

Le vêtement des femmes Bassaris est le suivant : elles portent en avant du pubis et descendant jusqu'au genou, deux carrés d'étoffe superposés ; le premier est une tapisserie faite avec des perles rouges qui y sont cousues ; le second n'est que la doublure de cette tapisserie. Elles avaient revêtu pardessus, le pagne malinké de la région, qui couvre la moitié des cuisses, mais qui ne leur appartient pas.

Avec ces perles rouges, elles se font aussi des colliers, et elles affectionnent également les lourds bracelets en cuivre.

Hommes et femmes se coiffent de la même façon ; les cheveux sont coupés ras, excepté sur la ligne sagittale, où ils forment, en arrière, une natte très petite.

L'un des Secrétaires : ANTHONY.

879e SÉANCE. — 4 Février 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ECHÉRAC

CORRESPONDANCE

L'Université d'Oxford annonce que M. THOMSON a été désigné pour la représenter au cinquantenaire de la Société.

M. STIEDA s'excuse de ne pouvoir assister à cette solennité, obligé qu'il est de rester à Königsberg en juillet.

M. WALDEYER espère pouvoir y assister et envoie ses condoléances au sujet de la mort de M. Hamy.

M. DE BAYE demande que dans le programme du cinquantenaire figure une visite au musée de Saint-Germain.

M. ERNEST CHANTRE demande sa réintégration sur la liste des membres de la Société.

PRÉSENTATIONS

M. BELLO Y RODRIGUEZ. — J'ai l'honneur d'offrir à la Société un exemplaire de mon travail sur *Le Fémur et le Tibia chez l'Homme et les Anthropoides.* Je me suis attaché surtout à la recherche des caractères ethniques, mais j'ai consacré néanmoins deux chapitres aux variations suivant l'âge et suivant le sexe.

Au Muséum d'Histoire Naturelle, au Laboratoire d'Anthropologie des Hautes Études, à la Société et à l'École d'Anthropologie, j'ai trouvé de nombreux matériaux d'étude, qui ont été très libéralement mis à ma disposition. Mes observations ont porté sur les 2.561 fémurs et 2.906 tibias humains, indépendamment de 130 fémurs et 122 tibias d'Anthropoïdes.

Sur le fémur, j'ai pris les mensurations suivantes: la longueur totale de l'os en position, les diamètres antéro-postérieur et transverse de la diaphyse à sa partie moyenne, les diamètres antéro-postérieur et transverse sous-trochantériens, la longueur et l'angle du col, la hauteur et la largeur de la tête, la torsion. J'ai calculé les indices de robusticité du fémur et de la tête, les indices pilastrique et platymérique, les indices de la tête et de la longueur du col.

Pour le tibia, j'ai mesuré la longueur totale, les diamètres antéro-postérieur et transverse de la diaphyse au niveau du trou nourricier et la torsion, et j'ai calculé l'indice platycnémique. J'ai évalué, enfin, l'indice tibio-fémoral.

Dans mon introduction, j'ai exposé avec précision la technique que j'ai suivie afin de permettre le contrôle de mes résultats.

Voici les principales conclusions auxquelles je suis arrivé pour les Anthropoïdes. D'une façon générale, ils sont très voisins de l'Homme par leur indice tibio-fémoral, par la forme de la portion supérieure de la

diaphyse du fémur et de la tête de cet os. Ils s'éloignent de nous par les caractères suivants :

1° Le corps et la tête du fémur sont d'une robusticité très grande, sauf chez le Gibbon ;

2° Le fémur est moins tordu que chez l'Homme ; assez souvent la torsion se fait en sens inverse de celle qu'on observe dans l'Humanité ;

3° La diaphyse fémorale est généralement aplatie d'avant en arrière dans sa partie moyenne, tandis que chez nous elle offre un diamètre antéro-postérieur plus grand que le diamètre transverse ;

4° Le fémur ne présente pas à proprement parler de ligne âpre chez les Anthropoïdes, mais deux lignes d'insertion souvent séparées par un intervalle de plus d'un centimètre ;

5° Le col du fémur est relativement très long, sauf chez le Gibbon ;

6° Le tibia est aplati transversalement, sauf chez l'Orang ;

7° La torsion du tibia est négative chez les Anthropoïdes et positive chez l'Homme.

Comme particularité intéressante, je signalerai la présence chez tous les Gibbons et surtout chez les Chimpanzés d'une cavité digitale très profonde.

Au point de vue sexuel, j'ai constaté quelques différences entre l'homme et la femme. Le premier se distingue par une plus grande robusticité de la diaphyse et de la tête du fémur, par un indice pilastrique plus élevé, une platymérie plus faible et une plus grande longueur proportionnelle du col fémoral. Généralement, l'angle du col est un peu plus ouvert chez la femme, mais ce caractère n'a pas l'importance ni la constance que certains auteurs ont voulu lui attribuer.

Tout en faisant les réserves que commande le trop petit nombre de mes observations, je puis poser comme règle que le fémur de l'individu jeune est moins robuste que celui de l'adulte, que la tête en est relativement moins volumineuse, que les indices pilastrique et platymérique sont plus élevés, que le col est plus court, l'angle plus ouvert et la tête parfaitement ronde ou bien allongée dans le sens transversal. Le tibia est généralement moins platycnémique et l'indice tibio-fémoral toujours plus faible. Enfin, la fosse hypotrochantérienne est plus fréquente que chez l'adulte dans les races où son existence a été signalée.

Je ne saurais vous exposer ici les caractères que m'ont présentés le fémur et le tibia dans les divers groupes humains que j'ai étudiés; à cet exposé sont consacrées 64 pages de mon travail. Qu'il me suffise de vous dire que, d'une race à l'autre, les différences sont assez nettes pour que, à Madagascar par exemple, il m'ait été facile de distinguer un élément malais, représenté par les Betsiléos, et un élément nigritique, représenté par les Betsimisarakas, distinction qui concorde absolument avec celle qu'on a basée sur les caractères céphaliques, linguistiques et ethnographiques.

En laissant de côté les divisions secondaires, le fémur et le tibia per-

mettent de reconnaître dans l'Humanité quatre types bien tranchés et un sous-type ; ce sont :

Le type blanc;

Le type japonais ;

Le type nègre;

Le type américain ;

Le sous-type malayo-polynésien.

Je tiens à faire remarquer que je ne considère pas le type japonais comme le type jaune pur ; celui-ci est encore à définir, car nous ne possédons pas actuellement de matériaux suffisants pour dégager les véritables caractères du fémur et du tibia des races mongoliques. Je n'ai pris les Japonais comme exemple que par l'unique raison qu'ils étaient les seuls assez largement représentés dans mes séries.

Le *type nègre*, qui se trouve à une des extrémités de notre échelle des variations par la plupart de ses caractères, nous offre tout un ensemble de particularités assez nettes.

Le fémur présente une gracilité extrême du corps de l'os, une tête petite et ronde, un col court formant avec la diaphyse un angle largement ouvert, un indice pilastrique élevé, une platymérie nulle et une forte torsion.

Le tibia n'offre aucun aplatissement marqué de sa diaphyse dans le sens transversal ; sa torsion est forte, comme celle du fémur.

L'indice tibio-fémoral est très élevé, ce qui revient à dire que le tibia est très long par rapport au fémur.

A l'autre extrémité de l'échelle, se trouve le type que j'ai appelé *type japonais*. On peut le définir de la façon suivante :

Fémur très robuste et trapu, tête fémorale très volumineuse, allongée dans le sens vertical, col très long, faisant avec l'axe de la diaphyse un angle moins ouvert. La diaphyse est presque arrondie dans sa partie moyenne, mais elle s'aplatit sensiblement d'avant en arrière dans sa région sous-trochantérienne. La torsion fémorale est très faible.

Le tibia, qui n'offre pas de platycnémie, est très faiblement tordu.

L'indice tibio-fémoral est extrêmement bas, c'est-à-dire que la longueur du tibia est relativement faible par rapport à la longueur du fémur.

Le *type blanc*, si l'on admet qu'il soit représenté par les Européens modernes, tient le milieu entre les deux précédents. Le fémur est d'une robusticité moyenne, la tête moyennement volumineuse et arrondie, l'indice pilastrique intermédiaire entre celui des Jaunes et celui des Nègres ; la platymérie est nulle. Ce sont également des chiffres intermédiaires que donnent la longueur et l'angle du col, ainsi que la torsion fémorale.

Le tibia n'est ni platycnémique ni fortement tordu.

L'indice tibio-fémoral tient, lui aussi, le milieu entre celui des Japonais et celui des Noirs.

Mais ce type offre de nombreuses variations chez les populations que nous avons classées parmi les races blanches. Ainsi, les races fossiles et préhistoriques, d'une part, les Blancs d'Afrique, d'autre part, se distin-

guent par un certain nombre de caractères. Les Berbères et les Guanches reproduisent des particularités que j'ai rencontrées dans la race de Cro-Magnon, ce qui vient à l'appui de la parenté admise par les anthropologistes en se basant sur la craniologie.

Les races anciennes de la France ne se confondent pas avec les Français d'aujourd'hui. Il s'est fait une évolution manifeste dans nos contrées, évolution qui se traduit jusque dans les caractères du fémur et du tibia. Par exemple, la platymérie fémorale, si accusée chez l'Homme de Spy, très caractérisée encore chez l'Homme de Cro-Magnon, a diminué pendant l'époque néolithique ; elle s'est atténuée davantage chez les vieilles races historiques de France et elle a disparu, d'une façon générale, chez nos contemporains. Il en est de même de la platycnémie. Quant à l'indice tibio-fémoral, il était sensiblement plus élevé à l'époque quaternaire que chez toutes les races qui ont succédé aux chasseurs de rennes et que chez les populations actuelles.

Mais cette évolution qui s'est faite en Europe ne semble pas s'être effectuée de la même façon chez les Blancs qui se sont répandus dans le Nord de l'Afrique. Aussi, en s'en tenant aux races qui vivent aujourd'hui, constate-t-on de telles différences entre celles qu'on classe sous la rubrique de blanches qu'il est impossible de les confondre dans une même description.

Le *type américain* est très semblable au type blanc, mais chez lui le fémur présente un col un peu plus long et une tête un peu plus volumineuse. Les grands caractères distinctifs entre les deux types consistent dans l'existence, chez l'Américain, d'une platymérie toujours assez nette, d'une platycnémie toujours bien appréciable et d'un indice tibio-fémoral élevé, quoiqu'un peu plus faible cependant que chez le Nègre.

Le *sous-type malayo-polynésien* peut être considéré comme intermédiaire entre le type américain et le type nègre.

De celui-ci, il se rapproche par la petitesse de son col fémoral, par la forme arrondie de la tête du fémur, par la grande ouverture de l'angle du col, par un indice pilastrique élevé et par une forte torsion fémorale et tibiale.

De celui-là, il se rapproche par ses indices platymérique et platycnémique, et par le rapport de la longueur du tibia à la longueur du fémur.

La robusticité de la diaphyse et de la tête fémorales est exactement intermédiaire entre celle des Nègres et des Américains.

Pris isolément, aucun des caractères que j'ai étudiés n'a d'ailleurs de valeur ethnique réelle. C'est la réunion de ces caractères qui seule permet de diagnostiquer un type donné.

Je ne veux pas abuser davantage de vos instants et je renvoie à mon travail ceux d'entre vous que la question intéresserait. Vous y trouverez, non seulement des chiffres nombreux mais des figures et trois planches exécutées à l'aide de photographies qui vous montreront les variations que subit le fémur chez les Anthropoïdes et l'Homme.

LE PIED PRÉHENSILE CHEZ L'HOMME

Présentation de deux photographies

PAR M. LE Dr FÉLIX REGNAULT.

Depuis Isidore Geoffroy St-Hilaire, qui, le premier, étudia le pied préhensile chez l'homme, on a beaucoup écrit sur ce sujet. Rappelons que l'homme saisit un objet entre le premier et le second orteil, par un mouvement de latéralité et non d'opposition. Le pied préhensile ne s'observe pas que chez les peuples sauvages, mais aussi chez les civilisés. Dans les villes d'Orient, l'artisan emploie constamment ses membres inférieurs pour vaquer aux travaux les plus variés. Non seulement, il recourt aux mouvements de latéralité de son gros orteil, mais encore il maintient un objet entre ses deux pieds ou entre le gros orteil et le sol. Assis par terre, les jambes fléchies, il fait participer simultanément ses quatre membres à la même besogne. Les pieds aident ainsi les mains, mais ne les remplacent pas.

Chez les ectromèles, au contraire, les pieds deviennent des organes de suppléance et exécutent des actes compliqués et exigeant une grande adresse. Ce ne sont là, il est vrai, que des exercices d'acrobatie comparables à ceux des jongleurs. Après leur exhibition, les ectromèles éprouvent une grande fatigue et se font aider dans la vie ordinaire par un serviteur. On a vu pourtant ces anormaux s'adonner à des professions délicates, demandant de longues heures d'un travail continu, telles que celles de peintre. Un des plus connus, dont on a souvent parlé dans cette société même, Ducornet, fit des tableaux qu'on peut voir encore dans nos musées de province. Je présente la photographie de *la leçon de danse* exposée au musée de Reims. Cette peinture, qui comprend plusieurs personnages, est convenablement traitée, sans erreur grossière, ni dans la composition, ni dans le dessin. L'œuvre est médiocre, aux couleurs ternes. Le cerveau qui l'a conçue était inférieur, mais le pied l'exécuta correctement. Détail significatif : les jambes du maître de danse et de son élève sont énormes et puissamment musclées.

Le pied a ici rempli le rôle d'une main. Notons d'ailleurs que l'homme tronc arrive à accomplir des actes aussi difficiles avec la bouche ou avec un moignon. J'ai pu étudier un homme tronc qui arrivait avec sa bouche et avec un court moignon remplaçant son bras droit, à écrire, à saisir les objets, à manger. Il avait fortement développé la sensibilité tactile de ce moignon qui sentait séparément les deux pointes du compas de Weber distantes de 2 millimètres, alors que la paume d'une main normale perçoit une distance d'un millimètre et le dos de cette main 12 millimètres.

Le pied pince n'a point la même forme qu'un pied normal. Le gros orteil se porte fortement en dehors de l'axe du pied. De plus il se produit parfois un écart prononcé de 10, 15 millimètres et davantage à la base

des deux premiers doigts ; cet écart diminue, sans disparaître entièrement quand les deux doigts se rapprochent. J'ai été le premier à signaler cette particularité[1] qui est due à la divergence des deux premiers métatarsiens. Voici une radiographie de pied d'ectromèle montrant cette disposition. Elle m'a été communiquée par mon ami M. Bérillon que je remercie vivement. Les cinq doigts sont en éventail. Les têtes des métatarsiens se sont aussi écartées, malgré la bandelette fibreuse ou ligament transverse qui les unit. Cet écart est surtout marqué entre les têtes du premier et du second métatarsien. De plus le premier métatarsien, la phalange et la phalangette du gros orteil sont très épais.

Jarjavay, étudiant, dans les *Mémoires de la Société de Chirurgie*[2], un squelette d'ectromèle conservé au Musée Dupuytren (n° 43 *a* du catalogue), avait noté que, de son vivant, ce sujet saisissait avec son pied droit. Le membre inférieur droit, qui n'est pas monté et dont les ligaments sont conservés, présente une corde fibreuse à la place du péroné, un tibia incurvé et un pied-bot varus qui ne servait point à la marche. Les 3e, 4e et 5e métatarsiens inutilisés, sont atrophiés, mais les deux premiers métatarsiens sont épais et robustes, ainsi que les phalanges correspondantes. L'os sésamoide externe a un volume double de l'interne alors que, en général, il est moindre. Le premier métatarsien a une direction oblique en dedans, par rapport au second ; il existe un large écart entre les racines des phalanges des deux doigts. L'articulation cunéo-métatarsienne paraît légèrement oblique, et non transverse comme sur un pied normal.

On peut même imprimer au premier métatarsien des mouvements limités d'abduction et et d'adduction.

Dans ces deux cas, les modifications anatomiques dues à la fonction nouvelle sont légères.

OS PARIÉTAUX BIPARTITES SUR UN CRANE ATTEINT DE DYSPLASIE

PAR M. LE Dr FÉLIX REGNAULT.

La pièce n° 513 *a* du Musée Dupuytren a été présentée à la Société anatomique (1849, p. 85) par M. Notta, comme un cas de rachitisme congénital. Je ne referai pas la description de ce crâne dont l'état papyracé est un signe typique de dysplasie fœtale. Je me bornerai à indiquer les points sur lesquels l'attention n'a pas été suffisamment attirée.

Le pariétal gauche est constitué par deux points osseux isolés, chacun de la grandeur d'une pièce de 1 franc, situés l'un au-dessus de l'autre, et

---

[1] M. FÉLIX REGNAULT. — Du rôle du pied comme organe préhensile chez les Hindous. *Bull. de la Société d'Anthropologie*, 1891, p. 683.

[2] Tome VI, p. 42.

séparés par un intervalle de deux centimètres qui contient un grand nombre d'os nouveaux. Le pariétal droit est divisé en deux portions supérieure et inférieure par une scissure transverse qui montre un début de soudure vers sa partie médiane.

Ce n'est pas le seul exemple de crâne bipartite à os pariétal divisé. Une pièce de l'Atlas de Vrolik [1] montre un crâne papyracé dont l'os pariétal gauche est divisé en trois portions par deux sutures, l'une transverse, l'autre verticale.

J'ai également observé cette division des os pariétaux sur un fœtus dont le nez était absent [2].

Parmi les anatomistes, les uns admettent que le pariétal est formé par un seul point osseux primitif ; la formation de deux points serait alors due sur notre pièce à la maladie. Les autres croient qu'il existe deux points osseux primitifs qui se soudent de bonne heure. Il faudrait alors connaître la cause de leur non-réunion. M. Jarricot [3] a reconnu récemment que la division du pariétal coïncidait assez fréquemment avec l'hydrocéphalie. Il admet que l'accroissement du liquide céphalo rachidien, en éloignant les deux points osseux, fait obstacle à leur réunion. « L'hypothèse du retard dans l'ossification est, dit-il, gratuite. »

L'existence de cette anomalie sur des crânes atteints de dystrophie prouve au contraire que cette hypothèse est fondée.

L'état des sutures craniennes présente également quelque intérêt. M. Notta avait indiqué que les plaques osseuses nouvelles qui remplaçaient les os absents cessaient brusquement aux sutures et aux fontanelles qui restaient bien marquées. Ceci n'est point vrai pour le tiers inférieur des sutures coronales. Les plaques osseuses se rapprochent et commencent à se souder ; aussi ne distingue-t-on plus la suture et en certains points ne voit-t-on plus qu'un seul os. La suture lambdoïde dans sa partie inférieure est indistincte.

Même soudure de la partie inférieure des sutures coronales s'observe sur le crâne papyracé du n° 513 Musée Dupuytren. Il s'agit encore ici de dysplasie. La coïncidence de synostoses avec une dystrophie des os de la voûte du crâne me paraît intéressante. Je l'ai retrouvée sur un crâne de jeune chien atteint de dystrophie osseuse que je vais vous présenter.

---

[1] *Vrolik tabulæ ad illustrandum embryogenesin hominis.* Amsterdam 1849, planche XLII, *figures 9 et 10.*

[2] Dr Felix Regnault. — Sur un cas d'absence du nez et de division de l'os pariétal. *Bull. de la Société anatomique,* 1901, p. 641.

[3] *Bull. Soc. Anthrop.,* Lyon 1907, p. 31. Voir aussi *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris 1908, p. 289.

Discussion.

M. MANOUVRIER. — Sur le crâne dystrophique présenté par M. Regnault, je trouve une confirmation intéressante des opinions que j'ai émises dans quelques travaux et selon lesquelles j'ai interprété récemment (*Bull.*, 1908, p. 291) une curieuse anomalie présentée par M. Railliet [1].

Le cas mis aujourd'hui sous nos yeux montre poussée à l'extrême cette propriété que j'ai attribuée à la membrane crânienne préosseuse : de pouvoir présenter sur des points quelconques de sa surface des centres primitifs d'ossification lorsque les centres d'ossification ordinaires ou normaux font défaut ou bien n'atteignent pas en temps normal leurs limites régulières.

Dans le cas de Railliet, le point d'ossification normal (central du pariétal) avait fait défaut. Alors deux centres d'ossification se sont produits en d'autres points, et comme il s'agissait d'un individu nullement dystrophique dans son ensemble, ces deux centres remplaçants ont suffi pour jouer conjointement et avec une rapidité normale le rôle du point normal défaillant. — laissant entre eux une suture anormale qui délimite leur travail respectif.

Dans ce nouveau cas, deux centres primitifs semblent s'être aussi formés vers le centre, mais se sont développés très faiblement en raison de la dystrophie générale, de sorte que la plus grande partie de la membrane pariétale a eu le temps d'arriver à cet état que j'ai appelé l'état de « maturité » pour l'ossification. Et alors ont apparu de toutes parts des centres d'ossification qui ont suffi pour constituer, grâce à leur grand nombre, un pariétal osseux, mais composé d'une multitude d'osselets très maigres, séparés les uns des autres par un réseau de sutures très compliqué où l'on trouve par conséquent toutes les directions possibles.

Je disais, à propos du cas de Railliet, que la direction de la suture intra-pariétale n'avait pas d'importance étant donné que cette suture dépend simplement de la situation des deux centres d'ossification l'un par rapport à l'autre. S'ils se sont produits l'un au-dessus de l'autre, la suture sera dirigée d'avant en arrière ; s'ils sont l'un derrière l'autre, la suture sera verticale. Sur le crâne actuellement montré, les deux cas se présentent : l'un à droite, l'autre à gauche (entre les deux plus gros centres d'ossification).

Des cas intermédiaires à sutures obliquement dirigées pourraient évidemment exister. Ici, en effet, où le nombre des points d'ossification est poussé à l'extrême, il en est forcément de même de la variété de direction des sutures rudimentaires qui les entourent.

---

[1] RAILLIET. Sur une anomalie du pariétal. *Bull.*, 1908.

COINCIDENCE DE DYSTROPHIE ET DE SYNOSTOSE PRÉMATURÉE SUR UN CRANE DE JEUNE CHIEN

Par M. le Dr Félix Regnault.

Il s'agit d'un chien pointer de race pure âgé de trois mois, le cerveau étant normal, sans exencéphalie, ni hydrocéphalie. La voûte présente un large espace membraneux de la grandeur d'une pièce de deux francs, formé aux dépens des pariétaux qui n'existent que dans leur portion inférieure. Les os sont amincis, translucides en plusieurs endroits ; l'ethmoïde n'est pas ossifié ; l'occipital est épais et spongieux, et le frontal, qui est très allongé, présente une structure très dense. La suture médio-frontale est soudée sur toute son étendue, sauf à sa partie inférieure, tandis que les autres sutures sont libres. Un large trou vasculaire s'observe au milieu de la synostose. Cette coïncidence d'une synostose avec la dystrophie osseuse est remarquable.

Comparez ce crâne au suivant, provenant d'une chienne fox-terrier atteinte d'hydrocéphalie. Il existe deux larges fontanelles siégeant aux sutures coronales et deux autres, de peu d'importance, à la suture lambdoïde. Cette dysostose était d'importance secondaire, tandis que celle du crâne de pointer était étendue et grave.

Les zootechniciens ont remarqué que le crâne des pointers était oxycéphale. Peut-être la dysostose du premier crâne est-elle une exagération de ce caractère de race ?

Les dystrophies osseuses ne doivent pas être rares dans les races perfectionnées de chiens. J'ai noté, sur un squelette de chien griffon adulte, conservé au Muséum, la persistance au bregma d'une fontanelle de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes.

LES MÉGALITHES DE LA VIENNE [1]

Par M. le Dr Atgier (*de Livry*).

Les nombreuses explorations que j'ai faites dans tous les cantons du département de la Vienne, à deux reprises différentes, les nombreux documents écrits et verbaux que j'ai recueillis, lors de ces explorations, m'ont permis de retrouver l'emplacement d'un grand nombre des monu-

[1] Un semblable travail relatif aux grottes habitées à l'époque paléolithique dans le département de la Vienne a été publié en 1905, dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris.*

ments mégalithiques qui existaient dès l'époque préhistorique, dans cette région de la Gaule Celtique, devenue depuis plus d'un siècle le département de la Vienne.

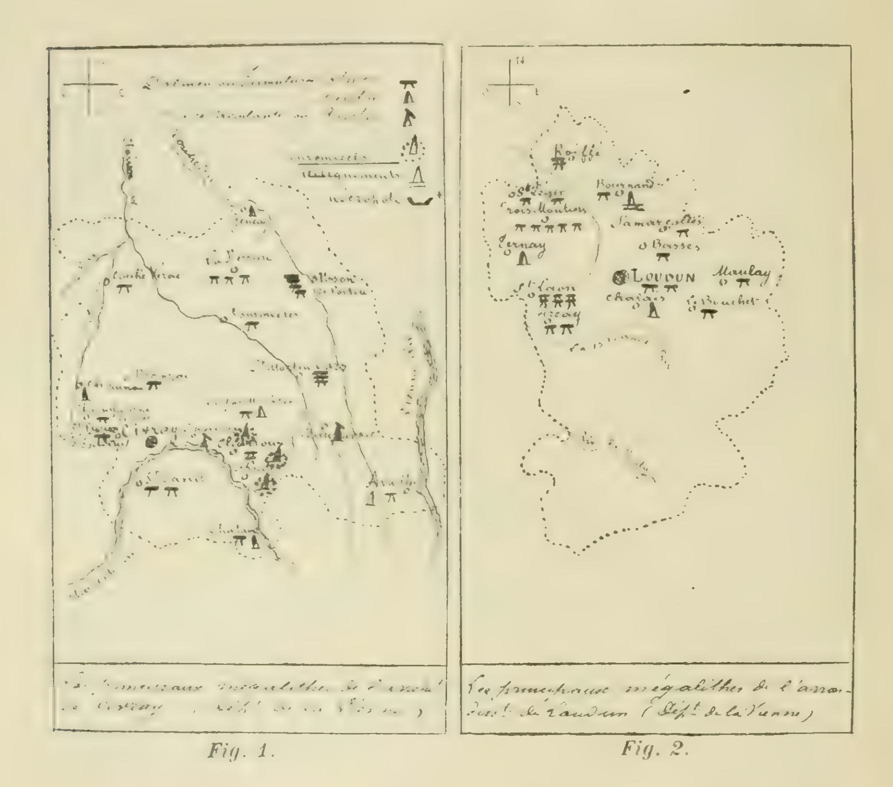


Fig. 1. *Fig. 2.*

Au lieu de reporter sur une simple liste des localités du département les différents monuments en question, j'ai cru préférable de les représenter à l'emplacement même qu'ils occupent sur la carte géographique, ce qui parle mieux à l'œil.

Pour plus de facilité j'ai subdivisé le département en cinq cartes correspondant au même nombre d'arrondissements.

Ce sont ces petites cartes que j'ai tracées moi-même que je présente aujourd'hui à la Société.

Il est facile de remarquer combien à l'époque préhistorique ces monuments devaient être nombreux à en juger par le nombre relativement grand qui existait encore il y a un certain nombre d'années.

L'arrondissement de Loudun ne nous a révélé des monuments que dans sa moitié supérieure, tous les autres arrondissements en ont révélé en tous sens; le motif de l'absence de monuments dans la moitié inférieure de cet arrondissement n'a pu nous être connue, des recherches seraient intéressantes à ce sujet.

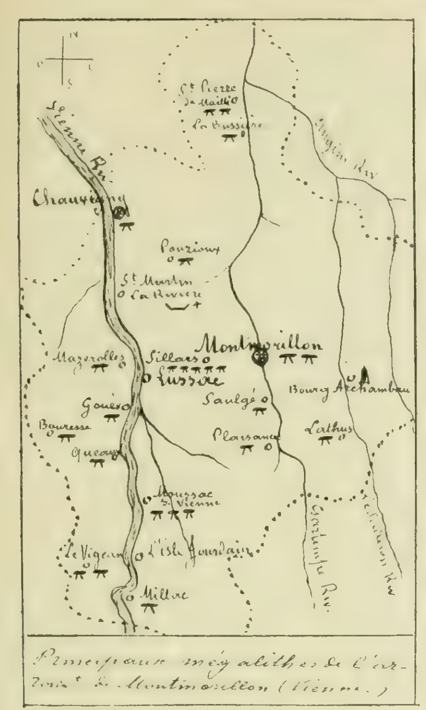


Fig. 3.

Fig. 4.

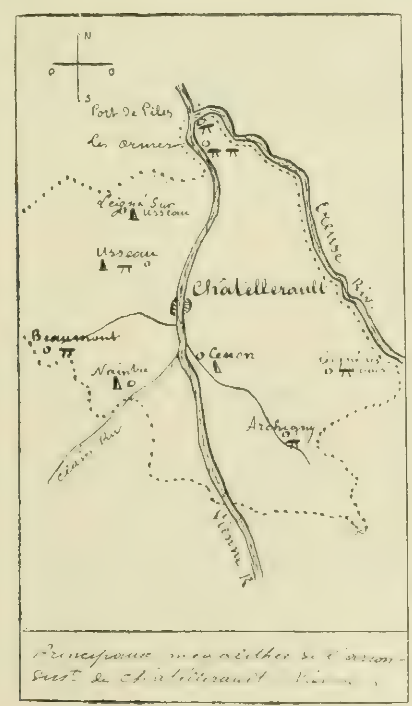


Fig. 5.

A l'époque préhistorique le culte des morts et des ancêtres était déjà très répandu, nous en avons des preuves frappantes dans la quantité de mégalithes considérables élevés de toutes parts sur la terre des Gaules.

Les monuments mégalithiques les plus fréquemment rencontrés encore de nos jours sont le dolmen et le menhir, monuments funéraires des temps préhistoriques, l'un renfermant des sépultures, l'autre indiquant, soit à un carrefour, soit à une clairière, le voisinage d'une sépulture, ou délimitant l'enceinte sacrée de cette sépulture; nous rencontrons ces monuments dans tous les arrondissements de la Vienne.

1° Outre ces monuments, nous voyons qu'il a existé aussi dans l'arrondissement de Poitiers, un chromlech à Aslonne et à Château-Larcher; dans cette commune, sur le plateau, il existe encore une ancienne nécropole.

2° Dans l'arrondissement de Civray, une pierre branlante à Mauprevoir et Savigné; des enceintes mégalithiques ou chromlech à Savigné, Charroux et Asnois.

3° Dans l'arrondissement de Loudun des alignements mégalithiques à Bournand.

Ces enceintes et alignements mériteraient une étude toute spéciale, analogue à celle que nous avons faite pour les enceintes mégalithiques de l'Anjou [1], mais le temps nous a fait défaut pour une étude de plus longue durée dans ce département.

---

[1] Les bords de la Moine à l'âge de la pierre. — Cholet 1880, extr. du *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de l'arrondissement de Cholet,* t. II (1895), p. 117.

880e SÉANCE. — 18 février 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ECHÉRAC.

CORRESPONDANCE

Annoncent leur participation au cinquantenaire :
MM. Chauvet, Boudier, Ledouble, professeur à l'École de Médecine de Tours, Houzé, professeur à l'Université de Bruxelles, comme délégué de l'Institut Solvay de physiologie, Cumont, président de la Société belge de géologie.

Élection. — M. HERPIN-PIETKIEWICZ, présenté par MM. Chervin, Hervé, Mahoudeau, Pietkiewicz, est élu *membre titulaire*.

Vœu relatif aux fouilles préhistoriques.

M. le Dr RAYMOND rapporte le vœu présenté par M. d'Échérac, au nom de la Commission nommée pour l'examiner. (Voy. plus haut, séance du 22 janvier, p. 19).
Il en demande le vote.

M. CAPITAN observe que la Commission des Monuments mégalithiques n'a pas adopté ce vœu sans remaniements.

M. DE MORTILLET s'est opposé à toute restriction apportée à la liberté des fouilles, à cause des difficultés d'application, et du tort qu'une restriction ferait à la science. Les lois convenant à d'autres pays ne conviendraient pas en France. Il s'est opposé à la Commission des Monuments préhistoriques, et il s'oppose ici encore à l'adoption de ce vœu.

M. LE PRÉSIDENT déclare inexacte l'expression de restriction à la liberté des fouilles. Le vœu proposé ne demande que la conservation en France des objets intéressants.

M. RAYMOND cite quatre faits récents de départ à l'étranger d'objets importants et de collections.

M. M. BAUDOUIN déclare qu'il ne votera pas le vœu parce que, au point de vue social et politique, on ne doit attenter à la liberté individuelle que pour des questions vitales.

M. TATÉ, au point de vue industriel, est partisan de la liberté complète. Il déclare qu'il n'admet pas l'intervention de l'État.

M. LE PRÉSIDENT. — Les Musées représentent les intérêts de l'éducation populaire, d'ordre général, et il n'y a pas lieu de faire le procès de l'État.
La question est de principe et non de moyens.
Après une épreuve douteuse, le vœu est adopté par 13 voix contre 7.

M. TATÉ, se basant sur l'idée que M. de Mortillet a émise, que M. Hauser

céderait à la France le squelette qu'il a découvert, demande, en tout cas, si la Société ne pourrait acquérir le squelette en question.

M. RAYMOND a fait cette proposition dans *la Revue Préhistorique :* il a demandé à M. Hauser s'il vendrait son crâne à la France, et il n'a pas eu de réponse. On trouverait de l'argent si M. Hauser consentait à vendre son crâne ; il se fait fort de trouver l'argent.

M. DE MORTILLET pense que M. Raymond a écrit une lettre plutôt « verte » qu'ouverte à M. Hauser.

M. TATÉ propose que la Société d'Anthropologie intervienne directement, qu'elle prenne la direction d'un mouvement, qu'elle subventionnerait pour l'achat de ce crâne.

M. MANOUVRIER signale que c'est une question concernant le Comité central.

M. LE PRÉSIDENT pense que ce serait une bonne chose de demander à M. Hauser ses prétentions.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

Rapport du Trésorier pour l'exercice 1908.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre les résultats de la gestion de votre trésorier pour l'année échue le 31 décembre 1908.

Ils sont résumés en deux tableaux :

Tableau A. — Opérations financières de 1908.

Tableau B. — Inventaire de notre avoir à la fin de ladite année.

A. — Résumé des opérations financières.

RECETTES

Droits d'admission			180 »
Rachats de cotisations			800 »
Cotisations	échues	600 »	5.926 30
	1908	5.254 »	
	à échoir	72 30	
Recouvrements de tirages à part			534 85
Vente de publications	à la Société	48 »	1.204 55
	chez MM. Masson et Cie	1.156 55	
Subvention de l'Etat			1.000 »
Intérêts des fonds déposés			26 30
Arrérages de valeurs			3.187 50
	Total des recettes		12.859 50

Dépenses

I. *Ordinaires :*

Prix Broca, M. Rivet		1.500 »	2.800 »
Prix Fauvelle, M. Moutier		300 »	
Prix Bertillon, M. Langlet		1.000 »	
Frais généraux :			
Appointements, Gratifications, Etrennes		2.624 10	4.042 05
Affranchissements : Correspondance	202 97	705 20	
Convocations	124 33		
Envois de bulletins	355 30		
Timbres d'acquit	22 60		
Chauffage		138 »	
Eclairage		120 20	
Frais de bureau		271 55	
Conférences		99 20	
Frais de recouvrement		34 10	
Frais de retour sur impayés		23 20	
Droits de garde et renouvellement de titres, etc.		26 50	
Augmentation des collections			94 50
Achats de livres et reliure			218 10
Achat et réparation de mobilier			271 »
Médailles Broca			28 45
Publications :			
Achats de papier		815 50	7.950 75
Imprimerie		6.527 45	
Gravure		400 65	
Reliure		207 15	

II. *Extraordinaires :*

Frais payés à Me Cottin, notaire	25 »	513 75
Classement des collections et de la bibliothèque	228 75	
Souscription au monument Doigneau	20 »	
Buste de Boucher de Perthes	40 »	
Voyage de M. le Docteur Baudouin	200 »	
Total des dépenses		15.918 60

Si du total des recettes	12.859 50
nous rapprochons celui des dépenses	15.918 60
Nous constatons un excédent de dépenses de	3.059 10

Report		3.059 10
auquel il convient d'ajouter le montant de la capitalisation des droits d'admission	180 »	980 »
Rachats de cotisations	800 »	
Ce qui donne un déficit de . . . . pour l'exercice écoulé.		4.039 10
Notre avoir disponible au 1er janvier 1908 étant de . .		13.289 92
Se trouve ainsi ramené au 31 décembre 1908 à . . .		9.250 82

se décomposant comme suit :

Réserve disponible. . .	639 98	9.250 82
— capitalisée. . .	6.494 14	
Provision pour prix . .	2.116 70	

L'encaissement des cotisations s'est effectué d'une façon régulière, puisqu'il s'est élevé à 5 926 fr. 30, la moyenne des trois années précédentes étant de 5.640 fr. Sur les 2.610 fr. restant à recouvrer, nous pensons qu'il y en a plus de 1500 qui ne seront pas payés. Il continue à y avoir une réduction sensible sur les dépenses extraordinaires, qui se sont élevées de 1905 à 1908 à : 1.097, 1.675, 986 et 513 francs.

Mais d'un autre côté M. Laffray a déposé chez M. Schlœber 35 rames de papier, qui avaient été achetées en vue de la hausse des prix et que j'ai toujours considérées comme devant être utilisées d'après nos conventions avec le nouvel imprimeur. Cependant M. Schlœber m'a écrit le 31 décembre dernier que ces papiers n'ont pu être utilisés par lui à cause de la différence de teinte et de format avec le papier qu'il emploie. C'est une question à examiner et à éclaircir, si l'on ne veut pas qu'une opération de prévoyance se transforme en grosse perte.

Les frais de recouvrement sont toujours élevés, c'est ainsi que nous avons versé à la Société Générale une somme de 6 fr. 45 pour un titulaire nouveau, qui n'a jamais rien payé.

L'affranchissement de nos bulletins s'est trouvé augmenté du fait que la poste n'admet la réduction comme périodique que sur les publications qui paraissent tous les mois.

L'augmentation d'appointements votée au profit de notre agent est venue aussi charger nos dépenses.

Mais ce sur quoi il me paraît urgent d'appeler spécialement toute votre attention, c'est sur la très grosse augmentation de nos frais de publications, que l'on nous avait présentée comme ne devant pas dépasser 800 francs par an, mais qui devaient être compensés par une amélioration dans l'aspect matériel des bulletins et surtout par une rapidité et une régularité beaucoup plus grandes dans la publication de nos fascicules. Je sais bien qu'il y a, dans le total des notes, des corrections supplémentaires et des tirages à part qui, en principe, doivent être remboursés par les auteurs ; il vous restera à apprécier si une augmentation de frais

pouvant s'élever du simple au double se trouve justifiée par les résultats que nous avons obtenus.

Par suite de l'acquisition du papier, les 6 fascicules du bulletin de 1907 n'avaient coûté que 2.827 fr. 35; mais en 1905, le bulletin avait coûté 3.684 fr. et en 1906 4.610 fr. C'était une moyenne d'environ 4.000 fr. Or les trois premiers fascicules de 1908 s'élèvent déjà à 4.307 fr. 90, il faut s'attendre à plus de 8.000 fr. en fin d'année.

Bien que les notes de M. Schlœber aient été comprises aux dépenses de l'exercice, je ne l'ai pas encore payé parce que les frais de publication n'ont pas été réglés conformément à l'article 31 de notre règlement. Ce défaut de paiement détruit l'harmonie de notre budget où toutes les dépenses régulières devraient être soldées dans l'année. J'estime d'ailleurs que l'on est d'autant plus fort pour réclamer de l'exactitude dans nos publications, que nous les aurons soldées nous-mêmes avec régularité.

Enfin, malgré mon grand espoir de simplifier notre comptabilité et de la faire seul, je me suis trouvé dès le début, pour ne pas trop modifier vos habitudes, dans l'obligation de conserver à peu près tous les chapitres de l'ancienne comptabilité, ce qui m'a donné un système hybride avec tous ses inconvénients. La maladie étant survenue au moment précis où j'avais à arrêter les chiffres de mon rapport sur l'exercice 1908, j'ai dû faire appel aux connaissances de notre ancien comptable, M. Carlier qui m'a demandé cent cinquante francs pour prix de son travail et que je vous prie de m'autoriser à payer.

Nous aurons à décider, le plus tôt possible, s'il ne serait pas préférable d'en revenir aux habitudes qui avaient été prises par M. le D[r] Huguet, qui consistaient à faire faire la comptabilité par M. Carlier, ou tout autre que vous désigneriez, pendant toute l'année.

B. — Bilan au 31 décembre 1908.

ACTIF

Espèces en caisse	228 58	
Fonds placés à la Société Générale	6.080 60	
Créance chez MM. Masson et C[ie]	984 10	
Portefeuille (au prix d'achat)	99.106 79	
Total		106.400 07

PASSIF

Fonds destinés aux prix	51.780 »
Droits d'admission	6.210 95
Rachats de cotisations	18.800 »
Dons et legs	15.821 70
A reporter	92.612 65

Report		92.612 65	
Réserve :			
Disponible	639 98		
Capitalisée	6.494 14	9.250 82	
Provisions pour prix . .	2.116 70		
Mémoires à payer		4.536 60	
Total égal			106.400 07

L'intérêt d'un budget provisoire, qui nous paraît discutable en temps ordinaire, l'est encore bien plus pour l'année du cinquantenaire, par suite de la difficulté de prévoir les dépenses auxquelles cette célébration donnera lieu. Nous en avons cependant établi un pour ne pas déroger aux habitudes. Pour faire face à ces dépenses, il faudra réaliser une partie des valeurs de Bourse dans la limite des 4.000 fr. votés et du chiffre de 6.494 fr. 14, montant de la réserve capitalisée.

Budget provisoire pour 1909.

RESSOURCES

Droits d'admission.		140 »	
Rachats de cotisations		800 »	
Cotisations — échues . .	500 »		
Cotisations — 1909. . .	5.300 »	5.800 »	
Vente de publications — à la Société . .	200 »		
Vente de publications — MM. Masson et Cie .	900 »	1.100 »	
Subvention de l'Etat		1.000 »	
Arrérages de valeurs		3.205 »	
Intérêts de fonds placés		50 »	
			12.095 »

DÉPENSES

Prix Godard	500 »		
— Fauvelle (reliquat) .	1.700 »	2.200 »	
Frais généraux :			
Appointements, etc. . .	2.800 »		
Affranchissements. . .	750 »		
Chauffage. Eclairage . .	250 »	4.200 »	
Frais de bureau . . .	300 »		
Frais de recouvrement et de dépôt	100 »		
Publications, bibliothèque, collections .		4.500 »	
Gravures		600 »	
Dépenses imprévues		500 »	
			12.000 »
Excédent des recettes			95 »

Dépenses extraordinaires :

Cinquantenaire (Décision du Comité du 10 décembre 1908). 4 000 »

dont le montant sera prélevé sur la Réserve de la Société.

Rapport de la Commission de vérification des comptes

PAR M. LE Dr SIFFRE.

La Commission de vérification des comptes composée de MM. Giovanetti, Mahoudeau et Siffre, s'est réunie le 4 mars, à 5 h. 1/2 du soir, dans la salle de la Bibliothèque de la Société.

Après examen des pièces comptables de l'exercice 1908 et des livres du trésorier, dont elle a constaté la parfaite régularité ;

Et après avoir entendu M. Papillault, secrétaire général adjoint, la Commission demande l'adjonction au rapport du trésorier de la note suivante relative aux frais de publication :

« Dans le chiffre des dépenses de publications s'élevant à. 7.950 75
« il y a lieu de faire remarquer, comme il a été consigné au
« rapport de 1907, qu'une partie des dépenses des frais de
« publications dudit exercice n'avaient pu être réglées en temps
« voulu, la facture de l'imprimeur ne nous ayant pas été
« adressée avant l'établissement du rapport.

« Il en ressort que cette dépense se décompose comme suit :

Solde de l'exercice 1907	1.043 »	7.950 75
Publications de l'exercice 1908........	6.907 75	

« Le déficit de cet exercice signalé plus haut soit.........	4.039 10
« se trouverait, par suite de ce reliquat de dépenses........	1.043 »
« en retard, ramené à sa véritable valeur, soit.............	2.996 10

La Commission après avoir entendu les explications de MM. Lejeune et Papillault, a été heureuse de voir se clore ainsi l'incident soulevé entre eux par la malposition dans le rapport financier de la question : Solde des frais de publication 1907.

La Commission propose de voter de chaleureux remerciements à M. Lejeune pour l'irréprochable tenue de ses comptes et pour le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans l'accomplissement de la si délicate et toujours si difficile fonction de trésorier.

PRÉSENTATIONS

Instruments en pierre du Texas.

M. DURDAN. — Nous avons reçu de M. Dunlop, de Dallas (Texas) U.S.A., une lettre nous annonçant l'envoi de fragments de pierre de fer ou hématite et des coquillages fossiles marins qu'il livre à notre examen.

Voici ces objets :

Ils ont été recueillis à Eagle-food (Texas), dans un gisement de graviers roulés, surmonté d'une couche de sable jaune argileux de 3 1/2 à 5 pieds d'épaisseur.

M. Dunlop s'occupe de préhistoire. Il a réuni une nombreuse collection et s'intéresse tout particulièrement à l'industrie de cette époque. Il nous apprend que les anthropologistes américains hésitent à affirmer l'existence de la période paléolithique dans ce pays; mais qu'il est des exceptions, puisque le Dr C.-C. Abott, de Trenton (New-Jersey, dont il est l'élève, croit qu'il est impossible de nier cette période, en raison des trouvailles faites, notamment à Eagle-food, d'instruments tels que percuteurs, grattoirs, couteaux, etc.

Notre correspondant émet l'avis que les objets qu'il nous soumet, sont des outils ayant servi à ouvrir les coquillages marins auxquels ils furent trouvés associés, et pour appuyer plus fortement cet avis, il ajoute que l'homme de cette époque faisait une consommation énorme de mollusques. Il oublie de nous dire, toutefois, sur quoi s'appuie cette dernière hypothèse.

Pour lui, la preuve évidente d'une taille intentionnelle existe sur toutes ces pièces et notamment sur celle marquée A. B. La préhension entre le pouce et les deux premiers doigts est nettement indiquée.

Ce que nous venons de dire est un bref résumé de la lettre de M. Dunlop.

Nous avons examiné avec soin l'envoi en entier, et malgré le vif désir que nous aurions d'être agréable à notre confrère du Nouveau-Monde, il nous est absolument impossible de conclure, comme lui, à un outillage servant à ouvrir les mollusques. Nous y remarquons des méplats naturels mais nulle trace de taille intentionnelle.

Ces objets se rencontrent fréquemment en France dans des terrains analogues. Il nous suffira de vous citer certaines parties du bois de Meudon, Chaville et Viroflay, où ils abondent, notamment dans la grande sablière située derrière la Chaumière, à Viroflay.

Ce sont des plaques d'hématites qui furent brisées dans les remaniements géologiques des graviers roulés. Les rares éclats qu'on y remarque ne procèdent aucunement d'une taille intentionnelle quelconque.

Permettez-nous de profiter de l'occasion qui nous est offerte, pour protester de toutes nos forces contre la tendance fâcheuse qu'ont beaucoup de préhistoriens de vouloir forger du nouveau en dotant les objets bizarres qu'ils trouvent des noms les plus invraisemblables. C'est ainsi qu'on a

voulu découvrir des lampes, des cuillères, des couteaux, des ciseaux, etc. De même que des outils à ouvrir les coquillages. Ne serait-il pas plus sage d'établir d'abord des séries sérieusement sélectionnées, de les classer ensuite, de les dénommer scientifiquement et d'éviter surtout de leur donner des noms analogues à nos objets modernes ? Nous ne devons pas perdre de vue que l'homme primitif n'a jamais eu les besoins que nous imposent notre civilisation, il n'a donc pas eu à se préoccuper d'objets dont il n'aurait su se servir, surtout avant l'apparition de la poterie céramique, c'est-à-dire pendant toute la période paléolithique.

TRACES DE RAPAGE ? SUR BOIS DE CERF PRÉHISTORIQUE

PAR M. A. LAVILLE

J'ai l'honneur de présenter à la Société un fragment de bois de cerf recueilli par moi-même, à Villeneuve-Triage, à 80 centimètres du sol, dans un dépôt préhistorique de l'âge du bronze. L'intérêt de cette pièce réside dans ce fait que: elle paraît avoir été séparée de la base par un râpage qui a laissé les traces d'une entaille à angle très ouvert. Un des andouillers en a été séparé également par le même procédé. Les traces de ce râpage, quoique la surface en soit altérée par un séjour prolongé dans la terre, peuvent néanmoins être comparées à celles laissées par une branche d'arbre que j'ai râpée en vingt-deux minutes, alors qu'elle était fraîche, avec une amande du type acheuléen des limons de Villejuif.

Collection de pierres-figures et d'instruments de la Sicile.

M. le Dr Raymond soumet à la Société une collection de pierres-figures et d'instruments de la Sicile.

M. de Mortillet considère que leur attribution au paléolithique moyen n'est pas douteux. Et il est remarquable que ces pièces siciliennes ressemblent singulièrement à celles découvertes par M. Rivière à Menton. Les pièces typiques sont les mêmes (grattoirs, pièces élancées, etc.).

M. M. Baudouin recite un fait souvent cité de la superposition de l'industrie microlithique à celle des haches polies. Comment cela s'explique-t-il ?

Mâchoire de Heidelberg.

M. Capitan présente au nom de M. Laloy le moulage d'une mâchoire inférieure trouvée par M. O. Schœtensack, à 10 kil. au sud de Heidelberg, à Mauer, dans les sables fluviatiles déposés par un ancien cours du Neckar, à 24 mètres de profondeur. M. Schœtensack, dans une étude très

soignée, le donne comme du début du quaternaire et comme intermédiaire au type simien.

M. MANOUVRIER. — C'est trop peu d'avoir examiné pendant quelques minutes le moulage d'une pièce aussi importante pour pouvoir répondre sans réserves aux trois questions que M. Capitan m'a fait l'honneur de me poser. Voici toutefois mon opinion :

1° La mandibule de Heidelberg appartient-elle à un homme ou à un anthropoïde ? — Il est certain que par sa grandeur, par la largeur de sa branche, par le volume de ses molaires, par sa forme générale, par l'absence d'éminence mentonnière, c'est-à-dire son prognathisme, elle se rapproche des anthropoïdes. Mais elle se rapproche plus encore de certaines mandibules humaines et trouve un équivalent, en ce qui concerne le menton fuyant, la forme de l'arcade alvéolaire, etc., dans les mandibules humaines de l'époque quaternaire récemment découvertes.

Elle ressemble d'une façon très intéressante pour moi à la mandibule que j'ai été conduit à dessiner, en 1895, dans mon essai de reconstitution de la face et de la base du crâne du Pithecanthropus [1]. Bien que je fusse guidé par des déductions et des considérations anatomiques, j'étais un peu inquiet au sujet de plusieurs des caractères morphologiques que j'obtenais, mais que j'ai le plaisir de voir confirmés par des découvertes récentes.

Je fus amené, par exemple, à refuser au P. E. des canines de combat par la situation des crêtes temporales. Ces crêtes, en effet, n'étaient pas sensiblement plus hautes que sur beaucoup de crânes humains modernes, et ce fait me paraissait d'autant plus important que les crêtes occipitales et sus-mastoïdiennes étaient au contraire presque simiennes par leur situation et par leur largeur. Or, l'élévation des crêtes temporales se produit suivant un mécanisme semblable. Et comme les canines de combat, très défavorablement situées à l'extrémité de la mandibule, au point de vue de l'action des muscles moteurs, exigent un fort développement compensateur de ces muscles, j'avais conclu que si les muscles temporaux n'étaient pas extrêmement développés chez le pithecanthropus, celui-ci ne devait pas avoir des canines de combat.

Le grand volume que j'étais conduit à attribuer à sa mandibule (à cause du volume des deux molaires existantes) militait encore en faveur de cette conclusion, car les crêtes temporales me paraissaient déjà remarquablement basses pour des mâchoires aussi grandes (même sans canines de combats) et un crâne aussi petit. Pour diverses raisons, cette situation peu élevée des crêtes temporales chez le P. E., est restée à mes yeux un fait problématique et l'un de ceux qui m'ont paru être en faveur de l'hypothèse de Dubois relative à la parenté du P. E. avec le genre Hylobates.

---

[1] 2e mémoire sur le Pithécanthropus. *Soc. d'Anthr. Bull.* 1895.

Toujours est-il que la mandibule énorme de Heidelberg, avec ses canines cependant humaines, me paraît confirmer ma manière de voir à l'égard de la mandibule du P. E. tant sous le rapport des canines que sous celui de la largeur de la branche montante et de l'absence du menton corrélative à un prognatisme simiesque.

Je ne serais pas étonné pour cela que, dans un gisement plus ancien encore de l'époque de l'éléphas méridionalis, on trouvât des crânes préhumains présentant même une crête sagittale puisque cette crête existe sur un crâne humain asiatique (représenté dans mon deuxième mémoire sur le Pithecanthropus) [1]. Ce crâne asiatique sur lequel s'attachaient des muscles temporaux énormes et qui était muni d'une mandibule énorme également, mais pas plus que celle de Heidelberg et que celle de la Corrèze, est un cas opposé à celui du crâne de Trinil sous le rapport des crêtes temporales.

Il convient donc de rester dans le doute quant à nos prévisions morphologiques sur ce point, au sujet de l'homme pré-glaciaire dont la mandibule de Heidelberg représente vraisemblablement le successeur immédiat.

Par sa denture, par le rapport de sa largeur à sa longueur, par l'épaisseur — grande il est vrai pour un homme, mais faible pour un anthropoïde, — de sa portion symphysienne, par l'absence de clivus symphysien (caractère en rapport, comme le précédent, avec la petitesse des canines), cette mandibule est humaine. Elle n'est pas plus extraordinaire, du reste, que celle de la Corrèze.

Les crânes du Néander, de Spy, de Krapina, de la Corrèze, constituent déjà une série morphologiquement homogène à laquelle on peut ajouter la mandibule de Heidelberg. Le crâne correspondant à cette mandibule entrerait probablement dans cette série comme la mandibule elle-même, mais peut-être avec une certaine infériorité. Selon ma doctrine crâniologique, utilisée dans mon premier mémoire sur le Pithecanthropus [2], il suffirait d'une notable infériorité de la capacité crânienne chez l'homme de Heidelberg, dont la mandibule indique une masse squelettique puissante, pour que l'ensemble des caractères morphologiques du crâne de Trinil fussent réalisés, au moins à un degré intermédiaire.

Or, il est extrêmement probable que l'infériorité du volume du cerveau, avec toutes ses conséquences morphologiques, existait, sinon chez l'homme du quaternaire inférieur, au moins chez l'homme tertiaire. On peut donc s'attendre à trouver chez celui-ci, tout au moins, une forme crânienne très voisine de celle du Pithecanthropus.

1° Que le crâne de Java soit plus ou moins ancien, il représente en tout cas un état de l'évolution morphologique inférieur à celui de tous nos crânes quaternaires connus, et ce stade n'est autre que celui annoncé par ces derniers pour l'homme tertiaire européen ;

---

[1] *Bulletins* 1895.

[2] *Ibidem.*

2° L'épaisseur très grande de la mandibule de Heidelberg ne me paraît pas être un obstacle à l'admission de sa provenance humaine. Cette épaisseur est en rapport avec la forme bestiale de l'os coïncidant avec une masse squelettique générale considérable.

3° Au sujet de l'effacement extraordinaire de l'échancrure sigmoïde, je puis dire que je ne me rappelle pas en avoir jamais vu un pareil sur une mandibule humaine. Je puis dire aussi que cette échancrure est très variable suivant les individus et que son effacement n'est pas en raison directe de la puissance du muscle temporal.

L'échancrure sigmoïde est très profonde sur la mandibule du crâne asiatique à crête sagittale que je viens de citer. Or, comme cette profondeur est en rapport avec un grand développement de l'apophyse coronoïde ; et comme cette apophyse sert à l'insertion du muscle temporal, il y aurait là une raison de soupçonner que ce muscle était peu développé chez l'homme de Heidelberg, au moins relativement à la mandibule, tandis que celle-ci fournissait à ses autres muscles moteurs une très large surface d'insertion. Voilà donc un trait de ressemblance avec le crâne de Trinil, dont le muscle temporal était manifestement faible. L'indication qui en découle, si précaire qu'elle soit, me semble bonne à retenir.

4° En définitive, l'existence d'un « *Homo Heidelbergiensis* » me paraît être établie par sa mandibule. J'objecterais seulement à cette appellation qu'elle vient augmenter le nombre déjà excessif des appellations de même sorte qui semblent désigner autant d'espèces d'un genre *Homo*, autant d'espèces que d'époques et de localités. Il est vrai que l'on peut considérer tous ces noms latins comme de simples désignations géographiques, en attendant qu'une sélection puisse s'effectuer parmi eux au point de vue taxinomique.

M. DE MORTILLET remarque que les caractères de la mâchoire présentée sont ceux de la mâchoire de Spy, mais plus exagérés. Il s'agit d'une mâchoire plus primitive. Je pense que les noms d'espèces particuliers qu'on a donnés à ces restes tomberont d'eux-mêmes : *Homo Heidelbergiensis*, *mousteriensis*, etc. Il n'y a qu'un type, celui de Néanderthal.

M. SIFFRE, d'après l'examen des dents, estime que le caractère humain est incontestable. La 2ᵉ molaire est la plus grosse.

M. PAPILLAULT. — La largeur de la branche montante implique effectivement de très gros masséters ; j'en induis un prognathisme assez considérable. Cette induction a été confirmée par le squelette de la Chapelle-aux-Saints.

M. DE MORTILLET. — Il est dangereux d'aller chercher trop loin des caractères d'infériorité : on trouve chez les Néo-Hébridais des caractères plus simiens que ceux de l'homme de Spy et de Néanderthal.

M. FÉLIX REGNAULT. — Les physiologistes distinguent dans un muscle sa puissance, qui dépend du nombre de ses fibres, et l'amplitude de ses

mouvements qui dépend de leur longueur. La mandibule dont M. Capitan nous présente le moulage, possède des muscles masséters et temporaux très puissants à en juger par la largeur de l'apophyse coronoïde et de la branche montante. D'autre part, le masséter devait être court avec une branche montante aussi peu haute ; et le muscle temporal ne devait pas avoir de fibres longues s'il ressemblait à celui du pithécanthrope qui, nous dit M. Manouvrier, présentait des courbes temporales basses.

Donc, les muscles masticateurs de ce primitif, épais et courts, fournissaient des mouvements à la fois puissants et peu amples, à l'opposé de ceux du gorille, épais et longs, à mouvements puissants et amples. Cette différence concorde avec celles qu'on a signalées sur cette mandibule : ses dents, notamment les canines, n'ont pas les caractères simiens ; la courbe de son arcade alvéolaire est une large ellipse et non une parabole étroite et allongée comme celle du gorille.

Grâce à ses muscles masticateurs puissants et à sa forte mandibule, cet homme préhistorique pouvait triturer des aliments grossiers. Comme ses dents ne lui servaient plus d'armes — sachant tailler la pierre, il en possédait de plus puissantes — il n'avait plus besoin de canines développées, ni de muscles masticateurs à fibres allongées pour arriver à mordre son ennemi en ouvrant largement la bouche.

« L'être doué d'instinct, soulignait récemment Bergson dans son livre sur *l'Evolution créatrice*, utilise des instruments organisés ; l'intelligence fabrique ses outils ». L'anthropoïde se servait de ses dents comme arme, mais l'homme, ayant taillé la pierre, libéra son appareil masticateur de l'œuvre d'attaque et de défense.

LE PAYS D'ORIGINE DES PAHOUINS ET DES BA-KALAI

Par le M. Capitaine R. Avelot.

Il y a quatre ans, j'ai montré comment les Pahouins, originaires d'une région voisine du Haut-Nil, avaient atteint au commencement du XIXe siècle (peut-être à la fin du XVIIIe) la partie septentrionale du bassin de la Sanga ; comment, partis du confluent de la Kadéi et de la Batouri par des itinéraires divergents, ils avaient marché vers l'ouest, refoulant devant eux les Ba-Kalai, qui, à la même époque, s'étendaient au nord de l'Ogôoué entre le Ngoko-Djah et le Como ; comment enfin ils avaient atteint l'Océan entre 1867 et 1874 [1].

Je suis aujourd'hui en mesure d'apporter des précisions sur les événements qui ont précédé l'arrivée des Pahouins dans la Sanga.

Nous savons déjà que les Pahouins sont apparentés de très près anthro-

---

[1] Lieutenant R. Avelot, *Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué*, pp. 26-37.

pologiquement et ethnographiquement aux Mamboutou-Mangbettou ; ils n'en diffèrent que par le langage. Je crois inutile de revenir sur ce chapitre après mon regretté maître, M. Hamy.

Nous savons encore par la tradition que les Pahouins ont été chassés de leur premier pays par des anthropophages très méchants et plus forts qu'eux, les *Be-mvou* [1]. Dans mon précédent mémoire, j'assimilais les Be-mvou aux Momvou, qui peuplent aujourd'hui la région comprise entre l'Ouellé et l'Arouhimi. Il y a là une erreur à coup sûr.

Selon le génie de la langue pahouine, *Mo-mvou* ferait au pluriel régulièrement *Bo-mvou* et non *Be-mvou*. De plus les Momvou ont toujours été considérés comme appartenant à une race inférieure : bons cultivateurs, peu belliqueux, ils s'en tiennent à une tactique uniquement défensive, et sont une proie facile pour leurs voisins, qui les considèrent comme un gibier de chasse [2]. Enfin, et bien que nous n'ayons pas de renseignements précis à cet égard, ils semblent ne pas être cannibales, car ils ne pratiquent pas la taille des dents [3].

Be-mvou est simplement le pluriel du mot pahouin *mvou* qui signifie « chien ». Les *Be-mvou* sont donc les « chiens ». Est-ce un terme de mépris qui a été infligé par les vaincus à leurs ennemis ? Je ne le crois pas ; du moins je n'ai jamais entendu le mot avec ce sens dans les nombreuses disputes entre Pahouins, auxquelles il m'a été donné d'assister ; les insultes de ces derniers ont un caractère beaucoup plus réaliste. D'ailleurs le Pahouin, qui ne maltraite jamais son chien, ne paraît pas le regarder comme un animal impur. Il s'agirait donc plutôt ici d'un peuple ayant le chien comme totem.

Or nous trouvons précisément dans la région comprise entre le Likati, le Roubi, le Bomokandi et l'Ouellé, une grande nation dont les membres se nomment *A-ba-bwa ;* en retranchant le préfixe *a*, qui est la marque du pluriel en langue zandé, et qui fait ici double emploi avec le préfixe bantou *ba*, nous retrouvons le nom de *Ba-bwa*, qui, dans la presque totalité des idiomes bantous, a la même signification que *Be-mvou*, c'est-à-dire les « Chiens ». Les Ba-bwa sont Bantous [4] ; les voisins qui les appellent A-babwa ne l'étant pas, il semble bien que le nom de *Ba-bwa*, qui est un mot bantou, soit l'ethnique réel de ce peuple. Les A-babwa ont une renommée justifiée de férocité et de sauvagerie ; ils ont résisté victorieusement aux A-zandé ; ils sont anthropophages [5]. Il y a donc déjà une présomption pour que les Be-mvou soient identiques aux A-babwa.

---

[1] R. P. TRILLES. *Chez les Fang* (Miss. cath. XXX, 1898, p. 94).

[2] Dr W. JUNKER : *Wissenschaftliche Ergebnisse von seinen Reisen in Zentral-Afrika* (*Petermanns Mitt. Ergänzungsheft* n° 93, p. 36). G. CASATI : *10 années en Equatoria*, pp. 70-71.

[3] Dr E. STUHLMANN. *Mit Emin-Pascha ins Herz von Afrika*, II, p. 845.

[4] Le commandant ROGET estime que, par leur langue et leurs tatouages, ils se rapprochent des populations riveraines du Congo, c'est-à-dire des Ba-ngala-Ba-poto (*Le Sultanat de Djabbir*, dans *Mouv. Géogr.* VII, 1890, p. 101).

[5] Dr E. BRUMPT. *Du Nil à l'Atlantique* (*Mission du Bourg de Bozas*), dans *la Géographie*, X, 1er semestre 1904, p. 440.

Mais il y a autre chose !

La tribu la plus occidentale de la famille pahouine est actuellement celle des *Ba-sanga*, *Be-sanga* ou *Mi-sanga* qui a donné son nom au fleuve Sanga, dont elle habite les rives près du confluent du Ngoko [1]. Le nom de *Esanga* ou *Sanga*, singulier de *Be-sanga* paraît essentiellement pahouin : le mot *esa* (père), préfixé à un nom d'animal, d'être humain ou de vertu, sert à former un grand nombre de noms de clans pahouins ; on a ainsi les *Esamoko*, les *Esisson*, les *Esemvé*, etc... *Esanga* signifierait « ceux qui ont eu la femme pour père » ou « fils de la femme ».

Or nous trouvons des Be-sanga échelonnés sur le vaste espace de terrain qui sépare les Mombuttu et les A-babwa de l'habitat actuel des Pahouins.

Chez les Mombuttu eux-mêmes, il y a des *Sanga-Popo* et des *Sanga-Mombélé* [2].

Du territoire des Mombuttu à celui des A-babwa, vivent par groupes épars les *A-bissanga* [3], ou, en supprimant le préfixe zandé, les Bi-sanga. En aval du confluent de la Mbima, jusqu'à l'île de Toba, un peu en amont du confluent du Mbomou, les deux rives et les îles de l'Ouellé sont peuplées par les *Basango* ou *Basanga* [4].

Les *Sango* habitent les deux rives et les îles de l'Oubangui en amont et en aval de Mobaye [5].

Entre les *Sango* et les *Ba-sanga* de la Sangha-Ngoko, il y a un trou, mais nous savons que ces derniers, venus du nord, habitaient, il y a un siècle, une région montagneuse, et n'avaient jamais « vu l'eau » c'est-à-dire n'avaient jamais navigué sur les fleuves [6]. Répond seul aux conditions posées le massif qui va du coude de l'Oubangui aux sources de la Sangha en séparant les bassins du Congo et du Chari.

Tout est donc bien comme si les Be-fan, ou tout au moins les membres de la famille pahouine les plus orientaux, avaient été chassés du bassin supérieur de l'Ouellé par les A-babwa, et comme si, dans leur exode vers l'ouest, ils avaient suivi d'abord l'Ouellé, puis l'Oubangui, puis la ligne de faîte entre les bassins du Chari et du Congo, puis la Sangha. Le départ du pays mombouttou aurait eu lieu au commencement du XVIII[e] siècle, puisque l'auteur de la tradition était alors tout jeune, qu'il mourut très

---

[1] Leur parenté avec les Pahouins, soupçonnée par CHOLET (*Reconnaissance de la rivière Sangha* dans *Journ. off. Rép. franç.* 10 nov. 1890), a depuis été reconnue par le lieutenant *Fourneau* (*Mission Fourneau*, dans *Revue Col.*, VI, 1900, p. 1346) et le commandant COTTES (*La sylve équatoriale*, dans *la Géographie* XVIII, 2[e] sem. 1908, p. 69)

[2] JUNKER. *Wissenschaftliche Ergebnisse*, p. 35

[3] *Ibid*, p. 36.

[4] Capitaine VAN GÈLE. *Exploration de l'Ouellé* (*Mouvem. Géogr.* VIII, 1891, pp. 62 et 70.)

[5] Capitaine JULLIEN. *De Ouango à Mobaye* (*la Géographie*, IV, 1[er] semestre 1901, carte).

[6] Commandant COTTES. *Art. cit.*, p. 70.

âgé, et que son petit-fils, qui était tout petit enfant lors de sa mort, était lui-même très âgé en 1898 [1].

Trois objections :

1° Les divers groupes ba-sanga sont en général bons pagayeurs, alors que les Pahouins ont peur de l'eau. C'est vrai, mais le Pahouin est aussi très progressif, et s'adapte très rapidement au milieu dans lequel il est obligé de vivre. Nous avons vu que les Ba-sanga, qui sont aujourd'hui maîtres de la navigation sur la Sangha moyenne, ont réappris l'art de pagayer, qu'ils avaient perdu depuis un siècle. Le même fait se reproduit de nos jours, dans le Bas Ogôoué : les fils des hommes qui, en 1870, avaient traversé le fleuve en tremblant sur des radeaux de *combo-combo* [2], n'ont aujourd'hui rien à envier comme navigateurs aux Galoa et aux Ba-vili : je n'ai eu qu'à me féliciter des pagayeurs pahouins qui m'ont fait remonter le Ngounié de Kolimandja à la chute Samba. D'ailleurs, il est à remarquer que les différents groupes Sanga ne se sont établis que sur les biefs d'eau libre ; ils continuent à éviter les rapides.

2° Malgré la pauvreté des documents linguistiques, il semble bien que les Ba-sanga ne parlent pas généralement des idiomes pahouins. Mais c'est surtout dans cette partie de l'Afrique qu'est vrai le mot de Lepsius, disant qu'une langue se prend et se quitte comme un vêtement : dans les bassins supérieurs du Mbomou, de l'Ouellé et de l'Arouhimi les dialectes bantous disparaissent avec une rapidité inouïe devant les dialectes de la grande famille mombouttou-zandé. Les A-ba-ngba en sont un exemple frappant [3] ; ils parlent à peu près tous aujourd'hui le langage maigo-mundu, qui appartient à cette famille mombouttou-zandé, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du vocabulaire Junker [4]; et pourtant Casati en a trouvé qui parlaient un langage totalement différent, dont il nous a laissé également un vocabulaire [5]; après d'assez longues recherches, j'ai constaté que le langage de ces A-bangba était allié de très près à celui des Ba-koumou du Loualaba [6], donc bantou.

Pour en revenir aux Sango, Largeau, parlant de ceux de l'Oubangui, disait que leur vocabulaire renferme un si grand nombre de mots pahouins qu'une étude plus complète ferait peut-être placer leur langage au nombre des dialectes de la langue fan [7]. Tout récemment, M. l'administrateur Bruel recueillait un copieux vocabulaire sango, encore inédit, mais qu'il m'a obligeamment communiqué ; l'étude que j'en ai faite m'a montré que

---

1 R. P. TRILLES. *Ubi supra.*

2 Lieut. R. AVELOT. *Recherches*, p. 37.

3 EMIN-PASCHA. *Brief* (*Petermann's Mitt.* XXXIII, 1887, p. 184) et JUNKER. *Wissenchaftliche Ergebnisse.* . p. 35.

4 JUNKER. *Verzeichniss von Wörtern centrafrikanischer Sprachen* (*Zeitschrift für afrikanische Sprachen*, II, 1888-89, pp. 35-180.)

5 *Dix annees en Equatoria*, pp 480-483.

6 En Ki-kumu, *Ba-ngba* veut dire « hommes » (*homines*).

7 V. LARGEAU. *Encyclopédie pahouine*, p. 32.

l'hypothèse de Largeau n'était pas absolument exacte : le sango est allié non au pahouin, mais au mongwandi de la haute Mongalla ; les deux idiomes ne sont pas bantous, mais font partie du grand rameau centre-africain, auquel se rattachent également les familles banda, mombouttou-zandé. Cependant les mots cités par Largeau, mots que j'ai retrouvés sous une forme à peu près identique dans le vocabulaire Bruel, sont bien réellement pahouins; j'en ai moi-même trouvé plusieurs autres qui étaient dans le même cas : la proportion en est relativement peu importante : en tout 35 sur 205. Ces mots cependant sont les témoins du langage qui a été parlé primitivement par les Sango.

3° D'après une notice inédite de M. Bruel, le nom de Sanga-Sanga, Ba-sanga ou M'sanga ne serait qu'un sobriquet donné par les Ba-fourou à un certain nombre de tribus de la moyenne Sanga, les Pomo, les Lino, les Bou-mali, les Ndzimou. Mais ceci ne saurait s'appliquer évidemment aux Sango de l'Oubangui et aux Bi-sanga de l'Ouellé; d'autre part, les Lino, Bou-mali, etc., ne sont, dit M. Bruel, arrivés sur la Sanga que tout récemment, en tout cas après le grand exode pahouin. Peut être les Ba-fourou leur ont-ils appliqué le nom de la tribu pahouine qui les a précédés.

Il reste à présenter un dernier fait à l'appui de ma thèse. J'ai montré que les Pahouins, dans leur émigration, poussaient devant eux les Ba-kalai, Ba-ngomo ou Ba-ngouen.

Or, non loin du pays mombouttou, sur la rive nord du Mbomou, subsiste une peuplade dont les tribus portent des noms identiques, au préfixe zandé près : ce sont les A-kalé, les A-pakellé, les A-mbango. Le parallélisme est frappant. A vrai dire le langage des Ba-kalai du Mbomou, langage qui est incontestablement bantou [1], diffère fortement de celui des Ba-kalai de l'Ogòoué, mais je répète que la chose s'explique facilement. Malheureusement nous en savons encore moins sur les Ba-kalai du Mbomou que sur ceux de l'Ogòoué. Il est seulement à remarquer que les Ba-kalai établis sur le Mbomou restèrent tranquilles possesseurs du sol jusqu'au moment de l'arrivée des conquérants A-zandé, cinq générations avant 1882, donc vers 1700 [2], un peu avant l'époque précisément où les Pahouins se mirent en marche vers l'ouest sous la pression des A-babwa, qui, après la défaite des Ba-kalai, avaient à leur tour à subir le choc zandé. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que les Ba-kalai qui précédaient les Pahouins dans le bassin de l'Ogòoué fussent les descendants des Ba-kalai chassés de leur pays par les A-zandé.

[1] Cela ressort de l'examen des trop courts vocabulaires JUNKER (*Verzeichniss von Wörtern centralfrikanischer Spachen*).

[2] JUNKER *Reisen in Afrika*, 1875-1886. III, pp. 33 et 220.

LA TAILLE EN EUROPE

La taille des populations Turco-tatars et des Caucasiens[1].

Par M. Deniker.

1° Peuples turco-tatars de l'Europe (y compris ceux du Caucase). — Il s'agit ici des restes des populations turco-tatars qui jadis occupaient tout l'est de la Russie.

Les *Tchouvaches* sont de petite taille. D'après Anoutchine (p. 108), les 1.009 conscrits de ce peuple, pris dans la province de Kazan et de Samara, ont la taille moyenne de 1.618 m/m. Soloviev donne, pour 237 civils de 22 à 45 ans, du district de Tetuchi (prov. de Kazan), une taille encore moindre: 1.602 m/m (les 21 femmes ont 1.529 m/m). Les 388 Tchouvaches de 20 ans du district de Bouinsk, province de Simbirsk, mesurés par Blagovidof, n'ont que 1.590 m/m en moyenne, et les 35 conscrits de la même peuplade, venant du district de Kouznetsk (Saratof), ont donné à Romanov une moyenne de 1.598 m/m. Par contre, Fedorov donne pour 100 Tchouvaches des distr. de Tsivilsk et de Kozmodémiansk (prov. de Kazan) la taille moyenne de 1.638 m/m, et Soukharev, pour les 797 conscrits Tchouvaches de 21 ans, du distr. de Yadrine (même prov.), la taille de 1.629 m/m. En réunissant ces six séries (2.566 sujets), on a une moyenne générale de 1.618 m/m, un peu supérieure à celle que donne Sneghirev pour 2.067 conscrits Tchouvaches des provinces Volgaïques en général : 1.612 m/m.

On peut donc admettre que la taille générale des Tchouvaches est en moyenne de 1.621 m/m, avec les différences locales signalées plus haut.

Les *Bachkirs*. Comme pour l'indice céphalique, il y a une assez grande variété de taille chez cette peuplade, suivant les tribus.

Les 74 soldats Bachkirs de la province d'Orenbourg donnent à Sommier (*881*) la taille de 1.660 m/m, identique à celle (1.661 m/m) que trouve Weissenberg (*892*), d'après les mesures sur 68 soldats Bachkirs du district de Tcheliabinsk (dans le nord de la province d'Orenbourg).

Avec la correction habituelle, puisqu'il s'agit de séries sélectionnées, la taille ressort à 1.650 m/m, chiffre à peine inférieur à celui (1.655 m/m) que je calcule d'après les données de Nazarov (*890-891*) sur 161 Bachkirs civils des différents districts de la même province d'Orenbourg[1].

---

[1] Ce mémoire constitue le second supplément à mon travail : les *Races de l'Europe*, II. *La taille en Europe*, Paris (Assoc. Fr. Avanc. Sciences), 1908, in-8°, dont la carte peut servir pour compléter le texte de cet article. Le premier supplément a été publié à part, à l'occasion du 36e Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, tenu à Clermont-Ferrand, en 1908. Paris, 1909, in 8°.

[1] Ce chiffre diffère de celui d'Ivanovsky (1.662 m/m), parce qu'il a été déduit comme moyenne des cas individuels et non comme moyenne des 7 séries, considérées comme équivalentes, par Ivanovsky.

Dans la province d'Oufa, Malief (876) trouve, sur 30 Bachkirs du district de Belebei, la taille moyenne de 1.600 millimètres, et sur 10 autres dits « Turkmènes », 1.700 m/m. Nefedov (cité par Nikolsky et Talko-Hryncewicz) (907) donne une moyenne de 38 Bachkirs (dont 30 d'Oufa), presque identique (1.659 m/m). Dans la province de Samara, les conscrits Bachkirs ont la taille moyenne de 1.614 m/m d'après Sneghirev (25 sujets), tandis que suivant Oukké, 2.386 conscrits Bachkirs et Tatars ont la taille moyenne de 1.602 m/m. Même en augmentant ce chiffre d'une unité (puisqu'il s'agit des appelés), on voit que les Bachkirs de Samara sont de très petite taille (d'après ma nomenclature) et même sur la limite des tailles excessivement petites, tandis que ceux d'Orenbourg sont de taille moyenne.

La différence est aussi grande si l'on considère les Bachkirs des forêts et les Bachkirs des steppes, mais elle se manifeste dans les sens opposés suivant les observateurs. En effet, déjà Malief trouve la différence, car ses « sujets de Belebei » sont des Bachkirs des steppes (1.660 m/m), et ses « Turkmènes », des Bachkirs des forêts (1.732). Nikolsky (899), réunissant ses propres données, relatives à 181 sujets des provinces de Perm, Oufa et Orenbourg, à ceux de Nefedov sur 38 sujets déjà cités plus haut, arrive à la moyenne de 1.647 m/m pour les 163 Bachkirs des steppes et à 1.623 m/m pour les 56 Bachkirs des forêts (distr. de Verkhnéouralsk, prov. d'Orenbourg)[1]. Nazarov, qui a mesuré 84 sujets (t. m. 1.661 m/m) n'admet pas la différence de type d'après l'habitat, mais seulement d'après les clans; il trouve cependant que les deux clans des Bachkirs des steppes (Ouzerghan et Kara-Kiptchak) ont la taille moyenne de 1.657 m/m et de 1.640 m/m respectivement, tandis que le clan forestier de Karagai-Kiptchak a la taille moyenne de 1.666 millimètres.

Les clans mixtes, Dangaours et Bourzoum, ont la taille moyenne respective de 1.661 et 1.666 m/m. D'après Skalozoubov, 351 « appelés » du distr. de Krassnooufimsk (prov. de Perm), ont une taille moy. de 1.626 m/m, soit 1.636 m/m avec la correction.

En réunissant toutes les séries mentionnées plus haut, et dans la note, et en y ajoutant celle de Ujfalvy (12 Bachkirs sans provenance exacte), on obtient comme moyenne générale pour 1.186 Bachkirs le chiffre de 1.647 m/m, peu différent de celui que donne Ivanosky (1.650 m/m) pour les 611 Bachkirs en général.

En groupant les tailles par districts, on voit que dans la moitié sud-ouest de leur habitat, les Bachkirs ont une taille au-dessus et dans la partie nord-est au-dessous de 1.659 m/m.

Les *Mechtchériaks* sont de taille moyenne. Les 15 soldats de ce groupe

---

[1] Ces chiffres sont inférieurs à celui (1 663 m/m) que trouve Abramov, d'après les mensurations sur 100 Bachkirs des districts limitrophes de Perm et d'Oufa. On peut admettre que les Bachkirs des forêts sont, en général, un peu plus hauts, comme ils sont moins brachycéphales (i. c. 82. 4), que les Bachkirs des steppes (i. c. 83. 3).

ethnique, âgés de 20 à 25 ans, mesurés par WEISSENBERG (*892*) et provenant de Tcheliabinsk (prov. d'Orenbourg), accusent une taille moyenne de 1.636 m/m, mais 49 civils du district de Chadrinsk (prov. de Perm) donnent à ZOGRAF (*879*. *a*) la taille moyenne de 1.652 m/m. Si l'on exclue de cette série les individus âgés de moins de 20 ans, les 45 sujets restant donnent une moyenne de 1.655 m/m. Enfin les 76 Mechtcheriaks de la province de Perm, mesurés par NIKOLSKY (*891*), offrent une moyenne de 1.656 m/m. La moyenne générale de 140 (ou 136 sujets) est de 1.652 (ou 1.653) millimètres.

Quant aux *Teptères* qui sont des Tatars bachkirisés, leur taille est de 1.653 m/m d'après 37 sujets mesurés par NIKOLSKY (*899*, p. 220).

Les *Tatars* de la Russie sont de diverses tailles, suivant les groupes.

1° Les *Tatars* proprement dits, ou *Tatars Volgaïques*, sont de petite ou de très petite taille. Les 2.696 conscrits tatars des provinces de Kazan et de Samara donnent une moyenne très faible de 1.609 (1.619) m/m (ANOUTCHINE, p. 108). D'autre part, les 3.342 conscrits tatars de toutes les provinces que traverse le Volga accusent une taille plus élevée, 1.628 m/m, mais comprise encore dans les limites des petites tailles.

La différence entre les deux chiffres provient, je crois, de ce que précisément dans la province de Samara, les Tatars sont petits ; en effet, on a vu plus haut que les 2.386 Tatars et Bachkirs de la province de Samara n'ont que 1.602 m/m de taille moyenne (OUKKÉ). D'ailleurs, l'examen des chiffres par régions va nous faire voir des différences et leur distribution. D'une façon générale, les Tatars de la rive droite du Volga, comme les Ougriens d'ailleurs, paraissent être plus petits que ceux de la rive gauche. Ainsi, parmi les 678 Tatars de la province de Kazan qui accusent une taille moyenne de 1.620 m/m, ceux de la rive droite (326 du district de Tetuchi, mesurés par SOLOVIEV) ont une taille moyenne de 1.604 m/m seulement ; tandis que les 137 sujets de 22 à 70 ans du distr. de Kazan, provenant de la rive gauche, donnent à SOUKHAREV une moyenne de 1.638 m/m, et les 206 individus mesurés par VAROUCHKIN (voy. Ivanovsky, p. 111 et col. 63) ont même 1.645 m/m ; la moyenne des deux séries réunies est de 1.642 m/m[1]. Les 6.567 conscrits Tatars du même district ont la taille de 1.623 (1.633) m/m (SOUKHAREV, p. 110).

De même, les 349 Tatars du district de Bouinsk (prov. de Simbirsk, rive droite du Volga), ont une taille moyenne de 1.624 m/m (BLAGOVIDOF) et les 110 conscrits du district de Kouznetsk (prov. de Saratov, rive droite), 1.629 m/m, d'après ROMANOV.

En s'éloignant des provinces Volgaïques, la taille des Tatars augmente vers l'ouest : 33 Tatars du district de Kassimov (province de Riazan) : 1.642 m/m (BENZENGR) ; 50 Tatars du district d'Elatma (prov. de Tambov) :

[1] Il est à noter cependant que les 117 femmes de ces deux séries ont une taille moyenne de 1.652 m/m, presque la même que celle des 30 femmes Tatar de Tetuchi mesurées par Soloviev.

1.639 m/m (mesures de PROKHOROV, utilisées par IVANOVSKY) ; tandis qu'elle diminue vers l'est : 61 Tatars de la province d'Oufa : 1.620 m/m (Talko-Hryncewiez [*907*] et Ivanosky, p. 111 et col. 63).

On rattache aux Tatars Volgaïques deux groupes ethniques hétérogènes. Ce sont d'abord les *Tatars d'Astrakhan*, descendants des anciens Kiptchaks ou Horde d'Or, mélangés avec les Nogaï et les Karatchaï. Etant donné ce mélange, il n'est pas étonnant que leur taille diffère de celle des Tatars Volgaïques. En effet elle est assez élevée : 1.680 m/m, d'après Doellinger (cité par ANOUTCHINE, p. 108), qui, toutefois, n'indique pas le nombre de sujets ayant servi à établir cette moyenne. Le second groupe se compose de *Tatars de la Lithuanie ou Mouslimes* (musulmans), qui parlent tous polonais ou lithuanien mais gardent encore la religion musulmane. C'est un mélange des Tatars Volgaïques et des Nogaï ou Tatars d'au delà du Don. Assez petits en général : 1.628 m/m, d'après 90 sujets mesurés par TALKO-HRYNCEWICZ (*907*), ces Tatars offrent une différence de taille suivant qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre élément constitutif. Les 24 Volgaïques sont très petits (1.614 m/m), tandis que les 66 Tatars de la Transdonie sont seulement petits (1.633 m/m).

Parmi les *Tatars de Crimée* on distingue les Tatars des Steppes, qui descendent des Nogaï et les montagnards ou *Criméens de la côte méridionale* qui n'ont de tatar que le nom et la religion, et sont formés d'un mélange de Turcs, de Grecs et d'éléments divers caucasiens et balcaniques. Les Tatars de Crimée sont petits, avec tendance vers la taille moyenne (1.640 m/m), autant que l'on peut juger d'après une série assez faible de 37 sujets mesurés par LYGINE. Les Criméens sont de taille moyenne, avec tendance vers la haute taille. En effet, IKOFF donne pour 81 sujets (distr. de la prov. de Yalta) la moyenne de 1.650 m/m, tandis que LYGINE trouve 1.710 m/m pour une faible série de 17 sujets de Soudak, distr. de Théodosie. Enfin, KHAROUZIN, réunissant la série de 35 sujets du village de Gourzouf à celle de 130 sujets de 20 à 60 ans de ce même village et de trois autres mesurés par CHTCHEPETOF (voy. Kharouzin, col. 80) arrive au chiffre de 1.666 m/m. La moyenne de toutes ces séries est de 1.664 m/m.

Parmi les *Kirghiz*, habitant l'Europe, ceux de la horde de Boukei (prov. d'Astrakhan) sont petits : 1.629 m/m en moyenne d'après les 141 sujets mesurés par KHAROUZIN. On n'a pas de chiffres précis sur la taille des Kirghiz de la petite horde[1].

Les *Turcs Osmali* de l'Europe sont de petite ou de moyenne taille, autant que l'on peut juger d'après la faible série de 44 sujets de toutes provenances mesurés par WEISBACH (citée dans son mémoire : *Die Serbokroaten*, Berlin 1884) : 1.622 m/m ; et de la série de 42 sujets du distr. de Lom (N.-O. de la Bulgarie) mesurés par Bassanovich (dans son mémoire. Matériaux pour l'Ethnogr. des Bulgares, Sofia, 1891, p. 37) : 1.662 m/m.

---

[1] Les Kirghiz de la moyenne et de la grande horde, exclusivement asiatiques, ont la taille moyenne de 1.644 (159 sujets) et de 1.639 m/m (102 sujets) respectivement.

La moyenne des deux séries (86 sujets) est de 1.642 m/m. Les 288 Turcs de l'Asie-Mineure, mesurés par Eliséef, ont une moyenne de 1.670 m/m.

Les *populations turques du Caucase* sont de taille moyenne.

Les *Tatars des montagnes* (dits Kabardes montagnards) du Daghestan sont de haute taille (1.697) d'après les mesures de Vyroubov sur 176 sujets (je trouve ce chiffre avec les détails des séries dans mes notes, sans pouvoir en établir l'indication bibliographique), tandis que les *Koumyks* du nord de ce pays sont de taille presque moyenne : 1.645 m/m d'après les mesures de Svidersky (*898*) sur 128 sujets. Pantioukhof (*896*) avait trouvé la taille très élevée (1.700 m/m) chez les Koumyks de la ville de Petrovsk et ses environs; mais cela provient, probablement, des mélanges avec d'autres éléments ; d'ailleurs, sa série n'est que de 20 individus.

Les 40 *Turcs* (ou plutôt *Turkmènes*) du distr. d'Akhaltsikh (Transcaucasie) mesurés par Pantioukhof (*893*) ont la taille moyenne de 1.660 m/m. Les Tatars du Daghestan ont la taille moyenne de 1.675 m/m d'après les mesures de Svidersky (*898*), sur une faible série de 19 individus.

Les *Karatchaï* semblent être grands : 1.675 m/m d'après une faible série, il est vrai, de 21 sujets mesurés par Sommier (*901*). Les *Aderbeijani*, qui ne sont Turcs que par leur langue, offrent un contraste frappant avec les vrais Turcs pour la taille comme pour l'indice céphalique. Ils sont grands : 1.686 m/m. C'est la moyenne des quatre séries, dont une du N.-O. de la Perse : (35 sujets de Danilof : 1.696 m/m) ; et les trois autres du Caucase : [25 sujets de Pantioukhof (893) : 1.656 m/m (d'après mes calculs ; l'auteur dit, p. 17 : 1.658) ; 93 sujets de Chantre (*895*) : 1.698 m/m (d'après mes calculs ; l'auteur dit : 1.700) ; et 19 sujets de Svidersky (p. 80) : 1.655 m/m].

2° Les Caucasiens. — Dans le *groupe Tcherkess* on a les mesures de 226 *Abkhases* par Pantioukhof (*895*) de 23 *Abassines* ou *Abasa* par Sommier et de 93 *Kabardines de la plaine* (du groupe Adigué) par Erckert (*882*), Ghiltchenko (*892*, p. 165), Vychogrod et Malinine.

Les premiers sont de taille moyenne (1.650 m/m ou 1.660 avec la correction), les seconds et les troisièmes sont de grande taille (1.690 et 1.681 m/m). Les *Samourzakanes* du district de Soukhom, qui sont une branche des *Abkhases* parlant migrelien, ont une taille moyenne de 1.655 m/m (1.665) d'après les mesures de Pantioukhof sur 561 sujets.

En ce qui concerne le groupe *Lesghi* les renseignements sont assez modestes. M. Pantioukhof (*895*, p. 67) indique le chiffre de 1.680 m/m comme moyenne probable des *Tchetchen* sans donner le nombre d'individus mesurés ; 8 *Avares* ont donné à Chantre (*895*) une taille moyenne de 1.710 m/m ; 20 *Lak* ou *Kazikoumoukh* mesurés par Chantre et Panthioukhof (*893*) fournissent la taille moyenne de 1.668 m/m ; 89 *Kurines* mesurés par Kourdor (*901*) ont la taille de 1.680 m/m ; enfin, dans le groupe Darghi, les 79 *Darghi* proprement dits ont la taille moyenne de 1.678 m/m et 49 *Kaitagh*, celle de 1.674 m/m, d'après Svidersky (p. 80) ; mais ces hautes tailles

contrastent singulièrement avec la taille très basse des *Koubatchi* (1 631 m/m d'après les mesures de SVIDERSKY sur 11 sujets seulement) cantonnés cependant entre les Darghi et les Kaïtagh, et avec la taille plus basse encore *de Tabassaranes*, (1.623 m/m d'après 30 sujets de KOURDOF (*905*) et 8 sujets de SVIDERSKY), qui habitent entre les Kaïtagh et les Kurines. Au point de vue de la taille ces groupes se rapprochent plutôt des *Oudines* de la prov. de Elisavetpol, qui parlent une langue voisine des dialectes Lesghi, mais dont les vraies affinités sont encore inconnues. Ces derniers ont la taille moyenne de 1.643 m/m d'après 174 sujets mesurés par AROUTINOF (*905*).

Le groupe *Georgien* ou *Kartvel* offre aussi des variations suivant les régions. Les *Grouzines* de la province de Tiflis se divisent en *Kartli* (dans l'ouest) et les *Kakheti* (dans l'est). Les *Kartli* sont sur la limite des petites et moyennes tailles : 1.649 m/m suivant DJAVAKHOV (300 paysans) et 1650 (1.640 m/m sans correction) suivant PANTIOUKHOF (*893*) (1.066 conscrits appelés « Grouzines » des dist. de Tiflis, Gori et Akhaltsikh). Les *Kakheti* ont presque la même taille : 1.646 m/m (100 paysans, Djavokhov) et 1.651 (1.641 m/m) (512 conscrits appelés du distr. de Signakh, PANTIOUKHOF). La moyenne de toutes les séries (1.978 sujets) ressort à 1.650 m/m, chiffre inférieur à celui qu'a obtenu ERIKSON sur une série plus restreinte de 73 soldats de 23 à 25 ans de la province de Tiflis : 1.682 m/m (1.672 avec correction).

Les gens de la ville de Tiflis sont plus grands [1.665 (1.675) m/m d'après 46 sujets de Pantioukhof] que les gens du district rural de Tiflis [1.643 (1.653) d'après 529 sujets de Pantioukhof.]. Les 137 Grouzines du district de Tionet, mesurés par Pantioukhof ont aussi une taille plus élevée que la moyenne : 1.670 (1.680 m/m). Cela tient probablement aux mélanges avec les autres peuples georgiens vivant dans le même district et qui sont de haute taille : les Pchavas : 1.699 m/m[1] (76 sujets) ; les Touchines, 1.675 m/m (43 sujets) ; les Khevzoures : 1.700 m/m (52 sujets). Les *Imeretiens* sont aussi plus hauts que les Grouzines : 1.666 m/m d'après 2.820 sujets.

La taille des *Mingreliens* ressort à 1.653 m/m environ : mais si l'on exclue les Samourzakhanes (voyez plus haut), on obtient pour 922 Mingreliens vrais des districts de Zougdidi et de Senak la taille de 1.644 m/m seulement (sans correction, puisqu'il s'agit des incorporés)[2].

Chez les *Svanes* ou *Svanètes* la taille varie, suivant qu'ils habitent la montagne (1.668 m/m sur 42 sujets) ou les basses terres (1.635 m/m d'après 37 sujets). SOMMIER (*889*) trouve la taille moyenne de 1.695 m/m sur une petite série de 26 Svanes civils.

Pour les *Ossètes* on a l'observation sur 200 soldats incorporés de 21 à 28 ans de la province de Terek par GHILTCHENKO (*892*) et les mesures de

---

[1] Tous les chiffres qui suivent, sauf mention contraire, sont de Pantioukhof et ont été majorés de 1 centimètre comme venant des conscrits appelés.

[2] C'est par erreur que ces deux districts ont été coloriés en bleu pâle sur ma carte. Il faudrait les teindre en rouge pâle.

30 civils de la même région par Risskin (utilisés par Ivanovsky, p. VI et 63), ainsi que les observations de Pantioukhof (*893*) sur 258 conscrits appelés du district de Gori (Tiflis). Les deux premières séries donnent une moyenne de 1.694 m/m; la troisième, 1.670 m/m (1.680 m/m). En réunissant toutes les séries (488 sujets) on a une moyenne de 1.687 m/m pour les Ossètes en général.

3e **Iraniens et Iranoïdes. — Kalmouks.** — La taille des *Tates* qui sont probablement des turco-juifs parlant un idiome iranien, offre des différences suivant les régions. Les Tates des bords de la Koura (Transcaucasie) sont probablement très grands : 12 hommes mesurés par Chantre ont une taille moyenne de 1.740 m/m [1], ce qui me paraît cependant excessif. Ceux du Daghestan sont probablement de taille moyenne; 5 hommes mesurés par Svidersky (p. 80) donnent 1.656 m/m et 57 hommes de 6 à 60 ans mesurés par Kourdof donnent 1.657. La moyenne des séries réunies est de 1.670 m/m.

Pour les *Kurdes du Caucase*, les séries réunies de Chantre (165 sujets) de Nassonof (17 sujets) et de Pantioukhof (893), (7 sujets) me donnent une moyenne de 1.686 millimètres. Ce chiffre est identique à celui qu'a trouvé Ivanovsky (1.686 m/m), opérant sur 308 Kurdes de la même région. Les *Kurdes de la Perse* ont exactement la même taille (1.686 m/m), d'après les mesures de Danilov sur 19 sujets et de Pantoukhof sur 1 sujet. Les Kurdes de la Turquie sont probablement un peu moins hauts : 1.672 m/m, d'après 23 sujets mesurés par Chantre et 1 par Pantioukhof.

Les *Arméniens* du Caucase, très uniformément hyperbrachycephales (86.3 à 87 d'indice) diffèrent entre eux, au contraire, par la taille suivant les régions. Les 1.221 sujets civils ou conscrits appelés (le chiffre de la taille de ces derniers étant majoré suivant mon système de 1 centimètre) de la province de Tiflis, mesurés par Pantioukhof (*893*), Chantre (*895*) et Tvarianovitch, sont de taille à peine moyenne : 1.653 m/m. Ceux de la province d'Erivan, au nombre de 1.023, mesurés également par les deux premiers auteurs et par Ivanovsky, accusent, au contraire, une taille franchement moyenne : 1.666 m/m; il en est de même des 40 citadins de la province de Bakou : 1.644 m/m (Pantioukhof). Enfin, les 1480 Arméniens de la province d'Elisavetpol, mesurés par les deux premiers auteurs et par Ter-Davidov (voy. Ivanovsky, col. 1 et 59), sont de petite taille, quoique voisine de la moyenne : 1.647 m/m. En localisant les séries suivant les districts, on a un tableau encore plus précis. En faisant abstraction des Arméniens de Bakou, on voit que les grandes et moyennes tailles (1.65 à 1.68) sont localisées dans le N.-E. de la province d'Erivan, autour du lac Goktcha et dans les districts adjacents des provinces de Tiflis et d'Elisavetpol; tandis que les petites tailles (1.634 à 1.648) sont

[1] C'est le chiffre que je trouve dans les travaux de M. Chantre, mais Ivanovsky (col. 6) donne, d'après les mêmes travaux, une moyenne de 1.701 millimètres, tirée d'une série de 21 individus; cela vient de ce que le savant russe avait joint aux 12 Tatars les 9 Hadjemis (Persans de la Perse) qui figurent dans le même tableau.

localisées dans le Sud-Est de la province de l'Erivan avec les districts adjacents du sud de la province d'Elisavetpol (Tanghezour et Djebrail). De plus, il y a un noyau de petites tailles dans l'ouest de la province de Tiflis, districts de Gori et d'Akhalkalaki[1].

A titre de renseignement, j'ajouterai que Chantre a trouvé 1.703 m/m comme taille moyenne de 35 Arméniens de la Turquie d'Asie et Weisbach la taille de 1.655 m/m comme taille moyenne des Arméniens « mesurés » à Constantinople.

Les *Kalmouks* d'Astrakhan sont de petite taille, mais presque sur la limite de la taille moyenne d'après les 92 mensurations de Metchnikof (*876*), Kollamn (*884*), Erckert (*882-83*), Sommier (*889*), Chantre (*893*) et Deniker (*883-84*). J'ai donné jadis (Deniker, *900*), leur taille moyenne : 1 646 m/m. Depuis, les travaux de Vorobiev (75 sujets) et de Korolev (93 sujets) abaissent légèrement cette moyenne et la font ressortir à 1.643 m/m (sur 260 sujets de huit séries réunies), ce qui me paraît plus conforme à la vérité, attendu que la taille moyenne des Kalmouks Torgotes. de même souche que ceux d'Astrakan, mais retournés en Asie, et mieux conservés comme type, ressort à 1.633 m/m d'après les mesures Ivanovsky (*893*) sur 138 sujets. Les Kalmouks de Kouldja. de Tourfou et autres Torgotes au nombre de 128, mesurés par Matsiévsky et Poyarkov sont encore plus petits : 1.622 m/m mètres. La moyenne des deux séries (258 sujets) est de 1.628 m/m. Ils sont aussi plus brachycéphales (84.5 contre 82).

BIBLIOGRAPHIE

Abramov (A. N.). — Башкиры[2] (Les Bachkirs); Рус. Антр. Журн. (*Rev. russe anthr., Moscou*), 1907, n°s 3-4 (n°s 27 et 28 de la collect. compl.).

Anoutchine (D. N.). — О географическомъ, etc. (Distribution géographique de la taille en Russie), St-Pétersbourg, 1889.

Aroutinov (A. A.). — Удины, etc. (Les Oudines), Рус. Антр. Журн. (*Rev. russe anthr.*), 1905, n°s 1, 2, p. 73.

Benzengr. — Кассимовскіе, etc. (Tatars de Kassimov); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. nat.*, Moscou), t. XXXVI. 1879, (t. III, Exp. anthr.), p. 160.

Blagovidof. — Матерьялы, etc. (Matériaux pour l'étude sanitaire des allogènes du distr. de Bouinsk, prov. de Simbirsk). Thèse de médecine. Saint-Pétersbourg, 1886.

Chantre (E.). — Recherches anthropologiques dans le Caucase, Paris, 1885-87, 4 vol. in-fol. et atlas.

Chantre (E.). — Les Tats de la vallée inférieure de la Koura; *Bull. Soc. Anthr. de Lyon*, t. X, 1891.

Chantre (E.). — Aperçu sur l'anthropométrie des peuples de la Transcaucasie; *Congrès internat. d'archéol. préhist. et d'anthr.*, Moscou, 1893, t. II, p. 51.

---

[1] Sur la carte ces indications ont été interverties : le nord-est de l'Erivan aurait dû être colorié en bleu pâle et le sud-est, ainsi que l'Elisavetpol, en rose.

[2] Les caractères étrangers ont été prêtés par l'Imprimerie Nationale.

CHANTRE (E.) — Recherches anthropologiques dans l'Asie occidentale, Lyon 1895, in-fol. pl. (Extr. des *Arch. Muséum d'hist. nat. de Lyon*, t. VI).

CHANTRE (E.) — Les Kurdes, esquisse historique et ethnographique; *Bull. Soc. Anthr. Lyon*, t. XV, 1897.

DANILOF (N. P.). — Къ характеристикѣ, etc. (Caractéristique anthropologique de la population de la Perse); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis. Sc. nat. Moscou*), t. XXXVIII, 1894, col. I.

DENIKER. — Études sur les Kalmouks. *Revue d'Anthropologie*, 1883, p. 671 et 1884, p. 277, 493 et 640 fig.

DENIKER (J.). — Les races de l'Europe. I. L'indice céphalique en Europe; II. La taille en Europe. Paris (au siège de l'Assoc. Franç. avanc. sciences), 1897 et 1908, in-8°.

DENIKER (J.). — Les races et les peuples de la Terre. Paris (Schleicher), 1900, in-8°, avec fig.

DJAVAKHOV (A. N.). — Къ антропол. Грузіи. (Contrib. à l'anthr. de la Géorgie); Рус. Антр. Журн. (*Rev. russe anthr.*), 1905, n°s 3-4, p. 1, av. fig.; et Антропологія Грузіи (Anthropologie de la Géorgie); Извѣстія, etc. (*Bull. soc. amis sc. nat. Moscou*), t. 116, 1908, formant le t. 26 de la sect. d'anthr.

ELISSÉEF (A. V.). — Антропологическія, etc. (Notes anthr. sur les habitants de l'Asie mineure); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*), t. LXVIII et LXXI, formant le Дневникъ (journal) de la sect. Anthr., 1890, nos 6 à 10 et 1891, nos 2 et 5 à 8.

ERCKERT (R. von). — Антропологическія, etc. (Mensurations anthropolog. de quelques peuples du Caucase); Извѣстія, etc. (*Bull. sect. caucas. Soc. russe Geogr.*), t. VII, Tiflis, 1882-83, p. 130.

ERCKERT (R. von). — Der Kaukasus und seine Voelker, Leipzig 1887, carte.

ERIKSON (E. V.). — Къ антропологіи, etc. (*Contrib. à l'anthr. des Géorgiens*); Рус. Антр. Журн. (*Rev. russe anthr.*), 1905, nos 3-4, p. 47.

FEDOROV. — Матеріалы, etc. (Matériaux pour l'étude des allogènes de la prov. de Kazan); Труды, etc. (*Travaux de la Soc. des natural. à l'Univ. de Kazan*), t. 40, 1905, fasc. 3.

GHILTCHENKO. — Вѣсъ, etc (Le poids du cerveau... chez certains peuples de la Russie); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*), t. XCV (sect. anthrop., t. XXX 1899, p. 99).

GHILTCHENKO. — Антропол. Очеркъ, etc. (Esquisse anthr. des Ossètes); Протоколы, etc. (*C. R. Soc. russe anthr.*), 3e année, 1890-91, St-Pétersbourg 1892.

IVANOVSKY (A. A.). — Объ антропологическомъ, etc. (La composition anthropologique de la population de la Russie); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*), t. CV (formant le t. XXII de la sect. anthr.), 1904, av. carte.

IKOF (K. N.). — Къ Краніологіи, etc. (La craniologie des Tatars de la Tauride); Извѣстія, etc (*Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*), t. LXXI, formant le Дневникъ (Journal) de la sect. anthr., 1891, n° 1.

Ivanovsky (A. A.). — Монголы, etc. (Les Mongols-Torgotes), Moscou, 1893. (Extr. du t. LXXI des Извѣстія ou *Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*).

Kharouzin (A.). — Киргизы, etc. (Les Kirghiz de la horde de Boukei), t. I, Moscou 1899, t. II, 1re partie. Moscou 1891 (formant les t. LXIII et LXXII des Извѣстія, etc., *Bull. Soc. Amis Sc. nat. Moscou*).

Kharouzin (A.). — Замѣтка, etc. (Note sur les Tatars de la côte méridionale de la Crimée); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. de Moscou*, t. LXVIII) formant le Дневникъ, etc. (Journal) de la sect. anthr., 1890, nos 2 et 3, col. 59 et 80, 249, 303.

Kollmann (J.). — Kalmücken... in Basel; Verhandl. der Naturforsch. Gesell. in Basel, 1884, t. VII, p. 643.

Korolev (S. A.). — Астраханскіе, etc. (Les Kalmouks d'Astrakan); Рус. Антр Жур. (*Rev. russe Anthr.*), 1903, n° 13, p. 23.

Kourdof (K.). — Къ антропологіи, etc. (Contrib à l'anthr. des Lesghiens : 1° Les Kurines, 2° Les Tabassaranes), Рус. Антр. Журн. (*Rev. russe Anthr.*), Moscou, 1901, nos 3-4, p. 165; et 1905, nos 1-2, p. 129.

Lygin (N.). — Антропологическія, etc. (Observations anthropologiques sur les Tatars Tauridiens): Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. Amis Sc. nat. de Moscou*), t. LXXI, 1891, formant le Дневникъ ou Journal de la sect. anthrop., n° 1, p. 6.

Malief (N. M.). — Антропологическій, etc. (Esquisse anthropologique des Bachkirs); Труды общ., etc. (*Trav. Soc. naturalistes Univers. Kazan*), t. V, fasc. 5, 1875. (Résumé : Arch. f. Anthr., t. X, p. 434.)

Malinine. — Къ антропол. Кабардинцевъ, etc. (Les Kabardes), Рус. Антр. Жур. (*Rev. russe anthr.*), 1905, nos 3-4, p. 88.

Matsiévsky et Poyarkov. — Краткія, etc. (Courtes notes ethnogr. sur les indigènes de Kouldja); Omsk, 1883, in-8°.

Merejkovsky (K.). — Отчетъ, etc. (Rapp. sur une excursion en Crimée); Извѣстіяв, etc. (*Bull. Soc. Géogr. russe*, 1881).

Metchnikov (E.). — Антропологическій, etc. (Esquisse anthr. des Kalmouks); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. Moscou*), t. XX (formant le t. II, fasc. 1, de la sect. anthr.), 1876, p. 205.

Nassonof (N.). — Таблица, etc. (Tableau des mensurations des Kurdes); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. de Moscou*), t. LXVIII, 1890, col. 400.

Nazarov (P.). — Къ Антропологіи, etc. (Anthropologie des Bachkirs); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. de Moscou*), t. LXVIII (formant le Дневникъ ou Journal de la section Soc. Anthrop. 1890, nos 2 et 9, col. 37 et 350).

Nikolsky (D.-P.). — Chez les Mechtcheriaks; Извѣстія (*Bull. de la Soc. russe de Géogr.* 1891, p. 305. Cf. Протоколы, *C. R. Soc. anthr. St-Pétersbourg*, 4-5e années, 1905, p. 71.

Nikolsky (D. P.). — Башкиры. (Les Bachkirs). Thèse de doct., Acad. milit. Méd.-chir., Saint-Pétersbourg, 1899.

Ouкké (Y.). — Рекрутскіе, etc. (Le recrutement dans la province de

Samara»; Врачебныя Вѣдомости (*Gazette médicale St Pétersbourg*), 1881, nos 39-40.

Pantioukhof (I.). — О ростѣ, etc. (La taille de quelques peuples Transcaucasiens»; Медицинскій сборникъ. (*Recueil de médecine, Soc. méd. Caucase*), 1889, no 50.

Pantioukhof (I.). — Самурзаканцы (Les Samourzakanes), Кавказъ. (*Le Caucase*), 1892, no 77.

Pantioukhof (I.). — Антропологическія, etc. (Observations anthr. au Caucase), Tiflis, 1893 (tir. à part des Записки ou *Mém. sect. Caucas*, *Soc. russe Géogr.*, t. XV).

Pantioukhof (I.). — Кумыки. (Les Koumyks); Извѣстія, etc. (*Bull. sect. Caucas. Soc. russe Géogr.*), t. XVIII, 1896, p. 117.

Romanov (A.). — Антропометрическія, etc. (Renseign. anthropométr. de la popul. du distr. de Kouznetsk): Вѣстникъ, etc. (*Messag. de la médecine légale*), t. III, Saint-Pétersbourg, 1885, p. 16.

Skalozoubov (N.). — Очеркъ, etc. (Esquisse de la situation économique des Bachkirs), Perin, 1893, in-8°.

Soloviev (E.). — О ростѣ, etc. (La taille dans le distr. de Tetuchi, prov. de Kazan); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. Moscou*), t. XLIX, 1890, col. 625 (formant le t. IX de la section anthropol.).

Sommier (S.). — Note di Viaggio; Firenze, 1889, in-8°. (Extr. de l'*Archivio per l'Antr.*, t. XVIII, fasc. 3 et t. XIX, fasc. 1).

Sommier (S.). — Fra i Basckiri; *Archivio p. l'Antr.*, t. XI, fasc. 3, Firenze 1881.

Sommier (S.). — Note volanti sui Karaciai... Abasà, Kabardini ed Abasdeh; *Archivio p. l'Antr.*, t. XXXI, 1901.

Sneghirev (V. S.). — Матеріалы, etc. (Matériaux pour la statistique et la géogr. médicale de la Russie); Военно Медиц. Журн. (*Revue de médec. milit.*, t. CXXXII-CXXXV et CXLIII-CL, St-Pétersbourg, 1878-83.) (Résumé par Goldstein *in Rev. d'Anthrop.*, 1884, p. 460).

Soukharev (A. S.). — Казанскіе Татары. (Les Tatars de Kazan). Thèse de méd., Saint-Pétersbourg, 1904.

Sviderský (P.). — Къ Антропологіи, etc. (Contributions à l'anthropologie des Kaïtags et des Koubatchi); Труды. etc. (*Trav. soc. anthr. acad. milit. méd. chirur. St-Pétersbourg*), t. V, séance du 29 octobre 1898, St-Pétersbourg, 1901.

Talko-Hryncewicz (J.). — Замѣтки, etc. (Notes sur l'anthr. des allogènes volgaïques. I. Tatars de Kazan). Рус. Антр. Жур. (*Rev. russe anthr.*), 1904, fasc. 17-18, p. 160).

Talko-Hryncewicz (J.). — Muslimowie, etc. (Les Mouslimes ou les ainsi-nommés Tatars lithuaniens); *Materialy Komisyi*, etc. (*Matériaux de la commiss. anthr. archéol. Acad. Sc. Cracovie*), t. IX, 1907, p. 1.

Sviderský (P.). — Матеріалы. etc. (Matér. pour l'Anthr. du Caucase; les Koumyks (thèse méd.) Saint-Pétersbourg, 1898).

TVARIANOVITCH. — Матеріалы, etc. (Matér. pour l'anthropologie des Arméniens). Thèse de médecine, St-Pétersbourg, 1897.

UJFALVY. — Expédit. scient. franç. au Turkestan, t. II, le Kohistan, etc. 1878, t. III, les Bachkirs et les Vepses, Paris, 1880.

VOROBIEV (V.). — Астраханскіе, etc. (Les Kalmouks d'Astrakan); Рус. Антр. Жур· (*Rev. russe anthr.*), Moscou, 1903, n° 1, p. 13.

VYCHOGROD (I.). — Матеріалы, etc. (Matér. pour l'anthr. des Kabardiens). Thèse méd., Saint-Pétersbourg, 1895.

VYROUBOF (N.-A.). — Отчетъ, etc. (Rapp. excur. Caucase); Извѣстія, etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. Moscou*), t. LXVIII, formant le Дневникъ de la section anthr., 1891, n° 9.

WEISBACH (A.). — Koerpermessungen verschiedener Menschenrassen; Zeits. f. Ethn. Berlin, t. IX, Supplément. Berlin 1878. (Anal. *Rev. anthr.*, 1881, p. 488).

WEISSENBERG. — Die Baschkiren und Meschtsheriaken; Zeits. f. ethn., 1892, p. 181.

ZOGRAF (N.). — Антропологическій, etc. (Esquisse anthr. des Mechtcheriaks); Извѣстія., etc. (*Bull. Soc. amis Sc. nat. Moscou*), t. XXXV, 1879, formant le t. III de l'expos. anthr., p. 7.

L'un des secrétaires : ANTHONY.

881e SÉANCE. — 4 Mars 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ECHÉRAC.

CORRESPONDANCE

La Société de géographie de Madrid déléguera pour la représenter au cinquantenaire M. Vicente Vera ; la Société asiatique du Bengale déléguera M. Denison Ross; le Museum de Madras M. Thurston; la Société d'émulation d'Abbeville, son président, M. Vayson; la Société de géographie de Genève, M. Pittard, qui présentera un rapport sur les sciences anthropologiques en Suisse; le Comité anthropologique de Copenhague, M. Soren Hansen, qui présentera un rapport sur les sciences anthropologiques en Danemark; la Société des naturalistes de Bâle, M. Rudolphe Martin et peut-être M. Paul Sarazin s'il est de retour de ses voyages; l'Université de la Havane, M. Luis Montané y Dardé; la Société d'anthropologie de Bruxelles, son secrétaire général, M. le Dr Jacques, et M. Houzé, qui se propose de faire un rapport sur l'anthropologie belge; le Laboratoire d'anthropologie de Varsovie, M. Stolyhwo; la ville de Leipzig, M. Karl Weule, directeur du musée d'ethnographie de Cologne; la Société d'anthropologie de Bombay, M. Richard Temple; la Société d'anthropologie de Berlin, son vice-président, M. Waldeyer; l'Université de Cambridge, M. Jones Rivers; le Museum d'histoire naturelle de New-York, M. Clark Wissler.

M. Franz Boas demande que la Société prenne part à la célébration du 70e anniversaire de M. Putnam. Il est décidé que M. le Président transmettra les félicitations de ses membres à M. Putnam.

Élections; — Sont élus *Membres titulaires* : MM. Hounsfield, Ingénieur, présenté par MM. Daveluy, D'Echérac, Manouvrier; Gauraud, médecin de l'Assistance Indigène, présenté par MM. Anthony, Deyrolle, Manouvrier; Bourgois, commis de 1re classe des Affaires Indigènes, présenté par MM Anthony, Comont, Manouvrier; Chaillou, docteur en médecine, présenté par MM. Anthony, Deyrolle, Manouvrier; — Mac-Auliffe, docteur en médecine, présenté par MM. Anthony, Deyrolle, Manouvrier.

PRÉSENTATIONS

M. Edouard Cuyer. — J'ai la très grande satisfaction de vous faire connaître que M. Charles Normand, fondateur et Président de la Société des Amis des Monuments parisiens, a bien voulu publier, dans sa Revue : « L'Ami des Monuments et des Arts », les documents relatifs à la protection des fouilles au sujet de laquelle nous avons fait des démarches, en 1908, auprès de l'Administration centrale.

M. Charles Normand, après avoir reproduit in extenso les lettres qui ont été échangées à ce propos, ainsi que les résolutions qui, dans nos séances, avaient été prises, félicite notre Société de son heureuse initiative.

J'ai déjà remercié M. Charles Normand en lui faisant savoir que je vous transmettrais sa publication ; cette communication venant de vous être faite, je demande au Bureau de bien vouloir à son tour, s'il est de cet avis, remercier M. Charles Normand au nom de notre Société.

M. le Président transmettra les remerciements de la Société à M. Charles Normand.

COMMUNICATIONS

LES MARMOTTES PRÉHISTORIQUES

M. Marcel Baudouin. — Je viens de lire l'intéressant article de notre collègue, M. Laville, sur la Marmotte d'Éragny [1]. Je suis de son avis : il s'agit là d'une Marmotte, qui n'est pas la Marmotte actuelle des Alpes, la seule que nous ayons en France.

Le point sur lequel je désire appeler l'attention est celui-ci. Si notre collègue avait employé la Méthode des Indices, *spéciaux* et *partiels*, que je recommande depuis longtemps [2], et si, dans le cas particulier il avait, suivant les indications fournies par mon ami E. Hue dans son *Musée Ostéologique* [3], où les os de la Marmotte des Alpes sont figurés, il serait arrivé,

---

[1] Laville (A.). — *La Marmotte d'Éragny. Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1908, 16 juillet, p. 649-655, 10 figures.

[2] Marcel Baudouin. — (*Importance des Mensurations et des Indices en Ostéologie animale*) — IIIe *Congrès Préhist. de France*, Autun, 1907, Paris, 1908, in-8o, p. 237.

[3] Ed. Hue. — *Musée Ostéologique*. Paris, 2 vol., in-8°, nombreuses figures, 1907-8.

très rapidement, à une certitude absolue dans la différenciation des espèces.

Dans les milieux officiels (Muséum d'Histoire naturelle, Laboratoire de Paléontologie des Facultés des Sciences, etc.), on oublie trop, en France, les travaux des spécialistes, qui travaillent libres de toute entrave, et qui parfois font d'excellente besogne, quoiqu'on les décourage de façon systématique. Il y a là une tendance contre laquelle, pour ma part, je proteste avec énergie.

LA FORME DES DOIGTS SUPPLÉMENTAIRES, DANS LA POLYDACTYLIE, INDIQUE QUE LEUR ORIGINE N'EST POINT ATAVIQUE

Par le Dr Félix Regnault.

On a discuté dernièrement, ici même, la question de savoir si la polydactylie était atavique ou innée. Je donnerai en faveur de cette dernière cause un argument tiré de la morphogénie osseuse.

Les métatarsiens de l'homme ont, à l'état normal. la forme d'un prisme triangulaire à large base supérieure. Quand ils s'atrophient par une cause quelconque — maladie ou non fonctionnement — leur diminution porte surtout sur le diamètre transverse. Sur une coupe perpendiculaire à son axe, le métatarsien atrophié prend une forme ovoïde à grand diamètre vertical. Même modification de forme se produit sur les phalanges atrophiées. Mêmes observations se répètent pour les métacarpiens et les phalanges de la main.

Les porcs ont quatre métatarsiens ; les deux médians qui touchent le sol, sont larges ; les deux latéraux, atrophiés et qui ne touchent point terre sont étroits. Chez les premiers le diamètre transverse, chez les seconds le diamètre antéro-postérieur prédomine. Même modification de forme pour leurs phalanges. Même observation pour le membre antérieur.

Les ancètres du cheval, l'hipparion, l'anchiterium, le miohippus ont deux doigts latéraux, et l'orohippus quatre doigts latéraux, atrophiés par défaut d'usage. Ces doigts, qui ne touchent pas le sol, présentent, à l'inverse du doigt principal, un grand diamètre antéro-postérieur. Ils ont exactement la forme que prennent les doigts de l homme lorsqu'ils s'atrophient par défaut d'usage.

Quand l'homme présente de la polydactylie, phalanges et métatarsiens — ou métacarpiens surnuméraires — se développent surtout en largeur. Ils sont plus larges que hauts. Ainsi le numéro 23, musée Dupuytren, squelette de pied hexadactyle, a un métatarsien supplémentaire offrant 11 millimètres de diamètre transverse contre 7,5 millimètres de diamètre vertical.

Lorsque, chez le porc, il existe des doigts supplémentaires, ceux-ci bien développés, à grand diamètre transverse, sont semblables aux

deux doigts principaux. La forme des deux doigts latéraux, atrophiés, contraste avec celle du ou des doigts supplémentaires. Une pièce du musée de l'école vétérinaire de Lyon — reproduite par M. Louis Blanc dans ses *Études sur la polydactylie chez les mammifères, Société linnéenne de Lyon*, tirage à part, p. 18, fig. 10 — est démonstrative.

Le cheval, lorsqu'il présente des doigts supplémentaires, les a bien développés, à grand diamètre transverse. Il serait donc difficile d'admettre que ces doigts sont d'origine atavique et représentent ceux de son ancêtre l'hipparion. A moins qu'ajoutant une hypothèse à celle déjà avancée, on ne prétende que cette polydactylie provienne d'un ancêtre, antérieur à l'hipparion, qui se servait de ses doigts latéraux.

Les embryologistes ont reconnu qu'il se forme chez l'embryon plus de rayons osseux qu'il ne se développera de doigts. Sur l'embryon humain on trouve jusqu'à neuf traînées cellulaires dont cinq seulement achèveront leur évolution. Les quatre restants peuvent, à l'occasion, fournir des doigts supplémentaires.

On doit chercher à expliquer par la phylogénèse la présence des neuf traînées cellulaires chez l'embryon. Mais il suffit d'une cause occasionnelle pour empêcher l'atrophie et produire le développement des traînées cellulaires qui forment alors des doigts supplémentaires.

A PROPOS DE LA MANDIBULE HOMO HEIDELBERGENSIS

PAR M. LE Dr SIFFRE.

La si intéressante présentation qui nous a été faite par M. Capitan, du moulage de la mâchoire d'Heidelberg, m'a paru offrir un intérêt tout particulier dans la denture et les caractères de quelques dents.

Il ne semble pas douteux que cette denture soit bien celle d'un homme. Le volume des dents n'a rien d'extraordinaire et quelques-unes sont même moins massives que celles portées par le fragment de mandibule de Puy-Moyen, dont M. Favrau a publié le compte rendu, et que j'ai pu examiner et mensurer.

L'homo-Heidelberg possède une dent de sagesse ou 3e molaire qui est bien un type de la même dent chez beaucoup de contemporains. Il ne possède plus les cinq cuspides. Il en a deux antérieures et deux postérieures soudées.

L'usure est peu prononcée, si on la compare à celle de la canine. Cette différence peut être utilisée pour le diagnostic de mandibule humaine ou tout au moins de denture humaine, car, la 3e molaire chez le singe anthropoïde est antérieure à la canine ou presque contemporaine. C'est donc une usure comparable en intensité qu'il faudrait voir sur cette mâchoire. Ce qui n'est pas. La 2e molaire droite n'a pas cinq cuspides nettes, et le sillon intercuspidien est plutôt crucial, ce qui est un caractère bien humain.

Mais un fait très important est la constatation de sillons parallèles sur la face antérieure des canines et incisives et même un peu sur les prémolaires et 1re grosse molaire droites.

Quelle est l'origine de ces sillons ? Est-ce une usure mécanique ? Est-ce de l'érosion ?

Dans le premier cas, les sillons résultent d'un acte à but déterminé, souvent et identiquement répété.

Dans le deuxième cas, ces sillons sont des traces d'hypoplasie, c'est-à-dire d'arrêt de développement, ou de calcification défectueuse de l'émail concordant avec une maladie de la nutrition.

Mais cela ne concorde plus alors avec la puissance osseuse de la mandibule !

Il n'est possible de se prononcer qu'en voyant la pièce originale, et malgré les belles photographies que j'ai le plaisir de faire passer sous vos yeux et que je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur Schœtensack lui-même, je ne puis que signaler ce point en attendant de l'éclaircir après examen de la mandibule et de ses dents, ce que j'espère faire un de ces jours en allant à Heidelberg.

PRÉSENCE SUR UNE MANDIBULE DE GORILLE D'UNE 4e MOLAIRE

PAR M. LE Dr SIFFRE.

Le docteur Siffre présente une mandibule de gorille femelle, appartenant au musée de l'École, portant de chaque côté une 4e molaire encore incluse.

Cette 4e dent molaire, qui pourrait chez l'homme être dénommée dent de sagesse supplémentaire, est, chez le gorille femelle, presque aussi grosse que la vraie 3e molaire normalement développée et non moins normalement placée.

Bien qu'incluse, pendant un long temps, cette dent, dont la couronne est dans un alvéole osseux avec pertuis de communication avec la bouche, n'a donné lieu à aucun accident d'ordre inflammatoire. Le singe qui en est porteur n'a pas dû souffrir de sa présence, car aucune trace d'impotence fonctionnelle ne se révèle.

Quelle est l'origine de cette dent ?

Est-ce une molaire supplémentaire, c'est-à-dire une continuation de la véritable série molaire, qui a commencé avec la 1re molaire à laquelle succède la seconde puis la 3e, et dans le cas présent à laquelle 3e aurait succédé cette 4e ? Ou bien est-ce une nouvelle série molaire qui commence, c'est-à-dire un 2e groupe de molaire dont cette 4e actuelle serait l'unique témoin de la série arrêtée à elle ?

En tout cas, la pièce est intéressante et mérite d'être signalée, car les 4e molaires sont rares. Aussi bien chez le singe que chez l'homme, leur

présence démontre que la disparition de la 3e molaire n'est point chose faite, puisqu'il y a encore chez l'homme et les anthropoïdes retour à une denture plus nombreuse.

USURE DES DENTS

Sépulture néolithique de Montigny-Esbly.

Par M. le Dr Siffre.

La denture de lait, terminée en moyenne à 3 ans, doit avoir disparu vers 10 ans. C'est donc pendant 6 ans en moyenne que les dents temporaires doivent être utilisées pour la mastication.

En général, la chute de la dent temporaire est déterminée par la résorption radiculaire physiologique résultant de la pression que les dents permanentes exercent sur les racines de celles qu'elles remplacent.

Normalement, c'est-à-dire quand un organe de lait disparaît pour céder la place à un organe permanent, cet organe temporaire est utilisé jusqu'à sa chute, sans déterminer de douleurs dues à la pression de la mastication. Cela est à souligner, car nous verrons que l'usage effectué jusqu'au dernier moment dans les bouches de contemporains, n'amène pas une usure à beaucoup près aussi importante que celle effectuée sur les dents néolithiques même bien avant leur chute.

Tandis que chez le contemporain les cuspides d'une molaire de lait sont à peine usées et qu'une cupule imperceptible d'ivoire est formée au moment de la chute, chez le néolithique, la même molaire a sa couronne presque totalement usée.

Si l'on compare chez le néolithique l'usure des molaires de lait, on est frappé de la différence qu'il y a entre l'usure de la première et celle de la seconde.

Tandis que sur cette dernière, on trouve une surface de mastication presqu'exclusivement formée par l'ivoire découvert par la disparition de l'émail, on voit sur la seconde, évidemment des traces sérieuses d'usure, mais l'émail n'a pas encore disparu, et une petite cupule d'ivoire sise entre la cuspide antérieure externe et l'interne est le seul petit résultat de l'usage.

Comment expliquer cette différence d'usure sur deux dents qui sont de même âge, à six mois près?

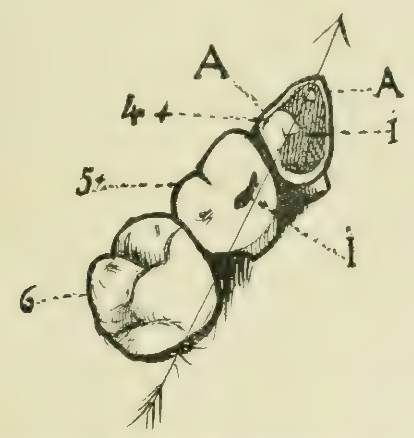
Pourquoi la première molaire de lait est-elle presque usée quand la deuxième l'est à peine?

Je crois qu'on ne peut expliquer cette différence que par une habitude de se servir plus particulièrement d'une dent — la première en ce cas — mais une habitude déterminée par la nature même de l'alimentation, dont les éléments étaient plus facilement broyés sur cette première molaire,

et par sa mandibule, qui peut accomplir des mouvements plus étendus de latéralité que sur la deuxième molaire de lait.

Il semblerait, à mon avis, que sur cette dent, l'enfant décortiquait, par exemple, une graine, une amande ou un fruit, dont une partieétait seule utilisée pour la nourriture ?

Si l'on examine les mêmes dents de nos contemporains, en outre de l'usure presque nulle, il ne sera point facile d'établir une différence dans l'importance de l'usure même, entre les deux molaires de lait.



LÉGENDE. — Maxillaire d'enfant de 6 à 7 ans néolithique. — Sépulture de Montigny Esbly.

4 +. première molaire de lait supérieure droite — en A A ilot d'émail au milieu de la cupule d'usure de l'ivoire I.

5 +. deuxième molaire de lait. — I. cupulette d'ivoire, la cuspide palatine arrondie par l'usure. La flèche montre le sens de l'usure maxima, ce qui donnerait à la cupule une forme noviculaire de dehors en dedans et en arrière.

Discussion.

M. MARCEL BAUDOUIN. — Les faits dont notre collègue vient de nous parler sont parfaitement exacts et fort intéressants. Ils se rattachent, évidemment, au curieux problème de *l'Usure des Dents* en général, et des *molaires* en particulier, si caractéristique de *l'époque néolithique*, tandis que la *carie dentaire* [1] y est beaucoup plus rare qu'à l'époque moderne, comme je l'ai montré déjà [2].

Pour nous en tenir à *l'Usure*, rappelons qu'elle est moins étonnante, en réalité, qu'on pourrait le croire ! En effet, à cette époque, les hommes étaient surtout des *granivores* et des *frugivores*, plutôt que des *carnivores*

[1] MARCEL BAUDOUIN. — [*Sur la carie dentaire à l'époque préhistorique*]. [*Bull. Soc. Préh. de France*, 1904, I, p. 263-266 ; 1906, II, p. 46-48.

[2] MARCEL BAUDOUIN. — [*Usure et carie dentaire à l'époque préhistorique*]. [*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*. 1906, n° 6, p. 369

(ce qui explique le petit nombre de *caries*). Ils savaient, d'autre part, *moudre* et *broyer* les *graines* de *froment* et autres. La preuve en est que des *meules* et *broyons* néolithiques abondent un peu partout, même *dans les Dolmens* et aux *pieds des Menhirs* (blocs de calage, formés de meules *usées* et *cassées*).

Or, toute la question, à mon sens, repose sur les caractères physiques de ces *meules*. Leur constitution est variable, certes ; mais les roches dont elles sont formées sont le plus souvent assez friables et partant mauvaises (grès, poudingue, etc.). Il en résultait que la *farine* d'alors était mélangée d'une grande quantité de *poussière, de quartz* en particulier, constamment triturée avec les aliments dans la bouche et devant user *les molaires* surtout avec facilité. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que, pour *polir* et *user* un grès ou une autre roche, il faut procéder de même ! A la longue, cette fine poussière, introduite constamment dans la bouche, devait agir d'une façon intense et efficace.

Revenons maintenant à la *première dentition*. Il est probable que les néolithiques, comme les civilisés modernes, devaient faire manger leurs farines à leurs jeunes enfants, cela de très bonne heure, dès l'intervalle, dit *canino-molaire*, puisqu'il y a longtemps que le *sevrage*, en France, se fait de très bonne heure, alors que, logiquement, on ne devrait le commencer qu'après la sortie des *petites molaires de 1re dentition* [1], c'est-à-dire dans l'intervalle *post-molaire* !

Il résulte de ce fait que les *petites molaires de 1re dentition* ont été en contact, *de suite après leur sortie de l'alvéole*, c'est-à-dire à une époque où *leurs tissus étaient très peu résistants*, avec les grains de quartz de la farine ingurgitée. Dès lors, elles se sont bien usées par le même mécanisme que les dents de la 2e dentition !

Comment expliquer, en outre, pour cette *première dentition*, la *rapidité spéciale de leur usure*, bien mise en relief par M. Siffre ?

Tout simplement pour les trois causes suivantes :

1° La *pression spontanée*, subie de la racine à la couronne et due à la *poussée permanente* des dents de la 2e dentition sous-jacentes, à partir d'un certain âge : ce qui ne s'observe pas pour les *dents de la 2e dentition* (ce facteur, évidemment, joue un rôle encore *de nos jours*), d'une manière constante !

2° La *surface broyante* est limitée, à cet âge, à *deux molaires, petites*, au lieu de *cinq molaires*, comme chez l'adulte ; d'où usure plus *profonde*, puisque *plus localisée*, à travail égal [2] !

---

[1] Marcel Baudouin. — *Le sevrage des enfants à l'époque actuelle.* — *L'Hygiène et l'Enfant*, Paris, t. II, 1907, avril, n° 1, p. 1-4. — Dans cet article, nous avons abordé, pour la première fois, la question des conditions d'un *Sevrage logique* dans la série des Mammifères domestiques et chez l'Homme.

[2] Puisqu'il y a 2 pour 5 dents, c'est-à-dire diminution de plus de *moitie*, rien d'étonnant à ce que l'*usure* soit *doublee* d'intensité. Comme l'a dit M. Siffre, l'usure des petites molaires temporaires doit être, théoriquement, *deux fois plus rapide* au moins que celle des molaires permanentes. Ce raisonnement confirme les observations faites.

3° La différence de *résistance biologique* existant entre les *dents temporaires* et les *dents permanentes*. Les temporaires, étant moins résistantes, à supposer qu'elles ont à subir un travail analogue, doivent forcément s'*user* plus vite que les permanentes.

Ne pas oublier, enfin, que la carie dentaire étant assez rare à l'époque néolithique, les dents *s'usaient énormément, sans s'infecter !* Or, la carie des dents de 1re dentition devant être plus rare que de nos jours, où elle est, d'ailleurs, presque exceptionnelle, du moins par rapport à la 2e dentition, il en résulte que les dents temporaires ne pouvaient que s'user, sans se carier.

L'étude des *altérations dentaires*, dans les pays où l'on emploie encore de très mauvaises *meules* (pays dits granitiques, où les bonnes meules manquent), doit donc être faite au point de vue spécial où nous nous sommes placé ici, car, pour l'époque moderne, la fréquence de la *carie* vient compliquer très fortement la question de l'*usure !* Nous nous sommes occupé de ce problème pour la Vendée, où les mauvaises dents abondent, même dans notre plaine calcaire et nos marais. Mais, pour la résoudre définitivement, il faudrait des *observations cliniques*, bien prises, *dès le début des accidents :* ce qui, en pratique, est impossible à obtenir.

M. de Mortillet appuie les observations de M. Baudouin. Les farines étaient faites avec des meules de grès friables, ou de granit. Des grains de quartz ainsi mêlés à la farine déterminaient une rapide usure des dents, des dents de lait en particulier. On n'a remédié que récemment à cet inconvénient par l'emploi de meulières, par le blutage et finalement par l'emploi de meules en acier trempé. Les dents des hommes de l'âge de pierre étaient usées beaucoup plus que celles des contemporains.

M. Zaborowski fait observer qu'il ne s'agit pas d'une usure générale des dents dans le cas signalé par M. Siffre, mais de la seule première molaire de lait. Cette usure spéciale, si intense et si restreinte, ne peut être en rapport qu'avec un usage que nous ne connaissons pas, ou avec la mastication d'un objet, soit fruit ou légume, comme la fève sèche avec laquelle les chameliers d'Egypte s'usent les dents.

M. de Mortillet. — Dans le cas des chameliers d'Egypte, ce n'est pas la fève elle-même, mais la poussière du désert mêlée à la salive qui use les dents.

M. Baudouin. — Il s'agit d'une dent de lait. Les autres dents de lait n'étaient pas poussées quand la première s'usait. Sans quoi l'usure s'observerait sur toutes les dents.

M. Zaborowski n'a pas entendu dire que tous les gens exposés à la poussière du désert ont les dents usées également. Il insiste sur cette circonstance que de plusieurs dents servant à mâcher les mêmes aliments, une seule présente une usure profonde. Ce n'est donc pas la cause invoquée par MM. Baudoin et de Mortillet qui explique cette usure, ce n'est pas

l'usage de la farine impure, usage qui n'était peut-être pas très répandu à l'époque néolithique.

M. SIFFRE. — La nature des aliments n'explique pas à elle seule la cause d'usure, et MM. de Mortillet et Beaudouin l'expliquent, avec assez de raison, par le mélange aux aliments de la poussière de pierre des meules qui les broyaient !

Mais cette poussière, qui évidemment avait une action sur le tissu dur, dans la forme spéciale que je signale, n'est pas suffisante encore pour expliquer l'usure si importante et si limitée.

Si la poussière de pierre a une action, elle doit être reportée uniformément sur toutes les dents et proportionnellement aussi à la part que chaque espèce de dent prend dans la mastication !

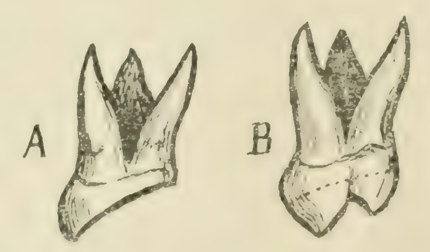
Or, pourquoi la première molaire de lait était-elle si profondément usée quand la deuxième l'est à peine ?

Et les incisives et la canine de lait de la sépulture, ne présentent point d'usure en rapport avec celle des premières molaires de lait !

Il semblerait que les enfants néolithiques dussent sucer ou ronger un aliment qui avait le pouvoir d'user mécaniquement, mais aussi d'avoir une action chimique décalcifiante. Si l'émail est très usé, l'ivoire est creusé en laissant comme un petit îlot les plis adamantins plus résistants à l'action chimique et mécanique.

Les enfants devaient, comme les nôtres actuellement, avoir un sucre d'orge — bien évidemment plus dur et insoluble — obligeant l'individu à lui faire rendre par pression la partie qu'il désirait par goût ou par utilité recueillir dans la bouche.

Cette explication, bien que je la fasse sous toute réserve, tient assez bien si l'on examine la forme même de la surface usée ou pour mieux dire des surfaces d'usures des deux dents de lait et de la molaire de 6 ans.



LEGENDE. — Première molaire de lait A de la figure 1 vue de profil. Les racines ne sont point encore touchées par la résorption et déjà plus de la moitié de la hauteur de la couronne a disparu par usure — ce que démontre la même dent en B, dont on peut mesurer la hauteur des cuspides usées au-dessous du pointillé.

La partie la plus creusée est parallèle à une diagonale qui joindrait l'angle meso-jugal à l'angle disto-palatin de la première molaire de lait. Cette creusure continuerait en dedans pour toucher la première cuspide

palatine de la deuxième molaire de lait et la base de la première cuspide de la première grosse molaire permanente.

La première molaire de lait inférieure a surtout sa cuspide antérieure extérieure usée, et entre la cupule d'usure de la dent supérieure et la cuspide de l inférieure, il y a un espace. Cela démontrerait, il me semble, que l'individu use ses dents sur un aliment par un mouvement de latéralité et de grattage, que la mandibule fait exécuter à la molaire inférieure sur l'aliment, en même temps que celui-ci est tiré par la main qui le tient en dehors, en avant et en bas, pendant qu'il frotte sur la dent supérieure.



LÉGENDE. — Première molaire de lait supérieure gauche. — Fillette de 10 ans Contemporaine. Toutes les racines sont résorbées. — La couronne est même creusée. Néanmoins les cuspides adamantines sont à peine émoussées.

Entre la figure 3, la figure 1. (4 +) et la figure 2. (A), il y a cependant 4 ans de différence.

Cette usure se trouve-t-elle sur la dent de nos enfants contemporains ?

Absolument pas, ou si peu qu'il n'en peut être question.

En tous cas, il n'est pas possible de retrouver localisée à une dent l'usure pendant la période temporaire.

Par ci, par là, on rencontre des sujets qui usent toutes les surfaces triturantes de leurs dents de lait, mais très peu, et dans des conditions d'antagonisme de bout à bout qui expliquent cette usure par l'obligation qu'ils ont d'être des bruxomanes, au moins pendant la mastication ?

LA GROSSEUR DU MOLLET COMME CARACTÈRE ANTHROPOLOGIQUE

PAR M. LE Dr ADOLPHE BLOCH.

Nous avons décrit, à la séance du 1er octobre dernier, quelques caractères anthropologiques des Gallas exhibés au Jardin d'Acclimatation, et nous avons particulièrement insisté sur ce fait que, chez eux, le mollet est aussi peu développé et aussi haut placé que chez le nègre.

D'autre part, dans une communication à la Société en 1902, nous avons également signalé la maigreur du mollet chez les Indous exhibés au Jardin d'Acclimatation ; enfin, dans une autre communication, en 1903, nous

avons, en traitant de l'origine africaine des Égyptiens, remarqué le même aspect de la jambe sur les peintures et les monuments du Musée du Louvre, et si l'on veut juger de la différence avec les Sémites, il n'y a qu'à visiter le Musée assyrien qui se trouve tout à côté du Musée égyptien, et l'on pourra y constater que le mollet des Assyriens était, au contraire, extraordinairement volumineux et descendant très bas sur la jambe.

Ce n'est donc pas le nègre et l'Australien seuls, qui ont le mollet étroit et haut placé.

D'ailleurs, en faisant des recherches dans les *Bulletins de la Société*, j'ai constaté que divers observateurs avaient déjà noté la minceur du mollet dans d'autres races que les races nègre et australienne.

Ainsi Letourneau, en décrivant les Nubiens qui se trouvaient en 1879, au Jardin d'acclimatation, dit qu'ils ont les mollets grêles [1].

Hamy, en examinant les portraits de Somalis, que M. Revoil avait rapportés de sa mission en Abyssinie, remarque que ces Africains ont les jambes fusiformes, qui, dans bon nombre de cas, faisaient, avec le torse si bien développé, un contraste qui choque l'œil [2].

De son côté, M. Santelli, médecin de la marine, avait observé que les Danakils, peuple qui confine aux Somalis et aux Gallas, ont le mollet très haut placé et à peine dessiné. Il ajoute que le talon est peu développé [3].

M. Manouvrier, à propos des Cinghalais, campés en 1883 au Jardin d'Acclimatation, dit à leur sujet : apparence robuste de la partie supérieure du corps, mais étroitesse remarquable du bassin et défaut presque absolu de mollet. Chez les femmes, même étroitesse relative du bassin et même défaut des mollets, relativement aux Parisiennes [4].

L'on peut encore trouver dans d'autres publications quelques renseignements sur les mollets de diverses races.

Ainsi le Dr Fritsch, en décrivant les Boschimans, emploie, à leur égard, une expression qui est très caractéristique, car il dit que leurs membres ressemblent assez bien à des *momies* [5].

Il est vrai qu'il l'applique aussi bien aux membres supérieurs qu'aux membres inférieurs, et pour cette raison nous laissons de côté les Boschimans, car nous ne nous occupons, dans cette étude, que des races dont le mollet est peu développé par rapport au membre supérieur.

Parmi les Africains, l'on cite encore les Peuls comme ayant le mollet maigrement organisé.

Ainsi le Dr Bayol (ancien lieutenant-gouverneur du Sénégal) remarque

---

[1] LETOURNEAU. — Sur les Nubiens du Jardin d'Acclimatation. *Bull. Soc. Anthr.* 1880, p. 655.

[2] HAMY. — Anthropologie des Somalis. *Bull. Soc. Anth.*, 1882, p. 697.

[3] SANTELLI. — Les Danakils. *Bull. Soc. Anth.*, 1893 p. 487.

[4] MANOUVRIER. — Les Cinghalais du Jardio d'Acclimatation. *Bull. Soc. Anth.*, 1883, p. 714.

[5] FRITSCH. — *Die Eingebornen Sud-Afrika's*. Breslau, 1872, p. 405.

que le mollet du Peul pur n'est pas en général proéminent ; et cependant le Peul est très bon marcheur, car il fait jusqu'à 80 kilomètres par jour, du lever au coucher du soleil [1].

En dehors de l'Afrique, et outre les Indous, les Cinghalais et les Australiens dont nous venons de parler, l'on signale encore les Papous comme ayant la jambe mince ; mais les auteurs diffèrent quelque peu sous le rapport de ce caractère anthropologique, car il y en a qui disent que la jambe des Papous est bien conformée, comme d'autres observent que le mollet est le plus souvent peu développé, quoique plus fort que chez le nègre.

Mais il en est du mollet comme de la chevelure qui est variable chez les Papous ; en effet, ils ont généralement les cheveux frisés, mais il y en a aussi qui les ont lisses, par le seul fait de l'évolution et non par suite du mélange.

Quant au mollet, il devait être primitivement mince chez tous les Papous, et c'est aussi sous l'influence de la variation évolutive et non du croisement, qu'il a dû acquérir plus d'épaisseur.

Du reste, chez les nègres eux-mêmes, il existe des races qui ont le mollet relativement bien développé, sans que le mélange y ait contribué. Ainsi la jambe des Wolofs est mieux faite que ne l'est généralement la jambe des autres noirs ; le mollet est plus indiqué, le talon est moins proéminent [2].

Et ce n'est pas non plus un fonctionnement extraordinaire des muscles de la jambe, qui, chez ces peuples, fait grossir le mollet, car nous avons fait remarquer, dans notre communication sur les Indous (de Malabar) du Jardin d'Acclimatation, que ceux qui exerçaient le métier d'acrobate, et qui grimpaient chaque jour sur le sommet de hautes perches, n'avaient pas le mollet plus volumineux que les autres Indous.

Nous avons aussi fait observer à ce propos que les Indous eux-mêmes regardent comme une difformité d'avoir de gros mollets [3].

Les Weddahs ont aussi la jambe mince, ainsi qu'il résulte des recherches très précises sur ce sujet par les frères Sarasin.

Le tour du mollet, dans sa plus forte épaisseur, est, disent-ils, de 296 millimètres chez 25 Weddahs hommes. Si l'on compte la taille = 100, on obtient le chiffre de 18,8 qui est faible en comparaison du mollet des Australiens, qui est de 20,6 d'après Weisbach. Les Tamils ou Dravidiens ont le mollet également faible, car le chiffre est de 19, donc un peu plus fort que chez le Weddah [4].

La taille particulière aux différentes races, qui ont le mollet étroit et peu

---

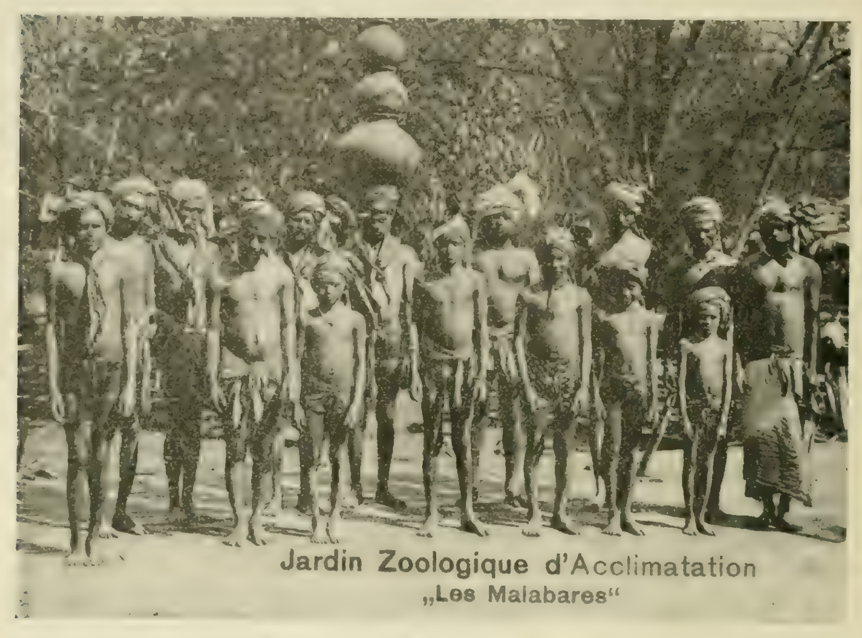
[1] Bayol. — *Voyage en Sénégambie* (1880-1885). Paris, 1888, p. 97.

[2] Hovelacque. — *Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale*. Paris, 1889.

[3] Dubois (l'abbé). — *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 2 vol. Paris, 1825, t. Ier, p. 446.

[4] Sarasin. P. u. L. — *Die Weddas von Ceylon und die sie umgebenden Völkerschaften*. Wiesbaden, 1892, p. 90.

développé, est variable, mais c'est surtout dans celles où la taille est élevée que la minceur de la jambe est bien apparente. Témoin les Gallas que nous avons décrits.



(A remarquer la minceur du mollet.)

Mais ce n'est pas seulement le mollet qui est réduit de volume ; il semble aussi que le reste de la jambe le soit également. La cuisse elle-même paraît plus maigre ; le bassin également paraît plus étroit dans les races dont le mollet est peu développé.

Le pied ne ressemble pas non plus à celui de l'Européen, car il est allongé par suite d'un aplatissement plus ou moins prononcé de la voûte plantaire, d'où il résulte que le calcanéum paraît plus long.

Quant au mollet des blancs, il diffère de celui des races que nous venons de mentionner, non seulement parce qu'il est naturellement plus volumineux, mais encore parce que la fonction est susceptible d'en augmenter l'épaisseur, ainsi que cela se voit chez les danseuses et chez les acrobates dont le mollet descend jusqu'au tiers inférieur de la jambe.

Mais ici il faut aussi faire la part du tissu graisseux sous-cutané, car chez beaucoup de femmes qui ont un gros mollet, c'est la graisse qui arrondit les formes et qui contribue à l'augmentation de volume de la jambe, tandis que chez l'homme, c'est surtout le tissu musculaire qui domine, et comme la couche de graisse est moins épaisse, les saillies musculaires se dessinent plus nettement sous la peau ; c'est là un fait bien connu. Les tout jeunes enfants, même chez les noirs, se comportent sous ce rapport comme la femme de race blanche.

Chez les blancs, il peut y avoir une différence pour la grosseur du mollet, suivant les nationalités, suivant les milieux et suivant le genre de vie ; mais ce que l'on rencontre souvent chez eux, ce sont des individus qui ne payent pas de mine et qui ont des mollets volumineux, alors que le reste du corps est relativement bien moins musclé. (C'est là un phénomène qui ne se rencontre pas dans les races noires.)

Enfin il est à remarquer que chez les personnes amaigries par la maladie, le mollet paraît remonté vers le haut de la jambe, et le membre acquiert ainsi la forme que l'on observe chez les noirs.

Pour bien apprécier le volume du mollet, il faut naturellement mesurer cette partie de la jambe, mais il est difficile d'avoir des chiffres très exacts, car les contractions involontaires des muscles peuvent quelque peu fausser les résultats.

Quoi qu'il en soit, on sait qu'il faut mesurer non seulement la circonférence maximum du mollet, mais encore la circonférence sus-malléolaire et calculer leur rapport = 100.

Les Instructions anthropométriques de Broca recommandent aussi de mesurer la hauteur du mollet au-dessus du sol, mais cette mesure, d'après M. Topinard, est très arbitraire[1].

Les voyageurs, ayant déjà à prendre beaucoup d'autres mesures, donnent rarement des renseignements sur le volume du mollet, et le seul travail d'ensemble, que nous ayons trouvé dans la science sur ce caractère anthropologique, est celui de Weisbach qui faisait partie de l'expédition de la *Novara*.

Cet auteur a mesuré d'abord le mollet seul, puis il a calculé le rapport de la plus grande circonférence du mollet avec la taille = 1000 ; outre cela il a encore mesuré l'épaisseur de la jambe en calculant le rapport de sa longueur = 1000 avec le tour du mollet, mais il se borne à exposer les chiffres sans en tirer aucune conclusion.

En ce qui concerne la mesure du mollet seul, il a trouvé la plus grande circonférence chez les Maoris (401 m/m) et la plus petite chez les Hottentots (311 m/m).

Chez le nègre du Congo elle est de 331 m/m, mais en calculant le rapport avec la taille = 1000 il trouve le chiffre le plus faible chez le Caffre (199) et ensuite chez le nègre du Congo (197).

Weisbach a aussi mesuré des Européens, comme des Magyars, des Hongrois, des Slaves, et il constate qu'ils n'ont pas des mollets aussi développés que certains Asiatiques, comme les Japonais, et que certains Océaniques, comme les Polynésiens.

En comparant les deux sexes, Weisbach trouve que les femmes ont généralement de plus gros mollets, à l'exception des Kanakes, chez lesquels le sexe féminin reste loin en arrière, dit-il.

Chez les Chinois les deux sexes se ressemblent sous ce rapport. Quant

[1] TOPINARD. *Éléments d'anthropologie générale.* Paris, 1885, p. 1085.

aux femmes qui ont les mollets les plus minces ce sont les négresses du Congo (278 m/m) et celles du Soudan (305 m/m).

En comparaison de la taille ce sont encore les négresses du Congo et du Soudan qui occupent le dernier rang.

Enfin, en calculant le rapport de la longueur de la jambe = 1000 avec le tour du mollet, ce sont toujours ces mêmes négresses qui présentent le chiffre le plus faible [1].

Existe-t-il au point de vue anatomique quelque différence entre le mollet du nègre et celui du blanc ?

Chudzinski avait entrepris cette étude en l'année 1873 en disséquant un certain nombre de nègres et d'autres individus de race exotique [2].

On sait que les muscles du mollet sont au nombre de trois : les deux jumeaux superficiellement et le soléaire profondément, qui, par leur réunion, forment ce qu'on appelle le *biceps sural*, aboutissant à un tendon commun, le tendon d'Achille, dont l'insertion se fait à la partie postérieure du calcanéum.

Or, les dissections de nègres faites par Chudzinski et par d'autres anatomistes ont montré que les muscles jumeaux du nègre sont, dans leur partie charnue, plus allongés que ceux du blanc.

Il y a donc là, selon nous, un phénomène de compensation comme il s'en rencontre souvent dans différentes parties du corps, conformément à la *loi du balancement organique*, et ce que le nègre perd en épaisseur du côté des muscles jumeaux, il le gagne en longueur.

Chudzinski a aussi remarqué que la distance, du talon, de la partie charnue des jumeaux, est plus grande dans la race noire, et plus rapprochée dans la race jaune, et encore plus dans la race blanche.

Quant au muscle soléaire il a noté que la fusion de terminaison des jumeaux et de ce muscle se fait plus bas dans les races de couleur que dans la race blanche, et il croit que la saillie du mollet des blancs dépend beaucoup de la longueur et de l'épaisseur de la masse charnue des jumeaux [3].

Rappelons que chez le blanc le muscle soléaire dépasse de chaque côté les muscles jumeaux, en dedans et en dehors; mais en dehors il remonte sur la tête du péroné, tandis qu'en dedans il ne se voit que vers le tiers moyen de la jambe, à cause de son insertion oblique de haut en bas et de dehors en dedans sur la *ligne oblique* de la face postérieure du tibia, d'où il résulte que le soléaire est visible sur la face interne de la jambe plus bas que sur la face externe.

Or, il y aurait à rechercher si, chez le nègre, le muscle soléaire dépasse

---

[1] Weisbach *Zeitschrift für Ethnologie*, t. IX (supplément). Berlin, 1877.

[2] Chudzinski. *Revue d'anthropologie*, 1873, 1874 et 1882.

[3] Chudzinski. Quelques observations sur le muscle jumeau de la jambe. *Bull. Soc. Anthr.*, 1894, p. 486-499.

ou non les jumeaux au même niveau. Il y aurait aussi à rechercher, sur le nègre, quelle est l'épaisseur du tissu graisseux sous-cutané de diverses régions de la jambe, car chez le blanc la graisse y est inégalement répartie, en ce sens que l'épaisseur de la couche graisseuse n'est pas partout la même. En effet, ce qui contribue, en partie, à augmenter le volume de la jambe du blanc, en dedans et au-dessous du jumeau interne, c'est une accumulation plus grande de graisse à ce niveau.

Le physiologiste Marey, dont les travaux sur la *machine animale* sont bien connus, s'était occupé de savoir pourquoi les nègres avaient la jambe mince, et il en avait fait l'objet d'une communication à l'*Académie des Sciences* en 1887, que Mme Cl. Royer avait signalée et analysée à la séance du 20 octobre 1887 de notre Société.



Jambe du nègre.



Jambe du blanc.

(Ces dessins dus à Marey se trouvent dans sa communication à l'*Académie des Sciences*, 1887, 2e semestre, p. 448).

Je rappelle les principaux passages de la note de Marey, bien que Mme Royer les ait déjà indiqués dans sa communication [1] :

[1] Cl. Royer. Variabilité morphologique des muscles sous l'influence des variations fonctionnelles. *Bull. Soc. Anthr.*, p. 643-649

« On dit que certains nègres n'ont pas de mollets ; or l'anatomie montre « que leurs muscles gastro-cnémiens sont longs et minces, se prolongeant « en bas aux dépens du tendon d'Achille, au lieu de former, comme chez « le blanc, une masse volumineuse en haut de la jambe. Le nègre pos- « sède toutefois une aptitude incontestable à la marche ; ses muscles « gastro-cnémiens, s'ils ont peu de développement transversal, et par « conséquent peu de force, doivent avoir des mouvements très étendus. « Ils pourront faire, dès lors, le même travail que des muscles plus gros, « mais dont les mouvements seraient plus bornés. S'il en est ainsi, les « gastro-cnémiens du nègre doivent agir sur un bras de levier plus long « que celui du blanc ; le calcanéum du nègre doit donc être plus long « que celui du blanc. Je vérifiai cette prévision sur les squelettes du Mu- « sée de la Société d'anthropologie et trouvai que la longueur moyenne « du calcanéum du nègre, mesurée du centre du mouvement articulaire à « l'attache du tendon, est à celle du blanc comme 7 est à 5. Les figures ci- « dessus montrent bien ces différences dans la longueur des gastro-cné- « miens et dans celle du calcanéum.

« Je résolus dès lors de provoquer expérimentalement sur des animaux « des modifications dans la longueur des muscles en changeant les bras « de levier auxquels ces muscles s'insèrent. Sur des chevreaux et des la- « pins je réséquai le calcanéum de manière à réduire de moitié environ « le bras de levier des muscles postérieurs de la jambe... Les change- « ments prévus se sont accomplis. Sur le lapin normal (non opéré) les « faisceaux et leurs tendons ont à peu près la même longueur ; sur le « lapin dont le calcanéum a été réséqué, la longueur des muscles n'est « guère que la moitié de celle du tendon. »

	Lapin opéré	Lapin normal
	—	—
Longueur des muscles......	27 mm.	37 mm.
Longueur des tendons......	50 mm.	36 mm.[1]

En 1896 l'Académie des Sciences posa la question suivante pour le concours d'un prix à décerner : *Etude des changements morphologiques et fonctionnels qu'on peut produire expérimentalement sur l'appareil locomoteur.*

Le docteur Joachimsthal (de Berlin) adressa sur ce sujet plusieurs mémoires qui vinrent confirmer les résultats déjà obtenus par Marey, mais nous n'y voyons toujours qu'un phénomène de compensation, ainsi que nous l'avons fait observer par le mollet du nègre, comparé à celui du blanc. En effet sur l'animal (le chat), dont Joachimsthal a réséqué le calcanéum, les fibres musculaires se sont bien raccourcies, mais par contre, elles ont augmenté de nombre, parallèlement à l'accroissement du volume du tendon correspondant.

[1] MAREY. — Recherches expérimentales sur la morphologie des muscles. C. R. Acad. des sciences [illegible], 2e sem. [illegible], p. 446-451.

Pour expliquer la différence entre le mollet du nègre et celui du blanc. il faut savoir que Marey partait du principe suivant. *Si le muscle est gros et court il devra produire un grand effort multiplié par un faible parcours*, (c'est-à-dire par un faible raccourcissement), *s'il est long et grêle, il aura un parcours très étendu*, (c'est-à-dire une longue étendue de mouvement) *mais ne développera qu'un effort peu énergique*, et il en a conclu que la forme spéciale des muscles gastro-cnémiens, chez le nègre et chez le blanc, doit être en harmonie avec les conditions de leur travail [1].

Il paraîtrait, d'après cela, que chez le nègre sauvage les mouvements d'amplitude des jambes seraient plus grands que chez le blanc, mais qu'ils dureraient peu, au lieu que chez le blanc civilisé la marche se fait d'ordinaire à petits pas et lentement; de plus les gastro-cnémiens du blanc grossiraient en raison de certains travaux où l'effort est principalement en jeu, soit pour supporter des fardeaux, soit pour s'arc-bouter lorsqu'il y a quelque force à déployer, ce qui ne serait pas le cas chez le nègre qui se couche ou reste accroupi dès qu'il ne marche plus [2].

Je ne pense pas que toutes les races de nègre vivent absolument dans les mêmes conditions, et je crois qu'il y en a parmi elles qui sont susceptibles de quelque effort; cependant le volume de leurs muscles gastro-cnémiens ne change pas sous cette influence.

Nous avons vu d'ailleurs qu'il n'y a pas que le nègre sauvage qui ait le mollet peu développé, l'Egyptien civilisé de l'antiquité, qui avait une tout autre existence, présentait le même genre de mollet.

Mais le nègre a-t-il réellement un calcanéum plus allongé?

Cette question a été résolue par les recherches très précises de notre collègue Volkov sur les variations *squelettiques du pied chez les Primates et dans les races humaines* (Bulletins de la Société, 1903-1904).

M. Volkov a en effet démontré que le talon de l'Européen, mesuré sur le squelette n'est nullement plus court que chez le nègre, mais qu'au contraire il est plus long.

Ce qui a fait croire jusqu'à présent que le talon du nègre est plus long, c'est qu'il a été mesuré le plus souvent sur le vivant, et parce que le pied du nègre est aplati au lieu d'être cambré comme chez l'Européen.

En effet, dit Volkov, dans les races qui ont le pied aplati, et c'est le cas chez les nègres, les Négritos, les Weddahs, les Mélanésiens, etc., le talon mesuré en projection est plus long.

Au point de vue *anatomique*, ajoute-t-il, la longueur du talon paraît être plus courte chez les Européens, grâce à la position oblique du calcanéum relativement à la surface du sol. Mais au point de vue *physiologique*, cette longueur est plus courte réellement, et la théorie de Marey concernant ce sujet trouve dans nos chiffres sa complète confirmation [3].

---

[1] MAREY. — La machine animale Paris 1873, p. 64, et C. R. Acad. *loc. cit.*
[2] CL. ROYER. *Loc. cit.*, p. 145.
[3] VOLKOV. — *Bull. Soc. Anthrop.* 1904, p. 306-307.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les diverses races chez lesquelles on a rencontré un mollet étroit et peu développé l'on peut remarquer que l'on y voit non seulement des nègres et d'autres indigènes africains, mais encore des habitants de l'Asie et de l'Océanie, malgré la distance qui les sépare de l'Afrique.

Si donc l'on admet que c'est le mélange qui est la cause du phénomène, quelle est la race qui a pu transmettre aux autres un mollet aussi faiblement organisé ?

Sont-ce les nègres africains qui sont allés se croiser avec les Australiens, avec les Papous, avec les Weddahs et avec les Dravidiens, ou bien sont-ce les Asiatiques et les Océaniques qui sont allés se croiser avec les Africains ?

Nous croyons qu'il n'y a pas eu de croisement entre ces différentes races, telles qu'elles sont constituées actuellement, mais que c'est une seule et même race nègre qui, non seulement a occupé l'Afrique, mais encore l'Asie Orientale et l'Océanie, à une époque très ancienne, et qui a évolué différemment suivant les milieux et suivant ses conditions d'existence, tout en conservant un même caractère anthropologique qui est représenté par le gracilité du mollet.

Ce caractère est donc un caractère atavique qui rappelle l'origine nègre des Ethiopiens, des Australiens, des Papous, des Weddahs, des Dravidiens, etc., en un mot de toutes les races qui ont le mollet faiblement développé.

Remarquons d'ailleurs que les races chez lesquelles se rencontre un mollet peu développé sont toutes de couleur noire ou foncée, sans en excepter les Peuls malgré leur couleur rouge, ni les anciens Egyptiens qui n'étaient nullement des blancs, et dont la gracilité du mollet nous a servi, avec d'autres caractères ataviques, à montrer leur origine africaine, et non sémitique comme le soutiennent certains auteurs.

En conséquence, nous considérons que la minceur du mollet est un caractère anthropologique de premier ordre, puisqu'elle permet, selon nous, de retrouver l'origine et la parenté de certaines races que l'on regardait comme tout à fait étrangères l'une à l'autre.

NOTE SUR LA MESURE DE LA TAILLE CHEZ LES ALIÉNÉS

Par M. le Dr A. Marie.

On a, dans la fin du XIXe siècle, érigé l'anthropologie criminelle en science à part ; l'anthropologie psychiatrique a, au moins autant qu'elle, droit à l'existence. Il est même permis de penser que le bilan le plus clair et le plus net de l'anthropologie dite criminelle est, au demeurant, constitué par les emprunts que cette science a pu faire avant la lettre à l'anthropologie psychiatrique.

Toute science anthropologique ne peut s'édifier que sur des mesures, qui ont pour but de traduire, par des nombres ou rapports quantitatifs définis, les dimensions et la forme du corps humain (Papillault).

Il n'y a pas de type de corps humain *bien proportionné* au point de vue de l'ensemble, en dépit des canons artistiques divers, arbitrairement établis. Il y a des types différents adaptés aux fonctions spéciales exigées par les milieux où ils vivent.

Comme l'a dit Papillault : « Tout organe présente des corrélations nutritives avec le liquide dans lequel il baigne et avec tous les organes qui versent les produits de leur activité dans le plasma sanguin. » (Influences de nutrition, température, lumière, altitude, *influence des glandes à sécrétion interne, etc.*)

Les corrélations topographiques sont étroitement mêlées aux précédentes (rapports de voisinage, de pression mécanique, etc.). Elles influent profondément sur la forme et le volume de l'organe considéré, les différences dans les milieux externes ou internes se reflètent dans les modifications anthropométriques.

Il n'est pas une partie dont on puisse modifier les caractères anatomiques sans que cette action modifie, peu ou beaucoup, d'autres parties voisines ou éloignées. Il n'est pas une cellule qui, dans la segmentation, en prenant sa place, ne soit la cause d'une multitude indéfinie d'effets qui eussent été autres si elle eût pris place un peu à côté.

Les corrélations fonctionnelles particulières à l'organe représentent l'ensemble des fonctions qu'il remplit actuellement, et qui ne sont au fond que des rapports avec le monde extérieur (Papillault).

Ces principes généraux posés, les données pratiques essentielles nécessaires pour une mensuration anthropologique utile doivent être basées sur un certain nombre de principes.

C'est à Quételet qu'on doit les premiers travaux classiques sur les rapports entre l'infériorité mentale et l'infériorité physique. Les recherches portèrent sur les enfants anormaux de l'établissement correctionnel de Ruysselede ; il prouva leur évidente infériorité physique comparée à celle d'enfants normaux de mêmes âges. Depuis Berthod, Tarbell, Porter, Mac Donald, Simon, Ley et Cruchet ont établi les mêmes faits.

Suivant Ley, la mensuration doit être recueillie debout et assis, avec la grande envergure horizontale, le périmètre thoracique, les diamètres biacromiaux et les iliaques, les circonférences du tronc de la tête, le poids; ces mensurations doivent être périodiquement renouvelées en automne et au printemps surtout, la *comparabilité* des mesures doit être *absolue* si possible : par exemple, Ley compare les mensurations des enfants anormaux aux mensurations d'enfants normaux « provenant d'écoles semblables, ayant vécu de la même vie, ayant subi les mêmes influences générales et appartenant aux mêmes classes de la société. »

Ces mensurations multiples prises en série et comparativement chez des sujets normaux et pathologiques montrent des évolutions différentes avec précocité apparente parfois chez les anormaux qui ensuite sont rattrapés puis dépassés par les anormaux moins hâtifs. Ce phénomène somatique est à rapprocher des anormaux précoces au point de vue mental qui deviennent souvent des avortés mentaux finalement, comme on l'observe si fréquemment pour les petits prodiges éphémères.

Il importe tout d'abord d'obtenir un type moyen correspondant aux types présumés pathologiques qu'on lui veut comparer. Nos sujets d'étude ayant été pris parmi les malades aliénés de la Seine, nous avons pu prendre comme pierre de touche du type normal moyen, les mensurations obtenues par Papillault sur 200 cadavres des hôpitaux parisiens.

Toutes les différences d'habitudes, dit Papillault, que l'on peut rencontrer et préciser entre deux groupes d'individus, peuvent causer dans le développement de leurs organes des différences susceptibles d'être révélées.

On ne saurait aussi trop appeler l'attention sur les résultats que peut avoir pour l'organisme le travail si spécialisé que l'ouvrier est obligé d'accomplir dans l'industrie moderne. Il en résulte, trop souvent, des déformations, des attitudes vicieuses, des dégénérescences de toute sorte, qui sont la honte de nos sociétés.

C'est à l'anthropométrie que doit revenir l'honneur de mettre en plein jour ces effets pernicieux de la civilisation.

Ces causes multiples exercent sur la croissance individuelle des effets qui se peuvent révéler en bloc dans les investigations anthropométriques sur l'adulte : ce dernier totalise, en effet, les troubles qu'il a subis depuis l'époque de sa procréation.

Le cerveau et le crâne ne font en ce cas que subir à leur façon les actions ambiantes générales, lesquelles s'impriment également à des points de vue divers dans tous les autres éléments constitutifs de l'organisme.

Sur ce point encore l'anthropométrie psychiatrique donne un argument de plus en faveur de la solidarité étroite et indivisible de toutes les parties de l'organisme, même les plus éloignées de l'encéphale.

Les mensurations devant toujours se composer des longueurs de même nature, les points anthropométriques doivent toujours être homologues.

Les points de repère ne doivent jamais suppléer les points anthropométriques ou points d'opération.

Les choix des mesures doivent reposer avant tout sur la valeur morphologique de la dimension cherchée.

Le sujet doit être placé horizontalement sur une table plane, le rachis droit, les jambes parallèles à l'axe du rachis, ses bras rapprochés du corps, la paume des mains en avant, l'axe de la main parallèle à celle du corps. Les épaules abaissées et à la même hauteur, orienter la tête dans le sens transversal, en plaçant les deux trous auditifs ou le même axe perpendiculaire à l'axe du corps, dans le sens antéropostérieur, la correction à l'œil suffit, la hauteur du menton ne devrait jamais servir.

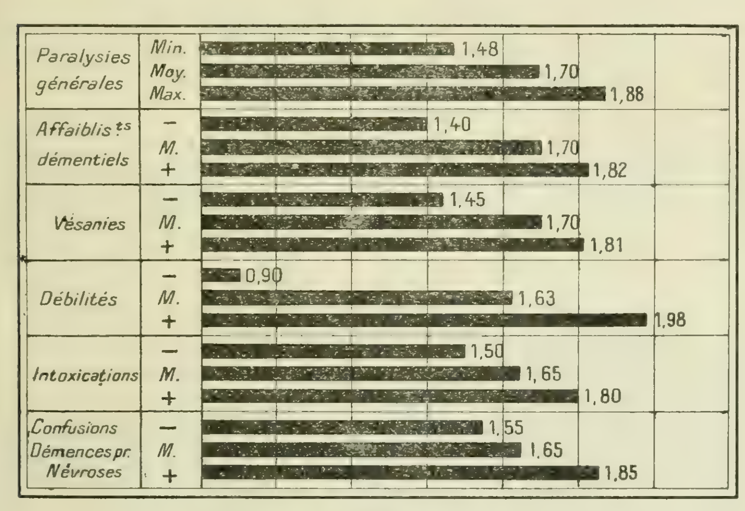


Fig. 1. — Diagramme des tailles.

Rappelons, d'après Apert, la liste des mesures anthropométriques les plus importantes à prendre chez nos sujets :

Mesures à prendre à la toise.

1. Hauteur du vertex au-dessus du sol (taille) ;
2. Hauteur de l'acromion au-dessus du sol ;
3. Hauteur de l'épicondyle au-dessus du sol ;
4. Hauteur de l'extrémité styloïde du radius au-dessus du sol ;
5. Hauteur de l'extrémité du médius au-dessus du sol.

La différence 2-3 donne la longueur du bras ; 3-4 la longueur de l'avant-bras ; 4-5 la longueur de la main.

6. Hauteur de l'épine iliatique (E. I. A. S.) au-dessus du sol ;
7. Hauteur de l'interligne articulaire du genou au-dessus du sol ;
8. Hauteur de l'extrémité de la malléole externe au-dessus du sol ;
9. Hauteur du vertex au-dessus du siège dans la position assise.

Mesures à prendre au mètre ruban.

1. Périmètre thoracique sous les aisselles ;
2. Périmètre thoracique à la ceinture.

Mesures à prendre à l'équerre.

1. Diamètre antéro-postérieur maximum du crâne ;
2. Diamètre bi-pariétal;
3. Diamètre bi-acromonial;
4. Diamètre bi-trochantérin;
5. Longueur du pied.

Le rapport des deux premiers diamètres donne l'indice céphalique : celui des deux dernières donne un caractère des plus importants pour la détermination du féminisme et du masculisme.

Enfin, il importe de prendre la grande envergure (distance qui sépare les deux extrémités des membres supérieurs, quand les bras sont en croix). Chez l'adulte normal, la grande envergure est égale à la taille.

Nous avons employé la toise horizontale de Papillault-Lapicque, nous avons mensuré 1.500 malades de notre service sans distinction préalable de forme mentale; nous en récapitulons les données relatives à la taille dans le diagramme ci-contre en donnant les maxima et minima, les moyennes et les totaux; le tout étant rapporté aux chiffres de l'homme moyen à Paris établi par Papillault sur 200 cadavres, nous en pouvons tirer quelques considérations générales.

Le tableau que nous publions ici sur la taille des diverses catégories d'aliénés s'éclaire par les considérations suivantes :

Le premier trait indique le minimum. C'est la taille du plus petit aliéné de chaque catégorie. Le troisième, ou maximum indique la taille du plus grand de chaque catégorie. Le trait intermédiaire indique la moyenne mathématique des tailles.

Les indications les plus nettes que l'on recueille de l'examen de ce tableau est, que l'on trouve le minimum (0 m. 90) et le maximum (1 m. 98) des tailles chez les aliénés atteints de psychoses congénitales. Le nanisme et le gigantisme sont d'ailleurs fréquemment liés avec des arrêts de développement du cerveau. C'est également chez ces aliénés que l'on observe la moyenne de taille la plus basse (1 m. 63). La débilité corporelle s'établit donc en parallèle de la débilité mentale. La moyenne a été prise sur un ensemble de 326 aliénés congénitaux et 1.299 aliénés de tout genre.

Les autres moyennes basses se rencontrent dans les psychoses exotoxiques (moyennes prises sur 91 aliénés) (alcoolisme, morphinisme, etc.) et chez les épileptiques et confus aigus ou chroniques (moyenne prise sur 79 aliénés). Il semble que là encore, la débilité corporelle soit en rapport avec la prédisposition aux troubles mentaux sous l'influence d'intoxications externes ou internes.

Au contraire, nous trouvons des moyennes semblables et tout à fait voisines de la moyenne générale des conscrits (1,70,5) dans les psy-

choses d'involution (moyenne prise sur 253 aliénés), dans les psychoses fonctionnelles (moyenne prise sur 89 aliénés), et dans les P. G. (moyenne prise sur 461 aliénés), maladie par intoxication syphilitique probable. Il semble que, chez ces malades, la prédisposition aux troubles mentaux, toujours existante, ne se marque par aucune ébauche de dégénérescence physique, dans la grande majorité des cas, du moins, car la dégénérescence ne saurait être une assurance contre la para-syphilis et la paralysie générale, contrairement à l'opinion qui eut vogue un temps.

La taille des aliénés dégénérés est, on le voit, susceptible de présenter des anomalies caractéristiques.

NANO INFANTILISME ET FOLIE

Par le Dr A. Marie.

En première ligne des anomalies dégénératives de la taille il convient de mettre le nanisme et le gigantisme. G. Saint-Hilaire a signalé l'existence de plusieurs nains dans une même famille. Nous avons eu occasion nous-même d'en observer, en Allemagne, une famille dont nous donnons les photographies.



Fig. 1

L'infantilisme et le nanisme se combinent dans la série avec les sujets, présentant le facies lunaire, les mains en palette et le raccourcissement segmentaire des membres caractéristiques d'un état strumiprive à contre-coup psychique atténué et combiné à l'arrêt de développement du squelette.

On peut en effet poser en règle de fait que tous les cas de nanisme familial sont en rapport avec quelques degrés de myxœdème, plus ou moins fruste par insuffisance vasculo-glandulaire (thyroïdienne surtout). D'autre part, il n'est pas de nain qui, à un examen psychologique sérieux ne se décèle comme atteint d'anomalie psychique et d'arrêt de développement (puérilisme) ou tout au moins d'insuffisance psycho-fonctionnelle. Leur sexualité est problématique en dépit des mariages de nains que les Barunms forains publient. En tout cas leur conjugaison sexuelle reste toujours stérile de par leur infantilisme pelvien comme par insuffisance glandulaire génitale (aspermatie, azoospermie et aménorhée). Toutes les transitions s'observent entre la déchéance myxœdémateuse avec crétinisme complet et l'in fantilisme post-pubère compatible avec une apparence normale dans une même série familiale parfois; nous verrons plus loin l'importance de la radiographie ici pour l'exacte appréciation de certains états d'infantilisme osseux persistants, combinés à la dégénérescence ou débilité mentale.

Nous nous contenterons de signaler sans autre développement quelques-unes des variétés principales de ces arrêts de développement ramenées à un tableau d'ensemble forcément incomplet.

Le nanisme pur avec perfection des proportions réduites est discutable en l'absence d'observation complète avec autopsie des cas de ce genre. Cependant il existe des types ethniques de ce genre, des pygmées, normaux dans la grande forêt africaine, encore insuffisamment étudiée : ils montrent dans la dégénérescence la vérité de l'adage de Cabanis : les phénomènes pathologiques ne sont que l'exagération de processus physiologiques.

I	Nanisme pur (perfection relative des formes et proportions réduites).	
II	Nanisme et infantilisme par difformités squelettiques	du tronc (bossus divers à tête petite — infantilismes pottiques, cervicaux, dorsaux, lombaires).
		des membres (achondroplasiques à grosse tête — sans altération vertébrale (hommes troncs, culs de jatte).
		mixtes (achondroplasiques pottiques et achondroplasies simultanées des membres et des vertèbres).

III. Nanisme et infantilismes par distrophies

- totale
  - Tuberculeuse (gracilité des tubes chroniques précoces de Landouzy).
  - Hérédotuberculeuse (infantilisme malingre des descendants de poitrinaires).
  - Hérédo syphilitique ou syphilitique précoce.
  - Ostéo-malacique et rachitique (insuffisance organique générale, épuisement et hyperfonction secondaire des organes.
  - Lymphoïdes (rate, moelle osseuse, adénoïdiens, etc.).
- locale
  - (Insuffisances ou aberrations glandulaires spéciales).
  - thyroïdienne
    - simple.
    - associée (cas de Mikoulicz).
  - Hyperfonction compensatr. mammaire, salivaire, etc.
  - génitale mâle
    - diastématique ou interne.
    - spermatique ou sécrétoire externe.
    - totale (anorchidie).
  - génitale fem.
    - endo-ovarienne.
    - exo-ovarienne.
    - totale (anovarie).
  - Hypophysaire (totale ou partielle), acromégalie.
  - Hépatique (totale ou partielle) (cas de Gilbert).
  - Cardio-vasculaire (anangioplasie de Bressaud et réductions acquises des champs d'irrigation sanguine).
  - Pulmonaire (cas de Lorrain et réductions acquises du champ respiratoire).
  - Etc.

Dégénérés retardataires selon Apert.

I. Types purs.
II. Retardés avec obésité.
III. — — myxœdème.
IV. — — féminisme ou virilisme.
V. — — gigantisme.
VI. — — avec sénilisme (gérodermie génitodystrophique).
VII. — — malformations physiques diverses (stigmates de dégénérescence).
VIII. Retardés au point de vue intellectuel (arriérés au sens aliéniste, imbéciles et idiots).
IX. Retardés dans le caractère (sans retard intellectuel, ni physique).

Le nanisme peut être une modalité d'adaptation normale pour certaines

races humaines dans un milieu donné. Ne voyons-nous pas à un degré plus atténué les variations de tailles correspondantes à des différences de race et surtout de milieu (taille réduite de certaines populations insulaires), des espèces survivantes d'époques géologiques anciennes persistent sous des formes de plus en plus réduites comme dimension. Comme si avant de disparaître elles cherchaient l'adaptation sous un volume moindre échappant peut-être mieux ainsi à l'extinction finale; c'est ainsi que des batraciens et reptiles géants des âges primitifs il ne reste que des descendants minuscules. La régression des espèces semble ainsi repasser en sens inverse de l'ordre phyletique comme de l'ontogénèse.

Le nanisme du dégénéré n'est d'ailleurs que la permanence d'un état infantile par lequel tous les normaux passent; le myxœdème même des crétins et goitreux se reproduit pour certaines régressions séniles comme dans la cachexie strumiprive post-opératoire, mais on peut dire que l'œdème mou est l'état normal transitoire de tous les petits enfants bouffis à figure poupine et aux membres potelés. Il correspond apparemment à une phase nécessaire de sécrétion interne avec infiltration des tissus en voie de prolifération et de développement. Parallèlement se produisent des transformations chimiotaxiques qui, une fois accomplies, mettent fin à l'infiltration qui les avait préparées, sauf en cas d'avortement de leur réalisation. Auquel cas la distrophie entraîne l'incomplet développement général de l'organisme avec persistance de l'infiltration œdémateuse. C'est alors le nanisme de l'hypothyroïdien.

Dans un ordre d'idées analogues on a pu considérer l'âge ingrat de transition entre l'enfance et la poussée finale de croissance pubère comme une sorte d'acromégalie transitoire normale. Les mandibules, les segments terminaux des membres, le développement préalable des sinus et du nez donnent parfois à cet âge des disproportions passagères des traits comme du reste du corps rappelant l'air gauche et disgracieux de l'acromégalique. De là le nom d'âge ingrat qui correspond d'ailleurs à une phase d'hypersécrétion pituitaire probable.

L'intervention d'un élément infectieux primodial est soutenable comme *primum movens* de presque toute insuffisance morbide générale ou spéciale. C'est ainsi que dans les maux de Pott comme dans les autres tuberculoses et dans les infections les plus diverses, on peut observer des altérations secondaires des tissus glandulaires infectés avec infantilismes secondaires à tous les degrés, infantilisme psychique compris.

A ce point de vue on peut distinguer des infantilismes consécutifs à toutes les infections graves ou même légères en apparence; mais les facteurs microbiens divers ne se distinguent par aucune prédilection spécifique; aussi convient-il plutôt de distinguer les nano-infantilismes selon l'insuffisance de prédominance de tel ou tel système glandulaire. Le contre-coup en peut être plus ou moins net dans les domaines physique ou psychique, voire sur les deux, chez le même individu ou chez des individus de même famille.

L'agent infectieux est l'élément variable, le milieu de culture vasculo-glandulaire est constant bien que l'infection puisse prédominer en tel ou tel tissu.

Le bio-chimisme sur lequel s'appuie le développement normal est ainsi altéré par un mécanisme beaucoup plus fixe et limité qu'il ne semblerait au premier abord. Dans le nanisme vrai, pur, avec perfection relative des formes réduites simultanément, on peut supposer une insuffisance générale de tous les organes vasculo-glandulaires sans prédominance de tel ou tel système.





Fig. 2. — Idiots nains.

Dans les pseudo-nanismes par difformité squelettique il y aurait des insuffisances ostéotrophiques. Les unes se manifestent par lésions localisées de la colonne vertébrale (gomme syphilitique ou tuberculeuse, du rachis par exemple) ou par dystrophie générale (P. Marie et Léry) avec prédominance possible en certaine sphère; ces dernières formes mixtes servent de transition intermédiaire avec les insuffisances de taille par distrophie spéciale que nous retrouvons plus loin.

L'insuffisance du squelette cranio-vertébral peut s'associer à des altérations des os des membres. Mais un axe cranio-vertébral normal peut aussi avec des membres inférieurs à squelette insuffisant donner une taille totale minime qui peut aller jusqu'au nanisme vrai ou faux des achondroplasiques. L'achondroplasie ainsi nommée est l'absence de cartilage de

[1] On a signalé la confusion mentale dans le nanisme achondroplase. MM. Chaumier

conjugaison diaphysoépiphysaire d'où l'arrêt de croissance d'un plus ou moins grand nombre de segments de membres. Le même phénomène développé dans l'ossification précoce de certaines vertèbres ou de parties du crâne entraîne des altérations de forme du tronc et de la tête. Partiel ou généralisé, ce trouble dans l'évolution des tissus du squelette dépend apparemment des sécrétions internes du corps thyoïde ainsi que de l'hypophyse et des glandes génitales internes.

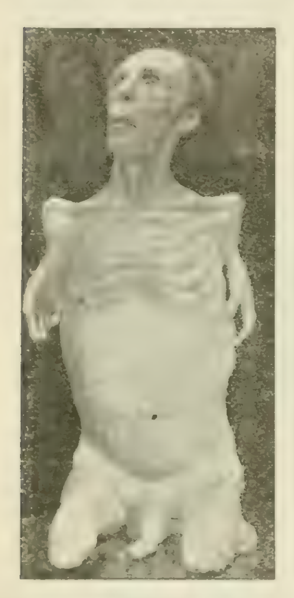


Fig. 3. — Dégénéré homme-tronc du musée de l'École d'Anthropologie

L'hyposécrétion hypoyhysaire semblant en relation avec la persistance des cartilages de conjugaison, il est logique que l'hypersécrétion inverse se puisse traduire par leur disparition précoce.

L'hypothyroïdisme des crétins entraîne leur atrophie cérébrale avec nanisme par ossification précoce des cartilages, la restitution d'extraits thyroïdiens animaux à l'organisme peut ramener un certain degré de fonction ostéogène des diaphyses et rendre possible le développement complémentaire des centres nerveux et du squelette.

L'insuffisance testiculaire ou la castration se traduisent par un développement exagéré des membres inférieurs, comme si l'ostéogénie en persistait au-delà du terme ordinaire par l'absence d'un élément bio-chimique dérivé du testicule et susceptible de l'enrayer comme on l'observe après la puberté. La maturité sexuelle semble marquer l'arrêt de la croissance des organismes. La sexualité précoce par maturité ovarienne s'accompagne aussi d'arrêt de croissance de la taille et on peut par l'injection expérimentale d'extrait d'ovaire réduire la taille d'animaux jeunes non encore développés (Marbe).

Les actions directes des glandes sur les tissus et l'action indirecte qu'elles exercent par leur sécrétions normales ou pathologiques retentissent sur le chimisme sanguin ; Lorain l'avait le premier signalé dans la tuberculose pulmonaire en créant à propos des tuberculoses précoces le terme d'infantilisme depuis étendue à bien d'autres catégories voisines. Nous avons vu que les tuberculeux précoces non pulmonaires peuvent être frappés d'une insuffisance de développement analogue dans les cas de tuberculoses osseuses : là l'infantilisme associé au mal de Pott com-

---

et Taty de Lyon en ont présenté un cas au Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France de 1906, volume II, publié par le Dr Lang, secrétaire général. L'affection parut en rapport avec une infection tuberculeuse précoce ayant atteint surtout la fonction thyroïdienne.

bine l'action locale (effondrement de la colonne vertébrale) à l'action hémotoxique.

Landouzy a particulièrement insisté sur les modifications caractéristiques du tégument (peau fine et glabre, finesse et décoloration des cheveux) chez les tuberculeux pulmonaires ; on conçoit la dégénérescence gracile de leurs extrémités effilées comme efféminées, leurs ongles hypocratiques d'où articulation digitale saillante.

P. Marie et Léry comparent ces caractères à ceux de l'infantilisme pottique qui entraîne des conséquences analogues, la petitesse de la tête par une conséquence logique « la tête n'étant que le prolongement direct de la colonne vertébrale arrêtée dans son développement ». La déviation vertébrale ajoute une cause d'arrêt de développement général et céphalique dans la compression aortique d'où arrêt analogue à ceux qui résultent de l'anangioplasie de Brissaud ou du rétrécissement mitral de Gilbert et Rathery.

Enfin la compression des poumons ou la réduction du champ thoracique de la respiration par gibbosité avec ou sans propagation de tubercules au poumon peut amener l'ostéo-arthropathie pneumique comme complication secondaire des altérations de l'ossature générale (dystrophie osseuse par insuffisance pulmonaire).

Nous avons placé dans les insuffisances de taille dégénérative par dystrophie, l'ostéomalacie et le rachitisme ; on peut citer comme type de dégénérescence de ce genre certains cas d'ostéomalacie post-puerpérale.

Ces cas sembleraient pouvoir se rattacher à la déminéralisation hypothyroïdienne consécutive aux grossesses précoces et à l'involution thyroovarienne.

Dans cette hypothèse, la dégénérescence par ostéomalacie rentrerait dans les dystrophies spéciales.

La dégénérescence par rachitisme est aussi l'objet de discussions analogues.

Pour certains auteurs les intoxications et les infections chroniques, en altérant la glande thyroïde détermineraient une hypothyroïdie plus ou moins marquée, cause directe des stigmates du rachitisme et de l'hypertrophie du tissu lymphoïde.

Marfan ne l'admet pas : pour lui, en effet, d'une part l'hypo ou l'athyroïdie détermine un arrêt dans l'ossification mais non pas du rachitisme vrai, d'autre part le traitement thyroïdien n'améliore ni le rachitisme, ni l'hypertrophie du tissu adénoïde du pharynx. La théorie du rachitisme rejetée, Marfan en émet une autre à lui propre. Les infections et les autointoxications chroniques provoquent de la part des organes hématopoiétiques une réaction de défense plus ou moins marquée. C'est la moelle osseuse qui réagit la première et avec le plus d'intensité, déterminant ainsi les altérations rachitiques des os ; ce sont ensuite des amas de tissu adénoïde (hypertrophie des amygdales, végétations adénoïdes), les ganglions lymphatiques (polyadénie), la rate elle-même assez souvent hyper-

trophiée ; les alternations de ces divers organes seraient à l'origine de toutes ces déviations morphologiques et des stigmates physiques et psychiques du syndrome rachitique.

Meige, cherchant à établir le signalement de l'infantilisme, indique la peau fine et claire, les cils et les sourcils peu fournis, le visage glabre, le nez peu développé, l'absence de poils au pubis et aux aisselles Parfois les organes génitaux rudimentaires, la voix grêle et aigre, le larynx peu saillant, la face arrondie et joufflue à lèvres saillantes et charnues, les membres potelés, la couche adipeuse enveloppant le corps et la petitesse du corps hyrotïde.

Au point de vue mental, il ajoute le *puérilisme* caractérisé par la légèreté, la naïveté et la pusillanimité, les pleurs et rires faciles, l'irrascibilité prompte et fugace, la tendresse excessive ou la répulsion irraisonnée, c'est en somme le tableau de la débilité mentale sans déviations psychiques accusées. (Infantilisme, féminisme et hermaphrodites antiques, *L'Anthropologie*, 1895.)

Mais des perturbations psychiques plus marquées peuvent se développer dans les cas d'infantilisme complexe en rapport avec des états infectieux plus ou moins précoces et chroniques. C'est ainsi que dans la tuberculose ont été décrits des troubles mentaux variés et un fond psychopatique commun d'euphorie paradoxale ; enfin la démence précoce par confusion mentale chronique secondaire à l'empoisonnement tuberculeux n'est pas rare, et la descendance hérédo tuberculeuse fournit un contingent notable d'arrêts de développement cérébraux, avec ou sans infantilisme physique.

L'infantilisme physique et mental, avec ou sans réduction notable de la taille, a été signalé comme expression clinique d'autres insuffisances variées, cardio-vasculaires, hépathiques, spléniques, pancréatiques, surrénales, etc., mais les auteurs peuvent être groupés en deux partis : les partisans de l'unité de l'infantilisme et de son essence dysthyrhoïdienne constante et ceux qui pensent que l'influence thyroïdienne n'est pas le facteur intermédiaire seul constant et indispensable.

Hertoghe, en Belgique, est le protagoniste de la théorie uniciste qu'il a su développer avec un incontestable talent en s'appuyant sur les travaux d'Ausset de Lille, Bonnet d'Anvers, Delacour, Desmioni, Lange, Ley d'Anvers, Philippes, Rommelaere, Trémolière, Van der Suissens et Verriest.

MM de Rotschild et Lévy, en France, ont poursuivi une série de démonstrations et de recherches dans le même sens.

Ces auteurs, bien entendu, ne sauraient nier les altérations des glandes autres que la thyroïde, mais ces altérations seraient parallèles et secondaires, compensatrices parfois ou inductrices de l'altération constante des fonctions thyroïdiennes.

De nombreux auteurs ont, en revanche, soutenu la pluralité d'origine de l'infantilisme physique et psychique et son étiologie multiple en

rapport avec les altérations fonctionnelles des glandes et de tissus les plus variés.

Bayliss et Starling, reprenant la conception de Brown-Séquard, considèrent que chaque organe verse dans le torrent circulatoire un produit spécial, sorte d'émissaire destiné à tels ou tels autres organes qu'il incite à entrer en action. Cette action a été comparée par Brissaud à celle d'une levure. On conçoit que dans ces conditions le retentissement d'un trouble primitivement limité à une seule glande retentisse fatalement sur les autres. Néanmoins, dans ce complexus final, la dominante reste variable puisqu'on a décrit des arrêts de développement et des dégénérescences précoces ou tardives (régression) dues à l'altération de la sécrétion interne des glandes sexuelles aussi bien des ovaires (Ainé P. Cesa, Bianchi, Carnuchet et Marshall) que des testicules (Rummo, Richon, Jandelise et Vigouroux).

En résumé il y a infantilisme, comme le dit Apert, quand un homme ou une femme ont la formule anthropométrique qui caractérise l'enfant au-dessous de douze ans, et juvénilisme quand ils possèdent une formule qui n'appartient normalement qu'aux jeunes gens (garçons ou filles), n'ayant pas encore terminé leur puberté, il y a masculisme, lorsqu'une femme reproduit la formule anthropométrique de l'homme, féminisme quand l'homme reproduit la formule anthropométrique de la femme.

Il peut y avoir gynécomastie sans féminisme, hermaprodisme femelle sans masculisme ; comme il peut y avoir aussi combinaison de ces états ; il y a des femmes à barbe qui, au point de vue de leurs proportions, restent femme. Ce n'est donc pas dans les caractères sexuels secondaires qu'il faut chercher la caractéristique des divers états que nous étudions. L'anthropométrie seule permet de les préciser. Non seulement elle le permet, mais elle mesure encore le degré d'intensité du trouble du développement. Elle permettra de dire : tel sujet, à trente ans, a les proportions d'un jeune homme de quinze ans, ou d'un enfant de douze ans, etc.

La hauteur du corps assis (tête et tronc), mesurée avec les précautions nécessaires, formulées par Topinard, peut n'être guère supérieure à la longueur des membres inférieurs. Or si nous consultons le tableau dressé par Riccardi, nous voyons que ce chiffre 0.50 répond sensiblement aux âges de treize et quatorze ans. C'est à la veille de la puberté, chez la femme, comme chez l'homme, que le corps a cette conformation dangereuse, *un tronc plus court relativement qu'à tout autre âge de la vie* : impuberté. La mesure du périmètre thoracique est la meilleure marque de l'indépendance anatomique de la seconde enfance. *De sept à seize ans, chez l'homme le périmètre thoracique est, en moyenne, normalement inférieur à la demi-taille*, le rapport du périmètre à la taille entière, *l'indice thoracique descend au-dessous de 0,50 pendant cette période.*

Pour en revenir à ce qui concerne plus particulièrement la taille et aux dégénérescences en rapport avec des anomalies du rachis rappelons que la pathogénie des déviations diverses du rachis a fait à elle seule l'objet de nombreuses théories. On peut ramener à trois groupes les théo-

ries classiques, *musculaires, osseuses* ou *ligamenteuses*. Cependant Duchenne distinguait des déviations par contractures ou paralysies et, parmi ces dernières, des déviations par paralysie de groupes antagonistes, aboutissant par des mécanismes diamétralement opposés à une déviation analogue, par exemple les deux lordoses produites l'une par paralysie des muscles abdominaux et celle résultant de la paralysie des muscles spinaux. Les deux diffèrent par des caractères bien mis en lumière par Duchenne qui précise l'origine centrale, cérébrale ou spinale de ces paralysies et contractures musculaires. Il serait donc légitime de faire intervenir une théorie nerveuse centrale des atrophies par agénésie ou contractures musculaires associées aux déviations spinales, particulièrement pour celles des sujets atteints de troubles nerveux et mentaux de nature congénitale ou précoce.

Il faut distinguer, parmi les cyphoses traumatiques, un type bien décrit par Kümmel, Henle, Guillain et Laroche, et un type hérédotraumatique sur lequel M. Pierre Marie a attiré l'attention. La pathogénie de ces cyphoses traumatiques s'explique par ce fait, que la chute sur la colonne vertébrale détermine la rupture de certains ligaments, et surtout du ligament commun vertébral antérieur. Ces ligaments rompus se réparent par ossification, et cette ossification a pour conséquence la courbure cyphotique progressive, sans fracture ni luxation autres.

Hallion [1] en 1892 signalait la fréquence des déviations vertébrales dans les états névropathiques ; de nouvelles recherches ont été faites en ce sens par Déjerine, Ferri, Grasset [2], Pacage, etc. ; Moreau de Tours avait déjà insisté sur la fréquence des anomalies de la colonne vertébrale et de la charpente osseuse en général, chez les aliénés et les dégénérés.

L'hérédité de ces déviations combinée à l'atrophie musculaire, des troubles trophiques de développement à la fois osseux et musculaire ; dans cette hypothèse, une lésion précoce des centres nerveux entraînerait atrophie ou contracture musculaire et déviation vertébrale au même titre que les pieds-bots congénitaux et par un mécanisme analogue. Ici encore le phénomène congénital ne différerait pas essentiellement des dégénérescences acquises analogues et des déviations plus tardives qui peuvent résulter soit d'une altération osseuse localisée ou diffusée à toute une région (points d'ossification, latéraux, antérieur ou postérieur en rapport avec les scolioses, cyphoses, cyrtoses, lordoses, etc.), soit d'altération de groupes musculaires latéraux antérieurs ou postérieurs comme dans certaines hémiplégies avec déviation consécutive du tronc et des membres.

A côté des vrais nains il faut donc ranger les individus à taille réduite

---

[1] HALLION. *Myopathie primitive avec lésion osseuse*. F. M. 1891, 97 et thèse Paris 1892.

[2] GRASSET. Diathèse. *Dictionnaire encyclop. des Sciences méd.* p. 252 — Hystérie et diathèse scrofuleuse : tuberculeuse (*Montpellier médical*, mars-août 1884).

par suite d'altération de la colonne vertébrale plus ou moins déviée ou effondrée.





Fig. 4 — Déments précoces à infantilisme pottique.

Telles sont les scolioses, lordoses, cyphoses et les gibbosités diverses pouvant siéger sur les différents niveaux de l'épine dorsale cervicale ou lombaire, parfois même sur plusieurs régions à la fois.

On conçoit que même les déviations et ruptures primitives de continuité par rapport à l'axe vertébral normal puissent entraîner des compressions nerveuses variées selon leur degré et leur niveau avec troubles fonctionnels ou altération organique des centres nerveux ou de leurs enveloppes.

Le rétrécissement du canal rachidien cervical a été signalé spécialement chez les nains épileptiques aliénés et autres par Soebrig de Munich, Kussmann, Tenner, Halbarten, Charcot, Boffard, Sommer, Truffet, Lépine et Clauss.

On s'est demandé pour l'insuffisance génitale de certains infantiles si elle n'était pas secondaire à des compressions du centre génito-spinal de Budge et aux altérations vaso-trophiques consécutives Pfister, Guley et Ewald ont étudié les réactions vaso-dystrophiques mutuelles des glandes ovariennes, mammaires et thyroïdiennes. Ils ont démontré qu'elles étaient indépendantes des voies réflexes médullaires centrales. P. Marie et Léry pensent aussi que l'arrêt de développement sexuel des infantiles pottiques

est indépendant de l'altération médullaire par compression de la région lombaire (centre de Budge).

Si les déviations vertébrales peuvent retentir secondairement sur le développement des centres nerveux par des mécanismes divers, il existe inversement des déviations vertébrales secondaires à des lésions initiales des centres nerveux, c'est ainsi que chez les hémiplégiques, les déviations vertébrales secondaires sont constantes. A l'appui de l'importance des malformations de la taille par déviation vertébrale chez les aliénés en général, qu'il nous suffise de citer le chiffre de Féré, qui a constaté 20 0/0 de déviations précoces dans son service.

Nous mêmes avons relevé la fréquence de ce stigmate dont nous donnons quelques types pris sur des aliénés du service.

L'extrémité inférieure de la colonne vertébrale, au niveau du sacrum, là où des malformations sont moins susceptibles de se traduire par des altérations de la taille, n'est pas exempte cependant d'anomalies ; les plus fréquentes parmi les aliénés sont celles qui simulent un rudiment de queue. Ces observations s'observent fréquemment chez plusieurs membres d'une même famille, et peuvent être héréditaires comme la scoliose et la cyphose.

La face postérieure du tronc peut être encore le siège de plus graves déformations ; c'est ainsi qu'on peut rencontrer chez les aliénés le spina bifida, non le spina bifida vrai, qui est rarement compatible avec l'existence, mais le spina bifida occulte qui se traduit par l'hypertrichie lombaire, le spina bifida complet ou atténué.

On l'a rencontrée très souvent chez plusieurs enfants d'une même famille. S'il n'est incompatible ni avec une existence de longue durée, ni avec les fonctions de reproduction, il n'en est pas moins vrai qu'il s'accompagne de troubles dans l'évolution du système nerveux ; c'est ainsi que Féré l'a vue coïncider avec un pied-bot equin une fois et une autre fois avec une déformation en marteau des deux gros orteils, et Brünner avec un pied-bot varus et un mal perforant.

Le spina bifida coïncide également avec l'hydrocéphalie, la cyanose (Kane), l'extrophie de la vessie et des anomalies diverses des organes génitaux (Wasseige), la division du voile du palais. Houel l'a observé ches un fœtus coïncidant avec une luxation congénitale et un double pied-bot varus très prononcé.

Il est extrêmement fréquent d'ailleurs de trouver le spina bifida coïncidant avec les difformités des membres inférieurs. On l'a vu également coïncider avec l'absence du scrotum, etc. Bland Sutton a vu sur un fœtus un spina bifida coïncidant avec l'imperforation de l'anus, l'imperforation du pharynx et des demi-vertèbres surnuméraires.

L'inocclusion de la cavité rachidienne siège le plus souvent au niveau de la portion inférieure de la gouttière dorsale, du moins sur les monstres observés à terme. L'inocclusion à un point plus voisin du bulbe ou de l'encéphale arrete le développement fœtal et est incompatible avec la vie ; c'est une variété d'anencéphalie ou d'extrophie de l'encéphale.

Il se peut que la fermeture de la gouttière dorsale soit incomplète, mais compensée par une lame fibro-cutanée ; on devra rechercher ces formes atténuées et ne pas les confondre avec l'ouverture acquise par eschares si fréquentes dans les états cachectiques de la folie chronique et de la démence.

L'ouverture du canal rachidien peut en effet se produire et, en règle générale, la mort du sujet survient le plus souvent peu après, soit par les progrès de la cachexie, soit par l'échéance d'une infection de la moelle venant le compliquer du fait même de l'eschare pénétrante. Ce sont là des maux perforants de la colonne vertébrale dont les relations avec l'état préalable des centres nerveux peut être direct et dans des rapports de cause à effet, sans préjudice de l'aggravation mortelle inverse qui en puisse résulter sur l'état de l'axe spino-cérébral. Cependant ces maux perforants peuvent guérir, et on peut, à l'examen somatique d'un aliéné, en relever les traces ; ce sont alors les stigmates d'un accès antérieur suivi de rémission.

GIGANTISME ET FOLIE

Par M. le Dr A. Marie.

L'infantilisme peut être tout à fait indépendant du nanisme et de toute réduction de taille et néanmoins caractéristique par l'habitus extérieur de l'enfance chez l'adulte avec une taille bien développée, parfois même au-dessus de la moyenne.

Cette dégénérescence se caractérise alors par des arrêts apparents de développement ou insuffisances autres que ceux du squelette par rapport à la stature au moins, car nous verrons que la radiographie des os les révèle en état d'arrêt d'évolution. C'est surtout le peu de développement des organes génitaux qui est marqué avec absence de poils au pubis, persistance de la première dentition ou évolution tardive de la seconde.

Alors que les proportions du corps peuvent être normales, l'embonpoint se développe, l'obésité précoce et marquée peut arriver. L'intelligence est celle de l'enfant ; elle a pu commencer à se développer normalement, puis l'évolution intellectuelle s'arrête subitement.

L'infantilisme, loin d'être lié à une insuffisance de taille, s'associe alors parfois à la taille exagérée, que celle-ci soit développée de bonne heure ou tardivement.

Le gigantisme infantile développé de bonne heure a été opposé au gigantisme acromyégalique tardif. La coïncidence du gigantisme avec l'acromégalie a été signalée par Dana ; Rake aurait observé un enfant nègre de dix ans chez lequel les malformations acromégaliques étaient congénitales.

C'est devant la Société médicale des hôpitaux qu'a été, à plusieurs reprises, en France, discuté le curieux problème des relations qui existent entre l'acromégalie et le gigantisme. Dans les séances du 1er et du 14 mai 1896, Brissaud et Pierre Marie ont développé les arguments que faisaient valoir *unicistes* et *dualistes*.

Ces derniers, dont le représentant de beaucoup le plus autorisé était P. Marie, admettaient que l'*acromégalie* est une altération caractérisée par une *hypercroissance localisée* du squelette, tandis que le *gigantisme* n'est que l'exagération *généralisée du processus ostéogénique normal*.

Au contraire, les *unicistes*, avec Brissaud et Meige, estimaient que le *gigantisme* et l'*acromegalie* sont une seule et même *dystrophie* se manifestant à deux âges, ou mieux, à deux périodes différentes de la croissance.

En effet, les deux types de gigantisme que Launois et Roy se sont efforcés d'opposer l'un à l'autre, dans une série de communications, le type infantile et le type acromégalique sont distincts, selon eux, « dans l'espace et non pas dans le temps ». Le géant infantile devient un acromégalique, parce que sa vie se prolonge jusqu'à soudure complète de ses épiphyses à ses diaphyses, c'est-à-dire jusqu'à disparition de ses cartilages de conjugaison.

Cessant, en effet, de s'accroître en longueur, ses os n'augmenteront pas dès lors dans le sens transversal. L'hypérostéogenèse enchondrale s'arrête, l'hypérostéogenèse périostale subsiste seule. Le gigantisme ne serait donc que l'acromégalie de l'enfance, l'âge ingrat prolongé.

On a signalé des familles de dégénérés géants tout comme des familles de nains, mais il est plus rare d'en rencontrer parmi les dégénérés délirants, cependant nous avons relevé quelques cas parmi les aliénés du service. L'un d'eux était fils d'un père suicidé de taille moyenne et avait une sœur, une mère et des grands parents maternels sans troubles mentaux d'ailleurs, mais également de stature au dessus de la moyenne. Nous donnons la photographie de ce cas présenté à la Société médicale des hôpitaux comme confusion mentale avec démence précoce atténuée réalisant un puérilisme acquis.

Il ne s'agissait pas dans ce cas d'acromégalisme, mais bien de gigantisme sans déformation du squelette. (Radiog. confirmative.)

Après les névroses diverses signalées dans l'acromégalie par Guinon, S. M. H. 1890. Raymond, Souques, Dercum, Pick (90), Tanzy (91, Tick, Haskovie (93), Schlesinger (1895), Launois et Roy signalèrent des coexistences de troubles nerveux et mentaux, ces derniers retrouvés par Tyms, Joulfroy, Moncarvo, A. Marie, Farnarier et Brunet. Suivant ce dernier, 25 p. 100 des acromégaliques seraient atteints de troubles psychiques.

Roubinovitch a décrit dans la *Gazette des Hôpitaux* (1902, p. 1059) un cas d'acromégalie avec épilepsie et psychose maniaque dépressive concomitante. troubles somatiques et troubles psychiques se développèrent à l'âge adulte consécutivement à une infection tuberculeuse selon toutes probabilités.

L'acromégalie peut s'observer sans haute stature, soit qu'il y ait acro-

mégalie fruste réduite à l'hypertrophie des extrémités, soit que l'acromégalie avec gigantisme initial ait abouti comme il arrive souvent à l'effondrement de la colonne vertébrale fragile avec ou sans déviation concomitante des membres inférieurs. On a alors l'acromégalie avec déviation de la colonne vertébrale. Le géant paraît de stature moyenne, mais c'est un géant bossu qui reste géant par le développement considérable des membres (les différences de statures tiennent d'ailleurs surtout aux différences de longueur des membres inférieurs, le tronc étant bien plus fixe dans ses dimensions générales et ne variant qu'entre des écarts relativement minimes).

A côté des acromégaliques géants ou dont la colonne vertébrale s'est effondrée en réduisant leur taille, il est des acromégalies frustes que l'on peut observer dans les asiles, sans taille exagérée, mais avec déformation typique des extrémités, tête et membres.

Tel est un dégénéré du service entré comme débile congénital (Falret); chez lui, l'acromégalie fruste est le seul stigmate physique, encore est-ce un stigmate acquis à l'occasion de la crise pubère où la débilité s'est compliquée d'un état de confusion mentale avec irritabilité indocile et refus d'aliments rappelant le négativisme des déments précoces.

Avant, le malade avait pu apprendre à lire, écrire et compter et il manifestait beaucoup de mémoire. C'est vers huit ou neuf ans que l'inadaptation familiale et sociale s'est accentuée. Il était fils de cousins germains et de père ataxique. Quatre frères ou sœurs morts en bas âge de convulsions ou méningites.

Parfois l'acromégalie du visage ou de telle ou telle extrémité s'observe seule, c'est ce qui a été décrit par quelques auteurs italiens sous le nom de Macrosomie partielle (Cés. Taruffi, juillet 1903. *Arch. di psych. neurol. anthr. crim. et mélig.*), tel est le cas de gigantisme partiel chez un épileptique publié par Ugoletti (confusion mentale aiguë chez un épileptique à crises datant de la puberté avec macrosomie du membre inférieur droit).

Il s'agit d'une femme de trente-six ans chez qui les premiers symptômes de l'acromélagie ont apparu il y a cinq ans environ. Ce qui est tout à fait remarquable, c'est que trois enfants de cette femme, nullement entachée elle-même d'hérédité morbide, ont été atteints de diplégie infantile. Elle eut sept enfants ; le premier et le deuxième moururent à l'âge de dix-huit mois environ, présentant l'un et l'autre le syndrome de Little avec idiotie. Le troisième enfant est normal et il vit : même chose pour le quatrième enfant. Le cinquième, vivant, présente le syndrôme de Little avec idiotie. Le sixième enfant est mort à l'âge de huit jours avec des convulsions et le septième enfant, un prématuré, est mort peu après sa naissance.

L'auteur rapporte à l'acromélagie de la mère la lourde tare qui frappa sa progéniture. (*Revue pratique de Biologie appliquée à la Clinique et à la Thérapeutique*, mars 1908.)

Claude a communiqué à la Société de Biologie (nov. 1905) deux cas

d'acromélagie avec hyperfonction des glandes vasculaires sanguines particulièrement du corps thyroïde et de la surrénale, état névropathique concomitant. S'agissait-il d'hypertrophie vicariante de ces deux glandes, suppléant dans sa fonction anti toxique hypothétique la glande pituitaire malade, ou faut-il y voir au contraire une suractivité fonctionnelle générale des diverses glandes vasculaires, et parmi elles l'hypophyse? L'auteur n'a pu se prononcer, se bornant aux constatations cliniques. Mais une autopsie détaillée de MM. Ballet et Laignel-Lavastine paraît donner une confirmation anatomique à la seconde hypothèse, en même temps qu'elle éclaire la nature des symptômes complexes observés. Ces auteurs ont décrit, en effet, dans l'acromélagie une hypertrophie glandulaire de la pituitaire, une hypertrophie de la thyroïde, et des adénomes des surrénales, bref un processus d'hyperplasie glandulaire très analogue dans ces divers organes. La solidarité de ces trois glandes vasculaires à fonctions antitoxiques auxquelles il faudrait joindre le typhus dont M. le Dr Pierre Marie a signalé la reviviscence, paraît donc ressortir, en ce qui concerne l'acromélagie, des faits cliniques et des examens anatomiques. M. H. Claude pense qu'elle pourrait être mise en évidence également dans d'autres affections mentales et nerveuses et notamment dans certains cas de tétanie et d'épilepsie. Au dernier Congrès de Médecine tenu à Paris en octobre 1907, M. Sainton, résumant l'état actuel des recherches concernant les altérations des glandes à sécrétion interne, en rapport avec les troubles psychiques, arrivait à des conclusions qu'il nous paraît intéressant de rappeler ici.

Malgré l'impression de certaines données qui tiennent aux notions de physio-pathologie incomplètes, acquises jusqu'ici sur la fonction des glandes à sécrétion interne, il est permis de conclure qu'elles jouent un rôle important dans l'évolution du psychisme de l'individu ; par la similitude de leurs manifestations, leur rôle paraît pouvoir être précisé de la façon suivante :

Toute altération des fonctions glandulaires internes survenant chez l'enfant entraîne des troubles, voisins les uns des autres le plus souvent, dans le développement physique (nanisme, infantilisme), quelquefois très différents en apparence (gigantisme). En revanche, le syndrome psychique à peu près univoque consiste en l'arrêt plus ou moins marqué de l'ensemble des facultés psychiques de l'individu (intelligence, mémoire, affectivité), etc.

Si une glande à sécrétion interne est plus altérée que les autres, l'ensemble du système nerveux régulateur du trophisme général n'en est pas moins touché.

Lorsque la modification dans la sécrétion interne se produit tard, les troubles psychiques ne changent point la personnalité acquise ; il est difficile de dire si l'insuffisance ou l'hyperactivité de chaque organe en lui-même se traduit par des symptômes spéciaux en raison des réactions qu'ils exercent les uns sur les autres. Cependant à l'hyperthyroïdation semblent appartenir les états d'excitation, à l'hypothyroïdation les états

dépressifs ; souvent, comme dans l'insuffisance ovarienne et surrénale, ces états peuvent se mélanger.

Ces états psychiques sont constitués par des syndromes mentaux frustes en général, par des troubles psychiques élémentaires.

Les troubles de sécrétions glandulaires internes, soit par l'intoxication de l'organisme par certains poisons qu'ils sécrètent en excès, qu'ils détruisent ou qu'ils transforment irrégulièrement, soit par la perturbation qu'ils apportent dans la nutrition, sont susceptibles de servir de causes provocatrices à des psychoses, à l'hystérie, à l'épilepsie et de jouer un rôle difficile encore à préciser dans les formes graves de l'aliénation mentale. La question ne peut être tranchée que par des essais opothérapiques systématiques et par l'examen anatomo-pathologique méthodique des différentes glandes à sécrétion interne chez les aliénés (Sainton). — Les données relatives à la taille doivent être complétées par leur rapport au poids total des corps.

C'est ce que nous avons fait sur un nombre égal de malades.

Considérés indépendamment de toute autre mesure, les chiffres des poids groupés selon les catégories cliniques envisagées mènent à des conclusions analogues à celles que l'on peut déduire des tailles.

On y voit les minima comme les moyennes les plus basses correspondre aux dégénérés les plus inférieurs, puis graduellement croître avec les débiles simples, les confus et les déments précoces, dont l'avortement psychique accidentel semble bien greffé sur un terrain prédisposé héréditairement.

Les déments séniles paralytiques et affaiblis donnent les tailles maxima, puis viennent les folies toxiques, les versaniques et les organiques ; les épileptiques aliénés se rapprochent des dégénérés par les poids comme par les tailles, de même que par les caractères cliniques.

Si l'on calcule les rapports des tailles aux poids, on arrive à l'évaluation de ce que pèse le centimètre de taille dans telle ou telle catégorie mentale ; on voit alors que les dégénérés accentués donnent un rapport au-dessous de la moyenne et qu'en distinguant les paralytiques en catégorie, le rapport minimum correspond nettement aux formes avancées et plus ou moins cachectisées.

Le minimum du poids de ces P. G. abaisse la moyenne générale mais relève ainsi plutôt des états cachectiques terminaux très nombreux dans notre contingent.

Néanmoins, le poids moyen des P. G. reste au-dessus de la moyenne générale ainsi que celui des déments organiques, des délires toxiques, des épileptiques et des dégénérés les moins inférieurs.

UN CAS D'HYPERPHALANGIE DU POUCE

Par M. le Dr Dubreuil-Chambardel (*de Tours*)

Ayant eu l'occasion d'observer un cas d'hyperphalangie du pouce, nous avons pensé qu'il serait intéressant de présenter devant la Société d'Anthropologie de Paris les photographies et les radiographies de cette curieuse variation qui constitue une rareté anatomique. Nous en profiterons pour développer quelques idées qui nous ont été suggérées par l'étude de ces documents et leur rapprochement des faits antérieurement publiés.

Voici notre observation :

Le 15 octobre 1908, nous recevons à notre consultation le nommé R. C., âgé de 24 ans, ouvrier typographe, qui présente une curieuse disposition du pouce aux deux mains.

Pouce gauche. — Ce doigt est plus volumineux et plus long qu'un pouce normal ; son extrémité distale dépasse largement le niveau de l'interligne articulaire phalango phalanginien de l'index. Il est double et les deux pouces n'ont pas le même développement ; le plus petit se trouve du côté cubital ; ils possèdent l'un et l'autre de légers mouvements individuels. Les ongles sont bien formés, réguliers et de coloration normale.



Fig. 1.

A la palpation on ne tarde pas à reconnaître que chacun de ces deux pouces possède trois phalanges, articulées entre elles. L'examen radiographique confirme d'ailleurs cette constatation.

Le métacarpien I est de longueur normale, mais paraît être un peu plus volumineux que de coutume et a son extrémité distale sensiblement élargie. Le sésamoïde cubital est plus gros que de coutume.

La phalange I est très large à son tiers inférieur. On remarque aisément qu'elle est formée par la fusion de deux os distincts accolés dans le sens de la longueur, et dont l'indépendance primitive est nettement indiquée par un sillon longitudinal médium ; d'ailleurs, vers le tiers inférieur ces deux os se séparent et la phalange a ainsi l'aspect d'une fourche à deux branches.

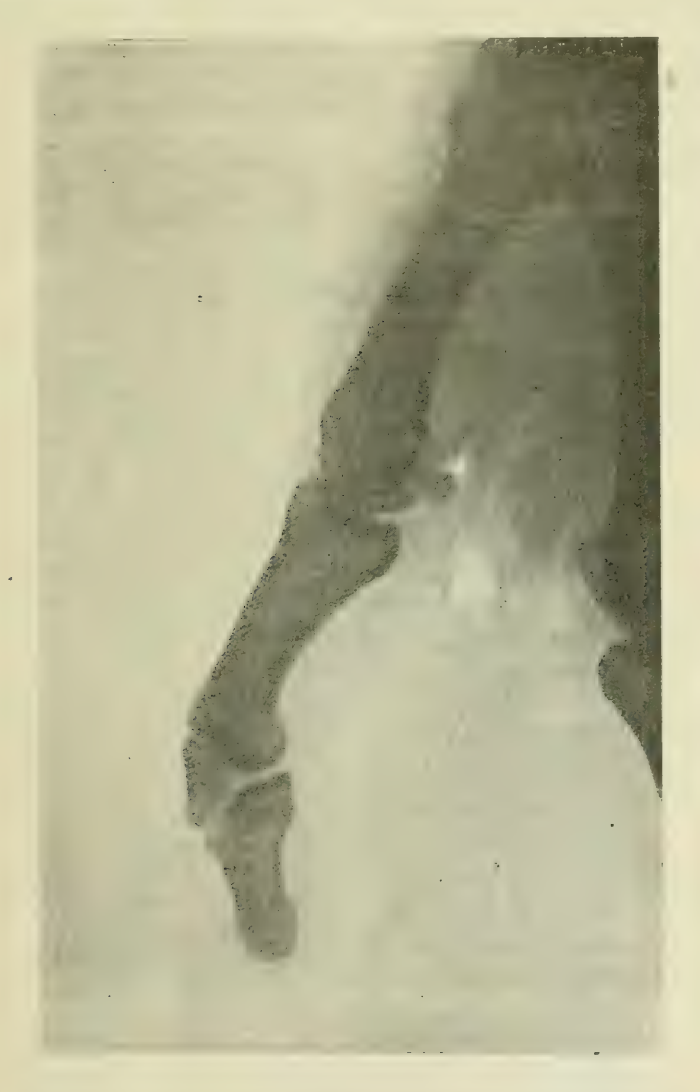


Fig. 2.

La branche cubitale, la moins développée, présente à son extrémité une surface articulaire de petite dimension, située un peu en dedans et qui reçoit la phalangine. Cet osselet aplati de bas en haut, plus large que

long, plus haut sensiblement vers le bord cubital que vers le bord radial, a une forme cubique : il s'articule avec une phalangette de forme à peu près normale, mais de dimension réduite.

La branche radiale, plus volumineuse, s'articule avec une phalangine d'assez grande dimension et présentant l'aspect général d'une phalangine ordinaire avec un corps et deux extrémités. Les surfaces articulaires sont taillées en biseau et en sens contraire, ce qui fait que le bord radial de l'os est moins haut que le bord cubital. L'extrémité distale s'articule avec une phalangette de forme régulière. Au niveau de l'articulation phalango-phalangienne, il paraît exister un os sésamoïde.

Pouce droit. — Le pouce droit est aussi augmenté de longueur et dé-

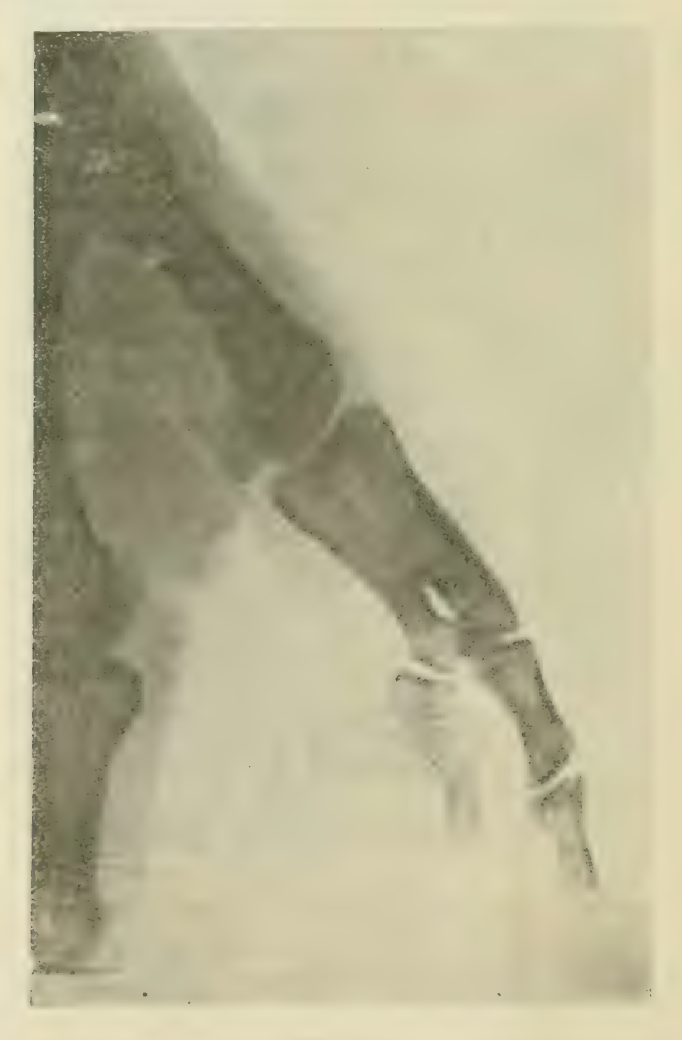


Fig. 2.

passe le niveau de la première articulation de l'index. Il est fortement divisé en valgus. Actuellement, il est simple, mais originellement, paraît-il, il était double. Le pouce surnuméraire, placé sur le côté radial, a été amputé il y a une dizaine d'années ; on reconnaît encore la trace d'une cicatrice au niveau de la tête du métacarpien. Il devait, semble-t-il, s'articuler sur cette tête. Ses dimensions étaient réduites, mais il possédait trois phalanges.

L'examen radiographique permet de constater la présence de trois phalanges.

Le métacarpien I est de longueur et de volume normaux. La phalange a une longueur moyenne. Son extrémité distale, élargie, présente une surface articulaire divisée en deux fossettes : l'une, cubitale, qui s'articule avec la phalangette ; l'autre, radiale, taillée en biseau, qui s'articule avec un osselet surnuméraire qui n'est autre que la phalangine.

La phalangine a la forme d'un coin qui s'engage entre les deux autres articles du doigt. Sa base est placée du côté radial, et son sommet est dirigé en dedans.

La phalangette, de forme et de volume à peu près réguliers, est déviée en valgus. Elle présente à son extrémité proximale une surface articulaire divisée en deux fossettes, qui reçoivent la phalange et la phalangine.

Les autres doigts des deux mains sont réguliers.

Hérédité. — En interrogeant C. sur sa famille, il nous donne les renseignements suivants :

Son père a, à la main gauche, un pouce double, dont chaque article possède trois phalanges ; à la main droite il a un petit doigt surnuméraire.

Son grand-père a une malformation bilatérale du pouce tout à fait identique à la sienne.

Un de ses frères a, à la main droite, deux pouces avec chacun trois phalanges, et présente à la main gauche un doigt surnuméraire entre le médius et l'annulaire.

Une sœur a un auriculaire surnuméraire à chaque main.

L'augmentation numérique des phalanges du pouce a été observée depuis longtemps. L'exemple le plus ancien qu'on en puisse citer nous est conservé dans le groupe fameux du Laocoon, dont le fils aîné a trois phalanges au pouce de la main gauche. Mais ce n'est qu'au siècle dernier que ces faits ont été consignés dans les recueils scientifiques et étudiés avec méthode. En faisant un relevé des cas publiés, nous arrivons actuellement à un total de 46 observations.

Dans la majorité des cas, 27, le pouce hyperphalangique est simple. Dans 19 cas l'hyperphalangie est associée à l'hyperdactylie radiale : il y a deux pouces qui peuvent posséder tous deux trois phalanges.

Le plus souvent, la variation existe aux deux mains ; les cas d'unilatéralité sont l'exception (7 fois sur 46 cas). Assez souvent la même varia-

tion existe en même temps au pied et il y a coïncidence d'hyperphalangie du gros orteil.

Le sexe semble n'avoir aucune influence sur son apparition et nous avons autant de cas d'hyperphalangie chez la femme et chez l'homme.

Le point le plus intéressant à étudier dans cette question, est la morphologie de la phalange intermédiaire. C'est de cette étude qu'on pourra tirer quelques notions relatives à la signification anthropologique de cette pièce squelettique anormale.

La phalangine du pouce est extrêmement variable de forme et il importe que sa description soit faite avec détails.

Tantôt on la trouve indépendante, tantôt elle est unie avec la phalange terminale.

Dans ce dernier cas, qui n'est pas le plus fréquent, on peut observer diverses modalités. Les deux phalanges peuvent être intimement soudées, et la phalangette paraît être simplement d'une longueur exagérée, tel est le cas de Bamberger [1] : « la phalange terminale a une longueur de 2 cm. 5 ; sa forme n'est pas normale. En effet, dans une phalange terminale normale, le corps se rétrécit immédiatement après sa surface articulaire proximale, ici, au contraire, ce rétrécissement ne commence qu'à une distance de 0 cm. 7. A cette distance, on voit du côté palmaire une encoche qui semble séparer la phalange terminale d'une pièce basale dont la forme rappelle beaucoup celle d'une phalange moyenne raccourcie. La phalange moyenne ne mesure donc que 0 cm. 7 et la phalange terminale 1 cm. 8 » D'autres fois il existe une encoche sur l'un des bords de la pièce osseuse, qui indique nettement la dualité de sa composition ; cette encoche peut être plus ou moins longue, plus ou moins large ; elle peut exister à la fois sur les deux bords de l'os ; dans le cas de Pfitzner [2] « la phalange terminale n'est pas complètement séparée en deux ; la partie distale qui représente la phalangette et la partie basale sont séparées par une fissure sur le bord cubital. » Dans l'observation de Rieder [3] « on voit sur la partie proximale de la phalange terminale, une ligne de séparation qui va du côté cubital au côté radial. Cette ligne est due au défaut de réunion des phalanges moyenne et terminale. » Dans le cas de Valenti [4] il existe au gros orteil gauche une incisure sur le bord cubital qui indique la division des phalanges. Dans celui d'Arquembourg [5] les phalanges II et III sont rattachées par de fortes travées osseuses. Dans celui de Dutilleul [6] « la division en deux os n'est pour ainsi dire qu'esquissée sur la phalangette du pouce externe. »

[1] BAMBERGER. — In Salzer Zwei Falle von dreigliedrigem Daumen *Anatomischer Anzeiger*. Iéna, 1898.

[2] PFITZNER. — *Morphologische Arbeiten* 1897, p. 459.

[3] RIEDER — *Deutsches Archiv. Médicin* 1899, p. 330.

[4] VALENTI — Pollici ed alluci contre falangi. *Memorie della R. Accad. della Scienze dell' Istituto di Bologna*. Serie V, tomo VIII.

[5] ARQUEMBOURG. — Un cas de pouce à trois phalanges. *Echo médical du Nord*, 1905 p. 613.

[6] DUTILLEUL. — *Bulletin medical du nord de la France*. 1889.

Lorsque la phalangine du pouce est indépendante, et c'est ce qui a lieu le plus ordinairement, elle présente des variations nombreuses.

Parfois elle est réduite à un osselet du volume d'un pois, enclavé à la façon d'un coin entre les phalanges et la phalangette. Elle affecte alors la forme d'un triangle dont la base, le plus souvent, est tournée du côté radial du doigt et dont la pointe est dirigée en dedans. Tels sont les cas de Gavini [1], d'Helbing [2], de Rieder [3], de Wittkower [4]. Le pouce droit de notre observation entre dans cette catégorie. Dans ces faits, par suite de la forme de la phalangine, la phalangette est déviée très fortement en valgus, c'est là une variété de clinodactylie latérale très intéressante à ajouter à celles que nous avons étudiées récemment et au sujet desquelles nous avons fait à la Société d'anthropologie une communication il y a un an [5].

Plus souvent la phalangine du pouce est représentée par un osselet de forme quadrangulaire plus large que haut, ne rappelant que de loin une phalange normale. Cet os a deux surfces articulaires, une supérieure en rapport avec la phalange, et l'autre inférieure en rapport avec la phalangette. Rarement les deux bords de cet os sont d'égale hauteur ; ordinairement le bord radial est sensiblement plus haut que le bord cubital. Dans le cas de Joachimsthal [1] l'on mesure 7 millimètres du côté radial et 2 millimètres du côté cubital ; dans le cas de Struthers [2] on note 5/8 de pouce du côté radial et 1/4 de pouce du côté cubital. Cette forme trapezoïde est encore très sensible dans l'observation de Valenti [3] où l'osselet mesure 15 millimètres à gauche et seulement 8 à droite. Le pouce cubital gauche de notre observation présente une disposition analogue. Dans tous ces faits il est évident qu'on aura encore une déviation en valgus de la phalangette, mais moins accentuée que dans la variété précédente.

Mais dans la majorité des cas la phalangine du pouce arrive à un stade de développement plus avancé et a l'aspect d'une phalange normale. Elle possède un corps et deux extrémités articulaires. Nous ne ferons qu'énumérer les cas de Juracz, de Dubois [1], de Jurcié [2], de Bamberger [3], de

---

[1] GAVINI. — Deformità del pollice. Eziologia e patogenesi. *Bulletino delle scienze mediche di Bologna,* 1905, vol. V, série VIII.

[2] HELBING. — In Hilgereiner, cf. ci-après.

[3] RIEDER. — *Zietschrift für Morphologie und Anthropologie,* 1900, p. 177.

[4] DAVID WITTKOWER. — Uber hyperphalangie am Daumen mit Valgusstellung der Endphalanx. Inaugural-Dissertation, Berlin, 1903.

[5] DUBREUIL-CHAMBARDEL. — Les clinodactylies. Paris, Vigot, 1908.

L'index varus et les déviations latérales des doigts. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris,* 1906.

La camptodactylie. — *Id.*, 1908.

[6] JOACHIMSTHAL. — *Berliner Klinische Wochenschrift,* 1900, p. 835.

[7] STRUTHERS. — *New-Philadelphie Journal,* 1863, p. 83.

[8] VALENTI. — *Ut supra.*

[9] DUBOIS. — *Archives générales de Médecine,* 1826, t. II, p. 148.

[10] JURCIÉ. — *Archiv für Klinische chirurgie,* 1906, p. 562.

[11] BAMBERGER. — *Wiener Klinische Rundschau,* 1896, p. 773.

Kummel, de Menke, de Mosengeil, de Kühnt, de Klaussner, de Parker, de Farge [1], d'Annandale [2], de Polaillon [3], de Voisin et Marcel Nathan [4], de Bilhaut [5], de Grüber [6], de Struthers [7], de Fleischmann [8], de Windle [9], de Hilgereiner [10], d'Ottendorf, de Hennig, de Morice et Foltz [11], de Staderini [12], de Gegenbaur [13], de Delore et Rouby [14], de Melde [15], de Rasch, de Rüdinger [16], de Damourette [17], de Kirmisson [18]. L'aspect du pouce est alors si différent de celui d'un pouce normal, que beaucoup d'auteurs ont pensé que c'étaient là des cas d'absence de cet organe et qu'il s'agissait en réalité d'un index double : cette façon de voir, appuyée sur une grossière analogie, ne résiste pas à l'examen.

Dans notre observation nous voyons la phalangine du pouce avec des formes très diverses : forme en coin au pouce droit, forme aplatie et trapezoïde au pouce cubital gauche, forme régulière d'une phalange au pouce radial gauche. Nous rencontrons donc sur le même sujet les divers stades évalutifs de cette pièce squelettique.

Ossification. — Il est intéressant d'étudier le processus d'ossification de la phalangine du pouce. La chose est rendue facile par l'examen radiographique des mains d'enfants. Il existe pour la phalangine deux points d'ossification : un point primitif qui fournit la diaphyse et l'extrémité distale de l'os ; un point secondaire qui forme l'extrémité proximale. Il y a donc une similitude complète avec ce qui se passe pour les autres phalanges. Cela a une importance considérable et démontre : 1° que l'os surnuméraire du pouce n'est pas un os sésamoïde exagérément développé

---

1 Farge. — *Gazette hedomadaire de Médecine et de Chirurgie*, 1886, nº 4.

2 Annandale. — Malformations of the fingers and the toes, p. 29.

3 Polaillon. — Affections chirurgicales des membres, 1895, p. 637.

4 Voisin et Marcel Nathan. — *Bulletin et Mémoires de la Société anatomique de Paris*, 1902, p. 843.

5 Bilhaut. — *Annales de Chirurgie et d'Orthopédie*, 1904, p. 321.

6 Wenzel Grüber. — *Virchow's Archiv.* Bd. LXXXVI, p. 495 et *Bulletin de l'Académie de Saint Pétersbourg*, t. XVI, col. 359.

7 Struthers. — Loco citato.

8 Fleischmann. — Uber Polydactylie. Inau. Diss. Munich, 1887.

9 Windle. — *Journal of anatomy and physiology.* Londres, 1891, p. 100.

10 Hilgereiner. — Uber Hyperphalangie des Daumen. *Beitrage zur Klinischen Chirurgie.* Tubingen, 1907, p. 585.

11 Morice et Foltz. — *Lyon Medical* 1869, p. 328.

12 R. Staderini. — Un pollice con tre falangi ed una mano con sette dita nell'uomo. *Monitore Zoologico*. Firenze, Giugno, 1894.

13 Gegenbaur. — *Morph. Iahrb.* Bd. XIV, p. 394.

14 Delore et Rouby. — *Gazette médicale de Lyon*, 1863, p. 364.

15 Melde. — Inaug. Dissertation. Marburg, 1892.

16 Rüdinger. — Beitrage zur anatomie des Gehororganz der venossenn Bluthanen des Schadelhohl so wie der uberzahligen Fingers. Munchen, 1876, s. 75.

17 Damourette. — *Archives générales de Médecine*, 1890, p. 666.

18 Kirmisson. — Pouces à trois phalanges. *Revue d'orthopedie*, 1er mai 1909 p. 249.

comme certains l'ont prétendu ; 2° que la phalangine du pouce est une phalange réelle.

Nous ferons remarquer aussi que la phalangette du pouce conserve ses deux points d'ossification. La triphalangie du pouce n'est donc pas le résultat, comme on l'a dit, du défaut de soudure des deux points d'ossification de la phalange terminale.

Il y a un rapprochement utile à tenter entre les diverses phases de développement de la phalangine du pouce et du gros orteil et les phénomènes de disparition de la phalangine du cinquième orteil. On sait que cet os est sujet à de grandes variations : tantôt il est réduit de hauteur et affecte la forme d'un pois, plus souvent, et cela dans un tiers des cas, il est soudé à la phalangette qui semble augmentée de longueur. Cette soudure est plus ou moins complète et on peut reconnaître aisément l'indépendance primitive des osselets par la présence d'encoches sur les bords radial et cubital ou de sillons sur la face plantaire. Dans nombre de cas il n'y a plus trace de cette soudure et il y a véritablement absence complète de l'article intermédiaire. Pour l'un et l'autre doigt nous constatons donc des stades d'évolution tout à fait identiques tendant pour le cinquième orteil à la disparition de la phalange et pour le pouce à la réapparition de cette phalangine plus anciennement disparue. Il nous est permis de supposer que, dans la suite des âges, la phalangine du petit orteil ayant disparu depuis longtemps, on pourra retrouver accidentellement cet orteil avec trois phalanges, dont la seconde plus ou moins développée, présentant les formes que nous rencontrons aujourd'hui pour la phalangine du pouce, rappellera un état primitif.

Hérédité. — L'hyperphalangie du pouce, comme du reste la plupart des autres variations anatomiques des extrémités, peut se transmettre héréditairement. Il y a des familles d'hyperphalangiques comme il y a des familles de sexdigitaires ou de clinodactyles.

Bamberger cite le cas d'une femme qui présentait cette disposition et qui l'a transmise à deux de ses quatre enfants. Rieder rapporte l'histoire d'une famille dans laquelle le père et quatre de ses six enfants étaient hyperphalangiques. La variation s'est rencontrée chez un enfant et son grand-père dans l'observation de Gavani ; chez la tante maternelle et son neveu dans l'observation de Struthers ; chez le grand-père paternel, l'oncle et une fille dans l'observation de Valenti ; chez un homme et sa fille dans l'observation de Polaillon. Le cas de Farge est plus curieux encore : le grand-père, le père et quatre enfants sur six ont de l'hyperphalangie associée à de l'hyperdactylie. Dans notre observation enfin, nous voyons C., son frère, son père et son grand-père, présenter des pouces triphalangiques.

Des quelques considérations que nous venons de présenter, nous concluons ceci :

La phalange intermédiaire du pouce et du gros orteil représente la phalangine de ces organes. Sa présence, accidentelle et rare chez l'homme

actuel, est le rappel d'une disposition atavique et nous permet de penser que le pouce avait primitivement trois phalanges comme les autres doigts.

Nous nous trouvons sur ce point d'accord avec les anatomistes de l'École de Pfitzner, mais en opposition formelle avec l'École anatomique française. Celle-ci considère la triphalangie du pouce et du gros orteil d'une façon toute différente, et l'os appelé, improprement pour elle, métacarpien I ou métatarsien I, serait en réalité la première phalange de ces doigts. Nous n'avons pas à exposer ici les arguments sur lesquels les représentants de cette théorie s'appuient pour la défendre. Notre distingué collègue M. Volkov, dans les bulletins de notre Société, les a présentés et défendus il y a peu d'années ; nos lecteurs voudront bien se reporter à ses très intéressantes recherches[1]. Nous ne ferons ici que deux remarques. La première a trait au mode d'ossification du premier métacarpien : quelquefois cet os se développe par trois points d'ossification, un diaphysaire et un pour chaque extrémité ; le point secondaire de l'extrémité distale fait, quand il existe, que cet os, a la constitution des métacarpiens des autres doigts ; cet argument a une grande valeur et détruit l'homologie qu'on a voulu établir entre l'ossification du premier métacarpien et des phalanges. La seconde a trait à l'oubli que M. Volkov a fait en ne signalant pas, parmi les os surnuméraires du pied, l'os intermédiaire du pouce et du gros orteil ; la présence de cet os quoique rare est cependant loin d'être exceptionnelle et apporte dans l'étude morphogénique du pied et de la main un élément important qu'il ne faut pas négliger. Du fait de ces deux remarques, les conclusions de M. Volkov perdent beaucoup de leur valeur[2].

Discussion.

M. MARCEL BAUDOUIN. — Je crois indispensable de faire remarquer que l'observation si intéressante de M. Dubreuil-Chambardel est, en réalité, au point de vue *chimique*, un cas de *bipollicie* des *deux mains* (variété de *polydactylie*), et, en même temps, un cas *d'hyperphalangie*, que seule la radiographie a pu déceler. Ce qui montre, soit dit en passant, une fois de plus, que cette

---

[1] VOLKOV. — Sur quelques os surnuméraires du pied humain et la triphalangie du premier orteil et du pouce. *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1902, p. 274.

Variations squelettiques du pied chez les primates et dans les races humaines. *Id.*, 1905.

[2] Il y a un autre argument, en faveur de la théorie triphalangique du pouce telle que nous la comprenons, basé sur la coexistence d'un doigt surnuméraire radial et d'une phalange intermédiaire. Nous comptons revenir prochainement sur ce point particulier avec tous les développements que cette étude comporte.

méthode d'examen chirurgicale peut rendre de très grands services à l'*Anthropologie*, comme je l'ai indiqué depuis longtemps [1].

Ce qu'il faut retenir dans ce fait, c'est que *précisément l'hyperphalangie* (existence d'une *phalange supplémentaire*) siège *au pouce* (et non ailleurs) d'une part ; et que, d'autre part, ce pouce n'est que le premier « sujet » (si l'on peut ainsi parler) restant de la monstruosité double dite *bipollicie*, puisque que l'autre sujet a été enlevé par une action chirurgicale antérieure.

Or, cela me donne quelques doutes sur la nature vraie de cette *hyperphalangie du pouce*. Est-ce, réellement, comme l'affirme M. Dubreuil Chambardel, une *phalange supplémentaire*, c'est-à-dire une *3e phalange du pouce* [2]. J'avoue que je ne suis pas convaincu du tout par ses explications théoriques, qui vont d'ailleurs à l'encontre d'un fait anatomique, *indiscutable*, à savoir que le *métacarpien du pouce* n'est que la *première phalange* de ce doigt, qui a ainsi ses trois phalanges normales.

D'abord, il faut dire que le mot *hyperphalangie* n'est peut-être pas très bien choisi, étant donnée la signification du mot *hyper* (ὑπέρ, en grec), et les mots analogues déjà créés : *hyperostose ; hypertrophie*, etc., etc. En chirurgie, comme en médecine, on emploie, en effet, le terme *hyper* dans le sens d' « *augmentation de volume* » d'un objet unique ! Or, ici, il est employé avec la signification : « *augmentation de nombre* » ! Il semble que les termes *multi* ou *poly*, et, par suite, les mots *polyphalangie* ou *multiphalangie* eussent été plus clairs, et, par suite, préférables. Le mot vrai serait *quadriphalangie* du pouce dans le fait décrit.

J'ajoute que cette prétendue *multiphalangie* pourrait bien n'être due qu'à un fait *pathologique*, et non pas à une *anomalie réversive*. Sans parler des *sésamoïdes* de fonctionnement ou pathologiques, sur lesquels vient d'insister M. Manouvrier, cette sorte de « *phalangine* » supplémentaire pourrait bien n'être qu'un *noyau osseux* d'une autre origine. Il faut se rappeler, en effet, que le pouce, dans ce cas, correspond à un fait de *bipollicie*, qui est une monstruosité, c'est-à-dire une *manifestation pathologique* (dont la nature est d'ailleurs inconnue), et qu'au début de la vie embryonnaire les *doigts ne sont pas isolés* les uns des autres, comme à l'état adulte. Ils sont contenus en puissance dans la *palmette* brachiale ; mais, à ce moment, tous les noyaux cartilagineux sont au contact et plongés dans une même masse de tissus mous ; or, à ce moment précis, un trouble quelconque de nutrition peut très bien *déplacer* de petits noyaux d'ossification, susceptibles d'être retrouvés, plus tard, très loin de leur point de départ.

Je conclus donc qu'il ne faut pas tirer de cette belle observation, d'ailleurs incomplète (on n'a pas de détails *précis* sur le *doigt dédoublé enlevé*),

---

[1] MARCEL BAUDOUIN. — *La tératologie et les rayons X*. — *Progrès médical*, Paris, 1897, 5 juin, n° 23, p. 23, p. 364.

[2] MARCEL BAUDOUIN. — *A propos de l'estomac biloculaire congénital*. — *Annales intern. de Chir. gastro-intest.*, Paris, 1909, n° 1. — Voir aussi les travaux de M. le Pr MONPROFIT (d'Angers) sur la *chirurgie de l'estomac biloculaire*.

une conclusion qu'elle ne comporte pas, et qu'il faut rester sur la réserve.

En tout cas, ce fait, à lui seul, ne prouve rien, à mon sens, en faveur de la théorie émise par notre collègue, théorie qu'il me semble dangereux de défendre avec un argument aussi faible et aussi critiquable, en présence de ce qui est acquis définitivement.

Je crois encore devoir dire qu'il ne faut pas abuser des *anomalies réversives !* Je viens de le prouver une fois encore dans un récent mémoire sur l'*estomac biloculaire congénital*[1], qui n'a pour cause qu'une lésion d'ordre *pathologique !*

L'un des Secrétaires : Henri Piéron.

882e SÉANCE. — 18 Mars 1909.

Présidence de M. d'Echérac

CORRESPONDANCE

Le président de la Société scientifique de Chevtchenko (Lemberg), annonce qu'un de ses membres la représentera au cinquantenaire. La Société d'Histoire Naturelle de Colmar délègue M. E. Neumann.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'autres lettres d'adhésion ; d'une lettre de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, relative à la demande de modification des statuts et à la formation d'une commission au sous-secrétariat des beaux-arts pour l'étude de la question de la protection des fouilles.

PRÉSENTATION

Anthropologie bolivienne, par le M. Dr Chervin.
(Paris, 1908, Imprimerie Nationale, Librairie Le Soudier.)

M. Chervin. — J'ai l'honneur d'offrir à la Société trois volumes que je viens de faire paraître dans les publications de la Mission française en Amérique du Sud, sur l'Anthropologie bolivienne, savoir :

1er volume. Ethnologie, démographie, photographie métrique, 1 vol. de 415 pages avec 156 figures et 24 planches hors texte.

2e volume. Anthropométrie. 1 vol. de 435 pages avec 76 figures.

3e volume. Craniologie, 1 vol. de 150 pages avec 36 figures et 81 planches hors texte.

Soit au total : 1.000 pages. 267 figures et 105 planches hors texte.

J'ai, tout d'abord, utilisé le questionnaire rédigé, jadis, par la Société d'anthropologie de Paris, en le complétant sur certains points. Les questions suivantes ont été examinées dans tous leurs détails : alimentation,

sensibilité générale et spéciale, sentiments affectifs, religion, vie sociale, industrie, facultés intellectuelles, etc.

J'ai eu la bonne fortune de trouver des hommes extrêmement compétents et impartiaux pour répondre à ce questionnaire dont les longs développements n'occupent pas moins de 75 pages. MM. Louis Saunier et Louis Galland, ingénieurs, et Edouard Wolff, ancien consul de France en Bolivie, qui, tous trois, ont vécu pendant de longues années au milieu des Indiens des Hauts-Plateaux boliviens, ont bien voulu répondre à toutes les questions. Il en résulte que ce chapitre constitue une mine inépuisable de renseignements précis et concis qu'on chercherait vainement ailleurs.

Un chapitre consacré à la démographie montre que la natalité des Indiens est faible et leur mortalité très élevée ; ils sont donc en voie de diminution. Ils sont remplacés par les Métis qui grandissent sans cesse en nombre et en importance. Un avenir prospère paraît être assuré à ces derniers, surtout en raison des difficultés d'acclimatement que présentent pour les Blancs l'habitation à des altitudes moyennes de 3 à 4.000 mètres.

Les Indiens recherchent les unions avec les Blancs, ce qui est une excellente condition pour l'accession des indigènes à la civilisation et au progrès du commerce et de l'industrie. Il est regrettable qu'il n'en soit pas de même dans nos colonies et notamment en Algérie où les populations indigènes répugnent aux mariages mixtes.

En ce qui concerne l'étude anthropologique des populations indigènes (Aymaras et Quéchuas), je me suis efforcé d'entourer ma documentation de toutes les garanties possibles. Non seulement les mesures anthropométriques ont été prises avec la plus grande exactitude, mais encore les photographies ont été faites en suivant la méthode métrique d'Alphonse Bertillon.

Tous les Indiens ont été photographiés de face et de profil, à la même échelle de 1/7e, ce qui rend leurs portraits absolument comparables. Ceci m'a permis de faire une analyse détaillée des portraits et des différents éléments de la physionomie et enfin des documents chromatiques : couleur des yeux et de la peau, examen microscopique des cheveux C'est la première fois qu'une Mission scientifique aborde ainsi l'étude d'une population sous des points de vue aussi multiples et par des méthodes aussi scientifiques.

L'emploi de la photographie métrique donne à cette partie, ordinairement si négligée dans les Missions anthropologiques, un caractère de précision mathématique absolue qui en augmente considérablement la valeur.

Toutes ces matières constituent le premier volume.

Le deuxième volume est consacré à la mise en œuvre des mensurations recueillles. Je ne me suis pas contenté de publier les résultats généraux. J'ai au contraire fourni, avec les plus grands détails, les documents primaires eux-mêmes. Combien de fois n'ai-je pas regretté que d'Orbigny ou

d'autres voyageurs se soient contentés de nous dire : « Le grand nombre de mesures que nous avons prises nous autorise à déclarer que la moyenne de telle mesure est de... » Ce n'est pas, en effet, la moyenne qui nous importe le plus ; c'est la variation et la succession des mensurations constatées afin de pouvoir juger du plus ou moins d'homogénéité du peuple étudié. C'est avec ces documents primaires disposés en tableaux graphiques ou ordonnés en progressions numériques qu'on peut établir des conclusions beaucoup mieux qu'avec des moyennes générales.

La Mission ayant recueilli un très grand nombre de pièces anatomiques (500 crânes environ), j'ai songé à en rendre l'étude facile par la création d'une méthode de photographie métrique destinée à remplacer le vieux stéréographe.

Broca avait vainement cherché à orienter les crânes suivant le plan horizontal des axes orbitaires, le seul qui mérite le nom de plan horizontal de la tête et que Topinard appelle le *plan-étalon*. Faute de mieux, Broca et ses élèves avaient dû se contenter du plan alvéolo-condylien dont les défectuosités sont connues.

Nous avons associé nos efforts, M. Bertillon et moi, pour créer une méthode et des appareils photographiques réalisant ce désidératum.

L'outillage est aussi simple que possible. Il se compose : 1° d'un appareil photographique fixe et réglé pour des photographies à une échelle donnée ; 2° de fonds réticulés au centimètre, sur lesquels viennent se projeter les images du crâne ; 3° d'un support métallique spécial, servant d'axe de rotation, et permettant tout d'abord d'orienter le crâne *suivant le plan horizontal des axes orbitaires*, et ensuite, grâce à un cercle gradué, de lui faire effectuer avec la plus grande facilité une rotation complète de 360 degrés sur un axe basilaire vertical. On peut donc obtenir toutes les photographies désirées pour montrer toutes les particularités que présente le crâne. La photographie s'obtient automatiquement, sous l'angle indiqué, que tous les observateurs pourront obtenir à leur gré. Elle leur servira également à étudier et à calculer l'asymétrie des diverses pièces osseuses qui composent le crâne.

L'appareil est gratuitement à la disposition de tous les anthropologistes français ou étrangers qui voudront s'en servir. Il est actuellement déposé au Laboratoire de M. Bertillon, qui se fera un plaisir d'en faciliter l'accès à tous les travailleurs scientifiques.

Notre outillage photographique constitue assurément un progrès considérable et rendra les plus grands services non seulement aux anatomistes, mais encore à tous ceux qui ont besoin d'obtenir des dessins scientifiques exacts et à une échelle connue.

Les 81 planches hors texte qui terminent le 3e volume de l'*Anthropologie bolivienne* reproduisent, suivant cette méthode métrique — dont l'exactitude et la simplicité ne sauraient être contestées — plusieurs centaines de crânes rapportés de l'Amérique du Sud par la Mission.

Discussion.

M. Atgier. — Nous ne saurions trop féliciter notre savant collègue, M. le Dr Chervin, d'avoir accompli une œuvre aussi importante que celle qu'il présente aujourd'hui où il a traité de main de maître, avec les nombreux et précieux matériaux qui lui ont été rapportés, une étude aussi complexe que l'anthropologie d'un pays lointain et encore si peu connu au point de vue ethnique.

L'ethnographie et la craniométrie de l'Amérique du Sud ont d'autant plus d'intérêt que la pénétration persistante de la race blanche en Amérique fera peu à peu disparaître les éléments ethniques primitifs.

M. Bloch. — Connaissant déjà le remarquable ouvrage de M. Chervin, je joins mes félicitations à celles de M. le Dr Atgier, en ajoutant qu'il s'agit là d'une œuvre considérable, qui a dû exiger énormément de travail et de patience, car elle traite non seulement de l'anthropologie proprement dite des Boliviens, mais encore de leur démographie.

En ce qui concerne la *photographie métrique,* je rappellerai qu'en 1904 notre collègue nous en a expliqué le mécanisme au Trocadéro, lors de l'exposition des objets rapportés par la Mission.

Mais ceux qui n'ont pu assister à ses conférences trouveront, dans l'ouvrage, une description aussi complète qu'attrayante des procédés opératoires, avec de nombreuses figures à l'appui.

Cette nouvelle méthode d'anthropométrie, par sa simplicité et son exactitude, est certainement appelée à se généraliser dans les laboratoires d'anthropologie, et elle trouve également son emploi dans les voyages d'exploration, car l'appareil photographique nécessaire à cet usage est facile à emporter.

M. Hervé rappelle que le Questionnaire de la Société a été trop réduit, comme l'a dit M. Chervin. Mais une commission actuellement en fonction et dont il fait partie s'occupe de le reviser, et il prie M. Chervin de vouloir bien envoyer à cette commission ses desiderata.

M. de Mortillet félicite M. Chervin et désirerait que pour les autres régions de l'Amérique du Sud, un travail semblable fût fait.

M. Zaborowski pense comme M. Chervin qu'on a tort de se contenter des moyennes en Anthropologie.

M. Chervin insiste sur l'importance des métis dans l'Amérique du Sud. Dans nos colonies africaines, au contraire (Algérie), les métis sont très rares. Il y aurait peut-être quelque chose à y faire pour obvier aux dangers de cette situation.

M. Atgier. — L'Arabe recherche volontiers les femmes de couleur blanche. S'il y a moins de métis en Algérie qu'ailleurs, cela tient beaucoup à la question de religion.

M. Zaborowski appuie ce qu'ont dit MM. Chervin et Atgier au point de vue des métis en Algérie. Les femmes blanches dont parle M. Atgier sont des Mauresques d'origines diverses, européennes ou juives, mais musulmanes et non européennes. L'Européenne ne consentira pas à se soumettre à la vie arabe. Et la femme arabe, d'autre part, a une répugnance imposée par l'opinion à se marier avec un européen parce que non musulman. La situation est tout autre à Madagascar où Européens et femmes malgaches s'unissent très volontiers. Une société savante vient de se fonder en vue de favoriser le rapprochement, entre le colon et la femme indigène, par le relèvement de celle-ci par l'éducation. Elle aura probablement peu d'action en Algérie, si ce n'est peut-être par l'intermédiaire de la femme médecin, pénétrant seule dans les intérieurs arabes et améliorant les conditions de leur existence.

NOTE SUR L'ASSOCIATION DES IDÉES CHEZ UN PEUPLE PRIMITIF : LES KITONAGA DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Par M. le Dr Alexandre F. Chamberlain

Les Kitonaga (en Anglais Kutenai ou Kootenay, du sud-est de la Colombie Britannique sont un des peuples incivilisés les plus inconnus de l'Amérique du Nord. Leur organisation sociale et politique et leurs institutions de tout ordre sont des plus simples. La langue qu'ils parlent passe pour une des 58 souches indépendantes linguistiques en Amérique du Nord en deçà du Mexique. Elle est presque inconnue dans ses caractères grammaticaux et morphologiques, n'ayant été étudiée scientifiquement que par M. le Dr F. Boas et l'auteur de la note que voici. Chez les peuples incivilisés et encore primitifs, l'association des idées se révèle nettement dans les noms nouveaux des plantes, des animaux, etc. La langue des Kitonaga nous en offre quelques exemples bien intéressants.

I. *Ecorce de bouleau : oignon.* — L'écorce du « bouleau à canot » (*Betula papyrifera*) s'appelle *aqkoatl* et l'arbre même *aqkoatlowok*. On donne à l'oignon le même nom *aqkoatl*, en pensant, sans doute, à la manière d'écorcher et le bouleau et l'oignon.

II. *Cerise : prune, etc.* — Le fruit de la cerise des prairies (*Prunus demissa* est connue sous le nom d'*aqketlmak* (l'arbre même s'appelle *aqketlmakowok*). Par analogie on a donné ce nom à quelques autres fruits qui ont été introduits par les Européens, par exemple, à la prune, à la pêche, etc., par rapport au noyau qui caractérise tous ces fruits.

III. *Epi de mais : pomme de pin.* — L'épi de maïs s'appelle *aqkopatl*, qui est simplement le nom par lequel on a toujours désigné la pomme de pin (celle du mélèze, *arix occidentalis*, en particulier).

IV. *Epi de mais : lupin.* — Par le même nom, *gutstlallmák*, on désigne

en Kitonaga aussi l'épi de maïs et le lupin (*lupinus argentatus*), à cause de l'épi de fleurs de ce dernier.

V. *Fruit du rosier : pomme, etc.* — Le fruit du rosier des prairies (*Rosa pisocarpa*) s'appelle *gotlwa*. On a donné le même nom à la pomme, à la pêche, à la prune, à la poire, à la tomate, etc., par rapport à la rotondité rougeâtre de tous ces fruits. L'orange s'appelle *gowitlka gotlwa*, c'est-à-dire « grand fruit du rosier ».

VI. *Balles de fusil : pois.* — Le nom par lequel on désigne aujourd'hui les pois ou les petits pois est *aqk narva*, qui signifie littéralement « petites balles de fusil ». C'est le même mot qui veut dire aussi plomb de fusil.

VII. *Fruits du cèdre rouge ; poivre.* — Par un seul mot on désigne les fruits du cèdre rouge (*Juniperus communis*) et le poivre, par rapport, sans doute, à la ressemblance des graines du poivre à ces fruits, — *aqkok-plutlatl*.

VIII. *Elan : cheval.* — Le nom du cheval en Kitonaga, *Kitlk'atlahaetltsin*, veut dire littéralement « élan-chien ». Chez les sauvages de l'Ouest, l'élan passe souvent pour un animal de pouvoir magique ; le chien est le seul animal domestique des Kitonaga. Le nom réunit ainsi les deux idées de pouvoir magique et d'utilité à l'homme.

IX. *Coq de bruyère : coq d'inde.* — Au coq d'inde, introduit dans leur territoire par les blancs, les Kitonaga ont donné le nom du coq de bruyère *t'ankuts* avec l'addition de *gowitlka*, « grand », — *gowitlka t'ankuts*. L'oiseau qui porte le nom de *t'ankuts* est le « ruffed grouse » des Anglais.

X. *Vase : farine.* — Une des appellations assez nombreuses de la farine est *Kamnugtlu amak*, littéralement « vase blanche (terre blanche). » On a associé ici la substance de la farine avec la vase « blanche » des bords des lacs et des rivières, etc.

XI. *Glace : verre.* — En Kitonaga la glace s'appelle *aqkoit* et le verre *aqkokoit*. Le mot pour « verre » ne diffère de celui pour « glace », qu'en possédant le suffix modificatif-*ko*. La ressemblance entre la glace et le verre saute aux yeux.

XII. *Brume, gelée, grêle.* — Une association curieuse subsiste entre les mots *aqkumkatlaak* (brume), *aqkumtleet* (gelée) et *kapkumaeka* (grêle). Cette association est due, peut-être, aux phénomènes météorologiques des vallées montagneuses de cette région de l'Amérique.

XIII. *Nuage, poussière, fumée, vapeur.* — Dans plusieurs langues des peuples primitifs, ces idées sont souvent associées ou dérivées de la même source mentale. En Kitonaga *aqkatl* signifie « nuage » ; *aqkumkatlaak*, « brume » ; *aqkatlnotlatukoko*, « vapeur ». Le mot pour « fumée », *iamu*, ne paraît pas être du même parentage.

XIV. *Berceau, entrave, clôture.* — En Kitonaga, le berceau des enfants s'appelle *aqkinkomatl* ; l'entrave (pour chevaux), *aqkakamatl* ; et la clôture pour chevaux (en anglais « corral »), *aqkamatl*. Une même unité de conception mentale réside dans tous ces mots.

XV. *Soleil : horloge, montre.* — L'association des idées révélée dans l'identité des mots pour le soleil et l'horloge n'est pas rare dans les

langues primitives. En Kitonaga le soleil se dit *natanik*, nom qu'on applique aujourd'hui à l'horloge introduite par les blancs. Une montre s'appelle *natanik nana*, qui veut dire « petit soleil ». Dans ce cas, l'association se base sur la ressemblance de la face de l'horloge à la figure conventionnelle du soleil, et on se souvient aussi du rôle du soleil et de l'horloge en mesurant la fuite du temps.

XVI. *Sel : vinaigre.* — En Kitonaga le sel se dit *groistlahane* et on applique aussi le même nom au vinaigre, par rapport, sans doute, au goût de ces deux substances qui se ressemblent au palais des sauvages.

XVII. *Eau : boissons alcooliques.* — Cette association si fréquente dans les langues primitives, se trouve en Kitonaga, où il y a plusieurs mots pour le « whiskey », dont les plus importants sont ceux qui suivent : *wuo* (simplement « eau »), *suyapi wuo* (eau des blancs), *notlukine wuo* (eau étrangère), *nipika wuo* (eau des esprits, eau magique).

Les Secrétaires : H. Piéron et Anthony.

883e Séance. — 1er Avril 1909.

Présidence de M. le Dr d'Echerac.

CORRESPONDANCE.

M. le commandant Bonifacy exprime le regret de ne pouvoir être présent à Paris, au moment de la commémoration du cinquantenaire de la Société. M. R. Livi annonce qu'il y participer. Le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, M. Pitres, présente comme délégué de l'université de Bordeaux au cinquantenaire M. le Dr Gentès.

La Fédération archéologique de Belgique prie la Société d'envoyer un délégué au Congrès qui va se réunir à Liège (août 1909). M. Ed. Cuyer est désigné.

Election. — M. le Dr A. Marie, présenté par MM. Manouvrier, Papillault et Chervin est élu *membre titulaire* à l'unanimité des votants.

PRÉSENTATIONS.

M. Rabaud présente une étude de M. Legendre sur la *cellule nerveuse* que son auteur dépose pour le concours du Prix Godard.

M. Edouard Cuyer. — J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau un exemplaire du *Journal des Arts* (no du 31 mars 1909), dans lequel je viens de publier un article intitulé : *Les proportions et la régularité des formes.*

J'y indique que si, dans l'enseignement du dessin, il est utile de faire connaître aux élèves les « proportions » et la symétrie des formes, il est également nécessaire de leur signaler que ces proportions sont variables

et, surtout, que les formes ne sont pas toujours régulières, c'est-à-dire sont souvent asymétriques.

Je suis convaincu que le *caratère*, que l'on doit toujours rechercher dans l'art, ne peut être observé et reproduit par les élèves qu'à cette condition.

NOTE SUR LES DÉBRIS HUMAINS DU DOLMEN DE BARBEHÈRE (Gironde).

PAR M. L. MANOUVRIER.

Le dolmen de Barbehère, à Potensac (Médoc), a été fouillé par M. l'abbé Labrie. Ce distingué palethnologue a bien voulu, comme il l'a fait pour d'autres investigations plus importantes, envoyer tous les débris squelettiques recueillis par lui, avec son soin habituel, au laboratoire d'anthropologie de l'École des Hautes Études.

La récolte a été peu abondante parce que les ossements étaient en très mauvais état et réduits presque tous à l'état de menus débris inutilisables. Ceux-ci, très nombreux, n'en ont pas moins été examinés. Je n'en ai pu trouver que quelques-uns se prêtant à l'emploi du compas et pouvant être conservés. A part quelques os du pied et du crâne je n'ai trouvé aucun os entier, et une seule calotte crânienne a été suffisamment complète pour fournir un indice céphalique.

En raison de la peine que se donne utilement M. Labrie de ramasser jusqu'aux plus petits fragments squelettiques, il y avait lieu de voir à combien d'individus correspondent ces fragments.

Les plus nombreux qui ont pu être utilisés à ce point de vue ont été 19 extrémités supérieures de fémurs droits, représentant 16 hommes adultes, 2 femmes et 1 enfant.

Mais ce chiffre n'est qu'un minimum et ne représente peut-être pas le quart du nombre total des individus inhumés dans la sépulture. Beaucoup d'os non moins résistants que l'extrémité supérieure du fémur, tels que les rotules, les astragales, les rochers, etc., n'ont été trouvés qu'en très petit nombre, 2, 5, 8, par exemple, d'où il faut conclure que la plupart des extrémités supérieures de fémurs elles-mêmes ont été détruites dans la terre, à moins que la sépulture n'ait reçu primitivement que des débris de squelettes et non des cadavres entiers.

La calotte crânienne mesurable m'a fourni les chiffres suivants. Elle provient d'une femme :

Diam. antéro-post. max.	=	177
— — métop.	=	176
— transverse max.	=	131
Indice céphalique......	=	74.0

J'ai trouvé un fragment d'os frontal remarquable par son épaisseur qui atteint jusqu'à 10 millimètres.

Les autres fragments de crânes divers n'ont rien de particulier sous ce rapport ni autrement.

Parmi les fragments de fémurs, le mieux conservé de tous est une moitié supérieure, en parfait état, qui offre un beau spécimen de luxation congénitale de la hanche. La tête fémorale est située à 15 millimètres plus bas que le bord supérieur du grand trochanter. Elle est très notablement aplatie et élargie. Son grand axe mesure 55 millimètres et le petit axe 51.

La longueur du col est réduite à 4 ou 5 millimètres en avant, à 10 millimètres en arrière.

Fossette hypotrochantérienne à fond très rugueux et d'étendue normale. Au niveau de cette fossette, la diaphyse présente une platymèrie sensible.

Diam. transverse = 33. — Antéro-post. = 23. — Indice = 69.7.

Cette pièce est à conserver pour son intérêt anatomique.

Voici les mesures qui ont pu être prises sur des fragments de fémurs et de tibias :

Fémurs. Sexe	Diam. tête	Diam. transv.	Part sup. A.-P.	Indice platym.	Diam. transv.	Part. moy. Ant.-P.	Indice pilastr.
M.....	47	34	23	67.6	29	28	96.5
M.....	46	—	—	—	—	—	—
M.....	—	32	25	78.1	—	—	—
M.....	—	37	26	70 3	—	—	—
M.....	44	—	—	—	—	—	—
M	—	36	26	72.2	—	—	—
F......	38	29	25	86.2	23	26	113.0
F......	—	31	21	67.7	—	—	—

Ces chiffres suffisent pour établir que la platymèrie accentuée se rencontrait parfois très accentuée, mais sans être constante. Il en est de même pour la platycnémie. Trois fragments de tibias ont pu être mesurés :

1° Tibia masculin très fort. Non platycnémique. Diamètres = 39 et 27. Indice = 69.2 ;

2° Tibia masculin. Diam. = 39 et 22. Indice = 56.4. Platycnémie très accentuée ;

3° Tibia féminin. Diam. = 28 et 20. Indice = 71.4. Non platycnémique.

Quelques extrémités inférieures d'humérus sans rien de notable. La moitié supérieure d'un cubitus masculin robuste. Incurvation prononcée.

Si pauvres que soient ces résultats, on voit qu'ils ne sont pas sans quelque utilité.

Discussion.

M. P. Raymond. — Le fémur que vient de présenter M. Manouvrier m'intéresse doublement, en tant que médecin, et en tant que palethnologue. Il vient à l'appui d'une thèse que je soutiens depuis longtemps déjà, à savoir que la santé de nos ancêtres de l'âge de la pierre laissait fort à désirer, et qu'il y a un réel intérêt à examiner leurs ossements au point de vue pathologique. J'ai déjà trouvé, en outre, un cas de luxation congénitale de la hanche dans une sépulture néolithique, et je ne suis pas surpris d'en voir aujourd'hui un autre, car les exemples de la dégénérescence — et la luxation congénitale de la hanche est un fait de cet ordre — sont trop fréquents chez les néolithiques pour qu'on n'en retrouve pas les stigmates sur leurs ossements. Le fémur qui vient de nous être présenté m'avait paru être celui d'une femme et la luxation congénitale de la hanche se voit surtout chez la femme. M. Manouvrier pense qu'il doit être plutôt masculin ; je m'incline. C'est un fémur gauche et la luxation de la hanche se voit plutôt de ce côté. Mais il ne suffit pas de constater un fait ; il faut chercher à l'expliquer et en accepter toutes les conséquences. Pour quelle raison ces néolithiques étaient-ils atteints d'une luxation congénitale de hanche ? Les théories n'ont pas manqué pour expliquer cette malformation. Le fait capital qu'il faut retenir est qu'elle est liée à l'hérédité. C'est là, d'ailleurs, un point que j'ai mis en relief dans des leçons que j'ai professées sur l'*hérédité morbide* [1]. Or l'hérédité est dominée par l'infection et l'intoxication des générateurs. Rien de surprenant, donc, à ce que certains auteurs aient cherché dans la tuberculose, notamment, la cause de la luxation congénitale de la hanche [2]. La tuberculose est si commune, alors que la luxation congénitale de la hanche est plutôt rare, qu'il doit y avoir autre chose. Néanmoins, j'ai relevé et publié des cas, nombreux déjà, de tuberculose chez les néolithiques, si bien que rien ne s'oppose, à mon avis, à ce que l'on recherche chez eux du côté de cette infection la raison de la luxation congénitale de la hanche.

M. Marcel Baudouin. — A chaque fois qu'on parle de *Luxation congénitale de la hanche*, préhistorique ou non, il ne faut pas se borner à étudier la *tête fémorale*, d'un *seul côté*. Il faut toujours s'efforcer d'examiner aussi l'*os iliaque correspondant*, si on le peut, et, par conséquent, en rechercher avec soin les traces les plus minimes. Cela a un gros intérêt, *scientifiquement parlant*, ainsi que le savent tous les *vrais Chirurgiens*.

D'un autre côté, comme cette lésion est parfois *double*, il faut encore rechercher et examiner la tête fémorale du côté opposé, et l'os iliaque correspondant.

On dit que ces desiderata sont, en Préhistoire, difficiles à réaliser ; je ne dis pas non. Mais, on trouve des *bassins*, même dans les *Dolmens* et dans les *Grottes*. En voici quelques preuves, qui me sont *personnelles*, à titre de simples exemples.

---

[1] L'*Hérédité morbide*. Paris, Vigot, id. 1905.

[2] Ricochon. — *In Revue de tuberculose*, 1894.

I. *Grotte.* — Délégué, en 1908, par la *Société d'Anthropologie* elle-même pour l'étude de la *Grotte de Martiel* (Aveyron), j'ai rapporté : *a*) les *deux os iliaques*, droit et gauche, d'un *Adulte*, et en assez bon état ; *b*) plusieurs os iliaques, *cassés*, mais utilisables pour l'étude des maladies du cotyle, appartenant à des *Enfants*.

Voici la description de ces *os iliaques*. On verra qu'ils auraient été parfaitement utilisables pour l'étude des Cavités cotyloïdes.

1° *Enfant de 16 ans.* — Le fragment d'os iliaque conservé correspond au bord antérieur, depuis la crête iliaque jusqu'au dessus de la cavité cotyloïde, et en arrière à une ligne oblique, partant à 70 millimètres de l'épine iliaque antérieure et supérieure, et *sectionnant en deux*, presque verticalement, le *cotyle*. Il s'agit d'un os du *côté droit*.

Les trois os, ilion, ischion et pubis, sont *soudés* au centre du cotyle : ce qui montre que le sujet a dépassé l'âge de *seize ans*, puisque le pubis ne se réunit qu'à 16 ans. L'épiphyse de la crête iliaque n'étant pas soudée (elle manque, et à sa place sont des concrétions calcaires), le sujet a moins de 24 ans. Comme l'os cotyloïdien est soudé, le sujet a au moins *dix-huit* ans, puisque cette soudure se fait au-dessus de cet âge.

Les dimensions du *cotyle* sont les suivantes :

Diamètre vertical.................	45
Profondeur........................	17

D'où l'*Indice de Profondeur* du Cotyle : 37,77.

Rien de particulier à ajouter, si ce n'est que la fracture du pubis a eu lieu à 20 millimètres de la cavité cotyloïde.

2° *Enfant de 15 ans.* — Le fragment correspond à l'*ischion* et à la moitié inférieure du *pubis*. C'est un os du côté *droit*. Il reste la *moitié arrière* de la cavité cotyloïde.

Les points épiphysaires de l'*ischion* et du pubis n'étant pas soudés (ils ont disparu), ce sujet ne pouvait pas avoir plus de *15 ans* ; mais, l'ischion et le pubis étant soudés, il avait *plus de douze ans*. Branche ischio-pubienne : largeur minimum, 10 centimètres.

La *cavité cotyloïde* a comme diamètre vertical 45 et profondeur environ 16. D'où, comme *indice de profondeur* : 35,55. Ce qui correspond bien à un sujet de 13 ans environ (Adulte : 41.81. — 18 ans : 37.77). Concrétions calcaires à la face interne et autour du trou obturateur, d'apparence allongée.

3° *Sujet adulte de 45 à 50 ans.* — Nous possédons des fragments des deux os, *droit* et *gauche*.

A). *Os gauche.* — Le fragment de cet os est très petit ; il correspond seulement à la partie supérieure du cotyle et à la partie antérieure de l'articulation sacro-iliaque, l'échancrure sciatique et le détroit supérieur du bassin dans sa partie moyenne. Ce fragment n'a aucune concrétion calcaire. Quelques cassures seulement sont patinées : ce qui prouve qu'on l'a fracturé, en le retirant de la grotte. Il est impossible pour le cotyle de prendre les dimensions habituelles.

B). *Os droit.* — Il manque tout l'*ischion.* Le COTYLE a perdu sa *moitié postérieure*; et le pubis est cassé à sa jonction avec l'ischion. L'os est recouvert de concrétions calcaires, très nombreuses et volumineuses, surtout développées sur sa face interne et son bord antérieur, au niveau des parties les plus saillantes.

Voici les dimensions prises :

Plus grande longueur verticale........		200
Largeur maximum de l'ilion............		150
Hauteur..............................		110
Cavité cotyloïde.	Diamètre vertical.......	55
—	Profondeur............	23

Nous avons donc comme *Indice de profondeur du Cotyle* : 41,81.

Ce qui indique une *cavité encore assez profonde,* mais normale pour l'âge (par conséquent un sujet vigoureux). La forme du *trou obturateur* incomplet ne peut guère renseigner sur le sexe; mais l'os est volumineux et est certainement celui d'un sujet *masculin.*

Je vous prie de ne pas oublier que j'ai présenté ces ossements à la Société, et qu'ils sont actuellement dans ses propres collections, puisque ces *os iliaques* lui appartiennent.

2° *Dolmens.* — a) Voici ce que j'ai écrit, à propos du « Bassin », d'abord pour *deux* des *Dolmens de Savatole,* Le Bernard (Vendée)[1].

1° *Allée couverte n° I.* — « Aucun débris de bassin. »

2° *Allée couverte n° III* (Sujet entier *extra-sépulchral* A; et Sujet *intra-sépulchral* B).

Sujet A. — On ne trouve que des *fragments* : 1° partie antérieure de l'*os iliaque droit*, avec une partie de l'ilion, la *moitié postérieure* de la CAVITÉ COTYLOÏDE, et la portion antérieure de l'ischion; 2° plusieurs débris de l'*os iliaque gauche :* portion supérieure de l'échancrure sciatique; *tiers postérieur* de la COTYLOÏDE, et ischion voisin ; quatre fragments de la crête iliaque [2].

Sujet B. — Un fragment de l'ilion gauche (partie sus-cotyloïdienne); partie des deux échancrures sciatiques, droite et gauche.

b) Dans l'*Allée couverte du Grand-Bouillac*[3], j'ai trouvé encore : 3 grands débris d'*os iliaque*, au niveau des fosses iliaques ; etc., etc.

c) Dans la magnifique Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile-d'Yeu (Vendée), on a trouvé, en 1883, un *bassin, absolument entier*, dont je ne puis

---

[1] MARCEL BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Les Mégalithes de Savatole, au Bernard (Vendée).* — Paris, 1908, in-8° [Voir p. 95 et 96].

[2] Ces deux parties de la CAVITÉ COTYLOÏDE des DEUX COTÉS, d'un même sujet, auraient été faciles à utiliser et à étudier, s'il y avait eu une LÉSION congénitale ou autre. — Donc, l'affirmation de M. Manouvrier, même pour les DOLMENS, n'est pas exacte, ou est au moins très exagérée.

[3] MARCEL BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE — *L'Allée couverte du Grand Bouillac, à St-Vincent-sur-Jard (Vendée).* — *II*e *Congrès préhistorique de France*, Vannes, 1906. — Tiré à part, 1907 [Voir p. 41].

présenter la photographie, mais qui est actuellement déposé au Musée archéologique de Nantes, où chacun peut le voir. Le mégalithe était absolument inviolé et intact, lors de la fouille. J'ai étudié les divers ossements de cette belle sépulture, mais n'ai encore rien publié à ce sujet.

Ce bassin provenait d'un sujet conservé presqu'en totalité (chose très rare dans les régions purement *granitiques*) : ce qui prouve, en particulier, qu'il ne faut jamais désespérer d'en trouver, même entiers, dans les plus mauvaises conditions de conservation des ossements (*sable de plage*, d'origine essentiellement granitique).

3° *Sépultures gallo-romaines.* — Dans la sépulture gallo-romaine des Chaumes[1], Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), j'ai trouvé, entr'autres, un *bassin absolument entier,* dont j'apporte ici la photographie. Sur cette épreuve, on peut voir que les *os iliaques* sont tous les deux absolument entiers, malgré la nature du gisement (sable des dunes).

J'ose croire que ces divers exemples, d'époques typiques *Néolithique : Gallo-romain* ou *Proto-historique* suffiront pour convaincre MM. Manouvrier (dont on n'écoute pas évidemment les avis, quand il dit de *tout ramasser*), et P. Raymond, qui ne semble vraiment pas avoir eu de chance dans ses fouilles dolméniques !

Je reviens à la *luxation congénitale de la hanche.* — Actuellement, on doit dire qu'on ne sait absolument rien de précis sur la *pathogénie* de cette maladie, et que toutes les explications donnés jusqu'à présent — même par les Maîtres les plus en renom ! — sont contredites par certains faits. Il vaut donc mieux avouer notre ignorance à ce sujet !

Certes, la maladie est plus fréquente chez les filles ; mais il y a beaucoup de cas chez de jeunes garçons !

Avant de se prononcer, donc, dans le cas particulier, il serait prudent de *consulter les spécialistes* les plus experts en cette matière (MM. Le Damany, Calot, Mencière, Kirmisson, Judet, Jouon, etc., etc.), d'autant plus que la *tête fémorale* ne semble pas présenter les lésions habituelles des vieilles luxations congénitales de la hanche, dans l'exemple qui nous est donné. — Mais je ne dis pas que ce n'est pas là un cas de fémur atteint de la lésion, cataloguée actuellement sous le nom de luxation congénitale. Je demande seulement un supplément de documentation, et une étude approfondie *par des spécialistes* de l'os trouvé dans le Dolmen étudié par M. Manouvrier.

M. Atgier. — Il n'est pas possible, en l'absence de l'os iliaque et de sa cavité cotyloïde, d'affirmer que ce fémur provient d'un sujet atteint de luxation congénitale ou autre de la hanche. La surface articulaire de la tête de ce fémur est régulière et légèrement aplatie, son col est un peu

---

[1] Marcel Baudouin. — *Découverte d'un menhir tombé sous les dunes et d'une station gallo-romaine aux Chaumes de St Hilaire-de-Riez (Vendée).* — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1905, nos 2, 3 (Voir p. 137).

Cette planche et la suivante se rapportent à la communication de la page 141,
titulée : *Présentation de portraits de jeunes négresses pour faire voir
ı forme particulière de l'auréole de la mamelle,*
par le Dr Adolphe Bloch.



g. 1 — *Jeune fille Soussou* (*Guinée française, Rivières du Sud*). La forme particulière de l'auréole est ici bien caractérisée; en effet, l'auréole est en relief, et toute la mamelle représente une gourde. Le mamelon quoique petit est bien dessiné. (Cliché Fortier, photographe à Dakar).



Fig. 2. — Autre fille Soussou, moins négroïde que la précédente, mais ayant cependant la forme caractéristique de l'auréole. (Cliché Fortier).

trapu, son grand trochanter volumineux ; nous sommes donc ici en présence d'une anomalie osseuse, voilà tout ce qu'il est permis d'affirmer.

PRÉSENTATION DE PORTRAITS DE JEUNES NÉGRESSES POUR FAIRE VOIR LA FORME PARTICULIÈRE DE L'AURÉOLE DE LA MAMELLE

Par M. le Dr Adolphe Bloch

La forme générale de la mamelle, chez la négresse adulte et ayant nourri, a déjà été souvent décrite, mais on s'est moins occupé de l'auréole de la jeune négresse chez laquelle elle présente une particularité qu'il est facile de constater sur les portraits que je vous présente, et qui viennent de Dakar.

L'auréole, comme on le sait, est cette partie de la mamelle qui entoure le mamelon, et qui est plus ou moins pigmentée chez la femme de race blanche.

Chez la femme noire la coloration de l'auréole se confond généralement avec la teinte du reste de la mamelle, mais elle peut aussi être plus foncée. L'on remarque, de plus, que l'auréole (et pas seulement le mamelon) des jeunes négresses se porte en avant, et forme une proéminence convexe plus ou moins prononcée et séparée du reste de la mamelle par une rainure plus ou moins profonde, tandis que chez la femme blanche, l'auréole se continue directement avec le corps de la mamelle sans aucune séparation, ou bien elle ne fait qu'une légère saillie à la surface de l'organe.

Le volume de ce genre d'auréole, chez la négresse, est naturellement variable avec la grosseur de la mamelle, mais il est parfois relativement plus grand que le reste de l'organe. Cette auréole est généralement hémisphérique, mais elle peut quelquefois dépasser la demi-sphère, et dans ce cas la rainure périphérique est plus profonde.

D'autres fois l'auréole prend une forme à peu près cylindrique, (en pis de chèvre) mais l'auréole de forme convexe peut aussi se rencontrer dans d'autres races de couleur foncée.

Ainsi M. Miklucho-Maclay l'avait déjà remarquée, en 1876, chez des filles de la Nouvelle-Guinée, des îles Carolines et d'autres îles du Pacifique, et il en fit l'objet d'une courte description à la Société d'anthropologie de Berlin en 1878.

Il observe que c'est surtout chez des filles, de 12 à 16 ans, que cette saillie de l'auréole se remarque, et que parfois l'étranglement de la base est plus prononcé à une mamelle qu'à l'autre; mais il ajoute que la saillie disparaît chez la femme après plusieurs allaitements.

C'est cependant chez le nègre et dans d'autres races noires de l'Afrique que l'on voit le plus souvent la saillie convexe de l'auréole. Ainsi le Dr

Bayol, dans une petite brochure qu'il publia à Paris en 1893, à propos de l'exhibition des Dahoméens au Champ-de-Mars, signale cette forme particulière de l'auréole chez les filles du Dahomey, en disant que l'auréole est *bombée*.

Un auteur allemand, Krämer, a employé à cet égard une expression qui est très juste lorsqu'il dit que le sein a la forme d'une *gourde* (Flaschenkürbisähnliche [1]).

Notre collègue, M. Verneau, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sur la *Femme dans la nature* (1908), compare également la mamelle des jeunes négresses à une gourde commune (p. 315). Mais pour ne parler que de l'auréole seule on peut aussi l'appeler une *auréole en relief*.

Cette variété d'auréole a aussi été remarquée en Europe, par Ploss, chez des Italiennes de la Sicile et chez des Espagnoles, et dans son ouvrage intitulé : *Das Weib*, etc. (5e édit. Leipzig, 1905), se trouvent des portraits de ces Européennes, qui présentent une auréole se rapprochant plus ou moins de celle des Africaines, mais elle ne paraît pas faire autant de saillie que chez ces dernières, et elle est aussi moins volumineuse et moins arrondie. Ploss attribue cette forme d'auréole chez les Siciliennes et chez les Espagnoles, à un mélange très ancien avec les Africains ?

Ajoutons que l'auréole ainsi bombée s'observe assez souvent chez les petites filles de race blanche, qui commencent à devenir pubères ; en effet, à ce moment, l'on voit l'auréole et le mamelon seuls former une saillie convexe au-devant de la poitrine, alors que le reste de la mamelle est encore à l'état rudimentaire.

L'un des secrétaires : ANTHONY.

884e SÉANCE. — 15 Avril 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ÉCHÉRAC.

Election. — M. COELHO, médecin à Porto, présenté par MM. d'Échérac, Manouvrier et Papillault est élu *membre titulaire*.

PRÉSENTATION

M. MANOUVRIER présente des photographies de Vogouls de la part de M. Sikiewicz

---

1 Dr A. KRAMER *Die Samoa Inseln* Stuttgart, 1903. 2 vol. T. IIe, p. 47.

NOTE SUR LA VARIATION MORPHOLOGIQUE DES ÉGYPTIENS DEPUIS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES OU PRÉDYNASTIQUES

PAR M. ALES HRDLICKA,
Membre assôcié étranger.

Je remercie beaucoup la Société pour son invitation à assister à cette séance.

Le but principal de mon voyage en Egypte était : 1° de trouver et étudier des restes — s'il y en avait — des anciens Egyptiens; 2° de réunir des collections squelettiques précisément datées, et d'étudier sur place la très importante question de modification ou de stabilité morphologique des crânes et os égyptiens pendant le cours des siècles.

Tout ce qui pouvait être accompli et collectionné, est dû avant tout à l'expédition égyptologique du *Metropolitan Museum of Art, NewYork*, sous la direction de M. Lythgoe, et à la bienveillance du professeur Elliott-Smith, de l'Ecole de Médecine du Gouvernement égyptien au Caire, qui m'a facilité l'examen de précieux matériaux anthropologiques dans le Musée de l'École, particulièrement, et de la grande collection de la plus ancienne période prédynastique connue jusqu'à présent. Cette collection, très soigneusement datée, a été faite, il y a quelques années, près de Girga, par MM. Reisner, Lythgoe et Mace, pendant le travail archéologique de la *Hearst Expedition* pour le Musée de Californie.

Les résultats de mon travail, exposés ici, Messieurs, pour la première fois, peuvent se résumer brièvement ainsi :

a) Nous avons pu recueillir, pour le Musée National de Washington, plus de 300 crânes et squelettes, en très bon état, datant du commencement de la XIIe dynastie, ou 2,000 ans avant notre ère; une série de squelettes des dynasties suivantes et plus de 150 momies, squelettes et crânes de la période copte dans la Grande Oasis.

b) Nous avons mesuré, dans le Musée médical au Caire, 100 crânes masculins et plus de 50 féminins, ainsi que les os longs des mêmes squelettes de la susdite ancienne époque prédynastique; ainsi que des séries de crânes des VIe, IXe, et XIe-XVe dynasties, plus une vingtaine de crânes coptes du IIIe siècle.

c) Dans la Grande Oasis ont été mésurés, examinés et photographiés, 155 hommes adultes du type égyptien.

Des observations diverses et des mesures prises, il résulte que :

Dans la vallée du Nil, la population d'aujourd'hui est une masse mixte, un mélange très varié d'Egyptiens, Arabes, et autres Sémites, Lybiens, de Nubiens, Nègres, et d'autres éléments ethniques d'Asie Mineure et d'Europe. Dans beaucoup de localités on arrive, avec le temps, à croire reconnaître le type ancien de la vallée; mais une séparation précise de ce type serait très incertaine, sinon impossible.

Dans la Grande Oasis (Oasis de Kharga), les restes de l'ancienne popu-

lation sont encore plus nombreux, mais il y a là, aussi, beaucoup de mélanges avec les nègres du Soudan. Dans la plupart des cas cette mixture est néanmoins récente et séparable en ses éléments. Les mesures qui ont été effectuées seulement sur les individus chez lesquels aucun mélange nègre n'était en évidence, révèlent des caractères qui s'accordent très bien avec ceux des crânes et momies coptes de la même Oasis, et aussi, ce qui est important, avec ceux des Egyptiens dynastiques de la vallée. Il est impossible de dire quelle branche ethnique a peuplé originellement l'Oasis, mais le type physique des habitants du ve siècle A. D. (période copte), de même que celui des restes actuels de cette ancienne population, s'accorde avec le type des Egyptiens de la vallée de Nil.

Enfin, la série prédynastique à montré que déjà dans ces temps là, il y avait dans l'Egypte quelques éléments étrangers. Parmi les crânes dolichocéphales, caractéristiques de ces populations, se trouvait un brachycéphale bien prononcé. Trois autres crânes montraient la face négroïde, dont l'origine est incertaine. Mais, ce qui est le plus important, c'est que cette série de crânes et d'os anciens donne des preuves indubitables qu'il y a eu dans l'Egypte un changement morphologique bien marqué entre cette période prédynastique, qui s'écoulait il y a plus de 6,000 ans et les temps historiques. Ces modifications, qui consistent surtout en un élargissement du crâne dans le sens transversal, se sont effectuées, semble-t-il, lentement et sous l'influence de l'infiltration graduelle de nouveaux élément ethniques et peut-être d'autres facteurs, mais non pas par un remplacement subit d'une race par une autre.

Discussion.

M. Zaborowski. — Je suis heureux que M. Hrdlicka ait bien voulu, comme je l'en avais prié, nous faire connaître sommairement le résultat de ses plus récentes études. Je me bornerai pour le moment à signaler la conformité de ses vues avec celles que j'ai toujours soutenues. Puisqu'il constate à son tour qu'il n'y a pas d'invasions d'un peuple asiatique civilisateur, mais des émigrés isolés et une lente influence à distance d'origine asiatique par suite des relations commerciales et des guerres.

M. de Mortillet fait également quelques observations.

LA LUXATION CONGENITALE DE LA HANCHE AU POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE.

Par M. Marcel Baudouin.

On a paru étonné de mon argumentation récente, relative à la *luxation congénitale de la hanche*, au point de vue *anthropologique*. Sur l'invitation qui m'en a été faite et pour éclairer certains de nos collègues *non-chirur-*

giens, je m'empresse aujourd'hui de résumer brièvement les constatations scientifiques et les faits cliniques, sur lesquels je me suis appuyé pour avancer ce que j'ai dit dans la dernière séance. Il est parfois utile, en effet, — et je suis le premier, en l'espèce, à le reconnaître ! — de ne pas laisser s'établir des *légendes scientifiques*, même quand elles sont présentées sous le patronage de Professeur titulaire de clinique de la Faculté de Médecine de Paris par un professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Montpellier ! — Aussi, quoique simple journaliste — *chirurgical*, il est vrai ! — je viens donc ici combattre, au nom des chirurgiens, mes amis et mes collègues d'autrefois, et plaider, à leur place, la cause de la vraie Science, en face d'affirmations théoriques, que les recherches récentes ne justifient pas du tout !

Revenons seulement sur les points discutés.

a) *Sexe*. — D'après Le Damany, on observe 1,5 luxation par 1.000 dans le *sexe masculin*, et 5 pour 1.000 dans le *sexe féminin*. La lésion est, par suite, quatre fois plus fréquente environ dans un sexe que dans l'autre ; soit 70 0/0 de femmes et 30 0/0 d'hommes.

On a donc eu tort de dire ici que la luxation congénitale de la hanche était essentiellement une *maladie du sexe féminin*, puisque, sur 13 cas, il y en a 10 seulement du sexe féminin, et 3 du sexe masculin ! — La différence était à noter.

b) *Bilatéralité*. — Les *luxations bilatérales* sont presque aussi fréquentes que les *unilatérales* (149 pour 191, d'après Le Damany) ; soit 3 bilatérales pour 4 unilatérales environ.

J'avais donc raison de dire que, lorsqu'on trouve un fémur atteint de luxation congénitale dans une tombe *préhistorique*, on doit s'efforcer de rechercher *l'autre fémur*, qui a bien des chances d'être atteint aussi (3 fois sur 4 ; soit presque 75 0/0).

Les *bilatérales* sont un peu plus rares chez les hommes que les femmes (1 pour 4, au lieu de 1 pour 5 : moyenne normale).

c) *Côté*. — Les luxations congénitales sont, en général, un peu plus fréquentes *à droite* qu'*à gauche* (95 pour 83, d'après Le Damany). En réalité, on le voit, cette différence est peu considérable en clinique.

Mais, anatomiquement parlant, il y a toujours intérêt à noter le *côté*, surtout quand on trouve un fémur *gauche*, car, dans ce cas, le *fémur droit* a beaucoup de chance d'être atteint également (il faudra donc le rechercher dans la sépulture).

Chez les hommes, les *unilatérales droites* sont plus communes que les gauches (25 0/0 contre 17 0/0). Le sexe paraît donc jouer un certain rôle pour le côté : ce qui a aussi son intérêt, au point de vue préhistorique.

d) ***Lésions***. — Je maintiens que, pour l'étude de la luxation congénitale de la hanche, l'étude du bassin, c'est-à-dire de la *cavité cotyloïde*, est de première importance, surtout pour la *Période préhistorique*, pour laquelle

on n'a guère à sa disposition que des pièces provenant d'Adultes agés, et non d'*Enfants* (comme en clinique moderne). Or, chez les adultes de 40 à 50 ans, en effet (comme c'est le cas pour la pièce présentée par M. Manouvrier), les déformations osseuses du *cotyle* sont *extrêmement considérables*, et aussi probantes, à mon avis, que celles du *col fémoral* et de la *tête!*

Il faut aussi prendre en considération, non pas seulement la forme de ce col, toujours déformé chez les adultes, sa direction et sa *brièveté*, mais aussi l'Aplatissement de la tête, et surtout son Antéversion, qui est le phénomène caractéristique.

Dans l'article *Hanche* du *Dict. encycl. des Sc. médicales*, nous lisons, en ce qui concerne le *grand trochanter* :

« Il est des cas où l'on a vu ces saillies plus élevées que les têtes fémorales présenter entre leur base et leur sommet une *dépression*, qui n'est pas ordinaire. Au lieu d'être à peu près verticales, ces tubérosités peuvent être *infléchies de dehors en dedans* vers le col fémoral ; et, lorsqu'il existe une brièveté de ce col, leur partie supérieure se rapproche beaucoup de la tête articulaire ».

e) *Fréquence à l'Epoque préhistorique.* — M. le Dr Raymond a prétendu que cette lésion se trouverait désormais plus fréquemment dans les sépultures préhistoriques, maintenant qu'elle est mieux connue ! Oui, certes.

Mais il ne faudrait pas croire que la luxation congénitale de la hanche ait dû être aussi fréquente à l'époque préhistorique qu'actuellement ! *Tout porte même à croire que c'est le contraire qui est la vérité.* En effet, les belles recherches de M. Le Damany l'ont amené à conclure que c'est là une *Maladie de la Civilisation.* Et en voici la preuve.

« Chez les *Jaunes* et les *Hovas*, la maladie est 5 à 10 fois moins fréquente qu'en France ; chez les *Noirs purs* du Soudan et de Madagascar, elle est 50 à 100 fois plus rare que chez les Français (Le Damany). — Il n'y a donc pas là d'erreur possible[1] : *Plus on est civilisé,* et plus on est *femme*, sinon efféminé (si l'on peut parler ainsi), plus on a de chance d'être atteint ! Donc, moins on l'était jadis, moins on courait de risques. Or les Néolithiques n'étaient certes pas beaucoup plus civilisés que les *Jaunes !*

D'ailleurs, la statistique moderne est déjà en mesure de le prouver, d'une façon assez nette. En effet, on observe, au dire du Pr Le Damany, *un cas de cette affection pour 300 habitants.*

Comme on connaît aujourd'hui trois cas de luxations congénitales *préhistoriques*, cela correspond à *1.000 squelettes anciens déterrés seulement.* — Or il est bien certain qu'on a déjà extrait de la terre plus de 1.000 *têtes de fémur* antiques[2] !

---

[1] Il n'en est pas ainsi pour les autres *difformités congénitales*, aussi fréquentes chez les Noirs que chez les Blancs.

[2] Je sais bien qu'on peut invoquer l'absence d'examens des os ; mais presque tous sont, d'ordinaire, examinés par des médecins. Or, ceux-ci connaissent très bien, et depuis de longues années, la luxation congénitale de la hanche.

c) *Pathogénie.* — D'après M. Le Damany, les influences pathologiques *sont pratiquement négligeables !* — Il y a loin de là, on le voit, avec ce qu'est venu affirmer ici M. le Dr Raymond, qui y voit une *infection*, comme dans certaines anomalies [1], alors que cette luxation n'est pas... une *anomalie!*

Mais ce qui ici joue un rôle, c'est l'*Hérédité*. On trouve, en effet, de l'hérédité dans 25 0/0 des cas. Cela s'explique facilement par la « transmission héréditaire de *mauvaises conformations du bassin.* »

En réalité, les vraies causes, ce sont :

1° *L'augmentation en largeur du bassin* de par le *sexe* (femme), et de par la *race* (hommes et femmes).

2° *L'augmentation de la longueur du fémur* de par le *sexe* (hommes), et de par la *race* (hommes et femmes), qui influe sur la taille d'une façon notable, comme on le sait.

Comme M. Le Damany, je dénie tout rôle à la *Syphilis* et à la *Tuberculose*, quoi qu'en ait dit M. le Dr Raymond ; et, pour ce faire, je m'appuie sur les nombreuses observations cliniques, que j'ai prises, moi-même, en Vendée, où la maladie est presque aussi fréquente qu'en Bretagne. La preuve que la syphilis ne joue aucun rôle, c'est l'influence de l'hérédité MATERNELLE, ici prépondérante! Quant à la *Tuberculose*, son rôle est absolument nul. Cette maladie n'est d'ailleurs pas héréditaire *en général* comme dans la maladie étudiée, mais infectieuse.

M. le Dr Raymond a trop confondu la luxation pathologique de la hanche avec les *anomalies ordinaires ;* il a oublié que cette lésion est *tout à fait particulière* et constitue une entité pathologique, bien à part, *propre à l'espèce humaine la plus différenciée*, à l'attitude *bipède!*

Je ne serais pas revenu sur ces différents problèmes, si l'on ne m'avait prié de mettre la discussion au point devant cette Société, peu accoutumée à voir traiter des questions de cet ordre, malgré leur réel intérêt *anthropologique*.

---

[1] D'ailleurs, M. le Dr Raymond voit des *infections* dans beaucoup trop d'anomalies, comme je l'ai déjà dit, ici, à propos de l'Ectromélie.

PRÉSENTATION DE PORTRAITS DE DEUX JEUNES CHIMPANZÉS, D'UN JEUNE ORANG ET D'UN JEUNE GORILLE.

Description succinte de l'intelligence et des caractères extérieurs du Chimpanzé

par M. le Dr Bloch

J'ai eu l'occasion, grâce à l'obligeance de MM. de Cottens et Marinelli, directeurs de l'Olympia, de voir, trois fois de près, les deux jeunes chimpanzés que l'on exhibe en ce moment à ce théâtre, et je viens donc communiquer les quelques remarques que j'ai pu faire à leur sujet, ainsi que sur un troisième chimpanzé qui est avec eux, mais qui n'est pas encore apte à paraître en public. (C'est au domicile particulier de ces singes que j'ai pu les examiner.)

Les deux premiers, un mâle et une femelle, appelés M. et Mme X..., sont âgés d'environ 3 ans, tandis que le troisième, un mâle, n'a que 2 ans, à ce que l'on dit.

Il va sans dire que j'ai vu M. et Mme X... en déshabillé, car au théâtre ils sont costumés pour les divers rôles qu'ils remplissent.

Ils viennent du centre de l'Afrique, mais je n'ai pu connaître exactement le lieu de leur naissance, car ils ont été apportés en Angleterre par des matelots qui les ont vendus à M. Thora, le *manager*, sous la direction duquel ces singes ont été dressés. Paris est cependant la première ville, dit-on, où ils viennent s'exhiber.

Au théâtre, ils commencent par se présenter à table, assis l'un en face de l'autre, et ils mangent très proprement en se servant d'une fourchette; l'un d'eux se verse à boire en transvasant du lait d'une carafe dans un verre, puis il prend le verre de la main gauche et il boit par petites gorgées. Après le repas ils fument quelques bouffées d'une cigarette que leur maître allume.

Ils se déshabillent ensuite, à part la chemise, et vont se coucher, non sans faire semblant de satisfaire leurs besoins avant de se mettre au lit.

A un acte suivant, ils font, sur la scène, des promenades en bicyclette et ils enfourchent tout seuls leur machine, et notons que ce sont bien des bicycles qu'ils emploient et non des tricycles [1].

Ils montent aussi à tandem qu'ils enfourchent l'un après l'autre, et il est étonnant de voir avec quelle aisance ils se tiennent en équilibre.

Ils montent des plans inclinés et redescendent un escalier d'une dizaine de marches avec leur tandem, et ils passent alternativement chacun avec sa bicyclette, entre des bouteilles placées çà et là comme obstacles.

A ce propos, je ferai remarquer qu'ils appliquent le pied nu sur la pédale en mettant le gros orteil en-dessous de la pédale qui est une tige

(1) En 1900 l'on exhibait en Angleterre un chimpanzé, nommé Consul II, qui montait en tricycle.

arrondie, et les autres orteils au-dessus ; en un mot ils se servent de leurs pieds comme de leurs mains, et, sous ce rapport, ils sont bien des quadrumanes.

Lorsqu'on les voit chez eux, dans leur intérieur, ils sont d'une gaieté folle, et, comme on les laisse en liberté dans le local qu'ils habitent, ils sont sans cesse en mouvement.

L'arrivée d'un inconnu ne les effarouche pas, et ils courent au-devant de lui en tendant la main et en se dressant sur leurs pieds pour l'entourer de leurs bras.

Ils aiment bien qu'on les caresse et même qu'on les embrasse ; ils aiment aussi embrasser leur maître sur la bouche, si tant est qu'ils comprennent la signification du baiser.

Bien que l'intelligence des jeunes chimpanzés soit déjà bien connue, et qu'elle ait été magistralement décrite par Buffon, j'ai voulu y insister pour bien faire voir que cette intelligence est toute naturelle chez eux, et qu'elle n'est pas le résultat d'une domestication ancestrale qui a pu la développer et la transmettre héréditairement.

D'ailleurs le chimpanzé n'est pas le seul anthropoïde qui soit aussi gai dans sa jeunesse, car, en 1891, nous avons vu à Paris un jeune orang, dont voici le portrait (*Pl. III*) et qui circulait également en liberté dans le local où on l'exhibait. (Salle des conférences du boulevard des Capucines.) Il s'amusait avec tous les visiteurs comme un enfant, ou, pour mieux dire, comme un petit chien caressant. Le jeune gorille, par contre, est beaucoup moins sociable.

L'on peut donc, rien que par cette vivacité, si ce n'est par les dents, reconnaître que le chimpanzé est relativement jeune, car il est rare que l'on soit bien renseigné sur son âge exact.

En effet, une fois arrivés à l'âge adulte, tous les anthropoïdes se transforment au point de vue psychique comme au point de vue physique, ainsi que l'on sait; ils deviennent plus sérieux, sont moroses et souvent indomptables.

Je passe maintenant à l'examen des caractères extérieurs de nos jeunes chimpanzés. (*Pl. I et II.*)

Ces anthropoïdes, du genre *Troglodytes*, ont bien les caractères qu'on leur attribue généralement dans les descriptions classiques.

Ce qui frappe au premier abord, c'est leur petite taille qui ne dépasse guère 70 à 75 cent.; ensuite c'est la grandeur et la largeur des oreilles qui ont néanmoins une forme humaine, elles sont fortement écartées de la tête, contrairement au jeune orang et au jeune gorille dont voici également le portrait (*Pl. IV*) et que nous avons vu avec l'autre en 1891.

En examinant comparativement les oreilles de ces trois espèces d'anthropoïdes, l'on peut constater que l'orang a la plus petite oreille, et que le gorille vient ensuite. Celle de l'orang, comme on le voit, est fine et très petite, et celle du gorille est bien conformée aussi, à part quelques angles au contour.

Chez nos chimpanzés de 3 ans, l'oreille du mâle, sur laquelle se voient

quelques poils clairsemés, est mieux ourlée que celle de la femelle, qui est plus large à sa partie supérieure ; chez le chimpanzé de 2 ans, l'oreille est quadrangulaire et moins écartée du crâne, mais chez tous trois le lobule est bien conformé.

Puis c'est la coloration de la face, qui attire les regards. En effet, toute la face, excepté le front qui est recouvert de cheveux jusqu'à 2 centimètres environ du rebord orbitaire, est d'un blanc carné, mais avec des taches de pigment noir, répandues particulièrement autour des paupières et au niveau des pommettes jusqu'au pli naso-labial ; les oreilles sont blanches également, tandis que le chimpanzé adulte de la variété, appelée *Troglodytes Tschego,* par Duvernoy, a toute la face et les oreilles noires, et l'on peut affirmer qu'il en est réellement ainsi, en lisant la description ci-dessous, de l'explorateur du Chaillu sur la capture simultanée de deux chimpanzés, la mère avec l'enfant.

La face du jeune orang est blanc rosé, celle du jeune gorille au contraire est noire.

Chez nos chimpanzés le visage présente un certain nombre de rides qui semblent régulièrement distribuées, surtout chez la femelle, ce qui leur donne un air de petits vieillards.

Les yeux sont profondément situés sous l'arcade orbitaire dont le rebord supérieur est très saillant ; ils sont de couleur marron.

La paupière supérieure, cachée derrière le rebord orbitaire, est blanchâtre, tandis que la paupière inférieure présente quelques taches de pigment noir à sa face externe.

Le nez n'a rien d'humain ; d'abord le dos du nez est extrêmement déprimé, ensuite le lobule est comme atrophié ; l'organe ressemble un peu à un nez d'Européen qui aurait été rongé par un lupus et qui aurait laissé les narines et la cloison à découvert, en conservant seulement un maigre lobule aplati ; mais au moins chez l'homme le dos du nez reste-t-il apparent !

L'on voit aussi quelques taches de pigment noir sur le bord inférieur des narines.

Le nez est très éloigné du bord libre de la lèvre supérieure qui est comme boursouflée dans toute sa hauteur, par suite du prognathisme, en forme de museau, de la mâchoire correspondante.

Remarquons que la femelle est plus prognathe que le mâle X...

Les deux lèvres sont coupées horizontalement sans muqueuse visible à l'extérieur, et forment une bouche très allongée.

La lèvre inférieure est très extensible (protractile), car elle s'allonge fortement en pointe lorsqu'elle se porte en avant, et forme ainsi une gouttière qui facilite la préhension des liquides.

La muqueuse buccale est rouge, sans pigment, ainsi que la langue.

Les dents de lait sont toutes sorties, et leur aspect ainsi que leur volume ne semblent pas être différents des dents de lait humaines. Les canines cependant dépassent le niveau des autres dents ; elles sont minces et très pointues, et les incisives sont plus larges que longues. Le troisième chim-



Fig. 1.

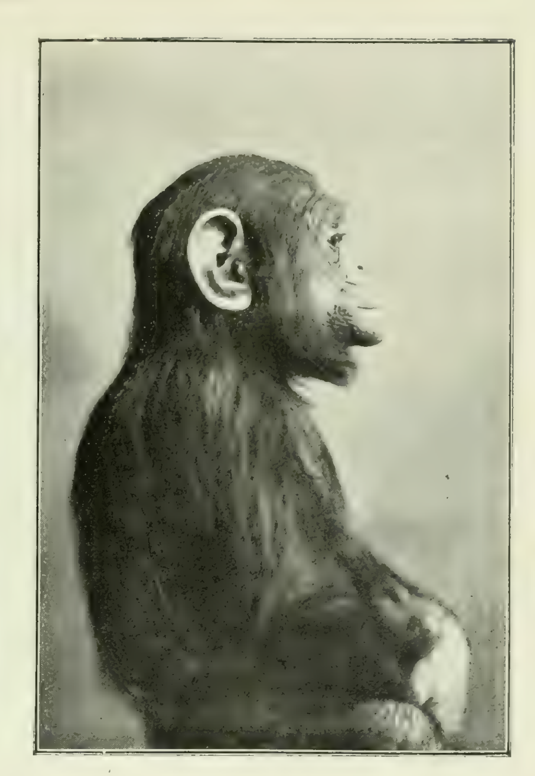


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

Fig. 1 et 2. — Chimpanzé mâle.
Fig. 3 et 4. — Chimpanzé femelle, moins velu que le mâle.



Fig. 1.



Fig. 2.

Chimpanzé assis et debout pour faire voir la disposition des orteils sous la plante du pied.

Phot. Bert, Paris. 35, boulevard des Capucines. — Reproduction interdite.



Jeune Orang (dessin d'après nature), vu en 1891 à la Salle des conférences du boulevard des
pucines.
A remarquer : la forme arrondie du crâne, la petitesse de l'oreille, la forte saillie du museau, et
loignement du pouce et du gros orteil, qui est dû, non seulement à leur brièveté, mais encore à
lle du métacarpien et du métatarsien correspondant.

Planche IV



Jeune gorille femelle (phot. à la poudre-éclair), vu avec le précédent en 1891 [1].

Agé de 2 à 3 ans et haut de 50 à 55 centimètres.

Entouré de foin, il était renfermé dans une cage en verre, rigoureusement chauffée à 25 degrés.

A remarquer : l'aplatissement du crâne, la grandeur moyenne de l'oreille, la saillie moins forte du museau, la largeur des narines, l'étendue moins grande de l'espace naso-labial, la longueur du membre supérieur.

---

1 Déjà représenté et décrit par M. Deniker dans le journal *La Nature* (1891).

panzé a les dents jaunâtres, tandis que chez les deux autres elles sont très blanches.

Chez tous les trois il existe un diastème à la mâchoire supérieure ainsi qu'à la mâchoire inférieure, comme chez l'adulte, mais de plus la canine inférieure présente un deuxième intervalle vide, entre elle et l'incisive externe. C'est une particularité sur laquelle on n'a guère insisté jusqu'à présent. En un mot la canine inférieure est comme isolée sur la mâchoire correspondante, et cependant la canine supérieure vient se placer, comme chez l'adulte, entre la canine inférieure et la première petite molaire[1].

Le crâne paraît dolichocéphale et plus développé, au niveau des bosses pariétales et de l'occipital, qu'à la région frontale. En tâtant la tête, l'on ne sent aucune saillie le long de la ligne sagittale ni du côté de l'occiput; la surface osseuse est tout à fait plane et résistante.

Le cou est court, mais bien dessiné; la poitrine, le dos et la région lombaire sont vigoureusement développés pour l'âge. Les membres supérieurs, quoique arrivant au-dessous du genou, ne forment pas avec les membres inférieurs un contraste aussi frappant que chez l'adulte; mais il faut aussi faire observer que l'inclinaison du corps en avant et la flexion de la jambe sur la cuisse, pendant la station debout, contribuent à rapprocher l'extrémité du membre supérieur de la jambe correspondante.

Le pouce est très court et quelque peu informe mais remonte plus haut que chez l'orang; les autres doigts sont bien conformés et très longs. Les

---

[1] Seul Hartmann dans son ouvrage sur les *Singes anthropoïdes* (Paris 1886) dit qu'il existe souvent, chez le chimpanzé mâle, un intervalle assez considérable entre la canine inférieure et l'incisive externe (p 141); mais il nous semble que cet intervalle est à peu près constant et qu'il se remarque aussi bien chez la femelle que chez le mâle, comme nous l'avons vu, et chez le chimpanzé jeune (de même que chez le chimpanzé adulte), ainsi que nous l'avons constaté chez nos trois sujets. On peut d'ailleurs s'en assurer sur des crânes de chimpanzés du musée Broca et du Museum, ainsi que sur des crânes de tout sexe et de tout âge, qui se trouvent dans d'autres musées, et qui sont représentés dans l'ouvrage si complet de Selenka sur la dentition des anthropoïdes. (*Die Menschenaffen* — Wiesbaden 1898-1890).

Ajoutons cependant qne l'intervalle entre la canine inférieure et l'incisive externe est généralement plus petit que le diastème véritable entre cette canine et la prémolaire.

Chez le gorille jeune la canine inférieure peut également présenter cet intervalle entre elle et l'incisive externe; il en est de même pour l'orang jeune ainsi que pour le gibbon jeune. (*Kirchner. Der Schädel* des *Hylobates concolor*, sein Variations — kreis und Zahnbau — Berlin, 1895.)

Mais c'est sur le chimpanzé adulte que l'intervalle, en question, semble être le plus grand, parce que la canine est plus petite que chez les autres anthropoïdes; du reste, comme on le sait, toutes les autres dents permanentes sont également plus petites chez le chimpanzé adulte.

Cependant chez le chimpanzé jeune, les incisives de lait sont plus larges que chez le gorille jeune, mais, par contre, celui-ci a des canines inférieures plus fortes et occupant par conséquent plus de place que les canines correspondantes du jeune chimpanzé. Il y a là une sorte de balancement organique entre le volume réciproque de certaines dents voisines les unes des autres.

ongles sont bien formés, convexes, étroits et rectangulaires et ne dépassant pas l'extrémité du doigt ; ils sont noirâtres par suite de la présence du pigment dans la peau sous-jacente.

En examinant les mains l'on peut remarquer que les doigts restent, d'ordinaire, légèrement fléchis, et un auteur qui a beaucoup étudié les chimpanzés vivants, captifs ou libres (60 environ), dit que ces singes, qu'ils soient jeunes ou vieux, ne peuvent allonger leurs doigts entièrement parce que les tendons seraient trop courts[1].

J'ai voulu constater s'il en était réellement ainsi sur nos chimpanzés, et j'ai remarqué, en effet, que les doigts ne peuvent entièrement se redresser, principalement l'annulaire et le médius, mais en réalité le phénomène est très peu prononcé, et je pense que cela tient surtout à une courbure particulière aux phalanges et non à la brièveté des tendons.

Le gros orteil, relativement moins allongé que chez les autres anthropoïdes, est écarté des autres orteils, et ces derniers sont loin d'être aussi longs que celui du jeune orang dont le pied a été représenté à part sur le dessin que je vous présente. Le pied du chimpanzé a d'ailleurs une forme beaucoup plus humaine ; la plante du pied est aussi plus large et le talon est moins étroit. Chez le troisième chimpanzé le deuxième orteil est plus court que les trois derniers.

Le pelage est très noir, mais assez peu épais pour laisser voir au travers la couleur claire de la peau ; celui du jeune orang est roux, et celui du jeune gorille noir.

La femelle a la poitrine et le ventre moins velus que le mâle comme le montrent les portraits La face interne des cuisses est aussi moins couverte de poils. La face dorsale des mains et celle des pieds ont des poils que l'on coupe de temps en temps ; elles sont de couleur grise pigmentée, tandis que la paume des mains et la plante des pieds sont lisses et blanc rosé, ainsi que la face dorsale des doigts.

Chez le gorille la paume des mains et la plante des pieds sont noires.

L'on peut aussi constater sur les portraits que les poils du bras et de l'avant-bras sont dirigés vers le coude.

A la face on voit les cheveux droits provenant du front et des tempes, qui encadrent les côtés des joues comme des favoris et qui descendent vers le cou.

J'ai particulièrement porté mon attention sur l'attitude des membres inférieurs pendant la station debout et pendant la marche, car je rappellerai que j'ai insisté sur cette question dans une communication à la Société en 1900, intitulée : *Pourquoi les anthropoïdes ne sont-ils pas des marcheurs bipèdes ?*

Or, l'on peut remarquer sur l'un des portraits (*Pl. II*) que la cuisse reste toujours fléchie sur la jambe pendant la station debout, parce que l'extension de la cuisse sur la jambe ne peut se faire complètement comme dans

---

[1] GARNER. — *Apes and Monkeys*. Boston, 1900, p. 92.

l'espèce humaine, à cause de l'insertion des muscles de la patte d'oie sur le tibia, insertion qui se fait beaucoup plus bas que chez l'homme.

Pendant la marche les cuisses conservent aussi ce même degré de flexion sur la jambe, et comme je supposai que le jeune âge de ces chimpanzés les empêchait de redresser complètement leurs membres inférieurs, j'ai prié le *manager* d'en tenir un par la main au moment où il marchait ; or, malgré ce soutien l'animal conserve toujours la même attitude inclinée.

J'ai cherché à délimiter l'extrémité inférieure des muscles de la patte d'oie (muscle droit externe, tendineux et demi-tendineux) sur la jambe de l'un de ces chimpanzés, mais il ne se prêtait pas facilement à cet examen qui semblait lui être très désagréable. J'ai cependant constaté que cette insertion sur le tibia est assez basse.

Enfin, j'attirerai aussi l'attention sur la situation de la plante du pied, pendant la station debout, par rapport à son contact avec le sol.

On dit souvent que les singes anthropoïdes s'appuient ordinairement sur le bord extrême du pied renversé en dehors, mais l'on peut remarquer sur les portraits (*Pl. II*) que le chimpanzé appuie la plante du pied sur le sol en repliant en dessous tous les orteils, même lorsqu'il est assis.

Vrolik et J. Cuvier avaient déjà signalé le fait, et j'ajouterai que les deux premières phalanges des quatre derniers orteils sont fléchies obliquement vers l'axe du corps tandis que la première phalange du gros orteil est obliquée en sens inverse.

J'ai aussi examiné les organes génitaux. La verge a exactement la forme de la verge d'un enfant nouveau-né. Elle est blanc-rosé et le prépuce recouvre le gland presque entièrement.

La femelle possède un clitoris très saillant, recouvert du capuchon, et sur les côtés par les petites lèvres, le tout de couleur rosée.

Toute la peau qui environne les organes génitaux et l'anus, est dénuée de poils et a une couleur rosée. Les poils les plus rapprochés de l'anus sont blancs au lieu d'être noirs.

On nourrit ces animaux principalement avec du lait et de la farine, mais il est arrivé qu'un soir l'un d'eux eut une indigestion et ne put paraître en scène, car il avait comme une espèce de contracture des membres, qui l'empêcha d'ouvrir les mains et les pieds, et qui dura plusieurs heures.

C'était une affection que l'on peut rapprocher des *convulsions de l'enfance* lorsqu'elles sont occasionnées par une indigestion.

On sait d'ailleurs que le jeune anthropoïde a le cerveau relativement plus volumineux que l'adulte.

Pendant combien de temps ces chimpanzés resteront-ils relativement jeunes ?

M. Garner, en se basant sur la dentition et sur d'autres phénomènes physiologiques relatifs au développement de l'organisme, pense que le

mâle atteint l'âge adulte, de 8 à 10 ans, et la femelle, de 6 à 9 ans [1]. Je ne sache pas que d'autres auteurs se soient particulièrement occupés de ce sujet.

Je dois maintenant prouver que le chimpanzé adulte peut avoir la face noire, même si le jeune chimpanzé a la face blanche, ainsi qu'il résulte de la relation de du Chaillu sur la

Capture d'une femelle avec son petit.

En arrivant à une clairière nous vîmes quelque chose qui courait le long du sol vers l'endroit où nous nous tenions cachés. Quand l'objet fut plus près, nous distinguâmes une femelle de *nschiego-mboi* (Troglodytes calvus), trottant à quatre pattes, et tenant un petit collé après son sein.

Elle mangeait avidement quelques fruits et supportait le petit avec un de ses bras.

Querlaouen (un compagnon de du Chaillu), le mieux placé, tira et l'abattit. Elle tomba raide. Le pauvre petit poussait des cris : heu ! heu ! heu ! et s'attachait au corps, cachant sa petite tête effrayée dans le sein de sa mère.

Nous accourûmes pleins de joie pour nous emparer de lui. Je ne saurais dire quelle fut ma surprise quand je vis que le petit nschiego avait la figure blanche, pâle même, aussi blanche que le visage de l'enfant le plus blanc. Je regardai la mère et je vis que sa face était noire comme de la suie. Le petit n'avait guère qu'un pied de haut. (Du Chaillu. « Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale. Paris, 1862, p. 318). »

Je ferai remarquer d'ailleurs que la face, chez deux de nos chimpanzés, qui sont les plus âgés, commence déjà à noircir.

Pour terminer, je citerai un autre passage du même auteur, dans lequel il est question des

Réflexions d'un nègre sur la parenté du singe et de l'homme.

Je ne revenais pas de mon étonnement, dit du Chaillu, en considérant la figure blanche de cette petite créature. C'était pour moi une chose merveilleuse et tout-à-fait incompréhensible. Je n'avais jamais vu d'animal plus étrange.

Pendant que j'étais là à le regarder, deux de mes chasseurs (des nègres), survinrent et me plaisantèrent :

« — Voyez, Chelly, disaient-ils (c'est le nom qu'ils me donnent), voyez votre ami ! Toutes les fois que nous tenons un gorille, vous nous dites : Voyez votre ami noir ! Maintenant nous vous disons : Voyez votre ami blanc ! Là-dessus ils poussaient un formidable éclat de rire, tant la plaisanterie leur paraissait excellente.

« Voyez, il a des cheveux droits comme vous ! Regardez la figure blanche de votre cousin des forêts ! Il est bien plus de votre famille que le gorille n'est de la nôtre. » Là-dessus nouveau tonnerre de rires.

---

[1] GARNER, *loc. cit.*, p. 93.

« Le gorille n'a pas des cheveux de laine comme nous, continue le nègre. Celui-ci (le chimpanzé), a des cheveux droits comme vous.

« Oui, répondis-je, mais quand il sera vieux, il sera noir comme vous, et si ses cheveux sont comme les miens, ne voyez-vous pas que son nez est comme le vôtre ?

Et les rires de redoubler, car pourvu qu'un nègre rie, peu lui importe aux dépens de qui. (Du Chaillu, p. 319-320).

Nous ajouterons que ce jeune chimpanzé succomba peu de temps après, et du Chaillu rapporte que ce singe brunissait en avançant en âge. Quand il mourut, il était plutôt jaune que blanc. (*Loc. cit.*, p. 324.)

Discussion.

M. Chervin félicite M. Bloch de l'empressement qu'il met à communiquer à la Société ses intéressantes investigations. Il constate les dimensions énormes des mains par rapport à la taille du sujet. Il signale, en même temps, que le medius se présente comme le doigt le plus long ; il demande si le talon a été mesuré.

M. Chervin profite de l'occasion pour rappeler qu'une centaine de nains de tous les pays et appartenant à tous les types du nanisme sont actuellement visibles au Jardin d'Acclimatation. Il demande qu'une Commission soit chargée de les *étudier* et de *faire* un Rapport à la *Société.*

La proposition de M. Chervin est adoptée et la Commission est composée de MM. Chervin, président Marcel Baudouin, Bloch, Paul Boncour, Mahoudeau; Manouvrier, Rivet et Siffre.

M. Bloch. — En ce qui concerne les chimpanzés on n'a pu mesurer que leur taille.

LES HAOUANET DE TUNISIE

Par M. le Dr Deyrolle.

En 1904, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société d'Anthropologie une note sur les *Haouanet* ou sépultures en falaises.

Depuis, durant deux séjours en Tunisie, j'ai pu en retrouver de nouveaux, en particulier à la Kalaâ-es-Snam, où je me suis rendu avec la certitude presqu'absolue de trouver des documents inédits pouvant éclairer l'histoire de ces curieux monuments.

Depuis 1904, d'autres voyageurs et archéologues en ont également signalé de nouveaux dans le nord de l'Afrique.

1° M. Gadeau de Kerville : un groupe de 9 à Ghorfat (Khroumirie) et un hanout isolé [1];

---

[1] Gadeau de Kerville. *Voyage en Khroumirie.*

2° Dr Eybert : hanout de Dar-es-Souan (Djebel-Maïla-Gafsa), à côté duquel existe une habitation ancienne creusée dans les rochers [1] ;

3° M. Debruge : hanout du Camp-Inférieur (Bougie-Algérie) [2] ;

4° M. de Segonzac signale des ouvertures carrées au pied du Djebel-Ayach, au Maroc, à peu près dans les mêmes termes que le lieutenant Foucault dans la province du Haha ;

5° M. Mouliéras [3] dit que dans le pays des R'mara, près de l'embouchure de l'Oued-Ouriga, s'élève une falaise verticale montrant à une certaine hauteur une excavation semblable à une vaste chambre que les indigènes nomment Zaouïat-bent-Sidna-Nouh, convaincus que c'est la tombe d'une fille de Noé ;

6° M. de Mathuilsieux [4] a donné des photographies des grottes artificielles en falaises et qui rappellent vaguement les haouanet, surtout par leur disposition en falaise.

En ne tenant pas compte de ces derniers trop douteux, le nombre de ces monuments connus de l'auteur est de 207.

N° des Groupes	DÉSIGNATION et LOCALITÉS	AUTEURS	RÉFÉRENCE	NOMBRE	Découverts par l'auteur	Visités par l'auteur
»	Haouanets décrits en 1904.............	Deyrolle	*Bull. Soc. Anth.*	188	94	138
29	Kalaà-es-Snam .... (Groupe S.-E.).... .	Letourneux Deyrolle	*Mission Bot.* *Bull. S. A. S.*	2	1 ou 2	2
30	Kalaà-es-Snam........ (Groupe Est)........	Letourneux Deyrolle	*Mission Bot.* *Bull. S. A. S. et Bull. S. P. P.*	2	1 ou 2	2
31	Kalaà-es-Snam........ (Paroi Nord)........	d°	*Bull. S. A. S.*	1	1	1
32	Haouanets souterrains d'Aïne Fortnate.....	d°	*d°*	2	2	2
33	Grotte de la Kalia.....	Gadeau de Kerville	*Voyage en Khroumirie*	1	»	»
34	Haouanet de Ghorfat..	d°	*d°*	9	»	»
35	Dar-es-Souan (Djebel Maïla-Gafsa)........	Dr Eybert	*Bull. S. A. S.*	1	»	»
36	Grotte-Tombeau du Camp-Infér. (Bougie).	Debrugge	*Bull. S. A. S.*	1	»	»
	Total en 1908....			207	101	145

[1] *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse* (B. S. A. S.), 1906.

[2] *B. S. A. S.*, 1904.

[3] MOULIÉRAS. *Le Maroc inconnu.*

[4] DE MATHUILSIEUX. *Journal des Voyages*, 1904.

J'ai pu enfin, depuis 1904, visiter de nouveau et décrire plus complètement les neuf haouanet du Djebel-Zid à Sainte-Marie-du-Zid.

Je ne reviendrai pas sur les haouanet algériens de Roknia ou, sur le pourtour de la nécropole, du côté de la montagne, M. Letourneux le premier en a trouvé un grand nombre et que Bourguignat croyait bien postérieures aux Dolmens, ni sur ceux de Guyot-ville où, le long des bords de l'Oued, on en voit une série et que l'on a supposé avoir servi d'habitations aux constructeurs de ces dolmens ni sur les tombes décrites par M. Hamy, qui n'ont avec les sépultures en falaises que de très lointains rapports [1].

Les haouanet décrits et mesurés par M. Gadeau de Kerville sont absolument typiques ; ils présentent des encastrements de porte, de niches carrées et en chevron, les chambres ont un plafond plan, en chevron ou en cul de four ; quelques-unes communiquent entre elles. En somme, elles ne présentent aucun caractère nouveau.

La description que donne M. Debruge du hanout de Bougie est plus intéressante [2]. Ce hanout est creusé à 3m 50 dans un calcaire excessivement dur ; la chambre est rectangulaire ; une longue niche aménagée dans la paroi du fond a 0m 57 de haut sur 0m 20 de large ; aux deux extrémités on a laissé subsister un tasseau de 0m 05 de saillie, de telle façon qu'un cercueil placé en cet endroit ne reposerait pas directement sur le fond ; la paroi de gauche forme une saillie débordante sous laquelle on a pu aligner une série de cercueils sur toute l'horizontalité du caveau ; au-dessus de cette saillie se trouve une autre niche analogue à celle du fond, mais sans tasseaux ; au fond, vers le sommet de la niche, une ouverture de 0m 10 de diamètre s'enfonce dans l'intérieur du massif, amène quelques infiltrations ; à la base de l'entrée un trou de 0m 15 de large sur 0m 05 permet l'écoulement des liquides et assure la siccité du hanout ; la porte a une forme en écusson produite vraisemblablement par l'usure, mais peut-être voulue ; cette forme, en effet, se retrouve dans le h F' de Sidi-bou-Rouigat. Le trou d'écoulement est semblable à celui du h. L' de Sidi-Ali-Djebali.

Parmi mes découvertes récentes, je dois signaler les faits nouveaux suivants :

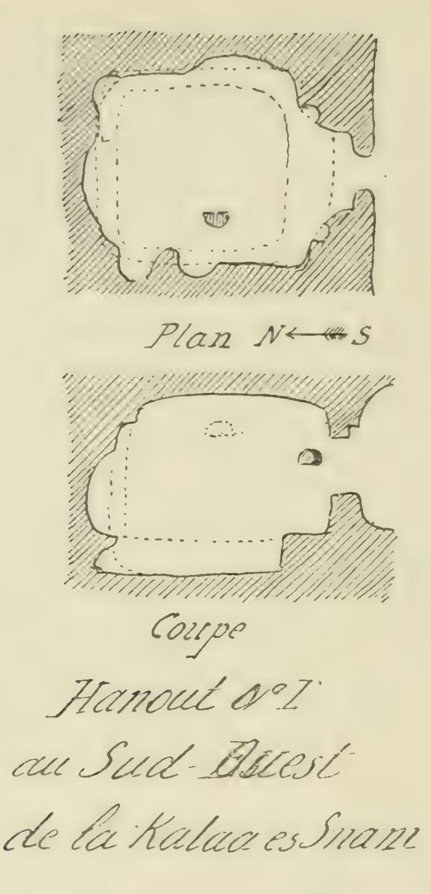
Entrées.

Le h. 2 du groupe 29, l'entrée se trouve au fond d'une profonde fissure, la porte du hanout proprement dit est précédée d'un vestibule insuffisant pour le dépôt d'un cadavre (petite chambre cubique de 1m. (*Fig. 1*)

---

[1] Hamy. Cités et Nécropoles berbères de l'Enfida. *Bull. de Géog. hist.* Hamy, in *La Tunisie au début du* XX*e siècle.*

[2] Debruge. Tombeau présumé phénicien. *Bulletin S. A. S.*



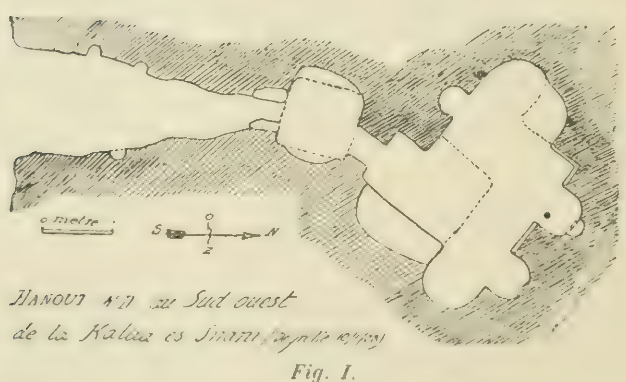


Fig. I.

Le groupe 32 a une entrée de forme tout-à-fait particulière — elle se fait par un puits vertical de trois mètres au fond duquel s'ouvre une première galerie qui aboutit à une vaste chambre de 4 mètres de long sur 2 mètres de large avec une autre chambre dans le sol de laquelle se trouve

un trou d'homme donnant accès dans une nouvelle galerie dans un plan inférieur à la précédente. (*Fig. II.*)

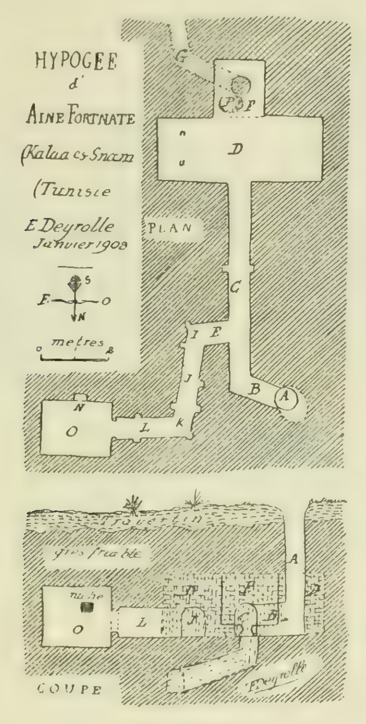


Fig. II.

Dans la première galerie supérieure se branche un couloir deux fois courbe à angle presque droit, c'est-à-dire en z, au fond duquel se trouve la porte d'un hanout typique, sauf qu'il est souterrain, avec sa niche caractéristique, ses trous de gond et de verrou. Des niches ou des trous semblent aménagés de distance en distance pour recevoir ou accrocher de petites lampes.

Niches.

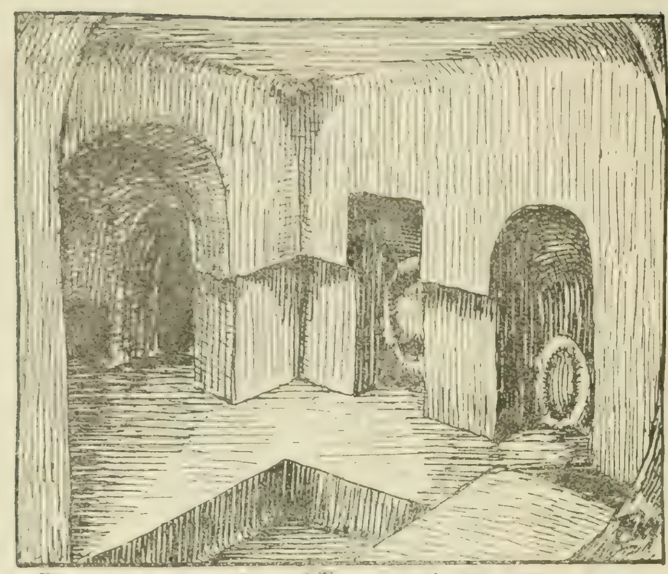
Depuis 1904, il n'y a eu aucune observation nouvelle à faire sur les petites niches.

Toutefois, le h. 2 du groupe 29, présente des niches en culs de four, descendant jusqu'au niveau du sol, de 0m 50 de large environ. (*Fig. III.*)

Dans une sorte de chambre funéraire tenant du hanout et du dolmen (h. 2, groupe 30), des niches descendaient également jusqu'au sol, présentant à mi-hauteur une sorte de table[1].

---

[1] DEYROLLE. Monument mégalithique faisant le passage du dolmen au hanout. (*Bulletin de la Société Préhistorique de France.*)



Interieur du Hanout II Sud-ouest
de Kalaa-es-Snam — Deyrolle 28/1/08

Fig. III.

Lits funéraires.

Certains haouanets présentent dans des renfoncements, dans leur moitié supérieure ou des sortes de bancs ménagés dans leur moitié inférieure, absolument semblables aux bancs-lits qui entourent certaines chambres arabes.

On retrouve ces lits sur un des côtés (z^1 du groupe 12 de Henchir-Soudane, M^2 de Ben-Aïech, hanout des groupes 31 (Kalaa-es-Snam) et 35 (Bougie) sur 2 côtés (Z^2 et Z^4) ou sur 3 côtés (Z^3).

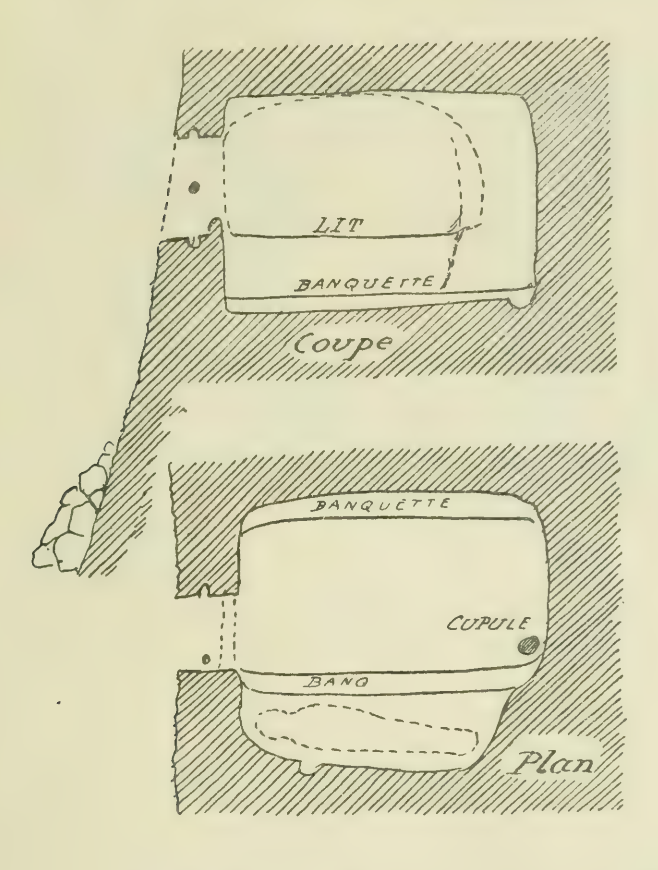
Dans le groupe de Sainte-Marie-du-Zid, ces lits présentaient à une de leurs extrémités un ressaut large de 0^m20 sur 0^m8 de hauteur, simulant un oreiller où aurait pu reposer la tête du défunt.

Dans le hanout nord de la Kalaâ, le lit est creusé d'une cavité anthropoïde comme celle que j'ai décrite à l'îlot de la Quarantaine à Monastir. (*Fig. IV.*)

Evidements d'allongement.

Dans les haouanet du Djebel-Zid, sous les lits, comme à Bougie, existent des évidements en cul de four très larges mais peu profonds, au niveau du sol, qui donnent l'impression, la première fois qu'on les voit, de lits inachevés, mais il est facile de se rendre compte comme l'a fait

M. Debruge, qu'il s'agit d'un dispositif permettant d'étendre à plat un cadavre ou un cercueil.



Hanout Nord de Kalâa-es-Snam

Fig. IV.

Tasseaux pour plancher.

Dans le hanout de Bougie, le lit comportait des tasseaux à chaque extrémité comme pour recevoir un plancher ou empêcher le cercueil de reposer sur la pierre.

Un dispositif analogue se trouve sur trois côtés du hanout 1 du groupe 30. (*Fig. V.*)

Dans le hanout Z[1], ce tasseau oreiller n'existe que d'un seul côté, parallèle et semblable à l'oreiller du lit.

Il y a lieu de penser que les trous placés à 0m 50 du sol et pouvant admettre des bâtons de 0cm 08 de diamètre, au nombre de 2 sur chaque face

et se faisant vis-à-vis (signalé par moi dans le hanout de Sidi-Ali-Djebali), ont pu servir à engager des têtes de solives destinées à former trétaux ou ou à supporter un plancher.

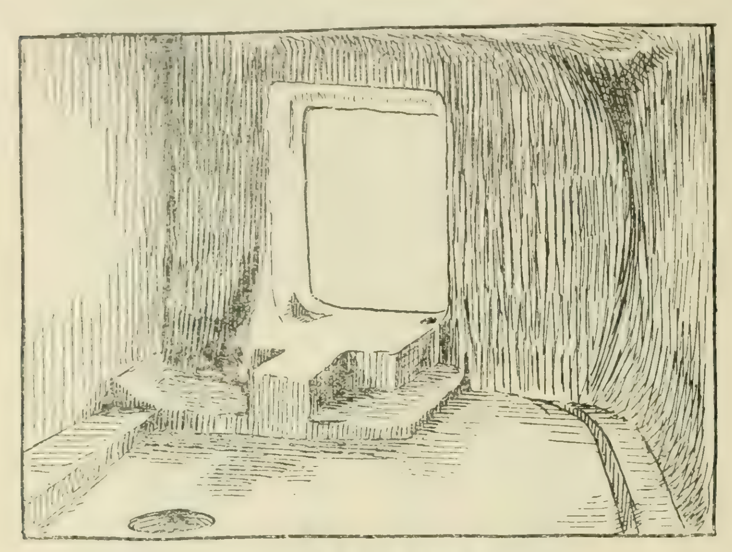


Fig. V. — Hanout dans un bloc isolé à l'est de la Kalaâ-es Snam, vu de l'intérieur, montrant le trou du gond de la porte, les tasseaux et la cupule centrale.

Ornements en relief. — Disques et face humaine.

Il existe dans le h. z^3 une figure humaine avec un relief de 0m03, les yeux sont olivaires, entourés d'un bourrelet en relief; le nez est détruit; la bouche est cernée d'un bourrelet ovale figurant les lèvres; l'oreille droite est réniforme, parait vue de profil, la gauche est vue de face.

Dans les haouanet z^2 et z^3 face à la porte existent également, un relief ovalaire, disques ou figures effacées que je considérais comme ceux qu'avait vus Letourneux.

Enfin au fond des grandes niches du hanout 1 du groupe 29 existe également deux disques descendant jusqu'au sol; l'un de ces disques est entouré d'un demi-thore.

Il est intéressant de rapprocher ces faits de ce qui existe dans les hypogées d'Étrurie, où l'on trouve des lits à oreillers, des macarons et des disques représentant des boucliers ou le portrait du défunt.

Il est également utile de signaler la coexistence sur le même point, à la Kalaa-es-Snam de dolmens et de haouanet, l'un de ceux-ci constitue une chambre carrée, de 2m50 de côté située sous un énorme bloc de rochers, les murs de pierres sèches juxtaposées à angle droit présentent des niches, l'entrée large de 70 centimètres est précédée d'un couloir tortueux en

pierres sèches irrégulières et à ciel ouvert, masqué par un bloc plus volumineux.

Ce dolmen hanout est assez semblable à d'autres dolmens construits, décrits sur divers points du nord de l'Afrique comme par exemple celui de Dougga : « Il se compose d'une chambre creusée dans la roche ayant une entrée sur le côté qui fait face au sud. Pour y pénétrer il faut descendre un escalier assez large de trois marches. Les murs très bien construits avec des pierres bien travaillées et surtout bien assemblées avaient les dimensions suivantes : longueur 1m70, largeur de la fosse 1m15, hauteur 1m50... Le dolmen a donné des objets de poterie grossière et à gros grains (bol, gargoulette, assiettes creuses de diamètre variable avec boursouflure au centre d'un diamètre variable, des débris d'objets en fer, des monnaies avec figures, (taureaux ou cheval) de types grec, punique ou de la Numidie autonome, enfin une trentaine de squelettes disposés par couches, les crânes coiffés d'un vase profond en forme de bol.

Le groupe 32 d'Aïne Fornate forme un hypogée situé à 3 kilomètres à l'ouest de la Kalâa-es-Snam. Un puits A de 0m50 de diamètre s'ouvrant dans le sol, non loin de ruines romaines m'a permis d'y pénétrer ; au fond de ce puits de 3m50 environ s'ouvre une galerie B de 0m50 de large sur 0m90 de haut, qui d'abord orientée à l'est tourne au sud ; ce couloir conduit à une vaste chambre voûtée de 2 mètres de hauteur et de largeur sur 4 mètres de long. Dans la parois sud se creuse un réduit F ; au milieu du sol de celui-ci s'ouvre un trou d'homme que bouchait une pierre plate ; je n'ai pu explorer à cause d'un éboulement, la galerie G sous-jacente, mais j'ai pu constater qu'elle tournait au sud et devait aboutir sous les éboulis d'un abrupt voïsin. Dans le grand couloir central s'ouvre une 2e galerie J qui fait deux coudes successifs vers le nord puis vers l'est et mesure 8 mètres environ, pour aboutir à un véritable hanout de 1m90 de long sur 1m70 de large et de haut, possédant sur sa paroi sud la niche carrée (20 c.) classïque des haouanet : il n'y avait aucun mobilier ; les coups de pic se voyaient sur les parois latérales mais non sur le plafond qui se délite lentement et ne présente pas de traces de suie. Sur le parcours des galeries on remarque de petites niches en cul de four où les constructeurs pouvaient poser où accrocher leurs lampes. Les angles des couloirs sont un peu plus ouverts que l'angle droit, et juste suffisants pour y permettre de passer un cadavre rigide ou un cercueil étroit. (*Fig. II.*)

Les renseignements anciens outre ceux précédemment cités et ceux de Guérin, Vincent, Cagnat, Lavoignat, Pouydaguin, Toutain, Chenel, Duprat joints à ceux nouvellement acquis, nous permettent-ils de nous former une opinion sur l'âge des haouanet et l'origine de ces monuments ?

Je pense qu'il faut encore de nouvelles découvertes qui ne manqueront pas de se produire avant de pouvoir répondre à cette question.

Toutefois il résulte des nombreuses discussions qui ont eu lieu à ce sujet que deux théories restent en présence, en dehors de celle du hanout chambre de momification, basée sur les dispositions même de ces monuments.

Ces théories sont celles du Dr Carton, qui leur donne une origine punique et celles du Dr Bertholon [1] qui affirme une origine égéenne. Le Dr Carton, ayant visité et décrit les haouanet de Toukabeur et de Chaouach, entremêlés de dolmens et de demi-dolmens, a émis l'hypothèse qu'ils étaient dus aux mêmes constructeurs, cette hypothèse est confirmée aussi bien par le passage du hanout au dolmen (Kalâa-es-Snam, Dougga), par les relations que j'ai signalées [2] des haouanet avec les menhirs, les cupules, les polissoires, et autres faits qui semblent rattacher ces monuments à la chaîne des traditions néolithiques, que par le fait identique que j'ai relevé à la Kalâa-es-Snam. La situation éloignée de la mer de cette localité ne peut, à autre point de vue, être invoquée contre la théorie du Dr Carton, d'une inspiration punique, car un cippe découvert par M. Maucler à quelques kilomètres au nord de la Kâlaa constitue pour M. Merlin, un témoignage des idées et des traditions orientales en ce point de l'Afrique romaine.

Les ressemblances que le Dr Carton m'a fait toucher du doigt entre les haouanet et les tombes à mobilier nettement punique, en particulier celles de Gurza, sont évidentes « *in situ* » et les différences qui existent entre elles sont effacées par toute une série de termes de passage tels que les haouanet souterrains de Fortuna et d'Aïne-Fortnate.

L'hypothèse du Dr Bertholon n'est pas moins appuyée sur des faits : ces monuments sont évidemment berbères en ce sens que ce sont des gens de race berbère qui les ont creusés, et, comme il paraît avoir démontré [3] que les langues berbères ont une origine commune avec le grec, il a été conduit à penser que les Berbères, les Pelasges et les autres Peuples de la mer étaient issus d'un tronc commun et que la tradition de creuser des tombeaux dans le roc a suivi les avatars de la langue et de la race berbère venue d'Asie Mineure.

Il y a en effet une analogie frappante avec les tombeaux creusés dans le roc de la Lycie (des baies de Yali et de Makri en particulier), de la Macédoine, de la Grèce (principalement ceux de Kenchraï près d'Argos et surtout un des tombeaux de Castri [4]).

Mais cette analogie s'étend également à bien d'autres monuments inégalement répartis dans une foule de régions de l'Asie Orientale.

En Arabie [5], Doughby a rencontré dans l'oasis d'El-Ala des grottes sépulcrales ; celles d'El-Heger ont des portes monumentales au-dessus desquelles sont gravées des inscriptions nabatéennes et araméenes et sont creusées avec beaucoup de soin dans des blocs de grès en forme de ruches (comme une foule de haouanet tunisiens à la Kalaâ, dans le Cap Bon, à Bizerte) ; à l'intérieur les parois sont entaillées en forme de crèches (?) de

---

[1] *Revue Tunisienne, Année archéologique*, 1903, 1904, 1905, 1907, 1908.
[2] *Bulletins de la Société Préhistorique.*
[3] BERTHOLON. — *Origines et formation de la langue berbère. (Revue Tunisienne)*
[4] M. BELLE. — *Le Tour du Monde.*
[5] *Bull. de la Société de Géographie de Paris.* Voyage en Arabie.

façon à recevoir un corps, c'est-à-dire qu'elles ont un « lit funéraire », souvent aussi c'est dans le sol de la chambre que l'on a creusé une tombe ; ces chambres n'avaient pas trace de fermeture ; à El'Ala même, dans des falaises de 200 mètres de haut est creusé un autre groupe de 200 chambres sépulcrales, mais sans portes monumentales ; souvent on s'est contenté d'une ouverture juste suffisante pour y introduire un corps, comme dans les compartiments pour morts qui se trouvent dans les tours mortuaires de Palmyre, ajoute l'explorateur.

Dans la région du Caucase, nous retrouvons des monuments plus ou moins analogues aux sépultures en falaise : certaines chambres d'Ouplitzikhé [1], cette cité troglodyte que MM. Dubois de Montpereux, Chantre, Polackhine, Zichy et le baron de Baye, ont considérée comme « un insoluble problème historique » où M. Fournier a recueilli des objets néolithiques, où il existe des cupules dans leur sol et des frontons en chevron ; le dolmen bilithe de Trapse creusé tout entier dans un bloc de grès en place, formant une cuve de 2 mètres de côté et ayant une dalle pour couvercle ; les chambres souterraines d'Achalzick, sur les bords de la Koura, qui sont de vraies haouanet ; les chambres sépulcrales du rocher de Vau, en Arménie [2], celles de l'embouchure du Kizil-Irmak, l'ancien Halys, et celle de la Haute-Arménie [3].

En Perse, outre les tombeaux d'Esther et de Mardochée à Hamadan, on rencontre des sépultures en falaises célèbres, comme les grottes de Tagt-i-Bostan et les hypogées de Narkhche-Roustem, qui sont les tombeaux de Darius et de sa famille.

C'est surtout en Syrie et dans tous les pays des anciens Amorrhéens, que l'on trouve des haouanet. La nécropole d'Adloun, près de Tyr, en est un des exemples convaincants. M. Salzman a été frappé de la ressemblance des tombes de Garoun, dans la tribu de Nepthali avec les tombes archaïques de Camiros : « ce sont des excavations creusées dans le roc, dans un terrain à peu près horizontal, un puits carré descend de quelques mètres et sur une des parois s'ouvre la porte donnant accès à la chambre et aux chambres sépulcrales. »

M. Léon Catrun a décrit les tombes des environs de Latakié, où le premier gradin de la montagne des Ansariéchs a été perforé de tombes, les unes à fleur du sol, les autres dans des parois artificielles, les autres sous le roc, couvrant une surface plus large que celle de Paris. Là la porte est de plein cintre, munie d'un escalier, avec évidement semi-circulaire comme dans les hanout I., marquant sans doute la place de la tête. Il existe là aussi une niche funéraire. M. Catrun fait remarquer que ces sépultures ne ressemblent en rien aux chéols phéniciens de Tyr, de Sidon et d'Arvad ; mais plutôt aux Chéols juifs enfin que la forme des voussures ressemble singulièrement à celles que M. Heuzey appelle tombeaux macédoniens.

---

[1] *La Nature.*
[2] *Le Tour du Monde.* Voyage en Arménie, Deyvollé Th.
[3] HUTINGTON. *Soc. d. Anthr. de Berlin*, 1901.

M. Catrun ajoute que partout où il a trouvé ces tombeaux il a trouvé une race à teint clair, à cheveux blonds, très brachicéphale, avec une dépression caractéristique de l'occiput, que les crânes ansariés se rapprochent des paléo albanais mesurés par Wirchow, que ces sépultures sont l'œuvre d'une race qui a couvert la Syrie, l'Asie-Mineure, la Thrace, la Macédonie, la Péninsule hellénique, à laquelle appartiennent peut-être les Albanais et les Zeebecks, surement les Ansariés, race que les Grecs appelaient les Pélasges et localement les Syriens Cappadociens, les Thraces. J'ajouterai que cette race comprenait les Amorrhéens et, avec M. Sayce, que cette race est évidemment apparentée aux Berbères.

A Palæ-Tyr, de nombreux hypogées présentent tout autour la large banquette pour recevoir des cadavres, d'autres sépultures sont analogues à ceux d'Egypte, d'autres enfin sont isolés et taillés dans les rochers sont analogues à ceux de Petra.

Rappelons en passant les innombrables grottes, cavaux et salles sépulcrales de Séleucie-sur-l'Oronte.

Les tombeaux classiques de la Palestine ont divers points communs avec les haouanet. Qu'il me suffise de rappeler les gogim ou fours à cerceaux, les sépulcres décrits par Guérin de l'antique Sichem, celles des monts Gelboë où se voient des demi-pilastres à chapiteaux simples comme dans les haouanet de l'Oued-Keceb et le tombeau de Josué et le tombeau voisin, celui des Macchabés, d'Absalon, ceux de Saint Jacques et de Zacharie dans la vallée de Josaphat, le tombeau de Jacob, celui de Thécla creusé sans doute par les Jabuséens, le tombeau d'Hélène, mais surtout celui appelé grotte d'Astarté, à Cana, qui présente une banquette, un sépulcre et un trou d'homme qui donne du jour comme dans les haouanet de Sidi-Bou-Zekki, de Monastir et d'El-Atrech, ainsi que ceux décrits par de Saulcy, qu'il avait visité à Sichem, qui présentent les mêmes lits à cercueils que les haouanet de la Kalaâ-es-Snam et du Djebel-Zid. En Syrie se retrouve encore la juxtaposition des sépulcres et des dolmens qui se rattachent plutôt à ceux du nord de l'Afrique, qu'à ceux de l'Europe Occidentale.

Les ressemblances avec les hypogées étrusques ne sont pas moins sensibles ; l'entrée des haouanet de Fortuna est identique à celle des tombeaux de Cervetri ; les disques ou les faces sculptées sont encore un nouveau rapprochement ; le plan des tombeaux de Vulci donne en particulier l'impression d'haouanet compliqués.

Les rapprochements avec les hypogées égyptiennes sont plns lointaines, néanmoins ils sont tout indiqués pour les sépultures en falaises, le rapprochement est surtout net avec ceux du Ier et du IIe style, de Beni-Hassan et de Abou-Zembil, où les colonnes présentent la petite niche rectangulaire des haouanet et avec les Drs Carton et Bertholon eux-mêmes, on peut admettre pour le rite des sépultures en falaises de Tunisie une influence nubienne[1].

---

[1] Dr Carton. *Revue Tunisienne*, Mars 1909.

Les haouanet, surtout ceux de Monastir, ne sont pas sans analogie avec les monuments des diverses îles de la Méditerranée, de Chypre, de Malte, comme le Gigantea-de-Gozzo, (où figure sculpté le poisson peint du Djebel-Behelil), l'hypogée de Kassele-Krente.

Mayr a fouillé à 3 kilomètres de Lavalette des chambres creusées dans le calcaire, dont certaines ne pouvaient admettre que des cadavres accroupis ; elles contenaient des ossements humains en désordre, mêlés à des os d'animaux, des poteries, des statuettes de pierre ou d'argile figurant parfois des femmes stéatopyges, des figurines mycéniennes debout ou couchées, une ornementation de vases figurant le poisson ou des quadrupèdes à grandes cornes comme les peintures et rupestres du Djebel-Behelil. Il y avait en somme dans ces chambres sépulcrales un mobilier allant du néolithique à l'âge du fer.

Il n'est pas jusqu'aux Iles Britaniques où l'on ne retrouve des ressemblances avec les monuments mégalithiques nord-africains à chambres cubiques ; le curieux Dwarfie-Stone rappelle un hanout double au même titre que les grottes artificielles néolithiques de la Marne rappellent des haouanet en série ; le monument de Maeshowe, aux Orcades, rappelle non seulement les haouanet, mais encore les Djeddars d'Algérie d'une part, et d'autre part, les tombeaux de Grèce et d'Asie Mineure, comme le tombeau de Tantale ou le Trésor d'Atrée, bien qu'on y ait déchiffré des runes du IXe au XIIe siècle ; les chambres souterraines de Waddon (Surrey), en forme de huttes à toits hémisphériques creusés dans le roc [1].

Il résulte de tous ces faits que les hypothèses de l'éminent archéologue Nord-Africain qu'est le Dr Carton et de l'anthropologue convaincu qu'est le Dr Bertholon, ne sont pas incompatibles, mais qu'il faut reprendre la question de plus haut.

On peut penser dans l'état actuel de nos connaissances que l'origine du rite qui consiste à creuser des caveaux pour les cadavres, en concervant ceux-ci intacts autant que possible a dû prendre naissance vraisemblament chez les néolithiques channaéens, dans le pays des Amorrhées en particulier (Syrie et Palestine), se développer chez des hommes blonds, de race et de langue aryenne (et non chez les Hétéens bruns aux cheveux noirs qui habitaient plus au nord), que ce rite s'est répandu partout où les Amorrhéens sont passés, chez les Juifs, comme le prouvent cent passages de la Bible, chez les Phéniciens, les Arabes ante-islamites (Tadmous d'El-Ala), d'une part, et d'autre part chez les peuplades Egéennes et à parler Aryen, que ce rite est passé dans le nord de l'Afrique, soit avec les Berbères, en laissant des traces de son passage dans les îles et presqu'îles de la Méditerrannée, ou bien, trouvant un terrain favorable dans le génie des Tamahous, des Lybiens autochtones, si le rite a été importé par les Phéniciens ; luttant avec avantage contre les autres rites, incinération, inhumation, aidé en cela par les influences proto-égyptiennes, égyptien-

---

[1] CLINCH. *In The Man*, 1903.

nes et carthaginoises, supplantant sur certains points les rites de l'ensevelissement en jarre, celui du dolmen charnier et avec dispersion des os ou fraternisant avec lui comme en Syrie et au Caucase, pour finir son évolution dans les catacombes chrétiennes jusqu'à la grande invasion hilalliene qui le fait disparaître.

Mais cette vue n'est encore qu'une fragile hypothèse et la parole est toujours aux chercheurs.

Discussion.

M. Atgier. — L'intéressante communication de mon excellent confrère et ami le Dr Deyrolle, nous fait connaître des découvertes faites par lui et qui, jusqu'à présent, étaient à peine connues.

En dehors des hypothèses qui attribuent ces souterrains à des sépultures anciennes, préhistoriques peut-être, il y aurait lieu de préciser si l'attribution de ces souterrains à d'anciens silos peut-être complètement éliminée, ceci pour deux raisons distinctes.

Il est difficile d'admettre tout d'abord que des souterrains ayant servi à des sépultures aient une entrée aussi difficile que celle d'un puits et de couloirs d'un accès difficile également, faisant communiquer les caves entre elles; les sépultures ne se font pas d'habitude clandestinement dans une tribu ou région.

Il en est autrement des approvisionnements que les tribus avaient besoin de cacher à l'œil des envahisseurs, il y avait intérêt à ce qu'ils fussent difficiles à découvrir et à ce que leur accès présentât de grandes difficultés pour des nouveaux venus.

De tels souterrains pouvaient servir de silos soit à une famille, soit plutôt à une tribu ; soit pour la consommation journalière, soit pour les réserves en cas de guerre ou de famine.

Ce qui semblerait éliminer l'idée unique de sépulture, ce n'est pas seulement la difficulté de découvrir et de pénétrer de tels souterrains, mais aussi l'absence de tout ossement dans les fouilles qui y furent faites.

J'ai ouï dire dans le Sud Algérien que les excavations plus ou moins comblées que l'on rencontre parfois au milieu d'une plaine ou sur les plateaux ne sont pas uniquement des orifices d'entrée de silos particuliers, pyriformes, mais aussi parfois des entrées de silos plus compliqués.

M. Marcel Baudouin. — Je suis très frappé par la description que vient de faire notre confrère de ce monument souterrain complexe, possédant diverses chambres et des couloirs coudés. On dirait, vraiment, qu'il s'agit là d'un *Souterrain-refuge* ; et, par suite, je me demande si les *haouanet* ne sont pas aussi parfois des « chambres de refuge ».

Il me semble qu'il est possible de distinguer les *Souterrains sépultures* des *Souterrains-refuges*. Je crois que l'*orientation*, en particulier, peut servir pour le diagnostic, de même que certaines dispositions spéciales dans la construction : prises d'air, chausse-trappe, etc. C'est un point à étudier.

Mais, pour cela, il faudrait des plans bien faits, très détaillés et très précis.

M. Deyrolle. — Le silo fort commun dans le nord de l'Afrique a le plus souvent la forme d'une bouteille ouverte au niveau du sol. On les reconnaît de fort loin lorsqu'ils sont comblés, ce qui est presque toujurs le cas, par la présence d'un figuier généralement, plus rarement d'un olivier ou d'un caroubier, qui pousse vigoureusement dans les terres rapportées qui comblent la cavité. Les haouanet seraient trop incommodes comme greniers et rarement ils ont été utilisés comme tels par les Arabes.

Une autre forme de silo ou matmar existe dans la région de l'Enfida, à Takrouna. Sur un piton isolé où existe une ville berbère, les fentes des falaises ont été maçonnées, fermées. Les habitants de la plaine y déposaient leurs grains dont les habitants prenaient la garde.

M. Vel[1] a décrit à Sila (Province de Constantine), environ 300 grottes en forme de silos, au milieu de ruines mégalithiques. Elles sont creusées de main d'homme sur les flancs de la colline de Sila, leur entrée forme un trou vertical de 0m 80 de diamètre et leurs dimensions sont de 5 mètres de long, 3 mètres de large et 20 mètres de hauteur. L'auteur pense qu'elles ont pu servir d'habitation.

Certains haouanet ont été utilisés secondairement comme greniers, celui de Sidi bou Rouïgat, par exemple, ou ceux du sud-est de la Kalaâ-es-Snam, placés en arrière d'habitations berbères en abris sous roche, beaucoup ont servi de refuges aux bergers, quelques-uns, comme celui de Sidi bou Zekki sont devenu des Khallouïa ou sanctuaires musulmans.

Aux observations de M. de Mortillet l'auteur répond.

M. de Mortillet rapproche l'hypogée d'Aïne-Fortnate des Djeddars d'Algérie. Cet hypogée contient deux haouanet atypiques, en ce sens que l'entrée est dissimulée et c'est là précisément le point qui éloigne le plus ces deux sortes de monuments comparables à d'autres égards. Dans les djeddars, la complication inouïe des fermetures que M. de Mortillet a si bien mise en valeur, a évidemment pour but la conservation du corps en le soustrayant aux recherches des profanateurs ; dans les haouanet, au contraire, bien qu'ils soient de préférence creusés dans les défilés les plus reculés des montagnes, l'entrée de la sépulture est le plus souvent visible d'assez loin ; les ennemis que l'on a le plus redoutés ne paraissent pas avoir été les violateurs de tombeaux, mais les intempéries de l'air et l'humidité. Les précautions prises dans les deux cas avaient bien pour but la conservation des restes du défunt, mais elles envisageaient deux processus différents de destruction. Ces précautions sont prises simultanément par les anciens Egyptiens dans leurs grandioses monuments où ils sont arrivés aux conditions optima de perennité des cadavres. Les haouanet sont aux hypogées ce que les Djeddars sont aux Pyramides.

---

[3] *Bull. de la S. A. de Constantine*, 1906.

M. le Dr Baudouin demande quelle est la technique de la construction des haouanet.

Ils sont creusés au ciseau dans la roche dure et au pic dans les grès friables. Dans le premier cas les traits sont scalariformes. M. Lissauer pense que ces monuments appartiennent aux époques du bronze et du fer[1].

L'hypothèse du Dr Baudouin que l'hypogée d'Aïne-Fortnate (celle, la seule peut-être en question), peut être un souterrain-refuge, la réfutation est facile par ce qu'il a lui-même fait connaître de ces monuments et les particularités qu'il a si bien mises en relief : ici il n'y a rien de tel, il n'y a surtout pas de conduit d'aération qui eût rendu ce souterrain habitable.

L'un des Secrétaires : Anthony.

885e SÉANCE. — 6 Mai 1909.

Présidence de M. d'Échérac.

M. le Président propose de reporter la prochaine séance au jeudi 27, le 20 mai étant jour férié. Accepté.

M. Dubreuil-Chambardel fait une communication sur le nécropole gallo-romaine de Château-Gaillard (non remis).

A propos du procès-verbal.

M. P. Raymond. — M. Marcel Baudouin ayant déclaré à la séance du 1er avril qu'il ne reconnaissait pas sur le fémur présenté par M. Manouvrier les lésions de la luxation congénitale de la hanche et qu'il se refusait de discuter la pathogénie de cette dernière, ailleurs qu'à la Société de chirurgie, j'avais pensé que la discussion était terminée et que je pouvais, profitant des vacances de Pâques pour aller faire une excursion préhistorique en Lorraine, remettre à aujourd'hui la présentation que j'avais annoncée d'un deuxième fémur néolithique offrant les lésions de la luxation congénitale de la hanche. Il paraît que, « cédant aux sollicitations pressantes de certains de nos collègues », M. Baudouin s'est décidé à traiter dans la dernière séance cette même question de la pathogénie de la luxation de la hanche. Dirai-je que je regrette de n'avoir pas entendu son argumentation ? Il paraît aussi que M. Baudouin a traité la mienne de légende scientifique : je ne lui répondrai qu'un mot : Qu'en sait-il ? Je me bornerai donc à présenter le fémur, renvoyant ceux que la question intéresserait à l'article que j'ai publié sur la pathologie préhistorique[2].

---

[1] A. Lissauer. Studien über die Kabylen. *Zeitseh f. Ethnologie,* 1908.

[2] Contribution à l'étude des populations néolithiques dans le Sud-Est de la France. *Revue préhistorique,* 1906, p. 41.

LE CHINOIS TCHONG-A-SAM A PARIS;

Note et rapport inédits de L.-F. Jauffret et de Le Blond à la *Société des Observateurs de l'Homme* (an VIII).

Par M. Georges Hervé.

I

Quand, le 19 octobre 1800, au matin, la corvette *Le Géographe* et la gabarre *Le Naturaliste* quittèrent le port du Havre, pour entreprendre, sous le commandement du capitaine de vaisseau Baudin, ce voyage de découvertes aux Terres Australes qui devait laisser, dans les fastes de la géographie, de l'histoire naturelle et de la science de l'homme, tant de traces si profondes, un Chinois nommé *Tchong-A-Sam* figurait comme passager, traité sur le pied d'officier, au rôle du *Naturaliste*.

Qui était ce Chinois? Par suite de quelles circonstances se trouvait-il embarqué parmi les membres d'une expédition ayant pour objet les sciences et la politique ? C'est sur quoi nous renseignent quelques lignes du zoologiste François Péron, qui fut l'historiographe et l'une des personnalités les plus marquantes de ce mémorable périple.

« Indépendamment des officiers du *Naturaliste*, il y avait, a écrit Péron [1], à bord de ce dernier navire, un personnage assez connu, le nommé A Sam, Chinois, natif de Can-toung. Fait prisonnier par un corsaire français, à bord d'un bâtiment de la Compagnie Anglaise, A-Sam avait été successivement évacué d'hôpitaux en hôpitaux, jusqu'à celui du Val-de-Grâce. La présence d'un Chinois dans la capitale y produisit assez de sensation pour que le Premier Consul en fût instruit. Dès ce moment, A-Sam fut heureux et libre ; les secours de tous genres lui furent prodigués pendant son séjour à Paris ; et pour mettre le comble à ses bienfaits, le Premier Consul ordonna qu'A-Sam fût rendu à sa patrie, à sa famille ; qu'embarqué à bord de nos vaisseaux, il y fût traité comme officier, et les administrateurs de l'Ile-de-France reçurent ordre de lui continuer ces soins jusqu'à ce qu'ils pussent lui procurer une occasion sûre pour son retour en Chine... Heureuses les nations où de pareils soins sont accordés à l'étranger malheureux ! Béni soit le chef ainsi généreux et bienfaisant ! »

Mais ce que Péron n'a pas dit, c'est que le rapatriement de Tchong-A-Sam et la haute protection qu'avait étendue sur lui le chef de l'Etat, n'étaient que l'heureux dénoûment d'une longue suite de tribulations et de misères auxquelles l'infortuné Céleste, resté seul, sans appui, sans ami, au milieu d'un peuple indifférent dont il ignorait la langue et qui ne com-

---

[1] Voyage de découvertes aux Terres Australes ; livre 1er, chap. 1er, t. I, p. 11.

prenait pas la sienne, eût infailliblement succombé, s'il n'eût trouvé pour lui tendre la main un philanthrope au cœur chaud, dont le nom vaut d'être sauvé de l'oubli : le citoyen Eustache Broquet, sur qui l'on regrette de n'en pas savoir davantage, ne se contenta pas d'arracher A-Sam au désespoir et sans doute à la mort par une sympathie agissante ; il alla jusqu'à apprendre le chinois afin d'entrer avec lui en communication plus intime. Il appela, en outre, sur le jeune prisonnier l'attention et l'intérêt de la *Société des Observateurs de l'Homme*, qui venait de se fonder (en frimaire an VIII, décembre 1799).

Les études consacrées par les Observateurs de l'Homme au Chinois, hôte malgré lui de la capitale, le bruit qui se fit autour d'elles, furent certainement la cause principale qui détermina les pouvoirs publics à s'occuper du sort de A-Sam [1] ; et c'est ainsi que nous avons à nous féliciter de voir les premiers pas de l'anthropologie en France associés à un acte éclatant de bienfaisance et de pitié, à une manifestation de ce sentiment que les anciens qualifiaient si bien en l'appelant *caritas generis humani*.

II

L'histoire de Tchong-A-Sam, qui n'était connue jusqu'ici que de façon très sommaire, peut être retracée aujourd'hui en tous ses détails, grâce aux papiers inédits de L.-F. Jauffret. Ces papiers, contenant une partie des archives de la *Société des Observateurs de l'Homme*, dont Jauffret fut le secrétaire perpétuel, passaient pour perdus : pendant plus d'un demi-siècle ils étaient restés inutilisés entre les mains de détenteurs auxquels manquèrent, à l'un le temps, à l'autre les connaissances nécessaires pour en faire bénéficier le public. Devenus, dans ces dernières années, la propriété du professeur E.-T. Hamy, ils allaient enfin voir le jour, quand une mort à jamais regrettable a enlevé trop tôt à la science notre éminent confrère et ancien président. Mme Dubard-Hamy, en mémoire de son père, a fait don alors à la Société d'Anthropologie, par un acte aussi généreux qu'éclairé, des papiers de Jauffret. La Société a bien voulu me confier la mission de les examiner et d'en assurer, dans la mesure où il paraîtrait convenable, la publication.

---

[1] Quelques lignes du *Magasin Encyclopédique* de Millin (6e ann., t. II, p. 390) en sont la preuve. « Les papiers publics, y lisons-nous, ont tous parlé de l'arrivée à Paris d'un jeune Chinois mais l'abandon où il vivait dans l'hôpital du Val-de-Grâce, comme prisonnier de guerre malade, ne permettait guère qu'aux vrais amis de l'humanité et de la philosophie de porter sur lui des regards attentifs... Le C. Eustache Broquet, instituteur, a le premier cherché à lui être utile et à lui faire entrevoir un terme à ses maux... Le gouvernement a enfin été informé de ce qu'il avait ignoré plus d'un an, et le jeune Chinois va être remis au respectable Sicard, l'interprète national du genre humain. Ce plénipotentiaire de tous les actes de bienfaisance et d'hospitalité a senti combien il était essentiel que le C. Broquet voulût continuer ses bons soins auprès d'A-Sam, puisque, déjà initié dans la langue chinoise, il parvient à se faire entendre et à se servir utilement du peu de livres que nous avons sur cette langue. »

Dans la séance publique du 18 thermidor an VIII, Jauffret communiquait aux Observateurs de l'Homme une *Notice des travaux de la Société depuis sa formation.* « La Société, disait-il, devait s'occuper aussi du jeune Chinois qui est actuellement à Paris. Des commissaires nommés par elle [1] se sont transportés auprès de lui, et leur rapport, qui sera lu à la séance publique, fera connaître les résultats qu'ils ont obtenus. »

Les commissaires dont parlait le secrétaire perpétuel étaient Jauffret lui-même et le vice-président Le Blond. Le premier avait rédigé déjà, sur l'enquête à poursuivre, une note de deux pages in-folio, à propos de l'audition par la Société du citoyen Broquet ; le second présenta, dans cette même séance du 18 thermidor, le rapport officiel annoncé par Jauffret. On lira avec intérêt, croyons-nous, ces deux documents.

Note autographe de L.-F. Jauffret sur le Chinois Tchong-A-Sam.

La Société des Observateurs de l'Homme ne peut remplir avec succès le but utile qu'elle s'est proposé dans ses travaux, qu'en multipliant les recherches et les observations sur un sujet si intéressant à connaître et si peu connu jusqu'ici. Elle doit être plus jalouse de recueillir des faits, plus portée à applaudir au mérite modeste de ceux qui se bornent à en amasser, qu'ambitieuse de présenter des systèmes ou de les admirer. Un auteur systématique cherche moins la vérité que l'illusion. Il prend pour la réalité les chimères d'une imagination exaltée, et lors même que la force de la vérité l'entraîne, il se roidit contre elle, si la direction qu'elle lui donne l'écarte de la route qui lui fut tracée par son orgueil.

Les réflexions que je fais à cet égard s'appliquent naturellement au mode à suivre en étudiant un individu fort intéressant à connaître, mais fort difficile à observer. Je veux parler du jeune Chinois qui est actuellement à Paris, et avec lequel un observateur intelligent entretient déjà des relations assez intimes pour en obtenir des réponses très précieuses.

La Société entendra sans doute avec intérêt le citoyen Broquet lui faire part des efforts qu'il a faits pour venir à bout d'établir une communication d'idées entre le jeune Chinois et lui. Ces efforts successifs, que le succès le plus complet commence à couronner, sont d'autant plus dignes de fixer votre attention qu'ils ne sont le fruit d'aucune combinaison systématique. Ils méritent d'être recueillis et conservés. Le citoyen Broquet, instruit du désir que la Société des Observateurs de l'Homme a témoigné de les connaître, s'est empressé de venir lui en faire part. Il aurait amené au milieu de vous son élève et son ami, si ce dernier, retenu au lit par un petit mouvement de fièvre, avait eu la liberté de le suivre. Le citoyen Broquet, craignant d'oublier quelque fait intéressant dans le rapport succinct qu'il va vous faire, a bien voulu promettre de faire hommage à la Société de ses propres notes, pour la mettre dans le cas de recueillir celles qui lui paraîtront plus utiles. Il a proposé, de plus, de faire au jeune Chinois, devant des commissaires nommés par la Société, toutes les questions sur lesquelles une réponse pourrait être jugée utile.

---

[1] Dans la séance du 28 messidor.

III

Le rapport de Le Blond, beaucoup plus étendu, est écrit d'une plume qui ne se ressent que trop des plus mauvaises formules littéraires de l'époque[1]. Peut-être les curieux du passé trouveront-ils là un surcroît de saveur; pour nous, anthropologistes, les faits relatés importent surtout.

Rapport sur le jeune Chinois qui est actuellement à Paris.

La Société des Observateurs de l'Homme ne pouvait être indifférente au bruit public qui annonçait l'existence à Paris d'un Chinois.

Elle éprouva naturellement le besoin de recueillir, dans une telle occasion, des matériaux précieux pour la connaissance d'un peuple qui se tient religieusement isolé du reste de l'univers.

Elle nous a chargés, Jauffret et moi, des premiers renseignements; elle a voulu que nous pussions la mettre à portée de juger ce qu'elle doit espérer ou tenter, et de déterminer la série d'observations que peut fournir, au physique, au moral et à l'intellectuel, le représentant de la plus ancienne et de la plus nombreuse des associations existantes.

Nous ne nous dissimulons pas combien sont encore imparfaits les résultats de nos recherches; mais nous croyons avoir fait ce que permettaient les circonstances, et la Société pourra estimer le moment où il sera convenable d'en faire davantage.

La difficulté la plus grande, sans doute, était d'obtenir quelque point de contact avec le jeune étranger. Et s'il nous est permis d'épancher ici des sentiments amers, ce sera moins sur le malheur que prépare à cet enfant d'un autre monde, l'abandon où il est resté, que sur la déshonorante indifférence qui, dans le sein d'une nation policée, n'a laissé produire aucun acte de l'antique hospitalité dont nos pères s'honoraient. Mais fallût-il un autre motif d'intérêt ? Combien il était puissant, celui de mettre en action une grammaire vivante de la langue près de laquelle échoue tout l'orgueil de nos savants ! Aucun d'eux ne sent-il donc plus cet aiguillon impérieux, ce besoin de savoir qui ne demande que des occasions, que des sujets d'étude ?

Ce que les savants, ce que les initiés dans les langues orientales n'ont pas fait, un homme zélé, éloigné par lui-même de toutes les faveurs du gouvernement, obligé de dérober à ses propres occupations tous les instants qu'exigeaient ces nouveaux rapports; un homme enfin qui avait tout à surmonter pour cette entreprise, a osé s'y dévouer. Le citoyen Broquet doit recevoir nos éloges, puisqu'il a pris sur lui tout ce que les premiers abords ont eu de difficile.

Figurez-vous, estimables confrères, l'infortuné abandonné dans un hôpital après 6000 lieues de traversée, arraché à ses compatriotes pour ne plus voir, ne plus entendre que des êtres insensibles et au moins sourds aux expressions de sa douleur et de ses besoins. Voilà l'homme que, sur son lit de misère, le citoyen Broquet a voulu rendre au bonheur, à la société.

---

[1] La *Décade philosophique,* parlant de ce rapport, disait : « L'auteur lit avec une telle rapidité que, malgré toute l'attention possible, on ne pouvait saisir l'ensemble de ses observations, dont quelques détails ont paru très intéressants. » (An VIII, 4e trim., n° 33, p. 368.)

Le premier, il a cherché à deviner ses désirs, à lui faire soupçonner qu'on pouvait encore lui être utile, qu'on saurait apprécier ses maux, et qu'on se flattait de les adoucir.

C'est au citoyen Broquet lui-même qu'il appartient de retracer la succession de tentatives et d'essais qui l'ont amené à ce degré d'intimité par lequel il est à la fois l'interprète et l'élève de celui qui est aussi jaloux d'entendre que d'être entendu.

Dans les observations dont le citoyen Broquet enrichira nos Mémoires, vous serez surtout pénétrés de la sainte retenue à laquelle il a soumis ses opérations. Ce n'était pas à l'intelligence, c'était au cœur qu'il fallait tout adresser. Le sentiment est de tous les pays, de tous les âges. Honneur, honneur à la délicatesse qui a subjugué cette âme trop justement aliénée par ses malheurs ! Honneur surtout à la longue patience qui se pressait moins de recueillir des faits que d'accoutumer la plante à la nouvelle vie qu'un autre ciel lui préparait !...

Deux voies se présentaient : enseigner à l'étranger le français ; apprendre de lui sa langue. Le citoyen Broquet a préféré celle-ci, parce que, fort de ses dispositions personnelles à l'étude des langues, soutenu par le concours de différents dictionnaires et ouvrages grammaticaux, il était bien plus sûr d'accélérer les rapprochements. La Société verra dans quel cas il vaut mieux prendre l'autre voie pour étudier les développements de l'esprit qui arrive à la lumière par la force même de ses rayons. Mais elle sentira probablement que ces développements ne pouvaient avoir d'intérêt réel qu'en raison de l'intelligence déjà manifestée dans les premiers dialogues du Chinois et de son laborieux interprète.

En effet, s'il eût été de cette classe obscure, plus ignorante encore en Chine que chez nos peuples policés, quelle utilité y eût-il eu à recommencer son éducation ? Telle philosophique et telle perfectible qu'on eût espéré de la rendre, elle ne nous eût pas fait acquérir sur la Chine des connaissances que l'individu n'en eût pas rapportées. Nous aurions eu un homme de plus, mais cet homme n'aurait rien eu de chinois.

Du moment, au contraire, où nous pouvons retrouver en lui les traces précieuses d'une éducation soignée, et l'aptitude qui en résulte pour saisir et comparer les notions nouvelles, nous sommes sûrs que le parallèle de nos mœurs avec celles dont il est lui-même le résultat, donnera lieu à des rapprochements aussi nombreux que piquants.

Il était d'autant plus essentiel de reconnaître, avant tout, si c'était réellement un Chinois que nous avions à notre disposition, que l'on a toujours regardé comme un phénomène de supposer un Chinois hors de ses antiques limites[1]. Tous ceux qui, journellement, s'embarquent pour négocier aux îles de la Sonde, au Bengale et même au golfe Persique, appartiennent à la horde confuse qui peuple Macao : mélange de diverses nations, parlant un méchant portugais, et n'ayant du grand peuple que l'habit et le stupide asservissement aux *Quum* de tous les ordres.

---

1 Cependant, comme le notait le *Magasin Encyclopédique*, dans un article sur le jeune Chinois (6e ann., t. III, p. 100-102), « les excursions des particuliers chinois en Europe ne sont pas aussi rares qu'on se l'imagine vulgairement ; elles se font surtout par le moyen des Anglais. »

Notre voyageur nous a bien expliqué qu'il était de Nankin, et seulement établi à Kanton pour le commerce[1]. D'ailleurs, la forme même de sa tête, dont le crâne se recule sous un angle de 40 degrés, est aux yeux des naturalistes le caractère de la race mongole. Notre confrère Cuvier a bien précisé cette observation dont il enrichira nos Mémoires.




Fig. 1 et 2. — Portrait de Tchong-A-Sam (profil et face), gravé par Mme Migneret, et extrait de J.-J. Virey, *Hist. Natur. du genre humain*, t. I., p. 460.

C'est encore un caractère national que le plaisir avec lequel il s'est vu revêtir d'habits chinois, au cabinet des Antiques et chez le citoyen Sylvestre[2].

Il s'appelle Tchong-A-Sam, *Tchong* serait le nom de famille; *A*, une sorte d'article de *Sam*, terme numéral annonçant qu'il est le troisième en ordre de progéniture.

Le frère qui l'accompagnait dans l'expédition, et pour lequel il témoigne une grande vénération, s'appelle *Tchong-A-Gui*, avec le terme numéral de deuxième. Ce *Tchong-A-Gui* a 25 ans. Le nôtre n'en a que 23. Il est marié à une femme de 19. Mais, ce qui nous ramène à la piété filiale si chère aux Chinois, ce n'est pas pour sa femme, c'est pour sa mère que ses yeux se sont baignés de larmes quand il a parlé du retour de ses compatriotes, au milieu desquels on le redemanderait en vain. Et prenant aussitôt le ton douloureusement maternel, il s'écrie : « Manque A-Sam ! manque A-Sam ! »

Cette famille est vouée au commerce; il paraît que les Anglais avaient déterminé les deux frères à venir négocier directement en Europe, avec l'assurance de les ramener aussitôt. Du thé, de l'encre de la Chine, des éventails, des colliers odoriférants, voilà tout ce qu'il a encore été possible de reconnaître dans l'énumération des marchandises qui formaient leur pacotille. L'expédition était composée de 17 Chinois, dont 4 négociants, 3 ouvriers (tailleurs et cordonniers) et 10 matelots; dans le surplus de l'équipage se trouvaient 4 Portugais et 60 Anglais. Tous ont été faits prisonniers par un de nos corsaires, qui les a débarqués à Bordeaux[3]. Les Chinois y ont figuré plusieurs mois. Nous croyons même avoir démêlé qu'ils y ont donné le spectacle d'une course de chevaux et d'une lutte à la chinoise, qui a causé aux Bordelais le plus grand plaisir.

---

[1] Avec sa famille, composée de 4 frères et 2 sœurs (*Ibid.*, t. II).

[2] Le cabinet des Antiques, dont Millin, de la Société des Observateurs, était le conservateur. — Le Cit. Sylvestre de Sacy, professeur d'arabe à la Bibliothèque Nationale.

[3] La traversée avait été de près d'un an, sans relâche nulle part. Les prisonniers restèrent environ sept mois à Bordeaux, et, après un séjour de quatre mois à Valenciennes, on les fit, à l'exception d'A-Sam, passer en Angleterre (*Magas. Encycl.*, 6e ann., t. III.

De Bordeaux à Orléans, d'Orléans à Valenciennes, les prisonniers ont été confondus jusqu'au moment de l'échange. A-Sam, s'étant trouvé malade, a été abandonné dans l'hôpital d'où, par de nouvelles mutations, il a été transféré jusqu'à celui du Val-de-Grâce, où il reste sous la police militaire.

Sa santé, toujours faible, nous a paru souffrir beaucoup plus du désagrément de sa position que de causes intérieures; et, dans le fait, pouvons-nous croire qu'un homme né dans l'aisance ne soit pris du désespoir lorsque, sans aucun moyen d'exprimer ses besoins et de connaître le sort qui lui est réservé, il se sent éloigné de tout secours et de toute consolation ? Si la vie des hôpitaux n'est pour la majeure partie de nos soldats qu'une vie de souffrances et de privations, que doit-elle être pour un individu qui ne participe à nos mœurs, à nos usages, que par les contrariétés que nous lui faisons éprouver et par l'esclavage, les jeûnes auxquels nous le réduisons ?

Cet état habituel de peine était un grand obstacle aux opérations intellectuelles dont il eût été si précieux que rien ne ralentît l'enchaînement. Comment suppléer à ce calme de l'esprit, si nécessaire pour tous les hommes et surtout pour ceux qui, comme A-Sam, sont séparés de la société par toute l'organisation de la société?

Toutes les figures que nous lui avons montrées, ont servi de texte à autant de leçons qu'il donnait au citoyen Broquet sur la manière de prononcer les noms et d'exprimer les idées. Celles que nous savions copiées d'un manuscrit du cabinet Bertin lui ont paru très vraies; quelques-unes, copiées de Du Halde et dont nous-mêmes savions nous méfier, ont attiré sa juste critique, entre autres celle de l'Empereur; non pas qu'il voulût se glorifier de l'avoir jamais vu; personne, nous exprima-t-il avec une sorte de respect, personne ne le voit. Il y a ici quelque contre-sens, car,dans une autre occasion,il a décrit la manière dont l'Empereur paraît en palanquin dans les cérémonies.

Un de ces contre-sens s'est expliqué avec un peu de réflexion : nous lui montrions un planisphère chinois; il en reconnut la forme, en fit entendre l'usage et en prit occasion de dire, avec une sorte de contentement, qu'à la différence de notre pays, dans le sien les étoiles paraissaient toujours. Ce toujours n'est bien évidemment qu'une opposition à la fréquence des nuages qui, dans nos climats, voilent la majeure partie de nos nuits.

Nous lui avons présenté aussi une grande pancarte, par-dessus laquelle brochaient plusieurs configurations en encre rouge. Le titre seul et quelques caractères de la première colonne lui ont paru intelligibles. Nous avons lieu de croire que cet écrit est un placard de défenses s'affichant à un poteau, et dont le titre, l'intitulé sont en chinois, le reste en quelque idiome de nation dépendante. Les signes rouges sont les paraphes de chaque mandarin qui a ainsi apostillé ou sanctionné cette défense, en lui imprimant le caractère qu'on ne peut méconnaître sous peine de la vie.

Nous n'avons pu asseoir aucune idée nouvelle sur l'écriture chinoise. Il n'y a pas de doute que chaque clef ne soit un composé de plusieurs signes rappelant chacun leur radical ; mais comment le composé de ces radicaux finit-il par donner une idée implexe, s'exprimant par un son monosyllabique ?

Il épelait, pour ainsi dire, 8 ou 10 éléments combinés dans une clef, prononçait ensuite le son unique *pou*, dont Fourmont donnait en marge l'indication : mais il ne pouvait y attacher d'idée. C'était le mot *servus*, pris comme politesse de style épistolaire. Ce contraste mérite d'être approfondi et peut contenir une des questions les plus intéressantes sur la langue chinoise.

Nous ménagions comme l'exercice le plus intéressant celui du petit instrument qui sert aux Chinois pour leur calcul : au moyen de petites boules d'ivoire enfilées 7 par 7, par colonnes, dans une espèce de châssis. Dès que nous lui avons montré l'instrument, il a répété le nom sous lequel nous le connaissions de *souan pan*, et il a affecté aux colonnes ceux de la numération. Puis il s'est mis à exécuter tous les calculs, comme la Chambre des comptes les faisait, avec des jetons qu'on relève de 5 en 5 ou de 10 en 10.

En Chine donc, le calcul décimal est dans toute sa pureté, et le même *souan pan*, en affectant telle ou telle colonne à celle des unités, satisfait aussi bien aux milliards qu'aux millièmes parties. Mais il ne s'est pas borné à répondre à nos questions, à effectuer les calculs que nous lui donnions. Il a aussi voulu éprouver nos connaissances ; il nous a dicté une addition, l'a figurée avec le *souan pan* et l'a articulée en français.

Cette articulation n'est pas la moindre difficulté à surmonter pour son éducation ; car, de même que beaucoup de ses intonations nous paraissent très pénibles à former, les nôtres lui présentent des nuances qu'il ne peut saisir.

Toute en monosyllabes, la langue chinoise se refuse aux sons liés, et non seulement d'une syllabe à l'autre A-Sam laisse un intervalle, mais, dans une syllabe, il ne peut émettre assez rapidement les sons que nous appelons consonnes doubles. Il place entre deux une voyelle, et la plus analogue à celle qui doit suivre. Ajoutez à cela la substitution des consonnes fortes aux faibles, et vous verrez le mot *grand* devenir *caland*; *gros*, *kolos*; *français*, *falançais*. Nous récrierions-nous encore, lorsqu'un *gn*, un *tch* plus ou moins guttural, un *ia* plus ou moins modulé, nous échappant dans sa prononciation, nous fera confondre des idées très séparées pour lui ?

Nous ne pouvons finir sans consigner quelques-unes de ses réponses sur une matière que nous avions bien peu de données même pour effleurer :

« Y a-t-il longtemps que Confucius est mort ? »

« *Çien, çien, çien, çien, et tout plein de çien* »; çien est le nombre 1000.

« Où est-il ? » Il nous a figuré un buste, nous a montré que ce buste se retrouvait partout et qu'on le saluait avec beaucoup de respect. « Les Chinois, ajoutait-il, sont tous des hommes de Confucius. »

Nous aurions dû faire observer qu'il a saisi dans la traversée quelques mots portugais et quelques mots anglais; mais la manière dont il les défigure ne permet pas de s'en servir pour communiquer avec lui. Laissons plutôt le citoyen Broquet devenir Chinois; admirons dans le jeune A-Sam la délicatesse avec laquelle il redresse la prononciation et fait répéter les mots mal rendus; voyons dans cette attention une double preuve de la bonne éducation d'A-Sam. En effet, en même temps que son oreille est assez susceptible pour ne pas se contenter de sons grossiers [1], il a ce dernier degré de sociabilité qui craint de manifester quelque apparence de reproches ou d'offenser l'amour-propre des autres.

Il est de l'essence de la Société des Observateurs de l'Homme, il est du devoir de tous ceux qui aiment leurs semblables, de désirer pour A-Sam une position

---

[1] A-Sam, d'aprés le *Magasin Encyclopédique* (6e année, t. III), avait quitté Nankin à dix ans, et appris à lire, à écrire et à compter durant les trois dernières années qu'il y avait passées. « Il sait tracer en chinois les caractères correspondant à tous les mots qu'il emploie et qu'il profère, et il sait lire tous les caractères chinois qu'on lui présente. »

plus heureuse. Quand on pense aux faibles secours qui suffiraient pour assurer son existence dans une autre maison publique, on ne peut douter que bientôt l'humanité, l'hospitalité, l'amour des sciences, ne réparent les injures qui leur sont faites dans la personne de cet étranger. Puissent les regards de la Société hâter ce moment et jeter, en attendant, quelques douceurs sur le sort de A-Sam, qui est pour nous *Res sacra, miser* !

IV

Ici finit l'histoire de Tchong-A-Sam. Complétons-la, toutefois, en rappelant qu'il n'était point le premier Chinois que l'on eût vu en France.

En 1687 déjà, un nommé Michel Chin-Fo-Tsoung, de Nankin également, amené, croit-on, par le Père Couplet, avait permis aux Parisiens du grand siècle de contempler un fils du Milieu.

Une trentaine d'années plus tard, ç'avait été Hoang, surnommé Arcadius, qui se serait marié et serait mort à Paris en 1716 [1].

Et, enfin, dans les derniers temps de l'Ancien Régime, nous eûmes comme hôtes Ko et Yang, « deux jeunes Chinois de beaucoup d'esprit — selon Dupont de Nemours — qui avaient été amenés en France et élevés par les Jésuites, et qu'on fit repasser à Canton, chargés de bienfaits et soutenus par une pension du roi, pour entretenir une correspondance suivie qui pût faire bien connaître la littérature et les sciences chinoises.» Nous devons à la venue en France de ces deux jeunes Chinois les remarquables *Questions sur la Chine, adressées à MM. Ko et Yang,* que rédigea Turgot, alors intendant de la généralité de Limoges, et qui se trouvent au tome 5 de ses œuvres complètes.

Discussion.

M. Deniker constate que tout ce qui avait été observé là, il y a un siècle, est absolument juste, exact, qu'il n'y a pas grand chose à changer, sauf peut-être en ce qui concerne le terme de clef (?) qui paraît avoir été confondu avec celui d'hiéroglyphe.

M. Hervé remarque qu'il s'agissait d'ailleurs d'un Chinois instruit.

---

[1] Abel Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. 1, p. 258.

IDOLES PIERRES ROULÉES A TÊTE DE CHOUETTE DU SAHARA CENTRAL (Tassili des Azdjer).

Par MM. G.-B.-M. Flamand et le lieutenant-colonel Emm. Laquière.

Historique. — Les *idoles sahariennes à tête de chouette* que nous allons décrire dans cette note ont été découvertes, en 1905, par M. le capitaine Touchard, chef du bureau des Affaires indigènes de Touggourt, au cours de sa reconnaissance dans le Sud Constantinois (région de Djanet) ; elles ont été signalées depuis par cet officier lors de la publication de son rapport, en décembre 1906, dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (N° 12 des *Renseignements coloniaux*, p. 376, 1re et 2e colonne) [1]. Antérieurement le cliché photographique que M. le capitaine Touchard avait pris de ces monuments (cliché positif sur verre) avait été adressé à l'un de nous par M. le Commandant supérieur Cauvet du cercle de Touggourt (1905) ; c'est un agrandissement de cette reproduction que donne la *fig. 1*, et c'est cette même image qui fut présentée par nous, à l'une des séances du *Congrès des Sociétés savantes* à Alger (avril 1905, séance présidée par M. Meyer, de l'École des Chartes) ; cette même photographie figurait, à la même époque, à l'Exposition préhistorique organisée par nos soins au Musée des Antiquités Algériennes de Mustapha (avril 1905).

Vers la fin de 1906 l'un de nous, en mission scientique dans le Sud, et de passage à Touggourt s'entretînt avec M. le capitaine Touchard de cette remarquable découverte, et, sur le très vif désir à lui exprimé, de posséder au moins un exemplaire de ses précieuses statues, M. le capitaine Touchard offrit immédiatement de profiter de la première occasion qui se présenterait de retourner dans ces régions du Tassili, pour charger des hommes de confiance du soin de rapporter les monolithes en question. Cinq mois après, deux chaanbâ du Maghzen furent envoyés chez les Touareg Azdjer ; au retour ils se détournèrent de 200 kilomètres pour passer au lieu dit qui leur avait été indiqué ils en rapportèrent les pierres sculptées. Déposées d'abord au Service géologique des Territoires du Sud, nous convînmes de les joindre aux collections du Musée des Antiquités algériennes où elles figurent aujourd'hui.

Postérieurement à la découverte faite par M. le capitaine Touchard d'autres idoles (pierres roulées) à tête de chouette ont été trouvées dans les mêmes parages, et trois ou quatre d'entre elles existaient en 1907 à

[1] *Loc. cit.*, les quelques lignes par lesquelles M. le capitaine Touchard consigne sa découverte, en fixe l'emplacement : « on atteint à environ 12 kilomètres de Tebalbelet « un petit Oued à l'embouchure duquel se trouve un amas de pierres intéressantes. Trois « d'entre elles de grès gris, hautes d'environ 0 m. 50, ont la forme d'un ellipsoide de « révolution allongé. Par relief de deux millimètres à peine sont dessinés sur chacune « de ces pierres, deux légers enfoncements imitant les yeux. Les Touaregs donnent à « ces pierres une origine surnaturelle. »

In-Sahah où M. le colonel Laperrine les avait fait réunir; notre n° 6 *fig. 8*, provient de ce lot. Une neuvième idole avait été offerte à l'un de de nous lors d'une tournée d'inspection dans les oasis ; elle est remarquablement belle, supérieure comme régularité de forme et de sculpture aux précédentes.

* * *

Gisement. — Les *Idoles sahariennes* « à tête de chouette » du Sahara ont été rencontrées par M. le capitaine Touchard à environ 10 ou 12 kilomètres de Tebalbalet et au Sud-Ouest de ce point, le long de la bordure orientale de la vallée au confluent d'un petit oued venant de l'Ouest. Tebalbalet (puits) est situé à 650 kilomètres au Sud de Touggourt (altitude 250 mètres environ) c'est-à-dire à 850 kilomètres de Biskra, 1.100 du littoral méditerranéen.

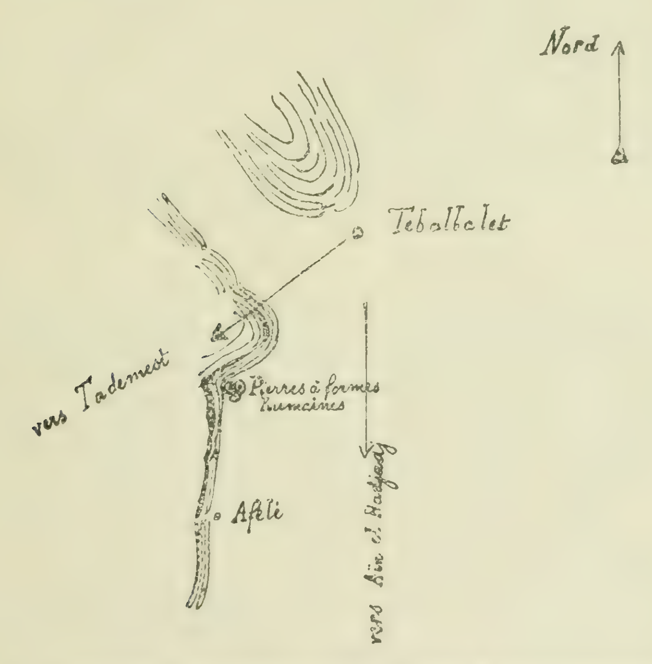


Fig. 2. — Croquis des environs de Tebalbalet, par M. le Capitaine Touchard.
Echelle approximative : 1/500.000

* * *

Ces monuments primitifs sont constitués par des blocs rocheux, d'abord érodés et roulés, puis, par place, repris par épannelage. Leur forme est grossièrement ellipsoïdale ou subcylindrique avec troncature normale à la base, calotte sphérique au sommet, ou parfois, à terminaison cylindro-ogivale aux deux extrémités.

Il existe dans des régions très étendues du Sahara central des affleure-

ments puissants d'assises gréseuses qui donnent naissance par corrasion et abrasion à des masses de forme bien voisines de celles-ci, soit qu'elles proviennt de blocs éboulés des sommets, et ayant subi une série de chocs ou de glissements, au cours de la descente des pentes, soit qu'elles se rencontrent dans le lit des torrents où elles abondent —, particulièrement aux débouchés des plaines, dans les cônes de déjection ; ainsi, l'on rencontre de ces *blocs naturels*, de véritables *caillou.x roulés* dont les formes générales se rapprochent de très près de celles des idoles kyliôlithiques de Tebalbalet, et, il ne faudrait, en tous cas, qu'un travail bien peu considérable pour les y amener tout à fait. Considérée au point de vue lithologique, la roche qui constitue les idoles est un *grés subquartziteux* à ciment primitif calcaire partiellement ou entièrement remplacé par de la silice secondaire : le grès à l'intérieur, dans les cassures fraîches, est blanc, parfois par place légèrement teinté de jaune pâle par des oxydes de fer : la patine silico-ferrugineuse rougeâtre ou jaune-brun clair est peu intense ; nous reviendrons plus loin sur cette question.

Les grains de quartz de ces grès sont de dimensions variables suivant les idoles considérées, et suivant les différentes parties de celles-ci, en général ils sont fins, mais dans quelques zones de la roche, ils deviennent très hétérogènes, ce qui produit sur les surfaces des irrégularités que le travail intentionnel n'a pu faire entièrement disparaître.

* * *

De petites dimensions relatives, ces mégalithes varient en hauteur entre 24 et 37 centimètres (Tebalbalet : — Exemplaires de la photographie nº 1). Elles présentent soit à la base ou dans la partie médiane, suivant les pierres considérées, un diamètre maximum n'excèdant pas 20 centimètres.

Le chiffre de 50 centimètres donné pour la hauteur de ces monuments par M. le capitaine Touchard (*loc. cit.*) vise vraisemblablement un monolithe, le nº 3, dont nous ne possédons que la partie supérieure (Cf. *figure* 1, idole nº 3). L'idole nº 6, que nous décrivons plus loin, étrangère à ce groupe, atteint 46 centimètres.

Légendes et peintures. — D'après M. le capitaine Touchard « les Touareg « donnent à ces pierres une origine surnaturelle. Une famille composée « d'un homme et deux femmes [1] s'étant rendue coupable de crimes « dont la tradition a oublié la nature aurait été, par chatiment divin, pétri- « fiée [2]. Lorsqu'un campement s'installe à proximité les hommes et

[1] Ce qui ne correspond pour l'ensemble de Tebalbalet qu'aux trois idoles numéros 1, 2, 4, (*cf. fig.* 1) et laisse la quatrième, la plus fruste ; ce manque de précision de la part du narrateur Targui permet le doute sur l'origine bien ancienne de la légende.

[2] Les criminels ou les incroyants *pétrifiés* sont légion au Sahara ; les indigènes arabes ou berbères, peu géologues, interprètent magiquement toute rencontre de roche un peu irrégulière, aberrante au milieu des formations lithologiques voisines ; c'est tout aussitôt une légende qui se crée ou le plus souvent une simple adoptation

« femmes ne manquent pas de se rendre en ce lieu, et s'imaginent faire « œuvre pie en noircissant les sourcils les yeux et la barbe de la pierre « d'origine masculine, en peignant en rouge l'emplacement des lèvres des « restes pétrifiés des deux femmes; en revêtant les unes et les autres « pierres de chiffons de couleur figurant des couvre-chefs ou des man- « teaux [1]. »

Il y a là de la part des Touareg le fait d'un mélange de paganisme et d'islamisme qui montre bien le caractère un peu flottant des croyances plus primitives, moins cultivées de ces grands nomades *berbères ;* on sait d'autre part que les musulmans transforment facilement en monument sacré tout ce qui se distingue d'une façon quelconque par la couleur, le port, ou le volume : arbres, buissons, pierres, qu'ils « habillent alors de chiffons » et transforment ainsi en marabouts ».

Les « lieux vénérés » sont innombrables dans l'Afrique du Nord et dans le Sahara central ; comme les dolmens furent en Bretagne *christianisés* [2], les mégalithes du Sahara sont devenues l'objet du culte des « croyants » : dans le Nord les Arabes les eussent blanchis à la chaux. Cette manifestation de la vénération rendue par les nomades de passage à ces idoles nous amène donc à dire un mot des *peintures* ou mieux des « peinturages » qui aujourd'hui décorent quatre des pierres de Tebalbalet. On remarquera que la photographie (*fig. 1*) ne porte aucune indication de ces peintures qui au contraire sont très manifestes sur les idoles n^os^ *1, 2*, et *3, 4*. (*fig. 3, 4, 5, 6*) ; les idoles n^os^ *5* et *6* en sont indemnes.

Ces peinturages masquent passablement le caractère géométrique du dessin et en altèrent la simplicité et la ligne, c'est pourquoi nous avons fait exécuter des moulages qui nous ont permis d'étudier ces idoles dans leur état primitif. Néanmoins nous avons reproduit ici par photographies celles de Tebalbalet *avec peintures* parce qu'elles sont directement prises sur les objets eux-mêmes. Les *figures 7 et 8* qui reproduisent *sans peintures* deux autres monuments, sont suffisantes pour montrer tous les caractères.

---

d'une légende ayant cours en d'autres pays en des conditions matérielles approchées, vengeance divine, intervention de saints marabouts. L'un de nous signalait dans la région de l'Oudj de l'Erg occidental, dans la zone d'épandage de l'Extrême Sud Oranais, celle d' « El Khadem » la « Négresse » et les cavaliers pétrifiés, sur un geste du grand Sidi Cheikh, pour avoir douté de la puissance divine, en interrompant sa prière. Et Khadem et le djich sont dans l'espèce des dépôts calcaires travertineux noirâtres émergeant brusquement du sol blanc crayeux d'un fond de lac quaternaire. *Cf.* G. B. M. Flamand. *De l'Oranie au Gourara.* Notes de Voyage, p. 43, Paris 1897.

[1] M. le capitaine Touchard ajoute cette seconde légende recueillie par lui sur place : « Autrefois un indigène du Hoggar aurait commis le sacrilège d'emporter une de ces « pierres dans son pays. Il fut aussitôt atteint d'une maladie de langueur devant « laquelle les meilleurs tolba sahariens se déclarèrent impuissants. Un songe apprit « au malheureux la cause et le remède à ses souffrances. Il lui suffit de rapporter la « pierre maudite au lieu d'où il l'avait enlevée, pour qu'il recouvrât immédiatement « la santé. »

[2] A. de Mortillet. Les monuments mégalithiques christianisés. *Rev. mens. de l'École d'Anthrop, de Paris,* 15 nov. 1897.

Nous retrouvons ici dans les matières employées pour ce maquillage les mêmes éléments que l'un de nous a déjà signalés comme constituant les couleurs de *l'écriture peinte targuie*, c'est-à-dire l'écriture berbère « moderne » par opposition à l'écriture pétroglyphique plus ancienne des mêmes peuples ; ce sont des argiles impures, souvent siliceuses, colorées par des oxydes de fer, en vert, en rouge, en brun, en noir, avec, en ce cas, souvent un mélange de bioxyde de manganèse ou de cuivre [1], le tout délayé dans l'eau.

Les traits en couleur de nos idoles sont tout à fait récents puisqu'ils ont été faits entre l'époque du premier passage de M. le capitaine Touchard auprès de ces monuments et le moment où ils ont été enlevés de leur gisement par nos chaànba, c'est-à-dire qu'ils datent de l'hiver 1905-06.

Sur les quatre pièces peinturées (et non trois), nous n'avons pu distinguer de traces d'une barbe qui, suivant les dires des indigènes, rapportés par l'auteur de la découverte, caractériserait l'homme ; — les trois autres (non deux) étaient féminines (?)

*
* *

Les idoles sahariennes à tête de chouette du Sahara sont des statues mégalithiques *sculptées en ronde bosse*, à figuration schématisée.

A Tebalbalet, et comme les a trouvées, en place, M. le capitaine Touchard, elles font partie d'un tombeau (*fig. 1*) de forme ovale, long de deux mètres dans sa plus grande dimension ; c'est une sorte de cromlech dont les pierres de ceinture sont petites ; les idoles occupaient les quatre sommets d'un quadrilatère y inscrit. Pour M. le lieutenant Cannac (*Rapport-notice* du groupe d'observations des Agdjer — mai-décembre 1906 — *inédit*), ces pierres devaient être, à l'origine, dispersées sur plusieurs tombeaux.

*
* *

Figuration humaine. — Les idoles sahariennes ne montrent de sculpture que dans leur partie supérieure ; celle-ci *parait* coupée obliquement suivant une section oblique qui détache une surface de forme élliptique constituant « le visage » ; un cadre formé par un léger relief extérieur ou intérieur suivant la partie considérée, limite ce dernier ; partant du sommet de la calotte sphérique supérieure il s'étend jusqu'à la moitié de la hauteur, quelquefois dépasse cette limite ; dans l'idole nº 5 au contraire le « cadre » n'atteint que le deux cinquième de la hauteur du monument ; on voit par cela que les « figures » sont très grandes par rapport à l'en-

[1] Dans le Nord, à Bieder, près de la frontière marocaine, nous avons vu les femmes de potiers obtenir la belle teinte noire des poteries dites « Kabyles » en écrasant des feuilles du lentisque et en étalant sur les pièces la bouillie vert-foncé ainsi obtenue, à l'aide d'un pinceau formé d'un paquet de cheveux enserré dans un petit manchon d'argile ; — par la cuisson cette peinture végétale devient d'un beau noir brillant par place. (Quadrillages des amphores, etc.).

semble des *blocs roulés* sur lesquels elles sont sculptées (voir les *figures de 3 à 8*).

Le dessin du visage est des plus simples, *sur la surface endopérigraphique*[1] se distinguent *trois traits* en relief : le premier divise plus ou moins le haut de la figure en deux et se fond à peu près au milieu du visage ; vers son extrémité inférieure il constitue le *nez* ; les deux autres transversalement placés, convexes par rapport au sommet, dessinent les arcades sourcilières (*fig. 7 à 3*) ; ils sont plus ou moins incurvés.

La bouche *fait toujours défaut.*

L'ensemble représente donc dans un style très pur le schéma de la figure humaine bien connue dans l'art sous le nom de « tête de chouette » (Αθηνη γλαυκῶπις), ici d'une exécution très belle, mais réduite, puisque les yeux ne figurent pas sous les arcades sourcilières, ou du moins quand ils existent ils ont été surajoutés. Ce type de schéma humain se rapproche par ce caractère de la gravure des antigrottes de Courjeonnet et de Coizard (Marne)[1] et peut être mieux encore de la sculpture du dolmen d'Aubergenville suivant la *figure 80*, du mémoire de M. Salomon Reinach sur la « sculpture en Europe ». (*Anthropologie* T. nº 5, p. 186, 1894).

Des six idoles kyliolithiques qu'il nous a été donné d'étudier, cinq sont en bon état de conservation ; seule l'idole nº 4 de la *figure 1*, a ses traits complètement effacés, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur le moulage et sur les photographies (*fig. 6*) ; néanmoins les femmes touareg ont peinturé celle-ci remarquablement.

* * *

La technique de la sculpture de ces monuments est un peu plus compliquée que celle du dessin, elle comprend l'établissement des traits et le dressage des différentes surfaces : frontal, joues, etc., et, avec moins d'importance, l'épannelage des parties de la surface exopérigraphique.

Cette dernière surface paraît être le plus ordinairement naturelle, c'est-à-dire produite, par l'érosion, les glissements ou les chocs de la pierre, depuis l'instant où elle s'est détachée de la strate dont elle faisait partie, telles les idoles 1,2,3,4, *pro parte*, et nº 6, *fig. 8* ; — mais les régions avoisinant la tête et constituant une pseudo-calotte sphérique, — ainsi que l'extrémité inférieure de l'idole nº 5 (*fig. 7*), ont été certainement l'objet d'un travail assez complexe, consistant d'abord en un piquetage ou en un bouchardage, puis en un polissage qui cependant n'a pas atteint la perfection de celui des surfaces endopérigraphiques.

Celles-ci se décomposent ainsi : un frontal déterminé par une surface courbe ou deux plans gauchis symétriques dont l'intersection crée une ligne de relief séparant le front en deux, et donnant par un prolongement de quelques centimètres la figuration du nez.

---

[1] Surface comprise à l'intérieur du trait en relief qui la circonscrit, de ενδον (compris entre, en dedans), περι à l'entour, Γραφικος (dessin), γραφειν dessiner.

[1] Baron de Baye. *Archéologie préhistorique*, pl. III, p. 164-5.

Parfois cette ligne est à peine accusée sur le frontal et la ligne figurative du nez part alors du sommet de l'angle des sourcils.

Les arcades sourcilières sont le plus souvent accusées par l'abaissement des niveaux des surfaces un peu au-dessous d'elles, à la places des orbites. Quelquefois aussi l'arcade sourcilière est encore accentuée par un léger abaissement de toute la zone voisine de son côté externe.

A son extrémité la ligne de relief du nez se fond dans la surface courbe polie qui s'étend *sans aucune indication de bouche, de lèvres ou de menton* [1], jusqu'au trait périgraphique.

* * *

YEUX. — On peut voir sur plusieurs de ces idoles *fig. 3, 4, 5* (idoles n° 1, 2, 3, de la *fig. 1*), des traces vagues pouvant représenter des yeux, et exagérées par les peintures. Ce sont des zones pointillées produites par un piquetage grossier, bien visible sur les statues elles-mêmes, mieux que sur les moulages et qu'accusent plus ou moins les photographies.

Très différentes d'aspects des surfaces qui les environnent, ces petites zones se détachent irrégulièrement du fond de la roche ; elles présentent une *patine* plus *claire, très différente* de celles des surfaces des visages ; elles sont donc postérieures à celles-ci ; — nous les considérons comme surajoutées [2].

Il est encore une particularité de la technique qu'il est intéressant de signaler, c'est le procédé employé dans la sculpture du trait périphérique du « visage ». Ce trait est accusé le plus habituellement par l'abaissement de l'une des surfaces adjacentes. Nous l'appellerons alors « monoclinal » (*fig. 3, e, e 2*). Ordinairement le haut du « visage » est limité par la surface hémisphérique de la calotte terminale de la pierre, et le relief est ici obtenu par l'abaissement de toute la zone correspondante du frontal ; tout au contraire pour la partie inférieure de la figure (zone mentonnière, c'est la surface exopérigraphique de l'idole qui est surbaissée ; par suite, dans ce cas, les régions latérales, points de passage des deux modes employés pour accuser un relief, sont à peine indiquées. Dans d'autres exemplaires (*fig. 4*), le relief du trait est obtenu par abaissement des deux surfaces adjacentes (trait en relief (*diclinal*) *fig. 1 e*. Ce trait en relief n'excède pas

---

[1] On peut citer comme monuments de cette famille, caractérisés par l'absence de la figuration de la bouche : les blocs sculptés de Collourgues, la dalle de Castelnau-Valence, le menhir d'Aubergenville, les sculptures du Petit-Morin (Antigrottes de la Marne) — les idoles en marbre de Troie, les plus nombreuses « urnes à visage » d'Hissarlick — le vase calcaire de Folkton-Wold (Yorkshire), les peintures troglodytiques d'Australie, etc.

(Voir pour la bibliographie, le paragraphe, « le sexe » ci-après.

[2] Nous citerons comme figurations humaines dans lesquelles les yeux sont réduits aux arcades sourcilières : la gravure de l'antigrotte de Courjeonnet (de BAYE, arch. préh., pl. I), celle de Coizard (ID 1 *bid*, pl. III), — le menhir d'Aubergenville (cf. *fig. 80*, SALOMON REINACH. « La sculpt. en Europe ». Anthrop. p. 186, douteux).

quelques millimètres de hauteur au-dessus des surfaces adjacentes ; il est rare qu'il atteigne un demi centimètre.

* * *

On doit remarquer que si l'on est bien en présence d'un type très simplifié de figuration humaine, que toutefois la schématisation n'y est pas des plus rudimentaires ; le dessin des *lignes courbes* des arcades sourcilières, l'établissement des surfaces ; la régularité des traits, la symétrie et surtout (*fig. 8* idole n° 6) la véritable harmonie de l'ensemble, démontrent que l'on est assez loin d'œuvres véritablement primitives [1]. Inférieures comme représentation aux satues-menhirs, elles leurs sont supérieures comme technique [2].

* * *

Voici les caractéristiques des six idoles kiliôlithiques de Tebalbalet :

IDOLE N° 1, FIG. 1 ET FIG. 3, A, B ET C.

Pierre conique, terminée à son extrémité supérieure par une calotte sphérique ; cassure basale un peu oblique sur l'axe. Hauteur, 31 centimètres ; base : diamètres : 18,5×17 cent.

La figuration humaine consiste en un « visage » subtriangulaire encadré par une ligne de relief à symétrie bilatérale, dimension du visage : hauteur, 19 cent., diamètre transversal subnasal, 14 cent ; nez : longueur, 4 cent. ; traits des arcades sourcilières légèrement courbés ; corde, 5 cent. La zone correspondant aux yeux creusée et polie ; la partie ponctuée qui s'observe à la place des yeux a été gravée postérieurement ; elle présente des points très irréguliers, étrangers aux caractères précis des autres parties de l'œuvre ; — patine plus fraîche, de teinte claire, sans homogénéité (sesquioxyde de fer sporadique, et non en place unie), donc plus récente que celle des surfaces endo et exopérigraphiques.

---

[1] ABBÉ HERMET. Les statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn. (*R. Congrès international d'Anthrop. et Arch. préhistorique*, XIII[e] session, Monaco 1905, t. II, p. 210. Contient p. 210 note 1 toute la bibliographie de la question.

CH. SALOMON REINACH. La sculpture en Europe. *Anthropologie* p. 25 et suiv. *Anthropologie* 1904, p. 654. — CARTAILHAC. *Anthropologie*, p. 148, 1894.

[2] Nous ne pensons pas que ce type d' « Αθηνη γλαυκώπις » puisse être invoqué, pour voir dans cès manifestations artistiques primitives la touche de l'aile du génie archaïque de la Grèce, quoique ces figurations à « tête de chouette » soient de beaucoup d'une exécution plus parfaite et d'une tenue de ligne que l'on ne rencontre guère dans les monuments antiques nord-africains jusqu'ici connus. Nous n'y voyons que l'éclosion d'un type ici autochtone, qu'une conception spéciale d'art, répondant à certaines raisons idéographiques.

C'est à une même conclusion que l'un de nous était arrivé dans ses recherches sur l'origine du type du « bélier d'Ammon » à propos du « bélier à sphéroide » néolithique du Sud-Oranais.

G.-B.-M. FLAMAND. *Les Pierres Ecrites* (Hadjrat Mektoubat). *Bull. Soc. Anthrop.* de Lyon, p. 181 1901. *C. R. Congrès Intern. Anthrop. Paris*, p. 265, XII[e] section 1900, cf. ID *Apud.* GAILLARD *Bull. Soc. Anthrop. Lyon* p. 69 1901.



Fig. 1. — Monuments mégalithiques (pierres roulées) à figuration humaine (à tête de chouette). Tebalbalet (Touareg-Azdjer.) (M. le Capitaine Touchard, phot.).

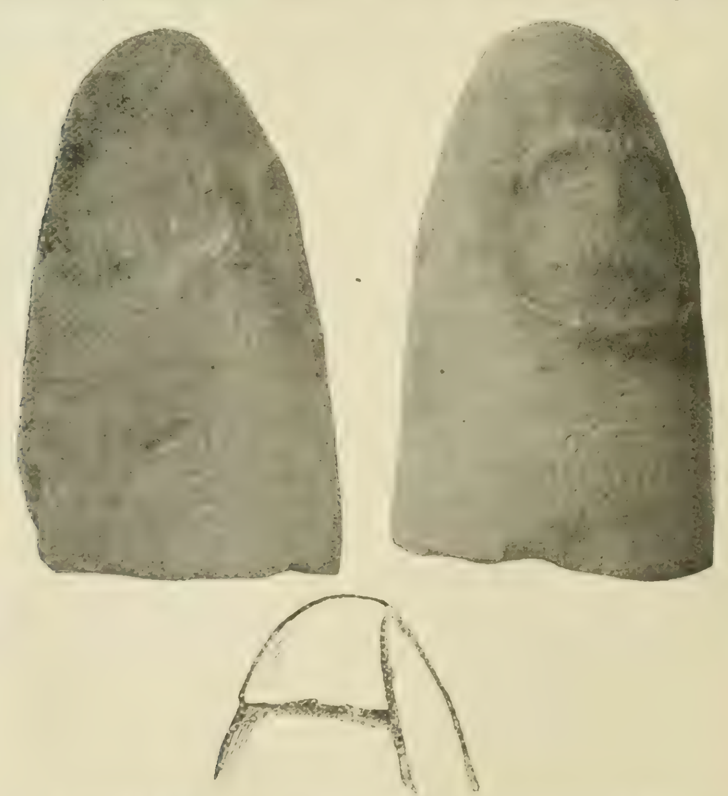


Fig. 3. — *A*, vue de face; *B*, vue de profil; *C*, dessin du profil accentué, pour montrer la disposition glândiforme de la partie supérieure.

Remarque. — A la partie supérieure de cette statue, à huit centimètres au-dessous du sommet, se montre, délimitant une sorte de calotte sphéro-conique un trait en relief *monoclinal*[1] qui donne à cette idole, vue au revers, l'aspect d'un phallus; le trait monoclinal s'arrête de part et d'autre à la ligne périgraphique du visage.

Cette statue est la seule qui présente cette disposition; faut-il en conclure à une représentation *masculine*, nous n'osons pas nous prononcer.

IDOLE Nº 2, FIG. 4.

Pierre à forme générale d'ellipsoïde irrégulier; hauteur : grand axe, 37 cent.; section médiane, diamètres, 18×17 cent.



Fig. 4. — Idole nº 2, vue de trois quarts.

La figuration humaine à visage elliptique; grand diamètre en hauteur, 20 cent., diamètre transverse, 13. Le cadre du « visage » est formée par une ligne de relief très régulière *diclinale*[2].

Surface endopérigraphique bien polie; la surface exopérigraphique présente, malgré son polissage, les irrégularités de grain de la roche gréseuse. Ligne figurative du nez, 7 cent.; arcades sourcilières très courbes (longueur de la corde de leur arc, 5 cent.). Les sourcils rejoignent la ligne du nez par deux courbes à petit rayon, limitant ainsi entre elles un méplat angulaire.

IDOLE Nº 3, FIG. 5.

Pierre conique à extrémité supérieure sphérique; c'est la partie supérieure d'un cylindre irrégulier (*fig. 1*) dont la section basale est très oblique sur l'axe.

---

[1] *Monoclinal* ou à un plan déclive *dominant*;

[2] *Diclinal* à deux plans déclives sensiblement de même valeur angulaire. Voir la fig. 10.

Hauteur de la partie qui est ici étudiée, 27 cent.; diamètres de la base, 20×18.5 cent.



Fig. 5. — Idole n° 3, vue de trois quarts.

Le « visage » est limitée par une légère ligne de relief sub-elliptique; hauteur, 19 cent., diamètre transverse, 14.5 cent. Les arcades sourcilières à l'opposé des précédentes sont presque rectilignes (longueur 6 cent.) et forment des lignes qui s'incurvent très légèrement vers la racine du nez; celui-ci très court : 4 centimètres.



Fig. 6. — Idole n° 4, vue de face. (Cercle de peinture en noir encadrant le visage.)

IDOLE N° 4, FIG. 6.

Pierre de forme tronconique avec méplat sur la face, portant des traces très frustes de polissage plutôt que de sculpture. Hauteur, 24 cent.; diamètre de la section basale, 18×16 cent.

Ce qui correspondrait au « visage » ne comprend pas de cadre; les éléments de la figuration sont aujourd'hui indiscernables. Cette pierre n'est plus intéressante que par le « peinturlurage » qui la recouvre : dessin grossier d'un visage et trait-limite, large, noir.

IDOLE FIG. 7, A. B.

Cette idole a été découverte et relevée par M. le lieutenant Cannac, elle fait

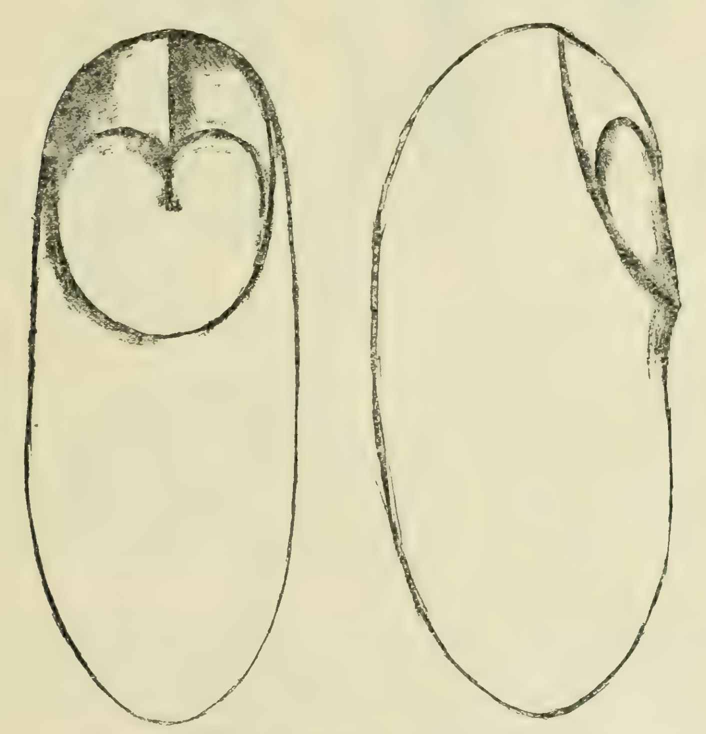


Fig 7. — Idole n° 5. Réduction au 1/5 approximatif, dessins d'après nature. — *A*, vue de face; *B*, vue de profil.

actuellement partie de nos collections préhistoriques. Sa forme générale rappelle celle de la statue n° 2, *fig. 1 et fig. 3*, A. B.; c'est dans l'ensemble un énorme *caillou roulé* cylindro-ogival qu'une série de retouches a rendu subréniforme. Hauteur, 46 cent.; diamètres de la section médiane, 20×17 cent. : la calotte inférieure affecte davantage la forme d'un cône très élargi dont le sommet serait toutefois relativement assez aigu. Le « visage » est limité par une ligne de relief continue monoclinale à pente inversée si l'on compare le haut et le bas du masque; grand axe, 22 cent.; diamètre transverse, 17 cent; il atteint la partie tout à fait supérieure du monolithe.

Une crête assez aiguë au contact de la ligne périgraphique sépare le front en

deux et vient aboutir à trois centimètres au-dessous de sa rencontre avec les arcades sourcilières; un peu au-dessus de ce point, en s'atténuant, elle donne naissance à un méplat, au delà elle forme le nez. Arcades sourcilières à courbe assez accentuée, mesurant à la corde 6 cent.

On ne peut s'empêcher de comparer la forme de cette idole à celle des « fèves-bébés » que depuis quelques années on substitue aux vraies fèves dans les « gâteaux des Rois ».

C'est une sculpture tout à fait remarquable, d'une exécution hardie, d'un travail très soutenu dans tout l'ensemble; c'est le plus parfait de tous ces monuments.



Fig. 9. — Fève-bébé (en porcelaine), dessin grandeur nature.

La couleur de cette idole diffère de celle des autres précédemment étudiées, elle est rouge brique, la roche qui constitue le monolithe est un grès plus ferrugineux et plus quartziteux que celui des idoles 1 à 4; sa patine uniforme est aussi de ce fait un peu plus foncée : l'extrémité inférieure paraît avoir été bouchardée plus grossièrement que le reste, à moins que cette apparence ne provienne uniquement du polissage moins poussé; elle est comparable, sous ce rapport, à la partie de la surface des haches polies, destinée à être emmanchée.

Idole n° 6, fig. 8. 1. 2. 3.

Elle appartient aux collections du Musée des antiquités algériennes et provient de la même région que les précédentes (Tassili des Azdjer-Tebalbalet, environs) c'est une de celles que M. le colonel Laperrine avait fait réunir au bordg d'In-Salah, elle fut récemment envoyée à Alger par ses soins.

Forme générale cylindrique, aplatie latéralement vers la mi-hauteur et terminée à la partie supérieure par une calotte en segment-sphérique, plane au sommet. Base plane par troncature du bloc primitif.

Hauteur, 31 cent.; diamètres de la base, 19×13; dans le plan des sourcils, diamètre transverse, 16 cent. 1/2.

Le visage occupe la partie supérieure et s'installe presque jusqu'au sommet de la calotte sphérique terminale. Surface endopérigraphique; grand diamètre, 19 cent.; diamètre transverse, 16 cent. Le trait périgraphique en relief est diclinal dans le bas, monoclinal dans le haut du visage; les arcades sourcilières sont courbes, régulières, 8 cent.; nez peu accusé; entre le sommet du front et la naissance du nez, il existe une crête très adoucie, linéaire, qui fait un angle bien voisin de 40° avec l'horizontale, jusqu'à sa rencontre avec la généra-

trice de la surface du bas du visage ; cette dernière et la ligne du nez s'abaissent alors presque jusqu'à la verticale, et l'ensemble détermine une silhouette d'un profil particulier *fig. 8*, (1). Sous le visage zone évidée.

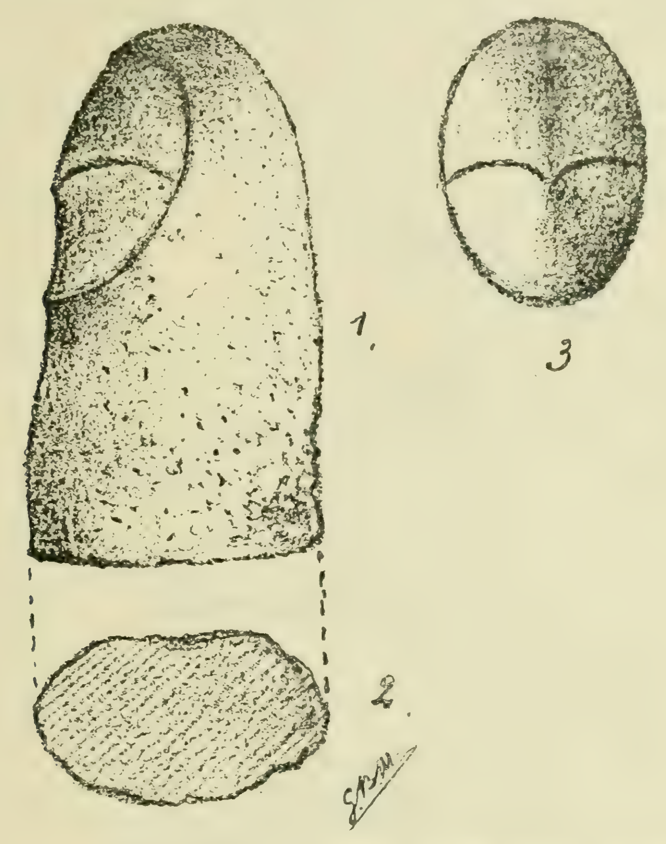


Fig. 8. — Croquis au 1/5 grandeur approximatif, d'après nature. — 1. Idole n° 6. vue de profil; 2. Section à la base; 3. Le « visage » vu de face (relief endopérigraphique) et arcades sourcilières.

* *

LE SEXE. — Les sculptures des antigrottes de la Marne[1], les Statues-menhirs[2], les Kamene-Babas[3] (Kammenya-baby), les menhirs de Sardaigne[4], les « urnes àvisage »[5], etc., sont sexués ; or, à l'exception de la

---

[1] BARON DE BAYE, *loc. cit.*

[2] ABBÉ HERMET, *loc. cit.*

[3] Cf. SALOMON REINACH. « La Sculpture en Europe », p. 174 et suivantes *Anthropologie*, 1894, p. 174 et suivantes où l'on trouvera la bibliographie de la question et des reproductions nombreuses. Cf. *C. R. Congr. arch.*, 1893. *Anthropologie*, p. 73.

[4] CARTAILHAC. *Anthropologie*, p. 148, 1894.

[5] SCHLIEMANN. *Ilios*, n° 186, p. 393 ; n° 188, p. 393 ; n° 189, p. 394 (2° Ville incendiée).

— Nous citerons encore les menhirs du Gard à « tête de chouette », les idoles de

remarque que nous avons faite à propos de l'idole n° 1 (*fig. 3 C.*), on ne relève parmi les monuments que nous venons d'analyser aucune caractéristique ou attributs du sexe : seins, phallus — signes pédiformes, celtiformes, etc. A ce point de vue il est peut-être intéressant de rappeler que l'un de nous a montré que dans *toutes* les figurations humaines des *Pierres Écrites* du Sud-Oranais et du Sahara, sans exception, les personnages représentant incontestablement des femmes (caractérisées par des hanches très développées et par un cordon ombilical partant de l'entre-jambe et se reliant au nombril d'autres gravures : hommes ou enfants) ne portaient

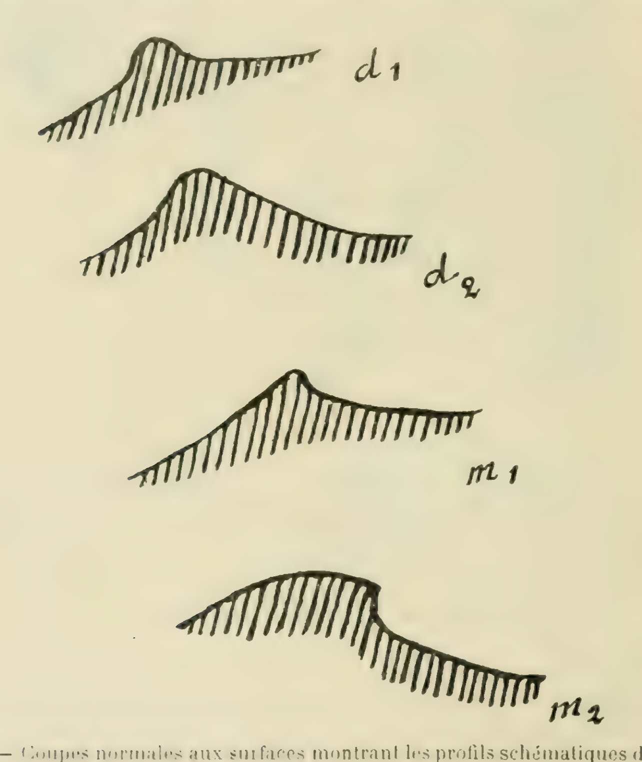


Fig. 10. — Coupes normales aux surfaces montrant les profils schématiques des traits : m^1, m^2, monoclinaux ; d_1, d^2, diclinaux.

Guernesey, les statues de Bamberg, de Resenberg. (Consulter pour la bibliographie et les reproductions, SALOMON REINACH, *loc. cit. Anthropologie*, 1894, et LOMBARD-DUMAS. *Trois mégalithes sculptés du département du Gard*, Nimes, 1892. CARTAILHAC, *op. laud.* et ID. *La France préhistorique*).

— G. GREY. *Journals of tour exp. of Discov. in N. W. a W. Australico*, p. 1-203, 1841. Cf. GROSSE. *Les Debuts de l'Art*, p. 126.

— Figure de Swarzoth (du musée de Khenigsberg). ED. KRAUSE. *Univers*, pl. 88-89, fig. 4.

— Les petites idoles en marbre de Troie, qui se rapprochent comme simplicité de conception de nos idoles kyliolithiques, ne sont pas sexuées. Cf. SCHLIEMANN. *Ilios*, p. 401, n° 209, p. 403, n° 217 (deuxième ville brûlée d'Hissarlik).

— « Les pierres tumulaires à turbans », les colonnes phalliques, etc.

jamais d'indications quelconques figuratives des seins : circonférences, cercles, zones ponctuées, points isolés.

D'après les monuments que nous étudions ici on ne saurait donc être fixé à ce sujet et la forme pseudo-phallique de toutes ces idoles n'est pas en soi un argument suffisant pour pouvoir leur attribuer le sexe masculin.

On peut même dire que si la statue n° 1, *fig. 1* et *fig. 3 A. B. C.*, pour laquelle un bourrelet semble dessiner et isoler une extrémité de verge, un gland, la caractérise davantage comme masculine ; elle ferait, par opposition, considérer comme féminines les cinq autres idoles ; il faut donc, actuellement, rester dans une prudente réserve à ce sujet.

AGE. PATINES. — On ne saurait non plus *rien dire de précis* sur l'âge de ces monuments ; les conditions dans lesquelles les premiers ont été découverts par M. le capitaine Touchard ne lui ont pas permis d'observations détaillées ni de recherches sur place, et il en a été de même plus tard pour les deux derniers (n°s 5 et 6).

Nous avons montré ci-avant les caractères remarquables de la technique du dessin et de la sculpture de ces idoles sahariennes. Si l'on peut bien établir un certain rapprochement entre la technique du dessin (en tant que tracé du trait) de ces statues, et celle des gravures des *Pierres Ecrites* à *Bubalus antiquus;* si l'on peut rappeler aussi qu'intrinsèquement le mode de polissage employé ici est le même que celui des graveurs néolithiques Nord-Africains (polissage des surfaces endopérigraphiques des grands animaux des Pierres Ecrites), il faut aussitôt souligner la grande différence qui existe entre les figurations *ad naturam* de ces dernières et la schématisation du « visage à tête de chouette » purement géométrique. Ce dernier caractère rapproche plutôt ces monuments des manifestations artistiques libyco-berbères toujours très schématisées, mais combien, d'autre part, ils s'en éloignent par leur perfection d'exécution, et par la conception même du mode de schématisation adoptée (en particulier le n° 6, *fig. 8. 1*, *3*).

L'étude comparative des patines des idoles de Tebalbalet et de celles des Pierres Ecrites préhistoriques et libyco-berbères tend à faire considérer les premières comme plus récentes.

En ce qui concerne les idoles n°s 1, 2, 3, 4, on peut dire que la patine y est (relativement même à la composition lithologique du grès constituant la roche) assez faible et peu oxydée, — par conséquent différente de celle de la majorité des Pierres Ecrites néolithiques (néolithique ancien) ; tout au contraire l'idole n° 5 présente une patine bien homogène et dont les caractères de composition se rapprochent, avec un peu moins d'intensité, de ceux de la patine de quelques gravures rupestres préhistoriques du Sud-Oranais, précisément celles qui paraissent devoir être classées parmi les plus jeunes (Keragda, — Stitten, — Aïn-Tazina).

L'idole n° 6 (*fig. 8. 1, 2, 3*) présente une patine de teinte un peu différente de celles des précédentes statues, qui sont dans des teintes rou-

geâtres ; elle est aussi pour un même ton, plus claire ; cela tient à la composition chimique et lithologique de la roche qui la constitue : grès blanc à petits grains cristallins à peine ferrugineux ; or, il existe près de l'Oued Selgague, annexe d'Aflou (Sud-Oranais), un monument romain daté par ses inscriptions (Marc-Aurèle)[1], qui, taillé dans un grès de composition lithologique et chimique voisine de celle du grès de l'idole n° 6, montre aussi une patine bien près d'être identique à celle de notre statue ; à un tel point que la confusion serait possible, sur des fragments isolés des deux roches, n'était la présence sur la première de ponctuations de fer oxydé anhydre rouge foncé et d'apparence métallique (hématite) ; les conditions climatériques des deux régions-origines ne sont pas les mêmes[2], et c'est un facteur des plus importants dans la genèse des patines.

En résumé l'examen des patines des idoles du Sahara indique qu'elles remontent assez haut dans le temps, mais qu'elles paraissent être de beaucoup postérieures aux Pierres Ecrites à *Bubalus antiquus* (Néolithique) du Nord-Afrique. Leurs patines, comme caractères généraux, paraissent correspondre plutôt à celles de *certaines* gravures « au pointillé » libyco-berbères *antérieures* à l'ère chrétienne ; — enfin l'une de ces patines (idole n° 6) se montre identique à celle d'un monument romain du IIe siècle ; — on aurait ainsi, peut-être, une limite tout à fait inférieure pour l'âge de ces idoles sahariennes.

Destination. — Nous avons dit que ces statues, lors de leur découverte, avaient été trouvées sur un tombeau pour lequel un habitant de la région, un targui, ne faisait aucune différence avec les *Izzabaren*[3] (lieutenant

---

[1] Inscription latine des Oulad-Sidi-en-Nasser, publiée au *Corpus* des Inscrip. la-« tines, VIII, n° 21567. Elle porte une date qui correspond à l'année 174 de notre ère. « C'est une dédicace au *Genius Thasuni* pour la conservation de l'empereur Marc-« Aurèle et du légat de la légion d'Afrique. »

Note que je dois à l'obligeance de M. Steph. Gsell, le savant directeur du Musée des antiquités algériennes de Mustapha.

[2] Altitude de Tebalbalet, 250 m/m ; altitude de l'Oued Selgague, 1.000 m/m environ précipitations atmosphériques Tebalbalet actuellement inconnu, mais d'une zone inférieure à 50 m/m ; Oued Selgague, 350 à 400 m/m.

[3] Tombeaux antiques, légendaires pour les Touareg, caractérisés par des accumulations de pierres, cailloux roulés, etc., disposés en cercles, en ellipses, en croissants, etc. Très nombreux dans le Sahara central.

Cf. F. Foureau. *Documents scientifiques, Mission saharienne*, XI. Préhistorique, p. 1064. Paris, 1905. — E. F. Gautier. *Le Sahara algérien*, passim., 1908. — Lieutenant Voinot. « Notes d'Ethnographie ancienne du Sahara central », *Bull. Soc. Géogr. Oran*, fasc. CXVII, 1908. — Capitaine Dessigny. Notice sur quelques monuments d'Aïn-Sefra. *Bull. archéologique*, p. 64, 1908.

C'est de cette même région du Tassili des Azdjer et des Gassis que proviennent aussi les grands plats de grès et les œufs *entiers* d'autruche, perforés à leur sommet, vaisselle domestique qui rappelle celle des Hottentots

G. B. M. Flamand et le lieutenant-colonel Laquière. *Bull. géographie historique et descriptive*, n° 2, p. 274, 1905.

Id. et Id. Nouvelles recherches sur le Préhistorique du Sahara, etc. *Bull. Soc. hist. Afr.*, nos 261-262, (2e et 3e trim. 1906). — Cf. Levaillant. *Voyage à l'intérieur de*

CANNAC. *Rapport cité*), mais il n'est pas certain qu'elles aient été originairement réunies sur une seule tombe (?). Ce ne serait pas une « ronde d'idoles »[1]; la figure, en ce cas, ne les représenterait pas *in situ*, au sens restrictif du mot ; mais, ce qui ne laisse aucun doute, c'est que ces statues primitives étaient *dressées*. Ce sont donc bien des pierres funéraires, et comme M. l'abbé Hermet l'écrivait pour les statues-menhirs de l'Aveyron, nous avons « l'intime conviction que toutes ces statues avaient un « caractère religieux et sacré et représentaient des divinités » (*Cf. C. R. Congrès intern. Anthrop. préhist.*, p. 336. Paris, 1900).

Nous ajouterons, en reprenant ce que M. Salomon Reinach a dit de tout le groupe de monuments similaires (« La Sculpture en Europe, etc. », *Anthrop*, p. 173, 1894), que ces idoles sahariennes sont une *espèce* du *genre* « statue-menhir de la grande *famille* des idoles mégalithiques ».

Mustapha d'Alger, 13 mars 1909.

Discussion.

M. RAYMOND déclare, d'ores et déjà, que des gravures semblables ont été trouvées en Espagne, et qu'après avoir été considérées comme têtes de chouette, on dut les envisager comme têtes humaines : Et ce sont ces mêmes figures qu'on rencontre en France sur les pierres des dolmens, et qui sont des figures humaines. Il reviendra sur la question.

M. ARCHAMBAULT déclare que sur une des falaises sculptées de la côte calédonienne, il a relevé une figure très semblable à celles de M. Flamand : il y avait une double lunette complétée par cinq digitations qui constituent un idiogramme à signification humaine.

M. DENIKER relève dans les dessins une figure de bébé de gâteaux de Roi, et il suppose que les auteurs assimilent cette figure à celles qu'ils ont relevées.

M. MAHOUDEAU signale que sur un dolmen de Corse il a relevé une figure très semblable.

M. DE MORTILLET déclare que dans les schématisations de la figure humaine on revient à un petit nombre de procédés dépendant des matériaux, et les rapprochements dans le temps et l'espace constituent dès lors une grossière erreur.

---

l'*Afrique*, p. 244-247, Paris, 1790. — LIVINGSTONE. *Missionary Travels and ressarch. in S. Africa*, p. 50-51, 56-57 ; 1857. — Dr HAMY, *Ethnographie*, p. 284 ; 1889. *Bull. du Muséum*, p. 251 ; 1898, etc.

1 E. CARTAILHAC. *Anthropologie*, fig. 10, p. 155 ; 1894.

LA LANGUE PRIMITIVE DES LAPONS
d'après K.-B. Wiklund [1]

PAR M. J. NIPPGEN.

I

Définition de la langue pro-lapone. — De la place qu'elle occupe parmi les autres langues finno-ougriennes.

Le *pro-lapon* est une langue morte. C'est la forme primitive qui a été la source des différents dialectes parlés de nos jours en Laponie.

Le lapon actuel se rapproche très étroitement du finlandais. Certains auteurs et parmi eux O. Donner, ont même cru pouvoir réunir ces deux langues en un seul groupe qu'ils ont qualifié de *finnois occidental*. Castrèn partagea cette opinion. Dépassant la portée des faits de parenté linguistique, il alla jusqu'à dire : « Si l'on se reporte à deux milie ans en arrière, on peut alors admettre, avec vraisemblance, que les Finlandais et les Lapons formaient alors un seul peuple [2] ».

Budenz, d'autre part, divise les langues qualifiées par lui d'ougriennes, en deux groupes :

1° Un *ougrien méridional*, comprenant le finlandais, le mordvine et le tchérémisse ;

2° Un *ougrien septentrional*, auquel appartiendraient le lapon et toutes les autres langues ougriennes.

D'après *Donner*, qui réunit dans le groupe *finnois occidental* le lapon avec les langues finnoises baltiques, le lapon se serait le premier détaché du tronc commun. A de très nombreux points de vue, le lapon se rapproche très étroitement du live. Donner a montré également combien grande est la parenté du lapon avec le tchérémisse et le mordvine. Il a écrit à ce sujet : « Les Lapons, à une certaine époque, occupèrent des territoires situés près de la frontière orientale du groupe finno-occidental des peuples ougro-finnois, dans le voisinage des Tchérémisses. »

Cette assertion serait très grave si elle pouvait être prouvée.

Mais les ressemblances signalées sont accidentelles ou non spéciales aux deux langues. De plus, les Tchérémisses se sont déplacés de l'ouest à l'est au cours même de l'histoire. Le contact avec eux ne prouve pas une origine orientale, eux-mêmes étant d'origine occidentale.

Le problème de l'origine de la langue lapone présente de très grandes difficultés, en raison même de la pauvreté des documents et de la con-

---

[1] K.-B. WIKLUND. « Entwurf einer urlappischen Lautlehre ». *Mémoires de la Société finno-ougrienne.* X. 1. 1896.

[2] Cette unité ne doit être entendue qu'au point de vue linguistique.

naissance si incomplète des éléments anciens. Mais on possède des éléments assez nombreux permettant de poursuivre une étude de l'évolution phonétique du lapon. Parmi ceux-ci il importe de citer une quantité assez considérable de mots ayant été empruntés, à des époques diverses, soit aux langues nordiques, soit au finlandais. Le radical de ces mots peut, sans grandes difficultés, être déterminé avec certitude. Le lapon en outre se divise en dialectes assez nombreux, et l'étude de leurs différentes formes nous fournit des indications précieuses.

II

Les sources de nos connaissances du pro-lapon et du pro-finlandais. (*Littérature.*)

Il n'existe pas de documents écrits en langue pro-lapone. Le plus ancien ouvrage imprimé, publié en 1619, est rédigé dans une langue lapone méridionale, très altérée et difficilement compréhensible [1].

Le plus ancien vocabulaire lapon provient du Lappland russe. Il a été annoté en 1557 par l'anglais *Stephen Burrough*. *Hackluyt* (1553-1616), a fait connaître ce document dans son ouvrage : « The principal navigations, voyages, traffiques and discoveries of the English Nation », Londres 1589. Au cours de l'époque contemporaine *J. Abercomy* appela le premier l'attention des philologues sur cet ouvrage. — Vers la fin du XVIe et début du XVIIe siècle, *Feodorit*, fondateur du cloître de Kola, doit avoir transcrit quelques prières en lapon, et même, prêché dans cette langue. Durant la période qui s'étend entre les années 1589-1619, on ne rencontre aucun document lapon écrit ou imprimé. Les documents antérieurs à l'année 1589 ne fournissent que quelques noms de lieux lapons. Les registres des taxes des baillis du Lappland [2], datant du milieu du XVIe siècle environ, sont particulièrement riches en noms de lieux ; une partie de ces derniers offre un intérêt philologique très considérable.

L'absence de monuments linguistiques très anciens se trouve compensée, en partie, par l'existence d'une quantité abondante de mots d'emprunt. Ces mots proviennent des époques anciennes des langues nordiques et finnoises. L'étude des divers dialectes lapons, en raison de la diversité assez grande qui existe entre eux, permet également, dans une certaine mesure, de suppléer à l'absence de documents très anciens.

---

[1] *En lijten Sangebook (huruledes messan sRal hallas läsas) eller siungas) pa LappesRo (stält och sammonsatt Off* NICOLAO ANDREE *Pastore in Pitha. Tryckt i Stockholm) hoos Ignatium Meurer) ahr 1619* ». C'est un document excessivement rare.

[2] Ces documents sont conservés à la Bibliothèque royale des archives de Stockholm.

III

Le pro-lapon et le pro-finlandais.

Wiklund, par l'ensemble des recherches auxquelles il s'est livré, a mis en évidence que le *pro-lapon est identique à un degré très ancien du pro-finnois*. Un certain nombre de formes ne concordent pas exactement dans le pro lapon et le pro finnois. L'origine de ces différences doit être recherchée dans une évolution particulière qui se serait produite, soit dans l'une de ces langues (lapone ou finlandaise), soit dans toutes les deux.

Le degré du pro finlandais avec lequel peut être identifié le pro-lapon, est remarquablememt plus ancien que celui qui a été la souche primitive de laquelle se sont développées les langues finnoises modernes.

Il faut citer, parmi les caractères les plus remarquables qui différencient ces deux degrés, les particularités suivantes:

1) Le *pro-lapon* a conservé deux consonnes initiales, tandis que le *pro-finlandais* a élidé la première. Ex. :

N. F. [1] *skippa* « être maladif » ; finl. *kipua* « id. ».

L. et O. [2] *kraja* ; finl. *raja* « frontière ».

2) Le *pro-lapon* a conservé une explosive dentale initiale que le *pro-finnois* a transformé en *s*. Ex. :

N. F. *don* « tu » ; finl. *sinä*.

3) Le *pro-lapon* a conservé une dentale aspirée plus ancienne, laquelle en *pro-finnois* s'est transformée en *t*. Ex. :

N. F. *ada* « moëlle des os » ; fin. *ytime*.

4) Le *pro-lapon* a conservé un *s* ancien, lequel en *pro-finnois*, dans certains cas, s'est changé en *h*. Ex. :

N. F. *son* « il, elle » ; finl. *hän*.

5) Le *pro-lapon* a conservé un *š* ancien, lequel est devenu *h* en *pro-finnois*. Ex. :

N. F. *vasse* « haine » ; finl. *viha*.

6) Le *pro-lapon* a conservé un *ś* ancien (de la forme *c*) ; ce dernier est devenu un *s* en *pro-finnois*. Ex. :

N. F. *cuötte* « cent » ; finl. *sata*, mordvine *śada*, *śado*, tchérémisse *šüdö*, zyriane, *šo*, etc. (de l'iranien, zend, *çata*, etc.).

7) Le *pro lapon* a conservé *ń* coïncidant, en *pro-finnois* avec la dentale pure *n*, ou bien ayant été vocalisé. Ex. :

N. F. *njuolla* « flèche » ; finl. *nuoli*.

N. F. *čuozzot* « être ou se tenir debout » (< — *n' s'*) = finl. *seisoa*, etc., etc.

L'ensemble de ces caractères permet d'affirmer que le pro-lapon se rapporte à

---

[1] N. F. Finmark norvégien.

[2] L. et O = Lindahl et Ohrling, Lexicon lapponicum, Stockholm 1780.

un degré très ancien du pro-finnois. Il ne faut donc plus, à ce point de vue, qualifier cette forme de pré-finnoise. On doit plutôt la considérer comme un degré linguistique très ancien, qui a dû être la forme fondamentale, la *langue mère*, de laquelle se sont développées plusieurs langues de la famille ougro-finnoise. Il n'est pas possible, toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, de résoudre le problème de la forme primitive. On n'a pas encore éclairci le préhistorique des formes linguistiques les plus étroitement parentes du finnois. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que ce degré ancien doit être considéré comme ayant été la souche primitive de laquelle se sont développées les langues *finnoises* plus récentes.

Au cours des époques les plus reculées, le pro-lapon a dû se trouver en relations très étroites avec le pro-finnois, ou mieux avec la partie purement finlandaise du pro-finnois.

Les pro-lapons n'ont eu de contacts qu'avec les ougro finois occidentaux, c'est-à-dire avec la souche d'où devaient plus tard sortir les Finlandais, les Caréliens, etc.

L'ensemble des recherches linguistiques permet donc d'affirmer qu'à une certaine époque, le *pro-lapon* était identique au *pro-finlandais*.

Mais, cette identité n'est que linguistique, *anthropologiquement* les Lapons n'ont rien de commun avec les véritables Finnois. A des époques préhistoriques qu'il n'est pas possible de déterminer, les Lapons devaient parler une langue dont aucun vestige n'est parvenu jusqu'à nous. Tout au moins si quelques éléments en ont subsisté, ils ont dû se trouver si fortement influencés par les lois phonétiques et morphologiques du finlandais, qu'il n'est plus possible aujourd'hui de les reconnaître.

IV

Détermination du lieu et de l'époque où fut parlé le pro-lapon.

L'adoption, par les pro-lapons, de la langue pro-finlandaise, le refoulement et la disparition de leur idiome primitif, qui en a été la conséquence, ce sont là des faits qui ne se sont certainement pas produits d'un seul coup. Il est vraisemblable que durant une période très longue ces deux peuples se sont trouvés en présence, ont eu des relations extrêmement étroites.

Les pro-lapons ont alors graduellement abandonné leur langue primitive — *dont aucun vestige n'est parvenu jusqu'à nous* — pour adopter celle des pro-finnois. Il n'est pas possible, au point de vue chronologique de préciser exactement à quelle époque ces relations commencèrent. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, *c'est que la forme de la langue pro-finnoise, qui fut la source du pro-lapon, reflète un état extrêmement ancien.* Il semble que l'on peut considérer ce pro-finnois comme étant *la langue mère* d'où se sont développées les langues finnoises : (suomi, vote, este, vepse, lapon,

tchérémisse, mordvine, syriène, votiaque, permien, ostiaque, vogoul, magyar, etc.).

Les divers caractères linguistiques, signalés plus haut, se rapportent, en effet, au degré le plus ancien des langues finnoises, c'est-à-dire à la souche primitive d'où sont issues toutes ces langues.

Thomsen a cru devoir rapporter aux premiers siècles de notre ère le plus ancien degré du pro-finnois. Accepte-t-on cette opinion, il est alors permis de dire, avec une grande vraisemblance que :

Le degré de la langue pro-finnoise auquel peut être identifié la forme la plus ancienne du pro-lapon, remonte vers la fin du premier siècle avant notre ère.

Il importe, d'ailleurs, de faire remarquer que le lapon, par l'intermédiaire du finlandais, a emprunté un certain nombre de mots *lithuaniens*. Or, dans tous les emprunts faits au lithuanien, on retrouve des traces des lois phonétiques pro-lapones, *même des plus anciennes*, telles, par exemple, que $s > \check{c}$.

Ce détail est important. Il montre, en effet, qu'il n'est pas possible qu'un intervalle de temps considérable ait pu s'écouler, entre l'époque des contacts finno-lithuaniens et le début de l'adoption par les Lapons de la langue pro-finlandaise. Durant cet intervalle, toutefois, des changements dans la phonétique se sont opérés. La langue des Lapons, à ces périodes reculées, n'a pu être guère plus stable qu'au cours des époques plus récentes, pendant lesquelles les dialectes actuels se sont développés et différenciés si profondément, pendant une époque relativement courte (1.000 ans environ).

Suivant l'opinion de Thomsen [1], c'est au moins au commencement de notre ère, peut-être *même encore beaucoup plus tôt, qu'ont dû se produire les premiers contacts des Finnois et des Lithuaniens.* A la même époque, correspond le début de la période pro-lapone.

Des monuments littéraires remontant à cette période ancienne nous font complètement défaut. Les matériaux dont on peut disposer pour une étude de l'évolution du pro-lapon, sont des *mots d'emprunt.* Et à l'aide de ces documents, on ne peut obtenir que difficilement quelques points de repère pour déterminer chronologiquement les débuts de la différenciation en dialectes de la langue pro-lapone.

Wiklund avait cru jadis que ce problème pourrait être résolu par l'étude des dialectes russo-lapons.

Les *Lapons Russes*, que l'on rencontre *aujourd'hui dans la presqu'île de Kola, ont dû prendre possession de leurs résidences actuelles* — séparés de tout contact intime avec les Scandinaves — *déjà avant la fin de la périonde pro-nordique*, c'est-à-dire vers 700 de notre ère environ. *Ce fait est confirmé par la présence, dans leurs dialectes, de mots d'emprunt pro-nordiques, tandis qu'aucun mot nordique récent ne s'y rencontre.*

Or, la présence, dans les dialectes russo-lapons, de mots empruntés au

---

1 Thomsen Berøringer mellem de finsk. og de baltiske Sprog. Copenhague 1890.

pro-nordique, ne peut s'expliquer que si l'on admet que les Russo-Lapons s'étaient déjà éloignés du cercle d'action des Scandinaves, dès l'époque pro nordique. Il paraît probable que c'est la pénétration vers le nord des *Caréliens*, qui détermina cette migration. Mais il n'y a pas de relation démontrée entre cette migration et le début de la division du pro-lapon en dialectes.

L'examen des mots d'emprunt montre que le pro-lapon florissait encore à l'époque où commencèrent à agir les lois phonétiques pro-finnoises, et même, en partie, au moment où d'autres lois plus récentes firent sentir leur influence.

Telles sont, par exemple, les lois suivantes :

1) *š* > *h*, N. F. [1] *hilla* « charbon ardent », à côté de *sjila*, *sjill*, = f[2]. *hiili*, tchérem. *šol* ; la forme *hilla* a été empruntée durant la période pro-lapone, ainsi que le montre l'emploi de *a* pour *i*.

2) *s* > *h*. N, F. *gilhe* « cadeaux de fiançailles », f. *kihla* « demander une jeune fille en mariage », du pro-nordique * *zisla*, vieux nord. *gisl* ; dans ce mot, la mutation de *a* en *e* s'est produite au cours de la période pro-lapone.

3) *ti* > *si* N. F. *moarsse* « fiancée » ; c'est un emprunt fait, par l'intermédiaire du finl. *morsian*, au lithuanien *morti* (même sens). L'*i* semble avoir disparu durant le passage du mot finlandais au lapon (comp. f. *asta* « l'occasion, etc. » = N. F. *Ašše* « la chose, la cause ».

D'après l'étude comparative des mots empruntés, on pourrait formuler les conclusions suivantes :

Le lapon, en tant que langue propre, existait encore à la fin des périodes pro-finnoises et pro-nordiques. Il florissait encore vers le début de la période finnoise proprement dite (en particulier de la période carélienne).

On peut ajouter :

Le pro-lapon a continué à vivre jusqu'à une époque relativement si avancée, que par l'intermédiaire du finlandais il a pu recevoir des mots empruntés au slave. (N. F. harcca-muorra, mærre, ragje, etc.)

Il n'est pas possible, pour le moment du moins, de fixer des limites chronologiques plus précises. Wilklund n'a pas pu trouver de mots ayant été empruntés au cours des périodes précédant immédiatement la division du pro-lapon en dialectes, et dont la forme fondamentale pourrait être déterminée chronologiquement avec certitude.

On a fixé, vers 700 environ de notre ère, *la limite la plus ancienne du pro-nordique*. Les plus anciens mots slaves empruntés par le pro-finnois — lesquels *cependant sont des emprunts beaucoup plus récents que ceux faits au germanique et au lithuanien* — paraissent avoir été introduits vers la même époque (Mikkola : « Berührungen zwischen den westfinnischen und slavischen Sprachen » 1894).

---

[1] N. F. : Finmnark norvégien.

[2] f. : finlandais.

Enfin, c'est au moins vers 800 de notre ère, que les différentes branches de la famille finnoise ont dû prendre possession de leurs résidences actuelles. Il est vraisemblable que c'est vers cette époque aussi, que les différentes langues finnoises ont commencé à évoluer séparément. Il semble donc permis de conclure, avec *Wilklund*, que :

Le pro-lapon devait exister, en tant que langue propre, au moins encore au VIII° siècle de notre ère. Il peut, toutefois, ne pas y avoir coïncidence exacte entre cette date et celle de la naissance des différents dialectes.

V

Emprunt, par les Lapons, de mots lithuaniens.

La présence, dans le vocabulaire lapon, d'éléments d'origine lithuanienne a une importance scientifique considérable. Les Lapons ne se sont jamais trouvés en contact immédiat avec les Lithuaniens. Par conséquent, tous les éléments lithuaniens, que renferme la langue lapone, y ont donc été introduits par l'intermédiaire des Finlandais. Ces mots lithuaniens offrent également, au point de vue de l'histoire de la langue finlandaise, un très grand intérêt. En effet, *le degré du pro-finnois, par lequel ces éléments lithuaniens ont été introduits dans le pro-lapon, diffère considérablement de celui qui a été la souche primitive d'où se sont développées les différentes langues finnoises modernes. C'est un degré extrêmement ancien du pro-finnois.* Toute une série de lois phonétiques pro-finnoises, ayant agi depuis l'époque où eurent lieu ces emprunts, ces derniers, sous beaucoup de rapports, se sont trouvés modifiés.

Parmi ces lois phonétiques, on peut citer :

— *š > h :* lithuanien *žantis* « oie » > ; finl. *hanhi* « l'oie » (N. F. *cuŏnja*).

— *ln > ll :* lit. *szalnà* « le givre, la gelée légère » > ; finl. *halla* « la gelée, etc. (N. F. *suoldne*).

— *ai > ei :* lit. *szë'nas* (*ë < ai*) « foin » > ; finl. hein*ä* (Comp. N. F. *suoidne* avec *uoi < ai*).

— *u > y :* lit. *tùszczas* « vide » > ; finl. *tyhjä* (mais N. F. *dušše*).

D'après Thomsen, *c'est au moins vers le début de notre ère*, et peut-être même encore beaucoup plus tôt, que dut se produire le premier contact des Lithuaniens avec les souches finnoises. La détermination de cette date offre aussi un intérêt considérable en ce qui concerne le Lapon. Nous avons vu plus haut que dans les éléments empruntés au lithuanien par les Lapons, on trouve précisément des traces de toutes les lois phonétiques pro-lapones, *même de celles que l'on peut considérer comme étant les plus anciennes*, telle, par exemple, la loi *s > z*. Au contraire, dans les mots nor-

diques, dont l'emprunt s'est fait directement, on ne peut pas citer d'exemples présentant des traces de ces lois phonétiques anciennes.

De ceci, il semble possible de conclure, qu'il n'est pas admissible qu'un intervalle de temps considérable ait pu s'écouler entre le début des relations finno-lapones et des contacts lithuaniens-finlandais. Par conséquent, le passage, aux Lapons, de la langue finlandaise doit être placé également vers l'époque fixée par Thomsen, *c'est-à-dire environ vers le début de notre ère*. Si l'on n'acceptait pas cette date approximative, il faudrait alors admettre l'existence de quelques lois phonétiques — même très peu nombreuses — qui seraient tombées en désuétude au cours de la période ayant précédé le début de ces contacts.

Parmi ces lois phonétiques lapones, très anciennes, et dont on retrouve des traces dans les mots d'emprunts lithuaniens, on peut citer :

1) *š* > *č* : Lule *Kau*ᵃ*ča* « coupe, gobelet d'argent à deux anses » emprunté au lithuanien *káuszas* « grande cuiller à fondre, par l'intermédiaire du finl. *kauha* « puisoir, cuiller à pôt » ;

— N. F. *čokkot*, *čogom* « peigne » (comp. finl. *suka* « la brosse, le peigne ») provenant du lithuanien plur. *szūkos* « peigne, affinoir ; cardoir pour la laine » (de *čokkot* est dérivé N. F. *čokkom* ou *čokko* « peigne fin »).

— N. F. *čuönja* « oie », emprunté par l'intermédiaire du finl. *hanhi* « id. » au lithuanien *žansís* « id. ».

2) *š* > *s* (peut-être plus récent que *š* > *č*) ;

— N. F. *luossa* « saumon », emprunté par le finl. *lohi* « id. » au lithuanien *lászis* « id. » ;

— N. F. *suoidne* « foin », emprunt fait par le finl. *heinä* « id. » au lithuanien *szënas* « id. » ;

— N. F. *suoldne* « la rosée », emprunt fait par le finl. *halla* « le givre, la gelée blanche » au lithuan. *szalnà* « givre, gelée nocturne ».

3) *s* devant une voyelle palatale > *š* :

— N. F. *šaldde* « pont », emprunté par le finl *silta* « id. » au lit. *tíltas* « id. » (N. F. *sildde* est un emprunt plus récent fait au finl. *tilta* « pont »).

Comp. aussi N. F. *lašše* « maigre », emprunté par le finl. *laiha* « id. » au lit. *lësas* « id. ».

Les modifications phonétiques lapones plus récentes, dont on trouve des traces, aussi bien dans les mots d'emprunt lithuaniens que dans les emprunts nordiques, sont relativement peu nombreuses. On ne peut citer que les exemples suivants :

o > *uo*. Ex. N. F. *luossa* « saumon », emprunt fait par l'intermédiaire du finl. *lohi* « saumon » au lith. *lászis* « id. » ;

e, *i* > *ă*. Ex. N. F. *darvve* « goudron », emprunté par le finl. *terva* « id. » au lith. *dervă* « bois de pin, bois résineux » ;

N. F. *bartta*, « pièce dans laquelle se trouve un poêle en pierre », emprunté par le finl. *pirtti* « pièce remplie de fumée : hutte non pourvue de cheminée » au lithuanien *pirtís* « salle de bain » ;

u > *o*. Ex. N. F. *borjas* « voile », provenant, par l'intermédiaire du finl. *purge* « la voile », du lith. *bùrie* « id. » ;

e non accentué > *a*. Ex. N. F. *ruoidak* plur. « la partie supérieure du corps au-dessus des hanches » provenant, par l'intermédiaire du finl. *reisi* « la cuisse », du lith. *rë'tas* « la cuisse supérieure, la hanche de l'homme ».

VI

Nomenclature des mots empruntés au lithuanien, par l'intermédiaire du finlandais, au cours de la période pré-lapone.

— N. F. *alek* « bleu » < finl. *haljakka* « bleu clair » <lit. *žãlias* « vert, pas mûr, cru ».

— N. F. *ates* « étroit » < finl. *ahdas* « étroit » < lit. *ànksztas* « id. »

— N. F. *baiman* « pâtre » < finl. *paimen* « pâtre, berger » < lit. *pëmŭ* « petit pâtre ».

— N. F. *baimadet* = finl. *paimentaa* « mener paître, garder le bétail ».

— N. F. *bartta* « pièce renfermant un poêle en pierre » < finl. *pirtti* lit. *pirtis* « salle de bain ».

— N. F. *borjas* « voile » < finl. *purje* « id. » < lit. *bùré* « id. ».

— N. F. *bœrgalak* « diable » < finl. *perkele* « le diable » < lit. *perkúnas* « le dieu du tonnerre de l'antiquité païenne ; le tonnerre ».

— Jämland, Vilhelmina *Dàktere* « fille » < finl. *tytär* « la fille, la jeune fille » < lit. *duktė'* « la fille ».

— N. F. *dappe* « mœurs » < finl. *tapa* « les mœurs, la coutume » > lit. *daba* « espèce, genre, manière, caractère ».

— N. F. *darvve* « goudron » < finl. *terva* « id. » < lit. *dervà* « bois résineux ».

— N. F. *duörlle* « moxa » < finl. *taula* « amadou » <lette *dagla* « éponge, amadou ».

— N. F. *dusse* « rien, ne... que » < finl. *tyhja* « vide » < lit. *tuszcgas* « vide, libre (célibataire), pauvre ».

— N. F. *gappalak* « morceau < finl. *kappale* « le morceau < (? >) lette *gabals* « morceau ; compartiment, division ; contrée ».

— N. F. *gapper* « casquette, bonnet » < finl. *kypärä* « le casque, le bonnet, le chapeau » < lit. *kepùré* « chapeau ».

— N. F. *garbes* « petit canot avec deux paires de rames » < finl. *karvas* < lit. *kàrbas* « panier ».

— N. F. *gærdde* « fois » < finl. *kerta* « fois » < lit. * *kerda*, prussien *en Kërdan* « à temps ».

— N. F. *gærmas* « serpent » < finl. *kaarme* « le serpent » < lit. *kirmis* « ver ».

— N. F. *hærgge* « renne mâle » < finl. *härkä* « bœuf, < lit. *žirgas* « coursier ».

— Enare *kaddelas* « harpe » < finl. *kantele* « la harpe, la cithare » < lit. *kànklės* « un instrument analogue à la cithare, guitare, harpe ».

— Lule *Kauᵃᵛca* « gobelet » d'argent à deux anses » < finl. *kauha* « cuillère à pot » » < lit. *kauszas* « grande cuillère à pot ».

— N. F. *laikke* « paresseux » < finl. *laiska* « paresseux, oisif » < lette *la'isks* « paresseux, oisif ».

— N. F. *lašše* « maigre » < finl. *laiha* « id. » < lit. *lësas* « id. ».

— N. F. *luossa* « saumon » < finl. *lohi* « id. » < lit. *lászis* « id. ».

— N. F. *luövve* « un échafaudage construit sur pilotis et servant à la conservation du foin et d'autres produits » < finl. *lava* « l'échafaudage » < ? lit. *lóva* « bois de lit ». (Voir plus bas).

— N. F. *moarsse* « fiancée » finl. *morsian* « id. » < lit. *marti* « fiancée, etc. ».

— N. F. *mœndde* « pilon de baratte » < finl. *mäntä* « id. » < lit. *menté* pelle plate ».

— N. F. *nappe* « nombril » < finl. *napa* « id. » < lett. *naba* « id. ».

— N. F. *næpad* « enfant de la sœur » < finl. *nepaa* « neveu ou nièce » < lit. *nepotis* « neveu, petit-fils ».

— L. et Ö. *pard, parda, pardek* « garniture, bordure » < finl. *paare* « la bordure » < lette *bārkste* « le bord de l'habit, les franges, la garniture, la bordure ».

— N. F. *rākkat* « crever, éclater » < finl. *rako* « la fente » lit. *spragà* « endroit ouvert dans la clôture, l'enclos ; brèche, lacune ».

— N. F. *rieske* « pain non aigri, non fermenté » < finl. *rieska* « pâte n'ayant pas fermenté » < lit. *préskas* « doux, non aigri, en parlant du pain, etc. ».

— N. F. plur. *ruoidak* « la partie inférieure du corps à partir des hanches » < finl. *reisi* « la cuisse » < lit. *rë'tas* « le haut de la cuisse, les reins, la hanche de l'homme ».

— N. F. *rœkka* « traîneau » < finl. *reki* « le traîneau » < lit. *rágés* « un petit traîneau, un traîneau en bois ».

— N. F. *siebman* « semence » < finl. *siemen* « id. » < lit. *së'mens* plur. « semences, semailles ».

— N. F. *sildde* « pont » (Voir pl. haut *šaldde*).

— N. F. *suoidne* « foin » < f. *seinä* < lit. *szë'nas.*

— N. F. *suoldne* « la rosée » < finl. *halla* « la gelée » < lit. *szalnà* « le givre, la gelée nocturne ».

— N. F. *suolo* « île » < finl. *salo* « île boisée » < lit. *salà* « île ».

— N. F. *sœidne* « mur, paroi » < finl. *seinä* < lit. *së'na* « id. ».

— N. F. *sœrvve* « société » < finl. *seura* « id. » < lit. *së'bras* « compagnon ».

— N. F. *šaldde* (et par emprunt postérieur) *sildde* « pont » < finl. *silta* « id. » < lit. *tìltas* « id. ».

— N. F. *čokkot, čogom* « peigner » < finl. *suka* « la brosse, le peigne » < lit. *szùkos* plur. « peigne ; affinoir ; cardoir pour la laine ».

— N. F. *čuönjâ* « oie » < finl. *hanhi* « id. » < lit. *žansìs* « id. ».

— N. F. *vuola* « bière » < finl. *olut* « id. » < lit. *alùs* « id. ».

VII

Nomenclature des mots lapons d'origine slave qui ont été empruntés à l'époque pro-lapone.

— N. F. *basme* « série de trente fils dans la chaîne d'un tissu » < f. *pasma* « l'écheveau de soixante fils » < russe *tsasmo* « écheveau de fils ; faisceau », etc.

— N. F. *duske* « anxiété » < f. *tuska* « id. » < russe *tosca* « mal, chagrin, anxiété ».

— N. F. *galsohak* « partie supérieure du bas de fourrure montant par-dessus le genou < finl. *kalsu* « guètre, bas dépourvu de pied » < russe *kolocha* « guètre, en général : tout vêtement recouvrant les jambes depuis les genoux jusqu'à la plante des pieds ».

N. F. *hărcca-muorra* « potence » (emprunt ultérieur *hirssa* « poutre ») russe *jerde* « perche longue et mince ».

— N. F. *hörsta* « toile d'étoupe » < f. *hursti* « toile grossière » < ? russe *khodsti* « toile ».

— N. F. *hörrte* « grand chien » < f. *hurtta* « chien de chasse » < russe *khorti* « lévrier, levrette ».

— N. F. *mærre* « mesure, etc. » < f. *määrä* « id. » < russe *méra* « id. ».

— N. F. *ragja* « frontière » < *L et Ö kraja* < f. *raja* « id. » < russe *kraj* « bout, fin : l'extérieur, la frontière », etc. etc.

— N. F. *ruöske* « verge, perche (emprunt postérieur *ruöska*) < f. *ruoska* « le fouet, le fléau, etc. » < russe *roégha* « id. ».

— N. F. *sudde* « bailli » < f. *suntia* « bedeau, etc. » < russe *soudiia* « juge ».

— N. F. *sivet* « animal » < car. *živatta* (avec *ž* au lieu de *s*, par une influence prolongée du russe) < russe *jivotii* « bétail domestique, particulièrement le bétail destiné au travail, les chevaux ; avoir, fortune ».

Conclusions

I

Les Lapons parlent aujourd'hui un idiome appartenant au groupe occidental des langues ougro-finnoises. La langue lapone, par l'ensemble de ses caractères, se rapproche très étroitement du finlandais.

Ces deux langues ont eu originairement une souche commune : *le pro-lapon est, en effet, identique à un degré très ancien du pro-finlandais.*

Cette parenté remonte à une époque reculée. La forme linguistique primitive, qui a donné naissance au *pro-finlandais* et au *pro-lapon*, *est beaucoup plus ancienne que celle de laquelle se sont développées les diverses langues finnoises modernes* (carélien, tchoude, vepse, vote, live, tchérémisse, mordvin, pervein, zyriane, votiaque, vogoule, ostiaque, magyar).

L'abandon, par les Lapons, de leur langue primitive, pour adopter celle des Finnois, est un fait qui ne s'est pas accompli brusquement. Il est vraisemblable que c'est par suite d'un contact très intime avec les Finlandais, par des relations étroites s'étant poursuivies durant une période de temps considérable, que les Lapons, insensiblement, ont oublié leur langue primitive pour adopter le vocabulaire et la grammaire du peuple avec lequel ils se trouvaient le plus étroitement en contact. Nous nous trouvons ici en présence d'un phénomène signalé fréquemment par la linguistique. Combien de peuples ont abandonné leur langue pour adopter celle de leurs voisins — qu'ils aient été dominateurs ou soumis ! — Il suffit, à ce point de vue, de rappeler l'inflence prépondérante, qu'exerça sur les habitants de la Gaule la langue des Romains. Mon savant maître, M. *Zaborowski*, a signalé l'influence que la langue des Romains, maîtres en partie de la Germanie, avait exercé sur l'*urdeutsch* ou *teuton « infiniment moins distant du latin que l'allemand* [1] ».

II

Les Finnois, en contact avec certaines branches des peuples de la famille germanique, et particulièrement avec les Goths et les Nordiques, ont emprunté à ces derniers un certain nombre d'éléments de leur vocabulaire. Ce fait, *d'une importance si considérable au point de vue linguistique*, avait été signalé pour la première fois par *Thomsen* dès 1869. Il s'est trouvé confirmé d'une manière éclatante par les recherches des linguistes contemporains. Dans une étude récente (1906), *Setälä* a, de nouveau, attiré l'attention sur la valeur considérable de la découverte faite par *Thomsen* [2].

Une partie de ces emprunts germaniques a pénétré dans la langue pro-lapone par l'intermédiaire du finnois. *Ces emprunts ont donc eu lieu indirectement.* Aucun fait n'autorise à admettre qu'il y ait jamais eu de relations *directes* entre les Lapons et un peuple germanique, *quel qu'il soit.*

---

[1] ZABOROWSKI. — *Communauté de langue de la Germanie des Romains. Revue de l'Ecole d'anthropologie,* tome XVII. Janvier 1907.

[2] NIPPGEN. — *Origine et époque des emprunts d'anciens mots germaniques par les langues finnoises baltiques. Bulletin de la Société d'anthropologie,* VII. 1907.

III

La langue lapone renferme également un certain nombre d'éléments *lithuaniens*. Mais nous nous trouvons, ici également, en présence d'emprunts ayant été faits indirectement. C'est par l'intermédiaire du finnois que des formes lithuaniennes ont pénétré dans le lapon. Il paraît très vraisemblable que ces emprunts remontent à la période pro-lapone. Toutefois, cette pénétration d'éléments lithuaniens a une importance ethnologique très grande. Elle peut nous fournir des renseignements précieux sur les patries primitives de tous ces peuples. Ces emprunts remontent à des époques très anciennes. Ils n'ont pu se faire que par des contacts, plus ou moins prolongés. C'est par eux que nous arrivons à résoudre ces problèmes souvent si obscurs des positions géographiques et des relations ethnologiques de peuples ayant depuis longtemps disparu — *en tant que peuples politiques* — de la scène de l'histoire.

IV

Nous avons signalé encore la présence, dans la langue pro-lapone, d'éléments slaves. Ces derniers n'ont pû être introduits dans le lapon qu'au cours d'une époque assez récente. Leur nombre est d'ailleurs très faible. Le finnois lui-même ne renferme qu'un très petit nombre de mots ayant été empruntés au slave. Ainsi que l'a montré Mikkola. (*Berührungen zwischen den Westfinnischen und Slavischen Sprachen*. Helsingfórs (1894), ces mots ont été introduits récemment. Ils n'ont été empruntés que vers le fin de la période pro-lapone. Et, c'est à cette époque seulement qu'ils ont été introduits dans le lapon. Il faut aussi attirer l'attention sur ce fait que *ces mots ne présentent aucune trace des lois phonétiques pro-lapones les plus anciennes. tandis qu'ils ont subi l'action des plus récentes.* Ce fait suffit à montrer combien tardive a dû être leur introduction dans le lapon.

V

Quant à l'absence d'éléments lapons proprement dits, *c'est-à-dire de la langue parlée par les Lapons avant qu'ils aient adopté le pro-finlandais*, c'est là un fait qui ne saurait nous surprendre.

Les éléments lapons, au contraire du finlandais, ont dû être l'objet d'une élimination en quelque sorte mécanique.

Lentement les Lapons ont dû abandonner tous les termes de leur vocabulaire. Et, si quelques mots de leur langue n'ont pas échappé à cette élimination naturelle, ils ont dû se trouver si profondément modifiés, c'est-à-dire à tel point « finnisés », — *phonétiquement et morphologiquement* — que les caractères spécifiques de leur forme primitive se sont trouvés complètement éliminés.

L'ORIGINE DES LAPONS D'APRÈS LEUR LANGUE

PAR M. S. ZABOROWSKI.

La question de l'origine des Lapons est toujours en suspens. Jusqu'ici on n'a pas eu recours pour la résoudre aux ressources que peut offrir la langue qu'ils parlent. Et les données de l'anthropologie et de l'archéologie n'ont pas encore fourni sur elle d'indication décisive. D'après une hypothèse longtemps en faveur, on les a considérés comme les descendants de quelques familles de certains de nos pasteurs de rennes quaternaires. On supposait qu'ils étaient remontés de l'Europe occidentale, de la Belgique en particulier, par le Danemark et la Scandinavie, en suivant le renne dans la région arctique. (V. mon article *Lapons* de la *Grande Encyclopédie.*) Des considérations craniologiques, relevées notamment sur les habitants des cavernes belges (*Furfooz*), des survivances d'individus de petite taille, signalées même par d'anciennes légendes, en Belgique, en Scandinavie, semblaient donner corps à cette supposition. Cependant elle a été absolument contredite.

On n'a pas pu suivre le passage du renne lui-même qui n'existe pas dans les Kjökkenmöddings, les plus anciens restes d'habitation humaine en Danemark. Il a disparu bien tôt du côté occidental de la Baltique. Alors que du côté oriental et en Russie, son existence s'est prolongée au contraire très tard. Nous n'avons pas non plus de traces craniologiques ou archéologiques incontestées du passage des Lapons.

Aussi un anthropologiste norvégien, M. Hansen, a-t-il pu récemment écrire : « La vieille théorie, qui veut que les Lapons aient formé la population aborigène de toute la Scandinavie, n'est plus soutenable maintenant. Ils sont probablement arrivés en Norvège plus tard que les deux types appartenant aux Norvégiens proprement dits. Ils sont à coup sûr venus de l'Est par une voie septentrionale, et constituaient dès lors une population de chasseurs et de pêcheurs représentant par sa culture l'âge de la pierre. Ils n'ont pénétré qu'à des époques récentes au sud du 64° le long des montagnes. »

Mais cette théorie qui rapproche les Lapons des Samoyèdes et assimile leur migration en Finlande à celle de ces derniers qui ont descendu l'Obi, il n'y a pas longtemps, soulève à son tour plus d'une difficulté et peut être contestée très légitimement.

D'abord les Lapons ne peuvent pas être confondus avec les Samoyèdes. Nous ne pouvons même pas les classer parmi les vrais mongoliques. Ils offrent des caractères paradoxaux. Et nous ne voyons du côté de l'Est aucune race, aucun peuple auquel on puisse les rattacher. Leurs cheveux noirs ne sont jamais raides comme chez les Mongols. Leur nez, quoique déprimé à sa base, est toujours saillant du bout. Les pommettes sont larges, mais les orbites ne sont pas hautes comme chez les mongoliques,

leur front étant large également, et, le bas du visage se rétrécissant, le menton est étroit, petit et presque pointu. Leurs yeux ne sont pas obliques en dehors et en haut, ni bridés comme chez les mongoliques, mais droits ou un peu tombant du côté externe. Enfin leur peau n'est pas jaune, mais blanc-gris assez clair. Ils n'ont pas le tronc massif, toute leur musculature étant d'ailleurs peu puissante, et leurs jambes petites. Ils sont très mêlés de Finlandais, les Finlandais aujourd'hui allant jusqu'au littoral de l'Océan glacial pour pêcher la morue. Et ils ont par suite souvent un teint clair, des cheveux blonds, des yeux bleus, tout en conservant les traits originaux de leur face, la forme si caractéristique du nez et du bas du visage. Ces traits particuliers du visage se rencontrent accidentellement jusque chez des Finnois du centre de la Russie, tels que les Votiaks. Mais cela résulte de mélanges qui ne sont pas anciens. Les Lapons se classent en effet parmi les peuples les plus brachycéphales (ind. de 85 à 86). Leur crâne est court, large, bas et capace. Or aucun crâne de ce type n'a été trouvé en Russie dans les anciennes sépultures, sauf peut-être dans la proximité immédiate de leur territoire actuel (Lac Ladoga). On n'a découvert aucune trace de passage, aucun signe de la présence ancienne de Lapons en Russie.

Et comme ils ne possédaient qu'une misérable industrie de pierre jusqu'aux environs de notre ère, leur migration ne peut avoir aucun rapport avec les invasions d'asiatiques qui nous sont connues depuis l'époque scythique.

Leur industrie particulière se caractérise par l'emploi du schiste. On la trouve dans toute la partie septentrionale de la Suède et de la Norvège et dans la Finlande. Au fond du fjord de Trondhjem, au milieu même du littoral norvégien, au-dessous du 64° de latitude, on a découvert et fouillé un Kjökkenmödding qui ne contenait que des objets de cette industrie dite *arctique*, caractérisée par l'emploi du schiste.

Les Lapons n'ont évidemment pas créé de toute pièce cette industrie originale dans cette région circonscrite. Ils n'y sont pas d'ailleurs tombés du Ciel. Parvenus dans leur territoire actuel qui ne fut habitable que tardivement, ils ont délaissé le silex pour le schiste plus commode à travailler. Toujours est il que des pièces en schiste du Kjökkenmödding de Trondhjem, des pointes de lance et de flèches reproduites par M. O. Rygh, dans son ouvrage : *Antiquités norvégiennes* (in-4°, Kristiania, 1885, fig. 83-88), sont absolument du même type que celles en silex et semblent avoir été faites sur le modèle de celles-ci. Les Lapons auraient donc pénétré dans leurs résidences alors qu'ils n'avaient que l'outillage ordinaire en silex. Ils l'auraient changé sur place. Leur présence ne nous est décelée archéologiquement qu'après ce changement et par lui. Ils se répandaient sur le littoral norvégien jusqu'au-dessous du 64° de latitude, au moins à ce moment. Et cette preuve relativement ancienne de leur présence, nous ne l'avons pas en Russie.

Furent-ils répandus auparavant en Norvège et en Suède? Telle est la question.

Nous venons de voir que M. Hansen le nie. M. Retzius n'est pas aussi catégorique. On possède des crânes scandinaves de toutes les époques préhistoriques : pierre (néolithique), bronze, fer. M. Gustaf Retzius (*Crania suecica antiqua,* in-fol. Stockholm 1900), en a fait une étude très complète.

Dans toutes les séries, les brachycéphales sont en nombre infime. Leur existence fut, semble-t-il, presque sporadique. Sur 42 crânes néolithiques deux seulement sont brachycéphales. De l'un ayant un indice de 85, M. Retzius dit que ses caractères sexuels sont difficiles à reconnaître. C'est ce qui arrive communément lorsqu'on a affaire à des crânes lapons masculins. M. Retzius lui reconnaît donc des caractères lapons. Son indice nasal (48) est, peut être par hasard, peu élevé pour un crâne de Lapon. La démonstration de son origine laponne serait faite si nous savions, par les os longs se rapportant à ce crâne, que l'individu auquel il a appartenu, était de petite taille. Mais nous n'avons même pas ces os longs. Le second crâne brachycéphale, avec indice de 84, est également considéré comme laponoïde, par M. Retzius.

Dans la série de l'âge du bronze, il y a encore trois crânes brachycéphales sur 20. Mais M. Retzius lui-même ne les considère pas comme laponoïdes. Leur présence est en rapport avec les migrations de brachycéphales accomplies à l'âge de bronze dans l'Europe centrale. Depuis 2000 ans avant notre ère jusqu'à 1000 ans après, la brachycéphalie n'a fait en Suède qu'une apparition presque fugitive. Et la preuve de la présence de Lapons en Suède à l'époque néolithique est si fragile, qu'il n'est peut-être pas prudent de la considérer comme définitive.

Les crânes néolithiques danois du type de Borreby, quoique s'éloignant des dolichocéphales suédois, ne sont pas du type laponoïde. Ils appartenaient à des individus très robustes. Dans ces conditions d'incertitude, la langue parlée par les Lapons, peut-elle nous fournir quelques indications très sûres? C'est ce que je me suis demandé depuis longtemps. Et c'est aussi pour répondre à cette question capitale que sur mes indications, M. Nippgen, a étudié les travaux d'un spécialiste dont la notoriété est déjà ancienne, M. Wiklund. Ces travaux étendus ne sont pas toujours d'une traduction et d'une interprétation faciles. Je félicite et remercie M. Nippgen de les avoir suivis longuement avec beaucoup de zèle et de patience.

En dépit des fluctuations d'opinion, des hésitations, nous avons, grâce à eux, quelques notions très sûres sinon sur l'origine première, du moins sur la constitution du groupe lapon actuel.

Il est certain par exemple que les dialectes que parlent aujourd'hui les Lapons descendent d'une langue identique à celle des primitifs Finlandais, d'une langue qui fut elle-même la mère des langues finnoises. Cette langue leur a été imposée ou s'est imposée à eux au moins un peu avant notre ère. Et cette circonstance prouve péremptoirement un contact relativement bien plus ancien qu'on ne l'avait prévu, entre Lapons et Finlandais. Et d'après ce qu'on sait des Finlandais, ce premier contact n'a pu avoir lieu

qu'au sud de la Finlande même. Nous verrons plus tard où situer cette pro-patrie des Lapons. Ce qui me paraît prouver l'ancienneté de ce contact c'est surtout la présence dans le pro-lapon de nombreux éléments lithuaniens. Ces éléments lithuaniens ont eux-mêmes pénétré dans le pro-lapon par l'intermédiaire du pro-finlandais. Nous avons en eux la preuve de relations très anciennes entre Finlandais et Lithuaniens. J'ai démontré que la présence des Lithuaniens dans leur résidence actuelle remontait à l'âge de pierre, était originaire, indépendamment de ces faits d'ordre linguistique. Mais combien ils ont eux-mêmes de valeur démonstrative dans le même sens !

M. Nippgen a relevé dans Wiklund les mots lithuaniens appartenant au pro-lapon. J'en reproduis la liste, car ils nous fournissent de précieuses indications sur la pénétration de la civilisation en Laponie.

Le pro-lapon a peut-être vécu jusqu'au VIIe ou VIIIe siècle. Mais les dialectes lapons actuels se formaient, les Lapons étaient refoulés et dispersés vers le nord, lors de l'arrivée des Slaves. Car, fait encore nouveau et qui surprendra peut-être, le nombre des mots slaves dans le pro-lapon est infime.

Aucune trace de la langue parlée par les Lapons avant leur contact avec les Finlandais, n'étant reconnaissable dans le pro-lapon, nous ne pouvons rien savoir de leurs relations antérieures avec d'autres peuples par la langue. Leur origine première nous échappe encore. Mais du moment que nous constatons avec certitude leur présence en Finlande avant notre ère, c'est ce pays qui fut leur centre de formation, quels que soient les territoires qu'ils ont occupés avant et après.

L'un des Secrétaires : HENRI PIÉRON.

886e SÉANCE. — 27 Mai 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ÉCHÉRAC.

Elections. — M. le Dr LE DAMANY, professeur à l'École de médecine de Rennes, présenté par MM. Manouvrier, Anthony et d'Échérac est élu *membre titulaire*.

M. PENY, pharmacien, présenté par MM. Raymond, Papillault et d'Échérac est nommé *membre titulaire*.

M. le Capitaine CLÉRIN fait une communication sur son voyage au Congo (non remis).

MM. ATGIER et HUGUET font quelques remarques à ce sujet, et M. le Président remercie l'explorateur et lui adresse ses félicitations au nom de la Société.

CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DES LONGUES-RAIES SUR LE TERRITOIRE DE SOISSONS

PAR M. VAUVILLÉ.

Dans les séances de la Société des 1er juillet 1897, 7 avril et 19 mai 1898 [1], j'ai parlé d'un cimetière gallo-romain, découvert par M. Langelé Florian au lieu dit Les Longues-Raies, près de Soissons.

Dans la séance du 16 février 1899, j'ai présenté à la Société un plan de 102 fosses à inhumations [2], ayant été fouillées par M. Langelé; un riche mobilier funéraire ayant été recueilli par lui, j'en ai donné la description à l'aide de trois photographies représentant les objets provenant des fouilles [3].

Peu de temps après ces premières découvertes, le gravier du terrain, qui appartenait à M. Langelé, ayant été complètement enlevé, il abandonna le lieu dit Les Longues-Raies, ensuite il fit extraire de la grève dans un autre endroit.

Il y a environ deux années, M. Langelé Florian ayant acheté un hectare de terrain, contigu et à l'ouest de celui qu'il avait exploité de 1897 à 1899, il recommença à faire extraire du gravier, au sud de la nécropole gallo-romaine.

Une première découverte très intéressante fut faite par M. Langelé, à environ 50 mètres au sud de l'ancien cimetière, cette trouvaille consistait en deux coins monétaires romains, dont je reparlerai au sujet des monaies trouvées dans les fouilles de 1909.

M. Langelé Florian ayant cédé à son fils M. Langelé Emile, l'exploitation de sa grévière, ce dernier m'écrivit le 12 février dermier : « Je vous écris avec plaisir que je suis depuis deux jours à la découverte du cimetière gallo-romain. J'ai trouvé ce jour, en fouillant moi-même, une verrerie très bien conservé... »

Pour faciliter l'exploitation de la grève pure sans être mélangée de terre, M. Langelé a fait enlever toute la terre, recouvrant le gravier, sur une superficie d'environ 5 ares, ce fait lui a permis de découvrir très facilement les places de 63 fosses à inhumations, plus celles de 4 petits enfants, qu'il a fouillées lui-même avec soin.

Dans les fouilles M. Langelé a recueilli de nombreux objets, que j'ai examinés chez lui en plusieurs fois.

Voici un plan (*Fig. 1*), représentant, avec l'orientation, les fosses à inhumation qui ont été explorées par M. Langelé; cette partie de la nécropole était, comme la partie fouillée de 1897 à 1899, limitée au sud par deux fossés de forme triangulaire coupe (*Fig. 2*), du genre de ceux des

---

[1] *Bulletin de la Société*, vol. 1899, p. 105, fig. II.
[2] *Bulletin de la Société*, vol. 1897, p. 290 et vol. 1898, p. 141 et 270.
[3] id vol. 1899, p. 105 et 113.

fortifications romaines des camps passagers de l'époque de la conquête de la Gaule.

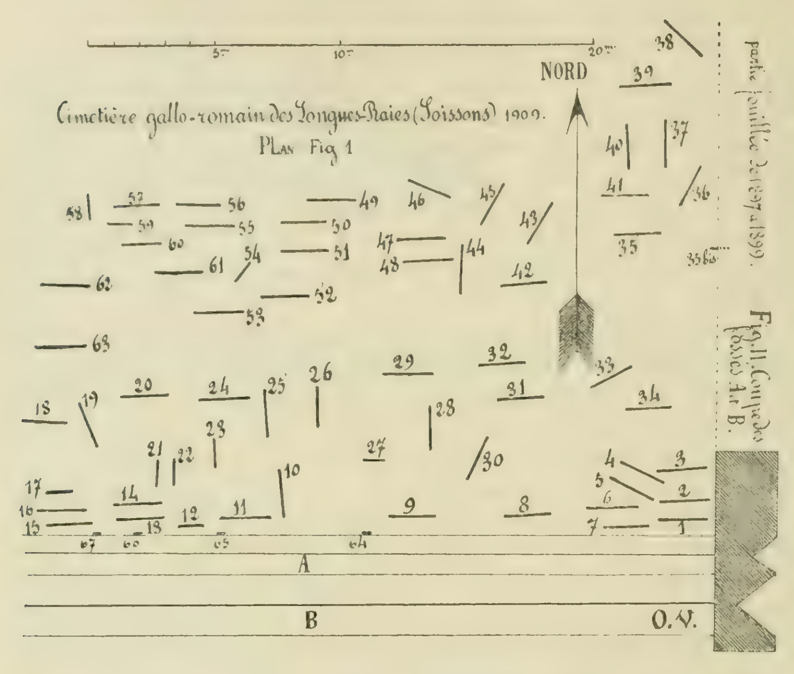


Fig. 1. — Plan des fosses à inhumations fouillées en 1909.
Fig. 2. — Coupe des fossés triangulaires A et B (*Fig. 1*), limitant le sud du cimetière.

Orientations des fosses à inhumations découvertes en 1909 et avant 1899.

Sur 63 fosses fouillées en 1909 il y avait les orientations suivantes :

nord-est au sud-ouest (n°s 30, 33, 36, 43, 45 et 54)	6
Nord-ouest au sud-est (n°s 4, 5, 19, 38 et 46)	5
Nord au Sud (n°s 10, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 37, 40, 44 et 58)	11
Est à l'ouest	41
Total de 1909	63

Les fosses fouillées avant 1899 étaient orientées :

Nord-est au sud-ouest [1]	8
Nord-ouest au sud-est	11
Nord au sud	25
Est à l'ouest	58
Total des fosses fouillées avant 1899	102

Ce qui donne les proportions suivantes :

[1] *Bulletin de la Société*, vol. 1899, p. 106 à 110.

	1909	Avant 1899
	—	—
Nord-est au sud-est	9.66 0/0	7.88 0/0
Nord-ouest au sud-est.	8.08	10.78
Nord au sud.	17.46	24.49
Est à l'ouest.	66.66	56.86

Voici les renseignements que M. Langelé Emile a eu l'obligeance de me donner :

Les fosses du plan nos 12, 17, 21, 22, 23, 27, 54, 58 et 59 étaient celles ayant servi pour inhumations d'enfants, elles variaient de 1 mètre à 1 m. 15 de longueur, sur 0 m. 40 à 1 mètre de profondeur:

Les autres fosses (probablement pour adultes), variaient de 1 m. 80 à 2 mètres de longueur, sur une profondeur de 1 mètre à 1 m. 90.

Dans les fouilles M. Langelé a recueilli de nombreuses pièces, provenant de mobiliers funéraires, qui d'après lui étaient réparties dans diverses fosses. indiquées sur le plan, (*Fig. 1*), de la manière suivante :

1° Des poteries rouges lustrées dans les nos 20, 29, 33, 43 et 48;

2° D'autres vases en terre, de diverses nuances, dans les nos 1 à 7, 19, 25, 26, 27, 32, 34, 40, 47, 48, 52, 54, 58, 60 et 61;

3° Des objets en verre dans les nos 11, 12, 21, 22, 27, 39, 54, 55, 57, 58 et 59;

4° Deux fibules ou broches dans les nos 11 et 39;

5° Des monnaies, etc...

Sur la fosse n° 63 un foyer a été constaté, ce fait avait déjà été remarqué, dans les fouilles faites avant 1899, sur deux fosses à inhumations [1], où il y avait des poteries cassées dans les foyers. Ce fait n'indiquerait-il pas qu'il y avait quelquefois un repas funéraire lors des inhumations?

Description des objets découverts en 1900 par M. Langelé Emile.

Lorsque j'ai fait ma communication à la Société le 16 février 1899, pour la description des objets trouvés dans les fouilles, j'ai présenté trois photographies (avec des nos d'ordre), indiquont la forme de nombreux vases et objets trouvés par M. Langelé Florian. Comme dans les découvertes faites en 1909, beaucoup de vases sont de même forme que ceux trouvés précédemment, je crois devoir présenter de nouveau les mêmes photographies pour faire l'énumération des diverses formes de vases ou d'objets recueillis en 1909.

En regard des nos de 1909 j'indiquerai ceux de ma communication de 1899, afin de voir facilement les formes nouvelles découvertes récemment.

Je présente aussi une nouvelle photographie d'une vitrine de M. Langelé Emile où sont les objets trouvés par lui, depuis le 11 février dernier, dont voici la description :

[1] *Bulletin de la Société,* vol. 1899, p. 111.

1° Poteries rouges lustrées.

1	1	Genre de tasse évasée.	6
2	2	Tasse dont la forme représente une doucine	1
3	3	Tasses légèrement ovoïdes.	2
4	4	Plats ou assiettes creuses	2
5	5	Tasses lisses coniques (genre salle 13, vitrine 7)[1] . .	6

2° Poteries de diverses nuances.

8	6	Vases ovoïdes (Salle 13, vitrine 14, nos 20588. . . .	2
9	7	Vases ovoïdes, différents de hauteur et de bordure des précédents	7
10	8	Vases avec dépression sur la panse.	3
11	9	Belle série de bouteilles à forte panse et une seule anse, de diverses dimensions, en terre plus ou moins blanche (Salle 16, vitrine 2, de Lillebonne; vitrine 3, n° 28435 de la forêt de Compiègne	14
	10	Même genre de vase, avec deux anses et goulot plus large	1
13	11	Vases ovoïdes avec fond formant pied, de diverses nuances	8
	12	Beau petit vase ovoïde, noir verni, avec petit col . .	1
	13	Vases en forme de gobelet, évasés du haut (1 noir et 1 rouge)	2
14	14	Genre de terrines ou mortiers avec bec d'écoulement, en terre rouge (Salle 15, vitrines 3 et 4).	2
15	15	Grand et large vase ovoïde, dans lequel un jeune enfant a été inhumé	1
16	16	Grand vase ovoïde, la bordure du haut est fortement relevée et évasée [2]	1
	17	Vase ovoïde jaunâtre avec court goulot (0 m. 25 de hauteur)	1
	18	Genre de coupe, en terre rouge, avec petit pied (0 m. 174 de diamètre).	1
	19	Vase très plat en terre grise	1
	20	Grands vases en forme de plats creux, en terre grise.	2
18	21	Très petit vase avec pied, en terre rouge	1

3° Poteries avec ornements.

21	Vase noir avoïde, orné de pointillés sur la panse	1
23	Vase gris, panse assez forte sur laquelle il y a des espèces de hachures.	1

---

[1] Tous les numéros indiqués se rapportent aux nos des salles et des vitrines du Musée de Saint-Germain.

[2] Ces deux derniers vases ont été brisés le 8 mai par suite d'un fort courant d'air.

24	Autre vase grisâtre, avec petit pied, orné aussi de hachures sur la panse	1
25	Beau vase rouge lustré, de forme un peu ovoïde, ayant un large col, orné d'une chasse sur la panse; on y voit de chaque côté un chien courant après un cerf, les deux sujets sont séparés par un fleuron, des annelets sont dans le bas.	1
26	Enfin d'autres vases en terre sans ornements.	7
	Total des vases en terre découverts en 1909 . . .	76

4° *Vases en verre.*

27	Genre de bocal à 6 pans (2 petits)	4
28	Espèces de bouteille carrée à long goulot (0 m. 113 de hauteur).	1
29	Petite bouteille de 0 m. 06 de hauteur	1
30	Très petit vase rond avec bord horizontal très large du haut.	1
31	Un grand et un petit lacrymatoire	2
32	Deux belles pièces, genre de burette, avec une anse, ornées de cercles circulaires sur la panse	2
33	Un grand fragment de verre à pied.	1
34	Très beau et curieux vase à déversoir latéral ou biberon avec une anse. Cette très intéressante pièce, trouvée dans la fosse n° 59 du plan, est ornée à l'extérieur de dessins en verre bleu en relief, comme on peut le voir sur la photographie que je présente à la Société. Je crois devoir faire remarquer qu'une ornementation sur verre du même genre à déjà été constatée, dans la même nécropole, sur un gobelet conique découvert en 1897 par M. Langelé Florian [1].	
35	Enfin des débris de diverses verroteries (biberons et autres) [2].	

5° *Objets en métal.*

36	De nombreux clous en fer, provenant des bières d'inhumations.	
37	Objet en fer, à douille, du genre de ceux trouvés dans des enceintes gauloises. (Salle 17, n° 999 de Berthouville (Eure); n° 25807 de Vichy. Une pièce du même genre a été découverte en 1898 aux longues Raies (photographie n° 3, n° 9).	1
38	Objet en fer en forme de bol, de 0 m. 118 de diamètre . .	1
39	Pièce en bronze aussi en forme de bol, de 0 m. 114 de diamètre.	1
40	Deux fragments de styles en bronze (1 avec partie plate). .	2
41	Divers objets indéterminés en fer.	

7° *Objets de parure.*

42 Fibule ou broche, en bronze, d'environ 40 millimètres de

[1] *Bulletin de la Société*, vol. 1899, p. 114.

[2] La collection de M. Langelé Emile comprend aussi une très curieuse pièce en verre, trouvée, il y a environ 10 années, dans le cimetière des Longues-Raies, c'est un très beau petit vase, en forme de timbale, muni d'une anse en bronze,

diamètre, en forme de rouelle à six rayons, le tour est émaillé en partie. 1

43 Une autre petite fibule en bronze, ornée de parties imitant une croix 1

44 Enfin deux monnaies romaines, dont il va être question, percées d'un trou, ayant très probablement été portées comme amulette ou ornement (nos 4 et 7 ci-après) . . . 2

7° *Objets divers.*

45 Une clef et une petite cuillère en os ou en ivoire . . . .

8° *Monnaies.*

M. Langelé Emile a trouvé, dans les fouilles de 1909, des monnaies dont une de l'époque gauloise et d'autres de lépoque romaine.

La monnaie gauloise en potin représente une tête nue, à droite, les cheveux sont disposés en anneaux.

R. Cheval galopant à gauche (genre du n° 7870 de l'Atlas des monnaies gauloises de le Bibliotèque nationale).

M. Langelé m'ayant confié 11 monnaies romaines [1], parmi celles les mieux conservées, M. Henri de la Tour, conservateur adjoint du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, a eu l'obligance de les déterminer. Voici les divers types de celles recueillies en 1909 et aussi de celles trouvées dans la même nécropole avant 1899 [2]:

Monnaies moyens bronze.

				En 1909	Avant 1899
1	Auguste (contremarque TI-CA sous Tibère).	27 à 14 av. J.-Ch.		1 ex.	»
2	Caligula	37 41	—	»	2 ex.
3	Domitien.	81 86	—	1	4
4	Trajan (1 percée de 1909). .	98 117	—	2	1
5	Hadrien	117 138	—	2	7
6	Sabine, femme d'Hadrien . .	» »	—	»	1
7	Antonin-le-Pieux (1 percée de 1909)	138 161	—	1	8
8	Faustine, femme d'Antonin. .		—	2	3
9	Lucius Vérus? ou Marc-Aurèle.	161 169	—	2	
10	Lucille, femme de Lucius Vérus.		—	»	3
11	Marc-Aurèle.	161 180	—	»	3
				11	32

1 Trois autres monnaies romaines ont été recueillies, par plusieurs personnes pendant les fouilles.

2 *Bulletin de la Société*, vol. 1899, p. 116.

Au sujet des monnaies romaines je pense devoir rappeler une très intéressante découverte faite, par M. Langelé père, lors de la reprise par lui de l'exploitation de la grévière des Longues-Raies, elle consistait en deux coins monétaires romains en bronze. J'en ai donné la description dans la *Revue numismatique*, vol. 1908, p. 560, avec la reproduction de ces intéressantes pièces, qui depuis ont été achetées pour le Musée de Soissons.

Comme on peut le voir par les figures ci-jointes (clichés de la *Revue numismatique*), il se trouvait certainement un coin dormant ou pile avec la légende : TI-CLAVD-CAESAR-AVG.-P-M-TR-P. (*Fig. 3*). Ce coin se rapporte certainement à Claude 1er (41 à 54 de J.-Ch.).

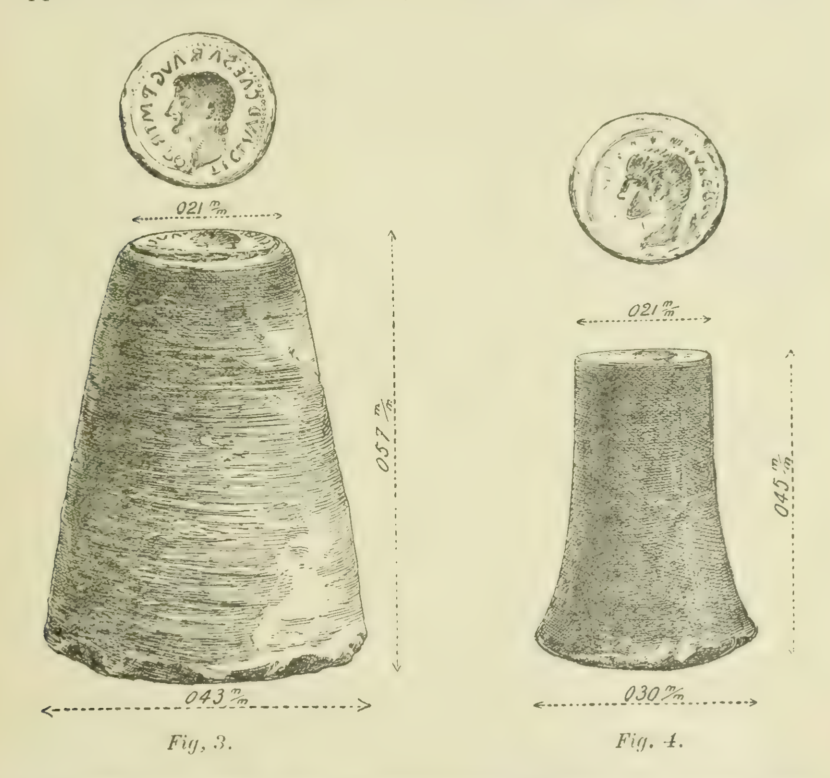


Fig. 3. *Fig. 4.*

La deuxième pièce (*Fig. 4*) est un coin mobile ou trousseau, sur lequel paraît avoir été gravée une grosse tête (du genre de celle de Néron) dont l'attribution est incertaine [1].

Époque des inhumations.

D'après les nombreuses découvertes faites, de 1897 à 1899 et de celles

[1] Ces deux coins, découverts ensemble, proviennent-ils d'un atelier monétaire ayant existé à Augusta Suessionum, sous les premiers empereurs romains?

de 1909, dans le cimetière des Longues-Raies, il est permis de croire que toutes les parties fouillées jusque maintenant, se rapportent très probablement aux deux premiers siècles, comme paraissent bien le prouver les belles poteries rouges lustrées et les 43 monnaies romaines déterminées, ayant été frappées depuis Auguste jusques et y compris Marc-Aurèle.

La nécropole des Longues-Raies paraît avoir été considérable, principalement vers l'Ouest des parties qui ont été explorées.

N.-B. — L'ancien chemin qui existe encore allant de Soissons vers le cimetière des Longues-Raies, est encore désigné sous le nom de *Chemin de Paradis*, ce fait paraît bien être la preuve que cette nécropole a servi pour y inhumer des chrétiens, comme cela a déjà été constaté dans divers pays, où un chemin du même nom se dirigeait vers un ancien cimetière.

On sait qu'à *Augusta Suessionum*, les premiers prédicateurs chrétiens furent mis à mort sous le tyran Rictiovare, préfet de Maximilien Hercule (vers 287).

En raison de ce fait, on peut croire que la désignation de Chemin de Paradis indiquerait probablement que des inhumations chrétiennes doivent avoir été faites, dans les nécropole des Longues-Raies, peut être bien jusqu'au ve siècle.

Les Secrétaires : H. Piéron et Anthony.

887e SÉANCE. — 3 Juin 1909.

Présidence de M. d'Échérac.

LES TOUAREG A PARIS

Par M. le Dr Atgier.

CHAPITRE I. — Ethnographie.

Les Touareg à Paris ou Oasis Saharienne, tel est le nom donné actuellement à un groupe d'indigènes de l'Algérie, du Sahara et du Soudan ; Arabes, Touareg, Nègres, exhibés dans les détails de leur vie normale autant qu'il est possible de le faire à Paris, dans un campement installé sur un terrain libre faisant le coin de la rue Blanche et du boulevard de Clichy.

Après les remarquables travaux de Duveyrier [1] sur les Touareg du Nord, ceux de Barth [2] sur les Touareg du Sud, ceux de notre excellent

---

[1] Duveyrier (H.). *Les Touareg du Nord*. Paris, 1864, in-8° illustré.

[2] Barth (Dr Henri). *Voyages et découvertes dans l'Afrique Septentrionale et Centrale de 1849 à 1855*. Paris, Bohné, 1860. 4 vol. in-8°.

confrère et ami le Dr Huguet, encore tout récents, sur ces peuples sahariens[1], il paraîtra superflu de vouloir apporter de nouveaux documents pour l'étude de ces populations.

La présence de Touareg installés à Paris pour un certain temps nous a permis cependant de recueillir des renseignements complémentaires, grâce aux mensurations anthropologiques qu'il nous a été permis de faire, non sans frais et difficultés, sur ces habitants de nos nouvelles possessions sahariennes, mensurations qui n'avaient pas encore été publiées, que je sache, par les ethnographes et les explorateurs du pays Touareg.

Leurs caractères ethniques, nous les avons relevés au moyen de la toise, du compas glissière, du compas d'épaisseur, de l'échelle chromatique des yeux, du tableau des couleurs de la peau et des cheveux, etc., procédés devenus classiques aujourd'hui[2].

Cette question nous intéressait d'autant plus vivement qu'en 1887 nous avions eu l'occasion de voir dans le Sud-Algérien des Touaregs pillards, faits prisonniers, considérés comme des barbares, farouches défenseurs de leurs libertés sociales qui ne les liaient à aucun empire et ne les soumettaient qu'aux coutumes de leur tribu ou du groupe de tribus de leur région.

Il nous avait alors été impossible de pouvoir étudier les traits de leur physionomie qu'ils cachaient jalousement aux yeux de tous, la conservant voilée complètement, sauf au niveau des yeux que l'on voyait étinceler dans un mince intervalle de leur voile de figure.

Cette coutume devenue pour ainsi dire religieuse chez eux, est motivée par la nécessité de garantir les yeux et les voies repiratoires du rayonnement solaire et des sables du désert soulevés par les pas de leurs caravanes ou par le simoun.

Lorsque le vent du sud en effet souffle en tempête dans les plaines de sables et les dunes du Sahara, les Sahariens se trouvent en quelques secondes enveloppés dans des tourbillons de sable qui ne tarderaient pas à les asphyxier, si la bouche et le nez n'étaient pas garantis et ne recevaient pas un air tamisé au travers de leur voile épais.

Ce voile qui est la caractéristique du costume touareg, ils le conservent non seulement lors de leurs courses au désert, mais aussi sous la tente, jour et nuit, souvent même en mangeant.

D'autre part, notre attention avait été attirée vers l'étude des Touareg, grâce à des observations qu'il nous avait été permis de faire en 1888 sur une vingtaine de Touareg de l'Adrar ou de l'Ouest, internés à Alger, au fort Bab-Azoun, à la suite d'une razzia faite par eux sur nos alliés les

---

[1] HUGUET. *Sur les Touareg.* in-8°. Br., Paris, 1902.

[2] *Instructions anthropologiques générales.* Broca. Paris, in-12, 1879.
L'*Anthropologie*. Topinard, in-12. Paris, 1877.
Entente internationale pour l'unification des mesures craniométriques et céphalométriques, par G. Papillault, in *Congrès de Monaco, 1906*.

Chamba, population habitant le Sud-Algérien, entre El-Goléa et Gardahia.

En qualité de médecin de la place d'Alger (le t'bib revêtant en Afrique un caractère quasi sacré), il nous fut permis, encore fallut-il que des affections de cuir chevelu le motivassent, de faire l'examen à nu non seulement de leur visage après enlèvement de leur voile, mais aussi de leur tête après enlèvement de leur chéchia.

A la suite de cet examen il fut reconnu que quelques-uns, métissés d'élément noir, constituaient des types de négro-berbères et que d'autres, simplement basanés, présentaient à nos yeux étonnés, les uns le type celtique de nos paysans bretons du centre du Morbihan, les autres le type ibère de nos paysans gascons du Midi de la France.

Cette première constatation concordait avec les observations de notre distingué confrère et ami le Dr Bertholon, de Tunis, qui, au sujet des divers groupements berbères de l'Afrique, a reconnu que leurs origines ethnographiques et linguistiques étaient indo-européennes [1].

Si nous sondons en effet les temps préhistoriques, nous constatons que les deux continents n'en faisaient primitivement qu'un seul, il n'est donc pas invraisemblable de prétendre que les races qui ont évolué alors en Europe n'ont pas eu d'obstacles pour se répandre en Afrique également.

Si nous sondons l'aurore de l'histoire, nous constatons que quinze siècles avant l'ère actuelle de grandes invasions se firent d'Europe en Afrique par des peuples blonds auxquels l'antique Egypte donne le nom de Tamahou, nom offrant beaucoup d'analogie avec celui de Tamacheq que les Touareg donnent encore à leur langue [2].

Plus tard d'autres invasions eurent lieu encore, enfin vinrent les colonisations Egéenne, grecque (av. J.-C.), romaine (après J.-C.), l'invasion des Vandales (Ve siècle après J.-C.), tous peuples aryas, c'est-à-dire d'origine indo-européenne, que trouva installés en Afrique l'invasion sémite des Arabes qui ne se fit qu'au VIIe siècle de notre ère (1er siècle de l'Hégire.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre de nombreux représentants de la grande race indo-européenne en Afrique plus ou moins infiltrés d'éléments sémitiques d'une part ou métissés d'éléments noirs autochtones d'autre part.

Avant d'aborder les caractères ethniques, un mot paraît nécessaire sur la signification du mot « *Touareg* ».

Ce nom leur a été donné par les Arabes chez lesquels il signifierait « *abandonnés* » selon Duveyrier.

Ce nom leur fut il donné parce qu'ils étaient abandonnés des Arabes

---

[1] BERTHOLON. *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord.* Paris, Leroux, 28, rue Bonaparte, in-8° br., 1907.

[2] Duveyrier dit qu'au XVIe siècle, du temps de Jean Léon, le nom d'Amazig était la seule appellation donnée au peuple et à la langue des Berbères.

qui n'avaient pas voulu étendre leur domination plus avant dans le désert.

Etaient-ils considérés par les Arabes comme abandonnés de Dieu, parce qu'ils résistèrent au début à l'islamisme, nous ne pourrions l'affirmer, car cette interprétation n'est pas certaine.

Les Touareg eux renient ce nom et cette définition. Ils disent se nommer *Imôcharth*, et donnent à ce mot le sens de « *libres* » ou indépendants.

Il y a des raisons pour que ceci soit vrai, car les Berbères actuels du Maroc se nomment eux-mêmes « *Amazigh* », mot qui veut dire « *libres* » [1].

Selon les Touareg, leur origine serait le Maroc d'où ils seraient sortis pour se répandre dans les régions désertiques, intermédiaires à la domination arabe au Nord et à celle des noirs de l'Afrique centrale au Sud.

Il paraît plus probable qu'à l'origine, ces Berbères, de mêmes races que les Européens, appelés Lybiens par Hérodote, le père de l'Histoire, historien grec du ve siècle avant Jésus-Christ, se sont infiltrés peu à peu dans toute la région du nord de l'Afrique et même au delà et se sont plus ou moins fondus dans la suite avec les conquérants arabes, dans la région conquise par ceux-ci, sauf dans les régions montagneuses et désertiques (Kabylie, Massifs montagneux du Maroc, de l'Aurès, désert du Sahara, etc.).

Il a été reconnu, en effet, que les peuples conquis restent plus purs de mélanges avec leurs conquérants, dans les lieux difficilement accessibles ou habitables. Telles sont en France nos montagnes de Savoie, d'Auvergne, des Pyrénées, nos landes incultes de Bretagne, etc., où l'élément celtique (brachycéphale brun) est resté presque pur de mélange avec les blonds dolichocéphales (Gaulois d'abord, Francs ensuite), ses conquérants [2].

De même dans les régions plus rapprochées du centre de l'Afrique les Touareg se sont laissé infiltrer par les noirs dans les régions habitées par ces derniers, tandis que dans les régions désertiques intermédiaires ce sont eux qui ont continué à dominer et y dominent encore là où nous les y avons trouvés et soumis en partie.

Ils sont musulmans, comme les Arabes qui les ont convertis à l'islamisme, mais ils sont moins fanatiques, n'ayant d'autre pratique religieuse que la prière individuelle, sans mosquée, en plein air dans des enceintes de pierres, comme les Gaulois; leurs marabouts seuls pratiquent les rites de l'islamisme y compris la circoncision.

Avant la conversion des Touareg à l'islamisme, ils pratiquaient encore le magisme ou religion de Mithra venue de l'Asie et qui s'était répandue jusqu'au Maroc [3].

---

[1] BERTHOLON. La répartition du type blond dans le nord de l'Afrique. (Congrès de Reims, 1907.)

A. F. A. S. — Origine des berbères de souche européenne (Congrès de Nantes, 1898).

[2] ATGIER. *Maures, Ibères et Berbères*, in-8°, Paris, 1904.

[3] EBN KHALDOUN, historien des Berbères, VIIIe siècle de l'Hégire (XVe siècle après Jésus-Christ.)

Le paganisme grec et romain d'abord, le christianisme ensuite, entre la conquête romaine des premiers siècles et la conquête arabe du VIIe siècle, n'avaient pu parvenir jusqu'à eux, comme ils étaient parvenus dans les centres berbères plus rapprochés des colonies grecques et romaines.

Les Touareg se déclarent d'origine noble, comme tous les peuples féodaux s'intitulent libres ou francs de toute domination, à leur origine ; ils ont conséquemment des serfs corvéables, taillables et soldats dont beaucoup sont recrutés parmi les négro-touareg ou parmi les noirs du Soudan avec lesquels ils vivent et se sont même mélangés, comme les Arabes l'ont fait eux-mêmes.

Les Touareg sont néanmoins dominés par leurs Marabouts ou religieux qui dirigent tous les actes de leur vie sociale ou privée, comme prêtres, administrateurs, justiciers, professeurs, calculateurs, etc.

Chez eux la femme n'a pas une condition sociale inférieure à celle de l'homme, comme chez l'Arabe ; elle est l'égale de l'homme, comme dans les nations européennes, ce qui constitue non un schisme de l'islamisme mais une coutume, antérieure à l'introduction de la législation musulmane et conservée actuellement.

Le droit d'aînesse existe comme dans les anciennes constitutions féodales.

Leur écriture actuelle est la même que celle des Arabes, mais si nous recherchons, d'après les gravures rupestres, quelle était leur écriture ancienne qu'ils nomment *Tefinagh*, nous constatons qu'elle provient de l'alphabet lybique primitif dont les caractères se composent de points, de traits et de cercles [1].

CHAP. II. — GENRE DE VIE DES TOUAREG A PARIS.

Les Touaregs présentés actuellement à Paris le sont dans des conditions d'existence se rapprochant le plus possible du genre de vie qu'ils ont dans leur pays, ce sont ces conditions que nous allons décrire, faisant abstraction des modifications nécessitées par le milieu dans lequel ils se trouvent.

I. — *Habitation.*

Ils vivent, couchent et mangent sous la tente au nombre de douze environ.

Leur tente est en poil de chameau, bariolée de blanc, jaune, brun, couleurs naturelles de la toison des chameaux qui sont blancs, bruns, ou bai clair, cette dernière couleur spéciale au méhari ou dromadaire coureur du désert.

L'étoffe de la tente est soulevée au milieu par un ou plusieurs grands piquets permettant de s'y tenir debout.

---

[1] DUVEYRIER, *loc. cit.*

Les bords de cette étoffe sont fixés par des piquets plus petits permettant de les relever ou de les baisser plus ou moins, selon les besoins.

Le sol de la tente est recouvert de nattes ou de tapis en laine de chameau. Au-devant de la tente pend à un piquet une peau de bouc renfermant de l'eau de boisson où chacun va puiser.

II. — Exercices.

Les exercices journaliers auxquels ils se livrent, sont :

1° Un simulacre de caravane qui fait le tour de leur campement et où ils se trouvent en tête et en groupe, après eux viennent des Arabes, des femmes de la tribu des Ouled Naïls, des nègres et négresses du Soudan (région de Tombouktou);

A la fin du défilé vient un méhari monté par Bala Mohamed, Touareg d'Akabli (Tidikelt) de teint basané mais à physionomie européenne, de type basque, parlant tant bien que mal le français et servant d'interprète;

Lorsqu'il est perché sur la selle de son méhari, il a l'attitude d'un conquérant faisant une entrée triomphale.

Après le méhariste, fermant la marche, vient un chameau porteur de bassour, sorte de palanquin surmonté de tentures, dans lequel se trouve assise une jeune femme arabe entr'ouvrant légèrement ses rideaux pour se laisser voir du public.

Dans cette marche, les autres Touareg, vêtus de leur costume national, armés en guerre, exécutent des danses guerrières dans lesquelles ils semblent se provoquer et s'exciter au combat, tandis que d'autres forment une Nouba ou musique indigène composée d'une sorte de petite musette criarde à deux ou trois notes aiguës, de cymbales et de derbouka, sorte de tambour sur lequel l'artiste tape d'une main et d'une sorte de baguette ou tampon en forme de long marteau pour marquer la mesure.

L'ensemble de la caravane est de cent sujets environ.

2° La caravane terminée, deux Touareg montent sur le théâtre en plein vent et là a lieu un simulacre de duel au sabre à deux tranchants avec le grand bouclier qui cache le corps sauf la tête et les pieds.

Le combat terminé, deux Ouled Naïls viennent exécuter sur ce même théâtre la danse du mouchoir et la danse du ventre.

Une troisième, que sur nos scènes de ballet on nommerait l'étoile, plus forte que les précédentes dans cet art chorégraphique, exécute la danse du ventre dans des conditions telles que l'on se demande comment les organes de l'abdomen peuvent se prêter à un tel délire de gymnastique des muscles intra et extra-abdominaux.

III. — Vêtement.

Leur vêtement national se compose de :

1° Deux tuniques (*boubou*) en toile de coton à manches, l'une blanche

au dessous à manches longues, l'autre bleue au dessus moins longue, à manches très larges et plus courtes que les premières.

2° Un pantalon (*karteba*)[1], en cotonnade bleue, serré à la cheville et porté large sous la tunique ;

3° Une ceinture (*tamentika*) en laine rouge, fait deux fois le tour de la taille et vient se croiser en forme de croix de Malte sur la poitrine et les épaules, fixant ainsi au corps les vêtements flottants.

IV. — *Coiffure.*

1° Une calotte (*chechia*) en feutre rouge avec un gland plus ou moins long, protège la tête de la chaleur et des coups de sabre, comme nos casques, elle est rembourrée en conséquence à l'intérieur par un feutrage ;

2° Une longue écharpe noire (*tedjelmoust*) en coton, absolument spéciale au costume national des Touareg, permettant de les distinguer entre tous les Sahariens.

Par un premier tour cette écharpe sert à fixer la chechia sur la tête, par un deuxième tour elle recouvre le haut du visage, formant visière aux yeux, par un troisième tour elle recouvre le reste du visage depuis les yeux, y compris le cou, de sorte qu'un léger intervalle laisse voir leurs yeux seulement et leur permet de voir ;

3° Une longue écharpe blanche portée par-dessus l'écharpe noire consistant en une longue pièce de gaze blanche protégeant aussi la tête et la face de la poussière ou du sable et en même temps tempérant par sa couleur l'ardeur solaire.

Quelques négro-touareg ne portent pas de chechia ; leurs cheveux crépus du sommet de la tête sont à découvert, la plupart du temps ceux-ci ont la tête rasée, ne conservant les uns qu'une touffe de cheveux laineux au vertex, les autres une bande de cheveux allant du front à l'occiput, séparant la tête rasée en deux parties latérales égales.

V. — *Chaussure.*

1° Sandales (*imerkeden*). Elles sont composées d'une semelle plus large et plus longue que la plante du pied, faite de plusieurs épaisseurs de peau de chameau cousues.

Cette semelle est retenue au pied par deux brides en peau ; l'une de ces deux brides, semblable à celles de nos galoches, passe sur le dos du pied d'un bord de la semelle à l'autre ; la seconde, ronde, part de la région antérieure de la semelle, mais non de son extrémité, passe dans l'intervalle du premier et deuxième orteil et va se rattacher à la bride susdite au milieu du dos du pied ;

---

[1] Ces termes qui sont ceux des Touareg venus à Paris ne sont pas ceux de toutes les tribus touareg, plusieurs de ces termes même sont arabes.

2° Guêtres en peau (*ibòhadjen*). Elles leur servent lorsqu'ils montent à méhari pour éviter le froid, le soleil sur la jambe ou son frottement sur la peau de leur monture.

VI. — Armement.

Il se compose d'armes diverses :

1° La lance (*mazeraq*) tout en fer d'une seule pièce ; arme terrible qu'ils apprennent à manier dès l'enfance, c'est, pour ainsi dire, leur arme nationale.

L'extrémité supérieure a la forme d'une pointe de flèche à deux ailerons, après la pointe viennent les barbelures de la hampe ; au niveau de la main est une poignée formée d'une plaque de cuivre ciselé, entourant la hampe et la mettant mieux en main.

Cette lance a deux ou trois mètres de longueur, elle est lourde ; néanmoins, le Touareg est habile à la lancer sur son ennemi au moment où celui-ci vient fondre sur lui. Si le combat a lieu à portée de la lance, l'arme est plus terrible encore, elle transperce le corps de l'adversaire de part en part.

Pour l'en retirer le Touareg est obligé de faire un effort à cause des barbelures qui attirent les viscères hors du corps.

2° Sabre (*takouba*) à lame large à deux tranchants en fer; la poignée en fer également, est massive et cruciforme, il sert dans les combats corps à corps.

3° Fourreau de sabre (*joua*), il est en cuir avec bordures en cuivre plus ou moins ciselé.

4° Poignard (*raija*), il est en fer, large, droit, à deux tranchants avec manche en bois cruciforme garni de cuir. Le fourreau du poignard est muni d'un large anneau permettant de le passer dans le poignet et de tenir le poignard étendu le long de l'avant-bras, le manche sur le dos de la main gauche, prêt à être saisi de la main droite.

5° Sagaie (*allar*), arme légère à pointe en fer et hampe en bois léger, surtout usitée par les Négro-Touareg de Tombouctou ; elle se lance avec la main.

6° Arc (*tanâchabt*), carquois (*titar*), flèches (*enderba*), celles-ci ne sont jamais empoisonnées ; ces armes ne sont guère en usage que chez les Touareg du Sud n'ayant pas encore d'armes à feu.

7° Fusil (*moukala*), est employé depuis peu, mais son usage n'est pas généralisé ; ils ont des fusils à chien et à tabatière avec hausse d'importation belge, genre Remington modifié. Les fusils Lebel rencontrés chez eux ne proviennent que de prises de guerre.

7° Bouclier (*àrhar*) en peau de chameau ou d'antilope. Il est de forme très variable, ovalaire, rectangulaire, forme écu ou forme de la peau d'antilope tout entière, moins les membres. Il protège le corps tout entier, ne laissant voir qu'à peine la tête et les pieds du combattant. Il est à l'épreuve de l'arme blanche mais non de l'arme à feu.

VII. — Harnachement et montures.

1° Leur principale et pour ainsi dire seule monture est le chameau à une bosse ou dromadaire, dont ils élèvent deux variétés : le chameau brun, porteur, animal de bât, servant à transporter les provisions des caravanes et les bassours contenant les femmes ;

2° Le méhari, chameau coureur, de robe fauve claire, peu musclé, maigre, très nerveux, très vigoureux et difficile à manier; ses allures sont le pas, le trot, le galop. Pour le monter il faut le faire coucher et avoir un aide qui le tient. Il est plus rustique que le cheval, ce qui a permis de l'acclimater au désert ; il peut faire des parcours beaucoup plus longs que le cheval sans boire ni manger.

Pour s'en faire une idée, nous dirons que les Touareg de l'*Adrar* que nous avons soignés et examinés lors de leur internement à Alger, en 1888, au fort Bab Azoun, avaient, lors de leur razzia des *Chambas*, parcouru à méhari 850 kilomètres et ensuite, dans l'espace de 51 heures, 250 autres kilomètres [1].

3° La selle (*talak*) est une sorte de selle spéciale perchée sur le sommet de la bosse du chameau et un peu en avant, elle se compose d'un arçon en forme de bât garni de cuir.

Le dossier est en forme de palette ou de losange.

Le pommeau est surelevé, son sommet est en forme de croix.

Le méhariste passe ses genoux sous les bras de la croix et croise ses jambes en appuyant les pieds sur l'encolure du méhari, en avant de la bosse.

La selle est fixée par des sangles passant sous l'abdomen de l'animal.

4° La bride (*tirhounin*) en corde ou en peau, est fixée à un anneau en fer introduit dans la narine droite du méhari. La traction de la bride sur cet anneau étant douloureuse pour l'animal l'oblige à obéir au cavalier qui porte aussi en main une sorte de cravache en lanières.

Autour de cette selle, le méhariste place du côté gauche des sacs de provisions pour lui et sa monture, le tout protégé par son bouclier, à droite sont ses armes à la portée de sa main.

Le tout est entouré de pendeloques en cuir ou en laine qui battent les flancs de l'animal en tous sens pendant la marche.

5° Palanquin (*bassour*) destiné au transport des femmes sur des chameaux porteurs et non coureurs. Il est composé d'un bât fixé sur la bosse du chameau et ses côtés.

Il supporte un coussin en plate-forme sur lequel les femmes se tiennent assises les jambes croisées.

Il est surmonté de fermes légères en bois supportant des rideaux cachant et abritant une ou plusieurs femmes.

Ce bassour déborde largement de chaque côté de l'animal et, dans la

---

1 HUGUET. *Loc. cit.*

marche, est animé d'un mouvement de balancement latéral ou roulis incommodant les voyageuses non habituées ; il est maintenu par des sangles ou lanières passant autour du cou, en avant et en arrière de l'abdomen de l'animal.

VIII. — *Ornements.*

Nous ne parlerons que de ceux des hommes, puisqu'ils n'ont pas avec eux de femmes de leur nationalité.

1° Bracelet (*ahabedj*), il est en serpentine, sorte de marbre vert veiné de noir, ils le portent au niveau du V deltoïdien du bras droit, c'est-à-dire dans l'intervalle musculaire du deltoïde et du biceps.

Il aurait plusieurs usages qui, selon les Touareg, en feraient un objet d'utilité autant que d'ornement.

Il leur donne plus de force pour lancer la lance et donner le coup de sabre et plus de résistance pour écraser la tête de l'ennemi abattu.

Il protège en même temps le bras droit des coups de sabre de l'adversaire, le bras gauche étant garanti par le bouclier dans les combats corps à corps.

2° Talismans (*h'arze*). Ce sont pour eux de véritables ornements qu'ils portent fièrement comme chez nous les décorations et religieusement comme chez nous les médailles pieuses.

Ils consistent en petits sachets plats en cuir, pendus à un cordon, chaque petit sachet renferme, sur un papier plié, un verset du coran qui leur a été donné ou plutôt vendu chèrement par un marabout pour combattre une maladie à laquelle ferait allusion le verset copié dans le coran ; si la maladie consistait en douleurs de tête, le sachet pend à un cordon fixé autour de la tête, sinon il est suspendu à un cordon porté en sautoir.

Ce sont parfois, au lieu de sachets, des petites boîtes plates en métal ciselé de la même forme formant alors de véritables bijoux.

J'ai su qu'un simple sachet de cuir avait coûté à son possesseur la somme de 4 douros (vingt francs) payée comptant au marabout exorciseur d'une maladie qui paraissait être une névralgie intercostale.

IX. — *Aliments.*

Le couscouss (*couscoussou*) est leur aliment quotidien, il est fabriqué dans leur campement par des négresses.

Il se compose de farine d'orge habituellement, parfois de froment ; la femme étend cette farine au fond d'un grand plat en bois, puis avec la paulme de sa main droite, qu'elle mouille de temps à autre, elle exerce des pressions avec des mouvements circulaires sur cette farine, sans jamais la pétrir entre ses doigts, jusqu'à ce qu'elle se transforme en petits grumeaux de la grosseur de grains de riz.

Ce granulé, devenu ferme, est alors déposé dans une corbeille (*couffin*),

en paille du désert (*alfa*) et cette corbeille est placée au-dessus d'une marmite en terre renfermant de l'eau bouillante dont les vapeurs s'infiltrant au travers de la corbeille, cuisent le couscouss à petit feu dans un bain de vapeur d'eau bouillante ou de ragoût bouillant.

Indépendamment de cet aliment journalier, ils mangent aussi des légumes et ont de la viande trois fois par semaine. Ils sont fumeurs de tabac et en demandent fréquemment aux visiteurs pour faire des cigarettes.

X. — *Boissons.*

Leur boisson habituelle est l'eau ; comme nous l'avons dit, elle est conservée dans une peau de bouc, devant chaque tente, chacun va y puiser à sa volonté.

Leur boisson favorite est le café (*cahoua*), un cafétier (*cahouadji*), est installé sous une tente spéciale avec un fourneau pour faire bouillir l'eau.

Le café en poudre fine est déposé à la dose d'une cuillerée à café dans une petite cafetière en fer ou en étain, on y ajoute une cuillerée à café de de sucre en poudre, et on la remplit d'eau bouillante.

Cette petite cafetière est alors servie au consommateur qui verse lui-même le contenu dans une tasse à café dans laquelle il hume le parfum, boit le liquide qui d'ailleurs est excellent et mange le marc qui forme une sorte de crème au fond de la tasse, tant le grain de café a été moulu finement au moyen d'un pilon et d'un mortier spéciaux à cet usage.

A peine l'amateur de ce café Maure est-il installé sous la tente du cahouadji qu'une demi-douzaine d'Ouled-Naïls et de négrillons l'entourent en s'invitant à ce régal inconnu de bon nombre de nos cafés parisiens.

Chapitre III. — Anthropométrie et Anthropologie.

L'examen des indigènes du Sahara algérien exhibés à Paris en 1909 nous a permis de reconnaître des représentants des groupes ethniques suivants :

1° Arabes du Sud-Algérien, femmes arabes de la tribu des Ouled Naïls, etc ;

2° Nègres et négresses du Soudan, région de Tombouctou ;

3° Chamba ;

4° Touareg ;

5° Touareg nigritisés ;

6° Négro-touareg.

Les deux premiers groupes ayant été déjà l'objet de nombreuses études, nous ne nous y arrêtons pas ici.

Les autres, peu étudiés encore au point de vue anthropologique, font seuls l'objet de cette étude.

§ I. — *Chamba*,

Les *Chamba* ou Chaanba forment un groupe ethnique qui a pour habitat la région située entre le Sahara algérien et le Sahara touareg, c'est-à-dire entre nos oasis de *Ghardaya* et d'*El Goléa*, immédiatement au sud du *M'Zab* (région du Sud-Algérien habité par les Berbères Beni-M'zab ou *M'zabites*).

Les Chamba constituent une population très guerrière avec laquelle la France a eu jadis fort à faire, mais avec laquelle elle établit actuellement d'excellentes relations, car cette population s'est fidèlement ralliée à notre drapeau.

Elle serait très intéressante à étudier largement, malheureusement, nous n'en avons ici qu'un seul représentant dont nous ne pourrons tirer des conclusions générales, mais dont les conclusions individuelles seront, néanmoins, un appoint pour des études ultérieures.

Nous avons relevé l'indice facial et mensuré le grand empan ainsi que la longueur du pied, mais sans en tirer de conclusions, le premier étant diversement accepté, les autres encore insuffisamment interprétés comme bases de caractères ethniques.

I. — Chamba (Berbère).

Lakdar ben Ahmar, 20 ans, natif de Metlili.

Couleur	dos de la main	brun clair 21
	paume de la main	id. 21
	yeux	vert foncé 7
	cheveux	noirs 27
Forme	cheveux	droits
	nez	épaté (ailes)
	lèvres	moyennes
	incisives	verticales
Dimensions	taille	1m82
	grande envergure	1m90
	rapport	**95**
Tête	diam. transverse max.	143
	diam. antéro-post. max.	194
	indice céphalique	**73,71** dolicho.
Face	diam. bizygomatique	138
	diam. naso-mentonnier	154
	indice facial	**89**
Mensurations accessoires	grand empan	23
	longueur du pied	27

Lakdar ben Ahmar est un jeune Chamba de 20 ans, originaire de *Metlili*, très vigoureux, très musclé, imberbe, de haute taille, 1m82.

Son teint est brun clair (n° 21 de l'échelle chromatique de Broca), c'est-à-dire légèrement basané.

La forme de son nez épaté dénote que ses ascendants n'ont pas été exempts de métissage nègre, mais que ce métissage a dû être transitoire et non prolongé, car son nez n'est pas épaté par largeur du lobule qui est mince mais uniquement par l'écartement des ailes du nez, bien distinctes du lobule par un sillon très marqué.

Un autre signe montrant que le métissage nègre a laissé peu d'empreinte chez lui consiste en ce que la coloration du dos et de la paume de la main sont semblables : or, on sait qu'un des principaux caractères de la race nègre est d'avoir le dos de la main beaucoup plus foncé que la paume.

Les cheveux sont noirs et droits, les lèvres moyennes, les dents verticales, la grande envergure 1m90 est proportionnée à la taille 1m82, le rapport est 95.

L'indice céphalique 73,71 le classe dans les dolichocéphales.

Si nous nous rapportons aux types anthropologiques décrits par Topinard [1], nous voyons qu'il donne au Berbère l'indice céphalique moyen 74,4, ce qui est très rapproché de celui de notre sujet, tandis qu'il donne à l'Arabe l'indice céphalique moyen 76,3, ce qui en est bien plus éloigné.

Il en résulte que suivant l'indice céphalique qui est encore un des signes les plus certains pour classer les races, notre Chamba peut être considéré comme Berbère et très légèrement métissé de sang noir dans ses ascendants.

Son type physique, de profil ou de face, n'a en effet rien de l'ovale de l'Arabe ; sa face large, à peine ovale, un peu aplatie, se rapproche de celle des M'zabites.

Lakdar est d'un carectère doux, sociable, industrieux, serviable ; il sert d'interprète entre les Arabes et les Touareg et entre ceux-ci et les Français.

Il a le même costume que l'Arabe dont il porte le burnous et la gandoura, il en a les coutumes et la religion quoique n'ayant pas la même origine ethnique.

Le diagnostic différentiel entre le blanc et le nègre nous permet de distinguer les signes ethniques suivants chez ce sujet Berbère :

Signes de race blanche	Signes de race noire
Couleur claire de la peau.	Nez légèrement épaté (par divergence des ailes).
Couleur uniforme de la main.	
Cheveux droits.	
Yeux vert foncé.	
Lèvres moyennes.	
Incisives verticales.	

Les signes de race blanche dominent donc ici de beaucoup ceux de race noire.

---

[1] *L'Anthropologie*, Topinard. Paris. 1877, in 8° br.

§ II. — *Touareg.*

Les Touareg examinés à Paris sont des représentants de ces nombreuses populations dont nous avons parlé plus haut, disséminées, au milieu des immensités désertiques du Sahara, dans les lieux où la vie n'est possible que par la présence d'eau et de pâturages, soit en plaine, soit sur des plateaux élevés, soit dans les chaînes de montagnes.

Cet espace immense s'étend du 30e degré de latitude nord au 15° et est séparé en deux parties à peu près égales par le tropique du Cancer. Il est en pleine région tropicale par conséquent et possède un climat beaucoup plus variable qu'on ne se l'imagine, car si la chaleur est torride dans les plaines, le froid est vif en hiver sur les hauts plateaux et dans les montagnes où la neige n'est pas rare.

De ce fait le Touareg est acclimaté aux températures extrêmes, aussi ne sommes-nous pas étonné de voir que ceux qui sont actuellement à Paris ne soient pas éprouvés par les journées chaudes dans leur espace restreint, entouré de murs ou de hautes maisons, ni par les nuits froides passées sous leur tente où ils dorment en chien de fusil sur des nattes, avec de simples couvertures.

Les Touareg nous paraissent être les mêmes populations que celles que les Romains nommaient les Gétules, Mélano-Gétules, les Éthiopiens blancs, etc.

Les limites précises du parcours actuel des Touareg soumis actuellement à la domination française, sont au nord El Goléa, au sud Tombouktou.

Le foyer principal de notre civilisation chez les Touareg du nord (Touareg Azdjer), seuls représentés à Paris, sont les régions voisines du Sud-Oranais et du Sud-Marocain, c'est-à-dire le Gourara, le Touat, le Tidikelt.

Le centre de ces confédérations est l'oasis d'In-Sala d'où viennent la plupart des Touareg actuellement à Paris.

Le principal et le plus pur représentant de cette région est le Touareg Bala Mohamed, âgé de 37 ans, natif d'Akabli au sud d'In-Sala.

Malgré son teint très basané, il a une physionomie absolument européenne.

II. — *Touareg* (*Berbère*), *type basque.*

Bala Mohamed, 37 ans, interprète, natif d'Akabli sud d'In-Sala.

Couleur	dos de la main	brun foncé	29
	paume	id.	29
	yeux	id.	2
	cheveux	noirs	27
Forme	cheveux	droits	
	nez	épaté (ailes)	
	lèvres	moyennes	
	incisives	verticales	

Dimensions.	taille		1m65
	grande envergure		1m74
	rapport		94
Tête	diamètre transvers. max. .		150
	diam. antéro-post. max. .		186
	indice céphalique . . .	80	sous-brachy.
Face	diam. bizygomatique . . .		122
	diam. naso-mentonnier. .		156
	indice facial		77
Mensurations accessoires.	grand empan		20
	longueur du pied.		25

Ces mensurations donnent les résultats suivants :

La région dorsale et la région palmaire de la main étant brun foncé, de même nuance, 29, dénotent peu de métissage nègre.

Les cheveux sont droits et noirs, 27. Les yeux brun foncé 2.

Le nez légèrement épaté non par la largeur du lobule mais par divergence des ailes.

Les lèvres sont moyennes, les incisives verticales, la grande envergure 1 m. 74 est proportionnée à la taille 1 m. 65, le grand empan 20, la longueur du pied 25.

Sa physionomie est dure mais intelligente, il est le moins noir de tous les Touareg qui l'accompagnent et à qui il commande, sous la direction des Français organisateurs de l'exhibition.

Si nous comparons son type avec celui des divers groupes européens, nous constatons que, malgré son teint très basané, il a absolument le type basque aussi bien de face que de profil, type si bien étudié chez les Basques français par Collignon [1].

Rien en lui ne rappelle la physionomie de l'Arabe.

Son indice céphalique 80,6 est presque exactement celui que Broca trouve aux Basques français 80,4 qui sont sous-brachycéphales comme notre sujet.

Sa taille 1 m. 65 (moyenne de la taille humaine), est aussi la même que celle que Broca attribue aux Berbères 1 m. 65, tandis que celle qu'il attribue aux Arabes est de 1 m. 679 [2].

Enfin il est le seul sous-brachycépale 80 au milieu des autres Touareg, tous dolichocéphales (73 à 75).

Cette constatation semble nous mettre en face du type basque susdit retrouvé aussi par Bertholon sur des crânes phéniciens provenant de sépultures carthaginoises et qu'il a si bien décrits [3].

---

[1] COLLIGNON. *Mém. Soc. Anthrop.* 1895.

[2] *Anthropologie.* TOPINARD.

[3] BERTHOLON. Note sur l'identité des caractères anthropologiques des Basques et des Phéniciens *Bull. Soc. Anthrop.* Paris, 1896.

BERTHOLON. Documents anthropologiques sur les Phéniciens. *Bull. Soc. Anthrop.* Lyon, 1892.

Signes de race blanche	Signes de race noire
Couleur uniforme de la main.	Couleur brun foncé de la peau.
Cheveux droits.	Nez épaté par ses ailes.
Lèvres moyennes.	
Incisives verticales.	
Indice céphalique sous-brachy.	

Il n'en existe pas moins quelques traces de métissage nègre au milieu des caractères de race blanche.

III. — Touareg-nigritisés.

1re Série. — Caractères berbères prédominants.

Après les deux sujets précédemment étudiés et que nous avons reconnus comme berbères, c'est-à-dire d'origine indo-européenne ou aryenne, nous nous trouvons maintenant en présence de 2 séries de Touareg métissés de sang noir, l'une dans laquelle prédominent les caractères berbères et aryens, l'autre dans laquelle prédominent les caractères de race noire : négro-touareg.

La première série seule va nous occuper dans ce chapitre. De même que les Arabes du Sud-Algérien, les Touareg se sont laissés infiltrer par les autochtones de race noire auxquels ils ont recours en mainte circonstance, comme serfs et comme guerriers.

C'est ainsi que nos guerriers féodaux du moyen âge avaient, même en guerre, leurs valets qui portaient leurs armes, leurs bagages, etc.

Les Touareg de race noble ont donc leurs serfs et leurs soldats de clan, les uns de même race, mais de classe serve, les autres de race noire ; ce besoin se fait d'autant plus sentir dans le Sahara qu'un guerrier touareg seul ne peut même pas monter à méhari sans avoir avec lui un homme à pied qui lui prête la main pour maîtriser sa monture au montoir, etc.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir un grand nombre de Touareg plus ou moins métissés de sang noir ou nigritisés.

La première catégorie de ces Touareg nigritisés venus à Paris, se compose de 4 sujets.

Tous quatre ont la région dorsale de la main non pas noire comme celle des nègres, mais brun foncé, nos 28 et 29, tandis que la région palmaire est sensiblement plus claire, n° 30 [1]. Cette différence est un signe de métissage nègre certain.

Leurs cheveux sont noirs, 27, mais lisses et droits, caractère de race blanche.

Les yeux sont noirs, 1, ou brun foncé, 2, signe commun aux deux races ou mixte.

Le nez est épaté, non par écartement des ailes, mais par largeur du lobule, caractère de race noire.

Les lèvres ni minces, ni lippues sont moyennes, caractère mixte.

---

[1] *Instructions anthropologiques de Broca.* Paris, 1879.

III. — Touareg nigritisés. (Prédominance de caractères berbères)

		Mohamed ou Baika Touareg du Gourara	Abdel-Kader ben Mohamed Touareg d'In-Sala	Ali Zonani Touareg d'In Sala	Mohamed ben Abdalla Touareg d'In-Sala
Couleur	dos de la main	br. foncé 28	br. foncé 28	br. foncé 29	br. foncé 28
	paume de la main	br. clair 30	br. clair 30	br. clair 30	br. clair 30
	yeux	noirs 1	noirs 1	br. foncé 2	noirs 1
	cheveux	noirs 27	noirs 27	noirs 27	noirs 27
Forme	cheveux	droits	droits	droits	droits
	nez	épaté	épaté	épaté	légèr. épaté
	lèvres	moyennes	moyennes	moyennes	moyennes
	incisives	verticales	verticales	verticales	verticales
Dimensions	taille	1m80	1,73	1,63	»
	grande envergure	1,86	1.88	1,69	1,72
	rapport	**96**	**92**	**96**	»
Tête	diam. transverse	147	147	141	136
	diam. antéro-post.	198	200	190	182
	indice céphaliq.	**74,6** doli.	**73,5** doli.	**75 7** s. doli.	**74.7** doli.
Face	diam. bizygomat.	132	133	136	111
	diam. naso-ment.	121	119	115	111
	indice facial	**91**	**89**	**93**	**80**
Mensurations accessoires	grand empan	24	22	20	21
	longueur du pied	»	»	25.5	25.5

Les incisives sont verticales sans aucun prognathisme, caractère de race blanche.

La taille, chez un d'entre eux, est de 1 m. 63, elle se rapproche de celle du Berbère qui est de 1 m. 65 ; celles de 1 m. 73 et 1 m. 80 chez deux autres se rapprochent de celle du nègre de Guinée qui est de 1 m. 72, donc ici l'ensemble est mixte.

L'indice céphalique 73, 74, se rapproche de celui du nègre de l'Afrique Occidentale qui est 73, 40[1] et de celui du berbère d'Algérie qui est 74, 63[2], trois dolicho, un sous-dolicho, l'ensemble est donc mixte également.

[1] *Anthropologie*, p. 214.

L'un d'entre eux a une physionomie farouche et barbare; un autre, brachyprosope a le type doux de nos paysans du centre du Morbihan; un troisième, leptoprosope a le type malin de nos paysans du Midi, mais aucun d'eux, malgré la couleur foncée de la peau et le nez épaté, n'a le type du nègre.

Nous trouvons donc ici un véritable ensemble de nègre et de berbère dont certains caractères ethniques l'emportent les uns sur les autres, suivant le degré de métissage d'une part et d'autre part suivant que tel caractère ethnique résiste plus ou moins aux croisements ; ainsi par exemple, bien que dans ces croisements négro-berbères la couleur foncée de la peau et la forme épatée du nez dénotent des caractères négroïdes indéniables, les cheveux qui ne sont ni crèpus, ni laineux, les lèvres qui ne sont ni grosses, ni lippues, dénotent des caractères berbères prédominants.

Certains éléments ethniques du noir et du blanc semblent lutter contre l'autre, résistant dans la lutte plus ou moins bien les uns que les autres, suivant que les croisements ont été plus persistants d'un côté que de l'autre.

La comparaison des caractères ethniques donne les résultats suivants :

Signes de race blanche	Signes de race noire	Signes mixtes
Cheveux droits.	Nez épaté.	Yeux noirs.
Incisives verticales.	Peau brun foncé.	Lèvres moyennes.
Physionomie aryenne.	Couleur du dos de la main différ. de celle de la paume.	Taille variée.
		Indice céphalique varié

§ IV. — *Négro-Touareg.*

2e série. — Caractères négroïdes prédominants.

Cette seconde catégorie[1] se compose de sujets tellement distincts de ceux de la 1re, malgré la simillitude de couleur, qu'à un examen attentif il n'est pas possible de les confondre avec les précédents d'une part ou avec des nègres purs de race d'autre part.

La peau du dos de la main, brun foncé chez l'un, 28, est noire chez un autre, 27.

La paume de la main, beaucoup plus claire encore que chez les précédents puisque sa coloration descend au n° 22, est un signe de métissage nègre encore plus accentué que chez les précédents, chez lesquels cette coloration n'était que de 30.

Les cheveux, comme chez les précédents, sont noirs, 27, mais avec cette différence qu'au lieu d'être droits et luisants, ils sont mats, crépus et même laineux, caractère absolument négroïde.

[1] Deux individus seulement se sont laissés mensurer.

IV. — Négro-Touareg. (Prédominance des caractères négroïdes)

		Hamed-Aoulef Négro-Touareg d'In-Sala. Adulte.	Hamed ben M'bark Négro-Touareg d'In-Sala. Adulte.
Couleur	dos de la main	brun très foncé 28	noir 27
	paume de la main	brun clair 22	brun clair 22
	yeux	noirs 1	noirs 1
	cheveux	noirs 27	noirs 27
Forme	cheveux	laineux	laineux
	nez	épaté	épaté
	lèvres	lippues	lippues
	incisives	verticales	verticales
Dimensions	taille	1m64	1m72
	grande envergure	1m98	1m91
	rapport	**82**	**88**
Tête	diam. transverse	152	145
	diam antéro-post.	200	189
	indice céphaliq.	**76** sous-dolicho.	**76,7** sous-dolicho
Face	d. bizygomatique	122	134
	diam. naso-menton	152	143
	indice facial	**80**	**93**
Mensurations accessoires	grand empan	21	20
	longueur du pied	25	27

Les yeux sont noirs, signe mixte.

Le nez est épaté, signe négroïde.

Les lèvres sont lippues, signe négroïde.

Les incisives sont verticales, signe de race blanche.

Le prognathisme fait défaut, signe de race blanche.

L'indice céphalique 76 et 76,7, sous-dolichocéphale les distingue des noirs purs de l'Afrique occidentale qui sont dolichocéphales avec un indice céphalique de 73, ce qui dénote ainsi un métissage.

Enfin un des principaux caractères de la race nègre, en présence duquel

nous nous trouvons ici, est une grande envergure hors de proportion avec toutes les précédentes.

En effet, alors que nous avions trouvé jusqu'à présent, entre la taille et l'envergure, une différence de 4 à 15 centimètres seulement, d'où une moyenne de 8 centimètres pour les 5 sujets mensurés, ce qui donne un rapport moyen de 94; ici nous trouvons une différence de 22 à 34 centimètres, entre la taille et l'envergure, ce qui donne une moyenne de 28 pour les 2 sujets en question et un rapport moyen de 85. De 8 à 28 la différence est donc très notable.

Ce caractère dénote suffisamment un métissage nègre intensif.

Caractères ethniques des Négro-Touareg.

Signes de race blanche	Signes de race noire	Signes mixtes
Incisives droites.	Peau noire.	Yeux noirs.
Absence de prognathisme.	Coloration du dos de la main beaucoup plus foncé qu'à la paume.	Taille variée.
Physionomie négro-berbère.	Cheveux laineux.	Indice céphalique 76.
	Nez épaté.	
	Lèvres lippues.	
	Grande envergure 28.	

Ce tableau par lui-même montre assez la prédominance des caractères ethniques du nègre, sans en exclure toutefois des traces de métissage berbère.

Dans cette seconde catégorie de sujets mensurés, au lieu d'être en présence, comme dans la précédente, de Berbères légèrement métissés de nègre, nous nous trouvons en présence de nègres presque purs chez lesquels cependant certains traits de la physionomie, certains caractères ethniques étrangers à la race nègre se retrouvent, mais en notable minorité.

Chapitre IV. — Conclusions.

Il résulte de cette étude que les Touareg présentés en ce moment à Paris, sont tous plus ou moins métissés par l'élément nègre, les deux premiers décrits le sont à peine, les quatre suivants le sont davantage, mais avec prédominance de caractères de race blanche, motif pour lequel nous les avons appelés Berbères négritisés; les derniers le sont presque complètement, ce pourquoi nous les avons appelés Négro-Berbères.

Il est facile de comprendre en effet que des Touareg de race noble n'auraient pas consenti à une telle exhibition et à de telles comédies journalières, loin de leur pays d'origine, de leur tente, de leur famille; or, nous avons vu que dans leur patrie, la société était divisée en trois classes, comme en bien d'autres, les nobles ou guerriers, les marabouts ou religieux et les serfs.

Il est donc tout naturel que les Touareg présentés à Paris soient de cette troisième caste, dans laquelle le nègre se confond avec le nigritisé ou le serf touareg.

Les nègres, devenus Touareg de nation sinon de race, proviennent du croisement des Berbères avec les noirs soudanais qui se sont infiltrés peu à peu dans la population Touareg du Sahara dont ils font maintenant partie intégrante, comme les Négro-Arabes font aujourd'hui partie intégrante de la population arabe de l'Algérie, même dans les localités qui ont organisé en dehors de leurs murs, comme le fait a lieu à Biskra et autres lieux, un quartier connu sous le nom de village nègre.

Vu la petite quantité de sujets étudiés, notre étude n'est qu'un faible jalon posé. Une étude plus importante de la caste noble et guerrière des Touareg, faite sur place, serait d'un grand secours pour apprécier l'origine des nombreuses populations touareg du Sahara et en faire le diagnostic différentiel ethnologique au moyen des Instructions anthropologiques si précieuses de Broca.

Cette étude pourrait être faite par une mission technique spéciale ou plutôt encore par nos confrères de l'armée en garnison dans les centres touareg faisant partie de nos récents accroissements coloniaux d'Afrique.

Quoi qu'il en soit, il nous est permis de conclure déjà tant par nos quelques observations personnelles que par celles de nos savants devanciers[1] que plus on étudie les groupements berbères, plus on s'aperçoit, abstraction faite de l'élément sémite (Arabes, Juifs, etc), et de l'élément nègre, qu'on se trouve en présence des mêmes groupes ethniques que ceux qui ont peuplé l'Europe et que nous sommes convenus d'appeler Indo-Européens ou Aryas, c'est-à-dire les blonds, les bruns brachycéphales et les bruns dolichocéphales.

Il résulte de ces observations que l'expression de Berbère ne peut pas être la dénomination d'une race ou d'une variété de race humaine mais un terme de convention signifiant simplement que les populations d'Afrique auxquelles on donne ce nom générique ne sont ni sémitiques, ni négritiques.

Or, si elles ne sont ni l'un ni l'autre, et si elles sont de même origine que les Indo-Européens ou Aryas d'Europe, comme le démontrent les mensurations qui permettent de retrouver dans ces populations les types Ibère[2], Celte[3], Basque[4], Kymris[5], que nous avons en Europe, tout porte à admettre qu'avant les invasions sémitiques en Afrique du Nord, dont la principale et dernière fut celle des Arabes au VIIe siècle de notre ère (abstraction faite de la race noire autochtone) l'Afrique du Nord était peuplée comme l'Europe des mêmes groupes ethniques indo-européens et que

---

[1] Bertholon, Collignon, Huguet, etc.

[2] Dolichocéphales bruns.

[3] Brachycéphales bruns.

[4] Brachycéphales bruns leptoprosopes.

[5] Dolichocéphales blonds.

ceux de ces groupes auxquels nous donnons le nom générique de Berbères ne sont autres, au point de vue ethnologique, que les **Ayras d'Afrique**.

Discussion.

MM. LEJEUNE, BLOCH, DE MORTILLET et D'ÉCHÉRAC prennent la parole.

LES GISEMENTS PRÉHISTORIQUES DES BERGES DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PAR A. LAVILLE.

En 1865, M. Roujou faisait connaître l'existence, dans les berges de la Seine, à environ 900 mètres en avant du pont de Villeneuve-Saint-Georges, des gisements préhistoriques qu'il datait de l'*âge de la pierre polie*[1].

« Là[2], les berges s'élèvent parfois jusqu'à 4 mètres au-dessus du ni-« veau des basses eaux, et sont constituées, à partir de la base, par un « limon gris, qui atteint quelquefois un mètre au dessus du niveau des « plus basses eaux ». C'est le limon gris infra-néolithique qui, dans la région, a fourni une mandibule du *Megaceros hibernicus, Hart.*). « Ce limon « gris est reccouvert par du limon jaune (terre à poisson des pêcheurs) « qui atteint jusqu'à 3 mètres d'épaisseur, y compris la terre végétale « qui en est très peu différenciée ». A la base de ce limon jaune, M. Roujou a rencontré[3] « des foyers composés de petits amas à peu près circu-« laires, ayant un diamètre allant de 40 centimètres à 1 mètre cinquante. « Ces foyers ne contenaient que des silex calcinés, sans ossements, mais, « au-dessus de ces premiers foyers et à différents niveaux, on voyait des « couches de cendres sur de la terre brûlée. Autour de ces foyers, il y « avait des débris de poteries, des silex taillés, des ossements fractu-« rés d'animaux divers[4] ». C'est à plus de deux mètres de profondeur que M Roujou rencontrait les foyers les plus riches en silex taillés et en ossements d'animaux. Plus près de la surface les silex diminuaient, mais la poterie devenait plus parfaite et rappelait celle de l'âge du bronze; mais M. Roujou n'a jamais rencontré ni bronze, ni aucun métal dans les foyers. Ce savant avait trouvé un squelette dans une sépulture, à 2m 30 du sol[1] une première fois, et une seconde fois, un autre squelette[2] dé-

---

[1] ROUJOU Gisement de l'âge de la pierre polie à Villeneuve-Saint Georges (*B. S. A P.* 1865, t. IV, p. 264, et 1866, t VI, p 281).

[2] DE MORTILLET. Matériaux pour l'étude de l'homme. Août 1866.

[3] ROUJOU. Squelette humain de l'âge de la pierre polie à Villeneuve-Saint-Georges (*B. S. A. P.*, 2e série, 1866, t. I, p. 606).

[4] M. Roujou n'a jamais rencontré de débris de poissons. Or, ces temps dernier, j'ai pu recueillir une vertèbre.

pourvu de ses fémurs et de son bassin, dont les ossements étaient dispersés sur une étendue de 8 à 9 pieds. Le crâne (après restauration de ce qui en restait, les pariétaux et l'occipital seuls brisés en petits fragments très dispersés) était petit et dolichocéphale. Une série de petites meules passives et actives en grès ont été aussi rencontrées par M. Roujou à différentes hauteurs, mais surtout auprès des foyers.

Incité par les notes de M. Roujou [1], j'ai d'abord en 1876 entrepris des recherches dans cette région où j'ai suivi constamment, depuis 1880, les érosions faites par le fleuve dans les berges signalées. J'ai pu ainsi réunir quelques échantillons, dont un certain nombre ont été recueillis en place, le plus grand nombre dans les éboulis; mais, malgré mes efforts, je n'ai rien ajouté à ce que nous a appris M. Roujou, et si j'ai choisi ce gisement pour ma contribution au cinquantenaire de la Société, c'est parce que cette station presque parisienne est à présent, presque, et sera bientôt tout à fait inaccessible.

Je pense que le principal gisement de M. Roujou était situé plus au sud que celui que j'ai exploré ; il devait se trouver en face de la passerelle jetée au-dessus de la voie, pour relier la route de Villeneuve à la route nationale. Un quai a été construit sur la berge, et au lavoir de la rivière qui est tout proche on pouvait, il y a 29 ans, ramasser, dans le lit du fleuve, des silex taillés, des débris de poteries, des bois de cerf provenant des berges voisines éboulées et délayées dans l'eau. J'y ai trouvé moi-même, en 1880, une hache polie plate en silex noir, ainsi qu'un fragment d'une autre hache en silex noir et les pièces ci-dessus citées.

Le gisement que je décris ici est situé à environ 200 mètres au nord de la passerelle (voy. plan et profil *Fig. 1 et 2*). Le profil que je donne s'étend sur une longueur de 190 mètres et présente, au milieu, des berges hautes de 3m 60 au-dessus du niveau des eaux qui, à l'époque où j'ai relevé ce profil, étaient hautes d'environ 30 centimètres au-dessus du niveau habituel. De chaque côté de ce point haut, les berges s'abaissent assez régulièrement jusqu'à 2m 15 à l'extrémité nord et 2m 50 à l'extrémité sud du profil. Plusieurs échancrures dans les berges donnent l'occasion de faire quelques trouvailles, mais à condition d'y venir très souvent.

Je fais la relation des recherches que j'ai effectuées et des trouvailles que j'ai faites en commençant par l'extrémité nord du profil dont j'indique le point où gisait l'objet signalé par rapport à cette extrémité nord, par l'expression suivante : *Mètre tant*, et en en indiquant la position verticale par rapport au niveau de l'eau, qui était plus haute que d'habitudes, d'environ 30 centimètres, le jour où j'ai relevé le profil.

(Voir *Figure 1*, plan, et *Figure 2*, profil). Dès le début du profil et jusqu'au mètre 10, les berges ont une hauteur de 2m 15 et 2m 10 au-dessus du niveau de l'eau, soit 2m 45 et 2m 40 au-dessus du niveau ordinaire de l'eau, on y rencontre à toutes les hauteurs du limon jaune, quelques débris dispersés de poteries.

---

[1] Stanislas Meunier. *Géologie des environs de Paris*, 1874, p. 391.

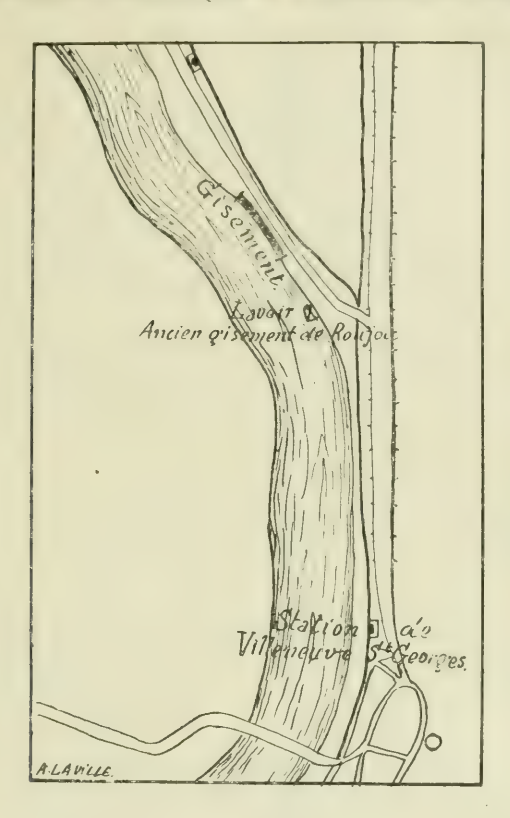


Fig. 1. Plan de la région nord de Villeneuve St Georges.
Echelle. 1/20000

Fig. 1. — Plan au 20/1000 de la région nord de Villeneuve-Saint-Georges. Le gisement est indiqué par un gros trait barré à chaque extrémité. En est le lavoir en face duquel se trouvait le principal gisement de M. Roujou.

Au mètre 28, où les berges atteignent une hauteur de 2m 25, soit 2m 55 au-dessus du niveau ordinaire des eaux, j'ai rencontré :

N° 1. — Un grattoir demi-circulaire en silex rouge sombre (*Fig. 3*), qui gisait dans le limon jaune à 1m 75 au-dessus de l'eau.

N° 2. — Une pointe de flèche triangulaire, brûlée en silex (*Fig. 4*) ; je l'ai ramassée dans les éboulis à 75 centimètres au-dessus des eaux.

Au mètre 59, berges hautes de 2m 50, soit 2m 80 au-dessus du niveau habituel des eaux :

N° 3. — Un fragment de la partie supérieure d'un vase rouge brique, lissé, à pâte grise, sableuse, grossière, épais de 6 à 8 millimètres, avec un col large de 17 millimètres pourvu d'un bord à tranche plate, horizon-

Fig. 2. — Profil géologique à l'échelle de 1/100 pour les longueurs et de 1/1000 pour les hauteurs des berges, sur une longueur de 199 mètres, où existent les principaux gisements.

tale, débordant en bourrelet extérieur. Ce col est séparé de la panse par un bourrelet large de 14 millimètres, à section trapézoïdale, coupé de larges entailles un peu obliques et parallèles à environ 4 à 5 millimètres (*Fig. 5*). Recueilli dans le limon jaune à 2^m 10 au-dessus du niveau de l'eau.

N° 4. — Un fond de vase noir, lissé, épais de 6 à 7 millimètres, à pâte noire très fine. Recueilli à côté du n° 3.

N° 5. — Un autre débris de vase rougeâtre en dehors, noir intérieurement, épais seulement de 5 millimètres, à pâte sableuse noire. Recueilli autour des *N°s 3 et 4.*

N° 6. — Débris divers de poteries diverses, dont les uns très rugueux, les autres lissés. Recueillis avec les n°s précédents.

N° 7. — Un fragment de meulette dormante, en grès, avec les pièces précédentes

N° 8. — Un fragment de mandibule humaine droite, n'ayant plus que les alvéoles de la dernière arrière-molaire, des troisième et quatrième prémolaires, ainsi que la moitié de celle de la canine. Les alvéoles des première et deuxième arrière-molaires en voie de rebouchement. Recueilli avec les n°s précédents.

N°s 9 et *10.* — Une deuxième ou troisième arrière-molaire inférieure droite, et une même dent supérieure gauche de bœuf. Recueillies avec les numéros précédents.

Au mètre 62. — Berges de 2 m. 80.

A 1 m. 60 au-dessus de l'eau il y avait un foyer large de 2 mètres. Dans ce foyer où il n'y avait pas de cendres, mais quelques fragments de charbons épars, j'ai trouvé une grande quantité de débris d'ossements brisés dans les deux sens avec des éclats de silex taillés et quelques débris de meulettes dormantes en grès. J'énumère tout d'abord : *n 11*, plusieurs fragments d'un crâne humain dont il ne reste que le frontal brisé en plusieurs fragments et dont il en manque un certain nombre, des fragments de l'occipital et des pariétaux. Tous ces débris étaient étalés sur une superficie de deux mètres, mêlés avec les débris d'ossements d'animaux. Ce qui en reste indique un crâne plutôt petit avec un front peu haut, assez large, un peu fuyant, pourvu d'une glabelle assez forte annonçant des arcades sourcilières assez prononcées. Vu l'état fragmentaire de ce crâne, il est impossible de faire des mensurations, mais à l'œil il paraît avoir appartenu à un individu pouvant se classer entre les dolichocéphales et les mésaticéphales. C'est tout ce que l'on peut dire sur ces débris. *N° 12.* A la même place, mais à 1 m. 90 au-dessus du niveau de l'eau, j'ai, cette année, recueilli, éparpillés sur une superficie de 75 centimètres environ, de nouveau débris d'un crâne humain assez semblable au premier. Le frontal reposait sur une mâchoire inférieure de cheval, des fragments des pariétaux, de l'occipital et des temporaux étaient éparpillés aux environs. Il n'y avait pas plus que pour le premier crâne, de traces maxillaires, tant inférieurs que supérieurs. Comme le précédent crâne et comme

ceux signalés par Roujou [1]. il est petit, à front assez bas, à forte glabelle et arcades sourcilières assez prononcées. Le mauvais état de ce crâne empêche d'en dire davantage. L'éparpillement de ces débris paraît montrer, comme M. Roujou l'avait pensé jadis, que ces ossements ont appartenu à des individus qui ont été croqués par des anthropophages.

N° 13. — Un fémur droit humain, brisé vers les 2/3 inférieurs de sa diaphyse. Il est assez courbé, avec une ligne âpre ordinaire. De l'avis de M. le Dr Manouvrier, à qui je l'ai soumis, il est impossible d'en calculer la longueur et par conséquent la taille de son propriétaire.

N° 14. — Un grattoir demi-circulaire en silex noir de la craie. Recueilli à 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 6*).

N° 15. — Un éclat de silex noir de la craie mêlé avec les débris du premier crâne.

N° 16. — Un gros fragment de silex calcaire de la Brie, provision de taille. A 80 centimètres au-dessus de l'eau.

N° 17. — Une série d'éclats de silex dont un nucléus, nos 17 à 17 l. Numéros 17 o-17 k et 17 l. avec le n° 16. 17 a à 85 centimètres au-dessus de l'eau. Les autres dans les éboulis.

N° 18. — Un fragment de meulette dormante en grès, près du premier crâne.

N° 19. — Un autre fragment de meulette dormante en mauvais état, près du premier crâne.

N° 20. — Un grand fragment de la partie supérieure de la panse d'un grand vase rougeâtre, pouvant avoir un diamètre d'environ 22 centimètres, rugueux, épais de 5 millimètres et demi, à pâte gris rouge, très sableuse, grossière. Ce vase en forme de pot avait un col large de 4 centimètres, un peu renversé en dedans, à bord arrondi. Tout près du bord il y a un mamelon de préhension. Recueill près du premier crâne (*V. fig. 7*).

N° 21. — Un fragment de panse d'un petit vase gris et lissé en dehors rouge et rugueux en dedans, épais de 6 à 8 millimètres, à pâte grise, très sableuse, grossière. Ramassé dans les éboulis au pied de la berge.

N° 22. — Fragment de la base d'un vase noir, lissé, épais de 7 millimètres, à pâte un peu sableuse, fine. Autour du deuxième crâne.

N° 23. — Divers débris de poteries diverses, éparpillés autour de deux crânes.

N° 24. — Divers débris de Sus (sanglier ou porc), comprenant . un fragment d'humérus, un astragale gauche, un quatrième métacarpien droit d'un jeune individu et une phalangine. Recueillis autour et avec les débris du premier crâne.

N° 25. — *Cervus elaphus, Linné.* — Divers débris comprenant : une épiphyse de radius, un cubitus, un calcanéum droit et un estragale gauche. Avec les débris du premier crâne.

---

[1] Roujou. Squelette humain de l'âge de la pierre polie découvert à Villeneuve-Saint-Georges. (*B. S. A. P*, 2e série 1866. II, p. 604.

N° 26. — *Cervus elaphus, Linné.* — Une demi-extrémité supérieure de métatarsien et un astragale droit. Avec les débris du deuxième crâne.

N° 27. — Un fragment de calcanéum gauche d'un petit ruminant (peut-être de cervidé). Recueilli à 40 centimètres au nord du vase n° 20 et à la même hauteur.

N° 28. — *Bos taurus, Linné.* — Un fragment de mandibule gauche d'un jeune individu avec sa prémolaire de lait à 3 fûts. Recueilli au-dessus des crânes à 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau.

a) Un fragment de mandibule droite sur la barre. Recueilli avec les débris du premier crâne.

b) Une articnlation inférieure d'humérus gauche. Recueilli près du premier crâne.

c) Une extrémité inférieure de radius droit d'un très grand bovidé. Recueilli à 20 centimètres de la poterie *n° 20.*

d et *e*) Deux extrémités inférieures de radius, l'un droit, l'autre gauche d'un petit bovidé. Tous les deux recueillis avec les débris du premier crâne.

f) Os pyramidal gauche. Près des débris du premier crâne.

g) Calcanéum gauche d'un très grand bovidé. Recueilli à 60 centimètres du vase n° 20 et 15 centimètres plus bas.

N° 29. — Une extrémité de mâchoire inférieure de cheval, avec les incisives 2 et 3 de chaque côté, les incisives 1 ayant été arrachées. La canine gauche restant, la gauche cassée.

Au mètre 65.

N° 30. — Un temporal droit humain, à 1 m. 60 au-dessus de l'eau.

N° 31. — Une extrémité inférieure de tibia humain, paraissant (par ce qu'il en reste) platycnémique, accompagnait le temporal.

N° 32. — Une extrémité inférieure droite de radius de bœuf. Avec le temporal et le fragment de tibia.

Au mètre 72. — Berges de 3 mètres.

Une incisive de cheval, percée d'un trou de suspension. Recueillie à 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 8*).

N° 34. — Un fragment de panse d'un vase noir, lissé, épais de 5 à 7 millimètres, à pâte grise, noirâtre, sableuse. Eboulé dans l'eau au pied de la berge.

N° 35. — Une lame éclat à 1 m. 50 au-dessus du niveau de l'eau. Il y avait aux environs, disséminés un peu à toutes les hauteurs, quelques éclats de silex et d'os brisés.

Au mètre 87. — 3 mètres de berges dont 0 m. 35 de limon gris et 2 m. 65 de limon jaune.

N° 36. — Un poinçon en os fait avec une diaphyse de métatarsien ou de métacarpien de ruminant. Il est d'ailleurs impossible de déterminer à quel os on a affaire, le travail l'ayant défiguré. Recueilli dans les éboulis, mais à 1 m. 20 au-dessus de l'eau, ce qui indique qu'il gisait plus haut (*Fig. 9*).

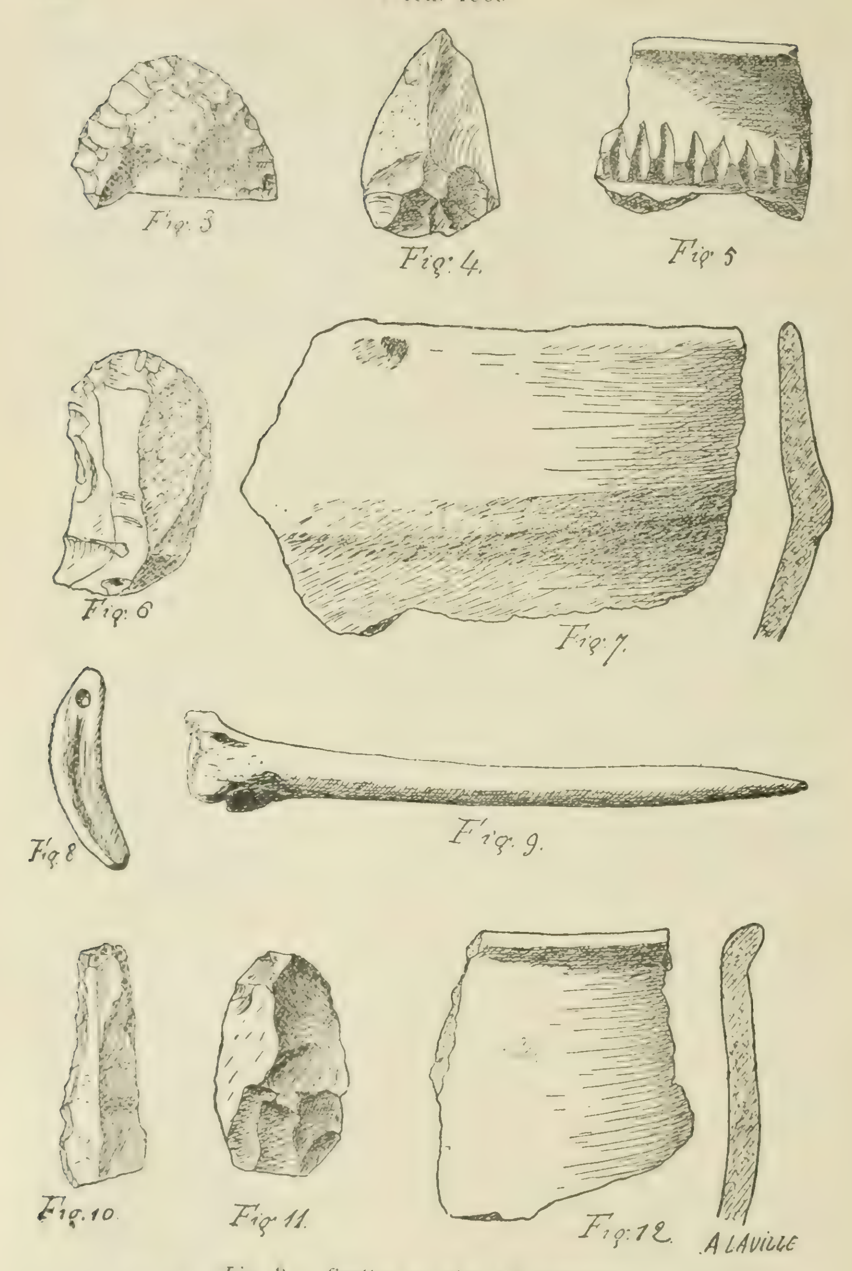


Fig. 3. — Grattoir en silex, 1/2 grandeur.
Fig. 4. — Pointe de flèche en silex brûlé. Grandeur naturelle.
Fig. 5. — Fragment de la partie supérieure d'un vase rouge brique. 1/2 grandeur.
Fig. 6. — Grattoir en silex noir. 1/2 grandeur.
Fig. 7. Fragment d'un grand vase en forme de pot, muni d'un mamelon de préhension. 1/2 grandeur.
Fig. 8. — Incisive de cheval percée d'un trou de suspension. 1/2 grandeur.
Fig. 9. — Poinçon en os. 1/2 grandeur.
Fig. 10. — Lame en silex, très épaisse, retouchée en grattoir à une extrémité, et un peu sur les côtés. 1/2 grandeur.
Fig. 11. — Grattoir en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 12. — Fragment de la partie supérieure d'un vase brun noir, lissé. 1/2 grandeur

N° 37. — Une pièce en silex de la craie en forme de lame très épaisse retouchée à l'extrémité et un peu sur les côtés. Recueillie à 1 m. 80 au-dessus de l'eau (*Fig. 10*).

N° 38. — Un grattoir en silex gris de la craie. A 1 m. 90 au-dessus de l'eau (*Fig. 11*).

Au mètre 111. — 3 m. 60 de berges, dont 70 centimètres de limon gris, infra-néolithiques et 2 m. 90 de limon néolithique et d'humus.

A 2 m. 20 au-dessus de l'eau il y avait un foyer large de 80 centimètres ne contenant que des silex brûlés et des débris de poteries. Un peu au-dessus de ce foyer j'ai recueilli deux fragments de vase. Le premier *n° 39* est un fragment de la partie supérieure d'un vase brun noir, lissé, épais de 7 millimètres, à pâte noire, sableuse, un peu grossière, sans col, et à bord muni d'un bourrelet renversé en dehors. Ce vase pouvait avoir un diamètre d'environ 15 centimètres (*Fig. 12*). L'autre fragment *n° 40* est une partie de la panse d'un vase gris noir, globuleux, lissé, irrégulièrement épais de 5 et de 7 millimètres, à pâte noire, sableuse, fine.

A 50 centimètres au-dessus de ce foyer, il y en avait un autre qui avait également 80 centimètres de diamètre.

Ce dernier foyer n'a rien donné.

N° 41. — Un fragment d'une petite meule dormante en grès. Ramassé dans les éboulis au pied des foyers.

N° 42. — Une valve gauche d'*Unio pictorum, Linné.*

N° 43. — Une coquille de *Succinea putris, Linné.*

N° 44. — Une coquille d'*Helix hispida, Linné.*

N° 45. — *Sus* (sanglier ou porc). Un troisième métacarpien gauche. Un fragment de maxillaire supérieure gauche avec les arrière molaires 1 et 2.

N° 46. — *Cervus elaphus, Linné.* — Un métatarsien. Un tibia gauche non épiphysé. Une phalangette, un cunéiforme 3.

N° 47. — Mouton ou chèvre. Un astragale droit.

N° 48. — *Bos taurus, Linné.* — Un fragment de métacarpien non épiphysé.

Tous ces numéros de 42 à 48, recueillis dans le premier foyer.

Au mètre 154.

N° 49. — Un fragment de la partie supérieure (?) d'une poterie brune, lissée extérieurement, rugueuse intérieurement, à pâte noire, peu sableuse, fine. Cette poterie avait peut être un col étroit, et était bordée d'un bourrelet saillant surmontant une ornementation de creux triangulaires allongés, espacés de 5 millimètres environ. Ramassé au pied de la berge (*Fig. 13*).

N° 50. — Un grattoir semi-circulaire en silex de la craie (*Fig. 14*). Recueilli à $1^{m}60$ au-dessus de l'eau.

N° 51. — Un grattoir semi-circulaire en silex de la craie (*Fig. 15*). Eboulé au pied de la berge.

N° 52. — Une mandibule gauche de veau avec sa dentition de lait. Recueilli à $2^{m}30$ au-dessus de l'eau.

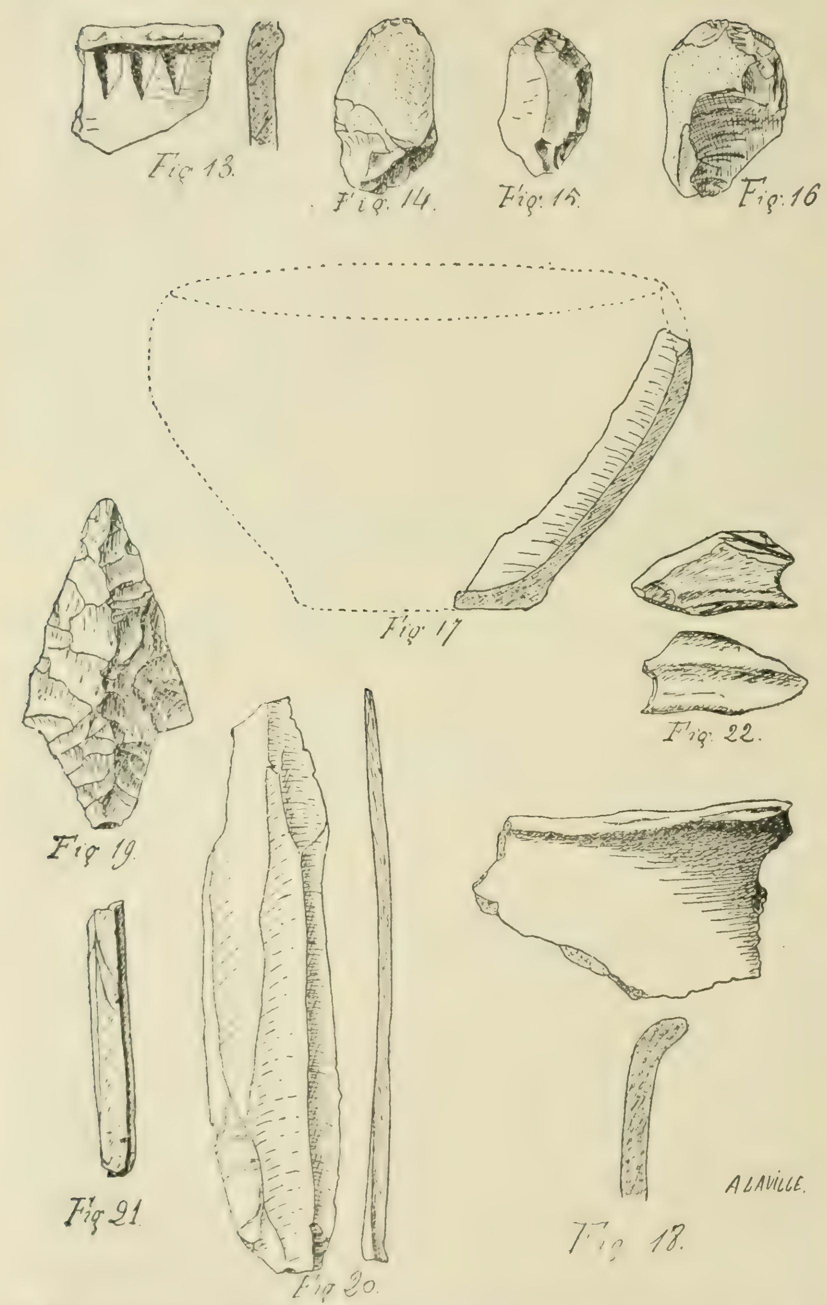


Fig. 13. — Fragment de la partie supérieure d'un vase orné d'un bourrelet surmonté de creux triangulaires à sommet en bas. 1,2 grandeur.
Fig. 14. — Grattoir semi-circulaire en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 15. — Grattoir semi-circulaire en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 16. — Grattoir semi-circulaire en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 17. — Un fragment de la partie inférieure d'un vase noir. 1/2 grandeur.
Fig. 18. — Fragment de la partie supérieure d'un très grand vase noir, rugueux, à pâte noirâtre grossière, 1/2 grandeur naturelle.

Entre les mètres 154 et 162, plus près de 162. — *N° 53.* — Trois éclats de silex provenant de haches polies. Ramassés au pieds de la berge.

N° 54. — Un grattoir presque circulaire en silex de la craie. A 1m85 au-dessus de l'eau.

N° 55. — Un grattoir circulaire en silex de la craie. Recueilli au pied de la berge (*Fig. 16*).

N° 56. — Plusieurs éclats de silex ramassés l'un à 0m50, un deuxième à 1m90, un troisième à 1m95 et un quatième à 2 mètres au-dessus de l'eau.

N° 57. — Un large éclat de calcaire très siliceux (provision de taille). Recueilli dans les éboulis au pied de la berge.

N° 58. — Une espèce de nucleus en silex rose (silex calcédonieux de la Brie). Recueilli à 1m20 au-dessus de l'eau.

N° 59. — Un éclat de silex rubané blanc brûlé. Recueilli à 1m50 au-dessus de l'eau.

N° 60. — Un fragment de la partie inférieure d'un vase noir, lissé, mince de 3 millimètres et demi à 5 millimètres, à pâte noire, non sableuse, fine. Recueilli à 2m10 au-dessus de l'eau (*Fig. 17*).

N° 61. — Un fragment de partie supérieure d'un très grand vase noir; très mal lissé extérieurement, rugueux intérieurement à pâte noirâtre, sableuse, grossière, avec un bord formant un bourrelet renversé en dehors. Recueilli à 2m40 sur l'eau (*Fig. 18*).

N° 62. — Fragment de la base d'une poterie analogue au n° 60. Ramassé dans les éboulis au pied de la berge.

N° 63. — Fragment de la partie supérieure d'un vase noir, mince, 3 millimètres et demi à 4 millimètres et demi, bien lissé, à pâte noire, fine. Le bord est à tranche arrondie, et un peu renversé en dehors. Recueilli à 1 mètre au-dessus du niveau de l'eau.

N° 64. — *Sus* (sanglier ou porc). Une diaphyse non encore épiphysée de tibia et un astragale gauche. Recueillis à 80 centimètres au-dessus de l'eau, et la partie inférieure d'un tibia gauche, recueilli dans les éboulis.

N° 65. — ***Cervus elaphus*, *Linné*** — Une articulation inférieure de radius gauche et un astragale gauche. Recueillis dans les éboulis. Une articulation inférieure de tibia gauche. Recueillie à 2m40 au-dessus du niveau de l'eau. Une partie supérieure d'un métatarsien gauche. Gisait à 80 centimètres au-dessus de l'eau. Un calcanéum droit. Recueilli à 2m40 au-dessus de l'eau. Une articulation inférieure de l'humérus gauche. Avec le précédent.

N° 66. — ***Bos taurus*, *Linné.*** — Un fragment de mandibule droite. Recueilli à 80 centimètres au-dessus du niveau de l'eau.

Au mètre 162, grande échancrure des berges, hautes d'environ 3 mètres.

N° 67. — Pointe de flèche en silex; forme losangique avec amorces d'ailerons, longue de 45 milimètres, large de 22. Gisait à 1m80 au-dessus de l'eau (*Fig. 19*).

N° 68. — Une grande lame en silex rosé, d'origine inconnue de moi. Longueur 152 millimètres, largeur 34, épaisseur 5 et 6. Recueillie à

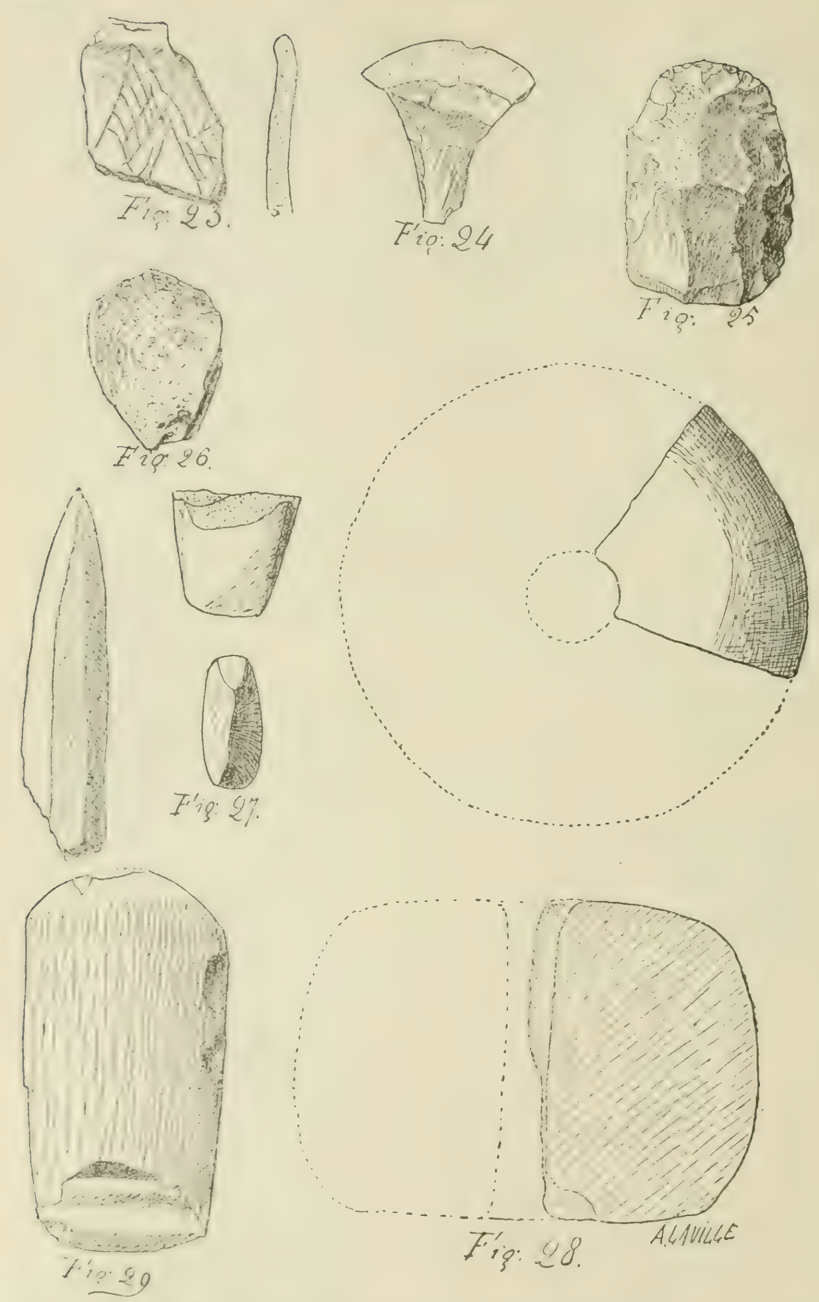


Fig. 19. — Pointe de flèche losangique avec amorces d'ailerons Grandeur naturelle.
Fig. 20. — Grande lame en silex rose, dont je ne connais pas l'origine. 1/2 grandeur.
Fig 21. — Os travaillé, probablement à la scie en métal. 1/2 grandeur.
Fig. 22. — Fragment d'une défense de sanglier, travaillée à la scie et perforée d'un trou de suspension. 1/2 grandeur.
Fig. 23. — Fragment d'un vase orné au trait 1/2 grandeur.
Fig. 24. — Fragment d'une pointe de flèche à tranchant transversal semi-circulaire en silex de la craie. Forme qui m'était inconnue. Grandeur naturelle.
Fig. 25. — Un grattoir en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 26. — Un grattoir en silex de la craie. 1/2 grandeur.
Fig. 27. — Queue de hache en jadéite grenatifère. 1/2 grandeur.
Fig. 28. — Fragment d'un poids de filet de pêcheur en terre cuite. 1/2 grandeur.
Fig. 29. — Hache polie en silex noir de la craie. 1/2 grandeur.

1 mètre au nord de la pointe de flèche, soit au mètre 161 et à 1m40 au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 20*).

N° 69. — Un large éclat en silex brun rose. Recueilli à 1m55 au-dessus de l'eau.

N° 70. — Un petit éclat de silex provenant d'une hache polie en silex (couleur acajou). Recueilli sous la pointe de flèche à 1m50 de l'eau. Un silex brûlé au même endroit à 1 mètre au-dessus de l'eau, et deux éclats de silex gris noir de la craie, également au même endroit à 2m10 au-dessus de l'eau.

N° 71. — Un fragment d'os travaillé, portant des traces de sciages (avec scie en métal), à 1 mètre au sud de la pointe de flèche, soit au mètre 163 et à 1m75 au-dessus de l'eau (*Fig. 21*).

N° 72. — Un fragment de défense de sanglier portant des traces de travail, notamment des traces de sciage et une perforation pour trou de suspension, perforation qui a amené la rupture de l'extrémité de la pièce. Recueilli à 2 mètres au sud de la pointe de flèche, soit au mètre 164 et à 1m85 au-dessus de l'eau (*Fig. 22*).

N° 73. — Fragment de la partie supérieure d'un vase brun grisâtre, lissé en dehors, rugueux en dedans, épais de 5 et 6 millimètres, à pâte grisâtre, un peu sableuse, grossière. Ce vase était orné au trait, de dents de loup formés par des losanges mal réunis par les angles obtus et hachés de traits irrégulièrement parallèles à leurs côtés. Vers le numéro précédent à 1m70 au-dessus de l'eau (*Fig. 23*).

N° 74. — Deux fragments de tibias gauches de cerf. L'un est très gros, très large, tandis que le second indique un animal plus petit. Recueillis vers la pointe de flèche à 1m65 au-dessus de l'eau.

N° 75. — *Bos taurus, Lin.* — Une articulation supérieure du fémur gauche. Recueillis vers la pointe de la flèche à 1m65 au-dessus de l'eau.

N° 76. — Mouton ou chèvre. — Un fragment de mandibule droite. Un fragment de molaire et un tibia. Ces trois pièces recueillies à 1m50 au-dessus de l'au. Un calcanéum, à 2m10 au-dessus de l'eau et un tibia gauche dans les éboulis.

Au mètre 165.

N° 77. — Un tranchet ou flèche à tranchant transversal semi-circulaire en silex en forme de tranchant de bipenne soigneusement retouché sur les côtes. Ce type est nouveau pour moi. Ramassé dans les éboulis, à 1m50 au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 24*).

N° 78. — Un gros et épais grattoir en silex gris de la craie. Recueilli à 1m70 au-dessus de l'eau (*Fig. 25*).

N° 79. — Un autre grattoir, en silex de la craie. Recueilli à 1m90 au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 26*).

N° 80. — Une queue de hache polie en roche verte extraordinairement dure, puisqu'il a fallu plus de 15 coups d'une grosse masse pour que M. Terrier, préparateur de minéralogie à l'Ecole des mines, ait pu en détacher un fragment pour en faire une préparation en coupe mince, coupe qui, étudiée par M. Cayeux, professeur de géologie à l'Ecole des mines,

a été reconnue pour être une jadéite grenatifère. Recueillie 1 mètre au-dessus du niveau de l'eau (*Fig. 27*).

N° 81. — Une molaire supérieure de bœuf à $1^{m}60$ au-dessus de l'eau.

Au cours d'une course que j'avais préparée dans la région pour les membres de l'Afas, en 1900, il a été recueilli, au pied des berges, exactement à cet endroit, en barbotant dans l'eau, une belle lame, quelques grattoirs; j'ai recueilli moi-même un tranchant de hache polie que le Directeur de la course a emportée. M. l'abbé Breuil a recueilli, dans les mêmes conditions un fragment de fibule en bronze.

Au mètre 170.

N° 82. — Un éclat de silex gris de la craie. A $1^{m}50$ au-dessus de l'eau.

N° 83. — Et tout auprès du n° 82 un fragment de molaire supérieure de bœuf.

Au mètre 172. — Là, les berges ont 3 mètres de hauteur, dont $0^{m}50$ de limon gris affleurent, le reste en limon jaune néolithique et en humus.

N° 84. — Un fragment de mandibule de bœuf à $1^{m}50$ au-dessus de l'eau.

Au mètre 181. — Berges de $2^{m}60$, dont $0^{m}50$ de limon gris infra-néolitique.

N° 85. — Un fragment de peson en terre cuite, que M. A. de Mortillet a reconnu pour être un fragment de peson de filet de pêcheur. Cette pièce qui avait la forme d'un disque très épais pouvait avoir un diamètre de 12 centimètres environ et 8 centimètres de hauteur. Ramassé dans les éboulis (*Fig. 28*).

Au mètre 190. — Berges de $2^{m}50$ dont $0^{m}50$ pour les limons gris de la base, quelques lames et ornements brisés épars dans tout le limon jaune.

N° 86. — Je rappelle, à la fin de cette énumération, deux fragments de disques en terre cuite, que j'ai recueillis dans ces berges, il y a 20 ou 25 ans. Je les ai recueillis en place, à peu près à hauteur d'homme dans le limon en marchant au pied des berges, mais, comme je ne les ai pas repérés, je ne puis me rappeler l'endroit d'où je les ai tirés. Je crois devoir rappeler ici ce que j'en ai dit dans une communication faite à la Société en 1902 [1]. « Le premier, bien cuit, lissé, est épais de un centimètre « et pouvait avoir, lorsque entier, un diamètre de 20 centimères environ. « Le second en pâte plus grossière et rugueux (ce n'est peut-être qu'un fond de vase usé). « plus épais, pouvait avoir eu un diamètre de 10 à 12 centimètres. »

N° 87. — A environ 200 mètres au sud du mètre 190. Au point où est situé le lavoir en pleine Seine (V. *Fig. 1*, plan.) il y avait jadis des berges très hautes qui ont été talutées puis murées. En août 1880 j'ai fait des recherches au pied de ces berges, et j'ai pu recueillir dans les débris délayées de ces anciennes berges une quantité assez grande de larges

---

[1] LAVILLE. Couches infra-néolithiques et néolithiques stratifiées dans la vallée de la Seine (*B. S. A. P.* V[e] série. t. I, 1902, p. 297.)

éclats en silex, parmi lesquels il y avait un large racloir, du type dit moustiérien, mais qui était certainement néolithique, un fragment de la partie médiane d'une grande hache en silex noir, et une grande partie d'une hache polie en silex noir de la craie, dans lequel M. G. Dollfus à qui je l'ai montré, a découvert des foraminifères (*Fig.* 29). Une assez grande quantité d'ossements accompagnaient ces silex, et parmi eux quelques bois de cerf. Tous ces derniers objets, à l'exception de la hache figurée, qui sur mon désir, m'a été rendue par M. Boulanger, que je tiens à remercier ici de son obligeance), à qui je l'avais donnée jadis — pour la réunir aux autres pièces que j'avais recueillies dans cette région, appartiennent au musée de Caen — et tous les numéros décrits font partie de ma collection.

De l'existence de soi-disant foyer à repas dans les limons jaunes néolithiques qui recouvrent, sur les bords de la Seine, le limon gris infra-néolithique à *Megaceros hibernicus* Hartmann, on doit admettre la conclusion qu'en a faite jadis M. Roujou, qu'une ou plusieurs tribus a ou ont dû s'établir sur les bords de la Seine, que le fleuve débordant les chassait momentanément, et que les eaux, en se retirant, après chaque inondation, laissait une couche de limon qui recouvrait les foyers abandonnés en augmentant peu à peu le sol qui est arrivé à l'altitude actuelle, que ces hommes, selon ce qu'indiquent les nombreux restes humains éparpillés autour des soi-disant foyers, devaient être anthropophages. Mais je crois, cependant, que lorsque ces hommes étaient établis, ou s'établirent dans cette région, la Seine n'avait certainement pas creusé son lit aussi profondément qu'il l'est aujourd'hui. Le fond de la rivière n'était pas profond et les eaux non encaissées par des berges de près de quatre mètres devaient occuper un grand espace, parallèlement au fleuve et former un vaste marécage bordant un cours d'eau peu profond et plus étroit que le fleuve actuel. Dans ces marécages, les hommes ne pouvaient s'établir que dans des huttes construites sur pilotis piqués dans la boue. Or, jusqu'ici, on n'a pas trouvé, ou on a trouvé très peu de ces pilotis, mais plus loin, à Vitry, au Port-à-l'Anglais. Mais ces hommes pouvaient aussi s'établir dans des huttes construites sur des radeaux, surtout pendant les périodes d'inondation qui devaient être fréquentes. A plusieurs centaines de mètres du fleuve, les alluvions non affouillées, remontant sous forme, tantôt de sable plus ou moins limoneux, tantôt en cailloutis, jusqu'à plus de 33, 34 et 35 mètres, les choses pouvaient se passer autrement, et les habitations pouvaient être établies en terre ferme, et c'est justement ce qui est arrivé, presque partout, sur l'emplacement occupé par les sablières de MM. Morillon, Corvol, à Villeneuve-Triage et dans les sablières voisines où l'on trouve des fonds de cabanes construites, en clayonnages lutés, et dont le lutage, cuit par des incendies, est resté sur place. Or, le long de la Seine, on trouve des objets de toute sorte, débris de poteries, éclats de silex, lames, grattoirs, débris de haches polies, pointes de flèches en silex, à toutes les hauteurs, entre 0m60 et environ 3 mètres au-dessus du niveau haut des eaux. Or, tous ces objets, qui paraissant dater la fin de la

période néolithique et peut-être les débuts de l'âge du bronze, ont pu arriver à la place d'où je les ai retirés, en tombant des planchers des cabanes ou des radeaux; et les soi-disant foyers peuvent avoir été les restes de foyers allumés sur ces planchers préalablement garnis de terre et que l'on jetait au marais ou à l'eau après le repas, avec tous les débris qui accompagnent ces charbons dans les gisements. Je dis charbon, parce qu'en réalité, je n'ai jamais trouvé de vrais foyers avec cendres, comme dans les fonds de cabanes de Villeneuve-Triage, Villejuif, Bagneux, etc., mais simplement des petits fragments de charbon, espacés, parfois éparpillés sur d'assez grandes surfaces et accompagnés de divers débris de repas consistant en os divers brisés en tous les sens (parmi lesquels des ossements humains), des fragments de poteries brisés, des débris de meulettes. Quelques éclats de silex, les outils y sont rares et plus espacés, presque toujours brisés; les armes sont encore plus rares, ainsi que les ornements. Toutes ces pièces disséminées, à toutes les hauteurs, dans la boue du limon jaune, indiquent que ces limons se sont déposés assez rapidement. Je termine en saluant le nom de M. Roujou, le découvreur et le premier fouilleur de ces gisements presque parisiens.

QUELQUES SCULPTURES SUR PIERRE D'ORIGINE NÉO-CALÉDONIENNE

Par M. Marius Archambault.

La curieuse figure humaine que j'ai l'honneur de vous présenter ne doit sans doute pas être confondue avec ces sculptures ou gravures sur roche qui ont fait l'objet de l'une de mes précédentes communications.

En tous cas, je n'ai pas encore rencontré pareil type sur les monuments-figures de la Nouvelle-Calédonie.

L'histoire de cette sculpture est assez curieuse. Un pasteur indigène très flatté de l'honneur que je lui avais fait en couchant deux nuits dans sa case me la fit parvenir par un ami commun en témoignage de reconnaissance. Des indigènes de son village, c'est-à-dire de la tribu de Gondé dans la vallée de Houailou, venaient de trouver ce petit caillou sculpté en défonçant un coin de terre pour une plantation d'ignames et ce brave nata s'était dit que la trouvaille devait aller à mon adresse.

Le type humain représenté par l'artiste mérite quelque attention. Le contour de la figure forme bien l'ovale mais exactement à l'inverse du type aryen, c'est-à-dire que l'extrémité la plus large est celle du bas, le front presque imperceptible s'élevant en pointe. Au reste le nez large et massif, terminé par des narines obliques, rappelle assez bien certaines des sculptures sur bois canaques. Les autres traits, les yeux saillants, surmontés de sourcils qui semblent de gros bourrelets, les pommettes également saillantes, la bouche figurée par un trait large et rectiligne, sont

plus ou moins sommairement indiqués. Une forte dyssymétrie s'accuse des deux côtés de cette physionomie. Devons-nous croire que l'artiste a simplement voulu profiter de quelques accidents rappelant le visage humain ou bien s'est-il plu à accuser une difformité plus ou moins réelle?

Je croirais volontiers à l'intention moqueuse étant donné la disposition de ce qui semble les oreilles. Jamais artiste imbu de quelque fierté de race, de quelque sentiment national, dirai-je même, et ayant conscience de faire œuvre portant témoignage pour son peuple, imagina-t-il d'affubler la tête d'un compatriote des ces longs appendices qui forment un angle presque droit et même légèrement relevé avec la ligne médiane du visage.

Evidemment si cette ébauche est bien l'œuvre ancienne de quelque membre de la race indigène actuelle, l'auteur doit être tenu indemne de toute idée de persifflage. Il ne pouvait se douter que, du coup, son modèle se trouvait gratifié d'une fâcheuse ressemblance avec une tête d'âne !

On pourrait encore, il est vrai, y voir la trace d'une étrange mode qui aurait consisté à donner une extension supra-latérale aux lobules auriculaires de façon à les faire ressembler à une paire de cornes. Mais cette hypothèse ne peut guère se soutenir, car la membrane intéressée se prêterait bien difficilement à pareil étirement. La partie inférieure, seule, semble indéfiniment extensible. Au reste qui aurait inspiré aux Canaques la recherche de cet avantage ? Pour envier la parure des ruminants, il faut au moins avoir vécu à leur contact.

J'ai eu occasion de repasser par Gondé, mais je n'ai pu obtenir d'autres éclaircissements de ces Canaques. On m'a montré le terrain où l'on a trouvé la pierre. C'était bien près du village, un peu en contre-bas et à peu de profondeur car, on décapelle seulement la mince couche arable pour former les ignamières.

Mais je ne perdis pas mon temps en procédant à cette enquête. Un autre habitant du village me proposa les grandes pierres qui formaient les deux côtés du foyer de sa case. J'acceptai après examen, car ces longues pierres fusiformes étaient ornées de lézards très allongés sculptés en relief, la tête arrondie, les membres bien dessinés, mais un peu mièvres, d'ailleurs comme le corps de l'animal, les cinq doigts de chaque patte nettement indiqués. Au-dessus de la tête du lézard, c'est-à-dire vers le gros bout de la pierre, des traits figurant deux yeux et un nez aux narines obliques indiquent une tête humaine. L'une de ces têtes semble même surmontée d'un chapeau arrondi ou plutôt d'un casque. Désignons celle-ci par la lettre B. Celle qui devient la pierre A, la mieux sculptée, est élégamment ornée à l'extrémité inférieure de quelques cordons concentriques.

A part ces quelques différences, les deux pierres exactement de même longueur, environ un mètre, forment bien la paire. Leur nature est celle d'un schiste légèrement métamorphosé par l'action de la serpentine, — cette espèce est très commune dans la localité. La dureté de ce schiste n'est pas très grande.

Je n'ai pu davantage me renseigner sur l'origine de ces sculptures. Le possesseur, évidemment homme peu imaginatif, allégua que ça provenait d'une vieille case abandonnée. C'était du travail des anciens ; sa curiosité n'allait pas au delà de ces six mots.

La mienne s'est trouvée plus exigeante. Renseignements pris, il paraît que les homme de Gondé ont joui d'une certaine réputation comme polisseurs de haches ou *celtae*. De fait le sol du village est jonché de ces instruments détériorés. C'était aussi un centre pour la fabrication de la poterie.

Reste la question du lézard. Se trouve-t-on ici devant quelque résidu de représentation totémique ? J'hésite devant l'affirmative. Le lézard est parfois figuré sur les larges plaques décoratives des portes, on le trouve encore sur certaines poteries d'un type plus fin, plus élégant que les *ta*, sorte de grand pot en terre grossière et noirâtre où l'on faisait cuire les aliments. L'animal figuré sur ces poteries rouges comme sur ces plaques décoratives présente une forme trapue qui le fait ressembler à une grenouille, espèce d'ailleurs inexistante dans l'île jusqu'à notre arrivée. Notons que l'impression du Canaque en présence de cette catégorie de reptiles tient assez du dégoût. Un homme de Gondé me disait qu'il ne voudrait pas avoir l'un de ces grands lézards dans le ventre. Pareil propos étonne venant d'hommes qui se nourrissent si volontiers de sauterelles, de larves, de capricornes et se régalent des rats de rivière d'introduction également récente. Mais la grenouille dont nous avons peuplé les mares et qui se multiplient abondamment dans ce milieu propice leur cause exactement la même répugnance que celle que nous inspire le crapaud.

Je n'ai jamais vu hommes ni enfants s'amusant à tuer des lézards ou quelque autre reptile de cette classe. Lorsqu'on déloge par exemple une *tarente* ou un *gecko* du vieux tronc d'arbre où d'ordinaire ils habitent, le mouvement est de rejeter la vilaine bête le plus loin possible. J'ai connu une dame métisse, par ailleurs d'une éducation libérée de préjugés, qui m'avouait ne pouvoir supporter l'idée même d'un lézard courant snr sa peau.

Qu'y a-t-il donc au fond de cette idiosyncrasie? Ne serait-ce pas une lointaine expérience enseignant à ces hommes tour à tour affamés et gloutons, que la chair de cette sorte de reptiles est malsaine. De là à imaginer un esprit redoutable, il n'y avait pas loin.

En résumé, les lézards représentés, soit sur les linteaux de porte, soit sur les poteries, soit enfin sur nos pierres de Gondé, pourraient bien être le fait de sorciers professionnels — des *takatas*, — et représenter simplement un épouvantail à l'usage des importuns.

Je ne connais pas d'autres exemples de sculpture sur pierre et en ronde-bosse que l'on puisse attribuer aux Canaques.

MM. GUEBHARD et DE MORTILLET prennent la parole.

888e Séance. — 17 Juin 1909.

Présidence de M. d'Echerac.

A propos du procès-verbal.

M. Baudouin signale que la première fouille qu'il a entreprise avec une subvention de la Société paraît prendre une réelle importance : les déformations crâniennes qu'il a rencontrées ont été retrouvées dans une grotte néolithique en Seine-et-Marne ; il avait conclu pour la première à une grotte historique à cause de ces déformations. Mais le caractère néolithique de la seconde amène à supposer que la première l'est peut-être aussi. Cette grotte de Martiel, protégée par la Société, pourrait être fouillée complètement si on veut accorder la subvention nécessaire.

M. Manouvrier signale l'absence de ressources de la Société et demande si ce serait dispendieux.

M. le Président déclare que la question sera tranchée par le Comité central.

M. Cuyer rappelle qu'on a du temps puisque la grotte a été close par les soins de M. Baudouin.

Nécrologie. — M. le Président signale à la Société la mort de M. le Dr Saint-Yves-Ménard, membre de la Société, et regrette la mort de ce savant distingué.

M. Papillault annonce la mort de M. Emile Macquart, membre distingué de la Société, qui a publié des articles très remarqués dans les Bulletins. Cet économiste de premier ordre avait compris les relations qui existent entre l'anthropologie et la science qu'il cultivait particulièrement ; il préparait des travaux considérable squi auraient mis en pleine lumière ce jeune savant. Mais ses forces l'ont trahi dans sa tâche ; il est tombé victime de son excès de labeur. C'est avec une profonde émotion que M. Papillault adresse un dernier hommage à ce grand travailleur et à cet excellent ami.

M. Manouvrier offre à la Société, au nom de Mme Bianchi, le portrait du grand savant P. Gratiolet, que la Société est fière d'avoir compté parmi ses présidents.

OUVRAGES OFFERTS

Découverte, fouille et étude du Souterrain-refuge du Moulin-Neuf, à la Roche-sur-Yon (Vendée). — Paris, *A. F. A. S.*, 1909, in-8°.

M. Marcel Baudouin. — Dans cet opuscule, l'auteur a fait l'histoire d'un Souterrain-refuge *à caractères défensifs*, découvert au Moulin-Neuf, commune

de la Roche sur-Yon (Vendée). Les caractéristiques principales de ce mémoire, abondamment illustré, sont les *méthodes techniques nouvelles*, employées pour l'étude de ce monument et des trouvailles qui y ont été faites dans des conditions très particulières. Il résulte des conclusions de l'auteur qu'il s'agit d'un Souterrain, bien conservé, et de l'un des plus beaux types connus de *Souterrain-refuge, à caractères défensifs* très marqués, quoiqu'il soit de complexité moyenne. Ce qui constitue son intérêt particulier, c'est qu'il est creusé dans de l'*arène granulitique décomposée*, présente une *architectonique très compliquée*, et que, malgré cela, il est demeuré parfaitement intact à travers les âges, sans le moindre éboulement.

Les trouvailles qui ont été faites sont très intéressantes, parce qu'elles fournissent des données très précises sur l'*Epoque d'Occupation principale* du Refuge, sans aucun *mélange d'époques :* ce qui est assez rare en Vendée. Cette période est postérieure à l'époque romaine (brique romaine roulée par les eaux de l'Yon ; exploitation romaine de la mine d'en face), et paraît correspondre au début du Moyen-Age (*Epoque Wabénienne*), d'après les caractères de la Céramique. Le Souterrain a été fabriqué à l'aide de la même technique que les autres de la région. Il est très possible que son édification corresponde à l'*occupation* ci-dessus, qui aurait, dès lors, été *la première* et *la seule* (le souterrain ayant été abandonné ensuite) ; mais cela n'est malheureusement pas prouvé, jusqu'à présent du moins.

Les traces de l'instrument (*tige-pointe* habituelle), employé pour la fabrication, quoique nettes, semblent correspondre à un outil plutôt en *bronze* qu'en *fer* : elles ne datent la construction qu'au point de vue *âge des métaux*, sans permettre d'aller plus loin.

Les menhirs de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (*Côtes-du-Nord*); par le Dr Marcel Baudouin. — Paris, in-8°, 1909.

Etude très détaillée des trois menhirs du massif de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord); l'auteur a développé, d'une façon toute spéciale, la question des rapports de ces trois monuments avec les mégalithes funéraires voisins, qu'il a décrits dans des mémoires antérieurs; il a noté aussi le côté géologique et pétrographique de la question. Travail illustré par plusieurs figures. Des photographies *cardinales*, faites d'après la méthode de M. Marcel Baudouin, permettent de bien saisir la forme de ces menhirs, qui mériteraient d'être classés.

HUMERUS ANORMAL, A EXOSTOSE DOUBLE, D'ORIGINE PRÉHISTORIQUE

Par M. le Dr Marcel Baudouin et M. E. Taté.

Nous présentons à la Société un humérus humain, anormal, du côté gauche, trouvé dans la Grotte des Bas-Vignons (commune d'Essonnes, Seine-et-Oise), qui présente deux Exostoses intéressantes.

Il est probable qu'il s'agit d'un os *néolithique*, car on a trouvé à côté une hache polie ; mais il pourrait être à la rigueur gallo-romain, en raison de certaines trouvailles faites dans son voisinage.

1° La *première Exostose* siège au milieu de l'os, sur son bord antérieur, au-dessous du V deltoïdien. Elle a la forme d'un crochet appliqué sur l'os, et à concavité *inférieure* et *postérieure*. Sa saillie est de 20 m/m environ ; mais à sa base elle n'a guère que 12 m/m de haut pour 8 m/m d'épaisseur. Son sommet est émoussé; et le crochet semble aplati en lamelle, d'avant en arrière.

En haut, la base n'adhérant pas intimement à l'os, l'exostose s'est détachée spontanément un jour, à la suite d'un petit traumatisme ; et on a pu constater qu'il ne s'agit, en réalité, que d'une production *osseuse*, sans doute d'origine *périostique*, soudée ultérieurement au corps huméral, et développée dans quelques fibres tendineuses, reliant les aponévroses intermusculaires du bras.

Je crois qu'on peut rapprocher de ce fait celui que notre regretté ami, M. le Dr Le Baron, a cité dans sa thèse [1] et qui a trait à un *humérus droit*, de la Grotte néolithique du Tertre-Guérin, près Montereau (Seine-et-Marne), qu'il a examiné au Musé Broca. Il a décrit ainsi ce qu'il y a vu :

« Au niveau de l'*empreinte deltoïdienne*, on voit une *exostose*, irrégulière, haute de 15 m/m et large d'un centimètre. Elle se dirige de haut en bas. »

« Sa direction, contraire à celle du deltoïde et ses grandes dimensions, me permettent de voir là autre chose qu'une *ossification du tendon* de ce muscle.... »

« Mais quelle origine lui assigner? Je crois qu'il est difficile de se prononcer. Peut-être rentre-t-elle dans la classe des *exostoses de développement*... ».

Malheureusement, je n'ai pas pu retrouver à la *Société d'Anthropologie de Paris* cette pièce intéressante. Pourtant j'incline à croire qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'une exostose de développement, mais bien d'une lésion pathologique, analogue à la nôtre [*Fibro-myosite ossifiante*].

2° La *seconde exostose* se trouve sur le *bord externe* de l'os, à moitié distance entre la première et l'*épicondyle* [Elle n'a rien à voir avec ce qu'on a appelé l'*apophyse sus-épitrochléenne*].

Elle correspond à l'insertion des muscles long supinateur et premier radial, et ne fait qu'une saillie très légère (4 m/m), pour une largeur de 25 m/m et une épaisseur de 7 m/m.

Elle semble due à une sorte de développement anormal de l'os, avec lequel elle fait bien corps, par opposition à la disposition indiquée plus haut.

Nous croyons qu'elle constitue une *anomalie réversive* ; car, chez les Mammifères, qui ont des membres antérieurs relativement très puissants (les Fouisseurs en particulier), il y a en ce même point des sortes de saillies analogues.

Dans les collections de la *Société d'Anthropologie*, il existe un *humérus néolithique*, provenant de Quiberon (Don de Gailhard), qui présente au même point une exostose plus tenue et plus grêle, mais beaucoup plus saillante.

---

[1] Voir pages 98-99.

On dirait qu'elle aurait servi à abriter le passage d'un vaisseau ; il est plus probable qu'elle correspondait à une insertion tendino-musculaire très vigoureuse.

3° Il est possible qu'il y ait eu, entre les deux exostoses et pendant la vie, une sorte de *bride tendineuse*, par épaississement d'une aponévrose périmusculaire, passant en pont par-dessus un prolongement du brachial antérieur, remontant jusque sur le milieu de la face externe de l'humérus. Mais rien ne prouve actuellement l'existence de cette sorte de couloir, destiné à un tel brachial antérieur anormal.

4° En tout cas, ces deux exostoses se rapportent à un *humérus* relativement *petit*, puisqu'il a les dimensions suivantes :

Longueur maximum	298
— en position	290
Circonférence maximum.............	70
Tète (Diam. max.)..................	45
Epaisseur et largeur (1/3 moyen).....	22
Extr. inf. (Diam. max.).............	62

La *cavité olécranienne* n'est d'ailleurs pas perforée.

Discussion.

M. Anthony apporte du Musée un squelette de Phascolosome, destiné à faire comprendre les particularités de l'os présenté.

Il y a deux types d'humérus, grêle ou trapus à crêtes très fortes, et qui appartient aux types fouisseur, comme la taupe et le Phascolosome. On retrouve dans les humérus néolithiques, très atténuées, les expansions du Phascolosome ; pour l'exostose épicondylienne elle doit être en rapport avec des muscles très développés ayant agi sur le périoste et provoqué cette apophyse. Pour la deuxième exostose, bien que surajoutée à l'humérus, l'origine paraît être aussi celle-là.

L'ATTELAGE DES BŒUFS PAR LA TÊTE EST-IL D'ORIGINE GERMANIQUE ?

Par M. T. de Aranzadi.

L'étude des outils en bois est un peu délaissée de la part des ethnographes, surtout pour ce qui concerne les pays de l'Europe et de tous ces outils le plus dédaigné, dans l'ethnographie et la technique, c'est peut-être le joug. C'est le professeur Braungart de Munich, je crois, qui le premier fixa son attention à cette question et dans son travail publié aux *Archiv fur Anthropologie*, XXVI, il arrive comme conclusion de ses études à classer les jougs des bœufs de trois façons différentes, le joug latin, le joug slave et le joug germanique ; les deux premiers pour le col ou les épau-

les. le troisième pour les cornes; il qualifie ce troisième joug comme germanique, mais il faut dire qu'il n'avait pas suivi ses observations plus à l'ouest que la Bourgogne.

Dans mon travail sur le joug basque, publié à Saint-Sébastien en 1905, je me permis de présenter quelques doutes envers une telle manière de résoudre le problème, surtout en envisageant le fait que les peintures de l'Egypte ancienne nous montrent des bœufs attelés par les cornes et que le professeur Braungart, lui-même, nous fait mention de la figure d'une paire de bœufs, attelés à la charrue moyennant poitrail et traits, du temps de l'empereur Tibère, mais de provenance saxonne.

Pour montrer d'un seul coup d'œil toute l'étendue du problème et pour exciter à la collaboration française, je crois le plus utile de condenser la question dans un croquis provisionnel de distribution géographique et de lui ajouter quelques explications très sommaires.

C'est une vérité banale qu'on n'attelle que les bœufs ou les vaches par les cornes; mais c'est aussi une vérité qu'on attelle d'autres animaux moyennant un joug double, et c'est un fait acquis qu'on n'attelle pas les bœufs ou les vaches par les cornes en Asie, Océanie, Afrique, pays slaves, dans l'Italie, la partie méridionale du Trentin, la Catalogne, le Portugal, la Galice espagnole, la Prusse orientale, le Mecklembourg, presque sûrement la Suède et une grande partie de la France.

J'ai signalé sur la carte la forme à carrés ou forme slave de Braungart, la forme à côtes, la forme à colliers ou forme latine de Braungart, dans les pays où elles sont en usage.

Restent ainsi, comme seuls pays où l'attelage des bœufs et des vaches se fait par les cornes, la plus grande partie de l'Espagne, une grande partie aussi de la France et de la Belgique, la Suisse. le Sud de l'Allemagne, le Tyrol et l'Autriche, San-Marin, en partie l'Egypte ancienne, tous pays où j'ai signalé ce caractère ethnographique par des hachures. Nous doutons si, en partie du moins, il y aura quelque chose comme cela en Tunisie et en Kabylie et c'est ce que je veux indiquer avec le signe (?) dans ces pays et autres. Nous n'avons pas de renseignements sur la Hollande, les îles Britanniques, la Norvège et le Danemarck. L'attelage moderne en Allemagne, on ne le fait pas comme joug double, mais avec des colliers individuels ou des frontaux individuels.

Si le joug du Transvaal est, on peut le croire, fils du portugais, celui de la République de l'Equateur et de celle de Cuba, on les tiendra plus sûrement comme espagnols-castillans. ceux des Antilles françaises comme français et celui de Saint-Pierre et Miquelon comme basque.

Pour plus de détails, qu'il me soit permis de renvoyer à mon travail déjà publié, mais j'ajouterai ici qu'il y a beaucoup de jougs pour atteler par les cornes et de forme très rudimentaire; il y en a d'autres avec gouttière postérieure pour la courroie; quelques-uns ont, comme le joug basque, des pommes pour appuyer sur les cornes et ça se fait quelque peu au Béarn, en Auvergne, au Nivernais (?) et au Dauphiné; au Tyrol il y a un joug avec une espèce de visière ou d'avant-toit semblant faire


St Pierre et Miquelon
Antilles françaises
Cuba
Transvaal
Russie
Petit Tibet
Inde
Nubie...
5.000 ans avant n.e.
1909

office d'appui sur les cornes et j'ai signalé sur la carte, par des extensions noires ou des points noirs, les pays où le joug est pourvu de pommes ou d'avant-toit pour l'appuyer sur les cornes.

Le joug basque a des arcs à courbure ogivale, des gouttières, des moignons, des oreilles, des pommes, et on le met incliné et sans coussinet ; c'est celui qui a la forme la plus développée, certainement par l'incitant des paris qu'on fait aux fêtes des villages avec des paires de bœufs qui traînent de grosses pierres spécialement dédiées pour ça; et vous savez que le jeu est plus ingénieux que le travail. L'origine du joug basque, comme de tous les jougs pour les cornes serait-elle germanique? serait-elle alpine? serait-elle toute autre? Je ne vois pas encore assez clair dans cette question, et je serai très reconnaissant et très heureux, si je vois s'intéresser à elle les membres de la Société qui soient en état de nous apporter des renseignements sur la distribution géographique des différents modes d'attelage des bœufs dans les différentes régions de la France et sur les localités où il y aurait des formes semblables à la forme basque.

Peut-être, au sujet de cet attelage des bœufs par les cornes, y aurait-il lieu de rapprocher le proverbe castillan-basque et je ne sais pas de combien d'autres pays et qui dit : « Au bœuf par la corne et à l'homme par la parole » ; mais il faut se rappeler aussi qu'il y a une coutume à la Salamanque de vaincre le bouvillon en l'attendant sans remuer, en le saisissant, rapidement et fermement, par les cornes et faisant faire un demi-tour à la tête de l'animal ; c'est pour cet exercice que les paysans de Salamanque ont inventé la très large ceinture faite avec la moitié de la peau d'une vache et qu'on appelle justement *media vaca*, c'est-à-dire demi-vache.

Discussion.

M. Baudouin croit qu'il serait intéressant de remonter plus haut que l'antiquité égyptienne et de se reporter aux gravures sur rochers pour le mode d'attelage des bœufs aux époques historique et même préhistorique. Il suffira de se reporter aux travaux de M. Bicknell, par exemple, et d'autres encore. En ce qui concerne les attelages des bœufs bretons, il s'étonne qu'il n'y ait pas de travaux sur la question. M. Sébillot pourra toujours donner tous renseignements oraux à ce sujet, et les cartes postales sont une précieuse source de document.

M. Guébhard tient à ajouter que l'étude des gravures sur roches sera facilitée par l'envoi des estampages originaux de M. Bicknell à l'exposition préhistorique de Beauvais.

M. de Mortillet croit que, mieux datées que les autres, sont les gravures sur roche de l'âge du bronze, en Scandinavie ; les images y sont moins schématisées, et en outre on possède un certain nombre de jougs préhistoriques recueillis dans les palafites. Le joug remonte certainement à l'âge du bronze.

M. DE ARANZADI, au sujet des dessins préhistoriques, déclare avoir vu en Espagne un joug pour les cornes très semblable à un joug représenté sur des monnaies ibériques ; mais un joug semblable portugais n'est pas pour les cornes. On ne peut pas dire à voir la forme si le joug est pour les cornes ou pour la tête. Et même sur des dessins on ne voit pas facilement si le joug repose sur les cornes ou sur la tête, et même sur des cartes postales la difficulté persiste parfois; et, en outre, certaines cartes reproduisent des tableaux qui sont souvent inexacts.

NOTE SUR LA FABRICATION DES MARMITES CANAQUES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

PAR M. M. LEENHARDT.

La poterie canaque est un travail féminin. La femme potier a appris son métier d'une aïeule. Elle n'a pas de privilèges spéciaux, mais au jour qu'elle fixe pour faire de la poterie, les femmes qu'elle appelle à son aide doivent la suivre.

Celles-ci vont chercher la terre dans un ravin, où elles creusent pour trouver l'argile la meilleure. Elle la transportent dans un hangar installé tout près, et la mélangent avec du sable d'alluvion, afin, disent-elles, que la terre soit bien homogène. Quand l'argile est ainsi pétrie, chaque femme en prend un morceau, et le roule en un boudin de 1 à 2 centimètres de diamètre et de 30 à 40 centimètres de longueur, suivant la dimension de la marmite projetée. Elle remet ce boudin à la femme potier, et celle-ci d'une main soutient ces boudins, et de l'autre les ajoute les uns aux autres, les enroulant sur eux-mêmes, comme on ferait de la tresse d'un chapeau conique, formant une pointe et remontant toujours en évasant, jusqu'à qu'elle ait atteint à la plus grande dimension d'un cône qu'elle peut contenir ainsi et travailler entre ses deux mains. Alors elle place entre ses pieds le sommet de cette spirale conique (*fig. 1*) qu'elle a bâti (et qui



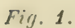


Fig. 1.

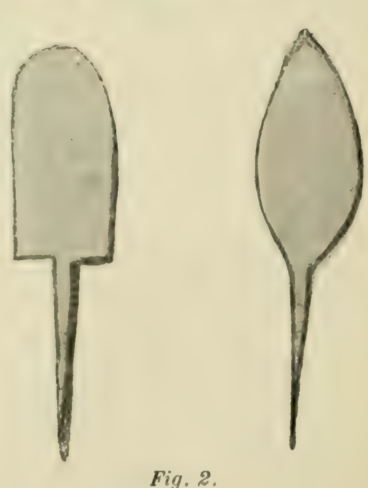


Fig. 2.

deviendra la base de la marmite), et ajoute quelques boudins pour parfaire le renflement du ventre. Avec une spatule mouillée (*fig.* 2), elle bat doucement les boudins superposés, faisant contre-coup avec une pierre oblongue humide, tenue de l'autre main dans l'intérieur de la marmite. Elle continue jusqu'à ce que les boudins soient effacés, et que la paroi ait pris consistance et soit unie. Elle enlève ensuite de ses pieds la marmite conique, et la pose sur un trou concave disposé dans le sol battu. Plaçant la pierre oblongue dans le cône, elle exerce avec elle de lentes poussées afin de former et d'arrondir le fond, qui prend sa convexité en s'appuyant sur la concavité du trou. Cela fait, elle soutient la fragile poterie en la cerclant avec des herbes jusqu'à la hauteur du renflement. La marmite est continuée alors par la superposition de nouveaux boudins, battus et unis avec la spatule comme précédemment. Quelle que soit la dimension de la marmite, la base est presque toujours la même, et c'est ce qui explique que les grandes poteries de 60 à 80 centimètres, ayant une base trop arrondie, ne peuvent se tenir verticales.

Le tour de l'orifice seul est modelé avec les doigts. Le manche de la spatule est terminé par une pointe, avec laquelle la femme potier percera alors quatre trous ou quatre paires de trous, en prévision d'une liane pour suspendre la marmite. Réunissant deux, trois ou quatre pailles égales dans ses doigts, la femme potier trace autour du col ou des trous un guillochis de parallèles brisées. Elle surajoute enfin la ronde bosse (figure humaine le plus souvent, lézard ou divers) suivant sa fantaisie et son art.

La marmite, cerclée d'herbes et tenue au frais sous des feuilles de bananier, est laissée là, dans son trou, jusqu'à ce qu'elle commence à sécher. Lorsqu'après quelques heures, elle sera en état d'être soulevée sans se briser, la femme potier en égalisera et arrangera l'intérieur, et la portera au four.

Celui-ci consiste en un petit plateau de terre, analogue à celui que les Canaques font pour bâtir au-dessus leur case, de deux à trois mètres de diamètre. Des groupes de trois pierres forment un cercle de trépieds pour soutenir les marmites. Des herbes sèches garnissent les vides entre les poteries, et du bois est empilé par-dessus. Lorsque tout est consumé, la femme potier enlève les marmites avec un long bâton, et les frotte à l'extérieur avec un morceau de gomme de kaori fossile, résine qui se fond contre la paroi brûlante, et s'épand en vernis sur toute la poterie.

La marmite est finie. Elle sera la propriété de la famille à laquelle appartiennent la femme potier et ses aides, et fera l'objet d'échange contre les produits d'autres tribus où la poterie n'est pas fabriquée.

Pour les sacrifices (cuisson d'ignames), on choisit souvent des marmites ornées, mais il n'existe pas de poterie spéciale pour cette affectation.

Sans pouvoir l'assurer encore d'une façon absolument certaine, l'art de la poterie semble n'appartenir qu'à la moitié nord de la Nouvelle-Calédonie. La poterie était connue de toute l'île et des îles voisines, mais elle

était achetée. Dans le centre déjà de la Calédonie [1], les vieux disent communément qu'ils allaient l'acheter à Bayes (vers le nord).

La fabrication racontée ci-dessus a été observée à Wanass, dans la vallée de la Tiouaudé (nord-est), et faite par une femme de la Haute-Tipindjé. Elle a été corroborée par des récits faits dans la Haute Hienghène et la Haute-Houaïlou, ce qui semble indiquer que cette industrie appartient aux tribus de l'intérieur de l'île, peut être les plus anciennes.

Discussion

M. DE MORTILLET signale que les Australiens, les noirs d'Afrique ont été peu potiers, à l'inverse des Américains où l'habileté dans la fabrication des poteries, dont l'industrie est extraordinairement ancienne, devint étonnante. En Nouvelle-Calédonie, bien qu'encore rudimentaire, la poterie représente cependant une expérience très grande : il a fallu des progrès pour vaincre les premières difficultés. Le procédé au colombin avec des boudins de terre enroulés en spirale a été employé dans toute l'Amérique (Fuégiens, Amazonie, etc.). Ce procédé n'était pas employé en France pour les poteries de petite dimension, mais l'a été et l'est encore pour celles de très grande dimension, les cuviers à lessive bretons par exemple.

M. BAUDOUIN fait remarquer qu'on trouve dans les fouilles néolithiques des poteries qui indiquent que le procédé des boudins était employé en France : il a vu des boudins de renforcement entourant des poteries. Il a étudié avec un fils de potier vendéen (M. Boquier, géologue, professeur à Fontenay-le-Comte), la poterie vendéenne, mais sans recueillir de renseignements précis. Toutefois il semble que la fabrication à boudins a été encore récemment employée.

PERCUTEURS ET HACHES DE NOUVELLE CALÉDONIE

PAR M. M. LEENHARDT.

Je présente à la Société un percuteur et trois haches de pierre de la Nouvelle-Calédonie, dont deux montrant les étapes de la fabrication.

La première n'est qu'un bloc de serpentine, de 20 centimètres de diamètre environ, sur 10 de hauteur, choisi dans le lit des cascades, là où est mise à nu la « mère des roches ». On n'y relève pas d'éclats, mais des traces de percussion. (*Fig 1*). Le Canaque cherche, en effet, dans les terrains miniers, un bloc d'un alliage chromé très dur et l'utilise comme percuteur, l'emmanchant dans un bois fendu ou recourbé. Le percuteur

[1] Voir Houaïlou.

présenté provient précisément de la montagne de Poro, de l'endroit même où l'on exploite aujourd'hui une mine de nickel importante. L'indigène percute alors la pierre indéfiniment (deux ans, dit-il), arrosant à chaque



Fig. 1.

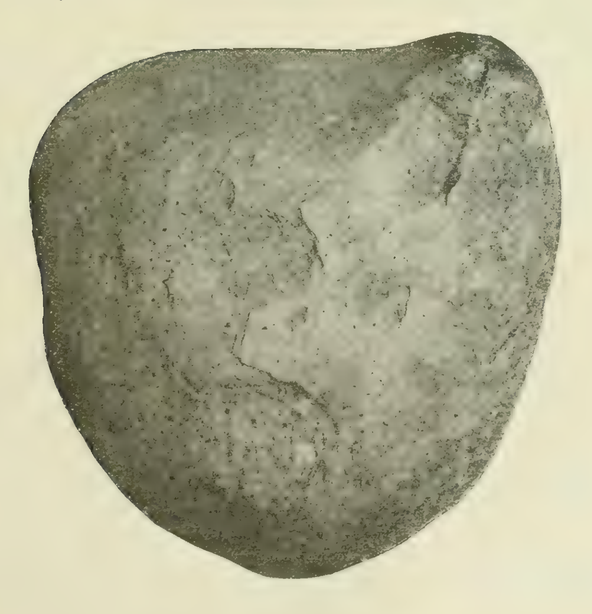


Fig. 2.

nstant la partie frappée. Lorsque le bloc aura disparu, et que la hache,

réduite à 10 centimètres environ, aura pris forme, il ira l'user longtemps par frottement contre un grand rocher plat choisi *ad hoc* dans un ravin, puis il achèvera le travail en polissant la hache à domicile, avec une pierre plus douce.

Sauf l'usage de tenir constamment humide l'objet travaillé, cette fabrication de la hache semble à peu près la même que celle indiquée par MM. Spencer et Gillen dans leur livre sur les tribus du Nord de l'Australie, et la photographie qu'ils donnent pourrait, hors l'individu, servir pour la Calédonie.

La deuxième hache, (*fig.* 2), pas encore usée ni polie, est intéressante en outre en ce qu'elle présente les deux trous d'attache commencés de chaque côté et inachevés.

Discussion.

M. Marcel Baudouin. — Il me semble qu'il y a un certain abus de langage à employer toujours le mot de *pierres-figures* pour désigner les amulettes et les talismans, les fétiches, voire même les *ex-voto*, des pierres.

Certes, il y a des pierres qui *figurent* quelque chose ; par exemple les *silex pédiformes* ressemblant à un *pied humain* ; les cailloux *phalliformes*, etc., etc. Mais, vraiment, c'est aller un peu loin que d'appeler *pierres-figures* une pierre qui « ne figure rien du tout », qui ne ressemble à rien ! Pourquoi n'avoir pas réservé ce mot — aujourd'hui comme autrefois, — aux pierres, travaillées ou non par l'homme, et simulant vraiment une figure bien reconnaissable ?

Cette extension de sens jouera les plus mauvais tours aux *Préhistoriens ;* et pour mon compte, je crois cet abus très dangereux pour notre science.

Je rapproche du fétiche indiqué comme figurant un phallus et qui ne représente peut-être qu'un *doigt* en réalité, le *pardon*, fameux en Bretagne, de *Saint-Jean-du-Doigt*, dont j'ai tenté ailleurs d'expliquer la réelle signification.

889e Séance. — 1er Juillet 1909.

Présidence de M. d'Echerac.

M. le Président annonce la présence de M. Montané, professeur à l'Université de la Havane, et lui souhaite la bienvenue.

Election. — M. Montané, est, sur sa demande, réintégré membre de la Société à l'unanimité.

M. le Président déclare qu'avant de donner la parole à M. Cuyer, il tient à lui rendre justice. Il n'a épargné ni son temps ni ses démarches. Il le remercie au nom de la Société d'Anthropologie. (*Applaudissements*).

M. Cuyer remercie de cette aimable déclaration et des applaudissements qui l'ont accueillie ; il déclare n'avoir fait que son devoir, comme tout autre l'eût fait à sa place ; il a été très aidé par les membres de la Commission du Cinquantenaire.

Il rappelle le programme de la célébration.

PRÉSENTATIONS.

M. C. Lejeune. — J'ai l'honneur d'offrir à la Société une petite brochure intitulée : *La Neutralité scolaire et la Tolérance*, dans laquelle je cherche à démontrer que cette neutralité, telle que la réclament les évêques et les associations des pères de famille, n'est ni désirable ni possible, et qu'il importe par dessus tout de répandre les plus larges idées de tolérance politique et religieuse.

LE SITE DE HIERAKONPOLIS, KJŒKKENMŒDDINGS ET SÉPULTURES [1].

Par M. H. de Morgan.

LES SLAVES ORIENTAUX
(Vostotchnie Slaviane. St-Pétersbourg 1909.) [2]

par le Prince Wiazemsky,
Docteur ès sciences.

I

De l'étude que j'ai faite dans les gymnases Russes, Serbes et Bulgares et dont les résultats se trouvent exposés dans l'ouvrage : « Les Slaves Orientaux » que j'ai l'honneur de présenter à votre attention, ressortent les conclusions que je me permettrai d'exposer aussi succintement que possible.

L'étude qui fait l'objet de cet ouvrage porte uniquement sur les Russes

---

[1] Le manuscrit de cette communication, dont l'auteur est décédé, n'a pas été remis

[2] Cette communication a été présentée dans la séance du 1er avril 1909.

(3.290 garçons et 318 filles); les Serbes (4.260 garçons et 454 filles) et les Bulgares (1.080 garçons et 1.098 filles) à l'âge scolaire. Le nombre total des élèves étudiés chez les trois peuples est par conséquent de 8.630 garçons et de 1.870 filles. Tous ces enfants étaient répartis par semestres, entre 10 ans 1/2 et 18 ans 1/2, ce qui me donna environ : pour les Russes, 180 individus ; pour les Serbes, 250, et pour les Bulgares, près de 63. Je dois ajouter que les âges moyens étaient plus nombreux que les âges extrêmes étudiés. Pour tout ce qui est des réponses des élèves au questionnaire qui leur était présenté, j'ai calculé les pour cent ; pour les mensurations, c'est la moyenne arithmétique qui a été prise pour base dans l'établissement des tableaux.

A mon grand regret, je n'ai pas pu, pour des raisons indépendantes de ma volonté, me livrer à de pareilles recherches en dehors du monde Slave. Il m'a donc été impossible de faire, au point de vue des particularités étudiées, une comparaison entre le groupe Slave et les autres groupes ethniques.

Sans doute, il ne faut pas chercher une identité absolue entre les peuples qui font partie de tel ou tel groupe etnographique ; j'ai eu déjà l'occasion d'indiquer ailleurs les causes multiples qui peuvent avoir une influence sur la taille et le développement physique de l'organisme en général, surtout sur un organisme en état de croissance [1]. Les facteurs principaux et généraux sont les conditions anthropo-géographiques ; les causes particulières sont nombreuses, et parmi elles tiennent une place prépondérante les différences d'aisance et de bien-être, et les conditions hygiéniques dans lesquelles s'opère la croissance de l'organisme. Ces conditions, même dans les limites d'un seul peuple, peuvent avoir une grande influence et présenter, dans le résultat final, des types foncièrement différents.

Le groupe Slave étudié dans cet ouvrage est, au point de vue du développement physique, de taille haute, large de poitrine, robuste, bien constitué et d'un poids de corps relativement élevé.

Si l'on considère la taille, l'ordre est le suivant : les plus grands sont les Serbes, ensuite les Russes et, en dernier lieu, les Bulgares.

Au point de vue de la circonférence du thorax ce sont les Bulgares qui l'emportent, viennent ensuite les Russes ; les Serbes occupent la dernière place. Sous le rapport du poids, ce sont les Russes qui sont les premiers, les Bulgares les seconds, les Serbes les derniers.

Toutes ces différences dans le développement physique ne sont pas cependant très importantes, elles ne dépassent pas : 1° pour la taille 35 m/m, : les Serbes, 1.722 m/m. ; les Russes, 1.698 m/m., et les Bulgares, 1.687 m/m. (mesures prises sur des adultes) ; 2° pour la circonférence du thorax 11 m/m : les Russes et les Bulgares, 813 m/m et les

[1] *Influence de différents facteurs sur la croissance du corps humain.* Paris, 1907, Maloine, éd.

Serbes, 802 m m ; 3° pour le poids, 16 dcgr. : les Russes, 617 dcgr. ; les Serbes, 607 dcgr. et les Bulgares, 601 dcgr.

Dans le groupe Slave que j'ai étudié, les Russes, étant les plus lourds, offrent le maximum du rapport entre le poids et la taille : 464 dcgr. pour 1 mètre de taille, contre 361 dcgr. chez les Bulgares et 360 chez les Serbes.

D'après le pourcentage des robustes les Russes occupent la deuxième place (79 0/0) : les Bulgares la première (89 0/0) et les Serbes la dernière (59 0/0), quant aux garçons ; pour les filles, au contraire, ce sont les Serbes qui donnent le pourcentage le plus élevé (87 0/0). Chez les filles Russes et Bulgares il est presque égal (67 et 69 0/0).

Couleur des cheveux en °/o.

CHEVEUX	GARÇONS			FILLES		
—	Russes	Serbes	Bulgares	Russes	Serbes	Bulgares
Blond	27	15	17	31	18	16
Châtain clair	22	18	16	24	21	22
Châtain	4	7	25	5	15	25
— foncé	30	34	27	34	29	28
Noir	15	25	14	5	14	7

Couleur des yeux en °/o.

YEUX	GARÇONS			FILLES		
—	Russes	Serbes	Bulgares	Russes	Serbes	Bulgares
Gris	44	15	24	38	19	9
Bleus	22	14	13	27	14	14
Bruns	33	71	62	32	66	74

En fait de particularités morphologiques, pour ce qui est de la couleur des cheveux, des yeux et de la peau, on peut noter la prépondérance des cheveux châtains de différentes teintes chez ces trois peuples, avec cette particularité que, parmi les Russes nous observons une plus grande quantité de cheveux châtain-clair, tandis que, chez les Serbes et chez les Bulgares, ce sont les châtain-foncé qui prédominent.

Les yeux sont clairs (en majorité gris) chez les Russes, foncés chez les Serbes et chez les Bulgares (bruns de teintes différentes) (71 0/0 et 66 0/0 chez les Serbes et 62 0/0 et 74 0/0 chez les Bulgares).

La peau est également plus blanche chez les Russes (28 0/0 de peau foncée chez les garçons et 26 0/0 chez les filles), elle est plus foncée chez les Serbes (38 0/0 et 36 0/0) et chez les Bulgares (51 0/0 et 46 0/0). Chez les Russes, cependant, on rencontre une plus grande quantité de taches pigmentaires (27 0/0 chez les garçons et 25 0/0 chez les filles), ce qui pourrait amener à croire que jadis le ton de leur peau était plus foncé et qu'il

ne s'est éclairci que grâce aux conditions de leur existence, ou bien qu'il y a eu mélange de races [1].

Les cheveux, chez les Russes, les Serbes et les Bulgares, sont souples et abondants, cependant, ils le sont moins chez les Russes, ce qui semblerait indiquer chez eux, comme chez les Serbes, du reste, une prédisposition à la calvitie.

	Russes	Serbes	Bulgares
	—	—	—
Souples.........	65 %	56 %	46 %
Abondant	76 %	74 %	80 %

Les yeux droits sont en général 92 0/0 chez les Russes et les Serbes, et 76 0/0 chez les Bulgares. (Les yeux obliques ne se rencontrent qu'excessivement rarement, sauf, peut-être, chez les Bulgares (14 0/0), ce qui serait un indice d'une pureté de race moindre que chez les Russes et les Serbes (8 0/0 et 4 0/0).

Les sourcils sont foncés (60 0/0, 68 0/0 et 80 0/0), bien dessinés et bien fournis (52 0/0, 55 0/0 et 68 0/0), cette dernière particularité est plus fréquente chez les Bulgares.

Le front est droit et large. Les Russes (68 0/0) ont le plus grand pourcentage de fronts droits, les Bulgares de fronts larges (66 0/0).

Le nez, en général, est droit. C'est chez les Serbes qu'on rencontre le plus de nez droits (84 0/0). Les Russes (70 0/0) ne viennent sous ce rapport qu'après les Bulgares (76 0/0) ; en effet, chez les Russes, on trouve une assez forte quantité, près de 1/5, de nez retroussés. Les nez aquilins sont tout à fait étrangers aux Slaves du groupe étudié. Chez les Russes, en outre, se rencontrent le plus de nez larges (61 0/0) ; chez les Serbes (49 0/0) de nez étroits ; chez les Bulgares les deux formes sont en nombre égal.

La racine du nez est étroite chez ces trois peuples (66 0/0, 52 0/0 et 62 0/0), mais chez les Russes elle est plus déprimée (55 0/0) et chez les Bulgares plus proéminente (54 0/0).

La bouche est de grandeur moyenne (77 0/0, 71 0/0 et 53 0/0). Les lèvres sont minces (48 0/0, 42 0/0 et 59 0/0) et bien colorées (80 0/0 et 77 0/0) ; parmi les Serbes on rencontre une assez grande quantité (39 0/0) de personnes ayant des lèvres épaisses ou charnues.

Les incisives sont généralement larges (79 0/0) chez les Russes ; chez les Serbes et les Bulgares elles sont plutôt étroites (34 0/0 et 19 0/0), surtout chez les filles. L'état de la dentition chez ces trois peuples est déplorable, mais il est surtout mauvais chez les Bulgares, un peu moins chez les Russes et chez les Serbes. A l'âge de 19 ans, le pourcentage de dents cariées est, chez les Bulgares de 97 0/0, chez les Russes de 60 0/0 et chez les Serbes de 54 0/0 pour les garçons. Pour les filles Bulgares, ce pourcentage est moins élevé que pour les garçons. Chez les filles Serbes

[1] Les Serbes ne donnent que 14 0/0 garçons et 9 0/0 filles.

c'est le contraire. Nous avons, en effet, pour les filles : Bulgares, 60 0/0, Serbes 68 0/0, et Russes 54 0/0. Si l'on considère le grand rôle que joue la dentition dans l'économie de l'organisme, il est nécessaire d'attirer particulièrement l'attention sur ce point, surtout chez les Bulgares.

Le menton est rond (84 0/0, 80 0/0 et 81 0/0) et effacé (74 0/0, 78 0/0 et 73 0/0) chez les trois peuples ; cela est surtout fréquent chez les Russes ; les Serbes présentent une assez grande quantité de mentons peu pointus (30 0/0).

Le cou est fin (68 0/0, 67 0/0 et 62 0/0), les épaules larges (53 0/0, 68 0/0 et 82 0/0), surtout chez les Bulgares. La poitrine est normale, la stature droite. Cependant on constate qu'à l'âge de 15 ans, le dos, chez les Russes surtout, a des tendances à se voûter (21 0/0), mais ce phénomène disparaît d'ordinaire avec le cours régulier de la croissance.

Ce sont les bras longs qui prédominent (69 0/0, 70 0/0 et 57 0/0), et la période de leur croissance est plus longue chez les Russes et chez les Serbes que chez les Bulgares. Les mains sont de moyenne grandeur (65 0/0, 62 0/0 et 52 0/0), et osseuses (60 0/0, 68 0/0 et 62 0/0). En général, les jambes sont longues (68 0/0, 66 0/0 et 67 0/0) ; les pieds grands (51 0/0, 55 0/0 et 65 0/0). Les Russes ont, en moyenne, les jambes les plus longues ; les Serbes les moins longues. Pour les femmes, on peut noter les particularités suivantes : chez les Russes prédominent les jambes longues (76 0/0) et les pieds petits (57 0/0), chez les Serbes, les jambes courtes (59 0/0) et les pieds petits (62 0/0) et, enfin, chez les Bulgares, les jambes longues et les pieds grands (65 0/0 et 53 0/0).

De ce que, dans le type mixte, prédomine chez les Russes le type foncé, qui forme un élément plus robuste, et que, d'autre part, chez les Serbes, prédomine le type clair, élément moins robuste, on est amené à considérer le type clair dans la race Slave comme un type faible, inférieur au foncé, et moins adapté aux conditions de l'existence de ces peuples.

Le type Slave fondamental se présenterait donc ainsi : taille haute, stature droite, constitution robuste, cheveux foncés, poitrine large, etc. A ce type fondamental se serait mélangé un type clair, de taille plus petite, et qui lui est inférieur sous tous les rapports.

II

La caractéristique d'un peuple ne saurait être complète si l'on se contentait uniquement des particularités physiques et morphologiques, quoiqu'elles forment, pour ainsi dire, la partie anthropologique par excellence. Il nous est nécessaire d'envisager chaque peuple que nous voulons étudier, non seulement au point de vue somatique, mais aussi aux points de vue ethnologique et sociologique. A ces trois points j'ajouterai le point de vue psychologique. Cette partie était généralement comprise dans l'ethnologie, mais elle mérite d'en être détachée pour constituer à elle seule

une partie nouvelle et très importante, qu'on pourrait nommer psychologie ethnique.

Si nous étudions, au point de vue ethnologique, le goût pour les différentes couleurs, les odeurs, les mets, la musique et les ornements (les bijoux et les toilettes), nous pouvons constater certaines particularités dans les détails, particularités qui ne ressortent cependant pas des influences que peuvent exercer le lieu ou les conditions de l'existence.

Les trois peuples étudiés se distinguent par leur goût pour les couleurs vives, (58 0/0, 54 0/0 et 56 0/0). Parmi les couleurs du spectre les préférées sont le rose, le rouge et le bleu-ciel ; le goût pour les deux premières prédomine chez les garçons, les filles préfèrent la troisième.

Chez les Russes on observe le goût très prononcé pour les couleurs

La couleur favorite.

	GARÇONS			FILLES		
	Russes	Serbes	Bulgares	Russes	Serbes	Bulgare
Blanc.......	3 %	2 %	3 %	14 %	14 %	6 %
Noir........	6	7	6	5	7	6
Rouge	36 { 20	33 { 25	41 { 17	29 { 11	29 { 20	17 { 5
Rose........	16	8	24	18	9	12
Orange	1	5	5	1	—	2
Jaune.......	1	2	—	2	—	1
Vert........	10	12	10	2	3	1
Bleu-ciel....	36 { 30	18 { 9	19 { 16	38 { 31	36 { 15	43 { 36
Bleu........	6	9	3	7	21	7
Violet.......	2	14	16	3	7	20

bleu-ciel et rouge, chez les Bulgares : rose, rouge et bleu-ciel ; le Serbes, tout en restant dans les mêmes parties du spectre, préfèrent cependant les tons plus foncés, c'est-à-dire, le rouge au rose, le bleu ou le violet au bleu ciel. Les trois peuples aiment également le vert : le pourcentage donne 10 0/0 environ de toutes les personnes étudiées. L'aversion de tous pour la partie moyenne du spectre — jaune et orange — est caractéristique. Parmi les personnes qui aiment ces couleurs, les citadins sont presque les seules à les choisir.

On préfère la musique douce (64 0/0, 79 0/0 et 80 0/0), lente (66 0/0, 74 0/0 et 74 0/0), le ton mineur (68 0/0, 59 0/0 et 64 0/0), chez les femmes cette particularité est plus prononcée que chez les hommes. Dans le bas-âge, ces peuples préfèrent une musique bruyante et vive, de ton majeur. Sans doute, cette remarque s'applique en général à tous les enfants et à tous les peuples. Mais ce qui distingue la musique slave en général c'est sa douceur, son caractère lent, son ton habituellement mineur.

Les Russes (59 0/0) et les Bulgares (64 0/0) préfèrent les instruments à corde et la musique vocale (73 0/0, 59 0/0), tandis que les Serbes ont une préférence marquée pour les instruments à vent en général (69 0/0), mais tous les trois donnent la préférence à l'orchestre, surtout les Serbes (65 0/0). L'instrument favori, en laissant de côté le piano international, se trouve en corrélation directe avec l'instrument national. C'est ainsi que

chez les Russes et les Bulgares on observe une préférence pour les instruments à corde à pincer, chez les Serbes pour les instruments à archet et pour les instruments en bois à vent.

Au point de vue de la nourriture favorite on est obligé d'attacher une importance plus grande encore que pour les sensations auditives, aux conditions de l'existence. Les goûts peuvent être en outre dirigés vers les mets plus rares qui constitueraient, pour ainsi dire, des friandises, par exemple, le goût bien prononcé chez les Russes pour les fruits et le gibier. On sait d'ailleurs que souvent le penchant vers telle ou telle nourriture peut être le résultat des usages nationaux : les différents kasch chez les Russes, le pudding chez les Anglais, etc.

Tous les Slaves du groupe envisagé préfèrent le sucré (54 0/0, 42 et 47 0/0), mais les Russes (16 0/0) et les Serbes (34 0/0) joignent au sucré le salé, et les Bulgares l'aigre. En somme, les Russes aiment mieux le sucré, les Serbes le salé et les Bulgares l'aigre. Les femmes de ces trois peuples ont un goût égal pour le sucré et l'aigre. Comme cuisine, c'est la cuisine au gras (65 0/0, 58 0/0 et 79 0/0) et le rôti qui l'emportent surtout chez les Russes (67 0/0) et les Bulgares (44 0/0). En général, les Russes préfèrent les viandes rôties, les Serbes, le frit, et les Bulgares, les viandes à l'etouffée. Quant aux viandes bouillies on en fait peu de cas.

Les odeurs favorites sont les odeurs fortes (69 0/0, 74 0/0 et 63 0/0). Ce sont les Serbes qui ont l'odorat le plus fin, viennent ensuite les Russes et enfin les Bulgares.

La toilette n'est pas très recherchée ; mes observations personnelles concluent comme goût pour la toilette : garçons Russes et Bulgares, environ 10 0/0, filles Russes, 25 0/0, moins chez les Serbes.

Ornements.

GARÇONS	Or	Argent	Pierre précieuse	Toilette	Divers
Russes	21	4	17	12	9
Serbes	32	8	13	3	4
Bulgares	15	4	8	11	3
FILLES					
Russes	31	2	26	23	3
Serbes	46	2	16	3	4
Bulgares	25	22	4	2	5

Les ornements (bijoux) sont aimés, mais principalement par les Russes et par les Serbes, moins par les Bulgares. Ces derniers montrent un sens pratique très développé, à ce point que tout ce qui n'offre pas pour eux d'utilité directe n'a pas de succès auprès d'eux. Naturellement tous préfèrent l'or, à cause de son éclat, mais les Serbes préfèrent les ornements en or, et les Bulgares ceux en argent. En effet, chez les Serbes aisés il est d'usage de broder les vêtements en or, tandis que chez les Bulgares on les brode en argent. Pour les Russes, chez qui la richesse des vêtements ne consiste pas dans les ornements mais dans le vêtement même,

c'est-à-dire dans la coupe, l'étoffe, etc., on observe un plus grand nombre de personnes qui préfèrent soit le vêtement en lui-même, soit les ornements qui n'ont rien de commun avec l'habit, par exemple les bijoux portés en monture, les bagues, les boucles d'oreilles, etc.

En art, les préférences vont à la peinture (27 0/0, 37 0/0 et 36 0/0), dont le goût est général; la sculpture est en moindre honneur, le goût en est à peine prononcé (5 0/0, 5 0/0 et 6 0/0). Nous touchons ici à un trait caractéristique de la race slave en général : elle a fourni de grands peintres, mais bien peu de sculpteurs remarquables.

Notons en passant que les Russes sont mieux doués pour admirer les œuvres d'autrui que pour en créer eux-mêmes. Aussi le nombre est-il grand des personnes qui aiment à fréquenter les expositions et les musées, tandis que les artistes nationaux sont comparativement rares. Chez les Serbes et les Bulgares il y a, autant dire, égalité entre amateurs et artistes.

Nous avons vu que les trois peuples étudiés aiment beaucoup la musique : c'est ici l'occasion de dire que, chez les Russes et chez les Serbes, le goût du chant est très développé, quant aux Bulgares, ils préfèrent la danse. En somme on pourrait dire que, chez les garçons, les Russes donnent le plus grand pourcentage d'individus aimant le chant (30 0/0), les Serbes, la musique (46 0/0) et les Bulgares, la danse (33 0/0). Quant aux filles, les Russes, la danse (51 0/0), les Serbes, le chant (24 0/0) et les Bulgares, la musique (58 0/0). Les jeunes filles Russes, en général, se distinguent par leur goût particulier pour la danse, qu'elles préfèrent à la musique, tandis que les filles Serbes et Bulgares accordent bien nettement leur préférence à la musique. Ces goûts cependant sont sujets à des modifications suivant l'âge. Chez les Russes et chez les Serbes, le goût pour la musique diminue, chez les Bulgares, il augmente. Pour le chant, chez les Russes et les Bulgares, il y a augmentation ; état stationnaire chez les Serbes. Pour la danse, le goût augmente chez les Russes et diminue chez les Serbes et chez les Bulgares ; autrement dit, on peut conclure à un caractère moins sérieux chez les Russes que chez les Serbes et les Bulgares.

III

Au point de vue du développement intellectuel, chez les Bulgares nous trouvons un pourcentage à peu près identique pour application, attention et progrès. Les Russes avec une application et une attention normales, sont inférieurs sous le rapport du progrès. C'est pire encore en ce qui concerne les Serbes. Chez ces derniers, avec le maximum d'application, les progrès sont faibles, parce que l'attention est insuffisante, tellement que tout le résultat de leur travail en est compromis. Ce sont eux, en outre, qui donnent pour les garçons le pourcentage le plus élevé de mauvaise application, de faible attention et de progrès insuffisants. On ne peut cependant pas faire au sujet des filles Serbes les mêmes observations qu'au

	BON			MOYEN			MAUVAIS		
GARCONS	Application	Attention	Progrès	Application	Attention	Progrès	Application	Attention	Progrès
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Russes...	48	37	30	44	49	59	8	13	11
Serbes...	41	20	19	48	58	58	11	18	19
Bulgares.	47	38	42	52	51	47	1	11	11
FILLES									
Russes...	44	40	30	52	55	63	4	5	6
Serbes...	59	52	55	31	39	39	9	8	6
Bulgares.	46	36	46	51	36	50	3	8	4

sujet des garçons. Elles se distinguent par la supériorité de leur attention, de leur application et de leurs progrès. Pour les filles, ce sont les Russes qui seraient le moins douées et les Bulgares occuperaient la première place sous ce rapport. Nous observons chez les premières, parallèlement à un très haut degré d'application et d'attention, des progrès médiocres, tandis que, chez les secondes, le pourcentage des progrès est supérieur à celui de l'attention et de l'application. Par conséquent, en ce qui concerne les aptitudes intellectuelles, on devrait placer à la première place les Bulgares, viendraient ensuite les Russes et enfin les Serbes[1]. C'est pour les Russes que le travail est le plus pénible ; les Serbes sont les plus laborieux.

Parmi les exercices intellectuels, la lecture tient le premier rang chez les trois peuples (66 0/0, 69 0/0 et 45 0/0), vient ensuite le dessin (23 0/0, 17 0/0 et 32 0/0), ils aiment moins, presque pas, l'écriture (7 0/0, 7 0/0 et 7 0/0), mais il n'y a pas lieu, semble-t-il, de rechercher ici des particularités éthnographiques.

GARCONS	Sc. Exactes	Sc. Spéculatives
—	—	—
Russes, le plus de succès.......	26	47
Favorites...........	36	35
Serbes, le plus de succès.......	36	44
Favorites...........	30	59
Bulgares, le plus de succès......	56	31
Favorites..........	43	32
FILLES		
Russes, le plus de succès.......	16	69
Favorites...........	27	66
Serbes, le plus de succès.......	23	57
Favorites...........	23	64
Bulgares, le plus de succès......	20	44
Favorites...........	18	60

[1] Il y a lieu d'observer ici que j'ai établi dans mes observations trois catégories dans les pourcentages d'application, d'attention et de progrès, savoir : bon, moyen, mauvais. En conséquence, les filles Serbes présentent le maximum de pourcentage dans les deux catégories extrêmes.

Les sciences les plus cultivées, celles aussi dans lesquelle les succès sont les plus marqués, sont pour les Russes et pour les Serbes, les sciences spéculatives et les lettres, pour les Bulgares au contraire, les sciences exactes.

Toutefois il ne faudrait pas prendre cette classification trop à la lettre, le génie Russe se laisse aller à toutes les directions. Il faut noter aussi la très remarquable aptitude des Slaves, en général, pour l'étude et l'assimilation des langues.

Les Russes n'aiment pas les occupations actives qui demandent une application soutenue et de grands efforts physiques (38 0/0); il en est de même, mais à un degré moindre, des Serbes (43 0/0) et des Bulgares. Il est certain que les causes de ce fait sont multiples : parallèlement à cette paresse, si commune aux Slaves, surtout aux Russes, moindre chez les Serbes et les Bulgares, jouent un rôle important, chez les trois peuples, d'abord, les méthodes d'éducation, et, chez les Russes en particulier, le climat.

Les saisons préférées sont le printemps et l'été ; il faut remarquer que les Russes préfèrent l'été (61 0/0), les Serbes et les Bulgares, le printemps (45 0/0 et 49 0/0). Mais dans la partie Nord de la Russie [1], où j'ai fait mes observations, il se rencontre un certain nombre d'individus (10 0/0) qui aiment l'hiver, à cause des plaisirs tout spéciaux que leur offre l'hiver russe. Chez les Serbes et les Bulgares s'observe aussi un pourcentage d'individus qui aiment cette saison, mais en nombre bien inférieur à celui qu'on peut noter pour les Russes. L'automne est la saison la moins aimée.

On aime les voyages, mais certains modes de transport sont préférés à d'autres, — ainsi les Russes préfèrent tous les modes passifs de locomotion (60 0/0) ; les Bulgares, les modes actifs (52 0/0), — les Serbes aiment moins à voyager que les Russes et les Bulgares et n'ont pas de préférence pour tel ou tel mode de locomotion. Les Bulgares seraient donc les plus actifs et les plus résistants.

Les différences les plus marquées entre les divers classes de la population au point de vue du développement physique s'observent chez les Russes, surtout quant à la taille et la circonférence thoracique. Ces différences sont moindres chez les Bulgares chez qui, cependant, pour le poids du corps, les enfants des classes aisées l'emportent sur les enfants des classes pauvres ; elles sont moindres chez les Serbes. On a pris pour base de cette classification l'aisance des parents par rapport à la profession. Il en résulte que chez les Serbes on ne peut pas constater de différences extrêmes d'aisance entre les classes diverses de la population tandis que l'on en trouve chez les Bulgares et surtout chez les Russes (V. tableau).

Chez les élèves que j'ai étudiés, le pourcentage de la mauvaise conduite est le plus fort chez les Russes (15 0/0) ; il diminue graduellement chez les Serbes (8 0/0) et les Bulgares (2 0/0). Le pourcentage de mau-

[1] Saint-Pétersbourg.

vaise conduite augmente, surtout chez les Russes, à l'âge de la puberté. Il est à noter que la puberté a une plus grande répercussion sur les garçons et surtout sur les filles Russes et Serbes que sur les enfants Bulgares.

Dans le choix d'une carrière les particularités de chaque peuple étudié se sont fait jour d'une façon surprenante. Le Russe est imprévoyant, indécis, guerrier, idéaliste, et, par suite, peu pratique ; les Serbes sont utilitaristes, belliqueux, sérieux, travailleurs, et, enfin, le Bulgare, est peu belliqueux, utilitariste par excellence et même, peut-être grâce à cela, peu résolu, par crainte de faire un mauvais choix ou de prendre une décision malheureuse.

En fait de distractions, les trois peuples aiment les distractions gaies plutôt que sérieuses. Les Russes préfèrent l'opéra et le ballet, les Serbes, le théâtre en général, les Bulgares, la comédie. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner en son lieu, il faut prendre ici en considération non seulement les goûts ethniques, mais aussi, et même plus encore, les ressources que possède tel ou tel pays au point de vue de l'art théâtral.

Parallèlement à ces distractions, les Serbes (89 0/0), les Russes (91 0/0) et les Bulgares (96 0/0) ont une préférence pour le caractère gai et vif, surtout les deux derniers. Les Serbes, et cela tient à leur nature, préfèrent le côté sérieux des caractères et des choses, tandis que les Bulgares aiment mieux le côté gai.

Il faut noter que les caractères sentimentaux plaisent davantage aux jeunes filles des trois peuples et à une partie des garçons Russes, dans une proportion plus grande que chez les Serbes et les Bulgares.

Toutes ces particularités se trouvent fortement modifiées par l'âge, et surtout par l'approche de la puberté, ainsi que je l'ai dit déjà.

IV

Au point de vue de la psychologie nationale il se dégage ce fait, savoir : une plus grande ressemblance des Slaves orientaux avec les peuples latins qu'avec les peuples Anglo-Saxons ou Teutons. Cette dernière race, non seulement pour des raisons historiques, mais plus encore par son caractère même, est singulièrement antipathique à l'esprit Slave, les Anglo-Saxons sont pour lui incompréhensibles.

Chez les Russes et les Serbes, moins chez les Bulgares, on peut constater un certain développement du sentiment au détriment de la raison. La culture intellectuelle de ces peuples est excellente, la sagacité est considérée même comme un des traits caractéristiques du peuple Russe, mais elle n'est pas le résultat d'un travail conscient et logique de l'esprit, le jugement tout fait, et souvent d'une justesse remarquable, naît d'un seul coup dans les idées d'un Russe, autrement dit c'est la subconscience qui est fortement développée chez lui.

Les Russes, les Serbes et les Bulgares ont un caractère irrésolu, une initiative médiocre, mais une volonté d'une ténacité surprenante et qui

va jusqu'à l'entêtement, surtout chez les Bulgares. Cette ténacité de la volonté se manifeste principalemement par une patience étonnante, qui a sauvé bien des fois ces peuples de la ruine. Les échecs ne les arrêtent pas, et une croyance vague dans le hasard, dans le fatum, même aux moments les plus critiques, leur donne la force de tout supporter et de sortir victorieux des situations les plus désespérées.

Ces peuples s'assimilent difficilement les idées et les notions neuves, mais quand ils les ont acceptées, ils les assimilent fortement. Ils ont une certaine dose d'impulsivité, mais cette impulsivité est loin de celle qui distingue les peuples du monde latin.

Le Slave est volontiers blagueur et gouailleur. C'est même là, pourrait-on dire, une des particularités de son caractère. Ce penchant a été fortement diminué par les faits pénibles de son histoire, mais il se manifeste quand même fréquemment chez lui. Souvent aussi, vu sa forte impressionabilité, il est enclin à voir plutôt l'extérieur du sujet, sans penser à l'étudier à fond. Si, cependant, il n'arrive pas à analyser le sujet par l'esprit, il le sent très fortement : il a peut-être la faiblesse dans le raisonnement, mais il possède une finesse de sentiment exquise.

Un autre trait caractéristique du Slave c'est une confiance et une crédulité poussées jusqu'à l'extrême, une douceur et une bonté qui vont parfois jusqu'à la faiblesse. Mais cette particularité du caractère national n'est pas le résultat du développement intellectuel acquis par un long travail de l'esprit. Elle découle en réalité de leur paresse, et de leur aversion, en général, pour tout acte qui demande effort, énergie, lutte. Ces particularités du caractère expliquent, chez les Russes principalement, le développement historique de la monarchie, qui ne présente pas, à de rares exceptions près, cet absolutisme despotique, dont a souffert si souvent l'Europe Occidentale. Une complète incapacité de se gouverner soi-même, l'inaptitude à comprendre une liberté consciente d'elle-même, c'est-à-dire qui ne consiste pas uniquement dans le droit de persécuter ceux qui pensent autrement, un sentiment peu développé de solidarité politique, des divisions intestines continuelles, et le refus de céder aux autres, même dans des futilités, tels sont les principaux défauts de la vie politique Slave. Ces défauts ne sont que la résultante d'un rôle mal compris et de cette tendance générale, commune à tous les peuples insuffisamment cultivés, de considérer toute opinion différente de la leur comme un schisme impardonnable.

Mais si dans la vie politique Russe il y a un manque manifeste de solidarité entre les partis, qui, sous prétexte de discipline intérieure et de lutte commune contre le despotisme, deviennent eux-mêmes des centres de despotisme à outrance, la vie économique, au contraire, nous offre des exemples vraiment remarquables de solidarité : les communautés rurales, les artels ouvrières, avec leur système de responsabilité solidaire et mutuelle. Toutes ces sociétés (obschtina, artel, gromada, zadrouga, etc.) existent depuis des siècles, principalement dans le peuple qui est soustrait à toute influence étrangère. Et, vu que cette solidarité économi-

que peut être observée chez tous les Slaves, nous pouvons en conclure qu'elle représente un des traits fondamentaux de leur caractère national.

Ainsi donc, dans la vie économique, c'est le calcul et le raisonnement qui jouent le rôle principal ; dans la vie politique, ce sont la passion et le sentiment. Cela nous amène à cette conclusion qu'au fond c'est plutôt la première particularité positive qui est naturelle, la deuxième ne se rencontre en effet que dans la classe des intellectuels, c'est un accident et, par suite, quelque chose de non durable.

V

Les qualités qui, d'après Gustave Le Bon, représentent les conditions de succès à notre époque : l'énergie durable, l'esprit d'entreprise, d'initiative et de méthode, se rencontrent chez les Slaves, mais à un état latent, et il n'est pas impossible de les réveiller. Il suffit de rappeler avec quelle persévérence et quelle ténacité les Russes se sont avancés en Orient, comment ils ont subjugué, avec des forces insignifiantes, des contrées entières ; avec quel courage héroïque les Bulgares, et surtout les Serbes, ont défendu leur religion et leur nationalité [1]. L'esprit d'entreprise est moins développé, mais l'initiative, surtout au point de vue des inventions, l'est extrêmement.

Quant à la dernière qualité : l'esprit de méthode, elle est complètement étrangère au génie Slave. Il ne faut pas oublier que le monde Slave se trouve encore dans l'état affectatif de son développement historico-cultural, et se guide, comme je l'ai noté plus haut, plus par le sentiment que par la raison ; or le sentiment n'admet pas de méthode, et même, quand la méthode surgit, il ne peut plus être question du sentiment : il disparaît.

La tendance à prendre les idées toutes faites d'autrui est une preuve de plus de la jeunesse de la race Slave ; par cette particularité elle se distingue du monde Latin.

Les Slaves sont très braves et ont l'esprit belliqueux, mais ils n'ont pas cette bravoure bruyante et emportée des peuples latins, qui ne les pousse qu'à un effort momentané, la bravoure des Slaves est plutôt ce courage, fait de sang froid, de ténacité et de persévérance, qui crée les héros. « Il n'est pas suffisant de tuer un Russe, il faut encore le renverser », telles sont les paroles de Frédéric le Grand, par lesquelles il caractérisait cette bravoure qui couvrait les Russes d'immortels lauriers, même dans les années de malheurs et de défaites.

Malgré ces particularités si favorables aux Slaves, et en particulier aux Russes, on est forcé de constater comme un appauvrissement de l'esprit, du caractère et du développement de la race dans ces dernières années.

---

[1] Nous voyons pour les Slaves occidentaux un exemple analogue surprenant en ce qui concerne les Tchèques et les Polonais.

La vraie valeur d'un peuple, ce sont ses grands hommes. C'est parmi eux que se recrutent ceux qui mènent les foules, et cela est particulièrement vrai pour les Slaves, et, parmi eux pour les Russes. Les Slaves ont connu l'asservissement aux races étrangères, le joug turc a pesé sur les Serbes et les Bulgares, les Russes ont été soumis aux tatars ; ils ont souffert ensuite du despotisme byzantin des Tzars de Moscou, c'est pourquoi, dans ces pays, les meneurs ont toujours joué et joueront toujours un rôle particulièrement important.

D'autre part, l'aristocratie d'une classe ou d'une caste, telle qu'elle est constituée dans le reste de l'Europe, n'existe pas chez les Slaves orientaux, d'où il résulte que l'individu y est appelé à jouer un rôle prépondérant. Mais, si les individualités se font rares, c'est un signe de décadence du peuple. En effet ces personnalités directrices s'appuient d'abord sur la masse éclairée. Si le développement intellectuel et moral de cette masse, qui à son tour s'appuie elle-même sur des éléments à demi-civilisés, est insuffisant, on ne peut pas s'attendre à voir surgir de grandes personnalités. Bien plus, si elles naissaient, elles ne trouveraient pas de soutien dans leur propre pays et seraient condamnées fatalement à l'inertie : leur génie par conséquent serait perdu pour leur peuple.

Cet appauvrissement intellectuel et moral est plus alarmant encore quand le peuple commence à se laisser mener par des individus qui ne sont pas de sa race, ou dont le sang est trop mélangé, et qui, dans leur complète inintelligence de son esprit, jettent le trouble dans les rangs de ceux qui, par naissance, sont les maîtres du sol. C'est précisément pour cette raison que, d'après Lapouge, à Rome, les anciennes familles ont dégénéré, ce qui entraîna la chute morale et politique de l'empire. Romain...

VI

Au point de vue du caractère national, c'est l'école et le système d'éducation qui jouent un rôle prépondérant. En effet, des exemples journaliers montrent que le système d'éducation, appliqué assez tôt, donne au caractère de l'individu des traits entièrement étrangers au caractère de sa race. Les Russes élevés en Angleterre ne ressemblent pas aux Russes qui ont reçu leur éducation dans leur pays d'origine ou aux Russes élevés en France. Bien plus, les systèmes d'éducation d'un pays transportés dans un autre changent d'aspect, malgré tous les désirs qu'on peut avoir de les conserver dans leur pureté. Ils sont forcés, quand on les introduit dans les écoles d'un autre peuple, de se modifier et de se plier aux usages locaux, ils ne conservent au fond que l'étiquette étrangère.

Il est par conséquent de la plus haute importance d'être très prudent dans les modifications des systèmes d'éducation et d'instruction. Ces modifications ne peuvent reposer uniquement sur des bases théoriques et spéculatives, elles doivent correspondre aux facultés innées, aux goûts et aux inclinations du peuple auquel elles sont destinées, et, vu les différenes

psychologiques fondementales des diverses nationalités, elles ne peuvent être identiques partout. L'introduction d'un système d'éducation et d'instruction étranger [1] ne peut qu'amener un désordre profond dans la vie psychologique d'une race, si les modifications ont été faites maladroitement.

Il n'y a pas lieu de s'effrayer devant la surcharge des programmes, — leur étude détaillée et complète est impossible, chacun en a acquis la conviction — et on se contente d'un certain minimum qui est considéré comme suffisant par les jurys. C'est l'effort que fait la jeunesse scolaire pour étudier les programes qui est précieux, car cet effort a une influence salutaire sur elle en disciplinant le caractère et la volonté, facultés importantes, sans lesquelles aucun vrai progrès n'est possible.

On pourrait craindre, en outre, que l'habitude de n'apprendre qu'une partie des matières enseignées et exigées par les programmes ne soit tellement enracinée que, si l'on venait à diminuer ces programmes, le minimum indispensable ne vînt aussi à baisser.

J'ai déjà eu l'occasion dans d'autres ouvrages d'attirer l'attention sur la nécessité d'amener une plus grande harmonie entre les modifications désirables des programmes et les exigences de la vie, d'une part, et, de l'autre, les facultés du jeune homme, qui sont encore malléables, si j'ose dire, et qui risqueraient d'être soit atrophiées, soit faussées. Il faut avouer que des programmes qui ont lentement évolué pendant des siècles ne peuvent pas être modifiés d'un trait de plume. On aurait pu cependant créer un système d'après lequel la réforme se serait faite sans à-coup, ni bouleversements, mais il est nécessaire de trouver l'idée directrice : dans quel sens cette réforme doit-elle être faite ? On peut trouver une indication en étudiant les goûts et les tendances des élèves ; il est donc nécessaire, pour tirer des conclusions probantes, de prendre un grand nombre de sujets, afin que toutes les particularités personnelles ou accidentelles, par exemple la sympathie envers un maître, les influences locales etc., soient absorbées dans la masse et puissent fournir une moyenne voisine de la vérité.

Il est important, en outre, de prendre en considération que, dans nos écoles, on mêle, dès le début, dans une singulière confusion, des sciences qui ont des méthodes toutes différentes : sciences naturelles, inductives, et sciences philologiques, déductives. On perd de vue que l'âge de l'enfant le rend plus ou moins propre à telle science plutôt qu'à telle autre. La méthode déductive est plus accessible aux enfants, qui n'ont pas encore l'habitude d'observer et de combiner leurs impressions, c'est pourquoi, spécialement dans le bas âge, nous constatons une prépondérance

---

[1] On ne peut pas séparer l'éducation de l'instruction, ces deux bases principales de la création d'un type intellectuel et moral, dans un moment historique donné d'un pays. Or, récemment, il a été soutenu en Russie que l'école n'est pas éducative, mais instructive seulement, ce qui est foncièrement inexact.

de goût pour les sciences philologiques. La méthode inductive ne devient réellement accessible à l'enfant qu'au moment où, avec la puberté, s'éveille en lui le sens du jugement. Sans doute, il en fait d'abord, d'ordinaire, un usage mauvais ; il critiquera, par exemple les défauts ou les travers de son entourage ; mais peu à peu le sens se développera, se formera, si bien que nous verrons apparaître chez lui le goût pour les sciences exactes, qui ne peuvent être abordées sans jugement.

On doit, dans les petites classes, s'attacher aux sciences qui n'exigent que de la mémoire, telles que les langues, la religion, les mathématiques, et dans les classes supérieures aux sciences qui demandent de la réflexion, du sens critique, et qui se basent sur des expériences, comme la physique, la botanique, la zoologie, la chimie, l'anatomie et la physiologie. Mais il ne faut prendre dans ces sciences que ce qui constitue les fondements, les principes, les grandes lignes, car c'est cela que les élèves doivent apprendre de façon à pouvoir le retenir toute leur vie. Ce sont, en effet, ces principes fondamentaux qui font l'homme instruit, au sens général du mot.

Cette méthode d'enseignement est obligatoire, elle est au-dessus et indépendante des modifications que l'on songe, ou non, à introduire dans nos programmes scolaires actuels. C'est pourquoi mêler dès les plus basses classes toutes les sciences ensemble, en faire un amalgame, sans en distinguer les méthodes qui en constituent pourtant la base même, c'est demander trop à un cerveau d'enfant incapable de débrouiller ce mélange de matières hétérogènes.

Aussi, dans la pratique, les résultats que donne un tel système d'enseignement sont plutôt fâcheux. Les enfants s'habituent à tout retenir de mémoire, et cela fait que, à l'exception de quelques connaissances fragmentaires qui restent, par hasard toute la vie, toutes les autres matières qui leur ont été enseignées à l'école, sont vite oubliées, disparaissent de l'esprit, n'y laissant pas même ces notions mal digérées qu'on estampille d'un diplôme.

Il faut croire que c'est précisemment ce désordre dans l'instruction qui est une des causes principales de ce manque de décision et d'initiative, de cette mollesse de caractère, qu'on remarque plus encore chez les Russes que chez les Serbes et les Bulgares.

Ils ne savent pas se débrouiller, ni prendre, quand les circonstances l'exigent, une décision réfléchie et ferme, et, alors ils s'en remettent ou s'abandonnent au hasard, au peut-être, au « avosse », souvent si fatal aux Russes.

TABLEAU I.

La taille et son accroissement semestriel chez les Russes (31.574), les Serbes (4.082) et les Bulgares (1.088).

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18	18 ½	19
Russes :																		
Absolue	1332	1352	1367	1393	1411	1444	1470	1496	1529	1575	1605	1631	**1651**	1665	1676	1683	1687	1698
Accroissement	18	20	15	26	18	33	26	26	33	46	30	26	20	14	11	7	4	11
Serbes :																		
Absolue	1337	1355	1382	1394	1415	1442	1473	1497	1540	1577	1607	1638	**1667**	1685	1697	1707	1710	1722
Accroissement	—	18	27	12	21	27	31	24	43	37	30	31	29	18	12	14	3	12
Bulgares :																		
Absolue	1334	1353	1362	1372	1402	1441	1462	1484	1547	1561	1593	1623	**1647**	1655	1673	1678	1679	1687
Accroissement	4	19	9	10	30	39	21	22	63	14	32	30	24	8	18	5	1	8

TABLEAU II.

Circonférence thoracique et son accroissement semestriel chez les Russes, les Serbes et les Bulgares.

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18	18 ½	19
Russes :																		
Absolue	608	619	626	636	644	659	670	689	706	729	742	761	764	787	794	800	807	813
Accroissement	1	11	7	10	8	*15*	11	19	17	23	13	19	3	23	7	6	7	6
Serbes :																		
Absolue	631	634	642	643	654	659	674	684	706	724	737	748	766	775	786	794	799	802
Accroissement	—	3	8	1	11	5	*15*	10	22	18	13	11	*18*	9	11	8	5	3
Bulgares :																		
Absolue	631	639	642	646	648	660	678	692	708	726	764	775	778	801	806	807	808	813
Accroissement	1	8	3	4	2	*12*	18	14	16	*18*	38	11	3	*23*	5	1	1	5

TABLEAU III

Poids et son accroissement semestriel chez les Russes, les Serbes et les Bulgares.

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18	18 ½	19
Russes :																		
Absolu	294	310	320	338	347	373	392	423	449	484	507	538	559	579	590	607	608	617
Accroissement	11	16	10	18	9	26	19	31	26	35	23	31	21	20	11	17	1	9
Serbes :																		
Absolu	295	306	320	330	340	342	377	405	416	466	485	516	537	547	579	581	593	607
Accroissement	—	11	14	10	10	2	35	28	11	50	19	31	21	10	32	2	12	14
Bulgares :																		
Absolu	296	317	321	322	330	363	376	390	429	453	481	510	535	547	553	565	579	601
Accroissement	11	21	4	1	8	33	13	14	39	24	28	29	25	12	6	12	14	22

TABLEAU IV

Les poids et circonférence thoracique relatifs ; la quantité δ (la densité présumée du corps) et leurs modifications semestrielles, chez les Russes, les Serbes et les Bulgares.

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18	18 ½	19
Circonférence thoracique relative :																		
Russes	456	458	458	456	456	456	456	460	462	463	462	466	469	473	474	475	478	480
Serbes	467	464	461	462	457	456	456	458	459	458	456	459	460	463	465	467	466	470
Bulgares	473	472	471	471	462	458	464	466	458	465	479	477	478	484	482	481	481	480
Poids relatif :																		
Russes	220	229	234	243	246	258	267	283	294	307	316	330	339	348	352	361	361	364
Serbes	225	231	236	240	237	255	270	270	295	301	315	322	345	341	340	346	352	360
Bulgares	222	234	235	235	235	252	257	263	277	290	302	314	325	330	330	337	345	361
Quantité δ :																		
Russes	75	75	75	75	74	74	74	74	74	72	72	71	71	70	70	70	69	69
Serbes	70	70	71	70	69	70	72	68	70	69	70	69	67	69	67	68	68	68
Bulgares	72	72	72	71	71	71	69	69	69	65	65	65	65	64	64	64	64	64

TABLEAU V

Le pourcentage de personnes ayant des dents cariées, chez les Russes, les Serbes et les Bulgares.

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18	18 ½
Russes	47	42	—	39	—	33	—	38	—	40	—	53	—	38	—	48	60
Serbes	48	44	49	47	43	43	33	41	46	40	47	53	41	48	44	46	54
Bulgares	75	71	68	74	66	64	58	55	49	64	57	60	62	62	53	59	97
Plus de deux dents cariées:																	
Russes	31	29	—	25	—	22	—	24	—	32	—	40	—	27	—	34	50
Serbes	27	29	31	29	24	26	19	24	25	27	33	36	28	36	31	33	43
Bulgares	67	65	51	45	40	51	55	52	30	50	40	48	36	38	54	54	90

TABLEAU VI

La taille, le poids, la circonférence thoracique et leur accroissement semestriel chez les Russes, les Serbes et les Bulgares, d'après la profession des parents.

AGE	10 ½	11	11 ½	12	12 ½	13	13 ½	14	14 ½	15	15 ½	16	16 ½	17	17 ½	18
Taille :																
Russes *a*) intelligents	1284	1312	—	1385	—	1435	—	1517	—	1573	—	1627	—	1662	—	1675
	28	73		50		82		56		54		35		13		
b) non intelligents	1289	1317	—	1374	—	1420	—	1494	—	1540	—	1615	—	1661	—	1675
	28	57		46		74		46		75		46		14		
Serbes *a*)	1360	1390	1403	1425	1442	1480	1510	1543	1581	1611	1639	1678	1694	1696	1700	1717
	30	13	22	17	38	30	33	38	30	38	39	16	2	4	17	
b)	1363	1373	1388	1411	1440	1464	1485	1522	1565	1605	1638	1660	1672	1696	1697	1706
	10	15	23	29	24	21	37	43	40	33	22	12	24	1	9	
Bulgares *a*)	1653	1364	1379	1394	1405	1430	1478	1491	1550	1576	1595	1616	1666	1678	1679	1688
	11	15	15	11	25	48	13	59	26	19	21	50	12	1	9	
b)	1310	1320	1338	1366	1381	1421	1436	1465	1542	1546	1583	1623	1627	1648	1666	1681
	10	18	28	15	40	15	29	77	4	37	40	4	21	18	15	

TABLEAU VI (*suite*)

Poids :																
Russes *a*)	287 15	302 16	—	318 38	—	356 57	—	413 40	—	453 58	—	511 48	—	559 11	570 5	575
b)	285 11	296 31	—	327 27	—	354 48	—	402 45	—	477 45	—	512 37	—	549 35	584 5	589
Serbes *a*)	303 24	327 1	328 11	339 11	350 31	381 21	402 23	425 34	459 34	493 10	503 44	547 11	558 13	571 5	576 12	588
b)	318 1	319 10	329 10	339 23	362 13	375 30	405 16	421 43	464 20	484 43	527 5	532 8	540 25	565 10	575 11	586
Bulgares *a*)	300 16	316 6	322 9	331 11	342 24	366 24	390 9	399 43	442 32	474 0	474 33	507 39	546 5	551 2	553 11	561
b)	280 20	300 8	308 13	321 8	329 3	332 11	343 34	377 54	431 8	439 30	469 42	511 16	527 19	546 23	569 14	573
Circonférence thoracique :																
Russes *a*)	601 17	618 22	—	640 19	—	659 41	—	700 33	—	733 38	—	771 13	—	784 20	864 10	814
b)	598 11	609 25	—	634 8	—	642 40	—	682 33	—	715 40	—	755 51	—	806 6	812 18	830
Serbes *a*)	641 4	645 0	645 12	657 4	661 22	683 2	685 23	708 19	727 9	736 8	744 33	777 2	779 9	788 7	795 5	800
b)	639 1	640 0	640 13	653 5	658 14	672 9	681 19	700 23	723 14	737 14	751 6	757 12	769 15	784 15	799 6	805
Bulgares *a*)	627 1	628 8	636 16	652 3	655 9	664 17	681 15	696 24	720 13	733 6	739 26	765 27	792 2	794 20	811 4	818
b)	614 21	635 1	636 9	645 16	661 0	661 9	670 18	688 31	719 6	725 5	730 43	773 7	780 13	793 19	812 2	814

Discussion.

M. Zaborowski considère que le peuple russe et le peuple bulgare constituent des groupes très complexes, auxquels on ne peut appliquer une caractéristique uniforme. Les Serbes ont bien une mentalité commune très bien esquissée par le prince Wiazemsky. Cela tient à la rigoureuse et ancienne homogénéité religieuse de ce peuple ; mais là encore il peut être distingué des éléments différents : il y a une survivance d'un élément gaulois qui s'est répandu sur de très grandes étendues depuis le IVe siècle avant notre ère. Les types clairs des Serbes sont d'origine gauloise. Au sud des Balkans, l'indice céphalique baisse. On y rencontre une forte proportion de dolichocéphales. L'indice nasal s'y abaisse également. Il y a donc là une population blonde, claire, à laquelle se superpose une population slave plus récente. Les portraits de Bulgares des environs de Sofia, réunis par M. Vatreff, indiquent des descendants incontestables des Thraces qui n'ont pu être éliminés.

Capitaine R. Avelot. — *L'Afrique occidentale au temps des Antonins.* Paris 1909 (3 cartes).

Dans cet opuscule, j'ai repris l'étude des données fournies par les géographes anciens, et notamment par Ptolémée, en m'inspirant des récentes découvertes ethnographiques et géographiques faites en Afrique occidentale. Je crois avoir établi, entre autres, les trois points importants suivants :

1° Au IIe siècle de notre ère, le domaine des nègres allait beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui, et atteignait presque l'Atlas, qu'avoisinaient les Foulbé.

2° L'actuelle Mauritanie française était habitée par des Sousons, Sarracolets, Mardé ; la Sénégambie par des Ouolofs et surtout des Sarracolets ; le plateau central nigérien par des Habé, qui voyaient déjà s'infiltrer parmi eux des populations de race Mandé et Sarracolet.

3° La conquête par les Berbères du littoral de l'Atlantique jusqu'au Sénégal eut lieu entre les VIIe et IIIe siècles avant notre ère.

J'ai eu soin de définir très nettement les ethniques que j'employais, en énonçant les principaux caractères linguistiques et somatiques des peuplades qui les portent.

Le gérant : Henri Piéron.

BEAUGENCY - IMP. R. BARRILLIER — 25-1-1910.

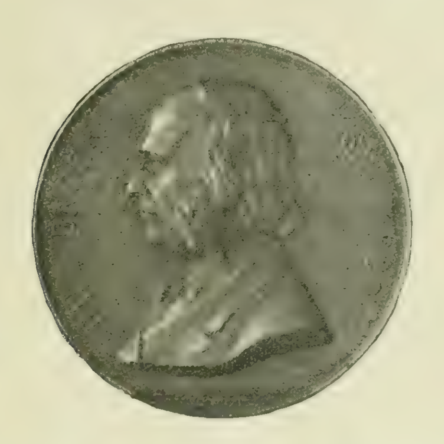
JUBILÉ

DU

CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

7 JUILLET 1859-7 JUILLET 1909



Le Cinquantenaire de la Société a été célébré par plusieurs réunions extraordinaires auxquelles étaient conviés à prendre part : 1° tous les membres titulaires, honoraires, associés et correspondants nationaux ou étrangers ; 2° les délégués des Sociétés, Académies, Universités et établissements scientifiques de la France et de l'Etranger concourant plus ou moins directement au progrès de l'Anthropologie ; 3° des notabilités parisiennes.

Ces réunions se succédèrent pendant quatre jours, du 7 au 10 juillet, selon le programme suivant :

Mardi 6 juillet.

A 9 heures du soir : Réception intime dans les salons Voltaire, place de l'Odéon.

Mercredi 7 juillet.

A 9 h. 1/2 : Séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

1° Allocution du Président de la Société;

2° Rapport du Secrétaire Général sur la Société d'Anthropologie de Paris depuis sa fondation ;

3° Lecture des adresses déposées par les délégués étrangers ou envoyées par des sociétés de l'étranger et de province.

A 2 h. 1/2 : Deuxième séance. — Lecture des rapports des délégués étrangers sur l'état de l'Anthropologie dans leurs pays.

Jeudi 8 juillet.

De 9 h. à 11 h. : Visite au Musée ethnographique du Trocadéro.

A 11 h. 1/2 : Déjeuner à la Tour Eiffel.

De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2 : Visite au Musée Guimet.

A 5 h. : Réception à l'Hôtel-de-Ville.

A 9 h. 1/2 : Réception par S. A. I. le prince Roland Bonaparte.

Vendredi 9 juillet.

A 9 h. 1/2 : Séance scientifique au siège de la Société.

A 2 h. : Visite du service d'identification judiciaire, sous la direction de M. A. Bertillon.

De 3 h. 1/2 à 5 h. : Visite au Muséum d'Histoire Naturelle.

A 7 h. 1/2 : Banquet au Restaurant Ledoyen, Champs-Elysées.

Samedi 10 juillet.

A 9 h. 1/2 : Séance scientifique au siège de la Société.

A 2 h. 1/2 : Visite au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Dimanche 11 juillet.

Excursion à Amiens (Fouilles à Montières et à Saint-Acheul), sous la direction de M. Commont.

Une Exposition d'objets se rapportant à l'ancienneté de l'homme et au préhistorique du Bassin parisien a eu lieu dans la salle des Séances de la Société d'Anthropologie pendant toute la semaine jubilaire.

SÉANCE JUBILAIRE SOLENNELLE DU 7 JUILLET.

Cette séance a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine que M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté, avait bien voulu mettre à la disposition de la Société d'Anthropologie pour la durée du jubilé.

Président d'honneur : M. A. Bayet, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Enseignement supérieur, représentant M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Président : M. d'Echérac, Président de la Société.

Le Président de la Société lit une lettre de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, qui exprime son regret d'être empêché par un voyage d'assister à la séance.

Le Président adresse à M. le professeur Landouzy les remerciements de la Société avec les regrets de toute l'assemblée.

Discours de M. d'ECHÉRAC

Président de la Société.

Messieurs,

C'est une tâche très flatteuse que celle qui consiste à recevoir des hôtes de votre valeur et de votre caractère, et je suis heureux que la mission m'en soit échue.

Il eut été désirable cependant qu'un de vos pairs fût chargé de ce soin.

Les circonstances en ont décidé autrement.

Mais, si ce n'est point un homme de science qui a mission de vous saluer, croyez que son salut n'est ni moins cordial ni moins chaleureux que s'il partait d'une bouche plus scientifiquement autorisée.

Messieurs, la Société d'Anthropologie de Paris est infiniment touchée de l'empressement que vous avez mis à répondre à son appel. Vous lui donnez, en venant la voir chez elle, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, une preuve d'estime, d'affection et de confraternité scientifique qu'elle n'oubliera pas et qui marquera dans ses fastes.

Messieurs, tous les jubilés, quels qu'ils soient, et en particulier les jubilés scientifiques, revêtent toujours un caractère très touchant, parce que, s'ils servent surtout à fixer, à rappeler entre gens unis par une idée commune, les évènements qui se sont produits au cours d'une longue étape, ils leur fournissent aussi une précieuse occasion de ressusciter, dans leur cœur, l'image de ceux qui sont tombés en route, de se remémorer leurs œuvres et de glorifier leurs mérites. Car, hélas, toute science a sa voie sacrée que bordent les nombreux tombeaux de ses protagonistes, de ses créateurs et des artisans de ses progrès. Et c'est en ces rares circonstances que nous les sentons vraiment revivre, que leurs travaux redeviennent, d'une façon plus nette, présents à notre esprit, que leur forme se dresse en des ressemblances plus frappantes, que nos oreilles perçoivent plus clairement l'écho de leur voix, et que le douloureux besoin de les évoquer les fait, en réalité, apparaître palpitants au milieu de nous.

Amère et douloureuse illusion, Messieurs, mais très consolante et très encourageante aussi ; car, n'est-ce pas des souvenirs de nos grands devanciers, des exemples qu'ils nous ont donnés, que nous tirons la force, le courage et la persévérance nécessaires pour marcher sur leurs traces avec l'espoir de les égaler ?

Parmi ces figures chères et respectées, celle qui domine ici toutes les autres, celle que nous cotoyons sans cesse, dont le nom revient à chaque instant sur nos lèvres, pour qui nous professons un culte filial, c'est, vous l'avez déjà pressenti, celle du fondateur de notre Société.

Quelques-uns subsistent encore, parmi nous, qui ont connu Broca. Je suis de ceux-là, et je le vois encore dans ses années de pleine virilité et de prodigieuse ardeur scientifique, auréolé de cette foi qui surhumanise tous les propagandistes. Je vois cet œil noir caressant et velouté, énergique et volontaire pourtant, pénétrant et attirant surtout ; je vois cette bouche un peu ironique et très impérieuse, presque toujours aiguisée d'un sourire sceptique, bouche de professeur resté vieil étudiant ; je vois le front haut noblement dénudé du Maître où les pensées s'entreheurtaient sous les dehors trompeurs d'un calme voulu ; je vois, par contre, la fébrilité de ses mouvements, ses agitations impatientes, agitation d'un homme auquel le temps manquera pour mettre au jour tout ce qui fermente, bout, et tend à prendre forme en lui, qui le sait, et qui, à cause de cela, se hâte et s'efforce de vivre des vies multiples en une fiévreuse et courte vie ; je vois surtout la bonté, la cordialité de son accueil et son dévouement sans borne à la science dans la personne de ses collaborateurs.

On peut se figurer, Messieurs, sa joie et son orgueil s'il lui eut été donné de vous voir réunis en l'honneur et pour la glorification de son œuvre !

Que vers sa mémoire montent donc nos hommages et nos souvenirs émus !

Et qu'en ce jour solennel, notre piété scientifique évoque aussi les noms des nobles disparus qui l'aidèrent à bâtir cette maison de science libre et d'indépendance intellectuelle, les noms de ceux qui l'ayant entouré de son vivant, ne cesseront jamais, dans la mort, de se grouper autour de lui, car ils sont inséparables de sa personne : Antelme, Béclard, Bertillon, Brown-Séquard, de Castelneau, Dareste, Delasiauve, Geoffroy-Saint-Hilaire, Fleury, Follin, Godard, Gratiolet, Grimaux de Caux, Lemercier, Martin-Magron, Rambaud, Charles Robin, Verneuil, auxquels je serais impardonnable de ne pas joindre ceux de leurs continuateurs morts aussi, qui, pour ne pas s'être trouvés là, au moment où Broca posait la première pierre de son édifice, n'en méritent pas moins de figurer dans la liste de ceux qui lui firent, par la suite, une ceinture glorieuse : Boudin, de Quatrefages, Pruner-Bey, Périer, Gavaret, Bertrand, Lartet, Lagneau, Faidherbe, Dally, Gabriel de Mortillet,

Henri Martin, Sanson, Hamy, Letourneau, Magitot, Mathias Duval, Hovelacque, Laborde, Salmon, André Lefèvre, Girard de Rialle, etc.. etc.

Et maintenant, Messieurs, ceux qui ne sont plus et ceux qui restent s'unissent, en un élan commun, pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Ils tiennent à remercier chacun de vous individuellement de n'avoir pas hésité à venir de loin, indifférent aux fatigues d'un long voyage dans le but d'affirmer, par sa présence, à l'occasion de ce cinquantenaire, les sentiments de haute confraternité scientifique qui nous unissent tous, sans souci des frontières ; car, comme le dit un vieux philosophe de chez nous : « Ceux qui contribuent par leurs découvertes au progrès des sciences, et ceux qui les font respecter, en les rendant utiles, nous sont également chers ».

Au nom de la Société d'Anthropologie de Paris, j'ai donc l'honneur d'adresser à l'Académie des sciences qui nous donne un inappréciable témoignage d'estime et de sympathie en déléguant auprès de nous deux de ses membres les plus éminents, MM. Edmond Perrier et Bouvier, ainsi qu'à vous, Messieurs les Délégués des groupements scientifiques, l'expression de sa profonde gratitude.

Le Président lit la liste suivante :

LISTE DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES OU ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES [1].

Allemagne.

General Verwaltung der Königlichen museen. Kgl. museum fur Volkerkunde :

M. WALDEYER *, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin, Professeur d'anatomie à l'Université de Berlin, Vice-président de la Société d'Anthropologie et d'Ethnologie de Berlin.

M. le Dr FÉLIX VON LUSCHAN *, Professeur d'anthropologie à l'Université de Berlin.

Studischer museum fur Volkerkund. Leipzig :

M. le Professeur KARL WEULE, Directeur du Museum.

Berliner Gesellschaft fur Anthropologie, Ethnologie und urgeschichte. Berlin :

M. le Professeur Dr WALDEYER *, Vice-président.

Alsace-Lorraine.

Société d'Histoire naturelle de Colmar :

M. le Dr NEUMANN.

---

[1] Les noms accompagnés d'un * sont ceux des délégués présents au jubilé.

Angleterre et Irlande.

Royal anthropological Institute of Great Britain and Ireland. Londres : M. le Professeur William Ridgeway *, Président de l'Institut, Professeur à l'Université de Cambridge.

University of Cambridge :
M. W. H. R. Rivers *, Fellow Saint-Johns, Collège Lecturer on psychology, à l'Université de Cambridge.

University of Oxford :
M. le Professeur Arthur Thomson *, Professeur d'anatomie humaine à l'Université d'Oxford.

Royal Irish Academy :
M. le Dr Robert Scharff *, Curator of the natural History museum. Dublin.

Etats-Unis d'Amérique.

American Museum of natural History. New-York :
M. Clarck Wisler. Directeur de la section anthropologique du Museum.

Autriche.

Anthropologische Gesellchaft in Wien :
M. le Baron Dr Ferdinand d'Andrian-Werburg *, Président d'honneur de la Société d'Anthropologie de Vienne.

Belgique.

Société d'anthropologie de Bruxelles :
M. le Dr Victor Jacques *, Secrétaire général.

Société belge de Géologie, de Paléonthologie et d'Hydrologie et Musée Royal d'Histoire naturelle :
M. A. Rutot *, Membre du Conseil de la Société, Conservateur du Musée Royal d'Histoire naturelle et membre correspondant de l'Académie Royale des sciences.

Institut Archéologique liégeois :
M. Julien Fraipont *, Professeur à l'Université de Liège, Président du Congrès archéologique et historique de Liège, Directeur de la classe des sciences à l'Académie Royale de Belgique.

Institut Solvay. — Institut de Sociologie :
M. le Dr Emile Houzé *, Professeur à l'Université de Bruxelles, ancien Président de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Bulgarie

Société des sciences de Sofia :
M. le Dr S. Wateff, Directeur de la Santé publique de Bulgarie.

Danemarck.

Den Anthropologiske Komité. Copenhague :
M. le Dr Soren Hansen *, Secrétaire général.

Espagne.

Real sociedad Espanola de Historia natural. Madrid :

M. le Dr Telesforo de Aranzadi *.

Real Sociedad Geografica de Madrid :

M. Vicente Vera, Professeur à l'Institut de San Isodoro de Madrid, Secrétaire général adjoint de la Société.

France et Algérie [1].

Institut de France. Académie des sciences :

M. le Professeur Edmond Perrier *, Directeur du Museum d'histoire naturelle de Paris et M. le Professeur Bouvier.

Société d'Anthropologie de Lyon :

M. Ernest Chantre *, Secrétaire général et fondateur de la Société d'Anthropologie de Lyon.

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux :

M. le Dr Gentes, Professeur d'anatomie à la Faculté.

Société d'Emulation d'Abbeville :

M. Vayson, Président de la Société.

Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord :

M. Armand Mesplé *, Président de la Société.

La Havane.

Universidad de la Habana :

M. le Dr Luis Montané y Dardé *, Professeur d'anthropologie à l'Université de la Havane.

Hollande.

Rijks Ethnographisch museum de Leiden :

M. le Dr J. D. E. Schmeltz [2], Directeur du Museum, Leiden.

Indes.

Société asiatique de Bengale, à Calcutta :

M. le Dr Denison Ross.

Anthropological society of Bombay :

M. Edwardes, esq., ancien Président de la Société et Sir Richard Temple (remplacés par M. John Gray *, du R. Anthropological Institute de Londres).

Madras Government Museum :

M. Edgar Thurston, Director of the Ethnographic Survey of the Madras Presidency.

---

[1] Les sociétés parisiennes n'eurent point de délégués, leurs présidents ayant été invités personnellement.

[2] Le Dr Schmeltz avait annoncé son arrivée à Paris et la lecture d'un rapport historique sur l'Anthropologie dans les Pays-Bas. La Société a appris avec tristesse le brusque décès de cet éminent ethnographe, peu de temps avant la date du cinquantenaire.

Italie.

Società Italiana per l'antropologia. Firenze :

M. le Dr ALDOBRANDINO MOCHI *, et M. SOMMIER, Secrétaires de la Société Italienne d'Anthropologie de Florence.

Società romana d'anthropologia. Rome :

M. le Dr RIDOLFO LIVI *, Colonel médecin de l'Armée italienne.

Pologne.

Pracownia Anthropologiczna przy museum przemyslu Rolnictwa Warszawie :

M. le Professeur STOLYHWO, Directeur du laboratoire d'Anthropologie de Varsovie.

Russie.

Société d'Anthropologie de Saint-Pétersbourg :

M. THÉODORE VOLKOV *, Docteur ès-sciences, Professeur à l'Université, Conservateur de la section anthropologique du Musée Alexandre III.

Société scientifique de Chevtchenko à Léopold :

M. le Professeur THÉODORE VOLKOV *, Président de la Commission ethnographique de cette Société.

Suisse.

Société de Géographie de Genève :

M. le Dr EUGÈNE PITTARD *, Membre du Bureau de cette Société, Privat-docent à l'Université de Genève.

Société des Sciences naturelles de Bâle :

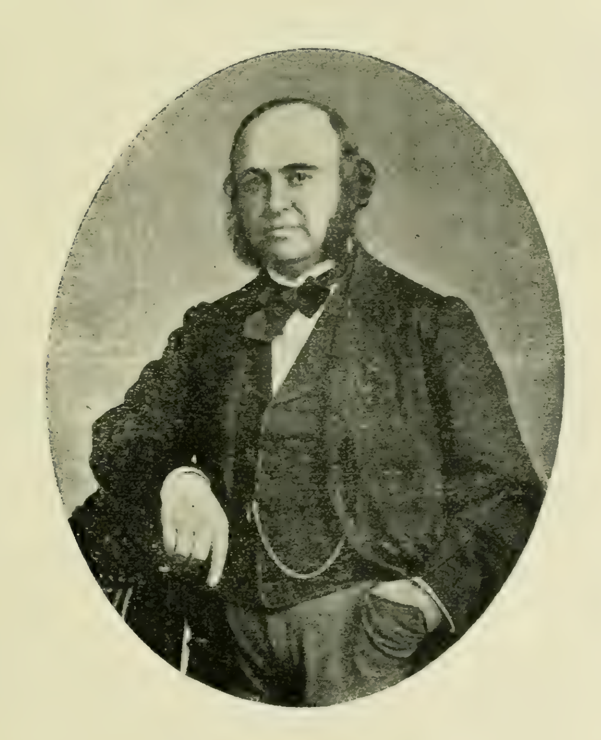
M. le Dr RUD. MARTIN, Professeur d'Anthropologie à l'Université de Zurich.

Société Vaudoise des sciences naturelles de Lausanne :

M. SCHENK *, de la Société vaudoise des sciences naturelles de Lausanne, chargé du cours d'Anthropologie à l'Université.

Institut national Genevois :

M. E. PITTARD *, Membre de l'Institut genevois, Privat-docent d'Anthropologie à l'Université de Genève.



Paul BROCA
(Photographie datant à peu près de l'époque de la fonda ion
de la Société d'Anthropologie).

LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
DEPUIS SA FONDATION

1859-1909

Par M. L. Manouvrier, *Secrétaire général.*

Lorsqu'une Société scientifique a pu fonctionner utilement pendant un demi-siècle, et qu'elle est encore en état de continuer l'œuvre qui est sa raison d'être, il est légitime que sa fondation soit considérée comme une œuvre féconde et célébrée comme un évènement heureux pour la science.

Pour les membres existants d'une telle Société, cette commémoration est un hommage dû à la mémoire des fondateurs d'abord, puis de tous les collègues disparus qui contribuèrent au travail collectif. Elle est en même temps une occasion, que sa rareté rend solennelle, d'examiner le travail accompli, les conditions qui l'ont favorisé ; en un mot, puisqu'il s'agit d'une période déjà longue, de chercher les leçons pour le présent que l'histoire du passé contient toujours.

La réunion d'aujourd'hui n'en est pas moins une célébration, et c'est pourquoi ce n'est pas une simple réunion familiale. Nous célébrons, en effet, plus que la fondation d'une société scientifique ayant obtenu quelque estime. Un évènement de cette sorte est toujours notable dans l'histoire d'une science ; mais la Société d'anthropologie de Paris, pour avoir été fondée la première, possède ce privilège : qu'en célébrant sa propre fondation, elle célèbre en même temps la formation du milieu scientifique spécial constitué par l'ensemble de toutes les Sociétés d'anthropologie.

Or cette formation marque, non pas certes le début, mais l'organisation de l'anthropologie, son individualisation comme science distincte venant prendre place parmi les divisions du savoir humain.

Du privilège que notre Société tient de sa priorité d'existence résulte pour elle, en ce jour, un honneur qui lui est infiniment précieux : celui de voir sympathiquement assemblés avec elle tant d'illustres savants venus de tous les points du monde pour cette commémoration commune et représentant plus de 30 sociétés étrangères. Si nous avions conçu quelque orgueil de notre privilège d'ancienneté, la présence de ces éminents délégués suffirait

assurément pour nous rappeler qu'un titre d'aînesse ne confère pas une garantie de superiorité dans le travail.

Il y a pourtant bien quelques mérites inhérents au titre d'aînée que possède la Société d'anthropologie de Paris. Il y a d'abord ce mérite qui consiste à avoir fourni aux diverses portions existantes, mais jusqu'alors éparses, de la science anthropologique, un premier terrain commun où l'anthropologie put enfin apparaître dans toute sa grandeur et manifester à tous les yeux son existence. — Un second mérite est d'avoir été la première au travail. — Un troisième consiste à avoir donné un exemple propre à stimuler des initiaties similaires dans les pays voisins et à les rendre plus facilement efficaces.

Ces mérites originels, il est impossible de ne pas les mentionner au moment où doit être établi l'actif scientifique de notre Société. Nous pouvons le faire, du reste, en toute modestie, car ils se confondent presque avec le simple fait de la priorité d'existence. Ils en sont résultés par la force des choses et nous avons le devoir, en les mettant en évidence, de les rapporter tout entiers à leur unique artisan dont j'ai hâte de prononcer le nom, à notre fondateur Paul Broca.

Ce ne fut pas sans peine, Messieurs, mais ce fut le plus simplement du monde, c'est-à-dire dans un but exclusivement scientifique, que Broca fonda la Société d'anthropologie de Paris. Il eut l'honneur de songer le premier qu'une telle création répondait à un besoin de la science, d'en ressentir un besoin personnel, de s'en préoccuper; puis il eut la vertu nécessaire pour affronter et surmonter tous les obstacles. Si l'on considère qu'il compléta plus tard cette première création par celle d'un laboratoire public d'anthropologie et d'une école spéciale comprenant tout d'abord six chaires, on ne peut refuser à Broca le titre d'organisateur de la culture anthropologique.

Ce titre lui revient historiquement; car s'il y eut, avant la triple fondation de Broca d'autres sociétés, d'autres lieux de travail anthropologiques, si le Muséum d'histoire naturelle de Paris possédait même, dès 1850, une chaire affectée nommément à l'anthropologie, le rôle effectif de ces divers établissements permet de les considérer seulement comme précurseurs.

Cela ne diminue en rien leur mérite intrinsèque ni la très haute estime que nous leur devons. Mais il est évident que le rôle dont il s'agit ne pouvait être rempli par une chaire isolée, occupée par un seul professeur, ni par une Société dont le titre annonçait une destination purement ethnologique, insuffisante par conséquent

pour embrasser la totalité de l'anthropologie. Il fallait à cette science pour se mettre sur pieds, pour apparaître dans son ensemble, une Société qui, par son titre aussi bien que par son programme, servît de centre d'attraction à tous les investigateurs, aux travaux de tout genre contribuant à la science de l'homme, de telle sorte que dans une telle Société l'anthropologie prît, mécaniquement pour ainsi dire, toute l'extension qu'elle était susceptible d'avoir.

Une école risque encore d'avoir un cadre trop rigide ; mais, dans une Société largement ouverte et possédant un titre qui oblige, les travaux sérieux quelconques correspondant à ce titre finissent forcément par se faire place, refoulant au besoin les lisières d'un programme trop étroit.

Pour ces raisons, qui trouveront plus loin un complément, l'ensemble de l'œuvre d'organisation de Broca marque bien, dans l'évolution de l'anthropologie, une phase nouvelle. Eût-elle consisté seulement dans la création de notre Société, cette œuvre n'en marquerait pas moins évidemment une phase de l'évolution de l'anthropologie comparable à une éclosion, si on la compare à la longue phase précédente, et si l'on considère le magnifique essor que prit aussitôt le travail anthropologique activé par la formation successive et rapide de Sociétés d'anthropologie dans le monde entier.

Mais, cela dit, empressons-nous d'ajouter que la Société de Paris, pour avoir marqué une étape, l'époque d'une éclosion, le début d'un mouvement considérable, n'a pas à tirer vanité de cet honneur. Le chemin qu'il a fallu faire pour arriver à cette étape fut nécessairement parcouru avant qu'elle n'existât. Si elle favorisa dans une certaine mesure une éclosion, celle-ci suppose une maturité préalable dont nous connaissons la longue préparation. Enfin, si les Sociétés d'anthropologie ont accéléré le mouvement anthropologique, elles ne l'ont pas créé. La plus ancienne de ces Sociétés reçut un titre dans lequel le nom de l'anthropologie et la chose représentée par ce nom se trouvaient heureusement associés, mais elle n'apporta ni le nom ni la chose. Elle marqua une époque, celle de l'organisation de la science anthropologique, mais cette époque d'organisation fut elle-même le résultat d'un mouvement anthropologique dont l'intensité croissante apparaissait dans tous les pays de grande culture scientifique, en Europe et aux Etats-Unis.

La fondation de la Société d'anthropologie de Paris avait même été précédée de tentatives absolument semblables au fond, et seulement moins heureuses.

Le souci de faire ressortir en totalité l'honneur et le mérite que la Société de 1859 tire de son ancienneté ne doit pas diminuer la circonspection qu'impose le souci supérieur de dire vrai. Dans l'occasion présente, la subordination de ce dernier désir à un sentiment patriotique serait certainement vaine, et non moins maladroite que coupable. En effet, les essais d'organisation de la culture anthropologique qui furent précurseurs de la tentative de Broca eurent également lieu en France ; de sorte qu'en dissimulant leur mérite au profit de la Société de Broca, nous ne ferions que diminuer la valeur du titre de priorité qui revient à notre pays.

Les deux essais d'organisation qui se produisirent en France bien avant 1859 sous la forme d'associations scientifiques ne concernèrent pas seulement l'Ethnologie. Les programmes de la Société ethnologique de Paris, fondée en 1839, et de la Société des Observateurs de l'Homme, fondée à Paris en 1800, visèrent parfaitement l'ensemble de l'anthropologie et pouvaient englober n'importe quelle question relative à l'histoire naturelle de l'homme. Il va sans dire qu'il en était ainsi à plus forte raison, et par définition même, dans la chaire d'anthropologie du Museum de Paris, la troisième des institutions françaises qui précédèrent la fondation de Broca.

L'affectation d'une chaire du Museum à l'anthropologie vers 1850 est un fait aussi mémorable en son genre que la fondation de la Société d'anthropologie de Paris, un fait ayant d'ailleurs même signification, et qui fut très probablement de ceux qui inspirèrent la détermination de Broca. Mais il ne pouvait avoir sur l'instauration définitive de l'Anthopologie l'influence prompte, vaste et décisive qu'une Société, au contraire, était éminemment apte à exercer.

Cette chaire est ici classée, malgré sa très haute importance et la permanence de son œuvre, comme un évènement précurseur ; tandis que, s'il s'agissait de l'histoire de l'enseignement anthropologique, cette fondation serait à classer en première ligne ; et il ne faut pas oublier que la chaire du Muséum, avec son laboratoire et son musée spéciaux, constitua un puissant moyen d'investigation au service de l'anthropologie aussi bien qu'un moyen d'enseignement. Son caractère d'établissement d'Etat, le prestige, la stabilité et la puissance qui en résultent viennent encore ajouter

à son importance. Par elle, le mot « Anthropologie » devint, pour l'histoire naturelle de l'homme, une désignation officielle. Ce fut un précédent qui n'était pas nécessaire pour dicter à Broca, dix ans plus tard, le nom le plus convenable pour sa Société, mais qui put lui paraître fort précieux comme garantie de la simplicité de ses intentions. La corrélation entre la nouvelle institution libre et l'institution d'Etat dut paraître d'autant plus évidente que le premier professeur d'anthropologie au Jardin des plantes, l'illustre anatomiste Serres, fut, comme membre honoraire, l'un des premiers adhérents de la Société d'Anthropologie (2 février 1860) en même temps que son successeur, de Quatrefages, devenait un des 25 premiers membres titulaires.

L'instauration de la chaire d'anthropologie du Museum d'histoire naturelle fut donc, en 1850, un évènement tout aussi marquant en son genre que la fondation de la première Société d'anthropologie en 1859; ce fut un évènement préparatoire et non simplement précurseur.

Lui-même, du reste, avait été préparé, indirectement aussi, par la fondation de 1839 qui nous ramène à la ligne des Sociétés anthropologiques, annonciatrices de la nôtre.

La Société ethnologique de William Edwards ne fut pas, en effet, de celles qui passent presque inaperçues du monde scientifique; ce fut une société très importante, et par la qualité de son personnel non moins brillant et varié que ne le fut plus tard celui de la Société d'anthropologie, et par la qualité des travaux qu'elle publia. Les deux volumes de mémoires qu'elle a laissés sont loin de représenter son activité totale; mais ils suffisent pour assurer sa célébrité, si bien qu'on se demande comment une société aussi florissante pendant plusieurs années put devenir presque inerte vers 1848, à un tel point qu'elle n'existait plus que de nom depuis 11 ans lorsque parut la Société d'anthropologie.

Cette interruption ne supprime pas, cependant, la filiation historique établie par l'identité du but visé et des moyens employés sous la pression de besoins semblables. Ceux-ci ne disparurent certainement pas, après une manifestation aussi remarquable.

Broca eut l'honneur d'incarner à nouveau ces besoins, qui prirent en lui l'intensité nécessaire pour donner lieu à une volonté efficiente. Pourquoi le foyer nouveau qu'il créa put-il durer là où le précédent s'était éteint? C'est Broca lui-même qui va nous le dire tout à l'heure.

Ce que nous avons à constater pour l'instant dans l'œuvre même de la Société ethnologique, notamment dans les Instructions

adressées aux voyageurs, et dans le discours de William Edwards intitulé « *Esquisse de l'état actuel de l'anthropologie ou de l'histoire naturelle de l'homme* », c'est que l'idée qu'on se faisait de cette science dans la Société de 1839 ne fut pas moins large que celle qui présida 20 ans plus tard à la fondation de la Société d'anthropologie.

Rappelons en même temps que, si la Société ethnologique de Paris fut en France une aïeule, elle ne resta point sans influence extérieure. Elle comptait en 1841 plus de 80 membres associés ou correspondants étrangers, alors que le nombre de ses membres titulaires ne dépassait pas 70.

A son exemple, apparurent deux autres Sociétés ethnologiques, l'une à Londres en 1844, l'autre à New-York peu après. Ces deux Sociétés, fort méritantes, survécurent à celle de Paris, mais l'ethnologie n'y fut pas considérée aussi largement ni aussi strictement comme une branche de l'histoire naturelle ; de sorte que, plus tard, dans la Société de Londres, une scission dut se produire pour que l'anthropologie pût être représentée, en Angleterre comme en France, par une Société complètement anthropologique.

Antérieurement à la Société ethnologique anglaise de 1844, fut fondée à Londres une Société qui précéda d'un an la Société ethnologique française de 1839 ; c'était la *Société pour la protection des aborigènes*. Il est supposable que cette Société philanthropique, en dehors de son rôle spécial, n'a pas été sans exciter le besoin d'une étude des races humaines. Elle a pu exercer de cette manière une influence sur la formation des Sociétés ethnologiques, d'autant mieux qu'elle comptait parmi ses membres des anthropologistes tels que l'illustre Prichard. Mais une influence de ce genre ne suffit pas pour que l'on puisse attribuer à cette grande Société la qualité de précurseur dans la direction scientifique.

Il en est autrement de la Société des observateurs de l'homme, que fondèrent à Paris, en 1800, des naturalistes et des médecins. Cuvier et Pinel, notamment, en firent partie. Par son titre et son but, par le programme que traça Jauffret, son secrétaire perpétuel, cette Société fut une véritable Société d'anthropologie. Son rôle fut, à la vérité, seulement précurseur de celui que remplirent beaucoup plus heureusement, mais beaucoup plus tard, les Sociétés ethnologiques puis les Sociétés d'anthropologie ; c'est simplement parce que les conditions extérieures du succès définitif n'existaient

pas à cette époque. Plus d'un demi-siècle était encore nécessaire pour qu'elles pûssent être réunies au complet.

Si la Société d'anthropologie de Broca eut l'honneur d'être la première à concentrer ces conditions, à les mettre en valeur pour l'avancement de la science, — si elle tire quelque mérite de cette priorité dans le succès, ce n'est pas à elle que revient le mérite de la priorité de l'essai, dans l'effort : c'est à sa devancière de 1800. Et si, en fêtant le 50e anniversaire de notre Société, nous remplissons un devoir de reconnaissance envers son fondateur, nous avons aussi un devoir à remplir envers une ancêtre dont notre longévité relative n'efface pas la supériorité qu'elle possède sur nous. Puisqu'il s'agit d'ancienneté, ce n'est pas seulement un cinquantième, c'est aussi un 109e anniversaire que nous devons commémorer, sans oublier le 71e de le Société ethnologique.

En rendant à ces Sociétés avant-courrières l'hommage qu'elles méritent, nous accomplissons aussi un devoir envers notre pays. Assurément, ce n'est pas sans ressentir une satisfaction patriotique ; nous n'avons pas à la dissimuler, en présence de nos savants hôtes qui sont venus ici noblement pour apporter à la France le témoignage de sympathies lointaines. Ils ne nous reprocheront pas un sentiment qu'ils ont autant que nous l'occasion d'éprouver. Si Broca eût pu vivre assez longtemps pour être aujourdhui parmi nous (il n'aurait pas plus de 85 ans), je suis très sûr que ce sentiment eût dominé chez lui, en ce moment, tous les autres.

*
* *

Mais, Messieurs, la triple commémoration précédente ne suffit pas. La Société d'anthropologie de Paris a qualité pour rappeler en ce moment d'autres précessions bien plus importantes dans l'histoire de la science que nous cultivons.

Quand on fête le bicentenaire de Buffon, ne nous appartient-il pas de célébrer spécialement en lui le fondateur de l'histoire naturelle de l'homme ? Ce titre revient très légitimement à Aristote ; c'est vrai, mais on conviendra qu'après 2000 ans l'anthropologie eut besoin d'être fondée une deuxième fois.

On vient aussi de célébrer en France le centenaire de la *Philosophie zoologique*, et en Angleterre le cinquantenaire de l'*Origine des espèces,* le grand Lamarck et le grand Darwin, deux noms qui nous apparaissent aujourd'hui comme une étoile double. Il ne fallut pas moins que ces deux naturalistes géants pour édifier

complètement « *tantæ molis erat* »... la théorie de l'évolution des êtres organisés.

La doctrine de la formation naturelle des espèces fut conçue par divers précurseurs; mais c'est à Lamarck que revient le titre de fondateur parce que c'est lui qui, le premier, pourvut la doctrine de l'armature nécessaire pour constituer une véritable théorie scientifique.

L'enchaînement ininterrompu des espèces, qu'il rendit plus évident, ne suffisait pas. Il fallait une cause de transformation permanente et générale, une loi embrassant dans leur totalité les règnes végétal et animal. Telle fut bien la loi invoquée par Lamarck à l'appui de la thèse transformiste. Malheureusement, il fut presque seul, de son temps, à la saisir dans toute sa grandeur. Etroitement apprécié, plus tard, d'après les seules explications, trop écourtées, données par son auteur, le lamarckisme fut éclipsé par la magnificence de l'œuvre darwinienne; on s'imagina qu'il était contredit, supplanté, remplacé par le darwinisme.

Mais, si original, si grandiose, si nécessaire qu'ait été le complément darwinien au point de vue de l'explication et de la démonstration, c'est un complément et non un remplacement. Le principe de Lamarck, aussi bien que celui de Darwin, est applicable à tous les êtres organisés. Il est pour la somatologie humaine, pour la psychologie et la sociologie, pour l'étude de l'humanité considérée dans ses origines, dans son ensemble et dans toutes ses divisions, une indication précieuse entre toutes. Sans doute il n'est pas toujours facile de la suivre fructueusement, ni même de l'apercevoir au moment opportun, mais son oubli a été la cause de graves écarts, tandis que son utilisation apparaît de plus en plus comme devant être indéfiniment féconde.

Le lamarckisme représente l'influence du milieu et des circonstances, subie soit passivement soit activement par les organismes pendant tout le cours de leur développement. C'est un principe de modification directe dont la puissance différentiatrice conserve en anthropologie toute sa valeur explicative dans l'étude des caractères de perfectionnement, de dégénération, et même des caractères indifférents. Aux trois points de vue somatologique, psychologique et social, il suffit pour créer des catégories d'individus, pour élever ou abaisser des familles, des groupes humains plus ou moins étendus. Il y a, dans la majestueuse sélection darwinienne, un principe et un mécanisme de transformation dont la puissance propre échappa certainement à Lamarck. Il est entendu que la théorie transformiste reçut de Darwin un complément d'explication superbe;

mais la théorie lamarckienne n'en posséda pas moins un degré de généralité et de vérité qu'on aurait dû mieux reconnaître après Darwin, au lieu de continuer à le méconnaître.

Depuis cent ans le principe de Lamarck n'a eu contre lui que des erreurs, et la vérité darwinienne l'a renforcé en le complétant, loin de le détruire. Il a pu donner lieu à des applications erronées ou douteuses; sans doute. Mais il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui encore, si la question est envisagée à notre point de vue anthropologique, aucune raison scientifique ne s'oppose à ce que nous cherchions dans l'influence du milieu selon les deux modes lamarckiens, sans nous priver pour cela de la lumière darwinienne, des explications génétiques, et cela, aussi bien au sujet de l'origine qu'au sujet des variétés de l'espèce. Parmi les variations avantageuses quelconques qui mettent en jeu la puissante sélection, il doit y avoir une belle place, nous semble-t-il, pour l'initiale intervention du mécanisme lamarckien.

Notre Société d'anthropologie fut bien inspirée, en 1882, lorsque, sollicitée par un grand nombre de ses membres d'instituer une conférence annuelle en l'honneur de Darwin, qui venait de mourir, elle lui donna le nom de « Conférence transformiste », et non celui de « Conférence darwinienne » proposé tout d'abord. Elle comprit que le mot *transformisme* aurait l'avantage d'évoquer toujours le souvenir de Darwin, du second fondateur, sans préjudice pour celui du premier qui fut Lamarck, et d'y associer philosophiquement le souvenir de toute une pléiade de précurseurs, de coopérateurs et d'auxiliaires tels que Buffon, Gœthe, Geoffroy Saint Hilaire, Herbert Spencer, Russell Wallace, Huxley, Serres, et d'autres encore.

Une troisième fondation se rappelle aujourd'hui fortement à notre mémoire. On célèbrait naguère à Abbeville un cinquantenaire qui coïncide précisément avec celui de notre Société. Ce fut en effet l'année 1859 qui vit le triomphe tardif de Boucher de Perthes, c'est-à-dire l'instauration définitive de la Paléontologie humaine. Ce n'est pas Lamarck qui eût été insensible aux découvertes, rebelle aux démonstrations de Boucher de Perthes, lui qui devait trouver bien courtes pour sa théorie les pauvres 6.000 années dont, au contraire, la théorie de Cuvier s'accommodait aisément.

* * *

Les rappels qui précèdent à titre de préhistoire de notre Société avaient également leur place marquée ici comme hommages

nécessaires. Leur groupement était légitimé par l'occasion présente et des coïncidences d'anniversaires. Mais ils entraînent d'autres rappels et hommages que la logique n'a pas besoin d'imposer à notre reconnaissance.

Nous sommes bien loin, au surplus, de considérer les faits saillants de l'histoire d'une science comme autant de miracles ou de créations *ex nihilo*. L'histoire des sciences doit être aussi une histoire naturelle. Les diverses sciences et leurs diverses étapes ne sont pas plus séparées que ne le sont les espèces animales. Si nous songeons quelque peu à l'état des sciences tel que le trouvèrent Buffon, puis Lamarck, à une si faible distance pourtant, puis Boucher de Perthes, — tel que le trouvèrent successivement nos trois premières sociétés d'anthropologie, — aussitôt nous apparaît le jeu lamarckien des conditions ambiantes et des circonstances. Est-il possible, par exemple, d'oublier le Jardin du Roi, le Jardin des Plantes, parmi les conditions qui, en moins d'un demi-siècle, produisirent en France non seulement un Buffon et un Lamarck, mais toute une phalange glorieuse de naturalistes? Les effets eurent leurs causes complexes qui furent elles-mêmes des effets.

La France occupa sous ce rapport un rang particulièrement honorable, mais nous savons qu'elle est loin d'avoir eu le monopole des efforts et des travaux initiateurs dans le domaine anthropologique. Si l'anthropologie moderne date de Buffon, son développement eut des centres divers. En cela et dans les conditions qui déterminèrent un siècle plus tard la fondation, le succès, l'influence extérieure de notre Société d'anthropologie de Paris, nous trouvons cette continuité, cet enchaînement dont nous parlions tout à l'heure. Sans rien abandonner de l'honneur qui revient à notre pays, à notre fondateur, nous reconnaissons un déterminisme international.

Mais personne ne saurait, Messieurs, émettre à ce sujet des appréciations plus philosophiques et plus justes que Broca lui-même. Il les donna surtout en 1869, dans un rapport rédigé à l'occasion du 10e anniversaire de sa Société. Ce discours magnifique pourrait aussi bien servir à la célébration d'un 50e anniversaire. Si la tâche à remplir n'était pas devenue un peu plus complexe, ce sont les paroles mêmes de Broca qui devraient être aujourd'hui substituées entièrement à celles d'un disciple. Mais je puis heureusement, et je dois même faire ici au moins une substitution partielle :

« Ce qui caractérise, disait Broca, cette période décennale, c'est

« la diffusion des études anthropologiques, l'accroissement rapide « et jusqu'alors sans exemple du nombre des savants qui s'y sont « voués et des personnes qui s'y sont intéressées. Il s'est formé « en peu d'années un public nombreux et distingué qui comprend « l'importance de notre science, qui applaudit à ses progrès, qui « a foi en son avenir.

« Quelles sont donc les causes de cet heureux changement? Elles « sont multiples sans doute; et nous devons reconnaître tout « d'abord qu'une science dont l'histoire compte des noms comme « ceux de Buffon, de Camper, de Blumembach, de Prichard, de « William Edwards, de Morton, de Retzius, de Rodolphe Wagner, « pour ne parler que des morts, devait tôt ou tard s'imposer aux « esprits et triompher de l'indifférence publique [1]. Nous devons « reconnaître aussi que le développement de notre science était « subordonné aux progrès de la linguistique, de la géologie, de la « paléontologie, de l'archéologie préhistorique, qui n'ont revêtu « le caractère de connaissances positives que dans la première « moitié du XIXe siècle. Autant il était impossible que l'anthropo- « logie prît tout son essor avant que ces sciences auxiliaires fussent « parvenues à leur maturité, autant il était nécessaire qu'elles les « suivît un jour dans leur évolution. Mais elle aurait pu long- « temps encore attendre son heure si une impulsion vigoureuse « n'était venue, il y a dix ans, la pousser tout-à-coup dans sa « nouvelle voie... »

Broca revenait néanmoins sur la progression continue du mouvement anthropologique dans les années qui précédèrent l'impulsion nouvelle. Il rappelait que les Sociétés d'ethnologie de Londres et de New-York étaient encore existantes et travaillaient utilement. Il ajoutait, il est vrai, « qu'en séparant de plus en plus « l'ethnologie de l'histoire naturelle, elles s'étaient privées du « concours des hommes habitués aux méthodes rigoureuses d'ob- « servation, qu'elles n'exercèrent qu'une faible influence sur la « marche de la science et que les travaux les plus utiles à l'anthro- « pologie ne s'effectuèrent pas dans leur sein. »

Broca notait encore d'autres marques d'un mouvement anthropologique toujours croissant : en France, l'enseignement de Serres et de Quatrefages, la constitution et le développement rapide de la galerie d'anthropologie du Museum, les découvertes de Boucher

---

[1] Broca citait ailleurs les noms de Sœmmering, Lawrence, White, Huxley, James Hunt, von Baer, et vantait les nombreux travaux américains publiés en 1851 et en 1857 dans les grands recueils anthropologiques de Nott et Gliddon.

de Perthes, et il n'oubliait pas les pays étrangers. « A Stockholm, « remarquait-il, le grand anatomiste Retzius complétait ses remar- « quables travaux craniologiques, alors peu connus en France, « mais déjà célèbres en Allemagne. Les savants archéologues du « Danemark, après avoir constitué sur des bases nouvelles l'ar- « chéologie préhistorique, préparaient par l'étude des kjœkken- « mœddings et des tourbières l'avènement de la paléontologie « humaine. En Suisse, la découverte et l'exploration des habi- « tations lacustres permettaient de formuler avec précision la « succession des âges de la civilisation et de l'industrie. En « Angleterre, Barnard Davis et Thurmam commençaient la publi- « de leur splendide ouvrage, *Crania britannica*. En Amérique « enfin, Morton augmentait sans cesse sa collection craniologique « la plus riche du monde entier, perfectionnait la craniométrie, « complétait la description des types américains et soutenait avec « éclat la doctrine polygéniste à laquelle se rattachèrent plusieurs « des savants les plus éminents de son pays. Mieux qu'aucun de « leurs prédécesseurs, Morton et ses élèves avaient compris la « nécessité de faire concourir à l'étude de l'homme celle de la « géologie de la paléontologie, de l'archéologie, celle de la « zoologie, générale, de la géographie zoologique, et de la géogra- « phie médicale. Pour réaliser ce programme, pour donner à « l'Anthropologie toute son extension, il ne manqua à l'Ecole « américaine que le calme philosophique qui place les recherches « de la science en dehors et au-dessus des passions politiques et « religieuses ».

On voit, par ces seuls passages, combien Broca tenait à faire ressortir tout le mérite de ses devanciers de tous les pays. Nous savons d'ailleurs que cette cette tâche lui était agréable et douce.

On voit aussi qu'il ne se méprenait aucunement sur la différence des services que rendent à la science les recherches des savants et ceux que peuvent rendre les sociétés scientifiques.

*
* *

Les savants seuls édifient la science et les societés ne sont que des auxiliaires. Mais combien précieuses! C'est ce que Broca dut comprendre mieux que personne ; et il ne fut que juste en s'appliquant à mettre en relief le service exceptionnel que rendit à la science de l'homme la simple apparition de la Société d'Anthropologie de Paris. Écoutons-le donc encore :

« Vers le milieu du siècle dernier, des investigateurs travail-

« laient partout à l'avancement de la science anthropologique...
« Mais leurs efforts isolés et parfois divergents n'obtenaient
« que peu d'attention. Un certain discrédit s'attachait même à
« ces études qui n'étaient pas encore réunies en faisceau et qui,
« n'ayant pas subi le contrôle de la discussion publique, ne parais-
« saient pas mériter beaucoup de confiance. Aux faits qui se trou-
« vaient en contradiction avec la science officielle, on n'opposait
« que le dédain; aux autres, on accordait l'indulgence... Ce fut
« alors que les fondateurs de la Société d'Anthropologie de Paris
« résolurent d'élever une tribune où toutes les opinions seraient
« appelées à se produire, de constituer un centre scientifique où
« viendraient converger des travaux jusqu'alors dispersés, et où
« l'anthropologie, assise sur ses plus larges bases, réclamerait le
« concours de toutes les sciences qui peuvent jeter quelque jour
« sur l'état actuel des races humaines, sur leur histoire et leurs
« filiations, sur le développement de l'industrie et de la civilisa-
« tion, enfin sur l'origine de l'homme, sur l'époque de son appa-
« rition et sur sa place dans la nature...

« La nouvelle Société tint sa première séance le 19 mai 1859
« et commença ses travaux scientifiques le 7 juillet suivant. Je ne
« sais si je me fais illusion, (c'est encore Broca qui parle) mais j'ai
« lieu de croire que cette date restera dans l'histoire de l'anthropo-
« logie et sera considérée par nos successeurs comme l'ouverture
« d'une période importante. C'est à partir de ce jour que l'Anthro-
« pologie s'est imposée à l'attention du monde savant, qu'elle a
« recruté partout des adeptes, et qu'elle a cessé de marcher à
« tâtons pour s'élancer d'un pas rapide vers un but désormais
« visible à tous les yeux. »

Broca pouvait parler ainsi à ses collègues d'un résultat dont l'évidence, en 1869, n'était pas moindre qu'aujourd'hui.

« On hésitait cependant à se rallier à une entreprise dont l'uti-
« lité ne semblait pas évidente, et dont le succès paraissait plus
« que douteux. Mais dès que la Société fut à l'œuvre, dès qu'elle
« eut montré, dans ses premières discussions, la possibilité de
« donner une solution positive à des questions dédaignées jus-
« qu'alors comme trop conjecturales, elle vit son personnel s'ac-
« croître rapidement, ses relations se multiplier, ses publications
« se répandre au-delà de nos frontières; et bientôt elle eut la
« satisfaction de voir son exemple suivi et son programme adopté
« dans plusieurs autres pays.

« Ce succès, qui ne s'est jamais ralenti, elle l'a dû sans doute
« avant tout à l'activité de ses membres, au caractère toujours

« scientifique et à la valeur de ses travaux, mais elle en est « redevable aussi aux circonstances qui ont précédé et accom- « pagné sa fondation. Elle est venue à son heure...

« Appelée à recueillir, à grouper, à discuter tant de matériaux « contemporains, tant d'idées encore naissantes, la Société d'An- « thropologie put ajouter aux programmes déjà connus deux « nouvelles branches d'étude, l'anthropologie préhistorique et « paléontologique et l'anthropologie zoologique, et l'intérêt puis- « sant qui s'y attachait lui assurait au moins un succès de curio- « sité. Mais... il faut autre chose pour produire un succès dura- « ble. Les institutions ne maintiennent leur équilibre qu'à la « condition de reposer sur des assises larges et fermes; et une « science qui, comme l'Anthropologie, touche de tous côtés à des « questions spéculatives, qui, de plus, est tributaire d'un grand « nombre d'autres sciences dont les procédés diffèrent beaucoup « des siens, a besoin pour conserver son unité et son individua- « lité, de constituer, au milieu du vaste horizon qu'elle embrasse, « un groupe central de connaissances positives qui lui appartien- « nent en propre, qui ne relèvent que de sa méthode et qui se dé- « fendent par elles-mêmes. Or, quelle est la partie la plus positive « de l'anthropologie, si ce n'est l'histoire naturelle de l'homme? « C'est sur cette base solide que la Société d'Anthropologie s'est « tout d'abord établie. Toujours appuyée sur ce centre d'opé- « rations, elle a pu, sans s'égarer, s'étendre dans toutes les direc- « tions, multiplier, varier ses sujets d'étude, utiliser les forces les « plus diverses; elle a pu même, sans perdre terre, dégager les « notions les plus essentielles de l'anthropologie générale. C'est « là ce qui a fait sa force, et c'est le secret de l'influence qu'elle a « exercée, même à l'étranger, sur le mouvement de l'anthropo- « logie. »

L'homme qui était capable de voir et d'exposer aussi clairement un tel ensemble de conditions et qui était capable d'apprécier avec une telle précision les effets et les causes de son œuvre, cet homme eut bien, avec la science, l'esprit d'un véritable fondateur. Il fut l'homme de la situation, capable de concevoir, d'entreprendre, de mener à bien une œuvre durable. A toutes les conditions de succès qu'il énumérait si magistralement en 1869, nous pouvons aujourd'hui ajouter celle-là, qui était nécessaire pour mettre en valeur toutes les autres.

Elle n'eût pu suffire sans ces dernières. Mais c'est d'elle que vint, lorsque l'heure des Sociétés d'Anthropologie fut arrivée,

après plus d'un demi-siècle de préparation, l'impulsion première, l'exemple initial.

De même que la préparation avait été internationale, la maturité ne l'était pas moins. Elle était naturellement parfaite en Allemagne et en Angleterre, de sorte que, dès 1861, grâce à l'initiative de Rudolf Wagner, l'association des anthropologistes allemands tenait à Gottingen sa première session ; et, peu de temps après, le puissant bourgeon qui représentait dans la Société ethnologique de Londres la conception complète de l'histoire naturelle de l'homme devenait, sous l'influence de James Hunt et de Thomas Huxley, une Société d'anthropologie.

Avec quelle rapidité et quelle puissance se développèrent les premières institutions anthropologiques anglaise et allemande, Broca pouvait déjà le noter avec joie en 1869. Il notait en même temps la fondation d'une deuxième Société d'anthropologie anglaise à Manchester, d'une Société d'anthropologie à Madrid en 1865, d'une section d'anthropologie dans la Société des Amis des Sciences naturelles de Moscou en 1866, et un certain nombre d'essais ou de projets qui aboutirent un peu plus tard ; enfin la fondation à la Spezzia, en 1865, sur la proposition de Mortillet, d'un Congrès périodique international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

« Les Sociétés savantes, les recueils spéciaux, les Congrès qui « ont vu le jour depuis dix ans ont été sans aucun doute, disait-il, « les principaux agents des progrès des connaissances anthropo- « logiques ; mais telle est aujourd'hui l'importance de ces études « qu'elles pénètrent partout. »

Ces paroles étaient, il y a 40 ans, déjà justifiées. Combien plus encore le seraient-elles maintenant! Nous pourrions presque dire qu'il y a des Sociétés d'anthropologie dans tous les centres de grande activité scientifique. Et pourtant nous savons par l'histoire de ces Sociétés que leur réussite et leur durée sont subordonnées à l'existence préalable autour d'elles d'une certaine densité anthropologique pour ainsi dire, et non pas seulement de quelques savants isolés, quelque grande que soit leur valeur.

Cette condition fit défaut aux Sociétés qui se formèrent avant la nôtre, et nous n'avons plus besoin de nous demander pourquoi elles ne purent vivre, puisque toutes les conditions de durée notées par Broca leur firent défaut. Mais Broca voulut indiquer avec plus de précision comment elles s'éteignirent. Il vit manifestement dans leur genre de mort une leçon d'hygiène sur laquelle il jugea utile d'insister dans son discours jubilaire de 1869.

Dans l'état de misère physiologique où se trouvaient nos devancières après l'épuisement rapide d'un premier stock anthropologique difficilement renouvelable, il leur arriva d'être saisies de questions fort importantes en elles-mêmes et, en outre, fort bien traitées, mais qui étaient d'ordre politique bien plus que d'ordre anthropologique. La Société des Observateurs de l'homme se laissa ainsi entraîner dans le mouvement en faveur de la noble cause de l'émancipation de la Grèce. Elle perdit son caractère de Société scientifique et disparut par fusion avec une Société philanthropique.

Il en fut de même pour la Société ethnologique de 1839, dont la valeur était cependant très grande, mais dont les moyens extérieurs de production ne correspondirent pas à des intentions et à des principes irréprochables. Le poison, pour elle, fut la question de l'esclavage. Il ne s'agissait d'abord, dit Broca, que de déterminer les caractères distinctifs des races blanches et des races noires ; mais ce fut en vain que les naturalistes et les anatomistes, trop peu nombreux, s'efforcèrent de maintenir la discussion dans le domaine de l'histoire naturelle. La Société fut entraînée dans des discussions retentissantes entre partisans et adversaires de l'émancipation des noirs. Elle passa ainsi du terrain de la science pure sur celui de la politique, si bien que, sans se dissoudre, elle disparut, mais non sans laisser au public une fausse idée de l'ethnologie. « Impression fâcheuse, qui devait longtemps durer, et attira « plus tard sur les fondateurs de la Société d'anthropologie la méfiance des bureaux de la police. »

C'est sur des faits de ce genre que Broca put appuyer l'avertissement qu'il crut devoir donner en 1869 à ses collègues. Il le fit... en des termes dont la solennité semble indiquer chez lui une préoccupation qu'il éprouverait sans doute plus vivement au milieu de l'agitation présente, et au moment où l'incomplète constitution de la sociologie rend plus difficile, pour une multitude de personnes, la distinction entre le domaine de la politique et celui de la science.

Ce n'est pas que la Société d'anthropologie de Paris tende plus à s'écarter de la voie scientifique qu'elle ne le faisait il y a 40 ans. Elle est, au contraire, animée d'un tel esprit qu'elle approuvera certainement son secrétaire actuel de rappeler l'avertissement salutaire par lequel son fondateur entendait conjurer d'avance un danger toujours à craindre dans une association dont les membres se renouvellent rapidement :

« Que ces exemples, Messieurs, ne soient pas perdus pour « nous. Ils nous montrent que ce n'est jamais sans péril que

« la science se laisse entraîner hors de son domaine... Que les « savants s'intéressent aux affaires de leur pays, qu'ils se passion- « nent plus ou moins, suivant leurs tempéraments, pour les pro- « blèmes philosophiques ou religieux, sociaux ou humanitaires, « rien de mieux. Mais lorsque, rentrant dans leur laboratoire ou « leur cabinet d'étude, ils s'appliquent aux recherches scientifi- « ques, ils doivent comprimer leurs sentiments et leurs aspira- « tions, et fermer l'oreille aux bruits du dehors, pour n'entendre « que la voix inflexible de la vérité : car la science ne doit relever « que d'elle-même et ne saurait se plier aux exigences des partis ; « elle est la déesse auguste qui trône au-dessus de l'humanité « pour la diriger et non pour la suivre, et c'est d'elle seulement « qu'on peut dire qu'elle est faite pour commander sans jamais « obéir. »

* * *

Une Société qui fut fondée et qui fut vraiment dirigée pendant plus de vingt ans par l'auteur de ces lignes ne risquait guère de verser dans la politique. Broca sut d'ailleurs former son noyau initial dans un milieu strictement scientifique et en même temps, puisque la base de l'anthropologie devait être anatomo-physiologique, dans un milieu avant tout biologique.

La Société d'anthropologie de Paris prit naissance au sein même de la Société de biologie où, précisément, le froid accueil d'un mémoire de Broca sur l'hybridité fit éprouver à celui-ci le désir d'une division du travail. Ce fut dans cette illustre Société, parmi les jeunes professeurs de la Faculté de médecine et les chirurgiens ou médecins des hôpitaux, que Broca trouva les premiers amis et collègues disposés à le seconder, des anatomistes et des physiologistes dont les noms, comme le sien, commençaient à devenir célèbres.

Le Museum d'histoire naturelle, fut un second milieu d'élection qui lui fournit d'autres biologistes, d'autres collaborateurs non moins éminents.

Parmi les biologistes, les plus spécialement instruits en matière anthropologique étaient naturellement ceux qui avaient acquis, avec l'instruction médicale, des connaissances d'anatomie et de physiologie humaines. Presque tous les premiers pionniers de la science anthropologique avaient été, jusqu'à nos jours, des médecins. En considérant l'anthropologie à un point de vue dont la largeur me paraît insuffisante, on cite comme inaugurateurs de

cette science Vésale au XVIe siècle, et Tyson au XVIIe, deux médecins. Camper, Sœmmering, White, Blumenbach, Prichard, Lawrence, étaient également des médecins.

Il en fut de même de presque tous les fondateurs et premiers membres de la Société d'anthropologie de Paris. A commencer par Broca, le vrai fondateur, qui était alors agrégé de la Faculté de médecine et chirurgien de Bicêtre (il avait 35 ans), nous trouvons parmi les dix-neuf fondateurs 16 docteurs en médecine dont la plupart, comme Broca, s'illustrèrent dans diverses branches des sciences afférentes à l'anthropologie. Parmi les fondateurs acolytes de Broca étaient médecins : Antelme, Béclard, Adolphe Bertillon, Brown-Séquard, Dareste, Delasiauve, Fleury, Follin, Godard, Gratiolet, Lemercier, Martin-Magron, Rambaud, Charles Robin et Verneuil. Les trais autres furent de Castelnau, Grimaud de Caux et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire qui apportait, lui, un nom déjà illustre, condition de succès qui n'est pas négligeable pour une société naissante.

Le caractère avant tout biologique de la Société n'apparaît pas moins clairement dans la première liste complète de ses membres en 1861 (son premier cadre en réalité), en même temps qu'y apparaissent des représentants de toutes les branches de l'anthropologie et de toutes les sciences afférentes.

On ne peut qu'admirer la largeur d'esprit qui présida dès le début au recrutement de la jeune société et qui était nécessaire pour que celle-ci put jouer le rôle important dévolu aux Sociétés d'anthropologie dans la constitution de cette science et dans son évolution. Dès son début, notre Société se montra capable d'attirer vers elle les éléments anthropologiques les plus divers, et chacun put y trouver place dans toute la mesure de sa valeur.

Mais il fallut que dès le principe, comme le comprit si bien Broca, l'anthropologie apparût nettement comme une portion de l'histoire naturelle, devant acquérir comme telle la totalité de son développement à tous les points de vue.

Plus notre Société d'anthropologie était largement accessible, plus il importait que son premier noyau fût très particulièrement biologique et exerçât son attraction principalement du côté des zoologistes et des médecins.

Nous venons de voir que, sur 19 fondateurs, il y eut 16 médecins, et que cette proportion ne faisait que suivre celle que l'on trouve dans la protohistoire de l'anthropologie. La composition

de notre Société dans la 3e année de son existence fournit une proportion peu différente.

En 1861, sur un total de 91 membres français, nous trouvons 73 médecins, soit 80 0/0. La plupart das autres membres étaient docteurs des Facultés des sciences. Par la suite, la proportion des médecins s'est abaissée, de sorte qu'elle est, en moyenne, pour l'ensemble de 50 années, de 51.6 0/0. Sur 1102 membres titulaires français, on compte 496 médecins civils et 113 médecins militaires, dont 56 de l'armée et 57 de la marine.

L'instruction médicale, en même temps qu'elle prépare excellemment aux recherches d'anthropologie biologique, dispose très particulièrement à l'étude de l'humanité dans les directions les plus variées. Notre Société a toujours possédé des représentants de toutes les sciences, depuis les mathématiques et la physique jusqu'à l'histoire. Mais la seule présence de tant de médecins ou naturalistes a contribué à maintenir chez nous le caractère fondamentalement biologique dont Broca indiquait avec tant de soin l'importance capitale.

L'affluence des médecins parmi nous n'a pas diminué. Elle semble plutôt s'accroître et sera vraisemblablement de plus en plus grande. La diminution relative de leur nombre est simplement l'indice de l'intérêt croissant que prend le public instruit aux questions anthropologiques de toute sorte, à mesure que l'accroissement de la science en montre mieux la portée. Notre Société a joué sous ce rapport un rôle dont l'importance ne saurait être méconnue. Elle a pu recruter ainsi des adhérents en même temps que des sympathies fort précieuses dans tous les milieux cultivés.

Il est une branche de l'anthropologie qui, à ce double point de vue, doit être mentionnée tout particulièrement; c'est celle qui forme le seuil de la paléontologie humaine, et que l'on désigne sous les noms de paléoethnologie et d'archéologie préhistorique. On peut dire que cette branche a acquis dans la Société d'anthropologie de Paris une part considérable de son développement. C'est surtout par elle que notre Société a pu s'agrandir en dehors du milieu biologique, et il est bien possible que, sans elle, à certains moments, l'alimentation de nos séances eût été fort précaire.

Comment cette branche importante n'eût-elle pas obtenu parmi nous faveur et prestige, quand elle était introduite par Boucher de Berthes et quand, plus tard, Gabriel de Mortillet dotait la préhistoire paléolithique et néolithique presque d'une chronologie. Aussi est-ce une imposante cohorte d'investigateurs qui a participé

chez nous à l'étude des phases les plus primitives de l'industrie humaine.

* * *

Il ne peut s'agir en ce moment, Messieurs, de résumer, même très brièvement l'œuvre scientifique de notre Société. Déjà, il y a 40 ans, c'était impossible. « Comment pourrait-on, déclarait Broca, « dans une occasion semblable, essayer de condenser en quelques « pages, des mémoires, des communications, des discussions qui « remplissent déjà plus de 12 volumes, et dont la seule énumé- « ration pourrait durer plusieurs heures? »

Au lieu de 12, il faudrait dire aujourd'hui 62 volumes, sans compter un certain nombre de travaux publiés à part, soit en vue de l'instruction technique pour les travaux de laboratoire (notamment les Instructions craniologiques et anthropométriques de Broca), soit en vue de la préparation des voyageurs à leurs explorations lointaines, dans le domaine de l'Ethnologie et de l'Ethnographie.

C'est dans cette longue série de volumes que se trouve le travail scientifique réalisé par la Société d'Anthropologie de Paris pendant un demi-siècle. Il n'appartient pas à celle-ci de juger son propre labeur ; il lui est seulement permis de se féliciter des témoignages de haute estime qu'elle a souvent reçus et qu'elle reçoit encore aujourd'hui, avec plus de reconnaissance que de fierté, de toutes les sociétés d'anthropologie du monde. Elle trouve dans ces témoignages de sympathie en même temps que d'estime un encouragement d'autant plus précieux qu'elle aime et admire ses émules étrangères, grandes et petites, et qu'elle apprécie aussi bien la valeur des exemples qu'elle en reçoit que celle de leurs bienveillants éloges.

Mais puisqu'il faut exposer ici entièrement le travail collectif de notre Société, n'oublions pas qu'elle s'est pourvue de deux moyens d'étude indispensables et qu'elle les a mis à la disposition de tous les travailleurs : des collections emplissant un musée dont l'importance dépasse trop la grandeur, et une bibliothèque également spéciale dont le rapide accroissement, proportionnel à celui de la science anthropologique, a fini par devenir pour des architectes prudents une cause d'inquiétude. Nous eussions facilement logé notre science ; nous plions sous la masse imposante de la science étrangère.

La Société d'Anthropologie de Paris a recruté depuis sa fonda-

tion 1.232 membres titulaires, dont 1.106 en France et 126 au dehors, plus 96 correspondants nationaux et 27 membres honoraires. En ajoutant 153 associés étrangers et 178 correspondants étrangers, dont la liste superbe nous honore infiniment, on arrive à un total de 1.686 membres.

Paris a fourni environ 71 0/0 des membres titulaires français, la province 29 0/0.

La Société échange ses publications avec 123 sociétés ou établissements scientifiques de France et 119 des autres pays. Elle décerne périodiquement les quatre prix Broca, Godard, Bertillon et Fauvelle et a distribué ainsi plus de cinquante mille francs à ses lauréats.

Elle a pris une part importante aux expositions anthropologiques internationales qui ont eu lieu dans les Expositions universelles de 1878, de 1889 et de 1900.

Elle a pu, grâce à sa notoriété, fournir à de nombreux explorateurs une sorte de passeport scientifique qui a souvent favorisé beaucoup leurs recherches.

Depuis le 8 juillet 1859, elle a tenu plus de mille séances, c'est-à-dire qu'elle s'est constamment réunie deux fois par mois, sauf l'interruption forcée de 1870-71.

L'histoire de son travail peut être résumée en quelques mots. Ce travail, bien commencé, n'a jamais varié quant à sa forme forme et quant à son objet. Tel il apparaît dans le tome de l'année 1859-60, tel on le retrouve dans le volume des Bulletins et Mémoires de 1909. Prenons d'ailleurs seulement les premiers volumes, et nous y voyons représentés tous les genres de questions dont puisse s'occuper une société d'anthropologie. L'Anatomie, la Physiologie, la Psychologie, la Sociologie, toutes ces sciences sont mises à contribution pour l'étude de l'espèce humaine, de ses origines, de ses variétés ethniques et de leur histoire, des catégories humaines de toute sorte, naturelles ou sociales, enfin des variations individuelles. Description, comparaison, interprétation, explication de caractères humains somatiques, mentaux ou sociaux, voilà tout ce qui s'offre à l'investigation anthropologique et ce qui a forcément constitué dès le début, avec l'histoire des productions primitives et avec les travaux relatifs à la technique des recherches, la substance des publications de la Société.

Celle-ci a donc fonctionné conformément à son titre large qui admettait tout travail scientifique relatif plus ou moins directement à l'étude des êtres humains. C'est ainsi, du reste, qu'elle pouvait

s'employer le plus utilement au service de l'Anthropologie en l'état d'imparfaite individualisation où elle a trouvé cette science.

Sous le rapport de la quantité de ses publications, la Société s'est maintenue au niveau qu'elle atteignit à l'époque où le nombre de ses membres titulaires fut le plus élevé. Elle a pu s'acquitter toujours de cette tâche capitale très libéralement et accueillir aussi bien que les travaux de ses membres ceux des auteurs non sociétaires. Mais il va sans dire que ses Bulletins et Mémoires ne pouvaient recevoir une extension proportionnée à la progression du travail anthropologique en France. Il n'était pas nécessaire, d'ailleurs, qu'elle suivît cette progression dont elle a été la première instigatrice. Les obligations d'une société scientifique comme éditeur de travaux ne vont pas aussi loin.

Dès 1872, Broca fondait lui-même un premier recueil périodique, la *Revue d'Anthropologie* qui atteignit le chiffre de 18 volumes et laissa la place à d'autres Revues anthropologiques. En même temps se fondaient d'autres sociétés françaises d'Anthropologie : en 1881, celle de Lyon qui a publié 27 volumes et fonctionne encore, puis la Société de Bordeaux qui est devenue une section anthropologique de la Société de Géographie de Bordeaux et du Sud-Ouest, puis la Société Dauphinoise d'Ethnographie et d'Anthropologie.

L'ensemble des Bulletins et autres recueils de travaux spécialement anthropologiques publiés en France, depuis 1872, en dehors de la Société de Paris, dépasse déjà cent volumes. Si l'on considère, en outre, que depuis 30 ans se sont formées en France des sociétés d'Anatomie, de Psychologie, de Sociologie, de Folk-Lore, etc., dont beaucoup de membres eûssent été, sans cela, attirés par la Société d'Anthropologie, on comprend sans peine que celle-ci ne pouvait pas voir s'accroître indéfiniment le nombre de ses membres ni la quantité de ses publications.

Sa formation résulta du besoin de la division du travail et fut par conséquent un signe et un élément de progrès. D'autres formations similaires sont résultées depuis du même besoin, au grand bénéfice de la science. La Société d'anthropologie aura occupé dans ce mouvement une belle place. Elle a eu l'honneur insigne d'inaugurer, tout en le facilitant, l'avènement d'une science dont elle reste, après un demi-siècle, une auxiliaire importante. Ainsi peut être actuellement résumée son histoire.

*
* *

A tous les coadjuteurs et collaborateurs de Broca qui ont disparu

comme lui, à tous les collègues qui ne sont plus, à tous les travailleurs et bienfaiteurs qui contribuèrent à l'œuvre de notre Société, nous ne pouvons que rendre, aujourd'hui, un hommage collectif, tant ils sont nombreux. Leurs noms illustrent nos annales.

Mais il est une bienfaitrice que nous désignerons particulièrement, car notre association est heureuse de trouver en ce jour une digne occasion de lui exprimer toute sa reconnaissance. Cette grande bienfaitrice est la Faculté de Médecine de Paris.

C'est dans cette illustre Ecole où elle est née, où elle trouva dans le corps des professeurs d'abord son fondateur, Paul Broca et les cinq principaux auxiliaires de celui-ci, puis beaucoup de membres éminents ; c'est là que la Société d'anthropologie a reçu en outre, depuis 1875, une hospitalité qui fut pour elle un appui moral non moins qu'un avantage matériel.

Elle s'était réunie d'abord pendant quatre mois dans une des salles de l'Ecole pratique, mise à la disposition de Broca par le doyen de la Faculté. A partir du 1er novembre 1859 elle tint ses séances, comme locataire, dans les salles de la Société de Chirurgie, rue de l'Abbaye, où elle resta pendant quinze ans. Ce fut en 1875 que, sur l'avis favorable émis à l'unanimité par la Faculté de Médecine, elle fut autorisée par le ministre Wallon à transférer de nouveau son siège et à installer ses collections à l'Ecole Pratique, auprès du Laboratoire d'anthropologie de l'Ecole des Hautes Etudes, c'est-à-dire dans le local qu'elle occupe actuellement.

Le doyen Wurtz annonçant par une lettre officielle l'octroi de cette faveur, écrivait : « La Faculté considère comme un honneur pour elle que l'anthropologie, cette branche si importante de recherches scientifiques, se soit développée dans son sein ».

Ce ne sont point là de vaines paroles, et la postérité confirmera sûrement l'opinion qu'elles expriment, d'autant mieux que l'honneur dont parlait Wurtz ne fut pas acquis par hasard.

La Faculté de Médecine de Paris était en effet l'un des plus célèbres de ces centres d'étude où, sous l'influence des besoins de l'art, se prépara de tout temps la formation des sciences. Déjà l'anatomie comparée avait trouvé là un Vicq d'Azyr et l'anatomie générale un Bichat. Dans cette école, anthropologique avant la lettre, où florissait l'étude de l'anatomie humaine, l'anthropologie devait trouver plus tard un milieu particulièrement favorable à sa constitution.

Elle comprenait d'autres éléments que la somatologie humaine,

mais celle-ci était sa partie fondamentale, la seule base sur laquelle elle pût s'édifier comme science distincte. La Faculté de Médecine lui fournit l'anatomiste Serres avec qui elle prit, au Muséum, la place qui revenait logiquement à une branche de l'histoire naturelle. Avec Broca elle put trouver, auprès de la Faculté même, un autre lieu de travail qui représente, en même temps que ses racines médicales, le côté pratique de sa destination.

L'anthropologie est, en somme, l'étude des différences de toute sorte concernant les êtres humains. La portée d'une telle science au point de vue de ses applications à la médecine et à l'hygiène, comme à tous les arts qui touchent à l'homme, est donc incalculable. La grandeur et la fertilité du domaine anthropologique donnent donc réellement à nos Sociétés d'anthropologie l'importance qu'elles ont à nos yeux.

La Société de Broca restera-t-elle capable de continuer à servir notre belle science au moins aussi bien qu'elle a pu le faire pendant un demi-siècle? Il en sera ainsi tant qu'elle restera fidèle au noble esprit de son fondateur.

M. Bayet, représentant le Ministre de l'Instruction Publique, prononce une très intéressante allocution dont la Société regrette que le texte n'ait pas été écrit.

ADRESSES REMISES EN SÉANCE AU PRÉSIDENT PAR LES DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS

ANGLETERRE

LONDRES : Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland.

The President and Fellows of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland send their fraternal greetings and their heartiest congratulations to the President and Members of the Société d'Anthropologie de Paris on the auspicious occasion of the Jubilee of that illustrious Body.

They desire to offer their most sincere tribute of admiration to the Société d'Anthropologie for the great part which it has played in the founding and building up of the Science of Anthropology during the last fifty years.

May your Society ever flourish : May It ever have on its roll names no less distinguished than those which at present adorn it and have given lustre to its past ; and may It continue to carry forward through the cen-

turies the study of Anthropology in a way worthy of the grand traditions of France.

Prof. WILLIAM RIDGEWAY, *President.*

T. A. JOYCE, *Secretary.*

July 7 th 1909.

OXFORD : UNIVERSITY OF OXFORD.

To the Anthropological Society of Paris.

On this the Fiftieth Anniversary of the Foundation of your Society, the University of Oxford offers you her very hearty congratulations, and sends you greetings through her representative, Professor Arthur Thomson.

The origin of your Society, for ever associated with the immortal name of Broca, marked a new era in the study and development of Anthropology. During the last half century your members, by their scientific contributions and researches, have greatly enhanced the already established reputation of your world-famed institution.

What you in France have done we in Oxford cand more readily appreciate, since here our interest in Anthropological studies has been sti mulated and fostered by the appointment of our well-beloved Tylor to a Professorship in that subject, the first of any such appointments in any of the Universities of the British Isles.

We pray for a continuance of your prosperity, and look forward in the future to a still more extended field for the exercise of your influence.

T. HERBERT WARREN,

July 1. 1909. *Vice Chancellor.*

BELGIQUE

LIÈGE : INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS,

L'institut Archéologique Liégois adresse à la Société d'Anthropologie de Paris, le témoignage de sa grande admiration et lui présente ses félicitations très cordiales à l'occasion de son cinquantenaire. Il fait des vœux pour que la Société d'Anthropologie atteigne son centenaire en pleine prospérité.

Liége, le 6 juillet 1909.

Le Secrétaire, L. RENARD GRINSON.

Le Président, JULIEN FRAIPONT.

DANEMARCK

COPENHAGUE : MUSÉE NATIONAL ET SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD.

Monsieur le Président de la Société d'Anthropologie de Paris,

Le Musée National et la Société Royale des Antiquaires du Nord, créés au commencement du siècle passé, ont l'honneur de présenter leurs meilleures félicitations à la Société d'Anthropologie de Paris qui occupe une

place si honorable dans la série des institutions apparentées qu'ils ont vu naître. En nous souvenant avec le plus grand respect et reconnaissance des éminents services que la Société d'Anthropologie de Paris a rendus aux sciences anthropologiques et préhistoriques pendant le demi-siècle passé, nous exprimons nos vœux les plus cordiaux pour l'avenir.

La Société des Antiquaires du Nord, *Le Musée National,*
EDV. HOLM, *Vice-Président.* SOPHUS MULLER, *Secrétaire.* SOPHUS MULLER, *Directeur.*

ITALIE

FLORENCE : SOCIETA ITALIANA DI ANTROPOLOGIA.

Alla Società d'Antropologia di Parigi, il 7 Luglio 1909.

La Francia ora è più d'un secolo, ha scritto sulla bandiera che salutava un'epoca nuova nella storia del mondo civile, la santa parola di fraternità. Fu un'impeto di generosa idealità, fu forse un sogno, che non diverrà realtà che frà alcuni secoli. Ma se le guerre continuano a insanguinare la terra, nel campo della scienza la santa parola regna e governa, e quanti lavorano nella ricerca della verità si senton fratelli e attraverso i monti e attraverso i mari si stendon la mano, si sentono operiti di una stessa officina, soldati di una stessa armata, che lotta e combatte per il progresso, che non è di alcuna nazione in particolare, ma di tutta l'umanità.

È in nome di questa fratellanza che la nostra Società, più giovane della vostra, ma vostra sorella, saluta oggi con voi il cinquantesimo anniversario della vostra nascita, augurandovi una vita piena di gloria, come tanta ne avete già raccolta in un mezzo secolo di lavoro onorato e geniale.

Attraverso le Alpi le nostre destre si cercano e si stringono innalzando insieme i cuori nella fraternità del lavoro e della scienza.

Il Présidente della Società Italiana d'Antropologia,
P. MANTEGAZZA.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES REÇUES DES PAYS ÉTRANGERS

CRACOVIE : ACADÉMIE DES SCIENCES.

S'associant à la fête du 50e anniversaire de la fondation de la Société qui a posé les basses scientifiques des études anthropologiques, l'académie des sciences de Cracovie s'empresse de transmettre ses félicitations les plus sincères.

TARNOWSKY, *Président de l'Académie des Sciences.*
CYBULSKI, *Président de la Commission d'Anthropologie de l'Académie.*

MOSCOU : SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES AMIS DES SCIENCES, D'ANTHROPOLOGIE ET D'ÉTHNOGRAPHIE.

Société Impériale des Amis des sciences naturelles, Anthropologie, Ethnographie Moscou et moi portons félicitations plus chaleureuses à propos du glorieux cinquantenaire. Rappelons avec reconnaissance profonde les noms de Broca, Quatrefages, Mortillet, Gaudry, Hamy, Bertillon et autres fondateurs. Adressons nos meilleurs souhaits à la Société et à ses travailleurs.

ANOUTCHINE, *Président.*

MOSCOU : SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE.

La Société Impériale Archéologique de Moscou présente ses vœux sincères à la Société Anthropologie de Paris.

Président, COMTESSE OUVAROFF. *Secrétaire.* TROUTOFSKY.

MUNICH : SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE MUNICH.

J. Ranke et la Société d'Anthropologie de Munich envoient les meilleurs vœux de bonheur pour le Jubilé de votre estimée Société.

SAINT-PÉTERSBOURG : MUSÉE IMPÉRIAL ALEXANDRE III.

Félicitations de la Section d'Ethnographie pour le cinquantenaire.

MOHYLIANSKY.

PRAGUE : MUSÉE DU ROYAUME DE BOHÊME.

La Commission d'Archéologie du Musée du Royaume de Bohême adresse les plus sincères félicitations et les plus vifs souhaits de prospérité à l'occasion du cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris.

Dr PIC.

STOCKHOLM : ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS.

Félicitations et souhaits pour deuxième demi-siècle.

MONTELIUS, *Secrétaire.*

TOKIO : UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Félicitations sincères pour les fêtes de votre Société.

Président Université Impériale Tokio.

VIENNE : MUSÉE IMPÉRIAL D'HISTOIRE NATURELLE.

Mit der hoechsten bewunderung ihrer fuenfzigjaehrigen wirksamkeit und ihrer grossen leistungen auf dem gebiete der Anthropologie verbindet die waermsten wuensche fuer die wissenschaftlichen erfolge ihrer zukuenftigen arbeiten regierungsrat.

JOSEF SZOMBATHY, *vorstand der praehistorischen und Anthropologischen sammlung des hofmuseums.*

ZURICH : INSTITUT ANTHROPOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Institut Anthropologique Université Zurich envoie les meilleures félicitations. *Professeur* MARTIN.

ADRESSES REÇUES DE SOCIÉTÉS FRANÇAISES

(*Lettres ou télégrammes.*)

ALBI : Société scientifique et littéraire du Tarn.

La Société scientifique et littéraire du Tarn adresse à la Société d'anthropologie, l'expression de son admiration pour les progrès réalisés par elle dans la connaissance de l'histoire primitive de l'homme. Souhaite la prospérité méritée et nécessaire à la science.

Le président, Colonel Teyssier.

BRIVE : Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Monsieur le Président,

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société d'Anthropologie. la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze a l'honneur de vous adresser, pour être transmis à vos collègues, l'hommage de sa vive sympathie; elle félicite l'importante Société dont vous avez la présidence de ses beaux et importants travaux, des exemples qu'elle a donnés et qui ont été suivis dans le monde entier; elle lui exprime en outre ses vœux et ses espérances pour l'avenir.

L'archéologie préhistorique tient bien sa place dans le Bulletin trimestriel de notre Société. Je crois utile de rappeler ici que la Corrèze (ou tout au moins l'arrondissement de Brive) a joué un rôle important dans les progrès de la découverte de l'ancienneté de l'homme; dès 1865, en effet, MM. Elie Massenat et Philibert Lalande signalaient plusieurs grottes et stations préhistoriques dans les environs de Brive; plus tard, les abbés A. et J. Bouyssonie et Bardon ont publié dans le Bulletin de votre Société les résultats de leurs fouilles à d'autres stations qui avaient échappé aux premiers chercheurs; tout récemment, l'attention du monde savant a été vivement attirée sur un coin de notre arrondissement, la Chapelle-aux-Saints, par la découverte du squelette monstiérien exhumé par nos savants abbés.

Notre département n'est donc pas en retard.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de bonne confraternité.

Pour le Président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, absent, Le 1er Vice-Président, Ph. Lalande.

FOIX : Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

Monsieur le Président,

La Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts tient à honneur d'adresser ses félicitations et ses vœux à votre compagnie au moment où elle va célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le département de l'Ariège ne peut rester indifférent au succès de votre œuvre et doit un

hommage de reconnaissance à la mémoire de l'illustre Broca. C'est, en effet, à l'impulsion par lui donnée à la science anthropologique que des recherches préhistoriques de la plus haute importance ont été entreprises sur divers points de notre pays.

D'intéressantes découvertes ont attiré l'attention des savants sur nos montagnes et fait connaître les grottes de Lombrives, de Bedeilhac, de Mussat; celles de l'Herm et du Mas-d'Azil sont particulièrement célèbres par les éléments d'études qu'elles ne cessent de fournir aux fouilleurs.

Nous avons l'avantage d'avoir pour président d'honneur le docteur Félix Garrigou qui, il y a 25 ans, a pris la plus large part à la constitution de notre société. C'est lui qui, en explorant nos cavernes, a contribué aux progrès de l'archéologie préhistorique en même temps que votre fondateur commençait à se consacrer à l'anthropologie.

Parmi nos membres d'honneur figurent votre distingué collègue M. Emile Cartailhac qui a constaté, sur les parois de la grotte de Niaux, la présence de peintures remontant aux premiers âges de l'humanité.

La collection de notre Bulletin contient une série d'articles qui rentrent dans votre programme.

Cet exposé, Monsieur le Président, suffit pour vous montrer quelle communauté d'idées unit nos deux comités et pour indiquer que notre compagnie est fondée à donner à la vôtre un témoignage de sympathie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, au nom de la Société ariégeoise, l'assurance des sentiments de confraternité avec lesquels nous avons l'honneur d'être vos dévoués serviteurs.

Le secrétaire général, A. PASQUIER. *Le président*, DRUY.

GRENOBLE : SOCIÉTÉ DAUPHINOISE D'ETHNOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE.

M. le Dr BORDIER, président, a présenté par lettre les compliments de cette société.

MARSEILLE : SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PROVENCE.

Au moment où la Société d'Anthropologie de Paris va célébrer son cinquantenaire, les archéologues de la Provence, unis dans leurs sentiments de profonde admiration pour l'œuvre si féconde de Paul Broca, adressent un hommage ému à la mémoire de l'illustre fondateur de la Société, du Laboratoire et de l'Ecole d'Anthropologie; ils expriment aux savants continuateurs de cette œuvre leurs respectueuses sympathies, leurs félicitations et les vœux les plus ardents.

1er juillet 1909.

Le Président, G. VASSEUR.

MONTAUBAN : SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TARN-ET-GARONNE.

La Société archéologique de Tarn-et-Garonne, en union de sympathie et d'études depuis 43 ans, adresse ses félicitations et vœux.

POTTIER.

MONTPELLIER : Société archéologique de Montpellier.

A Monsieur le Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

En qualité de Président et au nom de la Société archéologique de Montpellier, je me joins au monde savant et aux Sociétés archéologiques de France pour vous prier de faire agréer à la Société d'Anthropologie de Paris nos félicitations à l'occasion de son cinquantenaire.

Le Président, Vigié.

NIMES : Société des sciences naturelles de Nimes.

La Société des sciences naturelles de Nîmes s'associe de tout cœur aux fêtes organisées en l'honneur de l'illustre Broca et du cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le Président, Mazauric.

PARIS : Société préhistorique de France.

M. le Dr A. Guébhard, Président de la Société préhistorique de France, a présenté les félicitations et les vœux de cette Société à la Société d'Anthropologie.

PÉRIGUEUX : Société historique et archéologique du Périgord.

Société historique et archéologique du Périgord, envoie ses félicitations pour l'œuvre accomplie pendant cinquante années et souhaite avenir aussi brillant pour la science et la France.

Le Président, Marquis de Fayolle.

RUFFEC : Société archéologique et historique de la Charente.

M. Gustave Chauvet exprime les bons souhaits de la Société archéologique et historique de la Charente à la Société d'Anthropologie de Paris, pour la continuation de ses études sur l'homme par l'*observation* attentive de sa constitution physique, de son industrie, de ses mœurs et de son langage.

(*Lu en séance par* G. Chauvet).

SAINT-GAUDENS : Société des études du Comminges.

M. Anthyme Saint-Paul, en son nom personnel et comme président de la Société des Etudes du Comminges, siégeant à Saint-Gaudens, adresse à Monsieur le Président de la Société d'Anthropologie de Paris, à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette grande association savante, ses félicitations et ses vœux, lui rappelant que la Comminges est le pays des cavernes d'Aurignac, et que l'Anthropologie y est dignement représentée en ce moment par son vice-président M. le Dr Chopinet.

Télégr. : Dr Chopinet, vice-président, et bureau Société des Etudes du Comminges adressent à la Société d'Anthropologie et à son digne président leurs plus chaleureuses félicitations.

Chopinet.

SAINT-GIRONS : Société des études du Couserans.

La Société des Etudes du Couserans à Saint-Girons (Ariège), tient à s'associer à la célébration du cinquantenaire de la Société d'Anthropologie qui fut l'initiatrice de toutes les autres dans le monde entier et qui, sous l'active impulsion de Paul Broca et autres maîtres de la science fit une œuvre si féconde. Elle rappelle avec plaisir que dans son rayon d'études se trouvent les grottes de Massat, les premières grandes stations préhistoriques fouillées dans les Pyrénées, les abris de Saint-Lizier, la nécropole de Bordes-sur-Lez, les grottes d'Eulène et même Marsoulas et le Mas-d'Azil. Elle envoie donc à sa grande sœur scientifique un confraternel hommage.

Le Président, De Bardies.

Les Vice-Présidents, J. Signorel et Comte Begouen. *Le Secrétaire*, Teulié.

TOULOUSE : Académie des sciences, des inscriptions et belles lettres.

L'Académie des sciences, des inscriptions et belles-lettres de Toulouse adresse à la Société d'Anthropologie, à propos de son cinquantenaire, ses félicitations pour la grande autorité qu'elle a acquise dans le monde scientifique par ses travaux et par son enseignement et lui envoie, en même temps, ses meilleurs souhaits pour son avenir.

Le Président, Maurel.

TOULOUSE : Société archéologique du Midi de la France.

Monsieur le Président,

La Société archéologique du Midi de la France publiait, dès 1835, des mémoires sur les cavernes funéraires, les camps gaulois, les armes de silex. Les découvertes effectuées plus tard autour de Toulouse par les divers fondateurs de la préhistoire l'ont trouvée attentive et toujours sympathique. Elle a suivi avec le plus vif intérêt les progrès de l'Anthropologie. Elle sait le grand rôle de Paul Broca. Elle a pu apprécier, par de nombreuses communications, les services des œuvres fécondes de ce maître si regretté.

En particulier, elle tient en très haute estime la Société d'Anthropologie de Paris, mère de toutes les sociétés qui se consacrent, dans le monde, aux mêmes études.

Puisque votre compagnie savante célèbre solennellement le cinquantenaire de sa fondation, accueillez en ce jour de fête scientifique et *française* le salut cordial et les chaleureuses félicitations de la Société archéologique du Midi.

Agréez, vous-même, Monsieur le Président et veuillez transmettre autour de vous, nos compliments pour un passé si honorable, nos vœux et nos espérances pour l'avenir.

Le Secrétaire général, E. Cartailhac. *Le Président*, J. de Lahondès.

TOULOUSE : Société d'histoire naturelle et des sciences biologiques et énergétiques de Toulouse.

Monsieur le Président,

Je suis heureux d'adresser à la Société d'Anthropologie de Paris, à l'occasion de son cinquantenaire, les félicitations et les vœux de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.

Les naturalistes Toulousains, qui se sont toujours si vivement intéressés aux travaux de paléontologie humaine, se réjouissent de vos succès qui resteront parmi les plus beaux de la science française.

Le Président, Léon Jammes, *Professeur adjoint de zoologie à la Faculté des Sciences.*

Le Secrétaire Général donne également lecture des lettres et télégrammes de félicitations reçus de membres étrangers de la Société :

MM.

S. A. S. le Prince Albert Ier de Monaco, membre de l'Institut de France ;

John Beddoe, Vice-Président du Royal Anthropological Institute de Londres ;

Le Comm. Prof. Giuseppe Bellucci, recteur de l'Université de Perugia ;

Le Prof. Dr Moriz Benedikt, professeur à l'Université de Vienne ;

Sir Edward Brabrook, ancien Président du R. Anthrop. Inst. de Londres;

Le Dr Georges Buschan, de Stettin ;

M. G. Cumont, de la Société d'Anthropologie de Bruxelles;

M. Dupont, Directeur du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique;

Le Dr Giuffrida-Ruggeri, prof. à l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Naples;

Le Prof. Guido Cora, directeur du *Cosmos*, à Rome ;

Le Prof. Moriz Hoernes, du Prähistorischer hehrapparat de l'Université de Vienne ;

Le Prof. Haddon, de l'Université de Cambridge;

Le Prof. Fr. Heger, Directeur de la section anthropologique et ethnographique du Musée d'Histoire naturelle de la Cour de Vienne ;

Le Prof. Arturo Issel, professeur de géologie à l'Université de Gênes;

Le Dr Ten Kate, explorateur ;

Le Prof. J. Kollmann, professeur de zoologie à l'Université de Bâle ;

Le Prof. H. Matiegka, professeur à l'Université de Prague ;

Les docteurs Minovici de l'Institut médico-légal de Bucharest ;

Le Prof. Oscar Montelius, de Stockholm ;

Le Prof. Dr Gustav Schwalbe, professeur et directeur de l'Institut Anatomique à l'Université de Strabourg ;

Le Prof. Petrini, de Galatz;

Le Prof. Pigorini, Directeur des Musées préhistorique, ethnographique et Kirchérien de Rome ;

Le Prince Poutiatine, de Saint-Pétersbourg;

Le Dr CH. READ, conservateur au British Museum, ancien Président du R. Anthr. Institute;
Le Prof. Dr GUSTAV RETZIUS, Directeur de la Station Zoologique de Suède.
M. ROUDANOWSKY, Consul de Russie à Malte;
Le Comm. STEPHEN SOMMIER, secrétaire général de la Société italienne d'Anthropologie de Florence;
Le Prof. Dr L. STIEDA, de l'Université de Kœnigsberg;
Le Prof. Dr AURÈL VON TÖRÖK, directeur du Musée Anthropologique à Budapest;
Le Dr WATEFF, Directeur de la santé publique en Bulgarie;
Le Dr A. WEISBACH, General-Stabsarzt, à Gratz.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

ALLEMAGNE.

L'ANTHROPOLOGIE EN ALLEMAGNE

PAR M. W. WALDEYER,
Professeur d'Anatomie à l'Université de Berlin.

Monsieur le Président,
Messieurs,

En remerciant d'abord vivement au nom de la Société d'Anthropologie de Berlin la Société d'Anthropologie de Paris de la bienveillante et honorable invitation pour son Cinquantenaire, je vous prie, M. le Président, de vouloir bien me permettre que je puisse donner mon rapport dans ma langue maternelle.

Sie wissen, meine hochgeehrten Herren, dass vor allem RUDOLF VIRCHOW es war, dessen Initiative und unermüdlicher Fürsorge wir die Organisation der anthropologischen Forschung in Deutschland verdanken. Was P. BROCA, aus dessen Schriften ich hauptsächlich die Anregung zu anthropologischen Studien geschöpft habe, für Frankreich war, das war RUDOLF VIRCHOW für Deutschland. Neben ihm wirkten JOHANNES RANKE, LINDENSCHMIT, VOSS, LISSAUER und manche Andere.

Seit sieben Iahren ist VIRCHOW nicht mehr unter den Lebenden, stets tief betrauert und verehrt von allen, denen die anthropologische Forschung am Herzen liegt. Und ich weiss, dass VIRCHOW

auch in Ihrer Mitte viele Verehrer und Freunde hat. Die meisten derjenigen, welche mit VIRCHOW am Werke waren, weilen gleichfalls nicht mehr unter den Lebenden; noch im vorigen Jahre ist LISSAUER von uns geschieden. Wir freuen uns aber alle JOHANNES RANKE, den langjährigen Generalsekretär der Deutschen anthropologischen Gesellschaft, noch in voller Rüstigkeit in unserer Mitte zu haben.

Unsere Organisation ist Ihnen bekannt: wir haben eine grössere für ganz Deutschland bestehende Gesellschaft, die « Deutsche Anthropologische Gesellschaft » deren Generalsekretär bis vor kurzem JOHANNES RANKE war; z. z. ist es Professor Dr THILENIUS, Direktor des Völkerkunde-Museums in Hamburg. Dann haben wir in allen grösseren Städten, insbesondere in Berlin, München und Leipzig, Museen und Ortsvereine, welche Zeitschriften herausgeben. Mir ist von dem hier anwesenden Vertreter der anthropologischen Gesellschaft in Leipzig, Herrn Professor WEULE, der ehrenvolle Auftrag geworden in seinem Namen auch die Glückwünsche der Leipziger Gesellschaft hier zum Ansdruck zu bringen.

Die Museen, auch mehrere der in den kleineren Orten begründeten, bergen viel Werthvolles. Sehr reichhaltig ist das grosse Berliner Museum für Völkerkunde, welches 1886 eröffnet wurde und lange Zeit unter der Oberleitung BASTIAN's stand. Auch die Berliner anthropologische Gesellschaft, deren Vorstand wechselt — gegenwärtig besteht er aus den Herren VON DEN STEINEN (Vorsitzender) SCHUCHHARDT und WALDEYER (Stellvertreter des Vorsitzenden), v. LUSCHAN, OLSHAUSEN und TRÆGER (Schriftführer) und SÖKELAND (Schatzmeister) — besitzt eine eigene Sammlung namentlich von Rassen-Schädeln, die zum grössten Theile aus R. VIRCHOW's Nachlasse stammen. Durch Herrn v. LUSCHAN, der heute gleichfalls in unserer Mitte weilt, ist die Schädel-und Skeletsammlung des Museums für Völkerkunde sehr ansehnlich vermehrt worden. Im ganzen ist die Zahl der Rassenschädel, welche die beiden ebengenannten Sammlungen mit Einschluss des Anatomischen Institutes in Berlin besitzen, auf rund 12000 zu beziffern. Auch die Münchener und Leipziger Sammlung sind reichhaltig und jüngst hat G. SCHWALBE in Strassburg gleichfalls eine sehr werthvolle Sammlung zusammengebracht. Auch die Breslauer und Bonner-Sammlung, erstere lange unter GREMPLER's, letztere unter SCHAAFHAUSENS Leitung, sind besonders zu erwähnen; desgleichen die Königsberger und Stuttgarter Schätze, bei denen wir der Thätigkeit der Herren FRAAS, Vater und Sohn begegnen. Danzig, wo LISSAUER lange Zeit thätig war, Schwerin, welches LISCH und BELTZ

viel verdankt, insbesondere aber Hamburg mit seinen grossen Beständen, die demnächst in dem neuen, nach Thilenius' Plänen erbauten Völkermuseum vereinigt werden sollen, dann Freiburg in B., Frankfurt a/M. und Mainz, wo Alexander Ecker, Lucae und Lindenschmit wirkten und endlich Göttingen, wo sich die Blumenbach'sche Sammlung befindet, sind gleichfalls hervorzuheben.

Was in Deutschland noch fehlt, sind *ad hoc* eingerichtete Unterrichts-Institute an den Universitäten mit ordentlichen Professuren für die gesammten anthropologischen Disziplinen. Bis vor kurzem war München die einzige Universität, bei der ein eigenes anthropologisches Institut mit einem Ordinarius als Direktor in der Person Johannes Rankes bestand. Ich freue mich mittheilen zu können, dass nun auch für Berlin eine ordentliche Professur für die anthropologischen Wissenschaften begründet ist, indem F. v. Luschan zum ordentlichen Professor für diese Fächer in der philosophischen Fakultät vor kurzem ernannt wurde. Von Luschan hat zwar als Extraordinarius seine ganze Zeit, die ihm die Verwaltung seiner Museums-Abtheilung und seine sonstige Thätigkeit liess, für Unterrichtszwecke verwendet und manchen Schüler zu eigener Thätigkeit herangezogen, doch fehlte ihm wie dem von ihm vertretenen Fache bislang die vollberechtigte masgebende Stellung. Wir werden in Berlin nicht müde werden, nun auch noch auf die Schaffung einer eigenen *ad hoc* erbauten Unterrichts-Austalt zu dringen.

Ich berichte ferner von einem bemerkenswerthen Unternehmen, welches jüngst unter Mitwirkung der Leitung des Königlichen Museums für Völkerkunde, der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte und der Deutschen anthropologischen Gesellschaft zu Stande gekommen ist.

Um den Interessen der Prähistorie gerecht zu werden, sollen von jetzt ab besondere Sitzungen für diesen Zweig der anthropologischen Disziplinen abgehalten werden und es ist die Gründung einer besonderen prähistorischen Zeitschrift gesichert, die unter der Redaktion der Herren Schuchhardt (Berlin), Seger (Breslau) und Schumacher (Mainz) in Quartalsheften erscheint. Das erste Heft wird demnächst zur Ausgabe gelangen.

Gleichzeitig ist unter dem Vorsitze von Kossinna (Berlin) ein prähistorischer Verein gegründet worden, der gleichfalls eine Zeitschrift unter dem Titel « Mannus » herausgiebt; das erste Heft ist vor wenigen Tagen erschienen.

An letzter Stelle möchte ich einen Gegenstand zur Sprache bringen und insbesondere hier, bei Gelegenheit dieser Feier, an der

alle interessirten Kreise theilnehmen; es handelt sich um die Schaffung von Reservatgebieten für unsere Anthropoiden. Seit so hohe Preise für Skelete und Häute dieser uns am nächsten stehenden Thiere geboten werden und man sie selbst lebend als höchst zu bewertende Ausstellungsobjekte in unseren zoologischen Gärten und wandernden Menagerien kennen gelernt hat, sind diese Geschöpfe ihres Lebens nicht mehr sicher. Man kann es schon jetzt voraussagen, dass, wenn nicht besondere Schutzmassregeln getroffen werden, bei der Hundertjahrfeier dieser hochansehnlichen Gesellschaft kaum ein lebender Anthropoide mehr existiren wird, wenngleich ihre Zahl heute noch recht ansehnlich ist. Nun hat aber unbestreitbar das Studium dieser Thiere, namentlich das Studium ihrer Biologie, auch für die Anthropologie ein hohes Interesse; darüber in diesem Kreise Worte zu verlieren ist überflüssig. Das wenige, was wir von dem Leben der Anthropoiden wissen und das, was wir in der Gefangenschaft an ihnen beobachten können, genügt dem wissenschaftlichen Bedürfnisse durchaus nicht. Die königlich Preussische Akademie der Wissenschaften hat daher an ihre vorgeordnete Behörde den Antrag gerichtet Schutzgebiete für die Anthropoiden in den Deutschen Kolonien Afrikas einrichten lassen zu wollen, die zugleich als Beobachtungs-Stationen dienen sollten. Wir geben uns der Hoffnung hin, dass alsbald die Einrichtung von biologischen Beobachtungs-Stationen in Reservatgebieten folgen wird. Ich richte an die hier anwesenden Anthropologen die dringende Bitte Sorge tragen zu wollen, dass solche Reservatgebiete in allen Gegenden, wo Anthropoiden leben, zu stande kommen: je eher, desto besser, denn es ist Gefahr im Verzuge!

Messieurs,

En terminant mon rapport je souhaite, que la Société d'Anthropologie de Paris, qui regarde aujourd'hui un travail incessant et fructueux d'un demi-siècle, marchera toujours en tête et j'espère que plus nos travaux sur l'homme et sur l'humanité feront élucider les grandes questions d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Préhistoire, plus nous serons convaincus, que nous sommes tous membres d'une même grande famille.

ANGLETERRE.

FIFTY YEARS OF ANTHROPOLOGY IN GREAT BRITAIN AND IRELAND

BY M. WILLIAM RIDGEWAY,
Sc. D., hon. LLD, hon. Litt. D. Fellow of the British Academy,
Professor of Archeology in the University of Cambridge,
President of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, etc.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

I feel it to be a very great honour to have the privilege of speaking on this auspicious occasion on behalf of the United Kingdom, as well as on behalf of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland. Myself an Irishman I represent especially that part of the United Kingdom which has had in the past many ties with France. I am proud to say that I have in my veins the blood of French ancestors who settled in Ireland more than two centuries ago, adding one of the best elements to that extraordinary blend of which our nationality consists. Today I must not deal with the races of the United Kingdom, but I must confine myself to the progress of the Science of Anthropology in the United Kingdom during the last fifty years. It was on the Physical side that the first steps towards a Science of Man were made. Already some anatomists had begun to feel their way towards a wider study of the human frame. But it was not until the last half century that any real advances were made in this study. The researches of Greenwell into British Barrows, and the studies of Rolloston on the skulls found therein marked a new departure, whilst Thurnam in his Crania Britannica made the first approach to a survey of the existing cranilogical evidence for purposes of Ethnology. But the chief contribution made by England to Anthropology, as indeed to almost every other side of Science, was that made by Charles Darwin in his Descent of Man. In that great work Darwin laid down on the broad basis of Evolution, once and for all the scientific study of everything that pertains to Man. Huxley, Darwin's great disciple, in his address to the British Association in 1878 pressed home the principles of his master, whilst in his lectures are embodied the first scientific attempt at a systematic Ethnology of the United Kingdom.

As yet only the Physical side of Man had been studied, but Darwin in his Expression of the Emotions opened up a new field of inquiry. Sir Henry Maine in his Ancient Law laid the founda-

tions of the study of Comparative Institutions, to which such magnificent contributions have been made in France, for example by M. Fustel de Coulanges. Later on Prof. Tylor in his Primitive Culture gave a great impetus to the broader study of Technology and Primitive Sociology whilst his Doctrine of Animism set in motion ideas respecting the origins of Religion which are bringing forth a rich harvest in the works of Andrew Lang, Frazer and others in England and in those of Salomon Reinach and others in this country.

But on the other hand we have no work to compare with the magnificent series of contributions to the knowledge of Palaeolithic Man made by the brilliant French savants who have searched the Caves of Southern France, although Boyd Dawkins in his Cave Hunting has done almost all that was possible for the caves of England. But it is only within the last three years that systematic excavations have been carried out in some of the caves of Ireland.

We are proud to recall the fact that the Englishman Henry Christy had an honourable share along with Lartet in the Reliquiae Aquitanicae.

Hitherto I have only spoken of individual efforts. The establishment of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland nearly forty years ago marks the beginning of a new era in England in the systematic study of Anthropology.

From its inception it has steadily grown in numbers and influence, and its *Journal* and its smaller publication, called *Man,* have garnered up and are garnering much valuable material concerning the physique, institutions, religions and art of primitive races, especially of those within the British Empire. The Anthropological Institute has had to carry on by voluntary effort, what in a more enlightened country such as France, is regarded as one of the duties of the State.

In the two old English Universities Anthropology has now become a recognised part of their studies, the first step in this advance having been taken by Cambridge which in 1904 established a Department of Anthropology. Two years later Oxford followed that example, and now both Universities give systematic teaching in and confer Diplomas for proficiency in Anthropology.

In 1908 I proposed a scheme for an Imperial Bureau of Anthropology to be established within the Anthropological Institute. In my presidential address to the Anthropological section of the British Association for the Advancement of Science I urged the

importance of such a Bureau to our administrators who have to govern Asiatic and African races, to the manufacturer and to the trader. A memorial to our Government was signed by many leading Indian and Colonial adminstrators, including Governor-generals, and Lieutenant-Governors, and by many leading ship-owners, manufacturers and merchants. We asked for only 12500 francs a year. The Prime Minister received my deputation, but though he made the important declaration that a knowledge of Anthropology was now indispensable for our Indian and Colonial administrators, he held out little hope of a grant of money. If then in the United Kingdom we have not done all that we ought to extend the study of Man, I beg you to remember that the Anthropological Institute has to depend upon the subscription of its members. Your distinguished Society has long been recognised as of public utility by the State. Noble was your founder Noble were his colleagues and his successors, and in the name of the anthropologists of the United Kingdom I pray that you society may ever carry forward the study of Man in a way worthy of the grand traditions of France.

ANTHROPOLOGY AT THE UNIVERSITY OF OXFORD

PAR M. ARTHUR THOMSON,
Professor of Human Anatomy in the University of Oxford.

Monsieur le Président,

In obedience to your instructions, I shall endeavour very briefly to outline the developments which have taken place within recent years in connexion with the study of Anthropology in the University which I have the honour to represent.

I hesitate however to speak in the names of other British Institutions since some of their representatives are doubtless here to address you on thei behalf.

In regard to Oxford, we lay claim with some satisfaction, to have been the first of the British Universities to recognise the claims of Anthropology as a branch of higher education. For, so long ago as 1884, we appointed Dr E. B. Tylor, so universally acclaimed as one of the most enlightened exponents of this branch of study, to a University Readership in Anthropology. Not long afterwards, Anthropology was introduced into the curriculum of our Honour school of *Literæ Humaniores* as a special subject. This

recognition, however, availed us little, as the heavy burden on the shoulders of these who elected to take their honours degree in the « Greats » school, wus such, that few, if any, availed themselves of the opportunity of specialising in this particular branch of knowledge. About the year 1885, our University received from the late General Pitt Rivers the munificent gift of his entire collection illustrative of the comparative Study of the Arts of Man, especially treated from the point of view of their origins and developments. This collection, which under the fostering care of M. Henry Balfour has become one of the most important in the British Isles, if not in Europe, is now a centre which attracts the cultured from every quarters of the globe. For herein the grouping of the objects is so arranged as to enable the student to obtain a conspectus of the utilitarian and æsthetic arts, such as is not possible, when the same or similar objects are exhibited in a geographical arrangement.

Of other institutions in Oxford which furnish opportunities for study and research, the Ashmolean Museum and Indian Institute should be mentioned; whilst the craniological collection, and the anthropometric laboratory in the University Museum provide for the requirements of those who are interested in physical anthropology.

Dr Tylor's endeavours to promote the studies which he had so much at heart received the cordial approbation of the University, and in 1895 he was promoted to the status of a full professorship.

As yet, however, owing to the stress of the examination system in other subjects, Anthropology had not received that recognition to which its importance entitled it : A fuller appreciation of its claims as a subject of University Education was slowly but surely being felt, and when, a few years ago, it was proposed to make it the subject of a special Diploma, not only was all opposition to such a course withdrawn, but the University accepted the responsibility of instituting a suitable curriculum, and established adequate and appropriate Examinations for the Diploma.

With the details of the scheme I will not trouble you. I have handed to your secretary copies of the official documents relating to the regulations, the courses of lectures, and the work of the candidates.

It is too soon, perhaps, to lay claim to established success, but there is abundant evidence to lead us to hope that the educational value of Anthropology will be in the future more fully recognised. The Governor General of the Egyptian Sudan insists on a partial course of instruction on Anthropology as a part of the trai-

ning of the probationers for the Sudan civil service, and we are now in treaty with the Ministers of India and the Colonies for a like insistance on the teaching of the officers under their control.

In yet another direction may the influence of Oxford be felt. By reason of the munificent benefaction of the late M. Cecil Rhodes, a large number of colonial students come to our ancient University to complete their education and widen their views. A certain proportion of these are availing themselves of the opportunities we now afford of acquiring a more intimate knowledge of the moral codes, and religious practices and beliefs of the races among whom they dwell. In this way we hope not only for an extension of our knowledge of all that concerns Anthropology in its wider sense, but also for a keener sympathy, and closer bond of union between ourselves and the peoples it is our privilege to govern and control.

AUTRICHE-HONGRIE.

L'ANTHROPOLOGIE EN AUTRICHE-HONGRIE

PAR M. LE BARON D'ANDRIAN WERBURG,
Délégué de la Société d'Anthropologie de Vienne.

Messieurs,

Inutile de développer devant vous les découvertes retentissantes, et en grande partie françaises, qui ont permis de formuler plus précisément le problème d'une histoire naturelle de l'homme.

Mais l'énergie française ne s'est pas contentée d'une formule abstraite, elle a mis la main à l'œuvre. Le monde entier a profité de votre initiative courageuse. En acceptant la mission de vous transmettre de vive voix les sympathies et les félicitations de la Société d'Anthropologie de Vienne, je n'ai pas simplement rempli un devoir, j'étais heureux de pouvoir vous exprimer ma reconnaissance du rôle fécond que vous avez joué dans l'histoire de notre science. Vous avez frayé une route qui semblait presque impraticable. En maintenant inflexiblement les principes sévères de Broca, vous avez préservé notre jeune science d'erreurs dangereuses. Nous souhaitons vivement que la prospérité de votre Société et son influence stimulante sur les études anthropologiques aillent toujours en croissant.

Nous avons suivi l'impulsion de l'assemblée des naturalistes

allemands à Innsbruck 1869 en fondant la Société d'Anthropologie de Vienne le 13 février 1870. Notre premier noyau se composait de géologues, de professeurs de médecine, du professeur germaniste M. Scherer et surtout du professeur de linguistique comparée Frédéric Müller. Notre premier président fut le célèbre professeur d'anatomie pathologique Baron Charles Rokitansky. Malgré son adhésion notre situation était difficile au commencement par l'opposition sourde des anciennes disciplines et surtout du monde des études classiques, qui dominait alors dans les sphères intellectuelles. On contestait à l'anthropologie le titre de science, pour la majorité elle n'était qu'un galimatias de matériaux hétérogènes, n'ayant ni définition ni limites précises. Quelques naturalistes combattaient l'adaptation de leur méthode descriptive à l'histoire naturelle de l'homme.

Malgré ces obstacles nous avons trouvé des mécènes généreux, à leur tête l'Empereur François-Joseph, et des hommes courageux parmi nos confrères, qui ont commencé de chercher les habitations lacustres dans les lacs de la Haute-Autriche, dans les tourbières de Laibach. Le comte Wurmbrandt a découvert la contemporanéité de l'homme avec le mammouth dans le Löss de la Moravie. Le D[r] Much a exploré la Basse-Autriche, ainsi que le « Mondsee ». M. Szombathy a travaillé dans tous les pays de la Monarchie (Wies, Gurina, Santa-Lucia, etc.) M. Hörnes a étudié la Bosnie. Il a dirigé l'exploration archéologique des provinces occupées.

Notre exemple a été suivi en Hongrie, en Bohème, en Moravie. Les grands propriétaires ont fait faire des fouilles sur leurs terres. Tous les directeurs des musées provinciaux se sont mis peu à peu au préhistorique. L'Académie des Sciences de Vienne a formé une « commission préhistorique », qui subventionne et publie des travaux. Le gouvernement a fait explorer des localités importantes en Bosnie. Notons aussi les belles recherches des Polonais en Galicie. En même temps on a créé des sections préhistoriques au Musée impérial de Vienne, au Musée national de Budapest, aux Musées provinciaux, à Sarajevo.

La coopération de nos confrères slaves nous a valu les découvertes de l'homme paléolithique de Krapina (Croatie), par M. Gorjanovic-Kramberger, de Brünn (Makowsky), et des représentants du type de Cro-Magnon dans le « Löss » de Predmost (Moravie), par M. Maska. Szombathy y a ajouté un autre de la grotte du prince Jean près de Lautsch (Moravie).

Je n'ose à peine vous rappeler la publication importante de

M. L. Pic, conservateur du musée de Prag, du Hradisht de Stradonitz qui a été traduit en français par M. Dechelette.

En Hongrie l'influence stimulante du Congrès international d'anthropologie à Budapest (1876) est incontestable. M. de Pulsky y a communiqué ses premières études sur l'âge du cuivre en Hongrie continuées ensuite par lui et le Dr Hampel. Ce dernier a décrit les « antiquités de l'âge du bronze » en Hongrie (1890). Nous lui devons aussi une publication magistrale des matériaux précieux de l'époque mérovinienne, conservés au musée national, au point de réunion de tous les musées locaux. Le baron de Miske publie un grand ouvrage sur une station des plus importantes comme centre de fabrication de bronzes, nommée Velem-Sent-Vid (Tome I, 1908). Le rev. P. Wosinsky a étudié et décrit entre autres l'enceinte fortifiée néolithique de Lengyel (1888-90).

L'université de Krakovie constitue un second centre indépendant, très ami avec nous. Une série de travaux archéologiques et anthropologiques sur les grottes galiciennes en est émanée. M. le professeur Isidor Kopernicki a eu l'avantage de travailler avec Broca. Grâce à cette influence, les Polonais nous ont devancé dans l'anthropologie physique.

Notre Société a organisé des relevés craniologiques des populations de la Basse-Autriche, de la Styrie, du Tyrol, de la Karinthie et de la Karniolie. Notre ancien Vice-président le Dr Weisbach a publié une série de monographies sur le physique des conscrits allemands et slaves. Nous mentionnons encore les beaux travaux sur la population tyrolienne des professeurs Toldt et Zuckerkandl. L'anthropologie physique des Tchèques a été étudiée par les professeurs H. Matiègka (Crania Bohemica 1891) et Lubor Niederle. Les mensurations des Magyars, Roumains et Slovaques ont été faites par les professeurs Lenhossek et de Iörök.

Nous avons publié en 1885 avec l'assistance de la Direction de Statistique administrative un relevé sur la coloration des yeux, des cheveux et de la peau des écoliers autrichiens.

Nos relations cordiales avec la Société d'Anthropologie allemande ont mené à des assemblées communes à Salzbourg, Innsbruck, Vienne, Lindau. Par la collaboration si précieuse avec les archéologues allemands et scandinaves, surtout avec l'infatigable Virchow, nous avons pu nous tenir au niveau scientifique de nos voisins, qui travaillent sous des conditions plus favorables.

L'intérêt de l'Autriche pour l'Orient est un effet de nos relations séculaires pacifiques ou belliqueuses avec la Turquie. L'étude des langues orientales et de l'histoire des peuples asiatiques en a pro-

tité en première ligne. L'ethnographie a marché d'abord à leur suite. Elle était aussi une occupation accessoire des naturalistes voyageurs. Des documents très importants furent fournis par les missionnaires.

Le système d'ethnographie de notre éminent confrère et vice-président, le professeur Frédéric Müller, a été le premier essai de réunir les points de vue de l'anthropologie physique avec ceux de la linguistique. Il a eu un grand succès bien mérité par l'étendue de son horizon et l'exactitude de ses méthodes linguistiques. Mais les parties ethnographiques de son manuel ne sont pas à la même hauteur. La psychologie des peuples primitifs y est complètement négligée.

Les noms de Budenz, Hunfalvy, Miklosich, Tomaschek, Reinisch, A. de Kremer, marquent autant d'étapes progressives dans la classification des Finno-Ougriens, des Slaves, des Hamites. M. de Kremer nous a fait revivre la civilisation islamite. Mais toute cette époque des grands philologues considère le folk-lore seulement du point de vue philologique. On repoussait avec un profond dédain la comparaison des traditions et superstitions des membres de groupes linguistiques différents.

L'observation est entrée dans ses droits par les explorations des pays du Balkan entreprises par MM. Ami Boué, de Hahn, Sax, Ficker, Kaniz. Après l'occupation de la Bosnie-Herzégovine notre Société a subventionné un relevé ethnographique de ces pays par M. Fr. S. Krauss. Il avait déjà publié autrefois un livre intéressant « Sitte und Brauch bei den Südslaven. »

A la liste de nos voyageurs ethnographiques modernes, Lenz, Holub, Paulitschke, Oscar Baumann, Guillaume Hein, P. Musil, Heger, Pöch, et des Hongrois Xantus (Borneo), Ladislas Biro (Nouvelle Guinée), nous devons ajouter ceux de S. A. I. et R. l'archiduc François Ferdinand, des comtes Béla Széchenyi, Ödön Zichy, Festetics, qui ont recueilli dans leurs voyages de très belles collections.

Une mention reconnaissante est due à notre confrère l'ethnographe et linguiste le R. P. W. Schmidt S. V. D. La carrière de ce jeune savant est exceptionnellement brillante par sa découverte de l'unité linguiste des langues austronésiennes avec celles d'un groupe austrasiatique très étendu dans les Indes. Son infatigable énergie lui permet en outre de faire l'éducation scientifique des missionnaires destinés au service en Afrique et en Austronésie, et de publier dans un excellent journal « Anthropos », fondé par

lui, les observations ethnographiques des missionnaires de toutes les nations européennes.

L'initiative de M. le professeur W. Schmidt nous est d'autant plus précieuse qu'elle est restée isolée. On a créé des sections anthropo-ethnographiques au Musée impérial d'histoire naturelle (1876) et au Musée national de Budapesth. Mais les Universités autrichiennes sont encore fermées à notre science. Il y a seulement des chaires d'archéologie préhistorique à Vienne, à Prague et à Krakovie. Nos pétitions nombreuses pour la création de chaires ethnographiques auxquelles s'est associé l'année precédente la Faculté de philosophie de l'Université de Vienne, n'ont pas eu de succès. Nous espérons que le Ministre de l'Instruction publique actuel, le comte de Stürkgh, qui est très bien orienté sur cette question, trouvera les moyens de la résoudre.

La variété ethnique de notre monarchie a dû favoriser décidément le développement de l'ethnographie autrichienne. L'intérêt pour nos différentes nationalités n'a pas seulement inspiré nos poètes. Nous devons au baron Czörnig, directeur du Bureau de statistique administrative, une ethnographie de la monarchie autrichienne (1855-1857), avec une carte excellente, qui restera toujours, malgré les fluctuations postérieures de la population, le point de départ pour l'appréciation absolument impartiale de la distribution des peuples divers.

Notre inoubliable prince héritier, l'archiduc Rodolphe, a conçu l'idée de réunir en égalité complète tous ces peuples dans une grande œuvre descriptive. Le programme purement ethnographique d'abord, fut modifié plus tard et élargi. Nous avons maintenu rigoureusement le point de vue, que chaque nation devait être décrites par ses indigènes. Non sans quelques efforts, toutes les exigences de l'ethnographie moderne ont pu être satisfaites. La première livraison de cet ouvrage de seize volumes a paru le 1er décembre 1885. Il éternise la mémoire de son auguste auteur, qui a voué jusqu'à la fin de sa vie si courte toute son attention et son appui efficace à ses collaborateurs.

Nulle part, en Europe, les impulsions de l'école romantique des frères Grimm n'ont trouvé un accueil plus enthousiaste que parmi les peuples slaves. Elles ont créé une vraie renaissance de leurs langues et de leurs littératures traditionnelles. Les premières collections folkloristes furent faites par Schafarik, Palacky, Vuk Karadcic (vers 1823). Le Musée national de Prague fut créé en 1818 d'après le modèle du Johanneum de Graz. La phase moderne de ce mouvement est inaugurée par les Polonais (Wisla

1887, Lud 1894 Lemberg; Materyaly antropologiczne i etnograficzne, Krakovie 1901). Les Tchèques ont suivi bientôt (Cesky lid 1891). L'origine incontestablement allemande du folk-lore tchèque atteste les rapports séculaires de ces peuples. Ce fait reconnu par les Slavistes compétents démontre la nécessité de modifier à fond l'appréciation mystique des traditions populaires avancée par J. Grimm. Tous les peuples ont assimilé des éléments étrangers dans leur folklore. Malgré ces exagérations, l'essor donné par les Romantiques a produit des effets très utiles. Nous lui devons la conservation des documents des cultures du passé et du présent dans les nombreux musées créés dans les derniers temps en Bohême, dans la Moravie et en pays slovake.

Il va sans dire que les Allemands de le Bohême, de la Moravie, de la Styrie, du Tyrol, du Salzburg, n'ont pas manqué à leur devoirs dans cette lutte pacifique. Vienne, Graz (Johanneum), Salzburg, Innsbruck (Ferdinandeum), ont des musées très riches.

La Société pour l'encouragement de la science et littérature allemande, à Prague, a fait paraître une série de publications sur le folk-lore de la Bohême allemande. Notons aussi les Bulletins de la Société folkloriste autrichienne rédigés par M. le Dr Haberland, le directeur du Musée folkloriste de Vienne, fondé par lui et le défunt Dr G. Hein.

Le folk-lore hongrois est cultivé très activement par M. Otto Hermann, l'explorateur des occupations primitives (Urbeschäftigungen). M. A. Hermann est l'éditeur du « Bulletin ethnographique ». Le Dr Joseph Janko, le collaborateur du comte Eugène Zichy, représente le folk-lore au Musée national. Vouons une parole de reconnaissance au Dr H. Wlislocki, qui fut le martyr de sa passion pour l'étude des Zigains.

Un chapitre de l'ethnographie autrichienne, l'étude des habitations rurales, nous a beaucoup occupé. Elle a été inaugurée en Allemagne par MM. Meitzen et le professeur Henning. Ces recherches ont été d'abord influencées par le sentiment national. Un de nos premiers champions sur ce terrain, le colonel Bancalari, a dit en 1895, qu'on avait cru d'abord que chaque race avait son type de maison, comme l'escargot sa coquille. Mais ces idées n'ont pas résisté à l'observation. En Autriche elles ont été toujours repoussées. Le professeur indo-germaniste à l'Université de Graz, le Dr Meringer, qui a considérablement précisé la méthode des recherches, se trouvait à la tête de l'opposition. Il a prouvé que les maisons tchèques de l'exposition tchecho-slave à Prague (1895), appartenaient au type nommé haut-allemand ou franc. M. Bünker a

obtenu le même résultat en examinant les maisons magyares, allemandes, slaves, roumaines, réunies à la grande exposition hongroise de Budapesth (1896). Des recherches postérieures dans ce royaume ont confirmé les premières observations. Même les ustensils de ménage, choisis scrupuleusement dans chaque localité, ressemblent beaucoup à ceux de nos maisons alpines (Meringer).

M. Meringer, envoyé en Bosnie-Herzégovine, par l'Académie des Sciences de Vienne, y a constaté une des formes les plus primitives du haut-allemand. Le slaviste distingué de Gratz, le Dr Murko, confirme que ce type s'est étendu des frontières françaises par la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Croatie, jusqu'en Serbie. Il s'est arrêté aux frontières de la Bulgarie et ne se trouve non plus en Macédoine. Son invasion en Serbie est tout à fait récente. Elle date de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Au sud de la Goritie, au bord de l'Adriatique, en Dalmatie, au sud du Montenegro, en Albanie, le type roman ou italien, la maison à cheminée, domine absolument (Murko Geschichte des volksthümlichen Hauses bei den Südslaven Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft Wien Band XXXV und XXXVI (1905 und 1906).

Il va sans dire, que l'unité du type n'entrave pas les nombreuses variétés locales. Nous ne contestons non plus que, sous de certaines conditions restreintes, un type spécial, comme le bas saxon, a pu conserver une importance ethnographique relative. Les régions germaniques contiennent plusieurs types, dont seulement le « haut allemand » s'est propagé par ses bonnes qualités dans toute l'Europe centrale. Meringer est convaincu de son origine dans la zone de contact entre les Romains et les Germains. D'après lui, le poêle en briques, la marque caractéristique du haut allemand est une invention romaine (comparez Meringer, *la Maison allemande*, 1906). Le nom de notre type se rattache à la contrée de son origine. Malgré sa grande extension il n'embrasse pas toute l'Allemagne. Il n'est pas un type « national », plutôt une onde culturelle.

Nos efforts sur ce terrain ont été couronnés par l'adhésion de l'Association autrichienne des ingénieurs et architectes de Vienne. Cette Société, qui dispose de plus grandes ressources financières et techniques que nous, a pu réunir dans une grande publication magistrale tous les éléments nécessaires pour la continuation de ces études. Des publications analogues ont paru dans la même année (1901) en Allemagne et en Suisse. Vous nous avez devancé par votre « Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons types 1894 ».

L'étude comparative de ces documents nous permettra de suivre de près les courants de la culture du foyer en Europe et de fonder solidement l'histoire de la culture des grandes masses.

Permettez-moi, Messieurs, d'attirer pour un instant votre attention sur le fait intéressant de la prépondérance des linguistes dans ces recherches. Elles sont poussées activement par les professeurs Meringer (indogermaniste), Murko (slaviste), Much (germaniste), *last not least,* par le célèbre romaniste Hugo Schuchardt. Leurs efforts visent à une réforme de la linguistique comparative et de l'étymologie par l'étude des objets comme points de départ pour la phylogénie des mots. M. Schuchardt demande à cet effet des dictionnaires avec gravures (Larousse), et des musées folkloristes, qui ne sont pas assez appréciés dans les grands centres. Il accentue leur importance pour l'étude de l'histoire des mots et des dialectes. Ces principes l'ont guidé dans ses belles recherches sur les noms des instruments de la pèche et de quelques ustensiles de ménage.

M. Meringer vient de m'annoncer l'apparition du premier volume d'une nouvelle revue, « Wörter und Sachen, culturhistorische Zeitschrift für Sprachund Sachforschung ». En même temps, il m'a fait part, qu'une réunion folkloriste allemande aura lieu à Graz du 27 au 30 septembre, à l'occasion de la 50e Assemblée des philologues allemands. Ces réunions ne manqueront pas d'appuyer ce mouvement, favorisé d'ailleurs en Allemagne par Brughmann, Schrader, etc.

Mais nous n'avons pas à faire avec un fait isolé. Les rapprochements notoires de l'Archéologie classique et du préhistorique, de l'Ethnologie psychologique aux disciplines historiques, nous indiquent une solidarité croissante des deux camps si opposés jadis. Leur coopération intime nous garantira la solution du grand problème de l'Anthropologie, l'histoire naturelle de l'homme physique et psychique.

BELGIQUE.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

Délégué : Dr Victor Jacques
Secrétaire général.

Messieurs,

Le 27 février 1882, sous la présidence de Léon Vanderkindere,

professeur d'histoire à l'Université, se constituait à Bruxelles une Société d'anthropologie. Dans un discours prononcé à cette occasion, Léon Vanderkindere faisait ressortir le contraste qui existait entre la Belgique et les pays voisins au point de vue des études anthropologiques. « Si, chez nous, disait-il, grâce aux travaux de « Schmerling, de Spring et de quelques autres, en tête desquels « il faut surtout mentionner le savant directeur du Musée d'histoire naturelle, M. Edouard Dupont, l'archéologie préhistorique « a pu accomplir de grand progrès, les autres branches de l'an- « thropologie n'ont été étudiées que par un très petit nombre de « personnes. Au contraire, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, « possèdent des Sociétés d'anthropologie florissantes. A la suite du « Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à « Bruxelles en 1872, une première tentative avait été faite pour « constituer une Société d'anthropologie ; cette tentative n'a pas « abouti. Depuis un certain temps cependant l'apparition de quel- « ques nouveaux travaux semble indiquer un goût plus marqué « pour les sciences anthropologiques. D'autre part, un cours d'an- « thropologie va s'ouvrir à l'Université. Le moment paraît donc « opportun pour renouveler l'essai. »

Et puis encore dans un autre discours prononcé un mois plus tard, proposant un programme à l'activité de ses collègues, Léon Vanderkindere disait : « A côté de l'étude physique de « l'homme, l'histoire et l'archéologie revendiquent leur place : « elles reconstitueront le passé de l'homme ; la géologie et la pa- « léontologie aideront à faire comprendre quand et comment il a « apparu sur la terre.

« D'autres sciences encore pourront apporter leur tribut à l'an- « thropologie : l'homme ne doit pas seulement être étudié à l'état « normal dans la succession des siècles et dans les diverses par- « ties du monde ; la maladie se transforme comme l'être auquel « elle s'attache : l'histoire de la médecine et la géographie médi- « cale doivent donc, dans une certaine mesure, être considérées « comme des sciences anthropologiques. L'anthropologie peut « cependant encore trouver trop étroites les limites que nous ve- « nons de lui tracer : elle a le droit de s'étendre en dehors des « sciences naturelles et historiques et de faire rentrer les sciences « philosophiques dans son domaine : la psychologie comparée des « peuples, le droit comparé dans le présent et dans le passé doi- « vent lui fournir leur contingent de faits. L'anthropologie offre « donc des sujets d'étude pour tout le monde ; elle touche à toutes « les sciences, et notre Société peut réunir tous ceux qui cherchent

« à se connaître eux-mêmes, quel que soit d'ailleurs le domaine « spécial de leurs études. »

Je n'ai pas l'intention de vous démontrer par le détail comment la Société d'anthropologie de Bruxelles a rempli le programme que lui avait tracé son premier président. Les travaux de ses membres, qui remplissent les vingt-sept volumes parus de son Bulletin, en témoignent mieux que je ne le pourrais faire. Il me sera toutefois permis de rappeler que nombre de ces travaux ont fait accomplir aux sciences anthropologiques quelques progrès sérieux. Aussi, n'est-ce pas sans un orgueil légitime que nous avons enregistré et les éloges, qui souvent sont venus nous encourager, et même les critiques, qui parfois ne nous ont pas été ménagées : on ne parle pas des travaux sans valeur ; mais on discute ceux qui présentent quelques idées ou quelques faits nouveaux.

Broca n'avait réuni, nous dit l'histoire, à sa séance de fondation de la Société d'anthropologie de Paris, que dix-neuf membres. Plus heureuse peut-être, mais peut-être bien parce que c'était vingt-trois ans plus tard, la Société d'anthropologie de Bruxelles en comptait quarante-cinq le jour de sa séance inaugurale. Mais, tandis qu'aujourd'hui les listes de vos membres s'illustrent de tant de milliers de noms, et que parmi ceux-ci ceux des travailleurs effectifs, des ouvriers de la science, sont légion, nous, forcément plus modestes, nous ne pouvons grouper, dans le champ que nous exploitons, que quelques centaines de personnes.

C'est que chez nous, d'une part, nous ne rencontrons peut-être pas toutes les sympathies dont vous jouissez auprès du grand public et nous n'avons pas droit à la protection légale qui vous entoure et que, d'autre part, dans notre pays, où, suivant l'expression d'un de nos présidents, les sociétés sont nombreuses et exigent le partage des activités scientifiques, la Société d'anthropologie ne centralise pas tous les travaux relatifs aux sciences anthropologiques. Pour établir le bilan des études anthropologiques en Belgique, nous devons, en effet, tenir compte des travaux épars dans les publications de nombreuses sociétés d'archéologie, et notamment de l'Académie d'archéologie, de la Société d'archéologie de Bruxelles, de l'Institut archéologique de Liège, pour ne citer que les principales, et aussi de l'Institut de sociologie, de la Société belge de géographie et de deux puissantes Sociétés de géologie.

Je n'ai nul mandat de parler en leur nom.

Je crois cependant pouvoir être l'interprète de ceux de leurs membres qui ne sont pas représentés dans ces assises solennelles, comme je suis l'interprète des membres de la Société d'anthropologie de

Bruxelles, en vous disant toute l'admiration que nous éprouvons en présence du labeur colossal que représentent vos cinquante années d'existence, en vous apportant nos plus chaleureuses et nos plus cordiales félicitations, et en vous priant d'agréer les vœux que nous formons pour la grandeur et la prospérité de la Société d'anthropologie de Paris.

L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY DE BRUXELLES

PAR LE PROFESSEUR HOUZÉ, *délégué*.

C'est en 1901 qu'a été fondé à Bruxelles, au parc Léopold, l'Institut de Sociologie entre les Instituts d'anatomie et de physiologie. Ernest Solvay, leur fondateur, a voulu que ces trois établissements fussent voisins et qu'on appliquât aux sciences sociales les méthodes d'investigation et d'enseignement qui ont produit de brillants résultats dans les domaines de la biologie et de la physiologie.

L'Institut de Sociologie, a dit Solvay lui-même, doit être un laboratoire de recherches sociologiques.

L'Anthropologie est à sa place dans cet institut, son étude sert de base solide à la sociologie qui a pour but d'interpréter les actions et les réactions des individus entre eux.

Au lieu d'analyser les travaux publiés ou en cours, nous allons les synthétiser brièvement pour montrer l'orientation des recherches qui se poursuivent.

L'évolution sociale correspond-elle à l'évolution mentale comme celle-ci à l'évolution cérébrale?

Jetons un rapide coup d'œil sur l'évolution morphologique et physiologique du système nerveux qui est l'intermédiaire entre l'organisme et le milieu et sur lequel repose la loi du perfectionnement, du progrès, formulée au commencement du siècle dernier par le génie de Lamarck, auquel on vient d'élever un monument au Museum qu'il a, avec tant d'autres, illustré.

Le système nerveux, depuis sa modeste apparition en une région localisée de l'ectoderme, a poursuivi sa marche ascendante jusqu'à sa dernière étape, le lobe frontal.

Chaque stade de structure dans l'échelle des êtres ne comporte qu'une adaptation fonctionnelle limitée.

Ne pouvant faire une revue complète, nous laisserons de côté les Invertébrés ; nous ne nommerons que les Céphalopodes qui ont, comme les Oiseaux et les Mammifères, un centre cérébroïde

qui joue un rôle capital dans la direction de toutes les activités nerveuses.

Le cerveau primitif des Vertébrés ne peut faire aux excitations du milieu que des réponses stéréotypées, les individus d'une même espèce se comportent de la même manière ; la structure n'autorise pas encore le discernement.

L'apport d'un élément cérébral nouveau, le cerveau secondaire, permet à l'animal de se comporter d'une manière moins dépendante ; cette autonomie relative commence à se manifester chez les Poissons cartilagineux qui acquièrent un rhinencéphale considérable ; la structure nouvelle explique le fait qu'à une excitation donnée, des réponses différentes peuvent être fournies.

Chez les Reptiles, l'ablation du télencéphale détermine une démence partielle due à la suppression corticale des impressions associées.

La locomotion aérienne des Oiseaux permet les déplacements rapides ; ces changements de milieu multiplient les sensations et active l'évolution : les hémisphères prennent un grand développement ; les associations optico-corticales deviennent prédominantes et donnent à l'organisme des allures, une manière d'agir qui concordent avec la structure cérébrale plus compliquée.

Le prosencéphale se perfectionne chez les Mammifères et son développement progressif acquiert une telle importance qu'il finit par recouvrir entièrement, chez les Primates, non seulement le cerveau primitif, mais encore les autres centres du cerveau secondaire en régression.

Le lobe frontal, étage le plus élevé du cerveau, montre, par sa composition histologique de plus en plus complexe, la grandeur du champ des associations intercentrales. Ce sont surtout celles-ci qui créent les différences individuelles. Le bagage dont nous disposons dépend du nombre et de la variété des images associées qui reposent sur nos sensations ; celles-ci sont le fond sur lequel nous élevons graduellement notre personnalité mentale.

L'apparition tardive du lobe frontal, dans l'échelle des êtres, sa moindre importance dans le passé phylogénique concordent avec l'état imparfait de la structure histologique de l'embryon et de l'enfant ainsi qu'avec le lent développement qui peut continuer chez l'adulte jusqu'à 45 ans, âge qui correspond à peu près au début de la synostose des sutures crâniennes.

La fonction élevée du lobe frontal est vérifiée sur le terrain expérimental aussi bien que par les faits puisés dans la clinique et la tératologie.

Les expériences de Goltz, de Jean Demoor et de Franz, pour ne citer que ceux-ci, démontrent que la lésion ou l'ablation du cortex frontal, chez les Singes, les Canidés et les Félidés, diminue ou supprime l'attention, les habitudes acquises, sans rééducation possible ; certaines associations ne peuvent plus se produire et les allures, les actes, en un mot, le comportement est modifié.

Ces recherches sont confirmées par les faits nombreux relevés chez l'homme dont le lobe frontal a été lésé accidentellement, altéré pathologiquement ou anormalement développé. L'individu change de caractère, présente une autre attitude et les actes qu'il pose diffèrent de ceux de son état antérieur.

Les données qui précèdent, montrant l'évolution cérébrale en concordance avec l'évolution mentale, peuvent-elles servir de base à l'étude de l'évolution sociale ?

M. Waxweiler, directeur de l'Institut, s'est chargé de répondre à cette question en adaptant les stades sociaux aux stades mentaux; nous le suivrons presque textuellement dans ses déductions.

Le dernier venu du néencéphale, le lobe frontal, permet à l'homme le plus évolué de s'occuper de moins en moins de ses sensations et de plus en plus des associations mentales qui en sont nées; c'est le pouvoir d'abstraction. Grâce à des signes conventionnels, symboles du geste, du langage, de l'écriture et du calcul, l'homme augmente son matériel d'abstraction.

L'évolution mentale d'un individu constitue l'ensemble des phases parcourues par son pouvoir d'abstraction, phases qui se traduisent au dehors par des allures, des paroles, des actes qui extériorisent ses états mentaux successifs.

Or, le comportement de l'individu, dit normal, manifeste des aptitudes progressives dans la mesure où se différencie la structure de son cerveau par l'apparition dans l'écorce, de couches distinctes de fibres et de cellules.

Quand la structure est altérée, le comportement est modifié.

Si un individu est soumis même occasionnellement à une altération fonctionnelle de son cerveau, il manifeste une manière d'être et d'agir anormale par rapport à son état habituel.

On peut donc dire que les phases anatomo-physiologiques successives du cerveau sont la condition déterminante des états mentaux successifs que révèle l'évolution de l'individu.

Les phénomènes de l'activité mentale peuvent être observés dans le même esprit que les autres phénomènes de la vie ; la psychologie érigée en science d'observation et d'expérimentation garde avec la physiologie les contacts nécessaires.

Les types mentaux correspondent dans leurs grands traits à des phases du développement mental individuel. Les individus normaux adultes ont des représentants de tous les stades ontogéniques, depuis le sujet dépourvu de sens critique, ne pouvant exercer son activité que sur des représentations concrètes, rebelle comme l'enfant au travail d'abstraction jusqu'à celui qui se joue des spéculations les plus hautes des mathématiques, du droit ou de la philosophie.

Certaines populations se composent exclusivement d'individus d'un type moyen dont l'écart des variations est peu étendu ; chez d'autres, l'amplitude des écarts mentaux est très grande. C'est cette différence d'amplitude qui donne aux diverses régions une physionomie mentale différente.

On ne peut se soustraire à cette conclusion que l'évolution mentale de l'individu et celle de l'espèce se recouvrent, conditionnées toutes deux par l'évolution cérébrale.

M. Waxweiler aborde ensuite l'évolution sociale et remarque que partout où l'on observe des hommes réunis, on constate qu'ils exercent les uns sur les autres des influences diverses ; les individus tâchent de se mettre à l'unisson psychique.

Cet effort est appelé par lui *accommodation sociale*. L'acte répété devient habitude, celle-ci devient usage, puis une règle et enfin une institution. Cet ensemble constitue l'organisation sociale.

Quand on parle d'évolution sociale, c'est donc de l'évolution de l'organisation sociale qu'il s'agit. Dans l'organisation sociale intervient l'*excogitation*, résultat du travail logique de certains individus, projeté au dehors de leurs représentations mentales de telle façon que les autres individus se trouvent assujettis à s'y conformer.

C'est dans le fonds des usages, c'est-à-dire des habitudes communes que l'excogitation puise le sujet de sa fonction. Avant tout, les hommes doivent s'adapter.

L'adaptation devient ou non une habitude, celle-ci devient ou non un usage ; si un usage n'a pas duré longtemps, c'est qu'on pouvait s'en passer.

La souveraineté, la propriété, le mariage sont devenus des institutions parce qu'ils recouvraient des adaptations fondamentales pour l'espèce.

Les vérités admises dans un milieu, à une époque, c'est ce qui n'a pas été jugé faux par les individus d'une mentalité donnée, c'est ce qui n'a pas été controuvé par les expériences de la vie.

Si le milieu change peu, la vie uniforme entretient la monotonie

fonctionnelle et le matériel de l'excogitation ne peut s'accroître. Les impératifs sociaux ne sortent pas de la routine mésologique. Il y a arrêt de développement social comme il y a arrêt de développement mental.

Si les procédés de transmission d'individu à individu et de génération en génération sont rudimentaires et ne consistent qu'en traditions verbales, le matériel hérité est faible et l'excogitation est réduite.

Au contraire, quand les individus disposent de l'expérience du passé transmis sous forme d'archives, de techniques, de livres, comprenant la masse énorme des acquisitions antérieures qui ont évolué en adaptations successives, alors l'excogitation s'exerce sur une quantité considérable de documents qui deviennent eux-mêmes des causes d'activités nouvelles.

« *C'est cette accumulation des acquisitions qui distingue les organisations sociales dites « civilisées » de celles qui sont dites « primitives* » (Waxweiler).

Une organisation sociale primitive n'est ni une anomalie ni une régression ; elle est ce que le milieu lui a permis d'être ; les conditions de celui-ci, par le manque de variété, ont empêché l'évolution cérébrale, l'évolution mentale et partant, l'évolution sociale.

Les Australiens sont un exemple frappant de cette concordance : leur lobe frontal est resté stationnaire, leur écaille frontale n'est guère plus redressée que celle de l'homme de Spy-Neanderthal-la Chapelle-aux-Saints ; la structure de leurs couches fronto-corticales dépasse à peine celle de l'enfant du type blanc. Morphologie cranio-cérébrale et état mental correspondent à un état social peu compliqué.

En Europe, au contraire, nous assistons à l'évolution progressive de l'homme depuis son apparition la plus lointaine ; certes, il y a eu de longues périodes de stagnation, mais dès le commencement de l'époque actuelle, dès l'aurore des temps néolithiques, l'on constate le mélange des types résultant de l'accroissement des populations. Celles-ci en sortant de leur aire géographique, en changeant donc de milieu, ont dû s'adapter à des conditions nouvelles amenant des modifications dans les habitudes, les usages et les institutions.

Mais quand l'homme est arrivé à fixer l'expression de sa pensée par des signes qui ont graduellement conduit à la formation des écritures antiques, l'évolution cérébrale et l'évolution mentale purent exploiter l'expérience du passé pour l'amélioration de l'avenir.

De même, la découverte de l'imprimerie a été un des grands facteurs de la Renaissance.

L'introduction de la production mécanique dans l'industrie textile à la fin du XVIIIe siècle en Angleterre a amené des changements dans les conditions d'existence des tisserands jusqu'alors occupés à domicile, notamment dans le régime du travail, les habitudes communes, qui ne tardent pas à se généraliser en usages ; ceux-ci deviennent bientôt des règles établies entre patrons et salariés, enfin s'établit l'institution actuelle de l'accord collectif.

Le passage d'un type de civilisation à un autre est d'autant plus difficile que l'évolution est plus avancée. Le changement vient du milieu lui-même, il doit se faire par endogenèse. Il n'en est pas ainsi quand la modification vient de l'extérieur par exogenèse.

Si une population d'organisation sociale évoluée entre en contact avec une autre primitive, c'est une substitution qui en résulte, c'est l'assujettissement aux conquérants.

Si l'amplitude des écarts mentaux est moins grande, l'assimilation de l'organisation sociale nouvelle peut se faire comme cela s'est produit entre Gaulois et Romains lors de la conquête. Le mélange de deux organisations peut activer l'évolution en accroissant le matériel d'excogitation d'où se dégagent des types mentaux nouveaux.

Telles sont à grand traits les données sur lesquelles s'appuient les recherches entreprises à l'Institut de Sociologie Solvay de Bruxelles.

DISCOURS

DE M. A. RUTOT

Délégué du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles et de la Société belge de Géologie.

Messieurs,

C'est au nom de deux grandes institutions scientifiques de la Belgique : du Musée royal d'Histoire naturelle et de la Société belge de Géologie, que je viens féliciter chaleureusement la Société d'Anthropologie de Paris, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de sa fondation.

Le monde scientifique traverse en ce moment une véritable ère de jubilés ; partout les savants sont sollicités à fêter des centenaires, des cinquantenaires et je rappellerai, en passant, qu'il y a

deux ans, la Société belge de Géologie, qui a bien voulu me désigner pour son délégué, a célébré elle-même le vingtième anniversaire de sa fondation.

Lorsqu'il s'agit de nous, pauvres mortels, les mots de centenaires, de cinquantenaires évoquent plutôt une certaine tristesse, mais il en est bien autrement lorsqu'ils s'appliquent à nos Sociétés et à nos institutions scientifiques. Pour elles, centenaire et à plus forte raison cinquantenaire, n'ont d'autre signification qu'extrême jeunesse ; ces mots évoquent à peine ce que l'on appelle, chez l'homme, l'âge de raison, prélude d'une longue existence destinée, grâce à l'activité et à l'enthousiasme, à un brillant avenir.

Nous voici donc conviés à fêter un cinquantenaire, auquel ne peut se mêler qu'un regret, celui de l'absence, parmi nous, des promoteurs, des fondateurs de la Société, qui sont aussi les fondateurs de l'Anthropologie.

A part ce souvenir ému et respectueux donné aux disparus, le cinquantenaire que nous célébrons ne se présente plus à nos yeux que comme un gain d'un demi-siècle sur l'ignorance.

Ainsi que je l'ai déjà écrit, ma conviction est que, depuis une centaine d'années, une faculté, jusqu'alors latente, s'est développée dans le cerveau humain. Ce don précieux c'est l'esprit d'observation, actuellement dirigé et renforcé par deux forces nouvelles, la comparaison et l'expérimentation.

Depuis un siècle, nous avons enfin quitté le stade précédent, qui semble avoir commencé avec ce que nous appelons l'âge du métal mais que, dans mes causeries, j'ai pris l'habitude de désigner sous le nom d'âge des croyances simples, des Beaux Arts et de la Philosophie creuse.

Pendant les quelques milliers d'années qui nous séparent de la fin du Néolithique, certes, les Beaux Arts ont, à certains moments, brillé d'un vif éclat, mais en mettant à part quelques personnalités d'élite, précurseurs des temps actuels, n'est-il pas vrai que la masse s'est simplement assujettie aux croyances, admettant, sans réflexion, ce qu'on lui assurait être la vérité ?

Aussi, au bout d'un siècle, quel contraste ! Quel admirable outil forgé par la science nouvelle, que cette « Méthode scientifique » au moyen de laquelle nous abordons, avec tant de succès, l'étude de toutes les manifestations de la Nature, au point, parfois, de l'asservir !

C'est dans l'application de la Méthode scientifique que réside, depuis cinquante ans, le véritable secret de notre force : c'est là le facteur principal des résultats qui bouleversent le monde, qui

nous ont fait passer, en une seconde de l'Horloge des Temps, de la grenouille de Galvani à la locomotion électrique et à la télégraphie sans fil.

Réjouissons-nous donc d'appartenir à cette aurore brillante d'un monde nouveau, qui permet — malgré le bouillonnement inévitable des intérêts contraires — d'en prévoir un meilleur, et félicitons-nous de nous trouver parmi les travailleurs de la pensée, à la fois libre et disciplinée, c'est-à-dire guidée dans la bonne voie par l'ensemble, déjà si imposant, des faits acquis.

Pour ce qui nous concerne, nous, anthropologues et préhistoriens, nous avons entrepris l'étude de l'Homme dans son passé et dans son présent : peut-être même, plus tard, dans son avenir.

Certes, l'étude du présent offre, avec sa grande utilité, ses difficultés et sa complication : mais quel beau et attachant problème que celui de la connaissance du passé ! quelle énigme est plus captivante que celle des origines de l'Humanité ?

Ces origines constituent en vérité un redoutable problème, mais, grâce aux découvertes de chaque jour, quel chemin n'avons-nous déjà parcouru au travers des temps écoulés !

Que de ténèbres ont pu être dispersées par l'Anthropologie tenant en mains les flambeaux de la Géologie et de la Paléontologie ! Tout un monde disparu s'éclaire et nous pouvons prévoir, dès maintenant, que les temps sont proches où les origines de l'Humanité se dégageront nettement de l'inconnu.

Qu'ont fait, dans cet ordre d'idées, les institutions belges qui m'ont fait l'honneur de me désigner comme leur délégué ?

La Société belge de Géologie a toujours ouvert, largement et avec sympathie, ses publications à tous les travaux pouvant jeter quelque lumière sur la chronologie des temps géologiques, en rapport avec le développement des races humaines primitives et de leurs industries, même les plus discutées.

Quant au Musée royal d'Histoire naturelle, il a énergiquement suivi la voie brillante, ouverte dès 1868, par son directeur Édouard Dupont, dont chacun connaît la longue et fructueuse campagne de fouilles dans les cavernes de la Belgique. On se rappelle aussi la part prépondérante que l'éminent préhistorien prit dans l'organisation du Congrès international de Bruxelles en 1872 et l'intérêt considérable que provoqua l'exposition, dans les galeries du Musée, des résultats si concluants de ses recherches.

Les collections ainsi formées constituent encore, de nos jours, l'une des plus importantes attractions de l'établissement.

Depuis l'époque, déjà lointaine, du Congrès, les séries préhis-

toriques du Musée n'ont fait que s'accroître, grâce à l'adjonction des résultats de nombreuses recherches effectuées tant dans les alluvions tertiaires et quaternaires, qu'à la surface du sol.

Eolithes, paléolithes et néolithes sont ainsi venus se ranger successivement auprès du matériel sorti des cavernes, de manière à former un ensemble complet et homogène.

Dans ces dernières années, les fouilles entreprises dans le Paléolithique inférieur ont conduit à des découvertes importantes.

Elles nous ont montré l'existence, entre l'Eolithique ancien et le Chelléen, d'un terme autonome nouveau, à position stratigraphique précise, qui est le Strépyien et où l'on rencontre les premiers instruments à taille intentionnelle rudimentaire.

D'autre part, le Chelléen de la vallée de la Haine nous a livré, en plus de quinze gisements distincts, outre de nombreux instruments amygdaloïdes, des pièces de formes variées qui se déterminent comme des poignards, des couteaux, des pointes de lances, de javelots et de flèches, ainsi que des casse-tête.

Il n'est pas inutile de dire que les Chelléens ne sont pas les seuls inventeurs de cet attirail guerrier ; pour ce qui concerne les coup-de-poing, les poignards et les casse-tête, les Strépyiens ont été leurs initiateurs.

Plus récemment, pour faciliter aux savants les comparaisons entre les industries de la pierre de Belgique et celles de l'étranger, l'installation d'une salle de Préhistoire mondiale a été décidée ; j'ai le plaisir de vous annoncer que, dès à présent, cette décision se trouve pratiquement réalisée.

Il nous est agréable d'ajouter que, grâce aux généreux concours qui ont été prodigués à l'Etablissement, la Préhistoire de la France, stratigraphiquement classée, depuis l'époque du Puy-Courmy jusque celle du Camp de Chassey et des Mégalithes, brille au centre de la salle, du plus vif éclat.

Je suis chargé, au nom de la Direction du Musée, d'adresser aux généreux donateurs l'expression de notre plus vive gratitude.

Enfin, pour terminer, j'ajouterai que l'Université de Bruxelles a bien voulu nous confier, pour son extension populaire, le Cours de préhistoire ; je dois à la vérité de dire que le succès a, de beaucoup, dépassé notre attente, le cours ayant dû être répété six fois l'an dernier.

Tel est, Messieurs, en résumé, le bilan scientifique des deux institutions que jai l'honneur de représenter ; quelques-uns, peut-être, le trouveront honorable ; de toutes façons, il n'a pas été obtenu sans longues recherches ni sans peines.

DANEMARK.

RAPPORT

De M. le Dr Soren Hansen,

Secrétaire général du Comité anthropologique de Danemark.

Messieurs,

C'est avec un vif plaisir que nous avons reçu et accepté la gracieuse invitation, que la Société à bien voulu nous faire à l'occasion de son cinquantenaire, parce que nous savons et apprécions tout ce que nous devons à l'Anthropologie française en général et à la Société d'Anthropologie de Paris en particulier.

En ce qui concerne le rapport sur l'état des sciences anthropologiques dans notre pays, que vous nous avez demandé, je me permets de me restreindre aux travaux de l'organisation spéciale, que j'ai l'honneur de représenter.

Le Comité anthropologique de Danemark s'occupe exclusivement de l'étude des caractères physiques de la population par des recherches et observations sur des sujets en grand nombre. Nous avons par cela délimité notre champ de travail d'une manière nette et naturelle, et nous ne courrons pas le risque d'empiéter sur le domaine des sciences anthropologiques de la même importance mais exercées avec d'autres moyens et mesures.

Il nous a fallu créer une organisation assez nouvelle. Nous avons obtenu il y a quelques années une subvention de l'état annuelle, modeste il est vrai mais jusqu'à présent suffisante, qui nous a permis de commencer à recueillir des observations anthropométriques d'après un plan uniforme et méthodique. Nous avons des collaborateurs travaillant partout dans le pays, des aides auxiliaires, qui préparent les matériaux pour nos calculateurs, et des collaborateurs, qui en tirent les résultats scientifiques, qui sont publiés dans nos *Communications sur l'Anthropologie du Danemark*, dont la troisième partie est en ce moment sous presse.

Nous n'avons pas encore grand'chose à rapporter sur ces résultats, tout simplement parce que nous nous trouvons encore à notre début, mais nous avons l'espoir de réussir à développer ce commencement à un service anthropologique permanent comme les services statistiques, géologiques, météorologiques, etc. Le champ d'action sur lequel cette organisation est appelée à travailler est bien vaste.

Nous étudions déjà les facultés physiques de la population dès la naissance jusqu'à l'âge adulte et nous ne nous bornons pas aux

problèmes des races proprement dites. Nous commençons avec les nouveau-nés, dont nous étudions le poids et les mesures afin de créer une base vraiment scientifique pour la solution des questions relatives à la maturité des fœtus. Nous continuons avec les enfants, dont nous étudions la croissance selon les diversités sociales, et avec les jeunes gens pour constater la fin du développement. Nous terminons par l'étude des caractères physiques des adultes des deux sexes, non seulement pour déterminer les races ou les types, qui constituent la population du pays, mais aussi bien pour nous rendre compte des lois de la variabilité et de l'hérédité au moyen de méthodes mathématiques, comme le fait l'école biométrique des Anglais. La population du Danemark est en effet assez homogène. Il n'y a pas chez nous des types locaux bien prononcés, quoiqu'on y trouve représentés tous les éléments de la population de l'Europe. Comme le grand chemin reliant la presqu'île scandinave à l'Europe centrale le pays a vu passer et repasser tant de peuplades différentes, que le caractère primitif de la population s'est perdu depuis longtemps, si jamais elle a présenté un tel caractère. Mais la population se prête très bien à l'étude des questions générales de race, et nous embrassons cette étude avec le plus grand intérêt.

En résumé, Messieurs, le Comité anthropologique du Danemark est une organisation qui s'occupe de toutes les questions de la biologie anthropométrique dans la conviction que l'importance de ces nombreuses questions est assez grande pour justifier la création d'un service scientifique permanent, non seulement chez nous mais dans tous les pays civilisés.

FRANCE (Lyon).

L'ANTHROPOLOGIE A LYON (1878-1908)

PAR M. ERNEST CHANTRE.

L'anthropologie n'a conquis à Lyon ses droits de cité que fort lentement et non sans quelque difficulté. L'enseignement des sciences anthropologiques, municipal d'abord, universitaire ensuite, n'a été institué qu'après l'organisation d'un laboratoire d'étude et de recherches, ainsi que d'une Société d'Anthropologie. Voyons quelles ont été les origines de ces créations dues à l'initiative privée, et quel en a été le développement. A Lyon, comme à Paris, ces diverses institutions concourant au même but se complètèrent sans se confondre, et, comme elles ont aussi

une existence indépendante, il convient d'en parler séparément dans leur ordre d'apparition.

Le Laboratoire.

Ce laboratoire qui a pris une extension de plus en plus grande de 1878 à 1908, a été fondé au Muséum, en 1874, par M. Ernest Chantre, alors simple attaché à cet établissement, et qui avait durant plusieurs années fréquenté le laboratoire de Broca, en même temps que celui de Quatrefages au Jardin des Plantes.

Les premiers instruments de recherches du Laboratoire de Lyon, qui n'a pas cessé de fonctionner depuis sa création jusqu'à l'année dernière, sont dus à des subventions de l'Association française pour l'Avancement des sciences et aux dons de son fondateur. Des subsides de la Ville lui ont permis ensuite de se développer. D'importants travaux scientifiques y ont été élaborés par des savants distingués français et étrangers.

La Galerie d'Ethnographie.

M. le Dr Jourdan, le premier directeur du Muséum, avait réuni quelques objets ethnographiques, une belle suite de crânes et d'intéressantes séries préhistoriques. Ces collections, conservées dans la galerie de paléontologie, et surtout dans les tiroirs du Laboratoire, prirent rapidement de l'extension lorsqu'entra au Muséum M. Chantre, mais elles s'accrurent bien davantage lorsque celui-ci fut nommé sous-directeur, en 1877. A cette époque, il offrit, en effet, à la Ville ses collections personnelles à la condition qu'une galerie d'anthropologie serait annexée au Muséum. La Municipalité ayant accepté cette proposition, vota les fonds nécessaires à l'exécution de ce projet, et en peu de temps la nouvelle galerie fut organisée. Elle fut inaugurée, le 20 janvier 1878. Notre illustre maître Broca voulut bien venir rehausser par sa présence et l'autorité de sa parole cette fête dont l'éclat n'a pas été oublié du monde scientifique lyonnais. C'est également ce jour-là que fut officiellement inauguré le laboratoire du Muséum, création que Broca se plaisait à considérer comme une filiale de celui de Paris, puisque c'est sous son inspiration que l'un de ses plus dévoués disciples l'avait fondé. C'est à cette occasion que Broca émit le vœu de la création à Lyon d'un enseignement public des sciences anthropologiques.

L'Enseignement.

La Municipalité lyonnaise, toujours si généreuse lorsqu'il s'agit de favoriser le développement de l'intruction à tous les degrés, et qui avait onné à l'Administration de Muséum les moyens d'organiser une galerie

d'ethnographie, ne tarda pas à répondre aux vœux de Broca, et fit entrer dès 1880 l'anthropologie dans le programme des cours municipaux. Cet enseignement fut confié à M. Chantre.

« Les matières enseignées ont porté successivement sur l'histoire des sciences anthropologiques ; les origines de l'humanité ; la haute antiquité de l'homme prouvée par les découvertes archéologiques ; les industries préhistoriques des âges de la pierre, du bronze et du fer ; les hommes des cavernes, des habitations lacustres et des dolmens ; les origines des sociétés, de la religiosité et des superstitions ; la description des peuples habitant actuellement les diverses régions du globe ; la description détaillée des peuples des colonies de la France, etc., etc.

« Dans cet enseignement, le professeur s'adressait au grand public et non au monde savant, avec lequel il est en rapport par de nombreuses publications. Il n'a jamais perdu de vue son but véritable, qui est de substituer aux anciennes idées erronées sur l'origne de l'homme et des civilisations, des notions justes, basées sur l'observation et les découvertes scientifiques modernes. Par les nombreuses démonstrations faites à l'aide d'un riche matériel composé de cartes, de tableaux et de projections photographiques, le professeur s'est toujours efforcé de rendre son enseignement accessible à tous et d'intéresser le plus grand nombre. (1) »

Si le cours public de soir avait été rapidement institué par la Ville, l'ouverture d'un cours d'anthropologie à l'Université était chose plus difficile. L'enseignement de cette science n'existait pas dans nos Facultés, et il n'entrait pas dans les programmes universitaires. A Paris même, l'Ecole d'anthropologie — bien qu'installée dans une annexe de la Faculté de Médecine — a une vie indépendante. Le laboratoire de Broca est rattaché pourtant à l'Université comme laboratoire des hautes études. Pour Lyon, le grand-maître de l'Université, Jules Ferry, grâce à son esprit libéral et éclairé, aplanit rapidement les difficultés administratives, et, répondant à l'un des derniers désirs de Broca, organisa officiellement l'enseignement de l'anthropologie à la Faculté des Sciences. Il fut confié à M. Chantre par le directeur de l'Enseignement supérieur, Albert Dumont. Son éminent successeur, M. le conseiller d'Etat Liard, n'a épargné au nouveau chargé de cours ni son précieux appui, ni ses bienveillants encouragements.

La première leçon eut lieu le 7 janvier 1881, en présence du recteur de l'Université, du doyen de la Faculté des Sciences et de plusieurs professeurs de cette Faculté, ainsi que des représentants de la Municipalité.

Mais, en dépit de son haut patronage, cet enseignement ne fut

(1) Extrait d'un Rapport à M. le Maire de Lyon, daté du 21 octobre 1890.

accueilli dans le sein de l'Université lyonnaise qu'avec une certaine défiance.

Quelques années plus tard, en 1892, l'Université, sur la proposition du doyen de la Faculté des Lettres, pensa que l'enseignement de l'anthropologie pouvait être utilement rattaché à la chaire de géographie, et le cours reparut sous le titre d'ethnologie. Les leçons pratiques n'avaient jamais cessé de se faire au laboratoire du Muséum.

En 1901, le doyen de la Faculté des Sciences, M. Depéret, rovendiqua à son tour l'enseignement de l'anthropologie comme ayant plutôt sa place à côté de celui de la géologie. M. Depéret fit plus : il proposa à l'Université, qui accepta, de faire entrer l'anthropologie dans le cadre des matières de la licence ès sciences, et ce cours devint obligatoire pour les candidats au certificat d'études supérieures de géologie, au même titre que la stratigraphie et la paléontologie.

Le programme de cet enseignement a porté sur les éléments des sciences anthropologiques, les origines de l'homme, son évolution dans les temps géologiques, les industries préhistoriques et les faunes contemporaines ; sur les populations préhistoriques et actuelles, enfin sur leurs caractères somatologiques et sociologiques, et leur répartition sur la surface du globe.

En 1908, M. Chantre, à la suite d'une grave maladie, cessa son cours, s'estimant satisfait de l'avoir maintenu durant de longues années à travers de nombreuses vicissitudes et de le voir continuer par M. Lucien Mayet, docteur en médecine et docteur ès sciences, qui fut l'un de ses élèves les plus distingués.

La Société d'Anthropologie.

Le désir de concourir plus efficacement que par le passé aux progrès des sciences anthropologiques inspira à un groupe de naturalistes, de médecins et d'érudits, réunis sur l'initiative de M. Ernest Chantre, la première idée de la Société d'Anthropologie de Lyon.

On sait l'impulsion qu'a donnée à l'étude de l'homme et de ses origines la célèbre Société de Paris, fondée en 1859 par le regretté Broca. En 1863 était créée, à Londres, *The Antropological Society*, qui se déclara fille de celle de Paris. Depuis cette époque il s'est fondé des Sociétés du même genre à Manchester, à Berlin, à Vienne, à Rome, à Florence, à Madrid, à Moscou, etc. La ville de Lyon, qui venait d'organiser un Musée anthropologique, inauguré par Broca, et que, peu de temps après, le Ministre de l'instruction publique dotait d'un cours d'anthropologie à la Faculté des Sciences, ne pouvait rester en arrière.

A la suite de plusieurs réunions intimes, dans lesquelles des projets de statuts furent élaborés, MM. Arloing, Bourgeois, Chantre, Clédat

Dr Colrat, Dr Coutagne, Dissard, Dutailly, Faure, Dr Gayet, Guigue, Guimet, Julien, Dr Lacassagne, Dr Lépine, Lang, de Milloué, Dr Paulet, Pélagaud, Dr Perroud, Dr Rebatel, Sicard, décidèrent que l'on convoquerait en Assemblée générale tous les adhérents, afin de discuter ces projets de statuts et de constituer définitivement la Société. Cette première réunion eut lieu le 10 fevrier 1881, et le premier bureau fut ainsi constitué :

Président	M. le Dr Paulet, professeur à la Faculté de Médecine ;
Vice-présidents	M. Guigue, archiviste en chef du département ; M. le Dr Arloing, professeur à l'Ecole Vétérinaire ;
Secrétaire général	M. Chantre, sous directeur du Muséum ;
Secrétaires	M. le Dr Rebatel, chef de clinique à la Faculté de Médecine ; M. de Milloué, directeur de Musée Guimet ; M. Julien, répétiteur à l'Ecole Vétérinaire ;
Archiviste	M. Pelagaud, substitut du Procureur de la République ;
Trésorier	M. Bourgeois, questeur à la Société d'Economie publique.

Le programme des promoteurs de cette création comportait l'étude de l'homme aux divers points de vue : biologique, zoologique ethnographique et ethnologique. La linguistique, l'archéologie, la mythologie et la géographie devaient également entrer pour une large part dans ce programme.

Depuis cette époque, la Société tient une séance par mois, le premier samedi, à 5 heures. Elle publie un bulletin annuel contenant des travaux relatifs à la biologie et aux diverses branches de l'anthropologie. Elle a publié jusqu'à ce jour vingt-sept volumes, qu'elle échange avec la plupart des Sociétés savantes du monde. Sa bibliothèque, à laquelle le directeur du Muséum, avec l'autorisation de l'Administration municipale, donne asile dans le laboratoire d'anthropologie, renferme près de 5.000 volumes.

La Société se compose de membres titulaires, en nombre illimité, qui paient une cotisation annuelle de 10 francs, de membres honoraires et de membres correspondants.

La prospérité de cette Société est allée croissant depuis sa fondation. Dans chacune de ses séances, on a pu entendre et discuter des communications dont le Bulletin montre la valeur et la variété. Par ses relations scientifiques personnelles, des plus étendues, son secrétaire général a réussi à donner à ces échanges de publications une importance peu

commune dans les Sociétés savantes de province. Grâce, enfin, au dévouement de la plupart de ses collègues et aux solides amitiés qu'il compte parmi eux, il a pu la maintenir dans la voie qu'elle s'est tracée et la défendre des attaques dirigées contre sa propre existence. Car cette Société qui, par ses efforts incessants, a acquis une place si honorable dans le monde scientifique, a triomphé l'année dernière d'une tentative de dissolution de la part d'une minorité mécontente de ne pas avoir pu renverser son secrétaire général.

Si cet acte, que je ne veux pas qualifier, a amené la démission de quelques-uns de ses membres, la Société d'Anthropologie de Lyon a reçu, par contre, l'adhésion d'un certain nombre de personnalités qui lui ont apporté un regain de jeunesse et d'activité.

Telle est la part que Lyon a prise au développement et à la vulgarisation des sciences anthropologiques dans le monde savant, dans le grand public et dans l'Université, de 1878 à 1908, soit pendant trente années consécutives. Les résultats acquis sont considérables et sont dus en grande partie à l'initiative privée. Si, à leur début, le laboratoire, la galerie, l'Enseignement et la Société d'Anthropologie n'ont rencontré que de la bienveillance et de la bonne volonté, il n'en a pas été toujours de même par la suite. Les modestes succès qu'ont obtenus ces créations ont excité certaines convoitises, comme si elles avaient procuré à leur fondateur des avantages pécuniaires ou de grands honneurs! C'est parce qu'il était profondément convaincu qu'il faisait quelque chose d'utile pour la science et pour le pays, qu'il a lutté avec cette ténacité toute lyonnaise, en faveur de la vitalité et du développement de ces œuvres.

LA HAVANE.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES A CUBA

Par le Dr Louis Montané,

Professeur d'Anthropologie.

Délégué de l'Université nationale de Cuba.

Mesdames, Messieurs,

Les premiers documents se rapportant à l'archéologie et à la paléontologie cubaines, datent de 1836. Dans les années qui suivent jusqu'à 1847, c'est par la publication de lettres particulières dans les journaux de l'époque, que l'on connaît l'existence soit sur les côtes, soit dans les cavernes, de restes humains anciens, ou d'ossements d'animaux inconnus: ces pièces précieuses sont perdues pour la science.

C'est en 1847, qu'un grand éditeur de Madrid, M. Pascual Madoz, délègue à Cuba M. Miguel-Rodriguez Ferrer, qui est chargé de parcourir l'île en tous sens et de recueillir les matériaux pour une monographie sur « Cuba », destinée à figurer dans son grand dictionnaire de géographie.

C'est donc, à Miguel Rodriguez Ferrer, que revient l'honneur d'avoir cherché et recueilli, à Cuba, les premiers objets d'archéolo-et de paléontologie.

Ces documents figurent dans un livre fort intéressant intitulé : *Naturaleza de la grandiosa isla de Cuba.*

C'est à lui, en effet, que l'on doit la collection des premières haches de pierre polie, d'idoles de pierre, de restes humains anciens, os longs, crânes déformés, etc. trouvés à l'extrémité orientale de l'île, au cap Maisi.

C'est à lui aussi, qu'est due la description d'un Kjoekenmoding près de Manzanillo, et d'un tertre (mound) à Pueblo Viejo.

A ces pièces, il faut ajouter une mandibule humaine incomplète, fossilisée, et trouvée au bord de la mer sur l'emplacement d'un ancien cimetière, dit indien. Cette mâchoire, par erreur croyons-nous, a été cataloguée comme *ossement fossile* et *reste humain primitif*, et déposée dans les collections paléontologiques du Musée de Madrid.

De 1850 à 1870, découverte de quelques pièces paléontologiques importantes appartenant à de grands mammifères disparus, entre-autres : les restes de l'*Hippopotamus major* rencontré çà et là, dans les couches tertiaires; et aussi, dans les terrains de « Ciego Montero », une mâchoire inférieure qui appartient à un « édenté » et que le professeur Leydy rapporte à un sous-genre de megalonyx, contemporain du megaterium.

Tels sont les documents qui constituent la première époque de l'histoire de l'anthropologie à Cuba.

* * *

C'est en 1874 que commence la deuxième étape ; à cette époque vient s'installer à la Havane un jeune médecin de la Faculté de Paris, élève enthousiaste des laboratoires d'anthropologie, où il avait fait un long apprentissage, sous la direction de P. Broca et de Hamy. Son arrivée dans l'île coïncide avec un ardent mouvement politique, littéraire et scientifique de l'élite de la jeunesse cubaine. Les premiers articles sur l'anthropologie éveillent un vif intérêt, en même temps que les premières études sur le trans-

formisme suscitent une polémique aussi passionnée que favorable à la cause de la science nouvelle.

Bientôt après (1876) et à la suite d'une grave question de médecine légale, dans la solution de laquelle intervient victorieusement l'anthropologie, l'Académie des Sciences crée dans son sein une *section d'Anthropologie*.

Et en 1877, sous les auspices de la *Société d'Anthropologie de Madrid*, était fondée la *Société d'Anthropologie de Cuba*, création due, en grande partie, à l'initiative féconde d'un homme que l'on trouve toujours à la tête des grandes entreprises scientifiques, le Dr *Juan Santos Fernandez*.

* * *

Puis vient l'ère des *missions anthropologiques* dans l'île. C'est sous les auspices, et aux frais de l'Académie des Sciences qu'elles ont eu, et qu'elles ont encore lieu. A elle donc, tout l'honneur de cette œuvre éminemment patriotique, et à laquelle l'anthropologie cubaine doit tout son modeste éclat.

En 1888, première mission anthropologique à Sancti Spiritus, confiée au Dr Montané; c'est la plus importante en résultats de toutes celles qui ont été entreprises depuis lors.

Pour la première fois, les fouilles sont dirigées et exécutées par un homme du métier, et consciencieusement menées à bonne fin.

Dans la grotte « *Boca del Purial* », nous trouvons un type crânien nouveau qui n'est comparable avec aucun de ceux déjà connus ou trouvés dans l'île. L'étude intéressante qui s'y rapporte, est résumée dans une note que j'ai présentée au *Congrès de Monaco*, 1906.

En 1890, mission anthropologique au cap Maisi, confiée au Dr Carlos de la Torre, naturaliste des plus distingués, brillant élève et successeur de l'éminent zoologiste D. Felipe Poey.

M. de la Torre rapporte des crânes déformés, de nombreux ossements humains, des haches polies, quelques sculptures en diorite ou serpentine. Cette importante collection est déposée dans le Musée de l'Académie des Sciences de la Havane.

En 1902, à la veille du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, j'accepte une nouvelle mission, et choisis comme lieu de recherches encore l'extrémité orientale de l'île, suivant les traces de Miguel Rodriguez Gerrer, et de la Torre. Un mois durant, je parcours la côte N. depuis Baracoa jusqu'à Maisi, je fais toute la pointe de l'île, et une partie de la côte S. jusqu'à *Guantanamo*. J'ai la bonne fortune de découvrir l'*ossuaire indien*, et de pouvoir

étudier et décrire une des rares familles cubaines encore vivantes, dont l'origine indienne n'est pas douteuse, et qui conservent encore aujourd'hui quelques-uns des traits caractéristiques de la race primitive.

En 1904, enfin, je retourne à *Sancti Spiritus*, sur les conseils de quelques uns des membres de la « *Société des Américanistes* » de Paris, au sein de laquelle j'avais été invité à dire quelques mots sur l'état de l'anthropologie à Cuba. C'est alors que le type crânien trouvé à la « *Boca del Purial* » a été baptisé par Hamy « l'homme de *Sancti Spiritus* ».

*
* *

Entre temps; deux grands événements avaient lieu. C'est, en 1899, la fondation à l'Université de la Havane de la *chaire d'Anthropologie*, la première en date, croyons-nous, officiellement créée dans l'*Amérique latine*, et due à M. J. Antonio Gonzalez Lanuza, professeur remarquable de droit pénal, et premier ministre cubain de l'Instruction publique.

C'est, en 1880, la création du *Musée d'Anthropologie*, due à l'éminent professeur de philosophie de l'Université M. J. Enrique Varona, ministre aussi de l'Instruction publique.

Le gouvernement de la République Cubaine, luttant de générosité, n'a pas hésité à fournir les fonds nécessaires pour la construction du bâtiment qui contient la *Salle des Cours*, le *Laboratoire et le Musée*, et qui ne coûte pas moins de *250.000* francs. Je joins au présent rapport quelques photographies qui donnent une idée de l'ensemble et des détails du *Musée d'Anthropologie*.

1° Un cours d'anthropologie est fait aux *étudiants en Droit*. Il comprend, outre quelques notions de technique de laboratoire, tout ce qui a trait à l'*Anthropologie juridique*, à la police et à l'enquête judiciaire scientifique, et (comme application au *Droit civil*), à l'étude rapide des principales questions qui constituent les « *Actes* de *l'état civil* ».

Programa del curso de antropologia juridica y ejercicios antropometricos a los alumnos del curso preparatorio de la Facultad de Derecho.

PRIMERA PARTE

I

Definicion de la Antropologia : sus divisiones.

Lugar que ocupa en la classificacion de los conocimientos humanos.

Relaciones de la Antropologia con el Derecho.

II

Bosquejo de las principales cuestiones relativas à la Antropologia general.

III

Tecnica de Laboratorio. — 1° Craneologia. — Su importancia. El craneo en antropologia. — Puntos singulares del craneo. — Nociones de topografia craneo-cerebral. — 2° Craneométria. — 3° Craneografia. — 4° Osteometria. — Aplicaciones de caracter local.

SEGUNDA PARTE

Antropologia criminal. — I. Ideas generales sobre la criminalidad. — II. El tipo criminal segun Lombroso. — III. Los factores de la criminalidad. — IV. Morfologia del delincuente. V. Psicologia del criminal. — VI. Las manifestaciones de la criminalidad. — VII. Estado actual de nuestros conocimientos sobre la anatomia, la fisiologia, la psicologia y la sociologia de los criminales. — VIII. Apendice. Investigaciones antropologicas y sociales sobre las clases pobres.

TERCERA PARTE

La policia y la investigacion judicial, cientificas.

Inspeccion del lugar del suceso.

Inspeccion del cadaver de las victimas o del cuerpo del delito.

Investigacion de huellas de toda especie.

Detencion e identificacion del culpable.

Reconstruccion de los moviles psicologicos del dlito.

CUARTA PARTE

Los actos del estado civil.

Relaciones de la antropologia con el derecho civil.

Bosquejo médico-legal de las principales cuestiones que se relacionan con el nacimiento, con el matrimonio y con la muerte;

2° Un deuxième cours, tout différent, est fait aux élèves des Sciences et comprend les grandes questions de l'Anthropologie générale et plus spécialement, à la fin du cours, les notions d'*Ethnographie américaine.*

Programa de antropologia general explicado a los alumnos de ciencias y pedagogia.

I

Nociones de Antropologia zoologica.

Lugar que el hombre ocupa en la naturaleza.

El hombre y los monos : caracteres diferenciales.
Caracteres generales de la especie humana.
Monogenismo, Poligenismo.

II.

Nociones de Antropologia prehistorica. — Prehistoria Europea. — Prehistoria America. — Prehistoria Cubana.

III

Nociones de Antropologia etnica. — Caracteres anatomicos de las razas. — Caracteres morfologicos de las razas. — Caracteres fisiologicos de las razas.

IV

Nociones de etnografia. — Reparticion general de las razas. — Los Americanos.

*
* *

En 1903, l'Université nationale de Cuba a donné au Musée d'Anthropologie, le nom de *Musée Montané*, et si j'ai accepté volontiers ce témoignage de haute faveur dont m'honoraient mes collègues, c'est parce que — vous le pensez bien, Messieurs, — je ne le rapporte pas à moi qui ne suis rien, mais à ce que je représente parmi les professeurs cubains l'esprit de l'*Ecole d'Anthropologie française*.

C'est le même sentiment, sans doute, qui a dicté ma nomination comme délégué, à différents congrès d'anthropologie et comme représentant actuel de l'Université nationale de Cuba, au *Cinquantenaire* de la Société d'Anthropologie de Paris. Permettez-moi d'exprimer ici publiquement toute ma reconnaissance, à M. Ramon Meza, Ministre de l'Instruction publique, et à M. Leopoldo Berriel, recteur de l'Université de la Havane, pour la mission qu'ils m'ont confiée, honneur auquel j'attache un très grand prix.

Tel est, Messieurs, l'état de l'Anthropologie à Cuba, pays petit au point de vue géographique, mais grand par ses initiatives qui mériteraient d'être mieux connues, grand par sa culture intellectuelle et morale.

C'est donc avec un sentiment de grande joie et de fierté à la fois, que j'ai accepté l'honneur de présenter à l'illustre *Société d'Anthropologie* de Paris, les vœux cordiaux d'un petit pays, où l'on comprend si largement les intérêts élevés de la Science, qui sont aussi les intérêts sacrés de l'humanité.

ITALIE.

LES INSTITUTIONS ET LES ÉTUDES ANTHROPOLOGIQUES EN ITALIE
Histoire et état actuel [1].

RAPPORT DU PROF. A. MOCHI
Secrétaire de la Société Italienne d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Psychologie comparée.

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
Dans sa séance du 7 juillet 1909.

La fondation de la Société d'Anthropologie de Paris marque la date de la naissance non seulement d'une Institution, mais d'une Science nouvelle.

L'étude de l'histoire naturelle de l'homme, qui fut d'abord timide et fragmentaire, n'eut une méthode, un nom et un programme à elle qu'en 1859, lorsque votre Société se constitua sous la direction de Paul Broca.

C'est donc avec le légitime orgueil d'une sœur aînée, ou mieux encore d'une mère, qu'elle doit voir aujourd'hui, un demi-siècle après sa fondation, réunis autour d'elle les représentants des différentes institutions anthropologiques florissant actuellement dans tous les pays civilisés, venus pour lui rendre hommage. Toutes ces institutions lui doivent leur origine et leur développement, ou du moins une orientation nouvelle.

L'Italie, comme les autres pays, reconnaît dans la France la mère des études anthropologiques.

Notre pays, douze ans après le vôtre, fonda sa première société d'anthropologie, la « Società Italiana di Anthropologia ed Etnologia » qui se constitua à Florence en 1871 sur le modèle et avec le programme de celle de Paris. Plus tard, en 1878, la Société ajouta à son nom celui de Psychologie comparée pour mieux correspondre à l'orientation qui lui avait donnée Mantegazza, et dont nous parlerons ensuite.

Certainement même avant 1871 il existait en Italie quelques collections et quelques publications anthropologiques, et quelques esprits innovateurs s'y occupaient de cette science.

Dès 1858, Giustiniano Nicolucci avait publié à Naples son livre sur les races humaines et beaucoup d'autres ouvrages qui illustraient les précieuses séries des crânes italiens anciens apparte-

[1] Beaucoup de renseignements historiques sur l'Anthropologie en Italie se trouvent dans le *Saggio di un catalogo bibliografico anthropologico italiano, compilato da* P. RICCARDI (Modena, 1883) et dans les *Lezioni di Anthropologia di* F. FRASSETTO (Roma, 1909).

nant à sa riche collection privée. Depuis plusieurs années Paolo Gaddi [1], dans son cours d'anatomie à l'université de Modène, faisait une large part à la craniologie ethnique qui commençait déjà à être systématiquement représentée dans le musée dont il avait la direction. Et Giovanni Fossatti, qui s'était épris des études craniologiques à Paris, à l'école de Joseph Gall, dont il fut le disciple préféré et l'ami, donnait dès 1866 à sa ville natale Milan une belle collection et une somme destinée à encourager l'étude du crâne humain. Cette fondation de Fossati existe encore aujourd'hui dans le « Museo Civico » de Milan, et c'est à elle que nous devons en partie les études et les leçons craniologiques de Andrea Verga et de Emilio Cornalia [2].

Il faut nommer aussi parmi les premiers qui introduisirent les sciences anthropologiques en Italie Maggiovani, Garbiglietti, Calori, Cocchi, Cesare Lombroso.

En 1870, à Bologne, siégea le Vme Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique et la présence parmi nous de beaucoup d'éminents savants étrangers, ainsi que l'influence exercée par leur parole, contribua beaucoup à donner un nouvel essor aux études d'anthropologie et aux recherches palethnologiques dont s'était déjà occupé Gazzardini et qui devaient peu après prendre un si grand développement.

Cette même année, pour la première fois, l'anthropologie eut en Italie une place parmi les sciences officielles ; car grâce au ministre Bargoni et à Pasquale Villari, Paolo Mantegazza laissait l'enseignement de la pathologie générale à Pavie, appelé à Florence dans le « Regio Istituto di Studi Superiori » comme titulaire de la première chaire d'anthropologie (le décret qui instituait cette chaire est du 28 novembre 1869).

A cette chaire fut annexé, dès son origine, un Musée, le « Museo Nazionale d'Antropologia ed Etnologia » qui fut le premier de ce genre et pendant nombre d'années le seul en Italie.

L'année suivante, Mantegazza et Fonzi, un éminent assyriologue, fondèrent la « Società Italiana d'Antropologia ed Etnologia » [3], réunissant et coordonnant les forces éparses des anthropo-

---

[1] GADDI. *Il Museo etnografico-antropologico della R. Università di Modena* (Mem. d. Accad. d. Science, Modena, 1870).

[2] Cfr. VERGA. *Il cranio* (Arch., p. le Malattie nervose, Milano, 1882.

[3] Pour l'histoire de la Société, voir : MANTEGAZZA, *Trent'anni di storia della Società Italiana d'Antropologia* (Archivio per l'Antropologia, vol., XXXI, Firenze, 1901).

logues italiens : et ils entreprirent la publication de l' « Archivio » destiné à recevoir les ouvrages ayant trait à ces études.

L' « Archivio », qui devint l'année suivante l'organe de la Société, compte aujourd'hui 38 années d'existence. Il reflète notre activité sociale et contient une grande partie de la littérature anthropologique italienne.

Par son enseignement génial, Paolo Mantegazza réveillait d'une part les sympathies du public pour notre science, et d'autre part créait autour de lui de nombreux disciples, parmi lesquels nous voyons en première ligne : Arturo Zannetti, Regàlia, Morselli, Riccardi, auxquels vinrent s'ajouter dans la suite Pullè, Tanzi, Amadei, Biondi, Bianchi, Ferrarini, Marinio, Marri, Antonio Mori, Panichi e Jacopo Danielli. Ce dernier se rendit à Paris pour s'y perfectionner et étudier en détail la technique craniométrique, ce qui contribua à maintenir l'unisson entre vos recherches et les nôtres ; celles-ci, du reste, grâce à l'orientation que leur avait donnée Mantegazza, suivirent toujours les méthodes enseignées par votre illustre fondateur.

Notre « Museo Nazionale d'Antropologia », modeste d'abord, agrandissait rapidement ses collections et ses locaux[1]. Aujourd'hui il se compose de deux sections distinctes, l'une ethnographique, l'autre anthropologique proprement dite.

La première contient plus de 16.000 objets, la seconde à peu près 5.000 exemplaires. Parmi les collections ethnographiques les plus précieuses du Musée, nous citerons celles de la Nouvelle-Guinée et du Pacifique en général, les séries de l'ancien Pérou, du Mexique, de la Malaisie et de l'Indonésie, de la Sibérie, de la Laponie, de l'Afrique orientale (colonie Erythrée). Le matériel craniologique, outre les riches séries de crânes anciens, étrusques et romains, et modernes des différentes régions de l'Italie, comprend un grand nombre de crânes mélanésiens (Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Bretagne), une bonne série australienne, quelques exemplaires polynésiens et de nombreuses séries de l'Indonésie (île Nias, île d'Engano, île Mentaroei, de l'Indo-Chine (Siam), de l'Inde, de l'Asie centrale et septentrionale (Calmouks, Kirghis, Tatares, Samoyèdes, Asiatiques), de l'Afrique (ancienne Egypte, îles Canaries, Ethiopie, Denca, Sandeh, etc., etc.) et de l'Europe. L'Amérique est bien représentée par un très grand nombre

---

[1] REGALIA. *Il Museo Nazionale d'Antropologia in Firenze* (Arch. p. l'Antrop., vol. XXXI, 1901).

de crânes de l'ancien Pérou et de squelettes de Fuégiens du Chaco et des Pampas [1].

On peut considérer le Musée Indien [2], fondé en 1886 par le Prof. Angelo De Gubernatis, comme complément de la section ethnographique, sa direction ayant été réunie en 1891 à celle du Museo Nazionale di Antropologia.

Les collections furent beaucoup augmentées par les voyages et les explorations de Mantegazza lui-même aux Indes, de Mantegazza et Sommier en Laponie, de Sommier en Sibérie et dans les régions du Volga, de Loria en Transcaspie et dans la nouvelle Guinée, de Modigliani aux Indes et dans l'Indonésie [3]. Beaucoup de ces voyages sont dus à notre Société qui a contribué à leur préparation et qui en a reçu les rapports dans ses séances. Il y a peu d'années une mission scientifique est partie de Florence pour étudier l'Assaorta dans la colonie Erythrée, et a rapporté au Musée une riche collection d'objets et de photographies et des documents anthropométriques fort nombreux [4]. C'est encore à Florence que fut organisé dernièrement le voyage du Dr Vacca en Chine, voyage qui a beaucoup contribué à notre connaissance de l'état actuel des sciences et de leur histoire dans cet empire.

Notre Société, étant l'hôte du Musée, a en commun avec lui les moyens d'étude. C'est à cette union que nous devons la richesse de notre bibliothèque dans laquelle, outre de nombreux ouvrages, se trouve une collection de miscellanées anthropologiques qui est certainement la plus riche en Italie. Les publications périodiques que nous recevons régulièrement, en échange de l'Archivio, s'élèvent à environ 60, et de beaucoup d'entre elles nous possédons la série complète depuis leur commencement.

Notre matériel d'étude a été complété en 1901 par l'institution, dans le Musée, d'un laboratoire anthropométrique qui comprend les instruments pour les recherches morphologiques et physiologiques sur le vivant, et qui a été très utile pour la préparation des

---

[1] Beaucoup de ces séries sont illustrées dans les mémoires de MANTEGAZZA, MANTEGAZZA e REGALIA, DANIELLI, ZANETTI etc...

[2] Voir au sujet de ce musée le *Catalogo del Museo Indiano del R. Istituto di Studi Superiori in Firenze, compilato dal* PROF. G. DONATI. Firenze, 1889.

[3] SOMMIER. *Un estate in Siberia, fra Ostiacchi, Somoiedi, Sirieni, Tatari, Kirghisi e Baskiri*. Firenze, 1885. — MODIGLIANI. *Un Viaggio a Nios*. Milano, 1890. — *L'Isola delle donne. Viaggio a Engano*. Milano, 1894 — *Fra i Batacchi indipendenti*. Roma, 1892. — BECCARI. *Nelle foreste di Borneo*. Firenze, 1902.

[4] *Missione scientifica in Eritrea, 1905-1906. Risultati Antropologici, Nota preventiva di* A. MOCHI. Firenze, 1906.

voyageurs et pour l'étude de sujets spéciaux d'anthropométrie [1].

En dehors du Musée, de la chaire universitaire et de la Société, d'autres collections ont été fondées par l'initiative privée. Je rappellerai tout d'abord celle de notre vice-président le Prof. E. H. Giglioli, si riche et d'une si haute valeur scientifique, qui est le fruit d'un long et patient travail. Elle contient une multitude d'objets ethnographiques. Le but principal de la collection est de réunir les matériaux pour l'étude de l'âge de la pierre dans les différents pays et aux différentes époques ; mais à l'heure qu'il est elle embrasse des objets si nombreux et si variés qu'on peut la considérer comme une véritable collection ethnographique générale qui, sous certains rapports, ne le cède en rien aux collections publiques italiennes et étrangères [2].

Notre confrère Alexandre Krauss [3] possède aussi et continue à enrichir une collection ethnographique de grande valeur, composée d'instruments musicaux parmi lequels se trouvent ceux de beaucoup de peuples primitifs.

Auprès d'un autre de nos membres, le Dr Domenic del Campana, se trouve une collection ethnographique privée comprenant de beaux spécimens des Indes et de l'Amérique, surtout du Chaco.

En 1907 a été fondé à Florence, grâce à l'initiative de Lamberto Loria, un Musée d'Ethnographie italienne [4], destiné à réunir tout ce que les populations si variées des différentes parties de l'Italie conservent encore aujourd'hui en fait de costumes et d'ustensiles caractéristiques et archaïques.

D'un tout autre genre, mais ayant pourtant rapport à nos études, est la collection ostéologique du professeur Ettore Regalia, créée à Florence dans l'orbite de la Société et du Musée. Elle se compose [5] de squelettes d'oiseaux et de mammifères destinés à servir de matériel de comparaison pour l'étude de la faune qua-

---

[1] Mochi. *L'istituzione di un laboratorio antropometrico nel Museo Nazionale d'Antropologia del R. Istituto di Studi Superiori in Firenze* (Arch p. l'Antrop., vol. XXXI, 1901).

[2] Le Prof. Giglioli a publié il y a quelques années l'illustration sommaire de sa collection dans un ouvrage intitulé : *Materiali per lo studio dell'età della pietra* (Arch. p. l'Antrop., vol. XXXI, 1901).

[3] *Museo etnografico-psicologico-musicale Kraus in Firenze* (Arch. p. l'Antrop., vol., XXXI, 1901).

[4] Loria e Mochi. *Sulla raccolta di materiali per l'etnografia italiana.* Milano, 1906. — Loria. *Come è sorto il Museo di Etnografia italiana.* Firenze, 1907.

[5] Cfr. *Collezione osteologica di E Regàlia in Firenze* (Arch. p. l'Antrop., v. XXXI, 1901).

ternaire, si utile pour fixer la chronologie humaine, étude dans laquelle la haute compétence de M. Regalia est reconnue par tout le monde.

Tel est le milieu qui s'est formé autour de la Société de Florence grâce surtout au ferment bienfaisant qui est émané d'elle.

Dans ses 38 années d'existence, la Société, par d'autres moyens encore, a donné une nouvelle impulsion aux études. En 1872 elle ouvrit une enquête sur les caractères anthropologiques des Italiens, dont les importants résultats ont été consignés dans un volume publié aux frais du gouvernement [1]. Et pour ainsi dire comme complément de cette enquête, en 1895, elle ouvrait un concours pour une carte anthropologique-ethnographique de l'Italie, concours qui eut pour lauréat le professeur Pullè avec son ouvrage intitulé « Profilo Antropologico dell' Italia [2] ».

Un autre concours avait déja été ouvert en 1880 pour le meilleur ouvrage sur les superstitions populaires italiennes, et nous lui devons beaucoup de travaux classiques [3].

Dans l'année 1907, en union avec une autre société scientifique, elle publia des instructions pour l'étude de la Colonie italienne dans la Mer Rouge [4].

Avec ces précédents la Société pouvait bien considérer comme lui étant dus la distinction qui lui fut décernée à l'exposition internationale de Chicago (1893) et les hommages qui lui furent rendus en 1901 par les savants étrangers et italiens accourus pour fêter le 30e anniversaire de sa fondation. La coïncidence avec le jubilé universitaire de son fondateur et président Paolo Mantegazza contribua à rendre plus solennelle cette dernière fête.

Cependant les institutions anthropologiques naissaient et prospéraient aussi dans d'autres villes que Florence.

Quant aux cours universitaires d'anthropologie, je rappellerai qu'il y eut des cours partiels et temporaires à Pise en 1869, faits par Giovanni Vincenzo Giglioli, à Rome en 1871 par Tocco, à Bologne de 1880 à 83 par Sergi. Aujourd'hui, en dehors de Florence, nous avons des chaires d'anthropologie pourvues de laboratoires, de collections et d'assistants à Naples depuis 1880, à Rome depuis 1884, et à Padoue depuis 1898.

---

1 *Materiali per l'etnografia italiana, raccolti per cura della Società Italiana di Antropologia, riassuntie commentati da* E. RASERI. Roma, 1879.

2 Cet ouvrage a été publié en 1898 dans l' « Arch. p. l'Antrop. », vol XXVIII.

3 PIGORINI. *Museo Preistorico ed Etnografico di Roma* (Arch. p. l'Antrop., vol XXXI, 1901).

4 Voir l'« Arch. p. l'Antrop. », vol. XX, 1890.

L'Accademia Scientifico-letteraria de Milan a un professeur chargé des discours d'anthropologie, et à Pavie, à Turin, à Pise, il y a ou il y eut des cours libres de cette science.

A la chaire de Rome est annexé un Musée d'Anthropologie qui contient 4.000 pièces ostéologiques, parmi lesquelles ont un intérêt spécial les crânes de la Mélanesie occidentale apportés par L. Loria, une série fuégienne et de bons spécimens des populations italiennes préhistoriques [1].

Des collections moins riches se trouvent à Naples, où la chaire d'anthropologie depuis la mort de Nicolucci en 1904 a été occupée par le professeu V. Giuffrida Ruggeri, et à Padoue, où depuis sa création la chaire est occupée par le professeur Tedeschi.

A Rome en 1875, grâce à l'apostolat enthousiaste de Luigi Pigorini, fut fondé un Musée préhistorique et ethnographique qui s'est accru rapidement sous sa direction et qui est aujourd'hui, avec ses 80.000 n^{os} d'inventaire, le plus riche d'Italie [2].

Le préhistorique italien y est documenté de la façon la plus complète et trouve son illustration dans la bibliothèque annexe, qui contient on peut dire *tout* ce qui a été publié en Italie sur ce sujet.

L'archéologie phéhistorique des autres pays s'y trouve aussi représentée. Le matériel ethnographique y abonde, surtout pour certaines régions. Je citerai pour l'Afrique orientale les objets rapportés par les expéditions Bottego, Cecchi, Traversi, pour l'Amérique méridionale, ceux de Boggiani et Bove, et enfin pour la Mélanésie ceux de Loria [3].

Il existe d'autres collections anthropologiques, ethnographiques et préhistoriques qui méritent d'être mentionnées au Musée de Parme, à Reggio, à Modène, à Milan, à Pavie, à Gènes, à Turin, à Bologne, à Pise [4], et nous avons dans le Museo Civico de Venise

---

[1] *Istruzioni per lo studio della Colonia Eritrea pubblicata per cura della Società di Studi Geographici e Coloniale della Società Italiana d'Antropologia.* Firenze, 1907.

[2] Bibliographie des séries illustrées jusqu'aujourd'hui du Musée de Rome : SERGI.., GIUFFRIDA-RUGGERI... MOSCHEN TEDESCHI...

[3] Je citerai les oeuvres principales de quelques uns de ces voyageurs : BOTTEGO. *Il Guiba esplorato.* Roma, 1895. — VANNUTELLIE CITERNI. *Uomo Seconda spedizione Bottego.* Milano, 1899. — BOGGIANI. *I Caduvei.* Roma, 1894. — *I. Ciamacoco* (Atti Soc. Rom. d'Antrop., 1895. — CECCHI. *Da Zeila alle frontiere del Caffa.* Roma, 1886.

[4] Voici une liste des publications qui donnent des informations sur quelques-uns de ces Musées secondaires : PIGORINI. *Origini e progressi del R. Museo de antichità di Parma.* Parma, 1869. — MOCHI. *Collezioni antropologiche ed etnografiche della Città di Milano* (Arch. p. l'Antrop , vol. XXXIX, 1909). — ZOJA. *Il Gabinetto di Anatomia umana normale della R. Universita di Pavia.* Pavia, 1873 1887. — LUSCORO.

la collection Miani (Haut-Nil). Pérouse possède l'importante collection privée de Giuseppe Belluci qui, à côté d'un riche matériel palethnologique de la région, a réuni une très nombreuse série d'amulettes antiques et modernes offrant les preuves les plus évidentes de l'immutabilité et de l'universalité du phénomène de la superstition populaire [1].

Au fur et à mesure que les études anthropologiques progressaient en Italie, notre Société de Florence se développait et augmentait d'importance, continuant à être considérée par tous les anthropologues et ethnographes comme le centre principal de ces études en Italie.

Je négligerais de signaler une page importante de notre histoire, si je passais sous silence un événement qui eut lieu en 1893.

Cette année la société de Florence vit fonder à Rome par un de ses propres membres, M. le professeur Giuseppe Sergi, une société analogue.

La Société Romaine d'Anthropologie compte aujourd'hui de nombreux membres, tient des réunions scientifiques publiques et publie ses actes qui, en 1909, sont arrivés à former leur 15e volume. Elle a contribué et contribue encore au développement de nos études en Italie en leur acquérant de nouvelles énergies personnelles et en étendant le champ d'action des recherches. Elle complète de cette façon l'activité de la Société de Florence, activité qui n'a pas diminué pour cela. Sa fondation avait fait craindre au début une dispersion regrettable de forces, mais en réalité elle n'a fait que les augmenter. La naissance de la Société romaine dans le sein de celle de Florence, quoiqu'elle ait été considérée par d'aucuns un schisme (et qu'elle le fût peut-être de fait par la façon dont elle advint) fut en réalité ce que les zoologues nommeraient une reproduction par scission, signe évident que notre organisme en 1893 était assez mûr pour pouvoir se multiplier.

Les comptes rendus des séances de la Société Italienne de Florence et les ouvrages publiés dans son Archivio sont l'expression de tout le mouvement anthropologique en Italie, depuis le commencement de notre science jusqu'à aujourd'hui ; c'est pourquoi, outre l'historique des faits et des institutions, je me crois en devoir de donner un rapide aperçu de l'évolution des idées.

Catalogo del Museo Giapponese « Edoardo Chiossone » custodito dalla R. Accademia. Ligustica di Belle Arti, Genova, 1907.

[1] *Collezione paletnologica ed etnologica Bellucci in Perugia* (Arch. p. l'Anthrop., XXXI, 1901).

C'est Mantegazza lui-même qui, en inaugurant son cours en 1870, nous dit comment il conçoit la mission de l'anthropologie :

« Etudier l'origine de l'homme, lui fixer sa place naturelle dans la hiérarchie des êtres vivants, en étudier aussi les changements dus au climat, à la race, au sexe, à l'alimentation, aux maladies ; étudier les variétés, les races, les types différents de l'homme, les classifier, faire des recherches sur les croisements et les hybridismes humains ; analyser l'homme, en définir et en mesurer les forces ; étudier les manifestations et les besoins physiques et moraux des différentes races et tracer l'histoire naturelle de chacune d'elles, tenter la démarcation de la perfectibilité humaine, voilà ce que se propose cette science : » Fidèle à ce programme, l'enseignement de Mantegazza et la voie suivie par ses élèves ont été presque toujours largement éclectiques et par conséquent dirigés tantôt vers l'anthropologie physique et l'ethnographie, tantôt vers la psychologie et l'anthropologie physiologique, tantôt vers l'anatomie comparée et la palethnologie. Mais c'est spécialement l'anthropologie proprement dite et l'ethnographie qui ont été cultivées à Florence, d'autant plus que les amis des recherches ethnographiques y trouvaient, à côté de Mantegazza, un autre illustre maître en la personne de Enrico H. Giglioli.

Ces dernières années, les études anthropologiques se sont tournées plus exclusivement vers l'anatomie, parce que l'anthropologie s'est de plus en plus renfermée dans les limites de la biologie, en s'orientant toujours davantage vers les études morphologiques. L'ethnographie, aujourd'hui, est considérée, même chez nous, comme une science autonome, et il y a dans notre société des membres qui s'en occupent spécialement. Parmi eux, outre le prof. Giglioli, je rappellerai M. Sommier et M. Modigliani. Il faut aussi faire place ici à l'illustre orientaliste, M. C. Puini, bien connu par beaucoup d'études qui s'attachent à l'ethnologie.

Depuis trois ans a été institué à Florence un cours libre d'ethnographie faisant partie de l'école de géographie de l'Istituto di Studi Superiori. A Rome, il y a un enseignement de cette science donné par le prof. G.-A. Colini qui, pendant nombre d'années, a été adjoint au Musée ethnographique et préhistorique et qui, avec le prof. Pigorini, directeur de ce Musée, s'est occupé de l'illustration des collections qui s'y sont accumulées[1].

Un autre enseignement libre d'ethnographie est tenu à l'Uni-

---

[1] Les ouvrages ethnographiques de ces deux auteurs sont publiés dans les Actes de l'Académie des Lincei et dans le « Bollettino della Società Geografica Italiana. »

versité de Bologne par le prof. De Michelis, bien connu par son ouvrage sur les origines indo-européennes[1]. Je citerai enfin le prof. O. Mazzarella de Catane, auteur de beaucoup d'écrits sur l'ethnographie juridique[2].

L'ethnographie des populations italiennes d'aujourd'hui, le folk-lore ou la démopsychologie et l'étude des littératures populaires orales et écrites ont été l'objet de nombreuses recherches en Italie. Je me bornerai à citer celles d'Alessandro d'Ancona, de Giuseppe Pitrè, et de Angelo De Gubernatis[3].

L'Université de Rome a une chaire d'Archéologie préhistorique occupée par Pigorini qui publie, depuis 1871, le *Bollettino di Paletnologia italiana*, dans les 38 volumes duquel on trouve réunis, à côté d'importants mémoires originaux, de complètes informations sur le progrès de cette science et sur les découvertes qui se sont succédé dans le champ du préhistorique. Ces découvertes ont toujours été soumises par Pigorini à une minutieuse revision, et lui ont fourni les éléments sur lesquels il a fondé une théorie qui lui appartient, sur le synchronisme des débuts du néolithique italien avec le paléolithique supérieur de l'Europe occidentale[4].

C'est à cette importante Revue que je renvoie ceux qui voudraient avoir de plus amples informations sur ces sujets. Mais je ne puis faire moins que de signaler les travaux originaux sur la période de transition entre le néolithique et l'âge du bronze, période à laquelle les italiens ont donné le nom de aereolithique[5] et de rappeler les missions archéologiques italiennes en Crète, en Egypte et dans la colonie Erythrée et les fouilles systématiques actuellement en cours dans l'Italie méridionale, fouilles auxquelles on doit déjà un riche matériel préhistorique et protohistorique.

Quant aux études d'anthropologie proprement dite, renfermée dans ses limites plus définies et modernes de science biologique, je dirai que l'homme physique a été étudié en entier par les

---

[1] De Michelis. *L'Or gine degli Indo-Europei*. Torino, 1903.

[2] Mazzarella. *Les types sociaux et le droit*. Paris, 1908. — *Studi di etnologia giuridica* Catania, 1903 et ss.

[3] L'Italie possède une publication périodique « Archivio per le tradizioni popolari » consacrée à ce genre d'études. Nous devons à Pitré, outre de nombreuses monographies, une Bibliographie dans laquelle se trouve catalogué tout ce qui a été publié en Italie sur ce sujet jusqu'en 1894.

[4] Livi. *Antropometria militare. Risultati ottenuti dallo spoglio dei fogli sanitari dei militari delle classi 1859-1863*. Roma, 1898, 1905. Cet ouvrage a été exécuté par ordre du Ministère de la Guerre et publié à ses frais.

[5] Voir : Piropini. *Continuazione della civiltà paleolitica nell'Età neolitica* (Boll. d. paletnol., vol. XXVIII, 1902.

observateurs et les expérimentateurs italiens et en grande partie par ceux qui travaillaient autour de Mantegazza et de Sergi et qui se trouvaient en contact avec les institutions créées par eux.

Pour ce qui regarde le développement atteint en Italie par les recherches anthropologiques sur le vivant, il suffit de rappeler l'ouvrage vraiment classique de Ridolpho Livi [1], dans lequel cet auteur, prenant pour base les observations faites par les médecins militaires sur environ 300.000 militaires, nous a donné une statistique sûre de la répartition des caractères somatiques (stature, indice céphalique, périmètre thoracique, couleur des yeux et des cheveux, etc.), dans les diverses régions d'Italie.

Nous citerons entre autres auteurs de belles recherches anthropométriques, Riccardo, Pagliani et Marissa.

Les différentes parties du squelette ont aussi été étudiées chez nous [2].

Mais c'est principalement vers la craniologie, le chapitre le plus important de l'anthropologie, que se sont de tous temps dirigées les recherches de nos collaborateurs nationaux.

Les caractères sexuels du crâne, ses transformations selon l'âge, les variations morphologiques et métriques de ses différentes régions ont été étudiés avec succès, et l'histoire de la craniométrie, registre des indices proposés par des Italiens [3]. Mais ce qui donna aux études craniologiques en Italie une empreinte particulière, on pourrait dire nationale, ce furent d'un côté l'analyse des anomalies, de l'autre la direction morphologique et descriptive prise par la craniologie ethnique.

Léopoldo Maggi, après quelques recherches anthropologiques de genres variés, porta son attention sur les différents centres d'ossification des sutures et des os surnuméraires des fontanelles, des trous du crâne humain et de ses cavités osseuses, normales et anormales, en rechercha les origines et la signification philogénétique au moyen de comparaisons avec d'autres mammifères, avec les amphibies et des poissons. Il réussit ainsi indirectement, sinon à démontrer, du moins à indiquer les probabilités d'une

---

[1] Cfr. COLLINI. *Il sepolcro di Remedello e il periodo neolitico in Italia* (Boll A. paletnol., vol XXVI-XXVII, 1900-01). — *La civiltà del bronzo in Italia* (*ibidem*. vol. XXIX, 1903).

[2] Le PROF. ROMITI est l'auteur d'un *Trattato di Anatomia dell'uomo* (Milan, 1890) qui est le premier ouvrage original italien de ce genre et qui comprend une riche bibliographie aussi sur les sujets que l'anatomie a en commun avec l'anthropologie.

[3] MANTEGAZZA. *La riforma craniologica* (Arch. p. l'Antrop., vol. X, 1880).

parenté plus étroite et immédiate entre l'homme et les craniés inférieurs qu'on ne l'admet généralement.

Ces recherches s'inspirèrent des idées générales de morphologie comparée, comme l'enseignaient quelques savants à l'étranger et spécialement Gegenbaur en Allemagne ; et sur ce terrain les recherches de Maggi se rencontraient avec celles que l'on faisait à cette époque sur l'anatomie humaine.

Cette dernière science était restée jusque là purement descriptive, car elle avait un but surtout pratique, devant servir uniquement aux besoins des médecins et des chirurgiens. Guglielmo Romiti [6] fut un des premiers qui élevèrent l'anatomie humaine au rang des sciences proprement dites en la greffant sur le grand arbre de la morphologie générale et en étendant son champ aux recherches de l'anatomie comparée. En même temps, grâce encore à Romiti et à ses élèves (je n'en citerai qu'un, le professeur Chiarugi), l'embryologie aussi prenait chez nous un rapide essor.

De cette période et dirigées vers le même objectif sont les recherches de Ficalbi, Bianchi, Zoja, Staurenghi, Donzi, Legge, etc. La ligne nette de démarcation entre l'anatomie et l'anthropologie faillit réduire cette dernière à n'être qu'un chapitre de la première.

Quant à la craniologie ethnique, Paolo Mantegazza, dès 1880, avait insisté sur le fait que les mesures du crâne n'offrent que des données incomplètes et peu sûres pour définir les types ethniques du crâne humain. Il proposa donc de leur substituer une bonne description, semblable à celle que les zoologues et les botanistes donnent de chaque espèce, description linnéenne dessinée à mettre en évidence les caractères fondamentaux qui souvent échappent aux compas, mais qui n'en ont pas moins une grande valeur diagnostique [2].

---

1 Je donne à ce propos quelques indications bibliographiques réparties par sujets.

Vertèbres : REGALIA. *Anomalie numeriche delle vertebre e interpretazione del fenomeno* (Arch. p. l'Antrop., vol. X, 1880).

Bassin : SERGI. *L'indice iliopelvico o un indice sessuale del bacino nelle razze umaine* (Bull. d. Accad. Medica di Roma, 1887); MARRI. *Sulla forma dei bacini in razze diverse* (Arch. p. l'Antrop., vol. XXII, 1892).

Os des membres : SERGI, *Polimorfismo e anomalie delle tibie e dei femori*, etc. (Mem. R. Accad. D. Scienze. Torino, 1883); COSTA. *Il terzo trocantere, la fossa e la cresta ipotrocanterica nel femore dell' uomo* (Arch. p. l'Antrop., vol. XX, 1890) ; FRASSETTO. *Osservazioni comparative sul foro olecranico* (Atti Soc. Rom. d'Antrop., vol. VIII, 1902); GIUFFRIDO-RUGGERI. *L'indice tibio-femorale e l'indice radio-omerale* (Arch. d'Anat. e Embriol., vol. III. Firenze, 1904); MARANGONI *Ricerche sul Perone* (Arch. p. l'Antrop., vol. XXXVII, 1907); ZANOLLI. *Studi d'Antropologia Bolognese-Omeri e femori* (Atti d. Accad. Scient. Veneto-Trentino-Istriova, 1908).

2 Je rappellerai les études sur l'indice encéphalo-rachidien de MANTEGAZZA. (Arch.

La méthode morphologique introduite dans la craniologie par Sergi se relie étroitement à la façon de voir de Mantegazza, telle que nous l'avons exposée plus haut.

D'après la norma supérieure du crâne et en s'aidant de divers autres caractères morphologiques Sergi a cru pouvoir distinguer neuf variétés fondamentales du crâne humain facilement reconnaissables à la simple inspection, et les a réparties entre les deux groupes systématiques (genres) daus lesquels, selon lui, doivent être subdivisés les Hominiens actuels [1]. Cet auteur s'est fait aussi le défenseur de la doctrine de la « fixité des formes crâniennes » et par conséquent nia toujours l'existence de formes du crâne cérébral résultant de juxtapositions ou fusions de caractères dus à des phénomènes d'hybridisme ou de métissage. Une autre caractéristique de sa méthode est celle d'assujettir constamment les séries craniennes examinées à l'analyse des individus dont elles se composent, et cela parce qu'il présuppose que toutes les séries, même celles provenant des groupes ethniques apparemment simples, *peuvent* comprendre plusieurs variétés anthropologiques, étant donnée la grande diffusion géographique de chacune de ces variétés.

La méthode enseignée par Sergi a habitué les craniologues italiens à un fécond travail d'analyse, et a beaucoup contribué à les éloigner de la méthode trop simpliste et grossièrement synthétique des moyennes, méthode qui avait déjà été combattue par Morselli (1880) [2].

Celui-ci démontra que les moyennes sont insuffisantes à établir

---

p. l'Anthrop. .) et de MOCHI (*Ibidem...*) cllees sur le poids du crâne et de la mandibule de MORSELLI...

[1] La synthèse de cette méthode se trouve amplement exposée par SERGI lui-même dans son ouvrage *Specie e Varieta umane* (Torino, 1900). Pour avoir une idée plus complète de la méthode de cet auteur et des modifications qu'il y a introduites successivement on peut consulter ses ouvrages : *Le varietà umane della Melanesia* (Boll. Accad. Medica di Roma, vol. XVIII); et *Europa. Origene dei popoli europei e loro relazione coi popoli d'Africa, d'Asia e d'Oceania*. Torino, 1908. Autres ouvrages importants de M. Sergi sont les suivants : *Africa. Antropologia*. Les publications des élèves de Sergi sont presque toutes dans les « Atti Soc. Rom. d'Antrop. »

[2] MORSELLI. *Critica e Riforma del metodo in Antroqologia* (Annali di Statistica, Roma, 1880).

Dernièrement notre Société italienne d'Antropologie, se conformant à ces idées, conseillait à tous ceux qui font et qui publient des recherches craniométriques ou anthropométriques en général, de faire connaître intégralement les données recueillies sur chaque individu séparé composant leurs séries, de façon à permettre à chacun de se servir de ces données en leur appliquant une méthode quelconque (Arch. p. l'Antrop., vol. XXXVII, 1907, p. 325).

les types ethniques et ne peuvent servir à examiner la variabilité intérieure ni à analyser les séries mixtes.

Quelques études récentes de l'école de Florence [1], s'inspirant de ces principes, ont associé la craniométrie à la méthode descriptive (deux méthodes d'ailleurs nullement opposées l'une à l'autre, mais complémentaires et visant à déterminer la forme solide réelle du crâne cérébral).

Dans ces études on cherche une voie nouvelle pour arriver au diagnostic différentiel des types ethniques du crâne : en outre on essaye pour la première fois de se servir, pour la classification des types, d'un facteur qui a déjà donné d'excellents résultats dans la phyto et dans la zoogéographie, c'est-à-dire de la distribution géographique [2].

Pour compléter le tableau des études sur l'homme en Italie, je parlerai à présent du grand mouvement de recherches commencées dès 1865 sur le phénomène de la criminalité, les caractères somatiques du délinquant, des dégénérés, des fous, des anormaux en général, sur les rapports entre le génie et la dégénérescence. Cesare Lombroso, d'abord professeur de médecine légale, et depuis 1905 titulaire d'une chaire spéciale d'anthropologie criminelle l'université de Turin, est le chef de cette école, selon l'opinion de laquelle la criminalité est liée d'une part à des phénomènes d'arrêt de développement, d'autre part à des phénomènes pathologiques. A ces phénomènes s'associeraient en outre, comme indices concomitants, la réapparition d'atavismes morphologiques ainsi que des atypies somatiques dégénératives [3].

L'école de Lombroso donna l'essor à d'amples recherches sur un grand nombre de faits somatiques anormaux, soit de structure soit physiologiques, beaucoup de ceux de la première catégorie étant exclusivement craniologiques; elle eut ainsi le grand mérite

---

[1] Mochi. *Sull' Antropologia degli Arabi* (Arch. p l'Antrop., vol. XXXVII, 1907). *La discriminazione delle forme craniensi e il sistema del Sergi* (ibidem, vol. XXXVIII, 1908. *Crani cinesi e giapponesi* (ibidem). — Biasutti e Mochi. *Sul politopismo delle forme craniensi. Communicazione preventiva* (Atti A. Soc. It. p. il progresso delle scienze. Seconda Riunione. Firenze, 1908). — Puccioni. *Appunti di craniologia canariense* (Arch. p. l'Antrop., vol. XXXIX, 1909). — Giovannozzi. *Brachiplati céfali e brachipsicefali in Europa* (ibidem).

[2] Ces idées Anthropo-géographiques ont été développées par Biasutti dans : *Situazione e Spazio delle provincie Antropologiche nel mondo antico.* Firenze, 1906.

[3] L'activité scientifique de cette école se trouve reflétée dans la publication périodique « Archivio di Psichiatria, Neuropatologia, Antropologia criminale e medicinolegale », et dans la « Biblioteca antropologico-giuridica » qui se publie par volumes à Turin.

de favoriser l'étude des anomalies crâniennes, étude qui, en Italie, prit un développement déjà signalé dans ce qui précède.

Nous devons reconnaître à l'anthropologie criminelle un autre mérite d'un ordre tout différent; celui d'avoir puissamment contribué à démontrer que le crime doit être étudié comme un phénomène naturel quelconque, et à transformer les lois et les systèmes pénaux en une simple défense de la société, leur enlevant ainsi les derniers restes du caractère archaïque de vengeance qu'ils avaient autrefois.

Malgré tout cela, si l'on considère l'école de Lombroso dans ses doctrines fondamentales, on ne peut certes pas les accepter toutes comme étant suffisamment démontrées. En effet, les objections ne lui firent pas défaut, même en Italie.

Des critiques italiennes, je ne mentionnerai que celles qui lui furent adressées par Mantegazza et par Tanzi [1].

L'anthropologie criminelle a sa place dans l'enseignement, non seulement à Turin, mais aussi dans d'autres universités italiennes, seulement, il est vrai dans des cours libres ou professés par des agrégés. Auprès du public peu cultivé, elle est beaucoup plus connue que l'anthropologie proprement dite et souvent elle est à tort confondue avec celle-ci. Cela montre le succès exagéré qu'ont eu les idées de Lombroso dans notre pays.

D'autres applications ou développements partiels de l'anthropologie ont aussi fait fortune parmi nous.

Le prof. De Giovanni [2] a appliqué la morphologie et surtout la morphométrie du vivant (anthropométrie) à la clinique médicale, reconnaissant dans les atypies de forme et de dimension des différentes parties du corps humain, en particulier du thorax et de l'abdomen, soit la cause prédisposante, soit le résultat, et dans tous les cas l'indice de processus morbides spéciaux.

Le système d'identification anthropométrique de Bertillon trouva en Italie un terrain favorable et, en se juxtaposant à quelques-unes des doctrines de Lombroso, ce système devint, grâce à l'œuvre d'Ottolenghi, une véritable école de police scientifique, trop jeune encore pour qu'on puisse juger quels en seront les résultats.

Les applications pédagogiques de l'anthropologie ont aussi pris en Italie un important développement : à Milan, à Rome, dans les

---

[1] MANTEGAZZA dans l' « Arch. p. l'Antrop. » Sporsina. TANZI. *Trattato delle malattie mentali.* Milano, 1905.

[2] DE GIOVANNI. *Commentari di clinica medica dipinti dallo Morfologia del corpo umano.* Milano, 1904.

instituts spéciaux de pédagogie, ces applications forment l'objet d'un enseignement spécial.

Récemment, Niceforo a élargi le champ des recherches anthropologiques en étudiant les différences dans les classes sociales [1], essai fécond et digne d'éloges, surtout si dans l'interprétation de ces différences, pour ce qui regarde les caractères somatiques morphologiques ayant la valeur des caractères de race, on donne plus d'importance aux phénomènes de stratification sociale des types qu'à la réaction directe de l'organisme au milieu et au genre de vie.

Quant aux applications de l'anthropologie ou, pour être plus précis, de l'anthropométrie aux beaux arts, l'Italie a une longue et glorieuse tradition qui remonte à Vitruve, et dans l'histoire de laquelle on trouve les noms de Léonard de Vinci et de Léon Battista Alberti.

L'Italie possède aussi des traités et des manuels d'anthropologie. Pour l'histoire je rappellerai tout d'abord le traité élémentaire de Canestrini [2], aujourd'hui hors d'usage.

Parmi les manuels techniques, celui de Livi tient la place d'honneur. Dans cet ouvrage, l'usage des instruments d'anthropométrie et la méthodologie statistique sont clairement exposés [3].

Les leçons du prof. Morselli [4], donnent une utile exposition des doctrines évolutionnistes ayant spécialement trait aux origines de l'homme. Le prof. Frassetto a publié un volume de leçons d'anthropologie [5] dans lequel certains sujets fondamentaux sont traités trop en courant, mais qui contient néanmoins beaucoup de notions pratiques utiles et un résumé de l'histoire de notre science pouvant en partie remplacer pour les Italiens les chapitres historiques des éléments de Topinard. On peut aussi considérer deux des ouvrages de Sergi que j'ai déjà cités (« Specie e Varietà umane in Europa ») comme étant des traités généraux d'anthropologie, le premier contenant une synthèse de la méthode de cet auteur, et le second un exposé ample et documenté de sa systématique.

Les études sur la doctrine du transformisme, dont Mantegazza,

---

[1] NICEFORO *Les classes pauvres. Recherches ànthropologiques et sociales.* Paris, 1905. *Ricerche sui contadini* Palermo, 1907. — *Biologische und œkonomische Untersuchungen über den Pauperismus.* Leipzig, 1907.

[2] CANESTRINI. *Antropologia. Manuale.* Milano, 1878.

[3] LIVI. *Antropometria. Manuale.* Milano, 1900.

[4] MORSELLI. *Lezioni per l'uomo secondo la teoria della evoluzione.* Torino, 1888, et ss.

[5] FRASSETTO. *Lezioni,* etc., déjà cité dans la note 1.

Canestrini et Morselli ont été les apôtres les plus chaleureusement convaincus, ont marché de pair en Italie avec l'anthropologie.

Parmi les ouvrages italiens originaux sur cette théorie, je ne rappellerai que le plus important : les études de Daniele Rosa sur la reduction des variabilités et sur l'extinction des espèces [1], études qui s'accordent parfaitement avec les opinions de Cope, de Dollo et de Kowalevski.

Les diverses et plus récentes théories sur l'origine de l'homme ont trouvé, parmi les anthropologues italiens, un illustrateur vigilant en la personne du prof. V. Giuffrida Ruggeri.

Au début de cette relation, j'ai dit que tous ceux qui, en Italie, s'occupent d'études anthropologiques reconnaissent, pleins de gratitude, que c'est votre Société de Paris qui a été la première inspiratrice de ces études et leur mère commune.

Permettez-moi d'ajouter qu'aujourd'hui nous lui sommes nouvellement redevables de ce qu'elle nous a fourni l'occasion de donner un exposé succinct de notre activité passée ou présente et de rappeler ainsi aux savants des autres nations, aussi bien qu'à nos compatriotes qui souvent l'oublient, que l'anthropologie a aussi en Italie des institutions et des adeptes non indignes de leur bienveillante attention.

POLOGNE.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ANTHROPOLOGIE EN POLOGNE

PAR M. KAZIMIERZ STOLYHWO
Directeur du Laboratoire Anthropologique de Varsovie.

Ne pouvant, malgré mon plus vif désir, prendre part à la célébration du Cinquantenaire de notre « Almæ Matris » parisienne, je m'empresse au moins de vous adresser, chers et très honorés collègues, au nom du Laboratoire Anthropologique du « Muzeum Przemyslu i Rolnictwa », à Varsovie, mes vœux et félicitations les plus sincères. Je me permets aussi de vous faire parvenir mon rapport sur l'état de l'Anthropologie en Pologne, inscrit à l'ordre du jour des séances.

*
* *

---

1 ROSA. *La reduzione progressiva della variabilita ed i suoi rapporti coll'estinzione e coll'origine delle specie.* Torino, 1899.

Les conditions géographiques, politiques et économiques sont surtout cause que le développement de l'Anthropologie dans notre pays, relativement à la quantité de travailleurs et de travaux, est certainement de beaucoup plus faible que dans d'autres pays.

Alors que, durant le siècle dernier, partout en Occident, les sciences s'épanouissaient d'une splendide floraison, le désastre et l'apauvrissement de la Pologne à la suite de ses trois démembrements, ainsi que les entraves que les gouvernements russe et prussien ne cessèrent de mettre à tout ce qui était polonais, — créèrent des conditions des moins propices au progrès des sciences dans notre malheureux pays. Malgré tout, nous ne sommes pas dépourvus d'un certain nombre de travailleurs dans le domaine de l'Anthropologie, ce dont j'ai justement l'intention de vous entretenir, Messieurs.

Dans le bref aperçu qui suit, je ne tiens compte que de l'Anthropologie physique.

* *

Remontant jusqu'aux débuts de l'Anthropologie en Pologne, nous ne pouvons passer sous silence *Jean de Glogow* (Jan z Glogowa), professeur de l'Académie des Jagellons à Cracovie au xv[e] siècle. D'après le D[r] J. Kopernicki, éminent anthropologue polonais, c'est dans le domaine de la physiognomonie que Jean de Glogow se distingua tout spécialement.

Au commencement du xix[e] siècle, *André Sniadecki*, professeur à l'Université de Wilno, écrivait sur le besoin de recherches anthropologiques. Mais ce n'est que *Joseph Majer* (né en 1808, décédé en 1899) qui mérite le nom de premier anthropologue polonais. Professeur à l'Université de Cracovie au moment de la plus acharnée allemanisation de cette Institution, il eut le courage de refuser de faire son cours de physiologie en allemand et organisa spontanément en 1854 un cours d'anthropologie, comme objet non obligatoire ; ce cours-ci eut un grand succès. Majer publia plusieurs travaux anthropologiques, en partie seul, en partie de concert avec Kopernicki. Ce fut également le mérite de Majer d'avoir organisé en 1874 une Commission anthropologique près l'Académie des sciences de Cracovie. Majer fut président de la dite Commission pendant 20 ans ; J. Kopernicki en fut secrétaire.

Depuis 1876, *J. Kopernicki* enseigna l'anthropologie à l'Université de Cracovie. Il fut l'auteur de nombreux et précieux travaux,

parus soit dans des publications scientifiques polonaises, soit à l'étranger.

Nous héritâmes à sa mort d'une quantité considérable de manuscrits inédits, ainsi que d'une bibliothèque et d'une précieuse collection anthropologique. Ces objets se trouvent déposés sous la garde de l'Académie des Sciences de Cracovie.

Après la mort de Kopernicki (1891), pendant près de vingt ans, l'Anthropologie n'eut pas de représentant à l'Université de Cracovie, et ce n'est qu'en 1908 que le Dr *Talko-Hryncewicz*, organisateur et directeur de la Société géographique et du Musée de Troïckosawsk en Sibérie, très connu aussi par ses travaux sur les peuples du nord et de l'est de l'ancienne Pologne, fut invité à occuper la chaire vacante.

A côté de ces savants, il me faut citer parmi les anthropologues polonais de l'époque actuelle toute une série de noms, comme ceux de : B. Dybowski, L. Krzywicki, W. Olechnowicz, A. Zakrzewski, L. Dudrewicz, L. Rutkowski, A. Bochenek, A. Maciesza, et parmi les plus jeunes : J. Czekanowski, W. Schreiber, E. Loth, S. Poniatowski, M. Lipiec, J. Dzierzynski et Sienkiewicz dont les intéressants travaux ont paru dans diverses publications scientifiques.

Parmi les anthropologues polonais qui ont travaillé hors de leur pays natal se trouvent J.-S. Kubary, décédé en 1896, et T. Chudzinski, décédé en 1897 ; leurs travaux ont été publiés en partie en polonais, en partie en langues étrangères. A proprement parler, Kubary a été surtout ethnographe, cependant il a laissé aussi des travaux anthropologiques. Enfin nous nous faisons gloire de l'origine polonaise de l'éminent professeur de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, S. Zaborowski.

Nous voyons donc que malgré que la nation polonaise ne puisse se vanter d'aussi brillants résultats dans le domaine de l'anthropologie que bien d'autres nations, elle possède cependant un certain nombre de représentants de cette branche de la science

∴

Jusqu'aux temps derniers, Cracovie constituait le seul foyer de la science anthropologique polonaise ; ce n'est que là qu'existait une commission anthropologique ; c'est là aussi que l'Anthropologie avait sa chaire pendant une série d'années à l'Université.

Il est vrai qu'à Léopol, le professeur B. Dybowski faisait à plusieurs reprises un cours d'anthropologie, mais ce cours n'était

que temporaire, Dybowski se trouvant absorbé par son cours de zoologie et par la direction de l'Institut zoologique.

Nous avons cependant tout lieu d'espérer que l'Université de Léopol aura bientôt aussi sa chaire d'Anthropologie et qu'il y naîtra une institution spéciale, contribuant au progrès de cette science.

Quant à Varsovie qui, durant quarante ans à peu près, fut privée de toute institution scientifique supérieure polonaise, elle n'eut pendant une série d'années qu'un cours privé d'anthropologie, dû au Dr L. Krzywicki. Ce n'est que depuis 1906, c'est-à-dire depuis la fondation d'une « Société de cours scientifiques », que nous possédons enfin une chaire d'ethnologie (L. Krzywicki) et une chaire d'anthropologie (K. Stolyhwo). En 1905, K. Stolyhwo organisa un Laboratoire anthropologique au « Muzeum Przemyslu i Rolnictwa » : enfin en 1909 fut fondée par ses soins, près la « Société scientifique de Varsovie », une Commission anthropologique ayant pour but la réalisation d'une série de travaux, entre autres ; l'élaboration d'une instruction anthropologique et des observations régulières sur les enfants et adolescents d'âge scolaire. La dite Commission, s'occupant aussi d'archéologie et d'ethnologie, a pour président M. E. Majewski, et pour secrétaire M. K. Stolyhwo.

Il est à espérer que les institutions récemment organisées à Varsovie vont acquérir avec le temps de plus sérieuses bases de développement, ce qui rendrait plus intense leur activité et plus fructueux leurs efforts à atteindre un jour un degré de perfection pareil à celui que présente la plus ancienne et la plus méritoire des Sociétés anthropologiques : la « Société d'Anthropologie de Paris.

M. Manouvrier. — Messieurs, parmi les savants polonais justement mentionnés par M. Stolyhwo, il en est un qui mérite de la part des anthropologistes français un souvenir tout spécial en ce jour et un hommage que je tiens à lui rendre.

Théophile Chudzinski, après l'insurrection polonaise de 1863 s'était réfugié à Paris Il y devint l'élève de Broca, puis son principal collaborateur dès la fondation du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes Études. En 1871 il abandonna ses études médicales presque terminées pour occuper dans ce laboratoire le poste de préparateur qu'il a occupé jusqu'à sa mort (1897). Savant anatomiste, il a contribué par toute une vie de travail assidu à la prospérité des institutions de son maître et ami ainsi qu'à l'avancement de la science anthropologique. Tout en faisant ainsi honneur à sa patrie, la Pologne, il a bien mérité de son pays d'adoption.

RUSSIE.

RAPPORT SUR LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES EN RUSSIE

Par M. le Professeur Th. Volkov.
Délégué de la Société Russe d'Anthropologie.

Messieurs,

La Société Russe d'Anthropologie et la Section d'Ethnographie du Musée de l'Empereur Alexandre III m'ont délégué pour vous remettre leurs très chaleureuses félicitations à cause du cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris. En remplissant cette agréable mission et en me permettant d'y ajouter mes respectueuses salutations personnelles, je demande votre permission de vous présenter mon rapport sur l'état actuel des sciences anthropologiques en Russie.

Le lieu de naissance de l'anthropologie russe, Messieurs, se trouve non loin de cette enceinte. C'est de ce vieux couvent des Cordeliers, si vénérable par ses souvenirs politiques et, nous pouvons déjà ajouter : scientifiques aussi, que notre compatriotique M. Anatole Bogdanoff a transporté les premiers principes de la science française d'anthropologie à Moscou. En 1879, Broca, de Mortillet, Quatrefages, Hamy, Topinard, Chantre, sont venus à Moscou eux-mêmes, et ils y ont trouvé déjà quelque chose qui prouvait que les germes remis à Bogdanoff, il y a quelques ans, n'étaient pas perdus dans le sol russe, déjà un peu préparé, d'ailleurs, par les travaux craniométriques de Baer.

En 1887, Bogdanoff fonda la section d'Anthropologie de la Société des Amis des Sciences Naturelles et publia son travail important sur les crânes des courgans du gouvernement de Moscou. Moins que dans une dizaine d'années il eut déjà la satisfaction de faire paraître un travail de son élève et futur successeur, M. D. Anoutchine : Les Matériaux pour l'anthropologie de l'Asie Orientale, la tribu des Aïnos » (1876).

Après un an, M. Anoutchine se rendit à Paris, travailla chez Broca, chez de Mortillet, chez Gaudry et s'occupa de l'organisation de la partie russe de la Section d'Anthropologie à l'Exposition de 1878, en voisinant avec M. von Luschan qui faisait la même chose à la section d'Autriche. Parmi ces travaux, Anoutchine faisait des excursions, fouillait les tumuli avec M. Chantre, les dolmens avec M. de Cartailhac et les grottes de la Vézère avec M. Massenat. C'est grâce à lui que les savants parisiens ont pu trouver à l'Exposition anthropologique de Moscou, un an plus tard, les collections déjà instructives du préhistorique de la France.

Cette Exposition, première dans ce genre en Russie, donna une impulsion puissante au développement des sciences anthropologiques dans notre pays, en réunissant les meilleurs anthropologistes du monde et en posant la base d'un nouveau Musée à l'Université de Moscou qui surgit comme celui du Trocadéro des décombres de l'Exposition.

L'intérêt aux études anthropologiques augmentait en Russie de plus en

plus et en 1884, fut fondée, grâce à l'initiative privée, la première (dans notre pays) chaire d'Anthropologie à l'Université de Moscou. La loi universitaire n'ayant pas encore reconnu cette nouvelle science, cette chaire portait le nom de celle de Géographie et d'Ethnographie et son premier titulaire, M. Anoutchine, à titre d'exception seulement, fut chargé de l'enseignement de l'anthropologie.

La glace une fois rompue, la chaire d'Anthropologie, toujours sous le même titre de Géographie et d'Ethnographie apparut aussi à l'Université de Saint-Pétersbourg et, en 1888, fut fondée dans la même ville, la Société russe d'Anthropologie, dont le premier président M. S. Inostrantzeff, était déjà très connu comme auteur du travail important sur *L'Homme préhistorique aux bords du lac de Ladoga* (1882).

Ces deux centres d'enseignement de l'Anthropologie ainsi que ces deux sociétés n'ont pas manqué d'exercer une influence sur le développement ultérieur de notre science en Russie. La Société de Moscou a publié en dehors du « Journal de la section d'Anthropologie » (*Dnevnik Antropologitcheskaho ot diéla*) et de la « Revue d'Ethnographie » (*Ethnografitches koïé Obosrénié*), une série de travaux considérable, tels que « *Kirghizes* » par A. Kharouzine, *Les Lapons*, par N. Kharouzine, etc.

Après le décès de Bogdanoff, quand la direction générale de la Section d'Anthropologie fut confiée entièrement à M. Anoutchine, cette institution a publié 8 gros volumes *in-folio* de travaux de la Section d'Anthropologie (*Troudy anthropologitchesraho Otdiela*) dans lesquels sont parues les grandes monographies de Vorobiéff « Sur l'oreille externe chez l'Homme », de Elvind « Les Juïfs », de Arontinoff « Les Ondines », de Weinberg « Sur le cerveau des Polonais », de Ivanowski « La composition anthropologique de la population de l'Empire Russe », etc.

Depuis 1900, la Société a commencé la publication de la « Revue anthropologique russe « *Rousskiy anthropologitcheskiy Journal*. Dans neuf ans de son existence, cette publication a donné une série très importante de travaux concernant l'Anthropologie anatomique et l'anthropométrie de la population de la Russie. Dans la première catégorie, sont à remarquer les articles de M. Bervi « Sur les méthodes de craniométrie, de M. Weinberg, » Sur les caractères anatomiques de l'homme primitif », de M. Wilga « Les dents au point de vue de l'Anthropologie, de M. Vorobiéff « Sur la corrélation entre la taille et les dimensions principales de la tête et de la face chez l'homme », de M. Ivanosky « Sur les nains et les géants », de M. Minaxoff, « Les ongles de la main humaine », etc. Dans les articles de la seconde catégorie, nous trouvons les résultats des travaux anthropométriques sur les *Grands russiens* (Vorobiéff, Iwanosky, Proxhoroff, Galaï, Elxind) *les Ukrainiens* (Biélodiéd, Talxo Kryncewicz, Kojoukhoff, Krasnoff) *les Biélorusses* (Zdraïevsky, Rojdestvensky, Piontkovsky) *les Polonais* (Dziérjinski, Talxo-Hryncéwics) *les Lithoniens* (Baronas) *les Esthoniens, les Georgiens* (Djavachoff, Erixson, Weinberg), *les Finnois* (Kolmozoroff), *les Kalmouks* (Koroleff, Vorobiéff), *les Kirghizes* (Ivanovsky)

les Tartares (Tolxo-Hrincewiez), les *Vogoules* (Maliéff, Silinitch), les *Ostiaks* (Ivanovsky), les *Tounghouzes* (Moïnoff), les *Telenghites* (Lontzenko), les Galtchas (Maslovsky) les *Tchouktches* (Nikolsky), les *Yaxouts* (Maïnoff), les *Juifs* (Elxind, Ivanovsky, Kourdoff, Waissenberg), etc.

La Société d'Anthropolgie de Saint-Pétersbourg publiait ses « *Procès-verbaux* » et à partir de 1905 ses « *Annuaires* ». Moins nombreuse et moins dotée, elle n'a pu faire concurrence à sa sœur aînée de Moscou. Néanmoins, ses publications renferment des travaux assez vastes, comme un grand mémoire de *Koroptchevsky*, sur le rôle des « provinces géographiques » dans l'ethnogénie, un travail très intéressant de M. le Dr *Biolynicki-Birula*. « L'indice céphalique des Slaves, des Letto-Lithuaniens, etc., d'après les mensurations prises sur les soldats russes et un autre sur la cissure de Rolando, l'article de M. *Baudouin de Courtenay* sur l'humanisation graduelle de la langue, le travail de M. *L. Stenberg* sur le culte d'*inaou* chez les Aïnos, l'article de M. *Volter* sur les Yatwiagues, de M. *Jochelson* sur les constructions habitées souterraines, anciennes et modernes au N.-E. de l'Asie et au N.-O., de l'Amérique, etc.

Le caractère spécial des recherches anatomiques et l'idée de préparer les cadres des anthropologistes parmi les médecins militaires causèrent la formation à Saint-Pétersbourg, en 1893, d'une autre Société d'Anthropologie auprès de l'Académie de médecine militaire, sous la présidence du professeur Tarénetzky. En parcourant les « Travaux » de cette nouvelle Société, nous y trouvons aussi un nombre assez considérable de mémoires bien intéressants. Avant tout, il faut citer ceux de M. *Tarenetzky*, consacrés presque exclusivement à l'anthropologie anatomique : « Les mutilations crâniennes post-mortem (1893), les crânes des Ostiaks (1895), l'anthropologie et l'ethnographie des Aïnos de Sakhaline (1899) et les Boers de l'Afrique méridionale (1900). Autres travaux comme ceux de *Batouïeff*, sur la morphologie anthropologique des dents (1893), de Delitzyne sur un cas d'hermaphrodisme (1893), de Tikhanoff sur l'énergie de la croissance des extrémités et du rachis (1894), de *Bialynicki--Birula* sur le poids de l'encéphale, du professeur Charolowski sur les os wormiens dans la suture frontale (1895), de Tomachevsky, sur la polydactylie, etc., ont le caractère plutôt anatomique, tandis que les mémoires de Talko-Kryncewicz sur l'anthropologie des *Lithuaniens* et des *Biclorusses* (1893), de Nicolsky, sur les *Tchérémisses* (1894), du professeur Yavorsky, sur les *Turcomans* (1895), de Chendrikowski, sur les *Bouriates* (1898), de Talko-Kryncewicz, sur les *Ukrainiens* de la Podolie (1895), de Zaliessky, sur les *Karagoses*, etc., sont consacrés à l'anthropométrie. Certaines communications, comme celles de M. *Charlorski* sur l'orientation dans les travaux craniométriques, de M. *Kozloff* sur l'application de la photographie aux travaux anthropologiques, etc., ont en vue les questions techniques. Il y avait enfin quelques mémoires concernant le préhistorique (Prince Poutiatiné, M. Kholchtchevikoff) et les questions sociales, (Nikolsky, Kholodkoosky, Tesiakoff, etc.).

Voici, Messieurs, un aperçu nécessairement court du développement des

sciences anthropologiques en Russie. Passons à présent à leur état actuel et commençons par l'enseignement. Les cours universitaires d'anthropologie n'existent en Russie qu'à Moscou, à Saint-Pétersbourg et à Karkov. C'est dans la première de ces villes que la chaire d'Anthropologie est occupée par le professeur. Dans les deux autres, elle est confiée aux professeurs-adjoints (privat-docents), qui professent ordinairement toutes les sciences anthropologiques, soit l'Anthropologie anatomique et zoologique, le Préhistorique et l'Ethnographie. Très souvent ces cours ne sont pas obligatoires pour les étudiants.

Des cours d'Anthropologie sont établis aussi dans quelques institutions supérieures privées, telles que l'Ecole supérieure du Prof. Lesshaft, l'Académie pédagogique, etc.

La chaire de l'Université de Moscou seule possède les collections assez riches recueillies pendant une trentaine d'années de professorat de M. Anoutchine ; dans les autres universités, les petites collections d'enseignement sont encore en état de formation.

Parmi les Musées d'Anthropologie et d'Ethnographie en dehors des Universités, il faut mentionner avant tout l'ancien et très riche Musée de l'Académie des Sciences. Cet établissement se compose de trois sections consacrées à l'Anatomie, au Préhistorique et à l'Ethnographie.

Le Musée Russe de l'Empereur Alexandre III a une section d'Ethnographie qui n'est pas encore ouverte. Il compte déjà 78.716 objets et après son inauguration, en 1912, présentera sans doute l'une des plus importantes institutions de ce genre dans le monde entier.

L'Académie de Médecine militaire à Saint-Pétersbourg possède aussi de belles collections anthropologiques.

A Moscou, en dehors du Musée Universitaire, il y a aussi un très beau Musée d'Ethnographie et le Musée Historique russe, qui possède de très riches collections préhistoriques.

Parmi les Musées de province, il faut citer celui de Minousinsk (préhistorique), le Musée de l'Empereur Nicolas II, à Kiev, le Musée du Caucase, à Tiflis, le Musée des Antiquités à Odessa, les Musées à Poltava, à Ekaterinoslav, etc.

L'Anthropologie préhistorique n'étant pas encore assez émancipée de l'Archéologie n'a pas en Russie des institutions spéciales, et ce sont la Commission Impériale d'Archéologie de Saint-Pétersbourg et les deux Sociétés archéologiques à Saint-Pétersbourg et à Moscou qui se trouvent en tête des fouilles et des recherches paléoethnologiques dans toutes les Russies.

Mme la comtesse Ouvaroff continue dignement et sans fatigue l'œuvre de feu le comte A. Ouvaroff, auteur des « Antiquités Russes » et fondateur des Congrès russes d'Archéologie. Dans les « Travaux » de 14 sessions qui eurent lieu jusqu'à présent, on trouve toute une littérature des recherches et des questions du Préhistorique et ils ne le cèdent en richesse de leur contenu et de leur impression qu'aux publications

de la Commission archéologique et des deux Sociétés d'archéologie déjà nommées.

On peut dire que, sous le pavillon d'Archéologie, le Préhistorique est à présent la plus protégée de toutes les sciences anthropologiques en Russie, et il faut espérer qu'elle ne tardera pas à s'affranchir définitivement de la routine des historiens — fouilleurs des Kourgans — et prendra en passant dans les mains des anthropologistes un caractère paléoethnologique plus prononcé.

On ne reprochera pas aux anthropologistes russes une rareté relative des recherches anatomiques et comparées. Pour cela, nous n'avons pas encore des moyens suffisants, des musées et des laboratoires munis d'une telle quantité d'ossements et d'autres pièces anatomiques des diverses races humaines et des anthropoïdes que les institutions pareilles à Paris ou à Londres. Mais je me permets de croire que la haute assemblée d'aujourd'hui ne désavouera pas la tendance de mes collègues du pays d'élargir et de systématiser autant que possible les travaux anthropométriques et ethnographiques.

Nous n'oublions jamais, Messieurs, que l'Europe n'est qu'une presqu'île de l'Asie et que c'est dans ce dernier pays qu'il faut chercher la clef de toutes les questions d'ethnogénie et de la civilisation européennes, et nous comprenons la tâche qui nous est imposée par notre situation géographique entre l'Europe occidentale et l'Asie encore inconnue. J'espère, Messieurs, que devant la grandeur de cette tâche nous cesserons enfin de balancer entre divers systèmes et diverses techniques de mensurations. D'ailleurs, les décisions du Congrès de Monaco ont donné le critérium nécessaire pour que toutes les recherches anthropométriques puissent être coordonnées et menées plus systématiquement que jusqu'à présent.

Je crois donc, Messieurs, que l'état des sciences anthropologiques en Russie nous laisse espérer que notre pays ne restera pas trop en arrière dans le mouvement éternellement progressif de la science, et que, malgré toutes les perturbations politiques des dernières années, il saura travailler toujours, travailler quand même.

SUISSE.

LA SCIENCE ANTHROPOLOGIQUE EN SUISSE

PAR M. LE PROF. ALEX. SCHENK,
Professeur agrégé d'Anthropologie à l'Université de Lausanne,
Délégué de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une agréable mission de venir vous dire combien la *Société vaudoise des Sciences naturelles* est heureuse de joindre

sa voix à celle des autres associations de la France et de l'étranger et d'offrir à la *Société d'Anthropologie de Paris* ses hommages et ses souhaits à l'occasion du cinquantième anniversaire de son existence.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir que la Société d'Anthropologie a bien voulu me faire le très grand honneur de m'incorporer depuis onze ans déjà au nombre de ses membres correspondants et ensuite associés.

A aucune époque de l'histoire plus qu'à celle où nous vivons, les découvertes n'ont été aussi nombreuses et fécondes dans le champ des sciences naturelles. Les progrès de l'Anthropologie, en particulier, ne le cèdent en rien à ceux d'aucune autre science ; le travail effectué partout depuis un demi siècle tend à achever l'œuvre commencée il y a cinquante ans par les fondateurs de la Société d'Anthropologie de Paris : j'entends l'individualisation de l'Anthropologie comme science distincte.

En effet, nous nous souvenons tous à l'étranger, que c'est ici qu'est née, avec ses méthodes, cette science anthropologique, cultivée aujourd'hui avec tant de fruit chez toutes les nations qui occupent un rang dans le monde civilisé; chacun le reconnaît, c'est de la France qu'est venue la première impulsion, c'est en France qu'ont été créées les premières sociétés et institutions qui ont dès lors agi puissamment sur les autres centres scientifiques du monde; c'est la France, en un mot, qui a la plus grande part dans la révolution pacifique en train de s'opérer sous l'influence des méthodes anthropologiques dans nos idées sur l'évolution mentale de l'homme et des sociétés humaines.

A vous donc qui êtes la doyenne de toutes les Sociétés anthropologiques, la Société vaudoise des Sciences naturelles est heureuse de venir apporter son hommage de reconnaissance pour vos travaux passés, en formant les vœux les plus sincères pour la réussite de vos recherches futures. Puisse la solennité de ce jour devenir, pour la Société d'Anthropologie de Paris, le point de départ d'une nouvelle ère de gloire, telle qu'on la peut augurer de son brillant passé, des persévérants efforts et de la distinction de ses membres.

* * *

Reportons-nous, en pensée, cinquante ans en arrière, à la date dont nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire, au moment où allait se produire en France le fait si important de la fondation de votre Société. Quel était alors l'état de la science anthropologique en

Suisse, dans le petit pays que j'ai l'honneur de représenter devant vous?

*
* *

Dans la première moitié du XIXe siècle l'on croyait être parvenu à découvrir, en s'appuyant sur des bases historiques, par quelles races primitives la Suisse avait été habitée et quels en étaient les premiers colons. Mais les renseignements que l'histoire nous donne sont extrêmement rares et confus. Elle nous apprend cependant qu'à l'époque où César envahit la Gaule, la région nord-ouest de la Suisse était occupée par des peuplades gauloises, les Helvètes, et que, dans sa région orientale, se trouvaient les Rhétiens, dont l'origine remonte peut-être aux anciens Etrusques. Après la chute de l'empire romain, l'élément germanique pénétra en Helvétie, à l'est, avec les Allémanes et à l'ouest avec les Burgondes. Mais les données historiques et archéologiques, souvent imparfaites, attribuent fréquemment à l'invasion ou au passage de tel ou tel peuple une influence capitale, influence qui se serait manifestée en donnant aux habitants de telle ou telle région une empreinte ethnique spéciale. Or l'on sait combien il faut être réservé à cet égard, car, dans la majorité des cas, le vainqueur, généralement en nombre inférieur, est complètement absorbé par le vaincu. Souvent aussi, lorsque l'envahisseur est en nombre suffisant et que ses caractères anthropologiques persistent au travers des générations nouvelles, il adopte les mœurs, les coutumes, la langue du peuple avec lequel il a fusionné.

C'est ainsi, par exemple, que les tribus germaniques des invasions des temps historiques, bien qu'elles fussent conquérantes, adoptèrent en grande majorité la langue des vaincus : tels les Lombards de l'Italie du Nord, les Goths et les Francs en Espagne et dans la Gaule, les Burgondes dans la Franche-Comté et la Suisse occidentale. Par contre, en Angleterre, ce fut l'idiome des émigrants Anglo-saxons qui domina, et dans la Suisse de l'Est et du Nord, au-dessus de la Sarine, celui des Allémanes. Les derniers Rhétiens restèrent fidèles à leur idiome.

Ces faits nous montrent donc que souvent, lorsque deux peuples se mélangent, il n'y a aucun parallélisme entre les conditions qui font prévaloir le langage de l'une ou de l'autre race. Au bout d'un certain temps, lorsque le mélange est déjà effectué, la race croisée tend à revenir au type physique de la race mère la plus nombreuse, tandis que c'est quelquefois le type linguistique de la race la moins nombreuse qui supplante et remplace celui de la majorité. Il arrive

ainsi souvent que, comme l'a si bien dit Broca [1], la race conquise revient complètement à son type primitif, qu'elle absorbe ses conquérants, qu'elle ne garde aucune trace ou presque aucune trace de leur sang, dilué par la suite des générations, et qu'elle continue cependant à parler leur langue, parce que l'extinction des idiomes nationaux a marché de front avec l'extinction des caractères physiques de la race étrangère.

Des lumières nouvelles brillèrent enfin sur la connexion et sur le développement des générations humaines lorsque la science, tout en ayant recours aux renseignements historiques, appliqua les méthodes anthropologiques de Blumenbach, Morton, Davis, Retzius, Wagner et Paul Broca; ces méthodes qui consistent à recueillir tous les caractères somatologiques et physiques des populations actuelles pour les comparer ensuite à ceux des populations préhistoriques et historiques dont nous possédons les restes, introduisaient ainsi de nouveaux points de vue pour la classification des différentes races, non pas seulement à l'aide de la linguistique, de l'archéologie et de l'ethnographie, mais par l'étude de l'anthropologie anatomique.

* * *

Pendant la première moitié du XIX[e] siècle, on avait déjà remarqué et étudié, dans plusieurs parties de la Suisse, des tertres artificiels, des tumulus que le peuple désignait sous le nom de tombes païennes, et sur lesquels couraient d'inquiétantes légendes. En fouillant ces monticules, on y découvrait, soit des squelettes humains, soit des cendres conservées dans des vases de terre ; les uns renfermaient des armes en pierre ou en corne, les autres des objets en bronze ou en autres métaux.

Dès que ces tombeaux ne recelaient ni armes romaines, ni restes caractéristiques de la migration des peuples, on leur attribuait simplement une origine celtique.

Cependant une découverte importante, que l'on ne saurait passer sous silence en rappelant l'histoire du développement des sciences anthropologiques en Suisse, allait jeter un jour nouveau, non seulement sur la question des origines des populations helvétiques, mais, en même temps, sur celles de toute l'Europe. Je veux parler de la découverte des Palafittes ou Cités lacustres.

A la suite des sécheresses extraordinaires et des froids persistants des hivers de 1853 et 1854, il se produisit une forte baisse

[1] Paul Broca. — *La linguistique et l'Anthropologie.*

dans le niveau des lacs et de larges grèves se trouvèrent à sec. A Dollikon, près de Meilen, au bord du lac de Zürich, on rencontra dans le sol, en extrayant des graviers pour le remblai des quais gagnés sur le lac, des bois travaillés, pilotis verticaux et poutres couchées en terre, des produits de l'industrie humaine, des outils ou des armes de pierre, des poteries, des ossements d'animaux. Le Dr Ferdinand Keller, président de la *Société des Antiquaires de Zürich*, qui examina scrupuleusement ces objets et explora minutieusement l'emplacement où ils avaient été trouvés, arriva à la certitude qu'il était en présence de vestiges d'habitations d'un peuple ayant construit des huttes ou cabanes sur l'eau, au moyen de pilotis.

L'éveil une fois donné, on s'enquit de tous les emplacements où des pieux pouvaient faire supposer l'existence de constructions semblables ; on fouilla les bords de tous les lacs de la Suisse, et, un peu partout, on trouva les ruines des Palafittes se rapportant soit à l'âge de la pierre polie, soit à l'âge du bronze, soit à l'époque de transition de l'âge du bronze à l'âge du fer. Ces découvertes qui venaient confirmer d'une manière éclatante la doctrine des trois âges archéologiques déjà formulée depuis une vingtaine d'années par Thomsen, le savant directeur du Musée des Antiquités de Copenhague, par Lisch, l'archéologue mecklembourgeois, et par Nilsson, le distingué professeur de l'université de Lund, contribuèrent ainsi grandement à l'établissement, pour la Suisse du moins, de la Chronologie archéologique. En établissant d'une manière nette et précise la distinction des différentes phases du développement de l'industrie humaine en Age de la pierre, Age du bronze et Age du fer, l'étude des stations lacustres nous a appris que l'ère des Palafitteurs a été très longue et que ce sont des siècles et des dizaines de siècles qu'ont duré les diverses étapes de son histoire ; elle nous a appris à déterminer, en outre, d'une manière sûre, tous les éléments de la vie de ces peuples primitifs : leur ménage, leur alimentation, leur agriculture, leur costume, leurs parures, leur armement, leur industrie, leurs arts, leurs mœurs, nous sont connus jusque dans leurs moindres détails ; de même la faune de l'époque, la flore, la climatologie, la géologie nous ont été révélées par des déductions légitimes des faits constatés. L'Age de la pierre polie, l'Age du bronze, l'Age du fer, nous sont plus familiers, quant à leur histoire naturelle, que bien des périodes de l'antiquité barbare ou du moyen-âge (1).

(1) T. A. TOREL. — *Le Jubilé des Palafittes*. Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles. Winterthur, 1904.

*
* *

La découverte des Palafittes a provoqué une grande émotion dans le monde scientifique ; elle a bouleversé les idées traditionnelles en aidant à les transformer et à les réformer. A ce moment, en effet, l'on était encore sous le joug des idées de Cuvier qui ne voulait pas abandonner le dogme de la création individuelle de chaque espèce au début de telle ou telle période géologique. Jean Lamarck, dont la France vient de consacrer la gloire immortelle en lui élevant un monument, Blainville, Geoffroy Saint-Hilaire et quelques naturalistes anglais et allemands avaient, en vain, essayé de réagir contre les idées par trop absolues du fondateur de la Paléontologie moderne ; ils n'avaient pu libérer le monde scientifique de l'autorité presque intangible qui semblait être due à son grand génie.

Les immortels *Principes de Géologie* de Charles Lyell avaient déjà paru, mais les théories émancipatrices de cet illustre savant ne se propageaient que lentement. Boucher de Perthes luttait depuis de nombreuses années avec un courage indomptable pour établir la démonstration de la haute antiquité de l'Homme ; ce ne fut cependant qu'en 1859 que l'on reconnut définitivement le bien fondé des théories du savant abbevillois. C'est en cette même année 1859 que parut l'ouvrage de Charles Darwin sur l'*Origine des espèces*, et que se fonda à Paris, sous la puissante impulsion de Paul Broca, la *Société d'Anthropologie* dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Si le livre de Darwin produisit une émotion grandiose, les travaux et les discussions de votre Société, pour être connus d'abord d'un public plus restreint, n'en furent pas moins fructueux : ils ébranlèrent le monde savant et provoquèrent un peu partout la formation d'organisations ou de Sociétés analogues.

Peut-être nous sera-t-il aussi permis d'attribuer ici une modeste place dans ce réveil scientifique à la découverte des Palafittes ?

L'étude des Cités lacustres a, en effet, été très fructueuse pour la Suisse, parce qu'elle a été très populaire et a valu à la Science la collaboration de gens sortis de toutes les classes de la Société.

En éveillant la curiosité sur les choses du passé, lle a profité à l'étude des époques antérieures en provoquant des recherches nouvelles, telles que fouilles, explorations des grottes, cavernes et abris sous-roche ; de là de nouvelles trouvailles qui eurent aussi un certain retentissement, puisqu'il en résultait que l'Homme paléolithique qu'on avait déjà pu étudier d'une façon si

précise en France, avait vécu aussi, en Suisse, vers la fin des temps glaciaires. La Station magdalénienne de la grotte du Sex, près de Villeneuve, à l'extrémité orientale du lac Léman, et celles de Thayngen et du Schweizersbild dans le canton de Schaffhouse sont éloquentes à cet égard. Il en est de même de la Station alpine du Wildkirchli, dans le massif du Säntis, que son industrie et sa faune permettent de rapporter à l'époque moustérienne, à l'Age du Mammouth, ce qui en fait la plus ancienne des stations paléolithiques de la Suisse.

*
* *

Toutes ces recherches ont livré un matériel énorme qui a enrichi nos différents musées et donné naissance à un nombre considérable de publications.

Les ossements humains, en particulier, trouvés dans les grottes et les cavernes, dans les tumulus, dans les sépultures, dans les Palafittes, ont été étudiés par des savants distingués, parmi lesquels il faut citer au premier rang les professeurs His, Rütimeyer et Kollmann de Bâle, Virchow de Berlin, Studer et Bannwarth, de Berne ; tous apportèrent dans des ouvrages spéciaux ou dans des *bulletins* scientifiques leur contingent d'observations sur les caractères anthropologiques des populations primitives de la Suisse. Ces publications ont été l'objet d'études synthétiques spéciales de la part de nombreux savants français parmi lesquels nous citerons le regretté professeur de linguistique à l'Ecole d'Anthropologie, M. Abel Hovelacque, et son éminent collègue M. le Dr Georges Hervé, ainsi que M. le professeur Zaborowski. A la lumière de ces travaux et stimulés par les savantes leçons des professeurs de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, quelques jeunes naturalistes suisses ont entrepris, depuis une douzaine d'années, des recherches spéciales au double point de vue de l'Anthropologie préhistorique et de l'Anthropologie ethnique des populations suisses.

*
* *

L'Anthropologie a donc trouvé en Suisse de nombreuses et précieuses sympathies. Mais pour qu'une science se développe, pour qu'elle se répande surtout, il ne suffit pas de faire de nombreuses recherches, ni de publier des travaux, si importants soient-ils ; il faut encore que cette science soit enseignée.

L'enseignement, en effet, donne à une science la plus grande diffusion possible ; il lui donne surtout la consécration officielle.

Qu'a fait notre pays dans ce domaine? L'Anthropologie générale ou l'Anthropologie préhistorique sont enseignées à Zürich, à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale, par M. le Dr Rodolphe Martin et par M. le Dr Heierli, à Genève par M. Eugène Pittard, à Fribourg par votre compatriote M. l'abbé Breuil, à Berne par MM. Zeller et Schürch ; à Lausanne, il existe des cours d'Anthropologie générale, d'Anthropologie préhistorique et d'Anthropologie ethnique, destinés soit aux étudiants en médecine, soit aux étudiants en sciences physiques et naturelles, soit aux étudiants en sciences sociales. Fait plus intéressant peut-être encore, l'Anthropologie commence, au moins dans le canton de Vaud, à pénétrer dans l'enseignement secondaire : dans le programme des collèges, l'enseignement de la Zoologie se termine par une vue générale sur les principales races humaines ; le programme des Ecoles normales pour instituteurs et institutrices comporte également des notions d'Anthropologie générale. Nous voyons là un symptôme particulièrement réjouissant, puisque, pour préparer les professeurs de collèges à cet enseignement, les Universités devront nécessairement organiser l'étude de notre science d'une façon régulière.

Si nous appelons de tous nos vœux le moment où l'Anthropologie sera universellement reconnue comme une branche essentielle de la culture humaine, ce n'est pas seulement par amour-propre professionnel : c'est aussi parce que seule l'Anthropologie peut fournir une base scientifique à la Sociologie ; seule elle pourra peut-être améliorer notre condition matérielle en créant, suivant le terme employé par M. le professeur Manouvrier, une Anthropotechnie : et, en tous cas, en rapprochant les Hommes, elle contribuera puissamment au progrès intellectuel et moral de l'Humanité.

C'est pourquoi nous ne saurions trop rappeler l'importance de l'anniversaire que nous fêtons aujourd'hui, ni élever trop haut le nom de Paul Broca qui, en fondant la Société d'Anthropologie de Paris, a créé en même temps la Science anthropologique.

RAPPORT

PAR M. LE Dr EUGÈNE PITTARD

Délégué de l'Institut national genevois (Section des Sciences) et de la Société de Géographie de Genève.

MESSIEURS,

La section des sciences de l'Institut National Genevois (dont

l'un des maîtres de l'Anthropologie, Carl Vogt, fut président pendant de nombreuses années) et la Société de Géographie de Genève (qui compte parmi ses correspondants plusieurs anthropologistes français, le regretté Hamy, entre autres) présentent à la Société d'Anthropologie de Paris leurs vives félicitations et leurs meilleurs vœux. Leurs plus vives félicitations parce que cinquante années de travail accompli par les hommes qui composèrent la Société d'Anthropologie jusqu'à ce jour, représentent une admirable période dans l'histoire des Sociétés scientifiques ; leurs meilleurs vœux, pour que de pareilles périodes, aussi vivantes, aussi fructueuses pour la science universelle, c'est-à-dire en fin de compte pour l'avancement de la raison humaine, se succèdent sans jamais fléchir.

Je tiens à affirmer que l'étranger sait reconnaître tout ce qu'il doit à la science française, à son esprit d'initiative, de méthode, de clarté.

A l'étranger les grands noms et les grandes œuvres de l'école anthropologique française ont toute la vaste place à laquelle ils ont droit.

Nous connaissons, et nous sommes attachés avec gratitude à cette époque héroïque de 1859 entourée de tant de difficultés de toutes sortes, où l'Anthropologie a été créée réellement, puisqu'elle se dégage, puisqu'elle s'émancipe et qu'elle s'ordonne, puisqu'elle devient science autonome sous l'autorité incontestée de cet homme lumineux que fut Broca.

Avec lui et après lui quelle pléiade ! Combien d'autres sont venus, qui ont marqué de leur présence indélébile les étapes franchies par notre Société. Les noms des derniers disparus, parmi les hommes éminents de notre compagnie sont sur toutes les lèvres — et aussi les noms de ceux qui sont ici, dont plusieurs furent nos maîtres. Nous donnons aux premiers un souvenir reconnaissant ; les autres connaissent notre affection.

Et nous savons aussi que c'est chez vous que les recherches d'archéologie préhistorique reçurent l'élan magnifique que nous admirons, grâce à cet autre initiateur de génie que fut Gabriel de Mortillet.

Mais la nation n'est pas faite seulement de ses chefs. Et notre gratitude s'étend à cette foule de travailleurs, moins illustres sans doute, mais qui ont apporté de si précieux matériaux, pour la construction de l'édifice que nous fêtons aujourd'hui : ces soixante volumes bourrés de faits et d'idées, que les anthropologistes du monde entier tiennent à portée de leur main.

M. Pittard indique brièvement les principaux progrès de

l'Anthropologie en Suisse, les cours professés dans les universités, les découvertes récentes les plus importantes dans le domaine de l'archéologie préhistorique et la fondation de la Société Suisse de préhistoire, dont il présente le premier Bulletin annuel, l'apport relativement considérable dû aux anthropologistes suisses dans ces dernières années pour la connaissance des diverses « races » européennes. Il insiste enfin sur un fait qui lui paraît capital au point de vue de la diffusion des sciences anthropologiques, à savoir la pénétration de l'anthropologie dans les programmes de l'enseignement secondaire.

Dans les cantons romands, les manuels d'histoire débutent par une copieuse introduction préhistorique. Plusieurs cantons ont inscrit l'anthropologie à la suite du programme des sciences naturelles dans les gymnases. A Genève ce progrès considérable a été introduit il y a déjà longtemps en grande partie — sauf erreur — grâce à l'influence de Carl Vogt au sein de la Commission scolaire. Cette direction spéciale dans les études scientifiques générales fut maintenue par les successeurs matériels et spirituels du savant éminent. Elle fut même, il y a trois ou quatre ans étendue au gymnase classique où, malheureusement, le temps affecté à l'enseignement scientifique est trop restreint.

L'école supérieure des jeunes filles elle-même, a inscrit dans son programme les éléments d'Anthropologie sous ce titre : « Notions élémentaires sur la situation zoologique de l'homme et « les principales races humaines ».

Les jeunes hommes et les jeunes filles qui quittent ces établissements d'instruction publique à la fin de leurs études ne sont pas, évidemment, des anthropologistes, mais ils savent qu'il existe une science qui a pour objet l'étude de l'homme. Ils ont appris que cette science est au moins aussi intéressante à étudier et aussi utile à connaître que n'importe quelle autre branche des sciences biologiques. Ils ont vécu quelques semaines avec cette pensée de Huxley : « La question des questions pour l'humanité, le problème qui est au fond de tous les autres problèmes et qui intéresse le plus, c'est la place de l'homme dans la nature et sa relation vis à vis de l'ensemble des choses ». M. Pittard ne met pas en doute un instant la persistance de cet effort utile et son extension.

RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A l'occasion du cinquantenaire de la Société d'anthropologie de Paris, les membres de cette société et les délégués étrangers ont été reçus, le 8 juillet 1909, dans le cabinet de M. le Président du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

M. Chausse, président du Conseil municipal, assisté de MM. Mossot, Pannelier, vice-présidents ; MM. Paul Virot, Ranvier, secrétaires ; M. Achille syndic ; MM. Tantet, Levée, conseillers municipaux ; Piette, directeur du Cabinet de M. le Préfet de la Seine ; M. Yves Durand, directeur du Cabinet de M. le Préfet de Police ; ont fait les honneurs de la réception.

M. d'Echérac, président de la Société d'anthropologie de Paris, a présenté ses collègues en ces termes :

Monsieur le Président, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, avec mes collègues de la Société d'anthropologie, les savants étrangers qui ont été délégués par leurs Compagnies respectives pour venir prendre part à notre jubilé, c'est-à-dire au Cinquantenaire de notre Société.

Je vous remercie de nous avoir ouvert les portes de l'Hôtel de Ville et de nous faire goûter pendant quelques instants de cette hospitalité qui, par sa courtoisie, a rendu le Conseil municipal célèbre dans le monde entier. (*Applaudissements.*)

M. Chausse, président du Conseil municipal, a répondu :

Messieurs,

Je suis heureux, au nom du Conseil municipal, de vous accueillir et de souhaiter, plus particulièrement aux membres étrangers qui vous ont accompagnés, une amicale bienvenue.

Il m'est agréable, en même temps, d'exprimer à la Société d'anthropologie, qui célèbre en ce moment son Cinquantenaire, nos sentiments de vive sympathie.

Un grand nom, celui de Broca, est inscrit à la première page de votre œuvre. J'ose affirmer que, par vos recherches désintéressées, vos travaux, vous êtes demeurés dignes de cet illustre patronage.

L'anthropologie, au cours du siècle dernier, a contribué largement à l'évolution des idées. Nous pouvons même dire que les transfor-

mations de la mentalité humaine découlent de ses découvertes. « Science dédaignée au début, écrivait Broca, elle a cherché sa voie, son nom même ; élargissant son programme, elle a pris son essor dans toutes les directions, avec une vigueur, une rapidité presque sans exemple dans l'histoire des sciences... Quiconque étudie l'homme physique, intellectuel, moral, et les manifestations de son activité dans le passé, dans la vie individuelle ou collective, dans la famille ou la Société, rencontre à chaque pas des questions qui le conduisent jusqu'à son seuil, qui l'amènent parfois à le franchir, et ces questions sont souvent de nature à soulever des controverses, dont tous les esprits cultivés comprennent la portée. »

Comme tous les novateurs, vous avez rencontré sur votre route des obstacles. Des sceptiques, des détracteurs systématiques, se sont levés pour méconnaître la pensée qui vous inspirait, douter de votre action, en nier par avance les bienfaits.

Les faits se sont chargés de démontrer la vanité de ces critiques, et vous vous présentez aujourd'hui à nous, portant en mains d'éloquents bulletins de victoires. Vous continuerez votre œuvre, Messieurs, en hommes de haute indépendance, libres de préjugés, affranchis par la science émancipatrice, secondés par cet admirable levier qu'est la raison. Nous attendons de vos travaux les plus féconds résultats pour les progrès mêmes de l'humanité, et c'est dans cette espérance que je bois, Messieurs, à l'anthropologie, à ses conquêtes futures. (*Vifs applaudissements.*)

M. Piette, directeur du Cabinet de M. le Préfet de la Seine, et M. Yves Durand, directeur du Cabinet de M. le Préfet de police, expriment les regrets de M. de Selves et de M. Lépine de n'avoir pu assister à cette réception et les associent aux éloquentes paroles de M. le Président du Conseil municipal.

Un lunch a été servi.

La cérémonie a pris fin par une visite des salons de l'Hôtel de Ville.

TOASTS

DÉJEUNER A LA TOUR EIFFEL

Toast de M. Yves GUYOT.

Ancien Ministre, ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

Messieurs et chers collègues,

Je dois d'abord vous présenter toutes mes excuses de n'avoir pu assister aux séances d'hier ; mais comme président de la section d'Economie politique de la session de l'Institut International de Statistique qui se tient, en ce moment, à Paris, j'ai dû remplir d'autres devoirs.

La statistique, du reste, n'est pas en dehors de l'anthropologie. Toute la partie démographie est intimement liée à l'anthropologie : elle réunit des éléments qui peuvent être utiles aux problèmes anthropologiques.

En outre, la statistique fournit des renseignements sur la nature et la quantité des objets d'alimentation et des boissons consommés par chaque groupe ; et ce sont des éléments qui ont leur importance. L'Anglais sans le stout, l'ale, le wisky et le rosbeef ne serait plus un Anglais, et si vous supprimez le vin de la diététique du Français, vous verrez un autre type que l'homme que représente ce nom.

La statistique a encore un point commun avec l'anthropologie : elle collectionne les faits sociaux, elle en enregistre les résultats ; et, avec les progrès faits par la critique et en grande partie dus à l'Institut International de Statistique, ils expriment la vérité avec une approximation de plus en plus serrée. Etudier l'homme au point de vue objectif ; se rendre compte des actes de nos propres concitoyens, de nos parents, de nous-mêmes, en essayant de nous débarrasser de toutes les préoccupations subjectives ; s'efforcer de rompre avec les préjugés de l'éducation et du milieu pour voir le genre *homo* avec la même indifférence que nous étudions une plante ou un insecte, tel est le grand résultat obtenu, le service rendu par l'Anthropologie.

Sans doute, hier, on a dit ; sans doute, demain dans des discours plus officiels et plus solennels que cette causerie, on répètera que l'Anthropologie a exercé une influence décisive sur le mouvement intellectuel des dernières cinquante années. L'année 1859,

pendant laquelle ont eu lieu les communications de Darwin et de Wallace, la fondation de la Société d'Anthropologie de Paris par Broca et quelques chercheurs, restera une date célèbre dans l'histoire.

Il y a huit jours, Cambridge réunissait des savants de toutes les nations en l'honneur de Darwin. Aujourd'hui le cinquantenaire de la Société d'Anthropologie réunit des savants de seize nationalités : c'est une preuve de la force et de la puissance d'expansion de la science : elle n'a pas de frontières. Je lève mon verre à la science représentée par vous, Messieurs, qui avez bien voulu répondre à l'invitation de la Société d'Anthropologie de Paris.

Toast de M. le Prof. W. WALDEYER,

Vice-Président de la Société d'Anthropologie de Berlin.

Messieurs,

Je vous prie d'abord de vouloir bien permettre que je porte mon toast dans ma langue maternelle.

Herr GUYOT hat in ebenso beredter wie liebenswürdiger Weise die Gäste begrüsst, die zu Ihrer schönen Festfeier hier erschienen sind und zu denen ich die Ehre habe mich recknen zu dürfen. Wir danken Ihnen herzlich für die an uns ergangene Einladung, der wir gern gefolgt sind, wie Sie aus der grossen Zahl Ihrer Gäste und dem weiten Weltgebiete, dem sie angehören, ersehen. Sie mögen daraus entnehmen, in welch' hohem Ansehen die Société d'Anthropologie de Paris bei allen Kulturnationen steht. Wir danken Ihnen aber auch für den warmherzigen Empfang, den Sie uns hier bereitet haben. Und wenn Jupiter pluvius, wie es scheint aus Zorn darüber, dass ihm die Anthropologen zu tief in seine Karten über die Menschwerdung gucken, die Strassen von Paris überschwemmt, so führen Sie uns heute hoch in die Lüfte, wo wir über allem dem Ueblen tagen.

Was uns Ihre Museen bieten, das kann nicht wohl übertroffen werden; auch diejenigen von uns, welche diese Schätze bereits kennen, werden sich gern bei dieser besonderen Gelegenheit aufs neue an ihnen erfreuen. So spreche ich denn im Namen Ihrer Gäste die Ueberzeugung aus, dass diese Feier bei allen, bei Gastgebern, wie bei Gästen, einen nachhaltigen Eindruck und eine liebe Erinnerung hinterlassen wird, dass sie das Band, welches die Männer der Wissenschaft aller Nationen eint, auf unserm Gebiete fester Knüpfen werde und schliesse in Aller Namen mit

dem Wunsche, dass die Société d'Anthropologie de Paris bis zu ihrer Hundertjahrfeier ihren alten Ruhm sich nicht nur dauernd erhalte, sondern glanzvoll erhöhe!

BANQUET DE CLOTURE

M. Bayet, président du banquet, représentant du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a porté un toast à M. Fallières, Président de la République.

Toast de M. d'ECHÉRAC

Président de la Société d'Anthropologie de Paris

Mesdames, Messieurs,

Voici qu'approche le moment de la séparation.

Encore quarante huit heures et nous serons dispersés.

Ce moment sera pénible pour nous, on s'habitue si vite et si facilement aux choses aimables et douces !

J'espère que, malgré l'inclémence de la température vous, n'emporterez pas une trop mauvaise impression de votre séjour en France.

Quant à nous, Mesdames et Messieurs, nous conserverons longtemps l'heureux souvenir des trop courts moments passés en votre compagnie.

L'organisation de solennités de la nature de celle qui est sur le point de prendre fin ne va jamais sans quelques appréhensions. Ses organisateurs se demandent anxieusement jusqu'au dernier moment si les espérances conçues seront réalisées, si les invitations lancées seront accueillies avec faveur, si le voyage de ceux-là même qui les ont acceptées avec le plus d'empressement ne sera pas entravé par des évènements imprévus. La joie donc et le repos d'esprit ne sont donc complets que lorsque tout a marché à souhaits.

Or, je constate avec une certaine fierté que vous avez, Messieurs, répondu si fidèlement à notre appel que cet empressement flatteur a dépassé notre attente.

Les rapports que vous nous avez apportés, par leur valeur et leur nombre, forment un précieux ensemble qui constituera, pour nos archives, un remarquable monument scientifique. C'est une excellente synthèse de l'état des sciences anthropologiques dans le monde. Leur lecture a été, pour nous, du plus haut intérêt;

et les communications dont nous n'avons pas encore épuisé la série promettent de ne leur céder en rien.

Mais, Messieurs, combien il est regrettable que nous soyons forcés de nous en tenir à de sèches lectures, et combien il eut été à souhaiter que chacun de ces rapports, que chacune de ces communications aient pu se voir suivis de commentaires verbaux.

En assistant ce matin à l'étouffement nécessaire de tant de discussions fructueuses, en me voyant forcé par le temps qui nous est compté de réduire ridiculement les instants consacrés à des répliques nécessaires pour mettre en pleine valeur toutes les questions posées, en vous sentant péniblement opprimés par le poids de minutes inexorables et sollicités en même temps par une foule d'arguments qui éprouvaient un légitime désir de se faire jour, je ressentais un malaise particulièrement angoissant.

Eh quoi! me disais-je, nous sommes ici réunis pour provoquer des contacts lumineux, pour écouter, de la part des bouches les plus autorisées, l'histoire palpitante et actuelle de l'anthropologie mondiale, pour nous éclairer réciproquement sur des points contestés, sur des découvertes dont la valeur peut être diversement appréciée; chacun a fourbi ses armes, les épées sont en main, et personne ne peut ferrailler, parce que l'aiguille marche vite et que les instants sont comptés.

Avouez, Messieurs, que cela est souverainement anormal.

Se trouver entre savants, dans l'impossibilité de soutenir ou d'attâquer une thèse; renoncer aux paroles enflammées et aux gestes victorieux, s'en tenir à la froideur des affirmations, cela n'est pas admissible. Et pourtant cela est, Messieurs, parce que nous avons voulu faire trop de choses.

Ne regrettons rien, puisque, pour cette année, le mal est irremédiable; mais tirons de ce fait la moralité qu'il comporte, et sachons gré à notre cinquantenaire de nous l'avoir fournie.

C'est lui qui vient de démontrer jusqu'à l'évidence que ni les correspondances privées, ni l'échange de bulletins, ni les multiples publications personnelles ne sauraient entretenir même entre savants de la même science un courant susceptible de les éclairer entièrement sur les questions qui font l'objet de leurs plus vives préoccupations.

Au moindre frottement, cette vérité apparait. On se croyait d'accord, on est au contraire très éloignés les uns des autres et c'est la discussion seule qui permet de découvrir ces divergences.

Cela prouve combien les échanges de vue par la parole sont choses précieuses et nécessaires, et cela démontre du même coup,

qu'en ne leur ménageant pas une place suffisante, nous avons fait fausse route.

Avec le programme adopté, pouvions-nous agir autrement? Je ne le crois pas; car lorsqu'on ne convie des savants à se rencontrer que tous les cinquante ans, force est bien de mettre les bouchées en double.

Mais voila précisément la faute.

Ces réunions suprêmement intéressantes et dont tout le monde connaît si bien le prix, il est absurde de ne les provoquer qu'à d'aussi longues distances, parce que, pendant ce temps, la mort fait son œuvre et que rares sont ceux qui, dans de pareilles conditions, peuvent se voir deux fois.

Pourquoi ne tenterions nous pas de corriger ce vice? Pourquoi ne provoquerions nous pas des réunions périodiques à des intervalles plus rapprochés? Pourquoi, en un mot, n'organiserions nous pas à Paris des congrès dont les programmes comprendraient la totalité des sciences anthropologiques, c'est-à-dire toutes celles qui s'enseignent dans notre école?

Ne serait-ce pas là une œuvre éminemment utile!

Si vraiment elle apparait telle à beaucoup, ainsi qu'elle m'apparait à moi-même, il ne sera pas difficile d'en poursuivre la réalisation.

Il se peut que je m'illusionne; mais je me plais à entrevoir dès aujourd'hui le moment où nous vous convierons à prendre souvent le chemin de Paris afin de nous apporter, comme vous venez de le faire, l'appoint de vos recherches locales, de vos vues nouvelles, de vos travaux personnels et de vos découvertes.

N'est-ce pas, Messieurs, que la réalisation de ce désir est souhaitable?

Je sème ce petit grain de sénevé avec le ferme espoir qu'il ne tombera pas sur un roc stérile mais bien en terre féconde.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, au moment de nous séparer, glorifions et bénissons, une fois de plus ensemble, la science, la noble science, car c'est, en vérité, l'unique et précieux terrain commun où les hommes peuvent encore donner libre cours, sans arrière pensée, aux sentiments de fraternité qui résident au cœur de chacun d'eux.

Je vous propose donc de lever une dernière fois notre verre en l'honneur de toutes les sciences et de l'anthropologie en particulier qui sont le vrai lien des peuples et ne connaissent pas de frontières.

Toast de M. Edm. PERRIER,

Membre de l'Institut, délégué de l'Académie des Sciences

Messieurs,

Il pourra peut-être paraître étonnant que je prenne ce soir la parole comme représentant de l'Institut, puisque l'Anthropologie n'y a pas de place officielle. Mais la mission qui m'a été donnée témoigne tout au moins de l'intérêt que porte à votre belle science le plus grand de nos corps savants ; elle aurait sans aucun doute sa place marquée dans l'une de ses sections si elle n'était pas aussi jeune, et qui pourrait le lui reprocher. Aussi l'Institut s'efforce-t-il de faire oublier cette lacune de ses cadres en accueillant le plus qu'il peut les anthropologistes : suivant leur spécialité il les appelle tantôt à l'Académie des sciences morales et politiques, lorsqu'ils ont vaillamment soutenu la cause des races inférieures, tantôt à l'Académie des inscriptions et belles-lettres lorsqu'ils sont, comme notre regretté collègue Ernest Hamy, des érudits de premier ordre, tantôt à l'Académie des sciences où trois sections peuvent leur ouvrir leurs portes, celles de géographie, d'anatomie et de médecine. Peut-être même lorsque des études comme celles qu'ont si brillamment commencées vos éminents collègues, M. Cartailhac et M. Capitan, auront pu être suffisamment approfondies pour nous ouvrir des horizons sur la genèse de la sculpture et de la peinture, l'Académie des beaux-arts sera-t-elle heureuse d'accueillir les historiens futurs des artistes de l'âge de pierre.

Les anthropologistes peuvent donc se faire une place brillante à l'Institut et je souhaite d'avoir rapidement parmi vous de nombreux confrères.

En attendant, j'ai d'autres vœux et des plus cordiaux à vous porter ce soir, ceux du Muséum national d'histoire naturelle, le seul établissement français où l'Anthropologie soit officiellement enseignée. On vient, à la vérité, de vous dire que le Muséum n'était pas un établissement d'enseignement ; on a eu raison, ce n'est pas un établissement d'enseignement universitaire. On n'y enseigne pas, sur programme, la science faite ; on n'y délivre pas, on n'y exige pas de diplômes ; un de vos fondateurs, Armand de Quatrefages, avait coutume de dire : « Un enseignement du Muséum doit toujours aboutir à un livre » et il donnait l'exemple.

La caractéristique de l'enseignement du Muséum, c'est, en effet, la liberté absolue ; un ancien président de la République me disait un jour : « Le Muséum a conservé sa liberté ; qu'il la garde pré« cieusement ; elle est nécessaire au progrès ! » Je vous ferai le même souhait ; vous êtes nés dans la liberté, par la liberté ; demeurez libres et ne demandez à l'Etat que de vous donner quelques subsides, s'il le peut. C'est ainsi que votre science prendra sans contrainte tous les développements dont elle est susceptible et demeurera une science d'avant-garde et c'est parce que le Muséum a toujours été le centre d'un enseignement sans contrainte dont le rôle officiel était justement d'élargir, si paradoxal que cela soit dans les mots, l'enseignement officiel, qu'il a été le berceau de tant de sciences et qu'il a été le premier asile officiel de l'Anthropologie.

Il y avait quelque droit ; Buffon en écrivant l'histoire naturelle de l'Homme y avait avant que le nom existât jeté les fondements de votre science. Après lui une grande éclipse ; il faut arriver jusqu'à Serres, jusqu'en 1838 pour que la chaire d'anatomie humaine, où avaient professé Portal et Flourens, devienne la chaire d'anatomie et d'histoire naturelle de l'Homme. Mais Serres est surtout anatomiste ; il profite de l'extension de sa chaire pour y professer une sorte de philosophie scientifique, s'inspirant surtout des idées de Geoffroy Saint-Hilaire et fondée sur une vague embryogenie qu'il nomme anatomie transcendante ; c'est seulement en 1855, au passage de Serres à la chaire d'anatomie comparée, que la chaire d'anatomie et d'histoire naturelle de l'Homme devient franchement la chaire d'anthropologie. La chaire nouvelle est donnée à M. de Quatrefages. Jusqu'ici M. de Quatrefages d'abord mathématicien, puis médecin, ne s'était occupé que de l'organisation des animaux infimes : les polypes, les vers, les mollusques phlébentérés, les termites ; il ne s'était pas élevé au-dessus de l'amphioxus qui lui doit d'être définitivement devenu un vertébré ; mais dans toutes ses études abondent les vues nouvelles et se manifeste la préoccupation des idées générales. Quelle branche de l'histoire naturelle pouvait tenter davantage un pareil esprit ? Des races humaines, M. de Quatrefages ne s'est pas occupé jusqu'ici ; raison de plus pour qu'il soit original dans leur étude comme Lamarck le fut dans celle des animaux sans vertèbres. Sans doute, il se fait une si haute idée de la dignité humaine qu'il revendiquera pour l'homme un règne à part, le *règne humain*, auquel il donnera même pour caractéristique, la *religiosité* ; mais naturaliste, il n'étudiera l'homme ni en philosophe, ni en médecin, il l'étudiera en naturaliste, d'après

la méthode des naturalistes, sans autre idée préconçue que celle de l'unité de l'espèce humaine qu'il s'attache d'ailleurs à démontrer comme s'il s'agissait d'une espèce animale quelconque. Il le fait avec cette sincérité qu'il portait en toutes choses et qui lui valut de la part de Darwin, dont il était cependant l'adversaire le plus résolu, cet éloge qu'aucun naturaliste n'avait exposé son système avec plus de précision ou de loyauté.

Aussi quand Boucher de Perthes annonce sa fameuse découverte d'une mâchoire d'homme fossile, quelque danger que pût faire courir à ses convictions une semblable trouvaille, fut-il un des premiers, avec Albert Gaudry, le plus ancien après Lamarck des transformistes français, un des premiers à reconnaître sa réelle antiquité. Protestant convaincu, il se trouvait ainsi avec un catholique pratiquant, mais d'une sincérité égale à la sienne, l'un des initiateurs des recherches qui ont reculé si loin les dates fixées par les interprètes de la Genèse aux premiers âges de l'Humanité.

Il semble d'ailleurs qu'à ce point de vue les événements soient en coquetterie réglée avec le clergé : n'est-ce pas l'abbé Bourgeois qui a reporté à l'âge tertiaire les silex taillés de Thenay ; ne trouvons-nous pas l'abbé Breuil associé à notre vénéré collègue M. Cartailhac et à notre ami le D[r] Capitan dans la découverte ou l'étude des peintures si inattendues des grottes préhistoriques d'Altamira, de Marsoulan et autres, et ne doit-on pas encore à trois prêtres de la Corrèze, l'abbé Bardon et les deux frères Bouyssonie, la connaissance de l'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints qui a causé tant d'émotion par la persistance chez lui des caractères simiens dont M. Boule a si bien précisé la valeur ? Il semble que Dieu lui-même s'emploie à convertir son clergé à des idées nouvelles sur l'antiquité de ses œuvres.

Quoi qu'il en soit, M. de Quatrefages s'emploie avec la plus grande sagacité à la détermination des caractères qui permettent de diviser l'espèce humaine en races distinctes et de définir nettement ces races comme sont définies nos races d'animaux domestiques. Ces caractères une fois définis, il les utilise pour rechercher une même race partout où elle a passé, et c'est ainsi qu'il arrive à montrer comment se sont peuplées les îles de l'Océanie, à écrire son beau livre sur la migration polynésienne qui a pénétré jusque dans la bibliothèque des princes indonésiens. Il en était particulièrement fier. Un matin que j'allais à mon habitude lui faire visite dans la maison de Buffon qu'il habitait, je le trouvai tout joyeux tenant à la main une décoration d'aspect particulièrement exotique : « Voyez, me dit-il, comment nos sauvages polynésiens

se sont civilisés ; ceci est la cravate de l'ordre de Kaméaméa Ier, roi de..... (vous m'excuserez si je n'ai pas retenu le nom de l'île lointaine qu'il gouvernait) ; ses sujets étaient naguère anthropophages ; il me remercie d'avoir scrupuleusement fixé leur origine ! Je porterai cette cravate avec celle de la Légion d'honneur ! »

J'ai eu l'honneur de succéder à M. de Quatrefages à l'Académie des sciences et celui plus grand d'avoir conquis et gardé pendant 24 ans sa plus chaleureuse sympathie. Vous me pardonnerez si dans ce milieu d'anthropologistes je me suis laissé aller un peu longuement peut-être à évoquer le souvenir du fondateur de l'anthropologie au Muséum. Aussi bien ce souvenir est-il inséparable de celui du fondateur illustre de la Société et de l'Ecole d'Anthropologie, Paul Broca. Aucun contraste n'était plus frappant que celui de ces deux initiateurs. M. de Quatrefages grand, élancé, blond, toujours calme et retenu, d'une gravité tout empreinte de bienveillance et de douceur ; le Dr Broca petit, replet, brun, remuant, paraissant toujours prèt à partir en guerre. Ils s'entendirent à merveille, chacun poursuivant sa voie sans qu'aucune mesquine rivalité s'élevàt jamais entre eux ; c'est le privilège des esprits supérieurs. La même union a toujours existé entre le Muséum et la Société d'Anthropologie ; parmi les premiers adhérents de cette dernière, on compte trois illustrations du Muséum : Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, de Quatrefages, Gratiolet. La science officielle et la science libre ont ici toujours marché la main dans la main. Vous me permettrez de boire à la perpétuité de cette union, de boire à votre prospérité et à votre grandeur dans l'indépendance et la liberté que les hommes de science ne sauraient trop apprécier.

Speech by Prof. William RIDGEWAY,

Sc. D. hon. LLD, hon. Litt. D. Fellow of the British Academy,
President of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, etc.

Monsieur le President,
Prince,
Mesdames, Messieurs,

It is with no ordinary feelings that I rise to address you this evening on behalf of the delegates of the British empire, and more especially on the part of those who represent the two old English Universities. The invitation to attend your celebration came to us as a great pleasure, but it was much more than that.

It was a command, for it was our duty to go to Paris, the seat of the oldest and greatest University north of the Alps, to Paris the centre of intellectual life through the Middle Ages to all the northern nations; to Paris, the mother of Oxford and Cambridge, and thereby of all the Universities of America, which in their turn are sprung from Cambridge. Before 1187 there was no university in England and all the most ardent youths of that country flocked to Paris to learn there the science of that age. In that year the king of France finding that the English students were a source of trouble expelled them from Paris and France. A large number of them returned to England bringing with them the precious knowledge that they had gathered in the schools of Paris. Soon they settled at Oxford and Cambridge and began to teach on the banks of the Isis and the Cam what they had learned by the Seine. In responding to your invitation we have come to discharge our filial duty to the mother of our own Universities.

It was here in Paris that the scholastic philosophy reached it zenith; it was here too in Paris that the day came when Petrus Ramus dealt a deathblow to the futile wranglings of the Schoolmen and proclaimed the birth of that new method to which Bacon of my own Cambridge was to give its finished form. It was here fifty years ago that by the foundation of your illustrious Society France once again took the lead in founding a new science. We drink to France, the pioneer of the sciences, to the University of Paris the teacher of wisdom to all northern Europe, and we drink to the Société d'Anthropologie, the nurse and guardian of the newest science founded by France and Paris.

Toast de M. le professeur von LUSCHAN

Délégué du Museum royal d'Ethnographie de Berlin.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ces jours-ci on nous a menés d'une fête à l'autre, et si pour moi personnellement la fête des fêtes a été le moment où je pouvais hier au Muséum, voir et examiner le crâne de la Chapelle-aux-Saints, j'ai quand même le plus vif désir de remercier avant tout le Comité d'organisation, qui a si merveilleusement arrangé et préparé tout pour notre bien-être physique et moral. Mais c'est à peine si je trouverais dans ma langue maternelle des mots assez vifs et ardents pour exprimer toute cette reconnaissance et grati-

tude, que nous devons tous sentir envers ce Comité et envers son président. Je dois laisser cela à un autre, plus éloquent.

En attendant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous reconduire quelques instants en 1878, l'année de cette grande et superbe Exposition universelle qui, elle, la première de toutes, avait une section anthropologique et donnait à l'anthropologie et à l'ethnographie une place digne et plus que satisfaisante. Quelques mois avant l'ouverture de ce spectacle magnifique je suis venu à Paris, jeune docteur en médecine, pour étudier l'anthropologie chez *Paul Broca*. Je n'oublierai jamais le temps qui commençait pour moi avec mon entrée chez ce grand maître. En m'introduisant dans son laboratoire, dans son hôpital, dans sa maison et chez ses amis, il m'ouvrit un nouveau monde. Enthousiasmé de son énergie, je ne demandais mieux que de suivre son exemple, et si mon gouvernement m'a conféré il y a peu de temps un Ordinariat de l'anthropologie à l'Université de Berlin, je le dois aux impulsions reçues chez Paul Broca et dans son laboratoire.

Mais en ce moment je me rappelle aussi toute cette longue série des grands savants et maîtres, dont Broca me faisait faire la connaissance. C'est d'abord *M. de Quatrefages*, l'homme le plus doux et conciliant que j'ai jamais connu. Je crois l'entendre encore aujourd'hui nous dire, si nous étions mécontents ou impatients : « Mais, Messieurs, quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a ». Et je me rappelle *M. Henri Martin*, ce savant et noble vieillard, venant un jour me voir chez moi, 9, rue Monsieur-le-Prince, au cinquième, et me portant lui-même le ruban rouge « pour compléter votre toilette de soir ». Et je vois *Gabriel de Mortillet* et *M. Topinard*, tous deux souvent en querelles et toujours réconciliés ; je vois *E.-T. Hamy*, que nous venons de perdre, alors jeune homme svelte et élancé, et je vois mon regretté ami *Abel Hovelacque*, qui lui, le premier, me parlait alors de l'importance des études d'ethnologie comparée ; je vois *Girard de Rialle* et mon voisin dans la rue Monsieur-le-Prince, *Bertillon* père, avec ses deux fils, qui, déjà tous les deux, promettaient un avenir scientifique. C'était en 1878 aussi, que *M. Guimet* commençait à transporter à Paris ses trésors et que notre ami *Regamey* avait si heureusement réussi à marier l'art avec l'ethnographie, et c'était pendant les préparations pour l'Exposition universelle que j'avais le bonheur de connaître *Ernest Chantre* et *Emile Cartailhac*, dont nous admirons encore aujourd'hui l'énergie et le zèle infatigables et presque juvéniles et, *last, not least*, je dois citer ici *Paul Bert*, qui honorait de sa présence et par son intérêt spécial une série de

démonstrations qu'il m'avait été permis de donner pendant l'Exposition dans le pavillon anthropologique au Trocadéro.

Mais c'était toujours *Broca* qui nous encourageait tous, et qui en exigeant toujours de nouveaux efforts, était le vrai centre de toute cette vie féconde et admirable. « Travail et Progrès », il voulait faire inscrire au-dessus de la porte de son laboratoire et — vous le savez tous — *Travail et Progrès* est encore aujourd'hui le mot et la parole de la Société d'Anthropologie, qui n'a jamais cessé de marcher à la tête de la science et de marcher dans le chemin que Paul Broca nous a montré. C'est tout spécialement mon cher ami *Manouvrier*, à qui je suis si reconnaissant pour toute la bonté qu'il m'a montrée depuis de longues années, qui est resté fidèle aux anciennes traditions et qui est maintenant non seulement l'âme et le nerf de la Société, mais aussi la garantie vivante pour son avenir brillant et splendide. Et, dans ce sens, je porte mon toast à la Société d'Anthropologie de Paris : *Vivat*, *crescat*, *floreat*.

Toast de M. le professeur Adrien COLOCCI,

ancien député au Parlement italien.

Messieurs,

Permettez-moi, en ma qualité de représentant italien, de vous rappeler que la célébration du cinquantenaire de notre Société d'Anthropologie de Paris coïncide aussi pour mon pays avec la célébration d'un autre cinquantenaire : celui de l'alliance franco-italienne, qui, en 1859, reçut son baptême de sang et de triomphe.

Qu'il ne vous semble pas hors de sa place ce souvenir ici, Messieurs ; car — si la science nous impose de nous abstenir de toute incursion sur le terrain de la politique — il y a, cependant, des sentiments dont nous autres aussi, humbles disciples de cette science, nous ne pouvons pas nous défendre. Et moi-même, si dans mes recherches anthropologiques, fouillant le sous-sol de la Lombardie, je trouve par hasard un crâne humain — je m'arrête tout-à-coup, j'oublie de mesurer son indice céphalique — et je me sens tout gagner par une émotion troublante, dès que j'ai l'impression que ce crâne soit celui d'un pauvre soldat français, mort dans les champs de Magenta et de Solférino pour l'indépendance de mon pays.

Ce crâne ne me parle plus alors le langage de la science ; ce crâne, dans mon esprit, ne s'appelle plus dolichocéphalique ou brachycéphalique ; il s'appelle *gloire*... et mon âme, se drapant sous

un voile de larmes, déborde tout entière dans un sanglot de reconnaissance.

Oui, Messieurs, disons-le franchement. Il y a une grande vérité historique, que j'oserais appeler anthropologique, tellement l'altruisme est un caractère atavique chez les Français. C'est-à-dire que dans toutes les couches géologiques de la civilisation et dans tous les sous-sols des pays jusqu'à hier foulés par les oppresseurs (si vous me permettez la métaphore scientifique) — à tous les coins du monde, sur mille champs de bataille, vous trouverez toujours les muets ossements de ces fils héroïques, que la France a semés largement partout, pendant des siècles, pour la gloire de son drapeau et pour la liberté des peuples.

Nous donc, délégués étrangers, qui, partant de nos cabinets de travail, venons de tous les points du globe à ces pèlerinages scientifiques, l'un avant l'autre, en longue file indienne, le regard fixé sur la France comme vers un phare lumineux, nous devons rendre témoignage de ce sentiment, qui est dans chacun de nous : le sentiment mystique, qui fait revivre au fond de nos cœurs, à côté de l'amour pour nos patries immédiates, l'amour pour la France, cette autre patrie rêvée.

L'aimer, cette France, c'est aimer une sœur chérie.

La suivre, c'est marcher vers le progrès éternel.

La défendre, c'est défendre le patrimoine à nous tous de la Civilisation mondiale.

Je vous invite donc, chers collègues étrangers, de manifester ce sentiment que vous partagez sûrement avec moi, en vous unissant à ce cri : *Vive la France, métropole universelle de l'Humanité fraternisante et libre !!!*

Toast de M. le Dr de ARANZADI,

Délégué de la Société royale espagnole d'Histoire naturelle.

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande pardon pour l'Espagne de se voir ici représentée par le plus humble de ses délégués ; en son nom j'ai l'honneur de saluer la science anthropologique française et universelle et au nom des disciples espagnols de l'anthropologie française (tous ceux qui en Espagne s'occupent d'anthropologie sont directement ou indirectement des élèves des anthropologistes français), je lève ma coupe en l'honneur de nos maîtres.

Si je le fais comme délégué des naturalistes espagnols, je dois le

faire encore comme représentant naturel du peuple basque, si savamment étudié par le fondateur de la Société d'Anthropologie de Paris, je lève ma coupe en l'honneur et à la mémoire de Paul Broca.

Je le fais aussi à la mémoire des linguistes si consciencieux envers le basque : MM. Humboldt, van Eys et le prince Louis-Lucien Bonaparte, en l'honneur de Vinson et de Schuchardt ; en l'honneur aussi des préhistoriens français, si pris d'amour, plus peut-être que pour la préhistoire de leur pays, pour la préhistoire de l'Espagne, et permettez-moi de mentionner spécialement M. Cartailhac, ici présent.

Toast de M. le Dr THULIÉ

Directeur de l'École d'Anthropologie.

L'École d'Anthropologie de Paris m'a fait l'honneur de me charger de porter, en son nom, un toast à la Société d'Anthropologie.

Dans son beau et très documenté rapport du Cinquantenaire, notre secrétaire général, M. Manouvrier, nous a fait assister à la naissance, à l'évolution et aux travaux de la Société ; non seulement il a parlé des précurseurs, mais encore il a cité l'École née de son sein. École et Société ont eu le même créateur, Paul Broca, Il est impossible de parler d'Anthropologie sans répéter ce grand nom ; ce cinquantenaire, c'est sa fête, c'est l'expression de sa gloire et personne ne peut prendre la parole aujourd'hui sans que le nom de Broca sorte ou plutôt jaillisse des lèvres. Il créa cette société pour organiser la science de l'homme.

Combien cette création fut difficile ! C'était en 1859 ; Broca et quelques-uns de ses amis parmi lesquels Verneuil, Follin, Charles Robin, des naturalistes etc., voulurent créer une société où la discussion scientifique ne pourrait être gênée par des vieux préjugés ou par des traditions d'école. Une demande signée de 18 noms de savants fut adressée au ministre de l'Instruction publique d'alors ; c'était M. Rouland. Le ministre ne voulant pas prendre de responsabilité envoya la demande au Préfet de police, dans le vague espoir que la pétition irait au panier ; mais le Préfet aussi prudent que le ministre, lui renvoya la pièce. C'est alors que l'éloquent et spirituel Doyen de la Faculté, Ambroise Tardieu, alla à la Préfecture de police, fit honte à l'administration de sa pusillanimité en faisant connaître la haute valeur des signataires,

si bien qu'un chef de bureau prit sur lui de permettre, temporairement, la réunion de la Société, à deux conditions : la première qu'on ne parlerait ni de religion ni de politique; la deuxième qu'un agent de police en bourgeois assisterait à chacune des séances. Cela dura deux ans pendant lesquels les discussions les plus remarquables eurent lieu, discussions dont certaines conclusions sont devenues des vérités incontestées après avoir été considérées jusque là comme des chimères : par exemple : la découverte de l'homme quaternaire. C'est après ces deux ans de travaux remarquables que la Société reçut l'autorisation de se réunir régulièrement, et que l'agent de police fut retiré. Et à ce propos de mauvaises langues prétendirent que le Préfet avait craint que son agent, après avoir entendu pendant deux années ces belles discussions soutenues par les savants les plus diserts, ne devînt lui-même un anthropologiste.

Les anciens comme moi se rappellent avec admiration l'activité de Broca, de cet homme génial. Chirurgien des hôpitaux, Professeur à la Faculté, auteur d'ouvrages importants, il ajoutait à ses travaux multiples la création d'une science nouvelle dont le plan fut tracé magistralement dans sa leçon d'ouverture de l'École et où se montrèrent la justesse de sa méthode, l'étendue de son savoir et sa puissance d'induction. C'est dans les travaux de la Société qu'il puisa tous les éléments de son programme. D'ailleurs pour donner à sa création toute sa valeur il se dépensait entièrement : il avait pris la lourde charge du Secrétariat général, et il était un secrétaire général idéal, tout à l'action et au prosélytisme. La présentation des volumes offerts à la Société était même une véritable conférence, comme un compte rendu de chacun des livres importants : on aurait cru qu'il n'avait qu'à toucher un volume pour savoir ce qu'il y avait dedans. D'autre part, il s'efforçait de faire naître les travaux et pour cela il s'adressait non seulement aux maîtres dans les différentes spécialités, mais encore il indiquait aux jeunes, aux timides qui paraissaient aimer la science, des travaux à produire, les soutenant de ses conseils et de son encyclopédique savoir.

Après avoir organisé le milieu où la science de l'homme s'était élaborée, il voulut répandre cette science que tout homme d'État devrait connaître, car pour diriger les hommes il faut connaître l'homme. Il commença son enseignement dans son laboratoire des hautes études dont il avait fait une annexe de la Société. Il fallait le voir se dépenser dans ce milieu, mesurant les crânes et les squelettes, inventant les instruments nécessaires pour faciliter ces mensurations, parlant, décrivant, classifiant avec son ardeur com-

municative, sa parole claire et son vif esprit. Si un de ses premiers aides, aujourd'hui un de nos plus grands chirurgiens, le Maître Pozzi, avait pu être ici, il vous dirait mieux que moi le côté à la fois aimable et profond de ces incessants travaux et de ces précieuses leçons. Ce travail de laboratoire était la plus charmante des recréations.

Mais bientôt cet enseignement ne lui parut pas suffisant et après avoir organisé le milieu où la science de l'homme s'était élaborée, il voulut créer un milieu d'enseignement qui devait propager cette science toute française d'abord, qui est devenue mondiale. Science d'ailleurs composée de sciences diverses, trop nombreuses pour qu'un homme puisse embrasser chacune d'elles dans son intégralité, mais dont l'union et le parallélisme sont nécessaires pour établir l'histoire naturelle de l'homme.

C'est du sein de la Société d'Anthropologie qu'il fit sortir l'École d'Anthropologie et c'est parmi ses membres qu'il choisit les premiers maîtres. Depuis, tous nos professeurs ont été fournis par la Société et si les ressources de notre budget nous permettaient de créer les nouvelles chaires nécessaires pour que l'enseignement anthropologique soit complet, c'est encore dans la Société que nous choisirions nos nouveaux maîtres. Mais notre budget est restreint, notre enseignement est absolument gratuit et nous ne vivons que des subventions de l'État, du département de la Seine et de la ville de Paris.

Dans tous les milieux où Broca a paru, à la Faculté de médecine, à l'Académie, dans les hôpitaux, dans les Sociétés de Biologie, d'Anatomie, etc., au Sénat même où il ne siégea que trop peu de temps, son activité, sa vaillance, son esprit encyclopédique ont fait l'admiration de tous. Cette admiration se manifesta au banquet que ses amis et ses élèves lui offrirent après son élection de Sénateur inamovible. Un des nombreux discours fut la cause d'une émotion générale : celui du Professeur Verneuil ; quand avec son éloquence chaude, spirituelle, exaltée par son amitié, Verneuil eut fait le panégyrique de son ami dont il avait partagé tous les succès : à l'internat, à l'agrégation, aux hôpitaux, à la Faculté, Broca se jeta dans ses bras et s'écria : « Si je croyais aux présages je me sentirais menacé de quelque grand malheur. Je suis trop heureux aujourd'hui de me voir entouré de tant de cordiales affections ».

Quelques jours après Broca mourait.

Ce fut un grand deuil non seulement pour le monde savant mais pour tous ceux qui pensent ; les discours prononcés sur sa tombe en font foi.

C'est parce que la Société et l'École ont eu le même fondateur et que notre École a été tirée du sein de la Société; c'est parce qu'elle nous a fourni nos maîtres et qu'elle est appelée à les fournir encore; c'est parce que nous poursuivons un but commun, c'est pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, qu'au nom de l'École, j'ai l'honneur de porter le toast à la Société d'Anthropologie et de lever mon verre en son honneur.

Toast de M. le Professeur RAPHAEL BLANCHARD

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine.

Mes chers Collègues,

En m'asseyant à cette table confraternelle, où j'ai la joie de retrouver tant d'amis des anciens jours, je me remémorais les vers de Lucrèce :

Suave mari magno.....

et je me disais avec une satisfaction réelle que, ce soir, je goûterais un plaisir sans mélange à écouter les orateurs et à leur décerner de justes applaudissements, sans avoir moi-même l'obligation de faire avec eux assaut d'éloquence. Mon illusion devait être de courte durée, car, à l'instant même, notre collègue Cuyer vient de me dire : « C'est votre tour, vous parlerez au nom de la Faculté de Médecine ». J'ai voulu m'en défendre, mais tout aussitôt notre vénéré Président m'a donné la parole.

Je dois donc m'exécuter ; le moment est critique, car comment pourrai-je retenir votre attention, après la chaleureuse allocution de notre collègue M. Colocci, tout émaillée des fleurs resplendissantes de l'éloquence latine, toute vibrante des plus purs sentiments de confraternité franco-italienne ?

Mon discours sera d'une bien moindre envolée. Sans nul doute, il serait plus sage que je m'abstînsse de le prononcer, car la comparaison avec l'éminent orateur qui m'a précédé ne peut qu'être à mon désavantage. Et pourtant, je crois que Cuyer a raison et qu'il convient que la Faculté de Médecine prenne la parole en cette solennité. Je parlerai donc en son nom, puisqu'aussi bien l'on m'y convie et quoique je n'en aie pas reçu le mandat officiel.

Vous savez, Messieurs, tout le mal qu'on a dit de la Faculté de Médecine et de quelles violentes manifestations elle a été récem-

ment le théâtre. Les partis ameutés contre elle l'accusent, entre autres forfaits, d'être terriblement rétrograde et de rester obstinément fermée à tout progrès ; on lui reproche avec acrimonie de ne pas réaliser des réformes jugées urgentes et, en effet, souvent d'une réelle utilité ; par de telles imputations, on indispose contre elle l'opinion publique.

M. le directeur de l'Enseignement supérieur, qui honore cette réunion de sa présence, ne me démentira certainement pas, si j'affirme que la Faculté de Médecine ne mérite à aucun degré la mauvaise réputation qui lui est faite par des personnes qui ont du moins l'excuse, n'étant ni professeurs ni agrégés, de ne point assister à ses délibérations et d'ignorer totalement ce qui s'y passe. S'ils y prenaient part, nos détracteurs auraient la surprise de constater qu'aucune des questions actuelles n'est étrangère à la Faculté, qu'elle les étudie et les discute assidûment. Son esprit d'initiative est sans cesse en éveil, mais, sans cesse aussi, elle se heurte à des difficultés qu'il ne lui appartient pas de vaincre, au premier rang desquelles il faut placer l'insuffisance chaque jour plus marquée des ressources budgétaires. Mieux que personne, nous connaissons les besoins actuels de l'enseignement médical, non que nous ayons une intelligence supérieure à celle de nos détracteurs, mais parce que nous avons une longue pratique de l'enseignement et que nous sommes à la fois les promoteurs et les metteurs en œuvre des transformations qu'il subit sans relâche. Aucune de ses défectuosités ou de ses insuffisances ne nous échappe ; nous nous efforçons, dans l'unique préoccupation de l'intérêt général, d'y pourvoir avec les maigres ressources dont nous disposons ; et si nous ne montons pas sur les toits pour y crier nos revendications, c'est uniquement parce que nous sommes des hommes d'ordre, investis d'une fonction publique qui réclame de la pondération d'esprit, assurés d'ailleurs que les pouvoirs publics écoutent nos doléances et ont la volonté d'y donner satisfaction.

D'ailleurs, ce n'est pas d'hier que la Faculté se montre accessible au progrès. Le cinquantenaire que nous célébrons ce soir m'en fournit une preuve décisive, et ce n'est pas la seule qui me vienne à l'esprit.

Reportons-nous par la pensée à soixante ans en arrière. C'était l'époque où Claude Bernard inaugurait la longue série de ses immortelles découvertes, où Charles Robin ouvrait à l'investigation des voies nouvelles, où Davaine allait découvrir la Bactéridie charbonneuse, premier germe connu des maladies infectieuses. L'un d'eux professait au Collège de France, l'autre était

agrégé à la Faculté de Médecine, le troisième était médecin de ville. Leurs travaux procédaient de conceptions différentes et de méthodes dissemblables, mais pourtant ils avaient ce caractère commun, de rester en dehors du cadre traditionnel de la Médecine, tout en la côtoyant, en quelque sorte, et de s'attaquer à des questions plus générales que celles afférentes à la Médecine de l'Homme ou des animaux domestiques. Une science nouvelle prenait naissance, plus large et plus élevée que celle dont elle était une émanation : la science des êtres vivants en général, la science de la vie, la Biologie en un mot.

Les savants qui en jetaient les bases étaient alors trop jeunes ou engagés dans des voies trop nouvelles pour faire partie des Académies : celles-ci, en effet, se montrent souvent injustes envers ceux qui, brisant avec la routine coutumière, s'écartent trop des sentiers battus, comme si elles étaient incapables de comprendre l'importance et la portée de leurs initiatives. Aux créateurs de la science de la vie, il manquait donc un organe pour publier leurs travaux et un lieu de réunion pour les discuter. Rayer, depuis longtemps célèbre pour ses travaux de Médecine comparée et depuis cinq ans membre de l'Institut, groupe autour de lui ces pionniers des nouvelles doctrines et, en mai 1848, fonde avec leur concours la Société de Biologie, dont il fut le premier président : la Faculté, pressentant quel foyer de lumière allait devenir la jeune association scientifique, mit libéralement à sa disposition un local où elle pût tenir ses séances et conserver ses archives.

Depuis soixante ans, les choses sont ainsi : encouragée par cette hospitalité généreuse, la Société de Biologie a grandi singulièrement, protégée par la Faculté. Ses séances sont si fréquentées et ses *Comptes rendus* publient chaque semaine une telle abondance de travaux, qu'elle est devenue, depuis longtemps déjà, la première Société savante du monde entier. En présidant à ses débuts, la Faculté a fait preuve d'une intuition remarquable et a rendu à la science un service éminent.

Ce premier parrainage avait donné de trop brillants résultats pour que, quelques années plus tard, en 1859, la Faculté ne fût pas disposée à faire un accueil tout aussi bienveillant à la Société d'Anthropologie dont l'un de ses agrégés, Paul Broca, venait de prendre l'initiative. Il y avait quelque témérité à donner abri à une telle réunion de savants, dont les tendances philosophiques étaient tout au moins suspectes : les anthropologistes ne se proposaient-ils pas, en effet, d'étudier les races humaines, bien moins au point de vue de leur physiologie ou de leur pathologie qu'à celui de leurs variations anatomiques ou psychologiques et de

leurs ressemblances éventuelles avec les Singes et d'autres animaux? Quels rudes assauts la religion et la morale n'allaient-elles pas subir, de la part de ces hommes avancés, dont les intentions semblaient si dangereuses qu'un commissaire de police assistait à chacune de leurs séances? La Faculté n'allait-elle pas se compromettre et s'attirer peut-être les pires désagréments, en se montrant envers eux aussi libérale qu'elle l'avait été à l'égard de la Société de Biologie, c'est-à-dire en leur donnant un local?

La Faculté n'hésita point et j'estime qu'on lui en doit une infinie reconnaissance. C'est grâce à elle, sans aucun doute, que les sciences anthropologiques ont pris en France le magnifique essor qui a valu à la Société d'Anthropologie de Paris une réputation sans égale. Délivrée des lourdes charges locatives, qui entravent si fâcheusement les débuts des autres Sociétés savantes; mise en possession d'un local assez vaste pour qu'elle pût y installer ses collections, sa bibliothèque, ses laboratoires et y disposer d'une grande salle de séances; jouissant, dès ses premiers pas, du patronage moral de la plus illustre des Facultés de Médecine, la Société d'Anthropologie a eu une jeunesse heureuse. La voilà maintenant en pleine maturité, auréolée d'une gloire incomparable, fière du chemin qu'elle a parcouru durant les cinquante premières années de sa féconde existence, envisageant avec une solide confiance le brillant avenir qui s'ouvre encore devant elle.

Dans cette fête de famille, qui réunit les ouvriers de la première heure, les Thulié, les Cartailhac, ces « hommes dangereux » qui sont les plus doux et les plus indulgents des confrères, et les nouvelles recrues, les conscrits de la phalange anthropologique, jetons un regard en arrière et demandons-nous vers qui doit s'élever notre concert unanime de reconnaissance, quels ont été les artisans de notre renommée et de notre splendide développement. Si par impossible quelqu'un de nous l'ignorait encore, les anciens raconteraient aux jeunes les joûtes épiques sur l'hybridité, qui ont eu tant de retentissement et qui ont porté si haut la réputation de Broca, de Bréau de Quatrefages et de la Société tout entière; ils diraient ce qu'on doit à Topinard, à Chudzinsky, à Manouvrier, et à tant d'autres que vous m'excuserez de passer sous silence, car vous les connaissez tous aussi bien que moi; ils ne manqueraient pas de dire aussi que la Faculté de Médecine, en prenant la Société sous son égide, a contribué de la façon la plus efficace à sa fortune (*Applaudissements*).

Puisque les circonstances présentes font de moi l'intermédiaire entre la Société d'Anthropologie et la Faculté de Médecine, j'éprouve

la joie la plus profonde à recueillir pour cette dernière le vibrant hommage de votre gratitude. Je ne manquerai point de lui en faire part, afin qu'une trace de cette inoubliable fête se trouve aussi dans le registre de ses délibérations (*Applaudissements*).

On ne saurait parler de la Société sans associer à son histoire l'Ecole d'Anthropologie, qui prit naissance en 1876. Les progrès de la science nouvelle avaient été si rapides, les modestes laboratoires de la Société attiraient de tous pays tant de travailleurs, que la nécessité devint impérieuse de créer un enseignement dogmatique, réparti entre un certain nombre de chaires. On sait quel éclatant succès couronna l'entreprise et quel foyer de science et de lumière est devenue, dès son origine, l'Ecole nouvelle, fondée par un groupe d'esprits généreux et hardis, au premier rang desquels brillait Broca.

L'Ecole a publié récemment un intéressant ouvrage, ayant pour but de faire connaître son histoire. On m'excusera donc de ne pas insister sur sa glorieuse carrière, mais je ne puis oublier de mettre en relief les liens qui l'unissent à la Faculté de Médecine. C'est encore la Faculté qui l'abrite : elle lui a donné asile au second étage du vieux réfectoire des Cordeliers, où ses locaux se confondent pratiquement avec ceux de la Société. Ainsi grandissent et prospèrent côte à côte, grâce à l'appui bienveillant de la Faculté, ces deux institutions d'initiative privée, qui ont su garder intacte leur indépendance, comme ces plantes saines et vigoureuses, dont les jeunes frondaisons prennent appui sur les puissantes murailles des édifices séculaires et ne donnent une ample moisson de fruits savoureux qu'à la condition de s'y étaler en plein soleil.

J'ai dit tout à l'heure que l'Ecole d'Anthropologie avait su rester indépendante à l'égard de la Faculté. Si l'on parcourt la liste déjà longue de ses professeurs, on remarque, en effet, que deux noms seulement appartiennent à cette dernière : Paul Broca et Mathias Duval. D'autres, sans doute, comme Letourneau, Manouvrier, Hervé, etc., sont d'origine médicale et font le plus grand honneur à la Faculté qui leur a conféré leurs grades, mais ils ne lui ont jamais appartenu autrement que comme élèves.

Au début de mon agrégation, j'ai professé moi-même pendant deux années (1884-1886) à l'Ecole d'Anthropologie ; ce souvenir éveille en moi tout ensemble une légitime fierté et un profond regret.

Sur la flatteuse proposition de Mathias Duval, l'Ecole m'avait chargé du cours d'Anthropologie biologique, me confiant ainsi la chaire même qu'avait illustrée Broca. Je sentais tout le poids d'un tel honneur et je m'efforçais, malgré mon inexpérience, de

ne pas être trop au-dessous de ma lourde tâche [1]. Je crois y avoir réussi dans la mesure du possible ; pourtant, pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, j'ai cru devoir donner ma démission, au moment même où, avec Hervé, j'allais être nommé professeur titulaire.

Depuis cette époque déjà lointaine, je n'ai plus guère fréquenté la Société d'Anthropologie, où j'avais pourtant noué des amitiés solides : ces amitiés ont résisté à l'épreuve des ans, elles sont venues me chercher dans ma retraite pour m'amener à ce banquet et c'est à elles que je dois encore l'honneur imprévu d'y prendre la parole. Cependant, les sciences anthopologiques n'ont jamais cessé de m'intéresser vivement. Par trois fois, au temps de mon agrégation (1883-1892), j'ai fait à la Faculté des leçons sur la tératologie et sur l'anatomie comparée des races humaines, en me basant sur la zoologie et l'anatomie comparée. Ces leçons, alors toutes nouvelles, attiraient un nombreux auditoire ; mais elles n'étaient et ne pouvaient être qu'une partie accessoire de mon enseignement, que j'orientais surtout vers la Parasitologie. Je crois avoir été ainsi le premier à enseigner dans une Faculté française, non seulement la Parasitologie, mais aussi certains chapitres de l'Anthropologie.

Devenu professeur titulaire, j'avais la ferme volonté de continuer ce double enseignement, mais les circonstances en ont décidé autrement. La Parasitologie a pris une extension si considérable ; elle a acquis en médecine une importance si capitale, que les 80 leçons dont nous disposons chaque année, mon agrégé et moi, sont à peine suffisantes pour que nous en puissions parcourir tout le domaine. L'Anthropologie a dû passer à l'arrière-plan, puis être finalement abandonnée sans espoir de retour. Je voulais du moins lui assurer une place honorable dans le programme de l'*Institut de médecine coloniale*, créé par moi en 1902 et annexé à la Faculté de Médecine ; mais, cette fois cenore, elle a dû être sacrifiée : la grande extension des programmes strictement médicaux et l'obligation de condenser l'enseignement en un petit nombre de semaines ont causé sa perte.

Je crois pourtant, plus que jamais, que l'Anthropologie a sa place marquée dans le cadre de nos Universités. A part la chaire du Muséum, illustrée par de Quatrefages et par Hamy, mais chaire sans auditeurs, sans élèves, sans examens et sans aucune sanction pédagogique [1], elle n'est enseignée nulle part en France.

---

[1] Les leçons professées par moi à l'Ecole d'Anthropologie pendant le semestre d'hiver 1884-1885 ont été publiées : L'atavisme chez l'Homme. *Revue d'Anthropologie*, (2), VIII, p. 425, 1885.

[2] J'ai dit ailleurs pour quelles raisons capitales le Muséum d'Histoire naturelle

dans les Facultés de l'État. J'exprime, j'en ai l'intime conviction, votre sentiment unanime, en disant que cela est injuste et que le moment est venu de lui attribuer dans les programmes universitaires la place qui lui est légitimement due. La présence de M. le Directeur de l'Enseignement supérieur à ce banquet témoigne assez nettement de l'intérêt qu'il porte à notre Société : demandons-lui de manifester cet intérêt sous une forme concrète et d'inscrire l'Anthropologie dans les programmes (*Applaudissements*).

Les Universités étrangères, qui ont appris de nous cette science actuellement si florissante, nous ont devancés sur ce point : je vois parmi nous les professeurs von Luschan, Aranzadi et Montané, qui sont titulaires de chaires d'Anthropologie aux Universités de Berlin, de Barcelone et de la Havane ; Bologne, Florence, Munich, Naples, Padoue, Rome, Zurich et peut-être encore d'autres Universités possèdent des chaires similaires : les Universités françaises n'en ont pas.

N'allez pas croire au moins que je rêve d'augmenter encore le nombre des chaires magistrales de nos Facultés de Médecine, car c'est à ces Facultés, sans contredit, que l'enseignement de l'Anthropologie devrait être confié. Depuis bien longtemps je suis d'avis qu'elles ont un trop grand nombre de chaires magistrales. Entre l'agrégé, qui ne fait que passer, et le professeur titulaire, nommé à titre définitif et désormais sans espoir d'avancement (du moins à Paris), il n'existe aucun degré intermédiaire, comme dans ces armées sud-américaines où il y a pléthore de généraux, mais qui manquent de colonels. J'estime que c'est là une organisation des plus fâcheuses, des plus préjudiciables au progrès de la science et à l'intérêt de l'enseignement et qu'il est nécessaire de créer toute une série de professeurs adjoints, de maîtres de conférences et de démonstrateurs, susceptibles d'avancement progressif, suivant leur mérite ou leur utilité, et auxquels on confiera le soin d'enseigner certaines spécialités.

---

devrait n'être qu'un Musée, comme son nom l'indique, et non un établissement d'enseignement supérieur (*a*). Mon article a soulevé des colères bien injustifiées, car je me suis attaqué non à des hommes dignes de toute estime, mais à une organisation surannée, dont ils sont les premières victimes. Cette organisation est indéfendable dans l'état actuel des Universités; elle fait, sans aucune utilité pour personne, double emploi avec celles-ci et entrave singulièrement le progrès du Muséum, qui, à cause d'elle et à cause d'elle seule, lutte avec difficulté contre les établissements similaires de l'étranger. La thèse que j'ai exposée en 1900 à cet égard reste inattaquable, il faudra bien s'en rendre compte quelque jour et supprimer enfin, je ne dis pas les laboratoires, mais l'enseignement oral du Muséum. Espérons que ce ne sera pas trop tard

(*a*) R. Blanchard. Le Muséum doit-il être un établissement d'enseignement? *Revue générale des sciences pures et appliquées*, XI, p. 667, 1900.

Dans le plan général des Facultés de Médecine, l'Anthropologie me semble répondre à ce caractère ; elle doit faire l'objet d'un enseignement annexe, au terme duquel un certificat spécial pourrait être délivré. Il n'est pas indispensable, d'ailleurs, que toutes les Facultés ou Ecoles de Médecine donnent un tel enseignement. Paris, Lyon, Bordeaux, pour des raisons diverses, devraient en être pourvus, et cela serait sans doute suffisant : ce devrait être l'objet de cours et de travaux pratiques complémentaires, consécutifs à la scolarité ou même au doctorat, qu'on viendrait suivre là où ils se font, comme c'est le cas déjà pour les cours de médecine coloniale et de médecine légale.

D'après cette conception, qui ne voit le rôle important que jouerait l'Ecole d'Anthropologie ? Sans songer le moins du monde à toucher à son autonomie, il serait facile, je pense, de l'annexer à la Faculté de Médecine, dans une mesure et sous une forme analogues à celles qui régissent l'Ecole dentaire et l'Institut de Médecine coloniale. Par l'adjonction de capacités qui lui manquent, la Faculté élargirait notablement son champ d'action et son influence. De son côté, l'Ecole d'Anthropologie, comme par le passé maîtresse de ses destinées, donnerait à son enseignement une consécration qui lui fait encore défaut. J'entrevois une époque où les médecins coloniaux, les explorateurs, les missionnaires scientifiques, devront être pourvus de connaissances techniques d'une étendue et d'une précision beaucoup plus grandes qu'aujourd'hui : l'Anthropologie et la Médecine, actuellement trop étrangères l'une à l'autre, devront alors se rapprocher, conformément au plan d'études que j'avais élaboré lors de la création de l'Institut de Médecine coloniale. Ce plan d'études a été adopté par d'autres ; on l'applique, par exemple, à l'Institut colonial de Hambourg. J'ai la conviction qu'on devra tôt ou tard y revenir à Paris même, et je viens d'indiquer un moyen facile et pratique de le réaliser.

Quel sort l'avenir réserve-t-il à ces idées ? Il est difficile de le prévoir. Le projet que j'expose subira sans doute des modifications profondes, mais je crois fermement qu'il subsistera quelque chose de ses lignes générales. Egalement attaché à la Faculté de Médecine, à la Société et à l'Ecole d'Anthropologie, je saluerai avec joie le jour où ces trois institutions, si étroitement liées entre elles, s'uniront d'une façon plus intime encore, pour le plus grand bien de la science et de la patrie. C'est dans cette pensée que, au nom de la Faculté, je félicite bien cordialement la Société d'Anthropologie, à l'occasion de son Cinquantenaire, et que je salue l'Ecole, dont le brillant succès ne nous laisse pas indifférents. Je lève mon verre en leur honneur et je bois à leur prospérité.

EXCURSION A AMIENS

Toast de M. le Dr PAUL RAYMOND

Membre du Comité Central et de la Commission du Cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris

Madame, Messieurs,

Après tous les discours que nous avons entendus ces jours-ci vous ne me pardonneriez pas de vous en apporter encore un, et j'entends d'ici le « trop de fleurs » du Calchas de la comédie. Aussi bien, les fêtes de la Société d'Anthropologie sont-elles terminées : les lauriers sont coupés.

Je voudrais pourtant vous rappeler que si nous sommes venus à Amiens, c'est pour commémorer un autre cinquantenaire, celui de la Palethnologie. Il y a, en effet, cinquante ans que, de cette ville d'Amiens, est parti le mouvement qui devait faire triompher les idées de Maître d'Abbeville sur ce qu'il appelait l'homme antédiluvien.

C'est ici, en 1854, que Boucher de Perthes trouva son premier disciple, le Dr Rigollot. C'est ici, en 1859, qu'Albert Gaudry, et aussi Georges Pouchet qui était passé par Abbeville, recueillirent dans le diluvium de Saint-Acheul ces instruments de nos lointains ancêtres qui devaient avoir raison de l'hostilité des corps savants. Le 3 octobre 1859, le professeur Gaudry communiquait à l'Académie des Sciences le résultat des fouilles qu'il venait de faire à Saint-Acheul, et il en concluait que l'homme avait bien été le contemporain de ces Rhinocéros, de ces Hippopotames et de ces Eléphants disparus dont le même diluvium livrait les ossements. A la Société d'Anthropologie qui venait de se fonder, G. Pouchet apportait les mêmes conclusions. La palethnologie était créée qui devait marcher à pas de géant.

Il n'est que juste de reconnaître qu'en ce même été de 1859, des savants anglais, Falconer, Prestwich, John Evans, Godwin, Austen, Milne, puis Ch. Lyell, avaient étudié les couches d'Abbeville et qu'ils en avaient retiré les « langues de chat » dont ils s'empressèrent de faire reconnaître par leurs collègues de la Société royale de Londres (septembre 1859) la taille intentionnelle, antérieurement au temps, disait Prestwich, où la surface de la terre a reçu sa configuration actuelle.

La vérité était bien en marche, comme le disait Boucher de Perthes. La science française et la science anglaise marchaient ainsi la main dans la main et, vous le voyez, Madame, et vous

aussi, mon cher confrère Dr Corner, c'est la palethnologie qui a signé la première page de l'entente cordiale qui unit aujourd'hui nos deux pays. Nous autres préhistoriens, nous ne devons pas l'oublier (*Marques d'assentiment*).

Messieurs, je m'arrête, mais je manquerais à tous mes devoirs en ne remerciant pas, en votre nom à tous, deux de nos collègues grâce auxquels nous sommes ici aujourd'hui : M. Commont le distingué et modeste continuateur de Boucher de Perthes à Amiens, qui a su rendre si intéressante et si instructive notre excursion de ce matin, et M. Cuyer qui a été véritablement l'âme de ces fêtes et qui... (*Applaudissements et ban à M. Cuyer*).

Messieurs, après ce témoignage de sympathie que vous venez de donner à notre ami Cuyer, je n'ai plus rien à vous dire de lui.

Les diverses visites scientifiques projetées pour le Jubilé ont eu lieu ponctuellement aux jours et heures indiqués dans le programme.

La visite au Musée ethnographique du Trocadéro a été conduite par le directeur du Musée, M. Verneau qui a présenté notamment les riches collections océaniennes en voie d'installation.

Au Musée Guimet, la visite a été dirigée par son savant conservateur, M. de Milloué.

Les services d'identification judiciaire, à la Préfecture de police, ont été présentés par M. Alphonse Bertillon, le créateur de l'identification anthropométrique. Il a montré, en outre, les ingénieux perfectionnements apportés par lui à l'emploi de la photographie dans les recherches judiciaires et les principes ainsi que le fonctionnement de son système d'identification par le « portrait parlé ».

Au Muséum d'Histoire Naturelle, les galeries d'Anthropologie ont été visitées sous la conduite de M. le Prof. Verneau. M. le Prof. Boule a bien voulu recevoir les visiteurs dans son laboratoire de paléontologie et leur montrer la plus grande attraction anthropologique du moment : le crâne moustérien de La Chapelle aux Saints, dont il venait d'achever la restauration.

A St-Germain-en-Laye, la visite du Musée des Antiquités nationales a été guidée par le Directeur, M. le Prof. Salomon Reinach qui a reçu comme des hôtes les délégués étrangers et les membres de la Société d'Anthropologie.

Enfin a eu lieu, le soir du 8 juillet, la réception de S. A. I. le Prince Roland Bonaparte, dans son hôtel de l'Avenue d'Iéna, en l'honneur de la Société d'Anthropologie et aussi du Congrès international de statistique. Cette brillante soirée fut unanimement appréciée comme un heureux et digne complément des fêtes jubilaires de la Société.

Celle-ci se souviendra toujours avec reconnaissance et fierté des très hauts et très précieux témoignages d'estime dont elle a été comblée à l'occasion de son cinquantenaire.

SÉANCES SCIENTIFIQUES DU JUBILÉ

1001e (*) SÉANCE. — *9 Juillet 1909*

(*) Ce numéro 1001 résulte de la rectification d'erreurs anciennes de numérotage dont la principale, survenue en 1882 et restée jusqu'ici inaperçue, diminuait de 100 le nombre réel des séances.

Présidence de M. d'Échérac.

L'ESCLAVAGE DOMESTIQUE AU MOYEN AGE ET SON IMPORTANCE EN ANTHROPOLOGIE

Par M. Ridolfo Livi.

Messieurs,

Les migrations des peuples n'ont pas toutes eu l'honneur d'être enregistrées dans les fastes, ou les tristes, suivant le cas, de l'histoire. A côté des invasions des Barbares, qui se frayaient leur route par le fer et le feu, à côté des conquêtes et des colonisations militaires des Romains, des Germains, des Ottomans, à côté des colonisations maritimes et commerciales, qui ont été la conséquence des découvertes de nouvelles routes mondiales ou de nouveaux continents, il y a toujours eu d'autres mouvements de peuples dont l'histoire n'a pas pu tenir compte, parce qu'ils se sont produits d'une manière lente, silencieuse, sporadique.

De nos jours, la statistique, science, ou si vous le préférez, méthode scientifique, inconnue aux siècles passés, peut nous révéler pas à pas ces mouvements pacifiques de l'humanité. Et, pour ne citer que l'exemple le plus grandiose de colonisation, nous savons déjà que l'énorme flot de population qui se déverse de l'Europe sur l'Amérique du Nord tend à se partager en différents courants suivant les nationalités ; en sorte que nous pouvons en quelque manière prévoir déjà la physionomie anthropologique que tel ou tel état aura dans peu de générations ; les uns auront acquis des caractères méridionaux par la prépondérance de l'émigration méditerranéenne, des autres s'approcheront du type slave par la prépondérance de l'immigration russe, tchèque, etc.

C'est à d'anciennes infiltrations ethniques ignorées que nous devons probablement certaines anomalies, certaines différences dans la distribution géographique des caractères anthropologiques d'un peuple. Certaines taches de brachycéphalie au milieu d'un pays dolychocéphale, ou vice versa, de types blonds au milieu de bruns, qui ne peuvent être expliquées ni par l'histoire, ni par la tradition, ni par la linguistique, ni par l'archéologie, sont probablement dues à des immigrations lentes, silencieuses, dont nous ignorons le temps et la provenance.

Ce sont des considérations de cette nature qui m'ont conduit à fixer mon attention sur un phénomène social dont l'histoire s'est jusqu'ici assez peu occupée. J'entends parler de l'importation d'esclaves orientaux, qui a eu lieu dans les pays méditerranéens, et surtout en Italie, au moyen âge, et dans certaines parties, même dans les temps modernes. Je me suis donc posé cette question : cette importation n'a-t-elle pas eu quelque influence sur les caractères anthropologiques des Italiens actuels, ou, du moins, puisqu'on a tant parlé et écrit sur l'influence des immigrations des Celtes, des Grecs, des Langobards, des Sarrasins, des Normands, des Albanais, etc., n'est-ce pas le cas de prendre aussi en considération cette lente infiltration d'un élément obscur et ignoré ?

Les résultats de mes premières recherches sur ce sujet ont déjà eu l'honneur d'être présentés à la Société d'Anthropologie de Paris, grâce à l'obligeance de notre zélé collègue, M. de Giovanetti, qui voulut bien se charger d'en faire un résumé en langue française, qui fut présenté à la Société à sa séance du 2 avril 1908 [1]. J'ai démontré alors que vers la fin du moyen âge, et surtout entre la moitié du xive et la moitié du xve siècle, l'importation d'esclaves des deux sexes, mais surtout celle du sexe féminin, a été extrêmement active en Italie.

Ces esclaves provenaient en grande partie de la Mer Noire, où les Vénitiens et les Génois possédaient des ports florissants, notamment celui de Tana, au fond de la mer d'Azof, et celui de Caffa, sur la côte méridionale de la Crimée.

Cette importation a été extraordinairement active jusqu'à la fin du xve siècle, de sorte que dans certaines villes, telles que Venise, Florence, Lucques, Pise, Gênes, les esclaves importés avaient remplacé presque totalement la domesticité mercenaire. L'achat d'un esclave ou d'une esclave (car en majorité il s'agissait de femmes), n'était pas un luxe réservé aux grands seigneurs, mais à toute famille bourgeoise qui pouvait se permettre d'entretenir une servante quelconque.

On a calculé d'après le revenu d'un impôt sur l'introduction des esclaves à Venise, qui a été de 50.000 ducats par an de 1414 à 1423, que l'importation annuelle dans le seul port de Venise était d'environ 10.000 individus [2]. Il est vrai que Venise était le centre principal de ce commerce et qu'elle fournissait les villes de l'intérieur ; mais ces villes s'approvisionnaient aussi à Gênes, à Pise, à Naples et ailleurs.

J'ai rassemblé beaucoup de documents démontrant la grande diffusion de l'esclavage, même dans les petites villes. Par exemple, parmi les documents qu'a pu me fournir ma petite ville natale, Prato, en Toscane, j'ai trouvé les testaments des deux plus grands bienfaiteurs de la ville. Dans ces documents les testateurs qui moururent, l'un en 1410, l'autre en 1479,

---

[1] *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*. 5e série, t. IX, p. 201. — Voir aussi : *Rivista italiana di sociologia* Anno XII, 1907, p. 557, et *Archivio per l'Antrop. e la Etnologia* Vol. XXXVIII, 1908, p. 275.

[2] LAZARI. — *Del traffico e delle condizioni degli schiavi in Venezia nei tempi di mezzo (Miscellanea di storia patria*. Torino, 1862, t. I).

favorisent avec une charité généreuse leurs esclaves, auxquels il donnent, en outre d'autres legs, la liberté ; tandis qu'ils ne mentionnent aucun domestique libre.

Encore un exemple. Dans un registre des enfants trouvés de la ville de Lucques, datant des premières années du xve siècle, et dépouillé par le savant archiviste Bongi[1], on trouve enregistrés 165 enfants. De ce nombre, 16 étaient déclarés comme fils de femmes libres, 94 de provenance inconnue et 55, exactement un tiers, comme fils de femmes esclaves.

Les esclaves provenant de Venise étaient pour la plupart désignés comme Tartares, mot en vérité d'une signification très étendue, car il comprenait tous les peuples soumis aux Mongols. Il y avait aussi beaucoup de Russes, de Circassiens, de Grecs, de Bosniaques. Mais il n'est pas douteux que la plus grande partie de ces esclaves avaient les traits physionomiques caractéristiques de la race mongole. Dans un registre existant aux archives de Florence contenant les dénonciations des achats des esclaves, se trouvent aussi des descriptions signalétiques des esclaves achetés. Le nez camus et écrasé, la face large, le teint jaune, y sont très fréquemment mentionnés.

J'ai encore trouvé aux archives de Prato une lettre du célèbre novelliste Franco Sacchetti. Il écrit à Pise, à un de ses amis, en le priant de faire rechercher une jeune esclave qui s'était enfuie de sa maison. Il lui donne force détails sur sa façon de se vêtir, sur sa taille etc., et il a soin d'ajouter qu'elle n'a pas le visage trop « tartaresque » mais plutôt ressemblant à celui des Italiens. C'est là une preuve évidente que la physionomie mongolique était généralement connue à cette époque en Italie comme caractéristique des esclaves.

Or, étant donné le nombre considérable de ces esclaves, étant donnée la manière douce, familière dont ils étaient traités dans les familles, étant donnée aussi la possibilité de croisements illégaux entre maîtres et esclaves (dont on trouve très fréquemment des documents plus ou moins piquants), étant donné tout cela, rien n'empêche de croire que ces Tartares aient pu propager leur descendance de la même manière et dans des proportions identiques à celles de toutes les autres classes de la population ; et qu'il soit encore possible d'en retrouver les traces dans les caractères anthropologiques des populations actuelles.

Et puisque Venise a été la principale porte d'entrée de cette sorte d'immigration, et qu'un grand nombre en restait à Venise même, c'est en premier lieu dans la ville des Lagunes qu'il faudrait commencer les investigations.

J'avoue que des recherches positives en ce sens seraient extrêmement délicates. En attendant, me basant sur les données obtenues sur les militaires italiens, et consignées dans l' « Anthropométrie militaire », j'ai trouvé que justement dans la Province de Venise, les visages larges, les nez écrasés, qui comptent parmi les caractéristiques les plus évidentes de

[1] Bongi. — *Le schiave orientali in Italia* (*Nuova Antologia*, 1866, vol. II, p. 215).

la race mongolique, sont relativement plus nombreux que dans les autres provinces d'Italie.

Nous sommes là bien loin d'une démonstration absolue. Mais ce fait nous autorise au moins à cette conclusion : que l'observation de la population vénitienne actuelle ne contredit point la supposition que l'importation d'esclaves au moyen âge ait eu sa part d'influence sur les caractères anthropologiques des Italiens actuels.

Mes recherches primitives s'étaient bornées aux villes de la Haute-Italie et de la Toscane. J'ai depuis agrandi le cadre de mes recherches et recueilli beaucoup de documents, quelques uns inédits, et en tout cas peu connus pour la plupart.

C'est particulièrement la Sicile qui nous présente le plus grand nombre de documents historiques sur l'esclavage. C'est aussi en Sicile que l'esclavage se continue le plus longtemps. Tandis que dans l'Italie supérieure, au xvi[e] et au xvii[e] siècle, il n'en reste que quelque souvenir isolé dans les villes maritimes ou dans les cours princières, où bien souvent les princes et les princesses s'amusaient à faire, pour ainsi dire, collection de petits négrillons, de nains, de sots, en Sicile l'esclavage continue très florissant même à l'époque moderne.

Une preuve de la grande diffusion de l'esclavage en Sicile nous est donnée par la multiplicité et la minutie des statuts et des lois siciliennes à propos des esclaves; ainsi que par la variété des manières de contracter les achats et les ventes [1].

Ainsi on pouvait acheter les esclaves de trois manières :

« A la fratisca » c'est-à-dire fraternellement, de bonne foi, sans contrat ;

« Ad usum feræ », à l'usage des foires, c'est-à-dire sans aucune garantie des défauts et des vices rédhibitoires de l'esclave, qui était vendu « pro sacculo ossibus pleno », en sicilien *comu unu saccu plinu d'ossa*, comme un sac plein d'os. Cette formule est encore en usage en Sicile pour l'achat du bétail aux foires. De plus, dans certains contrats, le vendeur, pour se tenir mieux à l'abri de toute prétention d'indemnité de la part de l'acheteur à titre de vices rédhibitoires, se faisait un devoir d'attribuer à l'esclave toutes les pires qualités possibles. C'est ainsi que, dans un contrat de vente d'une esclave en 1344, le vendeur déclare avant tout « dictam « servam fore ebriam, fugitivam, latronissam, mentitricem, sarreram « (discuteuse), lingutam (forte en gueule), melancholicam, et eam fore « infirmantem epar, et habentem infirmitatem tropichiæ, et malem « subtilem (phthisie), ac habentem epar oppilatum, et spuentem san- « guinem ; et ideo dictus venditor vendidit ipsam servam pro dictis spe- « cialiter viciis et infirmitatibus, et generaliter pro talis qualis est, etc. [2] »

Une troisième forme d'achat était dite « more maghazenorum ». Cette

[1] CORRADO AVOLIO. — *La schiavitù domestica in Sicilia nel secolo,* XVI (*Archivio storico siciliano.* Anno, X, p. 56)

[2] G. COSENTINO, — *I notai in Sicilia* (*Archivio storico siciliano,* 1888, p. 341).

forme donnait à l'acheteur le droit de rendre l'esclave s'il lui trouvait un vice. On considérait comme vices rédhibitoires « mingere lectum », « esse mente captus », « cadere in gutta » (probablement l'épilepsie), et, s'il s'agissait de femmes, « menstruis carere ». On appelait cette forme « more maghazenorum » parce que de cette manière on achetait les esclaves chez les marchands en gros. Evidemment les esclaves étaient tenus par les marchands dans des dépôts spéciaux. Ces marchands en gros, précisément comme leurs confrères des temps modernes, étaient appelés en Sicile aussi « négriers » (negrieri).

A quelles races appartenaient les esclaves siciliens ? En majorité ils se trouvent désignés dans les documents comme Sarrasins, terme en vérité trop général, qui pouvait comprendre tous les sujets de la domination musulmane.

Nous possédons depuis peu un document très important sur les esclaves de Palerme, publié par M. Franchina, des Archives de cette ville[1]. C'est un recensement de tous les esclaves mâles, fait en 1565 dans le but de les obliger au service militaire. On en compte 645. En calculant le nombre des femmes comme égal à celui des hommes, on arrive à un total de 1.290 esclaves, sur une population de 40.000 habitants au plus.

Pour 456 seulement de ces esclaves se trouve indiquée la couleur de la peau. Cette couleur est blanche pour 117 (25, 7 0/0), olivâtre pour 115 (25, 2 0/0), et noire pour 224 (49, 1 0/0). En chiffres ronds, la moitié étaient noirs, un quart olivâtres, un quart blancs. De plus, exactement la moitié des noirs sont désignés comme provenant du Bornu, c'est-à-dire des environs du lac Tchad. Il s'agissait donc du type nègre africain le plus pur.

Quelles étaient les conditions des esclaves siciliens ? Etaient-ils considérés par leurs maîtres, à l'instar des esclaves romains ou grecs, à peu près comme des bêtes de travail ou de somme ? Ou bien étaient-ils traités avec humanité, ou au moins comme toutes les autres personnes de condition servile ?

Sans aucun doute, le traitement était en général humain et familier. Cela ne résulte pas seulement des documents, aussi nombreux en Sicile qu'ailleurs en Italie, de manumissions, de libéralités testamentaires ou non, en faveur des esclaves ; mais aussi de deux circonstances particulières, qui nous sont confirmées par le recensement que je viens de citer : l'usage très commun, même chez les nobles, de donner aux esclaves leur propre nom de famille, et le grand nombre d'esclaves nés dans la famille du maître. Les esclaves nés à la maison s'appelaient en sicilien « casanatizzi », et, par contraction, « izzi » ou « gizzi », ou, dans les documents écrits en latin, « vernæ ». Or, sur le total des esclaves recensés, plus d'un tiers (35 0/0) sont « casanatizzi », et, chose plus significative encore, la proportion des « casanatizzi » est de 10 0/0 chez les noirs, de 43 0/0 chez

---

[1] A. Franchina. — *Un censimento di schiavi nel 1565 (Arch. storico Siciliano,* 1907).

les olivâtres, et de 62 0/0 chez les blancs. Cette abondance de « casanatizzi », et encore plus l'augmentation de leur nombre proportionnel en raison directe de l'atténuation du teint noir, sont une démonstration à la fois du traitement familier fait aux esclaves, et de la facilité avec laquelle les croisements de race avaient lieu.

L'esclavage a duré en Sicile plus longtemps que dans toute autre région. C'est là une conséquence de la situation géographique de cette île, si voisine des côtes africaines. Ses ports étaient naturellement le premier lieu où les galères des puissances chrétiennes, toujours en état de guerre, c'est-à-dire de piraterie légale, contre les musulmans, préféraient débarquer la marchandise humaine que, par achat ou par la violence, elles apportaient de Tunis, de Tripoli ou d'Alger.

On trouve des traces d'esclavage en Sicile jusqu'à la fin du XVIIe siècle et au-delà. M. Cosentino, des Archives de Palerme, publia[2], il y a déjà quelques années, une sentence du magistrat suprême de la Sicile, par laquelle, sur l'instance d'un gentilhomme palermitain, le prince de Petrulla, il est ordonné qu'un esclave maure de celui-ci, qui s'était enfui pour s'enrôler dans un corps militaire, soit rendu à son maître. « L'autorité des publicistes », voici le texte précis des conclusions de la relation au roi, « la sainteté même de notre religion, la discipline de l'Eglise, les « sanctions de nos lois, et l'usage constamment conservé dans notre « royaume, nous forcent de proposer à Votre Majesté que l'esclave, même « après le baptême, doit rester dans la condition servile. » Eh bien, Messieurs, cette sentence n'est pas encore vieille d'un siècle; elle porte la date du 22 mai mil huit cent douze !

Un cas tout à fait inverse, mais non moins caractéristique, est celui qui arriva en 1797 au prince de Paternò. Il voyageait de Palerme à Naples, décidé de s'établir auprès de la Cour royale. Pris par les corsaires, il fut mené à Tunis, où le bey, sachant qu'il avait à faire avec le plus grand seigneur de la Sicile, lui imposa l'énorme rançon de 300.000 écus. Il obtint la liberté conditionnelle en payant une moitié de la rançon, et promettant l'autre moitié dans un délai fixé. Mais une fois rentré en Italie, le prince fit la sourde oreille aux sollicitations du bey qui demandait ses 150.000 écus. Le bey eut recours au tribunal de commerce de Palerme, qui, par une sentence doctement motivée, condamna le prince à payer le complément de sa rançon. Et cela se passait le 31 juillet mil huit cent[3].

Mais ce ne sont là que des anecdotes. La conclusion est que la population de la Sicile a subi pendant tout le moyen âge, et au delà, une infiltration considérable de sang étranger, en grande partie africain, voire même nègre, introduit au moyen de l'esclavage.

Cette infiltration nous aide, à mon avis, à expliquer la variété de types

---

[2] G. COSENTINO. — *Uno schiavo in Palermo nel 1812 (Bullettino del comitato antischiavissa di Palermo*, 1890).

[3] F. PELAEZ. — *La schiavitù del Principe di Paternò nel 1797* (*Arch. stor. sicil.* Vol. XII, p. 133).

anthropologiques qui se rencontrent dans l'île, et surtout la grande différence, plus marquée en Sicile qu'ailleurs, entre les classes élevées et les pauvres. Elle nous explique aussi l'existence de types craniens avec caractères négroïdes. M. Giuffrida-Ruggeri a justement décrit dans l'*Anthropologie* deux crânes modernes siciliens négroïdes. Pourquoi ne pourra-t-on pas expliquer l'existence de ces types, plutôt qu'avec l'influence des invasions protohistoriques ou de la domination sarrasine, avec la survivance, en dose un peu plus chargée, de quelque goutte de sang d'un esclave nègre de Bornu ?

Doit-on conclure de cela que le type sicilien, un de plus beaux et des plus caractéristiques de l'Italie, s'est, de ce fait, abâtardi, ou qu'il a dégénéré ? Jamais ! Est-ce, parce que le Tibre est vaseux, que la Méditerranée cessera jamais d'être azurée? C'est seulement dans les eaux les plus proches de l'embouchure que nous retrouverons quelque légère différence de couleur.

Il ne faut pas d'ailleurs oublier une loi démographique et économique, commune à tous les peuples civilisés : la différence d'accroissement des classes sociales. La descendance des classes pauvres se multiplie plus rapidement que celle des classes élevées. Ce fait produit un courant ascensionnel continu de bas en haut; il n'a pas pour conséquence la détérioration de la race; seulement il en empèche une trop rapide évolution [1].

Une des caractéristiques des peuples latins a été la facilité et la rapidité avec laquelle ils ont assimilé des peuples d'autres races, même inférieures. Cette faculté semble faire défaut aux Anglo-Saxons et aux Germains. Les nègres des Etats-Unis, importés probablement des mêmes contrées africaines que les esclaves nègres siciliens, vivent depuis des siècles à côté des blancs sans la moindre fusion. On pourrait comparer l'immigration des esclaves en Amérique à une tache d'encre sur une feuille de papier. La limite entre blanc et noir y est toujours bien tranchée et fixe. L'immigration des esclaves en Italie, tartare ou nègre qu'elle ait été, peut au contraire être comparée à une tache d'huile, qui se répand peu à peu. Son bord se fait de plus en plus indéterminé, jusqu'à ce que, dans le cours du temps, elle se trouve répandue uniformément sur toute la surface, ne laissant comme trace qu'une modification presqu'imperceptible de la couleur.

Ces considérations, qui nous sont inspirées par l'étude de l'esclavage en Italie, peuvent-elles aussi s'appliquer à la France? Y a-t-il eu en France aussi un commerce d'esclaves aussi actif qu'en Italie? C'est une question que, si ignorant que je suis de l'histoire française, je dois me contenter de poser. Il faudrait d'ailleurs, pour y répondre, agrandir le cadre des recherches, et y comprendre aussi les autres pays de la Méditerranée, surtout l'Espagne. Nous savons qu'en Espagne le commerce

[1] Corrado Gini. — *Il diverso accrescimento delle classi sociali e la concentraione della ricchezza* (*Giorn. degli Economisti,* 1909).

intérieur et extérieur des esclaves se prolongea très longtemps, et que, comme en Italie, les Maures et les Turcs étaient retenus en esclavage même quand ils se convertissaient au christianisme, et même s'ils é aient fils d'esclaves convertis. Nul doute aussi que les Catalans, à l'époque la plus florissante de leur puissance maritime, étaient, avec les Génois, les Siciliens et les Vénitiens, de grands commerçants d'esclaves.

Aussi semble-t-il justifié d'admettre, de ce fait même, que les villes maritimes du midi de la France n'aient point été étrangères à ce commerce.

Encore faut-il considérer que le commerce des esclaves n'a point constitué une révolution ou une innovation dans les coutumes ou les lois des pays où il a été pratiqué. Il ne formait qu'une filiation directe, immédiate, parfaitement légale, parfaitement honnête, du servage de la glèbe, qui, à son tour, n'était qu'une filiation également légitime de l'esclavage du monde ancien gréco-romain.

C'est pour cela qu'en France aussi on trouve cités par les auteurs plusieurs documents d'achat, de vente ou de manumission d'esclaves. La citation de ces faits m'entraînerait trop loin; je ne ferai que rappeler qu'on en trouve dans les œuvres de Pardessus[1], d'Edouard Biot[2], de Villard[3]. Du Cange même, dans son grand Glossaire, au vocable « sclavus » cite un acte de 1358, trouvé dans les registres de Marseille, relatif à la vente d'une esclave de 28 ans, qui fut payée 60 florins d'or fin de Florence. Pardessus nous dit avoir trouvé seulement à Montpellier une carte coutumière de 1204, où un chapitre est consacré à ce commerce, tandis que le statut de Marseille, qui a pourtant une très grande ressemblance avec celui de Gênes, ne parle point d'esclaves.

D'autre part, certaines villes du Midi, Pamiers, Béziers, Carcassonne, ont dans leurs coutumes des dispositions qui donnent la liberté, plus ou moins immédiate, à tout esclave qui se fixera dans leurs murs. Plus célèbre, pour avoir donné lieu à des contestations entre les magistrats et les maîtres des esclaves, est le privilège de Toulouse. « Civitas Tholosana « fuit et erit sine fine libera, adeo ut servi et ancillæ, sclavi et sclavæ, « dominos sive dominas habentes, cum rebus vel sine rebus suis, ad Tho- « losam accedentes, acquirant libertatem. »

Ces faits, s'ils démontrent d'un côté un esprit de liberté et d'égalité, d'autant plus remarquable qu'il se manifeste dans la même époque, et quelle époque! en divers lieux, démontrent de l'autre côté que l'esclavage devait être assez répandu, par le fait même qu'on prenait des dispositions pour le combattre ou pour le circonscrire, et n'empêche pas de soupçonner que dans les villes maritimes de la France méridionale, ce commerce fut aussi développé qu'en Catalogne ou à Gênes.

---

[1] PARDESSUS. — *Collection des lois maritimes.* Paris, 1837.

[2] ED. BIOT. — *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident.* Paris, 1840, chez Renouard.

[3] VILLARD. — *Histoire de l'esclavage.* Paris, 1882.

Sans doute il y était toléré. J'ai pu recueillir moi-même des documents sur Avignon, où un grand marchand de ma ville natale, mort en 1410, avait la plus importante des maisons de commerce qu'il avait fondées en plusieurs ports de la Méditerranée. Dans sa correspondance d'Avignon, qui se trouve dans ses archives à Prato, on trouve plusieurs documents relatifs aux esclaves; entre autres, par exemple, une lettre d'un correspondant de Barcelone au chef de la maison d'Avignon. Il lui annonce que deux esclaves mâles se sont enfuis de chez lui. Il lui en donne l'état signalétique; l'un d'eux est de couleur rousse et s'appelle Dimitri (probablement un Russe ou un Tartare). Il le prie de les faire chercher et de les faire bien enchaîner, car si on ne les garde pas bien, ils échapperont de nouveau.

Des traces assez importantes se trouvent aussi dans la vie de Jacques Cœur. Non seulement il prenait avec ses galères une part active au commerce des esclaves dans les mers d'Orient, mais il paraît qu'il fit prendre de force des citoyens dans les rues de Montpellier pour les revendre en Egypte [4].

Dans l'ouvrage très remarquable de Bourquelot sur les foires de Champagne [5], on trouve encore cités plusieurs actes de vente d'esclaves à Narbonne, à Béziers et à Montpellier; et ce savant ajoute que des marchés de ce genre se faisaient aussi aux foires de Champagne.

Pour Montpellier, M[lle] Guiraud, dans un excellent travail sur Jacques Cœur et le commerce de cette ville [6], cite aussi plusieurs actes, dont les dates vont de 1377 à 1456.

De plus, pour Perpignan et le Roussillon, nous possédons une étude complète, due à M. Brutails, publiée en 1886 [7]. Il résulte de ce travail non seulement que l'esclavage domestique était en Roussillon aussi répandu qu'en Italie, mais que la marchandise humaine importée avait à peu près la même provenance. Les actes très nombreux cités par Brutails se rapportent non seulement à des esclaves nègres et Sarrasins, mais aussi à beaucoup de Tartares et Circassiens.

D'après M. Brutails, l'esclavage a duré à Perpignan jusqu'au XVII[e] siècle, le dernier document qu'il cite, relatif à l'esclavage, étant de 1639.

Mesieurs, je ne fais qu'effleurer cet argument. Mon incompétence ne me permettrait d'ailleurs de faire autrement. Je me borne à conclure que

---

[4] Heid. — *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*. Trad. franç., par Raynaud. Leipzig, 1885-86.

[5] *Etude sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait au XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles,* par M. Felix Bourquelot (*Mémoires présentés à l'Acad. des inscr. et belles lettres.* 2[me] série, *Antiquités de la France,* t. V. Paris, 1865, 1[re] partie, p. 30--309).

[6] *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur, étudié dans ses rapports avec le Languedoc, et principalement avec Montpellier*, par L. Guiraud. Paris, Picard et fils, 1900.

[7] Brutails Aug — *Etude sur l'esclavage en Roussillon du XIII[e] au XVII[e] siècle*. Paris, Larose et Forcel, 1886 (Extr. de la *Nouvelle Revue historique de droit franç. et étranger*).

l'esclavage domestique importé a eu probablement dans la France méridionale une diffusion très analogue à celle qu'il a eue en Italie et en Espagne.

Pour en venir enfin à une conclusion plus générale, je serai extrêmement flatté si l'exposé que j'ai osé vous faire avait rappelé votre attention sur un phénomène anthropologique et démographique, qui ne manque pas d'importance.

L'étude anthropologique des populations civilisées actuelles ne peut être séparée de celle des mouvements lents ou rapides, belliqueux ou pacifiques, qui se sont produits chez leurs générations passées. La démographie et l'histoire des peuples doivent être les alliées naturelles de l'anthropologie ; et de la même manière que l'anthropologie préhistorique a dans nos études une place si justement considérable, il faut aussi qu'une digne place soit réservée à l'anthropologie historique.

UN HOMME DE SCIENCE PEUT-IL, RAISONNABLEMENT, ADMETTRE L'EXISTENCE DES INDUSTRIES PRIMITIVES, DITES ÉOLITHIQUES?

Par A. Rutot

Lorsqu'un homme de science, tel qu'on l'entend de nos jours, met à l'étude une question rentrant dans le cadre, très étendu, de l'histoire naturelle, c'est-à-dire si le sujet comporte l'examen d'êtres ou, en général, d'objets matériels, il ne manque pas s'il veut travailler sérieusement, d'employer la seule méthode qui ait fourni jusqu'ici des résultats complets et certains et qui représente, pour ainsi dire, condensée, la somme des efforts des générations de naturalistes qui nous ont précédés.

Ce mode spécial d'étude, reconnu si efficace, a reçu le nom de « *méthode scientifique* ».

La méthode scientifique, appliquée à l'étude d'un sujet, comporte généralement trois modes d'investigation conduisant à la connaissance complète du sujet : ce sont : l'observation, la comparaison et l'expérimentation.

L'*observation* a pour but la connaissance intime de l'objet étudié ; elle fournit tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur sa forme, sur sa couleur, sur sa provenance, sa nature physique et chimique, sur sa position dans son milieu, sur son développement, ses relations avec les objets semblables, etc.

L'observation fournit ainsi les caractères propres à l'objet étudié, ainsi que ses caractères secondaires, le tout permettant de fixer la définition de l'objet, c'est-à-dire son véritable signalement.

La *comparaison*, procédé des plus utiles, tire le sujet de son isolement et le rapproche de ses semblables, soit afin de l'identifier avec un autre, existant et déjà connu, ou d'établir des différences.

La comparaison permet ainsi de classer le sujet soit dans un groupe

connu, soit dans un groupe nouveau, ce qui précise sa position dans la nature, aide parfois à découvrir des caractères peu visibles et renforce considérablement la somme des connaissances acquises, au point que, dans nombre de cas, surtout lorsqu'il est question d'êtres vivants, l'application de l'observation et de la comparaison peut suffire à « déterminer » le sujet étudié, c'est-à-dire à lui attribuer un nom propre, sous lequel il pourra toujours être identifié.

Mais en maintes circonstances, peut encore intervenir le troisième mode d'investigation, dont la puissance est toujours très grande et qui est l'*expérimentation*.

Ce procédé d'enquête permet soit de reproduire à coup sûr un objet identique à l'objet étudié en employant un mode opératoire invariable, ou bien il permet de transformer le sujet en d'autres facies, toujours les mêmes, lorsque l'on procède de la même façon.

Dans bon nombre de cas, étant donné que l'on ignore comment un objet s'est formé, l'expérimentation arrive, après plus ou moins d'essais ou de tâtonnements, à donner la formule du procédé conduisant infailliblement à la production d'objets semblables.

On conçoit donc que l'on puisse dire, lorsqu'un sujet a été sérieusement traité par la méthode scientifique complète, qu'il est aussi bien défini qu'il est possible de l'être, dans l'état actuel de nos connaissances.

Ces données préliminaires ayant été exposées et admises, il est permis de déclarer, actuellement, que la question de l'existence des industries primitives, dites *éolithiques*, a été l'objet d'une longue enquête, conduite selon les procédés les plus sûrs de la méthode scientifique, ainsi que nous nous proposons de le démontrer.

I. — L'Observation.

Avant 1870, alors que tombaient enfin les dernières résistances élevées contre les conclusions de Boucher de Perthes relatives à la reconnaissance, comme instruments taillés par un être humain, des pièces si admirablement travaillées, rencontrées dans les alluvions quaternaires de la Vallée de la Somme, un homme à l'esprit à la fois pratique et subtil, l'abbé Bourgeois, de Pontlevoy (Loir-et-Cher), avait déjà saisi la portée de découvertes qu'il avait faites à Thenay et à Saint-Prest.

Lors des premiers Congrès internationaux d'Anthropologie préhistorique, l'abbé Bourgeois présenta ses matériaux aux sommités scientifiques de l'époque et, chose singulière, la majorité se montra plutôt favorable à ses vues, qui consistaient à considérer, comme travaillés de main humaine, certains silex qu'il avait recueillis en position stratigraphique bien définie.

Mais, fait non moins bizarre, la conviction des fondateurs de la science préhistorique ne pénétra pas parmi leurs successeurs et peu à peu la notion de l'existence d'industries humaines à l'époque tertiaire périclita

et s'éteignit dans le silence, bien que plusieurs savants français, et non des moindres, aient gardé, jusqu'au bout, leurs convictions premières.

Toutefois, pratiquement, l'extinction eût été complète si quelques-unes des faibles étincelles, éparses, prêtes à disparaître, n'avaient repris quelque vigueur dans notre pays.

En effet, quelques chercheurs à l'œil exercé recueillirent à leur tour, en Belgique, des pierres semblables à celles de l'abbé Bourgeois, y reconnurent les traces d'un travail spécial qui ne pouvait être attribué aux actions naturelles et ils se repassèrent ainsi, en le ravivant toujours plus, le frêle flambeau destiné à éclairer, plus tard, si efficacement les pas de la science, dans la voie que l'on pouvait, à un moment donné, considérer comme plongée dans d'impénétrables mystères.

On peut se demander comment il se fait qu'une découverte, qui avait réuni les suffrages de bon nombre des « maîtres » d'alors, ne s'était pas maintenue, voire même développée dans la suite.

Pendant trente ans, environ, cette question eût paru difficile à résoudre, mais aujourd'hui, la somme des connaissances sur le sujet spécial s'étant notablement agrandie, la réponse est devenue plus aisée.

En effet, si l'on consulte les ouvrages des principaux auteurs français, depuis les fondateurs des sciences anthropologiques jusqu'à nos jours — y compris les travaux et traités les plus récents — on reconnaît sans peine que, lorsqu'il est question des industries de la pierre, on ne parle jamais que de « *silex taillés* » et, dans l'esprit des auteurs, ces mots ont vraiment une signification précise et définie, car il est bien entendu que, pour eux, tous les instruments de pierre ont été obtenus par le procédé de la « *taille intentionnelle* », c'est-à-dire qu'ils ont été façonnés, sculptés, dans un bloc de matière première brute, de manière à obtenir un outil ou une arme de *forme* et de *destination préconçues*.

La majeure partie des préhistoriens français ne conçoit donc que l'apparition brusque d'une humanité perfectionnée, laquelle, tout de suite, s'est mise à « tailler », c'est-à-dire à façonner des instruments de silex dont la forme et le but étaient préconçus, nettement déterminés avant réalisation, dans l'esprit de l'exécutant.

Là se trouve l'erreur fondamentale.

L'*observation* patiente de la nature montre aisément, surtout aux géologues, qu'il n'en a pas été ainsi.

La vérité est que l'Humanité, dès son apparition sur la Terre, a trouvé, largement étendus à la surface du sol, des amas considérables de matière première non pas brute, mais préparée par la Nature, en blocs et en fragments tranchants réalisant, *sans travail préalable*, toutes les formes d'instruments simples dont une Humanité naissante pouvait avoir besoin pour décupler l'effet physique de ses faibles moyens naturels.

Le théorème, ainsi énoncé, peut-il être démontré par l'*observation* ?

Oui, absolument.

Tout le monde sait que, surtout pendant les temps secondaires, les mers qui couvraient notamment une partie importante de l'Europe, ont aban-

donné sur leur fond un sédiment fin, blanc, d'origine principalement organique (Foraminifères, Polycystines, etc.) et de nature purement calcaire.

Toutefois, dans cette mer, vivaient des organismes à squelette siliceux (Spongiaires, Diatomées, etc.), qui ont semé dans la masse leurs spicules ou leurs carapaces.

Plus tard, lorsque la mer s'est retirée, la boue calcaire amassée sur le fond a été émergée, puis, par évaporation, elle s'est desséchée, s'est durcie et a formé ce que nous appelons la *craie*.

Mais la masse épaisse de cette craie, pendant la période de dessèchement, a été le siège de multiples actions physiques et chimiques et, comme il arrive presque toujours, les substances d'autre nature que celle formant la masse, ont été soumises à des forces moléculaires qui en ont amené la concentration, souvent autour de particules de même matière, formant centre d'attraction.

C'est ainsi que les spicules, formés de silice d'origine organique, susceptibles de prendre l'état colloïdal dans certaines circonstances, ont été corrodés et dissous, tandis que d'autres spicules ou même des corps étrangers, attiraient autour d'eux cette silice dissoute, s'en enveloppaient, puis, l'enveloppe elle-même agissant de la même manière, il s'agglutinait d'autres portions de silice, au point de former, soit éparses, soit en lits plus ou moins réguliers, des concrétions très dures, plus ou moins volumineuses, que l'on a dénommé « *silex* ».

La craie s'étant totalement desséchée et durcie a subi, comme les autres couches marines ou fluviales, les effets des mouvements de l'écorce terrestre ; elle s'est ployée, infléchie, faillée, et, les intempéries aidant, sa surface s'est d'abort crevassée, puis, peu à peu, les fissures ont pénétré au travers de toute la masse.

Mais en même temps, les pluies tombaient à la surface du massif crayeux et cette eau s'infiltrait aisément dans les crevasses.

Or, on sait aussi que l'eau de pluie, en traversant l'atmosphère, puis le sol végétal, se charge de quantités variables d'acide carbonique, de sorte que l'eau prend ainsi des propriétés corrosives : elle attaque le calcaire ou carbonate de chaux, elle cède à celui-ci son acide carbonique et il se forme un bi-carbonate de chaux, soluble, qui se dissout dans l'eau infiltrée et est emporté au loin par la circulation au travers des fissures.

Le liquide à réaction acide qui pénètre dans les cassures nombreuses s'ouvrant à la surface de la craie, corrode donc les parois de celles-ci et, peu à peu, elles s'agrandissent ; bientôt, la partie supérieure de la masse crayeuse n'est plus constituée que de fragments sans cohésion, présentant de larges surfaces à la dissolution et il vient alors un moment où un premier lit de concrétions de silex se trouve à découvert.

Mais la concrétion siliceuse, sous sa forme actuelle de « rognon de silex » ne possède plus la faculté de se dissoudre dans l'eau, même chargée d'acide carbonipue, les rognons se déchaussent donc et constituent un premier lit à la surface de la craie.

Le phénomène continuant, la craie comprise entre le premier banc de silex et le second disparaît à son tour par dissolution et, au bout d'un certain temps, les premiers rognons sont descendus, par absence de support, sur ceux du second lit et les recouvrent.

Les mêmes actions se renouvelant, une nouvelle couche de craie est dissoute et l'on conçoit aisément qu'en dernière analyse, la masse crayeuse se recouvre ainsi, sur toute son étendue, d'un amas plus ou moins épais de rognons de silex, tassés à cause de la dissolution de la craie qui, primitivement les séparaient.

Mais en même temps que ce processus de concentration s'effectuait, un autre intervenait à son tour, qui s'attaquait aux rognons premièrement déchaussés.

Ces rognons, tels qu'ils existent en place dans la craie, se présentent généralement sous forme de concrétions à contours irréguliers et arrondis, plus rarement sous forme de bancs massifs.

Quelle que soit la nature du concrétionnement, il n'en est pas moins certain que les intempéries, le froid, le chaud et surtout la dessication rapide, amènent la fisuration toujours plus ramifiée du silex; peu après les fissures jouent, traversent les blocs de part en part, si bien que les fragments, primitivement fixés en place, ne sont plus retenus par la cohésion.

Pendant ce temps, la corrosion de la craie par infiltration des eaux acides continue, il se produit des mouvements de tassement, surtout dans l'amas superficiel de silex fissurés, de telle manière que les fragments, d'abord réunis, se disjoignent et constituent un amas chaotique, où se rencontrent, d'une part, des rognons non éclatés ayant conservé leur forme primitive, et d'autre part des quantités de fragments ou d'éclats, généralement minces et tranchants, longs ou courts, ovales ou pointus, de toutes les formes imaginables, bien que se réduisant en réalité à quelques catégories assez nettement définies, l'éclatement naturel tendant à former des fragments grossièrement prismatiques, à section triangulaire.

Tel est le matériel placé en temps utile à la disposition de l'Humanité naissante et que l'*observation* montre comme existant sûrement, en nappes étendues, au moins depuis le milieu des temps éocènes, c'est-à-dire en temps largement suffisant pour que les premiers êtres intelligents aient pu s'y approvisionner.

Si l'on recueille de nombreux spécimens de ces rognons et éclats naturels, ainsi qu'on peut le faire en toute facilité, et qu'on les examine en essayant d'y opérer un triage, on reconnaît aussitôt que certains rognons, restés entiers, présentent à la fois une forme et un volume convenables pour que, pris en main, ils constituent un excellent outil pour frapper, pour marteler, et cela sans y opérer aucun travail préalable, sauf quelques uns où une aspérité gênante demande à être abattue pour permettre une bonne préhension.

On retire ainsi facilement de la masse pierreuse une première série de *candidats* marteaux, de *candidats* percuteurs.

Si l'on continue l'examen, on reconnaît l'existence d'éclats allongés, en forme de lames, présentant un excellent tranchant et pouvant servir, directement ou après légère amélioration, pour couper.

Nous pouvons donc ainsi mettre à part une série de très bons *candidats* couteaux.

Ensuite se présentent des éclats à contours plus arrondis, avec un dos épais opposé à une arête vive.

De pareils éclats sont parfaits pour racler, pour gratter, soit directement, soit après une légère appropriation destinée à mieux assurer la préhension, et nous voilà en possession d'excellents *candidats* racloirs.

Enfin, d'autres fragments présentent des pointes aiguës et il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir qu'ils peuvent former de parfaits *candidats* perçoirs.

Voilà bien des candidats, dira-t-on !

Oui, comme en toutes choses, s'il y a beaucoup d'appelés, il y a relativement peu d'élus.

Mais que faut-il donc pour que ces candidats outils deviennent, à nos yeux, des outils réels ?

Il faut qu'ils aient servi.

Et alors, en regardant plus attentivement les matériaux recueillis dans les « tapis de silex », on observe quelques pièces dont les faces paraissent comme martelées, d'autres ont les arêtes ébréchées d'une manière spéciale, toujours la même, d'autres encore ont des arêtes régulièrement esquillées d'un même côté et, cependant, ces étranges éclats sont largement accompagnés d'autres tout à fait intacts, à tranchant effilé, bien qu'il soit certain que *tous* aient subi les mêmes vicissitudes naturelles.

On en arrive ainsi à se demander comment il se fait, la masse entière ayant subi les mêmes actions, qu'une certaine proportion de rognons ou d'éclats présente des caractères spéciaux, tandis que la majeure partie n'en montre pas.

Telle qu'elle est ainsi posée, la question ne comporte, *à priori*, aucune solution ferme, mais, après réflexion et nouvel examen elle se transforme en une autre qui peut se libeller comme suit : Les caractères particuliers présentés par une partie des rognons et des éclats du cailloutis ne proviendraient-ils pas de l'utilisation, par la main d'un être intelligent, de ces matériaux ?

Ici, l'*observation* ayant épuisé ses moyens, la comparaison et l'expérimentation peuvent intervenir; toutefois la comparaison étant ordinairement plus à la portée des observateurs que l'expérimentation, c'est le premier de ces modes d'investigation qui a d'abord prévalu.

II. — La Comparaison.

Certaines industries de pierre, très répandues en beaucoup de pays, à la surface du sol, et qui sont les dernières manifestations de l'époque de la pierre, ont été admises assez tôt, dans le monde scientifique, à cause

de la forme et du mode même de fabrication de certaines pièces, dont la réalisation est jugée impossible par l'action des seuls agents naturels.

C'est ainsi que dans toute l'Europe, on rencontre des stations anciennement occupées par des populations qui ont vécu après l'accomplissement des temps quaternaires et qui appartiennent ainsi à l'*Époque moderne* des géologues.

Ce sont les *Néolithiques*.

Les derniers de ces Néolithiques, après une sérieuse éclipse des traditions de la « taille » soignée du silex, ont fait revivre ces traditions et, de plus, ont inventé le « polissage » de certains instruments et notamment des haches.

En Scandinavie, pour prendre un exemple bien connu, nous trouvons non seulement des stations d'habitation, mais aussi les sépultures des populations qui inhumaient leurs morts dans des sortes de cavernes artificielles, formées d'énormes dalles, auxquelles on donne, en général, le nom de « *dolmens* ».

Dans ces sépultures, on trouve, outre le squelette du défunt, des outils et des armes de silex ou de pierre et des poteries.

Il est impossible, dans ce cas, de chercher à expliquer la présence des magnifiques poignards, pointes de lance, pointes de flèche, délicatement sculptées à petits coups dans le silex, de même que les superbes haches polies, portant parfois un trou nettement percé pour l'emmanchure, par l'action des agents naturels ; le critérium évident de la fabrication « humaine » est tel que toute autre supposition serait à l'instant qualifiée d'absurde.

Or, dans les mêmes stations, ou dans les mêmes sépultures, on rencontre, confectionnés en même matière, des instruments qui ne peuvent s'interpréter comme armes, mais qui s'imposent comme *outils*.

Si l'on recueille tous ces outils et qu'on cherche à les classer d'après l'usage spécial auquel ils ont pu servir, on reconnaît qu'on peut les diviser en plusieurs catégories.

Certains instruments globuleux aptes à servir de marteau peuvent être classés comme *percuteurs*.

Des lames minces et allongées figurent des *couteaux*.

Des éclats larges, à dos épais, se déterminent comme *racloirs*.

Des éclats, généralement à contours arrondis, peuvent être interprétés comme *grattoirs*.

Enfin, des pointes effilées ont entièrement l'aspect de *perçoirs*.

Mais, tous ces objets sont-ils des *candidats* outils ou des outils véritables ?

Si l'on se met à examiner la surface des marteaux, les arêtes des couteaux, des racloirs, des grattoirs, les bords des pointes, on s'aperçoit que toutes ces parties sont soit étoilées, soit ébréchées, ou bien portent une série d'esquillements méthodiques, régulièrement disposés, alors que d'autres portions du même instrument présentent des écrasements, des arêtes abattues d'une nature spéciale.

Si alors on essaie dans la main ces outils, on reconnaît rapidement que si on les prend du côté où se présentent les écrasements et les martelages, non seulement l'objet est bien en main, mais l'arête agissante est précisément disposée de manière à pouvoir produire son maximum d'effet utile.

Et ainsi on s'assure que ce que l'on a *supposé* être un instrument utilisé à un usage déterminé, présente vraiment bien les traces matérielles de l'utilisation.

Si, alors, au lieu de chercher dans les sépultures, on porte ses investigations sur les points d'habitation, on découvre ordinairement un lieu voisin spécial, où existe un gisement de matière première utilisable, facilement reconnaissable à l'abondance des éclats qui jonchent le sol et qui figurent, à s'y méprendre, au premier abord, un « tapis naturel de silex ».

Toutefois, l'examen des éclats montre que la plupart portent le « bulbe de percussion »[1], c'est-à-dire qu'ils représentent une accumulation d'éclats, provenant soit du débitage du silex, soit de la taille des instruments ; bref l'emplacement ainsi caractérisé représente ce que l'on appelle un « *atelier* ».

Si, maintenant nous effectuons des recherches dans cet atelier, nous rencontrons, au milieu des éclats et des déchets, des instruments et des outils aux stades divers de leur fabrication et de leur utilisation et nous reconnaissons ainsi que les pièces, trouvées dans les sépultures, sont bien semblables à celles que nous récoltons sur les points d'habitation et dans les ateliers de fabrication.

Enfin, nous reconnaissons encore que dans, les ateliers, les instruments et outils sont généralement répartis, dans l'amas d'éclats, en même proportion que celle des outils à facies primitif dans les « tapis de silex » naturels.

Les faits se présentent donc, des deux côtés, de manière tout à fait semblable ; les traces d'utilisation remarquées sur les outils acceptés par tous les préhistoriens sont en tout analogues à celles existant sur les pièces à facies primitif et la dispersion des instruments dans les deux genres de cailloutis est la même.

En somme, la seule différence qui existe entre l'outillage de la fin de l'Epoque de la Pierre et celle du commencement, réside en ce que les industries primitives ne renferment que des outils dérivant de la simple utilisation de rognons ou d'éclats de fissuration tout préparés par la Nature, tandis que l'industrie de la pierre la plus perfectionnée renferme, outre la série des mêmes outils, un certain nombre d'instruments « *taillés intentionnellement* », de forme préconçue, destinés à des usages spécialisés et qui sont presque toujours des armes.

---

[1] Le bulbe de percussion est un renflement tout spécial qui se montre sur la face de cassure des éclats détachés d'un bloc de pierre par *percussion* volontaire ou involontaire, artificielle ou naturelle. Les éclats détachés volontairement par le choc portent donc tous le bulbe de percussion, qui est toujours situé sous le point où le coup a été donné.

En un mot, l'industrie de pierre la plus récente ne diffère de l'industrie primitive que par un perfectionnement sensible, assurément bien naturel. Cependant, il peut rester, dans les esprits sceptiques, un certain doute.

Les pièces que certains prennent pour des outils, pour des percuteurs, pour des couteaux, pour des racloirs, pour des grattoirs et pour des perçoirs utilisés, ne sont-elles pas de simples éclats naturels ébréchés par des actions naturelles, telles que les intempéries, la chaleur, la gelée, le transport par les cours d'eau, le choc des vagues de la mer, ou enfin les pressions produites par les tassements?

Certes, la question mérite d'être étudiée de près, mais il est bien difficile de la résoudre soit par l'observation, soit par la comparaison et c'est alors ici qu'intervient l'*expérimentation*.

III. — L'Expérimentation.

Dans le cas spécial que nous étudions, l'expérimentation va donc jouer un rôle décisif et, fort heureusement, en cette circonstance, elle est applicable, à deux points de vues différents, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Abordons d'abord le premier point de vue. Comme nous venons de le dire, jusque dans ces derniers temps, les principales objections faites contre la prise en considération des outils des industries primitives ou éolithiques consistaient à affirmer que de tels objets peuvent être produits par les causes naturelles.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'il y a quarante ans, exactement les mêmes objections avaient déjà été opposées à l'admission des magnifiques instruments paléolithiques, délicatement taillés, qui constituent actuellement le plus bel ornement de nos collections préhistoriques les plus célèbres.

L'argument des causes naturelles n'est donc pas nouveau et, chose singulière, à l'origine, il a fini par s'effondrer de lui-même, sans que l'un ou l'autre défenseur ait eu à faire valoir l'impossibilité matérielle où la nature se trouvait de façonner, à petites coups, des instruments de forme symétrique, dont l'utilisation était tout indiquée.

Dans ce premier cas, ce fut le temps, aidé du simple bon sens qui triomphèrent : le fond de la question ne fut jamais sérieusement abordé.

C'est probablement pour cette cause que l'argument des causes naturelles pût être reproduit avec autant d'intensité lorsque la notion de l'existence des industries éolithiques se présenta définitivement devant la Science.

Certes, la tactique de temporisation qui avait déjà si bien réussi une première fois, aurait pu être encore employée aujourd'hui, mais, de nos jours, une question ne peut plus traîner en longueur et il n'est plus possible d'attendre que le bon sens la résolve : nous sommes habitués à plus de rapidité et de précision ; nous ne voulons plus de solutions par le simple bon sens ; ce qu'il nous faut, ce sont des réponses adéquates à la question, amenant des convictions définitives.

Pour pouvoir continuer à marcher résolument de l'avant, il fallait supprimer le plus tôt possible le poids mort qui retardait la marche, c'est à dire aborder de front l'étude de l'argumention contraire.

Or, quelles étaient les actions naturelles mises en avant pour combattre la notion des Eolithes?

C'étaient, comme nous l'avons dit ci-dessus : les intempéries, les transports par les cours d'eau, le choc des vagues et les pressions.

Avec d'autres naturalistes, j'ai étudié ces actions par l'observation et par l'expérimentation et voici les résultats auxquels nous sommes arrivés.

1° *Les intempéries.* — On suppose, *à priori*, que la chaleur et le froid, ou l'action des deux doivent avoir une grande influence sur les silex et les soumettent à des esquillements identiques à ceux que nous attribuons soit à l'utilisation, soit à la retouche.

Or, les expériences faites ont montré que les variations de température, même extrêmes, sont sans effet sur les silex.

Des fragments de silex soumis à l'influence d'hivers canadiens ont opéré la séparation d'éclats sans doute déjà fissurés d'avance, mais n'ont rien produit qui puisse ressembler à un esquillement systématique des bords par la retouche d'utilisation ou au martelage des aspérités gênantes pour assurer une bonne préhension.

Les hautes températures africaines, suivies de nuits froides, ne produisent pas non plus d'effets sensibles et, même, en Egypte, par exemple, l'observation simple vient en aide à l'expérience.

En effet, les hauts plateaux dominant Thèbes et les versants de la vallée du Nil sont littéralement recouverts d'un tapis de silex, formé en partie d'éclats naturels, en partie d'éclats de débitage et de nuclei, avec bulbe de percussion parfaitement indiqué, parmi lesquels on rencontre bon nombre d'instruments très nets et particulièrement tous les instruments amygdaloïdes qui caractérisent les industries du Paléolithique inférieur (Strépyien, Chelléen et Acheuléen).

Ces instruments, depuis leur utilisation sur place, ont donc été exposés, entièrement à l'air libre, à toutes les variations extrêmes de température et nous les retrouvons en majeure partie intacts, de nos jours, avec leurs bords nets et tranchants. La seule action visible a été le détachement, à leur surface, de quelques cupules de grandeur variable, et la formation d'une patine épaisse et luisante d'un beau bun sombre, qui a transformé la couleur gris très pâle primitive du silex en une teinte bronzée magnifique.

En d'autres points, de vrais éolithes, visibles en position stratigraphique précise, ont été déchaussés par des torrents et amenés dans leur lit, à sec, maintenant. Toutes les pièces s'y retrouvent intactes, parfois un peu usées, et plus ou moins recouvertes par la belle patine brune, selon le temps qui s'est passé depuis leur déplacement du gisement in-situ qu'aujourd'hui.

Dans tout le centre et le midi de la France, à cause de l'absence de dépôt des limons quaternaires, toutes les industries, paléolithiques, depuis

le Chelléen, jusqu'au Néolithique inclus, gisent directement à la surface du sol, et quelques stations très étendues, comme celles du Grand-Pressigny, au sud de Tours, sont devenues célèbres.

Or, toutes ces pièces qui ont eu à subir, depuis des durées énormes, toutes les intempéries des époques quaternaire et moderne, dont deux glaciaires, se retrouvent telles qu'elles ont été abandonnées sur le sol.

En Belgique, tous les gisements néolithiques, y compris les plus anciens (Tardenoisien et Flénusien) nous fournissent — sauf la patine plus ou moins épaisse — des pièces intactes.

Certes, toutes ne sont pas absolument indemnes, mais lorsqu'elles ne le sont pas, elles ne présentent guère que les simples effets de la fissuration naturelle, sous les formes sub-parallèle, ou de cupulation.

Et il a été reconnu, par les partisans des industries primitives, que la véritable cause de la fissuration naturelle ne réside pas dans les variations de température, mais plutôt dans le mode plus ou moins rapide de dessication.

Si, dans une tranchée, l'on met brusquement à découvert, par une journée chaude et sèche, un lit de silex, soit en rognons naturels, soit déjà travaillés, on est certain, en passant quelques jours plus tard, de trouver tous les silex exposés à l'air libre fendus en tous sens.

Grâce aux observations effectuées, on sait donc maintenant que la dessication rapide est le principal facteur de la fissuration et que cet effet est simplement empiré et rendu plus visible par l'action des intempéries.

Quant à des esquillements ressemblant à ceux de la retouche, il ne s'en produit jamais.

Une autre cause d'altération de la forme de quelques pièces rencontrées dans les stations à l'air libre est la cupulation.

Lorsque la cupule naturelle est de grand diamètre, elle rentre dans le cas de la fissuration simple par dessication rapide, mais souvent des pièces sont couvertes de petites cupules, de quelques millimètres de diamètre à un centimètre, et parfois, du milieu de la cupule, s'élève un petit piton qui montre au sommet une facette circulaire correspondant à l'ancienne surface.

L'expérience et l'examen attentif montrent que ces cupules spéciales ont pour cause première des coups volontaires ou involontaires donnés sur la surface du silex, à l'époque de son utilisation.

On sait que le coup normal donné à la surface du silex produit dans la masse une fissure conique régulière, qui est le « cône de percussion ».

Plus tard, la fissure, souvent insignifiante, joue par les variations de température et se prolonge en revenant vers la surface.

Le résultat est une cupule cratériforme, portant au centre et en relief le petit cône de percussion produit par un choc quelconque.

Mais là encore, rien qui ressemble de près ou de loin à l'effet de la retouche.

2° *L'action des cours d'eau torrentiels.* — Ce point acquis, tournons-nous

vers l'objection qui a toujours formé la principale pièce de résistance des adversaires des Eolithes : *l'action des cours d'eau torrentiels.*

Il est vraiment à croire que, parmi les préhistoriens, les géologues et autres personnalités qui mettent en avant l'objection relative aux cours d'eau, aucun ne s'est jamais donné la peine de regarder ce qui se passe dans le lit d'un cours d'eau, même torrentiel [1].

En effet, ces personnes nous certifient que les eaux à vive allure entraînent violemment avec elle le cailloutis qui garnit leur fond, que tous les éléments en translation se bousculent, se choquent, se brisent, s'esquillent sur les arêtes et fabriquent des Eolithes.

Il n'y a qu'un malheur : c'est que toutes ces déclarations sont purement imaginaires et fantaisistes ; elles montrent clairement que ceux qui parlent ainsi n'ont jamais songé à observer un cours d'eau en nature. Ils ne possèdent pas la notion réelle du travail d'un cours d'eau et ils croient simplement que ce qu'ils s'imaginent doit exister.

Puisque les contradicteurs n'ont pas cherché à connaître les faits, d'autres y ont pensé pour eux et ont analysé les phénomènes qui se passent sous leurs yeux ; voici ce qui a été constaté.

Les torrents rapides et tumultueux qui sortent des glaciers des Alpes, par exemple, bien que coulant sur un lit formé d'amoncellement de blocs morainiques de tout volume, ne transportent généralement rien en régime normal : en effet, leurs eaux sont claires et limpides, tout à fait transparentes.

En période de pluie, les volumes d'eaux grossissent, la vitesse déjà grande s'accroît, la profondeur des eaux augmente et alors, seulement, les eaux se troublent et deviennent opaques ; on ne voit plus ce qui se passe sur le fond.

Si alors, on se livre à des expériences permettant de saisir la cause du trouble, si par exemple on diminue la vitesse en élargissant un chenal de manière à provoquer le dépôt des plus gros éléments charriés, on en arrive à voir que ces éléments ne dépassent jamais le volume d'un décimètre cube et que la grande majorité a beaucoup moins.

Les éléments plus gros ne bougent pas et, si même on les sollicite à se mettre en mouvement, ils font quelques tours sur eux-mêmes et, dès qu'ils se sont placés sur une face stable, ils s'arrêtent.

Si maintenant l'on examine tous les éléments du lit du torrent, on s'aperçoit immédiatement qu'ils sont complètement arrondis sur toutes les arêtes et que, le plus souvent, ils s'approchent de la forme sphérique ou ovoïde.

On appelle ces matériaux « *cailloux roulés* » et, de suite, l'imagination

---

[1] Il n'est naturellement pas ici question des « torrents de montagnes » à lit très incliné, offrant de perpétuelles cascades, qui charrient des matériaux volumineux lors des crues, et qui n'ont rien de commun avec les cours d'eau du Bassin de Paris, de la Belgique, du Sud de l'Angleterre, de l'Allemagne du Nord, etc., dans les vallées desquels se rencontrent, précisément, les Eolithes.

entre en éveil, car si on les appelle ainsi, c'est qu'on suppose qu'ils « roulent », c'est-à-dire qu'ils sont charriés en tournant sur eux-mêmes et, dès lors, qu'ils s'usent par la multiplicité des chocs mutuels.

Or, l'observation et l'expérience contredisent ces « *idées* ». Certes, les cailloux du lit s'arrondissent parfaitement, mais sans « rouler » puisqu'ils sont stationnaires. Si alors on cherche l'action qui use et qui arrondit les cailloux, on en trouve la cause dans le formidable bombardement de toutes les pierres immobiles garnissant le fond par les légions serrées des petits grains rocheux de moins d'un centimètre cube, *réellement charriés* [1].

On peut, de plus, constater que l'usure des cailloux se fait relativement vite, puisqu'il suffit de détourner un chenal vers une portion de cailloutis non encore usés pour qu'on constate une usure sérieuse au bout de quelques semaines[2].

Mais alors si les cailloux de plus d'un centimètre cube ne se meuvent guère, comment se briseraient-ils, s'esquilleraient-ils par les chocs violents qui ne se produisent pas ?

C'est donc bien comme nous venons de l'exposer que les choses se passent ; aussi dans les lits des torrents, ne rencontre-t-on jamais de cailloux brisés ni esquillés, tous les éléments sont simplement arrondis et, si dans un tel cailloutis, on rencontre des silex esquillés ressemblant à des Eolithes, c'est que de vrais Eolithes, répandus à la surface du sol, ou situés dans une couche géologique recoupée par la vallée du torrent, y ont glissé.

Le fait a été très nettement démontré par plusieurs de nos compatriotes, qui ont étudié séparément, et sans parti pris, les torrents qui s'écoulent des Hautes-Fagnes [3].

Si ces torrents montrent dans leur haut cours des cailloux de silex esquillés à arêtes plus ou moins arrondies, c'est que ces cailloux proviennent du haut plateau couvert de silex en fragments, qui tombent accidentellement dans le lit et s'y usent simplement jusqu'à se transformer eux-mêmes en galets sous le bombardement des petits éléments charriés.

---

[1] Il doit être bien entendu que tous les éléments d'un certain volume ne sont pas voués à l'immobilité permanente. En effet chacun d'eux repose, au hasard, sur des éléments de plus petit volume, de sorte que si, par une crue violente, quelques-uns de ceux-ci sont déplacés, les plus gros, n'étant plus en équilibre, sont saisis à son tour par le mouvement et peuvent faire quelque révolution sur eux-mêmes, en parcourant un court chemin. Toutefois, dès qu'il a retrouvé une assiette stable, le gros élément s'immobilisera de nouveau jusqu'à ce que sa base vienne encore à faire défaut. Au lieu de s'effectuer avec violence et rapidité, le transport, le charriage des éléments dépassant quelques centimètres cubes se fait donc avec tranquillité et lenteur, par petits coups ; c'est ce qui explique pourquoi l'on trouve souvent, parmi les amas de cailloux, des coquilles fragiles, qui subsistent sans fracture.

[2] Ce procédé d'usure est actuellement utilisé dans plusieurs industries où l'on emploie du sable violemment projeté contre l'objet à user, soit au moyen d'un courant d'air, soit au moyen d'un courant d'eau.

[3] Je veux parler des intéressantes recherches, faites isolément par MM. E. de Munck, Haverland et Ghilain.

Et voilà le « terrible » argument percé à jour, détruit..... roulé !

Ce n'était donc pas un chapitre de science qu'on nous opposait, c'était un simple « roman » scientifique.

Mais, je crois entendre murmurer quelque lecteur : Vous ne parlez donc pas des pseudo-éolithes de Mantes?

Bien au contraire, parlons-en !

Là bas, dans la campagne fleurie, autour de « Mantes-la-Jolie », s'élèvent des usines où on fabrique du ciment.

A cet effet, on ouvre des carrières dans la craie blanche à silex et l'on déverse la craie, débarrassée des plus gros rognons, dans des appareils dits « malaxeurs », sortes de cuves cylindriques où l'on délaye la craie dans de l'eau au moyen d'un moulinet tournant autour d'un axe, dont les bras sont garnis de fortes barres de fer ou d'acier formant herses verticales.

Les herses sont mises en mouvement rapide par l'action d'une puissante machine à vapeur.

Comme la craie en blocs que l'on verse dans les malaxeurs renferme encore des rognons de silex, ceux-ci s'accumulent sur le fond, puis leur nombre s'accroissant par de nouveaux apports, les herses viennent plonger dans le cailloutis.

Notons qu'il est parfaitement inutile de se rendre à Mantes pour voir les appareils dont il est question, il suffit, pour les Belges, de faire une visite à l'une de nos grandes fabriques de ciment du Hainaut, soit à Harmignies, soit à Cronfestu, pour rencontrer, en pleine marche, des malaxeurs *identiques* à ceux de Mantes.

Lorsque l'on se trouve devant ces appareils, on est aussitôt frappé de la violence et de la brutalité du mouvement tournant rapide des herses métalliques. On entend nettement le bruit assourdissant des fragments de silex projetés les uns contre les autres, qui se brisent, s'esquillent, se broient à souhait.

Après un temps plus ou moins long — de 6 à 24 heures — de ce traitement plutôt rude, on décante la craie délayée et l'on enlève les silex à la pelle.

Ce sont les pseudo-éolithes.

Pris pendant de longues heures dans le tourbillon des herses, les pauvres cailloux font bien triste figure; la plupart sont presque complètement transformés en véritables « *cailloux roulés* »; mais ceux qui ont reçu un coup violent peu de temps avant l'arrêt du moteur, montrent encore leurs blessures béantes sous forme de cassures plus ou moins fraîches, à arêtes plus ou moins esquillées.

Et alors, en cherchant bien, dans le grand nombre de fragments brisés de toutes façon, on découvre réellement des pièces étonnantes, créées au hasard des chocs, et ressemblant parfois soit à des Eolithes, soit même à des pièces paléolithiques et néolithiques, vu qu'elles portent le plus souvent — avec beaucoup de bonnes raisons — le bulbe de *percussion*.

Victoire! s'empresse-t-on de crier, en ajoutant rapidement, sans prendre le temps de respirer : car les malaxeurs de Mantes qui fabriquent des pierres ressemblant aux éolithes sont l'image fidèle des cours d'eau à courant rapide qui, en charriant violemment les matériaux de leur lit, façonnent les pierres esquillées qu'on trouve et que l'on appelle Eolithes.

Il n'y a qu'un petit malheur pour l'excellence de cette théorie, c'est que les cours d'eau ne charrient ni violemment, ni rapidement les éléments pierreux de leur fond et pour cause, car, pour ma part, je ne suis jamais parvenu à voir un fleuve dont le lit était raclé constamment par des herses métalliques marchant à raison de 15 kilomètres à l'heure.

Si donc les malaxeurs de Mantes produisent parfois des pierres esquillées ressemblant à des instruments utilisés ou même taillés, c'est que ces pierres ont été battues, à grands coups, par les barres métalliques qui, ici, jouent parfaitement le rôle des « *retouchoirs* »; puis le hasard a fait le reste.

De sorte que si l'on veut tirer à tout prix une conclusion logique de l'action des malaxeurs de Mantes, on ne trouve guère que celle-ci : puisque les malaxeurs actuels des fabriques de ciment façonnent parfois et accidentellement des pseudo-éolithes, les pierres semblables, dites Eolithes, rencontrées dans les terrains tertiaires et quaternaires, ont dû être également produites par ces fabriques de ciment, munies de malaxeurs à vapeur, largement répandues en Europe et en Afrique, existant à ces époques plutôt lointaines.

Quoique logique, cette conclusion aura probablement de la peine à se faire admettre, de sorte que la légende des malaxeurs de Mantes est un autre roman qui vient se placer tout à côté de celui du transport rapide et violent des cailloux du fond, dans le lit des cours d'eau plus ou moins torrentiels.

Remarquons encore que la légende des malaxeurs n'a guère pu prendre naissance qu'en France, où l'on n'a recueilli jusqu'ici d'Eolithes que dans les graviers des fleuves tels que la Seine, la Marne, l'Oise, etc. Là, les Eolithes ont leurs angles et leurs surfaces usés par le frottement des particules minérales en suspension, comme tous les autres cailloux, et puisqu'on admettait, les yeux fermés, que les cailloux s'esquillaient et s'arrondissaient par le transport violent, une relation, fausse assurément, s'était ainsi établie dans les esprits entre l'actiou brutale des malaxeurs et celle, en réalité douce et tranquille, des cours d'eau.

Mais, du reste, on ne trouve heureusement pas les Eolithes exclusivement dans les cailloutis des rivières; en Belgique, notamment, nous en récoltons un grand nombre dans des terrains où ils ont été préservés des grandes crues et alors, malgré leur haute antiquité, nous les trouvons intacts, tels qu'ils ont été rejetés sur le cailloutis naturel dont ils proviennent, après utilisation et retouche.

Dans ce cas, il n'existe pas la moindre trace d'usure à leur surface, les apparences de « roulage » sont absentes; le caillou utilisé est resté à la place où il est tombé et il s'est conservé, avec tous ses caractères les

plus délicats, le plus souvent en se recouvrant simplement d'une patine d'altération.

3° *L'action des vagues de la mer.* — Nous aborderons maintenant ***l'action des vagues de la mer.***

Il est tout à fait certain que la mer démontée, battant à grands coups son littoral, peut déplacer de gros blocs de pierre et les précipiter sur d'autres voisins.

Si ces pierres sont dures et cassantes, comme le silex, elles se brisent en donnant des éclats munis du bulbe de percussion, puis les bords tranchants de ces éclats s'esquillent à leur tour par les chocs, de manière à simuler surtout des pièces paléolithiques et néolithiques, car elles proviennent d'un véritable « débitage », certifié par la présence du bulbe de percussion.

Oh! Oh! nous voici donc enfin en présence d'une vraie fabrique d'instruments où la main de l'homme n'a rien à faire!

Peut-être...... mais il y a malheureusement diverses circonstances qui rendent la constatation quelque peu illusoire.

La première, par exemple, c'est que, *jamais* un défenseur des Eolithes n'a fait état d'une pièce trouvée sur le littoral, comme ayant une valeur ***démonstrative.***

Ensuite on n'a pu faire d'observations que dans des cas tout à fait exceptionnels, c'est ainsi qu'au Havre, on a constaté que de gros blocs de silex amenés intentionnellement sur la plage pour effectuer un travail d'empierrement, ont été pris par les vagues, lors d'une tempête, ont été projetés les uns contre les autres et se sont débités grossièrement et esquillés.

Personnellement, bien que j'aie beaucoup parcouru de plages de cailloux, je n'y ai vu que des galets réellement « roulés » par le mouvement des vagues; du reste, on conçoit que si, lors de tempêtes, des cailloux viennent à se briser, ils sont aussitôt repris par le flux et le reflux et réduits de nouveau, en peu de temps, en galets roulés.

Ces pseudo-éolithes sont donc de durée bien éphémère; aussitôt formés ils tendent à disparaître.

Nous avons donné ces renseignements par acquis de conscience et ce serait perdre notre temps que d'en fournir d'autres, complémentaires.

Ainsi que nous l'avons déclaré ci-dessus, *jamais* il n'a été fait état d'une pièce trouvée soit au bord d'une mer actuelle, soit sur un ancien littoral; seules les pierres que nous considérons comme démonstratives ont été recueillies, soit dans des cailloutis n'ayant subi aucune perturbation quelconque depuis le moment de l'utilisation des éléments, soit dans des graviers à matériaux peu usés; tels sont ceux qui garnissent les terrasses de vallées de petits cours d'eau, coulant en terrain plat et qui n'ont même jamais eu à prendre la vitesse torrentielle.

4° *L'action des tassements et des pressions.* — Reste encore la question des *tassements* et des *pressions.*

C'est celle sur laquelle je comptais le plus, lorsque, adversaire des

Eolithes, je mettais à les attaquer le zèle que je mets aujourd'hui à les défendre.

En réfléchissant, dans mon fauteuil, à ce qui *devait* arriver si un tapis de silex bruts venait à être entraîné dans un tassement, je m'étais dit que l'argument définitif était enfin trouvé.

En imagination, je voyais le lit de silex, constitué d'une infinité d'éclats naturels tranchants, s'infléchissant, se courbant dans une poche de dissolution de la craie, par exemple, et j'entendais le bruissement de toutes les arêtes se pressant par suite d'inflexions différentes, s'esquillant et simulant des retouches.

Nous en étions précisément alors aux plus beaux temps de l'exploitation de la craie phosphatée, autour de Mons, à l'époque où l'on vidait activement les vastes poches de dissolution pour en tirer le phosphate riche.

Or, la craie phosphatée renferme parfois des bancs de gros rognons de silex et ceux situés le plus près de la surface étaient fissurés à souhait pour l'observation.

Précisément, lors de mes levés de la carte géologique, j'avais remarqué plusieurs poches profondes où la dissolution du carbonate de chaux avait opéré le tassement du phosphate pulvérulent insoluble dans les eaux d'infiltration chargées d'acide carbonique, et dans certaines de ces poches, j'avais vu des bancs de silex entièrement fissurés qui, d'horizontaux et compacts qu'ils étaient dans la craie phosphatée normale, s'infléchissaient fortement en entonnoir à la traversée de la poche.

Je tenais donc mon point d'observation, aussi je m'y rendis sans tarder, certain de rapporter triomphalement des sacs d'éclats magnifiquement retouchés par le tassement et la pression.

Arrivé sur les lieux, amère désillusion. Ce qui, dans mon esprit, *devait* se produire, ne s'effectuait pas. Le fameux contact direct de nombreux tranchants minces avec la surface d'autres éclats ne se réalisait guère ; il y avait toujours à la bonne place un peu d'argile, ou des grains de phosphate, ou tous les deux, qui empêchaient les contacts directs, répartissaient les pressions, et l'esquillement escompté ne s'était pas produit. Malgré des mouvements d'inclinaison bien marqués, en tout favorables aux pressions unilatérales, les arêtes étaient, partout, à peu près indemnes et je dus revenir de cette course mémorable, les mains vides.

Depuis lors, j'ai encore pu constater d'autres insuccès ; toutefois, à Boncelles, j'ai pu observer quelques faits intéressants.

Là, comme à Rocour, le silex sénonien altéré, qui se trouve en banc sous l'Aquitanien marin, est d'une nature assez grossière, sèche, qui rend la matière particulièrement cassante. On peut alors voir, dans le cailloutis, des blocs de volume moyen, pris entre deux gros blocs et pressés en deux points, l'un au-dessus, l'autre au-dessous, par exemple. La pression a souvent déterminé un éclatement très spécial du bloc comprimé, car on le trouve traversé par un système de fissures étoilées, passant par les deux pôles de pression et lorsqu'on dégage le bloc, il se délite en gros

fragments qui entourent de très jolies lames — sans bulbe de percussion, naturellement — qui, elles-mêmes se détachent d'une sorte de nucleus à section polygonale.

Ce sont ces lames naturelles que les « Fagniens » ont utilisées comme couteaux.

En examinant les blocs et les éclats du cailloutis, on reconnaît, selon la position qu'ils occupent, des esquillements, généralement assez volumineux, paraissant frais et même, lorsque pendant le tassement, deux gros blocs s'étaient rejoints obliquement avec quelque violence, le choc avait détaché, d'un de ces blocs, un éclat avec bulbe de percussion, mais qui avait été maintenu exactement à sa place par la jonction des deux blocs.

En somme, les tassements peuvent parfois produire, dans des cailloutis de silex d'une nature sèche, à cassure mate, toute particulière, des effets intéressants que j'ai soigneusement étudiés, alors que les mêmes pressions ne produisent aucun ou peu d'effet sur les silex à pâte fine et vitreuse, à cassure luisante, comme le beau silex noir de la craie d'Obourg. Mais il doit être bien entendu que les résultats des actions dont nous parlons ne peuvent être comparés à ceux de la retouche d'accommodation et d'avivage que l'on observe sur les vrais Éolithes.

Ce qui peut arriver et arrive effectivement, notamment dans les moraines glaciaires ou dans les graviers fluvio-glaciaires sur lesquels se sont étendus des glaciers, c'est que de vrais Éolithes ont été plus ou moins oblitérés, grossièrement esquillés en des points différents, ce qui peut les rendre méconnaissables.

En définitive, on peut dire que les pressions ne forment pas d'Éolithes, mais, en revanche, elles les déforment.

∴

Nous venons ainsi d'épuiser ce que nous avions à dire au sujet des observations et expérimentations faites pour savoir si les actions naturelles signalées comme pouvant façonner des Éolithes ont, effectivement, ce pouvoir et nous en avons conclu, qu'en pratique, qu'elles ne l'ont pas.

Mais il reste maintenant à parler de l'expérience directe, de la plus puissante méthode d'investigation possible qui puisse être appliquée dans l'étude des Éolithes.

En effet, il est convenu, parmi les préhistoriens admettant la notion de l'existence des industries primitives, que les instruments composant ces industries sont des percuteurs, des couteaux, des racloirs, des grattoirs et des perçoirs.

Mais n'est-ce pas là encore une de ces conventions ou plutôt conceptions imaginatives ?

Ces objets dits Éolithes sont-ils vraiment les outils que nous venons de citer ? En un mot, par exemple, si, prenant un rognon, on frappe sur des corps durs, obtient-t-on, réellement, les traces que l'on attribue à la percussion ?

D'autre part, si, prenant une lame tranchante et que l'on s'en serve pour couper, les caractères que nous attribuons aux couteaux se marqueront-ils sur l'instrument après usage?

De même, des éclats tranchants utilisés effectivement pour le raclage, pour le grattage, puis retouchés pour en tirer de nouveaux services, prendront-ils l'aspect de ce que nous sommes convenus d'appeler racloirs et grattoirs?

Voilà au moins, un critérium sérieux et efficace, car il est certain que si le martelage, le découpage, le raclage, etc., effectués pour de bon, c'est-à-dire en vue de produire un effet utile nettement appréciable, arrivent à laisser, à tout coup, les traces caractéristiques relevées sur les pièces placés dans nos collections, nous aurons démontré, de la manière la plus évidente, que les outils dits percuteurs, couteaux, racloirs, etc., rencontrés en position stratigraphique dans les couches tertiaires et quaternaires, ont bien servi autrefois à effectuer les opérations désignées.

Ces expériences capitales, nous n'avons pas hésité à les réaliser un grand nombre de fois, car, imitant nos lointains ancêtres, nous nous sommes mis à briser, au moyen de rognons de silex ou de galets de quartzite, des os durs sur des dalles ou enclumes en silex, nous avons coupé ou scié des os, des branches d'arbres, etc., nous avons raclé des os et du bois, nous avons appointé des baguettes, pour imiter l'action des outils si improprement appelés « grattoirs », enfin nous avons percé des peaux, du bois et de l'os au moyen d'éclats à pointe soit naturelle, soit accommodée et, à la vérité, à chaque essai, nous sommes arrivés à des outils qui, utilisés jusqu'au refus, présentaient effectivement toutes les traces caractéristiques de chacune des opérations effectuées.

Dans une série éolithique recueillie en position stratigraphique, toute pièce quelconque pourrait être remplacée par une de celles que j'obtiens par l'exécution, au moyen d'un éclat brut, d'un travail déterminé, sans qu'on puisse s'apercevoir de la substitution.

L'identité est donc non seulement évidente entre chaque catégorie d'outils, mais, d'autre part, si je range la série complète d'outils obtenus par moi-même après exécution des cinq actions primordiales : frapper, couper, racler, gratter et percer, en regard de la série recueillie en place, dans un gisement déterminé, on reconnaît aisément que la composition est la même.

Ce n'est donc plus le hasard qui, comme dans la machine de Mantes, produit des simili-éolithes; c'est moi-même, par l'utilisation effective de la matière première dans un sens défini, qui confectionne non seulement des éolithes à volonté sans qu'un raté soit possible, mais qui produit tel outil, désigné d'avance.

Mais là ne s'arrêtent pas encore les ressources de l'expérimentation.

En effet, nous savons que certains outils, qui sont les racloirs et les grattoirs, dont le tranchant a été émoussé par une première opération,

peuvent être utilisés de nouveau par l'application du procédé de la « *retouche d'avivage* ».

Il suit donc que ces instruments présentent des aspects différents, des stades, selon qu'ils ont été utilisés une seule fois, deux fois, ou bien qu'ils en sont arrivés au stade final, où la retouche n'est plus possible et où l'outil, définitivement inutilisable, est enfin rejeté sur le sol.

Or, nous reconnaissons, aussi nettement que possible, parmi les spécimens authentiques recueillis dans les gisements, des outils semblables, abandonnés soit après le premier stade, soit après le second, soit enfin, rejetés après épuisement des retouches.

L'identité nous poursuit donc jusque dans les moindres détails et se porte, en réalité, sur une série d'au moins vingt instruments, qu'il n'est peut être pas inutile de décrire sommairement.

Prenons d'abord les outils différents pouvant réaliser l'action de *frapper*.

Il suffit d'essayer soi-même de briser, au moyen d'un percuteur, un os de grand animal, déposé sur un sol terreux, pour reconnaître que le principal résultat obtenu sera de faire s'enfoncer l'os peu à peu dans la terre, sans parvenir à le briser.

La notion d'une *résistance* intervient donc dès le premier essai et l'on reconnaît que s'il est indispensable que la main soit armée d'un rognon de silex ou d'un bloc de pierre de volume approprié formant *percuteur*, il est non moins nécessaire de posséder une pierre plate, une dalle, d'assez grandes dimensions, sur laquelle on appuiera l'objet à briser et qui servira ainsi d'*enclume*.

D'où première subdivision des percuteurs en percuteurs actifs ou *marteaux* et en percuteurs passifs, ou *enclumes*.

Mais le matériel qui se rencontre à profusion dans les « tapis de silex » ne fournit pas seulement des rognons ou des blocs permettant de frapper directement, en constituant le « *percuteur simple* ».

On trouve dans ce « tapis » une quantité de grands éclats ovales ou triangulaires présentant un dos plat et épais, opposé à un tranchant grossier.

Un éclat de cette forme, empoigné de manière à ce que le dos épais se place dans le creux de la main, permet ainsi de frapper au moyen d'un tranchant et de réaliser l'instrument que nous appelons « hache » ou, dans l'industrie primitive « *percuteur tranchant* ».

Que produit l'action de trancher effectuée au moyen d'un tel outil?

Choisissons nous même un pareil éclat naturel dans un « tapis de silex » et empoignons-le ainsi qu'il doit être pris pour l'usage.

Le plus souvent, le dos élargi de l'éclat présante des inégalités, des aspérités des bords tranchants tels que si l'on se servait de l'outil dans l'état où la nature nous l'a fourni, nous nous blesserions dès le premier coup.

Avant toute utilisation, il est donc indispensable qu'avec une autre pierre, un « percuteur simple » par exemple, nous martelions les angles vifs, les aspérités gênantes, de manière à les supprimer sommairement autant qu'il est nécessaire pour assurer une bonne préhension de l'outil.

Cette première opération a reçu le nom de « *retouche d'accommodation* ».

La retouche faite, l'outil est prêt à servir et l'on peut trancher, couper ainsi des corps durs, au moyen de l'arête tranchante.

Mais celle-ci est fragile, à chaque coup qu'elle donne, elle reçoit elle-même un choc plus ou moins violent qui produit des esquillements irréguliers, lesquels finissent par détruire peu à peu l'arête tranchante et par rendre enfin l'instrument pratiquement inutilisable. Il est alors rejeté sur le sol.

Or, nous rencontrons, parmi les spécimens *de toutes les industries de la pierre*, aussi bien éolithiques que paléolithiques et néolithiques, des pièces répondant absolument à l'outil utilisé, obtenu à la suite de nos expériences.

D'autre part, le « tapis de silex » nous fournit aussi des fragments allongés, à une extrémité élargie tandis que l'autre se termine en pointe.

En « *accommodant* » la partie renflée, on peut la prendre commodément en main et l'on possède alors la faculté de frapper avec la pointe.

Naturellement, à l'usage, celle-ci s'esquille, puis finit par s'écraser. On a créé ainsi le « *percuteur pointu* ».

Parfois, sur les « tapis de silex », l'œil est attiré par des fragments allongés, généralement plats, de forme grossièrement triangulaire, la base du triangle constituant une arête tranchante.

On peut encore, au moyen de cet éclat, empoigné à plaine main vers l'extrémité opposée au tranchant, frapper comme avec une hache. Mais, de même que procédemment, le plus souvent, les arêtes du fragment brut sont tranchantes, et il faudra, encore, avant de se servir de l'outil, en marteler les bords coupants là où la main l'empoignera. La « *retouche d'accommodation* », préalable à l'utilisation, est donc encore nécessaire.

Le résultat de l'usage est un esquillement irrégulier se produisant le long de l'arête servant à frapper, c'est-à-dire que l'instrument, qui a reçu le nom de « *tranchet* » , prend des caractères analogues à ceux que présente le « percuteur tranchant ».

Mais ce n'est pas tout. Parmi le matériel disponible, répandu sur le sol, se trouvent des rognons cylindriques allongés, souvent brisés transversalement en deux tronçons, la cassure étant plane.

Cette forme particulière incite l'idée de s'en servir pour écraser, à petits coups, un corps dur déposé sur une dalle ou enclume.

L'expérience montre alors que, pendant l'usage, le bord externe de la section plate s'esquille irrégulièrement de bas en haut, ainsi qu'on le constate sur les pièces semblables recueillies dans les gisements

J'ai proposé de dénommer ce percuteur spécial : *pilon*.

Enfin, pour terminer la série des percuteurs actifs, le cailloutis naturel renferme aussi un certain nombre de bâtonnets, à section grossièrement circulaire ou polygonale.

Ce sont ces bâtonnets que les primitifs ont choisis pour servir d'aiguisoir, destinés à raviver, par des retouches spéciales que nous étudierons plus

loin les arêtes vives émoussées par l'usage. Ces bâtonnets portent le nom de « *retouchoirs* ».

Si nous choisissons nous mêmes un semblable bâtonnet brut et que nous l'utilisions pour effectuer la retouche, les coups donnés au moyen de l'instrument esquilleront, puis écraseront les arêtes utilisées, et l'outil prendra exactement les mêmes caractères que ceux que nous constatons sur les pièces originales.

Avec le retouchoir, voici donc six variétés de percuteurs actifs, bien spécialisés.

Si nous passons aux percuteurs passifs, nous verrons que l'on peut en compter deux.

D'abord, il faut placer en première ligne la dalle plate formant résistance et servant à appuyer l'objet que l'on veut briser à coups de percuteur.

Cette *enclume*, lors de son utilisation, reçoit, surtout le long de ses bords, les coups mal dirigés ou qui ricochent sur les surfaces arrondies de l'objet à briser, et ainsi, il se produit sur ces bords des esquillements très irréguliers, allant depuis l'enlèvement de grands éclats, à un simple écrasement.

Longtemps utilisée, l'enclume se garnit donc d'esquilles de grandeur très variée, toutes dirigées de haut en bas.

Assez souvent, les enclumes ne présentent qu'une seule surface plane et une autre irrégulière; c'est alors la surface plane qui est choisie pour servir de résistance; mais si la dalle présente deux faces planes, parallèles, ces deux faces ont été utilisées, tantôt l'une, tantôt l'autre et, dans ce cas, les bords portent des esquillements marginaux partant de chacune des faces.

Pour écraser un corps dur au moyen du « pilon », il est aussi nécessaire de le placer sur une dalle plane, qui est souvent une plaquette de grès ou un large galet plat.

Cette fois l'outil ne frappe pas les bords de la dalle, il en martèle la surface, qui finit par se creuser plus ou moins sensiblement selon la durée de l'utilisation. Cette dalle, qui est une variété d'enclume, peut recevoir le nom de « *meule* ».

Nous avons épuisé tout ce que l'on trouve d'utilisable dans les « tapis de silex », pour effectuer la percussion. Passons au matériel permettant de réaliser l'action de couper.

Ce matériel se compose de lames naturelles qui présentent soit un seul bord tranchant, soit deux bords parallèles.

Dans le premier cas, le *couteau* peut souvent être utilisé de suite, l'index s'appuyant, à l'extrémité de l'instrument, sur une partie non coupante.

Dans le second cas, il faut « accommoder » certains points et notamment marteler ou abattre certaines parties du côté non utilisé, afin d'assurer, aux emplacements occupés par les doigts, une bonne préhension.

Lorsqu'on se sert d'une lame pour couper, l'opération n'est pas d'abord facile, mais dès que la rainure où devra se mouvoir le couteau est tracée, le travail devient plus facile et, pendant tout un temps, son efficacité

devient plus grande. Si l'on examine le tranchant, on voit qu'il se garnit, sur les deux faces, d'une quantité de petites esquilles irrégulières dont l'ensemble dessine des dents de scie. C'est pendant ce stade que l'outil marche le mieux. Plus tard, le départ de nouvelles esquilles émousse le tranchant, celui-ci s'épaissit et il vient un moment où le travail devenant nul, l'instrument est rejeté sur le sol comme inutilisable. Les couteaux émoussés ne se retouchent pas.

Vient maintenant l'action de racler.

Pour racler, on choisit un éclat naturel de même forme que celui destiné à devenir un percuteur tranchant, mais généralement plus petit, plus mince, et à arête tranchante plus délicate et plus fine.

Avant toute utilisation, il faut d'abord faire subir au dos du futur *racloir* la « retouche d'accommodation » et, cette opération faite, on peut commencer le travail, qui consiste à promener le long de l'objet à racler le bord tranchant, de préférence de l'intérieur vers l'extérieur. Au retour à sa position première, l'instrument est tenu levé, de sorte que le mouvement de raclage n'a lieu que dans un sens.

Cette manière d'opérer est indispensable pour tirer de l'outil son maximum d'action ; si l'on racle dans les deux sens, le tranchant est émoussé en moins d'une demi-minute.

En travaillant correctement, c'est-à-dire dans un seul sens, la résistance qu'oppose l'objet au mouvement de l'outil provoque le départ, sur une face, d'une série de petites esquilles d'égale importance, *toutes dirigées vers l'arrière* (dans le sens contraire à celui de la translation de l'outil) qui se juxtaposent et finissent par émousser le tranchant.

Au bout d'environ trois minutes de travail effectif, l'arête émoussée refuse le service et l'instrument est hors d'usage.

Il se présente alors deux alternatives : rejeter l'outil devenu inutilisable et choisir un nouvel éclat, ou bien chercher à raviver le tranchant émoussé pour rendre le même outil propre à servir de nouveau.

Or, le procédé, très simple, d'avivage a été trouvé très tôt, puisque nous le trouvons déjà parfaitement réalisé à Boncelles, dans le cailloutis d'âge pré-aquitanien. Il consiste à ramasser dans l'amas de silex un petit bâtonnet à section grossièrement circulaire, ovale ou polygonale, de tenir devant soi le racloir émoussé de manière à ce que les petites esquilles d'utilisation soit tournées vers l'extérieur, puis d'appliquer d'arrière en avant toute une série de petits coups, au moyen du bâtonnet que nous appelons « retouchoir » et dont il a déjà été question ci-dessus, lorsque nous avons parlé des percuteurs.

Chaque petit coup enlève une petite esquille, plus grande cependant que celles produites par l'usage, et la juxtaposition de toutes les esquilles détachées par le retouchoir reforment une nouvelle arête tranchante qui, naturellement, peut encore servir.

Selon la pâte plus ou moins fine du silex, la retouche peut être renouvelée de 2 à 4 fois, mais, au bout de quatre retouches, l'angle de l'arête

s'est tellement ouvert qu'il n'existe plus de mordant et l'instrument devient ainsi définitivement inutilisable.

Les racloirs peuvent donc présenter trois facies correspondant à trois stades successifs : premier stade, utilisation seule, non suivie de retouche ; deuxième stade, utilisation suivie d'une ou de deux retouches, permettant encore des retouches ultérieures ; troisième stade, utilisation, puis accumulation de toutes les retouches possibles, rendant l'outil inutilisable.

Telle est la théorie du racloir simple ; mais cet instrument peut présenter un assez bon nombre de variantes qui sont : le racloir concave, ou à une encoche, le racloir à deux encoches à retouches du même côté, le racloir à deux encoches à retouches alternes, le racloir à encoches multiples et le racloir double, qui se subdivise en : racloir double à bords parallèles et en racloir double à bords convergents. Dans ce dernier cas, l'outil présente généralement la forme triangulaire et lorsque l'éclat dont il dérive porte le bulbe de percussion, on l'appelle, très improprement, « pointe moustérienne ».

Ces variétés du racloir proviennent en grande partie des formes choisies parmi les éclats, certaines sont produites avec intention.

Abordons maintenant l'opération, si mal dénommée, du grattage, pour laquelle on se sert d'outils tout aussi erronément appelés *grattoirs*.

La majeure partie des instruments ainsi dénommés a — d'après mes expériences — dû être employée à la manière dont nous nous servons actuellement soit d'un ciseau de menuisier, soit d'un rabot.

En réalité c'est le nom de ciseau qui rendrait le mieux la pensée.

L'outil est presque toujours plat et dérive d'un éclat soit ovale, soit en forme de trapèze allongé ou de rectangle, dont l'un des bords est tranchant.

Si l'éclat est rectangulaire, le bord tranchant est situé sur l'un des petits côtés, s'il est en trapèze allongé, le bord tranchant concorde généralement avec la base élargie ; enfin s'il est ovale, le tranchant existe à l'une des extrémités du grand axe.

Il doit être entendu que ces éclats, de forme spéciale, sont *choisis* parmi la masse de ceux constituant le « tapis de silex » naturel.

Quelle que soit sa forme, le grattoir ou ciseau se prend toujours de la même manière. Si on le saisit de la main droite, la dernière phalange du pouce s'appuie sur le bord gauche de l'éclat et le côté de la deuxième phalange de l'index sur le bord droit, le tranchant se trouvant ainsi dirigé en avant.

Mais, ordinairement, l'un des bords ou tous les deux, sur lesquels les doigts s'appuient sont plus ou moins coupants ; alors il est indispensable d'y effectuer, préalablement à l'utilisation, qui exige toujours une assez grande force, la retouche d'accommodation.

Cette retouche consiste, soit en un simple martelage des arêtes vives, soit, le plus souvent, en un abattage méthodique de cette arête, pratiqué d'une manière intensive, au point que l'enlèvement des esquilles amène la

formation, sur un ou sur les deux bords de l'instrument, d'une ou de deux encoches, très commodes pour y loger le pouce et l'index.

Empoigné comme nous l'avons dit plus haut, la face plane inférieure de l'outil est dégagée et peut glisser sur l'objet dont on veut enlever des copaux.

Une opération qui s'exécute très bien avec le ciseau, pris comme nous l'avons décrit, consiste à appointer un bâton de bois.

Par le travail, l'outil s'esquille comme le fait le racloir et le tranchant s'émousse, mais on peut alors appliquer au ciseau la retouche d'avivage telle que nous l'avons indiquée pour le racloir. Cette retouche se fait au moyen du bâtonnet retouchoir, identiquement de la même façon.

Le ciseau (grattoir) comporte plusieurs variantes, il y en a à bord rectiligne, à bord convexe, ou à bord concave (grattoir à encoche) ; il y en a aussi à encoches multiples, ainsi qu'à tranchant utilisé aux deux extrémités (grattoir double).

Enfin, l'action de percer s'effectue au moyen d'un outil dit *perçoir* ou *poinçon*.

On peut ramasser, sur le tapis de silex, des éclats portant une pointe aiguë naturelle, directement utilisable, mais ils sont toujours rares.

Le plus souvent, il faut se contenter d'éclats pointus, mais dont l'angle est trop ouvert.

Dans ce cas, il suffit de creuser, au moyen du retouchoir, une encoche, sur chacun des côtés de l'angle pour transformer celui-ci en une pointe très convenable pour percer des peaux, du bois ou de l'os.

Le perçoir sert jusque refus, mais ordinairement, il se brise pendant l'usage. Il ne se retouche généralement pas.

Telles sont les principales catégories d'outils, au nombre d'une vingtaine, que les populations éolithiques ont pu tirer des variétés de formes des éclats naturels constituant le « tapis de silex ».

Cependant, si l'on étudie l'une de ces industries, bien représentée, on reconnaît qu'après triage des outils que nous venons de signaler, il reste une certaine quantité de pièces qui ne rentrent dans aucune des catégories ci-dessus décrites.

Les pièces restantes peuvent se classer en trois groupes : des sortes de polyèdres grossiers, du volume moyen d'une grosse noix ; des pierres présentant, sur un ou plusieurs bords, des écrasements avec esquillements très marqués ; enfin des pièces portant une sorte de simple écrasement ou d'usure sur une arête.

Pendant longtemps, je n'ai su à quoi attribuer ces pièces, portant certainement des traces de travail ; c'est surtout à l'expérimentation que je dois de les avoir comprises.

En examinant attentivement les polyèdres et en les comparant à des pièces semblables que l'on rencontre à toutes les époques de la pierre, même les plus récentes, j'ai reconnu qu'ils se confondent avec les « disques » de petite dimension que l'on considère comme « *pierres de jet* ».

Les coups irréguliers, avec enlèvement d'esquilles ont pour but de créer,

à la surface des pierres arrondies naturelles, des angles et des tranchants qui blessent en même temps que le caillou donne le choc, lorsqu'il a été violemment jeté.

Ces pierres de jet se rencontrent souvent très nombreuses en un point restreint, ce qui indique nettement l'existence d'un approvisionnement.

Les pierres de forme quelconque, avec un ou plusieurs bords à la fois esquillés et écrasés, s'obtiennent, identiques, lorsque l'on frappe deux silex l'un contre l'autre pour produire des étincelles.

Dans ce cas, l'une des pierres est immobilisée dans la main gauche et l'on frappe, de la main droite, sur une de ses arêtes au moyen d'une autre pierre.

C'est la pièce esquillée à bord écrasé qui ressemble absolument à celles que nous rencontrons, non seulement parmi les industries éolithiques, mais à tous les âges : c'est la pierre de briquet.

Quant à la pièce portant un simple écrasement sur une arête, elle est, de son côté, identique à la pierre avec laquelle nous avons frappé la précédente, pour obtenir des étincelles.

L'ensemble des deux derniers objets constitue donc le briquet, représenté par la pièce frappante mobile et par la pièce frappée, immobile.

Comme on peut en juger, l'expérience devient, dans le cas de la connaissance et de l'appréciation des industries éolithiques, un mode d'investigation au moins aussi puissant, si pas plus, que la comparaison.

En effet, la comparaison simple ne peut se faire qu'entre pièces que l'on n'a pas pu reproduire ; de sorte que si l'on venait à se tromper sur l'interprétation de la pièce servant de point de comparaison, on se tromperait aussi sur celle de la pièce comparée.

Avec l'expérience, aucun doute n'est permis, on sait d'autant mieux ce qu'est la pièce de comparaison, qu'on l'a obtenue soi-même, en effectuant un travail déterminé, dans des conditions connues ; la comparaison d'une pièce ancienne avec celle que l'on a façonnée soi-même a donc la plus haute portée.

Mais, dans ces dernières années, un terme de comparaison nouveau et d'importance capitale est apparu.

Ce terme nouveau de comparaison, c'est l'industrie que nos contemporains du siècle écoulé ont pu voir entre les mains des derniers indigènes de la Tasmanie.

Ces instruments, sur lesquels l'attention n'avait pas été suffisamment attirée, nous parviennent maintenant des lieux de campement des dernières tribus exterminées, en quantité largement suffisante pour que l'industrie des Tasmaniens disparus nous soit entièrement connue. Que constatons-nous ?

C'est que les instruments de ces indigènes sont à la fois *identiques* à ceux des divers niveaux éolithiques anciens d'Europe et d'Afrique, et aux instruments que nous obtenons nous-mêmes, de nos propres mains, par l'expérience directe.

Rien ne pouvait donc prouver la commune origine des deux premiers groupes, que la connaissance du troisième, identique aux deux autres et

que l'on sait être l'industrie qui a été vue entre les mains de la race humaine vivante la plus inférieure, à caractères craniologiques primitifs, à ceux qui ont le plus de traits communs avec le facies humain que beaucoup d'anthropologues tendent à détacher de l'*Homo sapiens* pour en constituer le groupe de l'*Homo primigenius* ou « race de Néanderthal. »

Et maintenant, que nous croyons avoir répondu à toutes les objections, même les plus graves, émises contre la notion des industries primitives; on reconnaîtra, sans doute, avec nous, combien la valeur relative qu'on leur attribuait était exagérée, comme elles fondent, pour ainsi dire, devant les trois puissants modes d'investigation de la science moderne : l'observation, la comparaison et l'expérimentation.

Aussi, autorisés à répondre maintenant à la question qui sert de titre au présent travail, nous pouvons, croyons-nous, déclarer unanimement : oui, un homme de science peut raisonnablement s'intéresser et même admettre l'existence des industries primitives dites éolithiques, parce que cette question traitée à fond selon la « méthode scientifique moderne », ne nous a montré aucun point, ni absurde, ni même faible, c'est-à-dire véritablement incertain.

L'ensemble des faits s'est montré homogène, continu, solide dans toutes ses parties et dès lors, aucune déconsidération ne peut frapper ceux qui étudient l'attrayant problème, de bonne foi et sans parti pris, avec la ferme intention de revenir en arrière si un fait nouveau, non soupçonné jusqu'ici, venait enfin opposer un doute sérieux ou un argument inattaquable aux conclusions que l'état actuel des choses permet de considérer comme établies.

LE PREMIER PROGRAMME DE L'ANTHROPOLOGIE

PAR M. LE Dr GEORGES HERVÉ.

Ce n'est, Messieurs, ni le jour, ni le moment de retracer l'histoire de cette *Société des Observateurs de l'homme*, aïeule vénérable de toutes les sociétés anthropologiques présentes et passées, antérieure de quarante ans à la *Société Ethnologique* (1839), de soixante ans à notre *Société d'anthropologie de Paris* (1859), et dont les archives, retrouvées par le maître éminent et regretté — le professeur E.-T. Hamy — que plus que personne je déplore de ne pas voir à ma place, font partie maintenant de nos propres archives, comme des titres de famille précieux et sacrés entre tous.

Mais sans doute estimerez-vous légitime qu'à l'heure où nous célébrons notre Cinquantenaire, le souvenir au moins soit évoqué de nos lointains prédécesseurs. Les premiers, il y a cent dix ans, ils ont ouvert la route où nous cheminons aujourd'hui, courageusement ils s'y sont engagés ; et si des circonstances, indépendantes en partie de leur volonté, les ont em-

pêchés d'y pousser très avant, on ne saurait oublier que le mérite d'avoir conçu le plan, tracé le programme et formulé les règles de l'anthropologie scientifique leur revient tout entier. Rendre à ces vieux maîtres l'hommage qui leur est dû n'est donc pour nous que l'accomplissement strict d'un devoir, de ce devoir de reconnaissance facile aux esprits qui, comprenant la leçon du passé, se sentent unis à ce passé, indissolublement, par la chaîne puissante des traditions...

La *Société des Observateurs de l'homme* avait été fondée en frimaire an VIII (décembre 1799), par Louis-François Jauffret, publiciste et pédagogue, qui en fut le secrétaire perpétuel, par son frère aîné André Jauffret, depuis évêque de Metz (1806), et par les citoyens Sicard, de Maimieux, Le Blond, Lerminier, La Chaussée, Portalis, Bonnefoux et Mathieu Montmorency.

Dans le discours sur le but que se proposait la Société, lu, à la séance d'ouverture, par son premier président, de Maimieux, l'orateur s'attacha à démontrer l'importance de l'examen attentif des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme; à comparer ce qui était fait à cet égard avec ce qui restait à faire; à tracer la ligne où finissaient les certitudes et où commençaient les conjectures; à définir, en un mot, ce qui devait être l'esprit même de la Société. — De son côté, le *Magasin Encyclopédique,* de Millin, écrivait : « En prenant le non de *Société des Observateurs de l'homme*, et l'antique devise *Gnôti Seauton, connais-toi toi-même*, la nouvelle Société qui vient de se former, dans le même hôtel de La Rochefoucault où l'auteur des *Maximes* médita si bien les secrets du cœur humain, s'est dévouée à la science de l'homme sous le triple rapport physique, moral et intellectuel : elle a appelé à ses observations les véritables amis de la philosophie et de la morale, le profond métaphysicien et le médecin pratique, l'historien et le voyageur, et celui qui étudie le génie des langues, et celui qui dirige et protège les premiers développements de l'enfence. Ainsi, l'homme suivi, comparé, dans les différentes scènes de la vie, deviendra le sujet de travaux d'autant plus utiles qu'ils seront dégagés de toute passion, de tout préjugé, et surtout de tout esprit de système... »

Un des premiers et des plus constants soucis des Observateurs de l'homme fut la publication de leurs travaux, cette pierre de touche des sociétés qui vivent. Dès leurs débuts, on les en voit préoccupés. « Lorsqu'après la séance publique du 23 prairial (an VIII) — pouvait-on lire également dans le *Magasin Encyclopédique* — la Société aura fait imprimer ses Mémoires, cette publication appellera l'attention de l'Europe savante sur une compagnie jalouse d'établir avec les étrangers la communauté de de travaux et d'efforts qui ne doit former qu'une grande famille de tous les hommes animés du même esprit. »

Le procès-verbal manuscrit de la séance ordinaire du 28 ventôse an IX (19 mars 1801) mentionne « la commission que la direction nommera pour le choix des morceaux destinés à faire partie du premier volume que doit incessamment publier la Société ». Seize mois cependant s'écou-

lent avant qu'il soit passé à l'exécution. A la séance du mardi 4e complémentaire an X (21 septembre 1802), « le C. Jauffret, secrétaire perpétuel, lit un rapport où il annonce que le volume des Mémoires est à l'impression, et il annonce en même temps que c'est le C. Didot aîné qui en est chargé. Il communique les premières feuilles du volume, qui contiennent l'introduction ».

Mais, malgré cette amorce, l'impression dut être suspendue aussitôt que commencée, autant par le manque de fonds que faute de zèle à livrer leur *copie*, de la part de la majorité des membres ; si bien que, le 2 frimaire an XI (23 novembre 1802), la Société se voyait obligée d'adopter un arrêté d'astreinte, proposé par son secrétaire perpétuel. Peine perdue!... Douze mois, dix-huit mois plus tard, rien toujours n'a paru. Ce qui n'empêche pas le dernier procès-verbal que nous possédions, celui du 18 prairial an XII (7 juin 1804), alors que déjà, visiblement, la Société est en dissolution, alors que l'Empire vient d'être proclamé, — et il paraît bien que cet évènement n'a pas été étranger à cette dissolution même, par la mésintelligence qu'il provoqua entre les sociétaires, — ce qui n'empêche pas, disons-nous, le procès-verbal du 18 prairial de revenir encore sur la question des Mémoires depuis près de cinq ans constamment ajournés. Disons-le, il y eut quelque chose d'assez peu digne dans le langage que la plume de Jauffret fit tenir aux Observateurs, en cette circonstance :

« La Société, considérant que l'époque de sa formation remonte aux premiers mois où les rênes du gouvernement ont été confiées aux mains qui garantissent à la France une prospérité sans bornes;

« Que depuis cet instant, elle n'a cessé de professer ouvertement les principes dont elle a trouvé les bases dans la plus profonde étude du cœur de l'homme et de l'ordre social, et qui ont enfin prévalu pour le bonheur de l'État ;

« Que c'est surtout en offrant au public le premier volume de ses Mémoires, qu'il lui importe de donner une preuve éclatante de son respectueux dévouement et de sa haute admiration pour l'auguste personne de Napoléon ;

« Arrête qu'il sera fait une adresse à Sa Majesté Impériale pour lui demander la permission de lui dédier les Mémoires de la Compagnie, et de prendre le titre de *Société impériale des Observateurs de l'homme.* »

La Société disparut vers 1805, sans que, finalement, de ses travaux, pourtant nombreux et quelques-uns de réelle valeur, il ait été publié autre chose que le remarquable écrit de J.-M. de Gérando, destiné à servir d'instructions ethnographiques au capitaine Baudin et à ses compagnons, et intitulé : *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*.

Par bonheur, des Mémoires projetés, les archives des Observateurs de l'homme nous ont conservé, outre une feuille d'épreuve imprimée de l'introduction, format in-4°, le manuscrit autographe de cette introduction elle-même, due à Jauffret.

C'est un morceau de premier ordre, d'une importance historique capitale, et qu'il convient au plus haut point de ne pas laisser plus longtemps oublié. Le jeune secrétaire perpétuel (né en 1770, Jauffret avait alors 31 ans) y embrasse d'un œil sagace le champ presque entier de l'anthropologie, dont il trace le programme avec une sûreté et une largeur de vues tout à fait remarquables. Vous n'entendrez peut-être pas, Messieurs, sans surprise ces pages prophétiques, au sens propre du mot; mais à qui s'étonnerait de les trouver si semblables déjà, sur nombre de points, à ce que dirait un anthropologiste de nos jours, il suffira de rappeler qu'écrites au lendemain de la Révolution, elles formulaient la Science de l'Homme telle que l'avait préparée notre grand dix-huitième français, si calomnié jadis, si mal connu encore, et telle que la comprenaient notamment ces Idéologues, fils de l'Encyclopédie, dont quelques-uns, des plus marquants, les Volney, les Cabanis, les Fourcroy et les Laromiguière, illustrèrent de leur nom et de leur collaboration la Société des observateurs.

Introduction aux Mémoires de la Société des Observateurs de l'Homme (1)
(*lue dans la séance du 18 messidor an IX*).

PAR L.-F. JAUFFRET.

La *Société des Observateurs de l'homme* dut s'occuper avant tout de bien mesurer la carrière qu'elle avait à suivre; de déterminer avec précision le genre de travaux qu'elle devait adopter. C'était le seul moyen de justifier son titre aux yeux du public et de montrer d'une manière sensible combien son existence peut être utile à l'avancement d'une science qu'on a toujours regardée comme la plus noble de toutes, quoiqu'elle ait toujour été la moins cultivée.

La Société, par son titre seul, annonce de quelle manière elle croit pouvoir arriver à une connaissance plus approfondie de l'homme. Son plan est surtout de recueillir beaucoup de faits, d'étendre et de multiplier les observations, et laissant de côté toutes ces vaines théories, toutes ces spéculations hasardées, qui ne serviraient qu'à envelopper de nouvelles ténèbres une étude déjà si obscure par elle-même.

Elle se propose d'observer l'homme sous ses différents rapports physiques, intellectuels et moraux, en ayant soin toutefois de se renfermer dans de certaines bornes.

Par exemple, l'observation de l'homme physique embrasse l'anatomie et la physiologie, la médecine et l'hygiène : mais, à cet égard, la Société ne perdra jamais de vue que son but est de n'approndir ces différentes sciences qu'en ce qui touche à l'histoire naturelle de l'homme proprement dite. Cette direction particulière lui offrira les recherches les plus

(1) Un feuillet du manuscrit, biffé par l'auteur, portait pour premier titre : *Aperçu des Travaux qui doivent occuper la Société des Observateurs de l'Homme*

neuves, les plus importantes, et aura l'avantage de ne pas confondre ses travaux avec ceux des Sociétés spéciales de Médecine et de Chirurgie.

Ainsi, tandis que ces dernières Sociétés s'occuperont de leurs recherches ordinaires, et s'efforceront de perfectionner l'art de guérir, celle des *Observateurs de l'homme* jettera un regard attentif sur la physionomie des divers habitants de la Terre ; elle étudiera les causes qui distinguent un peuple d'avec un autre, et qui altèrent en divers pays la forme et la couleur primitives de l'espèce humaine. Il est de fait, comme le dit Camper, que, même au premier coup-d'œil, non seulement le Nègre diffère du blanc, mais le Juif du chrétien, l'Espagnol du Français, le Français de l'Allemand, l'Allemand de l'Anglais ; bien plus, en se bornant à une nation particulière, et en la partageant en diverses régions, on reconnaît encore parmi les habitants de ces régions des différences marquées. Souvent les habitants d'une ville, ou même d'un village, ont une coupe de tête, une physionomie héréditaire qui les séparent de tous leurs voisins. Ces différences n'ont pas encore été assez observées : il appartient à la Société de les constater, et de recueillir, par le moyen de ses correspondants, un assez grand nombre d'objets de comparaison, pour que les faits qu'elle publiera là-dessus n'aient rien de vague ni d'incertain.

Ce ne sera que par la réunion successive de ces nombreux objets de comparaison, et par un travail complet sur l'anatomie comparée des peuples, que l'on pourra un jour caractériser d'une manière exacte les variétés de l'espèce humaine. Blumenbach, pour justifier la division qu'il a faite du genre humain en cinq races principales, a publié la description et la figure de plusieurs crânes de divers peuples (1), qui font partie de son riche cabinet anatomique. On doit lui savoir gré sans doute du soin qu'il a pris de rassembler ces premiers matériaux d'une histoire des variétés naturelles de l'homme, fondée sur l'observation ; mais on doit attendre, et du temps et du zèle des voyageurs, une plus riche collection d'objets à comparer, avant de pouvoir hasarder une classification méthodique des différentes races. L'examen approfondi de la partie osseuse de la tête humaine est sans doute fait pour donner lieu à des rapprochements intéressants ; mais ces rapprochements seront équivoques tant que l'examen ne portera que sur le crâne d'un seul individu, pris au hasard sur la totalité d'un peuple, et que les observations n'embrasseront pas la totalité des régions.

Il appartient à la *Société des Observateurs de l'homme* de remarquer les grands caractères qui distinguent cet être des animaux, et qui le placent bien évidemment à la tête de tout le règne organique. Par exemple, sa station sur deux pieds à corps vertical, que Rousseau a voulu lui disputer, est trop bien démontrée par la description anatomique des parties qui la favorisent et la déterminent, pour que cette description soit étrangère aux travaux d'une réunion qui a en vue de donner à l'homme tout

1 *Decades VI craniorum diversarum gentium*, 1790-1828.

le développement moral dont il est susceptible, en lui restituant toute sa dignité physique.

Il est impossible d'étudier le corps humain sans être étonné de cette extrême flexibilité qui le rend propre à supporter également les climats les plus opposés, tandis que des animaux remarquables par une taille gigantesque et par une force extraordinaire ne peuvent outrepasser les bornes étroites du domicile que leur assigna la nature.

C'est la convenance du climat et la qualité de la nourriture qui tiennent chaque animal attaché à son domicile primitif. Celui dont l'estomac supporte une plus grande variété d'aliments, ou qui se contente d'une nourriture simple et grossière, supporte par cela même une plus grande variété de climats : mais qu'il est heureux pour l'homme que les animaux qui lui devaient être les plus utiles soient aussi ceux que la nature organisa de manière à occuper un plus grand nombre de latitudes! La faible brebis habite au-delà du cercle polaire, en même temps que sous la ligne de l'équateur, tandis que le rhinocéros et le tigre occupent à peine quelques degrés, que jamais ils n'ont pu franchir ; le lièvre et le lapin affrontent les climats glacés du nord, tandis que le monstrueux hippopotame périrait s'il sortait du cœur de l'Afrique ; enfin le bon et fidèle compagnon de l'homme, le chien, habite avec lui sous toutes les zones, et le Patagon, comme l'Européen, lui confie la garde de ses troupeaux ; tandis que cet autre animal, que quelques naturalistes n'ont pas craint d'élever jusqu'à nous, parce qu'il a à l'extérieur une imparfaite ressemblance avec l'homme, est borné à quelques régions, et n'a pas même un domicile aussi étendu que la zibeline.

L'histoire naturelle de l'homme et des animaux, considérée sous ce point de vue géographique, fixera les regards de la Société. On ne peut l'approfondir sans reconnaître dans l'homme une grande supériorité d'organisation, et une sorte d'empire ; sans être frappé du pouvoir qu'il a de forcer quelquefois la nature, en entraînant partout à sa suite les espèces parasites, et en parvenant à acclimater certaines espèces indépendantes à une grande distance de leurs régions natales.

S'il existe des différences remarquables de peuple à peuple, même de famille à famille, il en existe de moins sensibles sans doute, mais cependant d'aussi réelles, d'individu à individu ; et c'est l'étude approfondie de ces différences qui constitue la *physiognomonie*.

La Société a ici deux écueils à éviter : ou ce pyrrhonisme absolu, qui ne voit sur les diverses physionomies que des caractères insignifiants ; ou cette confiance excessive, qui prétend en expliquer le sens et y lire aussitôt toute la destinée d'un homme. Il est sans doute avantageux pour la tranquillité publique et pour le bonheur des particuliers, que la physiognomonie ne soit encore qu'une science conjecturale ; que le visage humain soit une espèce de masque aux yeux de ceux qui le regardent ; et peut être entre-t-il dans les sages vues de la Nature que l'alphabet de ces caractères mystérieux qu'elle imprima sur le front de chacun de nous ne nous soit jamais révélé en entier : mais, tout en blâmant l'imprudent

désir de vouloir déchiffrer chacun de ces traits, et la témérité de prétendre généraliser les inductions, la Société ne repoussera pas les observations sur un sujet si neuf et si intéressant; elle se fera même un devoir de les publier, lorsqu'elles auront été dictées par un zèle prudent et éclairé.

On voit déjà que l'observation de l'homme physique est intimement liée à celle de l'homme moral, et qu'il est presque impossible d'étudier le corps ou l'esprit d'une manière isolée.

Aussi les médecins que la Société compte parmi ses membres (1) ouvriront pour elle une source de recherches intéressantes, en épiant sans cesse avec des yeux observateurs l'influence des affections de l'homme sur le jeu de ses organes, et celle du jeu de ses organes sur ses affections; en développant l'action continuelle de l'esprit sur le corps, et celle du corps sur l'esprit; en remarquant enfin que les passions de l'homme sont ses plus cruels ennemis, puisqu'elles seules fécondent le germe de presque toutes ses maladies.

Et qu'on ne pense pas que la morale seule puisse profiter de ces sortes de considérations! L'hygiène et l'art de guérir n'en tireront pas de moins grands avantages. L'hygiène, qui n'est au fond que la morale mise en pratique, écartera presque tous les maux dont l'homme est menacé, en lui démontrant que chaque maladie est presque toujours le produit d'un vice; l'art de guérir détruira, ou du moins neutralisera le plus grand nombre de ces maux, en combattant dans l'homme le mal moral, plus encore que le mal physique.

Après avoir esquissé d'une manière bien imparfaite les travaux que la Société a cru devoir indiquer au zèle de ceux de ses membres qui cultivent spécialement l'anatomie et la physiologie, la médecine et l'hygiène, donnons également une faible idée des travaux que se proposent d'embrasser ceux d'entre eux qui ont fait une étude particulière de l'histoire et des antiquités, et ceux qui, par des voyages lointains, ont acquis ou doivent acquérir un jour des connaissances étendues sur les mœurs et les usages des divers peuples.

S'il est un spectacle digne de fixer les regards des hommes, d'exciter la curiosité des uns, d'éveiller l'attention des autres, de commander l'admiration de tous, c'est sans doute celui du genre humain, s'élevant dès les siècles les plus reculés à une supériorité d'industrie qui place bien évidemment notre espèce au-dessus de toutes les autres, ou plutôt qui en fait une espèce à part, dont la terre entière est le domaine et à laquelle toutes les autres sont subordonnées. La Société, en jetant les yeux sur les diverses parties de l'ancien monde, remarquera la succession rapide et continuelle des générations qui l'ont habité tour à tour, ainsi que la hardiesse de l'homme, qui le couvrit de monuments, dont quelques-uns subsistent encore après une si longue suite de siècles : elle remontera jusqu'à ces époques où la tradition a placé le berceau des arts, des lois

[1] Jean-Noël Hallé, Philippe Pinel, Bouvier, Moreau (de la Sarthe), Pierre Sue, Cabanis, Auguste Thouret, Pierre Lassus, Itard, Nysten, etc.

et des sciences, cherchera les traces de la grandeur humaine jusque dans les ruines qui attestent son néant, s'efforcera de démêler l'origine et les différentes migrations des peuples ; et, tandis que ses membres voyageurs (1) lui feront connaître les différentes nations qui occupent aujourd'hui la surface de la terre, ses membres historiens (2) lui feront connaître celles qui y brillèrent autrefois.

Des recherches suivies, des détails étendus sur les anciens peuples et en particulier sur ceux qui, n'ayant pas joué de premier rôle dans l'histoire, sont presque tout à fait inconnus, jetteront un grand jour sur l'*Anthropologie comparée* ; et, sous ce rapport, la Société a dû les recommander au zèle de ceux de ses membres qui cultivent la science des antiquités.

En même temps que les recherches sur les mœurs et usages des anciens peuples favoriseront celles que l'on pourra faire sur les mœurs et usages des peuples modernes, les observations des navigateurs sur les habitants actuels des diverses régions pourront fournir des lumières précieuses sur les premières époques de l'histoire du genre humain. Quoi de plus propre, en effet, à éclaircir les points les plus obscurs de notre histoire primitive, que de comparer ensemble et les mœurs, et les habitudes, et le langage, et l'industrie des divers peuples, de ceux surtout qui ne sont pas encore civilisés ! Et quoi de plus satisfaisant, pouvons-nous ajouter, que de se livrer à une occupation semblable, que de lier, pour ainsi dire, connaissance avec un nombre infini de peuplades, qui méritent si peu l'injurieux mépris que nous avons pour elles !

Il fut un temps où le désir d'observer l'homme n'entrait pour rien dans l'exécution des voyages qu'ordonnaient les gouvernements. Rapporter des pays lointains des animaux, des végétaux et des substances minérales, voilà quel était l'unique motif de toutes les expéditions scientifiques. Quant aux expéditions commerciales, elles n'avaient pour but que d'aller au loin propager nos vices et déshonorer l'humanité. La fin du XVIII[e] siècle a ouvert une route nouvelle, et le commencement d'un siècle nouveau favorisera l'impulsion donnée. Marchant sur les traces de Cook, et de ce voyageur non moins illustre que la Société compte parmi ses membres (3), des observateurs pleins de zèle, correspondants de la Société, sont allés étudier l'homme sur le vaste théâtre de l'univers. Eclairés sur les fautes principales commises par les anciens voyageurs, et sur les vides qu'ils ont laissés dans leurs relations, ils s'efforceront de faire ce que leurs prédécesseurs n'ont pas fait.

Les *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des*

---

[1] Bougainville, Patrin, Nicolas Baudin, Hamelin, Bernier, André, Michau Dolomieu, Levaillant, Sonnini, Maugé, Riedlé, Bissy, etc.

[2] Walckenaer, Millin, D'Ansse de Villoison, Volney, Larcher, Papon, Pfeffel, Silvestre de Sacy, Pastoret, Mathieu-Antoine Bouchaud, Leray, Marcel, Sainte-Croix Clermont-Lodève, etc.

[3] Bougainville.

peuples sauvages [1], adressées par la Société au capitaine Baudin et aux observateurs qui l'accompagnent, contiennent un cadre dans lequel peuvent se rapporter toutes leurs remarques. Ces considérations leur retraceront continuellement les principaux objets sur lesquels doivent se diriger leur attention et leur zèle, notamment les observations à faire sur les signes des sauvages, tant sur leurs gestes, avec lesquels les gestes des sourds-muets ont un si grand rapport, que sur leur langue articulée, dont les anciens voyageurs ont trop négligé l'étude, et qu'on ne peut espérer d'apprendre qu'en suivant l'ordre le plus conforme à la génération des idées.

Il appartenait à la Société de jeter les premières bases d'un ouvrage, dont l'importance ne peut être méconnue et dont le succès ira toujours croissant; d'un ouvrage fait pour honorer tout à la fois, et la réunion qui l'aura entrepris, et le Gouvernement qui l'aura favorisé. On sait combien d'illustration valut à la Société royale de médecine le projet d'une topographie médicale de la France, qu'elle avait commencé d'exécuter. La *Société des Observateurs de l'homme* a conçu le projet d'un travail analogue et non moins utile, d'une *Topographie anthropologique de la France*, et par suite, à l'aide de ses correspondants-voyageurs, d'une *Anthropographie des différentes régions* [2].

Les observations topographiques sont d'une utilité indispensable pour déterminer d'une manière exacte l'influence du climat sur l'homme; et l'on n'ignore pas que cette différence qu'on remarque dans le physique et dans le moral des individus, tient fort souvent à cette influence; que l'état du corps éprouve des variations très grandes d'après les différentes saisons de l'année; que cette différence des saisons étant causée en grande partie par la manière dont les vents soufflent en divers temps, il en résulte que les vents ont aussi une influence marquée sur l'état du corps humain; que les habitants d'une ville située dans une plaine ou une vallée sont sujets à d'autres maladies que ceux d'une ville située sur une colline ou une montagne; que des aliments divers affectent diversement l'économie animale; et qu'ainsi des peuples pêcheurs doivent offrir des particularités qui les distinguent de ceux qui ne vivent que de leur chasse.

Outre les différentes observations que la Société attend du zèle des voyageurs qui correspondent dès ce moment, et de ceux qui correspondront par la suite avec elle, elle leur demande encore de seconder le projet qu'elle a conçu de réunir peu à peu, dans un *Muséum spécial* [3], divers objets relatifs aux travaux dont elle s'occupe, et notamment tous les pro-

---

[1] Rédigées par J.-M. de Gérando Paris, an VIII. In-4°, 57 p.

[2] Ce fut A.-L. de Jussieu, président de la Société en l'an IX, qui eut la première idée de cette *Topographie anthropologique*.

[3] Ce projet fut réalisé en partie. Jauffret eut l'honneur de l'avoir formé. Il publia à ce sujet un *Mémoire sur l'établissement d'un Muséum anthropologique*. Paris, de l'imp. de Gillé, s. d. (1803), in-4°.

duits de l'industrie des sauvages, tous les objets de comparaison qui peuvent servir à faire connaître les variétés de l'espèce humaine, ainsi que les mœurs et usages des peuples anciens et modernes.

On ne peut se le dissimuler, un établissement de ce genre, si le Gouvernement daigne seconder sa formation, doit devenir un jour aussi précieux à la science que piquant pour la simple curiosité. Et pourquoi n'obtiendrait-il pas toute la faveur qu'il mérite ? La Société le forme à peine, et déjà des particuliers généreux lui ont fait des dons. Des voyageurs, animés d'une noble ardeur pour les progrès de la Science de l'Homme, des marins distingués et bienveillants, lui ont promis un tribut abondant d'objets intéressants et nouveaux. Des instructions particulières ont été données à ces dignes correspondants pour les diriger dans le choix de ces objets. La Société n'aurait donc plus besoin que de quelques secours du Gouvernement pour être assurée de voir son Muséum, enrichi successivement des tributs d'un zèle sincère et d'une bienveillance active, tenir bientôt une place honorable parmi les établissements consacrés à l'instruction publique.

On a vu par tout ce qui précède que ce n'est qu'en recueillant une grande suite de faits, qu'en s'environnant d'une multitude d'objets de comparaison, que la Société veut procéder à la connaissance de l'homme. Elle n'abandonnera pas cette route si sûre de l'observation, même en se livrant à l'étude des facultés de l'âme, à cette étude qui ne fut si stérile et si déprimée, pendant tant de siècles, que parce qu'on négligea jusqu'à nos jours de l'appuyer sur les mêmes bases que les autres sciences naturelles, c'est-à-dire sur l'observation et sur l'expérience.

Déjà dans la question que la Société a cru devoir proposer pour sujet du prix qu'elle adjugera dans le courant de l'an XI, elle a montré combien elle attache d'importance à obtenir une série d'observations bien faites sur les premiers développements des facultés de l'homme au berceau. Ce travail, aussi neuf qu'intéressant, indiqué par la Société aux vrais amis de la philosophie, est sans doute entouré de nombreuses difficultés. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables : et pourquoi, d'ailleurs, ne trouverait-on pas un certain attrait dans le plaisir et l'honneur de les vaincre ? Pourquoi ne trouverait-on pas le même charme à considérer d'un œil attentif la première lueur de l'esprit qui se développe, à tenir un journal détaillé des progrès de l'intelligence dans un enfant, à voir naître ses facultés l'une de l'autre, qu'à épier les mœurs et l'industrie d'un insecte, qu'à observer la floraison de quelque plante étrangère ? Ne serait-ce donc que lorsqu'il s'agirait de s'épier et de se connaître lui-même que l'homme cesserait tout à coup d'éprouver cette curiosité impatiente qui l'aiguillonne dès que ses yeux s'ouvrent à la lumière ?.....

La Société possède dans son sein des hommes[1] qui, ayant approfondi avec succès l'idéologie, pourront diriger avec fruit tous les travaux

---

[1] Destutt de Tracy, Volney, Cabanis, Garat, etc.

qu'elle jugera nécessaire d'entreprendre pour éclaircir cette science tout à la fois si noble et si dédaignée.

Que de secours n'obtiendra-t-elle pas de celui de ses membres [1] à qui l'art d'instruire les sourds muets a de si grandes obligations ! L'observation suivie de ces êtres, disgraciés de la nature, des procédés inventés pour arriver jusqu'à leur intelligence, des signes par lesquels ils suppléent à la parole, de la pénétration avec laquelle ils saisissent les idées qu'on leur présente, l'étude philosophique de ce qui se passait en eux avant l'époque de leur instruction, l'examen comparatif du développement des facultés dans plusieurs de ces individus, offriront à la Société une abondante moisson de faits aussi curieux que propres à faire connaître l'origine de nos idées, et à nous indiquer la véritable manière dont elles se ramifient.

S'il appartenait à la *Société des Observateurs de l'homme* de s'entendre avec l'instituteur des sourds-muets, pour faire à plusieurs de ses élèves une suite de questions à leur portée sur l'époque qui a précédé leur instruction, leurs réponses, conservées avec soin et sans altération, deviendront des matériaux précieux pour une histoire philosophiqne de l'esprit humain.

Un travail important que l'instituteur des sourds-muets a annoncé devoir entreprendre, et dont la Société hâtera, s'il est possible, l'exécution, c'est un *Dictionnaire des signes*. Un pareil ouvrage serait un monument national. Comme il donnerait la traduction fidèle des signes qu'emploient les sourds-muets non encore instruits, pour se faire comprendre, la lecture en serait non seulement utile pour correspondre avec ces infortunés, et avec les peuples sauvages, mais le philosophe y suivrait avec une admirable facilité toute l'histoire de la génération de nos idées.

Un jour, la Société aura peut-être à examiner si, pour suivre d'une manière aussi neuve qu'étendue le développement progressif des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme, il ne serait pas convenable de tenter, avec l'autorisation du Gouvernement, *une expérience sur l'homme naturel*, qui consisterait *à faire observer avec soin, pendant douze ou quinze années, quatre ou six enfants, moitié de chaque sexe, placés dès leur naissance dans un même enclos, loin de toute institution sociale, et abandonnés pour le développement des idées et du langage au seul instinct de la nature* [2].

Il n'est pas douteux qu'un moyen sûr d'obtenir une suite d'observations, capables de concourir puissamment à nous éclairer sur le développement de nos facultés, serait de placer ainsi dès leur naissance, sous les regards de la philosophie, des enfants qui, isolés de nos mœurs, de nos institutions, de nos préjugés et même de notre langage, ne pussent agir et s'exprimer que d'après l'instinct et l'état que la nature donne à tous les hommes.

---

[1] L'abbé Sicard.

[2] « Une personne qui a connu M. Jauffret nous a assuré que cette expérience avait été tentée, et que les résultats en avaient été recueillis par l'un des membres de la Société, qu'elle n'a pu nommer. » *(Note de M. Robert Reboul.)*

Psammétique, roi d'Egypte, voulut autrefois, au rapport d'Hérodote, faire tenter une éducation de ce genre. Akbar, empereur du Mogol, essaya aussi, il y a quelques siècles, de faire élever des enfants loin de toute société. Depuis ces essais informes, dont l'histoire n'assure même pas l'authenticité, aucune tentative analogue n'a été faite par aucun gouvernement. Une *expérience sur l'homme naturel*, faite dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, aurait donc sous tous les rapports le mérite de la nouveauté.

Les nombreuses difficultés attachées à son exécution ont pu seules jusqu'à présent effrayer ceux-là même qui en ont le mieux apprécié les avantages. En effet, une pareille entreprise commanderait le sacrifice d'une vie entière. Il faudrait, en s'y dévouant, être assez jeune pour espérer raisonnablement de la conduire à son terme, assez philosophe pour se passer, pendant toute sa durée, de ce qu'on nomme les agréments de la société, assez désintéressé pour immoler sa fortune à sa gloire, assez à son aise pour n'être à charge à personne, assez en garde contre les systèmes pour observer sans prévention, enfin assez ami de la vérité pour tout dire et ne rien omettre.

Mais de quel courage ne serait pas capable celui qui pourrait ouvrir son cœur à la noble ambition de tenter pour la première fois cette grande expérience, et essayerait par là de soulever un coin de ce voile mystérieux qui nous cache les secrets de la Nature! Des hommes, avons-nous déjà dit, sont pour le moins aussi intéressants à observer que des plantes ou des insectes. Pourquoi donc n'aurait-on pas, en se livrant à une étude aussi neuve, aussi intéressante que celle de l'homme lui-même, et le courage d'un Commerson, et la patience d'un Réaumur?

L'utilité réelle d'une *expérience sur l'homme naturel*, les problèmes difficiles qu'elle pourrait aider à résoudre, tant sur l'origine du langage que sur l'origine des idées mêmes et sur les notions fondamentales de l'esprit humain, la rendraient sans doute digne de la protection d'un gouvernement éclairé. Déjà bien des philosophes ont pressenti ses avantages, et ont désiré qu'un observateur courageux fût autorisé à la tenter. « Après tant de siècles écoulés, — dit Maupertuis, dans sa *Lettre sur le progrès des sciences*, — pendant lesquels, malgré les efforts des plus grands hommes, nos connaissances métaphysiques n'ont pas fait le moindre progrès, il est à croire que, s'il est dans la nature qu'elles en puissent faire quelqu'un, ce ne peut être que par des moyens nouveaux et aussi extraordinaires que celui-ci. »

Quels que fussent les résultats d'une *expérience sur l'homme naturel*, ils ne pourraient être indifférents. La nullité même des résultats serait utile à obtenir, parce qu'en éclairant sur l'infructuosité d'une éducation toute naturelle, elle nous apprendrait à chérir davantage le bienfait des institutions sociales auxquelles l'homme serait redevable de ce qu'il est aujourd'hui.

Ce projet d'expérience nous conduit naturellement à parler des diverses observations à faire sur les langues, objet important que la Société a em-

brassé avec beaucoup d'ardeur, et qui peut lui fournir les résultats les plus précieux. La parole est, après la raison, la plus belle prérogative de l'homme. Si la nature lui eût refusé ce grand moyen de communication, il n'en fût pas moins venu à bout de peindre ses idées. La langue des gestes, aussi perfectionnée qu'elle peut l'être, aurait suppléé, du moins en partie, à la langue parlée ; mais combien la parole lui est plus avantageuse, et que ses effets sont plus prompts ! C'est surtout elle qui distingue l'homme de cette foule d'animaux dont il est environné. Par elle, il communique avec une incroyable rapidité ses besoins, ses craintes, ses désirs, ses lumières ; par elle, il sort de la sphère circonscrite où la nature l'avait placé, se met en rapport avec tous ses semblables, échappe avec eux à la barbarie, et parvient peu à peu au plus haut degré de civilisation.

Il entre dans les attributions de la Société de considérer comment les langues ont pu se former ; de retrouver en quelque sorte le chemin que durent suivre les premiers hommes, pour combiner les éléments de la parole et les assujettir à des règles fixes. Ce serait une erreur de croire que les mots ont été faits au hasard. Une langue dont le hasard seul aurait combiné les principes ne serait qu'un vaste chaos.

C'est pour retrouver cette route que suivirent les premiers inventeurs des langues, que des observations exactes et multipliées sur les premières articulations des enfants seront très utiles à la Société. La nature nous porte dès l'enfance à exprimer, par des sons imitateurs, les bruits qui nous frappent et les cris des animaux qui nous environnent. *Croasser*, *miauler*, *piauler*, *roucouler*, *aboyer*, *tinter*, *siffler*, sont des mots qui n'ont pas été faits au hasard. On peut donc croire que tous les autres ont eu aussi primitivement leur raison, et que cette raison serait très sensible pour nous, si nous pouvions remonter à leur origine.

Il appartient à la Société, à ceux de ses membres surtout qui se livrent à l'étude approfondie des langues anciennes et modernes, de développer les grandes vues que renferme le célèbre traité du président De Brosses *sur la Formation mécanique des Langues*. En lisant cet ouvrage lumineux, on croit être transporté au moment où les langues se formèrent. On voit l'instrument vocal produire des intonations imitatives, et les intonations radicales donner ensuite naissance à une multitude infinie de mots articulés d'une manière plus ou moins forte, plus ou moins rude, plus ou moins gutturale, plus ou moins douce, suivant le caractère des peuples.

Tel était cependant encore le discrédit où était plongé l'art étymologique à l'époque où ce livre parut, que le président De Brosses n'en tira pas de son vivant toute la gloire qu'il avait droit d'en attendre. Sa réputation s'accroît surtout depuis quelques années, parce que les bons esprits semblent diriger aujourd'hui leurs efforts vers l'étude du langage, et que l'on commence à sentir que la connaissance des mots est comme la clef de la connaissance des choses.

La Société, en continuant les recherches de cet auteur sur le mécanisme des langues, en rectifiant quelquefois ses bservations, en appuyant

sur des faits nouveaux et plus étendus les principes qu'il a établis, en obtenant par de nombreuses correspondances des notions bien ordonnées sur les divers idiomes des peuples les plus sauvages, espère pouvoir jeter de loin les bases d'un *Dictionnaire comparatif de toutes les langues connues*, ouvrage dont De Brosses, Court de Gébelin et, après eux, le célèbre Pallas ont eu l'idée, et qui, s'il est jamais exécuté, ne pourra l'être que par les soins constants de la Société la plus active et la plus laborieuse.

Il nous reste à développer en peu de mots le but que la Société a indiqué à ceux de ses membres qui se sont spécialement voués à l'étude de la Morale et à celle de la Législation.

Ces deux branches sont également étendues, elles sont également dignes de fixer l'attention et le zèle des *Observateurs de l'homme*. Il semble même que les recherches de la Société, relatives à cette partie de ses travaux, sont susceptibles d'avoir une utilité plus générale, plus prochaine, et méritent, par conséquent, de l'occuper d'une manière spéciale.

Quand on adresse à l'homme la célèbre inscription *Connais-toi toi-même*, disait Cicéron, ce n'est pas seulement pour lui ouvrir les yeux sur sa petitesse, c'est aussi pour lui faire apercevoir sa grandeur. La Société, qui a adopté pour sa devise la belle inscription *Connais-toi toi-même*, pourrait peut-être aussi adopter en même temps le commentaire qu'en fait le philosophe romain. Par le seul fait de sa formation, cette Société a montré d'une manière éclatante qu'elle sait apprécier la grandeur de l'homme ; elle le montrera plus évidemment encore en opposant le témoignage de tous les siècles et de tous les pays à ces principes, éversifs de toute morale et de toute législation, qui rabaissent l'homme au niveau de la brute et lui assignent le néant pour dernier asile.

L'homme est d'autant plus capable de s'élever à de hautes connaissances, il est d'autant plus porté à faire de grandes actions, qu'il s'estime davantage. En effet, si je ne suis rien de plus que la brute, pourquoi consumer mes jours à des études pénibles ? Pourquoi tant de recherches qui ne doivent aboutir qu'à me convaincre de la bassesse de ma nature ? Si je méconnais les prérogatives de mon esprit et sa céleste origine, pourquoi prendre la peine de le cultiver ? Dès que la raison n'est plus que le produit de la matière, et qu'elle est déshéritée dans l'avenir, la vertu n'est plus qu'un vain mot : c'est aux sens à gouverner l'homme.

Des recherches sur les divers systèmes des philosophes anciens et modernes montreraient, d'une manière palpable, que ceux d'entre eux qui ont méconnu la grandeur de notre nature ont été ceux dont la doctrine a eu les plus funestes résultats, pour la morale publique et particulière.....

Il serait aisé d'étendre ces recherches et d'opposer aux principes de ces détracteurs de notre nature les principes, bien différents, des philosophes et des législateurs qui, pour rappeler les hommes à leurs devoirs, les ont d'abord rappelés à l'estime d'eux-mêmes.

La Société, en cherchant à relever la dignité humaine, cette belle prérogative qui fut si cruellement méconnue, si insolemment outragée, pendant l'affreux régime qui pesa quelque temps sur la France, aura

l'avantage de concourir, par la seule influence de ses observations, à l'extinction d'une foule d'abus que ce régime odieux fit naître, et que le Gouvernement actuel n'a pu parvenir encore à détruire complètement.

Puisse cette Société, aux succès de laquelle, on peut le dire, l'Europe s'intéresse aujourd'hui, remplir par la suite les glorieuses destinées qui semblent l'attendre, et mériter qu'on dise un jour d'elle que sa fondation fût utile tout à la fois à l'avancement de la Science et au bonheur des hommes !

LE CRANE DE GALLEY HILL

Par MM. Frank Corner (*de Londres*), et Paul Raymond (*de Paris*).

Ayant eu récemment l'occasion d'étudier le crâne quaternaire de Galley Hill, je demandai à son possesseur actuel, M. le Dr Frank Corner (de Londres), de vouloir bien le présenter à la Société d'Anthropologie à l'occasion du cinquantenaire. M. le Dr Corner nous a apporté non seulement le crâne, mais aussi les os longs qui ont été trouvés avec lui. Peu familiarisé avec notre langue, M. le Dr Corner m'a chargé de la présentation que je fais donc en son nom comme au mien.

Je ne retiendrai que le crâne.

Le squelette de Galley Hill a été trouvé dans le Kent, en 1888, et il est aujourd'hui bien connu depuis les travaux que lui ont consacrés MM. E.-T. Newton [1], W. Wright [2], Klaatsch [3], Rutot [4], etc.

Si le squelette de Galley Hill est aujourd'hui classique en Angleterre, où il est accepté comme quaternaire, il n'en est pas de même en France où les seuls auteurs qui s'en soient occupés, G. et A. de Mortillet, se refusent à en faire état, en se fondant sur des réserves faites par John Evans et le professeur Boyd Dawkins, lors de la présentation du crâne à la Société géologique de Londres, en 1895 [1]. A vrai dire, les critiques de John Evans et de Boyd Dawkins n'étaient pas d'ordre anthropologique. John Evons était sur out surpris qu'un squelette entier eût été découvert dans le diluvium, et il restait indécis sur l'âge des ossements. Nous savons aujourd'hui qu'un tel fait ne doit pas surprendre. Quant aux objections de Boyd Dawkins que le sujet avait pu être inhumé dans une alluvion paléolithique, postérieurement à son dépôt, elles étaient réfutées par les déclarations mêmes des témoins qu'il n'y avait pas eu de remaniement.

Le squelette avait été trouvé à Galley Hill, dans une alluvion quater-

---

[1] On a human Skull, etc. *Quarterly J. of the geolog. Soc.*, 1895, p. 505.
[2] *Prehistoric and early historic inhabitants of England*, Londres, 1907.
[3] *Zeitschift, für Ethnologie*, 1903, p. 903.
[4] Squelette humain de Galley Hill. *Soc. Anthr. Bruxelles*, 21 janvier 1904.
[1] *Le Préhistorique*, 1900, p. 259.

naire de la moyenne terrasse renfermant la faune chaude. Voici les principaux caractères du crâne d'après Newton qui l'a bien étudié :

Extrême longueur (205 millimètres), comparativement à sa largeur (130 millimètres ?) ; proéminence des arcades sourcilières ; épaisseur des os, le frontal ne mesure pas moins de 12 millimètres ; oblitération complète des sutures. Le frontal est moyennement développé et, par suite, le front n'est que modérément fuyant. Le point le plus élevé du crâne est en avant des pariétaux. La crête temporale n'est pas très marquée, mais elle s'étend anormalement en hauteur. Le pariétal droit est un peu bombé en avant et en bas, et cette saillie qui se continue avec la partie voisine du frontal détermine une proéminence stéphanique. Le pariétal est, de même, proéminent en arrière. L'occipital fait en arrière une saillie marquée. La circonférence a 540 millimètres.

L'indice de longueur est, aussi approximativement qu'on puisse le déterminer, de 64 millimètres.

Le basion manquant, on n'a pu mesurer la hauteur, mais comme la partie postérieure du tronc occipital est conservée, on s'en est servi comme point de repère et, par sa comparaison avec d'autres crânes, on a pu évaluer à 137 millimètres environ la hauteur de ce crâne, soit un indice de hauteur d'environ 674 millimètres.

Le frontal est rétréci immédiatement en arrière de son articulation avec le maxillaire, et ne doit pas avoir dépassé 100 millimètres.

La mandibule est en mauvais état de conservation : sa particularité la plus importante est le menton qui avance un peu.

Il n'y a rien à ajouter à cette description.

Avec de tels caractères, Newton rattachait le crâne de Galley Hill à la race de Néanderthal lorsqu'il le présenta à la Société géologique de Londres. Il était néanmoins très prudent dans ses conclusions et d'autres membres de la Société, le Dr Garson, le professeur Sollas, étaient bien plus affirmatifs que lui. Etablissant un parallèle entre le crâne de Galley Hill et les crânes de Spy, Newton montrait, à côté de certaines ressemblances, des différences évidentes et il arrivait à cette conclusion qu'on ne pouvait bien préciser la race à laquelle appartenait l'homme de Galley Hill.

Une telle manière de voir est parfaitement exacte et si l'on constate dans le crâne de Galley Hill des caractères néanderthaloïdes atténués, il est impossible de le rattacher à la race de Spy-Néanderthal. Sa hauteur bien plus considérable, son front qui se relève, la visière sus-orbitaire bien moins prononcée, la saillie du menton, ne permettent aucune assimilation. On doit néanmoins tenir compte des caractères néanderthaloïdes. Les différences que l'on constate sortent-elles des limites des variations individuelles ? C'est là une question à laquelle il est impossible de répondre quant à présent. Mais il est une explication bien plus plausible et qui trouve, en d'autres crânes quaternaires que nous connaissons, un point d'appui de grande importance. C'est, d'après nous, comme fait de passage, comme trait d'union entre la race de Néandherthal et la race de Cro-Magnon qu'il faut considérer le crâne de Galley Hill.

Déjà sur Spy II, moins néanderthaloïde que Spy I, nous trouvons des différences qui vont s'accentuer sur certains fragments découverts à Krapina, où l'on voit le front se relever, les arcades sourcilières s'atténuer. Mais nous connaissons surtout un crâne qui peut être rapproché de celui de Galley Hill, c'est le crâne de Brünn, dont Makowsky et Schaaffhausen nous ont bien fait connaître les caractères. Néanderthaloïde, surtout dans sa partie antérieure, bien plus même que le crâne de Galley Hill, il présente par ailleurs, et surtout en arrière, les caractères du crâne de Cro-Magnon. Or, nous retrouvons, sur les crânes de Galley Hill et de Brünn, la même configuration postérieure, la même hauteur, bien supérieure à celle de Néanderthal et, sans parler du même menton qui avance, les mêmes caractères intermédiaires qui acheminent la race de Néanderthal vers celle de Cro-Magnon. En partant de Spy II on arrive à Cro-Magnon en passant par certains fragments de Krapina, Brünn, Galley Hill, toutes transitions qui apparaîtraient plus manifestes encore s'il était permis de faire état de quelques crânes féminins à caractères néanderthaloïdes atténués, comme celui de Clichy, par exemple.

Telle sera donc notre conclusion, et nous ne sommes pas les seuls à y être arrivés. M. W. Wright, M. Klaatsch, dans leurs travaux précités, ont déjà rapproché le crâne de Galley Hill du crâne de Brünn et y ont vu eux aussi, un trait d'union entre les races de Néanderthal et de Cro-Magnon.

Discussion.

M. Manouvrier. — D'après le dessin qui vient d'être présenté, le crâne en question me paraît avoir une importance particulière, si toutefois il date de l'époque indiquée.

Il ne ressemble pas aux crânes du type du Néanderthal et se rapprocherait plutôt du type plus récent de Cro-Magnon. C'est ce qui lui donne, à mes yeux, un intérêt tout spécial, car les caractères qui atténuent en lui le type de Cro-Magnon, notamment sa faible hauteur coïncidant avec des arcades sourcilières très proéminentes, constituent en même temps une atténuation (plus forte, il est vrai) du type Néanderthal. On peut se demander, en ce cas, s'il ne représenterait pas un stade intermédiaire qui, jusqu'alors, n'apparaissait point dans les spécimens de l'époque.

M. Fraipont. — J'aurais bien des observations à présenter à la communication que vient de faire M. le Dr Raymond au nom de M. le Dr Corner, au sujet des ossements de Galley Hill. Comme il ne m'est accordé que quelques minutes pour répondre, je laisserai de côté tout ce qui concerne le gisement et l'âge de ces restes humains pour ne m'attacher qu'à relever quelques points essentiels de leur anatomie.

Je connaissais la calotte cranienne de Galley Hill par les publications de Newton de 1895 et 1899, par le travail du Dr Klaatch de 1903, par un mémoire de M. Rutot de 1904, enfin par une note critique de la

même date du professeur Houzé qui considérait celle-ci comme ayant appartenu à un crâne scaphocéphale pathologique. Je vois aujourd'hui ces ossements de Galley Hill pour la première fois. Cependant je crois devoir déclarer que je ne partage, en aucune façon, l'interprétation qui vient d'en être donnée et qui les rattache au type néanderthaloïde. Je ne peux même pas me rallier à l'opinion de notre secrétaire général, M. Manouvrier, qui, si je l'ai bien compris, y verrait une forme intermédiaire entre le type humain Néanderthal-Spy et des formes fossiles beaucoup plus élevées, telles que le type de Cro Magnon ou de Laugérie-Basse. Pour ma part, je considère que la charpente osseuse de la calotte cranienne de Galley Hill n'a rien de commun avec celle des crânes de Néanderthal, de Spy et de la Chapelle-aux-Saints.

1° La calotte de Galley Hill est beaucoup plus régulièrement ovalaire, beaucoup moins large en arrière et plus haute que les crânes Néanderthal-Spy. On ne peut pas identifier au point de vue anatomique la platydolicocéphalie des crânes de Spy n° 1 et n° 2 avec celle de la calotte de Galley Hill.

2° La saillie des arcades sourcilières chez les crânes de Néanderthal, de Spy, de Krapina, longe d'une venue *le bord entier des orbites* jusqu'à l'articulation du frontal et du malaire, pour former ce que le professeur Schwalbe a appelé les *tori supraorbitales*. Les arcades orbitaires de Galley Hill, quoique très saillantes, ont une tout autre construction. Leurs proéminences n'embrassent guère plus de la moitié interne du rebord orbitaire. Elle rappellent par leur aspect et par leurs rapports avec le reste du frontal, celles des crânes de Tilbury, d'Engis et surtout de Brünn.

3° Tout autre aussi est l'architecture osseuse de la région pariéto-occipitale. La partie antérieure de l'écaille de l'occipital, aplatie obliquement de bas en haut, se trouve sur le même plan que la moitié postérieure des pariétaux, aplatie aussi d'avant en arrière et de haut en bas. Il en résulte que cette région de l'écaille de l'occipital fait partie de la région supérieure du crâne, aux mêmes titres que la moitié postérieure des pariétaux. Puis vient la chûte oblique d'arrière en avant et de haut en bas de la région cérébelleuse de l'occipital, non moins caractéristique. Entre ces deux régions de l'occipital s'étend, en lieu et place des lignes demi-circulaires supérieures, un épais *torus occipitentalis transversus,* non interrompu sur la ligne médiane et ne portant pas trace de protubérance externe. Ce *torus* est reporté à un centimètre *plus haut* que la protubérance occipitale interne. Aucun de ces caractères ne se rencontrent sur la calotte cranienne de Galley Hill, où la région occipitale forme avec la partie pariétale de la voûte une courbe régulière et uniforme.

Je ne m'arrêterai pas aux différences, importantes cependant, que l'on peut relever sur la région temporale.

4° La mâchoire inférieure de Galley Hill, relativement mince et grêle, avec son menton nettement marqué, n'a rien de commun dans son architecture osseuse avec les mandibules massives, épaisses, *à région*

symphisienne récurrente et dépourvue d'éminence mentonnière, à *face* inférieure développée, de la Naulette, de Spy, de Krapina.

5° Le fémur de Galley Hill ne présente ni la forme caractéristique, ni la robusticité de ceux de Néanderthal et de Spy; la tête seule est relativement volumineuse;

6° Les fragments de tibia de Galley Hill ne répondent ni par leur forme ni par leur robusticité, ni surtout par la *rétroversion* de la tête au type morphologique du tibia de Spy.

Avec le professeur Klaatsch, je rapproche surtout la calotte cranienne de Galley Hill de celle de Brünn n° II (Rother-Berg) en Moravie. Je lui trouve aussi un certain nombre de caractères communs avec le crâne de Tilbury (Tamise) et avec celui d'Engis (Belgique). Contrairement à l'opinion de M. Maemara, je lui vois moins d'affinités avec le crâne de Gibraltar.

Ces ossements humains, avec d'autres encore, sont peut être aussi anciens que ceux du type Néanderthal-Spy, mais ils se rapportent à des types bien plus élevés et bien plus rapprochés des races humaines récentes.

Le type humain Néanderthal-Spy, d'une morphologie si primitive et si spéciale, j'en avais fait, à la suite de Quatrefages et d'Hamy, une race spéciale. Aujourd'hui nos collègues allemands Schwalbe, Klaatsch, Gorgonovié-Kramberger, Schoetensack et d'autres, en font une espèce et même plusieurs espèces distinctes sous les noms de : *Homo primigenius*, *Homo neanderthalensis*, *Homo heidelbergensis*, etc., qu'ils opposent aux types récents : *Homo sapiens*. A ce type humain Néanderthal-Spy, je rapporte exclusivement les ossements de Néanderthal, de la Naulette, de Spy, de Krapina, de la Chapelle-aux-Saints et peut-être même la mandibule de Mauer (Heidelberg). Vous aurez demain, après-midi, la bonne fortune de voir au Muséum d'histoire naturelle le crâne le plus complet qui existe du type Néanderthal-Spy, celui de la Chapelle-aux-Saints. Mon collègue M. Boule ne l'ayant pas encore décrit, je n'ai pu, par discrétion, en faire état comme je l'aurais voulu, dans cette discussion. Mais il vous sera facile de vous rendre compte par vous même en voyant les restes de la Chapelle-aux-Saints, que la charpente osseuse du type humaine Néanderthal-Spy est toute différente de celle des ossements de Galley Hill.

MM. Hervé et A. de Mortillet disent que les caractères néanderthaloïdes de ce crâne leur semblent douteux.

M. Raymond. — J'avoue ne pas comprendre les objections de M. Fraipont. Il conclut que le crâne de Galley Hill diffère des crânes de Spy et il le rapproche du crâne de Brünn; mais c'est précisément ce que je viens de dire. Reste à savoir si les caractères que présente ce crâne ne sont pas *néanderthaloïdes*. Mais là où nous ne sommes plus du tout d'accord, c'est lorsque M. Fraipont déclare que le crâne de Tilbury est néolithique; nous le considérons en France et en Angleterre comme quaternaire, et nous ne sommes pas surpris, dès lors, de lui trouver des affinités avec le crâne de Galley Hill, affinités que lui reconnaît d'ailleurs aussi M. Fraipont.

Quant au crâne d'Engis, je suis surpris de voir M. Fraipont le faire intervenir ici.

M. A. Rutot dit avoir étudié, il y a quelques années, aux meilleures sources, la question du squelette de Galley Hill et il a publié à ce sujet une note assez étendue [1].

Voici les principaux résultats de l'enquête :

A la fin de septembre 1888, le maître d'école, M. Heys et M. Robert Elliott, furent informés, par les ouvriers de la carrière de craie de Galley Hill, que des ossements humains venaient d'être découverts.

Pendant que M. Heys était allé prendre un appareil photographique, les ouvriers dégagèrent le crâne et le présentèrent à M. R. Elliott, qui vit encore quelques ossements en place.

Pour les deux observateurs, il parut certain que le squelette était contemporain de la couche dans laquelle il se trouvait, laquelle ne semblait pas remaniée.

La coupe, au point de la découverte montrait, à partir du haut, 8 pieds de gravier horizontalement stratifié, alternant avec des parties plus sableuses, reposant sur une sorte de limon argileux avec lits sableux et caillouteux disséminés, recouvrant la craie exploitée.

C'est dans la partie argileuse, épaisse de 2 à 3 pieds, comprise entre le gravier et la craie, que se trouvaient renfermés les ossements.

Après la trouvaille, M. R. Elliott pris possession des os et le silence se fit sur la découverte.

Ce n'est qu'en 1894, que des géologues, mis au courant de la trouvaille, s'y intéressèrent et étudièrent la coupe qui, heureusement, ne s'était pas modifiée sensiblement dans cette partie de l'exploitation, attendu qu'on était arrivé à un chemin public limitant la carrière et qui en empêchait l'extension.

Les principaux personnages qui visitèrent les lieux de la découverte furent : MM. Topley, Clément Reid, Whitaker, Prestwich, du côté des géologues ; MM. E.-T. Newton, Spurrel, Lewis-Abbott, etc., du côté des préhistoriens.

Les géologues furent unanimes à déclarer que les couches observées lors de leur visite, en 1894, étaient intactes ; quant aux préhistoriens, plusieurs furent sceptiques au point de vue du synchronisme du squelette et de la couche qui le renfermait.

Le gravier qui surmonte la couche argileuse dans laquelle se trouvaient les ossements fut reconnu, par les géologues, pour le « high level river drift » de la vallée de la Tamise.

Aucun ossement d'animal n'a été rencontré à Galley Hill ; mais, dans un paquet de gravier de même âge existant près de la gare de Northfleet, M. Spurrel a trouvé : *Elephas primigenius*, *Rhinoceros*, *Bos*, *Equus* et *Cervus*.

---

[1] A. Rutot. — *A propos du squelette humain de Galley Hill (Kent)*. Soc. d'anthrop. de Bruxelles. T. XXIII, 1904.

Si les couches quaternaires de Galley Hill sont privées de fossiles, on y a rencontré, en revanche, des instruments indiquant un travail humain ; MM. Newton et R. Elliott, notamment, y ont recueilli plusieurs instruments amygdaloïdes ou coups-de-poing[1], des outils et des éclats de débitage, souvent à arêtes tranchantes à peu près intactes, semblables à ceux rencontrés dans la vallée de la Somme, autour d'Amiens et d'Abbeville et à Chelles ; de plus, M. Newton ajoute, dans sa note intitulée : « *On a Human Skull and Limb bones found in the Paleolithic Terrace-gravel at Galley Hill, Kent* »[2], qu'aux instruments paléolithiques, sont mélangés « des éclats grossiers et des silex grossièrement taillés, dont l'origine humaine pourrait être mise en doute s'ils étaient trouvés seuls, et parfois aussi des formes primitives, fortement patinées ou colorées, de formes similaires à celles trouvées par M. Benjamin Harrison sur le Kent Plateau, près d'Ightham ».

Ces outils grossiers sont des Eolithes.

En somme, la majorité des préhistoriens anglais se refuse à admettre la contemporanéité du squelette et de la couche qui le renfermait.

N'ayant été mêlé en rien à la trouvaille, M. Rutot n'a donc aucun avis personnel à émettre, aussi se borne-t-il à énoncer les considérations suivantes :

Si les ossements sont réellement contemporains de la couche argileuse s'étendant sous le cailloutis à industrie chelléenne, ils seraient compris dans la base des dépôts quaternaires de la « moyenne terrasse » de la vallée de la Tamise et, en conséquence, ils seraient vraisemblablement d'*âge mafflien*.

Cette conclusion s'explique de la manière suivante :

La base des dépôts quaternaires de la terrasse de Galley Hill est formée d'une strate argileuse qui semble correspondre à la *glaise moséenne* des géologues belges, surmontée d'une couche de gravier à instruments amygdaloïdes représentant le *Campinien* des mêmes géologues.

Or, le squelette étant considéré comme ayant été rencontré *dans* la glaise moséenne, il ne peut théoriquement être synchronisé qu'à l'industrie éolitique mafflienne qui occupe ce niveau.

Mais, depuis la note de M. Rutot, datée de 1904, il s'est passé un fait nouveau de la plus haute importance : la découverte de la mâchoire de Mauer, si bien décrite par M. le Dr O. Schœtensack, de Heidelberg, et cette découverte semble bien faite pour renforcer l'avis de ceux qui doutent de l'âge très ancien du squelette de Galley Hill.

En effet, la mâchoire de Mauer (*Homo Heidelbergensis*), trouvée à la base des dépôts quaternaires de la basse terrasse de la vallée de l'Elsenz, à 24 mètres de profondeur, est *certainement* d'âge mafflien.

---

[1] M. Robert Elliott a bien voulu faire don au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, de plusieurs instruments amygdaloïdes de type chelléen provenant de Galley Hill.

[2] *The Quarterly Journal of the geological Society of London* Vol. 51, 1895, p. 505, pl. XVI.

Dès lors, elle serait exactement de même âge que le squelette de Galley Hill si celui-ci était bien en place.

Or, si le crâne de Galley Hill présente quelques caractères *anciens*, en revanche, la mâchoire de Mauer montre des caractères *primitifs* autrement importants.

En somme, le crâne de Galley Hill est un dolichocéphale avec front et menton assez bien marqués et tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il pourrait être un précurseur de la race de Cro-Magnon.

La mâchoire de Mauer, au contraire, appartient certainement à un Neanderthal renforcé, ce qui, pour M. Rutot, est l'équivalent de survivance de la race humaine primitive à mentalité stagnante et à industrie éolitique immuable.

Or, l'industrie mafflienne est essentiellement éolithique, donc des deux trouvailles, de celle de Mauer et de celle de Galley-Hill, c'est la première qui concorde le plus exactement à l'industrie caractéristique du niveau mafflien.

Le crâne de Galley Hill serait-il alors décidément sans valeur?

Non. M. Rutot admet qu'il pourrait en avoir, au contraire, une très grande.

Voici pourquoi :

Est-il *absolument certain*, en cas d'authenticité, que le squelette de Galley Hill soit bien contemporain de l'argile qui le renfermait, c'est-à-dire d'âge moséen ou quaternaire inférieur?

En réalité, cette couche argileuse rapportable au Moséen ne présentait que 2 à 3 pieds (60 à 90 centimètres) d'épaisseur ; elle se composait de sable fin et d'argile sableuse avec quelques cailloux disséminés.

Enfin, le squelette était engagé à 2 pieds *au-dessus de la craie*, c'est-à-dire *tout au sommet de la couche argileuse*, presque contre la base du cailloutis à instruments paléolithiques. Dès lors, il serait possible que le squelette soit celui d'un homme ayant circulé *sur* l'argile du quaternaire inférieur, *avant* la crue qui a déposé les cailloux du gravier et dont les restes, s'enfonçant dans l'argile ramollie, auraient été ainsi préservés de la dislocation lors de l'arrivée des eaux ayant amené le gravier.

Notons maintenant que si les éléments de gravier sont d'apparence roulée, les débris de l'industrie paléolithique *ne le sont pas*, ainsi que le signalent les observateurs.

Cela signifie nettement que les premiers paléolithiques : Strépyiens, puis Chelléens, se sont établis à sec sur l'argile du quaternaire inférieur et y ont abandonné leur industrie.

Ce n'est qu'après, vers la fin de l'époque acheuléenne inférieure, que la crue a atteint la moyenne terrasse et y a apporté le cailloutis d'éléments roulés, qui s'est mélangé aux instruments paléolithiques gisant sur le sol.

Dès lors, l'homme de Galley Hill deviendrait *le premier spécimen d'homme paléolithique connu ;* il pourrait représenter un authentique Strépyien et appartenir à la première race humaine qui, grâce à un développement

sensible du cerveau, aurait passé du stade éolithique à mentalité stagnante au stade paléolithique à mentalité évolutive et progressive, caractérisé par l'application de la « *taille intentionnelle* » du silex, au lieu de sa simple utilisation.

Si ces hypothèses se vérifiaient, elles viendraient ainsi confirmer les prévisions énoncées par M. Rutot dans son récent « Essai sur les origines de l'Humanité ».

M. Rutot voit en effet dans la « race de Neanderthal » à caractères *primitifs*, les descendants directs et presque immuables de la race primitive à mentalité stagnante et à industrie éolithique, qui a commencé à apparaître dès l'Oligocène et qui constitue un premier type d'humanité, précurseur de l'humanité actuelle.

Ce type primitif a régné en maître sur la terre jusqu'à la fin du quaternaire inférieur, époque à laquelle a fait son apparition un deuxième type d'humanité qui invente, grâce à un accroissement subit d'intelligence, la « *taille intentionnelle* » du silex, permettant de réaliser de nouveaux types d'instruments de forme et d'usage préconçus.

Ce nouveau type humain ne peut plus avoir le front déprimé de la race à mentalité stagnante, il doit avoir un front plus bombé, tout en restant dolichocéphale et il doit prendre ainsi les caractères que nous retrouvons réalisés plus tard, au commencement du Paléolithique supérieur, dans la race déjè évoluée de Cro-Magnon.

Le crâne de Galley Hill a précisément tout ce qu'il faut pour représenter le début des races humaines intelligentes, le précurseur à mentalité évolutive de la race de Cro-Magnon et l'on comprendra immédiatement l'extrême importance qu'il pourrait prendre dans la science s'il était démontré qu'il appartient à un individu du début du Paléolitique, à industrie basée sur la taille intentionnelle rudimentaire du silex, c'est-à-dire à l'industrie strépyienne.

Ce serait un immense pas de fait dans la connaissance des origines de l'humanité actuelle et M. Rutot ne peut qu'engager vivement les anthropologues à étudier, à ce point de vue, le crâne de Galley Hill.

Addenda. — Pendant la correction des épreuves de la note relative à la signification du crâne de Galley Hill, M. A. Rutot a reçu de M. O. Hauser l'annonce d'une découverte offrant un intérêt capital au point de vue qui nous occupe.

Le zélé chercheur vient en effet de rencontrer, dans le niveau aurignacien inférieur de Combe-Capelle (Périgord), un squelette humain complet qu'il a dégagé en compagnie de M. le Dr H. Klaatsch, de Breslau.

D'après ce qu'on peut juger par l'examen des photographies prises par M. Hauser, le crâne de ce squelette présenterait un front, tandis que le menton ne serait pas fuyant et, dès lors, *il n'appartiendrait pas au type de Neanderthal.*

De plus, l'heureux explorateur dit, qu'avec le Dr Klaatsch, il rapporte

le crâne du squelette de Combe-Capelle au type de Brünn n° 1 et de Galley Hill. C'est également l'impression de M. Rutot.

D'après ce dernier, nous serions enfin en présence d'un *vrai* paléolithique d'âge aurignacien inférieur, qui n'aurait ainsi rien de commun avec les individus à type de Neanderthal rencontrés jusqu'ici dans le Moustérien inférieur du Moustier, dans le Moustérien supérieur de la Chapelle-aux-Saints et dans l'Aurignacien inférieur de Spy et de Krapina.

Ces Neanderthaloïdes à type primitif, tout en étant *d'âge* moustérien et *d'âge* aurignacien inférieur, ne sont ni des Moustériens proprement dits, ni des Aurignaciens, ce sont des survivances des anciennes populations primitives à industrie éolithique, qui avaient encore conservé, aux époques moustérienne et aurignacienne, leur mentalité stagnante et leur industrie primitive, ainsi que la découverte d'une industrie éolithique contemporaine de l'Aurignacien inférieur, faite par M. Rutot dans la caverne des Fonds-de-Forêt (province de Liège) tendrait à le prouver.

N'oublions pas que les Cro-Magnon se montrent dès l'Aurignacien moyen, tant à Cro-Magnon qu'à Grimaldi, et nous concevons alors que ces nouveaux venus ne sont que les descendants évolués des individus à crâne avec front non fuyant de Galley Hill et de Combe-Capelle, que nous constatons encore à l'état de survivance en Moravie, où des crânes à caractères mixtes et indécis comme ceux de Brünn et de Predmost, rapportables à celui de Combe-Capelle, sont contemporains de l'Aurignacien moyen ou même supérieur.

Ces importantes découvertes, survenant coup sur coup, montrent bien certainement que les temps sont arrivés où la connaissance de l'Humanité paléolithique inférieure ne sera plus un mystère.

M. A. Mochi. — Permettetemi di ricordare che le differenze morfologiche tra il cranio di Galley Hill e quelle del tipo di Neanderthal-Spy sono state dimostrate dal Prof. Sergi in una sua opera recente (Europa, Torino, 1908). Io era già in questo perfettamente d'accordo con lui, e l'esame diretto del pezzo non ha fatto che sempre più confermare in tale opinione.

Il cranio di Galley Hill, nonostante che sia fortemente guasto, si mostra spiccatamente ipsistenocefalo, ciò che basterebbe a differenziarlo dai crani eccessivamente camecefali di Neanderthal, di Spy, di Krapina et della Chapelle-aux-Saints. Esso ha poi un tale andomento della curva frontale e una ippotta forma di mento che non permettono in nessuno modo di avicinerlo alla specie *Homo Neanderthalensis*. Sviluppo delle arcade sopraciliari che ravvicinarebbe Galley Hill a Neanderthal è un carattere di rozzezza e di primitività che non ha valore tipico e che si può sunapporre alle varietà craniensi più diverse.

Homo Neanderthalensis ha tuti caratteri propri e costanti che notantemente differenzia da tutti i tipi umani attuali.

Il cranio di Galley Hill però invice anche oggi trovera il suo riscontro in una delle varietà craniensi dell' Australia nel vito di Dazva-Sauton di cui M. Rivet ha dimostrato cosí bene la persistenza in crani

di molte altre regioni, come il mio collega Biasutti ed io abbiamo cercato di dimostrare in uno studio presentato nella 2ª Rieunione della Società per il progresso delle scienze funtosi a Firenze, nel settembre 1908.

Ammessa l'ipsisteno-afolia del reperto di Galley Hill, mi sembra che si debba necessariamente excludere che esso rappresenti un termine di passaggio, tra Neanderthal e Cro-Magnon, forme ambodue carneafoliche. Anche se questo non fosse bissognerebbe andar molto a rilento nell'accettare questo modo di vedere perchè per ora manca ogni prova definitiva e della dissimiglianza del tipo di Cro-Magnon da quello di Neanderthal inaugurare sulla ipotesi che le forme craniensi sieno derivate l'una dall altra.

Tutto ciò non intacca la questione dell' epoca a cui il cranio di Galley Hill appartiene, questione essenzialmente stratigrafica e indipendente da ogni considerazione morfologica. Tutto porta a credere che già sul continente antico in Europa vi fossero varietà umane ben differenziate e ormai independenti: a contro al tipo rappresentato da Neander-Spy-Krapina-La Chapelle-aux-Saints, noi potremo collocare fratutto un secondo tipo di cui Galley Hill, Brux, e Eugis (se l'autenticità di quest' ultimo fosse demostrata) sarebbero rappresentanti.

DE LA PUBERTÉ A LA NUBILITÉ CHEZ L'ADOLESCENT MOYEN AU POINT DE VUE DE LA CROISSANCE

Par le Dr Paul Godin.

D'après les différentes manières de voir fourmulées par Limé, par Guépin (de Nantes), par Littré, la puberté est le facteur séminal de la nubilité, laquelle représente le concours parfait du germen et du soma en vue de la reproduction.

La question est de savoir si la nubilité se trouve réalisée quand la puberté est faite ou s'il reste encore à l'organisme quelque chose à faire.

Il reste en effet au soma à effectuer la fin de son développement qui est notablement en retard sur celui de la lignée séminale.

Ce retard est-il une nécessité biologique ou bien l'effet du mode de vivre adopté par l'homme ?

— Chez les animaux, les deux évolutions sont synchrones, ou peu s'en faut ; il semble bien qu'il en soit de même chez les peuples primitifs.

Pour la généralité se trouve ainsi créé un écart entre la fin de l'évolution de la lignée séminale et l'achèvement de la croissance qui est le complément nécessaire à la réalisation de la nubilité.

Il s'agit ici d'une étude brève des phénomènes de croissance qui caractérisent la période internubilo-pubertaire, une fois précisées ses limites.

Le début de cette phase répond naturellement à la fin de la période pubertaire.

On se souvient[1] que la puberté, période de maturation des organes de reproduction, débute chez l'adolescent quand il y a convergence de trois phénomènes qui sont : la mue de la voix, la pousse des poils au pubis, et la pousse des poils au creux axillaire. Cette convergence s'effectue quand l'adolescent moyen atteint ses 15 ans et demi.

A 15 ans 1/2 : P_3 A_1 + mue de la voix. P représente les poils pubiens, et le chiffre juxtaposé indique le degré de pousse et d'abondance. Les poils du creux axillaire sont représentés par A à la puissance 1, 2, 3, 4 ou 5.

En suivant les mêmes adolescents, on note ultérieurement P_4 A_1, puis P_4 A_2, A_3 ; enfin P_5 A_3 et plus tard A_4 et A_5, la puissance maxima étant 5.

A ce moment, les manifestations extérieures correspondant à la fin de l'évolution de la lignée séminale, ont atteint leur apogée et leur terme. C'est la fin de la puberté : la formule est devenue P_5 A_5 à 17 ans 1/2.

On voit que l'adolescent, ayant atteint 17 ans 1/2, a mis à parachever sa puberté deux années pendant lesquelles son développement a progressé d'une manière spéciale, à laquelle j'ai consacré un chapitre de mes recherches anthropométriques sur la croissance des diverses parties du corps.

Or, au lendemain de la clôture de la phase pubertaire, le développement subit un ralentissement très notable. Ce ralentissement est d'autant plus sensible qu'il avoisine les majorations qui caractérisent la puberté, la première année de son évolution surtout.

Il y a réduction du taux des accroissements, mais l'organisme continue à croître dans tous les sens ; toutes les dimensions pourraient figurer dans un tableau destiné à faire ressortir les augmentations de la période internubilo-pubertaire.

Il me paraît préférable de prendre à titre d'exemples quelques mesures seulement, celles qui répondent aux principales dimensions du corps considéré comme un solide et de les rapprocher des mêmes mesures relevées sur l'adulte.

Je possède précisément une série de cent adultes que j'ai mesurés à Tarbes, grâce à l'obligeance de mes camarades des régiments d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie. L'adulte moyen calculé avec cette série constitue la limite vers laquelle tend l'adolescent moyen.

N'ayant pu suivre au delà de l'engagement qu'un nombre restreint d'élèves des écoles d'enfants de troupe, je dois recourir à une méthode dont les inconvénients sont reconnus et qui diffère entièrement de ma méthode habituelle. Mais les moyennes obtenues avec le groupe des enfants de troupe, suivis jusqu'au delà de l'arrêt des phénomènes de croissance, me suffisent pour juger des écarts importants provenant de la différence des deux éléments en présence. Parmi les mesures choisies, la longueur du membre supérieur total paraît se ressentir surtout de la na-

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris,* séance du 17 juillet 1902. *Recherches anthropometriques sur la croissance des diverses parties du corps* (aux différents âges pubertaires, de 13 à 18 ans). Paris, Maloine, édit., 1903.

ture du travail des adultes, travail rude, provoquant la suractivité du membre supérieur, et ayant pour effet une majoration simultanée des accroissements périostique et enchondral avec une certaine exagération en faveur de ce dernier, la part des tractions dans la somme d'efforts quotidiens étant prédominante. Ce fait est conforme à la théorie de Manouvrier (1).

Ces réserves faites, les chiffres des mensurations de l'adulte moyen peuvent être acceptées comme chiffres limites pour l'accroissement de l'adolescent moyen.

En les plaçant en regard des mêmes mesures de l'adolescent moyen, le gain à réaliser par ce dernier pour atteindre le terme de son développement, ressort bien d'un tableau ainsi constitué :

	Fin de la puberté (adolescent moyen)	Adulte moyen	Différence
	—	—	—
Poids (du corps nu)	56 kil.	64 kil.	8 kil.
Largeur (diam. thorac. transv.).	258 millim.	269 millim.	11 millim.
Epaisseur (diam. thorac. antéro-post.)	191 —	199 —	8 —
Grosseur (circ. cuisse maxim.).	481 —	506 —	25 —
Taille (vertex debout).........	1.636 —	1.659 —	23 —
Longueur du membre supér. (extr. du médius à acromion).	725 —	752 —	27 —

A une époque de la vie où le tissu adipeux ne tient encore qu'une place négligeable, ces huit kilos à acquérir représentent une importante amplification des tissus ; l'allongement de la stature ne devant pas dépasser 23 millimètres, c'est surtout l'euryplastie, c'est-à-dire la largeur, l'épaisseur, la grosseur qui gagneront.

La grosseur augmentera de 25 millimètres. L'adolescent moyen grossira plus qu'il ne grandira pendant cette période, et cela sans participation notable du tissu adipeux. J'insiste sur ce point : on sait, en effet, combien le tissu adipeux a tôt fait de majorer la grosseur de la cuisse, par exemple, de plusieurs centimètres, et le poids de plusieurs kilos. Mais, chez l'adulte moyen, le tissu adipeux ne fait son apparition que plus tard, exception faite pour les obèses, héréditaires ou non, qui ont maigri au régiment, et qui retrouvent leur adipose dès que la période des fatigues et de l'effort d'adaptation est passée ; exception faite aussi, bien entendu, pour les états pathologiques.

Embrassant la période entière de l'adolescence, on voit que l'adolescent moyen *entre 13 ans 1/2 et l'âge adulte*, accroît son poids de 27 kilos, sa largeur de 51 millimètres, son épaisseur de 40, sa grosseur de 96 et la

(1) L. Manouvrier. *Etude sur les rapports anthropométriques en général et sur les principales proportions du corps* in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. II, 3e série, 3e fasc. — *Mémoire sur la platycnémie et sur la rétroversion de la tête du tibia* in *Mém. Soc. Anthr.* 1887 et 1889.

longueur de son membre supérieur total de 115, tandis que sa stature allonge de 207 millimètres.

En rapportant à cette crue globale considérée dans chaque catégorie comme égale à 100, chacun des accroissements annuels de cette même période, nous nous rendrons compte de la part proportionnelle d'accroissement qui reste à réaliser au-delà de 17 ans 1/2.

Croissance globale de 13 ½ à l'âge adulte	de 13 ½ à 14 ½	de 14 ½ à 15 ½	de 15 ½ à 16 ½	de 16 ½ à 17 ½	Reste à acquérir pour atteindre l'âge adulte	Id. fraction réduite (approximative)	
100	16.6	19.6	21,4	12.5	*29,6*	1/3	Poids
—	15,7	15.7	27,4	19,6	*21.5*	1/5	Largeur
—	25	15	27,5	12,5	*20*	1/5	Epaisseur
—	17,6	19,7	24.9	11,4	*26*	1/4	Grosseur
—	22.2	27,5	22,2	16.9	*11,1*	1/10	Taille
—	18,2	24.3	21,7	12.1	*23.4*	1/4	Longueur memb. sup.

De la fin de la puberté à l'âge adulte, le poids a davantage à acquérir qu'il ne l'a fait au cours de l'année la plus active entre 13 ans 1/2 et 17 ans 1/2. Il en est tout autrement de la taille, dont la part proportionnelle d'accroissement à fournir est inférieure à celle de l'une quelconque des années prépubères et pubères. Quant aux autres grandeurs, elles n'ont à donner que le développement proportionnel d'une bonne année moyenne.

En tenant compte de la réduction progressive du taux d'accroissement on arrive à évaluer à 3 ans le temps nécessaire à l'achèvement du développement de l'adolescent moyen.

Ainsi, l'*adolescent* deviendrait *adulte* vers *21 ans*.

Cela est admissible, car, au régiment, il est exceptionnel d'observer des accroissements importants. J'en ai acquis la certitude en mesurant un grand nombre de soldats à leur arrivée au corps et à la veille de leur libération.

A son tour, le soma a achevé son développement. Le voici en mesure de prêter un concours parfait au germen en vue de la reproduction : c'est la nubilité accomplie.

Physiologiquement, ce n'est pas douteux, ainsi qu'en témoigne la vitalité des produits.

Mais on ne doit pas oublier que la nubilité ainsi entendue « n'est que l'aptitude au mariage envisagé du seul point de vue biologique. Au point

de vue sociologique et moral, le mariage implique des conditions et une maturité qui rendent la question de nubilité beaucoup plus complexe. » (Manouvrier).

Restant dans les limites tracées à cette étude dès son début, les quelques données qu'elle a permis d'acquérir en prenant comme base la croissance suivie anthropométriquement chez l'individu moyen, peuvent se résumer ainsi :

La *puberté* qui avait *commencée à 15 ans 1/2, se termine à 17 ans 1/2.*

Il a fallu *deux ans* pour que l'*enfant* devienne *adolescent pubère.*

Il faudra *trois ans* pour que l'adolescent pubère fasse un *adulte physiologiquement nubile.*

M. Th. Volkov a fait une communication sur des fouilles dans le gisement paléolithique de Mézine.

Des remarques ont été faites à ce sujet par M. Rutot.

Le manuscrit de M. Volkov n'ayant pu être remis à temps, cette partie de la séance sera publiée ultérieurement dans le Bulletin.

1002e SÉANCE. — 10 juillet 1910.

Présidence de M. d'Echérac.

Allocution de M. Schmit *avant la lecture de sa communication.*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous présenter les salutations sympathiques et cordiales de l'Académie de Châlons-sur-Marne et celles des fouilleurs archéologues marnais que d'aucuns d'entre vous connaissent et estiment : MM. Pistat, de Bezannes ; Bosteaux-Paris, de Cernay-les-Reims ; Jouron, d'Avize. J'ajoute que si je suis venu apporter à la Société d'Anthropologie ma modeste contribution à la célébration de son Jubilé, c'est mû par un sentiment de profonde gratitude. J'avais à payer ma dette de reconnaissance à cette Société d'Anthropologie qui m'avait accueilli si paternellement par l'intermédiaire de l'aimé professeur Gabriel de Mortillet, alors qu'il y a vingt ans j'entreprenais mes premières fouilles néolithiques de la Croix-des-Cosaques de Châlons-sur-Marne.

Depuis, cet aimable accueil m'a été continué par MM. Adrien de Mortillet et le Dr Manouvrier ; je ne pouvais donc manquer d'apporter à la fête de cette maison si hospitalière ma modeste offrande de ce jour.

Si je ne fais plus de communication depuis pas mal d'années à la Société d'Anthropologie, ce dont je la prie de m'excuser, cela tient à une seule raison : depuis plus de dix ans, j'amasse des matériaux pour faire une publication en cours de souscription ; ce travail est *l'Archéologie et l'Anthropologie marnaises*, synthèse de toutes les fouilles archéologiques de la Marne.

PRÉSENTATION DE QUELQUES CRANES NÉOLITHIQUES TRÉPANÉS RECUEILLIS A CONGY (Marne).

PAR M. EMILE SCHMIT.

A deux kilomètres de Congy sur la gauche du chemin qui va de Congy à Joches (chemin de grande communication n° 45 du département de la Marne), se dresse un menhir connu sous le nom de *Pierre-fritte*. Tout proche de ce premier mégalithe de 3 mètres de hauteur sur 1m80 de largeur, s'en trouvait un second de même dimension, mais comme il était couché, et comme il n'avait pas été classé, il fut brisé à coups de masse, tout récemmeut, par le propriétaire du champ.

Or ces menhirs n'avaient point failli à leur rôle d'indicateurs : nous allons voir dans un instant qu'ils désignaient un ossuaire d'époque carnacéenne.

A deux cents mètres de ces menhirs, à flanc d'un côteau qui regarde le midi, au lieu dit les Cornembeaux, ainsi que je l'ai mentionné au Congrès préhistorique d'Autun, se trouvaient trois grottes néolithiques. Ces grottes sans vestibules nous ont paru d'époque robenhausienne.

La première était arrondie en dos d'âne, elle était ainsi que les deux autres remplie jusqu'à la voûte de graveluches crayeuses qui s'étaient à nouveau agglomérées.

Ces trois grottes eurent des destinations funéraires.

Dans les deux premières aux alentours de rares squelettes furent recueillis quelques-uns de ces silex d'allures rudimentaires, sans retouches, dénommés outils de fortune et auxquels aucune destination particulière ne peut être attribuée, quelques lames communes, quelques silex à tranchant transversal, enfin quelques objets de parure en coquilles, dentales fossiles et unios perforés. Dans la partie supérieure des remblais se trouvait un coin en silex, c'est-à-dire l'extrémité tranchante d'une hache polie brisée.

La deuxième grotte taillée sans symétrie était basse, étroite, et son ouverture d'accès se trouvait sur le côté droit au lieu d'être centrale. De plus un trou rond de 0m80 de diamètre sur autant de profondeur se révéla en contre-bas de l'entrée de la grotte. Cette poche fut vidée sans présenter aucun objet. Mais il s'en dégagea une odeur si désagéable que nous abandonnâmes l'ingrate investigation de cette grotte qui somme toute ne fut peut-être qu'une galerie pour la recherche du silex avec destination funéraire consécutive.

Ces deux premières grottes ne furent pas obturées par des mégalithes mais par des pierres de moyennes dimensions qui s'arcboutaient l'une sur l'autre, les joints étaient obturés par de plus petites pierres alors qu'un lit de mortier de chaux les cimentait entre elles.

Les néolithiques savaient déjà à cette lointaine époque préparer un mortier assez résistant, ils l'obtenaient vraisemblablement à l'aide d'un gâchis de craie humide qui jointurait les pierres sur lesquelles on entre-

tenait du feu comme le témoignent des charbons recueillis autour de ces ouvertures. J'ai observé ce fait en nombreuses fois.

La troisième grotte avait été taillée avec plus de soin, elle offrait, comme la plupart de ses pareilles, une chambre de 3 mètres de largeur sur autant de profondeur et vraisemblablement deux ou trois mètres de hauteur, je dis vraisemblablement, car la voûte de cette grotte au moment du dépôt des corps s'effondra si complètement que les terres de la surface furent entraînées dans l'éboulement.

De ce fait résulta une excavation qui fut convertie, un peu plus tard, mais toujours à l'époque néolithique, en un ossuaire.

L'obturation de cette grotte avait dû être faite par un mégalithe accompagné de pierres de moindres dimensions.

Ces pierres se trouvaient disposées à plat à deux mètres de la grotte, ouverte certainement, au moment de son effondrement.

Le mobilier de la grotte effondrée donna quelques belles lames en silex et une superbe gaine de hache en corne d'élaphe. Cette pièce se trouvait dressée en hauteur tout contre un crâne et sur la droite de celui-ci. Aucun squelette ne faisait une suite immédiate à ce crâne qui se trouvait à moitié engagé sur le côté gauche du couloir d'accès de la grotte. C'est certainement cette particularité qui a permis de recueillir et le crâne et la gaine intacts.

Une autre anomalie est encore à observer en l'occurrence. Cette gaine était veuve de la hache qu'elle eût dû contenir. Il est fort probable que sa disparition remonte à une époque lointaine, car tous les décombres de la grotte furent consciencieusement mais vainement passés au tamis.

Dans les trois grottes les squelettes étaient couchés les pieds dans la direction du fond de grotte, c'est-à-dire orientés sud-nord.

Je n'épiloguerai pas sur les derniers faits que je viens de signaler, pour en tirer des hypothèses plus ou moins vraisemblables ou fantaisistes, mais j'ai cru devoir rapporter ces incidents de façon à présenter les crânes trépanés dans leur véritable cadre. Je vais donc sans plus tarder aborder la phase essentielle de ma communication.

La partie supérieure de la grotte effondrée, ainsi que je l'ai dit, servit d'emplacement à un ossuaire; celui-ci était composé de 40 à 50 squelettes.

Les morts furent certainement déposés dans la position accroupie, car c'est en vain que nous cherchâmes à établir, dans le fouillis des ossements mis au jour, la moindre relation anatomique.

Si la récolte des vestiges humains fut relativement assez fructueuse et me permit d'adresser à M. le Dr Manouvrier un sérieux envoi d'ossements et de crânes utilisables, il n'en fut pas ainsi du mobilier funéraire. En effet celui-ci était composé uniquement :

1° D'un minuscule chaînon en bronze;

2° De trois grains de collier ou de bracelet en os;

3° D'une pointe de silex de forme lozangée;

4° De l'extrémité d'un javelot ou d'un poignard en silex.

Cette dernière pointe a été recueillie en deux morceaux assez distants

l'un de l'autre. C'est en les rapprochant qu'on put se rendre compte qu'ils se faisaient suite.

N'ayant pas à m'occuper des ossements dont l'étude générale a été confiée à notre éminent collègue M. le Dr Manouvrier, je vais vous présenter les crânes impressionnés par des marques de trépanation.



Crâne n° 1. 1/2 grandeur.

Le premier crâne porte sur le pariétal droit l'empreinte d'une très large ablation cranienne de forme ovale de 0m09 de largeur sur 0m057 de hauteur. Le patient qui a subi cette trépanation n'a pas survécu à cette opération, car la section de l'ouverture est très franche et laisse voir d'une façon très nette les trous du diploé.



Crâne n° 2. 1/2 grandeur.

Le deuxième crâne dont une portion seule a été recueillie subit également une trépanation du côté du pariétal droit. La section se présente comme dans le premier cas très nette, très franche et ne laisse voir aucune trace de bourgeonnement.

Cette boîte osseuse, en raison de la jonction très lâche des soudures craniennes, se disloqua vraisemblablement quand l'ouvrier voulut la recueillir, et celui-ci la jugeant inutilisable la lança immédiatement au tas, car lorsque je remarquai la partie que je recueillis, c'est en vain que je fis des recherches aux alentours.

La partie manquante ne put être retrouvée. On pouvait espérer mieux de la résistance d'un crâne qui se présentait avec une épaiseur de 0m011, mais les regrets sont superflus. On se dit chaque fois que l'on fouille qu'une autre fois, on fera mieux, mais le temps pressant, on va toujours trop vite.

Quoi qu'il en soit, il faut encore en l'occurrence s'estimer fort heureux puisque dans la portion de crâne que j'avais sous les yeux se trouvait une admirable rondelle cranienne, qu'avec une joie fébrile, je m'empressai de recueillir.

Cette rondelle ovale est de forme absolument identique à celle qui figure au musée de Grenoble.



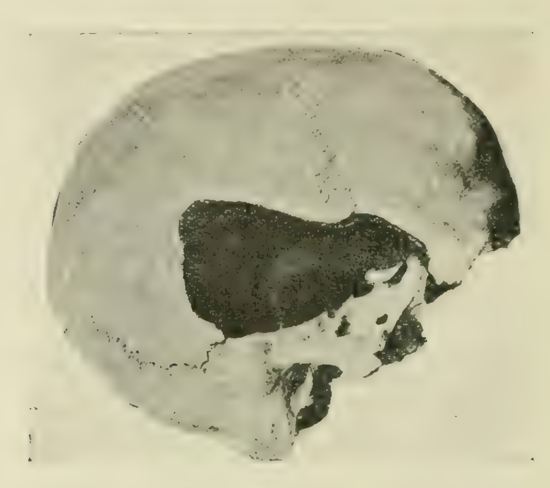
Rondelle cranienne recueillie dans le crâne n° 2, grandeur réelle

Le morceau ablationné présente une section si franche qu'on pourrait le croire enlevé au trépan d'acier. Il mesure 0m06 de longueur sur 0m037 de largeur, son épaisseur varie de 0m010 d'un côté et seulement 0m0075 d'un autre. Sur la partie supérieure de la rondelle on peut voir de mutiples traits qu'on dirait faits au burin.

Cette rondelle se rapporte comme épaisseur au crâne dans lequel elle a été recueillie; elle pourrait fort bien provenir de ce crâne.

Pour opérer la disjonction de cette rondelle on a opéré une section en biais au détriment de la partie extérieure du crâne. La section en biais allant de l'extérieur à l'intérieur est de 0m006 de largeur sur la rondelle et

de 0m006 sur le crâne lui-même, soit une entaille de 0m12 pour arriver à l'enlèvement de la partie sectionnée.

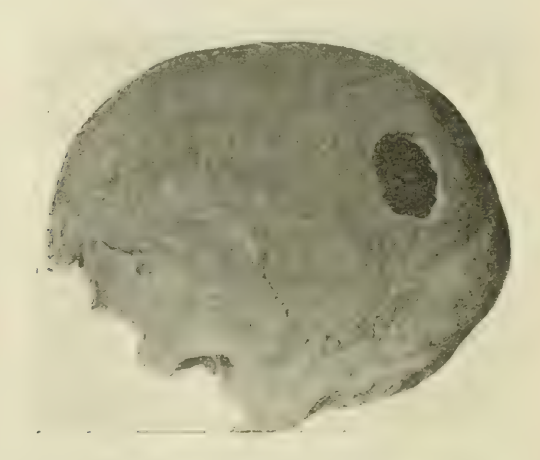


Crâne n° 3.

Le 3e crâne rappelle, par sa large échancrure, la pièce remarquable dite à 3 arcs que M. le Dr Prunières fit connaître au Congrès de l'Afas tenu en 1874 à Lille.

La section qui a été faite sur le crâne de l'ossuaire des Cornembeaux, intéresse le temporal et le pariétal droit et montre une vaste ouverture découpée en feston de 0m 09 de largeur sur 0m 05 de hauteur — mais cette dernière mesure est quelque peu variable en raison du festonné signalé.

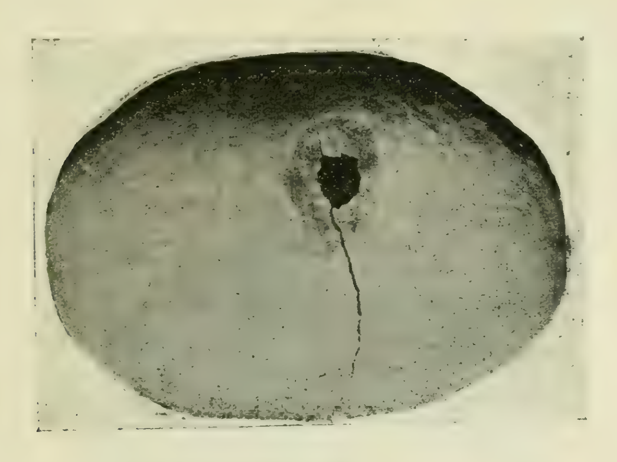
Comme dans le crâne lozéréen, cette découpure a dû être faite *post mortem*, car la vie n'eût pas été compatible avec une pareille mutilation.



Deuxième trépanation du crâne n° 3.

En outre de la large ablation faite sur le crâne n° 3, vers le haut de celui-ci et en arrière du pariétal, se présente un trou à peu près rond d'une hauteur de 0m 036 sur une largeur de 0m 030.

On pourrait presque croire que ce trou a été fait d'un coup de pioche, d'autant plus qu'à l'intérieur on remarque un peu d'arrachement de la partie osseuse interne. Mais il est précisément un caractère qui témoigne que ce trou a été fait à une date ancienne et probablement pour le prélèvement d'une amulette cranienne, comme cela a probablement eu lieu pour la large échancrure découpée en feston. En effet sur le bord du trou rond on perçoit une rangée de stries d'un millimètre de largeur qu'à première vue on pourrait attribuer à un petit instrument perforateur. Mais, à notre avis, ces empreintes sont les traces laissées par les dents d'un petit carnassier. Disons comme documentation que lors de l'investigation de la première grotte des Cornembeaux nous avons trouvé le squelette d'un petit animal (fouine ou belette).



Crâne n° 4.

Le quatrième crâne est impressionné en arrière et vers le haut de l'occipital, vers le côté droit de l'arête sagittale d'un méplat ovale qui a 0m 03 de largeur sur 0m 04 de longueur. Ce méplat occupé au centre par un petit trou de 0m 02 de diamètre qui rejoignit la dure-mère, a été obtenu par raclage.

Le 5e crâne porte à cheval sur la bosse occipitale et sur le pariétal gauche une stupéfiante *usure* d'une largeur de 0m 09 sur 55 millimètres de hauteur.

En l'occurrence on ne dut pas avoir recours à l'intervention d'un chirurgien au scalpel habile, mais l'opération dut être conduite par un rebouteur qui s'aida à la fois de la lame en silex et d'un polissoir à main à grain mordant, car on ne peut guère expliquer autrement cette usure plane et large qui par un trou central atteignit la dure-mère.



Crâne n° 5

J'ai mentionné au congrès préhistorique d'Autun un 5e crâne trépané provenant également de Congy, mais du lieu dit « Les Hayettes », endroit situé à un kilomètre des Cornembeaux.



Crâne n° 6.

Dans une tombe à ciel ouvert, pratiquée dans la craie et recouverte de dalles funéraires, j'avais rencontré une cinquantaine de squelettes qui me parurent appartenir à deux groupes distincts. En effet les squelettes du bas séparés de ceux de la partie supérieure par environ 1 mètre de graveluches crayeuses accusèrent plusieurs particularités différentielles.

Tous les crânes de la couche inférieure semblaient indistinctement doli-

chocéphales alors que le mobilier funéraire de ces premiers occupants était abondant et annonçait la belle époque robenhausienne.

Dans la partie supérieure, à part une belle pointe en os, pas d'offrandes funéraires, pas de pierres pour protéger les têtes. Quant aux crânes, ils appartenaient à toutes les gammes de mensurations. Enfin, parmi ces derniers, un crâne trépané, c'est-à-dire annonçant certainement l'époque carnacéenne. Le crâne est d'un adulte dans la force de l'âge, l'ouverture qui résulte d'une trépanation faite au scalpel, a la forme du D majuscule dont la partie cintrée se développe en courbe allongée. L'anfractuosité qui se présente sur le haut du pariétal gauche a 0m 05 de hauteur sur 0m 37 de largeur. Les bords de cette ouverture sont atténués et arrondis et témoignent que l'opération a été faite sur un sujet en vie et que celui-ci a survécu à cette trépanation.

Discussion.

M. le Dr Capitan. — A propos de la présentation de ces crânes néolithiques trépanés par M. Schmit, je ferai remarquer qu'on peut y observer les deux modes de trépanation préhistoriques : *a*) par raclage ; *b*) par enlèvement d'une rondelle crânienne, tout à fait conformes aux résultats expérimentaux obtenus jadis par Broca pour la trépanation par raclage, et plus tard par moi pour l'enlèvement d'une rondelle [1].

M. Cartailhac fait une communication avec projections lumineuses sur les cavernes préhistoriques à parois ornées.

M. Papillault, en son nom et au nom de MM. Pozzi et Hervé a présenté des observations sur le cerveau de Broca avec des dessins.

LA PIGMENTATION EN EUROPE

(Communication préliminaire).

Par M. J. Deniker.

Afin de justifier l'établissement des six races principales en Europe que j'ai proposé en 1897 [2], j'ai déjà publié deux mémoires, l'un relatif à l'indice céphalique, l'autre se rapportant à la taille [3]. Je travaille

---

1 *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1882, p. 535.

2 Pour la bibliographie de mes travaux sur cette question voy. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1908, p. 456.

3 J. Deniker, — Les races de l'Europe. Paris (*Assoc. Franç. pour l'avancement des sciences*). I. L'*Indice céphalique en Europe*, 25me, 1899, avec 1 carte ; II. *La Taille en Europe*, 1908, av. 1 carte. 1er supplément, Paris (*Ass. Fr. Av. Sc.*), 1909, 5me ; 2e supplément, *Bull. et Mem. Soc. Anthr.*, 1909, p..

en ce moment au troisième mémoire qui traitera de la pigmentation. Il est fort difficile de coordonner les nombreux documents sur ce caractère, car presque dans tous les pays on a suivi une méthode différente d'observation et de mise en œuvre. Ici, on n'a opéré que sur les enfants (Allemagne, Suisse, Autriche en partie, Belgique); là sur des adultes (Alsace, Angleterre en partie, Russie et Autriche); ici on a distingué les sexes, là on a omis de faire cette distinction et ainsi de suite.

Mais la difficulté la plus grande gît dans l'identification des termes : certains auteurs comptent ensemble parmi les « bruns » les cheveux noirs, brun-foncé et même brun-clair ; tandis que d'autres distinguent ces trois catégories. Dans beaucoup de cas, le groupe « châtain » est composé des individus à cheveux brun-clair et bruns, et le groupe de « blonds » des sujets brun-clair et de blonds proprement dits, en y comprenant parfois les « roux ». Toutefois il faut dire que ces derniers sont comptés en général à part et, avec raison, car ils ne constituent pas un groupe apparenté aux blonds ni aux bruns, mais une catégorie à part, presque anormale. Pour les yeux, même diversité : certaines statistiques comprennent sous la rubrique des yeux « clairs » les iris bleus, gris, verts, jaunâtres et même brun-clair ; d'autres, au contraire, ne classent parmi les clairs que les yeux bleus et les gris ou les bleus et les verts, ou les bleus tout seuls. Quant aux combinaisons des types dits « blond », « brun », « intermédiaires » elles sont aussi très arbitraires. Certains auteurs ne classent parmi les « blonds » que les sujets aux cheveux blonds et aux yeux bleux, d'autres que les sujets aux cheveux blonds ou châtain-clairs et aux yeux « clairs » (bleus ou gris, bleus ou verts, etc.).

Les rapports entre les types « blond » et « brun » sont aussi établis de façons les plus diverses. Tandis que certaines statistiques se contentent de donner simplement le tant pour cent de chaque catégorie, d'autres, comme celles de M. Beddoe, par exemple, donnent l' « indice de nigriscence », c'est-à-dire un rapport assez compliqué, résultant, pour les cheveux, de la soustraction du nombre de blonds et de roux d'une somme provenant du chiffre des bruns et du chiffre doublé des noirs. Certains auteurs, comme Topinard, donnent comme une sorte d'indice général de nigriscence le résultat de l'addition de l'indice des cheveux à celui des yeux[1].

J'ai tenté de nombreux essais de concordance, et j'avoue que, la tâche étant très ardue, je ne suis pas encore arrivé à un résultat définitif. Provisoirement, je considère qu'il n'y a qu'une seule catégorie comparable dans les statistiques de presque tous les pays européens, c'est celle de la proportion du type brun « cheveux et yeux foncés », dans une population donnée, en tenant compte des corrections souvent importantes que j'ai dû faire pour ramener la proportion chez les enfants à celle des adultes, cor-

---

[1] Dans son dernier travail *Colour and Race* (The Huley, Mémorial Lecture for 1905). *Jour. Anthr. Inst. Gr. Brit a. Irel.*, London 1905, p. 224. Beddoe accepte ce genre d'index, mais il le calcule d'une autre façon que Topinard.

rections basées sur les comparaisons des chiffres prises dans différentes régions sur chacune de ces deux catégories.

En compulsant des milliers et des milliers de chiffres, j'ai pu établir, il y a quelques années, une première carte qui donnait l'idée de la distribution de la pigmentation en Europe. Cette carte a été publiée en Angleterre à une échelle réduite [1]. Depuis, j'ai pu compléter cette carte et en modifier sérieusement certaines parties d'après les nouveaux travaux parus, surtout en Russie. C'est cette nouvelle carte que j'ai l'honneur de présenter à la réunion de savants français et étrangers convoqués ici à l'occasion du cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris.

Si l'on considère cette carte, on s'aperçoit du premier coup d'œil, que la fréquence du « type brun » (cheveux noirs, brun-foncé et bruns, yeux foncés) diminue régulièrement du nord au sud. J'ai établi trois catégories de la fréquence de ce type chez les adultes : moins de 17 pour cent du nombre total des observations ; entre 17 et 30 pour cent et plus de 30 pour cent, le minimum étant de 3 pour cent (Suède) et le maximum de 70 pour cent (Italie méridionle). Or, il se trouve que les régions où l'on rencontre ces trois catégories de fréquence se disposent assez régulièrement en zones concentriques autour d'un centre qui se trouverait à une centaine de kilomètres au sud de la ville de Tromsö, en Norvège, et dont les rayons seraient respectivement de 2.000, de 2.500 et de 3.000 kilomètres environ.

Naturellement chacune de ces zones comporte de nombreux sinus ou golfes et îlots des zones voisines et leur envoie des presqu'îles et des caps. Le fait est surtout évident pour l'Europe Orientale ; mais, malgré cela, l'impression générale de la disposition en zones concentriques n'est nullement troublée.

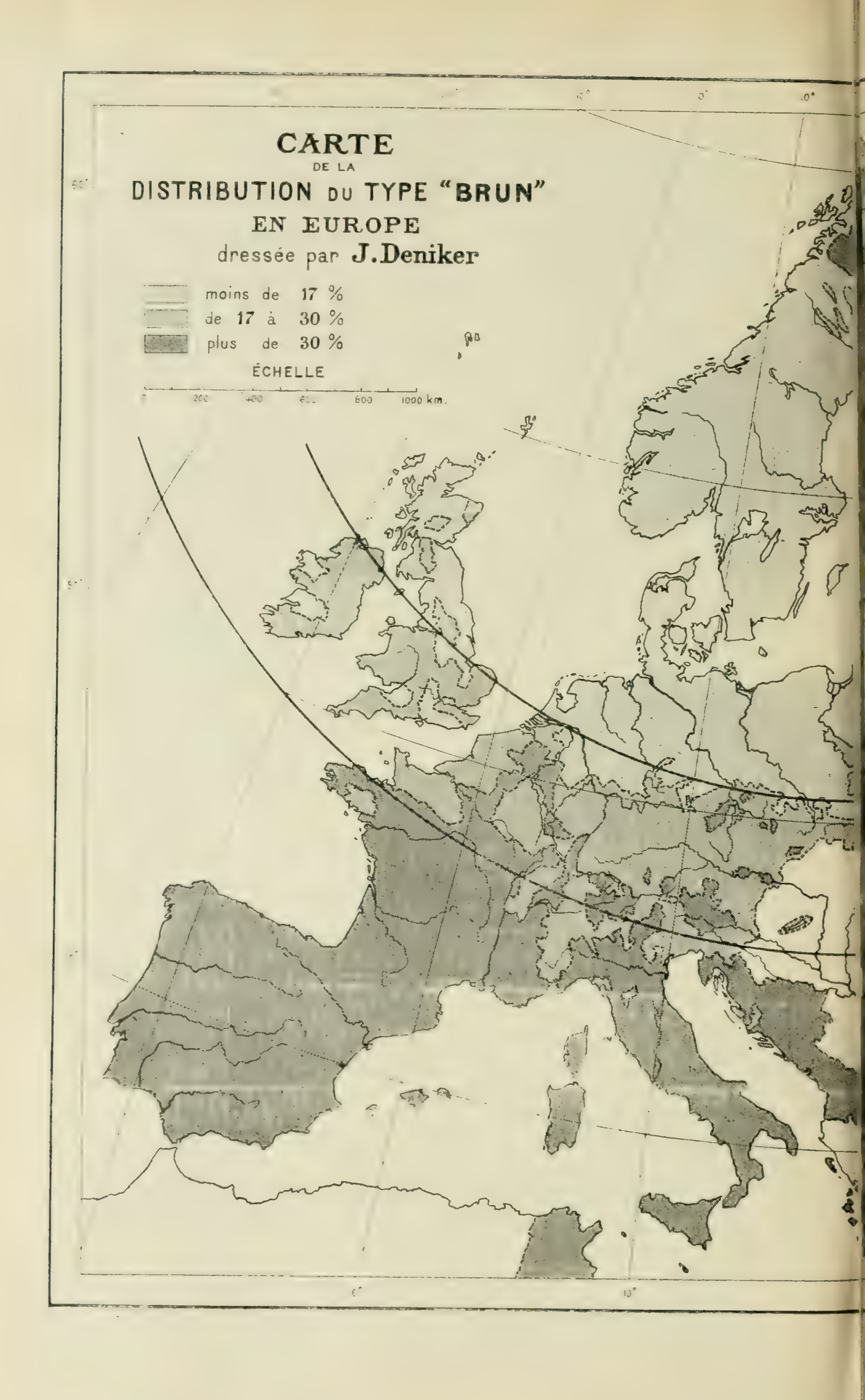
On peut appeler ces trois zones, respectivement, la zone de « blonds », de « châtains » et de « bruns ».

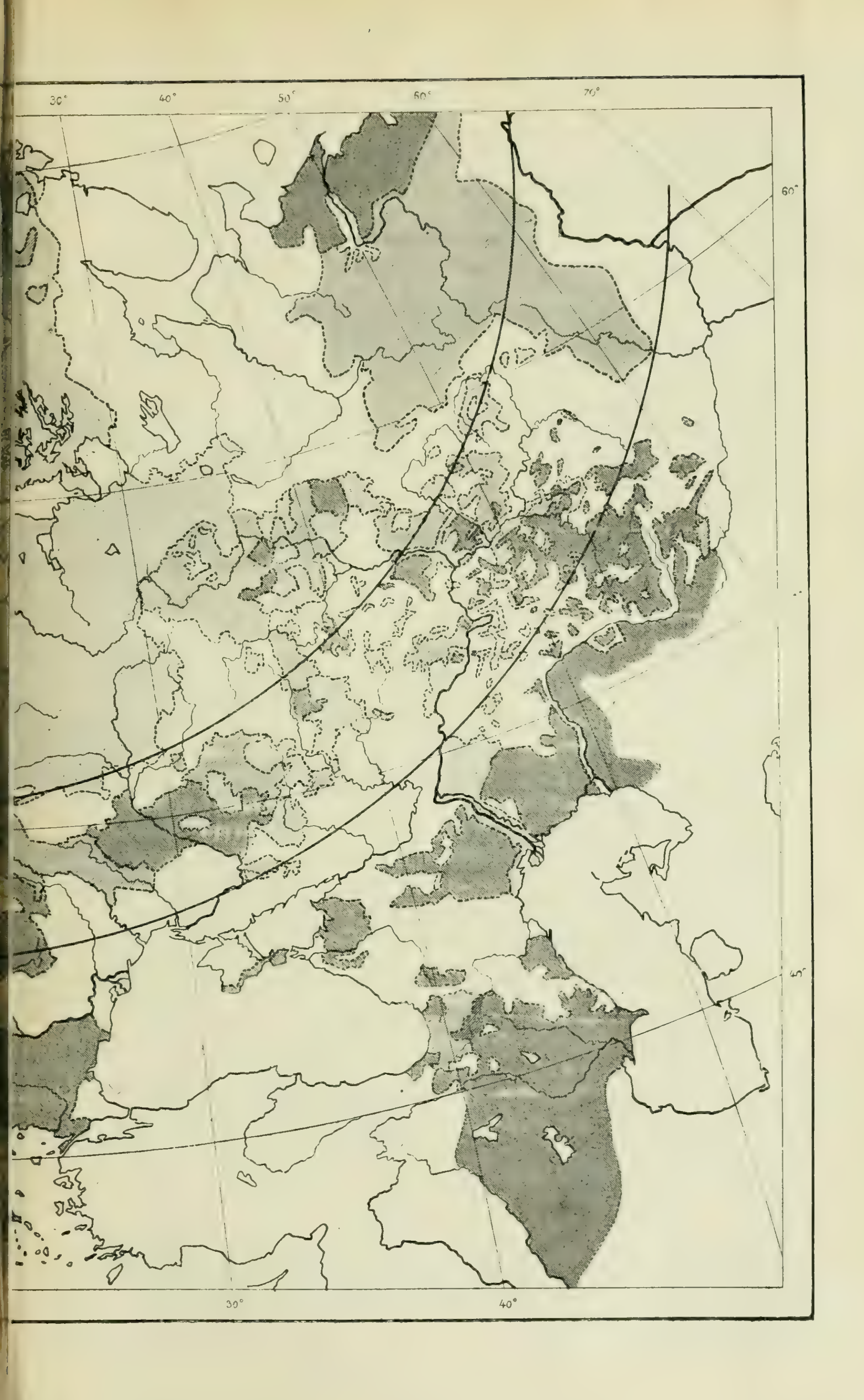
Les limites des zones sont, comme je l'ai déjà dit, constituées par des lignes très sinueuses. La zone septentrionale, celle des « blonds », est limitée au sud par une ligne qui serpente au nord et tout près du 50e parallèle N., mais ne l'atteint qu'en trois points : près du Luxembourg, dans le coin N.-E. de la Bavière et à Ratibor sur l'Oder (Silésie). Mais cette ligne se relève vers le nord dans l'ouest de l'Allemagne et glisse le long de la frontière qui sépare la Belgique de l'Allemagne d'abord, puis des Pays-Bas, pour se diriger ensuite plus au nord, passant près d'Utrecht et de Rotterdam. Elle se continue au delà de la mer du Nord et sépare le sud-ouest de l'Angleterre et le Pays de Galles du reste des Iles-Britanniques.

A l'est de l'Allemagne, la ligne-frontière des blonds se relève également un peu au nord dans l'ouest de la Pologne russe et fait un crochet à l'en-

---

[1] J. DENIKER. — Les six races composant la population actuelle de l'Europe (The Huley Mémorial Lecture for 1904), *Journ. anthr. Inst. Gr. Brit. a. Irel.* London, 1904, p. 181, carte n° 2.


CARTE
DE LA
DISTRIBUTION DU TYPE "BRUN"
EN EUROPE
dressée par J.Deniker
moins de 17 %
de 17 à 30 %
plus de 30 %
ÉCHELLE
1000 km.


30°
40°
50°
60°
70°
60°
40°
30°
40°

droit où la Vistule quitte ce pays, pour se rejeter ensuite au N.-E. jusqu'aux environs du 51e (peut-être le 50e) degré de latitude et le suivre jusqu'aux bords du Dniepr, en amont de Kiev et en aval de Tcherkassy. Au delà, la limite devient incertaine, faute de documents; mais tout fait croire qu'elle doit suivre d'abord la vallée de la Desna et puis la ligne de partage entre le bassin du Volga et celui du Dniepr, des grands lacs du nord de la Russie et de la Dvina. Il est possible que cette ligne forme à la hauteur de la ville de Kologri (au sud de la Soukhona) deux diverticules, dont l'un va au sud ouest jusqu'au voisinage de la ville de Vladimir et l'autre à l'est jusqu'au méridien de la ville de Perm

La limite des « bruns » vers le nord est marquée par une ligne plus mouvementée que celle des « blonds ». Elle commence au pied du Cotentin (à Avranches), décrit une ligne sinueuse parallèle au littoral passant au voisinage d'Orléans, Beauvais, Saint-Quentin, Mons, Bruxelles et Liège. De là la ligne descend vers Metz, Strasbourg, et fait, à hauteur d'Epinal, un immense crochet à l'ouest englobant toute la Champagne et une partie de la Lorraine ; puis un autre crochet à la hauteur de Belfort, dirigé au sud-est, et comprenant la Franche-Comté avec la Bresse. La ligne se continue ensuite vers le sud, passant par Bâle et Berne, puis longe la frontière franco-italienne jusqu'à la Méditerranée ; elle remonte ensuite aux pieds des Alpes en Italie jusqu'à la région des lacs, s'avance dans le Tyrol jusqu'au voisinage de Bozen, puis redescend au sud le long de la frontière ouest de la Vénétie. Plongeant pour ainsi dire sous l'Adriatique, la ligne réapparaît en Istrie où elle suit la frontière nord de cette presqu'île et celle de la Croatie. Sa direction ultérieure vers l'est à travers la Hongrie n'est pas connue. Elle doit frôler les rives du lac Balaton et se porter à l'est vers la Bukovine, qu'elle sépare de la Galicie, comme on le sait par les travaux de la Commission scolaire autrichienne [1]. Son trajet en Russie n'est connu que partiellement. Elle descend probablement le Dniestr, puis saute par-dessus le Boug et remonte au nord le long de la frontière de la province de Kiev pour aboutir au Dniepr en amont de la ville de Kiev. De là elle doit se porter à l'est, ondulant autour du 50° latitude N. jusqu'au Volga. La présence des peuplades turco-tatous et mongols fait relever la limite des « bruns » beaucoup plus au nord (au moins jusqu'au 56° parallèle) dans la région située à l'est du grand fleuve.

Les régions comprises entre les deux grandes lignes, c'est-à-dire entre la limite des « blonds » au sud et celle des « bruns » au nord, sont occupées soit par les populations à type « châtains (cheveux châtains ou brun clair, yeux intermédiaires, verdâtres, brun clair, etc.), soit par le mélange compensateur des trois types.

---

[1] L'intéressant travail de M. Volkov (Antropometritchni doslidi. etc. (Recherches anthropométriques sur les Ukraïniens de la Galicie, Buskonvine et Hongrie). Lvor 1908, que l'auteur vient de présenter à notre réunion, me permet de reporter cette ligne plus au nord, en pleine Galicie, à cause de la fréquence (près de 60 0/0), du type brun parmi les Houdzoules.

Dans chacune des trois zones décrites tout-à-l'heure, on constate, naturellement, un certain nombre d'îles et îlots de populations des zones voisines. Ce nombre est assez considérable dans la zone intermédiaire (celle des châtains) et, au contraire, assez restreint dans les zones « brune » et « blonde ».

Dans cette dernière il n'y a pas d'îlots du tout au centre, c'est-à-dire en Hollande, en Allemagne, dans le nord-ouest de la Russie, et si dans l'extrême nord de la Scandinavie et en Finlande on rencontre les îlots, il ne faut pas oublier qu'ils îlots représentent les territoires occupés par les Lapons, dont la race n'a rien à voir avec les six races européennes proprement dites. C'est aussi par la même cause, c'est-à-dire par la présence des populations des races non-européennes qu'il faut expliquer les îlots de « châtains » et de « bruns » que l'on rencontre dans la zone des « blonds » de la Russie Orientale.

Ce n'est que dans les Iles-Britanniques que les îlots de « bruns » et de « châtains » sont attribuables à des races européennes. D'ailleurs on ne les rencontre qu'en Ecosse (Lanarkshire, le nord de Dumfriez, l'est d'Aberdeen et le N.-O. de Perth) et en Irlande (nord de Münster et ouest de Connaught) où le nombre de « bruns » est beaucoup plus considérable que ne le représente ma carte, seulement la plupart de ces bruns ont les yeux clairs et par conséquent n'entrent pas dans le type brun tel que je l'ai défini au début de ma note.

D'ailleurs, je reviendrai sur cette question à propos de la comparaison de ma carte avec celle de M. Beddoe.

Les îlots de « châtains » dans la zone des « bruns » sont également assez rares : Morbihan, en France ; deux îlots en Italie Septentrionale, en Ligurie et en Toscane ; des îlots en Dalmatie (au nord du Spalato) ; deux îlots dans la presqu'île Balkanique, l'un en Macédoine autour de Vitolia, et l'autre en Roumanie (deux districts adjacents au district bulgare de Lompalanka) ; enfin quelques îlots probables en Russie méridionale et orientale, explicables par la présence de nombreuses colonies d'origines diverses qui ont peuplé cette région dans les temps relativement récents

Quant à la zone intermédiaire, non seulement elle est érodée par de nombreux golfes venant des zones voisines, mais elle présente aussi un grand nombre d'îlots provenant de ces deux zones et, chose remarquable, inégalement distribuées dans les deux moitiés de notre continent. En effet, en Europe occidentale à l'ouest de 20° longit. E. de Paris, sauf l'Angleterre où se trouve deux îlots « blonds », (région composée d'Oxford, Susse, Berk, Middlesex et le comté de Somerset), on ne voit que des îlots de « bruns » dans la zone intermédiaire (Suisse allemande, Salzbourg, Carinthie, petits îlots en Bohême et dans la Basse et Haute-Autriche) ; tandis qu'en Europe Orientale (à l'est du méridien mentionné plus haut), on constate à côté des îlots de « bruns » un grand nombre d'îlots de « blonds » (en Galicie et surtout en Russie : dans la province de Koursk,

de Yaroslav, de Vladimir, de Kostroma [1], etc.). Le fait est parfaitement explicable pour l'est de la Russie où l'on rencontre des populations des races les plus diverses non-européennes à côté des races qui entrent dans la composition de la population slave conquérante et colonisatrice.

Si on compare ma carte avec celles que M. Beddoe a dressées dans son mémoire récent sur la « pigmentation et la race » [2], on constate une remarquable concordance entre la distribution de « l'indice de nigriscence composé » pour les adultes [3] et celle du type « brun ».

Voici, d'ailleurs, les concordances de mes rubriques avec celles qu'établit le doyen des anthropologistes :

Deniker	Beddoe
Type blond (moins de 15 0/0 de bruns.	Indice de nigriscence composé : au-delà de — 35.
— châtain (15 à 30 0/0 —).	Indice de nigriscence composé : entre — 35 et + 35.
— brun (plus de 30 0/0 —).	Indice de nigriscence composé : au delà de + 35.

En admettant cette concordance et en rapportant les indications de la carte n° 1 de Beddoe (Europe centrale) sur la mienne, on s'aperçoit que ma ligne-limite sud des « blonds » coïncide presque exactement avec celle qui limite au sud les zones de nigriscence — 35° inférieurs à (couleurs rouge, orangé et jaune de la carte de Beddoe). Quant à ma ligne-limite nord des « bruns », elle correspond également quoique moins parfaitement avec la ligne qui limite au nord sur la carte de Beddoe les zones de nigriscence de + 35° et au delà. Son trajet principal est le même, mais dans la carte de Beddoe la partie Valonne de la Belgique tombe dans ma zône intermédiaire [4]; le grand golfe rouge de ma carte allant du lac de Genève à Strasbourg se fractionne chez lui en ouvrant alternativement des zônes « brunes » et « intermédiaires »; la Bavière est couverte d'un nombre plus grand d'îlots de « bruns » que sur ma carte ; enfin la Bohême tchèque, la Moravie et la Galicie roussniaque sont représentées chez lui avec les teintes (bistre et noir) des régions de « bruns », ce qui me paraît assez vraisemblable.

---

[1] Il est vrai que les renseignements concernant ces trois provinces sont tirés du travail de M. Zograf, sujet à caution, comme je l'ai expliqué dans mes deux mémoires précédents relatifs à l'indice céphalique et à la taille.

[2] Tous ces comtés sont également teints en bleu sur ma carte.

[3] L'on sait que cet indice peut être exprimé par la formule suivante :

Cheveux — Yeux

2 (Bruns + 2 noirs — rouges — moins blonds) + (Foncés — Clairs)

[4] Il est à noter que dans son travail M. Beddoe exprime l'avis que cette partie aurait dû être représentée plus foncée que ne l'indique sa carte, c'est-à-dire tomber dans une zone de « bruns » qui lui est assignée à juste titre, me paraît-il, sur ma carte.

Pour la Scandinavie, nous sommes parfaitement d'accord, mais quant aux Iles-Britanniques, il y a d'assez notables différences. Ainsi, si j'avais attribué aux trois zones de nigriscence de Beddoe, les couleurs correspondant aux miennes, j'aurais eu le tableau suivant : Toutes les Iles Britanniques teintes en violet (ma zone intermédiaire), sauf les régions suivantes teintes en bleu (zone des blonds) : côtes N.-O. et E. de l'Ecosse et le sud de ce pays ; le nord de l'Angleterre (4 comtés), puis les comtés de Sheffield et de Nottingham, au centre, et ceux de Harm et Berks au sud[1] ; par contre, on devrait teindre en rouge : presque tout le pays de Galles, la Cornouaille et le Devon, ainsi que plusieurs districts de la côte ouest de l'Irlande.

Malgré les lacunes que présente ma carte, elle donne, je crois, une idée assez juste de la distribution en Europe des trois types de pigmentation et permet de localiser avec plus de précision que jadis les deux races européennes blondes : Nordique (*Homo Europeus* de certains auteurs) et Orientale, (petite et sous-brachycéphale), ainsi que les quatre races européennes brunes : Occidentale (*Homo Alpinus*; Ibérique (*Homo Meridionalis*), Atlanto-Méditerranéenne (sous-dolichocéphale) et Adriatique (brachyciphale).

LES SCULPTURES ET LES GRAVURES SUR ROCHE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Par M. Marius Archambault.

La Nouvelle-Calédonie, cet anneau de la longue chaîne insulaire qui se prolonge de la Papouasie jusqu'aux solitudes glacées de la grande mer antarctique, va apparaître sans doute aux ethnographes et aux préhistoriens comme une contrée vraiment paradoxale. Elle est habitée depuis une époque impossible à préciser par une race négroïde peu développée, peu industrieuse, et surtout peu artiste, et qui possédait cependant des procédés techniques remarquables tels que la fabrication de la poterie (dont mon ami, M. Leenhardt, nous a fait entrevoir, l'autre jour, toute l'ingéniosité), l'usage si ce n'est la fabrication des perles-monnaie et une habile irrigation très bien entendue, eu égard à la constitution si tourmentée du pays.

Les Canaques, je le répète, sont très peu artistes. Cela ressort surtout de la comparaison de leurs ouvrages avec ceux des autres races peuplant les archipels de la Mer du Sud. La faute en est peut-être à leur outillage. Avec des lames tranchantes faites d'un morceau de coquille, ils sculptaient sur bois et gravaient sur bambou. Ce qui reste de ces sculptures ou *tabous* de l'ancien temps, montre un art extrêmement grossier. Leur gravure sur bambou est certainement plus déliée ; c'est en un sens, une sorte d'écriture puisqu'il s'agit de fixer par l'image, le souvenir de certains faits,

---

[1] Beddoe, *l. c.*

mais c'est avant tout figuratif. La lecture de ces arcanes ne serait pas très difficile puisque la représentation s'attache à suivre de très près la réalité. Les sujets sont rendus avec gaucherie, avec raideur, ça rappelle les bonshommes dessinés par les enfants, mais enfin, l'on se rend bien compte de ce que l'on a sous les yeux.

Les Canaques ont ils possédé, dans le passé, un état de civilisation plus élevé et ne sont-ils actuellement qu'un peuple dégradé? La réponse à cette question semble peu aisée. Aucun des observateurs s'occupant de cette collectivité insulaire ne l'a jusqu'à présent résolue.

On pourrait soutenir que la meilleure période de l'art canaque est toute récente et date du jour où leurs relations avec les Européens ont mis ces hommes bruns à tête crépue en possession des outils de fer ou d'acier. D'autre part, il y a bien, çà et là, quelques vestiges troublants, tels que figurines ou sculptures sur pierre, doubles pics à nervures et gorge centrale qui témoignent d'une certaine dextérité manuelle. Mais jusqu'à quel point peut-on faire honneur à ce rameau mélanésien de ces trouvailles exceptionnelles? Les voir dans leurs mains, n'est peut-être pas une preuve absolue. Ils ont très bien pu s'approprier l'œuvre de prédécesseurs probables, et conserver soigneusement quelques reliques des clans auxquels ils se sont substitués.

Cette question serait bien mieux élucidée par l'examen des anciennes sépultures. Remarquons en passant que le mode de sépulture canaque n'est pas fait pour documenter. Du mort, porté dans la forêt s'élevant sur la pente plus ou moins raide, disposé dans le branchage d'un arbre couché, et des quelques pièces, marmites ou haches, déposées parcimonieusement auprès de lui, il devra, à la longue, rester bien peu de chose. D'autres façons d'inhumer indiqueraient la présence d'autres races Je ne dirai pas que les recherches systématiques manquent, mais elles ont été peu fructueuses. Je suis sans doute le seul explorateur calédonien possédant à son actif, la découverte d'une grotte à sépultures (roche de *Paha*). A part une sorte de plancher artificiel à mi-hauteur recouvert de terre battue et jonché de débris d'ossements, j'ai trouvé dans le sol deux couches d'ossements plus ou moins fragmentés avec un mobilier extrêmement réduit composé de grosses coquilles et d'un fragment de bracelet arrondi, pour la couche supérieure, puis de quelques instruments à faciès éolithique mélangés avec de menus débris d'ossements et des cendres, pour la couche inférieure.

Cette découverte, je l'avoue, n'est pas faite pour dissiper l'obscurité du passé calédonien. Au reste, le cas étant unique, il serait sans doute imprudent de lui accorder une importance absolue. Mais il y a bien par ailleurs, des ouvrages attestant la présence d'hommes singulièrement exercés dans le maniement du ciseau ou du burin et doués d'un remarquable goût pour la figure abstraite, à en juger par la variété étonnante de leurs énigmatiques symboles. Ces ouvrages ne sont pas difficiles à découvrir. Ils sont même parfois assez imposants pour arrêter longuement le regard. Dès lors, pourquoi les Canaques qui ne peuvent les ignorer

complètement sont-ils restés muets sur ce sujet, n'en parlant à personne, pas même à leurs amis blancs ou métis, pas même aux missionnaires qui, parfois soucieux d'ethnographie, les interrogeaient longuement sur leurs mœurs et coutumes et, parlant la langue du pays, vivant au sein des tribus, ne devaient rien laisser échapper.

Mais les Canaques qui ramassent soigneusement toutes pierres offrant des ressemblances plus ou moins fortuites avec tout objet figurant dans le cercle étroit de leurs préoccupations et s'en font des talismans ou des fétiches, ne parlent même pas entre eux des grandes roches ornementées par le ciseau. Je pourrais citer des cas probants, des chefs ou des sorciers apparemment très instruits quant aux traditions locales, qui ignoraient tout à fait les monuments figurés existant dans leur région. Mais il faut s'en tenir à ce qui m'a été déclaré par tant d'entre eux, chefs ou simples sujets : « *Nous avons connu ces pierres travaillées de tout temps et nous ne savons pas ce que cela veut dire* ». Je retiens encore pour sa saveur particulière, le propos qui me fut tenu par mon guide Marius, un converti très *dessalé* du village de Bondé : « *Tu sais bien que les Canaques n'ont jamais su travailler les pierres de cette façon. C'est le diable qui a fait cela !* » Un autre de mes guides dut, pour me donner l'appellation indigène de ces monuments, m'épeler un mot très long, évidemment formé par procédé agglutinatif, et qui n'était autre chose que la traduction exacte de la locution dont nous nous servions entre nous : c'est-à-dire « *pierres travaillées par l'homme.* »

Et ce dernier guide, Boasaou, de Néchacoya, qui m'a conté tant de légendes sur des roches plus ou moins curieuses à tout autre point de vue, s'est trouvé n'en avoir aucune dans son sac sur les blocs à inscriptions.

En somme, l'imagination canaque est en flagrant état d'impuissance; cette race pourtant habile à s'expliquer par d'ingénieux *à peu près* l'incompréhensible, n'a pu s'assimiler cet héritage d'un passé trop étranger à ses procédés mentaux.

Je dois au pur hasard la découverte de cette richesse archéologique qui fera sans doute de la Nouvelle-Calédonie une terre marquée d'un signe particulier entre toutes les grandes îles océaniennes. Cependant, j'avais été, à mon insu, brièvement précédé dans ces recherches par un fonctionnaire de l'Administration pénitentiaire, M. Glaumont, qui, en 1895, a communiqué quelques dessins à cette Société, par l'intermédiaire du regretté Bonnemère.

Si précaires que fussent mes moyens d'exploration — je ne pouvais y consacrer que mes rares et trop brefs loisirs de fonctionnaire — j'ai déjà découvert, réparties en cinquante groupes, plus de deux cents de ces roches mordues par un ciseau habile.

Quelques unes de ces unités représentent un travail imposant. La seule roche *Chambeyron*, à l'extrême pointe de la presqu'île Bogota, est une falaise épiglyphiée sur une longueur de deux à trois cents mètres. J'ai pu appeler les *Cent-Pierres*, le groupe si remarquable de la montagne *Kassdukou* à Poro. Le groupe *Feillet* qui s'échelonne à légère distance et

le long de la haute rivière de Ponérihouen, compte plus de cinquante composants.

Les tentatives d'interprétation souffriront certainement beaucoup de cette dispersion des inscriptions sur des blocs plus ou moins rapprochés, groupés sans aucun ordre apparent si ce n'est celui du nombre. Cette dernière raison, — et la bonne venue du support — semblent seules expliquer le choix des pièces ciselées et fait ressortir une attention particulière accordée au nombre *sept*, celui qui se vérifie le plus fréquemment. Cependant, des groupements ont fait, une fois ou deux, ressortir le nombre douze.

Le cas du bloc à inscription isolé est tout à fait exceptionnel et peut tenir à des recherches imparfaites. Le couple, à plus ou moins grande distance et de taille étrangement inégale, semble bien davantage de règle.

La nature de la station graphique peut être quelconque. Dans le lit de la ravine comme dans celui de la rivière, sur le rivage baigné par les vagues comme au flanc de la montagne, au milieu des vallées comme au cœur des cirques ou des vallons retirés, on peut se trouver en face de la roche élevée au rang de monument figuré. Pourtant la présence de l'eau vive semble avoir été un motif tout particulier pour l'inscription des symboles, car les lits de ravine ou de rivière m'ont réservé les trouvailles les plus fréquentes. Les bancs de roche animés par le bouillonnement des cascatelles démontrent maintes fois la prédilection des symbolistes.

Où une différence sensible apparaît, c'est quand on étudie la répartition des groupes. D'une côte à l'autre, les rangs s'espacent de plus en plus. Très nombreux sur la côte est, ils s'éclaircissent à mesure que l'on s'avance vers la chaîne centrale. On retrouve cependant quelques-unes de ces stations sur l'autre versant de cette chaîne, notamment au pied des montagnes ou dans les ravins boisés, mais de loin en loin. J'ai constaté leur absence presque complète des plaines mamelonnées de la côte ouest et surtout de ces rivages maritimes tournés vers l'Australie. On a beaucoup plus de chance de les rencontrer dans les déserts miniers de la région serpentineuse que dans les régions fertiles.

Fait bizarre à première vue, il n'y a rien de semblable dans les îles pourtant si voisines de l'archipel loyaltien, mais de formation entièrement madréporique.

Au reste, les hommes de la période glyphique ont été très sévères sur la nature de la roche. Jusqu'à présent, ils paraissent n'avoir rien confié au calcaire ruiniforme, pourtant si impressif. Leur choix s'est fixé sur les roches dures de nature éruptive : la serpentine, la rhyolithe, la cornéenne. Le schiste séricitenx a été également honoré du dépôt glyhique et à juste titre, car il a remarquablement résisté aux diverses causes d'usure.

Cette recherche de la roche dure doit paraître méritoire. Ce naïf écrivain de la pierre a eu souvent la coquetterie de son art. Certes, les têtes de roche suffisamment polies par la nature pour recevoir telles quelles, toute inscription, abondent dans cette pétrée Calédonie. Mais on ne s'est pas toujours contenté de cet à-peu-près ; on a gravi un ou deux éche-

lons, oh ! bien humbles, de la pompe architecturale. Tantôt c'est le bloc qu'on a rigoureusement dressé et égalisé de façon a obtenir une stèle verticale où le glyphe se détache avec netteté (pierre « *Surprise* », vallée de Koua). Parfois, cet épannelage de la stèle représente un effort énorme comme il apparaît à la pierre « *La Muette* » (Négropo), où une part importante du bloc a été enlevée. On s'est efforcé aussi de donner une forme géométrique à l'ensemble du bloc ; la pierre « *Henriette* » (Gouenreu) a subi une ablation qui lui fait offrir l'aspect d'une pyramide à côtés inégaux. La pierre « *Cathèdre* » (Bouérou), offre mieux encore. Un siège grossier, à large dossier hémicirculaire et complété par une marche pour les pieds, a été taillé dans la roche. Aussi remarquable en son genre, le travail effectué à la pierre « *Grange* » (vallée de Koua). A la base de cette sorte de falaise, on a détaché un bloc cubique d'une hauteur d'environ un mètre sur une longueur plus grande. Le bloc détaché est resté en place. La section très nette, mais à bords mousses, témoigne du travail accompli. Il semble qu'on ait voulu pratiquer une excavation artificielle.

On a certainement charrié de façon quelconque des blocs d'un volume considérable pour les situer à l'endroit choisi. La « *Jessie'stone* » (Gouenreu) représente un effort de ce genre. Ce colossal bloc, placé en travers d'une ravine et orienté parallèlement au cours du soleil, est simplement posé à plat sur le sol. Ce monument véritable représente, d'ailleurs, un effort de sculpture des plus remarquables, car il reproduit nettement les épaulements et les ravinements de la montagne de *Béréoua* qui s'élève juste en face de la ravine. C'est évidemment au ciseau de l'homme qu'il doit cette similitude. La pierre « *Françoise* » (grand ravin de Dò-Nèva), représente une érection du même genre.

A-t-on été jusqu'à planter de hautes pierres dans le sol ; en un mot, existe-t-il quelque chose de comparable à des *menhirs* ? La pierre « *Lucien Dubois* » (Monéo), large et haute dalle s'élevant verticalement au milieu d'une ancienne alluvion de vallée, me fait soupçonner un travail de ce genre, mais je n'ai pas encore pu m'en assurer. Il existe par ailleurs (groupe « *Feillet* » à Ponérihouen) un long pylône quadrangulaire ornementé d'une fine représentation humaine. Or, cette pièce ne pouvait produire l'effet voulu par le graveur qu'à condition d'être plantée dans le sol.

Le parement donné à un certain nombre de ces monuments suppose l'emploi d'un outillage approprié ; probablement le ciseau et le marteau. Le *grain de taille* produit est au reste caractéristique ; il est tel que celui qui résulterait de l'action d'un marteau-pic. L'ampleur et la bonne venue des traits figurés dans la pierre indiquent également l'intervention du ciseau ou du burin. Il y a bien quelques exemples de figures obtenues par grattage, tapotement ou frottement d'une pointe, mais c'est la très rare exception. La caractéristique de l'ornementation calédonienne est un art qui tient autant de la sculpture que de la gravure, c'est la figuration à l'aide de l'entaille et de la ronde-bosse parallèles ou, si l'on aime mieux, de sillons et de cordons alternatifs. Une saisissante impression de relief

s'obtient de cette façon. La régularité du travail fait souvent honneur à l'habileté des ouvriers.

Ce style est identiquement le même que celui des célèbres sculptures du tumulus de *Garr'inis*. Les roches *sub Jove* écossaises de Coisfield, Jedburgh, Auchnabreach, Bewick, ou bien les *tumuli* irlandais de Sleive-na-Calligha, New-Grange, Doth et Lough-Crew offrent des figures rendues par la même technique.

Ce serait cependant une erreur de croire que l'ornemaniste ou le symboliste calédonien (il peut à volonté paraître l'un ou l'autre) s'en soit tenu à la succession alternative du creux et du relief. La gamme que son ciseau a parcourue est beaucoup plus étendue. Ça s'étend de la pure ronde bosse — dont il y a quelques exemples — au trait obtenu par le burin le plus fin ou même la simple pointe. Il faut tenir compte, en outre, de ces figures obtenues par tapotement ou grattage, que je viens de signaler. Il y a certainement un classement à faire, reconnaître la part des races qui ont pu coopérer à cette œuvre d'ornementation rupestre, déterminer leur succession dans le temps et dire à laquelle revient l'initiation. Toutefois, je ne hasarderai rien dans ce sens, l'état actuel des recherches ne permettant que de vagues approximations.

Quoi qu'il en soit, ce style alternatif est de beaucoup le plus fréquent sur les monuments calédoniens. Il caractérise tout au moins une belle époque de cet art. Il est aussi le plus propre à faire ressortir et même donner leur plein effet à ces représentations géométriques ciselées sur la roche. La plupart de ces figures paraîtraient des plus pauvres réduites au motif initial. La répétition concentrique si bien adaptée à cette alternance des sillons et des cordons leur donne une élégance et une ampleur vraiment remarquables. On a peine à se défendre d'une impression de hiératisme devant ces creux et ces reliefs successifs étrangement ressemblants parfois, aux replis du serpent.

La recherche de cette symétrisation géométrique se vérifie le plus souvent, mais n'est pas de règle absolue. Parmi les réalisations les plus remarquables, soit au point de vue de la fréquence ou de l'ampleur, il y a d'abord la croix. L'imagination des ciseleurs de la serpentine s'est largement exercée sur ce thème. Leurs combinaisons sont singulièrement similaires des types adoptés par les divers peuples méditerranéens. Certaines dispositions les rendent quelquefois particulièrement remarquables ou leur donnent un sens. Je citerai notamment la croix simple et la croix oblique ou X qui se différencient en réalité par une orientation basée sur le cours du soleil à l'un des solstices de l'année. La combinaison de ces deux types a donné des étoiles à huit pointes que j'ai aussi observées ; mais il y a également des étoiles à six branches ou X barrés. Ces étoiles à six ou à huit branches sont parfois entourées du cercle ; c'est donc l'équivalent de la rouelle ou roue celtique. Je mentionnerai ensuite les belles croix bifurquées ou de Malte, les croix scaliformes ou de Lorraine (c'est-à-dire des croix à multiples croisillons qui peuvent rappeler le dispositif chaldéen de l'*arbre de vie*), la croix potencée ou étoile à douze

pointes. On peut rattacher au motif cruciforme certains dispositifs en H, mais à longues branches inégales.

Mais la croix concentrique est le type le plus fréquent et en somme le plus caractéristique de cet art. Elle n'est peut-être pas exclusive aux monuments calédoniens. Simpson (*in Archaic Sculpturings* etc.), la signale d'après Rawlinson, parmi les symboles chaldéens. C'est le seul exemple qui soit venu à ma connaissance d'une réalisation extra-calédonienne.

Ces croix concentriques des inscriptions calédoniennes ne sont pas toutes comparables entre elles. Les unes sont remarquables par la multiplicité des sillons concentriques, d'autres par l'exagération du relief. Parmi ces dernières, je range certaines des croix figurées sur la *Jessie'-stone*. Leur dispositif vaut un examen minutieux. La grande branche de l'une d'elles rappelle, en effet, le corps creux d'une barque monoxyle, tandis que le croisillon a la forme d'une longue rame à large palette ; d'autres traits achèvent curieusement de souligner le caractère de ce symbole.

Un certain nombre de pétroglyphes confirment également cette sorte de consécration donnée par le dispositif cruciforme aux armes ou aux instruments tenus pour les plus nobles. La hache paraît le motif d'un certain nombre de ces représentations. On y retrouve la célèbre forme bipenne. L'une des figures les plus caractéristiques en ce genre, est celle de la roche « *Chambeyron* ». Le type est extrêmement archaïque. Au-dessus, il y a un autre type de hache légèrement indiqué. Le manche s'évase vers le bas ; le croisillon, large à une extrémité s'apointit à l'autre ; la branche supérieure est légèrement anthropomorphisée par des traits indiquant des yeux et une bouche à large rictus. L'un des blocs du groupe « *Feillet* » (haute Ponérihouen), offre une figure malheureusement peu distincte, mais où l'on peut discerner, semble-t-il, une forme très élégante de hache bipenne surmontée du croissant.

La spirale tient une place importante dans le symbolisme calédonien à en juger par sa fréquence et la grandeur de certains spécimens. Elle apparaît souvent avec l'adjuvant d'ornements extérieurs disposés en couronne : petits cercles, dents de loup ou longs dards triangulaires. On trouve encore la double spirale en forme d'*esse*. Une autre disposition curieuse est celle des spirales associées deux à deux, d'une façon qui rappelle assez bien nos X manuscrits.

On rencontre parfois l'anneau figuré en relief et l'on peut alors se demander s'il ne s'agit pas d'une sorte de grande cupule. Au contraire, les assemblages de cercles concentriques abondent. Ils apparaissent souvent entourés d'une couronne de rayons divergents. Et même en quelques cas, ces assemblages de cercles radiants sont anthropomorphisés par deux ou trois petits cercles qui prennent la place des anneaux les plus intérieurs, en rappelant la disposition des yeux et de la bouche dans le visage humain.

D'autres assemblages de cercles concentriques méritent une mention. Ils offrent parfois la caractéristique d'une ligne bissectrice unissant les

anneaux ou bien d'un rebroussement symétrique allant du centre à la périphérie. Cette catégorie de cercles concentriques se montre aussi entourée, non pas de fins rayons aigus, mais d'une simple ou double couronne de digitations plus ou moins pétaloïdes.

Après les cercles on passe naturellement aux croissants concentriques. Le motif élégamment recourbé aux deux extrémités comme les volutes du chapiteau ionique est assez difficile à déterminer. Ce glyphe aux lignes d'une courbure artistique et que l'un de mes guides a pu comparer à certaine forme de soupière! s'irradie également d'une couronne de fins rayons divergents; mais en ce cas, il y a toujours association sur le même support avec les cercles concentriques radiés.

J'ai vu aussi des figures de ce genre associées par trois ou par quatre sur le même support, mais avec des différences allant du simple croissant à l'anneau presque entièrement arrondi. J'ai trouvé par ailleurs le simple croissant entourant un bouton sculpté en relief. Ce dispositif rappelle curieusement le symbole chaldéen que tout le monde connaît.

On doit rapprocher de ces deux dernières catégories de symboles, des figures où les cercles concentriques apparaissent juxtaposés à des croissants concentriques et en outre réunis par une barre allant du centre de l'un des asssemblages à l'autre.

L'ovale, ou du moins un type approchant, forme le principe d'une autre grandre catégorie de figures. Cet ovale, généralement très aminci à une extrémité et arrondi à l'autre, me paraît, quoiqu'en prétendent les Canaques, n'avoir rien de phallique. A la roche « *Chambeyron* », l'ovale à anneaux concentriques plus ou moins multipliés se marie avec la croix. Un des blocs du groupe « *Adam* », à la Dumbéa, ainsi que du grand groupe « *Feillet* » déjà cité, montre encore l'ovale marié avec la croix, mais les prolongements cruciformes sont devenus très complexes. L'ovale apparait encore marié avec la croix sur le bloc « *Alpha* » du groupe du « *Sphinx* » à Gondé, mais l'une des branches cruciales se prolonge barrée de quelques rangs de croisillons coudés comme une croix scaliforme.

L'ovale existe encore sur les roches « *Badimoin* », à Canala, et « *Bernier* », à Ni. Celui de la roche *Badimoin*, par exemple, montre un ovale très allongé, pointu à une extrémité et arrondi à l'autre. La figure est longitudinalement sectionnée par un trait médian. Quelques anneaux légèrement indiqués et des traits transverses achèvent de caractériser ce dispositif. Tel quel, ce schéma rappelle fortement une grande barque prise par vue cavalière.

Je viens de passer en revue, un peu longuement peut-être, les principales catégories de figures entre lesquelles peuvent se diviser les glyphes calédoniens; mais il s'en faut que j'aie épuisé la série. Le tableau qu'on pourrait d'ores et déjà former de ces symboles étonnerait par sa grandeur. Il faudrait y comprendre nombre d'assemblages de lignes très complexes dont la description exigerait un temps abusif. Je m'efforcerai cependant d'en signaler l'existence par quelques brèves indications générales. Mais, avant de passer à ce résumé, il me paraît nécessaire de dire

toute la place qu'occupent l'homme et les autres êtres animés dans cette iconographie de la serpentine.

Les représentations anthropomorphiques abondent; elles ne sont pas toujours faciles à reconnaître; elles confirment souvent cette notion du symbolisme qui a présidé à l'élaboration de cet art.

Les faits de ce genre ne sont pas jusqu'à présent bien nombreux, mais cette considération ne saurait diminuer leur importance.

Sur l'une des roches du groupe des « *Cent-Pierres* » à Poro, on peut voir un cercle ovalaire entourant les principaux traits de la figure humaine, les yeux, le nez, la bouche. Des rayons divergents s'échappent de cet anneau. L'ensemble rappelle extrêmement certaines représentations helléniques du soleil.

La pierre « *Beaudeau* » (vallée de Dothio), montre également trois têtes humaines reconnaissables surtout au contour: les traits sont très grossièrement indiqués. Des rayons latéraux s'échappent de la partie de ces têtes répondant aux joues. En outre, l'une de ces têtes est surmontée de deux petites cornes tordues ressemblant beaucoup à celles du bélier. A côté de ces trois têtes, il y a une autre figuration où l'on peut reconnaître un disque rayonnant.

Sur la pierre « *Alpha* » du groupe du « *Sphinx* » déjà cité, c'est le double œil de chouette également entouré de rayons divergents.

On peut reconnaitre l'homme en d'autres figurations moins ambitieuses, souvent réduites à l'état de simples schémas. La tête, les quatre membres, les mains et les pieds sont indiqués plus ou moins naïvement; ça suffisait à cet idéographiste probable. Mais il y a des images plus poussées, notamment sur les blocs du grand groupe « *Feillet* » souvent rappelé. L'une de ces images traitées d'après le style concentrique, est tout à fait typique. La tête est formée par un triangle où l'on a indiqué les yeux et la bouche; une suite de losanges marquent la poitrine et le ventre; les bras et les jambes s'écartent du corps comme des chevrons; les doigts et les orteils se disposent en éventail; la verge est relevée et forme angle aigu avec l'axe du corps; l'ensemble est bizarre, mais non ridicule.

Il y a d'autres figurations dont l'anthropomorphisme est probable à cause de la disposition générale où l'on peut retrouver la tête et les quatre membres. Pour d'aucuns de ces derniers, il s'agit simplement ici de sillons ovalaires vigoureusement ciselés à grand relief. A tort ou à raison, j'ai cru pouvoir y reconnaître le symbole féminin accusé par les organes de la fonction maternelle, les seins et les hanches.

Certains organes de l'homme, ceux de l'activité entre autres, sont parfois figurés spécialement sur la roche : les yeux, la main, le pied. Ce besoin d'adaptation géométrique si singulier a conduit ces stylistes à rendre les yeux humains par le double œil de chouette. J'ai déjà parlé du double œil de chouette rayonnant de la pierre « *Alpha* » du « *Sphinx* ». Sur la roche « *Chambeyron* » j'ai retrouvé ce double œil de chouette, mais le signe est prolongé par cinq digitations qui rappellent les doigts de la main.

Les emblèmes plutôt que les images de la main accusent encore cette stylisation géométrique. Un anneau ovalaire contenant une série d'arceaux et prolongé par quatre ou cinq digitations, voilà pour la représentation du précieux *médium* de tous les instants.

J'ai trouvé par ailleurs le peigne à cinq branches; on peut sans doute le rapprocher du précédent, mais c'est déjà un signe plus graphique.

Le pied est représenté d'une façon plus réaliste. Il est sculpté en creux par paires sur deux blocs du dit groupe des « *Cent-Pierres* ». Le contour est assez fidèle, les orteils ne sont pas exagérés, mais l'ensemble a une forme plutôt rectangulaire.

Il y a en outre quelques représentations humaines traitées d'une façon très réaliste et qui pourront acquérir, dès lors, une grande valeur ethnique. Mais je me réserve de m'étendre sur ce sujet avec des estampages à l'appui.

Quelques représentants du règne animal figurent dans l'iconographie calédonienne. Quel en est au juste le nombre ? A cette question il serait difficile de répondre d'une façon précise. Combien peuvent être figurés sur la serpentine que ce style concentrique, l'adaptation géométrique aidant, rend indéchiffrables ?

Il y a par exemple sur la pierre « *Françoise* », sur la roche « *Badimoin* » et sur la roche « *Elise* » du groupe « *Paddon* » une sorte de croix bizarrement contournée où d'aucuns ont pu discerner une colombe très stylisée évidemment. Sur la « *Pierre à l'Oiseau* » du groupe « *Jeanneney* » (Fonwary), où s'est fait jour un moyen d'art curieux : le dessin des figures obtenu par des semis de cupules bordées d'un simple trait, — la principale figure semble représenter un oiseau, les ailes étendues, — assez mal agencé d'ailleurs ; on peut y voir aussi tout autre chose.

Un bloc du groupe des « *Petites-Pierres* » (Houailou), m'a offert un grand lézard ou petit crocodile sculpté en ronde-bosse. C'est plus réaliste, mais la stylisation géométrique se trahit dans l'incurvation symétrique des pattes.

Aucune espèce terrestre de serpent n'existe dans l'île. Cependant il est figuré de façon très nette sur l'un des blocs du groupe « *Feillet* ». Le symbole est même curieux. Le reptile est figuré replié en w et placé à côté d'une croix et même la dominant légèrement. Je l'ai retrouvé encore sur la pierre « *Françoise* », mais beaucoup moins apparent.

Une représentation tout aussi curieuse, mais d'un tout autre genre, nous est réservée par la roche « *Chambeyron* ». Au-dessous d'une paire de cornes en croissant, trois courts sillons parallèles semblent dessiner un mufle de taureau. Un gros bouton par côté apparaît comme un œil proéminent et complète la ressemblance. Deux lignes semblent accuser le corps de l'animal et se rejoignent après avoir dessiné une courbure analogue à celle de certains mammifères marins, les sirénidés par exemple, ou même encore plus naviforme

Que doit-on penser de pareil symbole gravé sur la serpentine calédonienne ?

Les emprunts au règne végétal sont beaucoup moins nombreux. Le plus remarquable apparaît comme une plante à port de fougère c'est-à-dire très ornemental. Les feuilles gracieusement recourbées accusent le nombre mystique : sept. Entre les feuilles, il existe des appendices à forme géométrique : triangle, rectangle plus une petite sphère à l'extrémité d'une longue tige — assez semblable au reste à une pomme supportée par un long pédoncule. Je connais trois spécimens de cette bizarre représentation. La plus remarquable appartient au groupe des « *Cent-Pierres* ».

Des feuilles de palmier ou de fougère, quelques agencements décoratifs rappelant la disposition arbustive, complètent la part donnée au monde des plantes dans ce symbolisme.

On peut reconnaître encore dans cette iconographie un certain nombre d'armes et d'instruments typiques. J'ai déjà mentionné des haches et une épée. On peut retrouver par exemple avec plus ou moins de certitude, la flèche, le harpon, le trident courbe ou rectangulaire, la rame, la trompe, la corne, le croc. Un bizarre instrument en forme de pic à long manche et à fer très recourbé est gravé à profusion sur la « *Pierre des Mineurs* » (Kouenthio). Egalement dignes de remarque sont quelques écussons ou boucliers. L'un de ces écussons surmonté de quelques digitations ou appendices rappelle singulièrement certains écussons du dolmen des « *Pierres-Plates* » à Locmariaker.

J'ai déjà montré au cours de ce travail qu'on retrouve sur les roches calédoniennes bon nombre des sigles familiers à ceux qui s'occupent d'archéologie européenne. La liste doit en être considérablement allongée. Cette serpentine australe semble se faire un jeu de réserver quelques échantillons de ces symboles du Vieux-Monde pour la surprise de l'explorateur. C'est ainsi qu'on relève les arceaux, les portiques courbes ou rectangulaires, les carrés concentriques, les échelles, les doubles ou triples peignes, les signes en *upsilon* à branches égales ou inégales (ce dernier rappelle extrêmement le signe *jugiforme* des mêmes dolmens de Locmariaker). Le triangle est également représenté. On rencontre parfois une forme de triangle scalénoïde assez remarquable. Le double triangle est figuré sur la roche « *Lengereau* » groupe du *Paddon* cité plus haut. Il y a encore l'assemblage de lignes droites rayonnant d'un point central. Ça rappelle étrangement le signe en toiture de case ronde que M. Cartailhac vient de nous montrer.

Ce travail est déjà trop étendu et cependant je ne saurais l'arrêter là. Il me reste en effet à parler de la particularité la plus remarquable de cette iconographie. J'entends non pas seulement la présence de signes alphabétiformes à côté de ces symboles hiératiques, — j'en ai déjà, au reste, mentionné un certain nombre, mais bien de véritables caractères alphabétiques.

Ces caractères existent, soit isolément, soit par petits groupes, soit au contraire par groupes de grande étendue. Les lettres isolées sont parfois ciselées de plein jet; celles-là sont donc très apparentes et la photographie suffit pour en démontrer l'existence. Lss lettres groupées à faible

nombre sont ciselées ou burinées à bien moins grande échelle. De plus on les a inscrites de préférence aux endroits les moins apparents, par exemple auprès du sol ou bien au bord des fentes ou des fissures. Quant aux lettres groupées à grand nombre, elles sont généralement tracées à la pointe et, la patine aidant, sont presque invisibles, — à moins d'un artifice spécial tel que le tirage de l'épreuve positive sur verre.

Je vais décrire brièvement les lettres ou groupes de lettres les plus apparents :

1° — Roche *Grange* (vallée de Koua) : Lettre ciselée en forme de *hé* retourné sans hampe. Cette même forme se retrouve identique, mais à l'état de simple graffiti, toutefois très visible sur la pierre « *Kallistauros* » du groupe du « Dicona » à Gondé.

2° — Pierre *Baigneuse* (Kouenthio) : Deux lettres largement ciselées, l'une en forme de N à branches sensiblement égales ou si l'on veut de *noun* sans hampe ; l'autre, plus petite, en forme de compas ouvert ou bien de V et tournée vers la gauche.

3°. — Pierre *Cathèdre* (vallée de la Pouéo) : Une lettre largement ciselée rappelant un grand L tourné à gauche.

Sur cette même pierre, il y a de nombreuses inscriptions, les unes soigneusement ciselées, mais de grandeur très réduite, les autres au contraire apparaissent comme de grands graffites. Les plus visibles rappellent sensiblement des formes hymiaritiques ou lybiques. On peut leur trouver encore une grande analogie avec certaines lettres phéniciennes.

4°. — Roche *Euréka* (Canala) : Cette pierre est l'une des plus écrites ; elle supporte particulièrement quelques groupes ordonnés en rangées verticales. Malheureusement ces caractères sont très peu apparents. Toutefois, sur la partie gauche, il y a quelques caractères assez largement burinés et suffisamment visibles. La plupart nous montrent les mêmes formes hymiaritiques ou lybiques. Pourtant, en belle place, il y a une lettre grecque des plus caractéristiques : un *psi* très bien dessiné, mais renversé.

Je n'ai pas constaté le fait sans le plus grand étonnement, mais j'ai dû me rendre à l'évidence.

5°. — Roche *Chambeyron* (pointe de Bogota) : cette immense falaise sculptée possède comme les autres monuments figurés de nombreux groupes de caractères. Parmi les plus visibles, se signale un groupe de deux lettres gravées de part et d'autre d'une fissure. La forme de ces lettres est phénicienne ou araméenne. On peut y reconnaître un *Phé* et un *Vau*.

6°. — Pierre *Capita*, roche *Bernier* (Ni) : Un groupe de deux lettres assez visibles ; les formes sont également phéniciennes ou araméennes, un *çade* et un *vau*.

7°. — Pierre *Pollux* (groupe des *Cent-Pierres*, Poro) : Cette haute tête de roche soigneusement dressée est en grande partie couverte d'inscriptions alphabétiques. On les distingue notamment sur les lèvres d'une longue et large fissure qui divise la roche. Le plus apparent de ces caractères est

un *hé* à forme plutôt hellénique ; les autres signes rappellent les formes sabéennes, hymiaritiques ou lybiques.

8°. — Pierre *Françoise* (grand ravin de Do-Nèva) : Cet énorme rognon constitue peut-être, avec la blocaille voisine et les berges encaissantes du ravin, la plus importante station épigraphique de cette terre au passé mystérieux.

La blocaille adjacente au grand bloc porte, en effet, de nombreuses inscriptions tracées, il est vrai, d'une façon assez confuse. Il est rare que les lettres soient largement gravées ; le plus souvent elles ressortent d'un ensemble de trous ou d'entailles suffisamment juxtaposés. Les formes sont également hymiaritiques ou lybiques ; on discerne parfois l'accrochement des points-voyelles.

Les lettres sont plus purement et plus finement tracées sur le grand bloc figuré. Une de ces inscriptions forme une grande bande diagonale, une autre est curieusement disposée en cercle. Cette dernière inscription comprend quelques lettres à forme phénicienne très pure entre autres des *heth* et un *phé* reconnaissable à sa courbure caractéristique. Mais les autres lettres sont pour la plupart des types *koushites*. Il en est d'aileurs dont je n'ai pu trouver les analogues dans les alphabets connus.

Un certain intérêt me paraît s'attacher à une figure alphabétiforme placée au milieu d'un épigraphe. La ressemblance de ce signe avec une petite hache est remarquable.

9°. — Pierre *Insolite* (vallée de Karoupa) : Ce bloc massif et à forme pyramidale est complètement *anépiglyphe*. Les pans de cette pyramide ont cependant subi l'action du ciseau sauf l'un d'eux qui regarde précisément vers l'est et vers l'extrémité de la baie de Cui toute voisine. Les caractères gravés à la pointe et sur la roche fruste sont difficilement déterminables. L'un pourtant de plus grandes dimensions et ciselé de plein jet se détache nettement. Or, ce signe présente une forme extrêmement caractéristique; il ressemble tout à fait à la lettre *phé* de l'alphabet palmyrénien. Cet alphabet est composé de lettres d'une forme bien spéciale excluant toute possibilité de ressemblance fortuite.

Les épigraphes passés en revue dans les lignes ci-dessus sont tous caractérisés par leur extrême patine. Ils sont donc d'une ancienneté telle que toute comparaison avec la première apparition des Européens sur ces côtes est impossible. D'ailleurs des Européens auraient laissé des documents beaucoup plus explicites. D'autre part, le peu de visibilité de la plupart de ces inscriptions et la forme spéciale de leurs composantes dont on ne peut se douter à moins d'études convenables sont une garantie d'authenticité.

Les Canaques s'amusent parfois à graver à la pointe du couteau leur nom ou bien des initiales sur les monuments épiglyphiés. Ces graffites ne sont pas autre chose que les lettres de l'alphabet latin auxquelles nous les avons initiés en les appelant à nos écoles.

Au reste ces graffites canaques sont d'une fraîcheur qui détonne sur la roche.

Il faut donc admettre que les monuments figurés de la Nouvelle-Calédonie présentent ce fait merveilleux d'inscriptions alphabétiques voisinant avec les symboles à tendance géométrique si anciens qu'on les fait généralement remonter jusqu'à la période néolithique. La diversité des types alphabétiques relevés a dû sembler étrange, mais à la réflexion cette difficulté disparaît. Qui a pu, en effet, se hasarder jusqu'à cette grande île si éloignée si ce n'est des aventuriers les plus dissemblables d'origine. Cette longue arête insulaire qui n'a plus que de misérables vestiges de sa richesse aurifère a dû jouir d'une telle réputation dans le passé que pendant des siècles et des siècles on est venu lui soutirer l'or de ses alluvions sans doute fabuleusement riches. Et si bien établie a dû être cette réputation de richesse qu'on est venu frapper à sa porte et lui soutirer son obole jusqu'à complet épuisement. On a exactement retourné toutes les poches avant de renoncer à la prodigieuse mine qu'était la Calédonie.

LES CAUTÉRISATIONS A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

M. Manouvrier. — Je m'étais fait inscrire pour une communication sur ce sujet, ayant à présenter un nouveau crâne néolithique portant la trace d'une cautérisation.

Mais puisque l'heure est trop avancée, il me suffira d'avoir montré à plusieurs de nos collègues étrangers les diverses pièces du Musée Broca qui représentent au complet la preuve des cautérisations dont il s'agit et en même temps la série des diverses phases de cette question.

Si quelques autres collègues désirent que je leur présente ces pièces à un autre moment plus favorable, j'ai le plaisir de me mettre à leur disposition.

Je rappelle seulement que dans les premières de mes communications relatives à ce sujet, je désignais les marques consécutives aux cautérisations sous le nom de T sincipital parce que je n'en avais pas encore trouvé l'explication.

1003e SÉANCE. — 15 Juillet 1909

PRÉSIDENCE DE M. D'ÉCHERAC.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. *Bordier, Le Double* et *Read* qui expriment leur regret de n'avoir pu assister au Jubilé du Cinquantenaire.

ÉLECTIONS

Sont élus membres associés étrangers : MM. le Prof. W. RIDGEWAY, président du *Royal Anthropological Institute*, de Londres, R. SCHARF, RUTOT, MOCHI, RIVERS, SOREN HANSEN, JOHN GRAY, DUCKWORTH, PITTARD. M. NEUMANN est élu correspondant national. MM. BROT, FRIZZI et VAILLANT sont élus membres titulaires.

JURY DU CONCOURS POUR LE PRIX FAUVELLE.

Sont nommés membres du jury : MM. Manouvrier, Paul-Boncour, Hervé, Piéron et Rabaud.

OBSERVATIONS SUR LES NAINS DU JARDIN D'ACCLIMATATION. COMPARAISON AVEC D'AUTRES NAINS DÉJA DÉCRITS ET AVEC LES PYGMÉES

PAR M. ADOLPHE BLOCH.

Ayant été prié de faire aujourd'hui une communication sur les nains — donc avant que la commission qui avait été nommée pour les étudier se soit réunie, en séance, pour désigner un rapporteur — je crois devoir observer, au préalable, que ce travail n'engage pas la commission dont je faisais moi-même partie.

J'ai eu l'occasion de voir ces nains un très grand nombre de fois, mais il va sans dire que je n'ai pu faire une étude particulière de chacun d'eux, car ils étaient au nombre de 150 environ (les affiches disaient 300 ?).

Néanmoins je suis arrivé à réunir, sur un certain nombre d'entre eux, des renseignements assez précis pour pouvoir donner une description se rapportant à l'ensemble de la troupe.

J'ai pensé aussi qu'il n'était pas inutile de les comparer avec d'autres nains, plus ou moins célèbres, décrits par divers auteurs, pour en faire voir les analogies et les différences avec mes observations personnelles, et surtout pour montrer que les lésions trouvées à l'autopsie viennent confirmer celles que la radiographie nous révèle avec tant de justesse.

Quant à la comparaison avec les Pygmées, elle était nécessaire, car dans ces derniers temps on a souvent parlé de races supposées naines, et de leur filiation avec des races actuelles.

Dès le premier abord l'on peut déjà remarquer qu'il existe au Jardin d'acclimatation deux grandes classes de nains très différents les uns des autres :

1° Des nains, proprement dits, n'ayant aucune difformité apparente.

2° Des nains difformes, soit par achondroplasie, soit par toute autre cause.

Mais nous nous occuperons principalement des véritables nains et des nains achondroplases, car ils intéressent l'anthropologie aussi bien que la médecine ; ils étaient, d'ailleurs, les plus nombreux dans la troupe de Lilliput.

I.

Les nains sans difformité.

Ce sont les véritables nains, c'est-à-dire ceux dont la taille est extrêmement réduite par rapport à la moyenne de la race à laquelle ils appartiennent, et qui paraissent bien proportionnés, à part la tête qui semble quelquefois trop grosse. C'est l'homunculus, l'homme vu par le gros bout de la lorgnette.

Il y en a de presque toutes les parties de l'Europe (de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Italie, de la France). Il y en a aussi de l'Amérique et de l'Indoustan, et nous voyons par là que le nanisme n'est particulier à aucune partie du globe, et qu'il se rencontre aussi bien chez les peuples de grande taille que chez ceux de petite taille.

Mais quel est le chiffre maximum auquel il faut s'arrêter pour se représenter un véritable nain ?

S'il avait été possible de mesurer, à la toise, tous les nains non difformes qui se trouvent au Jardin d'acclimatation, l'on aurait pu établir une moyenne comme l'a déjà fait un médecin allemand, Bœckh, pour un certain nombre de nains décrits dans diverses publications.

Cet auteur a trouvé une moyenne de 113,9 cent. pour 26 nains non rachitiques, et une moyenne de 103,6 en y comprenant les nains rachitiques[1], parmi lesquels les achondroplases (l'achondroplasie est dénommée *rachitisme fœtal* en Allemagne).

De son côté, Quetelet indique le chiffre de 112 centim. comme taille maximum du nanisme.

Le professeur Bollinger, de Munich, estime à 106 cent. la taille maximum des nains qui se rencontrent dans le centre de l'Europe. Mais entre ce chiffre et celui qui exprime la taille moyenne de la race à laquelle appartiennent ces nains, se remarquent, dit-il, des types intermédiaires qu'il appelle des *états de nanisme*[2], dont la taille oscillerait, d'après Ranke, entre 1m 15 et 1m 40. Deux sujets de 1m 35, cités plus bas, appartiendraient donc à cette catégorie de nains.

---

[1] BOECKH, *Ueber Zwergbecken*. Arch. f. Gynæck. 1893, T. 43, p. 347-372.
[2] BOLLINGER, *Ueber Zwerg und Riesenwuchs*. Berlin, 1894.

En effet, il y a indans la troupe deux dividus qui ont 1m,35 de taille ; ce ne sont pas là de vrais nains, mais l'un d'eux nous dit qu'il n'avait que 1m,05 à l'âge de 20 ans, quand il fut examiné au conseil de revision, et qu'il était considéré comme étant le plus petit conscrit de l'époque (ce retard dans la croissance est à retenir). Il est maintenant âgé de 37 ans ; quant à l'autre, qui est son frère, il a 31 ans et il était aussi très petit à l'âge de 20 ans. Tous les deux ont l'aspect infantile, et sont imberbes et quelque peu obèses ; le plus âgé n'a même pas de poils au pubis, à ce qu'il dit, et cela peut prouver, jusqu'à un certain point, que ces deux individus sont encore des nains, malgré leur taille plus élevée que tous les autres qui se trouvent au Jardin d'acclimatation.

Le plus petit nain, qui est une fille de 16 ans, a 0m 65 de taille ; mais je dois dire que c'est une mesure qui est indiquée sur les réclames.

M. A. Bertillon a bien voulu mesurer et photographier quelques nains, et je remercie notre collègue, ainsi que M. Chervin, de m'avoir remis des portraits sur fond réticulé de 5 en 5 centimètres, et des mesures pour ma communication.

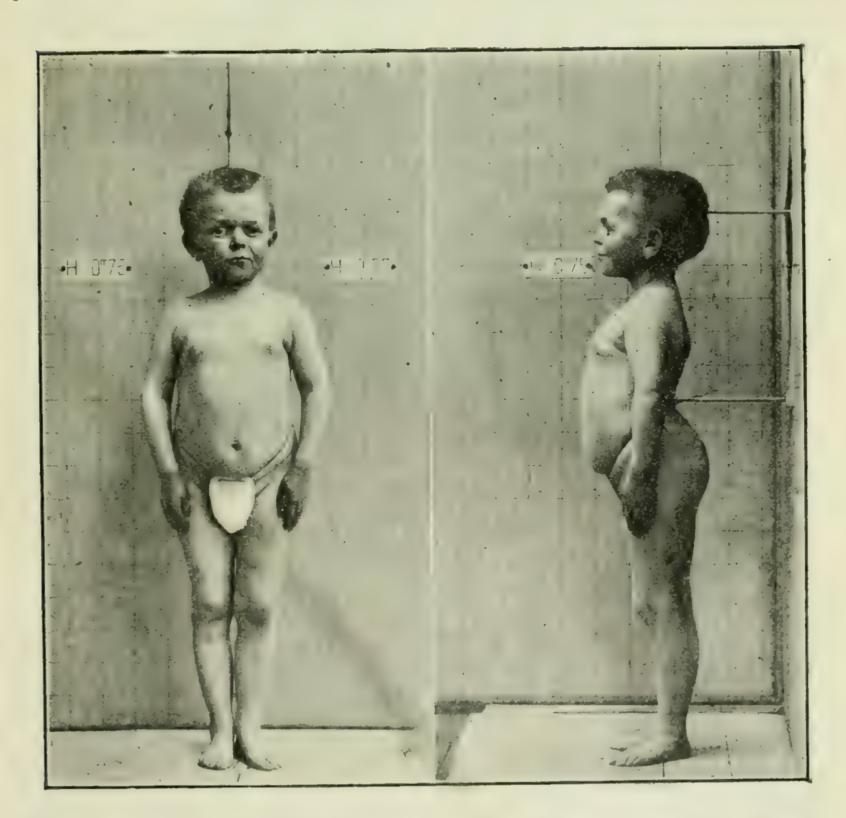


Fig. 1. — Le nain Ludwig âgé de 10 ans. Taille : 0,885. Ind. céph. = 84,5.
Le plus petit de la troupe masculine.
(Cliché no 5630 du laboratoire de M. Bertillon).

Le plus petit nain, du sexe masculin, a une taille de 0m 88, ainsi qu'on peut le constater sur la photographie métrique ci-dessus, qui a été également employée pour d'autres nains que nous décrirons plus loin.

Mais il y a eu des nains encore plus petits, si l'on en croit Birch cité par Virey (*Hist. nat. du genre humain*, t. II, p. 182), et qui parle d'un nain de 37 ans n'ayant que 16 pouces (0m 433).

Le célèbre général Tom Pouce, qui est mort à 51 ans, n'avait que 0m 558 d'après les uns, et 0m 71 d'après les autres.

De notre côté, nous avons vu, en 1900, une naine âgé de 19 ans qui avait une taille de 0m 595 et un poids de 18 livres, dont nous avons déjà parlé à la Société. (*Bull. Soc. Anthr.*, 1903).

Il eût été intéressant aussi de connaître le poids de chacun des nains non difformes, mais bon nombre d'entre eux deviennent obèses avec l'âge, en sorte que le rapport du poids avec la taille n'offrirait d'intérêt que chez ceux qui sont d'une corpulence normale.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les nains du Jardin d'acclimatation (abstraction faite des sujets difformes), l'on peut remarquer qu'il existe, dans le sexe masculin, deux sortes de nains bien distincts :

1° Ceux qui sont absolument imberbes, quel que soit leur âge ;

2° Ceux qui ont de la barbe, rasée ou non.

1° Les premiers, qui sont les plus nombreux, sont jouflus, avec un petit nez ; ils ont la peau fine et présentent, outre l'absence de barbe, un aspect essentiellement infantile, car ils n'ont pas non plus de poils sur le corps ; les organes génitaux sont petits, la voix est enfantine et reste telle toute la vie. Même quand ils sont âgés, les formes du corps restent infantiles par suite de l'accumulation de la graisse qui arrondit les membres et cache les saillies osseuses ; leurs manières sont également enfantines, alors qu'ils ont déjà dépassé l'âge de l'adolescence.

En un mot, la puberté ne s'est pas établie chez eux, et ne s'établira jamais. Parmi les impubères âgés, citons M. P., âgé de 27 ans et ayant 1m 10 ; M. C., 45 ans et 1m 25 ; M. Uv., 52 ans et 1m 10 ; enfin Tom Thumb, (*fig.* 2) âgé de 52 ans et haut de 0m 95. Nous pouvons encore y ajouter Otto âgé de 21 ans et haut de 0m 98 (*fig.* 5).

2° Tout autres sont les nains qui ont de la barbe, (à part un Indou) car chez eux la puberté s'est manifestée avec ses caractères habituels, du côté des organes génitaux qui se sont développés, du côté du système pileux qui couvre le pubis, du côté de la voix qui est plus mâle ; enfin les formes du corps ne sont plus potelées comme chez les précédents.

Seulement la puberté, chez ces sortes de nains, se montre ordinairement beaucoup plus tard que chez les individus de taille normale.

Ainsi nous avons interrogé un certain nombre de nains pour savoir à quel âge la barbe avait poussé, et l'un d'eux nous répondit que la moustache n'était apparue qu'à l'âge de 24 ans, un autre à 25 ans, et un troisième enfin à 30 ans seulement.

Voici le portrait d'un nain âgé de 48 ans, qui a 1m 21 et qui, à part la



Fig. 2. — Le nain Tom-Thum âgé de 52 ans et haut de 0m95 environ.
Il est resté complètement infantile. Sa fiancée plus petite encore est âgée de 24 ans.

taille, ne diffère pas d'un homme de stature ordinaire sous le rapport du système pileux (*fig. 3*) mais il faut ajouter qu'il y en a très peu qui acquièrent les attributs de la puberté, car je n'en ai compté que cinq, y compris l'Indou, âgé de 25 ans et haut de 1m 01, dont on peut voir le volume de la verge sur le portrait ci-dessous (*fig. 4*).

L'on pourrait aussi supposer que l'apparition de la puberté aurait l'avantage de faire grandir les nains, mais il n'en est rien, car sur les cinq précédents il y en a trois qui n'ont guère plus de 1m 05, bien que deux d'entre eux soient âgés de 57 et de 62 ans. Un autre âgé de 30 ans, qui a une belle moustache, n'a que 1m 12 de taille.

Chez les naines, si la puberté s'établit, elle se reconnaît au développement des seins qui sont plus ou moins volumineux, car il y en a quelques-unes qui ne craignent pas de se décolleter et de faire voir une poitrine aussi forte que chez les femmes de taille normale; de plus, le tissu graisseux sous-cutané présente un développement féminin; il est vrai de dire que ce ne sont pas les plus petites naines qui sont ainsi conformées.

J'en ai interrogé un certain nombre sous le rapport de la menstruation; il y en a qui répondaient qu'elles étaient bien réglées, d'autres qu'elles n'avaient été réglées que deux ou trois fois, et parmi elles s'en trouvait une qui n'avait eu ses règles qu'à 27 ans, pour ne plus rien voir après.

Les dents. — L'éruption des dents permanentes chez les nains a lieu



Fig. 3. — Nain ? ayant 1m 21 de taille et âgé de 18 ans. Ind. céph. = 83,3. (Cliché n° 5628 du laboratoire de M. Bertillon).

tardivement, ainsi qu'il résulte des renseignements qu'ils m'ont donnés à ce sujet ; l'un d'eux disait que certaines dents (qui n'étaient pas des dents de sagesse) avaient encore poussé à l'âge de 30 ans. Généralement elles sont petites et en rapport avec le volume des arcades alvéolaires. Le plus souvent elles chevauchent les unes sur les autres, et chez presque tous elles sont plus ou moins cariées, en nombre plus ou moins grand.

Modifications du teint à un certain âge. — Les nains restés infantiles ont un air vieillot caractéristique qui commence déjà à l'âge de 21 ans. La face est d'un jaune grisâtre qui provient de l'augmentation de pigment dans l'épaisseur de la peau ; en même temps elle est ridée et quelquefois les paupières sont gonflées ; et ce qui prouve bien que cette coloration particulière de la face est due à une production anormale de pigment, c'est que chez l'un des nains, qui n'est âgé que de 21 ans, elle se mani-

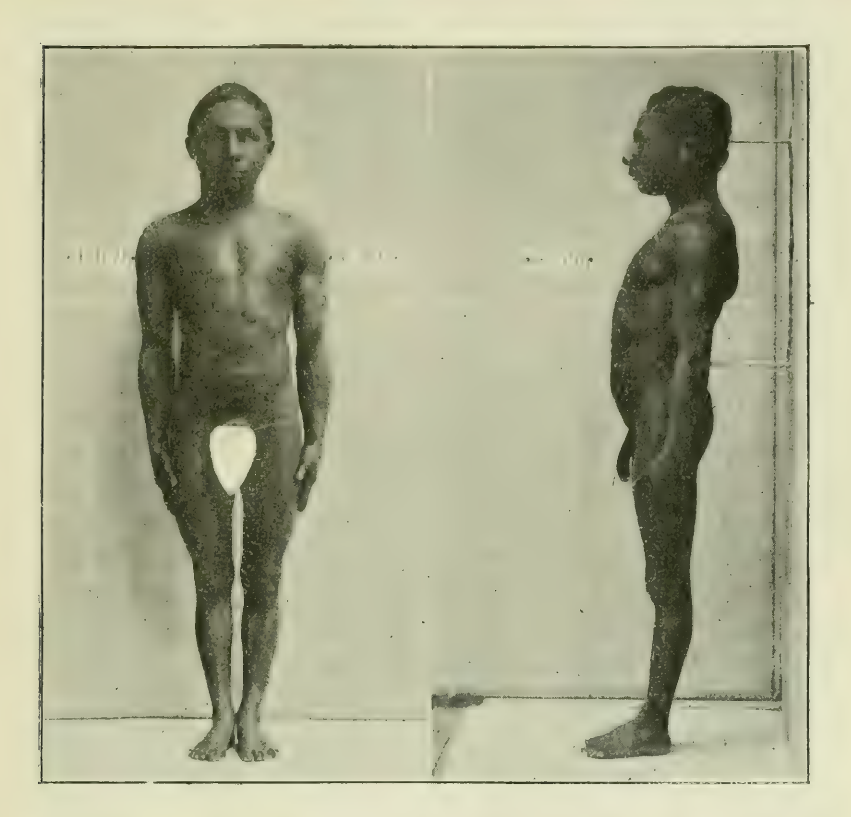


Fig. 4. — Un nain indou noir âgé de 25 ans. Taille 1m01. Ind. céph. = 81,9
L'on peut remarquer que la verge est très développée.
(Cliché n° 5629 du laboratoire de M. Bertillon).

feste seulement, par places, sous forme de taches jaunes qui tranchent sur le fond blanc du reste de la peau. A en juger d'après les autres nains plus vieux, ces taches finiront par se réunir avec l'âge et toute la face sera couverte d'un masque jaunâtre.

Le nain Auguste Tuaillon, décrit par M. Manouvrier en 1896[1], avait aussi un air légèrement vieillot, quoique n'ayant que 23 ans.

Doit-on attribuer cette mélanodermie à une affection des capsules surrénales? Je ne le crois pas, pas plus qu'on ne doive attribuer ce genre de nanisme à une affection de la glande thyroïde.

Chez quelques naines qui semblent être restées impubères, la face est aussi quelque peu jaunâtre, tandis que celles qui ont les seins développés ont le teint frais et rose.

Forces physiques. — Il y a des nains qui sont doués d'une force extraordinaire, mais alors ce sont des jeunes ou des adultes devenus pubères.

---

[1] MANOUVRIER. Observations sur le nain Aug. Tuaillon. *Bull. Soc. Anth.* 1896 et 1897.

Ainsi on voyait à l'Hippodrome de Lilliput un nain, âgé de 22 ans, qui soulevait des haltères d'un poids considérable ; il était taillé en athlète, mais il n'avait pas encore de barbe, ni de poils sur la poitrine et aux aisselles, car il était nu jusqu'à la ceinture. Son teint était absolument normal. Un autre, qui était jockey, avait 20 ans. Le nain indou, se livrait à des exercices de gymnastique et y montrait une force extraordinaire. On y voyait aussi des naines écuyères, l'une âgée de 22 ans, l'autre de 30 ans (d'après le programme), qui se livraient aux exercices habituels de voltige des cirques. Pour la deuxième il était facile de voir, d'après ses formes, et en particulier à la largeur des hanches, qu'elle était pubère. Parmi les nains hommes, le plus âgé, disait-on, avait 29 ans; peut-être en avait-il moins, mais en tout cas il n'en existait pas de plus vieux parmi la troupe de l'Hippodrome.

En 1740, l'on exhibait à Londres un nain persan âgé de 56 ans et haut de $1^{m}062$, qui portait deux hommes vigoureux, un de chaque bras, et qui dansait en les tenant; mais cet homme, malgré sa petite taille, avait bien les attributs d'une puberté qui devait le préserver d'une vieillesse prématurée, car il avait, paraît-il, une moustache de six pouces de long[1].

La voix. — C'est particulièrement au timbre de la voix que l'on peut reconnaître si un nain, quel que soit son âge, a traversé la phase de la puberté, car il y avait au Jardin d'acclimatation un théâtre où quelques-uns d'entre eux, hommes et femmes, déclamaient ou chantaient.

Mais déjà, rien que par la conversation, l'on pouvait faire la distinction des pubères et des impubères, car, parmi les hommes, ceux-là seuls qui étaient barbus avaient une voix mâle, tandis que tous les autres avaient une voix absolument enfantine.

On pouvait faire la comparaison au théâtre, en entendant chanter, d'abord l'un des nains pubères précédemment décrits, et ensuite un autre nain resté impubère. Or le premier avait une voix de baryton, tandis que l'autre avait une voix semblable à celle d'un soprano, et quand on l'écoutait sans le voir, l'on croyait entendre une voix de femme.

A Londres, en 1825, l'on montrait un nain âgé de 20 à 22 ans, dont la voix dans les notes élevées était exactement celle de la Catalina, une célèbre chanteuse italienne de l'époque. Mais d'autres nains restés infantiles n'ont même pas la voix d'un enfant de leur taille ; ainsi l'on disait de Tom Pouce que sa voix n'en était pas une, mais que ce n'était qu'un vagissement.

Un nain américain âgé de 16 ans, appelé le général Mitte, qu'on exhibait en Allemagne en 1883, chantait la *Marseillaise* avec accompagnement de piano, mais rien n'était plus ridicule et plus triste aussi, paraît-il, que de voir ce petit être, haut de $0^{m}824$, enfler sa voix grêle, aiguë et déjà cassée[2].

Du côté de certaines femmes naines, la voix chantante n'est plus guère

---

[1] GARNIER. Les *nains* et les *géants*. Paris 1884.

[2] Ce nain a été décrit par RANKE, au point de vue anatomique, et par VOIT, au point de vue physiologique (nutrition) dans *Archiv. fur. Anth*, 1886.

une voix féminine, c'est plutôt une voix d'enfant de 3 à 4 ans, au moins chez l'une d'elles, âgée de 30 ans, que nous avons entendue.

La croissance. — Mais une des particularités les plus curieuses du véritable nanisme consiste dans ce fait que les nains ont le privilège de grandir à un âge plus ou moins avancé, alors que l'homme de taille normale ne peut plus grandir au delà de 25 ans, qui est à peu près l'âge que l'on considère comme limite extrême de la croissance. Ainsi I. Geoffroy Saint-Hilaire raconte à ce sujet l'histoire de deux nains dont le premier, Jeffrey Hudson, n'avait que 18 pouces anglais à l'âge de 8 ans, tandis qu'à l'âge de 30 ans il se mit à pousser de telle sorte qu'il parvint en peu de temps à la hauteur de 3 pieds 9 pouces (1^m 12)[1].

Le deuxième nain, Boruwslaski, avait, à différents âges, les mesures suivantes :

A 1	an	11 pouces anglais.
A 10	»	1 pied et 2 pouces.
A 15	»	2 pieds et 1 pouce.
A 20	»	2 pieds et 4 pouces.
A 25	»	2 pieds et 11 pouces.
A 30	»	3 pieds et 3 pouces.

L'on peut remarquer que l'accroissement de la taille a été très sensible à partir de 25 ans. C'est Boruwslaski lui-même qui donne les mesures précédentes, en ajoutant qu'il cessa de grandir à partir de 30 ans[2]. Il mourut à l'âge de 98 ans.

Schreier[3] cite une naine qui, à l'âge de 9 ans, avait 42 cent. 66 de taille, à 18 ans 61 cent. 4, et à 34 ans 81 cent. 33.

On voit que l'accroissement a été considérable et même phénoménal entre 18 et 34 ans, en supposant que la 34e année a été la dernière année de la croissance chez ce sujet.

Un compagnon de Tom Pouce, le commodore Niett, n'avait que 0^m 75 à l'âge de 16 ans ; mais, quand il mourut, à l'âge de 38 ans, il mesurait 1^m087.

Ici encore, il faut remarquer que la croissance a été très forte à partir de 16 ans, mais il faudrait naturellement mesurer les nains chaque année pour savoir exactement à quel âge l'accroissement de la taille s'arrête.

Le nain Auguste Tuaillon, avait 0^m 97 à 21 ans, 0^m 997 à 23 ans et 1^m 03 à 24 ans 1/2. Il avait donc grandi de 3 centimètres à peu près depuis 20 mois, ce qui était un accroissement considérable pour cet âge.

---

1 I. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. — *Hist. gén. et part. des anomalies de l'organisation chez l'homme et chez les animaux.* Paris, 1832-36, 3 vol., t. 1er.

2 Mémoires du célèbre nain I. Boruwslaski, gentilhomme polonais, écrits par lui-même. London, 1879, p. 8.

3 SCHREIER. — Die Entbindung einer Zwergin (*Monatsch, f. Geburtskunde*). Berlin 1856. T. 8, p. 116 à 121.

M. Manouvrier a constaté que la totalité de cet accroissement s'était produite au profit des membres inférieurs.

J'ai interrogé quelques nains au sujet de leur croissance ; l'un d'eux, déjà cité, Uv..., âgé de 52 ans et haut de 1m 10, répondit qu'il avait grandi d'une demi-tête à partir de l'âge de 24 ans.

Un autre, C., également cité, âgé de 45 ans et ayant 1m 25, dit avoir grandi jusqu'à l'âge de 36 ans.

Un troisième, âgé de 46 ans, mais ayant 1m 28, raconte qu'il avait particulièrement grandi après 21 ans jusqu'à l'âge de 30 ans ; c'est celui dont certaines dents permanentes n'ont surgi qu'à 30 ans.

Les nains sont-ils aptes à procréer ? — Si l'on tient compte de la distinction que nous avons faite entre les nains, restés infantiles, et les nains chez lesquels la puberté s'est établie, et chez lesquels par conséquent, la sécrétion du sperme peut avoir lieu, l'on comprendra que ces derniers puissent engendrer des enfants même bien conformés.

Le nain, âgé de 48 ans et ayant 1m21 de taille, dont nous avons déjà parlé à propos des caractères de la puberté, est marié depuis 14 ans à une femme de taille normale, et il est père de deux enfants, un garçon et une fille, dont il montre le portrait, et qui paraissent parfaitement bien conformés, tout en ayant une taille conforme à leur âge. Il était donc âgé de 36 ans lorsque le premier enfant est né.

Parmi les autres nains pubères, il y en a deux qui se disent également père de famille. Quant aux autres nains restés infantiles, aucun ne se vante d'avoir pu procréer.

Le nain Boruwslaski, déjà nommé, se maria à l'âge de 22 ans et eut plusieurs enfants, tous bien conformés et de taille ordinaire. Il est vrai que la nouvelle de la paternité de Boruwslaski ne fut pas reçue de tous sans quelque incrédulité [1].

Un autre nain, Wybrand Loekes, qu'on exhibait à Londres en 1790, n'avait que 0m648 à l'âge de 60 ans ; marié à une femme de stature ordinaire il en eut trois enfants, dont un, qui mourut à l'âge de 23 ans, avait 5 pieds et 3 pouces [2].

Que produisent les unions de nains et de naines ?

L'on voit, au Jardin d'acclimatation, des ménages de nains, mais aucun d'eux n'a d'enfants.

Autrefois, l'on voulut faire des expériences à ce sujet, et l'on raconte que Catherine de Médicis s'était occupée de marier entre eux trois nains mâles et trois nains femelles, mais qu'il n'en sortit aucune lignée, ainsi qu'il est dit dans la relation du temps par Louis Guyon.

Pierre le Grand, tsar de Russie, avait une égale passion pour les nains et pour les fous. L'année 1710, à l'occasion du mariage d'une princesse de sa famille, il voulut célébrer parallèlement, en grande pompe, les noces

---

[1] GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *loc. cit.*

[2] GARNIER, *loc. cit.*

de son nain favori, Ephème Valkoff, avec la naine de la princesse Prescovie Theodorovna.

Soixante-douze nains et naines formèrent le cortège des fiancés, qui furent mariés en présence de la Cour, le tsar tenant lui-même la couronne nuptiale au-dessus de la tête de la mariée...

Voici maintenant le sort ultérieur de la jeune naine : elle mourut à la suite de couches laborieuses et, dès lors, les mariages entre nains furent prohibés en Russie. Le nain lui-même mourut peu de temps après[1].

Il est possible que l'un ou l'autre de ces deux nains, ou peut-être même tous les deux, étaient ce qu'on appelle des achondroplases.

L'on voyait cependant, en 1762, à Londres, deux nains, Robert Skinner et son épouse Judith, qui vécurent ensemble 23 ans, pendant lesquels ils eurent, dit-on, 14 enfants bien faits et d'une bonne santé. Le mari, à l'âge de 44 ans, avait une taille de 0m 63, tandis que sa femme n'avait qu'un pouce de plus. Tous les deux, dit-on aussi, étaient fort bien proportionnés dans leur petitesse[2].

D'un autre côté, une naine, unie à un homme de taille ordinaire, peut devenir grosse, mais, le bassin étant plus ou moins étroit, l'on comprend que l'accouchement puisse offrir des difficultés plus ou moins grandes, ainsi qu'il est arrivé dans un cas que nous citons plus loin, d'après P. Dubois.

Mensuration. — Outre la taille, il est utile de mesurer les différentes parties du corps, afin de savoir si le nain est réellement bien proportionné dans sa petitesse. Or, on a remarqué qu'il y en a qui sont très bien proportionnés, comme d'autres ne le sont pas d'une manière absolue. Quatre nains, sans difformité, dont les trois plus petits, ont été mesurés au laboratoire de M. Bertillon (voir le tableau de la page 561).

Mais ce qu'il importe surtout de connaître, ce sont les mesures de la tête, car déjà, à première vue, l'on remarque qu'elle est souvent plus forte, relativement à la taille, (ce qu'Aristote avait déjà observé), et il s'agit d'en rechercher la cause.

L'autopsie d'un nain, faite par un médecin viennois, le Dr Paltauf, est particulièrement instructive sous ce rapport.

Ce nain était âgé de 49 ans lors de son entrée à l'hôpital et mesurait 112 cent. 5 de taille (111 cent. comme longueur du corps à l'autopsie). Sur le crâne, M. Paltauf a constaté que la fissure sphéno-occipitale était restée largement ouverte, et que la longueur de la base du crâne était celle d'un enfant, donc très courte, surtout par rapport au volume de la voûte crânienne dont les os, primitivement membraneux comme on le sait, avaient continué à se développer, à part les sutures qui n'étaient pas encore oblitérées.

Il résulte des diverses mensurations, qui ont été faites, que la voûte crânienne s'était accrue en longueur, en largeur et en hauteur, de

---

[1] Art *Nanisme*, par ROCHAS, in *Dict. des sciences méd.*, 1876.
[2] GARNIER, *Loc. cit.*

manière à compenser, suivant la loi du balancement organique, la trop petite longueur de la base du crâne[1].

On s'explique ainsi pourquoi le nain a, en général, un cerveau assez volumineux pour ne pas être un microcéphale ni un idiot; cependant, la compensation du côté de la voûte crânienne ne va pas jusqu'à donner au nain un crâne d'adulte normal, quoique l'on cite le cas d'un nain de 61 ans, décrit par Schaffhausen, et qui avait une capacité crânienne de 1390 cc., avec une taille de 94 centimètres. Le cerveau pesait 1.183 gr., et ce nain, dont le poids était de 45 livres, était bien resté impubère, car il avait une figure toute enfantine et pas de poils au pubis[2].

En outre, comme chez le nain de Paltauf, la suture sphéno-basilaire n'étant pas encore ossifiée

Lésions du nain Bébé. — Le squelette du célèbre nain, Bébé, mort en 1764, à 22 ans 1/2, qui figure au Museum, présentait certaines particularités de nature pathologique, décrites par M. Manouvrier : altération grave aux bosses frontales, paraissant produites par une ostéo-périostiste ; capacité probable du crâne : 638 cc.. correspondant à un poids encéphalique de 555 grammes, d'où submicrocéphalie. Taille : 0m96[3].

On avait aussi constaté, pendant la vie, une déviation de la colonne vertébrale. (Claude-Joseph Geoffroy in *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1746).

A l'autopsie, Morand trouva l'un des os pariétaux un peu plus épais que l'autre et le diploé plus distendu ; il y avait, dit-il, de l'eau dans la poitrine et les poumons étaient, en quelques endroits, adhérents à la plèvre. Les côtes, écrasées d'un côté, formaient de plus grands arcs que de l'autre, où elles étaient plus courtes, le tout selon la courbure irrégulière que l'épine avait prise ; les viscères étaient sains. (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1764, p. 65-66.)

Nous devons maintenant nous demander pourquoi les nains restent petits et pourquoi ils peuvent grandir à un âge plus ou moins avancé.

Is. Geoffroy-Saint-Hilaire n'avait pas fait d'autopsie, et il ne pouvait pas savoir pourquoi les nains grandissaient si tard ; mais Schaffhausen, qui fit la description anatomique de son nain en 1862, la compléta en 1882, par l'étude du squelette et remarqua que toutes les épiphyses n'étaient pas encore reliées aux diaphyses (rappelons que le nain était âgé de 61 ans).

En 1891, Paltauf fit la même remarque sur son sujet de 49 ans et observa en même temps que les cartilages de conjugaison n'étaient pas encore ossifiés sur certains os longs, et que les sutures des trois os du bassin (ischion, ilion, pubis) étaient restées cartilagineuses.

---

[1] Paltauf. *Ueber den Zwergwuchs in anatomischen und gerichsärtzlicher Beziehung Wien 1891.*

[2] Schaffahausen. *Bericht der niderrheinischen Gesellschafft f. Natur und Heilkunde in Bonn.* Bd. 25 n. 39-1868, u. 1882.

[3] Manouvrier, 1er mémoire p. 278-279.

Il ajoute que la lésion réside exclusivement dans les os primitivement cartilagineux et non dans les os primitivement membraneux, mais que l'obstacle qui s'oppose à l'accroissement du squelette peut disparaître à un moment donné, de telle sorte que le nain peut de nouveau grandir[1].

M. Paltauf a aussi examiné au microscope des coupes de cartilage, et il a constaté que ce tissu présentait, dans sa structure, certaines particularités sur lesquelles nous ne pouvons insister ici.

De notre côté, nous avons voulu nous assurer si la radiologie nous ferait constater, sur le vivant, la persistance des cartilages de conjugaison que les auteurs précédents avaient observée à l'autopsie, et nous avons prié notre excellent confrère, le Dr Raoult-Deslongschamps, médecin-électricien, de vouloir bien radiographer l'un des nains du Jardin d'Acclimatation.

Notre confrère s'est mis entièrement à notre disposition, et je le remercie de son obligeance.

Radiographie de la main d'un nain.

Je lui ai donc amené le nain Otto, âgé de 21 ans et ayant 0m 98 de taille, (*fig.* 5) et par la radiographie de la main, que nous reproduisons ci-



Fig. 5. — Le nain Otto âgé de 21 ans. Taille 0m 8, Est absolument infantile. Ind. céph. = 82,9.
(Cliché Ladrey, phot. à Neuilly-sur-Seine),

dessous, l'on peut voir que les cartilages de conjugaison des 3 phalanges, ne sont pas encore ossifiés, car on y remarque nettement la ligne claire

[1] PALTAUF. *loc. cit.*



Fig. 6. — Radiographie de la main du nain Otto de la fig. 5. Les cartilages de conjugaison des 3 phalanges et du radius ne sont pas encore ossifiés. L'épiphyse du cubitus est restée cartilagineuse. Au carpe le scaphoïde, le semi-lunaire et le trapézoïde ne présentent qu'un simple petit point osseux. Quant au trapèze, il est invisible, donc cartilagineux.

Fig. 6. — Radiographie de la main de l'achondroplase W de la fig. 8 et 9. L'ossification de toutes les parties de la main est complète.

qui sépare les diaphyses des épiphyses. Il en est de même du cartilage de conjugaison de l'extrémité inférieure du radius. Quant à l'épiphyse de l'extrémité inférieure du cubitus, elle est absolument invisible : elle est donc encore à l'état cartilagineux.

Du côté des os du carpe, il y en a un certain nombre qui manquent sur la radiographie, parce qu'ils sont encore à l'état cartilagineux, à part un petit point osseux ; ce sont le scaphoïde, le semi-lunaire et le trapézoïde, mais, en ce qui concerne le trapèze, il est entièrement invisible.

Quant aux seuls os qui sont visibles et par conséquent ossifiés, ce sont le grand os, l'os crochu et le pyramidal. (Le pisiforme ne peut être vu, parce que c'est la face dorsale de la main qui est représentée sur la radiographie.)

Cette persistance, à l'état cartilagineux, de certains os du carpe ainsi que celle de l'apophyse de l'extrémité inférieure du cubitus, n'a pas encore été signalée, que je sache ; d'ailleurs l'on peut aussi remarquer que même les os du corps, qui sont ici ossifiés, ne paraissent pas avoir leur développement complet. Pour faire la comparaison, je présente aussi la radiographie d'une main d'un enfant âgé de 4 ans 1/2 (*fig.* 7), et que je dois à l'obligeance de notre collègue le Dr Variot, médecin des hôpitaux. Elle ressemble absolument à la radiographie du nain de 21 ans, en ce sens que ce sont les mêmes os qui sont restés à l'état cartilagineux ou incomplètement ossifiés.

La croissance d'Otto paraît donc s'être déja arrêtée vers l'âge de 4 à 5 ans.

Si maintenant nous examinons l'époque de l'ossification des différents os du carpe, nous voyons que les trois os qui sont visibles (et par conséquent ossifiés), c'est-à-dire le grand os, l'os crochu et le pyramidal, sont justement ceux qui s'ossifient les premiers ; en effet le grand os s'ossifie à l'âge d'un an, l'os crochu de 1 à 2 ans, et le pyramidal de 3 à 4 ans ; tous les autres os du carpe, c'est-à-dire ceux qui ne présentent qu'un simple petit point osseux comme le scaphoïde, le semi-lunaire et le trapézoïde, ainsi que celui qui est resté cartilagineux (trapèze) ne s'ossifient que plus tard. Remarquons cependant une particularité qui est la suivante : le trapèze qui s'ossifie à 5 ans est encore cartilagineux, tandis que le trapézoïde qui s'ossifie, dit-on, à 9 ans présente un petit point osseux. Quant à l'apophyse inférieure du cubitus, qui n'est pas visible sur la radiographie, elle ne s'ossifie qu'à partir de la sixième année. L'on peut donc admettre que le nain reste petit parce que les cartilages d'ossification se trouvent dans un état de torpeur qui s'oppose à la croissance des os primitivement cartilagineux ; d'autre part, c'est cette persistance des cartilages d'ossification, jusqu'à un âge plus ou moins avancé, qui permet au nain de grandir à une époque où la croissance est normalement terminée.

Si l'on objecte que notre nain était encore jeune nous répondrons que le nanisme était bien manifeste chez lui, non seulement par l'exiguité de la taille et l'absence des signes de la puberté, mais encore

par la persistance, à l'état cartilagineux, d'un os du carpe (le trapèze), qui devait être déja ossifié à l'âge de 5 ans, ainsi que de l'apophyse de l'extrémité inférieure du cubitus, qui devait l'être à 6 ans.



Fig. 7. — Radiographie d'un enfant de 4 ans ½ (hypotrophique), pour comparer avec celle du nain Otto (*fig. 6*).

D'ailleurs le nain Auguste Tuaillon, que M. Manouvrier a décrit en 1896 et en 1897, fut radiographié, en 1907, dans le service de notre collègue, le Dr Launois[1], médecin de l'hopital Lariboisière, et l'on put remarquer,

[1] Une leçon faite, dans le courant du mois de mai dernier, par M. Launois, au Jardin d'acclimatation, doit être publiée ulterieurement.

sur cette radiographie, les mêmes particularités que sur celle du nain Otto (à part que tous les os du carpe et l'apophyse de l'extrémité inférieure du cubitus étaient ossifiés). Cependant à cette époque le nain Tuaillon était âgé de 32 ans.

Sur le nain de Paltauf, comme nous le savons, on a trouvé à l'autopsie tous les cartilages de conjugaison et même les sutures des trois os primitifs du bassin, non ossifiées, quoique le sujet fût âgé de 49 à 50 ans. Bien plus, le nain de Schaffhausen présentait les mêmes lésions, et cependant il était mort à 61 ans !

Nous pouvons donc conclure de là que la non-ossification des cartilages de conjugaison et des sutures peut persister indéfiniment chez les nains de cette espèce.

Je dois aussi dire quelques mots de l'intelligence de ces nains. Elle ne diffère pas de celle des individus de taille normale, et tous ceux que nous avons interrogés sous ce rapport, hommes et femmes, ne présentent aucune anomalie de nature psychique; ils raisonnent bien et ils sont loin de ressembler aux véritables myxœdémateux dont l'intelligence est plus ou moins bornée. Il y en a parmi eux qui parlent plusieurs langues.

Voici quelques remarques au sujet des mensurations faites sur Ludwig et sur l'Indou.

Si l'on compare les deux nains l'on constate que les deux diamètres antéro-postérieur et transverse de la tête sont plus grands chez le plus petit qui a 0m88 de taille, que chez le plus haut qui a 1m01. De plus ce dernier a le front fuyant, et sa tête a une forme submicrocéphale, mais avec compensation du côté de la région pariétale postérieure.

Par contre le diamètre transverse bizygomatique 10,1 du plus petit nain est plus court que celui du plus grand qui a 11,1.

Remarquons aussi que la grande envergure du plus petit nain est plus courte de 6 cent. 1/2 que sa taille, tandis que chez l'autre cette grande envergure est plus longue de 4 cent. que la taille correspondante.

On sait que la grande envergure dépasse généralement la taille. D'ailleurs l'on peut déja constater, sur les portraits, que le plus petit nain (*fig. 1*) a les membres supérieurs relativement plus courts que l'Indou (*fig. 4*) dont les mains descendent plus bas que le milieu de la cuisse.

Quant au nain Otto, dont la main a été radiographiée, il avait 0m51 pour la circonférence horizontale de la tête. (Pour les autres mesures voir le tableau de la page 561). J'y ajouterai la longueur du pied = 0m 15.

Les causes du nanisme. — Il ne suffit pas de dire que la non-ossification des cartilages de conjugaison et des sutures est la cause organique du nanisme, il faut aussi chercher à savoir pourquoi cette non-ossification n'a pas lieu.

Les nains que j'ai interrogés sur le rapport de *l'hérédité similaire* m'ont tous répondu que leurs parents et grands parents étaient de taille ordinaire; il y en avait même dans la troupe qui se disaient frères ou frère et sœur, et dont les ascendants ne présentaient rien d'anormal relativement à la taille.

Mais nous constatons par ce dernier renseignement que les nains ne sont pas toujours isolés dans leur famille. Il peut même y avoir des familles entières de nains suivant notre collègue M. Volkov. Il s'agissait, de quatre nains frères et sœurs qui donnaient des représentations, en 1896, dans toutes les villes de la Russie méridionale. Ces nains avaient une taille de 0m 89 à 0m 92 et étaient âgés de 19 à 28 ans.[1]

Mais le cas le plus remarquable d'hérédité est le suivant, rapporté par P. Dubois à l'Académie de médecine en 1840. Il s'agit d'une naine de 1m 07, dont le père, nain lui même, avait 3 sœurs naines, et qui eut 3 enfants nains sur six, avec une femme de taille normale.

La naine en question eut deux grossesses pour lesquelles P. Dubois employa une première fois la céphalotripsie, et la deuxième fois l'accouchement prématuré à 8 mois. (*Bull. Acad. Méd.* 1840, p. 25-32).

Quant à *l'hérédité mobide dissemblable*, il était difficile d'obtenir de nos nains quelque détail sur les maladies de leurs parents. Que pouvaient-ils nous dire sur l'alcoolisme, sur la tuberculose, sur la syphilis ou sur les maladies osseuses des ancêtres ?

Et ce sont là des causes fréquentes de l'hérédité morbide dissemblable, d'où résultent des anomalies de toutes sortes chez les descendants.

Mais comment se fait-il que dans une même famille il existe un nain ayant des frères et sœurs grands de taille, comme le disent presque tous les nains du Jardin d'acclimatation ? Si une maladie ancestrale, en se transformant dans la descendance, a pu occasionner le nanisme chez l'un, pourquoi n'a-t-elle pas produit le même effet chez les autres ? A cette question l'on peut répondre en disant que l'hérédité morbide[2], quand elle est dissemblable, peut se manifester non seulement par des anomalies organiques, mais encore par diverses maladies chroniques, qui n'apparaissent qu'à une époque déterminée de la vie, et qui n'ont pas empêché la croissance normale de l'individu.

D'autre part l'anomalie peut aussi provenir d'un accident arrivé à la mère pendant la grossesse, ou d'une maladie intercurrente. Enfin c'est quelquefois chez le nain lui-même qu'il faut chercher la cause du nanisme; ainsi une chute, ayant provoqué une commotion plus ou moins vive du système nerveux, dans la première enfance, peut retentir sur le squelette et en arrêter la croissance. Il peut en être de même des convulsions de l'enfance lorsqu'elles se répètent fréquemment.

Le myxœdème — qui est un état crétinoïde occasionné, dit-on, par l'absence ou l'atrophie de la glande thyroïde, ou seulement par l'insuffisance de ses fonctions — est considéré par certains auteurs comme étant la cause la plus fréquente du nanisme[3], parce que le myxœdème, entre autres symptômes se manifeste par la petitesse de la taille.

---

[1] *Bull. Soc. Anthr.*, 18?5, p. 283-28?

[2] J'ai développé ce sujet dans diverses communications à l'*Association française pour l'avancement des Sciences* en 1889, 1890, 1892 et 1893.

[3] SAINTON. Conférence sur les nains du Jardin d'acclimatation, faite a l'hôpital Beaujon et publiée par la *Tribune médicale* (8 mai 1909).

Mais outre cela, la maladie est caractérisée par des troubles spéciaux du côté des téguments et du système nerveux. Ainsi la peau de la face présente une dureté particulière qui ne cède pas sous le doigt comme dans l'œdème ; la motilité et la parole sont embarassées, l'intelligence est engourdie, etc.

Il est vrai qu'on admet aussi un myxœdème, dont les symptômes ordinaires seraient tellement atténués, que ce ne serait plus qu'un myxœdème *fruste*, ne se manifestant que par la réduction de la taille et l'infantilisme.

La principale raison sur laquelle on se base pour admettre cette variété de myxœdème est que l'opothérapie, par l'emploi médicamenteux de la glande thyroïde, a pour effet, comme dans le myxœdème bien caractérisé, d'augmenter plus ou moins la taille. Mais le corps thyroïde contenant de l'iode et du phosphore il est possible que l'agrandissement de la taille soit simplement dû à l'une ou à l'autre de ces deux substances ; d'ailleurs on associe souvent, à l'opothérapie thyroïdienne, d'autres médicaments qui peuvent également contribuer à activer la croissance.

Il n'y a donc pas lieu, selon nous, d'attribuer au myxœdème, atténué ou non, la petite taille des nains du Jardin d'acclimatation, à part un seul?

A ce propos je rapporterai, en quelques lignes l'observation suivante publiée par MM. Vigouroux et Delmes. Il s'agissait d'un malade de 44 ans, qui présentait le syndrôme clinique *d'infantilisme thyroïdien*.

Il était naturel, disent les auteurs, de rapporter l'arrêt du développement physique et psychique a un trouble de la fonction thyroïde, à l'hypothyroïdie. Or, l'autopsie a montré l'existence de la glande thyroïde, peu atrophiée relativement, mais normale de forme et d'apparence. D'autre part, l'examen microscopique a montré que la glande thyroïde était histologiquement normale [1].

On a du reste attribué à l'insuffisance thyroïdienne un certain nombre d'autres maladies plus ou moins disparates, dont nous n'avons pas à parler, mais au sujet desquelles M. Thibierge, médecin des hôpitaux, objecte que cette extention du domaine pathologique du myxœdème est excessive [2].

Quant aux petits individus qui apparaissent sans raison dans une famille, et qui ne sont ni achondroplases ni rachitiques, MM. Porak et Durante les rangent dans la catégorie des nains par toxi-infection héréditaire (hérédité morbide dissemblable) sans les confondre avec les myxœdémateux [3].

Il existe aussi, d'après Gilbert et Rathery [4], un genre de nanisme provenant d'une affection congénitale du cœur (rétrecissement mitral), mais

---

[1] Vigouroux et Delmes. Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, 1907.

[2] Thibierge. Le myxœdème. Paris 1898.

[3] Porak et Durante. Les microméiies congénitales. Nouv Iconogr. de la Salpêtrière. Paris 1905.

[4] Gilbert et Rathery. *Presse méd.* 1900.

il ne m'a pas semblé qu'il y eût des cas semblables dans la troupe de Lilliput.

II.

Les achondroplases du Jardin d'acclimatation.

La plupart des nains *difformes* du Jardin d'acclimatation sont des achondroplases, par suite d'une maladie congénitale du squelette, appelée *achondroplasie* par Parrot, et qui a été décrite pour la première fois par lui, à la séance du 18 juillet 1878 de notre Société.

Cette maladie était généralement désignée jusqu'alors sous le nom impropre de *rachitisme congénital*, bien que certains auteurs niaient l'existence de cette dernière affection.

Malgré la communication de Parrot, qui fut suivie d'autres travaux sur le même sujet, on persista à soutenir l'identité de l'achondroplasie et du rachitisme jusqu'en l'année 1889, époque à laquelle parut un premier mémoire de Porak[1], qui vint confirmer, en la complétant, la description du maître.

Depuis lors, de nombreux travaux ont paru, sur cette question, en France et à l'étranger, et parmi eux nous citerons celui de Kaufmann (Berlin 1892), le mémoire publié par Marie, en 1900, dans la *Presse médicale*, et celui de notre collègue, le Dr Regnault (Archives de médecine. 1902), qui, en outre, présenta à la Société deux squelettes d'achondroplases du musée Broca, que l'on considérait comme étant des squelettes de rachitiques[2]. Signalons encore un deuxième mémoire de Porak paru en 1905[3], et un ouvrage de M. Apert, où la question est envisagée non seulement *au point de vue médical, mais encore au point de vue anthropologique*[4].

Rappelons aussi que Parrot est le premier qui reconnut que le dieu égyptien Phtah, dont les plus anciennes figurines remontent à la 18e dynastie, était un achondroplase. C'est lui aussi qui remarqua que l'achondroplasie est une monstruosité commune à plusieurs espèces animales[5].

Bien que l'achondroplasie soit essentiellement du ressort de la médecine, il est nécessaire d'en donner un aperçu.

Nous définirons l'*achondroplasie* : une malformation générale qui se manifeste chez l'adulte, par une petite taille, et par d'autres anomalies bilatérales dans la longueur et la forme de différentes parties du squelette.

Les achondroplases du Jardin d'acclimatation se ressemblent presque

---

[1] PORAK. De l'achondroplasie. Paris, 1890.

[2] REGNAULT. *Bull. Soc. Anthr.* 1901. Présentation de deux squelettes d'adultes atteints d'achondroplasie.

[3] PORAK et DURANTE. *loc. cit*

[4] APERT. Traité des maladies familiales et des maladies congénitales. Paris 1907.

[5] PARROT. Sur la malformation achondroplasique et le dieu Phtah. *Bull. Soc. Anthr.*, 1878, p. 296-302.

tous, à part quelques variantes, et nous pouvons donc en donner une description générale d'après le type dont les portraits se trouvent ci-dessous, (*fig. 8 et 9*) et qui a une taille de 1m278.

Ils sont faciles à distinguer des autres nains, par la brièveté des membres inférieurs, qui forme un contraste si remarquable avec la longueur du tronc. Chez les femmes, même habillées, le contraste est tout aussi frappant par la différence entre la longueur du tronc, depuis les épaules jusqu'à la taille (la ceinture) et la longueur du segment inférieur du corps, et comme les os des membres inférieurs sont souvent arqués et coudés à leurs extrémités, il en résulte une claudication plus ou moins forte pendant la marche, qui fait également reconnaître la maladie.

A l'instar des membres inférieurs, les membres supérieurs sont trop courts, et sur notre sujet l'on peut voir qu'ils n'atteignent guère le grand trochanter; mais ici il y a une particularité qu'il est nécessaire de signaler, c'est que l'avant-bras est légèrement fléchi, parce qu'il était impossible de l'étendre complètement, à cause d'une hypertrophie osseuse de l'extrémité articulaire inférieure de l'humérus.

Cette augmentation de volume des épiphyses est du reste une lésion fréquente de l'achondroplasie.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que la disproportion, qui existe déjà entre le tronc et les membres inférieurs, se montre également entre les différents segments des membres inférieurs, et ceux des membres supérieurs, de même qu'entre les os d'un même segment.

Ainsi l'on peut remarquer, sur les portraits, que les bras sont beaucoup plus courts que les avant-bras, ce qui est le contraire de la normale. Il en est de même pour les cuisses, qui sont plus courtes que les jambes.

Du côté de la main et du pied il existe également un raccourcissement et une disproportion des différentes parties qui les composent.

Ainsi les doigts sont raccourcis, mais ils sont disproportionnés, parce qu'ils n'ont pas entre eux la même longueur qu'à l'état normal, ce qui se remarque bien sur le radiogramme (*fig. 6'*) de notre sujet, où l'on voit que l'indicateur et le petit doigt sont plus allongés que d'ordinaire.

Au pied le gros orteil est plus court que les deux orteils suivants qui le dépassent très sensiblement.

Enfin le segment mésomélique du membre supérieur, qui est composé de deux os, peut également être disproportionné en ce sens que l'un des deux os est plus long que l'autre, comme cela a lieu chez notre sujet pour l'avant-bras, et comme on l'a signalé pour la jambe, chez d'autres sujets, où le péroné dépasse le tibia, soit en haut, soit en bas, soit même simultanément aux deux extrémités.

Mais toujours ces anomalies de longueur sont les mêmes à droite et à gauche, de sorte que, malgré le défaut d'harmonie dans la croissance générale du squelette, l'harmonie s'est maintenue des deux côtés.

Il en est de même pour les anomalies de forme, comme les hypertrophies osseuses des épiphyses, ainsi que pour les exostoses qu'on peut rencontrer sur diverses parties du squelette ; ces anomalies sont toujours

bilatérales. (L'achondroplase Paul, dont nous parlerons plus loin, avait une exostose, des deux côtés, au niveau de l'insertion du grand pectoral sur l'humérus.)

Généralement la micromélie atteint le segment supérieur du membre qui est plus court que le deuxième segment, mais l'on peut quelquefois observer le contraire, en ce sens que ce deuxième segment, ou mésomélique, est plus court que le premier, ainsi qu'on peut le sonstater sur le squelette n° 3 du musée Broca, que M. Regnault a démontré être achondroplase[1].

Sur le segment acromélique du membre supérieur, c'est-à-dire à la main, les doigts sont généralement encore plus disproportionnés que chez notre sujet, car l'on voit souvent tous les doigts, sauf le pouce, atteindre à peu près la même longueur, surtout l'indicateur et le médius d'une part, l'annulaire et le petit doigt de l'autre. De plus, comme le dit le prof. Marie, les doigts, en s'écartant les uns des autres, représentent bien les dents d'un trident, d'où le nom de *main en trident.*

Toutes ces particularités de la main achondroplase étaient faciles à reconnaître sur la plupart des achondroplases, hommes et femmes, du Jardin d'acclimatation, mais j'indiquerai à ce sujet un autre caractère qui n'a pas encore été décrit et qui est le suivant : généralement les ongles sont beaucoup plus larges que longs, et ont une forme rectangulaire très allongée dans le sens transversal, contrairement à ce qui s'observe chez les sujets normaux dont les ongles sont ordinairement plus longs que larges. (Voir les mesures de la femme K. p. 563).

Cette forme particulière de l'ongle est en rapport avec une largeur plus grande et une longueur moindre de l'extrémité du doigt chez les achondroplases.

La disproportion entre le bras et l'avant-bras des achondroplases a été calculée au moyen de l'indice radio-huméral $\left(\frac{\text{radius}}{\text{humérus}} \times 100\right)$, par certains auteurs qui ont décrit l'achondroplasie, mais les chiffres obtenus sont très variables, tantôt au-dessus de la normale de l'Européen, tantôt au-dessous.

Cela provient d'abord de ce que la disproportion entre les deux segments est très variable chez les achondroplases.

Comme chez le nègre l'avant-bras est relativement plus long que chez l'Européen, les achondroplases peuvent avoir un indice aussi élevé que chez le nègre et le dépassant même de beaucoup dans certains cas, lorsque le bras est plus court que l'avant-bras; mais le rapport change nécessairement lorsque le bras est plus long et qu'il dépasse l'avant-bras dans des proportions tout à fait anormales. D'autre part l'on fait la comparaison de l'indice radio huméral des achondroplases avec celui d'individus normaux dans diverses races, qui ont non seulement les membres supérieurs normaux, mais encore la taille normale. Or le membre supérieur

---

[1] Voir le dessin de ce squelette à côté d'un autre également achondroplase dans les Bulletins de l'année 1901, p. 164.

des achondroplases est en totalité beaucoup plus court, relativement à la hauteur du tronc, qu'il ne l'est chez les individus normaux, et il serait donc préférable, selon nous, de comparer la longueur du membre supérieur avec la hauteur du tronc.

M. Papillault compare le rapport de la longueur du membre supérieur (bras et avant-bras) avec la hauteur du tronc (depuis le trou auditif jusqu'au grand trochanter), et il observe que le membre supérieur représente les 82,6 centièmes du tronc chez les Parisiens. Or il a reconnu, par ce procédé, que les variations, dans les diverses races, offrent un parallélisme semblable avec celles de l'indice radio-huméral[1].

Nous croyons donc, que tout en calculant, chez les achondroplases, l'indice radio-huméral, il faudrait aussi rechercher le rapport du membre supérieur avec le tronc, car le tronc chez eux atteint souvent la hauteur du tronc d'un adulte dont la taille est normale.

(Chez le nain non difforme, dont les différentes parties du squelette sont proportionnées à la taille, le dernier indice est inutile et le calcul de l'indice radio-huméral peut suffire).

Les courbures de la colonne vertébrale sont elles-mêmes mal conformées, car l'on remarque chez presque tous les achondroplases un ensellure lombaire très prononcée que l'on constate sur les fig. 9 et 10; elle serait due, dit-on, à un mouvement de bascule du sacrum en avant, mais il est possible que ce déplacement de l'os ne soit que secondaire, et occasionné lui-même par la pression qu'exerce le poids du tronc et de la tête sur la partie inférieure de la colonne. Le bassin est également déformé et rétréci dans ses différents diamètres, d'où un obstacle plus ou moins insurmontable à l'accouchement, ainsi que cela s'est présenté chez la femme K... et une autre achondroplase de la troupe.

Du côté du thorax rien de particulier; il est le plus souvent très développé; mais le dos est plat et les omoplates très peu saillantes.

La tête paraît grosse pour une si petite taille, et elle l'est réellement par suite d'une saillie anormale des bosses frontales et pariétales, ainsi qu'on peut le constater sur la fig. 8, et qui s'aperçoit également sur la plupart des autres sujets du Jardin d'acclimatation. La circonférence horizontale de la tête est souvent plus forte que la moyenne; 59 centim. chez notre sujet homme, 55 3/4 chez la femme K.

Le nez est court, aplati à la base, l'échancrure naso-frontale très prononcée, et la face très allongée est en retrait sur le front; avec la forme particulière de la tête, ce sont des caractères communs à presque tous les achondroplases du Jardin d'acclimatation, et le portrait n° 8 rappelle leur physionomie à presque tous. La voûte palatine est en ogive chez W. et sa dentition est très irrégulière; les dents de sagesse n'ont poussé qu'à l'âge de 27 ans.

La *musculature* est toujours fortement développée, et par la palpation l'on reconnaît que les os sont généralement d'une grande épaisseur.

---

[1] PAPILLAULT. L'homme moyen à Paris, etc. *Bull. Soc. Anthr.* 1902, p. 474.



Fig. 8. — Le nain W (Cliché n° 5634 du laboratoire de M. Bertillon). Echancrure naso-frontale profonde, etc. Il a la tête caractéristique de l'achondroplasie. Ind. céph. = 88,8. A remarquer la voussure du crâne au niveau de la région pariétale antérieure. Diamètre vertical auriculaire (voussure comprise) 17cm8. Mesure depuis le menton ou vertex (point le plus élevé du crâne) 24cm8, obtenue en déduisant de la taille la hauteur du menton au-dessus du sol. De même pour l'oreille.

La peau est normale, le système pileux bien fourni, les organes génitaux sont toujours entièrement développés, car la puberté ne fait jamais défaut chez les achondroplases.

Le corps thyroïde que nous avons examiné sur W. est parfaitement bien formé.

Mais nous devons ajouter que le tableau de l'achondroplasie n'est pas toujours aussi complet, car il y a certaines anomalies qui peuvent manquer.

Ainsi, au Jardin d'acclimatation, se voyaient deux nains, le frère et la sœur, Paul et Thérèse, âgés de 32 et de 33 ans, qui, malgré leur petite taille, 1m 11 et 0m 99, n'avaient pas cette brièveté des membres inférieurs qui est si frappante chez les autres achondroplases. Les membres inférieurs étaient même d'une longueur assez grande, relativement à la taille, car ceux de Paul mesuraient 0 m. 53 de l'épine iliaque antéro-supérieure à la malléole externe, ce qui, en rapport de la taille, 1 m. 11, est un chiffre élevé. (Le nain achondroplase W., dont la taille était cependant de 1 m. 278, n'avait pas plus de 0 m. 55 aux membres inférieurs).

De plus, chez Paul et sa sœur il n'y avait pas de disproportion entre la

cuisse et la jambe, seul le pied était extrêmement court par rapport au membre inférieur.



Fig. 9. — Le nain W de la *fig.* 8. Achondroplase âgé de 28 ans. Taille $1^{m}278$. Ce qui contribue à augmenter la taille, c'est la longueur du buste qui est de $0^{m}845$ (dans la position assise). Les mains ne dépassent pas l'extrémité supérieure de la cuisse, car l'extension complète de l'avant-bras sur le bras est impossible (mais pas par suite d'ankylose). Ensellure lombaire profonde.

L'ensellure de la région lombaire est manifeste.

Les membres supérieurs, au contraire, sont relativement courts, car ils ne mesuraient que 0 m. 31 chez Paul, de l'acromion à la pointe de l'apophyse styloïde du cubitus.

Pas de disproportion entre le bras et l'avant-bras, mais une brièveté considérable de la main qui paraît comme atrophiée. C'est une main typique comme achondroplasie; les quatre derniers doigts sont d'une même longueur et forment le trident; de plus, la peau qui les recouvre est épaisse, bosselée et sillonnée transversalement. Au niveau de l'insertion humérale du grand pectoral se trouve une forte saillie osseuse, c'est-à-dire une exostose qui existe également du côté opposé.

La musculature est extrêmement prononcée aux membres, le thorax est bien développé, de même que sa musculature, et le tissu adipeux est abondant.

La tête ne paraît pas trop grosse, eu égard à la taille. Le front est élargi transversalement avec des bosses frontales fortement saillantes et des bosses pariétales proéminentes; indice céphalique = 89,9 avec un diamètre

antéro-postérieur de 16,9 et un diamètre transverse de 15,2. Circonférence horizontale = 53 1/2. Dentition mauvaise.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ces caractères sont identiques chez la sœur, voire même l'exostose de l'humérus.

M. Lannois, qui a décrit et présenté ces deux nains à la Société d'Anthropologie de Lyon, a fait voir en même temps la radiographie de la main de Thérèse sur laquelle on constate très nettement les caractères qui ont été donnés comme étant ceux de l'achondroplasie. La main en trident est encore plus accusée, et l'épaisseur des parties molles bien apparente aux extrémités comme à la paume de la main. Les phalanges sont carrées et d'apparence cubique ; les métacarpiens sont également très courts et ramassés sur eux-mêmes ; les os du carpe, d'apparence normale, sont seulement remarquables par leur petitesse, du fait qu'ils se sont adaptés au volume des autres os. Sur la radiographie de la partie supérieure du thorax, chez Paul, se retrouve sur l'humérus cette énorme saillie ostéogénique que nous avons signalée comme existant symétriquement et avec des caractères identiques chez nos deux sujets[1].

Nous avons insisté sur la description de ces deux nains, vu qu'ils diffèrent des autres achondroplases par une disproportion moindre de certaines parties du squelette, et par un nanisme qui n'est pas celui que l'on rencontre ordinairement.

Comme autre variété d'achondroplasie, nous citerons le cas d'une naine dont M. Variot a communiqué l'observation à la Société médicale des hôpitaux en 1893.

Il s'agit d'une fille de 13 ans, ayant 1m 24 de taille, chez laquelle le crâne et toute la tête étaient bien conformés, malgré qu'elle présentait les principaux caractères de l'achondroplasie : brièveté des membres inférieurs et des membres supérieurs, main carrée, renversement de proportion entre le segment osseux proximal et le segment distal.

C'est, dit M. Variot, une achondroplasie anormale, *fruste*, puisque l'une des manifestations symptomatiques, la distrophie crânienne, fait entièrement défaut[2].

Hérédité. — Comme exemple d'achondroplasie familiale et héréditaire, nous citerons d'abord celui de Paul et de Thérèse, puis celui de trois femmes allemandes visibles au Jardin d'acclimatation. L'une d'entre elles est la femme K., mentionnée plus haut, ayant une sœur achondroplase, et une fille âgée de 18 ans également achondroplase. K était mariée, dit-elle, à un homme ayant 1m 73 de taille ; elle a une autre sœur de grande taille et bien conformée ; l'arrière grand-père et le père étaient des nains.

On y voit aussi deux ménages d'achondroplases (suisses) dont l'un a un enfant de 11 ans, petit également et ressemblant, dit-on, aux parents.

---

[1] LANNOIS. Quelques cas de nanisme. *Bull. Soc. Anth.* Lyon 1902 (tirage à part).
[2] VARIOT. *Bull. Soc. méd.* Rap. 1893, p. 268-270.
[3] Les portraits de Paul et de sa sœur y sont représentés.

D'autres observateurs ont signalé des faits semblables, mais l'hérédité de l'achondroplasie ne doit pas laisser supposer une continuation indéfinie de l'anomalie à travers les générations, comme chez les chiens bassets, car la malformation du bassin s'oppose manifestement à la propagation de la difformité.

Sur la femme K., une première fois on dut faire l'accouchement artificiel à 6 mois, et une deuxième fois l'opération césarienne (à Zurich); celle-ci fut également pratiquée sur une autre femme achondroplase du Jardin d'Acclimatation.

Anatomie pathologique. — Il est nécessaire, pour se rendre compte de la malformation du squelette, de dire quelques mots de la lésion qui peut l'occasionner.

Ce serait, d'après Porak et Durante, une sclérose du cartilage épiphysaire d'ossification [1], sclérose qui étouffe pour ainsi dire le cartilage et trouble ses fonctions. Pour M. Apert, l'achondroplasie est une mutation aboutissant d'une variation progressive, par prédominance, de plus en plus marquée, de l'ossification périostale sur l'ossification enchondrale, et finalement interposition entre l'épiphyse et la diaphyse d'une bande de tissu périostique entravant le fonctionnement du cartilage de conjugaison [2].

Il en résulte donc que la croissance de l'os en longueur est troublée, et disproportionnée, et cependant, comme nous l'avons vu, l'on trouve des épiphyses plus volumineuses qu'à l'état normal, et des surfaces articulaires élargies, ainsi qu'une épaisseur beaucoup plus grande de la diaphyse, et des tubérosités plus fortes que d'ordinaire.

Comment expliquer ce contraste avec la diminution de longueur de la diaphyse ? Il nous semble qu'il se produit là, en vertu de la loi du balancement organique, une compensation en épaisseur dans la croissance du tissu osseux ; en effet, ce que l'os perd en longueur il le gagne en épaisseur, que cette compensation soit utile ou non, peu importe ! Le cartilage de conjugaison est devenu insuffisant pour le développement de l'os en longueur, mais il n'empêche pas l'épiphyse de s'accroître outre mesure et de s'ossifier dans cet état ; de même le périoste continue sa fonction ostéogénique et la remplit d'une façon exagérée, d'où l'augmentation d'épaisseur de la diaphyse ; quant aux tubérosités, elles s'ossifient indépendamment du cartilage de conjugaison, d'où l'augmentation de volume de ces apophyses. Sur le crâne, l'on peut également constater un phénomène de compensation dans le développement des différents os qui le composent.

En effet, les os de la base du crâne présentent souvent un arrêt de développement et des soudures prématurées, tandis qu'au contraire la voûte crânienne est anormalement volumineuse. L'arrêt de développement de la base du crâne consiste principalement dans une diminution de lon-

---

[1] Porak et Durante, *loc. cit.*

[2] Apert, *loc. cit.* p. 119.

gueur du basi-occipital et du corps du sphénoïde à ébauche embryonnaire cartilagineuse. La partie inférieure de l'écaille de l'occipital, au lieu d'avoir une étendue égale à la supérieure, n'en est que le 5e ou même le 9e (Regnault).

Par suite d'une soudure sphéno-basilaire précoce, l'angle sphénoïde est très aigu et peut arriver à 114° ou 117° au lieu de 155°. C'est ce qui caractérise la *cyphose* de la base. La soudure des deux portions du sphénoïde est généralement complète alors que chez l'enfant normal de 2 ans ses portions antérieure et postérieure sont encore séparées par du cartilage. Il y a soudure des condyles de l'occipital avec leur écaille épaissie et surtout soudure sphéno-basilaire.

La cyphose basilaire, d'après Regnault, n'est pas due à la simple synostose des os de la base, car elle existe même lorsque la suture est libre ; elle est plutôt la conséquence de l'arrêt du développement des os condyliens.

Mais pourquoi la voûte crânienne est-elle si développée et en même temps malformée? Egalement par suite d'un phénomène de compensation, mais qui a une autre cause ; en effet, le cerveau se trouvant trop à l'étroit à la base du crâne cherche à se développer du côté où il rencontre le moins de résistance, et de là le volume exagéré des bosses frontales et pariétales. Cependant il existe, comme nous l'avons vu, des cas d'achondroplasie où le crâne a sa forme normale ; ce sont ceux où le développement de la base du crâne est régulier et où la synostose sphéno-basilaire n'est pas prématurée.

Enfin notons aussi les malformations du bassin, d'où résulte le rétrécissement de tous les diamètres, surtout au détroit supérieur ; et ici c'est le diamètre antéro-postérieur qui se trouve particulièrement diminué de longueur à cause de l'inversion du sacrum.

Voici maintenant certaines particularités de l'achondroplase W..., né à Chicago, dont nous avons également fait radiographier la main. (*fig. 6'*).

En faisant la comparaison avec la main de Otto, l'on peut remarquer que les os ont une toute autre forme, et que la réunion des diaphyses aux épiphyses est partout complète.

Il est facile de voir que les métacarpiens et les phalanges ont une forme pour ainsi dire cubique, car ils sont beaucoup plus courts et beaucoup plus épais que chez un adulte normal du même âge ; c'est la forme *hyperplastique* de Kaufmann[1]. En outre, les métacarpiens sont quelque peu incurvés.

Enfin l'on observe que l'indicateur et le petit doigt sont plus longs que d'ordinaire, ainsi qu'il est dit plus haut.

Notons la hauteur du buste 0,845 (le sujet est mesuré assis) pour une taille de 1m 278, ce qui donnerait un chiffre de 0,433 pour le segment inférieur du corps ; mais les membres inférieurs étant mesurés depuis

---

[1] KAUFMANN. Untersuchungen über die sogenannte foetale Rachitis. Berlin, 1892.

l'épine iliaque antéro-supérieur, la longueur ainsi obtenue dépasse ce chiffre de 11cm,7. Remarquons aussi la longueur du diamètre transverse de la tête 16,8 par rapport à celle du diamètre antéro-postérieur 18,9, ce qui nous donne un indice céphalique hyperbrachycéphale de 88,8. Rappelons que la circonférence horizontale est de 59 centim.

Mensurations de quelques nains.[1] (Laboratoire de M. Bertillon).

NOM ET AGE Nationalité — Genre de nanisme	U. (48 ans) Allemand (Hanovre) — nain s. diff	S. (25 ans) Indou — nain s. diff	Ludwig (19 ans) Allemand — nain s. diff	Otto (21 ans) Américain de Chicago — nain s. diff.	Paul (32 ans) Français (Bordeaux) — achondrop.	W. (27 ans) Américain de Chicago — achondrop.
Taille	1m21	1,01	0,885	0,98	1,12	1,278
Envergure	1,15	1,05	0,82	0,92	0,90	1,07
Buste (assis)	0,670	0,559	0,505	0,565	0,665	0,845
Tête: Diam. ant. post.	17c4	14,4	15,6	17,0	16,9	18,9
Tête: — transvers.	14,5	11,8	13.2	14,1	15,2	16,8
Tête: — bizygom.	11,5	11,1	10,1	11,1	12,8	12,8
(Indice céphalomét.)	83,3	81.9	84 5	82,9	89,9	88,8
Oreille droite	5c4	4,3	5,1	5,4	5,5	6,1
Doigt : médius	7,9	5,7	5,7	6,5	6,1	8,9
— auriculaire	6,3	4,0	4,4	4,8	5,2	7,2
Coudée (Extrém. du médius au som. de l'olécrâne.)	31,5	25,2	23,0	25,5	25,4	31,0
Couleur de l'iris: N. de classific.	3 (orangé)	7 (marr.)	2 (jaune)	1 (pâle)	7 (marr.)	2 (jaune)
Couleur de l'iris: Auréole	radié orangé	r. marr. foncé	r. jaune	—	r. marr.	concent. jaune
Couleur de l'iris: Périphérie	j. verdât.	»	azuré moyen	azuré	id.	verdâtre
Particularité		strabisme converg.				
Cheveux	bl. fonc.	noirs	bl. clairs	bl. clairs	ch. fonc.	blonds

Remarquons l'hyperbrachycéphalie des achondroplases et la brachycéphalie des nains sans difformité.

[1] Ces nains ont été amenés au laboratoire par leur *manager* M. Nicol Gerson, et par le Directeur du Jardin d'acclimatation, M. Porte, que je remercie pour leur obligeance.

Voici, d'après Boeckh,[1] le portrait et les mesures de Mme K. (achondroplase), Allemande aux cheveux châtains, âgée de 40 ans. J'y ajoute l'indice céphalique 81.



Fig. 10. — La femme K, achondroplase, enceinte de 6 mois (en 1893), et représentée dans la Revue allemande : *Archiv. für Gynaekologie.* Berlin, 1893 (autorisation de l'éditeur). Cette naine faisait partie de la troupe du Jardin d'acclimatation. — Taille 0 m. 97.

L'on peut remarquer sur cette femme la forme arquée des membres inférieurs, semblable à celle du genou valgum. Elle présentait aussi diverses hypertrophies osseuses des épiphyses, celle de l'extrémité inférieure de l'humérus empêchant l'extension complète de l'avant-bras, comme chez l'achondroplase W. Il y en avait aussi à l'extrémité inférieure du cubitus et du radius, du fémur, du tibia, du péroné.

L'extrémité inférieure du sacrum formait avec le coccyx un angle droit saillant en avant, etc.[2].

Taille = 0m97

1° *La tête :*

Circonférence horizontale 55cm3/4

[1] Boeckh, *loc. cit.*
[2] Boeckh, *loc. cit.*

Diamètre antéro-postérieur.................... 18^{cm} 1/2
— biteporal.. 13
— bipariétal.. 15
Hauteur de la face (du menton à la limite de la chevelure)........ 18
— du front sur la ligne médiane.......................... 7 1/2
Largeur du front.. 11
— de la face sur l'arcade zygomatique.................... 13 1/2

2° *Epaules et extrémités supérieures :*

Largeur biacromiale.. 28^{cm} 1/2
Longueur du membre supérieur de l'acromion à l'extrémité du medius. 36
— du bras (de l'acromion à l'olécrâne)...................... 18
— de l'avant-bras (de l'olécrâne à l'apophyse styloïde du radius). 12
— de la main (de l'apophyse styloïde du radius à l'extrémité du médius).. 12
Largeur de la main.. 6 1/2
Longueur du médius.. 6
— de l'ongle au médius.. $0^{cm}75$
Largeur — — .... 1^{cm} 1/2

3° *Tronc :*

Longueur du tronc (vertex à l'ischion)........................ 68^{cm}
— du sternum.. 16 1/2

4° *Segment inférieur :*

Longueur depuis le point le plus élevé de la crête iliaque jusqu'au sol. 43^{cm}
— — l'épine iliaque antéro-supérieure jusqu'au bord inférieur de la rotule.. 17 5
Largeur des condyles du fémur.................................. 8 1/4
Longueur depuis le bord inférieur de la rotule jusqu'au sillon cutané de l'articulation tibia-tarsienne.............................. 15
Largeur des malléoles.. 6
Longueur du pied depuis le talon jusqu'à l'extrémité du 2e orteil.... 11
Largeur du pied à l'articulation métatarso-phalangienne.......... 7 1/4

Calcul des disproportions et comparaison avec la normale.

1°	Rapport de la taille avec la longueur du tronc..............	100 : 70	au lieu de la norm.	100 : 51,2
2°	— de la taille avec la longueur du sternum...........	100 : 70,1	id.	100 : 37,8
3°	— des extrémit. infér. et des extrémités supérieures..	100 : 84	id.	100 : 87
4°	— du bras et de l'avant-bras.	100 : 66,6	id.	100 : 73,58
5°	— de la cuisse et de la jambe.	100 : 88,2	id.	100 :79,80



Fig. 11 (67 sujets). — Il y a là des nains de toute grandeur, des petits, des moyens et des grands ? Il est évident que la sélection n'a pas été faite scientifiquement, mais à en juger d'après l'ensemble de la troupe, les véritables nains sont ceux qui paraissent bien proportionnés et qui ne dépassent pas $1^{m}10$. Le plus petit ($0^{m}885$) est Ludwig, placé au milieu du 1er rang et que nous avons décrit avec d'autres. Quant à ceux qui dépassent $1^{m}10$, ils paraissent déjà moins nains que les autres et ce sont généralement des achondroplases dont le plus petit, Paul, placé vers l'extrémité droite et habillé en sergent de ville, a $1^{m}12$. — Parmi les grands l'on remarque à l'extrémité droite un individu habillé en garde municipal et qui paraît énorme ($1^{m}35$) à côté des autres, mais il fait partie de la troupe parce que, à l'âge de 21 ans, il était, dit-il, le plus petit conscrit de sa classe Il n'a d'ailleurs pas de barbe et a l'aspect infantile quoique âgé de 37 ans.

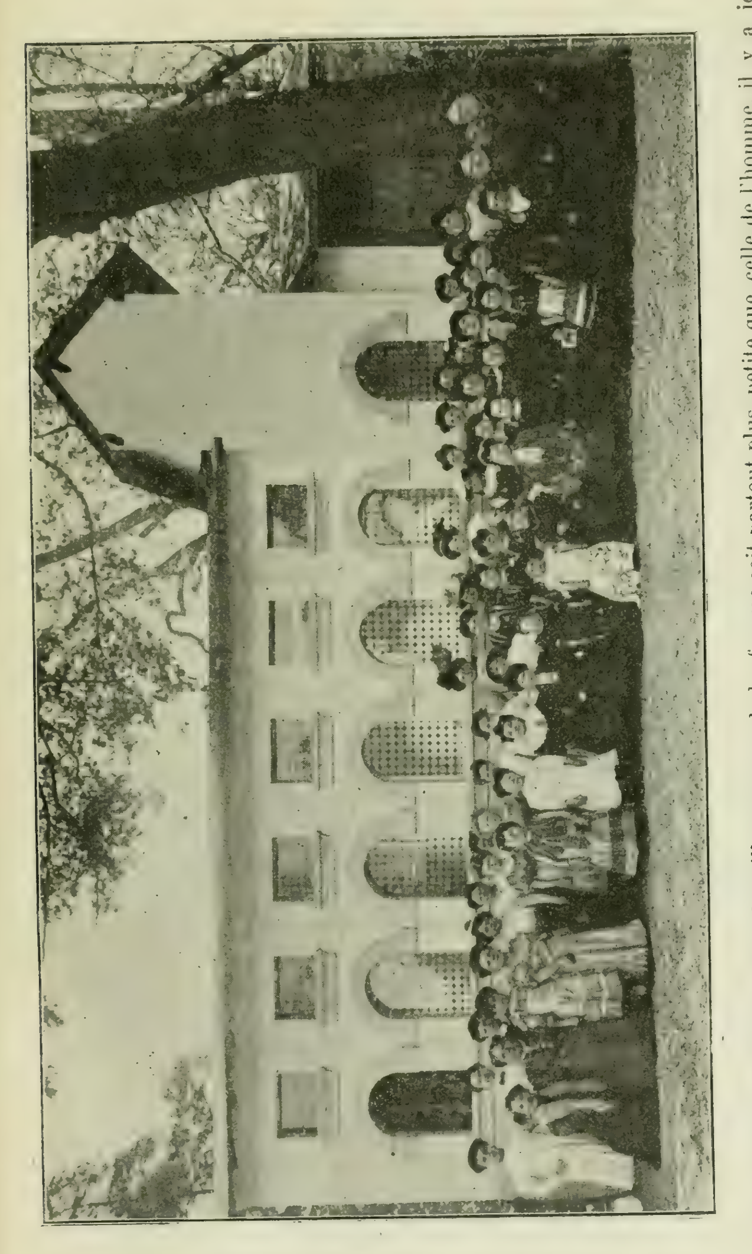


Fig. 12 (49 sujets). — Bien que la taille moyenne de la femme soit partout plus petite que celle de l'homme, il y a ici bien moins de naines que de nains. Les deux plus petites naines de la troupe, auxquelles les prospectus ne donnaient que 0^m65, se voient vers le milieu du premier rang, mais l'une d'elles, qui est habillée en blanc est une myxœdémateuse? âgée de 16 ans et dont la croissance n'est donc pas achevée, et l'autre âgée aussi de 16 ans est infirme, mais non achondroplase. A droite de celle-ci est la fiancée du nain Thumb, puis l'achondroplase Thérèse, la sœur de Paul. A gauche de la petite naine en blanc est une achondroplase, la fille de celle qui est à l'extrémité gauche. Quant aux autres naines ce sont ou des achondroplases de taille variable, comme les deux dernières du premier rang, à droite et à gauche, ou des femmes bien formées, qui pour leur sexe n'ont cependant pas une taille trop exiguë.

III.

Comparaison avec les Pygmées.

Je crois avoir amplement démontré que l'achondroplasie est une malformation du squelette de nature essentiellement pathologique, et il était d'autant plus nécessaire d'insister sur ce sujet que nous devons maintenant faire la comparaison de nos nains avec les races pygmées dont on a voulu les rapprocher.

En 1903, le professeur Poncet, de Lyon, et M. Leriche firent à l'Académie de médecine une communication intitulée : *Nains d'aujourd'hui et nains d'autrefois. Nanisme ancestral. Achondroplasie ethnique* [1], à propos de deux achondroplases de 1m20 et de 1m17, frère et sœur, âgés de 31 ans et de 28 ans, qu'ils eurent l'occasion d'étudier. Le grand père et le père de ces nains étaient, paraît-il, de petite taille et mesuraient l'un et l'autre 1m35 ; quant à la mère, elle avait 1m40 de taille et était bien proportionnée.

Après avoir décrit les caractères de ces deux achondroplases, qui ne différaient pas de ceux qui étaient déjà connus, les auteurs s'expriment ainsi : « L'hérédité paternelle de ce nanisme, son caractère familial, l'ab-
« sence à toutes les périodes de la vie de lésions pathologiques, viscé-
« rales ou autres, éveillent l'idée d'une achondroplasie spéciale qui mé-
« rite, suivant nous, le nom d'*achondroplasie ethnique*. A l'appui de cette
« manière de voir, nous pouvons, sinon fournir des preuves absolues,
« tout au moins donner des arguments de valeur, et nous l'espérons, con-
« vaincantes. Des recherches auxquelles nous nous sommes livrés, il
« résulte, en effet, que si dans la période homérique on décrivait déjà
« des races de Pygmées, plus tard ces récits, d'apparence légendaire, ont
« été entièrement confirmés pour l'Afrique et l'Asie. En Europe, les
« mythes populaires avaient, d'autre part, de tout temps, fait jouer un
« rôle considérable aux nains, aux Pygmées, aussi bien en Angleterre,
« dans le Folklore de l'Ecosse, de l'Irlande, qu'en Danemark, sous le nom
« de Kobold ; qu'en Allemagne sous celui de Niebelung, qu'en Russie,
« qu'en France, etc., comme si les légendes reflétaient le souvenir loin-
« tain de populations petites, ayant réellement vécu en des temps éloi-
« gnés.

« En Europe aussi, l'existence réelle de Pygmées anciens ne fait plus
« actuellement aucun doute. Or ces nains ressemblent étonnamment à
« ceux dont nous avons donné la description. Il s'agit bien d'une race
« spéciale et non pas de sujets pathologiques. Cette reconstitution est
« encore plus amplement fournie par les découvertes récentes dans des
« *sépultures préhistoriques*, de nombreux squelettes de Pygmées mêlés à
« d'autres squelettes d'homme de taille ordinaire. Les fouilles des sépul-
« tures de l'*époque néolithique*, faites en Suisse sous la direction du profes-
« seur Nüesch (de Schaffhouse) et Kollmann (de Bâle), en France celles

---

[1] *Bull. de l'Acad. de méd.* Séance du 20 octobre 1903.

« de Manouvrier, les recherches antérieures de Vacher de Lapouge dans « l'Hérault et les cavernes des Cévennes, celles plus reculées de Thélé- « nius en Silésie, etc., établissent nettement l'existence de nains qui ont « subsisté longtemps en tant que race, et dont les derniers ont été contem- « porains des Romains et des Slaves. On les suit jusque vers l'an 1000. « (Voir le *Temps* de janvier et février 1903, par le Dr Loir.) D'après Gutt- « mann (de Colmar), les races naines, nullement dégénérées ou patholo- « giques, ont, en dehors d'autres régions, certainement peuplé la Suisse, « toute la Basse-Alsace, etc.

« Pour Nüesch et Kollmann, on se trouve en présence des habitants « primitifs de l'Europe. Et comme dans toutes les autres parties du « monde on note la trace de Pygmées aux temps les plus reculés, ces nains « seraient l'avant-garde de la variété actuelle du genre humain, de même « que chez les animaux, les espèces de grande taille proviennent de « petites..... L'on est réellement en droit de croire que dans certains cas, « comme chez nos deux nains, l'Achondroplasie n'est autre chose que le « retour imprévu au type pygmée ancestral, retour survenant sous des « influences qui nous échappent..... On est naturellement porté, en pré- « sence de ces petits athlètes solidement bâtis, à rejeter une pathogénie « morbide, et à considérer de tels achondroplases comme une variété « spéciale de l'espèce humaine, ou tout au moins une variété bien carac- « térisée du type humain, ainsi qu'Apert déclare être tenté de le dire.

« D'ailleurs, les espèces animales présentent des exemples de faits « semblables. Les recherches de Dareste, d'Humphreys, etc., celles plus « récentes de Regnault, de L. Dor, Leblanc, de notre élève Peloquin, « nous ont appris qu'à côté des veaux achondroplases, naissant acciden- « tellement, il existe des races entières d'animaux, présentant des modi- « fications comparables (bœufs nains, moutons ancons, chiens bas- « sets, etc.), se reproduisant par hérédité et vivant côte à côte, avec les « autres espèces animales [1] ».

Dès que la communication de MM. Poncet et Leriche fut imprimée dans les *Bulletins de l'Académie de Médecine*, j'en présentai un exemplaire à notre Société pour la Bibliothèque, et j'objectai, en même temps ,que l'on ne pouvait admettre l'existence ancienne d'une race de Pygmées semblables aux achondroplases ; qu'il y avait bien eu des races de petite taille, mais qu'elles n'étaient composées ni d'achondroplases ni d'autres nains, pas plus que les Pygmées actuels [2].

En 1905, M. Verneau s'est aussi occupé de cette question et il en a fait l'objet d'une communication à la *Société obstétricale de France* ; notre collègue admet également qu'il n'existe pas d'achondroplasie ethnique [3].

---

[1] PONCET et LERICHE. *Loc cit.*

[2] BLOCH. *Bull. Soc. Anth.* 1903, p. 553-554.

[3] VERNEAU, Pygmées et nains achondroplases, *Annales de la Société obstétricale de France*. 1905, p. 173-190.

MM. Poncet et Leriche, pour soutenir la théorie de l'achondroplasie ethnique, s'appuient principalement sur les trouvailles de squelettes, faites par Nüesch dans les sépultures de l'époque néolithique du Schweizersbild, près Schaffhouse, et qui ont été étudiées par J. Kollmann. Or, je ferai d'abord remarquer qu'il n'y avait guère que 4 squelettes de petite taille, parmi d'autres squelettes de taille normale, et encore n'étaient-ce que des parties de squelette (comme le fémur) au moyen duquel on a reconstitué la taille; mais je remarquerai que l'on ne pourrait pas, avec un fémur, reconnaître la longueur d'un squelette d'achondroplase.

D'autre part, ceux qui n'ont pas vu ces os peuvent en juger d'après les dessins qui en ont été faits, et qui se trouvent reproduits dans la communication de Kollmann à la Société d'anthropologie de Berlin, du 10 octobre 1894.

A la page 200 [1], se trouvent deux figures qui représentent l'une l'extrémité supérieure de l'humérus d'un squelette de Suisse quelconque de nos jours, l'autre l'extrémité supérieure de l'humérus d'un des pygmées du Schweizersbild.

Or, c'est l'humérus du Suisse qui est de beaucoup le plus volumineux, surtout du côté de la tête humérale, ce qui devrait être le contraire si l'humérus des Pygmées provenait d'un achondroplase dont les épiphyses sont généralement volumineuses.

En outre, à la page 233, se voient d'autres os entiers de Pygmées comme l'humérus, le fémur et le tibia, qui sont représentés à côté d'os semblables d'un Suisse, pour bien montrer le contraste qui existe entre les uns et les autres.

En effet, les os des Pygmées sont bien plus petits et bien plus minces que ceux du Suisse, mais ils sont bien conformés, car l'épiphyse est proportionnée à la diaphyse qui elle-même n'est pas épaissie comme chez les achondroplases. De plus les tubérosités ont un volume normal. Enfin les différents os des Pygmées ne sont pas disproportionnés comme longueur.

Nous pouvons donc conclure de là que les Pygmées du Schweizersbild n'étaient pas des achondroplases. Du reste M. Kollmann dit lui-même que les os ne présentaient rien d'anormal.

Nous devons prouver maintenant que les Pygmées n'étaient pas non plus des nains proprement dits. Pour cela il aurait été nécessaire d'avoir des squelettes entiers, mais en employant la méthode de M. Manouvrier pour reconstituer la taille d'après la longueur du fémur, M. Kollmann a trouvé une moyenne de 1 m 424, d'après 3 fémurs, ayant une longueur de 0 m 355, 0 m 369 et 0 m 393 (1 m 416, 1 m 355, 1 m 500 pour les tailles correspondantes).

Or, la moyenne 1 m 424 n'est pas une taille de nain, et encore moins la

---

[1] J. KOLLMANN. Das Schweizersbild bei Schaffhausen und Pigmaen in Europa Zeitschrift für Ethnologie. 1894, p. 189-251.

taille de l'un d'eux, 1m 50 ; seul le 2e chiffre 1m 355 est relativement exigu.

Il est vrai que Kollmann a encore employé d'autres méthodes pour reconstituer la taille. et qu'il a trouvé des chiffres plus faibles que ceux du procédé de M. Manouvrier.

Ainsi il s'est servi de la méthode d'Orfila, le célèbre professeur de médecine légale de la Faculté de Paris (commencement du XIXe siècle), et il a obtenu pour chacune des 3 tailles le chiffre 1,380.

Kollmann s'est aussi servi de la méthode de Rollet (de Lyon) et il a trouvé une moyenne de 1m 382, pour les 3 tailles respectives 1,371, 1,318, 1,458.

On voit que la moyenne de Rollet est presque celle d'Orfila, mais en admettant même que ces derniers chiffres se rapprochent plus de la taille réelle que ceux de M. Manouvrier, nous ne pouvons quand même pas admettre que les Pygmées suisses étaient des nains dans le sens propre du mot, car nous avons vu que chez les véritables nains, bien proportionnés, les cartilages de conjugaison peuvent persister jusqu'à un âge très avancé ; or, sur les os des Pygmées suisses les épiphyses étaient entièrement réunis à la diaphyse ; et Kollmann remarque également, à leur sujet, que ce ne sont pas des os de véritables nains.

Il est évident que, sur le squelette sec, les cartilages de conjugaison ne peuvent être conservés, mais lorsque ces cartilages existaient encore avant la mort, l'on peut y distinguer des traces manifestes de la séparation de l'épiphyse d'avec la diaphyse.

En ce qui concerne les races actuelles de petite taille, comme les Négritos et les Négrilles, ce ne sont pas des races composées de véritables nains et encore moins d'achondroplases. Parmi les Négrilles africains nous voyons que ceux du Gabon (Okoas, Baboukos, etc.), ont une stature de 1m 50 à 1m 52 chez l'homme, et de 1m 45 à 1m 40 chez la femme. Ce sont des chiffres encore respectables comme taille.

D'autres Pygmées africains, les Wattwa, présentent une moyenne de 1m 42 sur 92 sujets mesurés [1]. Ce n'est pas encore un chiffre trop exigu.

Quant aux Akkas du Haut-Nil, que l'on cite toujours comme type de Pygmées, Emin-Pacha en a mesuré une trentaine et a trouvé une moyenne de 1m 36, mais ce seul renseignement ne suffit pas pour les faire connaître et il faut que je rapporte textuellement ce que cet explorateur dit à leur sujet :

« Depuis le temps que M. Schweinfurth nous apporta les premières « nouvelles du peuple de Pygmées résidant au cœur de l'Afrique, bien « des choses ont été dites et écrites à propos d'eux. Et comme j'ai eu la « bonne chance d'en observer bon nombre, d'en mesurer quelques-uns, « hommes et femmes, d'en obtenir quelques renseignements nouveaux, « ma note aura une certaine raison d'être.

« Sans vouloir entrer ici sur les détails anthropologiques résultant des « mensurations, il faut d'avance constater que les Akkas sont un peuple

[1] WISSMANN WOLFF, etc. *Zeitsch. f. Ethnol.* 1886.

« généralement aussi bien formé que leurs voisins, les Monbouttous et « autres. Lors de mon séjour chez le roi Mléso d'Ougando celui-ci eut « l'obligeance de me faire voir quelques uns des nains maintenus à sa « cour en curiosité, d'une longueur de $1^{m}25$ et $1^{m}28$ et parfaitement « développés ; ils étaient de vrais nains, des hommes à croissance arriérée « par quelque procès pathologique ou autre. Tout au contraire les Akkas « sont une race qui non seulement n'offre aucun signe pathologique, « mais qui, formés à point, déprécieraient bien vivement les épithètes de « race déchue, de peuplade vouée à l'extinction, dont on a bien voulu les « gratifier. Les Akkas ne forment pas un peuple compact ; il n'y a pas « un pays aux Akkas. Comme les volées d'oiseaux ils sont un peu partout, « et où il y a bien à manger, soyez sûrs, vous trouverez des Akkas. Divi- « sés en petites troupes, composées de quelques familles au plus, ils « s'approchent des villages de Monbouttou et de Momvou. — Schwein- « furth a parfaitement raison en disant que tout ce qui dépasse $1^{m}50$ en « hauteur ne soit pas d'origine Akka pur.

« La moyenne d'une trentaine de mensurations me donne $1^{m}36$ pour « les Akkas. J'ai déjà remarqué que tous ceux que j'ai pu examiner n'é- « taient aucunement mal formés, abstraction faite de leur taille ; il y « avait entre eux des garçons et des filles aussi bien tournés que chez le « reste de nos nègres [2].

On considérait aussi les Boshimans comme étant des Pygmées ; or, une série de 50 d'entre eux (du Kolohari) mesurés par Schinz, a donné comme taille moyenne $1^{m}57$, identique à celle des Japonais ou des Annamites [1].

En Europe se rencontrent également des individus de petite taille, en nombre plus ou moins grand, au milieu de certaines races ayant une taille relativement élevée [2].

Ainsi en Italie, et particulièrement en Sicile et en Sardaigne, se voient des individus ayant une taille variant de $1^{m}40$ à $1^{m}55$ avec une moyenne de $1^{m}50$ sur 98 sujets mesurés (sexe masculin) ; ils ont aussi une capacité crânienne relativement faible, mais il ne s'agit pas là d'une race entière ayant une petite taille et un petit crâne, il s'agit seulement d'un certain nombre d'individus petits et microcéphales, répartis dans une race présentant une taille et une capacité crânienne ordinaires, ainsi qu'il résulte des recherches faites par Niceforo[3], et dont notre collègue, M. Giovanetti a bien voulu me donner un résumé.

On rencontre même souvent, en Italie, des individus qui, à l'âge de 20 ans, ont moins de $1^{m}55$; ainsi la proportion des conscrits mesurés

---

[1] EMIN BEY, sur les Akkas *Zeitschrift fur Ethnologie* 1886, p. 145-166. Cette communication a été rédigée en français par l'auteur, et je la transcris telle qu'elle est imprimée.

[2] SERGI. *Attorno ai pigmei d'Europa*. Atti Società romana d'antropologia. Vol. II, fasc. II

[3] NICEFORO *Le varietà umane pigmee e microcefaliche della Sardegna*. Atti di *Soc. rom d'antr.* 1895.

pendant une période de 9 ans (de 1854 à 1862) et n'ayant qu'une taille de 1m25 à 1m55 était de 14,49 0/0 pour une moyenne oscillant entre 13,59 et 16,09 0/0, et cela pour diverses parties de l'Italie.

Il est vrai que la taille de ces recrues peut encore s'élever après l'âge de 20 ans, ainsi qu'on l'a remarqué dans d'autres parties de l'Europe.

Mais les squelettes des Pygmées actuels et *adultes*, africains ou européens, ne présentent aucune anomalie particulière au nanisme essentiel ; les sutures de la diaphyse et de l'épiphyse des os longs sont toujours complètes, et les os de la base du crâne ont leur longueur normale.

L'on y remarque aussi que les diamètres du bassin sont normaux, contrairement à ce qui se voit chez les achondroplases ; de plus, les trois parties primitives de l'os iliaque sont toujours synostosées, ce qui n'est pas toujours le cas des véritables nains.

Naturellement le bassin des Pygmées est petit, comparativement à celui des races dont la taille est plus élevée, mais il est bien conformé dans son ensemble, et les enfants qui naissent ont une tête proportionnée aux diamètres pelviens du sexe féminin.

Quant aux Pygmées de l'antiquité, tels que ceux qui ont été signalés en Afrique par Hérodote et Aristote, ils n'étaient pas non plus de véritables nains, car Hérodote (lib. II, § 32) les appelait des petits hommes, *au-dessous de la moyenne*, et Aristote une race d'hommes de *petite taille* (Hist. des animaux, T. III).

Homère parlait aussi de Pygmées dans son *Iliade*, mais sans préciser.

Certainement les anciens ont dû voir par-ci par-là des nains aussi petits que ceux de nos jours, comme ils ont dû voir également des achondroplases, mais comme on le voit ils n'en ont pas fait de véritables races.

En somme, l'achondroplasie, pas plus que le *mongolisme infantile* des races blanches, ne peut être considérée comme un retour atavique à une forme ancestrale similaire.

Discussion.

M. Atgier. — L'étude du *nanisme* est complexe, elle ressortit d'une part à la *Pathologie* et d'autre part à l'*Anthropologie*.

I. A la Pathologie se rattache le nanisme consécutif aux maladies entravant l'évolution normale du squelette et par le fait de la taille ; telles sont les variétés suivantes :

1° Le Rachitisme, maladie de la croissance, déterminant le gonflement de l'épiphyse et l'inflexion de la diaphyse des os longs, d'où raccourcissement de la taille (Cyphose, Scoliose, Lordose, etc.).

2° L'Ostéomalacie, maladie due au ramollissement des os par résorption ou insuffisance du phosphate de chaux, d'où raccourcissement de la taille par tassement du squelette dépourvu de sa substance résistante.

3° L'Achondroplasie, maladie intra-utérine déterminant un développement des os longs en épaisseur au détriment de leur longueur et un arrêt de soudure des épiphyses, d'où raccourcissement de la taille par

suite de celle des os longs, surtout des membres inférieurs. Il n'existe pas de courbure des os longs chez l'achondroplase, ce qui le différencie nettement du rachitique. Nombreux sont les nains achondroplases au Jardin d'Acclimatation.

4° La Tuberculose, qui, par ses abcès osseux ou ses arthrites, diminuent la hauteur du squelette (Mal de Pott, Coxalgie, etc.), d'où raccourcissement de la taille par déformation du squelette.

5° Le Myxœdème, maladie due à l'atrophie ou à l'insuffisance de la glande thyroïde, avec ou sans hypertrophie, déterminant une infiltration muqueuse des organes et des tissus et, par suite, un arrêt général de développement (Crétins, goitreux ou non).

6° L'Anangiectasie, affection congénitale ou de l'enfance, due aux anomalies vassculaires ou cardiaques, entravant le développement général de l'individu et par le fait de la taille (rétrécissement de l'aorte, de l'orifice aortique, de l'orifice mirtral, etc.).

7° Le Surrenalisme, affection encore peu connue, due à l'atrophie ou à l'insuffisance des glandes surrénales, entravant également le développement général, lorsque cette affection survient avant la fin de la croissance.

8° L'infantilisme, affection due à l'atrophie ou l'insuffisance des glandes testiculaires, entravant la virilité et le développement général (Voix grêle, féminine ou enfantine, face glabre, pubis idem, atrophie génitale, etc.). Nous devons ajouter toutefois que l'infantilisme n'est pas toujours incompatible avec une taille normale.

9° Citons enfin des cas où l'acromégalie (développement exagéré des extrémités) se rencontre chez des nains pathologiques et détermine ainsi une association du nanisme au gigantisme sur un seul et même individu

II. A l'anthropologie se rattache le nanisme proprement dit ou réel, que l'on peut préciser par le mot Pigméisme.

Les Pygmées sont, en effet, des nains véritables. Chez eux, il n'existe pas de diminution disharmonique de la taille.

Les organes et les membres sont très bien proportionnés à leur petite taille ; s'il y a eu arrêt de développement, ce qui est à démontrer, il a été harmonique.

Ici aussi se présentent deux variétés de Pygméisme : le Pygméisme accidentel et le Pygméisme collectif ou ethnique ou, pour employer d'autres termes : le nain réel et le nain de race.

D'où proviendrait le Pygmée isolé ou nain bien proportionné accidentel ; est-ce le résultat d'une dégénérescence due, par exemple, à l'hérédo-syphilis ou à l'hérédo-alcoolisme, se montrant accidentellement, par atavisme, dans une famille. Mais pourquoi un seul nain dans une famille dont les autres enfants sont normaux et les parents aussi ; il serait utile, pour résoudre un tel problème, de suivre pendant plusieurs générations antérieures et postérieures une famille ayant produit un nain.

D'où provient le Pygméisme collectif, c'est là surtout une question

de race d'ethnologie ; provient-il d'une race ou d'une variété humaine réellement plus petite que toutes les autres et harmonieusement proportionnée, ou d'une sélection de pygmées recrutés de toutes parts pour former une collectivité spéciale quelconque, comme on l'a fait à Paris, en recrutant de tous les points de l'Europe et même de l'Asie, ces 180 nains que nous avons observés au Jardin d'Acclimatation.

Que sont ces Pygmées originaires d'Afrique, qui formaient une suite de 3.000 hommes aux rois Indiens cités par les historiens anciens, qui les faisaient provenir soit de la Lybie, soit de l'Ethiopie [1].

Quel est ce peuple de Pygmées cité par les voyageurs du centre de l'Afrique qui les ont vus en 1818, 1868 et 1874, et nommés les Akkas, admis par M. de Quatrefages ; serait-il obtenu par sélection?

Ces questions du Pygméisme isolé et du Pygméisme ethnique sont fort intéressantes et n'ont pas encore été étudiées scientifiquement. Elles mériteraient cependant de l'être, la première par l'Anthropologie anatomique, la seconde par l'Ethnologie, au moyen d'observations personnelles sur les cas isolés et d'observations collectives faites sur les peuples en question du centre de l'Afrique.

M. Félix Regnault. — M. Bloch a eu l'amabilité de me présenter les nains du Jardin d'acclimatation. J'y ai recherché sur eux la forme que présentaient les plis de la paume de la main. On sait que ces plis sont au nombre de trois principaux : 1° le premier courbe, contournant l'éminence thénar ; 2° le deuxième transverse et médian ; 3° le troisième transverse inférieur, plus rapproché des doigts. Chez les nains, qui présentent une main large et courte, les plis 1 et 2 se confondent à leur partie externe. Cette forme existe chez des sujets normaux, mais ici la jonction s'opère sur une plus grande étendue, d'autant plus grande que la main est plus large. Au contraire, chez ceux qui ont la main allongée et fine — forme peu fréquente chez eux — les deux plis restent distincts.

Chez les nains atteints d'achondroplasie et de dysplasie, la main est particulièrement courte et large. Non seulement les plis 1 et 2 se confondent dans leur portion externe, mais encore le pli 3 se confond avec le pli 2 dans sa partie externe. Cette disposition est très accentuée chez le nain Paul Vincent Faug... et sa sœur, déjà étudiés par M. Lannois, de Lyon.

Dans cette exhibition, je n'ai pas vu de nain offrant un seul pli transverse de la paume de la main, comme j'en avais cité des exemples chez des achondroplases et des dysostosiques [1] et comme MM. Broca et Manouvrier en avaient observé dans nos bulletins chez des sujets en apparence normaux. Peut-être cela est-il dû au petit nombre de nains que j'ai pu voir, une quinzaine, et avec peine.

---

[1] Dr Sainton. *Les nains*, in *Tribune médicale* mars 1909.

[1] Dr Félix Regnault. Anomalies des plis de la paume de la main dans l'achondroplasie et la dysostose. (*Bulletin de la Société anatomique*, 1908).

M. BLOCH. — Le nain indou ne peut être considéré comme le représentant d'une race pygmée proprement dite, car il n'a qu'une taille de $1^{m}01$, et dans les races de petite stature le minimum est de $1^{m}30$ à $1^{m}36$. Cet Indou est un nain ordinaire comme on peut en voir partout à l'état sporadique.

1004e SÉANCE. — 7 Octobre 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ÉCHERAC.

NÉCROLOGIE.

M. D'ÉCHERAC, président.

Messieurs, depuis notre séparation la mort a frappé deux de nos collègues, M. Otto Donner, ancien professeur à l'Université, ancien membre du Sénat de Finlande, fondateur et président de la Société Finno-Ougrienne, décédé à Helsingfors, et le commandant Herbert qui fut un assidu de nos séances mais que la maladie tenait éloigné de nous depuis longtemps déjà.

Le commandant Herbert était sorti de l'Ecole Polytechnique dans l'arme du génie. Amoureux de toutes les sciences et de l'anthropologie en particulier, il s'y adonnait avec ardeur depuis qu'il avait pris sa retraite. Il laissera dans votre souvenir l'image d'un homme plein d'aménité et de courtoisie. Si j'en juge par le chagrin que ses amis ont ressenti de sa perte, le commandant Herbert avait bien d'autres qualités, et sa mort en tous cas prouve qu'il en possédait une aussi honorable que rare laquelle consiste à mettre ses actes d'accord avec ses principes. Etant libre penseur, il est mort en libre penseur.

Prévenu par dépêche que ses obsèques et son incinération auraient lieu le 4 septembre, je me suis rendu au four crématoire du Père-La-Chaise à l'heure indiquée dans l'intention de prononcer, au nom de la Société d'anthropologie, quelques paroles d'adieu ; mais n'apercevant, dans le cortège qui suivait sa dépouille, aucune personne de connaissance et n'ayant jamais eu l'honneur d'être présenté à Mme Herbert, ignorant par conséquent le terrain sur lequel je me trouvais j'ai cru plus sage de m'abstenir. J'ai écrit alors immédiatement à Mme Herbert pour lui expliquer la cause de cette abstention volontaire, et j'ai reçu d'elle une réponse dans laquelle se trouvent exprimés, pour la Société, ses plus vifs sentiments d'estime et de reconnaissance.

Hommage à Arsène Dumont.

M. FÉLIX REGNAULT. — Je présente à notre Société deux articles sur la dépopulation parus dans les *Documents du Progrès* nos de juillet et de septembre 1909. Je me suis attaché dans ces deux études à rappeler les belles recherches de notre ancien collègue, Arsène Dumont, dont les travaux font toujours loi sur ces sujets et qu'on me semble trop oublier.

Le premier article a pour titre *la Dépopulation de la France, Causes et Remèdes d'après les Travaux d'Arsène Dumont.* J'y rappelle la vie et la fin malheureuse de notre grand démographe. J'indique sa méthode qui consistait à étudier canton par canton et à analyser les phénomènes démographiques, et ses conclusions qui se résument dans la formule « Dépopulation due à la capillarité sociale ». Je cite ses monographies sur les cantons de Lillebonne et d'Isigny.

Le second article sur l'*Abaissement de la Natalité en Amérique et en France* est le résumé de l'*Essai sur la Natalité au Massachusetts* de notre collègue que je considère comme son chef-d'œuvre

J'ai estimé remplir un devoir en vulgarisant, dans la mesure de mes forces, les travaux d'un collègue qui fut méconnu pendant sa vie et continue à l'être après sa mort.

MM. Zaborowski et Atgier parlent dans le même sens que M. Regnault.

M. le Président dit que toute la Société rend hommage à la mémoire d'Arsène Dumont.

L'observation de M. Seguin sur les effets favorables de la consanguinité est erronée.

M. Félix Regnault. — J'offre à la Société un numéro de l'*Avenir médical,* 30 septembre 1909, où se trouve un article démontrant que le travail de M. Seguin aîné paru dans les *Bulletins de l'Académie des Sciences* 1863, 2e sem., p. 253, est erroné.

Cet auteur cite dix alliances de sa propre famille avec celle de Montgolfier, toutes consanguines à des degrés très rapprochés : oncles et nièces ou cousins germains. Toutes, affirme-il, ont eu des résultats favorables. Et cette affirmation a été répétée dans tous les écrits des médecins qui ont traité de la consanguinité.

J'ai eu l'occasion de reconnaître que ces résultats avaient été au contraire, des plus mauvais. Je me décidai à le dire en quelques lignes dans l'*Avenir médical.*

Je reçus à ce propos une lettre de M. Félix de Montgolfier. Elle juge la question dans le sens que j'indique. En voici le principal passage :

« Il est notoire à Annonay, qu'une famille jadis nombreuse et qui a joué un rôle important dans l'histoire locale est sur le point de s'éteindre par suite de la multiplicité des alliances consanguines ; mais il ne s'agit nullement de la famille de Montgolfier.

« De 1700 à 1900, je ne relève, dans ma famille, que trois mariages entre cousins germains, ce qui est peu, vu l'importance de la famille ; en moyenne, 50 mâles vivants.

« L'un de ces 3 mariages, effectué le 13 mars 1807, a produit dix enfants sans tare qui sont tous arrivés à un âge avancé. Sur ces dix enfants, un est entré en religion ; les 9 autres se sont mariés et ont eu ensemble 53 enfants, dont 17 seulement morts en bas âge ; aucune tare à signaler dans cette lignée.....

« *Mais il n'en résulte pas que le sang Montgolfier soit immunisé contre les alliances consanguines.* La troisième de ces alliances a produit les résultats habituels; sur 7 enfants, 3 morts en bas âge, un décès par méningite, un autre par fièvre cérébrale ! deux seulement vigoureusement constitués et ayant eu respectivement 8 et 10 enfants. Il n'y a eu aucun cas de folie parmi les Montgolfier ».

Cette lettre reconnaît définitivement le mal fondé des assertions de M. Seguin aîné. Nous n'en demandons pas davantage.

Discussion.

M. Atgier. — Des études et observations faites dans les villages des Vosges où les communications sont peu faciles et où les habitants sont presque tous parents entre-eux démontrent que les mariages consanguins ne sont entachés d'aucune tare lorsque les conjoints n'appoitent pas tous deux la même prédisposition morbide transmissible, car dans ce cas il y a hérédité accumulée presque infailliblement.

Pour faire des études pratiques sur la consanguinité il faut qu'un médecin suive une famille de consanguins tarés, pendant plusieurs générations. et même passe ces observations à un jeune confrère qui les continue encore après lui.

J'ai connu une famille de ce genre dans laquelle parut un enfant muet très intelligent.

A la génération suivante parut un muet très intelligent et atteint de poliomyélite.

A la génération suivante il y eut un bègue non intelligent et un autre enfant très intelligent mais à élocution lente.

Enfin à la génération suivante les croisements ayant tout à fait modifié l'hérédité, ces troubles de la parole disparurent, ce qui n'eût certes pas eu lieu si de nouveaux mariages entre cousins eussent perpétué cette tare familiale ayant pour siège anatomique la troisième circonvolution frontale gauche, ou circonvolution de Broca.

D'où j'en conclus que les consanguins qui n'apportent pas dans le mariage de tares héréditaires ou transmissibles, qui ne manqueraient pas d'être exaltées par la consanguinité, font des unions aussi favorables que les autres.

M. C. Lejeune. — Il me semble qu'il est généralement admis que les unions consanguines, entre époux n'ayant pas de tare, n'ont aucun inconvénient et produisent plutôt de bons effets, on en a cité de nombreux exemples. Les mariages entre personnes étrangères, ayant des affections pathologiques, sont exposés à donner des produits défectueux et il en est de même entre consanguins. Si ceux-ci, parce qu'ils proviennent d'un même sang, sont affectés de la même tare, celle-ci s'aggravera doublement et c'est peut-être là la raison pour laquelle on a pu constater les inconvénients de certains mariages en famille. Dans les pays civilisés où

ne s'opère pas la sélection brutale des peuples sauvages, il est bien peu de familles dans lesquelles, en remontant aux ancêtres, on ne puisse trouver des maladies susceptibles de se transmettre héréditairement. Pour que l'on soit en droit d'incriminer la consanguinité, il faudrait que l'on pût prouver qu'elle est susceptible d'engendrer certaines tares déterminées et je ne sache pas que l'on ait essayé jusqu'à présent de faire cette preuve d'une façon scientifique.

M. Félix Regnault. — Je n'ai point voulu ici entrer dans le fond de la question. Mais je suis d'accord avec mes collègues. Dès 1892, dans une revue générale de la *Gazette des Hôpitaux* sur la consanguinité je concluais que ces mariages ne donnaient de résultats défectueux que si les parents avaient quelques tares. Celles-ci, étant identiques chez tous deux, étaient transmises plus sûrement et devenaient intenses chez les descendants.

FORME EN LAME DE SABRE DE L'APOPHYSE CORONOIDE CONSÉCUTIVE A LA DESTRUCTION PARTIELLE DU MUSCLE TEMPORAL

Par M. le Dr Félix Regnault.

J'ai montré en 1896[1] que la destruction partielle du muscle temporal sous l'influence d'un fibrome, d'une exostose, pouvait modifier la forme de l'apophyse coronoïde en la rendant mince, élancée, en lui donnant une forme en lame de sabre, suivant l'expression des anatomistes.

Je présente une nouvelle pièce qui fera mieux comprendre le mécanisme de cette déformation. Le n° 318 H du musée Dupuytren montre, à droite, une énorme tumeur fibreuse qui a détruit l'orbite, la cavité nasale, la voûte palatine. L'apophyse coronoïde, repoussée en dehors, est mince et a une forme en lame de sabre. Sa hauteur est de 10 millimètres, alors que l'apophyse gauche en a 15. Sa largeur est de 7 millimètres, alors que l'apophyse gauche en a 14. La branche montante droite de la mandibule est atrophiée, diminuée surtout dans son diamètre antéro-postérieur, atrophie qui a produit une diminution de la largeur de l'échancrure sigmoïde; celle-ci est devenue profonde et étroite, ce qui exagère la forme en pointe de l'apophyse.

Le muscle temporal, en partie détruit, ne conservait que quelques fibres; par suite, l'apophyse coronoïde s'était amincie. Mais ces fibres étaient en tension constante, les mouvements de la mandibule étant très limités, conditions favorables pour maintenir la hauteur de l'apophyse.

Le n° 319C, que j'avais étudié en 1896, offrait la même disposition. Un polype fibreux avait débordé dans la fosse temporale, écarté l'apophyse zygomatique, atrophié la branche montante de la mandibule, aminci et appointi l'apophyse coronoïde sans néanmoins la déjeter en dehors.

---

[1] Apophyse coronoïde du maxillaire inférieur, *Bulletin Soc. anatom.*, 1896, p. 798.

Rapprochons ces cas anatomo-pathologiques de l'intéressante expérience réalisée, il y a quelques années, par notre collègue Anthony[4]. Après l'extirpation du muscle temporal chez le chien, l'apophyse coronoïde était plus développée en hauteur et moins en largeur. Les brides cicatricielles avaient aussi produit une tension continue et diminué la mobilité de la mandibule.

Discussion.

M. Marcel Baudouin — Il serait à souhaiter que l'on fasse une collection, *rangée par os*, des *lésions osseuses* causées chez l'homme à la suite des diverses maladies (tumeurs, infections, traumatismes, etc.), et qu'on ait par exemple la série de *déformations du maxillaire inférieur*, dues à des tumeurs, pour les distinguer de celles dues à des affections dentaires, etc.

Une telle collection serait des plus utiles pour les *Préhistoriens,* qui étudient les *lésions osseuses* (néolithiques et plus récentes) en particulier. Dans les musées, ces séries d'os nous manquent; et, actuellement, quand nous trouvons une altération d'un os humain dans un gisement, nous avons les plus grandes peines à faire un diagnostic précis. J'ai la conviction que, si cela existait, un grand nombre de lésions, dites de *syphilis préhistorique* disparaîtraient de la science..., faute d'existence réelle. On a fait des identifications trop rapides...

D'autre part, il y a longtemps que j'ai été frappé par ce fait que les lésions osseuses chroniques, dues à des *tumeurs*, sont des plus rares dans les sépultures anciennes. Je crois donc être autorisé à en conclure que jadis les *tumeurs*, bénignes ou malignes, *étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui* : constatation qui a son intérêt, si elle est exacte.

M. Anthony fait quelques remarques.

---

[4] R. Anthony, Etude expérimentale de la morphogénie, *Bulletin de la Société Anthropologique de Paris,* 1903, p. 142.

1005e SÉANCE. — 21 Octobre 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ECHÉRAC.

OUVRAGES OFFERTS :

M. Et. RABAUD. — J'ai l'honneur d'offrir à la Société, de la part de son auteur, M. Marcel Landrieu. un volume ayant pour titre : *Lamarck, le fondateur du transformisme, sa vie, son œuvre* (ouvrage publié par la Société zoologique de France, XIV-478 p. 1909).

Cet ouvrage constitue une étude scrupuleusement documentée, longuement mûrie, faite par un esprit sagace et pénétrant. Il se divise en trois parties principales : la vie, l'œuvre scientifique, l'œuvre philosophique. Dans chacune de ces parties, les détails sont largement placés autour de l'essentiel; les documents et les citations groupés dans un ordre logique.

Il était particulièrement important d'avoir un livre où la personnalité puissante de Lamarck fût ainsi mise en pleine lumière. Si le nom de Lamarck est actuellement connu, son œuvre l'est moins, elle ne l'est, en tout cas, que d'une façon fort imparfaite. Or, il se trouve que Lamarck a posé, tant dans ses *Discours d'ouverture* que dans la *Philosophie zoologique*, les problèmes même qui se posent aujourd'hui devant nous. Pour ces problèmes, Lamarck a proposé certaines solutions. Quelques-uns les ont acceptées sans contrôle, se trouvant ainsi conduits à des interprétations manifestement inexactes ou excessives. Excès et erreurs ont entraîné une réaction radicale, et l'on en vient aujourd'hui à nier, purement et simplement, et la relativité de la nature d'espèce, et l'influence du milieu comme déterminant des modifications héréditaires.

Ces deux points constituent l'axe du Transformisme lamarckien. Lamarck les a analysés avec les moyens dont il disposait; mais il n'a pu que tracer une ébauche. Cette ébauche est à reprendre; elle est, pour les biologistes, une source abondante d'inspirations. Les solutions précises proposées par Lamarck ne seront pas nécessairement celles qui sortiront d'une recherche plus poussée; mais quels que soient les résultats auxquels nous devions atteindre, c'est bien là que doit être notre point de départ.

L'ouvrage de M. Landrieu est dans son ensemble fort intéressant. Ecrit dans une langue correcte et élégante, il est d'une lecture facile. Certains chapitres sont tout spécialement à signaler; j'attire en particulier l'attention sur : la *Méthode de Lamarck* et le *Retour à Lamarck*.

M. ZABOROWSKI signale un ouvrage de M. Ameghino où sont exposées des découvertes relatives à un précurseur de l'homme.

MM. Rivet, de Mortillet, Regnault font des remarques à ce sujet.

PRÉSENTATION DE BROCHURES.

M. Marcel BAUDOUIN. — *Découverte en 1909 de Nouveaux Rochers à Gravures à l'Ile d'Yeu* (Vendée). Ext. *de l'Homme préhistorique*, Par., VIII, 1910, n° 2, in-8° 10 p. — *Véritable signification des Trouvailles faites au pied des Menhirs : Vestiges d'un rite d'érection du Monument.*

Ext. de *l'Homme préhistor.*, Par., VIII, 1910, nº 4, in-8º 18 p. — *Origine et signification thérapeutique des Clés de Saints dans le traitement de la Rage : Le Fer totem.* Ext. *Bull. Soc. franc. d'Hist. Méd.*, Par., 1910, fasc. 1, in-8º 12 p. — *La Joubarbe totem et la Joubarbe en Médecine populaire.* Ext. *Bull. Soc. franc. d'Hist. Méd*, Par, 1909, X, p. 350 et 384, in-8º, 6 p. — *De l'Existence de la Tortue d'eau douce en Vendée à l'époque gallo-romaine.* Ext. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, Nantes, 1909, IX, 2 s., nº 4, in-8º, 12 p., 3 figures.

Marcel BAUDOUIN. — DÉCOUVERTE D'UNE GRAVURE DE SABOT DE CHEVAL DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE SUR LE ROCHER DU GRAND CHIRON A L'ILE D'YEU (Vendée). — Broch., in-8º, Paris, 1909.

Dans ce travail, l'auteur décrit tout au long une *Gravure de Sabot de Cheval*, découverte par lui sur les rochers granitiques de l'île d'Yeu (Vendée).

C'est la première observation de cette sorte, qui soit rédigée avec tous les détails nécessaires. Aussi les conclusions de ce mémoire sont-elles assez curieuses.

Ce qui est le plus intéressant, c'est l'ensemble des méthodes employées pour mener à bien cette étude technique : Photographie du Rocher; Photographie des opérations du Moulage de la Gravure (d'abord du plâtre *négatif*, puis du plâtre *positif*); Décalquage du Rocher; artifices employés pour la photographie; coupes en divers sens du moulage fabriqué pour l'examen minutieux des creux et des saillies, etc. C'est d'ailleurs certainement la première fois que pareille dissection est faite, et qu'on applique aux Gravures sur Rochers de tels procédés de recherches, déjà indiqués par M. Baudouin en 1908 au *Congrès préhistorique de Chambéry.*

Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE — *La Nécropole gallo-romaine à Puits funéraires de Troussepoil, au Bernard* (V.) (*Etude d'ensemble*). — Paris, 1909, in-8º 92 p. 37 fig.

Dans cette brochure, magnifiquement illustrée, les auteurs ont résumé les recherches qu'ils ont faites sur le terrain (de 1901 à 1904) d'une Nécropole à puits funéraires très célèbre, la plus importante connue en France.

On y trouvera exposée la *loi de distribution des sépultures gallo-romaines en puits*, découverte par M. Marcel Baudouin, qui a prouvé que les puits sont d'ordinaire placés à 13 m. 50 les unes des autres sur des lignes parallèles et méridiennes.

On verra ainsi que l'énumération des trouvailles, en fait d'ossements humains, prouve bien qu'il s'agit de *vrais tombeaux à incinération*, et non de puits à détritus, et qu'il s'agit là d'un mode de sépulture très spécial.

Ce travail est indispensable à consulter par tous ceux qui font des fouilles dans des stations archéologiques de cette nature.

PRÉSENTATIONS

M. HUGUET. — Je présente à la Société une tête en marbre de l'époque romaine, trouvée par moi dans le jardin de la manutention militaire à Aumale (Auzia) en 1896.

Je n'ai pas à faire ici l'historique de cette antique cité dont je rappellerai les fastes dans un prochain mémoire.

Il suffit de mentionner que l'ère de prospérité d'Aumale s'étendit aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le fragment que je mets sous vos yeux représente une tête presque entière de 11 centimètres de hauteur sur 8 de largeur.

Il appartenait, non à une statue, mais à un bas-relief, la cassure postérieure semblant exactement suivre la ligne d'affleurement de la tête au bloc.

D'après les dimensions de la tête, on peut préjuger que le bas-relief n'était pas de grande dimension ; le marbre ne paraît pas d'origine africaine.

Le dispositif de la chevelure est celui d'une coiffure de femme. Le feuillage sculpté en couronne semble être du lierre, motif d'ornementation qu'on observe dans le cycle de Bacchus.

La pièce dont la photographie sera reproduite dans une monographie d'Auzia à paraître dans l'*Anthropologie* [1] est d'une exécution assez soignée ; on n'y trouve pas reproduit le fini d'une statuette d'art ; bien que le visage soit sculpté de face, l'œil gauche est moins allongé que l'œil droit, et le diamètre vertical est plus grand.

Les fosses nasales, excavées à la fraise ou au burin, n'ont pas subi les retouches qui s'imposaient ; il en est de même des oreilles et des commissure labiales.

La chevelure, l'ornementation, les lignes d'ensemble du visage, sont bien maniées.

En résumé, la pièce présentée est un spécimen de l'art romain, œuvre d'un statuaire d'une valeur moyenne, qui donne bien l'impression exacte des productions similaires : statuettes, bas-reliefs religieux ou funéraires, dont les sculpteurs ont produit maints exemplaires, soit avec des matériaux indigènes, soit avec des marbres importés.

MÉCANISME DE LA FORMATION DES GOUTTIÈRES TENDINEUSES

par M. le Dr Félix Regnault.

Les auteurs ne s'accordent pas sur le rôle des muscles dans la morphogénie osseuse. Les conclusions des études que j'avais faites à la Société en 1899 et 1901 ont été contestées. Il importe de reprendre ces recherches point par point, pièces démonstratives en main, en commençant par des faits incontestables.

Les tendons, qui se réfléchissent sur les os, les creusent en gouttière. Les anatomistes et les chirurgiens avaient reconnu depuis longtemps que, lorsque le tendon est étiré dans les luxations anciennes, il creuse davantage sa gouttière osseuse.

---

[1] J'insisterai dans ce travail sur la situation religieuse d'Auzia.

J'ai trouvé ce fait signalé par Wallace[1], puis par Malgaigne[2]. Plus tard, Hirsch a soutenu qu'un organe mou n'en pouvait déformer un plus dur ; les muscles et les tendons seraient, suivant lui, sans action sur les os[3].

Je présente une pièce anatomo-pathologique, où l'action du tendon sur un os luxé est évidente.

Le numéro 716, musée Dupuytren, est un squelette de rhumatisant déformé dont les muscles se sont contracturés, puis les articulations se sont ankylosées. La main droite, ankylosée en flexion forcée, présente, à la face dorsale, au radius, des gouttières très profondes pour les extenseurs des doigts. Ces mêmes gouttières sont peu marquées sur la main gauche, où la main est ankylosée sur le prolongement de l'avant-bras.

Les mêmes remarques s'appliquent au n° 718 du même musée, squelette de rhumatisant déformé avec ankyloses multiples. Le carpe gauche, luxé en avant, est ankylosé dans cette position. Les gouttières des extenseurs y ont une profondeur de 4 à 5 m/m, tandis que la main droite, où l'ankylose s'est faite en extension, a les gouttières très peu marquées.

Même fait sur le 737 G du même musée, qui présente une luxation du poignet en avant. Il serait facile de multiplier les exemples.

Plus le muscle est tendu, plus son angle de reflexion est marqué, plus il creuse profondément sa gouttière. Pourtant, le tissu tendineux est moins dur que le tissu osseux sur lequel il s'imprime. C'est que le tendon ne creuse point l'os à la façon d'une corde qui use une pierre en passant et repassant sans cesse sur elle. Il comprime le périoste sur l'os et ralentit l'ostéogénèse dans les parties soumises à cette pression.

INSTRUMENTS PROVENANT DE LA SMYRNE GRECQUE

par M. le Dr Félix Regnault.

Ces instruments sont au nombre de 95 et dateraient du Ier ou IIe siècle avant notre ère. Ils font partie de la collection de M. Paul Gaudin, qui a eu l'amabilité de me les prêter.

Ils sont en bronze, quelques-uns en cuivre pur ou en argent.

Je me suis aidé, pour les déterminer de l'ouvrage de Milne : *Surgical instruments in Greek and Roman Times,* Oxford, 1907, le plus complet et le meilleur qu'on ait écrit sur ce sujet. Comme lui, je noterai que souvent on regarde comme médicaux des instruments destinés à un usage vulgaire.

Ces instruments comprennent :

22 cuillères, de 7,5 à 20 centimètres de long. Les formes sont très

---

[1] *Gazette médicale*, 1834, p. 712.

[2] *Anatomie chirurgicale,* p. 138.

[3] H.-H. Hirsch. *Die mechanische bedeutung der schienbeinform.* Berlin, 1895.

variables, rondes, ovales, allongées, effilées. La plupart sont circulaires, très petites, de 4 à 8 m/m de diamètre, les unes très creuses, les autres peu profondes. Ces dernières, ou « ligulæ », auraient été destinées à prendre des onguents, des fards, des poudres. Toutes ont pu servir à doser des substances pharmaceutiques. Le manche se termine par un stylet mousse, avec lequel on pouvait écraser les substances, ou par une pointe, avec laquelle on pouvait les mélanger.

Neuf spatules — *spathomèles* — de 13 à 17,8 centimètres de long ; sept ont la forme de rame, deux autres celle de nos spatules médicales.

Une spatule, en forme de feuille de saule, dont le centre présente une rainure. Celle-ci s'est accidentellement divisée, et l'instrument rappelle celui trouvé à Pompéi et décrit, à tort, par Vulpes[1] comme servant à couper le frein de la langue. Comme le signale Milne, cette division est purement accidentelle. Il s'agit de *spathomèle*, instrument qui servait à prendre des substances, à les mélanger, etc. Deux autres spathomèles sont fortement incurvées à angle droit.

Un instrument, en forme de lame à extrémité pointue, pouvait servir de lancette. Une sonde, semblable à celles avec lesquelles les chirurgiens fouillent les plaies.

Treize stylets à tige épaissie, quelques-uns ornés. Pour Milne, ils auraient servi à écrire sur les tablettes de cire. L'extrémité opposée à la pointe est plate et tranchante ; elle aurait pu servir de grattoir.

Dix poinçons de 5,5 à 13 centimètres, dont la tête a une forme des plus variables.

Quatre manches en bronze, en forme de spatule, tiennent encore des débris de la lame de fer. Leur longueur est de 7 à 9,5 centimètres. Ils ressemblent aux bistouris trouvés à Pompéi.

Un petit rasoir.

Une fourchette, à deux dents, de 15,5 centimètres.

Un minuscule marteau, manche 8 cent., tête 1 cent. long. et 6 m/m diamètre. L'une des extrémités de la tête est plate, l'autre munie de petites lignes rayonnant d'un centre. Il rappelle les marteaux d'orfèvre.

Trois pinces, une à épiler, une à mors plats, comme la pince à disséquer, une troisième, la plus grande — 11,6 centimètres de long — à branches courbes et à mors plat. Cette dernière est très bien exécutée, le ressort en est encore bon et les mors se juxtaposent très bien sur toute leur longueur.

Une tige de bronze, longue de 12,5 centimètres. Les extrémités sont enflées en massue. L'une est légèrement incurvée, l'autre est droite. Chaque extrémité est percée d'un trou circulaire, dirigé suivant l'axe de la tige et creusée à une profondeur de 2 centimètres. Cet instrument rappelle l'extracteur de comédons, décrit par M. Hamonic[2].

---

[1] VULPES. Illustrazione de tutti gli instrumenti scavati in Ercolano e in Pompei. Napoli, 1847, p. 74 o 80, table VII, p. 1 à 5

[2] Dr P. HAMONIC. *La chirurgie et la médecine d'autrefois*, Paris, 1900, p. 39.

Trois aiguilles ; deux petites, qui ressemblent à des aiguilles ordinaires ; la troisième, plus grande, a la tige tordue et son extrémité en forme de crochet.

Un instrument, de 9 centimètres de long, rappelle un passe-lacet par son extrémité mousse, sa tête large et aplatie, percée de deux chas superposés, quadrangulaires. Un autre, de 15,5 centimètres de long, a une tête effilée et percée de deux larges chas superposés quadrangulaires égaux.

Un crochet, dont le manche est aplati en forme de spatule triangulaire.

Une tige de 8 centimètres de long, dont chaque extrémité présente deux pointes qui, d'un côté, sont assez écartées, et de l'autre presque en contact. Cet instrument est à rapprocher de celui décrit par M. Hamonic dans la trousse d'Ephèse comme un porte-mèche.

Un instrument analogue, mais de 16 centimètres de long, dont les deux pointes sont mousse et forment une fourche, rappelle les navettes pour tisser ou faire du filet — attribution déjà indiquée par Milne.

Un manche, terminé d'une part par une boule olivaire, de l'autre par un pas de vis. Il rappelle le n° 7 de la planche XVI de l'ouvrage de Milne. Cet auteur admet que le pas de vis était surmonté d'une aiguille cassée et qu'il était destiné à visser un étui qui la protège.

Un manche, terminé par deux pointes cassées, formant porte-mèche.

Nous terminerons par trois instruments, dont nous n'avons vu les analogues dans aucun ouvrage, ni aucune collection.



Fig. 1. — Instrument terminé par un pied de biche, avec une lame tranchante (Réduction d'un tiers).

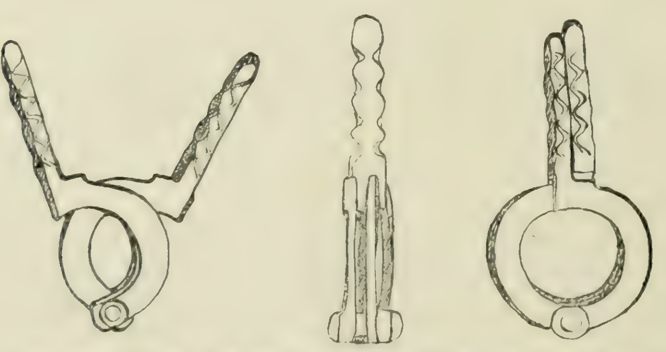


Fig. 2. — Instrument formé de deux demi cercles fixés par une vis autour de laquelle ils tournent. (Réduction d'un tiers). Vues de face, de profil et les branches écartées.

Un instrument complexe, de 14,5 centimètres de long : sur la moitié

de sa longueur existe une lame tranchante, dont le dos fait lime ; l'autre moitié est creusée en tours de spire pouvant servir de lime. L'extrémité du côté de la lame a la forme d'un pied de biche et peut servir de polissoir ; l'autre extrémité forme un poinçon (*Fig. 1*).

Un instrument robuste de 6 centimètres de long, composé de deux parties semblables. Chaque partie comprend deux demi-cercles aplatis et juxtaposés, ne faisant qu'un avec leur manche. Elles sont fixées l'une à l'autre par une vis autour de laquelle elles peuvent tourner. Du côté du manche, elles s'emboîtent l'une dans l'autre (*Fig. 2*).

Un instrument robuste, de 14 centimètres de long, au manche courbé, à la lame plate et épaisse. Au centre se détache du corps de l'instrument une tige courbe qui permet d'appuyer et retenir le pouce. Cet instrument

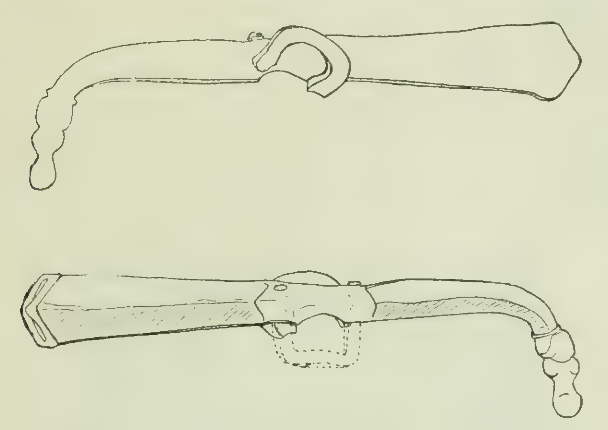


Fig. 3. — Instrument servant peut-être de polissoir. Vu sur ses deux faces. (Réduction de moitié).

est bien en main ; il semble avoir été destiné à servir de polissoir (*Fig. 3*).

NOUVELLE DÉCOUVERTE D'UN PRÉCURSEUR DE L'HOMME

Par M. Zaborowski.

I. La découverte d'hominiens dans les couches tertiaires de l'Amérique ne date pas d'hier. La première est due au célèbre paléontologiste Cope. Celui-ci a donné à un lémurien ou prosimien de l'éocène des Etats Unis le nom d'*Anaptomorphus homunculus*, en raison de ses caractères hominiens. Dans l'eocène de Patagonie, M. Ameghino a signalé la présence de trois lémuriens du même type *homunculus*. Leurs restes consistent en mandibules, en une moitié de crâne, un fémur, un radius, des fragments d'humérus. Il en a fait trois genres : *Homunculus patagonicus*, *Anthropops* et *Pithecalus*.

Des traits propres au type humain se présenteraient à l'état incomplet ou dissociés, sur les quelques os qu'on en possède. Ces prosimiens ont-ils eu, dans l'Amérique du Sud, des descendants plus voisins encore du type humain ?

Dans les couches fossilifères connues de Monte-Hermoso, qu'on a classées dans le miocène supérieur, on a trouvé dernièrement (1906-1907) une petite vertèbre cervicale et un fémur de taille correspondante, chez lesquels M. Ameghino a cru reconnaître des caractères hominiens plus élevés. Il a créé avec eux une espèce qu'il croit descendre des *Homunculides* de Patagonie et dont il a fait le premier et plus lointain précurseur de l'homme (*Tétraprothomo argentinus*), d'une taille de 1m05. Sa détermination n'a d'ailleurs pas été acceptée.

M. Lehmann-Nitsche en a fait une race à part : *Homo neogeus*, sur les affinités de laquelle il ne se prononce pas, mais une race *humanoïde*. Il ne fait donc pas remonter les couches de Monte-Hermoso jusqu'au miocène. (Trav. du Congrès des Américanistes, de Vienne, 1909.) Et, en l'absence de tout fragment de crâne, elle ne peut être considérée que comme très provisoire.

Depuis, à Ovéjero, sur le rio Dulce (province de Santiago del Estero), on a mis au jour des os humains, dont des fragments de crâne.

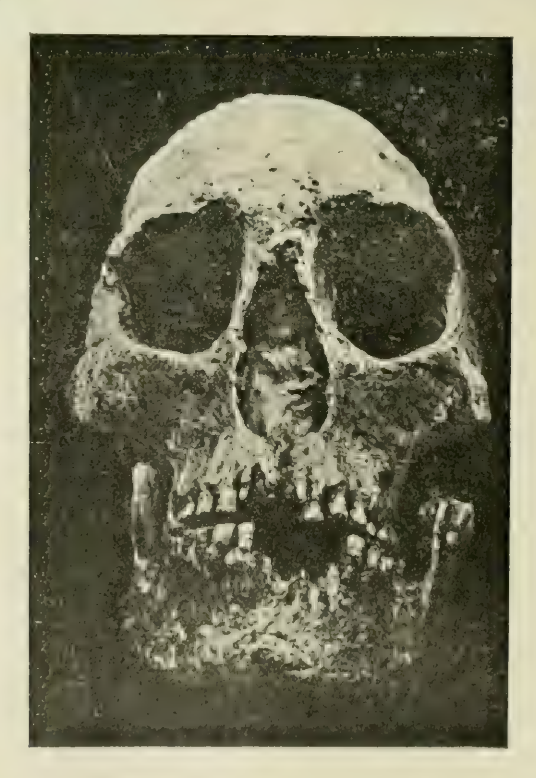


Fig. 1. — Homo pampæus. Face.

M. Lehmann-Nitsche, l'anthropologiste connu de Buenos-Aires, a été chargé de leur étude par M. Ameghino. Celui-ci en a fait *Homo pampæus*, puisque ces restes ont été trouvés dans le pampéen moyen. C'était un homme de très petite taille, 1m30. Je donne la face et le profil de son crâne reconstitué (*Fig. 1*), tel que vient de le publier M. Ameghino.

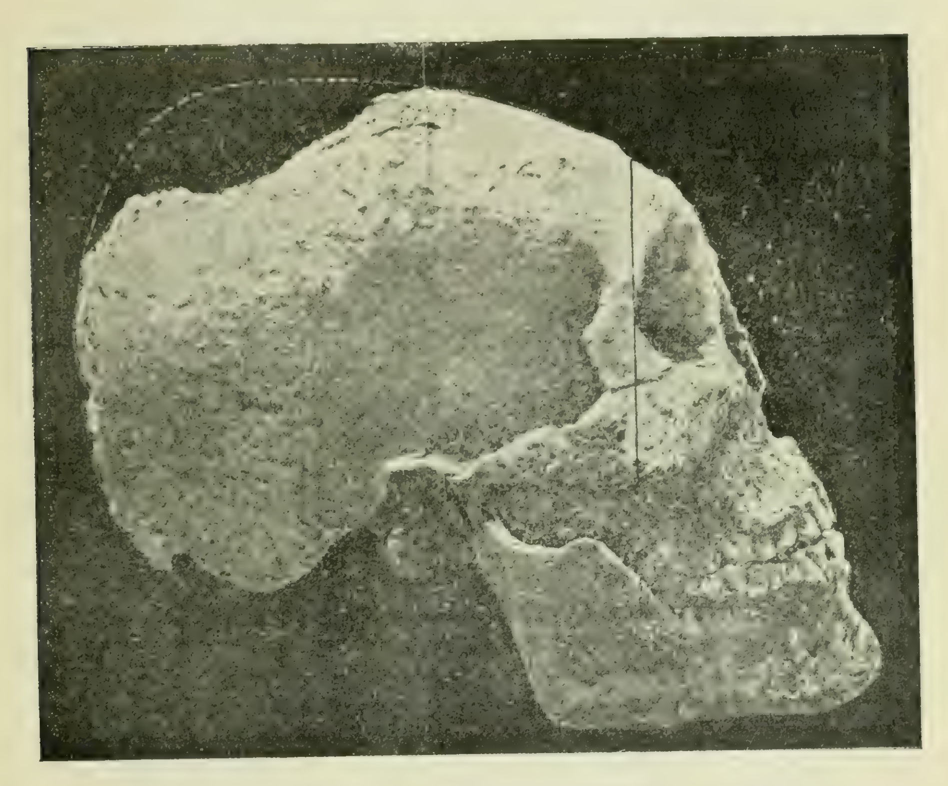


Fig. 2. — Homo pampæus. Profil.

Ces découvertes remarquables ont été accueillies d'abord avec une hésitation voisine de la défiance. Les idées phylogénétiques de M. Ameghino ont même paru aventureuses. Mais si ses déterminations ont été discutées, il n'en résulte pas que M. Ameghino ait été convaincu d'erreur. On s'accorde seulement, en Amérique même, pour trouver qu'il a trop vieilli le *pampéen*. Il le classe tout entier dans le pliocène. Mais il ne semble pas qu'il soit en entier synchronique du pliocène européen. Il ne semble pas, d'ailleurs, non plus, qu'il soit *en entier* synchronique de notre quaternaire.

Cette question se résoudra d'ailleurs toute seule lorsque les immenses matériaux paléontologiques réunis par M. Ameghino seront mieux connus et lorsque nous aurons, en Amérique même, d'autres termes de comparaison qui nous font défaut.

En attendant, une nouvelle découverte vient de se produire, sur l'importance de laquelle il est impossible de tergiverser. Voilà, résumée, la description qu'en fait M. Ameghino lui-même[1] :

II. La région de la pampa, qui s'étend du pied de la Cordillère, à 800 mètres d'altitude, et se termine sur les bords de l'Atlantique par une dénivellation de 15 à 20 mètres due à l'action de la mer, relativement récente, est une région continentale extrêmement ancienne qui, du côté de l'Est, s'étendait beaucoup plus loin qu'aujourd'hui aux dépens de l'Océan. Les creusements opérés pour l'établissement de puits, creusements qui ont atteint en un cas 600 mètres et fréquemment 295 mètres de profondeur dans la région de Buenos-Aires, ont permis de reconnaître qu'elle ne contenait pas de couches marines, sauf à peu de distance de l'Océan actuel, en des endroits circonscrits. Toute la pampa, ou presque, se compose de formations sédimentaires comparables à nos lœss et d'origine semblable. On ne peut en distinguer les différentes assises que par le degré de densité et de compacité, les plus anciennes ayant la dureté de la pierre, et par les restes qu'elles renferment. Leur ensemble reposant directement sur des roches secondaires (que M. Ameghino regarde comme secondaires), elles représentent toute la durée de l'époque tertiaire.

Les couches quaternaires qui se superposent à elles seraient très superficielles, de peu d'importance et même peu appréciables, en dehors d'anciennes cuvettes lacustres.

L'assise supérieure, constituant toute la superficie de la pampa, sur une longueur de 850 kilomètres ou de 210 lieues, de la Cordillère à l'Océan, et appelée *formation pampéenne*, appartiendrait donc à l'étage tertiaire pliocène (?). Son épaisseur est de 40 à 50 mètres.

Supérieurement, elle est composée d'un limon brun-rougeâtre avec concrétions calcaires sans stratifications apparentes. Inférieurement, elle est composée, à part deux niveaux de couches marines peu étendues, de sable quartzeux alternant avec des dépôts argileux et marneux.

Dans cette formation pampéenne, de nombreux fossiles de mammifères ont été recueillis, et la vie fut intense pendant sa durée.

Au-dessous du pampéen un ensemble de couches est composé de sable quartzeux très aquifère déposé en eau douce, dont l'épaisseur varie de 12 à 30 mètres. Cette formation, dite *araucanienne*, et rapportée au miocène supérieur par M. Ameghino, repose, dans la région de Buenos-Aires, sur une assise marine de 40 à 50 mètres, qui serait du miocène inférieur.

A la base de ces différents dépôts repose le *guaranien*, dont la puissance atteint 200 mètres et qui est constitué par des argiles rouges lesquelles de plus en plus arénacées inférieurement, arrivent à se transformer

[1] Le *Diprothomo platensis*. — Un précurseur de l'homme du pliocène inférieur (juillet 1909)

en un grès très dur. Cet étage serait de l'âge secondaire et correspondrait au crétacé supérieur, d'après M. Ameghino, ce qui apparemment ne prouve rien quant à son synchronisme avec le crétacé européen.

Le tertiaire n'est donc pas intégralement représenté par les couches jusqu'à présent connues de la pampas Ces couches connues se superposent en discordance : elles ne succèdent pas immédiatement l'une à l'autre. Entre le dépôt de chacune d'elles, il s'est écoulé un long espace de temps. En particulier entre le *guaranien* (secondaire ?) et la formation marine, s'intercale toute l'immense durée du tertiaire éocène représenté en Patagonie. Le guaranien a donc présenté sans doute à sa superficie une immense surface plane exondée sur laquelle ni les rivières probablement absentes, ni les pluies, en raison du défaut d'accidents du sol, n'ont apporté de nouveaux matériaux. C'est-à-dire que le guaranien déposé, le pays avait déjà un aspect et un régime du genre de ceux de la pampas actuelle.

A la superficie de l'araucanien, il y a des ravinements qui donnent à croire qu'il a supporté des dépôts plus récents lui faisant suite immédiatement et qui ont été enlevés depuis. Mais ces phénomènes ne semblent pas avoir été d'une grande intensité. Et par conséquent, à la fin du miocène américain, il y a eu encore une période de repos, de quasi-inactivité géologique, comme maintenant. Une grande surface continentale presque sans accidents offrait des conditions très favorables au développement de la vie, surtout à la multiplication des grands herbivores.

La formation pampéenne, reposant sur l'araucanien, ne lui a donc pas succédé immédiatement. Elle appartient par conséquent au pliocène, à la dernière phase du tertiaire, l'homme n'existant pas encore en Europe, d'après nos connaissances actuelles, et le *Pithecanthrope* vivant à Java.

Ceci dit, la découverte qui vient d'être faite dans le pampéen, sera plus aisément comprise. Il s'agit d'un crâne non pas humain, mais hominien.

Des travaux de creusement ont été opérés dernièrement dans le port de Buenos-Aires qui donne sur le fleuve Rio de la Plata. En approfondissant l'excavation des digues de carène, des ossements humains furent rencontrés. Un chef des travaux fut assez heureux pour recueillir une calotte crânienne : elle gisait à 11 mètres au-dessous du lit du fleuve de la Plata et à 12^{m}86 au-dessous du niveau de l'eau à marée basse, à 32 mètres au-dessous de la surface de la plaine. Elle était donc en pleine *formation pampéenne*, et même à la partie inférieure. De sorte que son âge paraîtrait indiscutablement *pliocène*.

D'ailleurs plusieurs couches se superposent à celle de son gisement et différentes faunes se sont succédé depuis la formation de cette dernière. Le fond des digues creusées dans le port de Buenos-Aires est constitué par des concrétions calcaires mamelonnées appelées *tosca*, très dures et compactes. Ce fond fut recreusé de 50 centimètres pour les manœuvres du gouvernail. On rencontra alors une couche de sable quartzeux, puis une couche d'argile grise. C'est dans cette argile grise, à 50 centimètres

au-dessous du fond de la digue, que la calotte crânienne a été mise au jour. La faune de cette argile n'est pas encore connue. La couche au-dessus est caractérisée par la présence d'espèces disparues immédiatement après elle, ou disparues dans le pampéen supérieur, c'est-à-dire avant la fin du pliocène (*Typotherium*, un ongulé), et d'espèces qu'on n'a rencontrées jusqu'ici que dans le pampéen moyen. Cette faune a été remplacée par celle du pampéen supérieur qui lui est très différente. A cette dernière a succédé une autre faune où prédominaient encore les grands édentés dont la plupart sont éteints. Et entre celle-ci et la faune actuelle a vécu une faune comprenant quelques rares espèces maintenant éteintes. Trois faunes ont donc évolué dépuis l'époque à laquelle appartient la calotte crânienne d'hominien découverte à 32 mètres au-dessous de la surface du pampéen actuel. M. Ameghino la classe donc dans le pliocène ancien. *Tetraprothomo argentinus*, qui appartient à la formation araucanienne inférieure (base du miocène supérieur?), lui serait de beaucoup antérieur. Et elle est à son tour antérieure à *Homo pampæus*, du pampéen moyen.

M. Ameghino lui a appliqué le nom de *Diprothomo*, c'est-à-dire *deuxième antécesseur* ou *précurseur* de l'homme, *Homo pampæus* devant être proche de l'homme ou *Prothomo*.

Il ajoute à ce nom le qualificatif de *platensis* pour rappeler son hahitat dans la région où s'est creusé depuis le *Rio de la Plata* qui n'existait pas à son époque.

III. — Quels sont les caractères de *Diprothomo platensis*? Justifient-ils ce classement?

Le frontal est presque complet. Des pariétaux, il ne reste que la partie médiane antérieure. Les arcades orbitaires sont presque entières avec la dépression glabellaire. La substance osseuse est pesante, très dure et cassante; les parois sont d'une épaisseur normale de 3 à 8 m/m. Les sutures coronale et sagittale sont visibles, à dentelures longues et larges extérieurement et sans complication aucune intérieurement. La voûte est très surbaissée et son élévation au-dessus des arcades orbitaires est assez minime. La dépression annulaire en arrière de la glabelle est plus profonde que chez *Néanderthaliensis*, dont cependant nous ne retrouvons pas les énormes arcades sourcilières.

La suture fronto-nasale se trouve au niveau du bord supérieur des orbites et la partie inférieure de la glabelle ne se retire pas en arrière du plan des orbites. Ce sont là des dispositions en rapport avec la projection en avant du crâne et en ligne presque continue de la face entière, c'est-à-dire de l'existence d'un museau : aussi cette voûte rappelle-t-elle le crâne d'un grand gibbon.

Elle appartenait néanmoins à un crâne petit, très allongé et à parois parallèles. Sa longueur en projection est de 162m/m dont 117m/m pour le frontal. Sa longueur en suivant les contours est de 190m/m dont 125 pour le frontal. La voûte se relève, non plus jusqu'à l'extrémité du frontal et une partie des pariétaux comme chez l'homme, non plus jusqu'au

milieu des pariétaux comme chez *Néanderthaliensis* lui-même, mais seulement peu au delà du milieu du frontal qui, après un léger bombement s'abaisse en arrière, avant de se souder aux pariétaux (?). Cependant, il peut ne s'agir là que d'une apparence, l'orientation de la pièce étant peu sûre. Et M. Ameghino suppose qu'en raison de la direction verticale de la surface postérieure des pariétaux, l'occipital ne devait pas se projeter en arrière comme chez *H. primigenius* ou *Néanderthaliensis*, mais se développer au-bas ou au-dessous du bord postérieur des pariétaux comme chez les espèces de singes *Cebus et Ateles.*

Le frontal étroit et long avec un rétrécissement poste-orbitaire médiocre, indique par sa forme que la région pariétale plus basse, ne devait pas être plus large. Le diamètre transverse maximum de 118m/m tombe aux deux tiers de la longueur du frontal. Mais les pariétaux s'avancent sur les côtés beaucoup plus en avant que chez l'homme et comme cela a lieu chez les singes en général. M. Ameghino estime sa capacité à 1100 cent. cubes. C'est peut-être beaucoup. Le *Pithecanthrope* n'avait en effet qu'une capacité de 900 à 1000 cent. cubes.

Les contours sont très réguliers. La grande infériorité morphologique est manifeste. Mais non pas dans la ligne d'ascendance du *Néanderthaliensis* ou du *Pithecanthrope.* « La conformation du frontal, dit M. Ameghino, est si différente de celle de *Homo* qu'on ne peut l'attribuer à ce genre, non plus qu'à celui des anthropoïdes, à l'exception du gibbon. Mais elle ressemble d'une manière presque parfaite à la forme de cet os chez plusieurs singes de l'Amérique du sud, et surtout chez les Arctopithèques. » Contrairement à ce qui se voit chez l'homme, son diamètre antéro-postérieur (117m/m) au lieu d'être beaucoup plus court que le diamètre transverse, est à peu près égal (118m/m) sinon plus grand. Le chimpanzé luimême a le frontal plus large que long, comme chez l'homme. Mais le gibbon a le frontal plus long que large et se rapproche donc bien de *Diprothomo*...

L'étranglement post-orbitaire, étant, nous l'avons dit, peu accentué, le diamètre frontal minimum de 99m/m ne présente pas une grande différence avec le diamètre frontal maximum 118m/m.

Chez l'homme le frontal s'élargit beaucoup en arrière. Chez les singes américains, il se rétrécit. *Diprothomo* occuperait sous ce rapport une position intermédiaire entre ces singes et les anthropoïdes. Cependant il présenterait des bosses frontales reconnaissables, ce qui est un caractère essentiellement humain.

Ce dernier détail paraît d'autant plus discordant que le frontal est excessivement bas. Vu de face, le renflement qu'il présente au-dessus des orbites, autrement dit le front est plus bas que chez certains singes de l'Amérique (*Callithrix aurita*).

La conformation déjà indiquée de la région glabellaire qui se prolonge horizontalement d'un centimètre en avant de la partie postérieure des bords des arcs orbitaires (v. *fig.* 3, le profil) ne se retrouve plus chez *Homo pampæus.* Son modèle existe chez des singes de l'Amérique, tels que

le *Callithrix*. En conformité avec ce prolongement inter-orbitaire du frontal, très apparent sur la vue de profil, les cavités orbitaires devraient être grandes et se développer obliquement en avant.



Fig. 3. — Diprothomo platensis.

La dépression en arrière de la glabelle est à fond presque plat de deux centimètres de diamètre sur quatre centimètres de large. Cette nette séparation du crâne cervical et de sa partie faciale rappelle ce qui existe chez le gibbon et les singes américains (Arctopithèques).

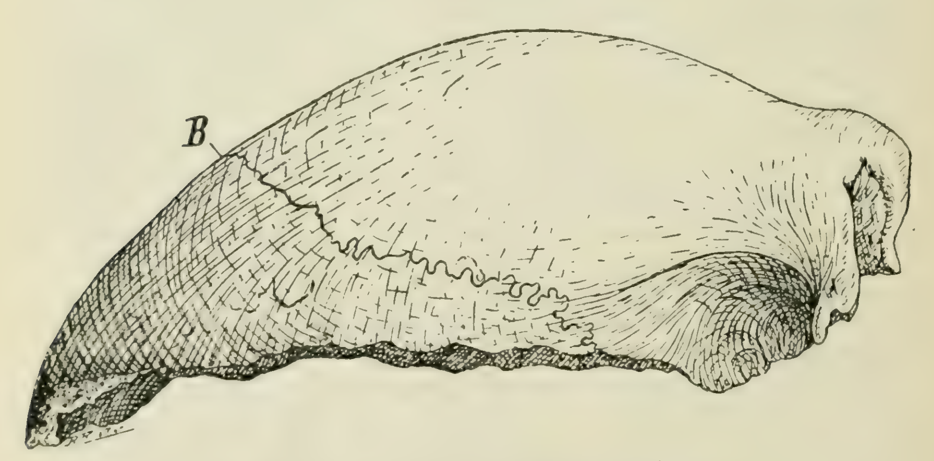


Fig. 4. — Diprothomo platensis. Profil.

Chez *Néanderthaliensis* les énormes bourrelets sus-orbitaires se confondent avec la visière qui s'étend en avant du frontal et abrite les yeux. Chez *Diprothomo* les bourrelets sont peu saillants et n'occupent que la partie interne de la région sus-orbitaire. (V. *fig.* 3, vue de face). La

visière n'en existe pas moins sous forme de lame osseuse se détachant en avant au-dessus des orbites elles-mêmes, en avant du crâne au lieu d'être au-dessous. Le plafond des orbites ne se dirige pas en arrière comme chez l'homme, mais s'incline en bas en faisant avec le frontal un angle presque droit. Les orbites étaient donc peu profondes et les yeux saillants, conformation très différente de celle observée chez *Néanderthaliensis*. De plus le bord inférieur des orbites devait être bien en avant du bord supérieur : leur surface était non pas verticale mais oblique, pour suivre la projection en museau de toute la face.

En rapport avec ces détails morphologiques et les accentuant encore, il n'y avait pas de dépression à la racine du nez, d'enfoncement au-dessous de la glabelle, au point de jonction des os nasaux avec le frontal. Ce caractère très différent de ce qui s'observe chez l'homme, chez les anthropoïdes et même les singes de l'ancien monde, appartient aux singes américains, se retrouve dans *Homunculus* et subsiste encore chez *Homo pampæus*.

La suture où se fixaient les os nasaux, devait avoir au bas du frontal 3 cent. de large. Cette énorme largeur proportionnelle ne se retrouve encore que chez des singes de l'Amérique du Sud. Les os nasaux devaient donc être excessivement épais et déprimés. Ils s'étendaient en avant en prolongement du frontal. Très forts et très larges, ils se projetaient en ne s'inclinant que faiblement en bas.

Chez l'homme la partie supérieure de la suture fronto-nasale est toujours fort au-dessous du bord supérieur des orbites. Chez *Diprothomo*, elle est au même niveau, etc.

Plusieurs des caractères signalés par M. Ameghino sont assez singuliers. Il en résulterait que son *Diprothomo* serait un précurseur très différent de celui que nous connaissons. Mais peut-être n'a-t-il pas laissé de descendance.

Il est bon de rappeler que lorsque M. Dubois a découvert les pièces dont il a fait le *Pithecanthrope*, il a dû, pour faire reconnaître toute leur importance, les soumettre lui-même à la discussion des anthropologistes de l'Europe les plus compétents. Un devoir s'impose donc à M. Ameghino s'il veut que la valeur de sa découverte ne soit pas contestée, c'est de communiquer à ses collègues d'Europe la pièce elle-même ou des moulages de la pièce dont il a fait *Diprothomo*.

DESCRIPTION ET RESTAURATION D'UNE CISTE NÉOLITHIQUE ET DE SES CERCLES PÉRITAPHIQUES, AUX TABERNAUDES, A L'ILE D'YEU (Vendée).

PAR M. LE Dr MARCEL BAUDOUIN (*de Paris*).

§ I. — DONNÉES GÉNÉRALES.

DÉFINITION. — Il existe, au Nord-Ouest de l'Ile d'Yeu, dans le voisinage de l'anse des Broches, un *Tènement*, appelé les TABERNAUDES, où se voient de nombreux rochers émergeant d'un sol aride (*Fig.* 1).

On y distingue trois monticules principaux. L'un est situé à l'*Est*; un autre au *Sud-Ouest*: ces derniers se confondent plus ou moins avec un troisième, à peine distinct et placé au *Nord* et qui est le monticule *Nord-Ouest*.

Nous ne nous occupons dans ce mémoire que du *Monticule du Sud-Ouest* ou no I, qui est celui qui, depuis le plus longtemps, a attiré l'attention des archéologues, en raison des *restes mégalithiques* qu'il présente, et du Monticule *Nord-Ouest* ou no II.

Le premier est voisin d'une maisonnette, située sur le côté Sud du chemin le plus rapproché de la route, qui traverse toute l'île. Il correspond, en réalité, à une SÉPULTURE NÉOLITHIQUE, en *Ciste*, entourée de CERCLES DE PIERRES, presque détruits aujourd'hui. On peut l'appeler par suite le *Monticule à Ciste néolithique des Tabernaudes*, pour le distinguer des deux autres[1], que nous étudierons surtout dans d'autres mémoires[2].

HISTORIQUE. — a) *Découverte.* — Bachelot de la Pylaie (de Fougères), naturaliste, en 1834[3], a le premier mentionné ce monument, resté inconnu de l'abbé Ch.-L. Joussemet, en 1755. Mais son texte *publié*[4] se réduit aux seuls mots : « *Les Pierres de Tabernande* » (*sic*), [pour *Tabernaude*,] montre que, s'il n'avait peut-être pas visité à fond cette région, probablement encore cachée sous les broussailles, il l'avait du moins très bien dépistée. Il est probable, d'ailleurs, que c'est bien le Monticule no I qui attira l'attention de de la Pylaie, en raison de la présence de CERCLES *de Pierres* mégalithiques.

---

[1] Marcel BAUDOUIN. — *Découverte, fouille et restauration d'une Allée mégalithique sépulcrale, avec Cercles péritaphiques, aux Tabernaudes, à l'île d'Yeu* (*Vendée*), [Monticule no I ou Est]. *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1910, VIe S., t. I, fasc. 2, p. 95-120, 4 fig., 2 pl. hors texte — Tiré à part, 1910, in-8°, 28 p.

[2] Marcel BAUDOUIN. — *Découverte et fouille d'un Kjökkenmödding néolithique, aux Tabernaudes, à l'île d'Yeu* (*Vendée*). [Monticule no III ou Nord-Ouest] (*Inédit*).

[3] B. DE LA PYLAIE. — *Précis sur l'Isle Dieu.* [*Partie archéologique*]. — *Congrès scientifique de France*, Poitiers, 2e session, 1834 — Paris, 1835, in-8°, p. 183-184.

[4] Peut-être, dans des *notes manuscrites*, y en avait-il plus long ? — Mais nous n'avons pas pu retrouver celles que M. le Dr Viaud-Grand-Marais affirme avoir consultées jadis.

b) *Bibliographie*. — 1. — En 1837, A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré[1], dans sa notice, n'a fait que copier de la Pylaie, en ne citant que *Les Pierres-de-Tabernande* (*sic*), et en reproduisant consciencieusement la *faute typographique* (*n*, au lieu d'un *u*), commise à l'impression du mémoire précédent. — Il n'a d'ailleurs jamais visité l'île !

2. — L'abbé F. Baudry, ni en 1864, au *Congrès de Fontenay-le-Comte*, ni en 1865, dans son travail plus étendu sur les Mégalithes de l'île d'Yeu, n'a fait aucune allusion aux *Tabernaudes*.

3. — L'abbé du Tressay, en 1869[2], a cité les Tabernaudes, d'après des notes dues à l'abbé Simonneau, curé doyen de l'Ile d'Yeu. — Il a dit : « Des monuments plus certains sont les *Cercles celtiques* des *Tubernandes*[3]... (*sic*) ».

Il est par suite très probable que cette phrase ne se rapporte qu'au Monticule n° I, d'autant plus que, plus haut, cet auteur avait écrit : « Dans quelques [tumulus], on a trouvé, dit-on, une sorte de *Maçonnerie !...* »

Or, en 1869, on ne connaissait guère que la *Ciste néolithique* des Tabernaudes, où il y ait « des *murs en pierres sèches* » ! Les Mégalithes connus alors n'en présentent pas en effet. Cela nous confirme dans l'hypothèse précédente, à savoir que de la Pylaie et Simonneau n'avaient bien distingué que ce point-là des Tabernaudes[4].

4. — *Le Dictionnaire archéologique des Gaules*, qui date de 1878, et dont l'abbé F. Baudry était le correspondant, ne signale pas les *Tabernaudes* : ce qui est logique, étant donné ce que nous avons dit plus haut.

5. — En 1878, MM. Viaud-Grand-Marais et Ménier ont écrit[5] de leur côté :

« A mi-côte [Marais des Broches] se voit une *pierre chavirée*[6], table sans doute d'un ancien dolmen. La butte, sur laquelle elle repose, a été, paraît-il,

---

[1] A. D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ. — *Notice sur l'île d'Yeu* (Vendée). — *Revue anglo-française*, t. IV, 1 fig. — Tiré à part, Paris, Deroche; Poitiers, Saurin, 1837, pp. 24 (Voir p. 5, Note 1).

[2] L'abbé DU TRESSAY. — *Quelques notes sur l'île d'Yeu.* — Luçon, Cochard-Tremblay, in-32, 1869, II-62 pages. [Voir p. 9 et 10]. [Bibl. de la Roche-sur-Yon, n° 18370]. — A Paris, nous n'avons pas pu consulter ce travail, qui n'existe pas à la Bibliothèque nationale (fait peu compréhensible).

[3] Chose très curieuse, dans le texte de du Tressay, on a imprimé : *Tubernaudes;* mais, aux *Errata* de sa brochure, l'auteur a cru devoir ajouter : Au lieu de *Tubernaudes,* lisez *Tubernandes* ! » C'était aggraver son cas [car le lieu dit s'appelle bien *Tabernaudes,* et non *Tubernandes*] — Cela montre qu'il n'avait jamais visité l'île d'Yeu, s'il connaissait le texte de de la Pylaie, qui, lui, est aussi pour la terminaison *ande*. Le typographe avait été plus perspicace, en composant *Tubernaudes,* se trompant seulement pour le premier *a*, transformé en *u*.

[4] O. J. RICHARD. [*Loc. cit.* (voir plus loin), p. 124, note 2] a mentionné l'ouvrage de du Tressay et donné sans insister la liste des monuments qu'il indique; mais il faut rectifier sa page 11 en page 9.

[5] VIAUD-GRAND-MARAIS et MENIER. — *Excursions botaniques à l'Ile d'Yeu,* en août 1876 et mai 1877. — Nantes, 1878, in-8° [Voir p. 52].

[6] C'est la *pierre de recouvrement* de la *ciste* [qui a été « chavirée » sans doute par le fouilleur, cité plus bas], et non pas une « table de dolmen ».

fouillée depuis par M. Pervinquière, vérificateur d'enregistrement à la Roche[1]. A *20 mètres* de distance[2], se trouvent d'autres *pierres, disposées en cercles*, et s'élevant à 0m,20 ou 0m,40 au-dessus du sol. Ce sont les restes d'une *Enceinte sacrée*. Les habitants désignent ce monument sous le nom des *Tabernaudes*[3] ».

Il n'y a donc pas d'erreur : le mot *Tabernaudes*[4] ne peut s'appliquer ici qu'au Monticule n° I du Sud-Ouest.

6. — En 1881, Eugène Louis[5] a signalé « les *Cercles celtiques des Tubernandes* (*sic*) », sans dire un mot de plus. Evidemment, il s'agit bien des Tubernandes de du Tressay ; et les « *cercles celtiques* » sont les sortes de cercles entourant la *Ciste des Tabernaudes*. — Là encore, E. Louis n'a fait que *trop* fidèlement reproduire le texte de l'abbé historien du Tressay, avec ses deux fautes d'impression.

c) *Etude*. — C'est J.-O. Richard, qui a publié le premier une description un peu détaillée des monuments de cette partie de l'île. Au début de son mémoire[6], il dit, en effet :

« On donne le nom de *Tabernaudes*, à *deux*[7] monticules, séparés l'un de l'autre par un espace de 70 à 80 mètres, situés sur le versant du coteau[8], au bas duquel se trouve le *Marais des Broches*, et où coule le ruisseau, appelé le *Cours-des-Broches*[9].

« Le plus petit monticule, mesurant 7 mètres de diamètre, est le plus élevé. On y voit encore *deux pierres dressées*, hautes d'un mètre environ ; les autres sont plus ou moins indistinctes[10]. — Le plus grand a 14 mètres de diamètre ; il est entouré de *sept pierres dressées*, ayant à peu près les mêmes dimensions, et hautes de 0m,20 à 0m,50 ; les autres pierres, qui

---

1 C'est cette indication qui nous a révélé le nom du fouilleur de 1873.

2 Erreur d'imprimerie ; il s'agit là certainement du cercle péritaphique situé à 6 mètres du centre. *Personne n'en a jamais vu à 20 mètres*. Le reste de la phrase le prouve [Comparez avec le texte de Richard].

3 C'est sur le Monticule II qu'en 1907 nous avons retrouvé le monument, qui a valu le nom au tènement.

4 Orthographe exacte ici (*u*, et non *n*).

5 Eugène LOUIS. — *Une petite île française de l'Océan* : *Description et histoire de l'Ile d'Yeu*. — *L'Investigateur*, Paris, XLVII, 1881, sept.-oct., p. 226-233 [Voir p. 227].

6 O. J. RICHARD. — *L'île d'Yeu d'autrefois et l'île d'Yeu d'aujourd'hui*. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1883, XXX, 3. s. vol. 3, p. 103-120, pl. p. 126-127.

7 Richard n'a pas remarqué un *second monticule* (n° II), le plus éloigné du chemin au *nord-ouest*. Mais c'est bien lui qui a indiqué le troisième (monticule n° III ou Est].

8 Il s'agit évidemment des *deux Monticules* qui bordent au nord la route, c'est-à-dire de ce que nous avons appelé les *Tabernaudes* n° I et n° III.

9 Très probablement, faute typographique pour l'*Ecours des Broches*. On appelle en effet, dans le Marais de Mont, en Vendée, *Ecours*, les rivières qui déversent dans la mer l'eau des marais mouillés.

10 Nous avons montré ailleurs qu'il s'agissait ici des Tabernaudes n° III, c'est-à-dire du *Monticule de l'Est*.

devaient former un cercle autour de celles-ci, ont été détruites, ou sont enfouies dans le sol[1].

« L'origine du mot *Tabernaude* est inconnue ; peut-être vient-il de *Tabernaculum*? [Note de M. Auger]. [2]

« Ce groupe forme un des angles d'un triangle, de 400 à 500 mètres de côté, et dont les deux autres sont occupés par les dolmens de la *Planche à Puare* et de la *Roche aux Petits-Fadets*[3]. M. l'abbé Simonneau [Notes manuscrites] considère les *Tabernaudes* comme ayant une authenticité historique aussi certaine que ces deux dolmens[4]. »

d) *Première fouille.* — Plus loin, le même auteur revient sur ce sujet, ayant appris du nouveau en ce qui concerne une tentative, assez récente, relative au Monticule n° I des Tabernaudes, fait qu'il ignorait, évidemment, lors de la rédaction du début de son mémoire.

Il écrit alors[5]:

« Presqu'en face de nous, les Tabernaudes, bien qu'il n'en reste que peu de chose. La *petite enceinte du milieu* a disparu; et l'on en aperçoit plus que *quelques pierres* encore *dressées*, dans la partie *Nord-est*. L'auteur de notes manuscrites, provenant des papiers de M. B. Fillon[6], avait visité, il y a quelques années, le *Cercle des Tabernaudes*. Au centre, se trouvait une grande *pierre plate*. Il fit creuser en dessous[7]; et, après avoir fait basculer le couvercle, il découvrit un cercueil[8], composé de *quatre pierres*[9], de 1^{m},10 sur chaque grande face, 0^{m},40 à l'Ouest, et 0^{m},35 à l'Est[10]. Au fond était une énorme *pierre*[11], enfouie profondément dans le sol. Il est probable que ce cercueil était vide[12], car l'explorateur ne parle pas de son contenu. »

1 Evidemment, il ne peut être question ici, comme nous le prouvons plus loin, que des Tabernaudes n° I, ou *Monticule du Sud-Ouest.*

2 Nous démontrerons plus loin qu'Auger avait vu juste.

3 En effet, ce triangle correspond à un ensemble, qu'on peut appeler la NÉCROPOLE MÉGALITHIQUE DES BROCHES, où on a déjà trouvé *quelques Monuments funéraires.* [2 Mégalithes classés; l'*Allée* et la *Ciste* des Tabernaudes; la *Ciste du Trémureau du Parc*].

4 Ce mémoire en est une démonstration très nette.

5 J. O. RICHARD. — *Loc. cit.*, 1883, p. 353.

6 Nous avons appris que ce chercheur n'était autre que M. Pervinquière, ancien fonctionnaire à la Roche-sur-Yon. — Nous lui avons écrit; et on trouvera plus loin sa réponse.

7 Voir ce que nous racontons plus loin sur cette fouille. La Ciste était alors intacte, ou tout au moins comblée par de la terre et fermée par un couvercle (pierre plate).

8 Le « cercueil » n'en est pas un: c'est une *Ciste* néolithique.

9 Erreur de description [Voir plus loin].

10 Exact.

11 Lors de notre examen de la Ciste, en 1907, nous n'avons pas retrouvé trace de l'existence d'une telle pierre, au fond du trou. — Cette pierre ne devait pas former un *dallage intérieur ;* et on a dû l'enlever, pour voir s'il n'y avait pas quelque chose de caché en dessous d'elle. En tout cas, elle a dû être extraite du trou et a disparu. — Sans cela, nous l'aurions retrouvée à sa place en 1907, lors de la Restauration.

12 Cela ne prouve pas que le « *cercueil était vide* » ! — Voir d'ailleurs, plus loin, le récit de cette fouille, d'après son auteur.

e) *Bibliographie*. — 1. — Dans son mémoire de 1884[1], A. Auger ne fait que citer « le *Cercle des Tabernaudes* ». — C'est évidemment celui du Monticule n° I, qu'il a voulu ainsi désigner.

2. — En 1890, O.-J. Richard[2], dans une notice sur l'île d'Yeu, a écrit, à propos des *Tabernaudes*[3] :

« Les *Tabernaudes*, auprès du Marais des Broches, se composent de *deux* monticules, séparés par un espace de 70 à 80 mètres. *Le plus petit*, mesurant 7 mètres de diamètre, est le plus élevé ; on y voit encore *deux* pierres dressées, hautes de 1 mètre environ. — *Le plus grand* a 14 mètres de diamètre : et il est entouré de *sept* pierres dressées, hautes de 0m,20 à 0m,50. On l'a *fouillé*, paraît-il, il y a plusieurs années [Notes manuscrites, sans nom d'auteur, communiquées par B. Fillon. Voir aussi, à ce sujet, O.-J. Richard. *Loc. cit.*], mais sans découvrir autre chose qu'une *sorte de Cercueil*, composé de *quatre pierres plates*, recouvertes par une *autre*, plus épaisse. Le cercueil était *vide*, sans doute, car personne n'a parlé de son contenu. »

C'est le résumé des passages, cités plus haut, de son travail magistral de 1884. — Il n'y a rien de plus à en dire.

3. — En 1897, M. le Pr Viaud-Grand-Marais[4] écrivait :

« A droite de la Vallée [des Broches], s'élèvent *deux Monticules*, offrant des restes mégalithiques importants, *Les Tabernaudes*... Le second, de 14 mètres de diamètre, est entouré d'une *enceinte*, s'élevant de 0m,20 à 0m,40 au-dessus du sol[5]. Le centre était occupé par une table de dolmen[6] ».

C'est à peu près le résumé du mémoire de 1878, sauf pour la première phrase, ajoutée en raison de la découverte de O.-J. Richard.

---

1 A. AUGER. — *Les fouilles du Dolmen de la Planche à Puare*. — *Ann. de la Société d'Emulation de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1884, p. 75-84. — Tiré à part, Servant, 1884, in-8°, 10 p. [Voir p. 1].

2 O. J. RICHARD. — *Paysages et Monuments du Poitou*, Paris, Moteroz, in-4°, 1890 [Article *Ile d'Yeu*]. — Tiré à part [*Ile d'Yeu*], Paris, 1890, in-4°, pp. 1-16, pl. hors texte [Voir p. 12].

3 Au milieu de cette note relative aux *Tabernaudes*, il y a un dessin de G. Giraud, sans légende, représentant un *monticule*, recouvert de *grosses pierres*. — On pourrait croire qu'il s'agit là d'une partie de ces rochers, si du côté gauche de la figure on n'apercevait une *église*, qui ne peut être que celle du Bourg de Saint-Sauveur. Mais alors cette église serait beaucoup *trop rapprochée* des pierres! — Il s'agit là, en réalité, d'un autre amas de rochers : Les *Pierres de Saint-Martin*. M. J. Robuchon a bien eu tort de ne pas mettre de légende à ce dessin très artistique, car cela empêche de le reconnaître, si l'on ne se reporte pas au texte de la page 1.

4 VIAUD-GRAND-MARAIS. — *Guide du voyageur à l'Ile d'Yeu*. — Nantes, Guisthau, 1897, in-12°, 1re édition, p. 82.

5 *C'est notre premier Cercle péritaphique*, situé à 6 mètres du centre ; ce qui donne un diamètre de 12 mètres seulement, au lieu de 14 mètres.

6 En réalité, on l'a vu, c'est une « table » de Ciste, c'est-à-dire une simple *pierre de recouvrement* de caisson mégalithique inclus en terre, et non pas une table de dolmen !

4. — Dans son édition de 1908 du *Guide de l'Ile d'Yeu*[1], M. le Pr Viaud-Grand-Marais a réduit sa description à ces quelques lignes :

« A droite de la vallée s'élèvent deux monticules, offrant des restes mégalithiques importants, *Les Tabernaudes*. Ils ont été plusieurs fois fouillés et remaniés. M. Baudouin vient d'y faire de curieuses trouvailles. Sur le monticule Ouest, il a découvert un beau *Ciste mégalithique*... »

Mais, dès 1907, les découvertes faites aux Tabernaudes avaient été annoncées par différents journaux politiques de la région[2]; et, en ce qui concerne le Monticule no I des Tabernaudes, voici ce qu'on peut y trouver :

« [M. Baudouin] a découvert aux Tabernaudes... une belle *sépulture* en caisson, et des *pierres satellites* de ce tombeau », etc. ; — « ciste néolithique très bien conservé... ».

D'un autre côté, en 1907, dans l'*Homme préhistorique*[3], on lisait :

« [On y a mis à découvert] un beau *Ciste néolithique.* »

Documents inédits. — Ayant appris[4] que la personne, qui avait envoyé des notes à B. Fillon [alors classées dans les manuscrits de Dugast-Matifeux, actuellement remis à la bibliothèque de Nantes], était M. Pervinquière, ancien inspecteur de l'enregistrement, à La Roche-sur-Yon, nous avons d'abord écrit à cet archéologue, qui nous a adressé la lettre ci-dessous, peu détaillée, mais *très précieuse,* et suffisamment démonstrative ; c'est ce document, d'ailleurs, qui nous a engagé à poursuivre nos recherches du côté de la Bibliothèque de Nantes.

La Roche-sur-Yon, le 16 juin 1908.

Monsieur,

« Vers 1872, B. Fillon rencontra, chez un libraire de La Rochelle, marchand d'antiquités en même temps, une partie de la bibliothèque de l'abbé Joussemet, ancien curé de l'île d'Yeu, et sous-chantre de la collégiale de Montaigu, ainsi que le manuscrit d'un mémoire que l'abbé Arcère avait demandé à l'abbé Joussemet sur le Nord-Ouest du littoral Bas-Poitevin, qui avait, je crois, été sous l'obédience de l'évêque de Maillezais, dont l'évêché avait été transféré à la Rochelle. Cette région aurait fait par suite partie du diocèse de la Rochelle, dont l'abbé Arcère faisait l'histoire. Cet *abbé Joussemet,* qui était un lettré, était le grand-oncle de Benjamin Fillon et de ma femme. B. Fillon acheta tout. Le mémoire de son grand-oncle l'ayant intéressé, il se décida à l'impri-

---

1 Viaud-Grand-Marais. — *Guide du voyageur à l'Ile d'Yeu* (2e édition). — Nantes, 1908, in-8o, 83 p., Figures [Voir p. 73]

2 *Le Populaire,* Nantes, 1907, 10 septembre — *Le Petit Phare*, Nantes, 1907, 11 septembre. — *La Démocratie Vendéenne,* La Roche-sur-Yon, 1907, septembre. — *La Vendée Républicaine,* Les Sables d'Olonne, 1907, septembre. — *Intermédiaire Nantais (Le Petit Phare),* 1908, 3 mars. Tiré à part, 1908, p. 42. — *Terre Vendéenne,* 1907, p. 287. — *Revue du Bas Poitou*, 1907, p. 354.

3 [*Découvertes archéologiques à l'Ile d'Yeu en 1907*] — *Homme préhistorique*, Paris, 1907, no 10, octobre, p. 315.

4 D'abord, à l'ile d'Yeu en 1907, puis en lisant le mémoire de 1878 de M. le docteur Viaud-Grand-Marais [Voir plus haut].

mer, sur le conseil de Dugast-Matifeux. Avant de le faire, il me dit : « Vous qui qui allez à l'île d'Yeu, ayez donc l'obligeance de vérifier autant que possible les dires de l'abbé Joussemet, pour savoir s'ils sont exacts, et ce que sont devenues les choses dont il parle. Il m'avait donné, à cet effet, une note, à laquelle je me suis conformé; mais qui, faite de mémoire, était inexacte, de sorte que ma première campagne n'a pas donné des résultats très précis.

Sous l'empire, le Préfet, M. Roby de la Chapelle, avait fait faire, dans tout le Département, le recensement de tous les Monuments mégalithiques, à la suite de plaintes formulées contre les Ponts-et-Chaussées et le Génie militaire, qui en avaient détruit en masse. C'est le juge de paix de l'île d'Yeu, qui avait été chargé de ce soin. Il n'y était plus, car il n'était pas du pays; mais il s'était fait assister de son greffier, qui était un indigène, connaissant bien l'île. On me mit en rapport avec ce greffier, qui me pilota à mon tour. J'avais fait pour B. Fillon un mémoire sur ce qu'il m'avait demandé, et des croquis plus ou moins réussis de tous ces monuments. Il ne s'y est pas reconnu entièrement, pas plus que je ne l'avais fait sur le terrain, une bonne partie de ses indications étant erronées !

L'année suivante, il me donna une seconde note, plus précise et exacte ; et je recommençai ma tournée avec mon greffier. Je lui envoyai une seconde série de notes et de croquis; et il publia son mémoire en 1876.

Qu'est-ce que cela est devenu? Je n'en sais rien. — Qu'y avait-il dans ces notes ? — Au bout de 34 ou 35 ans, je ne m'en souviens plus! Nous avons visité pas mal de *tombeaux* creusés dans le roc, que nous étions arrivés à *reconnaître facilement*. Ils étaient tous VIDES, et avaient déjà été VISITÉS. Avons-nous trouvé un *vase*? Je ne m'en souviens plus. Cela devait être peu important et aura été gardé par le greffier; sinon je l'aurais remis à M. B. Fillon. »

Les *tombeaux* indiqués ici doivent être les *Cistes néolithiques*, que nous étudierons dans d'autres mémoires, et celui des Tabernaudes, bien entendu !

En effet, en 1907, à l'Ile d'Yeu, on nous a raconté, que, vers 1872-73, on vit, dans le pays, *à deux reprises*[1], un étranger et un homme de l'Ile[2] visiter les Mégalithes ! Et on a ajouté que, sur le monticule des Tabernaudes situé au Sud-Ouest, on les vit faire soulever un jour une grosse pierre par un homme[3], à l'aide d'une barre de fer (empruntée dans le voisinage ?), et extraire un *vase* de la fouille. C'est à ce *vase* que M. Perrinquière fait allusion dans sa lettre, en réponse à notre question.

Malheureusement, comme nous allons le voir, ce vase n'existe que dans l'imagination des Islais !

En effet, à la suite de notre demande à la Bibliothèque de Nantes, l'aimable bibliothécaire, M. Giraud-Mangin, a retrouvé les notes manuscrites de M. Pervinquière[4], que nous nous avons pu faire copier.

Et voici ce que dit, en réalité, le seul procès verbal authentique de

1 C'est bien ce que dit M. Pervinquière dans sa lettre.
2 Evidemment, M. Pervinquière et le greffier, ou M. David !
3 Les visiteurs lui donnèrent *cinq francs*, nous a-t-on conté !
4 *Fonds Dugast-Matifeux*, dossier 232, liasse 62. [Notes anonymes sur l'île d'Yeu]

cette fouille, document très important et inédit, qu'il était indispensable de reproduire ici.

« A 500 ou 600 mètres, dans l'intérieur des terres, et formant un triangle à peu près équilatéral avec les *Petits Fradets* et la *Planche à Puare*, on trouve, sur le bord du chemin de Ker-Gigou (*sic*) à l'anse des Broches, les *Tabernaudes*, ou *Tabernacles*. C'est une lande, parsemée de rochers, située sur la droite du chemin, dans laquelle on remarque *deux cercles* [1] de pierres, de peu de hauteur, dont l'un a un *diamètre double* de l'autre, et qui sont distants d'environ 100 mètres [2]. Entre les deux se trouve un vaste amas de rochers, dont quelques-uns sortent naturellement du sol [3]; mais, dans l'intérieur de cette enceinte de pierres [4], on en voit qui paraissent avoir été *plantées* [5], tant à cause de leur forme que de leur disposition; et il ne serait pas étonnant qu'il y ait eu là autrefois un monument considérable, en grande partie détruit.

Le dessin des Tabernaudes avait été relevé, il y a un certain nombre d'années, par M. Auger, notaire et conseiller général, à la requête de M. de la Chapelle, qui avait demandé un rapport [6] sur les monuments druidiques de l'île, et prescrit de veiller à leur conservation. Cette prescription a été fort mal exécutée; et tous les jours il en disparaît quelqu'un, en totalité ou en partie [7]. On retrouve bien les *cercles*, mais avec peine; et ils sont beaucoup moins complets qu'il y a une quinzaine d'années [8]. Lors de notre première excursion aux Tabernaudes, nous n'avons pas pu les reconnaître exactement : et on nous avait parlé d'une *hache en pierre*, trouvée à quelques pas de là par un voisin [9].

Je suis retourné aux Tabernaudes le 28 février [10]... J'ai réexploré les Tabernaudes, surtout sur les points que nous avions le moins étudiés la première fois [11]. Le receveur a appelé mon attention sur un point que nous n'avions pas vu avec le père David, notre conducteur, et qui me paraît être le *Grand Cercle* [12] des Tabernaudes. Sur le côté sud [13] se trouvait une éminence circulaire,

---

1 L'un de ces cercles est celui du *Monticule n° III*; l'autre celui du Monticule n° I; ils sont, en effet, distants d'à peu près 100 mètres. (Plus exactement : 90 mètres).

2 C'est le cercle du *Monticule n° III*, qui a un diamètre *double* (environ 14 mètres) de celui du Monticule n° I (6 à 7 mètres).

3 *Rochers* situés surtout au voisinage du Monument du Monticule n° III.

4 Il s'agit évidemment de celle du Monticule n° III.

5 Ce sont certainement les *piliers* des Tabernaudes n° III, puisqu'il n'y a jamais eu de *pierres plantées* dans l'intérieur du cercle du Monticule n° I.

6 Il nous a été impossible de retrouver ce document, malgré nos recherches, aux Archives de la Vendée!

7 On voit que la *destruction* des Tabernaudes remonte assez loin!

8 C'est-à-dire qu'ils étaient très reconnaissables vers 1858 [sans doute au dire de M. Auger].

9 Nous croyons bien que la *Hache polie* en question est celle qui fait aujourd'hui partie de notre collection, et qui nous a été aimablement donnée par M. Maingourd, ancien maire, notre guide en 1907. — D'après lui, elle aurait, en effet, été trouvée autrefois près des Tabernaudes.

10 Probablement, en 1873.

11 Cela prouve que, lors de l'exploration précédente, M. Pervinquière s'était surtout attaché à l'examen du Monticule n° III.

12 Ce qualificatif a son importance ici.

13 En effet, le Monticule n° I est au *Sud-Ouest*.

dont le bord touchait le cercle de pierre[1]. Au milieu, une grande *pierre plate*. Je dis au receveur, au notaire Cadou, et au secrétaire actuel de la mairie, qui nous accompagnait : « Je vous réponds que c'est un tumulus, pareil à celui du Parc[2] et de la Martinière[3]; il faut l'ouvrir ». — Avec le piquet de fer qui attachait un cheval, nous essayons de *dégarnir*[4] et de soulever la pierre ; impossible. A l'horizon, passait un carrier avec sa pelle; Cadou le hèle. Il *dégarnit* la pierre, que nous finissons par soulever, et *jeter de côté*[5] ; puis il creuse; et nous trouvons un très joli *cercueil*, composé de quatre pierres, de 1 m. 10 sur chaque grande face[6], 0,40 centimètres à l'ouest, 0,35 à l'est ; et, dedans, une énorme *pierre, enfouie* dans le *terreau*[7] ».

§ II. Géographie.

Topographie. — A. Situation. — Le *Monticule Sud-Ouest* ou n° I, des *Tabernaudes*, constitue une partie importante de ce tènement, sinon la plus élevée, du moins la plus facilement visible (*Fig. 1*).

Il se trouve dans la partie Sud de la pointe de terre s'avançant vers l'Ouest, entre le *Marais des Broches*, où se trouvait jadis l'*Ecours des Broches* (ruisseau dont l'embouchure est aujourd'hui obstruée par des sables), et le *Monticule Nord-Ouest* ou n° II des Tabernaudes, dont il n'est séparé que par une très légère dépression de terrain (*Fig. 2*). La distance, de sommet à sommet, de ces monticules ne dépasse pas 35 mètres (*Fig. 3*).

Il borde le Chemin n° I, qui va de Port-Joinville au Vieux-Sémaphore, et passe sur son flanc Sud. Vers l'Ouest, il descend en pente douce sur la plage de l'Ecours des Broches, éloignée de 400 mètres. A l'Est, il n'est séparé du *Monticule de l'Est* ou n° III que par une légère dépression de terrain ; et, entre ces deux sommets, il y là une distance d'environ 90 mètres[8]. (*Fig. 2*).

1° *Coordonnées géographiques*. — Les coordonnées géographiques de ce Monticule n° I des Tabernaudes sont les suivantes :

Longitude Ouest : 4° 43' 20" (5g 24°0).

Latitude Nord : 46° 43' 40" (51g 92).

---

[1] En effet, le cercle de pierres en question se trouve à la périphérie de l'*enceinte centrale* du Monticule n° I.

[2] *Ciste* découverte dans le voisinage par M. Pervinquière, en 1872.

[3] C'est le terme primitivement employé pour désigner le *Tumulus*, appelé aujourd'hui La Guette.

[4] Ce qui prouve qu'il y avait alors un peu de terre sur la couverture de la Ciste.

[5] En effet, en 1907, elle était encore *à côté* (à 0,40 centimètres, Nord-Est), la ciste s'étant peu à peu remplie de terre.

[6] Description *inexacte* (voir la *nôtre*).

[7] Très importante remarque, qui prouve bien qu'il ne s'agissait pas d'une *pierre de dallage* ; mais d'un *bloc tombé* dans le trou, lors de la violation primitive (c'est-à-dire avant 1873), de la sépulture, pour laquelle on emploie, avec raison le mot « *terreau* ».

[8] Les auteurs cités ont dit 70 à 80 mètres ; mais cette distance est trop courte de 10 à 25 mètres environ, d'après nos mensurations.

2° *Cadastre.* — Il est très difficile de s'y reconnaître au Cadastre pour le tènement des *Tabernaudes*, parce que la propriété y est très divisée et qu'aucune limite entre les diverses parties de cette lande rocheuse, si peu fertile, n'est apparente sur le terrain (*Fig.* 2).

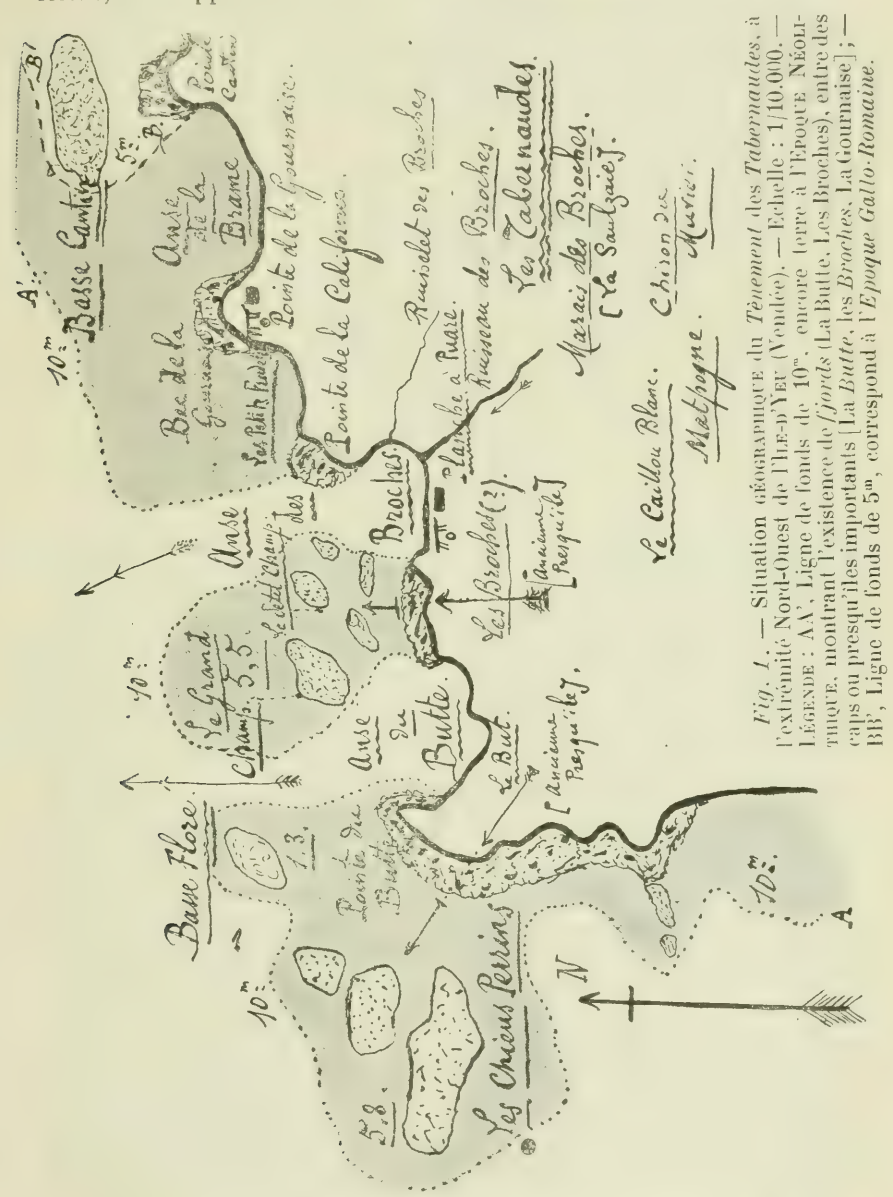


Fig. 1. — Situation géographique du Tènement des *Tabernaudes*, à l'extrémité Nord-Ouest de l'Ile-d'Yeu (Vendée). — Echelle : 1/10.000. — Légende : AA', Ligne de fonds de 10m, encore terre à l'Epoque Néolithique, montrant l'existence de *fjords* (La Butte, Les Broches), entre des caps ou presqu'îles importants [La *Butte*, les *Broches*, La Gournaise]; — BB', Ligne de fonds de 5m, correspond à l'*Epoque Gallo-Romaine*.

Cependant le *Monticule Sud-Ouest* est plus facile à répérer, en raison de son voisinage avec la route : et la Ciste me paraît correspondre au milieu du n° 220 de la section G, et au niveau de sa *limite sud* (contact avec

n° 221). Ce numéro est inscrit, à la Matrice, comme d'une contenance de 50 ares 60 centiares[1]. La Ciste se trouve donc à 30 mètres au Nord de la route.

On remarquera que le grand *axe de la Ciste* correspond exactement à la limite des parcelles 220 et 221, qui court, elle aussi, suivant 130° à la boussole, comme la Ciste. Il n'est pas probable que ce soit le monument, qui ait servi de repère lors de la délimitation de l'étendue de terrain situé entre 220 et 224 ; mais cependant la forme du Monticule a pu y contribuer (*Fig.* 2).



Fig. 2. — Situation CADASTRALE des TABERNAUDES, à l'Ile-d'Yeu (Vendée). — *Echelle* : 1/5.000. — *Légende* : M[I], *Monticule Sud-Ouest* ; — M[II], *Monticule Nord-Ouest* ; — M[III], *Monticule Est*. — Ki, C, CISTE NÉOLITHIQUE ; — M[1], Grand *Menhir* ; — M[2], Petit *Menhir* ; — K, KJÖKKENMÖDDING ; — S, *Substructions moyennageuses;* — A, *Allée mégalithique* : — M[t] IV et M[t] V, Débris mégalithiques de l'Ouest [Monuments D] ; — E, Rocher fixe à Bassin ; — Ro, Rocher à cupules; — Co Bo, route du Port de l'Ile d'Yeu à l'Anse des Broches; — M N Q, route de la Pointe de la Gournaise ; — N P, route allant à l'Est ; — No, *n*, nord magnétique.

Cette partie de la lande, couverte de bruyères, et présentant des rochers naturels non recouverts de terre, n'a d'ailleurs pas reçu de nom spécial, car, jadis, la Ciste était absolument invisible.

Le Monticule proprement dit est, comme nous l'avons indiqué, très restreint au Nord et à l'Est. Il est plus étendu vers le Sud, car, de ce côté, il descend sur près de 90 mètres de long jusqu'au Thalweg de l'*Ecours des Broches* (dont l'altitude est de 13 mètres), la route le traversant presqu'en son milieu. Du côté de l'océan, il a au moins le double de cette étendue, de 180 à 200 mètres, car il semble disparaître à l'altitude de 10 mètres.

C'est une butte naturelle, surelevée d'au plus 7 mètres, ayant pour substratum la roche[2] de l'île, qui apparaît sur ses flancs. Elle a la forme d'un cône, dont le sommet seul, un peu aplati, s'isole très nettement, même au Nord et à l'Est. Et c'est au centre de ce sommet, ayant un diamètre de

[1] Cette pièce de terre appartenait, en 1907, à M. Ricolleau Pierre, habitant au Caillou-Blanc.

[2] Carte géologique du Service des Mines au 1/80 000 (Feuille de Palluau : P[r] Wallerant)

12 à 13 mètres, que se trouve la *Ciste* que nous étudions, tandis que le premier des *Cercles péritaphiques* occupe la limite périphérique de ce sommet.

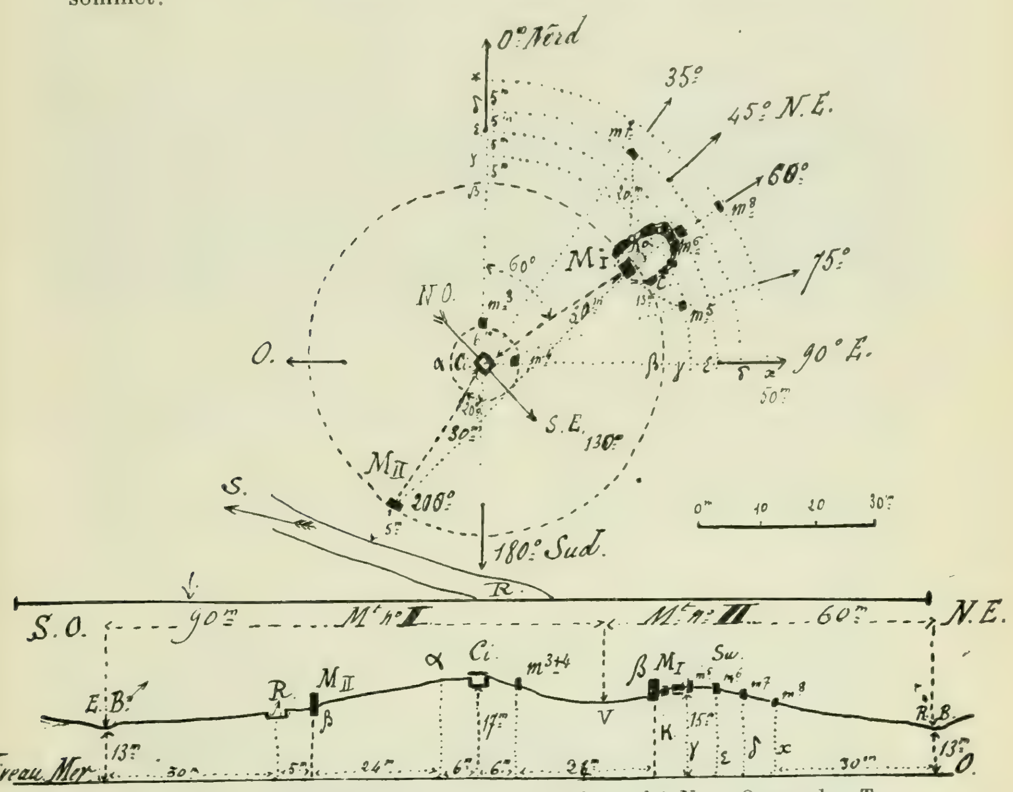


Fig. 3. — Plan et coupe des MONTICULES SUD-OUEST et NORD-OUEST des TABERNAUDES (Ile d'Yeu, V.). — Situation de la CISTE NÉOLITHIQUE et des MENHIRS PRINCIPAUX, ainsi que des CERCLES PÉRITAPHIQUES. — [EN HAUT : *Plan.* — EN BAS : Coupe verticale des *Monticules Sud-Ouest* et *Nord-Ouest*]. — *Echelle* : 1/1.000.

Légende : Ci, *Ciste néolithique ;* — M^I, Grand *Menhir* n° I ; — M^II, Petit *Menhir* n° II ; — m^3, m^4, m^5, m^6, m^7, m^8, très petits *éléments* des *Cercles péritaphiques ;* — O, Ouest ; — E, Est ; — Ko, *Kjökkenmödding ;* — Su, C, Substructions moyennâgeuses ; — R, RS, route du Port aux Broches ; — V, petite dépression séparant les deux monticules ; — R. B, Ruisselet Nord des Broches ; — E. B, Ruisseau et Marais des Broches.

3° *Altitude.* — Le sommet du Monticule correspond environ à l'altitude de 17 mètres, d'après la carte, récente et inédite, dressée par le Génie militaire de l'Ile d'Yeu. Il domine donc, de façon nette, l'Anse des Broches, la côte de 10 mètres se trouvant à 200 mètres du niveau des hautes mers, c'est-à-dire à moitié chemin de l'Océan (*Fig. 4*).

C. VOIE D'ACCÈS. — Pour atteindre le tènement des Tabernaudes, le chemin le plus pratique est la route qui va de Port-Joinville à l'Anse des Broches, en passant par Ker-Pierre-Borny, Cadouère, et Ker-Gigoux.

Arrivé à l'endroit où le chemin commence à descendre vers la mer, (*Fig. 2*) et le Marais des Broches, on n'a qu'à s'arrêter. Au Nord se voient les Monticules des Tabernaudes. Et le second, ou celui du Sud-Ouest, correspond précisément à l'endroit, où, sur le côté Nord de la route, on trouve un petit *Menhir* (*Fig. 3*).

Géologie. — 1° *Sol*. — Le Monticule n° I est formé par une petite quantité de *terre*, qui n'est nullement rapportée, car elle a tous les caractères de la terre sableuse *grisâtre* de l'Ile ; elle occupe le sommet sur une notable épaisseur.

Cette terre, qui a au moins *un mètre* d'épaisseur au niveau de la *Ciste* (la fouille de cette dernière l'a prouvé), ne présente pas de très nombreux cailloux étrangers au sol, mais il y a eu là un petit *galgal*, car nous avons trouvé, au pourtour de la ciste, un certain nombre de pierres, de 15 centimètres environ de côté.

2° *Sous-sol*. — Là, comme ailleurs, il est représenté par le *Granite schisteux* (γ^1) du Pr Wallerant, c'est-à-dire le *Gneiss granulitisé*, qui constitue toute l'Ile d'Yeu.

On n'en constata pas, au fond de la Ciste elle-même, la présence ; mais toutes les roches qui affleurent, à l'Est et à l'Ouest du Monticule n° I, dans les champs nos 231-232 et 220 à 224 du Cadastre, le font nettement apparaître.

Rochers du voisinage (*Cupules*). — Au pourtour de la Ciste, il y a, sur le Monticule n° I des Tabernaudes, divers pointements du granite du sous-sol.

a) Or, à l'*Est* de la Ciste, et à environ 5 mètres, nous avons découvert, en 1909, caché sous les herbes de la lande, un Rocher plat, qui présente, sur sa face libre, *huit Cupules*, très nettes. Nous l'avons cité ailleurs, sous le nom de *Rocher des Tabernaudes* n° X[1] (*Fig. 4 ; Ro, Cu*).

b) D'un autre côté, du côté de l'Ouest du Monticule, nous avons découvert encore, sur un autre Rocher (n° VII), une autre Cupule, isolée.

Il faut en conclure que cette contrée fut fréquentée par les Néolithiques graveurs sur rochers, aussi bien que par les Néolithiques enterrant leurs morts dans des Cistes. — D'autres constatations, faites dans le voisinage, on peut conclure, d'ailleurs, que les Premiers vécurent probablement notablement avant les Seconds.

§ III. — Architectonique des Eléments Mégalithiques.

Sur le Monticule Sud-ouest ou n° I des Tabernaudes (*Fig. 4*), nous avons constaté qu'il existait encore, en 1907, les éléments mégalithiques suivants :

[1] Marcel Baudouin. — *Découverte en 1909 de nouveaux Rochers à Gravures à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). — Paris, 1910, in-8°, (Voir p. 2).



Fig. 4. — Le MONTICULE SUD-OUEST ou n° I des TABERNAUDES, à l'Ile d'Yeu (Vendée). — Photogr. Marcel Baudouin. — Vue *Est*.

Le PREMIER CERCIE PÉRITAPHIQUE (M, E, S), autour de la CISTE (K) [*Fig.* 3].

Légende : K, Homme placé au niveau de la CISTE; — S, limite Sud du *1er Cercle péritaphique*; — M^4, Petit Menhir Nord; — E, limite Est du *1er Cercle péritaphique*; — Se, Sémaphore; — Ca, Maisons du *Caillou-Blanc*; — C B, route du Port; — Ro, Cu. *Rocher à Cupules*; — T, poteaux télégraphiques du Sémaphore; — V, Vallée du Ruisselet Nord des Broches; — M, Petit Menhir n° 3 ou Ouest.

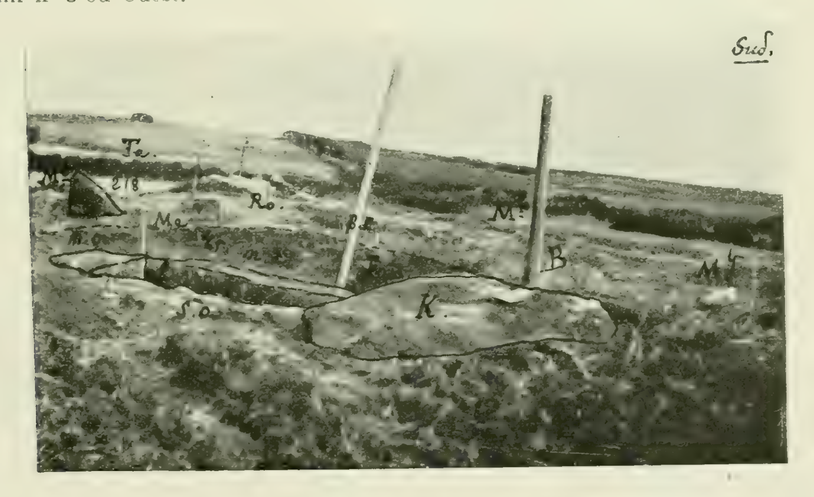


Fig. 5. — Aspect de la CISTE des Tabernaudes pendant la Reconstitution. (Photographie Marcel Baudouin). — Vue *Sud*.

Légende : N.o, paroi Nord-ouest; — K, Pierre de recouvrement, déplacée; — Fo, Fouille faite; — Tr, Tranchée; — N.E., Nord-Est; — Me, Mètre debout dans la Ciste et placé au coin Nord; — B, Limite de la fouille à l'Est; — Ro, Affleurement de Rocher; — Ta, Tamarins du Ruisselct des Broches; — M', Grand *Menhir* Est des Tabernaudes (Monticule Nord-Ouest ou n° II); — M^1, M^3 restauré, et M^4, Petits Menhirs du 1er Cercle péritaphique; — B. E, Outil placé dans le coin Sud-est de la Ciste.

1° Une *Ciste Néolithique*, située à peu près au centre et au sommet [Sépulture indiscutable], découverte en 1873 (*Fig.* 5).

2° Un *Cercle péritaphique*, très rapproché de la Ciste, formant couronne autour du sommet du Monticule, connu depuis 1834 (*Fig.* 5).

3° Des *pierres*, éparses, mais *dressées* en terre, répandues çà et là dans le voisinage, ayant constitué d'autres *Cercles*, et dont devaient faire partie les Menhirs ci-dessous, dont l'intérêt est resté insoupçonné jusqu'à nos recherches, en 1907.

4° *Deux Menhirs*, assez importants, situés l'un au Sud-Ouest de la Ciste, près de la route n° I; et l'autre au Nord-Est, sur le flanc du Monticule n° I, où nous n'avons pas découvert la moindre trace de sépulture (mais d'autres monuments décrits dans des mémoires particuliers). Chose incroyable, ces deux Menhirs, indiscutables, avaient complètement échappé aux chercheurs anciens, et même à M. Pervinquière, en 1873. Ils n'ont été mentionnés, pour la première fois, que par O. J. Richard, en 1883, comme *pierres dressées*, ainsi que nous l'avons déjà souligné plus haut. Cet auteur leur a attribué, à tous deux, une hauteur d'un mètre: ce qui correspond à peu près à la vérité.

Etudions successivement ces différents éléments, qui font, en somme, partie d'un même tout, constitué, en réalité, par une *Sépulture de l'Epoque Mégalithique*, que nous avons été le premier à débrouiller en 1907.

I. — Ciste Néolithique.

Historique. — Nous avons rappelé plus haut comment, en 1873, cette *Ciste*, vaguement soupçonnée jusque là par Auger, mais non examinée, avait été mise au jour par M. L. Pervinquière, à la recherche de documents, à l'Ile d'Yeu, pour le compte de B. Fillon, et vidée par ses ordres.

Sans que personne ait pu nous renseigner en 1907 (puisqu'à cette époque nous n'avions pas en notre possession les notes manuscrites de l'inventeur), nous l'avons retrouvée nous même, avec notre guide, M. Maingourd, ancien maire, qui nous mena sur le Monticule Sud-Ouest, seulement pour nous montrer « une pierre », qui s'y trouvait!

Fouille. — Nous reconnûmes immédiatement la nature du Monument, dès que nous eûmes fait soulever cette pierre, par le cantonnier qui nous accompagnait, et fouiller tout au tour.

Nous trouvâmes, en effet, une terre très meuble, à 0m 40 au Sud-ouest de la pierre en question, sous laquelle il n'y avait rien du tout que le sol naturel. Cette terre, par son aspect non tassé, attira notre attention. Nous la fîmes enlever et constatâmes de suite qu'elle obstruait une cavité allongée, bordée par des pierres verticales. Nous diagnostiquâmes alors la *Ciste Néolithique*.

Nous la fîmes vider à nouveau, car elle était remplie de cette terre, amenée par les vents, jusqu'au niveau du sol du sommet du Monticule.

Description. — Une fois complètement vidée, la Ciste se présenta dans les conditions suivantes. — Nous avions devant nous :

1° Une grosse pierre, située à 0m40 à l'Est, d'un volume assez considérable.

2° Une *Cavité* ou Fosse, à grand axe *Nord-ouest-Sud-est*, ayant 0m55 de profondeur au moins.

Décrivons ces deux parties de la Sépulture.

I. — Pierre de Recouvrement. — La pierre, qui nous mit sur la voie de la découverte de la Ciste, est une sorte de dalle, assez aplatie, en granite de l'Ile, qui se trouvait placée de telle sorte que son grand axe était *Sud-ouest-Nord-est*, c'est-à-dire presque perpendiculaire au grand axe de la Cavité (*Fig. 5 et 7*).

C'est certainement la *pierre de recouvrement* de la Ciste, trouvée en 1873 par M. Pervinquière, soulevée et déplacée vers l'Est par ses ordres. Nous devons en conclure qu'il ne la fit pas remettre à l'endroit précis où il l'avait découverte, puisqu'en 1907 elle était encore éloignée de 0m40 de sa place normale, et dirigée à peu près en sens contraire de sa situation primitive : ce qui indique qu'on l'avait fait pivoter de l'Ouest à l'Est.

Ses *dimensions* sont les suivantes : longeur, 1m50; largeur, 0m80 ; épaisseur 0m15. C'est donc une belle dalle, mais d'un poids peu important (*Fig. 6*).

On remarquera que ses dimensions dépassent en tous sens celles de la Ciste : de 0m30 pour la *longueur* (ce qui donnait 0m15 d'appui aux deux bouts), et 0m40 pour la *largeur* (d'où 0m10 à 0m20 également d'appui de chaque côté). Ces données sont suffisantes et corroborent l'hypothèse émise de « Dalle de recouvrement ».

Cette pierre a d'ailleurs deux faces : l'une *inférieure* (qui reposait sur le sol), tout à fait *plane* et régulière (*lit de carrière*) ; et une *supérieure* (elle regardait le ciel), un peu *bombée* au centre. — Elle avait donc été simplement déplacée et non chavirée, en 1873 ! Sa forme ovalaire est très nette ; et, évidemment, elle avait été choisie exprès, pour servir de couverture à la Ciste, à laquelle elle allait comme un gant (*Fig. 10*).

Etant données les *pierrailles* cubiques, de 0m15 de côté, trouvées çà et là dans le sol environnant le pourtour de la Ciste (pourtour fouillé avec soin en 1907 par nous, comme le montre l'une (*Fig. 5*) de nos photographies), il est probable qu'autrefois cette dalle était *recouverte d'un petit galgal*, qui la cachait aux yeux ; mais ce galgal a disparu en partie, ou ses éléments ont été éparpillés dans la terre ou ont disparu.

II. — Ciste. — 1° Dimensions. — *a*) La *Cavité*, creusée dans la terre du sommet du Monticule Sud-Ouest, fut trouvée d'une *profondeur* de 0m55, en la calculant au niveau de la partie la plus basse des *murettes* la constituant. — Au-dessous de 0m55, on ne trouva plus que la *terre* absolument naturelle, sans aucun cailloutis. On eut beau aller à 0m80 de profondeur (voir *Fig. 8*), on ne rencontra que cette terre seule, et n'at-

teignit pas le rocher. Ce qui nous a fait dire plus haut que le Monticule, à son sommet, présente au moins une épaisseur de 1 mètre de *terre sableuse*, sans pierrailles rapportées (*Fig. 8*; T).

b) Ses dimensions sont les suivantes : *Longueur* [1], 1m 20; *Largeur* maximum, 0m 40 au centre et à l'ouest; 0m35 à l'extrémité Sud-est (*Fig.* 7).

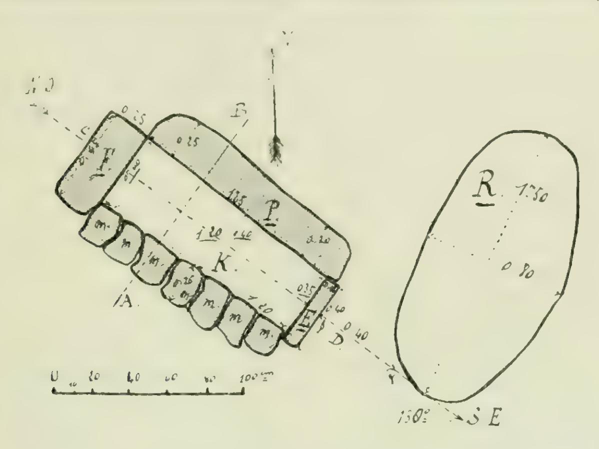


Fig. 6. — PLAN. — Desssin schématique de la CISTE NÉOLITHIQUE des Tabernaudes. — *Echelle* : 27/1.000. — LÉGENDE : K, intérieur de la Ciste; — E, Pierre du Sud-Est; — F, Pierre du Nord-Ouest; — P, Pierre du Nord-Est; — M, Blocs formant actuellement la Paroi Sud-Ouest; — D, axe de la Ciste (130°); — R, Pierre de recouvrement. déplacée vers l'Est; — A B, ligne de la coupe de la *Fig.* 8.

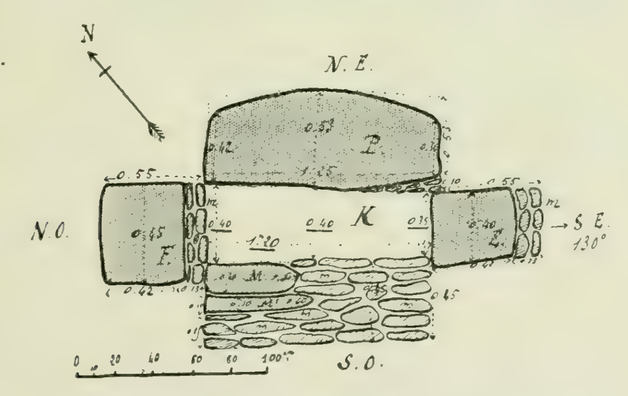


Fig. 7. — CISTE NÉOLITHIQUE DES TABERNAUDES. — Développement des 4 Parois, supposé renversées en dehors, pour montrer leur constitution. — Même Echelle et même Légende que ci-dessus. — M, pierrailles de diverses parois.

2° ORIENTATION. — Son grand axe est, ainsi que nous l'avons dit, *Nord-ouest-Sud-est*; or, ceci concorde tout à fait avec le grand axe de l'*Allée Mégalithique du Monticule n° III* des Tabernaudes, et semble indiquer que ces deux Sépultures sont presque de la même époque mégalithique.

---

[1] M. Pervinquière indique 1 m. 10 (ce qui est trop peu).

En effet, le plus grand axe de la Cavité étant Nord-ouest-Sud-est, et la plus petite largeur se trouvant du côté de l'Orient, il est évident que le monument a été construit, de façon à être *orienté* suivant un plan déterminé[1] (*Fig. 6*).

L'extrémité *Est* de l'axe d'érection doit correspondre, par suite, comme pour certains Mégalithes du Continent, au *Soleil levant*. En effet, ici, nous constatons que cette extrémité se trouve par 130° Sud-est de la Boussole[2].

Si, de cette *Orientation magnétique*, nous retranchons la *déclinaison* [elle varie à l'Ile d'Yeu de 17° à 20°] la plus faible, qui est égale à 17°, nous obtenons : 130° - 17° = 113°, comme *Orientation géographique*, c'est-à-dire celle qu'on peut confondre avec l'*Orientation sidérale*.

Or 113° correspond encore au *Lever du Soleil*, mais à une époque, il est vrai, assez rapprochée du *Solstice d'hiver*[3].

3° Paroi. — Nous décrirons successivement les quatre parois de la Ciste; mais faisons remarquer de suite que *trois* d'entre elles seulement parurent être constituées par des *pierres debout* : ce qui est très important à noter.

Encore celles-ci ne dépassaient-elles pas le sol, et n'étaient-elles que des pierres dressées *complètement enfouies*, à l'encontre des piliers ordinaires de Mégalithes. Ajoutons que ces trois parois étaient *perpendiculaires* l'une à l'autre ; ce qui est une autre constatation digne de remarque : on verra pourquoi tout à l'heure.

a) *Paroi Nord-Ouest.* — Nous considérons cette paroi comme celle du *fond* de la Ciste, par analogie avec ce qui a lieu pour les Allées couvertes. Une seule pierre dressée la constitue ; elle a 0m42 de hauteur ; 0m45 de largeur ; et 0m25 d'épaisseur.

Comme la Ciste n'a, à son niveau, que 0m40 de large, elle dépasse de 0m05 la cavité ; mais d'un seul côté, du côté Sud.

Comme la profondeur de la cavité est de 0m55, et qu'elle n'a que 0m42, elle repose sur un *lit de pierres plates*, construit au-dessous d'elle, et qui a 0m13 de hauteur (*Fig. 7*).

b) *Paroi Sud-Est.* — Nous la considérons, par analogie, comme celle de

---

[1] Plusieurs auteurs *ne croient pas à l'orientation des Cistes !* — Elle me semble pourtant *réelle*. Certaines semblent mal orientées : telle, par exemple, celle du Bois-Rosier, à Vergisson (Saône-et-Loire), décrit par mon ami E. Hue. En effet, le plus grand axe y est Nord-Sud (moyenne 1 m. 25); et le petit axe Est-Ouest a 1 m. 15. Or, on peut très bien admettre que, par les *Néolithiques*, qui ne connaissaient pas le système métrique, 1 m. 25 ou 1 m. 15, ce devait être la même chose ! Par suite, cette ciste était pour eux vraiment *carrée;* et, par conséquent, *l'axe d'érection* du monument pouvait être aussi bien Est-Ouest (comme d'habitude) que *Nord-Sud*. — Ce qui fait qu'en somme la Ciste de Vergisson rentrerait dans la règle ; mais, s'il y a des cistes presque *Nord-Sud* [et ce dernier était peut-être bien réellement Nord-Sud], cela ne doit pas nous étonner, puisque des *Mégalithes vrais* ont cette orientation.

[2] Ce qui confirme la forme en *Ciste* en particulier.

[3] Les grands Mégalithes de l'Ile, orientés au contraire à 160° Sud-Est, nous donnent comme *Orientation sidérale* : 160° — 17° = 143°.

l'Entrée, ou plutôt comme celle correspondant au *pied* de la Sépulture (*Fig. 10*).

Elle est formée d'une seule pierre *dressée*, qui a 0m40 de large (au lieu de 0m45 comme la précédente); une épaisseur de 0m08 seulement (ce qui indique bien qu'il ne s'agit pas là du fond[1], toujours plus soigné); et une hauteur de 0m42, exactement comme la précédente. Mais, ici, il n'y a pas de *pierres plates* au-dessous d'elle; celles-ci sont, au contraire, au-dessus et du côté de la surface du sol. Elles forment une murette, qui a la même épaisseur; soit 0m13.

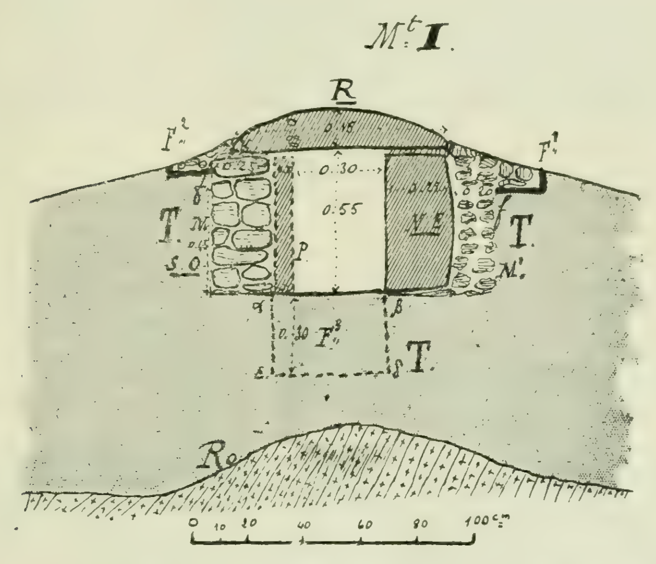


Fig. 8. — Coupe verticale de la Ciste néolithique des Tabernaudes, suivant la ligne A B de la *Fig.* 6. — *Echelle* : 4/100. — Légende : Mt, Sommet du Monticule no I; — R, Pierre de recouvrement, remise en place; — T, terre grise noirâtre; — Ro, Granite du sous-sol; — F1 F2, tranchées exécutées pour étudier les parois de la Ciste; — M, M', Murettes extérieures aux Blocs des parois N E et P (détruite aujourd'hui); — F3, *Trou creusé* (α β δ ε) pour étudier la constitution du sol, sous *la Ciste*; — f, f, tranchées faites à l'Epoque néolithique, pour établir la Ciste; — S. O., Sud-ouest.

Comme la Ciste a, à ce niveau, 0m35 seulement de large, cette pierre déborde à peine, au fond, de 0m05, comme la pierre du *fond*.

c) Paroi Nord-Est. — Cette paroi, pour moi *latérale*, comme la suivante, est formée par une grande pierre dressée, ayant 0m53 de *hauteur* à son centre et presque dans toute son étendue ; mais elle n'a, à son coin Sud-Est, que 0m30 ; elle a, au coin Nord Ouest, 0m45 (comme celle du *fond*); or, au niveau de ces deux coins, les vides sont remplacés par des pierres plates, disposées en murette (*Fig. 7*).

---

[1] Dans les Allées couvertes, les pierres du *fond* sont toujours les plus *épaisses*.

Sa *longueur* est de 1^m25. Comme la Ciste n'a que 1^m 20 de long, elle déborde au Sud-est de 0 m. 05 (comme les pierres du *fond* et du *pied*). Sa largeur est de 0 m. 25 au coin Nord-ouest (comme celle de la pierre du *fond*), et de 0 m. 20 au coin Sud-est. Au Nord-ouest, elle touche au bord même de la pierre du fond.

Toutes ces pierres sont en *granite* de l'Ile, bien entendu.

d) *Paroi Sud-Ouest.* — *a*) C'est la partie la plus intéressante, à mon avis, de la Ciste. En effet, sur ce point, *il n'existait pas de pierre dressée*, en 1907, lors de notre fouille (*Fig. 8*).

En a-t-il jamais existé? Voilà la question qui se pose. Etant donné ce qu'a raconté M. Pervinquière, d'une part, et, d'un autre côté, la constitution habituelle des Cistes, à l'Ile d'Yeu, comme ailleurs, je pense qu'autrefois il y avait là une *quatrième pierre dressée* ! Et ce serait ce bloc, en forme « d'énorme pierre », trouvée enfouie dans le *terreau*, dont parle M. Pervinquière, et qu'a citée M. O. J. Richard.

En effet, qui dit dans du *terreau* dit dans de la terre noire où des décompositions animales se sont produites, et, par suite, dans l'intérieur d'une sépulture. Par suite, il ne peut s'agir d'une *pierre de dallage*. Sans cela, il n'y aurait pas eu de « terreau » *autour d'elle*, et, par conséquent, *au-dessous* d'elle. De plus, comme la Ciste était *assez petite*, on n'aurait eu aucun intérêt à la combler, lors de sa première attaque, avec un tel bloc qu'il aurait fallu rechercher dans le voisinage!

Il est bien plus simple d'admettre qu'il s'agit, là, de la pierre dressée, formant la paroi Sud-Ouest, *tombée à l'intérieur même de la Ciste, lors du vidage complet* de celui-ci, à une époque plus ou moins reculée.

Bien entendu, cette pierre dut être extraite du trou en 1873 par M. Pervinquière (ou, à la rigueur, après lui, par un nouveau fouilleur), et jetée dans le voisinage, d'où elle a disparu.

b) La constitution actuelle de la paroi Sud-Ouest du Ciste plaide en faveur de cette hypothèse. En effet, elle est constituée, en bas et au Nord-ouest par *deux grosses pierres plates*, superposées, ayant l'une 0 m. 50 de long au moins, et 0 m. 20 d'épaisseur ; l'autre 0 m. 60 et 0 m. 10 d'épaisseur ; et tout le reste est occupé par une *murette de petites pierres sèches, plates*, comparables à celles des autres parois. Mais cette murette n'a que 0 m. 45 de hauteur, au lieu de 0 m. 55, comme partout ailleurs : ce qui donne à penser que ce n'est qu'une *murette de soutènement*, extérieure à la *pierre tombée* et disparue en 1907! L'épaisseur de cette murette n'est d'ailleurs que de 0 m. 25.

Dans ces conditions, si une pierre dressée a existé du côté du Sud-Ouest, il est certain que la Ciste ne devait pas alors être aussi large que maintenant, surtout au centre, où il n'y a que de petites pierres plates. Mais on peut admettre que, quoique longue (mettons 1 mètre environ), la pierre tombée n'était peut être pas très épaisse, et ne dépassait peut-être pas 0 m. 08: ce qui est d'ailleurs l'épaisseur de la pierre Sud-Est (dite de l'*Entrée*). Dès lors, la largeur moyenne du Ciste tombait à 0 m. 35



Fig. 9. — La Ciste des Tabernaudes, avant sa fermeture. — *Vue Sud.*
Aspect de la Partie Nord du 1er Cercle péritaphique (N, Nord; — M3, Ouest; — E, Est.

Légende : N, homme placé au *Nord ;* — E, homme placé à l'*Est*, sur le 1er *Cercle péritaphique*; — M1, *Grand Menhir Est*; — C, Pelle placée dans la *Ciste*, au coin nord; — K, Grande *Pierre de recouvrement* de la Ciste; — Me, Mètre vertical; — G, Maison de la route de Gournaise; — R', petite pierre de *paroi*; — Ta, Tamarins du Ruisseau des Broches; — Ca, autre Maison (Pointe de Californie).

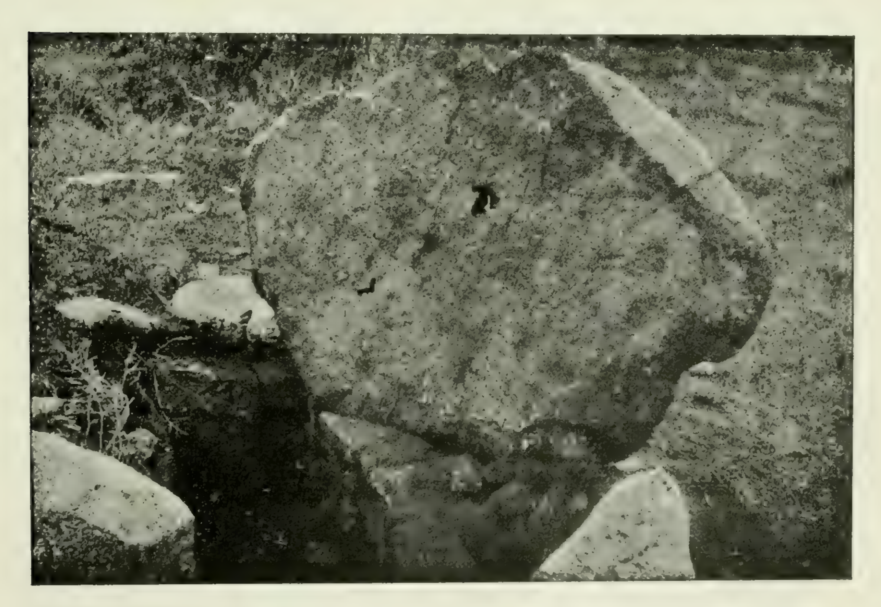


Fig. 10. — La Ciste Néolithique des Tabernaudes, la *Restauration terminée.* — Aspect de l'*intérieur* de la Sépulture, avant que la Pierre de Recouvrement ne soit rabattue sur l'orifice. [Photographie du Dr Champagne]. Vue *Nord.* — *Echelle :* 1/15.

On distingue nettement la constitution de la Paroi Sud-est au pied de la Ciste (Fig. 7). — La *Pierre de Recouvrement* est redressée sur le bord de la Ciste, dont on voit une partie de la Paroi Sud-ouest (Blocs de pierrailles, *Fig. 7*).

ou même à 0 m. 30. — Ce qui est, évidemment, une dimension faible, mais en somme acceptable.

e) *Dallage*(?). — Jadis, la Ciste a-t-elle été dallée au niveau de sa base? D'après M. Pervinquière, lors de la fouille faite en 1873, on a bien mis au jour « une *énorme pierre* », enfoncée profondément dans le sol, au niveau du *fond*. Mais, en 1907, nous n'avons absolument rien trouvé, au fond de la Ciste, c'est-à-dire au niveau du bord inférieur des murettes et des pierres dressées, formant les quatre parois. Celles-ci reposent directement sur la *terre naturelle* du monticule, formée de la terre gris-noire habituelle. Si cette pierre a existé réellement, elle a été évidemment extraite par M. Pervinquière, qui a voulu voir ce qu'il y avait *au-dessous*, et qui ne l'a pas alors remise en place; elle a disparu, puisqu'en 1907 nous n'avons découvert que la pierre de recouvrement, dans le voisinage (*Fig. 8*).

Mais il est bien probable que ce n'est ni un bloc de pierre de la surface et de l'ancien galgal recouvrant la Ciste, qui a été placé à son intérieur lors de la première violation et du vidage de la sépulture, ni une vraie *dalle de pavage*, étant donné ce que nous avons dit plus haut[1]. Certes, nous avons observé que les *Mégalithes* funéraires voisins ont un *pavage* (*Allée couverte des Petits Fradets; Allée des Tabernaudes n° III*); et on pourrait admettre, dès lors, la possibilité de ce pavage, quoiqu'il n'en persiste aucune preuve. Mais nous n'y croyons pas, car, d'ordinaire, les *Cistes ne sont pas dallées* à l'Ile d'Yeu (*Treneriau du Parc; Chiron-Lazare; Cointerre;* etc.[2]).

4° Constitution de la Ciste. — *a*) Il est très probable, quoique nous n'ayons pas vérifié le fait, pour tout le pourtour du Ciste, que les trois pierres dressées des parois sont *calées*, à l'extérieur, par des petites murettes, en pierres sèches, comme nous l'avons observé pour la *Paroi Sud-Ouest*, murettes pouvant être plus ou moins épaisses.

b) Il faut en conclure que ce monument a été établi :

1° En *creusant*, dans le sol naturel, une *Fosse, orientée au Soleil levant*, d'au moins 0m80 de profondeur, 1m60 à 1m70 de longueur et 1m de large (*Fig. 8*);

2° En y dressant *4 pierres debout*, aux quatre côtés (*Fig. 8*);

3° Et, en les *calant* par l'extérieur, à l'aide de *pierres plates* disposées en *murettes*.

La Ciste était alors prête à être utilisée.

On obtint ainsi une cavité, d'un cube assez restreint ($1^{m}20 \times 0^{m}30 \times 0^{m}55 = 0^{mc}200$), soit à peine un quart de mètre cube. — Elle ressemblait assez à un « *Cercueil* » en miniature : d'où le terme employé par l'auteur cité plus haut.

c) Quand on procéda à la Sépulture, on plaça, dans la fosse, les objets

[1] A mon avis, cette pierre n'a pu qu'être le pilier d'une des parois, tombé à l'intérieur de la ciste.

[2] Je sais bien qu'on connaît des *Cistes* dallées; par exemple, celle de Bordj-bou-Arreridji (Algérie), qui est à *incinération;* et quelques-unes de Chouf-el-Hadj (Algérie), qui sont à *inhumation*. — Mais cela ne prouve rien ici.

la constituant, recouvrit la Ciste d'une grosse pierre, choisie à dessein, et couvrit le tout par un amas de pierrailles et de terre (*Fig. 11*).



Fig. 11. — La Ciste des Tabernaudes, après la Restauration. — Vue *Ouest*. *Légende :* R, R, R, Pierres disposées autour de la converture, pour fermer la cavité de la Ciste ; — Mt III, Monticule no III ou Est ; — E, *Allée mégalithique* (fond) ; — Ro, Rocher émergeant du sol ; — B, Pierre à Bassin ; — O,S,O, Ouest-Sud-ouest ; — E, Rochers voisins de l'*Allée,* du MIII.

5° Trouvailles. — En effet, nous avons examiné avec le plus grand soin toute la *terre* qui a été retirée de la *Ciste ;* nous n'y avons pas trouvé le moindre reste préhistorique: pas le moindre *morceau d'os* ; pas le moindre débris de *poterie* néolithique; pas le moindre éclat de *silex,* etc. — Ce qui est tout à fait extraordinaire, car les dévaliseurs de tombes en laissent presque toujours et en ont toujours laissé ailleurs, en particulier à l'Ile d'Yeu. J'en conclus que le mobilier funéraire devait être, à la première attaque, *absolument intact*, et qu'on l'a enlevé, *en entier et en bloc !*

Il est évident, par suite, qu'il y a eu fouille antérieure et dévalisation par un homme presque du métier; et cela est d'autant plus regrettable !

6° Dévalisation. — Peut-on préciser l'époque de cette fouille primitive, et a-t-on quelques données sur ce qui fut trouvé dans cette Ciste ? Non, même en tenant compte des renseignements qui nous ont été fournis, dans le pays, en 1907 [1] et en Vendée en 1908 par M. Pervinquière, auteur de la seconde exploration, puisque le premier qui ouvrit la sépulture n'a pas laissé la moindre trace de son propre passage, si ce n'est la *chute en dedans* du pilier de l'une des parois [2].

[1] En effet, il nous a été impossible de retrouver dans l'île le moindre objet provenant de cette Ciste, au moins pour le moment. — Tout a disparu.

[2] Le même phénomène s'est d'ailleurs produit à la Ciste du *Parc*, également *fouillée* (et sans doute à la même époque par le même chercheur de trésors) !

7° NATURE DE LA SÉPULTURE.— Il est évident que cette Ciste, très allongée, très étroite et très haute, est d'une *forme* spéciale et assez rare. — Nous n'en connaissons pas encore d'autres de ce type à l'Ile d'Yeu.

D'autre part, les *dimensions* sont à retenir. Etant donnée, d'une part, sa *faible longueur* (1m20) et sa faible *largeur* (0m30), et, d'autre part, sa hauteur (0m55), grande par rapport aux deux dimensions précédentes, il semble résulter que la Sépulture y correspondant n'a pas pu être une *inhumation ordinaire* [1]. — Il est donc indiqué d'y voir une SÉPULTURE *par incinération,* plutôt même qu'un très petit *Ossuaire* [2].

a) *Incinération.* — Etant donné que la Ciste a été fouillée et vidée complètement lors de la première attaque et qu'on n'y a pas laissé *la moindre parcelle osseuse* (pourtant peu intéressante pour les chercheurs de trésors), nous concluons qu'il faut abandonner tout à fait l'hypothèse d'Ossuaire [3], et s'en tenir à celle de l'*Incinération* [4].

b) *Fonction.* — Il est probable que les cistes de cette forme n'étaient destinés qu'à servir de dépôt mortuaire pour des *vases*, contenant les cendres, et des *armes* ou des *instruments* de pêche assez longs (harpons, etc.).

8° EPOQUE. — D'autre part, étant données les trouvailles de l'*Allée couverte,* voisine, de la *Planche à Puare*, qui fut un *Caveau à inhumation* ou un *Ossuaire*, il faut en conclure que la *Ciste des Tabernaudes* est notablement plus récente, quoique l'*incinération* a précédé parfois l'inhumation, à l'époque néolithique.

Je suis donc ici d'accord avec nos célèbres confrères de Suède, M. O. Monteluis et M. Sophus Muller qui, dans leur classification du Néolithique, placent nettement les *Coffres de pierre*, c'est-à-dire les CISTES, *après la période des* ALLÉES COUVERTES.

9° RESTAURATION. — *a*) Après avoir nettoyé l'intérieur de la Ciste et tassé le fond de terre naturelle, fouillé d'au moins 0m25 pour tâcher de trouver le rocher (*Fig.* 8), nous avons fait remettre un peu d'ordre dans les pierres sèches de la *Paroi Sud-Ouest*, un peu disloquées, en les agrégeant avec un peu de terre [5] (*Fig. 9*).

---

[1] En effet, il est impossible de faire tenir un cadavre, même si on le suppose *couché sur le flanc,* dans une cavité, qui n'a pas plus de 0,30 centimètres de large!

[2] Cette opinion pour les Cistes de l'Île d'Yeu est corroborée par nos autres recherches sur celles explorées avant nous au *Parc,* et par nous à *Cointerre*, au *Chiron-Lazare*, etc.

[3] Les cistes, qui sont presque *carrées* (1 m. 20 + 1 m. 10) et dont les deux côtés dépassent *un mètre*, peuvent être des *sépultures à inhumation* : témoins ceux de Chouf-el-Hadj (Algérie) !

Dans le Finistère, d'après M. Du Chatellier, les *Cistes* ne se rapportent qu'à des *inhumations* (1889). — Pourtant, il est probable qu'il y a dû y avoir là, comme à l'Ile d'Yeu, des *Cistes à incinération*.

[4] Une *Ciste* de Bordj-bou-Arreridj (Algérie), qui a 1 m. 05 + 0,45, et avec 0,50 de profondeur (au lieu de 1 m. 10 + 0,30), contenait des *os humains brûlés!* — Ce qui est caractéristique.

[5] Nous n'avons pas voulu tenter une restauration plus complète de ce côté, pour bien laisser les choses en état, et ne pas cacher cette murette.

Mais, pour remettre cette paroi au même niveau du sol que les autres, nous avons recueilli au voisinage quelques grosses pierres (*Fig. 9*; R) et l'avons montée à 0m55 de hauteur, comme ses voisines (*Fig. 8*).

b) Ceci fait, nous avons rapproché et remis en place la *Pierre de Recouvrement* dans sa situation primitive (*Fig. 10*, R), mais en laissant un petit orifice au coin Nord-Ouest, pour permettre de montrer, avec un bâton, la *profondeur* de la Ciste (*Fig. 11*).

c) Nous avons ensuite disposé, au coin Nord-Ouest, un gros bloc de pierre, destiné à servir de *repère* pour des recherches ultérieures. Enfin, on a légèrement couvert le pourtour de la pierre de recouvrement de terre et d'herbes (Voir *Fig. 11*, R), pour dissimuler un peu la Sépulture.

II. — Cercles péritaphiques et Menhirs indicateurs.

A. *Cercles entourant le Monticule n° I.* — Après avoir étudié la Sépulture, il nous faut maintenant étudier ce qui l'entourait, et ce qui permettait d'abord d'en reconnaître l'emplacement précis.

L'endroit choisi était un *Monticule naturel,* assez apparent; et la forme de la sépulture était une fosse *creusée dans* le sol vierge, et non pas une *chambre* ou grotte artificielle, élevée sur ce sol; il était dès lors inutile évidemment de recouvrir la Ciste par un véritable tumulus artificiel important; et on ne le fit pas.

On se borna, pour indiquer l'endroit précis de la Sépulture, et surtout pour *décorer* l'extérieur de la tombe, à ériger, tout autour, du Monticule une série de *Cercles concentriques,* tout à fait comparables à ceux qu'on trouve autour de certains *tumulus artificiels,* recouvrant un véritable Mégalithe funéraire.

Nous avons repéré *six* de ces *Cercles périsépulcraux*, à l'aide des éléments mégalithiques les constituant et subsistant encore. Peut-être y en a-t-il eu d'autres, complètement disparus, car ces cercles paraissent établis avec des *rayons, multiples* du chiffre de 5 m. (ou à peu près)[1]; et nous avons une forte lacune (peut-être voulue d'ailleurs), entre le 1er et le 2e. En tout cas, le premier était à 5 m. de la Ciste; le 2e à $5 \times 6 = 30$ m. du centre, c'est-à-dire à 25 m. du 1er cercle. Le dernier se trouve sur un rayon de 50 m.; il pourrait donc y avoir eu *10* cercles concentriques, s'il n'y avait pas eu de lacune.

Nous allons étudier ces cercles. Mais nous devons insister surtout sur le *second*, qui correspond à deux *Menhirs indicateurs*, dont l'érection a été faite avec soin, de façon à ce que leur *ligne de direction* donnât, comme d'ordinaire, un *repère précis,* si besoin était, pour la recherche ultérieure de la *Sépulture*.

---

[1] En *matière mégalithique,* les mesurations sont toujours approchées, car il est évident que les Néolithiques n'avaient pas d'étalon de mesure! — Ils opéraient « à vue de nez », et ne mesuraient que par à peu près...

B. *Ensemble des* CERCLES PÉRITAPHIQUES. — La Ciste est entourée de plusieurs *Cercles de pierres dressées, périsépulcrales*, qu'autrefois on appelait *Cromlech*, dénomination qu'il ne faut pas conserver, et à laquelle j'ai proposé de substituer celle de *péritaphique* (περὶ, autour de; ταφὸς, ου, sépulture), spécifiant bien ainsi que les cercles sont disposés, non plus autour d'un *Tumulus*, mais autour de la *fosse* ou *Chambre sépulcrale*. — Actuellement, on en reconnaît encore *six*[1], d'ailleurs avec une certaine peine[2].

I. 1er CERCLE PÉRITAPHIQUE — Le cercle le plus rapproché de la *Ciste* se trouve sur un rayon moyen (car les dits cercles ne sont pas, et on comprend facilement pourquoi, absolument des figures géométriques) de 5 m. à 6 m.; ce qui donne un diamètre de 12 m. en moyenne (*Fig. 4* et 5).

C'est celui qu'avant 1883 M. O. J. Richard a observé et mentionné, en lui donnant 14 m. de diamètre. En effet, avant 1883, comme le dit cet auteur, ce cercle était encore constitué de « SEPT *pierres dressées*, ayant à peu près les mêmes dimensions, et hautes de 0 m. 20 à 0 m. 50 ».

Mais, dès 1883, O. J. Richard ajoutait, au moment de terminer son mémoire : « Il ne reste que peu de choses aux Tabernaudes.... La *petite enceinte du milieu* a disparu ; et l'on n'en aperçoit plus que *quelques pierres*, encore *dressées*, dans la *partie Nord-Est*. »

Comme on le voit, c'est vers 1882-1883 que la destruction a eu lieu, et a fait disparaître la plupart des petits Menhirs, existant quelques années auparavant, sauf à l'endroit le plus éloigné de la route, qui passe au Sud du Monticule.

En 1907, M. Maingourd, ancien maire de l'Ile, qui m'a assisté dans cette étude, m'a déclaré qu'*il avait vu autrefois le Cercle complet*, indiqué par O. J. Richard; et il a ajouté qu'on l'avait détruit il y a assez longtemps. Aujourd'hui, il n'en reste plus que DEUX Menhirs *tombés ;* et précisément ces deux se trouvent au *Nord-Est*. Il est donc probable que ce sont ceux vus fin 1883 par O. J. Richard. Je désigne les pierres situées au Nord et à l'Est par les chiffres M^3 et M^4, ou *petits Menhirs nos 3 et 4*.

Ce cercle correspond exactement au sommet du Monticule et se trouve au point, où, de tous les côtés, la pente rapide commence à diminuer.

A) *Détails. — 1° Petit Menhir Nord* (*N° 3*). — Le *Ménhir n° 3* est situé exactement sur le *rayon Nord* du Monticule, à 6 m. du centre de la ciste. On peut par suite l'appeler *Menhir Nord*.

En 1907, nous avons trouvée cette pierre *tombée ;* mais M. Maingourd nous a affirmé qu'il l'avait vue jadis *dressée*. Aussi avons-nous cru nécessaire de faire cette *petite restauration*, et de la remettre *debout*. Malheureusement, en 1908, nous avons constaté qu'on l'avait renversée à nouveau;

---

[1] Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il en ait eu d'autres; et nous montrons plus loin pourquoi cette hypothèse est soutenable.

[2] C'est à dessein que j'emploie ici le terme *périsépulcral*, au lieu de *péritumulaire*, que, jusqu'ici, j'ai utilisé, d'ailleurs à l'exemple de plusieurs autres.

Je le préfère d'autant mieux qu'il est *toujours* plus *exact* et qu'ici il est le seul de mise, puisqu'il n'y a pas de *tumulus* à proprement parler.

et c'est sans doute le propriétaire du sol (celui du champ n° 225), qui nous a joué ce mauvais tour ! Dans ces conditions, nous avons cru inutile de le relever à nouveau en 1908 et 1909. Ce petit Menhir du premier *Cercle périsépulcral* était renversé du côté du Sud la première fois.

Ses dimensions sont les suivantes : *Longueur* totale, 1m20; *largeur*, 0m60 ; *épaisseur*, 0m40.

Si on le suppose enfoui de 0m 30, il avait encore 0m 90 de haut, et par conséquent était plus élevé que le *Menhir n° 2* ou *Sud-Ouest*[1]. Nous avons, en tout cas, adopté cette hypothèse ; et, en 1907, nous l'avions également enfoui de 0m 30, de façon à ce qu'il n'ait qu'une hauteur de 0m 90[2]. On le voit redressé sur une de nos photographies de 1907 (*Fig*. 5 ; M³)[3].

2° *Petit Menhir Est* (*N° 4*). — Le petit Menhir N° 4 est placé à 90° du précédent, ou à peu près, et est voisin du rayon Est du Monticule. Nous l'avons trouvé tombé en dedans à 4m 50. Nous l'avons remis *debout* aussi et à sa place, c'est-à-dire à peu près à 5 m. environ du Ciste (*Fig. 4* et 5).

Ses dimensions sont les suivantes : Longueur totale, 0m 60 ; largeur, 0m60 ; épaisseur, 0m 25. Enfoncé en terre de 0m 10 seulement, il n'a que 0m 50 de hauteur. C'est celle indiquée par O. J. Richard comme maximum. — Il y a environ 8 m. en ligne droite entre les deux pierres ci-dessus, c'est-à-dire entre les Menhirs Nos 3 et 4.

B) *Ensemble*. — Puisque O. J. Richard a vu *sept pierres* sur ce cercle, les *cinq* qui ont disparu[4] devaient se trouver, si l'on raisonne par analogie, sur les rayons *Sud* et *Ouest :* ce qui nous donnerait déjà 4 pierres. Etant donnée d'une part cette symétrie, et d'autre part qu'il en resterait 3 à placer encore, je suppose qu'en réalité il en manquait déjà plusieurs du temps de Richard, c'est-à-dire en 1883, et qu'en somme il n'en resterait pas seulement trois à situer ! Celles-ci ne pouvant pas être placées ailleurs qu'entre les *cardinales* déjà citées, il en résulte que ce premier *Péritaphe* devait être formé, en somme, d'au moins *huit pierres*, placées à 45° les unes des autres ; par suite, il y en avait deux aux extrémités N.-O. et S.-E. de la Ciste ; deux au diamètre opposé ; et au moins quatre autres, entre chacune des quatre premières, exactement cardinales.

On verra d'ailleurs plus loin que cette hypothèse est confirmée par la situation même des autres pierres des *Péritaphes* plus excentriques, qui semblent même indiquer l'existence de plus de huit blocs, dans ce premier cercle *péritaphique* !

---

[1] Par suite, ce Menhir devait être *tombé* dès 1883, puisque O. J. Richard ne signale que des pierres de 0,20 à 0,50 de hauteur pour ce premier cercle.

[2] On remarquera que la hauteur correspond à celle du grand *Menhir Sud-Ouest* ou à peu près. — Ce Menhir était sans doute, par suite, *le plus important* du *premier cercle péritaphique*.

[3] En 1908, une idée nous est venue ; ne serait-ce point là, simplement, la *Pierre extraite de la Ciste*, celle de la paroi Sud-Ouest ? — Cette hypothèse a, contre elle, l'*épaisseur trop considérable* du bloc. Elle est donc à rejeter.

[4] Ces pierres devaient être assez petites et peut-être déjà renversées en partie.

C) *Cercle supposé* (*Cercle* 1[bis]). — O. J. Richard, en 1883, a écrit aussi : « *D'autres pierres*, qui devaient former un *cercle* autour de celles-ci [c'est-à-dire celles du *premier*], ont été *détruites*, ou sont enfouies dans le sol. »

Cette phrase montre que cet auteur a soupçonné la possibilité de l'existence d'un cercle, placé à peu de distance du premier, et bien plus rapproché du cercle du Monticule que le 2e Cercle d'aujourd'hui, dont nous aurons à parler tout à l'heure. Mais il n'existe, aujourd'hui, *aucune preuve matérielle* de la réalité de ce cercle[1] ; et il vaut mieux, devant le sens vague et hypothétique de la citation précédente, le considérer comme n'étant pas démontré, s'il a jamais existé[2] réellement.

II. 2e CERCLE PÉRITAPHIQUE. — Le véritable deuxième Cercle périsépulcral est formé, au contraire, par *deux grands Menhirs, indicateurs, typiques*, qui, d'ailleurs, avaient échappé jusqu'ici à tous les archéologues, ayant fait des recherches aux Tabernaudes, sauf à O. J. Richard. Ce qui est d'ailleurs assez extraordinaire !

Mais, ici, comme ailleurs, les Menhirs sont relativement *petits* : 1° parce qu'à l'île d'Yeu tous les Menhirs, en général, sont *petits*, par suite de la *nature même* de la roche, servant à les ériger ; 2° parce que *leur distance à la Sépulture* est relativement *très faible* pour le Monticule n° I (Loi Marcel Baudouin[3], établie en 1906).

A. *Ensemble des grands Menhirs.* — a) *Caractères généraux.* — Ces deux Menhirs se trouvent, en effet, sur un cercle, concentrique au premier décrit, et ayant 30 m. de rayon en moyenne. L'un est situé à 60° E.-N.-E. de la boussole, c'est-à-dire presqu'à l'*Est-Nord-Est*, et à 30 m. environ du centre de la sépulture. L'autre est placé à 200° S.-S.-O. de la boussole, c'est-à dire presque au *Sud-Sud-Ouest*, et à environ 30 m. du centre du Monticule. Pour simplifier, nous avons donné au premier le nom de *Grand Menhir n° I*, ou *Menhir du Nord-Est* ; au second, celui de *Grand Menhir n° II*, ou *Menhir du Sud-Ouest* (*Fig. 3*)[3].

Etant donné que l'axe de la sépulture est N. O.-S. E., c'est-à-dire qu'il passe par 130° S.-E. de boussole, l'on remarquera que les deux Menhirs sont chacun à 70° chacun de cet axe.

En effet, on a : $M^{I} = 130° - 60° = 70°$.

$M^{II} = 200° - 130° = 70°$.

Ce qui veut dire que, si l'on réunit les deux Mégalithes par une *corde* et

---

1 En pratique d'ailleurs, son existence réelle paraît assez peu probable. — En effet, le premier correspondant au sommet du *monticule*, celui-ci n'aurait pu correspondre qu'à l'affleurement des *roches naturelles* qui pointent, surtout à l'Est, à quelques mètres en dehors du premier [voir *Fig.* 4] ; or il est difficile d'enfouir des Menhirs dans un sol rocheux ! — Il a pu cependant y avoir des blocs *dressés*, faisant pendant aux roches naturelles, du côté du Sud ou de l'Ouest.

2 Certes son existence et même d'autres cercles encore est possible théoriquement, puisqu'il y a 25 mètres environ entre les deux premiers cercles actuels, et que les cercles primitifs semblent avoir été établis tous les 5 mètres ! — Mais rien ne plaide en sa faveur à l'heure actuelle, si ce n'est les souvenirs vagues de M. Maingourd et la phrase citée de O. J. Richard.

3 J'ai réservé, à dessein, les chiffres 1 et 2 à ces grands Menhirs, décrits plus loin.

élève une perpendiculaire, passant par le centre de la Sépulture, cette perpendiculaire, qui est forcément un rayon du cercle, *coïncide exactement avec le grand axe de la Ciste* (*Fig. 3*).

Cette disposition ne peut, dans ce cas, être l'effet du hasard ; et il faut en conclure que, quoique ces deux Menhirs ne soient pas à 90° exactement de cet axe (c'est-à-dire à 180° l'un de l'autre), ce n'en sont pas moins les *deux Menhirs cardinaux* N.-E. et S.-O. du *petit axe* de la *Sépulture*, un peu déviés vers l'Est, tous les deux, sans doute par impossibilité matérielle de les ériger exactement à 180° l'un de l'autre!

Leur *axe d'érection* étant d'autre part *normal*, c'est-à-dire perpendiculaire à un rayon de 30 m. de la Ciste, leur *ligne de direction* est régulière, et passe à peu près par le centre de la sépulture (70°, au lieu de 60°, pour le Menhir Nord-Est).

b) *Redécouverte de la Ciste en 1907.* — Je dois ajouter ici que c'est précisément à l'aide de ces deux Menhirs, *reconnus de suite au cours de ma première exploration* des lieux en 1907, que, toujours ignorant de ce qu'avait fait M. Pervinquière en 1873, lorsque je me suis mis à la recherche quelques jours après, du *Monument funéraire* devant leur correspondre d'après la loi que j'ai formulée en 1906, j'ai pu, de suite, utilisant sur le terrain même leurs *deux lignes de direction* faciles à jalonner, *retrouver l'endroit précis où je devais fouiller*[1] !

En septembre 1907, en effet, *tout le monde ignorait* dans l'île *la situation précise de cette Ciste*, si l'on savait que jadis on avait fouillé sur le Monticule n° I des Tabernaudes! — Or, l'utilisation de la loi indiquée par le procédé habituel me conduisit, *mathématiquement*, à l'endroit recherché, d'ailleurs alors recouvert d'herbes et de bruyères, et presque insoupçonnable[2] (*Fig. 3*).

B. ÉTUDE SPÉCIALE. — 1° MENHIR EST-NORD-EST (n° I).

Le *Menhir Est-Nord-Est* est le plus intéressant de ce groupe mégalithique ; et même c'est, comme importance, le second Menhir persistant, à

---

[1] Certes, cette opération-là n'aurait pas été possible avec les *deux* seuls *petits Menhirs* du premier cercle peri-sépulcral. En effet, ces pierres, trouvées d'ailleurs *tombées*, sont *trop petites* et *trop irrégulières de forme* pour fournir leur axe d'érection vrai, et partant leurs *deux lignes de direction* réelles, qui sont indispensables. Mais, si l'on s'était résolu à les réunir par une corde et à élever une perpendiculaire en son milieu, on aurait eu ainsi *une flèche de direction unique*, au lieu de *deux lignes*; certes, elle aurait donné la *ligne de la sépulture*, mais une ligne de longueur indéfinie, et non un *point*. — Il aurait donc fallu faire une *tranchée de recherche*, partant de cette corde dans la direction Sud-Ouest. Il est vrai qu'ici on serait arrivé au but très vite (à 3 mètres de distance seulement), en raison du rayon très court du premier cercle (6 m.), et du peu de longueur de la corde (8 m.).

Cette seconde méthode, appelée par nous *Méthode de la Flèche de direction*, n'est guère, pratiquement, utilisable d'ordinaire, que si l'on dispose de *trois Menhirs péritaphiques très rapprochés*. On a alors, en effet, *deux flèches de direction*, qui se croisent dans un endroit précis, lequel est le point cherché; et on retombe alors dans le cas précédent.

[2] Marcel BAUDOUIN. — *Utilisation de la Loi des Menhirs pour la découverte, à l'aide de deux Menhirs indicateurs, d'une Ciste néolithique.* — *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1908, séance du 26 novembre, p. 427.

l'Ile d'Yeu. La *Pierre de Tonnerre* (Menhir des Sauts) seule peut en être rapprochée et lui être opposée, car la hauteur est la même, ainsi que l'orientation.

Le Menhir, du côté de la route, est un peu caché par les bruyères (*Fig. 9*; M[1]); il est assez éloigné du Chemin principal de l'île n° 1 (environ 65 m.), et placé au milieu de rochers, dans un lieu inculte. Il ne faut donc pas s'étonner s'il a passé jusqu'ici presqu'inaperçu des archéologues, malgré son intérêt. Mais sa redécouverte est l'une des plus importantes opérations de notre campagne de 1907.

a) *Situation.* — Nous avons spécifié déjà sa situation par rapport à la Sépulture (60° E.-N.-E., et.30 m.); nous devons ajouter, pour être complet, qu'il se trouve, non plus sur le Monticule n° I, mais sur la pente S.-O. du Monticule n° II, près de son origine sur le plateau qui le termine (*Fig. 3*; M[1]). Par suite, il est séparé de la Ciste par une *petite dépression* de terrain, séparant les Monticules, et n'ayant guère qu'un mètre, 1 m. 30 à 1 m. 60 de profondeur, et ayant dû passer inaperçue des Néolithiques.

Il se trouve à la limite des n°s 215, 216 et 226 de la section G du cadastre, à ce que nous pensons du moins, car, sur le terrain, en l'absence de limites matérielles pour les parcelles des *Tabernaudes*, il est très difficile de s'y reconnaître! Il doit être placé sur la séparation même des pièces 216 et 215, et au contact du n° 226 (*Fig. 2*; M[1]), ou non loin de là.

Les n°s 215, 216 et 226 appartiennent, d'ailleurs, à la COMMUNE DE L'ILE D'YEU; cela pourra un jour faciliter le classement de ce très intéressant Mégalithe, tout à fait typique pour la région!

Pour que ces parcelles des Tabernaudes qui se touchent toutes (n°s 215, 216, 217, 219, 226 et 226 *bis*) appartiennent à la Commune, dans un tènement particulier, extrêmement divisé et partagé dès l'époque de la confection du cadastre (1830), il a fallu qu'il existât jadis en ce point un *Monument public quelconque! (Fig. 2*; K).

Sans cela, on ne s'expliquerait pas *pareille enclave*, en un point où chacun cherche à empiéter sur le voisin, faute de limites séparant les parcelles, et dans une île où, à chaque héritage, toutes les terres se morcèlent! Or c'est précisément ce que nos fouilles de 1907 ont permis de comprendre, en mettant là à jour des *substructions* importantes, que nous avons étudiées ailleurs [1].

Altitude. — L'*altitude*, en ce point, est environ de 15 m., car il y a bien une différence de près de 2 m. avec celle du Monticule n° I.

Pétrographie. — Le Menhir est en granite schisteux et présente sur ses bords et à son sommet des indications de strates assez nombreuses (*Fig. 12 et 14*).

b) *Forme et aspect.* — Ce Menhir a la forme d'un *parallélipipède*, assez

---

[1] Marcel BAUDOUIN. — *Découverte de Substructions d'un Monument du Moyen-Age, sur le Monticule N. O. des Tabernaudes, à l'Ile d'Yeu (Vendée).* — *Ann. de d. l. Soc. d'Emul. de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1910, 2e fasc. — Tiré à part, 1910, in-8°, 20 p.

régulier, si bien qu'on doit lui distinguer deux faces très nettes : deux bords latéraux aplatis ;un bord supérieur ou sommet ; une base. Sa face tournée vers le Nord correspond à 70° à la boussole (*Fig. 12*; N.-E.).

1. *Hauteur.* — Le Mégalithe n'est pas absolument *vertical ;* il est *penché* d'environ 10° du côté de la face opposée à la sépulture, c'est-à-dire *en dehors* du cercle péritaphique (*Fig. 13;* V).

Sa *hauteur* est de 1 m. 20 seulement.

2. *Faces.* — Des faces, l'une, celle qui regarde en *dehors* du cercle péritaphique, correspond exactement à 70° à la boussole, c'est-à-dire est *Est-Nord-Est ;* l'autre, qui lui est bien entendu opposée et parallèle, regarde le *Sud-Sud-Ouest*, c'est-à-dire le Menhir n° II (*Fig. 14*).

a) La face *Est-Nord-Est* ou *Externe* est, comme cela était à prévoir, *la plus irrégulière* et *la plus arrondie*. En effet, nous avons établi, dans notre loi de 1906, que cette face était *toujours* celle qui ne regardait pas la sépulture ; et on comprend bien pourquoi. On y voit à sa surface des traces de strates, divisant la pierre, surtout du côté du bord Sud-Est (*Fig.12*).

b) La face *Sud-Sud-Ouest*, regardant l'intérieur du cercle et portant le Ciste, est, au contraire, assez régulière, et, en tout cas, la plus *aplatie*.

C'est la face dite *lit de carrière,* par opposition à la face dite de *plein air*, pour les *rochers volants !*

On n'y remarque qu'une *fissure verticale*, du côté du bord Nord-Ouest, qui correspond à une strate ; et deux fentes horizontales, sur le bord Sud-Est (*Fig. 14*).

De ces fentes, l'une est très basse et à quelques centimètres du sol seulement ; elle a au moins 0 m. 60 de long et s'avance, bien horizontale, jusqu'au milieu de cette face ; l'autre, située à 0 m. 70 du sommet, n'a guère que 0 m. 30 de longueur.

Cette face, bien exposée aux pluies et aux vents du Sud-Ouest, si fréquents dans l'île, est couverte de beaux lichens, et à ce point de vue est plus riche que l'autre, très protégée de l'humidité (*Fig. 14*).

Ces constatations concordent tout à fait avec notre hypothèse que ce Mégalithe est bien un vrai *Menhir indicateur*, et non pas un Monument mégalithique d'une autre nature, comme nous le prouverons d'ailleurs plus loin.

Au niveau du sol et en haut, la *largeur* des faces est de 1 m. 35. Comme la hauteur est de 1 m. 20, on voit que chacune des faces est presque *carrée (Fig. 13)*.

3. *Bords.* — *a*) Les bords latéraux sont *Nord-Ouest* et *Sud-Est*. Tous deux sont assez réguliers. Leur épaisseur est de 0^{m} 75 : ce qui correspond à un Menhir assez épais(*Fig. 13*).

a) Le *bord Nord-Ouest*, du côté de la face *intérieure*, présente une *sorte de grande échancrure,* qui est la résultante du détachement d'un feuillet ou plutôt d'un éclat triangulaire vertical, de granit, qui n'a pas disparu, car il gît à côté. Mais ce bord est régulier et droit, vu par la face externe au cercle.

b) Le bord *Sud-Est* est tout à fait arrondi et bombé ; il présente deux

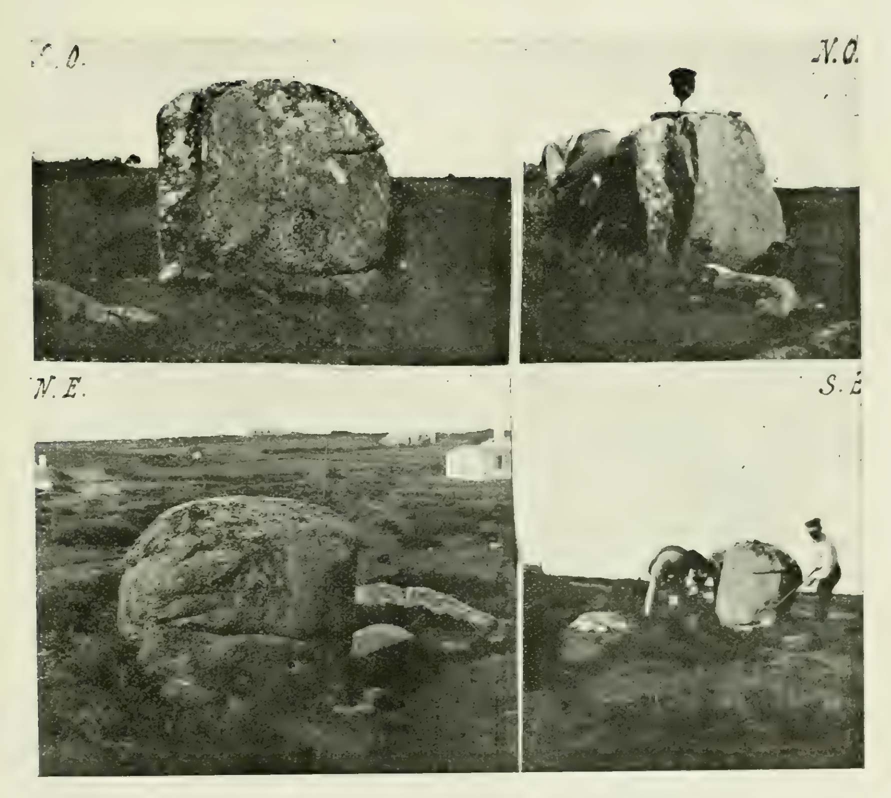


Fig. 12. — Le Grand Menhir, ou Menhir n° I, des Tabernaudes, à l'Ile d'Yeu (Vendée). [Photographies Marcel Baudouin. Photographies intercardinales, non équidistantes].

Légende : S.O., Vue de la *Face*, correspondant à l'*Arrière* au Menhir (*Sud-Ouest*); — N.E., Vue de la *Face* opposée (*Nord-Est*) à la Ciste néolithique, après la Fouille du *Kjökkenmödding*, voisin; — N. O., Arête *Nord-Ouest*, du côté de l'Océan : — S. E., Arête *Sud-Est*, du côté de l'Ile. — [Ces deux dernières photographies ont été exécutées au moment de la *Fouille du Kjökkenmödding*].

fentes horizontales, qui s'avancent, surtout l'inférieure, près de la base, assez loin sur la face interne du Menhir. On y voit des strates (*Fig. 12*; S. E.).

c) Le *bord supérieur* est assez arrondi, comme le montre nos photographies (*Fig. 14*). Il présente aussi des strates.

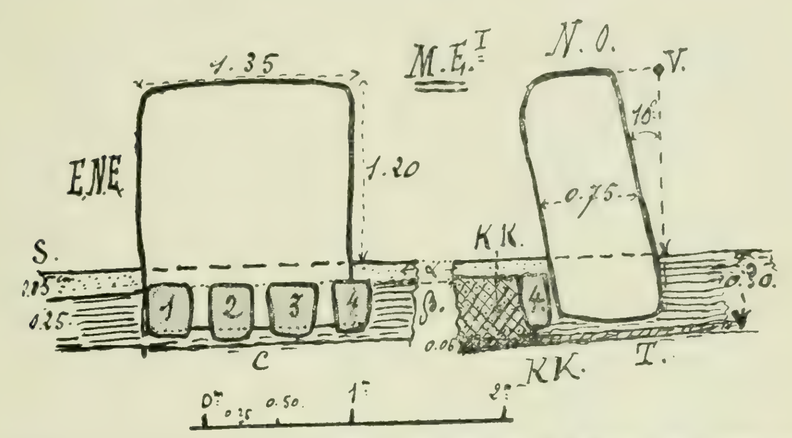


Fig. 13. — Schéma, de face et de profil, du *Grand Menhir des Tabernaudes.* — Fouilles. — *Echelle* : 2/100. — Légende : KK, Place du *Kjökkenmödding*; — β, Terre grise noirâtre ; — α, Terre végétale ; — T et C, fond de la tranchée d'érection ; — 1, 2, 3, 4, Blocs de calage du Menhir ; — V, inclinaison du Menhir.



Fig. 14. — Le Grand Menhir Est (n° I) des Tabernaudes. — Face *Sud-Ouest.* [Photographie Marcel Baudouin].

4. *Dimensions et Poids.* — Ce Menhir représente un bloc très régulier, dont le poids est très aisé à calculer pour cette raison même. Il mesure 1m 20 + 0m 30 de *hauteur totale*, puisqu'il a 0m 30 enfoui : soit donc 1m 50. — La largeur est de 1m 35 et l'épaisseur de 0m 75. On a donc : 1m 50 × 1m 35 × 0m 75 = 1mc 51875. Par suite, le poids, étant donné la densité du *Granite schisteux* de l'Ile, qui est à peu près de 2,5 atteint = 1mc 520 × 2,5 = 3.850 kil. ; soit environ : 3.800 kilogr.

Il faut insister ici sur ce fait : il y a, entre ce Menhir et la Ciste, une *petite dépression* de terrain (*Fig. 3*; coupe : en V), qui nous a permis, pour la facilité de la description, d'isoler un *troisième Monticule* sur les *Tabernaudes*. Mais, en réalité, cette dépression *est à peine marquée* et a à peine 1 mètre pour le sol *actuel* ; et il est bien probable que, quand les Néolithiques ont établi leur *second cercle péritaphique*, ils n'en ont pas tenu compte ; ils l'ont considérée comme n'existant pas, confondant, en un seul *Monticule Ouest*, nos deux Monticules *N.-Ouest* et *S.-Ouest* [1].

5. *Fouille*. — Nous avons fouillé au pied de ce Menhir, en procédant à l'exploration d'un *Kjökkenmödding* voisin ; ou, plus exactement, c'est la fouille de ce Menhir, du côté du *Nord-Est*, qui nous a fait découvrir cet amas de restes préhistoriques, si curieux, que nous avons décrits ailleurs.

a) *Blocs de calage*. — Après avoir enlevé le long de sa face Est-Nord-Est environ 0m05 de *terre végétale*, et un peu de cette terre noire, fine et très légère, si caractéristique de l'Ile, nous avons constaté : 1° que le Kjökkenmödding s'avançait jusque à toucher cette face ; 2° et que, de ce côté, il existait *quatre gros blocs de calage*, en *granite schisteux*, placés verticalement le long de cette face, et à peine écartés les uns des autres.

Ces blocs, d'une largeur d'au plus 0m 15 à 0m 20, épais au maximum de 0m10, étaient assez peu espacés et très bien coincés. Le N° 4 se trouvait au niveau du *bord Nord-ouest* et débordait de ce côté le Menhir, tandis que le N° 1 était à 0m 05 du *bord Sud-est* environ (*Fig. 13*).

Au niveau de l'autre face, *nous n'avons absolument rien noté* : pas le moindre bloc de calage ! — Ce qui est une nouvelle preuve de la valeur de notre théorie du mode d'érection [2] des grands Menhirs [3].

Ces pierres étaient placées bien *verticalement*, et *longues* de 0m 20 à 0m 25.

b) *Partie enfouie* (*Sol*). — Pour ne pas troubler la stabilité du Mégalythe, je me suis bien gardé de toucher au calage; et je me suis borné à constater que le Menhir *s'enfonçait seulement de 0m 30 en terre* ; les blocs de calage descendaient *au niveau de sa base*, dans une terre tellement mélangée de mica, que l'on aurait dit du *granite décomposé*. Le roc était d'ailleurs plus bas encore, au moins à 0m 60. Mais il affleure au voisinage, à 2 mètres à peine de la périphérie du Menhir [4].

---

[1] On a vu plus haut d'ailleurs que O. J. Richard n'avait pas non plus eu l'attention attirée par la partie Nord du Monticule Ouest des Tabernaudes.

[2] Creusement d'un trou ; placement du Mégalithe ; appui direct d'une face contre une tranchée ; *calage de l'autre côté seulement*.

[3] Cette règle ne s'applique pas à tous les Menhirs ; parfois on calait *circulairement*, à la base.

[4] Ces données nous ont été fournies par les fouilles faites au pourtour du Menhir, pour la mise à jour de *Substructions* découvertes. — Nous avons pu constater ainsi que le Monticule n° II est bien à base rocheuse, avec des pointements nombreux de granite à sa périphérie, à 0,50 en contrebas du plateau, et qu'il n'y a guère à ce niveau qu'une couche de 0,80 à 0,90 centimètres de terre dans les points les mieux pour s

c) *Inclinaison.* — La situation des blocs de calage exclusivement à la base de la *Face E. N. E.* explique l'*inclinaison du Menhir* de ce côté. Ces blocs ayant cédé peu à peu sous différentes influences, le Megalithe s'est incliné du côté où l'on avait *fait le trou, nécessaire à son érection !* Cela est sans doute dû à la chasse de la terre, *très légère* et très mobile, de cette partie de l'Ile, et à l'action des vents dominants.

NATURE RÉELLE (*Diagnostic*). — 1o *Pilier de fond d'Allée couverte.* — Le Mégalithe du Monticule no II ne peut pas être un *pilier de fond de* MÉGALYTE FUNÉRAIRE, comme nous l'avions cru à une première visite.

a) En effet, son *orientation* est telle que ses faces sont *Est-Nord-Est* et *Sud-Sud-Ouest.* Or, à l'Ile d'Yeu, les faces des *piliers de fond* sont Nord-Ouest et Sud-Est (ou Nord-Nord-Ouest et Sud-Sud-Est), c'est-à-dire *en sens absolument opposé !* Ce qui constitue, pour nous, un caractère très important, et même suffisant pour le diagnostic.

b) Qui plus est, si l'on admettait que, par exception, il s'agissait là, d'un Mégalithe ouvert à l'*Est-Nord-Est* [1], comme il y en a sur le continent vendéen (mais ceux-là sont *plus récents*), il faudrait admettre qu'il s'agit d'un Mégalithe *funéraire avorté*, c'est-à-dire *non terminé*, et non pas d'un *Mégalithe définitif*, car les fouilles ont permis de constater que jamais il n'y avait eu de *piliers en place* au Nord-est de ce *fond* prétendu (*pas de blocs de calage* [2] ; pas de traces de *trous creusés*, etc.), et que, d'autre part, il y avait là un *Kjökkenmödding inviolé !* — D'ailleurs, des Mégalithes *restés en route* en cours de construction, nous avouons n'en avoir jamais rencontré encore, ni en Vendée, ni ailleurs !

c) Ceux qui voudraient absolument voir, dans ce pilier mégalithique, un fond de sépulture, pourraient dire qu'en réalité notre Kjökkenmödding n'est que le *mobilier funéraire* d'une Allée disparue, puisqu'il se trouverait, dans cette hypothèse, exactement là où il faudrait, c'est-à-dire au fond du monument ! Mais cette explication n'est pas soutenable une minute ; en effet, jamais on a trouvé, à l'Ile d'Yeu ou ailleurs, un *mobilier funéraire* ainsi constitué ; et je crois inutile d'enfoncer une porte déjà ouverte !

2o *Elément d'Alignement.* — Il est impossible, d'autre part, d'y voir un *Elément d'Alignement,* malgré la présence au voisinage de petits Menhirs, sur lesquels nous insisterons plus loin.

3o *Elément de Cromlech.* — Peut-on, d'un autre côté, le considérer comme l'*élément central* d'un vrai *Cromlech circulaire*, en raison toujours de la présence de ces petits Menhirs ? Non, d'abord parce que ces derniers sont *trop petits*, pour être des éléments périphériques de *Cromlech* ; puis, parce que ces Menhirs forment en réalité des lignes irrégulières autour du Menhir no I et du Monticule no II.

---

[1] Ce serait, à la rigueur, possible.

[2] La disposition de ces blocs de calage serait typique à ce point de vue. — Ils sont d'ailleurs ici au nord-est, suivant la règle, c'est-à-dire en dehors du *Cercle péritaphique;* mais, comme dans les dolmens, ils sont d'habitude *en dehors* des monuments, il les aurait fallu dès lors au *Sud-Ouest !* Ce qui n'est pas.

4° *Menhir*. — La comparaison de ce Mégalithe avec la *Pierre du Tonnerre*, qui est un vrai Menhir [1], plaide en faveur de notre interprétation de *Menhir* [2]. Mais la *Pierre du Tonnerre* serait le *Menhir Sud-Est* de la sépulture qui lui correspond, au lieu d'être un *Menhir indicateur Nord-Est*, comme aux Tabernaudes.

Donc, c'est bien un *Menhir*.

a) *Rapport avec la Ciste*. — Deux hypothèses sont possibles. Il peut s'agir d'un Menhir, faisant partie de l'un des *Cercles péritaphiques* de la Ciste étudiée ici. C'est d'ailleurs là l'hypothèse à laquelle nous nous sommes rallié, puisque nous le décrivons à cette place!

b) *Rapport avec un Dolmen*. — Mais on pourrait voir là un Menhir indicateur d'un autre *Monument funéraire*, détruit, ayant dû se trouver sur la butte n° II des Tabernaudes, à la place des substructions de la Chapelle, que nous y avons découvertes !

Cette hypothèse paraît, de prime abord, assez séduisante : 1° parce que souvent on a construit des Chapelles à la place d'un Monument mégalitique ;

2° Parce que une des faces du Menhir regarde vers le sommet de la butte n° II des Tabernaudes.

Mais, pourtant, nous n'avons pas pu nous y rallier : 1° parce que le Menhir aurait été trop proche du Monument funéraire (ce qui n'est pas la règle à l'Ile d'Yeu);

2° Parce qu'au cours des fouilles, nous n'avons pas trouvé la moindre trace des restes d'une *Sépulture* sur la butte n° II ;

3° Et, surtout, parce que nous y avons découvert un Kjökkenmödding, *parfaitement intact*, dont la présence n'est guère compatible avec un dolmen en ce point.

2° Menhir Sud-Sud-Ouest (N° II). – Ce Menhir est beaucoup plus petit que le précédent ; mais, en raison de son voisinage avec le Chemin vicinal n° 1, la grande voie qui court d'un bout de l'Ile à l'autre, il est étonnant qu'il n'ait jamais été signalé par personne, sauf O. J. Richard (1883)!

a) *Situation*. — En tout cas, il se trouve à 5 mètres au Nord-Est de celle-ci, et à 30 mètres de la Ciste, suivant le rayon 200° S. S. O. [3] (*Fig. 2* et *3*). Cela correspond presqu'à la limite Sud du champ n° 224 et à son milieu, à peu près au milieu de la pente qui descend vers le Sud-Ouest du Monticule n° I vers le fond de la vallée de l'Ecours des Broches ou Marais des Broches (*Fig. 1*).

L'altitude ne doit pas dépasser 13 mètres en ce point ; et, par suite, il est situé, en raison de la conformation du terrain, un peu plus bas que le Menhir Nord-Est.

b) *Forme*. — C'est un Mégalithe en *granite schisteux*, de forme *triangu-*

---

1 Nos fouilles de 1909 l'ont prouvé.

2 Chose curieuse, l'orientation est, en effet, absolument *identique*!

3 Si l'on se place au centre de la Ciste, on constate que ce Menhir se trouve bien à 200° de la boussole, c'est-à-dire presque au *Sud-Sud-Ouest* de ce monument.

laire et aplatie, à deux faces *nettes*, deux bords ou arêtes, et un sommet. Sa base enfouie forme le 3e côté du triangle.

Les *faces* sont aplaties et régulières. Mais la plus *arrondie* est l'*extérieure*, c'est-à-dire celle regardant la route, comme c'est de règle. La plus *aplatie* regarde la sépulture ; et elle est *très régulière* à la base. Les faces ont 1m30 de *large*. A leur sommet, elles n'ont que 0m 15 (*Fig. 15*).

L'*épaisseur* est de 0m 40 en moyenne. La *hauteur* au-dessus du sol est de 0m 80 seulement. — C'est donc un Menhir peu volumineux.

Son cube est de $\frac{1^m30}{2} \times 0^m 80 \times 0^m 40 = 0^{mc} 200$. Son poids est par suite $0^{mc} 200 \times 2{,}5 = 500$ kilogr.

Celà constitue un Menhir assez petit.

c) ***Fouille.*** — Nous avons fouillé à la base et sur les deux faces de ce Mégalithe. Nous avons trouvé quelques *petits blocs de calage*, placés debout à l'extrémité d'une des faces : *celle* regardant l'*extérieur*, comme pour le Menhir no I ; ces blocs étaient simplement posés. — Il n'y avait rien sur l'autre face, c'est-à-dire en dedans. Peut-être, d'ailleurs, comme le Menhir n'était *enfoui que de 0m 15*, quelques blocs avaient-ils disparu, entraînés par les eaux, avec les terres, en raison de la situation du bloc, dressé sur une pente assez marquée (*Fig. 14* et *3*).

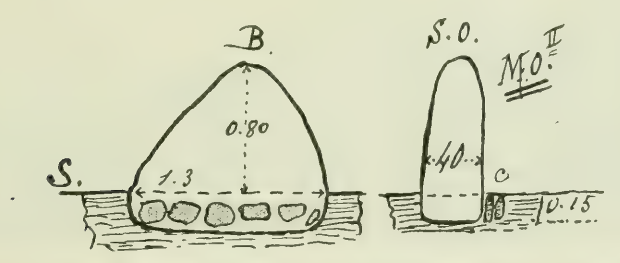


Fig. 15. — Le Petit Menhir Ouest (no II) des Tabernaudes. — *Echelle* : 2/100.
Légende : S. O., vue *de profil*, côté Sud-Ouest ; — B, vue *de face*, côté Sud-Ouest ; — S, sol actuel ; — Bloc de Calage.

3o *Autres pierres.* — Ces deux grands Menhirs constituent-ils les deux seuls éléments du *2e Cercle péritaphique ?* Je le crois, parce que je n'ai trouvé aucun autre bloc, *debout* ou *tombé*, sur un rayon de 30 mètres autour de la Ciste ; il n'y a là aucune *pierre libre !* Mais, évidemment, je ne puis pas dire qu'il n'y en a jamais existé.....

Toutefois la chose est peu probable, tout au moins pour d'autres *grands* [1] *Menhirs*, en raison des *rochers* du sous-sol qui affleurent à ce niveau.

Ce qui pourtant doit faire refléchir à ce point de vue, c'est l'existence d'autres *petits Menhirs* sur des Cercles excentriques, qu'il nous reste maintenant à decrire.

---

[1] L'hypothèse de *petits Menhirs* intercalaires est plus défendable.

III. CERCLE PÉRITAPHIQUE N° III (*Menhir n° 5*). — A 75° N.-E. et à 35 mètres de la Ciste on trouve, en effet, un premier *petit Menhir*, encore debout et en place, qui se trouve dès lors placé à 13 mètres au Sud-Est du grand *Menhir du Nord-Est* (*Fig. 3*; *M*[5]), et que j'appelle *Menhir n° 5* (*Fig. 16*; *B*), sur le flanc Est-Nord-Est du Monticule II.

Menhir n° 5. — C'est à peine si l'on peut, comme aux suivants, donner le nom de Menhir à ce bloc, qui est très petit ; et peut-être vaudrait-il mieux employer un autre terme ? Quoi qu'il en soit, il est irrégulier de forme, et présente les dimensions suivantes (maximum) : hauteur, hors du sol : 0m 50; largeur : 0m 80 ; épaisseur : 0m 40. — La largeur correspond, bien entendu, à la face qui est perpendiculaire au rayon du cercle péritaphique. — J'ai fait fouiller au pied de cette pierre, que j'ai trouvée *enfouie* de 0m 15. Il s'agit bien d'un élément mégalithique, puisque j'ai rencontré des *petits blocs de calage,* disposés sur la face *extérieure seulement* du Menhir N° 5 [1] !

C'est le seul élément, trouvé d'ailleurs sur ce 3e cercle.

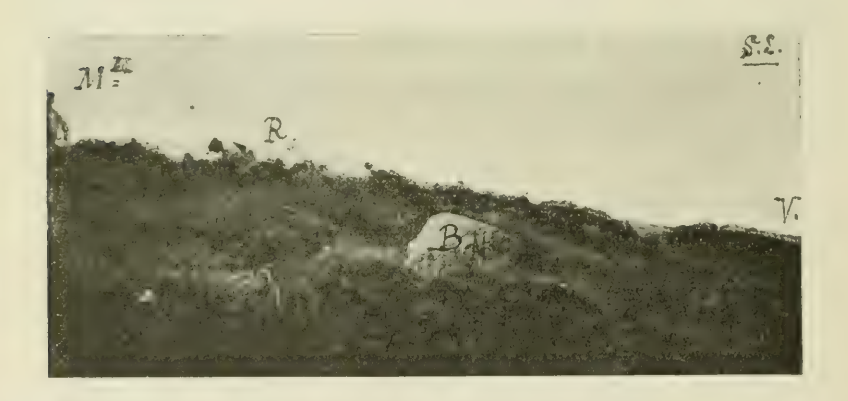


Fig. 16. — Partie Nord du *Monticule Nord-Ouest* (*n° II*) des Tabernaudes.— Vue *Sud-Est* [Phot. Marcel Baudouin]. — Un des MENHIRS DU CERCLE PÉRITAPHIQUE N° V.

Légende : MII, Monticule Nord-ouest; — V, Vallée du Ruisselet des Broches; R, Flanc Nord de MII; — B, Menhir (M5) du 5e *Cercle péritaphique*, en place.

IV. — CERCLE PÉRITAPHIQUE N° IV (*Menhir n° 6*). — A 55° Nord-Est de la boussole, c'est-à-dire exactement sur le même rayon que le grand Menhir n° I (Nord-Est), et à 40 mètres ($5 \times 8 = 40$ m.) de la Sépulture du centre, il y a un *petit Menhir*, debout et en place, auquel j'ai donné le n° 6. Il se trouve sur le flanc Nord-Est du Monticule n° II, flanc qui descend vers le ruisseau, affluent de l'Ecours des Broches, en dehors du champ des *fouilles* de 1907 (*Fig. 3;* M[6]). Il est le seul Mégalithe de ce cercle N° 4.

---

[1] Disposition comparable à celle du grand Menhir n° I.

RÉCAPITULATION :

Les Cercles péritaphiques de la Ciste néolithique des Tabernaudes.

Caractères des Eléments constitutifs, qui persistent.

Cercles péritaphiques.	Éléments persistants.	Rayon (Degré)	Dimensions (maximum). Long. tota sur le sol	Long. tota enfoui	Largeur	Epaisseur	Poids.	Observations
Ier Cercle. (Cercle α. R = 5 m. × 1. [au moins 7 éléments]	*Menhir* n° 3	0°	0.90	0.30	0.60	0.40	»	*Tombé*- *Redressé*, 1907. *Retombé*, 1908.
	Menhir n° 4	90°	0.50	0.10	0.60	0.25	»	*Tombé*- *Redressé*, 1907.
	5 Menhirs, vus en 1883, et disparus.		0.20 à 0.50	»	»	»	»	Aucune trace, en 1907.
IIIe Cercle. (Cercle γ. R = 5 × 7)	***Menhir*** **n° 5**	75°	0.50	0.15	0.80	0.40	»	*Fouillé.* Blocs de calage, en *dehors*.
IVe Cercle. (Cercle ε. R = 5 × 8)	***Menhir*** n° 6	55°	0.50	0.10	0.60	0.40	»	*Fouillé.* Bloc de calage, tout autour.
Ve Cercle. (Cercle δ. R = 5 × 9)	***Menhir*** n° 7	35°	0.80	»	0.70	0.40	»	Non fouillé.
VIe Cercle. (Cercle κ. R = 5 × 10)	***Menhir*** n° 8	55°	0.60	»	0.40	0.20	»	Non fouillé [1].
IIe Cercle. (Cercle β. R = 5 × 6) *2 Grands Menhirs, Indicateurs, types.*	*Menhir, Nord-Est,* (n° I).	55°	1.20	0.30	1.35	0.75	3.900 kg.	*Fouillé.* 4 gros blocs de calage, en dehors. Face régulière *interne*; arrondie, *externe*.
	Menhir Sud-Ouest, (n° II).	20	0.80	0.15	1.30	0.40	520 kg.	*Fouillé.* Blocs de calage en dehors. Face régulière *interne*.

Menhir n° 6. — Ce petit Menhir est tout à fait comparable au précédent, et est situé à 13 mètres également du grand Menhir n° I (Nord-Est). Il présente les dimensions suivantes :

[1] On remarquera les analogies de dimensions qui existent entre tous ces divers petits Menhirs, tout à fait comparables entre eux.

Hauteur, au-dessus du sol : 0 m. 50 ; largeur : 0 m. 60 ; épaisseur : 0 m. 40.

Là, encore, la *partie la plus large* et la plus *lisse* regarde le centre du *Cercle*, et non sur le côté : ce qui indique bien une disposition voulue, car ici la face interne est très régulière.

J'ai fait également fouiller au pied de ce bloc ; je l'ai trouvé *enfoui* de 0 m. 10. Cette fois, j'ai rencontré des *blocs de calage*, disposés tout autour du Menhir, et non pas seulement à l'extérieur.

V. — Cercle péritaphique N° V (*Menhir n° 7*). — Ce cercle est représenté par un seul Menhir, comme les précédents. Celui-ci, auquel nous avons donné le n° 7, est le plus septentrional de tout le groupe ; il se trouve sur le rayon 35° E. de la boussole et à 45 mètres ($5 \times 9 = 45$) du centre du cercle. Il se trouve à 20° au Nord du rayon 55°, qui comprend trois Menhirs, et est le seul de son rayon, comme le Menhir n° 5.

Menhir n° 7. — Ce très petit Menhir, situé à 20 mètres au *Nord* exactement du grand Menhir N° I, présente, comme *hauteur* au-dessus du sol : 0 m. 80 ; sa largeur est de 0 m. 70 ; son épaisseur, de 0 m. 40. — Nous avons cru inutile de fouiller à son pied.

VI. — Cercle péritaphique N° VI (*Menhir n° 8*). — Egalement, le VI[e] cercle péritaphique n'est représenté que par un unique Menhir, auquel j'ai donné le n° 8. Il est le plus Nord-Est du groupe et placé à 50 mètres ($5 \times 10 = 50$) du centre, sur le rayon 55°, c'est-à-dire sur le prolongement des Menhirs N° I et n° 6, à 10 mètres de ce dernier (*Fig. 3*).

Menhir n° 8. — Situé à 20 mètres au Nord-Est du grand Menhir N° I, sur le même rayon que celui-ci et le Menhir n° 6, il mesure : hauteur, au-dessus du sol : 0 m. 60 ; largeur : 0 m. 40 ; épaisseur : 0 m. 20. — Nous avons cru aussi inutile de regarder ce qu'il y avait à son pied.

VII. Remarques générales. — Nombre de lecteurs se demanderont, en face de cette description, si véritablement il y a bien là cinq *Cercles péritaphiques*, en dehors de celui des deux grands Menhirs !

Il est évident qu'il y a des objections graves à faire à cette manière de voir ; et les voici :

1° Il n'y a qu'un *seul élément mégalithique*, qui persiste, pour représenter chacun de ces cercles !

2° Ces cercles sont *bien éloignés* (35, 40, 45, 50 mètres) de la Ciste, alors qu'il ne paraît pas y en avoir entre 5 mètres et 30 mètres (où il semble manquer 4 cercles distants de 5 mètres entre les cercles n°s 1 et 2) ; soit une lacune de 25 mètres[1] (*Fig. 3*) !

---

[1] On pourrait ajouter cet autre argument, qui a été mis en avant devant nous en 1907 par M. Lacroix, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées à l'Ile d'Yeu, lequel nous a aussi prêté son concours éclairé dans nos campagnes archéologiques : « Existence *d'autres Sépultures* sur *le flanc Nord-Ouest* des Monticules n° I et n° II des Taber-

Mais je puis répondre que ces deux arguments ne sont que des *arguments négatifs*, et qu'ils sont tout à fait insuffisants pour entraîner la conviction, d'autant plus que j'ai à leur opposer des *faits positifs*, indiscutables, qui ressortent, d'ailleurs, du tableau ci-joint :

1° Les *éléments mégalithiques* qui persistent, pour chaque Cercle (il est évident qu'il y en a eu d'autres !) sont tous *situés sur des cercles à rayons augmentant de 5 en 5 mètres* ! Or, 5 mètres (ou 6 mètres bien entendu), c'est précisément *l'unité de mesure des rayons* de ces cercles, comme le prouve le *Cercle* n° 1, vu en place en 1883 par O. J. Richard et par M. Maingourd, à l'état presque complet (7 Menhirs).

2° La *paroi la plus régulière et la partie la plus large* (*Face*) des Menhirs excentriques, trouvés en place en 1907, regardent toujours *l'intérieur du cercle*, c'est-à-dire la sépulture : fait conforme à la Loi d'érection des *Menhirs péritaphiques*, que j'ai établie en 1906. — De plus, la disposition des *blocs de calage* du n° 5, vérifiée par la fouille, indique bien un élément pour le cercle γ (*Fig. 3*).

3° Les Menhirs n°s 6 et 8, des cercles ε et $\varkappa$, sont précisément *sur le même rayon* que le *grand Menhir Nord-Est*, c'est-à-dire à 55° Nord-Est de la boussole ; et leur distance à cet indiscutable *Mégalithe indicateur* est précisément un multiple de 5 mètres (10 m. et 20 m.).

4° Les Menhirs n° 5 et 7 sont tous deux à 20° de boussole du *rayon indicateur principal* (perpendiculaire au grand axe de la Ciste et dans le prolongement du petit axe). En effet, on a :

$$M^5 = 75° - 55° = 20°$$
$$M^7 = 55° - 35° = 20°$$

5° Il n'y a *aucune pierre* au 45° Nord-Est, et au 65° Nord-Est de la boussole. Ce qui semble indiquer que les *rayons de Menhirs* étaient primivement *espacés de 20°* au moins, et, en tous cas, *bien régulièrement disposés*[1], d'une façon voulue.

Certes, il est bien extraordinaire que les éléments des 4 cercles les plus excentriques *ne se soient conservés* qu'au *Nord-Est de l'ensemble*, et que sur le Monticule n° II ! Mais on peut répondre : cela tient peut-être à ce que

naudes »! — Mais je crois que M. Lacroix faisait par ces mots allusion à la découverte en 1873 de la ciste du *Trêneriau du Parc*, indiquée par M. Pervinquière. Or ce lieudit est situé au Nord et en dehors des Tabernaudes.— D'ailleurs, malheureusement, pour cet argument, nous avons recherché avec soin, en 1907, les dites sépultures ; et nous n'avons absolument rien découvert. Cela ne prouve pas, certes, qu'il n'y en a pas ou qu'il n'y en a pas eu ; mais ce n'est là qu'un argument négatif. Je suis donc obligé de n'en pas tenir compte, d'autant plus que la disposition des lieux ne me paraît pas favorable à des *sépultures*, au moins à des sépultures néolithiques. Par contre, il y a bien là des *pointements rocheux*, affleurant à divers endroits, en particulier à l'Ouest du Monticule n° II (*Fig.* 5 ; Ro).

[1] Il est par suite possible qu'il y ait eu, au maximum, à la périphérie de l'*Ensemble péritaphique*, 9 Menhirs par 180°, soit 18 pour un cercle ; mais cela n'est pas absolument nécessaire, les pierres pouvant alterner.

On peut déduire de là que les Menhirs n° 3 et 4 du Cercle n° I peuvent correspondre aux rayons de 95° et 355° de la boussole.

ce terrain-là appartient à la *Commune* et a été respecté, et à ce que cette partie des Tabernaudes n'est pas fréquentée, tandis que tout le reste des Cercles excentriques correspond à des terrains appartenant à des *particuliers*, qui ne se font pas faute d'en *enlever les petites pierres*, qui gênent les pacages, et leurs sont utiles pour la construction !

D'un autre côté, pour une raison analogue, les *Cercles, intermédiaires aux rayons de 5 à 30 mètres, ont pu être détruits*, à la suite de faits de même ordre[1].

Enfin, il est peu probable que les Menhirs nos 5 à 8 soient en *rapport direct avec le seul grand Menhir Nord-est*, malgré leur disposition en cercle autour de lui. Il n'en serait pas de même, si ce Mégalithe était, non pas un Menhir, mais un *fond d'Allée couverte*, ou un pilier *d'Alignement*. Mais nous avons montré plus haut que ces hypothèses étaient insoutenables en l'espèce, à la suite des fouilles pratiquées sur le Monticule n° II.

Force est donc d'admettre, jusqu'à nouvel ordre, la réalité de ces *4 Cercles péritaphiques* extérieurs aux grands Menhirs, et de supposer *détruits* les nombreux éléments qui leur manquent aujourd'hui, en nous appuyant sur ce qui s'est passé, de 1883 à 1907, pour le Cercle n° I, vu encore en place et en totalité il y a 25 ans, et réduit aujourd'hui à deux pierres seulement, d'ailleurs tombées!

Pour justifier cette compréhension des *Cercles péritaphiques*, je rappellerai qu'en Islande, comme l'a répété, en 1909, M. A. Lewis (*Congrès préhistorique de Beauvais*), on connait des mégalithes funéraires, qui sont entourés de « deux ou trois *Cercles* concentriques, dont quelques-uns ont 23 mètres de diamètre, et dont quelques pierres atteignent *deux mètres de hauteur.* »

Or, aux Tabernaudes, notre plus grand élément *péritaphique* n'atteint que 1 m. 35, si son cercle correspond à un rayon de 30 mètres.

Conclusions. — Le ***Monument principal*** du Monticule Sud-Ouest des Tabernaudes est constitué par une *Ciste,* qui fut entourée de *Cercles péritaphiques* de ***Menhirs***.

1° La *Ciste* correspond sûrement à une Sépulture ; et cette sépulture est indiscutablement de *l'époque Néolithique*, quoiqu'aucun mobilier funéraire n'ait été trouvé ; la *Construction mégalithique*, de forme très caractéristique, le prouve nettement.

C'est une *Ciste*, orientée manifestement, à extrémité correspondant au *pied* (ou *Entrée*) dirigée vers le Sud-est, c'est-à-dire au *Soleil levant.*

---

[1] D'après M. Manigourd, cette explication est certainement la bonne. En effet, à son avis, il y avait autrefois de très nombreuses petites pierres, dressées *dans tout le Tènement des Tabernaudes ;* et on est venu chercher là un très grand nombre de petits Menhirs — il n'y a pas très longtemps — pour la *construction des quais du Port-Joinville !* D'après lui, il y avait une série de *Cercles concentriques*, autour du Monticule n° I, en particulier.

La conclusion à tirer de cette remarque est que ce sont encore les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, qui ont réussi à faire disparaître aux Tabernaudes un monument très rare et d'un aspect des plus curieux ! — Là, comme ailleurs, c'est le même processus de destruction, qu'il faut désormais arrêter à tout prix !

En raison des faits observés, il semble s'agir d'une *Sépulture par incinération* (hypothèse), à peine plus récente (en raison de la forme de la *Ciste*) que celle de l'*Allée Mégalithique* du Monticule n° I des Tabernaudes, mais bien plus récente, en tout cas, que les *Allées couvertes*, voisines, de la *Planche à Puare* et de la *Gournaise* (orientées au Sud-Sud-Ouest, c'est-à-dire presqu'au *Soleil à Midi*) (Inhumation probable).

Elle a été *violée* et *dévalisée* à une époque inconnue ; et le chercheur de trésors, qui a tout emporté, n'a laissé d'autre trace de son passage que la *chute* de *l'un des piliers* de la Ciste!

2° Elle était recouverte jadis d'un petit *galgal*, qui la dérobait aux yeux. Mais elle était indiquée par un *premier Cercle péritaphique*, distant de 5 à 6 mètres de la Ciste ; puis, par un *second*, distant de 30 mètres, constitué surtout par *deux Menhirs indicateurs*, placés presqu'aux extrémités du diamètre transversal de la Sépulture.

Il est probable, mais non démontré, qu'il y avait un 3e, un 4e, un 5e et un sixième *cercle péritaphique*, dont il ne reste des traces, d'ailleurs, qu'au Nord-Est de la sépulture. L'abondance de ces cercles indique une Sépulture *de chef*, ainsi que la forme allongée de la Ciste (dépôt, armes, etc.).

Ce monument a été scientifiquement découvert en 1834 par Bachelot de la Pylaie et exploré, en partie, en 1873, par M. Pervinquière, avant les recherches, spéciales et complètes, auxquelles ce mémoire est consacré.

106e SÉANCE. — 4 Novembre 1909.

Présidence de M. d'Echérac.

PRÉSENTATIONS.

TERRES CUITES PATHOLOGIQUES DE SMYRNE.

Par M. Félix Regnault.

J'ai déjà présenté, en 1900, à la Société[1] une partie de la si intéressante collection de terres-cuites de Smyrne. Depuis mon ami M. P. Gaudin en a réuni de nouveaux spécimens qui n'offrent pas un moindre intérêt. Ils sont inédits, j'en montre ici les exemplaires les plus importants au double point de vue anthropologique et pathologique.

Un sujet relève sa robe et montre son anus, qui fait légèrement saillie, (prolapsus rectal). Il remonte et fait ressortir fortement les fesses qui sont beaucoup plus élevées que ses volumineuses parties génitales. Sa verge a un phimosis.

---

[1] Voir *Bulletin* 1900, page 467.

Un acné hypertrophique du nez. Un torticolis. Un bossu (mal de Pott). Un cyphotique à grande courbure régulière, une paralysie faciale droite.

Une tête très fine présente à droite une vaste cicatrice qui déforme la joue, l'aile du nez, joint les deux paupières. Le côté gauche est intact.

Un auto-mutilateur qui tient dans la main droite un poignard à lame large triangulaire, rappelant les couteaux de silex. Il s'est fait plusieurs blessures très visibles sur la poitrine.

Un aveugle : le tissu de cicatrice passe sur les orbites vides.

Un sujet dont l'orbite gauche paraît vide.

Trois spécimens d'hermaphrodites à aspect féminin : corps gras, potelé, bassin développé, petits seins. Verge et testicules sont minimes.

Un type d'hermaphrodite à aspect infantile. Corps d'éphèbe, organes génitaux minimes. M. H. Meige avait fait cette distinction des deux types d'hermaphrodites, il y a quelques années, dans la *nouvelle Iconographie de la Salpêtrière.*

Un sujet qui présente sur la partie antérieure du thorax au-dessus des pectoraux de nombreuses tumeurs plates, sessiles.

Une femme atteinte de cyphose cervico-dorsale, dont le ventre proéminent indique une grossesse. Je m'aperçus en l'étudiant que cet abdomen avait été collé sur la terre-cuite, probablement par celui qui, l'ayant trouvé à côté de la statuette, l'avait considéré comme en faisant partie. Je décollai ce plastron et m'aperçus qu'il cachait un ventre en état de vacuité, fort bien dessiné, dont l'ombilic était normal. Le coroplaste avait songé, en faisant la statuette, à lui accoler ce plastron, car pour le maintenir il avait formé une saillie, sorte d'engobe, faisant cercle autour du ventre, cercle qui subsiste encore. Entre le plastron et l'abdomen normal, existe un espace vide. La femme n'a point de seins, mais on en voit en haut des débris adhérents à la terre-cuite, qui prouvent qu'on les avait ajoutés après coup.

Cet exemple est unique dans l'art grec. Sans vouloir l'expliquer, je rappellerai à ce propos les statues de Saintes Vierges, dont le ventre s'ouvre et contient un fœtus d'enfant Jésus.

Une tête représentant un mort, yeux clos, bouche entr'ouverte. Ces représentations sont nombreuses dans la collection, quelques-unes sont très réalistes, malgré l'opinion classique qui veut que la mort ait toujours été idéalisée par les artistes grecs.

*
* *

Ces petites terres-cuites ont été trouvées dans les substructions des maisons de l'ancienne ville de Smyrne. Elles ne proviennent pas des tombeaux. Elles dateraient, pour M. Pottier, du premier et du deuxième siècle avant notre ère.

Les smyrniotes se servaient de la terre cuite comme pour faire des portraits : aujourd'hui nous employons la photographie Elle remplissait aussi

mille usagse : on trouve des figurines sur des lampes funéraires, sur des anses de vases. Elles représentent des animaux, des poupées, des dieux, des types du peuple et de toutes professions... Il existe de nombreux débris de masques, etc. Enfin les représentations pathologiques sont très abondantes. Plusieurs sont percées d'un trou sur le dos, sur le côté ou à l'occiput. Sur une tête de femme ce trou a été percé au milieu du front, ce qui prouve que cette figure n'a pas été faite dans un but esthétique. De nos jours on agit encore de même à l'égard des fétiches, des ex-voto, des amulettes.

Plusieurs de ces figures étaient sans doute consacrées à l'autel des dieux lares, soit comme ex-voto, soit comme amulettes. Rappelons les usages actuels des sauvages, qui sculptent des statuettes représentant les maladies dont ils veulent se préserver.

Discussion.

M. Deyrolle. — Le zébu pas plus que le singe n'est autochtone dans la région de Smyrne — le Bos indicus me parait donc un modèle importé.

La tête ayant la forme de pipe pourrait fort bien en être une pipe — je rappellerai que l'on a trouvé des pipes préhistoriques dans les terpens de Belgique, que M. le Dr Carton en a trouvé dans des tombeaux romains absolument inviolés de Tunisie et que M. du Chatellier en a trouvé dans un autre tombeau romain du Finistère, j'ai eu ces deux objets entre les mains, ils sont presque identiques entre eux. Il est possible que ces Légionnaires romains qui avaient fait campagne jusqu'aux marches de l'Inde y aient contracté l'habitude de fumer le chanvre.

LES TACHES PIGMENTAIRES ET LA SPINA-BIFIDA

Par M. A. Aurelio da Costa-Ferreira.

En mai 1907, à propos d'une communication présentée à la Société d'Anthropologie de Paris, sur les taches pigmentaires chez les enfants bulgares, le professeur Papillault, dans la discussion qu'il fit de cette communication, renouvela une hypothèse qu'il avait établie quelques années auparavant, et qui consiste à considérer ces taches comme se rattachant, par certains rapports, à la *spina-bifida*. Ces taches pigmentaires, d'après ce savant anthropologiste, mon excellent ami, seraient dus à des accidents dans la suture de la gouttière médullaire, et constitueraient, pour ainsi dire, un vestige passager d'un accident dont le degré maximum est représenté par la *spina-bifida*.

Il y a quelques mois à peine que dans les *Mémoires et Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* (1908) et dans le *Bulletin de la Société portugaise de Sciences naturelles* (idem), j'ai décrit un cas d'idiotie avec taches

bleues dorso-sacro-lombaires (que l'on appelle *taches mongoliques*), cas que j'ai eu l'occasion d'observer dans ma clinique, et dans lequel j'ai considéré ces taches non comme un stigmate ethnique (comme le font beaucoup d'autres), mais bien comme une dystrophie, peut-être due à une spirilose de la mère, me rapprochant ainsi de la manière de voir du professeur Papillault, pour qui, comme je l'ai dit plus haut, ces taches constituent un accident d'évolution. Or voici que la mère de l'idiot que j'ai observé vient de mettre au monde un enfant de huit mois porteur d'une grande spina-bifida sessile, avec prolapsus rectal, et double pied-bot!

Je trouve extraordinairement intéressante cette gestation presque expérimentale, preuve éloquente de la dystrophogénité à laquelle j'ai attribué les taches bleues du petit idiot. A deux ans et trois mois d'intervalle, la même mère donne le jour à un idiot portant des taches bleues dans la région dorso-sacro-lombaire, et à un enfant né avant terme atteint de *spina-bifida* lombaire et de deux pieds-bots ! La *spina-bifida* remplace la *tache bleue*.

Il se peut que les taches pigmentaires ne soient pas des accidents de suture de la gouttière vertébrale, mais (dans le cas que je présente et dans quelques autres) elles sont au moins des accidents d'évolution comparables aux premiers. Les taches bleues représentent un type de *pigmentation inférieure*, la *pigmentation dermique* représentée peut-être ordinairement dans une phase fœtale intra-utérine par des cellules disparaissant d'habitude, et qui ne se montrent chez les nouveau-nés européens qu'à la suite d'un *arrêt* ou d'un trouble dans l'évolution. Elle doit être la règle générale.

Il est vrai que bien souvent, faute d'éléments qui permettent de découvrir facilement l'agent étiologique, se présente à l'esprit l'hypothèse de l'atavisme ethnique.

Quant à présent, toutefois, et surtout en présence du cas si net, si caractéristique et si complet que j'ai pu étudier, je persiste à croire que, dans nos races, les taches, *principalement quand elles présentent une large étendue*, n'ont de valeur réelle que comme stigmate dystrophique et non pas comme stigmate ethnique.

Les taches pigmentaires, de même que la SPINA-BIFIDA, *sont des accidents d'évolution.*

DE L'ORIGINE DES HÉBREUX.

Par le Dr Adolphe Bloch.

Les Hébreux sont des *Sémites*, dit-on, c'est-à-dire des descendants de Sem, fils de Noé.

Mais l'anthropologie ne peut se contenter d'un renseignement aussi vague, et nous devons chercher à préciser, autant que possible, le sens de ce que voulait dire, à ce sujet, l'auteur du Chapitre X de la Genèse où se trouve signalée, comme on le sait, la généalogie des peuples de l'époque.

Il est évident, comme on l'a observé souvent, que le terme de Sémite est mal approprié, et que celui de *Syro-Arabe* serait préférable, mais il faut aussi remarquer que ce mot composé ne comprend pas la langue ghez ou éthiopienne qui est également d'origine sémitique.

Le procréateur de la race ou du peuple des Hébreux serait, d'après la Bible, un nommé Héber, mais celui-ci n'est pas plus le procréateur de la race qu'il n'est le créateur de la langue hébraïque ; d'ailleurs ce nom doit s'appliquer à la collectivité tout entière et non à un seul individu.

En effet, au Chap. XIV, 13, de la Genèse, où il est question d'Abraham, on appelle Abraham *l'Hébreu* et non le descendant d'Héber dont il était d'ailleurs séparé par un certain nombre de générations; outre cela, Héber lui-même n'était que l'arrière petit-fils de Sem.

Nous nous proposons de rechercher d'abord l'origine du nom d'Hébreu, pour nous assurer si l'étymologie du mot peut nous servir au point de vue anthropologique; puis nous rechercherons l'origine même de la race.

On admet le plus souvent que le nom d'Hébreu dérive du mot *Ibri*, expression employée par les Chananéens pour désigner les émigrants venant d'au-delà (*âbir*) du fleuve de l'Euphrate. D'un autre côté, Josué en rappelant aux Israélites de son temps le lieu d'origine de leurs ancêtres s'exprimait ainsi :

Vos ancètres, dit le Dieu d'Israël, ont habité anciennement au delà du fleuve Euphrate[1] (Jos. XXIV, 2).

Si donc cette explication du nom est la vraie, l'on peut assurer que les Hébreux étaient des indigènes de la Chaldée, et qu'ils devaient avoir un type semblable à celui des populations environnantes.

Maintenant il faut aussi se rappeler que les Hébreux se nommaient également *Israélites*, à partir de l'Exode, mais l'étymologie du mot *Israël* donnée à Jacob (qui lutte avec Dieu) ne peut nous être d'aucune utilité dans la question qui nous occupe.

Les Hébreux n'ont laissé aucun bas-relief ni aucune statuette qui représente leur physionomie, mais le type hébraïque est-il au moins décrit

---

[1] Pour certains auteurs le fleuve en question serait plutôt le *Jourdain*.

dans la Bible ? Non plus ! L'on y trouve cependant des renseignements très précis sur les cheveux et les poils, en un mot sur le système pileux en général.

On y dit aussi quelques mots du teint, des lèvres, et de la taille comparée à celle des Chananéens, leurs ennemis.

D'un autre côté les monuments assyriens et égyptiens nous ont conservé des portraits d'Hébreux, qui nous font bien connaître le type qui les caractérisait ; il est donc possible de comparer le type ancien avec le type actuel, et de constater s'il y a eu des modifications depuis cette époque lointaine

Enfin la philologie elle-même peut contribuer à faire retrouver l'origine de la race.

Caractères extérieurs des Hébreux d'après la Bible.

Le système pileux. — C'est particulièrement dans le *Cantique des Cantiques*, attribué au roi Salomon (1001-976 avant J. C.), que l'on trouve des renseignements sur la couleur et l'aspect de la chevelure. Ainsi, au Ch. V, 11, la Sulamite, en admirant les cheveux de son bien-aimé, dit qu'ils sont noirs comme l'aile du corbeau. Quant à la Sulamite elle-même, ses cheveux sont comparés à un troupeau de chèvres, ce qui semble dire qu'ils sont noirs comme la toison de la chèvre.

Ici il ne s'agit que de deux individus isolés, mais, dans d'autres livres de la Bible, la couleur noire du système pileux s'entend de toute la race en général, car dans le *Lévitique* où il est question de la pelade ? et de la lèpre ? les cheveux et les poils de la barbe sont caractérisés comme étant normalement noirs. (*Lévit.* Ch. XIII et XIV.)

D'autre part la, couleur rousse ou blonde des cheveux est signalée dans la Bible comme étant une véritable exception chez les Hébreux. Ainsi l'on rapporte qu'Esaü était roux, et le roi David roux également, ou blond. (Il n'existe pas de mot hébreu pour le *blond*). Même le fait d'avoir une chevelure qui n'était pas noire paraît tellement exceptionnel qu'on le signale dans deux versets différents ; au sujet de David on ajoute aussi qu'il avait de beaux yeux, ce qui signifie probablement qu'il avait des yeux bleus.

D'ailleurs ni Esaü ni David n'ont été la souche d'une race ou d'une variété rousse ; en effet, les descendants supposés d'Esaü appelés *Iduméens*, et ceux de David qui avait six fils, ne différaient pas, par leurs caractères anthropologiques, des peuples environnants, car autrement on les aurait particulièrement remarqués sous ce rapport.

Les Hébreux avaient aussi des cheveux plus ou moins frisés, car dans le *Cantique* le susdit jeune homme est décrit deux fois avec une chevelure bouclée (Ch. V, 2 et V, 11).

La chevelure des Hébreux devait être longue, épaisse et touffue, comme le témoignent celle de Samson, et celle d'Absalon, qui une fois coupée,

pesait, paraît-il, 200 sicles de poids royal (2. Sam. XIV, 26). Le sicle, monnaie ? d'argent chez les Juifs, pesait 14 gr. environ ? ce qui aurait attribué un poids de 2.800 gr. à cette chevelure ; ce chiffre parait extraordinaire, mais s'il est réellement exagéré, il peut toujours prouver que les cheveux d'Absalon étaient vraiment d'une belle longueur, et d'une épaisseur telle qu'ils devaient former sur la tête une masse considérable.

Outre cela, il est à supposer qu'avec une chevelure aussi vigoureuse la calvitie devait être rare chez les Hébreux. Aussi une tête chauve était-elle un objet de risée. Ainsi le prophète Elisée était chauve, paraît-il, et les gamins se moquaient de lui en l'appelant : *Chauve! Chauve!* (2 Rois V, 13).

On sait que les Hébreux oignaient d'huile leur chevelure, sans doute pour l'aplatir, et parce qu'elle devait être naturellement sèche comme celle des nègres qui, eux aussi, se servent de corps gras pour remédier à cette sécheresse.

Outre l'huile sainte d'onction, employée dans un but exclusivement religieux, les Hébreux pratiquaient également des onctions corporelles de toilette avec des huiles plus ou moins parfumées.

Le teint. — L'on s'occupe aussi, dans le *Cantique,* du teint de la figure; ainsi la Sulamite dit que son bien-aimé est blanc et vermeil, et qu'il se distinguait entre 10.000, (V, 10); ce qui signifiait, croyons-nous, qu'il était plus blanc que les autres; mais la Sulamite se décrit elle-même comme ayant le teint noirâtre parce que, dit-elle, le soleil l'a brûlée. (I. 5 et 6.)

Il faut croire cependant que les Syriens et les populations environnantes n'avaient pas le teint absolument blanc, car Strabon [1] (50 ans avant J. C.) fait une distinction entre eux et les Syriens du nord (*Cappadoce*) qu'il appelle *Leucosyriens.* D'après cela, les Syriens du sud qui comprenaient aussi, d'après Strabon, les Babyloniens et les Assyriens, devaient avoir la face plus ou moins basanée, soit naturellement, soit par l'ardeur du soleil.

D'autre part un savant rabbin du 1er au 2e siècle de l'ère chrétienne, Ismaël, qui demeurait en Palestine, disait que les Israélites n'étaient ni blancs ni noirs, mais entre les deux couleurs comme le bois de buis, c'est-à-dire olivâtres, ajoute M. Jacobs [2] qui signale la remarque d'Ismaël.

Enfin l'on dépeint aussi, dans le même *Cantique,* les lèvres, les dents, le cou, les seins, le ventre et jusqu'au nombril de la Sulamite, mais les comparaisons qu'on y fait ne peuvent nous renseigner sur la conformation de ces divers organes ; seules les lèvres y sont représentées comme ayant une couleur écarlate (IV, 3).

L'on décrit également la tête, les yeux, les joues, les lèvres, les mains, le ventre et les jambes de l'homme, mais toujours avec des comparaisons

---

[1] STRABON — *Géogr.* liv. XII, ch. III. 5

[2] J. JACOBS. — Studies in Jewish statistics, social, vital and anthropometric. London, 1891, p. XXV.

quelque peu triviales, à part le corps qui est, dit-on, comme de l'ivoire blanc.

La taille. — C'est tout à fait accidentellement qu'il est question de la taille des Hébreux dans la Bible. Ainsi, des émissaires, envoyés pour explorer le pays de Chanaan, revinrent en racontant que les Chananéens étaient très robustes et de grande taille, tandis qu'eux-mêmes n'étaient que des sauterelles à côté des ***Néphilim*** considérés comme étant les restes d'une race de géants. (Nomb. XIII, 33.)

Il est possible qu'il y ait encore là quelque exagération dans cette manière de s'exprimer, et que l'on voulait dire seulement que la taille moyenne des habitants de la Palestine dépassait celle des Hébreux. Cependant la Bible signale souvent la haute stature de certaines populations de la Palestine. (Deut, IX, 2.) (Amos II, 11). Quant aux véritables géants? ils sont indiqués au chap. VI, 4 de la Genèse.

Mais il est nécessaire de rappeler, à ce sujet, que les Hébreux étaient censés avoir fait un séjour de 40 ans dans le désert avant de s'emparer du pays de Chanaan, et si réellement ils ont erré si longtemps dans une région aussi aride, il ne serait pas étonnant que ceux qui sont nés dans cet intervalle fussent chétifs et de petite taille, vu les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles ils vivaient à cette époque ; ils se plaignaient à Moïse de manquer de viande, de pain et d'eau, et je ne pense pas que ce soit la manne qui ait pu les fortifier. Les Chananéens, au contraire, étaient sédentaires et habitaient un pays où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, (suivant les termes de Moïse) et où la viande, le pain et le vin ne manquaient pas.

Cependant, l'on signale aussi, dans la Bible, des habitants des cavernes appelés ***Horéens.***

Le type israélite sur les monuments égyptiens et assyriens.

Les principaux bas-reliefs égyptiens et assyriens sur lesquels se trouvent représentés des Hébreux sont les suivants :

1° Le temple de Karnak en Egypte, 2° l'obélisque de Nimroud en Assyrie, aujourd'hui au ***British Muséum*** (fac-simile au Louvre), 3° les bas-reliefs de Sennachérib, retrouvés dans le palais de ce roi à Ninive, et aujourd'hui au ***British Museum,*** 4° un bas-relief du temps de Nabuchodonosor (Musée britannique).

Je ne me hasarderai pas à deviner la forme dolichocéphale ou brachycephale de la tête d'après ces portraits, car ce qui nous importe surtout de connaître, c'est la conformation générale de la face, et particulièrement la forme du nez, et l'aspect de la chevelure et de la barbe ; puis la stature comparativement à celle des autres nations également représentées sur ces monuments, et enfin la forme de la jambe.

Or, nous y remarquons d'abord que les cheveux et la barbe sont ondulés et frisés comme ceux des Assyriens et des Babyloniens ; la coupe de la chevelure et de la barbe n'est pas absolument la même, mais la frisure naturelle est semblable. Ainsi les cheveux sont généralement portés longs, et ils sont ondulés à partir de la racine pour boucler ou

friser aux extrémités. Ils forment sur l'occiput une masse épaisse, semblable à la chevelure des Gallas que nous avons vus au jardin d'Acclimation et que nous avons représentés dans les *Bulletins* de 1908, tandis que sur la partie supérieure de la tête, la chevelure était resserrée par un bandeau circulaire. Certainement cette chevelure hérissée des Hébreux ne pouvait provenir que de la frisure naturelle des cheveux. D'autres fois les cheveux sont coupés courts, mais ils restent toujours frisés en formant de grandes spirales.

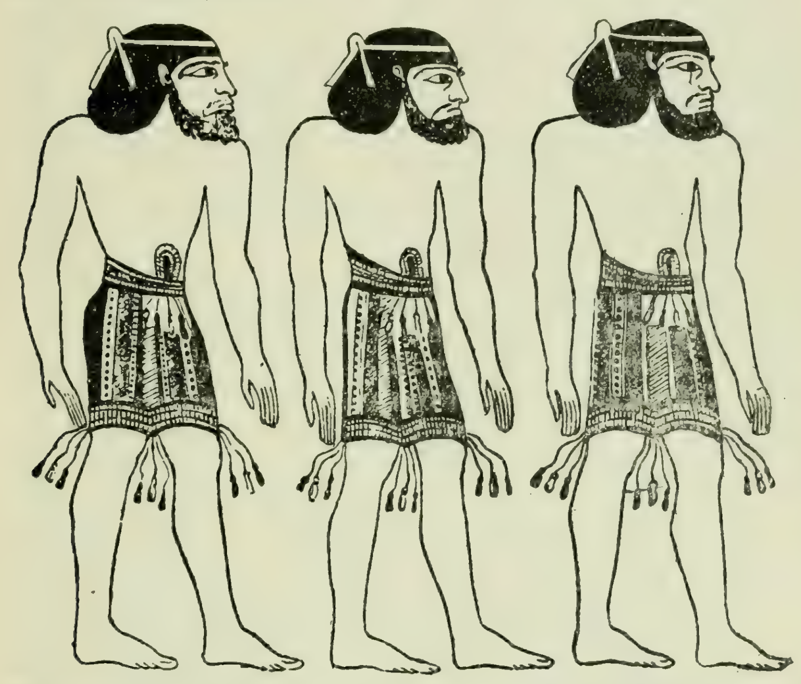


Fig. 1. — Otages juifs amenés en Egypte au roi Necho (610-594, av. J.-C.), et représentés sur une peinture du grand tombeau de Beban-el-Malek. Ils sont reconnaissables à leur facies national et aux franges du vêtement ? appelées *zizit* en hébreu, et qui étaient prescrites par la religion. La chevelure surtout est caractéristique (Extrait de l'ouvrage allemand, *die israelitische Bibel*, par L. Philippson. — Leipzig, 1839, t. 6, p. 1173).

Le nez est typique, il est saillant et arqué comme chez les Chaldéens et les Assyriens, et les narines sont plus ou moins obliques de bas en haut à partir de la pointe du nez (voir la *fig.* 2); naturellement le degré de courbure du nez est variable, de même que la direction des narines qui peuvent être tout à fait horizontales.

L'échancrure naso-frontale est en général très peu prononcée, et peut même ne pas exister, de sorte que le dos du nez se continue directement avec le front qui, par suite, est plus ou moins fuyant. Les lèvres sont rarement fines comme dans d'autres races blanches, mais elles sont charnues et d'épaisseur plus grande que dans ces dernières. Enfin, faisons remarquer que le mollet des Hébreux est bien formé et aussi volumineux que celui des Assyriens, ainsi qu'on peut s'en assurer



Fig. 2. — Une face de l'obélisque de Nimroud, qui représente trois Israélites apportant le tribut au roi d'Assyrie (842 av. J.-C.). Les deux premiers personnages sont des Assyriens conduisant les Israélites au roi qui est figuré sur une autre face de l'obélisque. L'on peut remarquer que le type des Assyriens n'est guère différent de celui des Juifs. (Phot. d'après le fac-simile en plâtre qui est au Louvre).

sur le bas-relief du temps de Nabuchodonosor, sur lequel est représenté un convoi de prisonniers juifs.

Nous avons montré dans une précédente communication à la Société (séance du 4 mars 1909) que la grosseur du mollet est un caractère anthropologique très important, qui distingue essentiellement les Sémites des Egyptiens.

Quant à la taille des Hébreux, elle était sensiblement plus petite que celle des autres Sémites, ainsi qu'on peut en juger d'après le monument de Nimroud, où l'on voit les envoyés du roi d'Israël Jéhu, apportant son tribu au roi Salmanasar II (*Fig. 2*). La différence est presque celle d'une tête entière.

Si maintenant nous comparons les Hébreux de ces monuments avec les Assyriens et les Chaldéens de ces mêmes monuments, nous constatons qu'à part la taille, le type des uns et des autres est à peu près semblable, bien que la chevelure et la barbe ne soient pas toujours taillées ni frisées de la même façon. Mais il n'y a pas lieu d'en tenir compte, car chez les Assyriens eux-mêmes la coupe de la barbe variait; pointue chez les uns, elle était taillée en carré chez d'autres.

L'on peut aussi remarquer que le lobule du nez chez les Assyriens est généralement plus fort que chez les Hébreux, et que les narines sont plus écartées et laissent voir la cloison en arrière; mais cette particularité, à elle seule, n'a pas assez d'importance pour les séparer au point de vue ethnique.

Le même type hébraïque se retrouvait encore chez d'autres peuples voisins parlant l'hébreu, ce qui n'a rien d'étonnant; mais ce que l'on n'a jamais fait remarquer jusqu'à présent, c'est que les Perses anciens, malgré leur éloignement relatif et malgré leur langue dite *aryenne*, avaient aussi le type sémitique des Hébreux et des Assyriens, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en examinant les types indigènes de la Perse, qui sont représentés sur les monuments de Persépolis et autres.

Si maintenant l'on compare le type des anciens Hébreux avec celui des Juifs actuels, l'on peut observer que ce type ancien s'est parfaitement bien conservé jusqu'à nos jours, du moins chez certains individus, et pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire la comparaison de l'Hébreu qui est représenté sur le bas-relief de Ninive (*Fig. 3*), et qui a les cheveux coupés courts comme on les porte maintenant aujourd'hui. Or il n'est pas rare de rencontrer actuellement des personnages qui ressemblent en tous points à cet Hébreu; même genre de frisure de cheveux, même forme de la barbe, même courbure du nez et même direction du front.

D'autres fois, il n'y a qu'un seul caractère anthropologique qui rappelle le type ancien. Ainsi tout le monde sait que les Juifs actuels ont souvent le nez plus ou moins busqué en forme penchée (cursive) du chiffre *6*, sans que les cheveux soient frisés, comme d'autres ont les cheveux noirs et frisés sans que le nez soit busqué.

Il est facile, chaque jour, de constater cette frisure naturelle des cheveux chez les Juifs; ainsi l'on rencontre souvent des petites filles israélites

dont les cheveux, plus ou moins noirs, flottent sur les épaules, en formant des ondulations plus ou moins longues ; au contraire, chez les petites filles non israélites, les cheveux sont à peu près droits dans toute leur étendue, et ne présentent qu'un simple crochet à leur extrémité ; de plus ils sont plus fins et plus lisses que ceux des Israélites.



Fig. 3. — Juifs représentés sur un monument de Sennachérib, roi d'Assyrie (705-681). Etant captifs ils ont les cheveux coupés, et dans ces conditions l'on peut remarquer qu'ils ressemblent assez à certains Juifs de nos jours. Cette figure ainsi que la suivante se trouvent dans l'ouvrage de M. Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, Paris, 1899, t. III, p. 126 et 127). (Cliché de la maison Hachette).

Certainement, tous les Juifs actuels n'ont pas le type de leurs ancêtres ; il y en a même qui ont le type aryen, mais il faut aussi tenir compte de la variation naturelle, qui elle-même diffère suivant les régions du globe où les Juifs se sont installés. Ainsi il y a des Juifs qui se rapprochent plus ou moins du type français, d'autres du type anglais, d'autres encore du type allemand, sans que les mariages mixtes soient la cause de la transformation. Il se produit, dans ce cas, une *convergence des caractères*, et la meilleure preuve que nous puissions donner de cette transformation spontanée, c'est que le squelette lui-même se modifie. En effet, la taille

se rapproche de celle des nations au milieu desquelles les Israélites sont venus s'établir, et il en est de même de l'indice céphalique qui est devenu brachycéphale dans la plus grande partie de l'Europe, et resté dolichocéphale dans le nord de l'Afrique, comme dans les temps primitifs.



Fig. 4. — Femmes et enfant juifs représentés sur le même monument de Sennachérib. (Cliché Hachette).

L'illustre hébraïsant Renan, qui faisait partie de notre Société, pensait qu'il existe plusieurs types juifs.

« J'ai acquis à cet égard, disait-il une assez grande expérience, ayant « été pendant dix ans à la *Bibliothèque nationale*, attaché à la collection des « manuscrits hébreux, en sorte que les savants israélites du monde entier « s'adressaient à moi pour consulter notre précieuse collection. Je recon- « naissais très vite mes clients d'un bout à l'autre de la salle, je devinais « ceux qui allait venir à mon bureau. Eh bien, le résultat de mon expérience

« est qu'il n'y a pas de type juif unique, mais qu'il y en a plusieurs, les« quels sont absolument irréductibles les uns aux autres[1]. »

Mais Renan ne dit pas quels sont les caractères qui distinguent ces types les uns des autres, et je suppose que c'est la variété dans la forme plus ou moins busquée du nez, ainsi que dans la couleur et dans la frisure des cheveux, qui a pu lui suggérer cette idée.

En réalité, ces diverses formes ne sont pas irréductibles les unes aux autres; très courbé et très saillant chez les uns, le nez l'est moins, jusqu'à devenir très droit chez d'autres, comme les narines peuvent être obliques chez les uns, et horizontales chez d'autres. Très frisés chez les uns, les cheveux le sont moins chez d'autres; enfin, très noire chez les uns, la chevelure l'est moins chez d'autres. Ce ne sont là que des degrés intermédiaires aux deux extrêmes qui se relient insensiblement les uns aux autres, et qui ne modifient en rien l'unité du type

Rappelons ici que Renan plaçait le premier séjour historique des Sémites dans les montagnes de l'Arménie, entre le cours supérieur du Tigre et de l'Euphrate et le Cyrus [2].

Notre collègue, M. Deniker, décrit deux types différents chez les Juifs. L'un des types, dit-il, les rapproche de la race arabe, l'autre de la race *assyroïde*, ainsi nommée parce qu'elle est représentée d'une façon très nette sur les monuments assyriens[3].

Langues et races.

La philologie nous apprend que l'hébreu est une branche de la famille des langues, dites *sémitiques*, qui se parlaient autrefois, non seulement chez les Hébreux, mais encore chez les Araméens, les Chananéens (Phéniciens), les Chaldéens et les Assyriens. Or, nous avons vu que les Chaldéens et les Assyriens avaient les mêms caractères anthropologiques que les Hébreux ; par conséquent le problème à résoudre, pour retrouver l'origine des Hébreux, consisterait à rechercher l'origine commune de ces diverses nations.

D'autre part, l'on sait que la langue arabe appartient aussi à la famille des langues sémitiques.

Nous avons donc là un groupe de langues apparentées occupant une aire très déterminée de l'Asie occidentale, c'est-à-dire la Chaldée, la Syrie, etc., au nord, et l'Arabie au sud, (abstraction faite du ghez, qui était parlé en Abyssinie).

Or, la question qui se pose, à ce sujet, est celle-ci : Est-ce du nord que les Sémites sont venus en Arabie ? ou est-ce du sud, c'est-à-dire de l'Arabie, que les Sémites sont venus au nord ? Nous croyons que c'est de

---

[1] RENAN. — *Le Judaïsme comme race et comme religion*. Paris 1883, p. 25.

[2] RENAN — *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*. Paris 1864 p. 33.

[3] DENIKER — *Les races et les peuples de la terre*. Paris 1900, page 488.

l'Arabie. D'après cela, les Hébreux et leurs congénères seraient d'origine arabe, ou pour mieux dire, originaires de l'Arabie. En effet, on voit bon nombre d'Israélites qui ont le type arabe, comme nous le savons déjà.

Du reste, notre collègue, M. Dussaud, à la suite d'un voyage d'exploration en Syrie, a montré que les Arabes *Safaïtes* étaient sortis de leur pays dès les premiers siècles de notre ère, (donc déjà avant l'Islam) pour se porter vers le nord du côté de la Syrie, et cet évènement est pour nous d'une haute importance, car il nous prouve que dans les temps primitifs une même émigration a pu avoir lieu du sud au nord.

En effet, les Safaïtes, dit M. Dussaud, n'ont été ni les premiers ni les derniers à s'acheminer vers la Terre promise [1].

Mais, il faut aussi se demander quelle est l'origine des indigènes du pays appelé *Arabie.*

Or, en Arabie, il n'y a pas que des Arabes blancs, il y a aussi des Arabes noirs, particulièrement dans le sud du pays, qui étaient déjà connus des Hébreux sous le nom de Kousch (c'est-à-dire *noirs* en hébreu), et des Grecs sous le nom *d'Ethiopiens* ou *Homérites.*

Les Arabes noirs de l'époque actuelle, appelés *Himyarites*, ont été décrits par M. de Maltzan qui en a fait l'objet d'une communication à la *Société d'Anthropologie* de Berlin en 1873.

Ils sont très foncés, presque noirs, dit-il, ont le nez aquilin mais petit, et les cheveux très longs, frisés, presque crépus. Comme taille, ils sont plus petits que les Arabes blancs et ont les extrémités plus fines.

Cet explorateur a soin de faire remarquer que ce n'est pas la chaleur du climat, qui a bruni les Himyarites, car la plupart d'entre eux occupent une région montagneuse, très élevée, où l'hiver est rigoureux à ce point que les habitants se couvrent de peaux de bêtes. D'autre part, les produits du sol himyarite sont ceux que l'on rencontre dans les climats tempérés de l'Europe [2].

Quels sont les rapports de parenté entre ces Arabes noirs et les Arabes blancs?

Nous croyons que ces derniers sont des descendants directs des noirs du même pays, sans l'intermédiaire d'aucun mélange, et que c'est l'évolution seule qui a opéré la transformation.

Poursuivant nos investigations, nous nous sommes demandé aussi d'où a pu venir cette race noire de l'Arabie.

Nous pensons qu'elle est venue de l'Abyssinie, car la philologie nous apprend, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que la langue ghez était une langue sémitique.

On admet cependant que c'est de l'Arabie qu'est venue cette langue éthiopienne, mais il est possible aussi qu'elle ait pris naissance en Abyssinie même. D'ailleurs, la famille des langues sémitiques en général, a

---

[1] Dussaud — *Les Arabes en Syrie avant l'Islam.* Paris, 1907.

[2] Freiherr v. Maltzan — *Die Völker Süd-Arabiens.* — Zeitschrift für Ethnologie, 1873. T. V. p. 38-70

quelques rapports de parenté avec la famille des langues dites *chamitiques* qui comprennent principalement l'égyptien, le berbère et le somalis.

Discussion.

M. Atgier. — Je reconnais effectivement que la race juive est une des celles qui prennent le plus facilement la ressemblance des populations qu'elles pénètrent sans perdre pour cela leur type particulier.

Nous trouvons en effet les types caractéristiques du juif allemand, russe, polonais, anglais, espagnol, portugais, italien, arabe, chaldéen, assyrien, nègre même, chez lesquels nous constatons une ressemblance indiscutabte avec chacune de ces populations mais sans exclusion du type originel de la race juive.

Qu ›i qu'il en soit je suis loin d'admettre qu'il n'y ait dans ces ressemblances diverses qu'une simple influence de milieu.

Selon mes observations en France et à l'étranger, ces ressemblances proviennent uniquement de croisements, datant la plupart du temps d'une époque antérieure à celle de nos constatations.

Pas plus que les autres d'ailleurs, le type juif n'est indélébile, ne voyons nous pas surtout en France des lignées juives qui à la longue, à la suite de croisements successifs avec l'élément français, finissent par perdre peu à peu les derniers vestiges de leur type ancestral.

Il en est ainsi du type kymrique de nos grands dolichocéphales blonds et du type celtique de nos brachycéphales bruns, ces types se transforment réciproquement en celui qui a prédominé dans les croisements.

S'ils nous frappent moins que les juifs dans la persistance de leur type c'est parce qu'ils sont moins différents du nôtre

Si l'influence du milieu suffisait pour la transformation d'une race, il y a longtemps que les nègres de l'Afrique centrale, importés lors de la traite des nègres, dans l'Amérique du Nord, pour la culture de la canne à sucre, il y a longtemps, dis-je, qu'ils auraient déteint au contact des blancs.

L'observation prouve qu'il n'en est pas ainsi ; ils restent nègres où qu'ils soient, tant qu'ils ne s'allient qu'entre eux ; leur couleur noir ne disparaît ainsi que leur type que par les croisements successifs qui en font d'abord des métis, ensuite des quarterons, etc. et plus tard des blancs conservant encore des vestiges négroïdes qui eux mêmes, à la suite de nouveaux croisements, avecblancs, finissent par disparaître tout à fait.

L'influence du milieu peut modifier un végétal ou un animal, mais ne peut transformer son espèce en une autre, quoi que l'on puisse prétendre.

L'influence du milieu peut modifier tel être humain, mais ne peut transformer en une autre, sans croisements successifs, la variété de l'espèce humaine à laquelle il appartient, dans ces sortes de transformation l'influence du milieu est d'ordre tout à fait secondaire.

M. Bloch. — Je ne dis pas qu'il existe des Juifs devenus noirs, mais je pense que les Hébreux primitifs sont issus d'une race venue de l'Arabie, qui s'est plus ou moins modifiée sous l'influence seule de l'évolution naturelle.

1007e SÉANCE. — 18 Novembre 1909.

Présidence de M. d'Echérac.

Rapport sur le concours pour le prix Godard.

Par M. Paul-Boncour.

Deux concurrents se sont présentés pour l'obtention du Prix Godard : l'un et l'autre sont membres de notre Société. Ce sont M. Bello y Rodriguez et M. Atgier; ce dernier a précédemment obtenu pour ce même prix en 1881 une médaille de bronze, en 1887 un rappel de médaille, en 1895 une médaille d'argent.

Les deux mémoires remplissent parfaitement les conditions requises pour le concours.

M. Bello y Rodriguez a déposé un travail intitulé *Le fémur et le tibia chez l'homme et les anthropoïdes*. L'auteur a mesuré d'une part 130 fémurs et 120 tibias d'anthropoïdes, il a mesuré d'autre part plus de 4.000 os humains provenant de races différentes. A l'aide de ces mensurations il a calculé les indices utiles. M. Bello y Rodrignez indique avec beaucoup de précisime sa technique : il est donc permis d'affirmer que ses conclusions sont bien fondées. Les différents chapitres du volume s'occupent successivement du fémur et du tibia chez les anthropoïdes et de leur comparaison avec l'homme, des variations de ces os suivant l'âge et le sexe, de la morphologie du fémur et du tibia dans les races blanches, les races jaunes, les races noires et les races américaines. Dans ce travail il existe une part personnelle considérable. M. Bello y Rodriguez a patiemment mesuré, comparé, établi des indices, évalué des angles, et c'est de ces matériaux ainsi amassés, qu'il a tiré des notions véritablement intéressantes.

Le travail de M. Atgier comprend deux parties : une partie ethnologique et une partie anthropologique. Après quelques considérations d'ordre général, il décrit les particularités ethnologiqnes du groupement d'indigènes exhibés à Paris sous le nom « des Touareg à Paris ou d'oasis saharienne ». Comme dans cette exhibition on s'est efforcé de donner des conditions d'existence se rapprochant le plus possible du genre de vie véritable des sujets, M. Atgier note soigneusement toutes ces conditions : mœurs, costume, alimentation, armes, harnachement, etc., etc.

La deuxième partie de l'ouvrage s'occupe d'anthropométrie et d'anthropologie comparée. M. Atgier a borné ses investigations à quatre groupes seulement : les Chambas, les Touareg, les Touareg négritisés et les Nègro-Touareg.

Il a pu examiner ainsi un Chamba, un Touareg, quatre Touareg-négritisés et deux Négro-Touareg.

La technique de M. Atgier est excellente, et il s'est montré un parfait observateur : malheureusement ses conclusions se ressentent des conditions *indépendantes de sa volonté* dans lesquelles il s'est trouvé. Les indigènes n'étaient pas dans leur milieu naturel et leur installation avait subi des modifications en rapport avec le côté commercial de leur exhibition ; de plus M. Atgier n'a eu qu'un nombre très limité de sujets à sa disposition. Enfin les indigènes sont plus ou moins métissés, car, comme le remarque l'auteur, il est facile de comprendre que des Touareg de race noble n'auraient pas consenti à une telle exhibition et à de telles comédies quotidiennes. Il en résulte donc que le travail fort intéressant de M. Atgier n'apporte qu'une légère contribution à la solution des problèmes ethnologique et anthropologique.

La commission dont le rôle est de juger les résultats scientifiques de ces deux mémoires et de les comparer, a estimé que le Prix Godard devait être décerné à M. Bello y Rodriguez, qui a eu la bonne fortune et de trouver des éléments de travail nombreux et de pouvoir les étudier à loisir.

La commission propose en outre un rappel de médaille d'argent pour le deuxième concurrent.

Rapport de la Commission du prix Fauvelle

Par M. Etienne Rabaud.

La commission [1] que vous avez nommée pour examiner les travaux présentés en vue de l'obtention du prix Fauvelle s'est trouvée en présence d'un seul mémoire, celui de M. R. Legendre : *Contribution à la connaissance de la cellule nerveuse.*

Ce travail est une très importante contribution à la connaissance de la cellule nerveuse en même temps qu'une mise au point, de cette question. L'auteur a pris comme principal objet de ses recherches l'Escargot, tant à cause de la taille considérable de ses cellules que de sa faculté d'hiberner et de résister aux actions pathologiques; il a comparé les structures observées à celles qu'on connaît chez les vertébrés et d'autres invertébrés.

L'ouvrage débute par une intéressante et fort utile étude des principales causes d'erreur en cytologie nerveuse : erreurs d'observation et erreurs de raisonnement. Les erreurs d'observation les plus fréquentes sont les arti-

[1] La commission était composée de MM. Hervé, Manouvrier, Paul-Boncour, Piéron, et Rabaud, rapporteur.

fices produits par les réactifs, l'ignorance de l'état physiologique ou pathologique des animaux étudiés; les principales erreurs de raisonnement tiennent à ce qu'on conclut trop facilement à des rapports entre les états physiologiques ou pathologiques et les images histologiques correspondantes, à ce qu'on prend des inductions pour des faits observés, à ce qu'on confond les langages psychologiques et histologiques.

L'introduction est un exposé des travaux antérieurs relatifs à la cellule nerveuse des Gastéropodes pulmonés, à l'anatomie topographique des ganglions et à leur embryogénie.

Les recherches de l'auteur sont divisées en trois parties : 1° structure de la cellule nerveuse; 2° sa physiologie et sa pathologie; 3° les théories expliquant sa nature et son fonctionnement. Dans chacune d'elles, il examine d'abord ce que l'on sait des cellules nerveuses des vertébrés, puis de celles des invertébrés, il expose ensuite ses observations personnelles et les conclusions qu'il en tire.

La première partie contient l'étude histologique de la cellule nerveuse. On y trouve décrits, d'abord les formes des cellules, leur volume, l'aspect de leurs prolongements, puis leur noyau et sa structure. Le cytoplasma est l'objet d'une étude détaillée où sont discutés les multiples réseaux et nombreuses granulations qui y sont décelables et la valeur des figures et des théories histologiques. Cette partie se termine par l'étude de la névroglie, de son rôle et de ses rapports avec les tissus conjonctif et nerveux. Chaque chapitre est accompagné de conclusions brèves précisant les points qui semblent nettement établis; parmi celles-ci, quelques unes sont originales, telles que celles sur le centrosome, le réseau canaliculaire de Holmgren, les fonctions de la névroglie. L'ensemble forme une mise au point aussi complète et actuelle que possible de tout ce qu'on sait sur l'histologie de la cellule nerveuse.

La deuxième partie est consacrée à sa physiologie et à sa pathologie. En quatre chapitres, l'auteur examine sa nutrition, son fonctionnement, sa mort. Après avoir rappelé les difficultés de ces recherches, il étudie les modifications provoquées par les troubles nutritifs : inanition, anémie, ligatures d'artères, embolies, et par les changements fonctionnels : variations de température, asphyxie, excitation, fatigue, insomnie, sommeil, hibernation, anesthésie. Puis vient l'examen des états pathologiques expérimentaux : empoisonnements, intoxications, infections, extirpations d'organes, etc.; et enfin l'étude histologique des altérations post-mortem. Cet exposé d'histo-physiologie et pathologie nerveuse qui n'avait jamais été fait, permet de se rendre compte de l'état actuel de ces questions. Les conclusions de Legendre, basées sur ses expériences et l'ensemble des recherches faites précédemment par d'autres auteurs, sont peu encourageantes :

« Les changements physiologiques qui se produisent dans la cellule nerveuse nous restent inconnus; nous ne pouvons savoir les modifications liées à la nutrition, au fonctionnement, à la mort. Les changements pathologiques sont seuls décelables microscopiquement; ils sont d'une grande banalité, toujours les mêmes quel que soit l'agent qui les produit, toujours pareils comme évolution, quelle que soit la vitesse de celle-ci. Tout au plus, peut-on distinguer une réaction toxique ou inflammatoire, une réaction atrophique, une réaction sénile. Toutes nous montrent des modifications de toutes les substances que nous savons reconnaître dans la cellule

nerveuse, de touses les structures qui sont facilement et exactement observables. »

La troisième partie est l'exposé des théories relatives à la cellule nerveuse; après la description des diverses phases par lesquelles elles ont passé et la critique des arguments qu'on a apportés aux unes et aux autres, l'auteur ne se prononce pas, tout en indiquant ses préférences pour la théorie du neurone.

On voit, par l'exposé que je viens d'en faire, tout l'intérêt et la haute importance du travail de M. Legendre. Travail de longue haleine et ayant nécessité à la fois des connaissances techniques solides et des connaissances générales étendues, jointes à un esprit doué d'une critique avisée. En présence des qualités de l'ouvrage, la commission n'a pas hésité à proposer M. R. Legendre comme lauréat du prix Fauvelle en 1909.

LA CARTE POSTALE, DOCUMENT POUR LA GÉOGRAPHIE MÉDICALE

PAR M. LE D[r] FÉLIX REGNAULT.

On trouve en bien des pays des statuettes en terre cuite qui constituent des documents ethnographiques. J'ai signalé à l'Exposition universelle de 1900 des statuettes représentant des indigènes de Colombie atteints de goitre.

Dans nos pays, la carte postale illustrée est devenue actuellement le document ethnographique le plus répandu.

J'ai vu, il y a deux ans, à Bergame, dans les Alpes italiennes, plusieurs cartes postales représentant les habitants porteurs de goitres volumineux. On les montre en train de vaquer aux plus diverses occupations. Dans un de ces dessins, ils vont à bicyclette; en un autre, la famille prend son repas; en un troisième, ils font la chasse aux punaises. Les parents ont d'énormes goitres multilobés, les enfants commencent aussi à en être affligés.

M Chantre, à qui je montrai ces vignettes, me signale à Tunis l'existence d'une carte postale montrant un Arabe fortement scaphocéphale.

A PROPOS D'UNE ANOMALIE NUMÉRIQUE PAR EXCÈS ET SANS COMPENSATION DE LA COLONNE VERTÉBRALE LOMBAIRE DE L'HOMME.

PAR M. R. ANTHONY.

J'ai présenté, il y a quelque temps, à la Société, de la part de M. Groult, naturaliste à Paris (maison Deyrolle), un squelette monté de femme adulte qui présentait une anomalie numérique peu commune de la colonne vertébrale lombaire.

Ce squelette avait été préparé dans les ateliers mêmes de M. Groult qui m'a garanti l'authenticité de sa formule vertébrale.

Cette dernière qui était la suivante :

$$V\,C = 7 + V\,D = 12 + V\,L = 6 + V\,S = 5$$

différait donc de la formule vertébrale normale de l'homme par une vertèbre lombaire en plus.

Les anomalies numériques de la colonne vertébrale sont, on le sait, de deux sortes :

1° les anomalies compensées par un défaut ou un excès numérique dans une des deux régions voisines. Le nombre total des vertèbres reste normal ;

2° les anomalies non compensées.

L'anomalie présentée par le squelette dont il est question ici appartenait à cette deuxième catégorie. En effet, la formule lombaire seule était modifiée, les formules dorsale et sacrée restant normales.

Pour que l'anomalie put être rattachée à la première catégorie, il eut fallu que l'augmentation numérique de vertèbres lombaires eut été accompagnée d'une diminution dans le nombre des éléments vertébraux dorsaux ou sacrés.

Les anomalies par excès de nombre des vertèbres lombaires avec compensation dorsale sont assez communes. Elles ne sont, en réalité, qu'une manifestation du processus évolutif de la régression thoracique normale non seulement chez l'homme, mais chez la plus part des mammifères et qui intéresse non seulement la base du thorax mais son sommet [1].

Les anomalies numériques lombaires par excès, sans compensation et qui doivent être rattachées soit à une augmentation dans le nombre des myotomes, soit à une migration du bassin au cours de la vie embryonnaire sont infiniment plus rares. Camper et Hervé en ont signalé chacun un cas chez l'orang. Chez l'homme, notre collègue Papillault en a signalé trois cas, dont un a été l'occasion d'une étude approfondie de sa part des anomalies numériques des vertèbres lombaires.

Nous ne pouvons que renvoyer à son travail [2], aussi bien pour la bibliographie que pour toutes les questions qui se rattachent à cette anomalie, désirant seulement signaler ici un exemple nouveau de cette variation peu commune.

Nous devons ajouter enfin que, si les anomalies numériques sans compensation sont rares dans les régions dorsale, lombaire et sacrée, elles n'ont jamais été observées à mon sû du moins dans la région cervicale qui, dans la plupart des cas, reste, au point de vue absolu du moins, variable de toutes chez les Mammifères.

---

[1] Voir à ce sujet : R. ANTHONY : *Du sternum et de ses connexions avec le membre thoracique dans la série des Mammifères.* Th. Doct. en Méd. Paris. O Doin, 1898.

R. ANTHONY : *Notes sur la Morphologie du sternum chez les Mammifères. Bull. Soc. Anthrop.* Paris 1900.

[2] PAPILLAULT : *Variations numérique des vertèbres lombaires chez l'Homme. Bull. Soc. Anthrop.* 1898.

LE SPIRITISME

PAR M. CHARLES LEJEUNE.

C'est sur le sol de l'Amérique du Nord, chez la race anglo-saxonne, si imprégnée de religiosité qu'elle ne cesse de donner le jour et d'alimenter une série de religions nouvelles, que devait naître le Spiritisme. Nul pays ne peut se vanter d'avoir vu pareille floraison de cultes et quarante sectes religieuses n'ont pas suffi à satisfaire le goût de ce grand peuple pour les méditations mystiques. C'est le terrain d'élection pour un Joé Smith, fondateur du mormonisme en 1827 ou pour la sainte mère Eddy, qui imagina le scientisme en 1876.

Le fait qui donna naissance au spiritisme actuel se place en 1848, entre ces deux dates, comme si dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord il ne pouvait se passer un quart de siècle sans qu'il surgît une nouvelle croyance. Une famille Fox, habitant Hydesville, village du comté de Wayne (Etat de New-York), entendit plusieurs jours, à la tombée de la nuit, des bruits semblant provenir de chaises déplacées dans les chambres du haut sans qu'on y trouvât personne. Une des filles eut l'idée de dire à l'agent invisible de compter jusqu'à quatre, elle entendit quatre coups frappés et s'évanouit. Un précédent locataire vint dire qu'un soir il avait entendu frapper deux coups à la porte, qu'il était allé ouvrir et n'avait vu personne. La terreur se répandit dans tout le village, la maison continuait à être hantée, l'agitateur répondait à toutes les questions et au moyen des lettres de l'alphabet on sut qu'il s'appelait Charles Rayn, qu'il avait été assassiné dans cette maison et demandait des prières. On apprit plus tard qu'une des filles de la famille Fox, qui était ventriloque, répondait aux questions posées à l'esprit frappeur et quant aux coups frappés à la porte, c'est une farce de gamins qui se pratique dans tous les villages.

C'est une des plus vieilles croyances de l'humanité que l'âme s'échappe du corps au moment de la mort et qu'elle est condamnée à errer tant que le cadavre n'a pas reçu une sépulture convenable. Les mauvais esprits, les revenants, les fantômes, les lares, les gnômes, les farfadets n'ont pas cessé d'effrayer les populations naïves et crédules qui se plaisent toujours aux aventures surnaturelles. Depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, en passant par les légendes chaldéennes, égyptiennes, grecques, romaines, juives, slaves, scandinaves et mahométanes, on trouve jusqu'en Extrême-Orient des âmes en peine qui viennent se plaindre aux vivants et des vivants terrorisés par les esprits des morts qu'ils voient dans leur sommeil ou par hallucination à l'état de veille. L'aventure de la famille Fox est presque textuellement rapportée dans une lettre de Pline le Jeune et les journaux nous parlent couramment de maisons hantées. Pour les hommes de science, il y a encore des maisons maudites qui, contaminées par des maladies contagieuses, sont toujours funestes aux habitants qui

viennent y résider les uns après les autres. Cette constatation, qui a amené certaines peuplades à brûler la hutte dans laquelle s'était produit un décès, a pu contribuer à accréditer la mauvaise influence attribuée aux morts sur les vivants. Il est donc facile de comprendre que plus un peuple a de tendance à la religiosité, plus il est disposé à revenir aux vieilles idées superstitieuses qui ont toutes été conservées, souvent à peine transformées par la série des religions. On ne s'étonnera plus alors de constater qu'en 1854 les Etats-Unis comptaient 60.000 médiums, qui sont les intermédiaires nécessaires entre les vivants et les morts, c'est-à-dire les prêtres de cette nouvelle religion.

Le spiritisme s'introduit en France vers cette époque et Allan Kardec en fixe la doctrine dans *le Livre des Esprits,* qui peut se résumer ainsi : « L'homme se compose d'un corps périssable, d'une âme ou esprit éternel et d'un *périsprit*, enveloppe fluidique, de forme humaine, participant de l'un et de l'autre, mais qui suit le sort de l'esprit. Ordinairement le périsprit est invisible, mais l'esprit peut le rendre momentanément accessible à la vue et au toucher et agir ainsi sur la nature inerte au moyen d'un médium dont il emprunte une partie de la substance et de la force. C'est par des coups et des mouvements que les esprits appellent l'attention sur eux et correspondent avec les vivants Ils peuvent former des caractères quoique n'ayant plus de corps, mais ils préfèrent se servir de la main d'un médium pour se manifester. Les *médiums auditifs* ont la faculté d'entendre les esprits et de converser avec eux, les *médiums voyants* ont le privilège de les voir sous une forme plus ou moins atténuée. Le moment de la mort est celui que les esprits choisissent de préférence pour se présenter à ceux qu'ils ont connus. Ils leur racontent leurs impressions sur l'autre vie qui est bonne ou mauvaise selon la façon dont ils se sont conduits avant leur mort. La table tournante et frappante, qui doit être légère et avoir des roulettes, est l'instrument dont se sert généralement le médium pour correspondre avec les esprits, convaincre les incrédules et répandre la doctrine. Si le spiritisme n'apprend rien de nouveau, il prouve d'une manière irrécusable l'existence de l'âme, sa survivance, son individualité, son immortalité, les peines et les récompenses distribuées après la mort par la justice de Dieu. Il ramène à la foi celui qui s'en était écarté, car il a pour bases les vérités fondamentales de toutes les religions, mais sa morale est essentiellement chrétienne, parce que celle du Christ est la plus pure. »

Cette religion s'appuie, comme les autres, sur une aveugle crédulité, sur des affirmations sans preuves, sur une foi robuste dans des faits contraires à toutes les données de la science et qu'on ne peut accepter sans faire abstraction de sa raison. Le fondement même de cette croyance, l'existence de l'âme qui persiste après la dissolution du cerveau, organe de l'intelligence, n'a pu être admis que par certains hommes de science dont l'imagination, la sensibilité et le mysticisme ont été plus impérieux que le besoin de rechercher la vérité par l'observation, l'expérience et le raisonnement. Peut-être venait-elle à son heure pour rassurer ceux

qu'effrayait alors l'admirable campagne menée par cette pléiade de savants qui luttaient par leurs ouvrages et leur apostolat contre le mysticisme religieux ou philosophique pour le triomphe du matérialisme et de *La Pensée nouvelle* qui était le titre de leur journal de propagande. La société d'Anthropologie de Paris s'honore d'avoir compté parmi ses membres la plupart de ces penseurs, de ces savants, de ces lutteurs qui ont souvent payé de leur fortune et même de leur liberté le droit qu'ils s'arrogeaient de tout dire sous un régime abhorré de jésuitisme et de compression. Les noms de MM. Louis Asseline, Girard de Rialle, André Lefèvre, Charles Letourneau, Gabriel de Mortillet, Elisée Reclus, Clémence Royer, Eugène Spuller et Charles Vogt, pour ne parler que des disparus, doivent être pieusement conservés dans la mémoire de tous ceux qui ont vécu à l'époque héroïque de ces grandes luttes engagées pour le triomphe de la vérité et par tous ceux qui ont le souci de conserver une libre discussion qui n'a été conquise que par le travail et le dévouement de ces glorieux précurseurs.

Est-il besoin de dire que le spiritisme se propageait aussi, pour ne pas manquer aux traditions, par la fraude et le charlatanisme et que ses dupes conservaient leurs illusions même après qu'on leur avait donné la preuve de la façon dont ils avaient été mystifiés. Parmi de nombreux procès en police correctionnelle, le plus probant fut celui dit des photographies spirites, qui se déroula à la septième chambre les 16 et 17 juin 1875. Un sieur Leymarie, qui avait succédé à Allan Kardec dans la direction de *La Revue Spirite*, s'était associé à un photographe nommé Buguet et à un médium américain appelé Firmann pour photographier les ombres des personnes décédées moyennant finances. On donnait au client sa propre image derrière laquelle apparaissait, sous la forme vague d'un spectre enveloppé d'un suaire, la tête de la personne évoquée et généralement reconnue avec la foi du charbonnier. Buguet avoua l'escroquerie qui consistait à compléter un mannequin drapé par une tête d'homme, de femme ou d'enfant découpée dans une photographie et répondant à peu près au signalement que l'on avait su habilement faire donner par l'intéressé sans qu'il s'en aperçût. A-t-on bien fait de condamner cette association d'exploiteurs quand on voit tous les jours des religieux, se vantant et trafiquant d'un pouvoir illusoire et relevant du même article du code, qui non seulement ne sont pas poursuivis, mais étaient encore payés hier et sont toujours honorés, flattés, ménagés et défendus par les pouvoirs publics. Pourquoi traiter différemment le même acte selon que ceux qui le commettent sont puissants ou misérables, portent un vêtement civil ou religieux ? Ce n'est pas sans raison que Me Albert Salmon défendant la « Sorcière de Marly » déclarait que le spiritisme étant une véritable religion ne devait pas être traité autrement que les autres.

Dans *les Religions actuelles*, M. Julien Vinson cite de nombreux cas de fraude constatés un peu partout, des âneries et des niaiseries prêtées par des médiums aux prétendus esprits de grands hommes, des apparitions d'esprits de gens encore en vie. Une enquête faite par l'Université de Pen-

sylvanie sur seize médiums les plus renommés, comprenant notamment Mme Fox-Kand, une des filles de M. Fox de Hydesville, a démontré l'ignorance et la mauvaise foi des médiums : on a saisi des ardoises dont n'avait pu se servir le médium Slade et où la dépêche spirite était déjà tracée; on trouva les mains d'un médium tachées de l'encre dont on avait enduit les baguettes d'un tambour dont venaient battre les esprits; à l'aide d'un miroir habilement dissimulé, on vit, sous la table, les mains d'un médium occupées à écrire. Enfin le célèbre Homes, dans une séance donnée aux Tuileries, fut surpris par un aide de camp sceptique donnant à la duchesse d'Albe son pied nu pour la main d'un esprit. M. Vinson ajoute qu'il n'y a là rien de bien nouveau, qu'il y a près de deux cents ans l'abbé Thiers anathématisait les tamis tournants, qu'au XVIIIe siècle Mesmer et Cagliostro exploitèrent la curiosité et la naïveté publiques par des procédés et des prétentions analogues, qui sont continués par les somnambules, les magnétiseurs et les devineurs de nos jours. On peut même remonter beaucoup plus haut et l'évocation de l'ombre de Samuel devant Saül par la pythonisse d'Andore est une séance de spiritisme dans laquelle le médium est une femme.

Dans le journal *L'homme*, année 1887, M. L. Manouvrier a rendu compte d'une séance de spiritisme à laquelle il a assisté et qui confirme presque en tous points la critique de M. Vinson. A propos du raisonnement qui consiste à dire qu'on doit croire au spiritisme parce que de grands savants ont déclaré l'admettre, il rappelle que parmi les preuves de l'existence de Dieu ou de l'immortalité de l'âme les prédicateurs ne dédaignent pas de placer, à côté du *consentement unanime des peuples*, le consentement de nombreux grands hommes comme Napoléon. De même les spirites disent : M. Crookes est un physicien illustre, qui a inventé le radiomètre, or il a constaté la réalité de certains phénomènes extra-naturels, donc, vous qui n'êtes pas un savant et qui n'avez rien inventé, vous oseriez insinuer que la doctrine spirite ne repose sur aucun fait rigoureusement constaté! A celà M. Manouvrier répond que dans le déterminisme des phénomènes invoqués par les spirites peuvent intervenir des conditions physiologiques fort obscures et qu'un physicien, même illustre, peut se trouver dépaysé dans la physiologie cérébrale. Nous reviendrons plus loin sur l'explication possible qu'il en donne.

A une époque où la science a la légitime prétention de devenir la religion de l'avenir en faisant disparaître toutes les superstitions qui ne peuvent s'appuyer sur l'observation et l'expérience, on aurait pu espérer que les sectateurs du spiritisme deviendraient de moins en moins nombreux. Mais les étonnantes découvertes de la science moderne ont été invoquées comme un nouvel argument en faveur de forces agissantes, qui ont pu ne pas avoir encore été définies de façon précise, mais que l'on doit chercher et que l'on peut trouver dans un temps plus ou moins rapproché. M. le Dr Félix Regnault, qui n'est pas, que je sache, un spirite, fait remarquer que les rayons X, la télégraphie sans fil, la radio-activité, les rayons

X ont transformé certaines théories scientifiques et expliqué des phénomènes qu'on considérait comme relevant des sciences occultes.

C'est un peu en se fondant sur cette idée que M. Camille Flammarion a publié en 1906 un livre intitulé : *Les forces naturelles inconnues*, dans lequel il prend la défense du spiritisme. M. Flammarion est un astronome célèbre, qui a rendu de grands services à l'éducation populaire en vulgarisant la science astronomique, mais qui a fait aussi beaucoup de mal, à notre avis, en contribuant à consolider les doctrines de la philosophie métaphysique en publiant : *Dieu dans la Nature*, qui prétend être une réfutation en règle des conceptions matérialistes. C'est le droit devenu incontestable, au moins dans les pays libres, de défendre par la parole et par la plume ce que l'on croît être la vérité, c'est le corollaire indispensable de la liberté de penser et ce sont les discussions sincères qui doivent mener à la découverte du vrai. Toutefois dans ses discussions scientifiques nous reprochons à l'auteur de considérer comme des ignorants ou des gens de mauvaise foi ceux qui ne sont pas convaincus par son argumentation. On aimerait à voir les savants comprendre que les esprits sont différents et que toutes les opinions peuvent s'exprimer et se défendre. La tolérance en matière scientifique devrait être une réalité et faire le pendant de la tolérance religieuse ; nous avons encore beaucoup à faire pour conquérir l'une et l'autre.

Notre auteur était admirablement préparé à admettre la doctrine spirite, car ayant adopté la doctrine pythagoricienne de la métempsychose et une partie des rèveries exposées par Jean Reynaud dans *Terre et Ciel*, il croit à l'âme immortelle survivant au corps, à son perfectionnement presque indéfini par une migration dans les différents astres qu'il déclare habités, ce qui pourrait être cependant une difficulté de plus pour son évocation sur la terre dont elle doit être séparée par des distances presque incommensurables, mais il n'envisage pas cette objection. Il ne paraît pas d'ailleurs très persuadé que la cause efficiente des phénomènes spirites auxquels il croit fermement, soit en réalité l'esprit des morts. Il pense tout au moins qu'ils peuvent avoir une autre cause, bien qu'il envisage la possibilité d'un cosmos spirituel composé d'êtres invisibles et d'une communication avec les âmes des morts. Il admet que certains médiums ont la faculté de faire mouvoir des objets à distance, de soulever des tables, de les faire parler, d'agiter des rideaux, de faire entendre certains bruits, d'écrire sur des planchettes ou des ardoises, de faire apparaître des silhouettes qui impriment leur figure ou leur main sur la cire molle ou la farine, de photographier ces fantômes. Il dit qu'il s'agit d'une force physique d'ordre psychique.

Il s'appuie comme tous les apôtres du spiritisme sur l'autorité des savants, des littérateurs et des artistes qui défendent cette doctrine. Il cite Taine qui, dans son livre : *De l'Intelligence*, explique le spiritisme par un dédoublement inconscient de notre esprit, par la co-existence dans le même individu de deux pensées, deux volontés, deux actions distinctes, l'une dont il a conscience, l'autre dont il n'a pas conscience et qu'il attribue à

des êtres invisibles. Il cite ses expériences personnelles et celles d'Allan Kardec, d'Agénor de Gasparin, de sir A. R. Wallace, Faraday, comte de Rochas, Dr Ch. Richet, Dr Dariex, G. de Fontenay, V. Sardou, W. Crookes, Alfred Binet, Dr Ochorswiez, Lombroso, etc. etc. Il rappelle que la Société dialectique de Londres dont le président est S. John Lubbock, à laquelle Huxley refusa de s'associer, nomma une commission comprenant : Morgan, Variey, R. Wallace... laquelle admit : « qu'il existe une force capable de mouvoir des corps pesants, sans contact matériel et que cette force dépend, d'une façon encore inconnue, de la présence d'êtres humains. » Ce n'est pas nous qui contredirons à la nécessité de la présence d'êtres humains de bonne volonté.

Il pense que la radio-activité et les ondes hertziennes militeraient en faveur d'une force encore inexpliquée ; qu'il n'y a qu'une substance antérieure à la nébuleuse d'où tous les corps sont issus. Nous ne voyons et touchons, dit-il, que les condensations de la substance, les formes produites par le mouvement. Matière, force, vie, pensée ne sont qu'un. L'univers est un grand organisme régi par un dynamisme d'ordre psychique. L'esprit est dans tout.

Cette profession de foi spiritualiste n'est qu'une affirmation sans preuve qui n'est pas faite pour donner créance à la cause qu'il défend. Il ne répond pas à l'objection du Dr Paul Valentin disant que la science se renfermant dans ce qui est humain ne connaît pas le merveilleux, qu'elle n'a pas à le contrôler parce que leurs méthodes sont différentes et qu'on a tort de demander aux savants de confirmer le spiritisme.

Mais la discussion est sincère et très honnêtement M. Flammarion expose les objections qui ont été produites contre la réalité des faits sur lesquels s'appuie la croyance spirite. Il reconnaît que personnellement les réponses ne lui ont jamais rien appris, ce qui diminue beaucoup l'importance des communications de l'au-delà. A propos d'Eusapia de Naples, M. Aksakof dit qu'elle imposait toujours des conditions défavorables à l'observation et qu'il n'a pu se former une conviction. Slade, le médium de M. Zœllner, a été convaincu de tricherie. M. le Dr Gustave Le Bon a constaté, par un éclairage non soupçonné par Eusapia, que c'est son bras habilement dégagé qui, derrière le rideau, vient frapper ou pincer les assistants et il pense que tout est fraude. M. Antoniadi a la même conviction, rien ne se produit sans une substitution de main qui se fait avec une dextérité extraordinaire ; une table suspendue au plafond n'a pu être agitée par des passes. M. le Dr Gilbert Ballet, après avoir cru voir une table soulevée, a proposé à Eusapia de placer lui-même une assiette sur une table préalablement contrôlée pour que sa conviction puisse se faire si l'assiette était soulevée, le médium a refusé de se soumettre à un programme fixé d'avance. Elle ne réalisait donc pas les conditions scientifiques de l'expérience normale et l'on se demande pourquoi il fallait un rideau dans une pièce plongée dans l'obscurité.

Homes, qui n'était lui-même qu'un simulateur, prétend que Mlle Cook, le médium de W. Crookes, une jeune hystérique de quinze ans, n'a été

qu'une habile farceuse, elle a été surprise comme Slade en flagrant délit de tricherie. Les fantômes de la villa Carmen à Alger, maison très hospitalière aux jeunes hommes et aux jeunes filles, ont été expliqués par le journal *La Vie normale*; ils étaient produits tantôt par le médium avec des draperies, tantôt par d'autres acteurs et notamment par une négresse dont la couleur facilitait l'imprécision. Pour prouver sa réalité on lui demanda de souffler dans une bouteille contenant une dissolution de sel de baryum que l'acide carbonique de la respiration devait rendre laiteuse. Mais la négresse fantôme était mal dressée, elle souffla d'abord à côté du goulot et fut obligée de s'y reprendre à plusieurs fois avant de réussir. Dans cette expérience, comme dans toutes les autres, il est défendu de toucher et le Dr Ch. Richet, qui a cru voir le fantôme, ne peut affirmer qu'il n'a pas été mystifié.

On peut se demander si M. C. Flammarion n'a pas une tendance à admettre des faits paraissant rentrer dans l'ordre de ses préoccupations métaphysiques plutôt qu'une réelle conviction, quand, après avoir dit que la fraude n'explique pas tout, il rappelle qu'il avait ainsi classé les séances spirites :

1° Caresses amoureuses comme aux agapes chrétiennes;

2° Charlatanisme du médium abusant de la crédulité ;

3° *Quelques* chercheurs curieux, auxquels on peut ajouter qu'il était refusé de prendre les précautions les plus élémentaires pour que l'expérience fût scientifique. En somme, après avoir lu ce livre, il est toujours aussi difficile d'admettre la réalité des faits qui forment la base du spiritisme.

Les spirites ont eu généalement l'habileté d'adjoindre à leurs séances un certain nombre d'expériences de somnambulisme ou d'hypnotisme qui sont régulièrement constatées par la science, bien que celle-ci ne puisse pas toujours en donner une explication satisfaisante, et ils espèrent, peut-être avec raison, que leur doctrine profitera de ce voisinage toujours impressionnant, surtout pour des profanes. En effet, en réunissant des faits différents dont l'interprétation est encore sujette à caution, si l'on accepte les uns comme scientifiquement démontrés, on espère que les autres ne seront pas rejetés, quoiqu'ils n'aient pas profité d'une semblable démonstration. Mais nous avons volontairement laissé de côté les visions, les auditions de voix, les pressentiments et les rêves, si nombreux qu'il n'est pas étonnant qu'ils se réalisent parfois, en un mot, tout ce qui ne relève pas directement du spiritisme organisé.

Dans cet ordre d'idées, il reste donc qu'on s'appuie sur des opinions de savants plus ou moins compétents, contredites par d'autres non moins importantes et que toutes sont d'une sincérité incontestable. Mais les savants avec leur grande sincérité et leur honnêteté professionnelle sont prédisposés à croire à l'honnêteté des autres hommes et peuvent être facilement dupés par des fraudeurs. Pour découvrir des supercheries, ce n'est pas tant de savants, même physiologistes, que de prestidigitateurs qu'il faudrait s'entourer. Les personnes qui s'intéressent aux expériences

des spirites sont en général préparées par leur éducation et leur mentalité à admettre leur réalité et l'explication qui leur en est donnée, cela répond aux idées métaphysiques auxquelles on les a initiées dès leur enfance et il est rare d'y voir beaucoup de sceptiques disposés à se prémunir contre la fraude et connaissant les moyens de la constater. Le médium a d'ailleurs un moyen radical pour se débarrasser de ces gêneurs, il déclare qu'il y a un assistant qui le trouble, qui n'est pas sympathique aux esprits et les empêche de se rendre à son invitation. Si l'on veut être plus poli, on attribue l'insuccès à la température ou à la mauvaise disposition du médium et le résultat est le même. On n'opère qu'entre initiés qui acceptent tout, comme à l'église, parce qu'ils ont été suffisamment entraînés, ou devant des savants venus pour contrôler et pour lesquels on a soigneusement préparé la séance pour leur donner satisfaction, mais auxquels on refuse de faire aucune modification dans la disposition des objets servant à l'expérience ou toute vérification qui n'a pas été prévue parce que cela gênerait les esprits.

Noël Amandru assistait à une conférence faite par l'étudiant Labiez à la salle des Ecoles, rue d'Arras. Une dame Brochard, qui était spirite, mécontente des conclusions matérialistes de l'orateur, offrit de convaincre les sceptiques par une démonstration. On proposa d'évoquer l'esprit de la laitière Gillet, qui venait d'être assassinée, pour lui demander si son assassin avait quitté Paris. Or Labiez, l'un des assassins, était présent et le fantôme de la laitière resta sourd à l'appel. C'était pourtant une belle occasion pour l'âme irritée de la victime de dénoncer le criminel, mais la séance manquait de préparation.

Les fidèles sont si éloignés de chercher à se documenter et à contrôler les manifestations qu'une dame m'engageait à suivre son exemple et à me préparer aux séances en m'enfermant seul dans l'obscurité, pendant un certain temps, avec un squelette humain, afin de me livrer à des réflexions macabres qui plaisent, paraît-il, aux esprits. Il est également recommandé aux néophytes de suivre avec assiduité une série de séances pour arriver à se convaincre. Le peintre Hugo d'Alési disait à M. Amandru qu'il devrait jeûner comme les saints de la Thébaïde pour mériter de croire au spiritisme. C'est en effet par des jeûnes et des exercices de piété répétés, qui dépriment le corps et l'intelligence, que l'on fait naître et que l'on entretient la foi et la vocation surtout chez les jeunes cerveaux. Là est l'explication de l'intérêt que témoignent à leur manière les prélats pour les petits enfants. On conçoit qu'avec une pareille préparation on est disposé à tout accepter sans examen. Le meilleur moyen de communiquer avec les esprits c'est d'avoir la foi et de subir un bon entraînement.

L'obscurité paraît d'ailleurs jouer un grand rôle dans les expériences médiumnites. On ne s'explique pas en quoi l'obscurité peut favoriser un prolongement de force musculaire ou nerveuse ; mais on comprend qu'une apparition qui ne se voit que la durée d'une étincelle électrique, pendant laquelle il est défendu de regarder le médium, permet de reconnaître le fantôme apparu parce qu'il n'a pu être vu que par les yeux de la foi.

Les procédés employés par les purs esprits pour correspondre avec les vivants paraissent aussi bien frappants et bien matériels. Pincer les gens, les griffer, leur faire monter des tables sur les genoux, même sans les blesser n'a rien de précisément *spirituel*. Faire tomber des lunettes, changer une montre de poche, faire traverser un rideau par un livre, avoir besoin d'un arsenal de tambourins, de sonnettes, de bouquets, d'éventails, d'ardoises, de bouteilles, de baignoire, de bahut, qui sont les accessoires ordinaires d'un Robert Houdin, tout cela n'est pas fait de prime abord pour inspirer confiance. Si j'étais esprit, il me semble que je préférerais encore l'emploi du crayon et du papier pour entretenir une conversation, puisque c'est un procédé qui peut s'employer.

Le malheur est que ces conversations écrites ou frappées sur un alphabet sont d'une banalité désespérante. Cet esprit qui, dégagé de sa prison corporelle, devrait n'avoir au moins rien perdu de son élévation naturelle et des qualités de pensée et d'expression qu'il avait avant la mort, semble être tombé, en passant par le médium, à un état de dépression si intense qu'on serait tenté de croire que c'est la réponse du médium que l'on entend, car elle paraît être en rapport avec son instruction et son milieu et l'on n'a pas besoin d'être d'une intelligence supérieure pour en remplir les fonctions. Flammarion lui-même ne paraît pas éloigné de le penser et il doit regretter plus que tout autre que les renseignements sur l'au-delà ne soient pas plus précis pour savoir s'ils correspondent à ce qu'il a imaginé. On aurait appris qu'il y a des esprits heureux et d'autres malheureux, mais en quoi consiste le bonheur des uns et le malheur des autres, on ne le dit pas. Est-ce parce que la contemplation de la divinité dans le paradis et le chant de ses louanges, quand on a perdu ses yeux, sa bouche et le reste, leur paraît à la longue bien monotone, que les esprits se plaisent à revenir sur la terre ? Ils auraient été bien aimables de nous renseigner à ce sujet puisqu'ils se dérangent pour être utiles aux vivants et éprouvent le besoin de converser avec eux. On a dit cependant d'une façon plus précise que dans l'autre monde on joue la comédie, que l'on s'y marie, qu'on y est jaloux et qu'en y retouverait toutes les misérables passions humaines. Mais il y a longtemps que l'on a imaginé la vie future comme étant, même chez les dieux, la reproduction de la vie terrestre.

M. Vinson cite des médiums qui ont fait dire des niaiseries à des esprits supérieurs : Gambetta regrettant d'avoir eu trop d'ambition ; d'autres qui ont pris des noms de lieux pour des noms d'homme ou ont fait apparaître les esprits de gens encore en vie. Il est remarquable aussi que l'esprit ne pourrait dessiner ou faire de la musique, fût-il un grand peintre ou un grand musicien, si le médium ne savait lui-même le dessin ou la musique.

Le Dr Paul Valentin dit que les médiums et les adeptes convaincus sont des hallucinés qui donnent une existence réelle et objective aux conceptions imaginaires et subjectives de leur esprit. L'image formée dans le cerveau du médium a plus d'intensité que l'image qu'y forment les corps

extérieurs, leurs visions deviennent pour eux plus réelles que les réalités. Ils voient comme dans le rêve, ils voient en dehors et extérieurement les images de leur esprit. Ce sont des cerveaux malades, au moins sur ce point, mais ils sont de bonne foi, comme les gens crédules qui pensent avoir été témoins de faits miraculeux.

M. Manouvrier, qui avait déjoué la perspicacité d'un médium à la recherche d'un nom en appuyant légèrement sur la prononciation de lettres qui n'en faisaient pas partie, avait déjà dit qu'un médium, prétendant n'obéir qu'à l'impulsion des esprits, peut être sincère, car les opérations cérébrales inconscientes l'emportent souvent sous le rapport de la délicatesse et de la pénétration sur les opérations conscientes. Les sens acquièrent une acuité prodigieuse dans le sommeil hypnotique et certains médiums peuvent réussir à se placer dans un état psychique analogue, sous ce rapport, à celui des hypnotisés.

Ces deux opinions concordantes d'hommes de grande valeur nous paraitraient presque trop indulgentes si le Dr Valentin n'ajoutait que Papus disait qu'il ne faut pas faire un crime à un médium de truquer, parce que tous y sont amenés. L'hystérique est toujours un enfant, il aime à se mettre en représentation et c'est surtout quand il est acteur qu'il doit intéresser les assistants. L'activité de jeu, même sans intérêt, explique son plaisir à faire du spiritisme. Il a pu, au début, recourir au somnambulisme réel, mais avec l'entraînement il s'en passe, c'est une question d'imagination. Le médium a pu être sincère au début, mais il y a plaisir à mystifier, il trompe plus ou moins consciemment et pris en flagrant délit il ne se croit pas un imposteur.

En dehors du sommeil hypnotique ou de la suggestion du médium et des assistants, nous pensons qu'il est toujours loisible d'admettre des faits non expliqués à la condition de se prêter sincèrement à la constatation de ces faits et aux expériences véritablement scientifiques qui peuvent en donner l'explication et permettre à tout le monde de les accomplir. Quand on voit des métaux émettre des radiations d'une activité considérable, quand on admet l'assimilation presque complète de l'influx nerveux avec le courant électrique, on ne doit pas s'étonner outre mesure que tous les corps vivants et spécialement les mammifères, les plus élevés dans la série zoologique qui sont des centres d'action et de réaction physico-chimique toujours agissants, puissent aussi émettre certaines radiations qui feraient sentir leur action à distance. Mais les prétendus effets de ces radiations, coups, lévitation, fantômes, ne nous paraissent pas pouvoir être admis sans la plus extrême réserve. Dans l'expérience de la balance extra-sensible abaissant un de ses plateaux à l'approche du médium, un mouvement un peu brusque, un souffle volontaire, ou involontaire indépendamment de l'aimant si ce plateau contient du fer, peuvent produire ce résultat. Mme Cécile Cassot déclare qu'elle a été très impressionnée par ce fait qu'étant d'une grande tristesse par suite de la mort de son frère, elle fut invitée à assister à une séance de spiritisme par M. Chaigneau, un savant spirite. Le médium lui ayant demandé de penser à quelqu'un, les lettres

frappées par la table formèrent très vite le nom de son frère. On peut supposer que M. Chaigneau qui connaissait la femme de lettres et son deuil l'avait convoquée pour la consoler en la persuadant de la survivance de son frère, dont il avait pu donner le nom au médium, ou que, si Madame Cassot prononçait elle-même les lettres, son émotion pouvait se traduire par sa prononciation comme dans l'expérience rapportée par M. Manouvrier.

M. Manouvrier nous paraît avoir fait la part large à le sincérité des médiums en supposant qu'ils peuvent à la rigueur, à l'état de veille, atteindre à une acuité de sens comparable à celle des personnes en état d'hypnose. Mais d'un autre côté M. Valentin est peut-être allé un peu trop loin en disant que les adeptes convaincus du spiritisme sont des hallucinés et l'hallucination permanente est de la folie. Il n'y a probablement que bien peu de cerveaux dans lesquels ne voisinent des vérités et des erreurs et s'il fallait considérer comme fous tous les adeptes des croyances religieuses actuelles, au nombre desquels M. Vinson range, non sans raison, les spirites, les francs-maçons, les saint-simoniens et les positivistes, on conviendra qu'il est peu de personnes qui pourraient se vanter d'avoir conservé leur bon sens.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a pu constater une sorte de dédoublement de la pensée qui permet à des hommes de science de faire leurs expériences avec les plus scrupuleuses exigences et la plus grande rectitude de jugement et de conserver en même temps, sans penser à les discuter, les croyances religieuses ou philosophiques qui leur ont été inculquées par la famille, le prêtre ou le professeur et auxquelles ils restent attachés par sentiment, comme à une sorte de souvenir d'une enfance regrettée ou de personnes aimées. On sait la réponse que faisait l'abbé Bourgeois à M. G. de Mortillet : « Comme savant, je crois que l'homme existe depuis plus d'un million d'années, mais comme prêtre j'enseigne qu'il a été créé il y a 6.000 ans. »

Nous devons être assez psychologues pour comprendre toutes les façons de penser, assez respectueux de la liberté pour tout excuser. Mais nous avons aussi le devoir de lutter pour faire disparaître ce que nous pensons être une erreur et triompher ce que nous considérons comme la vérité. Aurons-nous la chance, par cette rapide étude, de diminuer le nombre des spirites, nous n'osons l'espérer, car nous n'aurons certainement pas découragé les simulateurs et quant aux personnes sincères il en est peu qui se soumettent à un contrôle sévère et à une rigoureuse expérimentation parce qu'elles se trouvent bien de croire.

Nous nous sommes depuis longtemps efforcé de montrer que toutes les religions se tiennent, qu'elles reposent sur quelques idées morales, mais surtout sur des illusions, qu'elles devraient avoir fait leur temps et doivent disparaître devant les progrès de la science. Nous sommes d'accord avec M. le Dr Legrain si bien placé à Ville-Evrard pour étudier la pathologie mentale et qui ne met pas en doute que le mysticisme, la croyance au diable et l'éducation religieuse donnée lors de la première communion, c'est-à-dire en pleine crise de la sexualité, sont au

nombre des causes les plus fréquentes de la folie. Nous rejetons absolument tout ce qui concerne la survivance de l'âme et le périsprit dont il n'a jamais pu être donné de preuve sérieuse. Le spiritisme, qui a fait appel peut-être encore plus que les autres cultes au charlatanisme dont ils se sont tous servis pour recruter des adhérents, est un de ceux qui devraient disparaître des premiers. S'il est dans les faits sur lesquels il s'appuie quelque chose qui mérite d'être examiné, la science s'en occupera d'autant mieux qu'ils seront dégagés d'explications préalables injustifiées, d'une mise en scène et d'une fantasmagorie voulues, qui ne peuvent que troubler la sénérité des chercheurs et retarder la constatation de la part de vérité que ces prétendus faits peuvent contenir.

ENCEINTE GAULOISE DE SAINT-PIERRE-EN-CHASTRE (Oise).
(Oppidum des Suessiones)

par O. Vauvillé.

J'offre pour la Bibliothèque de la Société un tirage à part des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LXVIII (1908), ayant pour titre : *L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre* (Oise). (Oppidum des Suessiones).

Il me paraît intéressant de donner à la Société quelques renseignements sur cette enceinte que Napoléon III, dans son *Histoire de César*, indique comme romaine, et ayant été occupée par le conquérant des Gaules, en l'an 703 de Rome ou 51 avant J.-C., lors de la campagne contre les Bellovaques [1].

I. — *Situation, forme et superficie de l'enceinte.*

Placée dans la forêt de Compiègne, sur le territoire et à 2.500 mètres au sud est de Vieux-Moulin, à environ 3.300 mètres au nord-ouest de Pierrefonds, cette enceinte se trouve dans une position défensive admirable. Son altitude s'élève à 137 mètres; elle domine très bien les parties environnantes boisées qui l'entourent, comme l'indique bien la figure 1 de la carte de l'Etat-major. Vers le nord de l'enceinte, le ru de Berne coule à l'altitude d'environ 58 mètres.

L'enceinte est de forme irrégulière, la fortification ayant été établie en suivant le contour du mont, au-dessus des pentes plus ou moins escarpées.

D'après le plan général des Domaines de la forêt de Compiègne, l'enceinte comprend une superficie de 26 hectares 11 ares.

---

[1] *Histoire de Jules César*, t. II, p. 328 et Pl. 29 et 30.

II. — *Fortifications de l'enceinte.*

La fortification primitive du Mont-Saint-Pierre a été en partie remaniée sous Napoléon III ; elle a même été très probablement augmentée à cette époque par des ouvrages défensifs bien différents de la première fortification.

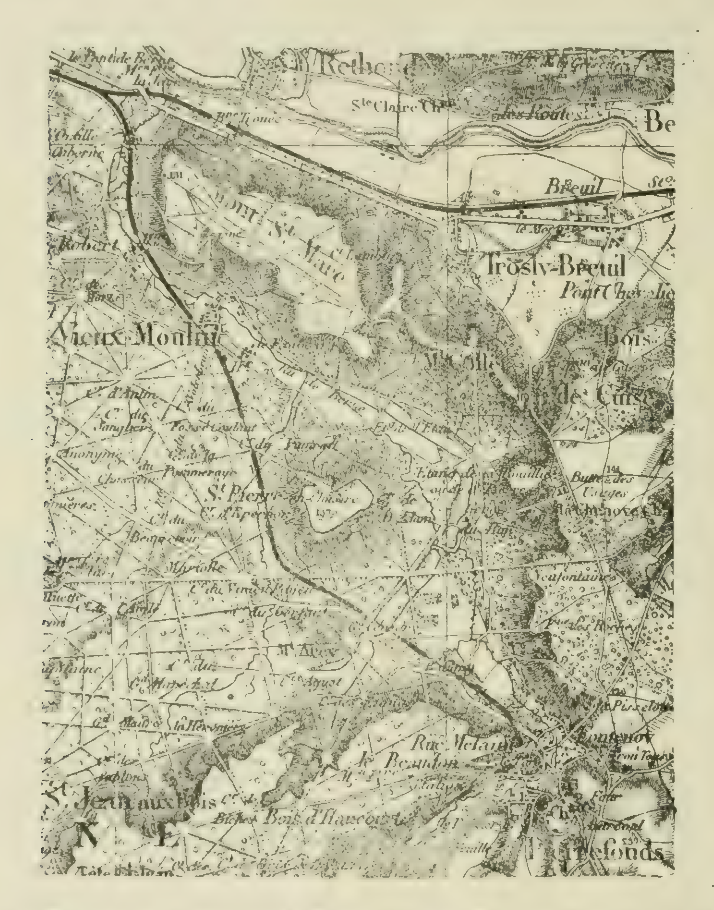


Fig. 1.— Environs de l'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre (Plan de 1 à 80.000).

Les diverses fortifications actuelles comprennent :

1° *Fortification principale.* Elle est formée de parties bien différentes. Les côtés de l'est A à B du plan *(fig. 2)*, et ceux du sud, de B à C et à D ont une forte levée de terre qui a été faite avec les rejets provenant d'un fossé intérieur de sept à huit mètres de largeur. Ce fossé, de profondeur un peu variable, a été creusé généralement jusqu'à la pierre, de sorte que le fond est presque horizontal.

La partie de l'ouest, de D à E et à F du plan *(fig. 2)*, n'a pas de fossé

intérieur; elle est formée d'une très forte levée de terre, dont les matériaux ont été pris sur le bord extérieur de l'escarpement.



Fig. 2 — Plan d'ensemble des fortifications de l'enceinte.

La fortification du côté du nord, de F à G et de H à I et à J du plan (*fig. 2*), est formée. comme les parties de l'est et du sud, de A à D, d'une forte levée de terre provenant d'un fossé du genre de celui de A à D, dont la profondeur varie de 1 mètre à 1 m. 50. Dans ces fossés le fond est aussi presque horizontal, la pierre naturelle y est aussi souvent visible.

L'ensemble de tous ces ouvrages de l'enceinte prouve bien qu'ils sont de la même époque.

2° *Fortification secondaire actuelle.* Il existe sur la déclivité du sol, au-dessous de la fortification principale, dans la direction de K à G du plan (*fig. 2*), deux fossés qui contrastent avec la fortification principale.

Je crois devoir prouver que la formation de ces fossés doit être bien récente.

En venant de Vieux-Moulin vers l'enceinte du Mont-Saint-Pierre, si on quitte, dans la partie haute, le chemin de voiture pour monter par le sentier qui conduit directement au pavillon construit dans l'enceinte, on traverse l'endroit où sont deux fossés parallèles. Là on peut constater que le fossé du bas (A et D, *fig. 3*)[1] existe bien de chaque côté du sentier; le deuxième fossé du haut (B. *fig. 3*) est aussi visible sur la gauche du chemin, mais sur la droite, du côté ouest; on y remarque un énorme platane (C, *fig. 3*) qui se trouve sur la pente naturelle du sol. Cet arbre est directement sur le prolongement et vers le milieu du fossé supérieur (B, *fig. 3*), de sorte que pour conserver le platane, que l'on a pas voulu abattre, le deuxième fossé n'a été creusé qu'à une certaine distance vers l'ouest de

[1] Les clichés des figures 1, 2 et 3 sont ceux de la Société des Antiquaires de France.

l'arbre ; au contraire, le fossée du bas (D, *fig. 3*) borde le sentier du côté du platane.

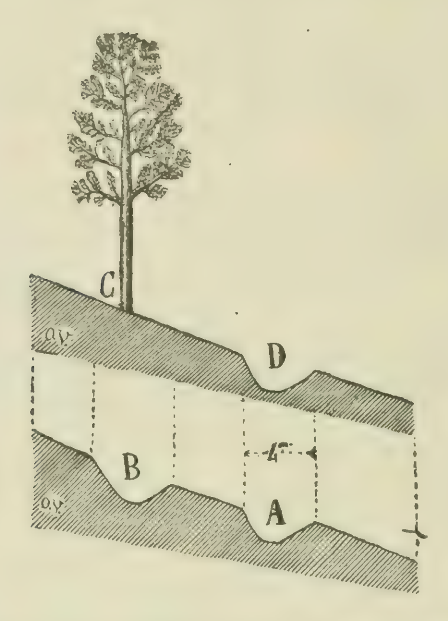


Fig. 3. — Coupes près du sentier montant au château, entre G et K du plan (*fig. 2*).

Ce fait prouve incontestablement que l'ouverture des deux fossés dans la direction de K à G du plan (*fig.* 2) est récente, puisque le fossé supérieur n'existait pas avant la pousse du platane.

Ces fossés ont été probablement creusés du temps de Napoléon III, lors des travaux et des fouilles exécutes au sujet de l'enceinte.

Il est permis de se demander si ces fossés jumeaux n'ont pas été faits dans le genre de quelques-uns de ceux d'Alésia, dans le but de persuader à l'Empereur que l'enceinte du Mont-Saint-Pierre était romaine comme il l'a pensé et affirmé [1].

III. — *Entrée ou porte ancienne de l'enceinte.*

Actuellement, une seule entrée primitive de l'enceinte existe encore ; elle est de A en J du plan (*fig.* 2) ; en face de cette porte il existe une belle levée de terre qui a été formée dans le but d'empêcher le passage des assaillants de ce côté.

On peut voir dans les levées du tour de l'enceinte plusieurs petites brèches, où on passe actuellement, vers les lettres I, L et M du plan (*fig.* 2),

---

[1] *Histoire de Jules César*, p. 460, cf. Pl. 29.

mais le manque d'ouvrages défensifs, vers ces points, peut faire croire qu'il n'existait pas d'entrée primitive.

L'entrée actuelle qui se trouve en G du plan (*fig.* 2) a probablement été faite pour établir un chemin de voiture pour accéder au domaine de Saint-Pierre qui fut donné par Charles le Chauve aux religieux de Saint-Crépin de Soissons, pour y recevoir les vieillards et les infirmes de leur monastère,

Peut-être qu'il a existé entre G et H du plan (*fig. 2*) une entrée à l'origine de l'enceinte ; mais rien ne permet de l'affirmer, par suite des constructions importantes qui y ont été faites.

IV. — *L'enceinte n'est pas d'origine romaine.*

Si on consulte les Commentaires au sujet de la campagne contre les Bellovaques[1] (an 703 de Rome) on voit que : « César fit élever un rempart de douze pieds de hauteur, avec son parapet en proportion ; au devant il fit creuser deux fossés à fond de cuve (*lateribus derectis*) de quinze pieds de largeur et fit dresser plusieurs tours à trois étages, jointes ensemble par des ponts et des galeries, munies par devant d'un parapet, afin que ces ouvrages fussent défendus par deux rangs de combattants... Il eut soin de mettre des portes à toutes les entrées. »

Il n'est pas admissible de croire que ces travaux de défense du camp romain, si bien décrits[2], puissent se rapporter à une position naturelle aussi facile à défendre que celle du Mont-Saint-Pierre entouré par de fortes pentes.

Les motifs suivants permettent aussi de démontrer que l'enceinte en question n'est pas celle ayant été occupée par l'armée de César.

1° La fortification principale de l'enceinte des parties A, B, C à D et de D, E à F, F, I à J du plan (*fig.* 2), ayant une forte levée et un fossé de sept à huit mètres de largeur (environ 23 à 26 pieds romains), et la partie ouest, D, E à F qui n'a qu'une forte levée, sans fossé, ne peuvent pas se rapporter aux données des Commentaires.

2° La fortification secondaire, comprenant deux fossés parallèles, est de formation récente, comme je l'ai prouvé précédemment pour ceux de la direction de K à G du plan (*fig. 2*) qui ne sont certainement pas romains.

Si on se rapporte à l'échelle des quatre coupes, indiquée par Napoléon III, on peut voir que les largeurs de ces divers fossés sont bien différentes. En *a b*, elles varient de 4 mètres à 5 m. 30[3] ; en *c d*, de 4 m. 50 à

---

[1] *De Bello gallico*, VIII, 9.

[2] César dans les sept livres précédents des Commentaires, en parlant des autres sièges qu'il eut à diriger n'a jamais fait mention d'ouvrages aussi compliqués.

[3] Atlas de l'*Histoire de César*, pl. 30. Les mêmes lettres de la pl. 30 ont été reproduites sur le plan (*fig.* 2) pour y indiquer la place des fossés doubles qui y sont représentés par des lignes droites.

5 m. 20 ; en *ef*, de 4 mètres à 4 m. 20 ; en *gh*, de 6 mètres à 7 m. 80. Les largeurs de ces divers fossés sont donc très irrégulières ; elles ne peuvent pas se rapporter à celles du camp de César, dont les fossés avaient quinze pieds de largeur (environ 4 m. 50) et, de plus, étaient à fond de cuve, forme qui n'existe même pas dans les fossés des quatre coupes en question.

Si les fossés doubles, dont il vient d'être parlé, avaient fait partie de la fortification du camp romain, César n'aurait pas fait construire des tours à trois étages, jointes ensemble par des ponts et des galeries avec un parapet devant, attendu que la position du terrain très en pente permettait une défense facile des occupants contre les assaillants.

3° D'après les *Commentaires*, César avait une armée formée de quatre légions[1], comprenant environ 40.000 hommes (combattants et auxiliaires) dont 1.200 cavaliers avec leurs chevaux et tout le matériel de guerre.

La superficie de 26 hectares 11 ares du Mont-Saint-Pierre ne pouvait pas suffire pour recevoir, comme camp de stationnement, une armée aussi importante.

En effet, si on consulte les auteurs qui ont écrit sur les camps des Romains, on voit d'après Polybe et Hugin, qu'un camp de trois légions devait occuper une superficie de 32 h. 78 a. à 48 a. 72 c.[2]. Si à cette contenance on ajoute 12 hectares que le général de la Noë admettait par légion supplémentaire[3] on aurait 44 h. 78 a au moins ou 60 h. 72 a. au plus de superficie nécessaire pour faire camper quatre légions. Il n'est donc pas admissible que les 26 h. 11 a. du Mont-Saint-Pierre aient pu recevoir l'armée de César pendant plusieurs semaines[4].

4° La position naturellement très forte du Mont-Saint-Pierre est aussi contraire aux prescriptions relatives aux camps de stationnement dont Végèse parle spécialement. Cet auteur recommande d'éviter l'établissement des camps dans des positions escarpées ou d'un accès difficile qui ne permettent pas des sorties faciles contre l'ennemi[5].

5° En admettant, comme Napoléon III, que le camp des Romains était sur le Mont-Saint-Pierre et celui des Gaulois sur le Mont-Saint-Marc (voir le plan, *fig. 1*), les deux armées ennemies n'auraient pu se trouver qu'à la distance d'environ 1.400 mètres, séparées l'une de l'autre par le marais bordant les rives du ru de Berne. Dans ce cas, comment pourrait être expliqué le passage des *Commentaires* où il est dit[6] : « Cependant, il se faisait des combats entre les deux camps, le marais entre deux ; quelquefois, néanmoins, nos auxiliaires gaulois et germains passaient ce marais et poursuivaient vivement les ennemis ; quelquefois, à leur tour, c'étaient

---

[1] *De Bello gallico*, III, 8.

[2] *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1889. Fortification antique, par G. de la Noë, p. 219.

[3] *Ibid.*, p. 220.

[4] *Histoire de César*, par Napoléon III, t. II, p. 460.

[5] *Bull. de géog. hist. et descript.*, 1889, p. 215.

[6] *De bello gallico*, VIII, 10.

ceux-ci qui franchissaient le marais et nous repoussaient au loin (*longius*) ? »

Comme on le voit, d'après ce passage, il n'est pas admissible de croire que le camp des Romains ait pu être au Mont-Saint-Pierre, attendu que cette enceinte n'étant qu'à environ 500 mètres du ru de Berne, et que le marais se trouve entre le ruisseau et l'enceinte, les Gaulois n'auraient pas pu poursuivre les Romains au loin.

De tout ce qui précède on peut conclure qne le camp de César n'a certainement pas été établi sur le Mont-Saint-Pierre ; de plus, le genre de la fortification principale de l'enceinte indique qu'elle n'est pas romaine mais d'une époque antérieure à la conquête de la Gaule.

V. — *Découvertes faites dans l'enceinte du Mont-Saint-Pierre.*

Des fouilles très importantes ont été faites, d'après les ordres de Napoléon III (entre L, O et N du plan, *fig.* 2), de très nombreux objets y ont été trouvés et donnés par l'empereur au Musée de Saint-Germain. On peut les voir exposés mnintenant dans la salle XIII, vitrines 20 et 21, comme provenant de l'oppidum de Saint-Piere-en-Chastre.

Les objets exposés se rapportent aux époques suivantes :

1° *Epoque néolithique* (vitrine 20).

1. Onze percuteurs en silex et en grès et des lames en siiex.
2. Quatre haches en silex plus ou moins polies.
3. Pointes de flèches en silex : quatre à pédoncules, trois en forme de feuilles.
4. Deux pendeloques en cailloux percés.

2° *Epoque du bronze*[1] (vitrines 20 et 21).

Des ciseaux de différentes formes, des poinçons divers, des lames de poignards, des pointes de flèches, des boutons de diverses formes, des épingles diverses, des haches à ailerons, des fragments d'épées, des bracelets de divers genres, etc.

3° *Objets de l'époque gauloise*[2].

Des anneaux en bronze, des bagues, des grains de collier, des hameçons, des petits outils, des épingles, des couteaux en fer, à soie, des clefs courbes avec anneau de suspension, des pointes de flèches en fer de différentes formes, des fibules et des monnaies gauloises.

3° *Objets romains.*

Trois contrepoids en terre cuite, pour tissage, peut-être romains ?

Six traits de catapulte en fer.

---

[1] Pour la description des pièces de bronze voir : *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1908, p. 174 à 176, renvoyant aux planches et numéros du *Musée préhistorique* de MM. G. et A. de Mortillet pour 22 pièces diverses provenant du Mont-Saint-Pierre.

[2] Les objets dont il va être question sont du même genre que d'autres découverts à Pommiers, au Beuvray, Alésia et même à Stradonitz.

Il serait intéressant de savoir si ces traits proviennent de l'enceinte même ou s'ils ont été trouvés dans la vallée, vers le nord-est de l'enceinte, où des fouilles ont été faites en P de la pl. 30 de l'*Histoire de César*. Cet endroit était probablement sur le passage des troupes ennemies qui ont soutenu plusieurs combats lors des diverses sorties des camps.

VI. — *Remarques au sujet des fouilles faites dans l'enceinte.*

Napoléon III a indiqué sur la pl. 30 de l'*Histoire de César*, entre L, N et O du plan (*fig.* 2), les endroits de 70 fouilles ayant été faites sur une longueur d'environ 450 mètres. On peut voir que presque tous ces emplacements sont figurés sous une forme rectangulaire et dont l'ensemble est presque en ligne droite. La légende de la pl. 30 indique ces endroits fouillés par les mots « cuisines et fonderies ».

Ce fait est on ne peut plus intéressant. En effet il est certain qu'à l'époque gauloise, dans les départements de l'Aisne et de la Somme, les habitations des enceintes étaient tout simplement établies dans des cavités rectangulaires creusées plus ou moins profondément soit dans la terre (sans maçonnerie), soit dans la pierre, comme je l'ai constaté dans les enceintes gauloises de Saint-Thomas, d'Ambleny et de Pommiers (Aisne), de Liercourt et de l'Etoile (Somme),

Dans les habitations de Saint-Thomas et de Pommiers, on a trouvé de très nombreuses scories, des parties de bronze et même des épées en partie refondues[1]; ces découvertes sont une preuve évidente que les Gaulois fondaient très facilement le bronze dans leurs simples habitations. Dans toutes les habitations gauloises fouillées, on a trouvé des ossements d'animaux divers, généralement brisés, provenant de débris pour l'alimentation.

En raison de ces faits, il est très probable que toutes les parties rectangulaires qui ont été fouillées sur le Mont-Saint-Pierre étaient bien des fonds d'habitations de l'époque du Larnaudien et de l'époque gauloise, et non pas des cuisines et fonderies de l'époque de César, comme le pensait Napoléon III.

VII. — *L'enceinte est d'origine gauloise.*

On a vu précédemment que la fortification principale de l'enceinte ne peut pas se rapporter à celle du camp de César, attendu qu'elle ne concorde pas avec les données des *Commentaires*.

Pour la fortification secondaire, j'ai fait voir la preuve certaine que les fossés jumeaux de K à G du plan (*fig.* 2) sont d'époque bien récente ; l'énorme platane qui se trouve sur la pente naturelle du sol, vers le milieu de la ligne droite des fossés creusés à ses côtés, sert à le démontrer. Il est

[1] *Bulletin de la Société*, vol. 1904, p. 491.

très probable que les autres parties des fossés doubles indiqués sur la pl. 30 de Napoléon III vers *ab*, *cd* et *gh* du plan (*fig.* 2), ne sont pas plus anciens que les premiers en *ef*. Il n'y a donc pas lieu de s'en occuper.

Maintenant examinons s'il existe d'anciennes enceintes bien datées ayant des analogies de fortifications avec celles du Mont-Saint-Pierre.

Pour les parties de l'est de A à B, pour celles du sud de B à C et à D, pour celles du nord de F à G et de H à I et J du plan (*fig.* 2), qui ont toutes une forte levée de terre, ayant été formée avec les rejets d'un large fossé creusé à l'intérieur, on trouve des parties de fortification du même genre dans les enceintes gauloises de Neuville-les-Dieppe [1], de Fécamp [2] et de Pommiers [3].

Pour la fortification de l'ouest du Mont-Saint-Pierre, en D, E, F du plan (*fig.* 2), on trouve aussi le même genre de levée, sans fossés, dans les enceintes gauloises de Tirancourt [4], de l'Etoile [5], de Liercourt [6], d'Erondelle [7], et d'Ambleny [8].

On peut encore faire remarquer que, pour l'entrée de l'enceinte, en J du plan (*fig.* 2), défendue intérieurement par une levée de terre, on trouve aussi le même genre de défense dans les enceintes gauloises de Fécamp [9] et de Muret [10].

De tout ce qui précède, en raison des analogies qui existent entre les fortifications du Mont-Saint-Pierre avec celles des enceintes gauloises de Neuville-les-Dieppe et de Fécamp (Seine-Inférieure), de Tirancourt, de l'Etoile, de Liercourt et d'Erondelle (Somme), de Pommiers, d'Ambleny et de Muret (Aisne), on peut conclure que les ouvrages de la fortification principale du Mont-Saint-Pierre remontent à l'époque gauloise.

Les nombreux objets dont il a été question précédemment et les monnaies gauloises trouvées dans les fouilles faites dans l'enceinte, sont une preuve certaine de son occupation à l'époque gauloise.

Aussi les conservateurs du Musée de Saint-Germain n'ont-ils pas hésité de mettre sur les vitrines 20 et 21 de la salle XIII : « Oppidum gaulois de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) ».

Il en est de même dans le Catalogue de ce Musée (p. 108).

VIII. — *Le Mont-Saint-Pierre était un oppidum des Suessiones.*

Si on consulte les *Commentaires* on voit que : « César fut informé par les

---

1 *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LII (1891), pl. IV, partie J, D, C, K du plan.
2 *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. LII (1891), pl. V, partie C, B, D, F du plan.
3 *Ibid.*, t. LXV)1904-1905), p. 48, BBB du plan,
4 *Ibid.*, t. LII (891, pl. I, partie A à E du plan.
5 *Ibid.*, t. LII (1891), pl. II, parties AH et CG du plan.
6 *Ibid.*, t. LII 1891), pl. III, partie HI à N du plan.
7 *Ibid.*, t. LII (1801), pl. III, partie EFF' du plan.
8 *Ibid.*, t. LIX (1900), parties B à C et D à H du plan.
9 *Ibid.*, t. LII (1891), pl. V, de C a T du plan.
10 *Ibid.*, t. LXVII (1907), p. 219, en P du plan; pour la défense de l'entrée en O.

Rémois que les Bellovaques, sous les ordres de leur chef Correus, et leurs voisins formèrent une armée avec Commius, chef des Atrebates pour venir attaquer les Suessiones, annexés aux Rémois ». Il est donc certain que les armées gauloise et romaine se trouvaient sur le territoire des Suessions.

Pour rechercher la limite de cette dernière peuplade, comme on admet que les anciens évêchés ont remplacé les diverses cités gauloises, lorsqu'il en a été formé un pour chacune d'elles, nous n'avons qu'à rechercher la limite des diocèses qui ont remplacé les territoires des Bellovaques, des Suessiones et des Silvanectes qui ont formé plus tard chacun un évêché.

La limite entre le diocèse de Soissons et celui de Beauvais commençait vers la rivière d'Oise à Longueil, suivait le cours de l'Oise jusqu'au delà de Verberie et finissait au-dessous de Ruys, près de Pont-Sainte-Maxence. Ruys était compris dans le diocèse de Soissons, qui revenait vers l'est en comprenant Noël-Saint-Martin ; près de là se trouvait le diocèse de Senlis qui limitait celui de Soissons. Vers l'est ce dernier diocèse comprenait Béthisy-Saint-Martin, Orrouy (Champlieu), Gilocourt, Morienval, Bonneuil, Vez, etc...

Comme on le voit, l'ancien diocèse de Soissons ayant été formé sur l'ancien territoire de celui des Suessiones, comprenait toute la forêt de Compiègne, qui entoure complètement l'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre, laquelle est située à environ 11.500 mètres de la limite des Bellovaques (Gilocourt).

On peut donc affirmer que l'enceinte du Mont-Saint-Pierre est un oppidum des Suessiones.

Des douze enceintes des Suessiones, dont parle César[1], on ne connaît encore que celle de Pommiers (ancien Noviodunum), celle d'Ambleny, celle de Montigny-l'Engrain, celle de Muret et celle du Mont-Saint-Pierre ; il en reste donc sept autres à découvrir d'après les *Commentaires*.

M. Bloch présente, comme suite à sa communication du mois de juillet 1909, des radiographies de mains d'un nain et d'un achondroplase.

— M. Huguet présente une cruche portant un motif ornemental de genre berbère.

— M. Dubreuil-Chambardel fait une présentation relative aux ligaments propres de l'Atlas.

[1] *De bello gallico*, II, 4.

1008e SÉANCE. — 2 Décembre 1909.

PRÉSIDENCE DE M. D'ECHÉRAC.

OUVRAGES OFFERTS :

MM. Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Découverte et fouilles de huit nouvelles Fosses sépulcrales dans la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard* (*Vendée*). — La Roche-sur-Yon, 1909, in-8°, 97 p., figures, et pl. hors texte.

M. Marcel BAUDOUIN. — Dans cette brochure, les auteurs ont relaté la description des fouilles qu'ils ont faites en 1902, 1903 et 1904 dans la célèbre Nécropole du Bernard, en Vendée. Ils y ont découvert et exploré huit nouvelles fosses, qu'ils ont étudiées avec les données nouvelles de la science, et en se basant sur les méthodes modernes, très précises, permettant toutes les comparaisons.

Ils ont prouvé, en particulier, que les anciens Gaulois, même à l'époque romaine, mettaient encore dans ces sépultures des aliments pour les morts (*Huîtres entières;* parties d'animaux enfouies en chair, etc.); des ossements d'animaux, qui leur avaient au préalable servi de tablettes, pour exécuter des dessins, etc., etc. — Ces trouvailles, tout à fait inattendues, n'avaient jamais attiré l'attention des précédents explorateurs de cette Nécropole, qui paraît d'ailleurs s'épuiser peu à peu.

ELECTIONS :

Il est procédé au renouvellement du bureau de la Société pour l'année 1910.
Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :
Président : M. Mahoudeau.
1er Vice-Président : M. Vinson.
2e Vice-Président : M. Paul Boncour.
Secrétaire-général adjoint : M. Piéron.
Secrétaires des séances : MM. Laville et Siffre.
Conservateurs des collections : MM. Anthony et de Mortillet.
Archiviste bibliothécaire : M. Rabaud.
Trésorier : M. Lejeune.
Commission de publication : MM. Zaborowski, d'Echérac, Lapicque.

— Madame la Princesse de FAUCIGNY CYSTRIA présentée par MM. le baron d'Andrian Werburg, Manouvrier, Cuyer, est élue membre titulaire.

— M. OBERMAÏER est élu membre correspondant étranger.

USURE DES DENTS DE LA PREMIÈRE DENTITION A LÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

PAR M. LE Dr MARCEL BAUDOUIN.

J'ai insisté antérieurement[1], après une communication de M. le docteur Siffre sur le même sujet[2], sur ce fait, extrêmement curieux, de l'*Usure des Dents de première Dentition chez les enfants de l'Epoque néolithique*.

J'ai dit alors que, pour moi, à cet âge comme à l'âge adulte, c'était la *même cause* qui intervenait, pour provoquer cette usure, si précoce et si remarquable !

Je reviens aujourd'hui sur cette question : 1o parce qu'on m'a objecté que ma théorie était mise en défaut par ce fait que l'*usure était beaucoup plus marquée sur la première molaire de lait que sur la seconde,* en particulier à la mâchoire *supérieure droite ;* 2o parce qu'on ne me paraît pas avoir prêté une attention suffisante à la réponse que j'ai faite, à ce moment même, à cette objection.

J'ai dit alors : « Si la *première molaire est plus usée que la seconde*, c'est tout simplement parce qu'elle *pousse la première* (à *2 ans*), et qu'elle a déjà eu le *temps de s'user* notablement pendant plus de *douze mois*, avant que la *deuxième molaire* apparaisse (à 3 ans), et puisse commencer à s'user. »

En effet, entre l'apparition de la première et de la deuxième molaire de lait *supérieures*, il y a, d'après tous les traités d'anatomie dentaire, un intervalle de *douze mois* au moins (intervalle *canino-molaire*).

Or, si l'on réfléchit que la couronne de la première molaire de lait s'use d'un *quart* environ en huit ans[3], et qu'elle est *extrêmement petite* par rapport aux autres molaires qui viendront plus tard, on comprend très bien l'importance et la puissance de cette usure, ainsi que sa rapidité, dès l'âge de 3 ans, et surtout de 3 à 7 ans.

En effet, *pendant le premier intervalle molaire,* elle est ABSOLUMENT SEULE A TRAVAILLER ; c'est elle qui supporte tout l'effort. Comme elle a une couronne de *très faibles dimensions* et ne dépassant pas $6 \times 7 = 42$ millimètres carrés, elle a une surface *d'usure très peu large.* Il faut donc que l'usure gagne en *profondeur*, puisqu'elle ne peut pas s'étaler en surface.

Quand la deuxième molaire de lait est sortie (3 ans), cette dent s'use aussi ; mais, comme sa *surface triturante est bien plus large* et atteint $9 \times 11 = 99$ millimètres carrés (c'est-à-dire le double), on conçoit que

---

1 Marcel BAUDOUIN. — *Usure des dents.* — *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1909, fasc. n° 2, p. 83-85.

2 SIFFRE. — *Usure des dents.* — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris,* 1909 fasc. n° 2, 82-83, 1 fig.

3 *Huit ans,* parce qu'elle sort à deux ans et ne tombe d'ordinaire qu'à 10 ans $10 - 2 = 8$). — Pour la deuxième molaire, on a : $10 - 3 = 7$ ans.

Je crois que M. Siffre a admis un chiffre un peu trop faible, en calculant en moyenne sur *six ans*, puisque : $\frac{8 + 7}{2} = \frac{15}{2} = 7{,}5$. — *Sept ans* serait plus près de la vérité.

l'usure se fasse ici en *étendue* plutôt qu'en profondeur. Dans cette intervalle, ces *deux dents travaillent d'ailleurs ensemble.*

A 7 ans, apparaît la première molaire permanente. Celle-ci, par son *volume relativement énorme, annihile* forcément en grande partie la deuxième petite molaire de lait, intercalée et cachée presque entre elle et la première de lait, qui continue à supporter tous les chocs *d'avant-garde !*

Dès lors, rien d'étonnant à ce que, somme toute, l'usure de la deuxième molaire de lait soit relativement bien plus faible qu'on ne pouvait le supposer tout d'abord.

Certes, le fait publié par M. Siffre, *d'usure très considérable*, est réel et intéressant; mais il me semble qu'il est *exceptionnel* pour la première molaire de lait. D'ordinaire cette usure n'est pas aussi marquée que sur le dessin qu'il a publié; et, d'autre part, l'usure de la deuxième molaire de lait est bien plus marquée qu'il ne l'a indiqué !

J'ai sous les yeux des pièces, — deux *maxillaires supérieurs* d'enfants néolithiques [4] — qui montrent, nettement, que la *deuxième molaire de lait peut être,* en réalité, notablement usée, quoique évidemment moins que la première. Et ces deux pièces me paraissent suffisamment démonstratives pour que je maintienne mon explication primitive, qui se comprend encore mieux quand on envisage la constitution des mâchoires des enfants de 2 ans et demi et de 3 à 4 ans, et quand on réfléchit à l'effort qu'ils doivent faire pour broyer des aliments avec leur faible outillage dentaire.

Pour les maxillaires *inférieurs,* dont j'ai sous les yeux *six* exemples, je constate que l'usure est : 1° *bien moins marquée* qu'à la mâchoire supépieure; 2° que la différence entre l'usure de la première et de la deuxième molaire de lait est bien *moins grande* également (sur une pièce, dans un cas, il y a même presque égalité d'usure).

Certes, à la mâchoire inférieure, c'est surtout la cuspide antéro-externe de la première molaire qui est atteinte ; mais il me semble que cela est conforme à ce qu'on dit dans les classiques sur le chevauchement des dents des deux mâchoires.

Je conclus de ces constatations et de ces courtes réflexions que je crois être dans la vérité, en affirmant une fois de plus qu'aucune cause particulière n'a dû entrer en jeu pour causer ces usures, au premier abord un peu étonnantes, sur lesquelles mon collègue et ami, le Dr Siffre, a eu parfaitement raison d'attirer l'attention.

---

4 Plus de la moitié de la couronne dans ce cas.

5 Agé de 7 à 10 ans seulement. Un *droit* et un *gauche.*

LA STATION NÉOLITHIQUE DU BOIS DE BRENNE
(Indre-et-Loire, canton du Grand-Pressigny, commune de Paulmy et de Neuilly-le-Brignon)
(*Note préliminaire*).

PAR MM. LE Dr LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL ET JACQUES ROUGÉ.

En Touraine, sur la vieille terre du Lochois, le sol du Brignon est un archaïque thalweg.

Né près de l'antique coulée de Sainte-Julitte, le Brignon passe devant Betz, Paulmy et le Châtelier. Aux entours de ce bourg, le paysage est riant. Soudain, le vallon se resserre. Sur la rive droite du ruisselet une colline descend, coupée par la route de Paulmy à Neuilly. Cette côte porte à l'extrémité inférieure de son flanc gauche un dolmen : « La Pierre Chaude ». Au faîte du coteau qui, après un bois de sapins, s'arrondit peu à peu, des blocs présentent un dispositif intéressant.

Le lieu où gisent ces pierres a, comme dénomination cadastrale, celle de : « Bois de Branc. » Traditionnellement, les indigènes appellent ce site, tantôt « Bois de Breune » ou de « Brune » [1], tantôt « Bois de Brenne ».

Le « Bois de Breune » [2] n'a, vraiment, jusqu'ici, attiré vers lui que des entrepreneurs de routes.

Chaque hiver des « casseux d'piares », depuis de trop nombreuses années, brisent des alignements. Actuellement même, un « mur » de 80 mètres environ de longueur est entamé.....

Encore quelque temps et du « Bois de Breune » il ne restera qu'un souvenir imprécis.

En 1907, toutefois, et plus récemment, lors d'un déboisement partiel, les blocs de Breune furent examinés par M. J.-B. Barreau, préhistorien déjà connu par une découverte faite sur les bords du Brignon [1]. (*Société Préhistorique*, 26 mars 1908).

Après quelques doutes émis sur les blocs de Breune, l'hypothèse de l'intervention des hommes dans l'entassement de ces blocs subsiste, seule.

A la question, la tradition n'est pas muette comme les pierres. Une légende, dont il ne reste plus qu'un dire atténué, s'attache au « Bois de Breune ».

« Là, disent les vieux du pays, il y avait, autrefois, une ville, et, ben « sûr, ces piares n'sont point venues icite, seules, tertoutes. Mais la ville « fut détruite, il y a des temps et des temps ! »

Les légendes orales, comme on le voit, sont les balbutiements du passé. Il n'y a pas au monde une histoire de peuple sans légendes.

Le dire traditionnel se rapportant à « la ville détruite de Breune » aurait-il donc un fonds de vérité ?

Quand on monte sur le sommet du coteau, on a l'intuition de se trouver

---

[1] En aval du « Bois de Branc » il y a le moulin de Bruneau.

[2] Bois de Breune est la dénomination employée ordinairement par les paysans.

en présence d'une position stratégique, on peut se croire dans l'emplacement d'un ancien camp. En un vrai panorama [1], au Sud-Est, on découvre le Châtelier [2] et son donjon éventré. Sur la droite, on voit le petit bourg de Neuilly-le-Brignon [3], puis au-dessus les champs de Bourdel.

Au Nord-Ouest, on aperçoit plusieurs monticules. Ils portent, dans la contrée, le nom de Deubes [4]. L'une de ces deubes supportait un calvaire dont une tempête brisa la croix.

Lorsqu'on a dépassé le bois de sapins, on entrevoit la fin très brusque et très marquée des pierres « rangées » de Breune.

La description de la station du Bois de Breune est assez complexe. Nous prendrons comme point de départ une fosse qui se trouve à peu près au point culminant du mamelon et au centre de la station.

Fosse. — Cette fosse, creusée artificiellement, est actuellement encombrée d'herbes et de joncs. L'eau y séjourne habituellement. Elle est profonde de 1m 50 environ ; au fond se trouve une épaisse couche de boue.

Sur trois de ses faces, cette fosse est entourée d'un chapelet de grosses pierres serrées les unes contre les autres, sur une seule rangée. Ce chapelet laisse une ouverture du côté Est.

Les dimensions de la fosse comprises dans l'intérieur de la barrière de pierres sont : 8 mètres en long, de l'Est à l'Ouest; 3 mètres de large du Nord au Sud.

Cette fosse forme comme le nœud de la station. Nous décrirons d'abord la partie située au Nord de la fosse, puis la partie Ouest, la partie Est et la partie Sud.

Au Nord. — Partant de la fosse, on remarque immédiatement l'amorce d'une allée, d'abord mal tracée par suite d'un petit chemin qui la traverse et en a détruit une partie, mais qui, au bout d'une trentaine de mètres, devient caractéristique.

Cette allée est droite et est orientée du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Ouest. On la suit sur une longueur de plus de 150 mètres à partir de la fosse.

Elle a une largeur régulière de 3 mètres et est bordée à droite comme

---

[1] C'est-à-dire suivant une vue circulaire.

[2] Le Châtelier possède un donjon du XIIe siècle, une enceinte ronde du XIVe établie sur une butte calcaire et les vestiges du pont-levis du XVe siècle. Forteresse à l'époque des guerres avec les Anglais et leurs partisans (dites guerres de Cent ans), place-forte pendant les guerres de Religion, château aux XVIIe et XVIIIe siècles Le Châtelier fut décrété carrière publique en 1793, mais une bande de révolutionnaires venue de La Haye Descartes ne put démolir qu'une petite partie du mur du parc. Le Châtelier est maintenant une « ferme ».

[3] Neuilly-le-Brignon ou Neuilly-le-Noble.

[4] Deubes ou Dubes : Ce mot vient de Duba, bas latin, voir pour cette expression l'article Dube par Jacques Rougé, in *Revue du Berry*, no de mars 1908, chez A. Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

à gauche par un mur. Chaque mur est formé d'une double rangée de grosses pierres, inégales de volumes, mais dont quelques-unes atteignent 0,75 mètre cube. Par endroits cette disposition est assez bien conservée. Le mur ainsi construit a une largeur de 1 mètre à 1m 20.

De distance en distance, à droite comme à gauche, le mur est interrompu, puis reprend plus loin, marquant ainsi l'amorce d'allées latérales.

La plus curieuse de ces allées commence à gauche, à environ 100 mètres de la fosse. Seul son mur méridional est assez bien conservé. Le long de ce mur sont rangés en une série régulière des monuments qu'il importe de décrire. On reconnaît les vestiges de quatre monuments, dont le premier se trouve à l'intersection des deux allées; ils sont séparés les uns des autres par une distance de 15 mètres environ; le mieux conservé est le troisième.

Chacun de ces monuments est composé d'une grosse pierre centrale. Cette pierre, haute de 2 mètres environ, de forme à peu près cubique, est posée sur terre. Elle est entourée par une rangée de pierres. Ces pierres, moins volumineuses et moins élevées, sont rangées côte à côte et forment un cercle complet. Entre cette rangée de pierres et la pierre centrale se trouve ménagée une petite allée large de 0m 80 environ.

Vers l'extrémité de l'allée et aboutissant à elle, avec une incidence plus ou moins variable, on remarque d'autres murs L'un de ces murs forme avec l'allée un angle droit. Un autre est oblique par rapport à l'allée. D'autres sont parallèles à l'allée.

Ces murs sont constitués par deux rangées parallèles de grosses pierres dont la disposition est très caractéristique. Un de ces murs, qu'on peut suivre sur une distance de plus de 60 mètres, a une largeur de 1m 30 environ. Beaucoup de pierres qu'on remarque de chaque côté ont été déplacées et devaient primitivement faire partie du mur.

A l'Ouest. — La pente du mamelon orientée vers l'Ouest est très douce.

Partant de la fosse, on reconnaît un double alignement de pierres. Ce sont les murs d'une allée semblable à celle que nous avons décrite, mais qui est très abîmée et presque détruite par endroits.

Un peu au Sud de cette allée, et par conséquent au Sud-Ouest de la fosse et éloignés de celle-ci de 50 mètres environ, on remarque deux puits.

Ces puits, placés de part et d'autre d'un chemin, sont circulaires, d'un diamètre de 0m 75; leur partie supérieure est construite en perré; l'eau se trouve à une faible profondeur, 1m 50 environ, et ne tarit pas en été.

A l'Ouest de ces puits, il y a quantité de gros blocs erratiques dont quelques-uns semblent disposés en forme de cercle.

A l'Est. — Nous trouvons à l'Est de la fosse une série de monuments très curieux.

D'abord, en quittant la fosse, une allée assez distincte, tout à fait semblable, par ses dimensions et la disposition de ses murs, à la grande allée décrite ci-dessus. Détruite par endroits, on peut en reconnaître les vestiges sur une longueur de 100 mètres. Elle est orientée vers l'Est. Vers l'extrémité de l'allée, on remarque, orienté du Nord au Sud, un mur dont une petite portion située entre deux chemins est très remarquable. Ce mur est composé d'une seule rangée de pierres; mais il est difficile de dire si c'est là sa disposition primitive.

On reconnaît de loin en loin la continuation de ce mur, bien conservé par endroits et auquel aboutissent d'autres constructions semblables.

A l'Est de ce mur et non loin d'une pièce de vigne, on remarque de petits monuments circulaires du même genre que ceux que nous avons déjà signalés. On en peut reconnaître les vestiges de sept ou huit rangés sans ordre apparent.

A l'extrémité Nord-Est du camp, on voit des espaces couverts de pierres dispersés sans ordre apparent et séparés par des espaces où il n'existe pas de blocs. Il est difficile de reconstituer la topographie de cette partie du camp qui semble avoir été très modifiée.

Au Sud de l'allée, au milieu d'une pièce de bois futaie, il faut signaler, orienté du Nord-Ouest au Sud-Est, parallèle au chemin marqué sur le plan, un mur très épais, à peu près rectiligne et constitué par deux rangées de grosses pierres. Ce mur, dont on suit la trace sur plus de 100 mètres, semble avoir servi de limite au camp dans cette direction. A lui, aboutissent des murs secondaires.

A gauche de ce mur, on remarque les traces de cinq ou six monuments circulaires.

Au Sud. — Le versant du mamelon orienté au Sud, par une pente assez accentuée, se dirige vers la rivière le Brignon, séparée de la fosse par une distance de 200 mètres environ.

Toute cette partie du camp est encombrée de gros blocs sensiblement plus volumineux que ceux rencontrés dans les antres points. Ces blocs forment encore des murs qui se coupent à incidences variables. Ces murs sont constitués par une seule rangée de pierres dont le volume atteint souvent et dépasse parfois 1 mètre cube.

Un de ces murs mieux conservé, dirigé à peu près du Nord au Sud, attire l'attention.

Vers son extrémité et à droite, on remarque un monument circulaire digne d'intérêt et d'un autre caractère que ceux décrits plus haut.

Au centre, se trouve un groupe de trois ou quatre grosses pierres. Tout autour de ces pierres, et avec un rayon de 5 à 6 mètres, existe un cercle formé d'énormes blocs. Ce cercle est encore aujourd'hui à peu près complet.

De ce monument part, orientée vers l'Est, une allée large de 3 mètres,

bordée de chaque côté par un mur formé de deux rangées de pierres, et qu'on peut suivre sur une longueur de 50 mètres.

Telle est la description du camp du Bois de Breune. En résumé, partant d'une fosse comme centre, trois allées sont orientées au Nord, à l'Est et à l'Ouest; sur ces allées viennent se greffer d'autres allées secondaires et à celles-ci aboutissent plusieurs murs. Le long de ces allées ou de ces murs, on note la présence de petits monuments circulaires.

Sauf à l'Est, sur une faible distance, nous n'avons pas remarqué les vestiges d'un mur plus important qui aurait pu servir à limiter le camp.

A l'Ouest du camp existe une zone de terre labourable. Cette zone, d'après le cadastre, se nomme « les Bournais », et un peu plus au Sud, « les Cailloux », noms caractéristiques et qui définissent la nature du sol.

Dans ces champs, on trouve quantité de silex, les uns bruts, les autres façonnés et qui, dès le premier examen, rappellent les fameux silex dits du Grand-Pressigny. Nous nous réservons de donner ultérieurement la description des silex taillés trouvés dans ces ateliers.

Polissoir. — Au nombre des objets trouvés dans le camp ou dans son voisinage, il faut signaler un grand polissoir. Ce grand polissoir, à l'origine, devait être fixe. (Polissoir de la collection Jacques Rougé, à Ligueil (Indre-et-Loire).

Structure de la roche : Brèches et Poudingues.

Rainures : Dans la roche, il y a neuf rainures horizontales profondes de 0m 02.

Poids : Le polissoir pèse 180 kilogrammes.

Hauteur : En prenant comme point de départ la base la plus large du bloc triangulaire, sa plus grande hauteur est 0m 57.

Largeur : La plus grande largeur (si on tient compte d'une cassure) atteint 0m 58.

N. B. — Ce polissoir, primitivement, devait former un bloc carré (peut-être légèrement arrondi dans sa partie supérieure). Son apparence est actuellement triangulaire.

La présence de ce polissoir et de ces silex taillés indique une station, un atelier de l'époque néolithique.

Les silex du camp de Breune ont la même facture générale que ceux des ateliers de Pressigny; ils doivent donc être contemporains.

Les hommes qui habitèrent le camp taillèrent-ils et utilisèrent-ils ces silex, ou bien le camp fut-il établi sur l'emplacement d'un ancien atelier? Ce sont là deux problèmes que nous posons sans oser les résoudre avec le peu de documents que nous possédons.

Le Dolmen de la Pierre-Chaude.

En dehors du camp, mais à une distance qui n'excède pas 150 mètres

dans la dirction du Sud-Est, il existe un dolmen. Ce dolmen est placé au centre d'une pièce de terre située entre la route de Paulmy à Neuilly-le-Brignon, à 1.500 mètres du bourg de Neuilly. Cette pièce de terre se nomme la Pierre-Chaude.

Le dolmen est en mauvais état et la plus grande partie est détruite.

Tel qu'il est, il se compose de huit grosses pierres principales dont une sert de table et six de supports; la huitième est déplacée, mais avait dû servir de support.

Ces pierres sont rangées comme suit : une servant de fond. Perpendiculairement à celle-ci, sont deux rangées de deux pierres côte à côte ; les rangées sont séparées par une distance de $1^m 50$.

En avant de la rangée orientale, se trouve une pierre couchée, à moitié enfoncée en terre et qui devait continuer cette rangée.

Les supports ont une hauteur variant de $1^m 50$ à 2 mètres.

La table, fortement déplacée, est une pierre rectangulaire, longue de $2^m 40$ sur une largeur de $1^m 70$, épaisse de $0^m 70$ à 1 mètre.

Au-dessous d'elle se trouve la huitième pierre, plus petite, et qui semble avoir servi de support.

L'ouverture du dolmen est dirigée directement au Nord

Discussion.

M. Marcel Baudouin est d'avis qu'il ne s'agit pas là d'une véritable enceinte et d'un camp, au sens propre du mot. Le monument signalé, voisin de *Dolmen* et constitué par des *blocs debout* (et non pas par des murettes ou pierres sèches), ne peut être que d'une *construction mégalithique*, simulant des alignements, mais n'en étant pas. Il s'agit vraisemblablement d'un *village néolithique*, dont d'ailleurs nous ignorons complètement la signification à l'heure présente.— La trouvaille de sortes de *Tumulus à cercles concentriques* ne prouve certes pas, jusqu'à nouvel ordre, qu'il y ait là des *Sépultures de l'âge du Bronze* ; mais les fouilles seules pourront indiquer si cette belle station néolithique a été fréquentée aussi à l'époque des Métaux : ce qui n'est pas démontré jusqu'à présent du moins. Les pièces trouvées (grand polissoir, haches en silex du grand Pressigny préparés pour le polissage, autres instruments, etc.), plaident en faveur d'une Station néolithique, pure et très intéressante.

Il y a donc lieu d'explorer à fond ce très important gisement que j'ai visité, et d'y faire des *fouilles méthodiques*, avant de se prononcer sur sa nature réelle et sur son âge.

LES PRÉTENDUS STIGMATES DE DÉGÉNÉRESCENCE DE L'OREILLE

PAR M. LE D[r] LÉON MAC-AULIFFE.

Je tiens à déclarer dès le début de cette communication qu'en entreprenant les recherches que je vais exposer, je n'ai pas eu pour but d'attaquer telle ou telle doctrine médicale et plus spécialement la théorie de la dégénérescence mentale telle qu'elle a été exposée par exemple par M. Magnan. Cette théorie a été très combattue au cours de ces dernières années par des aliénistes plus compétents que moi pour la discuter, du moins au point de vue psychologique.

J'ai simplement été amené à étudier les stigmates de dégénérescence de l'oreille au cours de recherches de morphologie clinique que je poursuis depuis plusieurs années déjà avec l'aide de mon ami Chaillou, de l'Institut Pasteur, et à propos desquelles certains de nos confrères, tels que MM. Manouvrier, Anthony et Chervin par exemple, ont bien voulu m'aider de leurs précieux encouragements.

C'est donc sans esprit de système, mais dans un simple but d'étude de morphologie clinique que j'ai été amené à confronter ces derniers temps 400 oreilles, à les étudier minutieusement. C'est le résultat de ces recherches que j'ai exposé récemment dans *La Clinique*[1] et que je voudrais faire connaître aujourd'hui en me plaçant sur le pur terrain anthropologique.

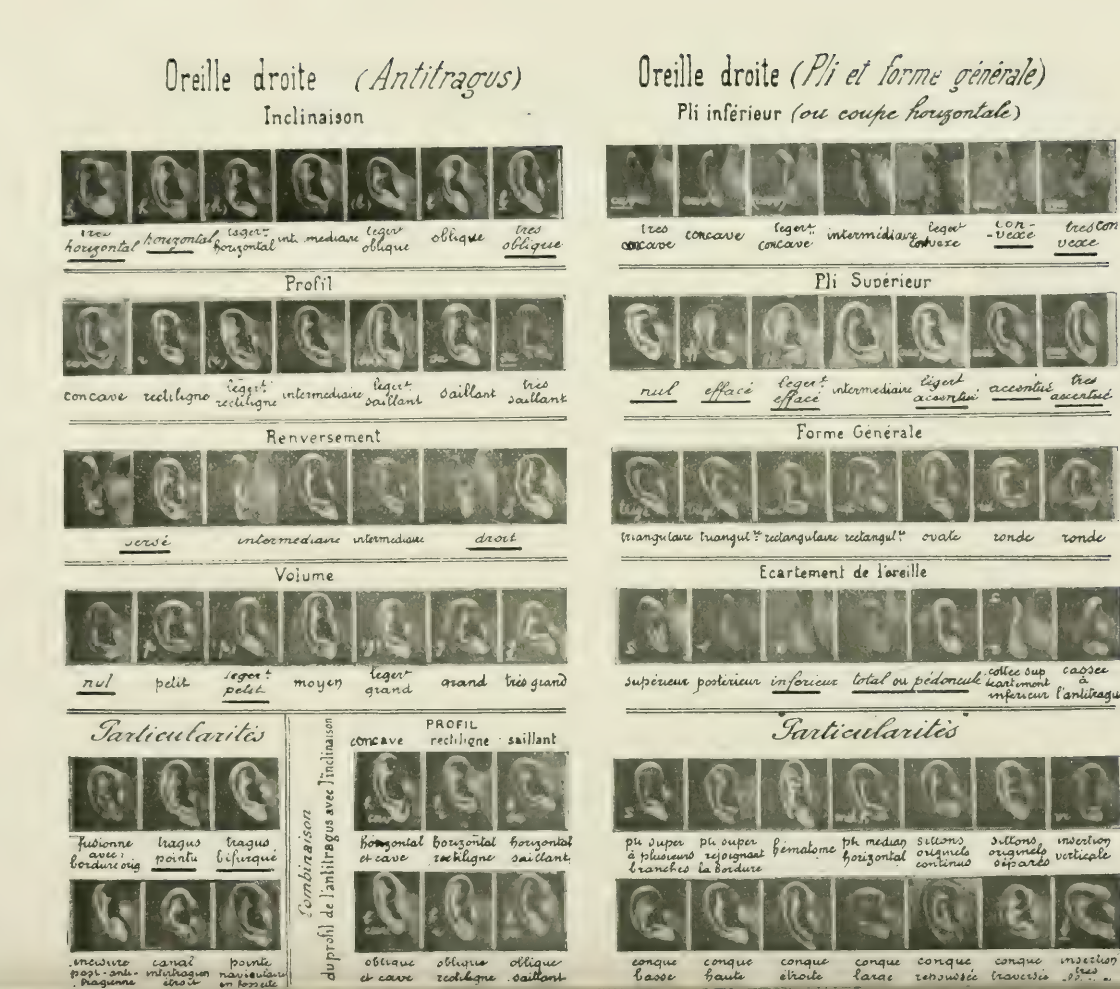
Chacun sait que deux aliénistes, Féré et Séglas, ont, en 1886, décrit une oreille dite normale dont je soumets pour mémoire le dessin sous vos yeux.

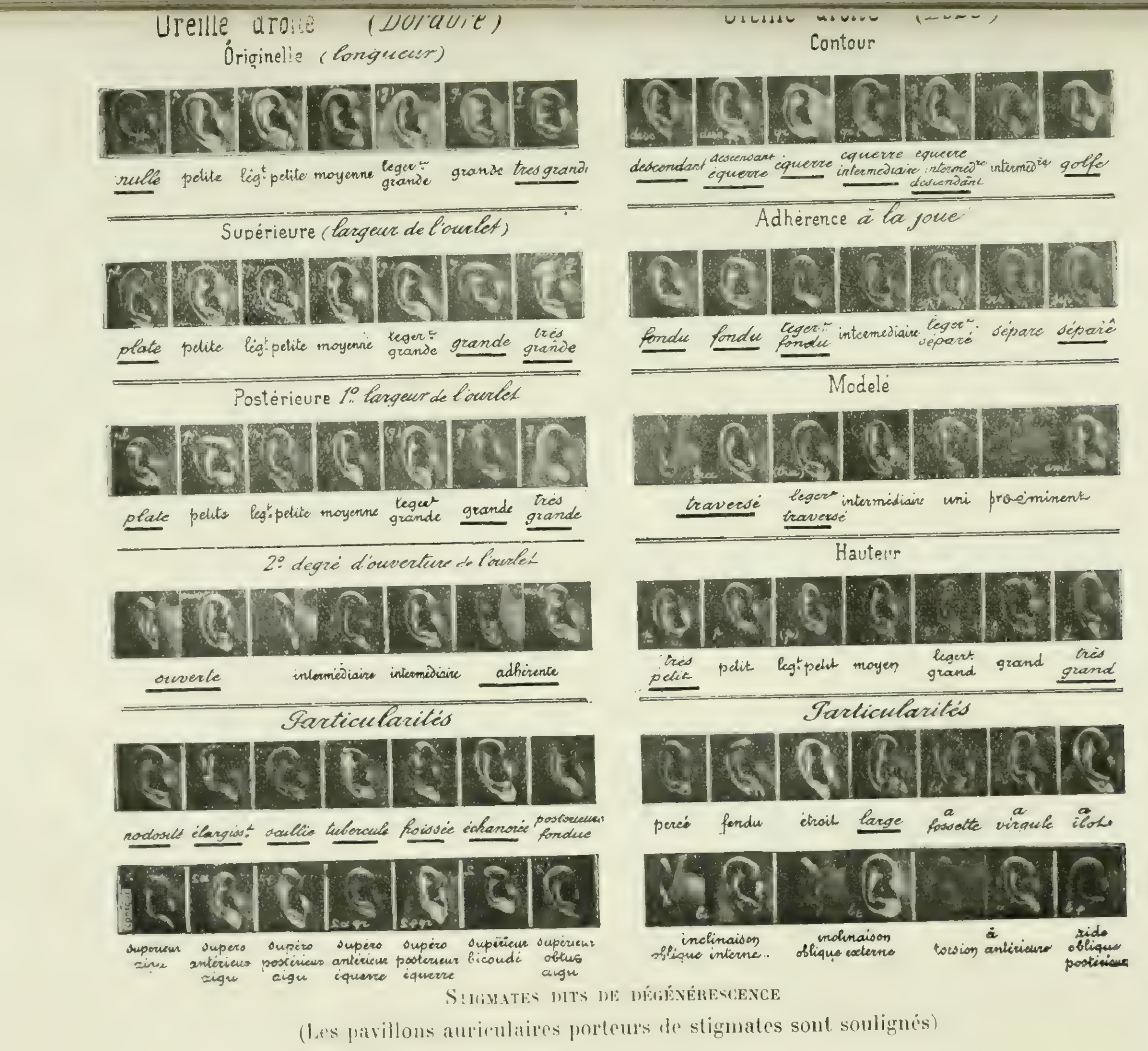
En biologie plus qu'en toute autre science, il est dangereux de décrire une norme. L'esprit anthropocentrique peut seul admettre un plan directeur toujours identique dans la formation des organes. Féré et Séglas étaient trop avisés pour ignorer cette vérité, et s'ils ont adopté une normale, c'est qu'ils voulaient définir les déformations du pavillon des aliénés, en partant de cette idée générale (à tout prendre très juste) que l'oreille étant comme l'appareil visuel un des prolongements du cerveau, elle est capable de déceler dans sa morphologie des troubles de viciations de la forme cérébrale elle-même.

En parcourant les travaux de Féré et Séglas sur l'oreille, il m'a été impossible de déterminer quelles raisons ont pu les conduire à adopter comme oreille reflétant un cerveau en équilibre la forme auriculaire que vous avez sous les yeux. Je pense que la statuaire grecque, image éternelle de la beauté physiologique, leur a fourni le véritable « canon » de l'oreille.

Après Féré et Séglas, un grand nombre d'aliénistes ont défini ce qui a

[1] *La Clinique*, 1909, n° 45.


Oreille droite (Antitragus)
Inclinaison
très horizontal
horizontal
léger^t horizontal
int. médiane
léger^t oblique
oblique
très oblique
Profil
concave
rectiligne
léger^t rectiligne
intermédiaire
léger^t saillant
saillant
très saillant
Renversement
versé
intermédiaire
intermédiaire
droit
Volume
nul
petit
léger^t petit
moyen
léger^t grand
grand
très grand
Particularités
fusionné avec bordure orig.
tragus pointu
tragus bifurqué
incisure post-anti-tragienne
canal intertragien étroit
pointe naviculaire en fossette
Combinaison du profil de l'antitragus avec l'inclinaison
PROFIL
concave
rectiligne
saillant
horizontal et cave
horizontal rectiligne
horizontal saillant
oblique et cave
oblique rectiligne
oblique saillant
Oreille droite (Pli et forme générale)
Pli inférieur (ou coupe horizontale)
très concave
concave
léger^t concave
intermédiaire
léger^t convexe
con-vexe
très convexe
Pli Supérieur
nul
effacé
léger^t effacé
intermédiaire
léger^t accentué
accentué
très accentué
Forme Générale
triangulaire
triangul^re
rectangulaire
rectangul^re
ovale
ronde
ronde
Ecartement de l'oreille
supérieur
postérieur
inférieur
total ou pédonculé
collée sup^t écartement inférieur
cassée à l'antitragus
Particularités
pli super à plusieurs branches
pli super rejoignant la bordure
hématome
pli médian horizontal
sillons originels continus
sillons originels séparés
insertion verticale
conque basse
conque haute
conque étroite
conque large
conque repoussée
conque traversée
insertion très



STIGMATES DITS DE DÉGÉNÉRESCENCE

(Les pavillons auriculaires porteurs de stigmates sont soulignés)

été réuni peu à peu sous le terme générique de stigmates de dégénérescence de l'oreille, c'est-à-dire un certain nombre de signes morphologiques capables d'après eux d'indiquer « un état cérébral d'imperfection notoire si on le compare à l'état cérébral des types générateurs ».

Principaux stigmates auriculaires dits de dégénérescence.

	A	B	C	D
Nodosité darwinienne	9	3	9	1
Bordure échancrée, froissée	9	4	3	3
Ecartement auricul. sup.-post	4	1	3	0
Ecartement inf.	1	0	0	2
Ecartement auriculaire total	3	2	1	1
Lobe traversé	18	19	10	21
Lobe séparé	28	24	20	30
Lobe descendant	5	14	10	8
Bordure sup.-post. très grande	11	14	3	5
Conque traversée ou bordure originelle grande	11	6	3	7
Plis de l'anthélix convexes	10	3	8	11
Plis de l'anthélix très accentués	5	2	2	3
Oreille de Blainville (oreilles très asymétriques)	4	2	0	1
Tubercule darwinien	1	1	0	0
Tubercule supratraginien	1	0	5	1
Lobe nul ou très petit	1	2	3	3
Oreille très petite	3	0	0	0
Lobe golfe	3	0	5	1
Oreille grande	1	2	0	2
Bordure post. fondue avec l'anthélix	2	2	0	2
Pli supérieur nul	1	5	3	1
Lobe équerre	1	3	15	5
Lobe très grand	1	3	0	3
Lobe à virgule	1	0	0	0
Lobe large	0	6	1	6
Bordure supéro-postérieure plate	0	3	1	7
Pli sup. à deux ou *n* branches	0	2	2	0
Oreilles présentant deux stigmates	*27*	*25*	*24*	*22*
Oreilles présentant plus de deux stigmates	*12*	*11*	*5*	*11*
Oreille dite normale de Féré	*18*	*18*	*19*	*18*

A. — Sur 100 meurtriers ou assassins (d'après la photographie).

B. — Sur 100 élèves du Cours d'Identité de la Pr. de Police (d'après la photograpie).

C. — Sur 100 élèves du Cours d'Identité de la Pr. de Police (signalement pris par écrit après examen direct).

D. — Sur 100 visiteurs du Service Anthropométrique (1892-1893) (d'après la photographie).

Malheureusement, comme l'indiquait déjà, en 1888, Féré lui-même, cette étude a été faite sans méthode. Il a sans doute suffi d'observer chez

un aliéné tel signe morphologique pour croire qu'il stigmatisait l'affaiblissement des facultés intellectuelles, si bien qu'on est arrivé peu à peu à envisager comme stigmate chaque détail (ou presque) du pavillon. Si vous voulez vous convaincre d'une manière objective de l'exactitude de cette assertion, veuillez jeter les yeux sur le tableau que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Je dois ces tableaux à M. Bertillon qui les utilise pour l'enseignement à la Préfecture de Police. J'ai seulement pris soin de relever sur la centaine d'oreilles qui y est représentée tous les stigmates de dégénérescence actuellement décrits et que j'ai indiqués sur les types auriculaires soulignés d'un trait de plume.

Me plaçant alors au point de vue de l'anthropologie criminelle, j'ai comparé 100 oreilles d'assassins notoires à trois séries de 100 oreilles de policiers, magistrats ou de visiteurs du service d'Identité judiciaire. Voici le résultat de mes statistiques qui établissent la parité des stigmates de dégénérescence dans les diverses classes de la population :

Ces stigmates n'ont donc aucune valeur diagnostique au point de vue de l'anthropologie criminelle. Les statistiques déjà anciennes de Féré tendent à prouver (bien qu'elles manquent de précision) qu'ils n'ont pour la plupart aucune valeur au point de vue diagnostique en psychiatrie. Je poursuis à ce point de vue avec notre collègue M. A. Marie, de Villejuif, des recherches déjà très concluantes, mais qui n'auront de valeur absolue que lorsqu'elles auront porté sur les 200 sujets dont nous avons entrepris l'examen, M. Marie et moi.

M. A. Marie est l'auteur d'un petit livre sur les dégénérescences auditives (Collection de Psychologie expérimentale et de Métapsychie. Paris, Bloud, 1909). Sa qualité d'aliéniste lui donne en outre une rare compétence sur le sujet qui m'occupe et je compte vous apporter bientôt (avec sa collaboration) le résultat de recherches établissant qae dans leur ensemble les stigmates de dégénérescence auriculaires se rencontrent aussi souvent dans la population française en général que dans les asiles.

1009e SÉANCE. — 16 Décembre 1909.

Présidence de M. d'Echérac.

Correspondance

La Société d'Emulation d'Abbeville fait part du décès de son président d'honneur M. Prarond.

Le Président exprime les profonds regrets de la Société d'Anthropologie.

Ouvrages offerts :

M. Bloch. — J'ai l'honneur de présenter à la Société une thèse de la Faculté de médecine, qui ne se trouve pas dans le commerce, mais dont j'ai pu me procurer un exemplaire pour la Bibliothèque.

Le sujet de cette thèse, soutenue en octobre 1909, est essentiellement anthropologique, car il s'agit de la *tache bleue congénitale mongolique*, dont il a été souvent question dans notre Société.

L'auteur, M. Carnot, en rapporte deux exemples observés sur des enfants européens, l'un par son maître, M. Apert. médecin des hôpitaux, l'autre par M. Schwaab, chef de clinique obstétricale.

M. Carnot a eu soin de se mettre au courant des travaux publiés, en France et à l'étranger, sur la tache bleue, et il signale toutes les opinions qui ont été émises sur la signification de cette tache. Il conclut en disant « que c'est un stigmate d'atavisme qui nous prouve, comme tant d'autres choses, que les hommes descendent d'une même race, noire sans doute (en tout cas de couleur foncée), d'un même ancêtre commun et très lointain (p. 61). »

Je prendrai la liberté de rappeler que j'ai moi-même insisté sur la tache bleue de la région sacro-lombaire des nouveau-nés japonais, dans une communication intitulée : *Preuves ataviques de la transformation des races* (*Bull. Soc. Anth.* 1901), et que j'ai admis que la tache bleue est un caractère atavique qui rappelle l'origine noire des Japonais ; mais je ne crois cependant pas que la tache pigmentaire des enfants européens ait la même signification, car elle peut n'être qu'une simple anomalie comme le *mongolisme des enfants de race blanche,* dont j'ai donné une description (*Bull. Soc. Anth.*, 1908).

Je rappellerai aussi que notre collègue, M. Watef (de Sofia) a signalé des taches pigmentaires de la région sacrée chez des enfants bulgares (Bull. Soc., Anth. 1907) et que, dans la discussion qui suivit cette communication, M. Marcel Baudouin objecta que l'on pourrait aussi songer, dans ce cas, à des *dyschromies pathologiques.*

De son côté, M. Papillault pense à un trouble dans la soudure de la gouttière médullaire, dont le spina-bifida représenterait le maximum, et la tache pigmentaire le minimum (*Bull. Soc. Anth.*, 1901, p. 180, et 1907, p. 248).

Je dois cependant ajouter que l'on peut rencontrer, en même temps, des taches pigmentaires dans d'autres parties du corps que la région sacrée. Ainsi, chez l'enfant européen (âgé de 2 ans), qui a été décrit par M. Apert, il y en avait jusque sur la conjonctive du bulbe de l'œil droit. (*Bull. Soc. méd. hôp.*, 1909, p. 164).

ELECTION.

Sur la proposition du Bureau de la Société, M. le Pr EDMOND PERRIER, Directeur du Muséum national d'histoire naturelle est élu à l'unanimité membre honoraire.

NOTE SUR UN CRANE PERUVIEN ANCIEN PRESENTANT UNE OUVERTURE D'ORIGINE TRAUMATIQUE

PAR M. L. MANOUVRIER.

Je présente trois crânes péruviens anciens qui m'ont été apportés en communication par M. Antunez, leur possesseur.

Sur ces trois crânes on constate la déformation artificielle si fréquemment observée sur les anciens crânes d'Aymaras. Un de ces crânes m'a intéressé particulièrement à cause d'une ouverture siégeant à la partie postérieure et supérieure du pariétal. Cette ouverture, irrégulièrement arrondie, d'une largeur de 4 à 5 centimètres, résulte évidemment d'une plaie produite sur le sujet vivant, car ses bords minces et lisses ne laissent aucun doute à cet égard. Ils se continuent avec la surface de l'os, d'une épaisseur normale, par une surface biseautée comme dans les trépanations de nos crânes néolithiques, de sorte que l'idée d'une trépanation de forme irrégulière est suggérée de prime abord.

Mais en examinant la pièce avec attention, j'ai vu que la surface biseautée qui contourne l'ouverture est très différente de celle des trépanations. C'est une surface inégalement bosselée dans toute son étendue, anfractueuse en outre et non moins inégale quant à sa largeur. Son aspect général me rappelle celui des amincissements osseux que, d'après un ensemble de faits devenus probants, j'ai attribué à des cautérisations crâniennes pratiquées sur des enfants à notre époque néolithique.

Ces cautérisations étaient, d'après les exemples que j'ai montrés, soit linéaires (T sincipital), soit en plaques irrégulières paraissant avoir été pratiquées, dans ce dernier cas, au moyen de moxas primitifs tels que ceux dont l'emploi encore actuel a été signalé par le Dr Bertholon et qui consistent en poils agglomérés avec de la graisse. On conçoit qu'avec des moyens aussi grossiers, la brûlure risquait beaucoup de dépasser l'intention de l'opérateur et d'atteindre non seulement le périoste, mais encore l'os lui-même.

Là où le périoste épicrânien était seul détruit, il en résultait la cessation de l'accroissement de l'os en épaisseur d'où une simple excavation à l'âge adulte. Là où l'os lui-même était atteint il se produisait une nécrose et une perforation.

Celle-ci pouvait être extrêmement petite (0.001 ou 0.002 et n'occuper qu'une très minime partie de la surface cautérisée, comme j'en ai présenté ici deux exemples.

Dans le cas présent où l'aspect du pourtour de la lésion est très analogue, il s'agirait d'une atteinte de l'os beaucoup plus étendue et dont je ne saurais préciser la nature. Ce qui me paraît certain, c'est qu'il s'agit d'une plaie produite sur le sujet pendant son enfance et non d'une trépanation pratiquée sur le crâne adulte.

De là l'analogie du pourtour de la perforation avec celui des lésions par cautérisation.

Quant au mécanisme de la perte de substance, je me borne à dire que celle-ci *a pu* être le résultat d'une nécrose consécutive à une brûlure. C'est pourquoi le cas m'a paru être intéressant à signaler, car il m'a semblé poser la question de savoir si la pratique des cautérisations crâniennes n'aurait pas existé chez les anciens péruviens.

Cette hypothèse deviendrait très plausible si l'on rencontrait parmi les crânes trépanés du Pérou quelques autres perforations présentant les caractères relevés ci-dessus, et qui ne sont pas, en réalité, ceux des véritables trépanations.

N'ayant pas encore examiné à ce point de vue les perforations péruviennes, je ne puis émettre aucune opinion à ce sujet, puisqu'il peut s'agir, dans le seul cas ici en question, d'une plaie survenue accidentellement ou sans aucune intention thérapeutique.

Discussion.

M. Marcel BAUDOUIN. — Non seulement les crânes soumis à notre examen sont pourvus de la *déformation caractéristique du Pérou* (aplatissement latéral du frontal par l'emploi d'une bande passant au niveau de cet os ; mais ils présentent aussi, point sur lequel j'insiste, le *sillon*, situé en arrière de la suture fronto-pariétale, caractéristique de la *déformation dite toulousaine* en France[1]. Ce qui prouve que cette dernière est la forme primitive.

Cette idée de la déformation crânienne, par l'emploi de bandes ou d'un appareil spécial, a donc germé à la fois en Amérique et en France; elle correspond à une même mentalité de l'espèce humaine en des pays divers et à des époques variées, puisque, chez nous, elle existait, dans le Bassin de Paris, dès l'époque néolithique[2].

J'attire l'attention sur un autre fait, inédit jusqu'à présent : c'est qu'au niveau des sillons et de l'aplatissement l'os est *très lisse*, comme *poli*. Il est manifestement plus dense, de texture plus serrée. Cela est la conséquence de la seule *compression* du crâne, et s'observe aussi bien, dans la *déformation*, pour la toulousaine que pour la péruvienne.

---

[1] Marcel BAUDOUIN. — *Démonstration de l'existence de la déformation artificielle du crâne à l'époque néolithique dans le Bassin de Paris.* — *C. R. Ac. des Sciences*, Paris, 1909, 14 juin. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1909, n° 7, p. 278-280.

[2] Marcel BAUDOUIN. — *Trois cas de déformation toulousaine du crâne, observés sur des sujets trouvés dans la Grotte de Jammes, à Martiel (Aveyron).* — *Bull. Soc. franç. Hist. de la Méd.*, Paris, 1909, I-V, p. 58-68 ; p. 28-29. — Tiré à part, 1909, in-8, 2 p. et 8 p. — *France Médicale*, Paris, 1909, 158-161.

En ce qui concerne la perte de substance du pariétal de l'un de ces crânes, pour moi, il s'agit d'une vulgaire *trépanation préhistorique* [3], *qui a guéri* [4].

Je ne crois pas du tout qu'elle résulte de l'emploi d'un cautère et du *feu*. En tout cas, il n'y a aucune preuve, pouvant justifier une telle hypothèse, qui est gratuite dans le cas présent. Tous les chirurgiens savent que, quand une *ostéite* quelconque est guérie, *il est impossible de dire si elle a été causée par un instrument en silex, un outil en métal, le thermo-cautère*, etc... L'*ostéite* est un phénomène réactionnel des tissus, qui est là même, quelle que soit la cause qui ait déterminé son apparition. Je ne puis pas du tout suivre M. Manouvrier sur un pareil terrain, qui n'a rien de scientifique, et surtout rien de chirurgical, qu'il s'agisse de *Trépanation* ou de *T sincipital !*

Je crois même pouvoir dire, grâce à une pièce que je possède, que le *T sincipital néolithique* a dû toujours être fait au silex, comme la Trépanation !

J'ajoute qu'on a pris, pour des *lésions pathologiques* du crâne, de simples *trépanations néolithiques incomplètes et non terminées;* j'ai une pièce qui le démontre.

Pour terminer, je dirai que la trépanation du crâne péruvien présenté est tout à fait comparable à certaines trépanations néolithiques trouvées dans le Bassin de Paris. Par suite, elle a dû être exécutée par un procédé analogue.

Il est curieux de constater que ce qui s'est passé pour la Déformation crânienne s'est passé aussi pour la Trépanation, en Amérique du Sud comme en France. — Il y a donc bien eu là une *idée directrice*, commune [5] à tous les peuples préhistoriques.

M. MANOUVRIER. — Je ne puis revenir sur le détail des faits déjà nombreux par lesquels je crois avoir établi l'existence, chez nos néolithiques de Seine-et-Oise, des cautérisations crâniennes. Si l'ensemble de ces faits était bien connu de M. Baudouin, je pense que leur explication par des cautérisations plus ou moins profondes pratiquées sur des enfants lui paraîtrait aussi valable qu'elle l'a paru jusqu'à présent à tous les médecins auxquels j'ai exposé, pièces en main, la question.

Il me paraît possible d'obtenir expérimentalement la reproduction de lésions semblables ou très analogues sur des animaux, mais après en avoir formé le projet, il y a 3 ou 4 ans, avec M. Anthony, je n'y ai pas donné suite, à cause de l'accroissement d'évidence apporté par les dernières pièces néolithiques parvenues à ma connaissance.

---

[3] Marcel BAUDOUIN. — *Etude d'un crâne néolithique à double trépanation. — L'Homme préhistorique*, Paris, 1907, v, 207-215, 4 fig.

[4] Marcel BAUDOUIN. — *Etude d'un crâne préhistorique à triple trépanation exécutée sur le vivant. — Bull et Mém Soc d'Anthr. de Paris*, 1908, XI, 21 mai, 436-450, 2 fig. — *Arch prov. de Chir.*, 1908, VI, 362-376, 1 fig

[5] Marcel BAUDOUIN. — *Bull Soc Fr. Hist. Méd.*, Paris, VII, 1908, p. 40-43 ; p. 48-49. — *Bull. et Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1904, p. 73.

L'explication à laquelle je suis arrivé peu à peu après avoir éliminé un certain nombre d'hypothèses issues de l'examen des premiers faits, n'invoque d'ailleurs que des données exactes et des notions d'anatomie classiques. Il m'a paru d'abord, lorsque je ne connaissais encore que le T sincipital, qu'il pouvait s'agir d'incisions linéaires ou de cautérisations linéaires, et je n'oserais pas affirmer que, jamais la lésion du cuir chevelu n'a consisté en une incision ; mais la rencontre sur un même crâne néolithique du T sincipital coïncidant avec des lésions semblables en plaques m'a fait regarder comme à peu près certain que les lésions linéaires ellesmêmes résultent exclusivement de cautérisations. Celles ci apparaissent à présent comme la véritable cause de dépressions et de perforations qui furent indûment attribuées autrefois à des processus morbides et notamment à la syphilis. Quant aux trépanations, je connais les variétés d'aspect qu'elles présentent sur nos crânes néolithiques, mais les pertes de substance cicatrisées ne résultent pas toutes de trépanations, et le crâne péruvien que je viens de présenter m'a donné à penser qu'il en est de même pour les pertes de substance observées sur les crânes anciens du Pérou. La perforation citatrisée dont il s'agit ici me paraît résulter plutôt d'une plaie par brûlure (soit accidentelle soit intentionnelle) que d'une trépanation par incision ou râclage. Mais j'ai fait les réserves nécessaires au sujet de l'insuffisance de ce cas isolé pour autoriser plus qu'une hypothèse.

M. DE MORTILLET a pris part à la discussion.

Sur une Statue ethnique de la cathédrale de Strasbourg.

M. G. Hervé fait une communication où, au sujet de la représentation du type nègre dans l'art européen, il montre que ce type a été fidèlement observé et reproduit, bien plus tôt que Camper ne l'avait cru jadis.

A l'appui de son affirmation, M. Hervé cite une des grandes statues qui ornent le côté gauche du portail Saint-Laurent (transept nord) de la cathédrale de Strasbourg. Ces statues figurent la scène, si souvent peinte ou sculptée, de l'Adoration des Mages : Celle du mage noir représente un nègre avec tous ses traits les plus reconnaissables, les plus caractéristiques, comme le montre la photogravure mise sous les yeux de la Société.

Les statues des piliers latéraux du portail Saint-Laurent, construit à la fin du xve siècle (1495) par Jacques de Landshut, sont manifestement du même art que le charmant encadrement fin-gothique de ce portail. Leur auteur n'est pas sans rappeler beaucoup, par sa manière, le maître du *puits de Moïse*, Claux Slutter.

L'ACCOUCHEMENT, LA GROSSESSE ET L'AVORTEMENT CHEZ LES INDIGÈNES DE L'ILE SAKHALINE

Par M. Bronislaw Pilsudski.

Les Guilaks.

L'accouchement est considéré par les Guilaks comme un acte impur. Il ne peut de ce fait avoir lieu dans la maison au foyer domestique. Aussi, quelle que soit la rigueur de la saison, on conduit la parturiante dans une tente arrangée spécialement pour elle à proximité de la maison. On installe cette tente parmi les arbustes qui servent de cabinet d'aisance aux femmes des Guilaks, et ceci déjà indique suffisamment combien peu de considération les Guilaks ont pour l'acte de l'accouchement. Aucun homme n'approche jamais cet endroit, dont l'accès est défendu même aux petits garçons. On les prévient que s'ils mettaient les pieds sur des traces de sang de femme, ils contracteraient une maladie spéciale nommée « taremyud », sorte de paralysie, dont on meurt.

Dès les premières douleurs, la parturiante est introduite dans la tente appelée « lau-raf » (maison d'accouchement) et que l'on construit à la hâte au moment nécessaire. Cette tente, faite de branches, couverte d'une vieille écorce de sapin, basse, tapissée d'herbes sèches, rappelle plutôt une niche de chien qu'une habitation, destinée à recevoir un être nouveau, attendu avec joie par ses parents. Mais le Guilak n'est-il pas appelé à une vie dure et misérable. L'idée même ne lui vient pas d'offrir quelque confort à l'être à venir.

Avant de se rendre dans sa niche, la femme Guilak revêt de vieux vêtements sales et quitte le pantalon, qu'elle porte en toute saison.

La parturiante est presque toujours assistée par une femme d'âge moyen ou vieille, expérimentée, qui a eu elle-même plusieurs enfants. A défaut d'une matrone que l'on appelle « lauaven-chauk » (la femme aidant l'accouchement), le mari est autorisé à prendre pour lui les fonctions de matrone, mais seulement le mari et aucun autre homme, même pas le frère cadet du mari, qui cependant, d'après les coutumes guilaks, a des droits sur la femme de l'aîné et est considéré en quelque sorte comme son mari, et toujours comme le deuxième père de ses enfants.

L'accouchement se fait la femme étant assise sans étendre les jambes. La parturiante doit rester tranquille, sans se lever, sans s'agiter. La matrone ou le mari veillent à l'exacte exécution de cette règle et au besoin empoignent la malade par le dos pour l'empêcher de faire des mouvements. Car, d'après les Guilaks, une telle conduite serait suivie d'une maladie avec déviation de la colonne vertébrale.

Pour activer l'accouchement, on agite le pan du vêtement devant la figure de la parturiante ou on lui souffle avec la bouche sur le sommet de la tête.

Les Guilaks ne connaissent aucun moyen artificiel pour aider l'accouchement, et lorsqu'une femme ne peut accoucher spontanément, elle meurt ainsi que l'enfant. Ces cas doivent être rares. Je n'ai entendu parler, pour ma part, que d'un cas semblable pendant plus de dix ans.

Les jeunes filles sont tenues d'écouter respectueusement les récits concernant les accouchements, sans quoi elles risqueraient d'avoir des accouchements pénibles.

Pour activer la délivrance, on met dans la bouche de la malade l'écorce du *Sambucus racemosa* qui, par son amertume, provoque des vomissements et hâte ainsi l'expulsion du placenta (« ehlan inind » = nourriture d'enfant). Si ce moyen ne réussit pas et si le délivre ne sort pas, la femme meurt. Ce fait est rare, mais se produit cependant, me dit-on, parfois chez les Guilaks.

Si l'enfant naît coiffé — ce qui est rare, on conserve précieusement la coiffe desséchée (« ehlan ok » = vêtement d'enfant) comme porte-bonheur.

Après l'accouchement, on conseille aux femmes jeunes de marcher ; les femmes âgées, au contraire, doivent garder le repos. Pendant la grossesse, au contraire, la femme, quel que soit son âge, est tenue de se remuer le plus possible.

Les Guilaks auraient-ils le pressentiment des théories les plus modernes sur le lever des accouchées?

Il est défendu de boire froid avant et pendant dix jours après l'accouchement. A défaut de thé, on donne à la malade de l'eau chaude. Pendant dix jours également la malade doit s'abstenir de manger du poisson à chair rouge, tout aliment salé, ou de baies noires (*Empetrum nigrum*). L'alcool jugé nuisible avant l'accouchement est, au contraire, très recommandé après l'accouchement. Mais on en emploie peu ; les Guilaks sakhaliniens buvant, en général, peu d'alcool en comparaison avec les autres indigènes.

Les fausses couches spontanées (rirund) sont très fréquentes chez les Guilaks, qui n'y voient rien de dangereux. On m'affirmait qu'il n'y a presque pas de femme, qui n'ait pas eu une ou deux fausses couches. Mais personne de ceux que j'ai interrogés n'a entendu parler de femmes n'ayant jamais pu mener une grossesse à bonne fin, c'est-à-dire pendant dix mois lunaires, terme habituel d'une grossesse.

Je ne me charge pas d'expliquer les causes des avortements fréquents chez les femmes Guilaks. Je pense cependant que la fatigue physique des femmes Guilaks n'y est pas étrangère. En effet, la femme Guilak travaille durement et sans cesse, même pendant tout le temps de la grossesse. Il ne vient pas à l'idée d'un Guilak de ménager sa femme pendant la gestation. Et lorsqu'une fausse couche se produit, il l'attribue avec sérénité à quelque cause futile : à un coup porté à la figure de la femme enceinte par un enfant, de la main, ou à l'aide de tout objet allongé en bois : une cuillère, une flèche, un couteau en bois, un jouet, etc. Le coup frappé avec une branche fraîche est considérée comme inoffensif. Une chute peut aussi provoquer une fausse couche.

Les jeunes filles Guilaks non mariées cherchent à provoquer des avortements, honteuses de leur état. Elles ont recours aux moyens auxquels on attribue chez eux les avortements spontanés. Il faut croire qu'elles n'y parviennent pas toujours, car l'infanticide s'observe parfois, comme on m'a dit, exécuté toujours secrètement.

Rarement la femme Guilak accouche d'un enfant mort ; pour ma part, je n'ai entendu parler que d'un seul cas.

La façon dont le Guilak exprime son angoisse pendant que sa femme est en douleurs est rien moins qu'originale. Il dénoue tout ce qu'il porte de noué : ses nattes, sa ceinture, les attaches des chaussures, du pantalon, etc. Il est également d'usage de dénouer autour de soi tout ce qui pourrait se trouver noué, ou attaché d'une façon quelconque. Ainsi, dans la cour, le Guilak retire sa hache du bois, où elle était fichée. Il détache le bateau qui était attaché à un arbre. Le mari, sa ceinture défaite, l'air malade, se traîne d'un coin dans l'autre ou reste couché. Il n'a qu'un souci, c'est celui de se rappeler s'il n'a pas oublié de détacher quelque objet, car alors les douleurs de sa femme et l'accouchement se prolongeraient du fait de sa négligence.

Le père ne reprend ses occupations qu'après la cicatrisation du nombril de l'enfant. A aucun moment on ne fête d'aucune façon la naissance de l'enfant.

Pendant dix jours la parturiente est obligée de rester dans sa niche, et ce n'est que si le froid est particulièrement rigoureux et si elle est la seule maîtresse de la maison qu'elle peut y revenir plus tôt. S'il y a une autre maîtresse, elle ne jouira jamais de ce privilège. Les accidents malheureux auxquels sont exposés les femmes abandonnées à elles-mêmes dans les tentes sont attribués par les Guilaks à de mauvais esprits. Pour empêcher ces esprits de pénétrer, on place, à l'entrée, une hache qui est censée effrayer tout esprit malveillant. Dans la plupart des cas ce moyen suffit, mais pas toujours. Ainsi un de mes amis, le Guilak Kan, vint une fois me demander conseil pour son nouveau-né que sa femme malade avait par mégarde blessé à la tête.

Une autre fois, une tente prit feu lorsque la pauvre malade voulut pour se chauffer allumer du feu. Si ces accidents ne se produisent pas plus souvent, il faut l'attribuer à l'incroyable endurance de ces pauvres femmes véritables bêtes de somme, chez lesquelles l'instinct de la maternité arrive à développer une force de volonté inconnue de l'homme et incompréhensible pour lui.

Les Guilaks sont très réservés en ce qui concerne les conversations sur les rapports sexuels. C'est peut-être à cause de cela qu'ils expliquent aux enfants l'origine des nouveau-nés de la façon suivante : en été l'enfant aura été retiré du dessous d'un arbre, en hiver il aura été trouvé en piochant pour bâtir la tente.

Par pudeur également les femmes n'appellent pas la menstruation le sang (« tchoh »), mais disent : l'hôte est venu (« antah pehind »).

Les Ainos.

Tout autrement se présente l'accouchement chez les Ainos, autre peuplade habitant l'île Sakhaline. Les conditions hygiéniques sont ici de beaucoup meilleures, que chez les Guilaks.

La cause de cet état des choses doit être recherchée dans la position sociale meilleure de la femme Ainos. La femme n'y est jamais vendue. En se mariant elle ne passe pas à une tribu étrangère. La filiation maternelle est considérée ici comme plus proche que la filiation paternelle. La femme mariée reste dans sa famille les premières années de son mariage et a ainsi la possibilité d'être soignée en couches par les siens.

J'ai constaté chez les Ainos un sentiment de compassion pour celle qui souffre et de l'estime pour la future mère. Pendant la grossesse même on l'entoure de soins et on la ménage.

Pendant l'accouchement même la femme ne quitte pas son foyer. Au contraire, on chasse de la yourte tous les enfants, les jeunes et parfois même les adultes. — Ceci pour deux raisons : 1) la présence de gens étrangers peut d'après les Ainos augmenter les douleurs et 2) pour donner à la parturiente le plus de repos possible.

Pour ne pas salir le plancher on garnit la couche de la malade de branches de pin, d'un vieux tapis végétal et de vieux vêtements. — La femme se couche sur le côté droit ou gauche, habillée de vieux vêtements. En hiver elle garde ses chaussures, en été et au printemps elle est nu-pieds.

Lorsque l'enfant sort, elle écarte les jambes ou si elle ne peut le faire on place entre ses genoux un paquet de vieux vêtements.

Le rôle de matrone est confié à la mère de la parturiente ou à une proche parente. J'ai pu observer, plusieurs fois, que malgré la présence dans la maison de femmes expérimentées, on faisait venir auprès de la parturiente une parente, probablement pour avoir une personne bien disposée.

Pour activer l'accouchement et pour amender les douleurs on frictionne le dos et la poitrine avec de la laminaire mouillée et chauffée légèrement.

On a recours aussi aux remèdes sympathiques. En voilà quelques-uns : une chauve-souris enveloppée dans des copeaux s'emploie pour frictionner le ventre. On arrache quelques poils du ventre d'une chienne, on les enveloppe dans des copeaux et l'on s'en sert pour masser le ventre.

La matrone adresse des prières aux esprits des ancêtres féminins de la malade, qui seuls sont considérés comme des protecteurs de la femme. Cette prière est d'habitude formulée comme ceci : « Quel que soit l'endroit où vous séjournez, bonnes aïeules, aidez aujourd'hui cette femme qui souffre. »

Les fonctions de matrone ne sont confiées qu'aux femmes intelligentes courageuses qui savent maîtriser leurs émotions, conserver la présence d'esprit malgré les gémissements et les cris de la malade.

La matrone doit savoir non seulement soulager la malade au point de vue physique, mais encore avoir un ascendant sur elle et la calmer, la faire patienter.

Le mari et en général l'élément masculin de la maison prennent également part à l'accouchement. Le mari peut même en cas de besoin remplacer la matrone.

Lorsque la malade gémit, les hommes font une offrande à la déesse du feu, sous forme d'un petit bâton frisé au bout, appelé « inaou », qu'ils placent dans un coin du foyer. Un autre remède consiste à passer au-dessous des seins de la malade — et c'est un des hommes qui est chargé de le faire — une corde faite de longs copeaux, appelé « cinoye inau ». — Ce remède est employé fréquemment contre les fortes douleurs en général.

Lorsque tous ces remèdes ont échoué, l'aîné des hommes fait une deuxième offrande aux dieux. Il place un petit inau au milieu du feu entre les bûches et pendant qu'il brûle lentement le vieillard assis sur un tapis fait une prière qu'il improvise pour la circonstance. — Si le bâton tombe du côté de l'homme qui prie, c'est un bon présage et signifie que les douleurs d'accouchement vont bientôt se terminer.

L'accouchement est très lent chez la femme Aino. Il est considéré difficile lorsqu'il se termine seulement le 5e jour après le début des douleurs.

En recevant l'enfant la matrone dit : « Asiri c'a c'a inankarachty », c'est à dire : « sois le bienvenu nouveau vieillard ». Si c'est une fille — on dit « pahko » — c'est à dire — vieille.

Les Ainos croient que les enfants sont envoyés de l'autre monde par des parents défunts qui vivent sous terre dans un pays identique et dans les mêmes conditions que leurs descendants sur la terre.

Lorsque le nouveau-né a le hoquet, la mère dit : « A Ajno, wok erambotara avackei ne nauko » c'est-à-dire : « regardez, comme ils s'inquiètent. — Ils — les gens, qui l'ont expédié dans ce monde, pensent à lui en ce moment et s'inquiètent, s'il a fait un bon voyage et s'il est arrivé à bon port ».

Les Ainos ne cachent rien de ce qui concerne l'accouchement à leurs enfants qui sont parfaitement éclairés sur la naissance du petit frère ou de la petite sœur.

Le jour de l'accouchement le mari ne travaille pas, non pas pour obéir à une coutume établie, mais par inquiétude et compassion. Pour affaires urgentes il peut s'absenter dès le deuxième jour, si tout va bien.

La naissance d'un enfant est l'occasion d'une fête, qui s'accompagne de la cérémonie suivante. On coupe de l'ail sauvage (*Alium victoriale*), qu'on jette dans le feu pour faire plaisir aux dieux qui aiment cette plante. On fait cuire du riz avec de l'ail aussi, plat rare et fort estimé. On invite les voisins, qui viennent en manger, mais cherchent à ne pas troubler la tranquillité de la malade.

A la malade on donne ce qu'on peut de mieux : du riz, du poisson desséché avec de la graisse de phoque. On ne lui donne pas de baies, ni rien de ce qui passe pour être difficile à digérer. Ainsi une parturiante a refusé de manger de notre pain, qu'elle aimait beaucoup, mais parce qu'elle le considérait comme indigeste.

La parturiente ne prend aucun aliment ni boisson froide.

Pendant 5 jours il est défendu à la malade de travailler ; si elle est faible, pendant plus longtemps encore. En général la femme Ainos ne se lève que le sixième ou septième jour, et se remet petit à petit à son travail.

Les Ainos font beaucoup attention aux suites des couches. Le massage est continué quelques jours encore. Pour calmer les douleurs on conseille d'envelopper dans des copeaux un morceau de matrice d'ours desséchée, ou bien un morceau de scie en fer et de frictionner le ventre.

On répète aussi le massage avec la laminaire.

En général les femmes Ainos ressentent souvent des tranchées utérines et ont recours pour les combattre à des moyens variés, tels que l'application sur les reins de sachets de sable chauffé, de copeaux chauffés entre les jambes, de cailloux chauffés enveloppés de copeaux ou d'herbe sur le ventre.

On fait boire aux malades une infusion d'une herbe « arakoj-kina » ou de « o-kina ». On fait également des lotions tièdes avec des décoctions des plantes variées : la fausse ortie (*Lamium*) ou le « Hopeau-Kina ».

Un remède particulièrement efficace consiste à porter pendant 5-6 jours après l'accouchement un collier mandchourien en grosses pierres, qui est précieusement gardé dans chaque famille.

Pour activer la sortie du délivre on attache un étroit ruban en soie autour du ventre. En même temps la malade introduit le doigt dans l'arrière-bouche pour provoquer le vomissement.

Le placenta et les membranes enveloppés dans un chiffon sont portés loin des habitations après le coucher du soleil. Si l'accouchement a eu lieu la nuit, on ne peut le faire que le lendemain.

Pour activer la convalescence les Ainos couvrent le corps de la malade de branches fortement chauffées du « Taxus baccata ».

Le premier jour le nouveau né est allaité par une autre femme que sa mère, s'il s'en trouve une. Dans le cas contraire la mère lui donne le sein. Pour faciliter la montée du lait on bande les seins de la malade avec une étoffe spéciale, ou bien, on fait des onctions avec le suc d'une plante appelée « to-pee kara kina », qui aurait des propriétés galactogènes.

Les femmes Ainos sont en général d'excellentes nourrices.

Les Ainos ne connaissent pas de déchirures du périnée.

Dans les cas extrêmement rares où la femme n'accouche pas spontanément elle meurt, car les Ainos ne connaissent aucune ressource artificielle. Je n'ai connu qu'un homme dont la femme succomba dans des circonstances pareilles.

La femme Ainos, qui aura accouché hors de chez elle, est gardée dix jours à la maison et ce n'est qu'au bout de ce laps de temps qu'on la laissera partir. Le maître de céans lui garnit alors de copeaux son traîneau ou le bateau.

Il résulte de ce que j'ai entendu sur l'accouchement chez les indigènes de Sakhaline que les femmes Ainos accouchent plus difficilement et avec plus de douleurs que les femmes Guilaks, bien que ces dernières se

trouvent dans des conditions sociales et hygiéniques de beaucoup inférieures.

Krasheniknikov, explorateur russe du XVIII siècle, dans son ouvrage intitulé : « La description du Kamtchatka » dit, en parlant des Ainos, habitant des îles Kouriles, que l'accouchement chez eux est bien plus difficile que chez les peuplades du Kamtchatka, et que d'après le témoignage de ces derniers, la convalescence se prolonge parfois jusqu'à 3 mois.

Quant aux prescriptions hygiéniques pendant la grossesse, on conseille de marcher le plus possible, pour que l'enfant soit petit et l'accouchement facile.

Les Ainos défendent à la femme enceinte de manger des crabes, car le nouveau-né pourrait avoir le bec de lièvre. Il est défendu de même de manger de la viande d'oiseaux, car l'enfant naîtrait avec du strabisme.

Il est défendu à la femme deux mois avant l'accouchement de filer ou de tordre des cordes, ou bien de dévider les fils sur un écheveau, car l'enfant pourrait naître avec les intestins tordus.

Après sept mois lunaires de grossesse la femme doit éviter les rapprochements sexuels fréquents, car les spermes pourraient atteindre la bouche et les yeux du fœtus, et l'enfant naîtrait avec des yeux malades. Il arrive, m'a-t-on raconté, que la bouche du nouveau-né est à tel point remplie de mucosités blanches (qui portent chez les Ainos le même nom que le sperme : « owembé ») que l'on ne parvient pas à l'en débarrasser assez vite et l'enfant meurt étouffé par cette mucosité.

Après l'accouchement les rapports sexuels sont défendus pendant 30-40 jours.

D'après les Ainos la fécondation ne peut avoir lieu, qu'après des rapprochements répétés. Aussi les filles Ainos ne craignent pas les suites d'un rapprochement isolé.

Quand aux avortements je pourrais noter sur 25 cas de naissance et sur 147 femmes (âgées de 15-51 années) de la côte orientale de Sakhaline, 2 cas en 1903 et 1 cas en 1904.

L'explication que donnent les Ainos des avortements est assez curieuse.

Il aura lieu lorsque la femme enceinte fait une chute, ou lorsque le mari a quelque défaut génital, qu'il cache à sa femme.

Les avortements provoqués ne sont pas rares chez les Ainos et beaucoup plus fréquents que chez les Guilaks.

Il est facile d'ailleurs d'en indiquer la cause principale. La vie des Guilaks se passe d'une façon beaucoup plus normale, dans les cadres de leurs coutumes et des traditions de leur race, tandis que les Ainos de Sakhaline subissent déjà depuis près de deux siècles l'influence d'un puissant facteur étranger : l'invasion des Japonais.

Il apparaît un nombre énorme de relations clandestines des femmes avec les étrangers ; il s'est créé un type déjà assez répandu, des filles s'adonnant à la prostitution presque sans chercher à sauver les apparences.

Dans les deux cas les femmes cherchent tout à fait consciemment à éviter la maternité.

Le moyen le plus répandu entre tous, connu depuis longtemps des Ainos, est de tuer le fœtus en pressant le ventre fortement des mains ou avec un objet lourd, opération considérée comme dangereuse et qui aurait parfois déterminé la mort de la femme.

Un autre moyen consiste à serrer fortement le ventre au-dessus de la ceinture pendant quelques mois, pratique reconnue fort incommode.

Ou bien la femme saute du haut d'un escalier.

Un remède sympathique d'ailleurs peu répandu, et pour cause, consiste à couper jusqu'à la ceinture les vêtements de dessous et à les porter ainsi jusqu'à effet.

Un moyen fort connu employé souvent est la rouille que l'on mélange dans le nord avec quelque infusion.

Les avortements se pratiquaient déjà, au dire de vieux Ainos, dans les temps passés où les filles jouissaient de beaucoup de liberté, mais elles se gênaient ou ne voulaient pas avoir l'enfant avant le mariage.

Actuellement ce sont les remèdes d'importation japonaise qui jouissent d'une grande vogue chez les femmes Ainos. Elles n'en revèlent pas le secret, probablement pour ne pas trahir ceux qui les leur enseignent, car la loi japonaise moderne punit sévèrement toute pratique de ce genre.

Messieurs,

Je vous remercie vivement pour votre bienveillante attention.

Permettez-moi de vous retenir encore un moment pour vous exposer l'idée qui me venait souvent pendant mon séjour parmi les enfants de la nature. Nous étudions avec intérêt chaque détail de leur passé ; mais nous n'apportons presque aucun souci pour leur avenir. Ils se meurent, ils disparaissent... Déjà à l'heure actuelle ils perdent rapidement leur individualité propre au contact destructif des envahisseurs. J'ai vécu parmi eux ; je lisais dans leurs yeux tristes le pressentiment d'une fin prochaine ; ils cherchent instinctivement l'appui de chaque personne qui leur témoigne un peu d'affection.

En homme, appartenant à une nation qui elle aussi souffre, j'ai profondément senti leur détresse... Je me suis imposé l'engagement moral d'attirer sur le sort de races primitives l'attention des hommes de science qui s'intéressent à elles. Je ne doute pas que cette société d'Anthropologie, la première de toutes qui a cherché à étudier l'homme, que la société d'Anthropologie de cette France, qui a donné naissance à tant d'idées grandes et généreuses, ne prenne l'initiative de diriger toutes les bonnes volontés, de réunir tous les efforts pour protéger ces êtres désemparés.

C'est notre devoir humanitaire, c'est un acte de sauvetage à tenter.

M. R. Legendre, docteur ès-sciences, présenté par MM. Manouvrier, Verneau et Rivet, est élu membre titulaire.

OUVRAGES OFFERTS

Avelot (Capitaine R.). — L'Afrique Occidentale au temps des Antonins (Ext. du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, nos 1-2, 1908). In-8, 48 p. Paris, impr. Nationale, MDCCCCIX.

Balfour (Henry). — The Fire Piston (*Smilhsonian Report for* 1907. In-8 p. 565-593, no 1847, Washington, Government Printing Office, 1908.

Barrett (S. A.). — Pomo Indian Basketry (*University of California Publications in American Archæology and Ethnology*. Vol. 7, no 3). In-8, 176 p. Berkeley, The University Press, December 1908.

Bellucci (Dott. Giuseppe). — Accette di Selce levigate in Italia e questioni relative Memoria del- (Con una tavola) (*Archivio per l'Anthropologia e la Etnologia*, vol. XXXVII, fasc. 3o 1908). In-8. 15 p.

Bonifacy (Ct). — Monographie des Pa-Teng et des Na-E (Ext. de la *Revue Indo-Chinoise*, nos 94 et 95, nov.-déc. 1908), 24 p. Hanoï-Haïphong. Impr. d'Extrême-Orient 1908.

Bonifacy (A.). — Etude sur les coutumes et la langue des Lolo et des Lagua du Haut-Tonkin (Ext. du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*. T. VIII, juil.-déc. 1908), 28 p. Hanoï, impr. d'Extrême-Orient 1908.

Chantre (Ernest). — Le docteur E. Hamy, sa vie et ses travaux (1842-1908). (*Société d'Anthropol. de Lyon*. Séance du 6 février 1909).

Chervin (Dr Arthur). — Anthropologie Bolivienne, Tome 1er. Ethnologie, démographie, photographie métrique. Gr. in-8, 415 p. avec 156 fig. et 24 pl. hors texte, Paris, imp. Nationale, lib. Le Soudier, MDCCCCVIII.

Chervin (Dr). — Tome II, Anthropométrie, Gr. in-8, 435 p. avec 76 fig., Paris, imp. Nationale, MDCCCCVIII.

Chervin (Dr). — Tome III, Craniologie, Gr. in-8. 150 p. avec 36 fig. et 81 pl. hors texte. Paris, imprimerie Nationale, MDCCCCVIII.

Comte (Auguste). — Cours de philosophie positive. Tome V contenant la partie historique de la philosophie sociale. Edition identique à la première, parue au commencement de juillet 1830. In-8, 410 p. Paris, Schleicher, frères, 1908.

Costa-Ferreira (Ant. da). — O Pòvo Portuguès sob o ponto de vista anthropologico. In-8, 11 p.

Cuyer (Edouard). — Les proportions et la régularité des formes (*Le Journal des Arts*, no du 31 mars 1909).

Daufresne (Dr Charles). — Le plus grand pèlerinage de la Grèce.— Epidaure, les prêtres, les guérisons. Préface de M. le Dr Félix Regnault. In-8. 120 p. Paris, Vigot, frères, 1909.

Dessigny (Capitaine). — Notice sur quelques monuments de la région d'Aïn-Sefra (Ext. du *Bulletin Archéologique*, 1908. In-8, 28 p. Paris, imp. Nationale, MDCCCCVIII.

Dieulafé (Dr) et Herpin (Dr). — Anatomie de la bouche et des dents (1er fascicule du Traité de Stomatologie publié en fascicules par les Drs Gaillard et Nogué). In-8, 184 p. avec 142 fig. Paris, J.-B. Baillière, 1909.

Échérac (A. d') (G. Dargenty). — L'assistance publique. ce qu'elle fut ; ce qu'elle est. In-8, 381 p. Paris, G. Steinheil, 1909.

Fischer (E.). — Physische Anthropologie, Dritter Teil Spezielle Anatomie u. Entwicklungsgeschichte des Menschen. In-8, 56 p.

Giuffrida-Ruggeri (Dott. V.). — L'indice tibio-femorale e l'indice radio-omerale (*Archivio di Anatomia e di Embriologia*. Vol. III, fasc. 3). In-8, 20 p. Firenze, Luigi Niccolai, 1904.

Giuffrida-Ruggeri (Dott. V.). — Terzo Contributo all'Antropologia fisica dei Siculi Eneolitici (*Atti della Societa*

Romana di Antropologia. Vol. XI, fasc. 1). In-8. 51 p. Roma, 1905.

Giuffrida-Ruggeri (Dott. V.). — La maggiore variabilità della donna dimostrata col metodo Camerano (coefficiente somatico) (*Monitore zoologico Italiano.* Anno XIV, n° 12). In-8. 11 p. Firenze, Luigi Niccolai, 1903.

Giuffrida-Ruggeri (Dott. V.). — La Capacità del Cranio nelle diverse popolazioni Italiane antiche e moderne. Vol. commemorativo del X anniversario della fondazione della Società Romana di Antropologia). Roma, 1904.

Giuffrida-Ruggeri (V.). — Nuovo materiale paleolitico dell'isola di Capri a facies eolitica (con due tavole) (*Atti della Societa Romana di Antropologia.* Vol. XIV, fasc. 2). In-8, 12 p. Roma, 1908.

Hamy (E. T.). — Gravures rupestres de la Table du Mahury, près Cayenne (*Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, 1902, n° 4). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Contribution à l'Anthropologie du Nagarit (*Bull. du Museum* 1897, n° 6), In-8, 3 p.

Hamy (E. T.).— Les Dublas de Balsar, Esquisse anthropologique (*Bull. du Muséum*, 1902, n° 2). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.).— Les Yambos, Esquisse anthropologique. Note sur un cas de bec de lièvre compliqué, avec disparition d'une des pièces incisives internes, observé par un Chinois (*Bull. du Muséum*, 1901, n° 6. In-8, 4 p.

Hamy (E. T.). — Sur une table en mosaïque dite de Florence, donnée par Louis XV en 1748 au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roy (*Bull. du Muséum*, 1896, n° 7).

Hamy (E. T.). — Les peintures de Michel Garnier au Muséum d'histoire naturelle (*Bull. du Muséum*, 1898, n° 8). In-8, 9 p.

Hamy (Dr E. T.). — Document inédit pour servir à l'histoire de la Ménagerie des Valois (1560) (*Bull. du Muséum*, 1905, n° 2). In-8, 2 p,

Hamy (E. T.). — Note sur les Sopulits de la rivière Penangah, Nord de Bornéo (*Bull. du Muséum*, 1895, n° 4). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.) — Le muscle auriculo-iniaque observé chez un Annamite (*Bull. du Muséum*, 1901, n° 2). In-8. 2 p.

Hamy (E. T.). — La famille de Guy de La Brosse (*Bull. du Muséum*, 1900, n° 1). In 8, 3 p.

Hamy (E. T.). — A propos d'une gravure sur cuivre faite par Michel Lasne pour Guy de La Brosse (1628-1642) (*Bull. du Muséum*, 1896, n° 6). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Sur une hache en limonite trouvée aux environs de Konakry (Guinée Française) (*Bull. du Muséum*, 1904, n° 7). In-8, 2 p.

Hamy (E. T.).— Nouvelles observations sur l'os de Bertin (*Bull du Muséum*, 1900, n° 5). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Pie VII au Muséum (18 nivôse an XIII, 8 janvier 1805) (*Bull. du Muséum*, 1905, n° 1). In-8, 2 p.

Hamy (E. T.). — Nouvelles observations sur la grotte de Kakimbon (Guinée Française) (*Bull. du Muséum*, 1900, n° 7). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Quelques notes sur la mort et la succession de Guy de La Brosse (*Bull. du Muséum*, 1897, n° 5). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Quelques notes sur certaines actions de milieu (*Bull. du Muséum*, 1899, n° 1). In-8, 4 p.

Hamy (E. T.). — Note sur un médaillon de J.-B. Tuby, représentant le portrait de M. Cureau de La Chambre, démonstrateur au Jardin Royal (1635-1669) (*Bull. du Muséum*, 1895, n° 6). In-8, 4 p.

Hamy (E. T.). — Les Tchouang, esquisse anthropologique (*Bull. du Muséum*, 1905, n° 1). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Un manuscrit de Danty d'Isnard à la bibliothèque d'Arras (*Bull. du Muséum*, 1902, n° 5). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Note sur l'anthropologie des Iles Florès et Adonara (*Bull. du Muséum*, 1895, n° 3). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Le fleuriste Pierre Morin, Le Jeune, dit Troisième (*Bull. du Muséum*. 1903, n° 2). In-8. 5 p.

Hamy (E. T.). — Note sur des œufs d'autruches provenant de stations préhistoriques du grand Erg (*Bull. du Muséum*. 1898. n° 6). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Contribution à l'anatomie des triocéphales (*Bull. du Muséum*, 1903, n° 2). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — De l'ostéogénie du frontal chez l'homme à propos d'une double anomalie d'ossification de cet os, observée chez un monstre notencéphale *Bull. du Muséum*, 1900, n° 4). In-8, p.

Hamy (E. T.). — Types ethniques du Rhodope (*Bull. du Muséum*, 1902, n° 1). In-8, 5 p.

Hamy (E. T.). — L'âge de pierre à la Côte de l'Ivoire (*Bull. du Muséum*, 1904, n° 8). In-8, 2 p.

Hamy (E. T.). — Les Chomacocos, esquisse anthropologique (*Bull. du Muséum d'histoire naturelle*, 1902, n° 6). In-8, 5 p.

Hamy (E. T.). — L'allée couverte des carrières de Roylaie, à Saint-Etienne (Oise) (*Bull. du Muséum*, 1904, n° 7). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.) — Sur une sépulture néolithique découverte par M. H. Corot sous un tumulus à Minot (Côte-d'Or) (*Bull. du Muséum*, 1904, n° 7). In-8, 3 p,

Hamy (E. T.). — Contribution à l'anthropologie de la Haute Albanie (*Bull. du Muséum*, 1900, n° 6). In-8, 4 p.

Hamy (E. T.). — De l'hémi-proencéphalie (*Bull. du Muséum*, 1900, n° 3). In-8, 2 p.

Hamy (E. T.). — Le jardin de René Morin (*Bull. du Muséum*, 1900, n° 3). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — Sur un cas d'hypertrophie des mamelles observé chez un nègre du Congo (*Bull. du Muséum*, 1901, n° 4). In-8, 2 p.

Hamy (E. T.). — Urbain Baudineau, Sieur de Mele. démonstrateur au Jardin du Roi (1635-1669) (*Bull. du Muséum*, 1904, n° 7). In-8, 3 p.

Hamy (E. T.). — De l'origine et des progrès récents de l'ethnographie (*Bull. hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, avril 1884). In-18, 11 p.

Hamy (E. T.). — Gauthier, voyageur en Guyane (1760-1795). *C. R. de l'A. F. A. S.* Congrès de Grenoble 1904). In-8, 4 p.

Paris, secrétariat de l'A. F. A. S.

Hamy (E. T.). — Jean-Nicolas Brard, peintre-naturaliste provençal, explorateur des Antilles (1748-1822). Notice biographique (*Bull. de la Société de Marseille*, 2e trimestre de 1904). In-8, 8 p.

Marseille, secrétariat de la Société, 1904.

Hamy (E. T.). — Projet d'entrevue de Catherine de Médicis et de Philippe II, d'Espagne devant Boulogne (1567) (*Bull. de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, A. VI). In 18, 20 p.

Hamy (E. T.). — La pierre tombale de Philip Thicknesse au Musée de Boulogne-sur-Mer (*Bull. de la Soc. Academ. de Boulogne-sur-Mer*, t. V). In-18, 15 p. Boulogne, imp. Hamain, 1899.

Hamy (E. T.). — Jean-Pierre-Antoine Duchenne et Gaspard Monge (*Bull. de la Soc. Academ. de Boulogne-sur-Mer*. t. V). In-18, 7 p. Boulogne, imp. Hamain, 1900.

Hamy (E. T.). — Quelques notes sur le corsaire Jean Doublet (1655-1728), (*Bull. de la Soc. Academ. de Boulogne*, t. VI). In-18, 11 p.

Hamy (E. T.). — Deux combats sur mer devant Boulogne. Episodes de la campagne navale de 1666.— Officiers de marine boulonnais sous Louis XIV et Louis XV. Notes sommaires. In-18, 13 p. Boulogne-s.-M., imp. Hamain.

Hamy (E. T.). — La charte de commune d'Aubleteuse (*Bull. de la Soc. Academ. de Boulogne*, 1866, n° 1), In-18. 8 p.

Hamy (E. T.). — Essai d'interpréta-

tion d'un des monuments de Copan (Honduras) (*C. R. des séances de la Société de Géographie,* 2 juillet 1886). in-18, 8 p. Paris, Société de géographie, 1886

Hamy (E. T.). — Rapport sur le concours du prix annuel Jomard (*Bull. de la Soc. de Géographie,* 2e trimestre 1887). In-18, 8 p. Paris, Société de géographie, 1887.

Hamy (E. T.). — La Mappemonde d'Angelino Dubert de Majorque (1339). (*Bull. de géographie historique et descriptive,* n° 6). In-8, 15 p. Paris, Ernest Leroux, 1887.

Hamy (E. T.). — Jaffuda Cresques Jaime Ribes). Commentaire sur quelques documents récemment publiés par D. Michel Bonet sur le géographe juif Catalan (*Bull. de géograph. hist. et descript.,* 1897, n° 3). In-8, 8 p.

Hamy (E. T.). — James Cook et Latouche-Tréville. Notes sur un projet d'exploration des mers australes (1774-1775) (*Bull. de géograp. histor. et descript.,* 1904, n° 2). In-8, 19 p. Paris, imp. Nationale, MDCCCCIV.

Hamy (E. T.). — Francisque et André d'Albaigne cosmographes lucquois au service de la France (*Bull. de géograph. histor. et descript.,* 1894). In-8, 34 p.

Hamy (E. T.). — Boursault et les médecins (l'*Union médicale,* 3e série, avril 1867). In-8, 12 p.

Hamy (E T.). — Nos premiers chirurgiens d'armée. Note pour servir à l'histoire des origines de la chirurgie militaire en France (*Bull. de la Société Française d'histoire de la Médecine.* 1903). In-18, 4 p.

Hamy (E. T.). — Les blessés de Béveziers. Notice pour servir à l'histoire des débuts de la médecine navale en France (*Bull. de la Société Fr nçaise d'histoire de la Médecine,* 1902). In-18, 18 p.

Hamy (E.-T.). — Variétés anatomiques de la podencéphalie (*Bull. du Muséum d'Histoire naturelle,* 1900, n° 1). In-8, 8 p.

Hamy (E.-T.). — Deux pierres d'éclair (Pedras de Corisco) de l'Etat de Minas Geraes, Brésil (*Revue des Traductions populaires,* avril 1905). In-8, 3 p.

Hamy (E.-T.). — Etude sur les ossements humains trouvés par M. Piette dans la grotte murée de Gourdan (*Revue d'Anthropologie,* tome IV, n° du 15 mai 1889). In-8, 48 p.

Hamy (E.-T.). — Nouveaux documents sur les frères d'Albaigne et sur le projet de voyage de découvertes présenté en 1566 à la cour de France (*Bull. de Géograph. histor. et descript.,* 1899, n° 1). In-8, 12 p. Paris, Imprim. Nationale, MDCCCC.

Hamy (E.-T.). — Compte rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique Xe session, tenue à Paris du 19 au 27 août 1889. In 8, 48 p. Paris, Imprim. Nationale, MDCCCC.

Hamy (E.-T.). — L'œuvre ethnographique de Nicolas-Martin Petit, dessinateur à bord du « Géographe » (1801-1804) (l'*Anthropologie* septemb.-octob. 1891). In-8, 24 p. Paris, Masson, 1891.

Hamy (E.-T.). — Le pays des Troglodytes (notice lue dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 24 octobre 1891 (l'*Anthropologie,* septembre-octobre 1891). In-8, 8 p. Paris, Masson.

Hamy (E.-T.). — The Home of the Troglodytes, texte anglais. In-8, 7 p.

Hamy (E.T.). — Matériaux pour servir à l'anthropologie du nord de la France. Crânes mérovingiens et carolingiens du Bourbonnais (l'*Anthropolog.,* tome IV). In-8, 22 p. Paris, Masson.

Hamy (E.-T.). — Considérations générales sur les races jaunes (l'*Anthropologie,* tome IV, n° 3). In-8, 16 p. Paris, Masson.

Hamy (E.-T.). — Les races nègres, leçon d'ouverture du cours d'anthropologie du Muséum (1er avril 1897) (l'*anthropologie,* tome VIII). In-8. 15 p Paris, Masson, 1897.

Hamy (E.-T.). — La grotte du Kakim-

bon à Rotoma, près Konakry (Guinée-française) (*C. R. du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, XIIe session, Paris 1900). In-8, 16 p. Paris, Masson, 1901.

Hamy (E.-T.). — La nécropole berbère d'Henchir-El'-Assel, près de Dar-Bel-Ouar (Tunisie) (*C. R. de l'Académie des inscriptions*, 1896).

Hamy (E.-T.). — Note sur six anciens portraits d'Incas du Pérou conservés au Musée d'ethnographie du Trocadéro (*C. R. de l'Académie des inscriptions*, 1897), Paris, Imprim. Nationale.

Hamy (E.-T.). — Note sur les résultats archéologiques des explorations sahariennes de M. F. Foureau (1877-1899) (*C. R. de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 58). In-18, 14 p. Paris, Alph. Picard, MDCCCCV.

Hamy (E.-T.). — Les « Ardjem » d'Aïn-Sefra de Magrar Fahtani et de Beni-Oussif (Sud-Oranais) (*C. R. de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 83). Paris, Alph. Picard, MDCCCCV.

Hamy (E.-T.). — Vie et travaux de M. de Quatrefages, notice insérée dans l'ouvrage de M. de Quatrefages. : Les émules de Darwin. In-18, 40 p. Paris, Félix Alcan, 1894.

Hamy (E.-T.). Quelques observations sur l'origine du mot America communiquées au VIIe Congrès des Américanistes (*C. R. du congrès des Américanistes*). In-8. 12 p. Paris. Ernest Leroux, 1892.

Hamy (E.-T.). — An Interpretation of one of the Copan Monuments (Honduras) (*Journal of the Anthropological Institute*, February 1887). In-18, 6 p.— La science française du Mexique (*Revue d'ethnographie*, 1886). In-8, 16 p. Paris, Leroux, 1886.

Hamy (E.-T.). — Etude sur les Papouas de la mer d'Entrecasteaux (*Revue d'ethnographie*, 1889). In-8, 21 p.

Hamy (E.-T.). — La Terre et l'Homme (*Revue de géographie*). In-8, 22 p. Paris, Ch. Delagrave, 1886.

Hamy (E.-T.). — Etudes ethnographiques et archéologiques sur l'exposition coloniale et indienne de Londres (*Revue d'ethnographie*). In-8, 118 p. Paris. E. Leroux, 1887.

Hamy (E.-T.). — Note sur la mappemonde de Diego Ribero (1529) conservée au Musée de la Progadande de Rome (*Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1887, n° 1). In-8. 10 p. Paris, Leroux 1868.

Hamy (E.-T.). — Note sur une carte marine inédite de Giacomo Russo de Messine (1557) (*Bull. de géograph. hist. et descript.* 1887, n° 4). In 8, 16 p. Paris, Leroux, 1888.

Hamy (E.-T.). — Jean Roze, hydrographe dieppois du milieu du XVIe siècle (*Bull. de géogr. hist. et descript., tome IV, n° 2*). In-8, 10 p. Paris, Leroux, 1890.

Hamy (E.-T.). — Cresques Lo Juheu, note sur un géographe juif catalan, de la fin du XIVe siècle (*Bull. de géogr. hist. et descript.*, 1891, n° 3). In-8, 7 p. Paris, Leroux, 1891.

Hamy (E.-T.). — L'Œuvre géographique des Reinel et la découverte des Moluques (*Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres* dans sa séance du 26 juin 1891). In-8, 35 p. Paris, Leroux, 1891.

Hamy. — Un naufrage en 1332. Documents pour servir à l'histoire des marques commerciales au XIVe siècle (*Mémoire présenté au Congrès archéologique et historique de Bruxelles*, 1891). In-8, 16 p Bruxelles. J. Goemaere, 1892.

Hamy (E.-T.). — Nouveaux matériaux pour servir à l'étude de la paléontologie humaine (*Extrait du Congrès international d'anthrop. et d'arch. préhistoriques*). In-8. 48 p. Paris, Leroux. 1892.

Hamy (E.-T.). — Le centenaire du Muséum d'histoire naturelle ; les anciennes ménageries royales et la ménagerie nationale, fondée le 14 brumaire. an II (4 novembre 1793). Discours prononcé à la séance générale du 31e Congrès des Sociétés savantes. In-8, 18

dages. Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXCIII.

Hamy (E.-T.). — Quelques observations au sujet des gravures et des peintures de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne) (*C. R. des séances de l'Académie des Inscript. et Belles-lettres*, 1903). In-18, 6 p. Paris, Alph. Picard, MDCCCCIII.

Hrdlicka (Ales). — New Examples of American Indian Skulls with low Forehead (n° 1641, From the *Proceedings of the U. S. National Museum*, vol. 35, p. 171-175, wilh Plate 28, Publisch November 1908). In-8, 5 p. Washington, government Printing office, 1908.

Jho-Pale. — L'agriculture dans les îles Hoedic et Houat (*L'Agriculture nouvelle*, nos des 5 et 12 décembre 1908). In-4, 5 p. Paris, 1908.

Laville (A.). — La marmotte d'Eragny (*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*). In-8, 7 p.

Laville (A). — Fosse préhistorique de Villeneuve-Saint-Georges (*La Feuille des jeunes naturalistes*, 1er avril 1909). In-8, 7 p. Paris-Rennes, imp. Oberthür, 1909.

Madrolle (Cl.). — Quelques peuplades Lo-Lo (Extr. du *T'oung-pao*, série II, vol. IX, n° 4). In-8, 50 p. Leide, E. J. Brill, 1908.

Matsumura (Akira). — A Gazetteer of Ethnology. In-18, 492 p., 6 cartes. Tokyo, The Marusen-Kabushihi-Kaisha, 1908.

Mochi (Dott. Aldobrandino).— Variazioni della Squama del Temporale e della Sutura squamosa (*Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, vol. XXXVIII fasc. 2, 1908). In-8, 8 p.

Mochi (Dott.). — La Discriminazione delle Forme Craniensi e il Sistema del Sergi (*Archivio per l'Anthropol. e la Etnol.*, vol. XVIII, fasc. 1° 1908). In 8, 42 p.

Mochi (A.). — Monti e Poggi Toscani Le Genti Toscane. In-8, 19 p. Firenze, Istituto Micrografico Italiano.

Montgomery (Charles-J.). Starr (Frederich). — Survivors from the Cargo of the Negro Slave Yacht Wanderer by Charles-J. Montgomery wilh a note by Frederich Starr (Reprint. from the *Americ. Anthropol.* vol. 10, n° 4, oct-déc. 1908), pp. 611-623.

Oetteking (Bruno, Zürich). — Kraniologische Studien an Alt-Agyptern (*Korrespondenzblatt der deutsch. anthrop. gesellsch.* XXXVIII Iahrg. 1907, n° 9 (12). In-4, 4 p. Braunschweig, Viewegu Sohn, 1907.

Oetteking (Bruno). — Kraniologische Studien an Alt-Agyptern (aus dem anthrop. Institut der Universität Zürich). In-4, 90 p. Mit 14 eingedrückten Abbild u. 4 Tafeln. Braunschweig, Vieweg u. Sohn 1909.

Pauw (L. F. de). — Trois mois au Musée de Bucharest ou quelques considérations sur le Dinotherium de Manzati In-8, 35 p. Bruxelles, A. Cortis, 1908.

Rutot (A.). — Une industrie éolithique antérieure à l'Oligocène supérieur ou Aquitanien (pages 90 à 104). — Une industrie éolithique contemporaine d'une industrie du Paléolithique supérieur (pages 150 à 154). — Qu'est-ce qu'un Eolithe ? (pages 161 à 173). — Extension en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne de l'industrie flénusienne (pages 297 à 303). (Ext. du *Congrès Préhistorique de France* IVe session, Chambéry, 1908), le Mans, Monnoyer, 1908.

Rutot (A.). — Annexe au Syllabus du Cours de Préhistoire. Essai sur les origines de l'Humanité. In-18, 14 p. Bruxelles.

Rutot (A.). — Quelques observations au sujet de l'action des torrents sur les cailloux. — Sur la découverte d'un squelette humain au Moustier (Vézère). Extrait du *Bulletin de la Soc. belge de géologie*, Bruxelles), tome XXII (1908). Procès-verbaux, séance du 20 octobre 1908, pp. 309-319. In-8. Bruxelles, Hayez, 1908.

Rutot (A.). — La poterie à l'époque troglodytique, 2e communication (Ext.

du *Bull. de la Soc. Préhist. de France*, séance du 26 novembre 1908). In-8, 10 p. le Mans, Monnoyer, 1908.

Rutot (A.). — Note sur l'âge de la mâchoire humaine, de Mauer (Homo Heidelbergensis O. Schoetensack) suivie d'un essai sur les origines de l'humanité (Ext. du *Bulletin de la Soc. belge de géologie*, tome XXII, 1908. Mémoires, pp. 117-169). In-8. Bruxelles, Hayez, 1909.

Schlaginhaufen (Dr Otto). — Die Rand-Batam des östlichen Süd Neu-Mecklenburg (*Zeitschir. f. ethnol.* Hft, 5, 1908). In-8, 7 p.

Sergi (Dott S.). — Su una deformamazione dei denti in Abissinia. Introduzione allo studio dei Crani di Kohaito (*Atti della Societa Romana di Antropologia*- vol. XIV, fasc. II). In-8, 14 p. Roma, 1908.

Sergi (Dott. S.). — Osservazioni su due cervelli di Ovambo ed uno di Ottentotta (*Atti della Societa Romana di Antropologia*, vol. XIV, fasc. II). In-8, 11 p. Roma, 1908.

Sergi (Dr S.). — Sur l'activité musculaire volontaire chez la « testudo graeca » In-8, 11 p. Turin, Loescher, 1906.

Sergi (Dott. Sergio). – Sull'attivita muscolare volontaria nella testudo graeca (Istituto de Fisologia dell'Università di Roma). In-8, 11 p. Siena, Carlo Nava, 1905.

Sergi (Dr S.). — Le système nerveux central dans les mouvements de la « Testudo graeca » observations expérimentales. In-8, 38 p. Turin, Loescher, 1906.

Sergi (Dott. S.). — Eccitabilita riflessa ed eccitabilita automatica. Osservazioni sull'attivita muscolare riflessa nella testudo graeca. In-8, 7 p. Roma, Forzani, 1905.

Sergi (Dott. Sergio). — Contributo allo Studio del Lobo frontale e parietale nelle Razze umane. Osservazioni sul cervello degli Herero. In-4. 107 p. Roma, Fratelli Pallotta.

Sergi (Dott. Sergio). — Le Variazioni dei solchi cerebrali e la loro origine segmentale nell'Hylobates. In-4, 70 p. Roma, Fratelli Pallota.

Sergi. — Di un tumore linfoide al cervelletto. Nota istologica (« *Rassegna internazionale della Medicina moderna*. Anno IV, 1902, n° 1). In-4, 6 p. Catania, Fratelli Perrotta, 1902.

Sharpe (William). — A Fair Skin civilization's heritage or the Use of colons among races.

Manchester, Two Worlds publishing Co, Ltd, 1909.

Sporhman (Philip Stedman). — The culture of the Luiseño Indians (*University of California Publications in American Archaeol and Ethnol.* vol. 8, n° 4, pp. 187-234, Pl. 20). In-8. Berkeley, The-University Press.

Starr (Frederick). — Ethnographic notes from the Congo Free State. An African Miscellany (*Proceedings of the Davenport Academy of sciences. May*, 1909, vol. XII, pages 96-222) Published from the *Income of the Putnam Memorial Fund*. In-8 128 pp. 13 plates, 57 textes figures. Davenport, 1909.

Starr (Frederick). — Rude Stone Implements from the Congo Free State (Reprinted from the *Wisconsin Archeologist*, vol. 7, number 3, with plate). In-8, 5 p.

Starr (Frederick). — Book Reviews (The *American Antiquarian*. pp. 121-128).

Starr (Frederick). — Book Reviews (The *American Anthropolologist* pp. 446-451, vol. 1, n° 3, july-sept. 1908.

Starr (Frederick). — The Cornplanter Medal for Iroquois Research (Reprinted from *Open Court*, May, 1908). In-8, 3 p.

Staudinger (P.). — Uber Blasebälge, Hochöfen und Eisentechnik in Afrika (*Zeits. fer Ethnologie* Hft 1, 1909). In-8, 4 p.

ARTICLES A SIGNALER DANS LES PÉRIODIQUES

Revue de l'Ecole d'ethnologie de Paris. — Janvier 1909. — Hervé (G.) : Les « Trois Glorieuses » de 1859 et leur cinquantenaire (*avec 3 fig.*). — Schrader (F.) : Les origines planétaires de l'Egypte. — Papillault (G.) : Le VI[e] Congrès d'anthropologie criminelle. L'état actuel de cette science et les conditions de ses futurs progrès. — Zaborowski : La moisson en Sicile.

Février 1909. — Manouvrier (L.) : Conclusions générales sur l'anthropologie des sexes et applications sociales. — Capitan (L.), Breuil (H.), Bourrinet (P.), Peyrony (D.) : Observations sur un bâton de commandement orné de figures animales et de personnages demi-humains (*avec 1 planche hors texte et 12 fig.*).

Mars 1909. — Hervé (Georges) : Des pierres-figures au point de vue ethnographique (avec 6 fig.). — Morgan (J. de) : Note sur le développement de la civilisation dans la Sicile préhistorique. — Dumas (U) : Fouilles d'un nouveau tumulus au quartier de Tardre, commune de Baron. Epoque Hallstattienne.

Avril 1909. — Piéron (H.) : L'anthropologie psychologique, son objet et sa méthode. — Morgan (Henry de) : Etude sur l'Egypte primitive (*avec 12 fig*).

Mai. — Mahoudeau (P.-G.) : L'origine de l'homme au point de vue expérimental; — Peyrony (D) : Station préhistorique du Ruth, près le Moustiers (Dordogne). Aurignacien, Solutréen et Magdalénien (avec 8 fig.).

Juin. — Lefèvre (André) : La Féodalité et les dialectes. — Morgan (J. de) : Les stations préhistoriques de l'Alaghcuez (Arménie russe) (avec 40 fig.). — Capitan (D[r]) : La pathologie dans la céramique des anciens Péruviens.

Revue des Etudes Ethnographiques et Sociologiques, Paris, n[os] 11-12. — Howitt (A. W.) : A Message to Anthropologists.

Archives d'Anthropologie criminelle 15 mars 1909. — Gaedeken (Paul) : Contribution statistique à la réaction de l'organisme sous l'influence physico-chimique des agents météorologiques

Bulletin de la Société royale Belge de Géographie, nov.-déc. 1908. — Delhaise (Charles) : Ethnographie Congolaise : Chez les Warundi et les Wahorohoso.

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon. Tome 27[e] 1908. — Jarricot (Jean) : Sur quelques points de morphologie dentaire. — Girard-Teulon : Sur l'exogamie chez les peuples primitifs.

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, XX, XXVIII, Band, Vu. VI Heft. — Obermaier (H.) U. Breuil (H.) : Die Gudenushöhle in Niederösterreich. (Mit 11 Taf. u. 9 Abbild. im Texte) XXXIX Band I. u. II Heft 1909. — Frizzi (E.) : Ein Beitrag zur Anthropologie des « Homo alpinus Tirolensis » (Mit 22 Abbild. im Texte, 3 Tafeln u. 2 Tabellenbeilagen).

Archiv für Anthropologie Braunschweig Band VII Heft 4. — Schliz (D[r]) : Die vorgeschichtlichen Schädeltypen der deutschen Länder in ihrer Beziehung zu den einzelnen Kulkerkreisen der Urgeschichte. (Mit 12 Abbild. u. 3 Tafeln im Text). — Klaatsch (D[r] H.), und Hauser (O.) : Homo mousteriensis Hauseri. Ein altdiluvialer Skelettfund in Department Dordogne und seine Zugehörigkeit zum Neanderthaltypus Mit 10 Abbild).

The American Naturalist February 1909. — Cox (Charles F.) : Charles Darwin and the Mutation Theory.

Bollettino della Societa Geografica Italiana, Dicembre 1908. — Albertis

(Enrico d') : Una gita alle rovine di Zimbalni.

Zeitschrift f. Demographie u. Statistik der Juden, Berlin, April 1909. — Blau (Dr jun. Bruno) : Die Kriminalität der Juden in Deutschland während der Jahre 1903-106.

Zeitschrift für Ethnologie, 1908, Heft VI. — Bauer (W.) : Heidenthum und Aberglaube unter den Maçateca-Indianern. — Schmidt (P. W.) : Die Stellung der Aranda unter den australischen Stämmen.

TABLE DES DONS

A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

TABLE DES TRAVAUX ORIGINAUX

ET

DES PRINCIPALES COMMUNICATIONS

Année 1909

TABLE DES AUTEURS

TABLE ANALYTHIQUE & ALPHABÉTIQUE

des matières contenues dans ce volume

